

Projet Collectif de Recherche

Rapport final d'opération

2020-2022



Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe siècles) : du Rhône à la Durance

Par : Benjamin OURY (Dir.), Laurent D'AGOSTINO, Loïc BENOIT, David BILLOIN,
Michèle BOIS, Évelyne CHAUVIN-DESFLEURS, Annick CLAVIER, Alain
KERSUZAN, Jean-Pierre MOYNE, Jean-Michel POISSON
Avec la collaboration de : Sylvie BOCQUET, Emilien BOUTICOURT, Marie
CAILLET, Auriane LORPHELIN, Agata POIROT, Adrien TOURASSE

AXE 3 : APPROCHE CHRONO-TYPOLOGIQUE DES FORMES DE L'ARCHITECTURE CASTRALE (2019-2022)

Région :

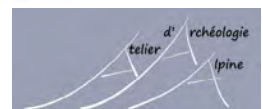
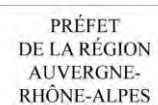
Auvergne-Rhône-Alpes
(code Patriarche : 2213765)
Provence-Alpes-Côte-d'Azur
(code Patriarche : 13680)

Départements :

Ain (01),
Drôme (26),
Isère (38),
Savoie (73),
Haute-Savoie (74),
Hautes-Alpes (05)

Janvier 2023

Volume 3 / 3



RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
SÉRIES MOYEN ÂGE ET ÉPOQUE MODERNE

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

FORTIFIER LES ALPES AU MOYEN ÂGE (V^e - XVII^e S.), DU RHONE À LA DURANCE

sous la direction de Benjamin OURY

VOLUME 3

AXE 3 : APPROCHE CHRONO-TYPOLOGIQUE DES FORMES DE L'ARCHITECTURE CASTRALE (2019-2022)

Coordination de l'axe et composition du volume :
Laurent D'AGOSTINO

Auteurs des notices :
Loïc BENOIT,
Sylvie BOCQUET,
Emilien BOUTICOURT,
Marie CAILLET,
Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS,
Laurent D'AGOSTINO,
Alain KERSUZAN,
Agata POIROT,
Adrien TOURASSE

Décembre 2022



Avertissement relatif à la communicabilité des rapports de fouilles archéologiques

Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).

Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.

SOMMAIRE DU VOLUME 3

INTRODUCTION :	7
APPROCHE CHRONO-TYPOLOGIQUE DES FORMES ARCHITECTURALES (AXE 3) par Laurent D'Agostino	
1. PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE	9
1.1 Le champ de la recherche : datation et chrono-typologies	9
1.2 Classement typologique, typo-chronologie et chrono-typologie : définitions	10
1.3 Etat de la question	11
1.4 Méthodologie	13
2. BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	14
2.1 Généralités	14
2.2 Les baies (portes, fenêtres, jours), les circulations et les aménagements de confort	14
2.3 Les ouvertures de tir, l'artillerie mécanique et à poudre	15
3. CORPUS DE SITES ET CONTRIBUTEURS : BILAN DES TRAVAUX 2019-2022	16
4. PROJETS 2023-2025	17
Corpus de sites et d'édifices retenus pour l'étude chrono-typologique	22
Recensement des datations absolues sur l'aire d'étude (ébauche)	25
MODÈLE DE NOTICE CHRONO-TYPOLOGIQUE par Laurent D'Agostino	27
DÉPARTEMENT DE L'AIN	31
TOUR DE SAINT-DENIS (SAINT-DENIS-EN-BUGEY, AIN), par Evelyne Chauvin-desfleurs, Alain Kersuzan et Laurent D'Agostino	33
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE	99
CONFLANS (ALBERTVILLE, SAVOIE) : LES FORTIFICATIONS URBAINES ET LES MAISONS NOBLES, par Evelyne Chauvin-Desfleurs et Laurent D'Agostino	101
CHÂTEAU DE CHAMBÉRY (CHAMBÉRY, SAVOIE), par Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs	159
CHÂTEAU DE MIOLANS (SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY, SAVOIE), par Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs	201
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE	261
CHÂTEAU D'ANNECY (ANNECY, HAUTE-SAVOIE), par Laurent D'Agostino, Evelyne Chauvin-Desfleurs et Adrien Tourasse	263
CHÂTEAU DE BONNEVILLE (BONNEVILLE, HAUTE-SAVOIE), par Sylvie Bocquet	335
CHÂTEAU DE REGARD (CLERMONT, HAUTE-SAVOIE), par Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs	407
CHÂTEAU DE DHÉRE (DUINGT, HAUTE-SAVOIE), par Loïc Benoit d'après Véronique Levert	435

CHÂTEAU D'EPAGNY OU DE LA MONNAIE (EPAGNY, HAUTE-SAVOIE), par Agata Poirot, Laurent D'Agostino et Emilien Bouticourt	459
CHÂTEAU DE SAINT-MICHEL-DU-LAC (LES HOUCHES, HAUTE-SAVOIE), par Evelyne Chauvin-Desfleurs et Laurent D'Agostino	503
CHÂTEAU DE BUFFAVENT (LULLY, HAUTE-SAVOIE), par Marie Caillet	515
MAISON FORTE DE LA FRASSE (SALLANCHES, HAUTE-SAVOIE), par Loïc Benoit	543
MAISON FORTE DES RUBINS (SALLANCHES, HAUTE-SAVOIE), par Loïc Benoit	563
LISTE DES FIGURES	581

INTRODUCTION

APPROCHE CHRONO-TYPOLOGIQUE DES FORMES ARCHITECTURALES (AXE 3)

Laurent D'Agostino

Les chrono-typologies des formes architecturales contribuent régulièrement à la datation des édifices étudiés par l'archéologie du bâti. Selon une approche commune aux historiens de l'art et aux archéologues, les datations reposent beaucoup sur des critères stylistiques. La multiplication des fouilles, des inventaires et des études de bâti contribue à alimenter un corpus de sites étudiés de plus en plus finement et sur lesquels sont associées des études documentaires, des analyses archéologiques et des datations en laboratoire susceptibles de préciser l'évolution des bâtiments et de leurs différentes composantes architecturales. Elles permettent d'affiner les chronologies, basées non plus uniquement sur des critères de style toujours discutables, mais sur des faisceaux de preuves concordantes mieux étayées. Le PCR «Fortifier les Alpes au Moyen Âge» consacré aux châteaux et fortifications est l'occasion de faire le point sur les données acquises depuis 30 à 40 ans sur plusieurs dizaines de sites et de mettre à profit les études et les analyses de laboratoire disponibles pour réviser et, en grande partie, élaborer des chrono-typologies régionales qui seront, à terme, autant d'outils à disposition des chercheurs.

1. PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

1.1 LE CHAMP DE LA RECHERCHE : DATATION ET CHRONO-TYPOLOGIES

Des palais et *castra* carolingiens aux châteaux de plaisance de la Renaissance, la recherche sur les châteaux documente et caractérise depuis le XIXe siècle les multiples formes prises par les résidences et les fortifications royales, princières ou seigneuriales. Parallèlement à la réflexion sur la morphologie, l'architecture des sites et leur évolution, est née dans les années 1950 une démarche liée à la caractérisation des différentes composantes fonctionnelles du château (la tour, la salle, la chapelle castrale, les courtines, les défenses avancées...). Pourtant, la datation des structures bâties pose encore et toujours de multiples problèmes, malgré la multiplication des méthodes d'analyse en laboratoire qui permettent de proposer des dates «absolues». Encore faut-il souvent nuancer leur pertinence, en fonction des conditions de prélèvement et d'étude qui les accompagnent, et leur apport. Celui-ci est tout relatif quand on atteint difficilement une précision de l'ordre du siècle pour le radiocarbone sur les bois et les charbons des mortiers, la thermoluminescence sur les terres cuites architecturales ou encore l'OSL (luminescence optiquement stimulée) appliquée aux mortiers de construction, encore balbutiante. La dendrochronologie offre des résultats souvent spectaculaires et d'une précision inégalée, mais encore faut-il avoir du bois avec l'aubier ou l'écorce conservés et accompagner les analyses d'études de bâti suffisamment fines pour assurer la cohérence entre les bois datés et les maçonneries qui les entourent. Ce problème est encore renforcé par la question des coûts de ces analyses qu'il est souvent difficile de financer en nombre suffisant.

De fait, accompagnant une démarche analytique qui vise à établir les chronologies relatives au sein du bâti conservé, la datation des structures repose encore souvent sur des critères formels et stylistiques : les formes et les décors sculptés des portes, des fenêtres, des cheminées, des voûtes concourent souvent, dans les châteaux comme dans tous les autres édifices médiévaux et modernes, à l'élaboration des datations et du phasage des bâtiments conservés. Dans les châteaux, à ces éléments architecturaux liés à la résidence s'ajoutent des constructions plus spécifiques liées à la fonction militaire : chemins de ronde, hourds puis mâchicoulis, archères, arbalétrières puis canonnières, échiffes, bretèches et échauguettes possèdent leurs caractéristiques propres et suivent de ce fait une

évolution formelle liée à la fois à leur fonction, à leur usage et aux évolutions techniques qui se font jour dans les contextes de guerre de siège au cours du Moyen Âge.

Le besoin de référentiels actualisés et argumentés est donc permanent, notamment en matière d'archéologie du bâti. La caractérisation et la datation des édifices évolue à la faveur des analyses de laboratoire et des études, ce qui fournit régulièrement de nouveaux cas de référence. Ils permettent d'envisager des comparaisons, des rapprochements typologiques et, partant de là, la datation d'autres édifices ou parties d'édifices. Si la détermination des critères de classement typologique et l'élaboration de chrono-typologies est une aspiration ancienne, elle est malheureusement peu aboutie dans le domaine des châteaux. Dans le domaine alpin, elle est même encore très balbutiante malgré quelques tentatives locales ou centrées sur un type particulier, à l'instar de celle de Daniel de Raemy sur la question de l'apparition et de la diffusion des tours rondes au XIII^e siècle et sur l'évolution des archères dans le comté de Savoie¹.

1.2 CLASSEMENT TYPOLOGIQUE, TYPO-CHRONOLOGIE ET CHRONO-TYPOLOGIE : DÉFINITIONS

Dans tous les domaines de la recherche archéologique, de la Préhistoire à nos jours, le corollaire de l'étude de sites individuels est la caractérisation de formes prises par les constructions (du bâtiment sur poteaux protohistorique ou médiéval à la cathédrale) ou par les objets manufacturés (du silex à la céramique). Il s'agit de définir des « types » caractéristiques, susceptibles de fournir des marqueurs chronologiques fiables² : pour le Moyen Âge des Alpes du nord, les céramiques grises à fonds marqués ont constitué l'un de ces marqueurs identifiés dans les années 1970 qui sont toujours utilisés aujourd'hui. La typologie, définie comme une méthode de classification des objets ou des structures bâties, s'appuie sur l'identification d'une série de caractères particuliers permettant d'appréhender le « type » de manière objective. Ces caractères peuvent être de différents ordres et se combiner entre eux : le matériau employé pour la fabrication, le mode de fabrication, la forme générale donnée à l'objet, le décor... Pour les céramiques par exemple, on s'appuie sur la nature de la pâte, la cuisson, la forme du bord, de la panse et du fond, les dispositifs de préhension, les becs verseurs, la présence ou l'absence de revêtement, de décor... Pour des portes par exemple, les critères retenus sont généralement la forme générale (dimensions, place dans la construction), le mode de couverture (linteau, arc, platebande), la forme de l'arrière-voussure et de l'ébrasement, le décor appliqué sur l'encadrement (modénature), le système de fermeture... Malgré leur fonction similaire de baie ouverte dans un mur par laquelle on passe, des structures aussi différentes qu'une porte de chambre ou de salle d'apparat et un portail d'entrée de château à pont-levis et herse seront nécessairement classées dans deux types différents : les portes d'apparat d'une part et les portes fortifiées d'autre part. Ce travail analytique et la définition des critères de classement permet d'élaborer une typologie des portes. Il existe évidemment des passerelles et des méthodes d'analyse communes à plusieurs types, par exemple dans les décors des portes et des fenêtres qui sont très similaires pour une même période : le vocabulaire décoratif s'applique aussi bien aux encadrements des portes qu'aux fenêtres. La classification peut en outre s'appuyer sur les dénominations textuelles, qui distinguent par exemple pour les cheminées des châteaux savoyards les charfours (*charforium*, cheminée au manteau de bois) des cheminées de pierre (*caminata*), pour caractériser leurs manifestations matérielles.

Ce travail de classement typologique peut mettre en évidence, au sein de chaque type, des permanences et/ou des évolutions dans le temps. L'arc en plein cintre connaît des emplois très récurrents de l'époque romaine à l'architecture classique. En tant que type, sa chronologie est très large, avec des éclipses et des résurgences. Il faut donc compléter la caractérisation de la forme par celle de sa localisation dans l'architecture, des matériaux employés, du façonnage, de la mise en œuvre et du contexte plus global. La typo-chronologie vise ainsi à établir, pour un type donné, les périodes

1 Raemy (de) 2004.

2 Pour des généralités, voir par exemple Demoule, Giligny et alii 2002, p. 142-149 et Gardin 1979.

temporelles de ses manifestations, de ses utilisations. Les résultats sont bien sûr très différents selon les zones géographiques, notamment pour l'architecture, en fonction des contextes politiques et sociaux : les premières constructions gothiques d'Île-de-France au milieu du XIIe siècle sont ainsi parfaitement contemporaines des principaux chantiers des églises romanes d'Auvergne.

Ce travail de délimitation des bornes temporelles de l'emploi d'un type donné permet plus largement de comparer les différents types identifiés et de définir une chrono-typologie, interprétée comme le classement chronologique des variations des types au sein d'une même famille structurelle. Au sein de la famille des arcs, on pourra établir la chrono-typologie en distinguant les emplois successifs ou concomitants des différents types que sont l'arc plein cintre, l'arc brisé (sous ses différentes formes), l'arc outrepassé, l'arc segmentaire, les arcs surbaissés ou en anse de panier... Cette approche permet d'identifier à la fois l'évolution générale des formes données aux structures dans le temps, les périodes d'utilisation de chaque type et les variantes locales.

1.3 ETAT DE LA QUESTION

L'établissement de chrono-typologies des aménagements architecturaux dans les châteaux est une démarche ancienne, au même titre que la définition de chrono-typologies des aménagements de second œuvre dans l'architecture médiévale en général. Les premières tentatives remontent à 1978 et sont dues à Pierre Sailhan qui élabore une typologie des archères et des canonnières à partir de l'exemple du château de Chauvigny³. Jean Mesqui salue immédiatement la démarche et incite à s'y conformer⁴. Cela le conduit à consacrer en 1993 une moitié de son volume dédié aux organes de la résidence et de la défense des châteaux à un classement typologique de ces différents organes et à une réflexion sur l'évolution des différents types⁵. Les systèmes de couronnement des courtines par des hourds et des mâchicoulis ou les embrasures de tir depuis les premières archères jusqu'aux adaptations au canon sont examinés successivement, mettant en évidence les grandes familles et les évolutions. Bien qu'il s'appuie en grande majorité sur des exemples impériaux et royaux français et Plantagenêt, ce travail fondateur contribue à établir des critères et des méthodes d'analyse et de description. Parallèlement, la thèse de Nicolas Faucherre sur les fortifications royales de la fin du Moyen Âge soutenue en 1992 a défriché la question de l'artillerie à poudre et ses travaux ultérieurs ont montré les transformations architecturales fondamentales qui ont lieu dans les fortifications du XVe au XVIIe siècle, rendant caduques les conceptions architecturales médiévales⁶.

Dans ces deux lignées, de multiples travaux universitaires et publications ont été consacrées à la classification typologique des organes architecturaux des châteaux et des fortifications. Différents auteurs s'attachent à préciser telle ou telle question notamment avec des approches régionales, presque toujours à propos des embrasures de tir ou des organes de défense : Jean-Olivier Guilhot en 2003 à propos des hourds et couronnements défensifs en Lyonnais⁷ ; Alain Salamagne à propos des embrasures de tir, quelles soient archères, arbalétrières ou canonnières en particulier dans le nord de la France et en Flandres, mais aussi dans la fortification royale française⁸ ; Gilles Séraphin a tenté quant à lui une typologie plus locale des archères du XIIIe siècle en Périgord⁹... La démarche est encore d'actualité, avec des travaux récents comme ceux de Maxime Messner sur les ouvertures de tir pour armes à feu, considérées sur une large période (1350-1700)¹⁰. Les mutations dues à l'apparition du canon sont particulièrement étudiées ces dernières années, avec plusieurs thèses et colloques

3 Sailhan 1978.

4 Mesqui 1979.

5 Mesqui 1993.

6 Faucherre 1993.

7 Guilhot 2003.

8 Salamagne 1993, Salamagne 1998, Salamagne 1999, Salamagne 2001.

9 Séraphin 2001.

10 Messner 2016.

consacrés au sujet¹¹.

Outre les organes proprement militaires, de rares publications sont consacrées à des éléments de confort et d'hygiène comme les latrines ou les étuves¹², sans toutefois pouvoir aborder la question de l'évolution des manifestations architecturales de manière fine tant les exemples documentés sont rares. Quant aux éléments plus « communs » comme les portes, les fenêtres, les cheminées, les catalogues et les essais de chrono-typologies sont rares. Elisabeth Sirot a proposé une synthèse sur la question du feu dans la maison noble, sans pouvoir pousser la question de chrono-typologie au-delà d'une esquisse. Il faut se référer plutôt aux travaux sur la maison médiévale pour trouver des typologies nourries et détaillées qui mobilisent, parmi d'autres exemples, des maisons nobles¹³.

Mise à part la grande synthèse de Jean Mesqui sur les *Châteaux et enceintes de la France Médiévale*, ces démarches fournissent pour la plupart des outils partiels, qui ne recouvrent qu'une partie des besoins des archéologues en matière de référentiels chrono-typologiques. Aujourd'hui, de nombreuses études archéologiques de bâti proposent parmi des relevés généraux, des relevés de détails de certaines baies ou d'aménagements particuliers, à même de nourrir des typologies et des chrono-typologies. L'heure n'est sans doute pas à la synthèse, mais à l'accumulation des données primaires qui peuvent servir à la nourrir.

Dans la moitié nord des Alpes françaises, il faut reconnaître que la démarche a peu fait florès. Les monographies de sites ou les études archéologiques ne sont pas rares, qu'elles soient programmées ou préventives. Mais les typologies sont quasiment inexistantes malgré quelques mémoires universitaires. Après Louis Blondel qui avait déjà tenté une typologie des tours rondes du diocèse de Genève, la principale démarche archéologique en ce sens a été celle de Daniel de Raemy avec la publication de ses recherches autour du château d'Yverdon (Suisse) et des grandes tours du comté de Savoie au XIIIe siècle¹⁴. De fait, les recherches et les chercheurs sont dispersés sur un vaste territoire manquant d'unité en raison de sa géographie complexe. Seule une démarche collective peut donc permettre d'élaborer patiemment un outil de synthèse dont les objectifs restent encore vastes, mais peuvent évoluer en fonction de la matière disponible. En effet, il existe une grande variété de relevés et de descriptions de sites, mais pas toujours de leurs organes architecturaux. Se pose aussi la question de la datation des structures, qui nécessite un examen au cas par cas des sites et des structures et le récolement des datations en laboratoire aujourd'hui très dispersées dans différents fonds documentaires.

1.4 MÉTHODOLOGIE

Depuis 2019, nous avons proposé d'établir un référentiel chrono-typologique de formes architecturales à partir de l'établissement de catalogues de structures organisés par sites. Dans un premier temps, il est nécessaire d'établir des notices monographiques de manière à élaborer un corpus documentaire et de tester le potentiel de ce corpus et la validité de la démarche. Le récolement des données est un point de départ, mais nous menons parallèlement de nouveaux relevés sur différents sites possédant un potentiel particulier. Le référentiel est présenté sous la forme de notices de sites accompagnées de planches de relevés en plan, coupe et élévation par type de structures et par périodes pour chacun des sites. Chaque notice comprend à la fois un bref bilan des connaissances sur le site en lui-même et le rappel des critères ou des arguments de datation de l'édifice et de ses différentes parties. Elle est illustrée brièvement dans l'ensemble, mais de manière détaillée sur les éléments d'architecture décrits. Les relevés sont autant que possible normalisés et présentés à la fois en plan, en coupe et en élévation à l'échelle 1/50 pour chaque élément architectural décrit. Des détails de modénatures sont proposés au 1/5, 1/10 ou 1/20 chaque fois que nécessaire.

11 Crouy-Chanel 2010 ; Prouteau, Crouy-Chanel et alii 2011 ; Elter, Faucherre 2018.

12 Mesqui, Faucherre 1992 ; Mesqui, Amiot et alii 2001.

13 Bernardi 1998 ; Séraphin 2002 ; Tiercelin 2012...

14 Raemy (de) 2004, planches comparatives p. 118 à 122.

Nos travaux portent sur un ensemble de sites défini avec l'ensemble des acteurs du projet. La priorité est donnée à des châteaux déjà bien documentés par des études d'archives, des études archéologiques de bâti, des datations en laboratoire et offrant des structures en bon état de conservation. Toutefois, nous n'excluons pas la possibilité de revenir sur certains sites particulièrement caractéristiques ou intéressants pour contribuer à l'élaboration des typo-chronologies et des chrono-typologies.

Ce catalogue de site servira ensuite à élaborer des synthèses par type, à partir de la confrontation des données de différents édifices. Cette démarche devrait permettre d'établir des synthèses thématiques régionales sur l'évolution des systèmes défensifs, les différences territoriales ou les éléments de confort... et bien d'autres aspects à définir en fonction des résultats obtenus au cours des recherches. À terme, ces chrono-typologies permettront d'étayer le phasage chronologique de sites pour lesquels les éléments de datation font défaut et serviront à l'ensemble de la communauté archéologique régionale s'intéressant aux châteaux et, plus généralement, à l'architecture civile. Les propositions de datation s'appuieront autant que possible sur des faisceaux de preuves (textes, études de bâti, analyses de laboratoire, millésimes/chronogrammes...) pour proposer des fourchettes de datation aussi resserrées et fiables que possible.

Différents thèmes sont envisagés, mais leur traitement ne sera probablement pas uniforme en fonction des données disponibles :

- les portes, les baies et les éléments de confort (coussièges, placards, cheminées...) sont le reflet d'une période de construction et d'un mode de vie. Bien que mal conservés dans les grands châteaux princiers, pour la plupart en ruines, nombre de maisons fortes présentent encore ces aménagements en bon état de conservation.
- les organes défensifs (embrasures de tir, couronnements, défense des portes). La typologie des embrasures de tir est révélatrice de l'armement utilisé, mécanique ou à poudre, mais aussi des modifications apportées à un ensemble castral. Ces ouvertures peuvent trahir, selon les cas, la construction du site ou au contraire des phases de refortification. Elles sont le témoignage des grandes mutations opérées entre le XIIe et le XVIe siècle et constituent des repères chronologiques tangibles, notamment avec l'avènement de l'artillerie à poudre et l'apparition des archères canonnières. L'approche comparative menée par Daniel De Raemy dans ses travaux sur les tours rondes est à poursuivre pour en étendre la zone géographique et le champ chronologique.
- des recherches spécifiques sont menées sur les adaptations de la fin du Moyen Âge et le début de l'Époque moderne liées au développement de l'artillerie à poudre, dont l'impact est très méconnu dans notre zone d'étude.

Projet de nomenclature analytique

Domaine de construction	Organes architectoniques	Éléments d'architecture
Défense	Embrasures de tir	Archères, arbalétrières, archères-canonnières, canonnières, arquebusières, fenêtres-canonnières
	Courtines, couronnements	Chemins de ronde, hourds, mâchicoulis, crénelages et baies créneaux, bretèches, échiffes, échauguettes

	Portes fortifiées	Portes majeures et portails (avec hermes et ponts) Portes de courtines Portes de tours
Résidence	Portes	Portes d'honneur et portails, portes secondaires et de service
	Jours et fenêtres	Jours, soupiraux, fenêtres simples, fenêtres géminées, fenêtres croisées
	Escaliers	
	Cheminées	
	Latrines	
	Eviers	

2. BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Nous présentons ici une bibliographie générale non exhaustive, destinée à guider les recherches à venir. Sur la question des baies et des aménagements de confort, notre bibliographie est étendue aux publications ayant trait à l'architecture de la maison, tant sont rares les études de ce type consacrées aux châteaux. Les châteaux ont vraisemblablement servi de modèles et de lieux d'expérimentation avant la diffusion des formes vers l'architecture vernaculaire, la maison a été beaucoup plus étudiée sous l'angle de ses aménagements architecturaux, en particulier dans le sud de la France, en Bourgogne, en Alsace, dans le Centre. Si là non plus les chronologies ne sont pas clairement établies, il existe néanmoins des jalons et des référentiels qui font largement défaut pour l'architecture castrale.

2.1 GÉNÉRALITÉS

Demoule, Giligny et alii 2002 : DEMOULE Jean-Paul, GILIGNY François, LEHOËRFF Anne, SCHNAPP Alain, *Guide des méthodes de l'archéologie*, Paris, 2002 (rééd. 2009).

Gardin 1979 : GARDIN Jean-Claude, *Une archéologie théorique*, Paris, 1979.

2.2 LES BAIES (PORTES, FENÊTRES, JOURS), LES CIRCULATIONS ET LES AMÉNAGEMENTS DE CONFORT

Bernardi 1998 : BERNARDI Philippe, « De la forme nouvelle aux nouvelles applications de la forme : une brève histoire de la croisée en Provence », BECK Patrice (dir.), *L'innovation technique au Moyen Âge. Actes du VI^e Congrès de la Société d'Archéologie Médiévale*, 1996, Caen, Paris, 1998, p. 224-229.

Blary 2006 : BLARY François, « L'approvisionnement et les structures en eau du château de Château-Thierry (Aisne) aux XIV^e et XV^e siècles », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, 2006, p. 127-137.

Durand, Campech et alii 2006 : DURAND Aline, CAMPECH Sylvie, POUSTHOMIS-DALLE Nelly, RÉMY Isabelle, STÉPHANT Pierrick, BRÉCHON Franck, LAFFONT Pierre-Yves, FRAMOND (de) Martin, DARNAS Isabelle, POBLE Pierre-Eric, « Se chauffer en milieu de montagne. Habitats seigneuriaux dans le Massif central méridional (XII^e-XVII^e siècle) », ALEXANDRE-BIDON Danièle, PIPONNIER Françoise, POISSON Jean-Michel, *Cadres de vie et manières d'habiter (XII^e-XVI^e siècle)*, Caen, 2006, p. 145-159.

Ferrarresso 2008: FERRARRESSO Ivan, « L'architecture rurale lorraine du XIV^e siècle à la première moitié du XVI^e

siècle : de l'identification aux marqueurs chronologiques », *In Situ* [En ligne], 9 | 2008, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 24 février 2015. URL : <http://insitu.revues.org/3573>.

Guillaume 1993 : GUILLAUME Jean, « La galerie dans le château français », *Revue de l'art*, 1993, n° 102, p. 32-42.

Kersuzan 2020 : KERSUZAN Alain, « Les loges pour aller de bas en haut et d'une tour à l'autre par l'extérieur, mais sans sortir », MOUILLEBOUCHE Hervé, FAUCHERRE Nicolas, GAUTIER Delphine, *Le château de fond en comble. Hiérarchisation des espaces dans les châteaux médiévaux et modernes. Actes du 7^e colloque de Bellecroix (18-20 octobre 2019)*, Chagny, 2020, p. 210-225.

Mesqui 1991-1993 : MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, Paris, 1991-1993, 2 vol.

Mesqui, Amiot et alii, 2001 : MESQUI Jean, AMIOT Christophe, BON Philippe, BRODEUR Jean, CARRU Dominique, CHEVET Pierre, FAUCHERRE Nicolas, Marchant Sylvie, « L'étuve dans les châteaux et palais du Moyen Âge en France », *Bulletin Monumental*, t. 159 n° 1, 2001, p. 7-20.

Mesqui, Faucherre 1992 : MESQUI Jean, FAUCHERRE Nicolas, « L'hygiène dans les châteaux forts au Moyen Âge », *Cahiers de Commarque*, Le Bugue, 1992, p. 45-74.

Sauget 2008 : SAUGET Jean-Michel, « Datation et typo-chronologie de l'habitat rural de la plaine languedocienne : pièges chronologiques et familles recomposées », *In Situ* [En ligne], 9 | 2008, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 21 septembre 2014. URL : <http://insitu.revues.org/3895>.

Séraphin 2002 : SÉRAPHIN Gilles, « Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Toulouse, 2002, p. 145-201.

Sirot 2011 : SIROT Elisabeth, *Allumer le feu – Cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XIIe au XVIe siècle*, Picard, 2011.

Tiercelin 2012 : TIERCELIN Arnaud, « Les fenêtres à croisées bretonnes des XVIe et XVIIe siècles », *Bulletin Monumental*, 2012, t. 170, n° 1, p. 31-40.

2.3 LES OUVERTURES DE TIR, L'ARTILLERIE MÉCANIQUE ET À POUVRE

Beffeyte 2008 : BEFFEYTE Renaud, *Les machines de guerre au Moyen Age*, Rennes, 2008.

Crouy-Chanel 2010 : CROUY-CHANEL (de) Emmanuel, *Canons médiévaux. Puissance de feu*, Paris, 2010.

Durand 1998 : DURAND Philippe, « L'expérimentation de tir dans les châteaux : de nouvelles perspectives pour la castellologie », *Bulletin Monumental*, t. 156, n° 1-4, 1998, p. 257-274.

Elter, Faucherre 2018 : ELTER René, FAUCHERRE Nicolas, *Fortification et artillerie en Europe autour de 1500 : le temps des ruptures. Actes du colloque d'Epinal et Châtel-sur-Moselle (2015)*, Nancy, 2018.

Faucherre 1993 : FAUCHERRE Nicolas, *Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI*, thèse de doctorat, sous la direction de PRESSOUYRE Léon, Université Paris I, 1993.

Faucherre 2019 : FAUCHERRE Nicolas, *Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI*, Chagny, 2019.

Guilhot 2003 : GUILHOT J.-Olivier, « Poivrière, créneaux, hourds et bretèches. La couverture et la défense sommitale des donjons lyonnais du XIIe au XVe siècle », POISSON J.-M., SCHWIEN J.-J. (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge, Actes du colloque de Lons-le-Saulnier, 23-25 octobre 1997*, Besançon, Presses universitaires Franc-comtoises, 2003, p. 263-275.

Leluc, Leduc et alii 2015 : LELUC Sylvie, LEDUC Antoine, RENAUDEAU Olivier, *Chevaliers et bombardes. D'Azincourt à Marignan, 1415-1515*. Catalogue d'exposition, Musée de l'Armée 2016, Paris, 2015.

Loppe 2000 : LOPPE Frédéric, « Chemins de ronde et hourds : quelques exemples de défenses sommitales en Hautes-Corbières (XIIe-XIVe siècles) », *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 18, 2000, p. 99-120.

Martineau 2011 : MARTINEAU Jocelyn, « Les tours à canon du duché de Bretagne au XVe siècle », PROUTEAU Nicolas, CROUY-CHANEL (de) Emmanuel, FAUCHERRE Nicolas (dir.), *Artillerie et fortification (1200-1600)*, Rennes, 2011, p. 191-213.

Mesqui 1981 : MESQUI Jean, « La fortification des portes avant la guerre de Cent ans. Essai de typologie des défenses des ouvrages d'entrée avant 1350 », *Archéologie médiévale*, t. XI, 1981, p. 203-229.

Mesqui 1991-1993 : MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, Paris, 1991-1993, 2 vol.

Mesqui 2000 : MESQUI Jean, « À propos de l'origine et de la diffusion des archères », *Bulletin Monumental*, t. 158, n° 2, 2000, p. 163-165.

Messner 2016 : MESSNER Maxime, *Les ouvertures de tir pour armes à feu dans les châteaux de Franche-Comté (1350-1700), utilisations, formes, fonctions*, mémoire de Master sous la dir. de SCHWIEN Jean-Jacques, Université de Strasbourg, 2016.

Prouteau, Crouy-Chanel et alii 2011 : PROUTEAU Nicolas, CROUY-CHANEL (de) Emmanuel, FAUCHERRE Nicolas, *Artillerie et fortification (1200-1600)*, Rennes, 2011.

Raemy (de) 2004 : RAEMY (de) Daniel, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, 2 t., Lausanne, Cahiers d'archéologie romande 98 et 99, 2004.

Sailhan 1978 : SAILHAN Pierre, « Typologie des archères et des canonnières. Les archères du château de Chauvigny », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1978, t. XIV, p. 511-541.

Salamagne 1993 : SALAMAGNE Alain, « A propos de l'adaptation de la fortification à l'artillerie vers les années 1400 : quelques remarques sur les problèmes de vocabulaire, de typologie et de méthode », *Revue du Nord*, t. 75, n°303, octobre-décembre 1993, p. 809-846.

Salamagne 1998 : SALAMAGNE Alain, « Origines et diffusion des embrasures de tir dans l'architecture militaire de la fin du XIIe siècle : une réévaluation », SALAMAGNE Alain, LE JAN Régine (dir.), *Le château médiéval et la guerre dans l'Europe du Nord-Ouest. Mutations et adaptations*, *Revue du Nord*, hors-série, n°5, 1998, p. 61-75.

Salamagne 1999 : SALAMAGNE Alain, « Les fortifications royales de Carcassonne et le problème des embrasures de tir au Moyen Âge », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 17, 1999, p. 93-107.

Salamagne 2001 : SALAMAGNE Alain, « Archères, mâchicoulis et tours dans l'architecture militaire du Moyen Âge (XIIIe – XVe siècle) : éléments fonctionnels ou symboliques ? », RENOUX Annie (dir.), *Aux marches du Palais, Actes du VIIe Congrès international d'archéologie médiévale (Le Mans, Mayenne, 9-11 septembre 1999)*, Caen, 2001, p. 77-85.

Salamagne 2011 : SALAMAGNE Alain, « Philippe de Croÿ et la fortification des villes de Hainaut : Avesnes, Bouchain, Le Quesnoy, trois chantiers renaissants de la décennie 1530 », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 89, fasc. 2, 2011, p. 685-700.

Salamagne, Le Jan 1998 : SALAMAGNE Alain, LE JAN Régine (dir.), *Le château médiéval et la guerre dans l'Europe du Nord-Ouest. Mutations et adaptations*, *Revue du Nord*, hors-série, n°5, 1998.

Séraphin 2001 : SÉRAPHIN Gilles, « L'apparition et l'évolution des archères en Périgord et Quercy (première moitié du XIIIe siècle). Une première approche », *Annales des Xe Rencontres Archéologiques de St-Céré (Lot)*, 2001, p. 39-48.

CERMA 2002 : - , *L'homme armé en Europe (XIVe siècle-XVIe siècle)*, Cahiers d'Etudes et de Recherches du Musée de l'Armée, n°3, 2002.

CERMA 2008 : - , *Nouveaux regards sur l'artillerie primitive (XIVe - XVe siècles)*, Cahiers d'Etudes et de Recherches du Musée de l'Armée, n° 4, 2008.

3. CORPUS DE SITES ET CONTRIBUTEURS : BILAN DES TRAVAUX 2019-2022

Depuis 2019 et les origines de ce PCR, nous avons élaboré et fait évoluer une sélection de sites déjà étudiés et bien datés ou de sites possédant un potentiel particulier pour alimenter les chrono-typologies. Bien entendu, nous privilégions des édifices conservés en élévation car les vestiges trouvés en fouille sont rarement complets et n'alimentent que partiellement les typologies. Parmi eux figurent notamment quelques bâties du Bugey construites pendant la guerre delphino-savoyardes qui sont bien datées par les textes et construites en quelques années seulement. Elles fournissent donc des marqueurs chronologiques fiables, en particuliers lorsqu'elles ont fait l'objet d'études archéologiques comme les Allymes à Ambérieu-en-Bugey (Ain). D'autres sites, comme Miolans (Savoie) ou Annecy (Haute-Savoie), ont fait l'objet de recherches récentes et leur évolution est assez bien connue, du moins sur certaines parties. Dans le cas d'Annecy ou du château de Regard à Clermont-en-Genevois (Haute-Savoie), des relevés des ouvertures existaient déjà et étaient utilisables immédiatement. À Miolans, la

chronologie est assez bien établie grâce aux travaux de Cyrille Ducourthial et Christian Corvisier, mais les relevés d'architecture restent à faire. À Bonneville (Haute-Savoie), plusieurs études archéologiques préventives ont porté sur le bâti conservé du château ces dernières années et peuvent être mobilisées, notamment la dernière en date réalisée par Sylvie Bocquet qui a concerné une grande partie des élévations du château.

D'autres sites posent encore des problèmes de datations, faute d'études approfondies, mais présentent des structures particulièrement dignes d'intérêt pour notre objectif. C'est le cas notamment de la Tour Trésorerie à Chambéry (Savoie), qui présente une belle série de canonnières à la fois en fond de fossé et en couronnement ; située dans la résidence principale des comtes puis ducs de Savoie et siège de leur administration, il y a tout lieu de penser qu'elle représente l'un des fleurons architecturaux de l'architecture militaire de la fin du Moyen Âge dans les Alpes du nord. Elle mérite en ce sens un réexamen attentif. De nombreux édifices ont fait l'objet de datations en laboratoire à l'initiative d'Elisabeth Sirot dans le cadre de ses recherches sur l'habitat seigneurial dans l'espace savoyard et genevois. Bien que des relevés des éléments d'architecture n'existent pas toujours, il est possible de reprendre certains dossiers avec efficacité en partant du capital d'informations déjà acquis.

À ce jour, 44 bâtiments répartis sur 36 sites différents sont sélectionnés pour constituer un premier corpus d'analyse. Ce corpus n'est évidemment pas exhaustif et se trouve modifié en tant que de besoin tout au long de ce travail de recensement. Ce projet est largement ouvert à tous les contributeurs intéressés ou ayant réalisé une opération particulière, qu'elle ait eu lieu en contexte programmé ou préventif. Dans le cas d'opérations anciennes ou réalisées par des auteurs non disponibles, les données pourront être reprises et informatisées par les membres du PCR en accord avec les auteurs.

Entre 2019 et 2022, pour commencer la constitution du corpus, nos travaux ont été concentrés sur 14 sites. Plusieurs sites ayant ou faisant l'objet d'études d'archéologie programmées ou préventive récentes ou en cours ont bénéficié de notices chrono-typologiques :

- la maison forte de Buffavent (Lully, Haute-Savoie), qui offre plusieurs cheminées et portes médiévales, ainsi qu'une belle série de canonnières de la fin du XVe siècle, par Marie Caillet ;
- le château de Bonneville (Haute-Savoie), construction des comtes de Savoie / sires de Faucigny dans le dernier tiers du XIIIe siècle, par Sylvie Bocquet ;
- la maison forte de la Cour (dite Tour sarrasine) à Conflans (Albertville, Savoie) par Evelyne Chauvin-Desfleurs. Parallèlement, un projet plus large a été élaboré en partenariat avec le service patrimoine de la ville : une nouvelle étude a été engagée sur les fortifications urbaines de la fin du XIVe siècle (Porte Tarine) et une documentation de travail réunie sur les autres résidences seigneuriales de la ville (Maison Rouge, Maison forte du Noyer).
- le château d'Epagny (Haute-Savoie), pour son pont en bois, par Agata Poirot, avec plusieurs évolutions entre le XIIIe et le début du XVe siècle ;
- les maisons fortes des Rubins et de La Frasse à Sallanches (Haute-Savoie), par Loïc Benoit ;
- la maison forte de Dhéré à Duingt (Haute-Savoie), d'après les études de Véronique Levert (Loïc Benoit) ;
- le château d'Annecy (Haute-Savoie) (Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs), qui a fait l'objet de plusieurs nouvelles opérations d'archéologie préventive et d'études documentaires entre 2008 et 2018 ; des compléments sont en cours par Laurent D'Agostino et Adrien Tourasse ;
- les archères de la salle de Saint-Michel-du-Lac aux Houches (Haute-Savoie), relevées lors d'un inventaire de sites en 2010-2011 (Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs) ;
- les aménagements du palais Renaissance de Gallois Regard à Clermont-en-Genevois (Haute-Savoie) (Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs) ;

- une notice sur le château des Allymes (Ain) est en cours d'élaboration à partir des données de l'étude archéologique préventive de 2017-2020 (Laurent D'Agostino, Evelyne Chauvin-Desfleurs).

Plusieurs édifices au potentiel particulièrement riche pour notre problématique ont bénéficié de nouvelles approches par l'archéologie du bâti, offrant de nouvelles synthèses et surtout des relevés spécifiques des structures de second œuvre destinées à alimenter nos synthèses :

- le château de Chambéry (Savoie), en particulier la tour Trésorerie, tour à canons de la seconde moitié du XVe siècle (Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs) ;

- la bâtisse de Saint-Denis à Saint-Denis-en-Bugey (Ain), fortification secondaire dauphinoise construite en 1323-1326 et achevée en 1335 (Evelyne Chauvin-Desfleurs, Alain Kersuzan et Laurent D'Agostino) ;

- le château de Miolans (Saint-Pierre-d'Albigny, Savoie), fief seigneurial du XIe siècle ayant fait l'objet d'importants travaux de fortification dans la seconde moitié du XVe siècle (Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs).

Certaines de ces notices, particulièrement riches, n'ont pas encore pu être complètement achevées à ce jour. La totalité des notices achevées et en cours est présentée dans le catalogue de sites ci-après. Il faut souligner l'intérêt soulevé par cette démarche et l'accueil très favorable que nous avons reçu de la part des collègues de multiples institutions, publiques ou privées (Inrap, Archéodunum, Eveha, Hadès), qui ont accepté de bon gré et avec engagement de participer à ce projet. Au-delà des objectifs scientifiques purs de l'établissement de ce corpus comparatif, il est l'occasion de fédérer des acteurs qui, bien que se connaissant, n'ont que rarement l'occasion de travailler ensemble et d'échanger sur leurs méthodes et leurs résultats. Espérons que les années à venir renforceront cette synergie.

4. PROJETS 2023-2025

Le nouveau programme triennal 2023-2025 aura plusieurs objectifs, dans la stricte continuité des travaux en cours. En premier lieu, il restera à achever autant que possible les travaux engagés depuis 2019 :

- achèvement de l'étude de la tour Trésorerie de Chambéry (Savoie) : analyse et relevé des canonnières à la française sous les mâchicoulis ;

- achèvement de la notice du château d'Annecy (reprise des relevés anciens, compléments de relevés) (Evelyne Chauvin-Desfleurs, Laurent D'Agostino). Ce travail s'effectuera en collaboration avec Adrien Tourasse, doctorant CIFRE (Université Lyon 2, sous la dir. d'Anne Baud) attaché au Musée-Château d'Annecy depuis le début de l'année 2021. Il a notamment repris le dossier de la comptabilité médiévale du château et des *opera castris*, jusqu'ici jamais transcrits en intégralité.

- achèvement de la notice chrono-typologique du château des Allymes (Ain).

D'autres auteurs ont été sollicités pour élaborer des notices à partir de leurs études récentes, certaines dans le cadre de l'archéologie préventive :

- palais de l'Île (Annecy, Haute-Savoie), par Emilien Bouticourt (en attente de réponse) ;

- chambre des comptes du château de Chambéry (Savoie), par Virginie Jolly et Emilien Bouticourt, à intégrer à la notice élaborée en 2019 ;

- dans le département de la Drôme, Jocelyn Derbier a réalisé à la fin des années 1990 une étude globale du château de Rochechinard et publié plusieurs articles sur la transformation du site à la fin du Moyen Âge et son adaptation à l'artillerie à poudre vers 1470-1480. Une notice est en prévision, avec un complément de relevé à faire sur les canonnières des deux tours à canons du site ;

- dans le département de la Drôme, les recherches menées en 2022 sur le château de Vachères (Montclar-sur-Gervanne) ont permis de documenter un ensemble inédit et particulièrement bien



Fig. 1 : Château de Vachères (Montclar-sur-Gervanne, Drôme).



Fig. 2 : Château de Thol (Neuville-sur-Ain, Ain).



Fig. 3 : Enceinte villageoise d'Yvoire (Haute-Savoie).



Fig. 4 : Maison forte de Dingy (Passy, Haute-Savoie).



Fig. 5 : Château de La Bâthie (Savoie).

conservé d'embrasures de tir de la fin du XVe s. et du XVIe s. marquant le développement de l'artillerie à poudre (Laurent D'Agostino). La réalisation du rapport d'opération offrira de multiples éléments bien cadrés chronologiquement (**fig. 1**).

- dans le département de l'Ain, la réalisation d'une documentation spécifique sur le site du château de Thol (Neuville-sur-Ain) pourra être mise en œuvre en parallèle de l'opération entamée en 2022 par Evelyne Chauvin-Desfleurs (suivi de travaux 2022-2027). Le château de Thol présente une série particulièrement bien conservée de portes et de baies géminées des XIIIe et XIVe siècles appartenant à une grande *aula* et à deux tours résidentielles (**fig. 2**).

Parallèlement, plusieurs notices nécessitant de nouvelles recherches sur le terrain par notre groupe de travail sont envisagées pour les années à venir :

- en Haute-Savoie, l'enceinte villageoise d'Yvoire et ses tours-porches (**fig. 3**), bien datées du premier quart du XIVe siècle et documentées par un riche mémoire de maîtrise de Lætitia Toullec (2002). Une série de nouveaux relevés est envisagée sur les portes à herse, les archères à niche et coussièges, le crénelage des courtines à merlons percés d'archères. Un rapprochement avec la municipalité est en cours (Evelyne Chauvin-Desfleurs).

- la maison forte de Dingy (Passy, Haute-Savoie), déjà mise en lumière par les travaux d'Elisabeth Sirot et datée par la dendrochronologie, offre une remarquable série de baies du premier quart du XIVe siècle qui mériteront des relevés spécifiques (**fig. 4**) (Loïc Benoit et Laurent D'Agostino) ;

- en Savoie, le site très bien conservé du château de la Bâtie (ou de Chantemerle) dans la vallée de la Tarentaise au sud d'Albertville (propriété du Département de la Savoie) devrait faire l'objet de nouveaux relevés en plan et en élévation (**fig. 5**). Cet ensemble de plusieurs bâtiments édifiés à l'initiative de l'évêque de Tarentaise entre le XIIIe et le XVe siècle a été partiellement étudié par Vincent Borrel dans les années 2010 ; ses recherches serviront de base à de nouvelles recherches et à une étude de bâti qui permettra de préciser la forme et la datation de ses aménagements architectoniques.

Enfin, l'élaboration d'une liste de sites à intégrer est encore en cours pour la partie sud de la zone d'étude (Isère, Drôme, Hautes-Alpes), jusqu'ici mal représentée. Le potentiel d'au moins deux de ces départements est majeur (Crest, Clansayes, Die, Chabeuil, Montélimar...), malgré les nombreuses lacunes de la documentation.

Malgré la multiplicité des acteurs mobilisés, de tous horizons institutionnels, cet axe de recherche progresse à bon rythme et réunit une documentation riche et en grande partie inédite. Il se posera rapidement la question de la mise à disposition des résultats de ces travaux à la communauté scientifique, importante à nos yeux comme outil de recherche mais aussi par respect envers les auteurs. Si une publication papier des notices et de synthèses thématiques (à élaborer collectivement à l'avenir) a bien sûr été envisagée dès l'origine, elle n'interviendra qu'à l'horizon de plusieurs années. Nous étudions donc les possibilités de diffusion électronique des résultats au fur et à mesure de leur élaboration et de leur validation par les membres du PCR et par la CTRA. Une publication électronique partielle et rapide par le biais d'un site dédié dans le portail *hypotheses.org* nous paraît utile, à l'image de ce que réalise déjà un autre PCR assez proche du nôtre dans ses thématiques de recherche, intitulé « *Les Places fortes des Hauts-de-France* » (<https://placesfortes.hypotheses.org/>).

Corpus de sites et d'édifices retenus pour l'étude chrono-typologique (état d'avancement en novembre 2022)

Département	Commune	Nom du site	Partie/édifice concerné(e)	Période/Datation	Auteur pressenti	Notes (intérêt, particularités, spécificités...)	Etat
01 – Ain	Ambérieu-en-Bugey	Château des Allymes	Tours et enceinte	1312-1321	L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs	Porte d'entrée à pont-levis Jours à 1 coussiège Portes à coussinets avec pierres d'échelle	En cours
01 – Ain	Ambérieu-en-Bugey	Château de St-Germain		Vers 1325 ?	L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs	Archères du logis Porte d'entrée de la cour haute	
01 – Ain	Haut Valromey	Châteauneuf-en-Valromey	Bâtiment de la cour haute	à préciser	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Porte à chasse-roue du bâtiment sud Porte d'entrée de la cour Cheminée de la salle basse	
01 – Ain	St-Denis-en-Bugey	Tour de Saint-Denis	Tour	1323-1326	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino, A. Kersuzan	Relevé global plan/élévations Baies-créneaux à coussinets et volets Portes, baies à coussièges	Achévé
01 – Ain	Pont-d'Ain	Château de Pont-d'Ain	Aula	XIIIe – XIVe s.	C. Delomier	Baies de la grande salle	
01 – Ain	Thol	Château de Thol	Aula, courtines, tours	XIIIe – XIVe s.	E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino	Belle série de baies géminées de la fin du XIIIe et du XIVe s., archères, portes, chemin de ronde Etude de bâti en cours (RO E. Chauvin-Desfleurs), données à intégrer progressivement	
...							
05 – Hautes-Alpes							
...							
26 – Drôme	Alixan	Château d'Alixan	Enceinte castrale	Vers 1300	E. Chauvin-Desfleurs	Poterne sous l'église	
26 – Drôme	Rochechinard	Château de Rochechinard	Tours canons	à Vers 1475	J. Derbier	Canonnières à la française Porte à pont-levis	
26 – Drôme	Montclar-sur-Gervanne	Château de Vachères	Tours canons	à Vers 1480 – 1550	L. D'Agostino	Canonnières Arquebusières Latrines	
...							
38 – Isère	Bressieux	Château de Bressieux	Châtelet d'entrée Courtines	XIIIe s.	L. D'Agostino	Porte à pont-levis Crénelages Mâchicoulis D'après publication d'Y. Harlé-Sambet	
...							
73 – Savoie	Chambéry	Château de Chambéry	Tour Trésorerie	à préciser, datation vers 1380 supposée d'après textes mais mal	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Tour d'artillerie. Fentes de tir pour plusieurs armes différentes Batterie d'archères-canonnières en partie basse flanquant le fossé du château côté ville et la porte de	En cours

Département	Commune	Nom du site	Partie/ édifice concerné(e)	Période/ Datation	Auteur pressenti	Notes (intérêt, particularités, spécificités...)	Etat
				établie et peu probable		Maché. Canonnières à la française dans les combles sous mâchicoulis (à voir, niveau non visité) Propriété du CD73	
73 – Savoie	Chambéry	Château de Chambéry	Salles basses	1315-1319 ?	E. Chauvin- Desfleurs L. D'Agostino	Baie trilobée, oculus trilobé	Achevé
73 – Savoie	St-Pierre- d'Albigny	Château de Miolans	Boulevard d'entrée, tour maîtresse, courtines		L. D'Agostino, E. Chauvin- Desfleurs	Multiplés formes de fentes de tir, notamment artillerie à poudre Nombreux éléments de confort (cheminées, baies)	En cours
73 – Savoie	St-Michel- de- Maurienne	Tour de Chambarlet		XIIIe s.	E. Chauvin- Desfleurs L. D'Agostino	Porte d'accès à la tour Embrasures de tir D'après étude de Cécile Randon (2014)	
73 – Savoie	Albertville	Conflans, Maison forte de la Cour (tour sarrasine)	Tour sarrasine	XIIe s.	E. Chauvin- Desfleurs	Etude préventive Organes de confort (portes, fenêtres)	Achevé
73 – Savoie	Albertville	Enceinte urbaine de Conflans	Tour-porche tarine	1375-1390	E. Chauvin- Desfleurs, L. D'Agostino	Relevé et étude en 2021	Achevé
73 – Savoie	Albertville	Conflans, Maison Rouge		Fin XIVe s.	E. Chauvin- Desfleurs, L. D'Agostino	Portes ogivales, baies géménées	
73 – Savoie	Barby	Château de La Bâtie	à préciser		N. Faucherre	Tour d'artillerie Publication partielle. Absence de réponse pour l'instant	
73 – Savoie	La Bâthie	Château de La Bâthie (Chantemerl e)	à préciser	XIIIe s. - XVe s.	E. Chauvin- Desfleurs, L. D'Agostino, L. Benoit, A. Lorphelin, V. Borrel	Nombreux bâtiments successifs, embrasures de tir, latrines, portes...	
...							
74 – Haute- Savoie	Allinges	Château- Vieux	Enceinte du bourg	XIIIe s.	L. D'Agostino	Archères à ébrasement simple	
74 – Haute- Savoie	Allinges	Château- Neuf	Mur bouclier nord-est	XIIIe s.	E. Chauvin- Desfleurs	Archères à niche	
74 – Haute- Savoie	Allinges	Château- Neuf	Enceinte du bourg	Vers 1590 ?	E. Chauvin- Desfleurs	Canonnière / adaptation au tir au mousquet ?	
74 – Haute- Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Tour maîtresse	XIIIe s. ? Avant 1325-1327	E. Chauvin- Desfleurs L. D'Agostino	Archères/arbaletrières Portes à pont-levis sur courtines Organes de confort	Achevé
74 – Haute- Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Tour St- Pierre	1430-1444	E. Chauvin- Desfleurs	Fenêtres dites « à la française » (rectangulaires)	Achevé

Département	Commune	Nom du site	Partie/ édifice concerné(e)	Période/ Datation	Auteur pressenti	Notes (intérêt, particularités, spécificités...)	Etat
					L. D'Agostino	simples à 1 coussiège) Potentiellement portes et cheminée à l'intérieur	
74 - Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Vieux Logis	1428-1444	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Organes de confort (grandes croisées, baie double de la cuisine)	En cours
74 - Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Logis Perrière	1445 / vers 1482- 1483	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Archères-canonniers à louche	Achevé
74 - Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Tour « sans nom »	Entre 1445 et 1533	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Salle basse d'artillerie (archères-canonniers à croisillon) + fenêtres à coussiège et fente de tir en trou de serrure)	Achevé
74 - Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Logis Nemours et Tour du Trésor	1533-1565	E. Chauvin-Desfleurs L. D'Agostino	Salles basses avec canonniers à la française sous fenêtres Organes de confort dans les étages (grandes croisées, cheminées)	Achevé
74 - Haute-Savoie	Annecy	Château d'Annecy	Barbacane	Vers 1541	L. D'Agostino	Archères-canonniers en batterie. D'après fouille préventive de J. Crozier	
74 - Haute-Savoie	Lully	Maison forte de Buffavent		XVe s.	M. Caillet	Corps carré à 4 tours rondes avec canonniers à la française Organes de confort	Achevé
74 - Haute-Savoie	Bonneville	Château de Bonneville		XIIIe s. ?	S. Bocquet	Archères à niche et à ébrasement simple Portes, latrines	En cours
74 - Haute-Savoie	Les Houches	Château de St-Michel- du-Lac	Logis	XIIIe s. ?	L. D'Agostino, E. Chauvin- Desfleurs	Salle à tour ronde avec batterie d'archères à ébrasement simple dans l'aula	Achevé
74 - Haute-Savoie	Clermont- en- Genevois	Château de Regard		Vers 1575	L. D'Agostino, E. Chauvin- Desfleurs	Palais résidentiel Portes et fenêtres Renaissance	Achevé
74 - Haute-Savoie	Duingt	Château de Dhéré	Logis, tour	XIVe- XVIe s.	L. Benoit	Canonnière, baie, cheminées. D'après étude V. Levert	Achevé
74 - Haute-Savoie	Epagny	Maison forte d'Epagny	Porte et pont		A. Poirot	Pont en bois	Achevé
74 - Haute-Savoie	Marlioz	Château de Sallenôve	Logis, tour	XIIIe- XVIe	L. Benoit	Des relevés anciens de F. Havette complétés plus tard par des dendro (E. Sirot): Fenêtres, pilier, linteau,...	
74 - Haute-Savoie	Magland	Maison forte de Loches	Logis	XIVe-XVI s.	L. Benoit, A. Lorphelin	Relevés fenêtres, cheminées, portes d'E. Sirot + de nouveaux compléments à venir	En cours
74 - Haute-Savoie	Magland	Tour de Clerton	logis	XIVe	L. Benoit	baie géminée	
74 - Haute-Savoie	Passy	Tour de	Tour	XIVe-	L. Benoit, L.	Ensemble daté par dendro	

Recensement des datations absolues sur l'aire d'étude (ébauche), Loïc Benoit et Laurent D'Agostino										
Insee	Département	Commune	Site	Coordonnées (m)			Type	Laboratoire	Code datation	Intervalle chrono
				X	Y	Z				
73003	Savoie	Aigueblanche	Château d'Aigueblanche	973813,21	6495150,53	455,51	Dendro	Archeolabs	ARC07/R3235D/1	1500-1520
73007	Savoie	Epière	Château d'Epière	957766,48	6489335,85	410,14	Dendro	Archeolabs	ARC96/R332D	1335-1350
73059	Savoie	Brisson-Saint-Innocent	Château de la Rupelle	925255,47	6517260,49	341	Dendro	Archeolabs	ARC06/R3271D	1313-1314
73202	Savoie	Plancherine	Maison forte de la tour Gaillarde	958171,91	6512934,82	631,66	Dendro	Archeolabs	ARC03/R2903D	1343-1722
73069	Savoie	Chamoux sur Gelon	Maison forte de Villardizier	949783,89	6496925,84	304,4	Dendro	Archeolabs	ARC04/R2619D/2	1506-1507
74005	Haute-Savoie	Allinges	Château-Vieux	966487,93	6587201,51	699,89	C14	Beta Analytic	Beta - 290919	900-1040
							C14	Beta Analytic	Beta - 290920	1040-1220
							C14	Beta Analytic	Beta - 321731	990-1150
							C14	Beta Analytic	Beta - 321732	1260-1290
							C14	CDRC	Ly - 8698 (GrA)	1163-1265
							C14	CDRC	Ly - 15780	1224-1290
							C14	CDRC	Ly - 15779	1227-1294
							C14	CDRC	Ly - 8699 (GrA)	1043-1123
							C14	CDRC	Ly - 15799 / 15781 ?	1217-1380
							C14	Beta Analytic	Beta - 333596	1190-1270
							C14	Beta Analytic	Beta - 333597	1320-1440
							C14	Beta Analytic	Beta - 333598	1220-1280
							C14	Beta Analytic	Beta - 333599	1410-1450
74010	Haute-Savoie	Anancy	Château d'Anancy. Logis Neuf	942321,76	6537905,48	476,41	Dendro	Laboratoire de Chrono-écologie Besançon		1562
			Château d'Anancy. Logis Neuf				Dendro	Archeolabs	ARC12/R3864D	1564-1565
			Château d'Anancy. Logis Perrière				Dendro	Archeolabs	ARC8/R429D	1482-1761
			Château d'Anancy. Tour Saint-Pierre				Dendro	Archeolabs	ARC13/R4041D/1	1413-1414
74010	Haute-Savoie	Anancy	Palais de l'Isle	942389,69	6538009,29	447,59	Dendro	CEDRE		
74011	Haute-Savoie	Anancy-le-vieux	Manoir de Novel	942902,85	6540222,8	458,52	Dendro	Archeolabs	ARC96/R988D	1557-1558
74042	Haute-Savoie	Bonneville	Château des sires de Faucigny	963313,84	6558930,48	455,79	Dendro	Archeolabs	ARC03/R2716D/3	1727-1877
							C14	CDRC	Ly-17736	1052-1260
							C14	CDRC	Ly-17737	1059-1271
							C14	CDRC	Ly-17387	1297-1409
							C14	PRL	17052/20	1526-1929
							C14	PRL	17052/20	1658-1910
							C14	PRL	17052/20	1643-1920
							C14	PRL	17052/20	1636-1925
							C14	PRL	17052/20	1490-1649
74064	Haute-Savoie	Châtillon-sur-Cluses	Château de Châtillon	976787,38	6560139,09	753,49	C14	CDRC	Lyon-11837(OxA)	1024-1155
							C14	CIRAM	CIRAM -2729	990-1150
							C14	CIRAM	CIRAM -2730	772-977
							C14	CIRAM	CIRAM -2731	990-1151
74076	Haute-Savoie	Choisy	Château de Choisy	935823,07	6547723,08	534,04	Dendro	Archeolabs	ARC02/R2823D	1533-1550
74078	Haute-Savoie	Clermont	Château médiéval	925206,68	6545699,83	670	C14	CDRC	Lyon-14557(GrM)	1020-1155
							C14	CDRC	Lyon-15892(GrM)	1047-1255
							C14	CDRC	Lyon-15893(GrM)	1299-1413
							C14	CDRC	Lyon-15894(GrM)	1020-1155
							C14	CDRC	Lyon-15895(GrM)	1050-1259
							C14	CDRC	Lyon-15896(GrM)	1274-1391
							C14	CDRC	Lyon-16149(GrM)	1219-1284
							C14	CDRC	Lyon-17388(GrM)	1290-1399
							C14	CDRC	Lyon-17389(GrM)	1025-1165
							C14	CDRC	Ly-18026	1042-1222
							C14	PRL	17052/20	83-605
							C14	PRL	17052/20	1167-1269
							C14	PRL	17052/20	1952-1997
							C14	PRL	17052/20	1043-1220
							C14	PRL	17052/20	1027-1166
							C14	CDRC	Lyon-19414(GrM)	1183-1280
							C14	CDRC	Lyon-19415(GrM)	1032-1203
							C14	CDRC	Lyon-19416(GrM)	1306-1422
							C14	CDRC	Lyon-19417(GrM)	1045-1225
							C14	CDRC	Lyon-19418(GrM)	1162-1267
							C14	CIRAM	CIRAM-2732	1052-1260
							C14	CIRAM	CIRAM-2733	1032-1175
							C14	CIRAM	CIRAM-2734	1040-1212
74093	Haute-Savoie	Cran-Gevrier	Château d'Aléry	940741,54	6538120,18	488,26	Dendro	Archeolabs	ARC96/R931D	1264-1265
74108	Haute-Savoie	Duingt	Château de D'héré	948203,12	6529933,9	477,04	Dendro	Archeolabs	ARC05/R3323D	1476-1500
74112	Haute-Savoie	Epagny	Château de la monnaie	938890,35	6542364,95	454,18	Dendro	F. Blondel	F1077	1267-1291
							Dendro	F. Blondel	F1082	1378-1392
							Dendro	F. Blondel	F1098	1316-1335
							Dendro	F. Blondel	F1114	1259-1284
							Dendro	F. Blondel	F1194	1270-1288
							Dendro	F. Blondel	F1198	1258-1285

Recensement des datations absolues sur l'aire d'étude (ébauche), Loïc Benoit et Laurent D'Agostino										
Insee	Département	Commune	Site	Coordonnées (m)			Type	Laboratoire	Code datation	Intervalle chronologique
				X	Y	Z				
							Dendro	F. Blondel	HC	1309-1337
							C14	PRL	15374/19	1304-1423
							C14	PRL	15374/19	1285-1398
							C14	PRL	15374/19	1217-1282
							C14	PRL	15374/19	750-405
74159	Haute-Savoie	Magland	Maison forte de Loches	980019,42	6553223,91	503,3	Dendro	Archeolabs	ARC94/R1696D	1438-1439
74159	Haute-Savoie	Magland	Maison forte de Thurals	979639,87	6552028,3	525,27	Dendro	Archeolabs	ARC97/R1309D	1318-1879
74165	Haute-Savoie	Marigny-Saint-Marcel	Château de Saint-Marcel	930865,49	6530554,82	399,31	Dendro	Archeolabs	ARC96/R1502D/1	1634
74168	Haute-Savoie	Marlioz	Château de Sallenôve	931730,8	6550129,32	415,15	Dendro	Archeolabs	ARC02/R2510D/1	1254-1521
74170	Haute-Savoie	Massingy	Maison forte de Charannonnex	927471,66	6528746,64	509,24	Dendro	Archeolabs	ARC02/R2512D/1	1403-1405
74178	Haute-Savoie	Menthonnex-sous-Clermont	Château de Mionnaz	926778,88	6542428,39	491,12	Dendro	Archeolabs	ARC96/R935D	1325-1335
74208	Haute-Savoie	Passy	Tour de Dingy	987453,28	6543089,25	679,14	Dendro	Archeolabs	ARC97/R1925D	1310-1312
74233	Haute-Savoie	Saint-Félix	Maison forte de la Sauffaz	931159,77	6528654,92	389,83	Dendro	Archeolabs	ARC96/R576D	1539-1614
74256	Haute-Savoie	Sallanches	Maison forte des Rubins	980742,39	6543756,81	573,23	Dendro	CEDRE	Cedre-Les-Rubins-juil20	1482-1839
							C14	CDRC	Lyon-17390(GrM)	1408-1454
							C14	CDRC	Ly-18045	1301-1408
74256	Haute-Savoie	Sallanches	Maison forte de la Frasse	980784,46	6544036,51	579,67	Dendro	CEDRE	Cedre-La-Frasse-sept21	1364-1386
							C14	CDRC	Lyon-19419 (GrM)	1300-1406
							C14	CRDC	Lyon-19420 (GrM)	1289-1397
74268	Haute-Savoie	Seynod	Château-Vieux	939669,71	6535496,89	559,47	Dendro	Archeolabs	ARC99/R2215D	1580-1737
74289	Haute-Savoie	Vallières	Château de Morgenex	928016,36	6539652,67	392,75	Dendro	Archeolabs	ARC96/R986D	1196-1197

MODÈLE DE NOTICE CHRONO-TYPOLOGIQUE :**NOM DU SITE
(COMMUNE, DÉPARTEMENT)***Auteur(s)*

CONSIGNES AUX AUTEURS : Rappel, ne choisir que des sites bien datés et possédant des relevés des éléments architecturaux caractéristiques (en plan, coupe et élévation si possible).

Pour la **rédaction** des notices, utiliser ce modèle en respectant les styles et en appliquant les titres pré-définis (en développant l'onglet Corps de texte). Ne pas numéroter les paragraphes manuellement mais utiliser la numérotation automatique des styles. Utiliser la mise en page la plus simple possible, éviter les tabulations, les espaces, les sauts de ligne entre les paragraphes... Utiliser les guillemets de ce type « jlkj ». Intégrer les références dans les notes de bas de page avec les abréviations de la bibliographie (type : POISSON 1992, p.102-189). Les illustrations seront appelées sous la forme **(fig. 1) (fig. 2 à 7) (fig. 4 et 5)**. Nommer le fichier de la notice avec le numéro du département et le nom du site. Exemple : 74_Annecy.doc.

Les **illustrations** seront fournies à part aux formats jpeg, png, ai (illustrator CS5 maximum). Redimensionner les photos au format d'édition (largeur maximum 17 cm en 300 dpi). Prévoir des illustrations de qualité (netteté, exposition...). Les relevés seront présentés à l'échelle 1/50 (si besoin au 1/20 ou 1/10 pour les détails de modénatures). Le format A4 sera privilégié afin de simplifier la mise en page et la publication future (se référer au fichier modèle pour respecter le cadre et les normes). Fournir les illustrations nommées avec le numéro de la figure du texte précédé du numéro de département et du nom du site (74_Annecy_fig01.jpg, 74_Annecy_fig02.ai...). Pas d'espace, d'accent et de ponctuation dans les noms de fichier.

Les **légendes et crédits** des illustrations seront placés à la fin de la notice sous forme de liste. Toujours intégrer en 1^{er} le nom du site dans la légende.

Exemples :

Fig. 7 : Château d'Annecy. Archères canonnières à louche du Logis Perrière. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino

Fig. 8 : Château d'Annecy. Plan de feu de la tour du Trésor. Echelle 1/500. DAO : L. D'Agostino

Fig. 9 : Château de Chambéry. Le château d'après le *Theatrum Sabaudiae*, 1682. Doc. : Conservation du Patrimoine de Savoie.

Fig. 10 : Château de Chambéry. Extraits des plans des canaux de Chambéry, 1760-1792. Doc. : AD Savoie, 1FiC118 (en haut) et 1FiC120 (en bas).

Une fois la **notice achevée**, éliminer toutes les mentions inutiles. Regrouper tous les fichiers (texte, illustrations) dans un dossier unique portant le numéro du département et le nom du site. Exemple : 74_Annecy. Pas d'espace, d'accent et de ponctuation dans les noms de fichier ou de dossier.

1. LOCALISATION

Département :

Commune :

Code INSEE :

Lieu-dit ou adresse :

Coordonnées Lambert 93 : X : / Y : / Z :

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

(Contexte géographique et historique. Brève description générale du site et périodes de construction et d'occupation)

Fglkjfsdlkjsjs

3. BIBLIOGRAPHIE

Indiquer uniquement la bibliographie utilisée pour le sujet de la chrono-typo et les datations et non la bibliographie générale du site qui serait bien trop longue.

Normes à harmoniser avec celles utilisées dans le cadre du PCR

Fglkjfsdlkjsjs

4. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

Mettre un sous titre par bâtiment si nécessaire

Rédiger un texte intégrant un court état des lieux, les éléments de datation de l'édifice ou des parties de l'édifice et les données architecturales caractéristiques organisées par fonction. Choix libre de la répartition car, par exemple, une ouverture de tir peut à la fois être un élément de confort selon les cas.

Les structures défensives (ouvertures de tir, baies-créneaux, portes à pont-levis...)

Les baies (portes, fenêtres, jours)

Les éléments de confort (cheminées, latrines, étuves...)

Décrire les structures particulières, leur morphologie (dimensions, place dans la construction...) avec références aux relevés, éventuellement restituer leur fonctionnement à partir des traces archéologiques et interpréter le type d'armement utilisable (cas des archères-canonnières et bouches à feu diverses). Eventuellement restituer les plans de tir (cas des batteries d'archères ou de canonnières).

Fglkjfsdlkjsjs

5. CONCLUSION

En conclusion de la notice, possibilité de consacrer une partie à la comparaison avec d'autres sites voisins dont la datation est plus douteuse ou site sans relevé. Possibilité de proposer des chrono-typologies locales propres à un site particulier. Ces données serviront de préambule à la synthèse générale.

Fglkjfsdlkjsjs

Liste des figures :

Fig. : xxxxxx. **Doc. :** xxxxxx.

DÉPARTEMENT DE L'AIN



Tour de Saint-Denis (Saint-Denis-en-Bugey, Ain), jour à coussiège. Cliché : J. Laidebeur

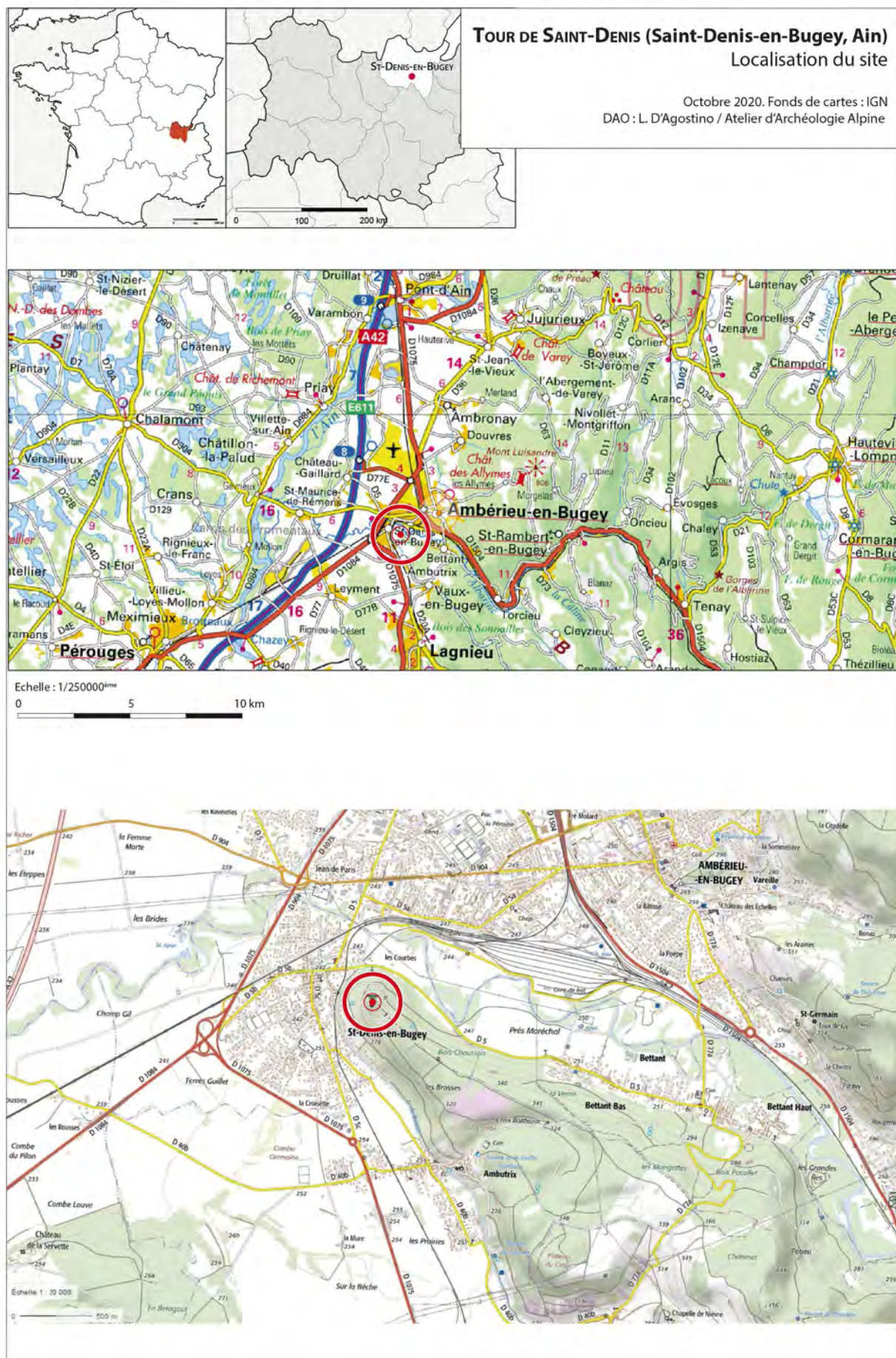


Fig. 1 : Localisation de la tour de Saint-Denis-en-Bugey. Doc. : L. D'Agostino.

TOUR SAINT-DENIS (SAINT-DENIS-EN-BUGEY, AIN)

Evelyne Chauvin-Desfleurs (Atelier d'Archéologie Alpine), Alain Kersuzan (CIHAM), Laurent D'Agostino (Atelier d'Archéologie Alpine)

Une première approche historique et archéologique de la tour Saint-Denis à Saint-Denis-en-Bugey (Ain) a été menée en 2020 (**fig. 1**). Alain Kersuzan a recherché dans les archives et la comptabilité dauphinoise et savoyarde les occurrences de la tour de Saint-Denis et repris le dossier historique. Evelyne Chauvin-Desfleurs et Laurent D'Agostino ont assuré une étude archéologique du bâti et réalisé une série de relevés d'état des lieux des vestiges. Un ensemble de relevés photogrammétriques d'élévations et un plan topographique représentant les vestiges dans leur contexte ont été produits. La campagne de photographies aériennes par drone a été menée en collaboration de Jocelyn Laidebeur. Les observations menées dans le cadre de ce travail sont limitées par les conditions d'accès aux maçonneries¹ et par le fait que le site et la tour ont par le passé fait l'objet de travaux de restauration et d'aménagement, malheureusement mal ou pas du tout documentés². Notre approche est donc partielle et pourra, le cas échéant être complétée par des travaux ultérieurs. Nous n'avons pas pu lors de nos interventions en 2020 pénétrer dans la tour. Nos observations des élévations internes sont donc basées sur des clichés réalisés par un drone qui a pu rentrer par la partie sommitale.

1. LOCALISATION

Département : Ain

Commune : Saint-Denis-en-Bugey

Code INSEE : 01345

Lieu-dit ou adresse : Vers le Château

Coordonnées Lambert 93 : X : 880733 m / Y : 6541541 m / Z : 332,55 m NGF

2. LES DONNÉES HISTORIQUES

Alain Kersuzan

De nos jours, il n'est de remarquable de la fortification médiévale qui surplombe la petite ville de Saint-Denis-en-Bugey que la tour édiflée durant le premier quart du XIV^e siècle par Henri Dauphin, le régent du Dauphiné de Viennois³. Située à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Lyon, à l'extrémité d'un petit promontoire qui s'avance dans la plaine de l'Ain, cette dernière est visible de très loin, que l'on vienne de Bourg-en-Bresse (Nord), de Chambéry (Est), de l'Isère (Sud) ou de Lyon (Ouest), par la route ou par le train. Comme elle domine la ville, elle est, de nos jours, communément appelée tour de Saint-Denis, mais ce n'était pas son nom à l'époque de sa construction (**fig. 2**).

1 Absence d'échafaudage pour observer de manière minutieuse les élévations.

2 Le centre de documentation de la CRMH et du SRA ne dispose d'aucun dossier de suivi des travaux menés sur cet édifice.

3 Henri Dauphin était l'oncle et le tuteur (de 1319 à 1323) du dauphin Guigues VIII. Les textes le nomment souvent par son titre ecclésiastique d'évêque élu de Metz.



Fig. 2 : Tour de Saint-Denis. Le site qui domine Saint-Denis-en Bugey.
Cliché : J. Laidebeur.



Fig. 3 : Le réseau castral de la plaine de l'Ain en 1324. Doc. : A. Kersuzan.

Malgré les destructions opérées contre le site par le maréchal Biron en 1595, malgré les hommes qui se sont servis de ses matériaux pour d'autres constructions, malgré les terrassements opérés depuis le milieu du XX^e siècle et le temps qui l'érode, la tour et une petite part de l'enceinte sont assez bien conservées. Très remarquable visuellement, elle reste néanmoins peu connue tant du point de vue historique qu'architectural par la majorité de ses riverains et des voyageurs. Celle-ci est pourtant un des témoins importants des conceptions politiques et matérielles des guerres à la fin du Moyen Âge, en particulier celle qui opposa, durant plus de soixante-dix ans, le comté de Savoie au Dauphiné de Viennois. Elle est un haut lieu de l'histoire et du patrimoine architectural du département de l'Ain, et à ce titre, elle fut classée Monument historique en 1899.

La tour est l'élément le mieux conservé d'un petit complexe architectural appelé *bâtie* ou *molard* au Moyen Âge dont les fonctions étaient exclusivement guerrières à l'origine. La situation géographique de la fortification et la modestie de son emprise au sol et de ses maçonneries attestent la volonté de marquer d'abord, politiquement et militairement un territoire en temps de guerre, au même titre que ses proches et contemporaines *bâties* voisines de Luisandre, les Allymes, Gironville, Gourdans, Vieux-Varey qui, bien qu'ennemies l'une de l'autre, furent toutes construites sur le même modèle architectural.

2.1 L'ORIGINE DU NOM ET DU SITE

La petite bourgade qui s'étirait le long de la route, au pied du mont Saint-Denis, à quelques centaines de mètres au sud d'un pont qui enjambait la rivière Albarine, est appelée Pont-de-Chouczon dans les manuscrits médiévaux. À l'instar de la ville de Pont-d'Ain - située à une dizaine de kilomètres au nord - c'est la présence de ce pont qui est à l'origine du nom. Le mot « Chouczon » est un terme vernaculaire, venant de la déformation étymologique du mot latin *calceata*, que l'on traduit par chaussée, en l'occurrence la voie romaine - que l'on sait dallée - qui courait sur le bas flanc de la montagne bordant, à l'est, la plaine de l'Ain et plus au sud, le Rhône, en direction de Grenoble. À cette voie, se reliait, au pied du mont Saint-Denis, une autre route qui venait de Lyon. Depuis ce lieu, un chemin unique franchissait le pont et allait à Ambérieu où, à nouveau il se divisait en deux voies, l'une allant vers l'Italie par la cluse des Hôpitaux, l'autre vers Genève par Nantua.

La route menant de Genève à Lyon était une *Regordana*. C'est sous ce nom - que la tradition rattache à l'empereur Gordien⁴ - qu'elle est appelée dans les textes médiévaux⁵. La *Regordana* est la route du pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle depuis le Puy-en-Velay jusqu'à *Puente la Reina* où tous les chemins convergent. Par analogie, toutes les voies qui menaient les pèlerins au Puy où ces derniers étaient bénis par l'évêque avant de partir, étaient appelées ainsi. Avec les marchands, les voyageurs et les pèlerins, il passait beaucoup de monde par le Pont-de-Chouczon et le péage sur le pont était d'un très bon rapport. « Chouczon » a évolué en Chausson et depuis les années 1950, seul le bois qui couvre les pentes du promontoire est appelé ainsi. La petite ville au pied de celui-ci ne s'appelle plus Pont-de-Chouczon depuis longtemps. D'abord nommée Saint-Denys-de-Chausson en 1563, elle est, depuis 1896, Saint-Denis-en-Bugey.

L'occupation du site est beaucoup plus ancienne que la fortification médiévale. Le croisement des routes et le passage sur l'Albarine ont logiquement attiré les populations dès la période romaine. C'est de cette époque que datent les premières traces d'occupation. Sur la butte, des tuiles, des briques et de nombreuses monnaies impériales romaines auraient été trouvées par les viticulteurs au fil des années. Au XIX^e siècle, Alexandre Sirand en avait regroupé plus de cent, toutes de coins différents. Il avait également observé des tombeaux, des petits bronzes et un taurobole⁶. Tous ces objets ont été dispersés

4 C. BRUNEL, « Le nom de la voie Regordane », *Romania*, vol. 315, Paris, 1958, p. 294.

5 A.D.C.O. B 870, fol. 2, recto, terrier de Saint-Germain-d'Ambérieu, 1344, « *quandam peciam terre ...sita en la Recordana per quam itur de Ponte de Chauczons versus Ambayriacum* ».

6 A. SIRAND, *Antiquités générales de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, 1855.

et sont maintenant perdus. Sans eux, il est impossible de proposer une histoire sérieuse du site avant la période médiévale. A. Vingtrignier n'a pas craint de le faire, quitte à se rendre ridicule en racontant, entre-autres exemples, le passage des éléphants d'Annibal dans les rues de Saint-Denis, bordées par une foule ébahie ou Scipion venant chercher refuge dans la ville après sa défaite contre les Cimbres et les Teutons de l'autre côté du pont⁷. La tour au fond du promontoire a fait dire à certains auteurs qu'elle était le vestige d'une très importante fortification, centre d'un puissant pouvoir seigneurial. D'autres sont allés jusqu'à affirmer, sans apporter la moindre preuve archéologique ou manuscrite, qu'il existait ici au XI^e siècle, un ouvrage fortifié imposant, construit par les sires de Coligny, comprenant cinq grosses tours, reliées entre elles par d'énormes murailles qui existaient encore à la Révolution. Selon A. Vingtrinier, il en subsistait deux en 1830⁸ ! Un édifice d'une telle importance aurait logiquement laissé des traces au sol, dans les manuscrits, dans les représentations et les mémoires. Il n'en est rien.

2.2 LES SOURCES

Les textes médiévaux concernant la fortification sont peu nombreux. Néanmoins, malgré la pauvreté des informations, nous pouvons reconstruire approximativement la chronologie de sa construction et de son histoire au cours de la première moitié du XIV^e siècle. Ces textes sont principalement des comptes d'œuvre et de châtelles, tant dauphinois que savoyards. Ils sont respectivement conservés aux archives départementales de l'Isère et de la Côte-d'Or.

L'iconographie n'est pas d'un grand secours. La bâtisse figurée en avant du château de Saint-Germain et de la *bâtie* des Allymes sur une des peintures murales de la Tour des Echelles à Jujurieux, représente le château de Cornillon à Saint-Rambert-en-Bugey, non la tour de Saint-Denis, comme cela a souvent été dit. Il est vrai que la vue en perspective des trois châteaux portait à croire l'inverse. Mais rien, dans le programme iconographique des peintures, ni dans les desseins du commanditaire, pas plus que la fortification du premier plan ne correspond à la tour de Saint-Denis⁹.

La carte des Cassini (XVIII^e siècle) mentionne la ruine, mais sans donner de nom¹⁰. Le cadastre impérial (1826) ne dessine que le plan de la tour avec le vestige de la muraille sud. Les photographies, prises au début du XX^e siècle, sont d'un meilleur intérêt, mais elles ne montrent que la tour. Il faut donc avouer qu'*a contrario* des autres sites proches, nous n'avons que peu de renseignements iconographiques, pas même un dessin, une gravure ou un croquis, nous la montrant au temps où la fortification était moins ruinée.

2.3 LE PONT ET LE PÉAGE

Nous savons de manière indirecte donc imprécise, que le village et le pont existaient au début du XII^e siècle et qu'un péage était fixé sur ce dernier. L'ensemble appartenait aux sires de Coligny¹¹. C'est par les textes concernant le péage, à la fin de ce siècle, que nous sommes plus sûrement renseignés quant à l'histoire du site à cette époque. À une date incertaine - avant 1185 - et pour des causes inconnues, le péage fut octroyé en franc alleu aux sires de Villars. En 1188, Agnès, l'unique héritière de cette famille,

7 A. VINGTRINIER, *La tour de Saint-Denis-en-Bugey*, Lyon, 1860, p. 6.

8 *Idem*, p. 22.

9 A. KERSUZAN, « Les peintures murales de la Tour des Echelles à Jujurieux (Ain) », *Châteaux et atlas, Actes du colloque de Chagny*, oct. 2012, S. LE CLECH - H. MOUILLEBOUCHE (dir.), CeCaB, 2013, p. 226-243.

10 M. PELLETIER, *Les cartes des Cassini, la science au service de l'état et des provinces*, Paris, CTHS, 2013. E. PHILIPON, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris, 1911, p. 374 ; M. C. GUIGUE, *Topographie historique du département de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, 1873, p. 339.

11 S. GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey*, vol. 1, Lyon, 1650, p. 127.

offrait par mariage, l'ensemble de son patrimoine dont le péage, à son époux Etienne de Thoire. Aussitôt - le 23 juillet - ce dernier la donnait au roi des romains Henri VI, qui lui rendait immédiatement comme fief de reprise - avec celui de Trévoux - à charge de lui verser six deniers chaque année pour reconnaissance du fief. L'acte, publié par S. Guichenon¹², déclare que ce péage était auparavant librement détenu par Etienne II de Villars - le père d'Agnès - et qu'il se trouvait sur la voie publique près d'Ambronay. Ce détail l'a fait appeler « péage d'Ambronay » par certains auteurs¹³, ce qui peut faire croire qu'il s'agissait d'un autre péage que celui de Chausson. Or il n'en existait pas d'autre dans cette partie de la plaine de l'Ain, à cette époque¹⁴. Plus tard, plusieurs comptes savoyards situent également le pont de Chausson et son péage par rapport à Ambronay¹⁵, mais il ne s'agissait que du paiement décalé géographiquement d'une partie des droits, pour cause d'insécurité, comme nous le verrons plus loin.

Dès lors, ce péage dont on ne peut guère douter qu'il était celui du pont de Chausson, était un fief tenu de l'Empire et possédé en totalité par les sires de Thoire-Villars. Celui-ci était indépendant des biens fonciers et des droits féodaux encore détenus par la famille de Coligny-le-Neuf¹⁶ jusqu'à ce qu'en 1218, une grande partie de cette seigneurie compose le cadeau de mariage que Béatrice de Coligny offrait à son époux Albert III de La Tour-du-Pin¹⁷. Ainsi, le Revermont¹⁸ et la plaine de l'Ain où se trouvait Pont-de-Chausson, furent tenus par les sires de la Tour, tandis que le péage restait aux sires de Thoire-Villars. Pont-de-Chausson est cité une nouvelle fois dans un accord établi en 1235, entre la chartreuse de Portes et « la léproserie de Chouzcon » au sujet des pâturages situés à l'est du bourg, près de l'Albarine dont l'accès devait être interdit aux lépreux¹⁹. Puis le site et le péage disparaissent des textes pendant plus de huit décennies. Durant ce temps - en 1282 - les sires de La Tour-du-Pin étaient devenus dauphins de Viennois²⁰ et le péage du pont de Chausson leur appartenait.

La part des droits qui fut séparée du péage concernait les bâts et les charrettes vides qui passaient sur le pont. Ils étaient perçus par le péager dauphinois de Saint-Germain, non par celui du Pont-de-Chausson. Nous ne connaissons pas la cause ni la date de mise en œuvre de cette disposition, toujours est-il que lorsque le château de Saint-Germain fut pris par le prince Édouard de Savoie, en août 1321, le revenu de ces droits fut inscrit dans le deuxième exercice comptable, débuté en avril 1322 - soit huit mois après la prise²¹ -. Il a fallu, sans doute, une forte pression savoyarde et des négociations intenses pour qu'Édouard de Savoie récupère cette part juridiquement liée au péage de Saint-Germain. Pour éviter toute difficulté eu égard à l'animosité dauphinoise, ce dernier ne s'est pas hasardé à placer un de ses officiers sur le pont. Il a d'abord mis la réception de ces droits en fermage avant de la confier au péager de Saint-Germain en 1324, puis de la remettre en ferme à un habitant d'Ambronay qui levait les droits près de chez lui, non sur le pont²². Dix ans plus tard, à l'issue du traité de Chapareillan en

12 *Idem*, preuves, p. 248. « *Henricus sextus divina favense clementia Romanorum rex...concedimus ei duo pedagia que tenebat Stephanus de Villars regali autoritate in retro feudo ab Imperio deinceps tenenda unum in carrata publica iuxta Ambroniacum sex denariorum de Francia...datum apud Theyssonacum* », Teyssonage était un prieuré situé au pied du château de Jasseron (Ain).

13 A. M. C. DE LATEYSSONNIERE, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, vol. 2, Bourg-en-Bresse, 1841, p. 150-151.

14 Celui de Pont-d'Ain était aux sires de Coligny, celui du Pont-Rompu fut instauré plus tard par les comtes de Genevois depuis leur château de Varey, quant à celui de Chazey, il ne fut créé qu'avec la construction du pont en 1317. Le péage de Saint-Germain se tenait au passage sur le Nan, dans la vallée de l'Albarine.

15 A.D.C.O. B 9581 (4), peau 8, compte du péage de Saint-Germain, 1322, « *transseuntibus per pontem de Choncsono versus Ambrogniacum* » ; *idem*, B 9582 (5), peau 16, compte de la châtellenie de Saint-Germain, 1324-1325, « *De ruagio et bastagio que levantur pro domino apud Ambroniacum* », et suivants.

16 Humbert II de Coligny mourut en 1187 ou 1188 et laissa, de sa première femme (Ide de Vienne), huit enfants dont chacun hérita une part de la seigneurie. Celle-ci fut complètement démantelée et c'est ainsi qu'apparurent les seigneuries de Coligny-le-Neuf acquise par Guillaume, l'aîné des enfants, et Coligny-le-Vieil tenue par Humbert III, le cadet. A.C.N. LA TEYSSONNIERE, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, vol. 2, *op. cit.*, p. 149.

17 A.D.C.O., B 621, paquet X, fol. 2.

18 En 1286, le Revermont fut acquis par le duc de Bourgogne en compensation de l'abandon des droits qu'il prétendait avoir sur l'héritage du Dauphiné de Viennois. En 1289, il le vendait au comte de Savoie. A. KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey, Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, P.U.L., 2005, p. 23 ; 30-32.

19 A.D.A., H 238.

20 M. RIOLLET, *Histoire de La Tour-du-Pin*, Bourgoin, 1931, p. 14 ; A. KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey, op. cit.*, p. 23.

21 A.D.C.O. B 9581 (4), peau 8, compte du péage de Saint-Germain, 1322, « *pro eodem de curribus et bastis vacuis transseuntibus per pontem de Choncsono versus Ambrogniacum* ».

22 A.D.C.O. B 9583 (3), peau 10, compte du péage de Saint-Germain, « *De ruagio et bastagio Pontis de Chouzcons non computat*

1334-1335, le péage du rouage et du bâtage fut à nouveau levé sur le pont, mais au profit de Rémens (Château-Gaillard, de nos jours)²³. Ces droits furent transférés à la châtellenie de Rémens en 1345, sur le petit château que le comte venait de faire construire. Pour finir le péage fut inféodé, en même temps que le château de Rémens et son territoire, à Jean de Longecombe en 1357. Les mentions des droits de péage sur les bâts et les charrettes du pont de Chausson ont alors disparus de la comptabilité savoyarde.

Lorsque les comptes dauphinois apparaissent pour la région, aux environs de 1310, il n'y est jamais fait mention du Pont-de-Chausson, ni du péage et il n'y est pas question de fortification sur le mont Saint-Denis avant 1323. Le lieu avait pourtant une certaine importance eu égard à son péage et aurait pu apparaître dans les comptes des centres de châtellenies ou de cellereries proches, comme Saint-Germain - avant sa prise en 1321 - ou Saint-Sorlin (Saint-Saturnin à cette époque). Il ne figure pas dans les listes des seigneuries, qui versaient annuellement une part de leurs revenus au bailli de La Tour-du-Pin, à Quirieu, pour alimenter l'hôtel du dauphin²⁴. Pourtant, le croisement des chemins, le péage et l'éperon étaient propices à établir ici un chevalier, vassal d'un de ces deux grands châteaux, et vivant du produit du péage avec une représentation de son pouvoir par une tour, fusse-t-elle simplement en bois.

Certes les comptes dauphinois ne sont pas très détaillés, de plus ils ne forment pas une suite sans faille. Il existe de nombreux manques couvrant plusieurs années entre deux registres. De même, des feuillets ont été arrachés à l'intérieur des cahiers. De ce fait, rien n'interdit de penser que des informations relatives à Pont-de-Chausson aient pu y être inscrites d'autant plus qu'il existait bien un petit bourg de ce nom à cet endroit. Des comptes savoyards témoignent d'opérations guerrières dont l'une effectuée en 1312, a consisté à incendier Ambutrix, détruire Pont-de-Chausson et les Allymes²⁵. Des ravages similaires furent perpétrés contre Lagnieu, Pont-de-Chausson et Ambutrix, neuf ans plus tard, durant deux des quatre jours de la trêve (du 19 au 22 août 1321) que le prince Edouard de Savoie avait accordé aux défenseurs du château de Saint-Germain qu'il assiégeait²⁶. Le pont sur l'Albarine fut détruit au retour de la compagnie pour empêcher ou pour le moins compliquer le passage d'une troupe de représailles et d'une armée de secours pour le château²⁷.

Les groupes armés réunis pour ces opérations courtes et furtives, appelées chevauchées, étaient organisés pour ravager les campagnes, mettre à sac les bourgades et rançonner leurs habitants. Ils ne s'attaquaient jamais aux fortifications ni aux châteaux. C'est la raison pour laquelle il n'est pas cité de fortification dans les textes qui signalent ces attaques. Cette absence de preuve n'est certes pas preuve d'absence, mais eu égard aux sources comptables postérieures, tant dauphinoises que savoyardes, force est de constater qu'avant 1323, il n'existait qu'une petite bourgade près du pont sur l'Albarine et qu'il n'y avait pas de fortification sur le mont Saint-Denis.

La prise, en août 1321, du château de Saint-Germain, de la ville d'Ambérieu, du territoire compris entre l'Ain, l'Albarine et la montagne, ajoutée à l'incapacité militaire du dauphin à pouvoir les reprendre²⁸ ont bouleversé la géographie politique de la région et contraint le dauphin et son tuteur à construire plusieurs fortifications pour marquer et défendre un patrimoine foncier dont les limites avaient alors reculé sur l'Albarine. Le cours d'eau n'était qu'une frontière théorique, car le dauphin

quia levatur apud Ambroniacium et ipse levat Cerveletus qui inde debet computare ».

23 A.D.C.O. B 9587 (1), peau 7, compte du péage de Saint-Germain, 1335-1336, « *pedagii ruagi et bastagi pontis de Chouczon quod levatur apud Remeyns* »

24 A.D.I. 8 B 264, fol. 75, recto, verso, compte de la châtellenie de Quirieu, 1325-1327.

25 A.D.C.O. B 8054 (7), peau 18, compte de la châtellenie de Buenc - Jasseron, 1312-1313 « *ad offendendum in terra dalphini videlicet dando insultum in domo Iohanni de Borsieu diruendo Pontem de Chouczon comburando combam de Vareilles et intrando infra villam Ambayriaci* » ; « *ducentium fustam ingeniorum versus bastitam de Lalemo pro ipsa obsidenda* »

26 P. CATTIN, « Le château de Saint-Rambert (Ain) au début du XIV^e siècle », *Cahiers René de Lucinge* n° 30, Ambérieu-en-Bugey, 1995, p. 102-103.

27 A.D.C.O. B 9581 (2), peau 5, compte de la châtellenie de Saint-Germain, 1321-1322, « *duodecim clientibus armatis ferro qui fregerunt pontem de Chouczon* »

28 Voir les listes des vassaux du baillage de La Tour-du-Pin, condamnés à une amende pour manquement à leurs obligations féodo-vassaliques, à l'occasion de l'affaire de Saint-Germain. A.D.I. 8 B 261, fol. 14, verso, & 19, verso, compte de la châtellenie de Quirieu, 1321 ; *ibidem*, fol 19, verso, compte de la châtellenie de Saint-André-de-Briord, 1321-1322.

réclama pendant plus de dix ans la restitution du château et la part de son mandement au nord de la rivière²⁹, tandis que le comte de Savoie revendiquait tout qui relevait du même château au sud de celle-ci. Ces prétentions réciproques ont logiquement généré une foule d'agressions, souvent mortelles, de part et d'autre du cours d'eau, parmi lesquels l'incendie d'Ambronay en 1322³⁰.

2.4 ŒIL POUR ŒIL, DENT POUR DENT, BÂTIE POUR BÂTIE

La mise en défense dauphinoise commença au printemps 1323, par l'aide financière et militaire que le dauphin apporta à Guignonet de La Palud, son récent vassal. Celui-ci, ne pouvant résister seul à la pression savoyarde exercée depuis les châteaux de Pont-d'Ain et d'Ambronay, avait donné son fief au tuteur du dauphin dont le village et les terres de Saint-Maurice-de-Rémens, sur la rive gauche de l'Albarine, non loin de sa confluence avec l'Ain, à l'extrémité occidentale de la plaine. Celui-ci les lui rendit aussitôt à charge d'hommage et lui promit secours et assistance contre tous, en particulier contre le comte de Savoie et ses alliés³¹.

L'aide et le soutien dauphinois consistèrent en la construction d'une *bâtie* à Saint-Maurice-de-Rémens³². Comme une trêve avait été signée sous l'égide du Pape sur le pont-de-Chausson, en avril 1323³³, le prince Édouard de Savoie n'osa pas attaquer le chantier. Des rencontres diplomatiques la concernant furent menées à l'abbaye de Saint-Rambert, par les baillis savoyards et dauphinois, aux environs de la Pentecôte 1323 (15 mai)³⁴. Mais elles n'aboutirent pas. Alors, le pontife ordonna la prolongation de la trêve d'avril jusqu'en novembre, mais par deux fois, le dauphin refusa de signer l'acte papal³⁵, de ce fait la *bâtie* de Saint-Maurice fut attaquée durant cinq jours consécutifs en septembre³⁶. Ce qui semble être la preuve que ses défenses, quoique faites de terre et de bois, étaient suffisantes pour pouvoir résister à une petite armée.

C'est à cette époque et sans doute à cause de cette sorte de siège de la *bâtie* de Saint-Maurice que le régent du Dauphiné fit mettre en œuvre la construction d'un *molard* sur le mont Saint-Denis. Il s'agissait d'opposer une fortification au château de Saint-Germain, de mieux contrôler les passages par le pont sur l'Albarine et de renforcer, à l'extrémité orientale de la plaine, la ligne frontalière défendue à l'ouest par la *bâtie* de Saint-Maurice. Pour les Savoyards, il n'y eut pas besoin d'espion pour constater l'ouverture du chantier, tant le site est bien visible depuis le château de Saint-Germain. Pour autant, il ne semble pas y avoir eu de réaction armée immédiate de la part de ces derniers. Sans doute, parce que le prince Édouard était alors occupé à faire revenir le corps de son père, mort en Avignon le 16 octobre 1323, à organiser la succession tant administrativement que diplomatiquement et à participer aux cérémonies funéraires à l'abbaye de Hautecombe³⁷.

C'est ainsi qu'un compte savoyard témoigne de la tenue d'une rencontre diplomatique sur le pont de

29 Jusqu'au traité de Chapareillan établi en 1334, A. KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey, op. cit.*, p. 79-80 ; U. CHEVALIER, *Regeste dauphinois*, 1322, t. 4. art. 21283, p. 492.

30 A.D.I. 8 B 261, fol. 46, verso, compte de la châtellenie de Crémieu, 1321-1322, « *item promisit dictus baylibius dare Martino de Sechiron et eius sociis II^c libras pro ponendo ignie infra villam Ambroniaci* ».

31 L'acte est daté du 6 décembre 1320, extrait des Archives municipales de Saint-Maurice-de-Rémens. Il fut renouvelé le 5 janvier 1324, U. CHEVALIER, *Regeste dauphinois*, t. 4, art. 22007, p. 588.

32 A.D.I. 8 B 263, fol 16, recto, 17, verso, 18, recto, compte de la cellererie de Saint-Sorlin, 1323-1324, « *Item deliberavit domino Guigoni de Palude pro expensis sui castri Sancti Mauricii mandato Iohannis de Amblariaco magni cellerarii* » ; « *Item deliberavit diversis personis tenentibus stabilitas apud Sanctum Mauricium* ». Suit une longue liste de clients qui ont formé les troupes de défense du chantier.

33 F. BEAUME, P. CATTIN, J. DUPASQUIER, « Les comptes de la châtellenie de Lompnes, (Ain), 1272-1329 », *Cahiers du Dreffiat*, Bourg-en-Bresse, 2008 p. 144.

34 *Idem*, p. 150.

35 U. CHEVALIER, *Regeste dauphinois*, t. 4, art. 21713, p. 548 & 21824, p. 561.

36 Du jeudi 8 au lundi 12 septembre 1323. *Idem*, p. 151 ; A.D.C.O. B 9582 (2), peau 14, compte d'inventaire du château de Saint-Germain, 1322-1323, « *gentes cavalcate domini congregate quando Guigonus de Palude faciebat batistam Sancti Mauricii* ».

37 P. CATTIN, « Billiat et sa région (Ain) au XIV^e siècle », *Cahiers René de Lucinge* n° 32, Ambérieu-en-Bugey, 1997, p.117-118.

Chausson le 22 novembre 1323³⁸, puis d'une autre à l'abbaye de Saint-Rambert, le 22 décembre, pour apaiser les animosités entre les villageois savoyards et dauphinois, rembourser les rançons prises de part et d'autre, mais aussi parlementer « avec les gens du dauphin à propos du *molard*³⁹ qu'ils construisaient à Chausson »⁴⁰. C'est par ce témoignage « étranger » voire ennemi qu'apparaît la première occurrence d'une fortification sur le mont de Saint-Denis. Un peu plus tard, un compte dauphinois, couvrant une courte période allant du 23 décembre 1323 au 25 août 1324, parle d'une châtelainie du mont de Saint-Denis⁴¹; mais pas de la fortification. L'usage du mot châtelainie dans ce compte n'est, à mon sens, qu'une approximation scripturale, car la *bâtie* ou *molard* n'était alors qu'un fortin en début de construction et ne pouvait être le centre d'une entité administrative, fiscale et judiciaire. D'ailleurs les recettes inscrites dans ce compte proviennent toutes d'apports financiers effectués par des entités voisines, non de revenus juridiquement établis sur les terres et les droits normalement constitutifs d'un mandement. Ce premier compte est donc un compte d'œuvre, non de châtelainie⁴².

Les rencontres du 22 novembre et du 23 décembre n'aboutirent à aucun accord. Les constructions et ce qu'elles signifiaient engendrèrent nombre de violences et d'exactions d'un côté comme de l'autre. Par exemple, en janvier 1324, le châtelain de Saint-Rambert s'empara d'une jument dans le village dauphinois de Bettant. Aussitôt les gens de Pont-de-Chausson vinrent rançonner les habitants du bourg neuf de Saint-Germain⁴³. Lors de la tentative de conciliation, les savoyards ne purent rendre la jument parce qu'ils l'avaient déjà vendue⁴⁴. De ce fait, les Dauphinois refusèrent de restituer les gages qu'ils avaient pris. Une compensation financière aurait été possible si les Dauphinois n'avaient prétendu que la jument était fringante et qu'elle valait bien ce qu'ils avaient soustrait à Saint-Germain, tandis que les Savoyards affirmaient qu'elle était « sur le retour » et ne valait pas ce qu'on leur avait volé. Il n'était jamais possible de s'entendre.

Pour démêler toutes ces affaires et parlementer à propos des *bâties* dauphinoises, une autre rencontre, toujours en armes, eut lieu le 5 mars 1324, sur le pont de Chausson⁴⁵. À cette occasion, Hugues de Fonte, prieur de Vaux (en-Bugey) et procureur du régent du Dauphiné renouvela la requête de son maître au sujet des blessures, morts d'hommes, captures de marchands, saisie d'argent et autres méfaits réalisés par les Savoyards envers les gens du dauphin durant les trêves ordonnées par le Pape. Il fit également remarquer que, contrairement au dauphin et à son tuteur, le comte n'avait pas juré d'observer ces trêves et lui enjoignait de le faire lui et son frère Aymon. Édouard de Savoie refusa de répondre, la procuration étant selon lui nulle puisque le prieur que le régent lui envoyait n'avait pas été autorisé à quitter son établissement religieux par son abbé. Toutefois, il nia la gravité des dommages faits par ses gens et affirmait que de bien plus énormes avaient été causés par ceux du dauphin. Il ne refusait pas de réparer les torts de ses vassaux, pourvu que la partie adverse en fasse

38 Au Moyen Âge, beaucoup de négociations se tenaient au milieu des ponts, sous une tente, un cabanon ou un enclos en bois construits spécialement pour cela. Les négociateurs y étaient toujours armés. Le plus célèbre et le plus dramatique exemple de ces rencontres de « paix », se fit sur le pont traversant l'Yonne à Montereau, le 10 septembre 1419, entre le dauphin Charles (futur Charles VII) et le duc de Bourgogne Jean sans peur où ce dernier fut assassiné à coups de hache. cf., F. AUTRAND, *Charles VI : la folie du roi*, Paris, Fayard, 1986 ; P. BONENFANT, *Du meurtre de Montereau au traité de Troyes*, Bruxelles, Palais des Académies, 1958, (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, tome LII, fascicule 4) ; P. COCKSHAW, « L'assassinat du duc Jean de Bourgogne à Montereau : étude des sources », dans *Les Pays-Bas bourguignons, histoire et institutions : mélanges André Uyttendaele*, Bruxelles, Archives et bibliothèques de Belgique, 1996, p. 145-162 ; P. COURROUX, « Enguerrand de Monstrelet et les assassinats de Louis d'Orléans et Jean sans Peur », *Medium Aevum*, vol. 84, n° 1, 2015, p. 89-108.

39 Le mot *molard* est synonyme de *bâtie*, avec toutefois la nuance qu'un *molard* se situe toujours sur une éminence.

40 A.D.C.O., p. 151, « *bayllivus ivit locuturus cum gentibus darphini quando bastibant molar Chouczonis* » et A.D.I. 8 B 263, fol 14, verso, compte de la cellererie de La Tour-du-Pin, 1323-1324, « *pro expensis bayllivi et plurium nobilium cum eo pluribus vicibus ad tractandum super trengis et interpraysis sedandis et aliis agendis* ».

41 A.D.I. 8 B 263, fol 15, verso, compte de la châtelainie du mont Saint-Denis. Voir transcription et traduction en annexe.

42 Voir en annexe.

43 A.D.C.O. B 9582 (5), peau 18, compte de la châtelainie de Saint-Germain, 1324-1325, « *castellanus Sancti Ragneberti pignoraverat illos de Betans pro garda qua ratione gentes Dalphini de bastita de Chauczons homines Sancti Germani pignoraverant* ».

44 *Idem*.

45 F. BEAUME, P. CATTIN, J. DUPASQUIER, « Les comptes de la châtelainie de Lompnes », *op. cit.*, p 151, « *cum equis et armis ...ad tenendum diem cum gentibus bastite darphini* ».

autant. Quant au serment des trêves, il devait en référer à son conseil⁴⁶.

Face à cette insoluble situation diplomatique générale dont il était tout autant responsable que ses rivaux, mais plus localement contre les constructions de *bâties* dauphinoises ou alliées qui allaient permettre les regroupements de bandes armées destinées à ravager ses terres⁴⁷, le comte de Savoie réagit en renchérissant sur le système militaire et architectural des *bâties*. Si le château de Saint-Germain pouvait facilement surveiller et contrôler le mont Saint-Denis, il en allait autrement avec la *bâtie* de Saint-Maurice, située à plus d'une lieue de celui-ci, de l'autre côté de la rivière. C'est ainsi qu'en avril 1324, commença la construction de la *bâtie* savoyarde de Gironville, à l'ouest de la plaine de l'Ain, à peu de distance au nord de celle de Saint-Maurice-de-Rémens. Ainsi, de part et d'autre de l'Albarine et à chacune des extrémités de la plaine se tenaient, face à l'autre, les fortifications ennemies de Saint-Germain et Gironville pour le comte, Saint-Denis et Saint-Maurice pour le dauphin (fig. 3).

La *bâtie* de Gironville, faite de terre et de bois est la mieux connue, par les textes et par l'archéologie⁴⁸ de toutes celles des environs. Elle n'était en vérité que le maillon d'un système défensif plus complexe comprenant un long fossé creusé en travers de la plaine dans lequel fut détourné le ruisseau de la Couzance à Ambronay. Ce fossé devait empêcher les Dauphinois de rejoindre à Poncin, leur vassal de Thoire-Villars⁴⁹ et à Varey, les Genevois. C'était également un moyen d'interdire ou de compliquer les passages des troupes dauphinoises qui venaient régulièrement détruire le pont et le moulin flottant de Pont-d'Ain⁵⁰, ou de ravager la plaine et s'en prendre à Ambronay⁵¹. Enfin, il devait empêcher tout secours au château de Varey qu'il était prévu d'assiéger, pour mettre fin aux innombrables saccages que les gens de ce lieu fomentaient contre les biens savoyards dont le moulin situé dans le bas de la combe de Vareilles, au pied du château de Saint-Germain⁵². La construction de la *bâtie* et le creusement du fossé ne se passèrent pas sans réaction. En juillet 1324, les Dauphinois détruisaient une partie de ce dernier et recommençaient au début de l'année 1325⁵³ puis à nouveau en juillet⁵⁴, malgré la douzaine d'hommes qui, venant à tour de rôle des châtelainies voisines, protégeait les chantiers de la *bâtie* et du fossé⁵⁵. La durée d'existence de cette *bâtie* fut remarquablement brève. L'armée dauphinoise victorieuse

46 Sa lettre fut rédigée au château de Saint-Trivier-de-Courtes. U. CHEVALIER, *Regeste dauphinois*, t. 4, art. 22191, p. 612.

47 Pour ce qui est de l'organisation et des parcours des chevauchées, voir A. KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey*, op. cit. p. 98-102.

48 P. CATTIN, « Les comptes relatifs à la construction de la bastide de Gironville », *Cahiers René de Lucinge*, n° 24, Ambérieu-en-Bugey, 1982 ; J.-M. POISSON, « Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XIV^e siècle, la bastide de Gironville « fort sarrazin », Ain » Château Gaillard, XII, 1984, p. 225-236 ; *ibidem*, « La bastide de Gironville à Ambronay », *Châteaux de terre : de la motte à la maison forte*, D.A.H.R.R.A., C.I.H.A.M., C.A.H.M., Décines-Charpieux, 1988, p. 62. Il faut ajouter une foule d'informations complémentaires provenant, pour la même époque, de plusieurs châtelainies des baillages de Bresse et de Bugey, A.D.C.O., B 8058 (1), peau 5 & 6, compte de la châtelainie de Jasseron, 1324-1325.

49 Le samedi 19 octobre 1308, le sire de Thoire-Villars donnait le château de Villars, son territoire et la justice au dauphin, ainsi que le péage du pont de Chausson, mais aussi le château de Poncin, son mandement, ses droits, sa justice, ses fiefs, et arrières fiefs, sauf ce qu'il tenait du sire de Beaujeu, contre la somme de 7500 livres de viennois. Le dauphin lui rendit immédiatement contre hommage, fait le même jour, cf. A.D.I. 3780.

50 A.D.C.O., B 7087 (2), peau 7, compte de la châtelainie de Bourg-en-Bresse, 1298-1300, « *quia dicebatur quod gentes Dalphini erant insimul in Insula Cremiaci et quod debebant ad dictum pontem venire pro ipso destruendo* ».

51 A.D.C.O. B 9582 (3), peau 12, compte de la châtelainie de Saint-Germain, 1322-1324, « *sinificaverunt castellano statum gentium Dalphini et quando congregabant gentes apud Sanctum Saturninum et in partibus illis* » ; *idem*, B 9583 (2), peau 6, compte du péage de Saint-Germain, 1325-1326, « *dicebatur quod dalphinus habebat mandamentum suum in villis Sancti Saturnini et de Lanie in magna quantitate gentium cum armis* ».

52 A.D.C.O. B 9582 (5), peau 15 & 17, compte de la châtelainie de Saint-Germain, 1323-1325 « *non moluit quia gentes Dalphini ferros dicti molendini tunc exportaverunt et etiam alios* ».

53 P. CATTIN, « Billiat et sa région (Ain) au XIV^e siècle, *Cahiers René de Lucinge*, n° 32, Ambérieu-en-Bugey, 1997, p. 127, « *per novem dies post Epithaniam Domini anno CCC^o XXV^o ...pro deffensione terre domini quia dicabatur quod dalphinus intendebat diruere fossata domini de versus Ambroniacum* ».

54 P. CATTIN, « Le château de Saint-Rambert... », op. cit., p. 139.

55 A.D.C.O. B 8058, (1), peau 6, compte de la châtelainie de Jasseron 1324-1325, « *in portagio sex balistarum de cornu et sex balistarum lignearum et quatuor milliarium quarellorum ...usque in bastita de Gironville* »... « *quinque clientum quos misit in bastita de Gironville ubi fuerunt per sex dies* » ; *idem* (2), peau 14, 1325-1326, « *qui venerunt cum armis in cavalcatam domini quando constructa fuit bastitam de Gironville ubi steterun per septem dies* » ; *idem*, B 10122 (2), peau 8, compte de la châtelainie de Treffort, 1324-1325, « *quia dalphinus debebat venire ad offendendum versus Ambroniacum...qui secum steterunt ibidem per quatuor dies* » ; *idem* B 9582 (6), peau 20, compte de la châtelainie de Saint-Germain, 1325, « *qui cum armis una cum decem bonis clientibus una nocte et una die fuerunt subtus Elemum per noctem et die super terraillos ante exercitum de Varey ad obviandum episcopo Meldensi putant debebat transire* » ; P. CATTIN, « La château de Saint-Rambert... », op. cit., p. 126-127.



Fig. 4 : Tour de Saint-Denis. Le site qui domine Ambérieu-en-Bugey et les gorges de l'Albarine. Cliché : J. Laidebeur.

de la bataille de Varey, le 7 août 1325⁵⁶, la détruisit lors de son retour, ne laissant intacts que les deux fossés concentriques qui l'entouraient⁵⁷ de même que celui creusé en travers de la plaine dont le dauphin demandait, en août 1332, le comblement⁵⁸.

Jusqu'à la mort du dauphin Guignes VIII en 1333⁵⁹, la guerre fut d'une intense férocité dans toutes les régions savoyardes ayant une frontière avec le Dauphiné, malgré la trêve d'une année établie par le roi de France en 1328, soutenue et exigée par le Pape sous peine d'excommunication⁶⁰ et malgré les multiples négociations ayant eu lieu à Saint-Rambert, à Voiron, sur le pont de Chausson⁶¹ et ailleurs. Les occurrences textuelles relatives aux attaques sont innombrables tant contre la *bâtie* de Saint-Denis⁶² que celle des Allymes où toute la garnison et les hommes du bourg furent passés au fil de l'épée en 1326, au point qu'il fallut approvisionner les survivantes pendant deux ans⁶³. La *bâtie* de Gourdan édiflée par le sire de Beaujeu dans la boucle de l'Ain, au sud de celle construite, en 1319, à Bourg-Saint-Christophe⁶⁴, près de Pérouges⁶⁵ fut prise en 1323 par Hugues d'Anthon (dit aussi de Genève) qui octroya aussitôt une charte aux habitants⁶⁶. Elle fut reprise par des troupes savoyarde deux ans plus tard avant d'être attaquée et prise en 1329, par le même Hugues, à l'encontre de la trêve instaurée

56 Il n'existe pas de reconstitution historiquement fiable de cette bataille. Tous les essais reposent sur des textes tardifs reprenant à l'unisson tout en la déformant « la chronique de Savoie » de Jean d'Orville, dit Cabaret, elle-même sujette à de multiples erreurs révélées par les textes contemporains émanant des entités administratives proches du site, outre l'ajout intempestif de considérations mystiques et bibliques, telles que tourner les Savoyards pour les faire combattre face au soleil. *Anciennes chroniques de Savoie*, BnF, manuscrits français 6163, fol. 124, recto à 129, recto ; A.-C. DE LA TEYSSONNIERE, *Recherches historiques...*, op. cit. ; p. 312-313 ; Ph. GAILLARD, H. TARDY, « Varey, 7 août 1325, La guerre de cent ans entre la Savoie, le Dauphiné et Genève », *Les batailles oubliées*, Historiconne, Annecy, 2005.

57 A.D.C.O. B 8058 (2), peau 13, compte de la châtellenie de Jasseron, 1325-1326, « *qui venerunt cum armis in cavalcata domini quando destructa fuit bastitum de Gironville ubi steterunt per septem dies* ».

58 Acte édité par S. GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., t. 2, p. 63, « De même, quand le comte de Savoie apprit la mort du dauphin Jean, il a privé le dauphin de son chemin public par lequel le dauphin et ses hommes sont accoutumés d'aller de Lagnieu vers Varey et vers Châtillon-de-Cornelle qui sont du Dauphiné et du Genevois en faisant un fossé et de grands terreaux dans la plaine d'Ambronay, depuis Ambronay jusqu'à la rivière d'Ain, de telle manière que le dauphin ni personne ne peut passer librement ni à son gré par ledit chemin, ainsi que ses gens étaient accoutumés de passer, le dauphin demande que lesdits fossés et terreaux et leur problème soient mis en la main du roi et qu'il soit connu que les terreaux soient aplanis et abattus et remis en l'état où ils étaient avant qu'ils fussent faits ». Transcription par A. Kersuzan.

59 M. COLARDELLE, J.-P. MOYNE, E. VERDEL, « La prise du château de La Perrière, épisode de la guerre delphino-savoyarde (1333) », *Château-Gaillard* 19, 2000, p. 27-31 ; A. KERSUZAN, « De la mort événementielle de Richard cœur de lion à Chalus, en 1199 et du trépas quelconque du dauphin Guigue VIII, à la Perrière en 1333 », *Château à la une, Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord*, sept. 2008, A.-M. COCULA - M. COMBET (dir.), Ausonius, Bordeaux, 2009, p. 45-52.

60 A. KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey...*, op. cit., p. 70-71

61 A.D.C.O. B 9583 (4), peau 18, compte du péage de Saint-Germain, 1328-1329, « *ad quamdam dietam que fuit apud Chauczon die martis VI^o decembris* »... « *ibi iacuit duabus noctibus pro quadam dieta apud Chauczon tenanda cum gentibus dalphini* ».

62 Le bailli de La Tour-du-Pin demande à tous les seigneurs et clients du baillage, tant à cheval qu'à pied, de se rendre à Lagnieu parce que le comte de Savoie a réuni une armée à Ambronay et à Pont-d'Ain pour attaquer Les Allymes, cf. A.D.I., 8 B 265, fol 30, recto, 1326-1328, « *mandavit dictus bayllivus totam terram turris apud Laygniacum tam equites quam pedites pro eo quia Sabaudie habebant mandum suum apud Ambroniacum et Pontem Yndis* » ; A.D.C.O., B 10155 (3), peau 23, compte de la châtellenie de Jasseron, 1327-1328, *idem*, B 9582 (5), peau 23, compte de la châtellenie de Saint-Germain, « *et qua ratione gentes dalphini bastite de Chauczons pignoraverant homines Sancti Germani* ».

63 A.D.I., 8 B 265, compte de groupements armés et de chevauchées, 1326-1327, fol. 30, verso « *fuit mandatus apud Laygneu pro facto Aremorum* »... « *et pluribus aliis quando Aremi erant obsexi* », fol. 37, recto, « *Item dicta die dedit dictus bayllivus mulieribus de Aremis presentes Hugoni de Lustrins VIII bichetos farine valent XLVIII solidos - Item pro expensis dictarum mulierum II solidos VIII denarios* ».

64 Cette bâtie ainsi que les châtellenies de Pérouges et de Chalamont, furent données en 1327, au dauphin par le sire de Beaujeu pour paiement de sa rançon. A.D.I. 8 B 267, fol 35, recto.

65 A.D.C.O. B 10153 (4), peau 24 et 26, Compte de la châtellenie de Treffort, 1318-1319, « *apud Chalamontem quando dominus Belli Ioci fecit bastitum suam de burgo Sancti Christofori* » ... « *Pane dato bubulcis chareantibus los pavalion de Treffortio apud Ambroniacum quando dominus Belli Ioti fecit batistam suam de Burgo Sancti Christofori* » ; S. GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit. vol. 2, p. 24 ; Saint-Christophe est appelé *Axantia* dans la légende de Saint-Domitien, cf. A. BAUD, G. CORNU, M. MARTINIANI, J.-M. POISSON, J.-F. REYNAUD, C. TREFFORT, *Saint Rambert. Un culte régional depuis l'époque mérovingienne*, Paris, CNRS, 1995 ; Elle fut ensuite une seigneurie tenue par les abbés de Saint-Rambert qui la cédèrent (sauf les droits de l'église) pour 200 livres à Humbert V de Beaujeu en 1226, cf. Audret, *mémoires*, t.1, p. 479 ; Guichard VIII de Beaujeu, prisonnier lors de la bataille de Varey en 1325, la céda au dauphin pour paiement de sa rançon, avec la châtellenie de Pérouges et la ville de Meximieux.

66 U. CHEVALIER, *Regeste dauphinois*, t. 4, art. 22305, p. 627.

par le roi de France. Forfaiture qui obligea le dauphin à intervenir contre son bouillant allié⁶⁷. L'âpreté des attaques ne fut pas moins récurrente ni forte en Valserine, en pays Gésien, en Faucigny⁶⁸ et en Genevois⁶⁹.

Comme nous venons de le voir, la guerre delphino-savoiarde s'est réalisée avec et à partir d'un réseau de fortifications dont les *bâties* étaient un élément annexe, mais néanmoins primordial. Ainsi, entre 1305 et 1324, il s'est construit huit *bâties* à l'intérieur du périmètre assez restreint du nord de la plaine de l'Ain dont quatre le furent, de part et d'autre de l'Albarine, en à peine un an. À la même époque, d'autres *bâties* étaient édifiées dans les zones de friction. Le comte en fit élever une à Montange⁷⁰, près de Châtillon-de-Michaille. Le dauphin, fit édifier celle de Montluel en 1326⁷¹. Plus tard, vers 1339, le sire de Beaujeu en faisait construire une à Rillieux⁷². Par le marquage formel du grignotage territorial qu'elles représentaient et surtout parce qu'elles étaient des centres de regroupements de chevauchées, les *bâties* ou *molars* étaient des éléments politiques et militaires essentiels dans les conflits, au point de devoir les assiéger ou lever des armées pour les défendre. Ainsi nous pouvons dire, de manière un peu triviale, que cette guerre s'est faite à coup de *bâties*. Saint-Denis fut l'une de ces armes.

Pour autant, il convient de nuancer un peu l'importance de ces dernières dans les causes et les prétextes des conflits, car si les princes étaient, avec et à cause d'elles, directement impliqués dans les opérations guerrières, ils étaient très souvent dépassés par les animosités et les rancunes locales et ancestrales entre petits seigneurs ou entre villages. Il suffisait que ceux-ci se trouvent situés de part et d'autre des limites nouvellement établies pour justifier ou pour le moins expliquer les gages et les rançons que chacun prenait sur l'autre. Il en découle que, si de tous temps, la guerre est un phénomène politique qui se diffuse de haut en bas par les décisions des princes ou des gouvernants, elle engendre ou favorise inexorablement des rivalités de simple voisinage qui remontent comme une force indépendante et incontrôlée qui passent pour des ruptures de trêves ou de paix obligeant ainsi les princes à intervenir faisant alors de ces cas isolés et spécifiques des objets de conflit général⁷³.

2.5 LA FORTIFICATION DU MONT DE SAINT-DENIS

Comme nous n'avons pas de mention écrite relative à l'existence d'une fortification sur la colline de Saint-Denis, avant 1323, que ce soit par des travaux d'architecture réalisés par les Dauphinois ou par des attaques faites par les Savoyards, rien n'interdit de penser que la fortification fut élevée en pierre dès son origine, c'est-à-dire à l'automne 1323. Elle était terminée pour l'essentiel, trois ans plus tard, car le premier véritable compte de châtelainie que nous possédons témoigne de la construction d'échiffes, de réfection des palissades et de mises en état des engins d'artillerie⁷⁴.

Les échiffes étaient des constructions en bois fixées en surplomb aux angles des courtines ou des tours

67 A.D.I. 8 B 265, fol 30, verso, compte de groupements armés et de chevauchées, 1327-1330, « *fuit dictus bayllivus apud Laygniacum una cum toto mando terre Turris pro eo quia castrum de Gourdans erat obsexum* », *idem*, fol 35, recto « *et apud Gordans ad ostendum domino Hugonne de Gebenense qui male faciebat de hoc obsidebat castrum de Gordans* ».

68 En juillet 1324, Hugues Dauphin, sire de Faucigny demanda une aide militaire à Guigues VIII, dauphin de Viennois et Hugues de Genève. Ces derniers vinrent mais furent vaincus par Edouard de Savoie dans un combat ayant eu lieu près des Allinges. À la suite de quoi Edouard fait détruire le château d'Allinges-le-Vieux, cf. Reg. dauph, t.4, art. 22184, p. 611. P. CATTIN, « Billiat et sa région ... », *op. cit.*, p. 131-133 ; 140-142 ; 153-154 ; 166-167 ; F. BEAUME, P. CATTIN, J. DUPASQUIER, « Les comptes de la châtelainie de Lompnes... », *op. cit.* ; p. 131-132 ; U. CHEVALIER, *Regeste dauphinois*, t. 4, art. 22184, p. 611 ; A.D.C.O. B 10155 (2), peau 18, compte de la châtelainie de Treffort, 1325-1327, « *in stipendiis suis et quatuor aliorum hominum equitum cum equis et armis secum... quando dominus comes intendebat intrare in Castellionem (de Cornelle) et offendiderunt in terram de Vilaris* ».

69 P. CATTIN, « Billiat et sa région », *op. cit.* p. 104.

70 A.D.C.O. B 9591 (2), peau compte du péage de Saint-Germain, 1339-1340, « *respondet minus propter dissensione de Rilyu* ».

71 A.D.I. 8 B 264, fol 29, recto, compte de la châtelainie de Lhuis, 1325-1326, « *item pro portagio calcis apud Montem Lupellum* ».

72 Pour la stratégie territoriale et guerrière des comtes de Savoie durant cette guerre, voir A. KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey...*, *op. cit.* p. 92-100.

73 Pour un exposé plus complet du phénomène voir. A. KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey...*, *op. cit.* p. 41-43.

74 A.D.I. 8 B 264, fol. 14 recto, compte de la châtelainie de Saint-Denis, 1326. Voir en annexe.

dépourvues de hourds. Elles reposaient sur de fortes poutres horizontales au sommet des murs, parfois soutenues par des jambes de force. Un ensemble de madriers en constituait l'armature contre laquelle étaient fixées, à l'aide de gros clous, des claies ou des planches recouvertes d'un torchis de terre et de mortier pour en éviter l'incendie. Elles avaient des fonctions de flanquement et de défense verticale⁷⁵. La construction de ces éléments défensifs à Saint-Denis prouve que les murailles de la fortification étaient terminées à cette époque et qu'à l'instar de toutes les autres *bâties* de la région, il n'y avait pas d'autre tour que celle existante, aux angles des courtines⁷⁶.

La réparation des palissades ne signifie pas, selon nous, qu'une part de l'enceinte était en bois. Ces réfections semblent plus sûrement concerner la défense du site en avant de la *bâtie*, aux abords du fossé qui barrait l'éperon. Ce principe est assez bien décrit dans les comptes de construction des *bâties* savoyardes de Luisandre et de Rémens⁷⁷. Quant aux remplacements des cordes et des frondes des engins d'artillerie à contrepoids, les occurrences sont innombrables dans les comptes tant les frottements et les résistances à l'envolée des projectiles étaient importants sur ces types d'engins.

D'autres travaux de construction furent exécutés plusieurs années plus tard dont celle d'une *aula* en bois en 1332-1333⁷⁸, d'une écurie en 1333-1334, d'une *muette*⁷⁹ sur un mur outre la réparation d'un *chaffal*⁸⁰ et celle d'une palissade cette même année⁸¹. En 1335-1336, le conflit étant moins virulent à la suite du traité de Chapareillan, d'importants travaux de construction en pierres de taille (849 toises de 4 pieds d'épaisseur), réalisés à prix-fait par adjudication appelée sur la place du marché, furent exécutés⁸². Il est également fait mention du nettoyage et du curage des fossés qui s'étendent de la grande tour jusqu'à l'angle de « la pierre Marnay »⁸³. Il est à noter que les comptes dauphinois parlent alors de *bâtie* du mont de Saint-Denis et non plus de château.

Il apparaît, au gré des occurrences trouvées dans les comptes des entités administratives voisines, que la *bâtie* était très souvent en alerte. Les comptes des châtelains et des celleriers de Quirieu et de Saint-Sorlin témoignent régulièrement de l'envoi de renforts en hommes et en matériel vers le château⁸⁴ et que jusqu'en 1334-1335, la *bâtie* du mont de Saint-Denis n'était qu'une fortification annexe de la forteresse de Saint-Sorlin. Les accords établis au traité de Chapareillan (Grésivaudan en Isère) à cette date, mirent fin aux innombrables sujets de discorde et d'agression de part et d'autre dans la région. Le comte de Savoie abandonnait toute prétention sur les terres au sud de l'Albarine, le dauphin lui donnait les Allymes en échange de châteaux que le comte avait pris par siège quelques années auparavant (Corlier, Saint Martin-du Fresne, etc)⁸⁵.

Au-delà de 1334, petit à petit, la *bâtie* de Chauczon est devenue une châtelainie à part entière dont les droits fonciers, juridiques et fiscaux étaient constitués de parts prises sur la châtelainie de Saint-Sorlin. Mais l'entretien de la *bâtie* coûtait cher et le dauphin n'avait que transféré les richesses d'une châtelainie à l'autre. Afin de valoriser le site et lui donner une autonomie économique, il ordonna, en septembre 1342, la fondation d'un bourg, au pied du promontoire. Celui-ci fut appelé Saint-Denis. L'endroit n'était pas désert, car le péage et le pont avaient logiquement fait venir quelques habitants qui vivaient des nombreux passages. Il y avait sans doute ici une auberge ou une taverne, il pouvait y

75 A. KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey...*, op. cit. p. 229-230.

76 A. KERSUZAN, *La bâtie de Luisandre (Ain), Histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIV^e siècle*, Université de Savoie, Chambéry, 2010, p. 45, 66 ; P. CATTIN, « La construction d'un château au XIV^e siècle : Château-Gaillard (Ain) », *Cahiers René de Lucinge*, n° 26, Ambérieu-en-Bugey, 1990, p. 36-37, 50, 62-63, 100.

77 *Idem*, p. 45 ; *idem*, p. 36,

78 A.D.I., 8 B 269, fol. 41, verso, compte de la châtelainie de Saint-Denis, 1332-1333, Voir en annexe.

79 Une muette est une *échiffe* dans laquelle il n'y a pas de corne d'appel pour lancer « le cri » d'alerte et de ralliement.

80 Un *chaffal* est une grande tour en bois à plusieurs étages, généralement placée dans un angle des courtines, à l'intérieur de la fortification.

81 A.D.I., 8 B 271, fol. 98, recto et verso, compte de la châtelainie de Saint-Denis, 1333-1334, Voir en annexe.

82 A.D.I., 8 B 271, fol. 108, recto et verso, compte de la châtelainie de Saint-Denis, 1335-1336, Voir en annexe.

83 *Idem*.

84 A.D.I. 8 B 266 ; 8 B 267, voir annexe.

85 Liste donnée par le comte de Savoie des châteaux et biens dont le dauphin s'est emparé. Il réclame la pleine possession de Saint-Germain, des Allymes, de la *bâtie* du Pont-de-Chauczon qui font partie de la châtelainie de Saint-Germain, cf. U. CHEVALIER, *Regeste. Dauphinois*, t. 4, art. 24467, p. 913.

avoir également un maréchal ou un forgeron qui réparait les charrettes et ferrait les chevaux.

Le comte de Savoie prit fort mal cette création. La région avait toujours été pro-dauphinoise et le comte craignait de voir ses terres se dépeupler au profit de son rival. Les petits seigneurs savoyards des environs avaient les mêmes craintes. La paix relative qui régnait depuis 1334, avait attiré ou fait revenir des habitants à Ambérieu. Une rivalité économique et sociale se créa et aboutit à des agressions et des spoliations de part et d'autre⁸⁶. Il y eut des rixes et des morts. Des négociations, arbitrées par l'abbé de Saint-Rambert eurent lieu à plusieurs reprises⁸⁷. Le dauphin n'abandonna pas son projet.

Menacé également par le renfort que le bourg allait apporter du point de vue militaire au dauphin, la réaction comtale fut de construire une *bâtie* à Rémens, de l'autre côté de la plaine pour contrôler Saint-Denis, marquer son territoire et interdire la poussée dauphinoise. La construction de Rémens ne se passa pas sans heurts. Les agressions dauphinoises étaient permanentes et le chantier dut être abandonné pendant plus d'un an. Il reprit en 1345 et une châtelainie dont le territoire fut pris sur une partie de celui de Saint-Germain fut fondée ici.

En 1349, Saint-Denis et sa *bâtie*, comme l'ensemble de la principauté, devinrent français, comme cela avait été prévu en 1343 entre le roi et le dauphin Humbert II⁸⁸. Le changement de maître n'apporta pas la paix. Les rivalités et les agressions ne disparurent pas dans la région. En 1352, Hugues d'Anton, le capitaine général du Dauphiné descendit la plaine de l'Ain depuis son château de Varey. Il attaqua Pont-d'Ain, incendia la ville puis les bourgs d'Ambroinay, des Allymes, de Saint-Germain et ravagea la campagne avant de passer l'Albarine. Le comte de Savoie entra en pourparlers avec le roi de France et interdit à ses châtelains et ses vassaux d'entreprendre la moindre vengeance ou représailles.

Mais la guerre reprit et les dauphinois furent défaits en 1354, à la bataille des Abrêts. Le reste de l'armée fut poursuivi et anéanti quelques jours plus tard à La Tour-du-Pin. Le traité de Paris signé en janvier 1355 mit fin à cette interminable guerre. Les territoires furent échangés. Le comte de Savoie abandonnait les seigneuries qu'il avait en Viennois en échange de tous les territoires au nord du Rhône. C'est ainsi que la *bâtie* et le bourg de Saint-Denis devinrent savoyards. La châtelainie perdit son autonomie et quoique qu'il y ait été tenu des comptes spécifiques, ceux-ci étaient gérés et rendus par le châtelain de Saint-Germain⁸⁹.

2.6 DE LA BÂTIE AU CHÂTEAU TENU EN FIEF

La *bâtie* de Saint-Denis ne présentait plus aucun intérêt militaire. Elle n'avait pas non plus beaucoup d'intérêt économique et, comme toutes celles des environs⁹⁰, le comte se libéra d'elle et de son petit territoire en 1357. Il l'inféoda à Girard d'Estrées, son chancelier, pour le récompenser de ses services, mais surtout pour épurer l'énorme dette qu'il avait envers lui et recevoir en plus la somme de 2 300 florins d'or. Un acte d'inféodation fut rédigé au Bourget le 29 juillet 1358 et une copie fut adjointe aux comptes de Saint-Germain. Outre ce que le comte donnait en droits seigneuriaux et juridiques avec la *bâtie* et le bourg, il y est précisément défini les hommages et les devoirs féodaux-vassaliques que Girard d'Estrées et ses héritiers devaient rendre au prince. Il y est stipulé également que la fortification devait être maintenue en bon état de défense, qu'elle était rendable à tout moment, que le prince et ses

86 A.D.C.O. B 9595 (1), peau 8, compte de la châtelainie de Saint-Germain, 1342.

87 *Idem*, B 9595 (2), peau 10, compte de la châtelainie de Saint-Germain, 1342-1343.

88 J. CORDEY, *Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de cent ans 1329-1391*, Paris, 1911 ; A. KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey*, op. cit. p. 85-89.

89 Voir en annexe.

90 A. KERSUZAN, « Maisons et maisons fortes dans le comté de Savoie (XIV^e - XV^e siècles). Essai de terminologie d'après les sources comptables », *Chastels et maisons fortes en Bourgogne*, n° 4, *Actes des journées de castellologie de Bourgogne*, 2010 - 2012, CeCaB, 2014, p. 145 - 156 ; *idem*, « Se ruiner pour le prince, mais avoir un château. Stratégies familiales dans le comté de Savoie (fin XIII^e - fin XV^e siècles) », *Château et stratégies familiales, Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord*, sept. 2006, A.-M. COCULA - M. COMBET (dir.), Ausonius, Bordeaux, 2007, p. 51 - 65.



Fig. 5 : Tour de Saint-Denis. Implantation par rapport aux sites castraux de Saint-Germain, des Allymes et de Luisandre. Cliché : J. Laidebeur.



Fig. 6 : Tour de Saint-Denis. Angle sud-est de la tour et départ de la courtine sud. Cliché : L. D'Agostino.

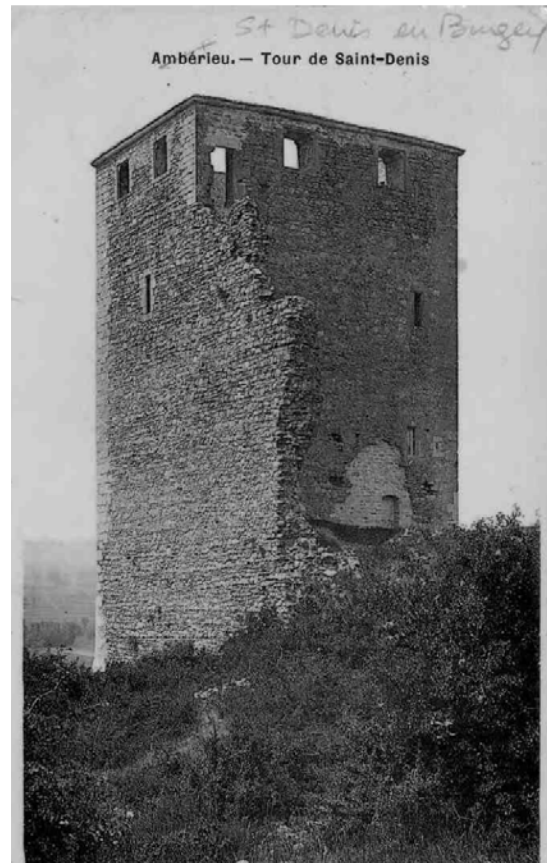


Fig. 7 : Tour de Saint-Denis. Angle sud-est de la tour en 1910. Doc. : AD Ain, 5 Fi 345-10.



Fig. 8 : Tour de Saint-Denis. Angle sud-ouest de la tour depuis les pentes. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 9 : Tour de Saint-Denis. Angle nord-est de la tour, prises de vues au drone. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

successeurs pouvaient se l'arroger en cas de dangers militaires pour mieux la défendre et qu'il pouvait venir y vivre lui et sa cour autant qu'il le désirait aux frais de Girard.

Dès lors qu'elle est passée dans le domaine privé, nous n'avons plus de textes concernant Saint-Denis et sa *bâtie*. Elle réapparaît brièvement lorsque le maréchal Biron la saccage et la rend inhabitable en 1595 et qu'elle redevient française en 1601 par le traité de Lyon en 1601.

3. LA TOUR ET SES COURTINES : ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Evelyne Chauvin-Desfleurs

La tour Saint-Denis culmine à 332 m d'altitude au-dessus du village de Saint-Denis-en-Bugey qui s'étend à l'ouest et au nord, à proximité d'Ambérieu-en-Bugey à l'est. Ceinturée de pentes raides et de bois sur trois côtés, la partie sud du site est en pente plus douce. Un chemin d'accès carrossable menant à la tour, une aire de jeux et un parcours sportif occupent actuellement cette zone. Son emplacement géographique stratégique permet de contrôler la plaine de l'Ain et la route de Lyon à Bourg-en-Bresse quelques kilomètres au nord de Lagnieu, au niveau d'un pont franchissant l'Albarine. Non loin du débouché des gorges de l'Albarine et de la cluse des Hôpitaux menant en Savoie, cette position permet également d'observer le château de Saint-Germain, et les fortifications secondaires des Allymes et de Luisandre (**fig. 4 et 5**).

La tour est en très bon état de conservation et seules quelques modifications semblent avoir été apportées au bâti d'origine. Elle a été classée aux Monuments historiques le 26 mai 1899. Le mode de construction et les décors des ouvertures sont homogènes sur l'ensemble de la tour. Les ouvertures conservées et les courtines adjacentes permettent de restituer de manière relativement fiable les systèmes de défense et de circulation en lien avec la tour (**fig. 6 à 9**).

De plan trapézoïdal, les murs de longueurs différentes varient de 9,30 m à 10,30 m et la tour offre une surface hors œuvre d'environ 77 m² (**fig. 10**). Elle a conservé des élévations allant de 15,30 m de hauteur du côté oriental à 22,40 m du côté occidental (**fig. 11 à 14**). L'épaisseur des murs n'a pas pu être déterminée précisément faute d'accès à l'intérieur de la tour pendant notre étude, mais nous avons pu observer leur rétrécissement au fur et à mesure des étages. La courtine sud construite dans la continuité du mur sud de la tour est conservée sur 6,60 m de longueur et 12,80 m de hauteur maximale. Destinée à protéger la zone la plus exposée du site, son épaisseur atteint 2,20 m. L'arrachement de la courtine occidentale atteste de son emplacement et de son épaisseur de 1,50 m. Conservée sur une hauteur de 5,80 m, des pierres en saillie situées à l'ouest de la porte suggèrent la présence d'un parapet d'une cinquantaine de cm de largeur probablement crénelé. La courtine ouest n'est pas dans l'axe d'une des chaînes d'angle mais coupe l'élévation nord à un tiers de sa longueur depuis l'angle interne.

Avec seulement ces vestiges conservés, il est difficile de se prononcer quant à l'emprise exacte du plan et le reste des structures qui formaient cet ensemble fortifié. Dans la pente au nord-ouest, une délimitation nette dans la topographie semble indiquer l'emplacement d'un chaînage d'angle qui pourrait correspondre à l'extrémité de la courtine ouest qui mesurerait environ 35 m de long. Si l'on se fie à la topographie du site, la courtine sud mesurerait environ 31 m de longueur puis repartirait vers le nord-ouest en formant un angle rentrant sur au moins 25 m de long. Enfin, le raccordement entre les courtines reste une inconnue mais nous pouvons estimer la surface hors œuvre de la cour à environ 1400 m². La dénivellation bien marquée au-dessus de l'aire de jeu d'environ 3 m de hauteur pourrait correspondre à un fossé le long de la courtine sud, destiné à renforcer la défense du côté le plus exposé. Le reste du site est ceinturé de pentes plus raides limitant l'accès. Aujourd'hui les pentes sont largement boisées mais au début du XXe siècle, la culture des vignes était pratiquée sur tout le

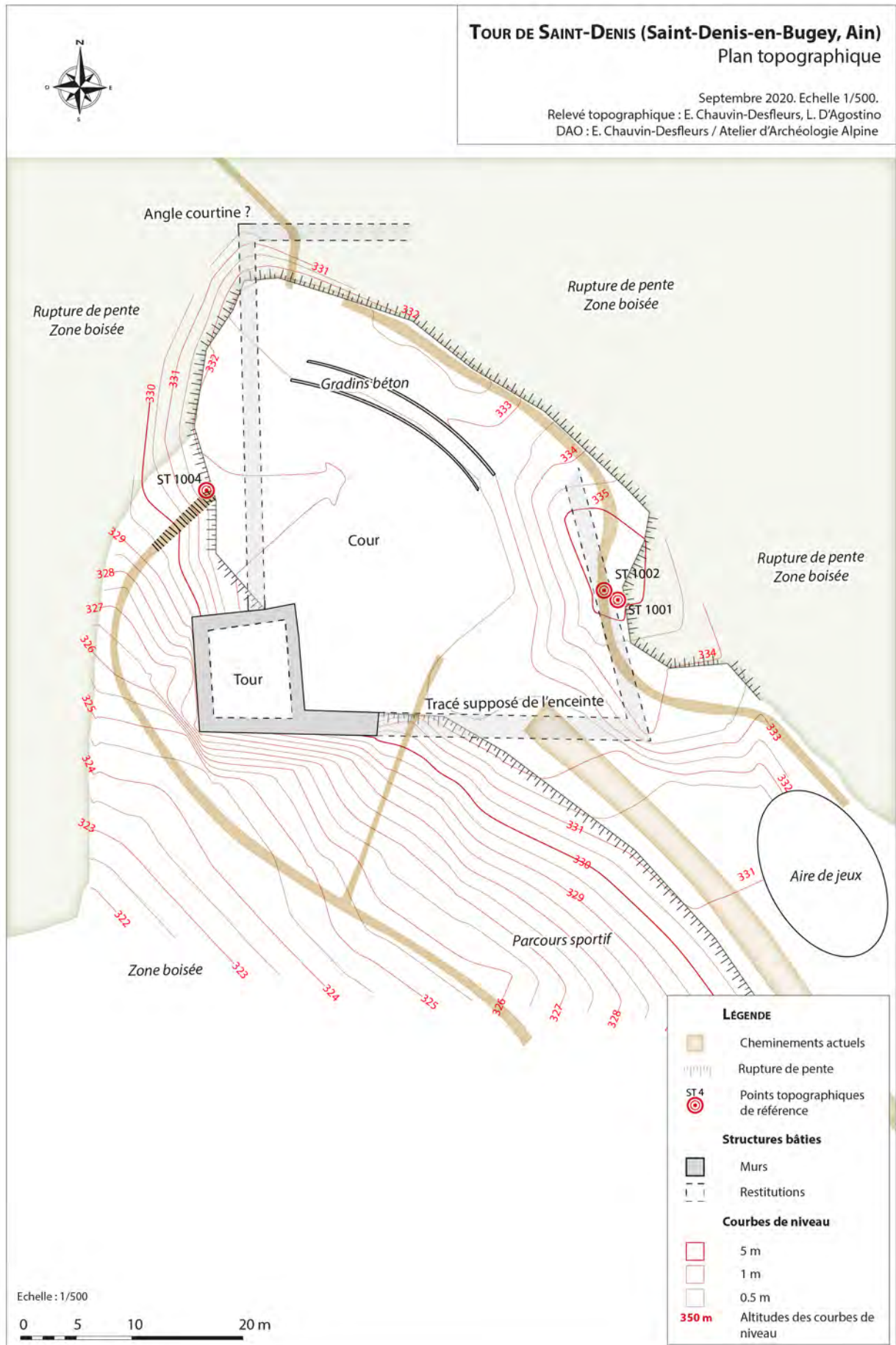


Fig. 10 : Tour de Saint-Denis. Plan topographique au 500e. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

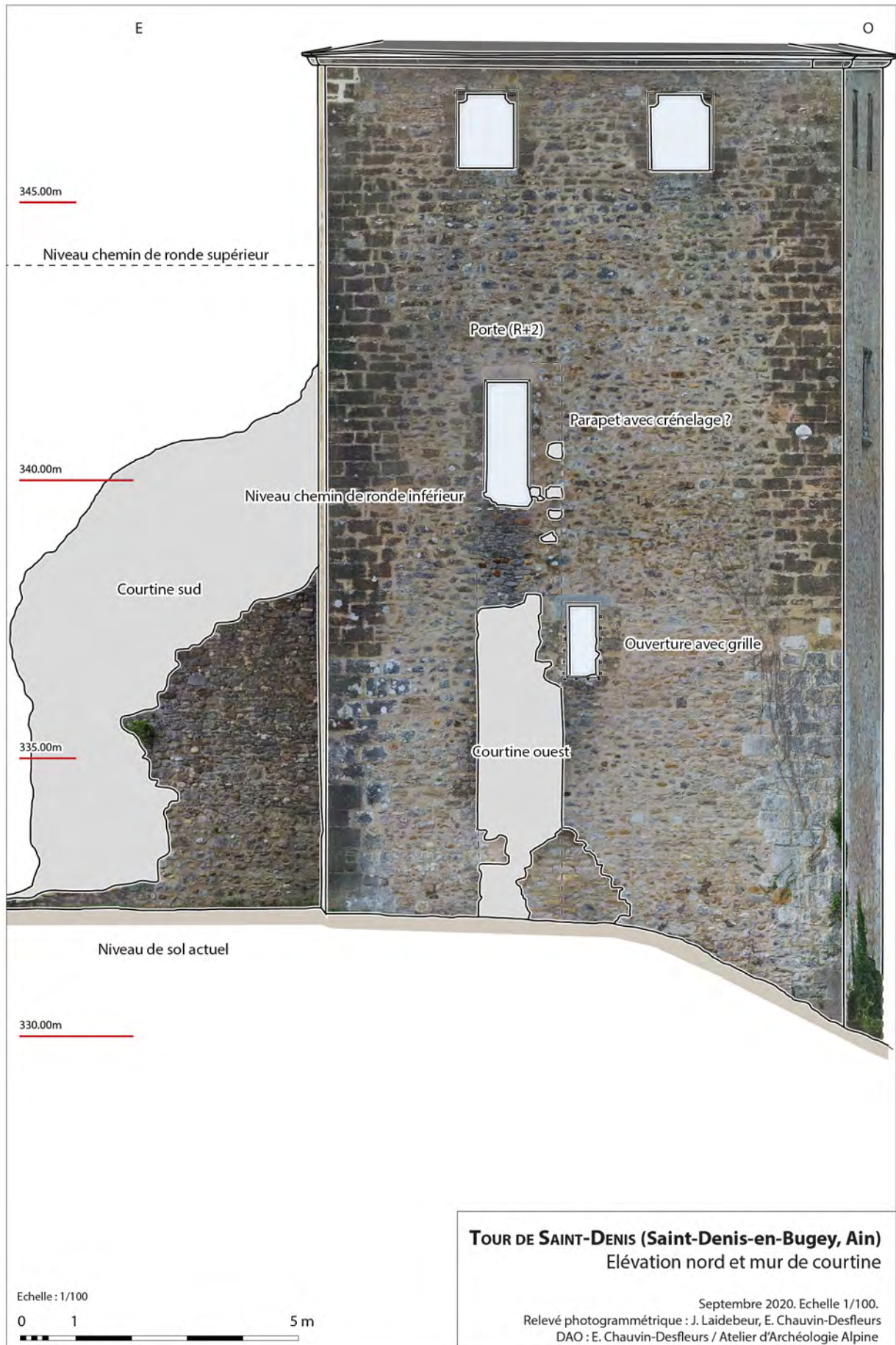


Fig. 11 : Tour de Saint-Denis. Élévation nord de la tour, relevé au 100e. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

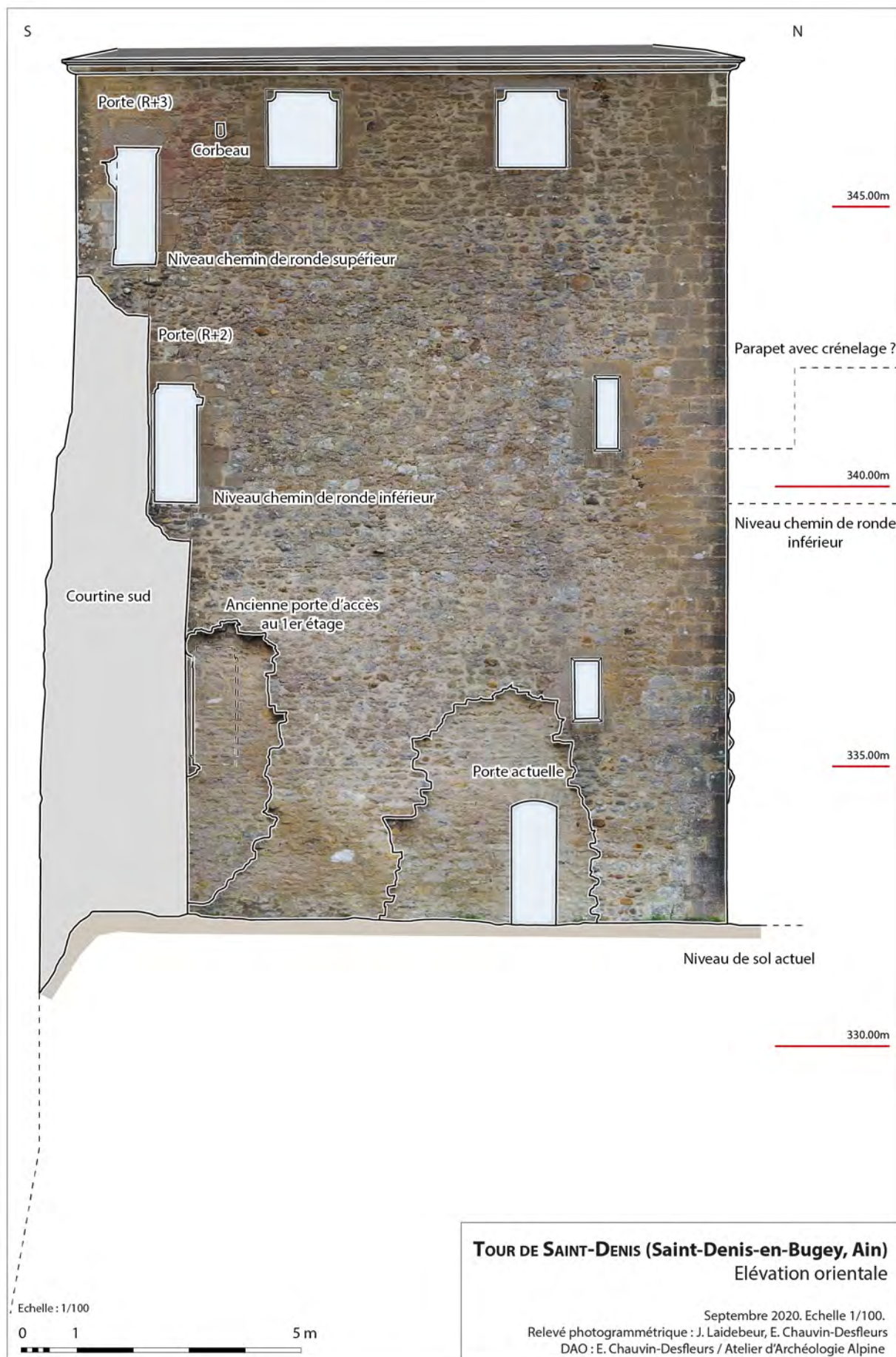


Fig. 12 : Tour de Saint-Denis. Élévation est de la tour, relevé au 100e. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 13 : Tour de Saint-Denis. Élévation sud de la tour, relevé au 100e. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 14 : Tour de Saint-Denis. Élévation ouest de la tour, relevé au 100e. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

pourtour et offraient une meilleure lecture des dénivellations. Sur une photographie de 1959, le tracé de l'enceinte sud et le fossé sont perceptibles dans la topographie (**fig. 15 à 17**). Ces éléments ont quasiment disparu sur les vues aériennes de 1963 où l'aménagement de la voie carrossable menant jusqu'à la tour vient totalement modifier la configuration du terrain. Au niveau du tracé et de la jonction supposée entre les enceintes sud et est, nous avons pu observer la présence d'arbres sur les vues aériennes réalisées par l'IGN⁹¹ entre 1945 et 2012. Ainsi, il est possible que cette zone n'ait pas été exploitée et dévégétalisée en raison de la présence d'un massif maçonné enfoui. Les clichés laissent apparaître de nombreux tracés plus clairs autour et dans l'emprise du site correspondant principalement à des chemins. Néanmoins, sur certains clichés de 1950 et 1969, une structure circulaire semble se dessiner dans l'angle nord-ouest de la cour à l'extrémité de la courtine orientale (**fig. 18**). S'agit-il des vestiges d'une tour ronde qui aurait occupé un autre angle du site, une configuration similaire à celle du château des Allymes non loin à Ambérieu-en-Bugey ? Il est difficile de se prononcer quant au plan d'ensemble du site sans de plus amples investigations de terrain.

La tour défensive mais aussi résidentielle au vu de ses aménagements est composée de quatre niveaux : un rez-de-chaussée, deux étages habitables dotés de cheminées et le dernier étage à vocation défensive. Le mode de construction est homogène sur l'ensemble de l'édifice. Les chaînages sont en pierres de taille calcaire et l'appareil en moellons bruts à assises réglées mêlant des galets. Les murs ouest et sud aménagés dans la pente sont renforcés à leur base par un glacis de 3 m de hauteur. Certaines reprises dans les maçonneries sont bien identifiables, mises en œuvre en retrait des parements. Les changements de modules d'ouvertures sont également bien visibles, mais d'autres reprises sont plus difficiles à cerner puisque les joints ont totalement été restaurés. L'iconographie permet toutefois de déterminer les zones impactées par des reconstructions en partie haute de la tour (**fig. 19**). La partie sommitale est couronnée par une corniche en quart de rond en grande partie d'origine qui accueille de nos jours une toiture métallique qui recouvre exclusivement les arases des murs, laissant l'intérieur de la tour à l'air libre (**fig. 20**).

3.1.1 Les niveaux de la tour

Un rez-de-chaussée aveugle à l'origine constitue le premier niveau de la tour. Une porte aménagée dans une reprise du mur apparaît sur les photographies du début du XXe siècle. Cette porte surmontée d'un arc clavé en anse de panier est aujourd'hui équipée d'une grille limitant l'accès au personnel de la Mairie. A l'intérieur, la reprise est bien lisible avec notamment la construction des tableaux, des piédroits et de l'arrière-voissure de la porte (**fig. 21**). A ce niveau, une cavité dans le mur nord a également été bouchée, bien visible sur les parements interne et externe à la jonction avec la courtine occidentale. Le parement interne du mur ouest laisse apparaître les trous d'ancrage du niveau de plancher du 1^{er} étage (**fig. 22**).

Le premier étage était accessible à l'origine par une porte aménagée dans le mur oriental à la jonction avec la courtine sud. Aujourd'hui bouchée et à l'emplacement d'une reprise, son piédroit sud et le départ du seuil sont conservés (**fig. 23**). Cet étage était éclairé par deux jours aménagés dans les murs est et nord (**fig. 11 et 12**). Le jour du mur nord donnait à l'extérieur de l'enceinte du château et était protégé par une grille extérieure formée de 6 barreaux horizontaux et de 4 verticaux comme en témoignent les trous d'ancrage. A l'intérieur sont visibles un placard dans l'épaisseur du mur nord et les vestiges d'une cheminée dans le mur est (**fig. 24**).

Le second étage possède deux portes situées dans les murs est et nord qui autorisaient la circulation sur les courtines sud et ouest (**fig. 11 et 12**). Elles desservaient un niveau de chemin de ronde inférieur qui permettait vraisemblablement de circuler tout autour de la cour. Cet étage était éclairé par deux jours au nord et au sud et par une baie géminée à deux coussièges à l'ouest (**fig. 13 et 14**). A l'intérieur, le niveau de plancher est bien marqué par un large ressaut et une réduction de l'épaisseur du mur (**fig. 25 et 26**). Les vestiges de la cheminée du mur oriental sont mieux conservés qu'à l'étage inférieur.

91 Institut National de l'Information Géographique et Forestière. Photographies aériennes anciennes consultables sur www.geoportail.fr.



Fig. 15 : Tour de Saint-Denis. Le site en 1909 vu depuis le nord-ouest. Source : 5 Fi 345-20 Archives de l'Ain.



Fig. 16 : Tour de Saint-Denis. Le site au début du XXe siècle vu depuis l'est. Doc. : AD Ain, 5 Fi 4-3 .



Fig. 17 : Tour de Saint-Denis. Topographie du site au début du XXe siècle vu depuis le sud-est. Doc. : AD Ain, 5 Fi 345-13.

Fig. 18 : Tour de Saint-Denis. Comparaison de vues aériennes anciennes. Clichés : IGN ;
Source : <https://remonterletemps.ign.fr/> ; Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.



Vue aérienne de 1950



Vue aérienne de 1950



Vue aérienne de 1969





Fig. 19 : Tour de Saint-Denis. Etat de conservation de la tour au début du XXe siècle. Doc. : AD Ain, 5 Fi 345-11.

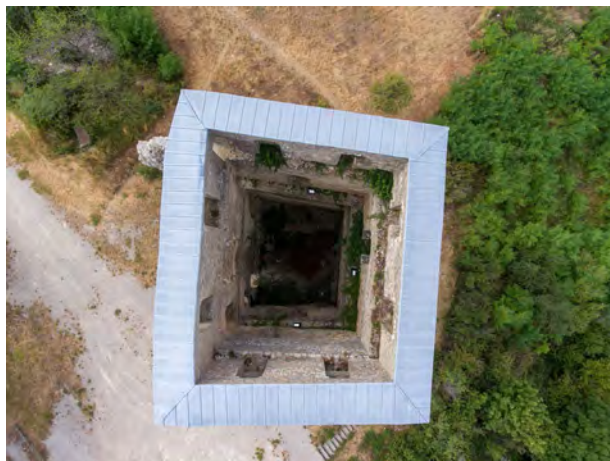


Fig. 20 : Tour de Saint-Denis. Vue nadirale de la tour. Cliché : J. Laidebeur.



Fig. 21 : Tour de Saint-Denis. RDC, porte actuelle et reprises des maçonneries. Cliché : J. Laidebeur.



Fig. 22 : Tour de Saint-Denis. RDC, trous d'ancrage du plancher du 1er étage. Cliché : J. Laidebeur.



Fig. 23 : Tour de Saint-Denis. 1er étage, piédroit de la porte bouchée permettant l'accès à la tour. Cliché : J. Laidebeur.



Fig. 24 : Tour de Saint-Denis. 1er et 2e étage, vestiges de deux cheminées superposées. Cliché : J. Laidebeur.



Fig. 25 : Tour de Saint-Denis. 1er étage, porte et jour à coussiège des murs est et nord. Cliché : J. Laidebeur.



Fig. 26 : Tour de Saint-Denis. 1er étage, baie gémée à deux coussièges et ressaut. Cliché : J. Laidebeur.



Fig. 27 : Tour de Saint-Denis. 2e étage, porte, baies créneaux et ressaut. Cliché : J. Laidebeur.

Enfin, le troisième et dernier étage semble être exclusivement défensif avec une porte desservant le chemin de ronde supérieur de la courtine sud et 8 baies créneaux réparties par deux dans chaque mur. Le niveau de plancher est à nouveau marqué par un large ressaut (**fig. 27**). D'après les observations menées sur des photographies de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, la partie sommitale des murs ouest et nord a été reprise. Certaines baies étaient bouchées et la corniche conservée de manière fragmentaire (**fig. 15 et 19**). Vers 1915, la corniche est restaurée et l'ensemble des restaurations visibles aujourd'hui apparaissent nettement. Ainsi, seuls des travaux de reprise des joints et d'installation des couvertines sur les arases des murs semblent avoir eu lieu récemment.

4. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

4.1 LES JOURS À COUSSIÈGE

La tour possède quatre jours dont trois ont conservé leur coussiège. Deux jours sont aménagés au 1^{er} étage dans les murs est et nord. Les deux autres sont au 2^e étage dans les murs est et sud. La construction est très soignée avec la mise en œuvre d'une pierre de taille calcaire orangée. L'encadrement externe de l'ensemble des jours est souligné d'un décor chanfreiné de 6 cm sur les piédroits, l'appui et le linteau. Les dimensions des ouvertures sont similaires, de 1 à 1,30 m de hauteur pour une largeur de 0,38 à 0,48 m. L'ébrasement de la fenêtre est couvert de dalles plates reposant sur une ou deux rangées superposées de coussinets chanfreinés ou en quart de rond. Un coussiège est présent sur trois des jours⁹² dont la dalle d'assise saillante est chanfreinée. L'emplacement n'est pas fixe mais alterne d'un côté ou de l'autre en fonction de la position du jour dans le mur. Une feuillure interne est présente, ainsi que les trous d'ancrage de gond et de loquet du système de fermeture de la fenêtre. Certaines ont conservé leurs gonds en métal (**fig. 28**).

4.2 LE PLACARD

Dans le parement interne du mur nord, à proximité du jour, un placard est aménagé dans l'épaisseur du mur au 1^{er} étage (**fig. 28**). Il se situe dans l'axe de la courtine occidentale ce qui évite de créer une fragilité dans le mur de la tour. La construction est très soignée avec des pierres de taille calcaire pour l'encadrement, les tableaux et le fond. L'encadrement revêt une feuillure périphérique externe adaptée à l'arc en plein cintre. A mi-hauteur du placard, de longues pierres de taille en quart de rond forment un ressaut destiné à accueillir une planche pour former une étagère. La mise en œuvre du placard dont certains modules de l'encadrement forment également les modules du piédroit du jour et son emplacement dans le mur indiquent clairement que son aménagement était intégré dans le projet architectural initial de la construction de la tour.

4.3 LA BAIE GÉMINÉE À COUSSIÈGES

Une baie géminée est aménagée dans le mur ouest au 3^e étage de la tour. Elle mesure 1,60 m de longueur et de hauteur. Les piédroits chanfreinés (5 cm) se terminent par des congés triangulaires et sont surmontés de chapiteaux engagés supportant le linteau droit formé de deux grandes pierres calcaire soutenues par une colonne centrale. L'appui est constitué d'une grande dalle chanfreinée en

⁹² Pour le jour du 1^{er} étage dans le mur nord, les traces d'arrachement d'un coussiège sont visibles du côté oriental de l'ouverture.



Fig. 28 : Tour de Saint-Denis. Jours à coussiège et placard, relevé au 50e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

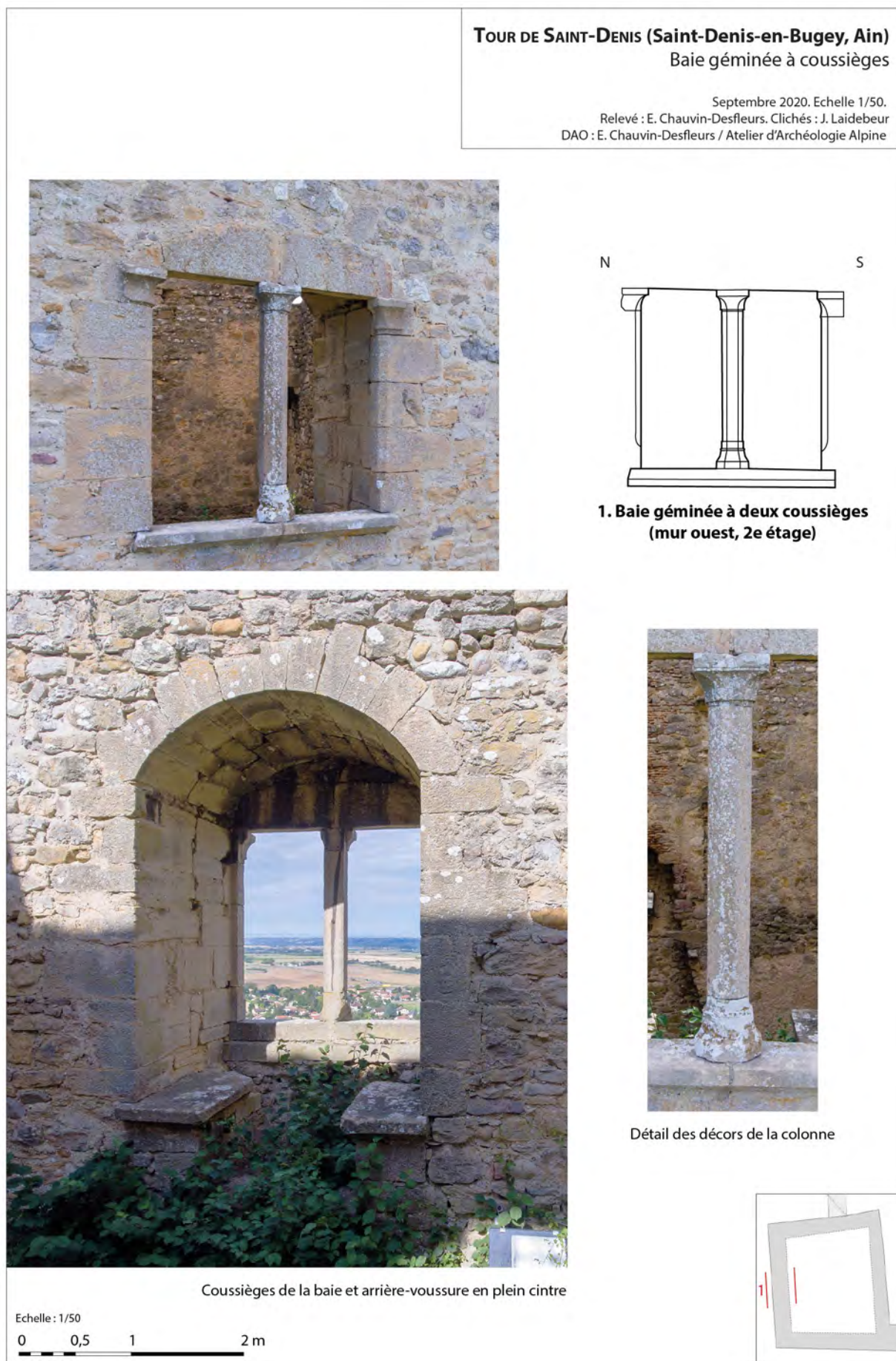


Fig. 29 : Tour de Saint-Denis. Jours à coussiège et placard, relevé au 50e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

saillie du mur de 1,85 m de longueur et 17 cm d'épaisseur. La colonne carrée monolithe est chanfreinée sur sa face externe, ce qui lui procure un aspect polygonal. Elle repose sur une base prismatique baguée et est surmontée d'un chapiteau à congés renversés. Du côté interne l'ensemble est laissé nu, sans mouluration pour accueillir les vantaux de la fenêtre dont les gonds ou trous d'ancrage sont visibles dans les tableaux en pierres de taille calcaire. L'arrière de la colonne se situe sur le même plan que les feuillures des piédroits. L'ensemble est couvert d'une arrière-vousure en plein cintre formée de grands voussoirs. Deux coussièges, dont les assises sont constituées de deux grandes dalles fines dénuées de décor, sont aménagés face à face (fig. 29).

4.4 LES BAIES CRÉNEAUX

Les baies créneaux à but défensif du 3^e étage sont au nombre de huit sur la tour et fonctionnent par paires sur chaque mur (fig. 30). De forme rectangulaire, leurs dimensions sont très proches de 1 à 1,25 m de largeur pour des hauteurs de 1,25 à 1,35 m. Certaines d'entre elles ont fait l'objet de restauration dont deux n'ont plus leur linteau d'origine⁹³. Elles sont toutes décorées de coussinets en quart de rond qui supportent le couverture en grandes dalles plates⁹⁴. Une feuillure externe présente sur tout le pourtour de la baie à l'exception de l'appui était destinée à accueillir le mantelet⁹⁵. Les trous d'ancrage des fixations de ces volets en bois sont visibles dans les linteaux et cinq baies ont conservé les tiges métalliques. Les deux gonds sont conservés en position dans la baie orientale du mur nord, ce qui nous indique le système de rotation du volet. Ainsi, les planches de bois du mantelet étaient probablement reliées par deux pentures verticales dont les anneaux s'inséraient dans les gonds scellés dans le linteau. Deux des baies créneaux ont conservé un coussiège. L'assise de celui de la baie sud du mur ouest est identique à celle des jours, formée d'une grande dalle saillante chanfreinée. L'assise de la baie ouest du mur sud est quant à elle plus simple, sans débordement ni chanfrein. Il est difficile de se prononcer quant à la présence systématique d'un coussiège dans chacune des baies puisque les travaux de restauration et le manque d'accessibilité nuisent à la lecture des maçonneries. Une seule d'entre elle semble présenter des traces d'arrachement au niveau du piédroit et du tableau (baie nord du mur est).

4.5 LES PORTES

Quatre portes étaient à l'origine aménagées dans la tour, celle aujourd'hui visible au rez-de-chaussée n'existait pas et ne sera pas concernée par nos descriptions. Bien que toutes ne soient pas dans le même état de conservation, il a été possible d'identifier un décor identique et homogène à celui des jours à coussiège (fig. 31). Les portes ont des dimensions similaires avec une hauteur moyenne de 2,10 m et une largeur de 0,70 à 0,76 m. La porte du 2^e étage donnant sur le chemin de ronde inférieur est celle qui a conservé son décor intact sur au moins un de ses piédroits. Ainsi, les piédroits étaient ornés d'un chanfrein de 5 cm de largeur se terminant par un congé triangulaire. En partie haute, le linteau droit est soutenu par des coussinets dont le décor est formé de deux bandeaux plats séparés d'une gorge à profil segmentaire. L'aménagement intérieur pour les portes des deux derniers niveaux n'a pas pu être étudié mais d'après les vues aériennes et les observations depuis le sol, le passage semble être couvert de dalles plates. Au 2^e étage, le tableau sud de la porte est formé par le parement du mur sud. Au 3^e étage un renforcement est aménagé dans son épaisseur afin de compenser le décalage progressif des portes à chaque niveau vers le chaînage formant une sorte de chicane. La porte

93 Baies nord des murs occidentaux et orientaux.

94 Certains des coussinets en meilleur état de conservation pourraient avoir été changés lors des travaux de restauration de la partie sommitale de la tour.

95 « Mantellus » : volet en bois de créneau qui se soulève.

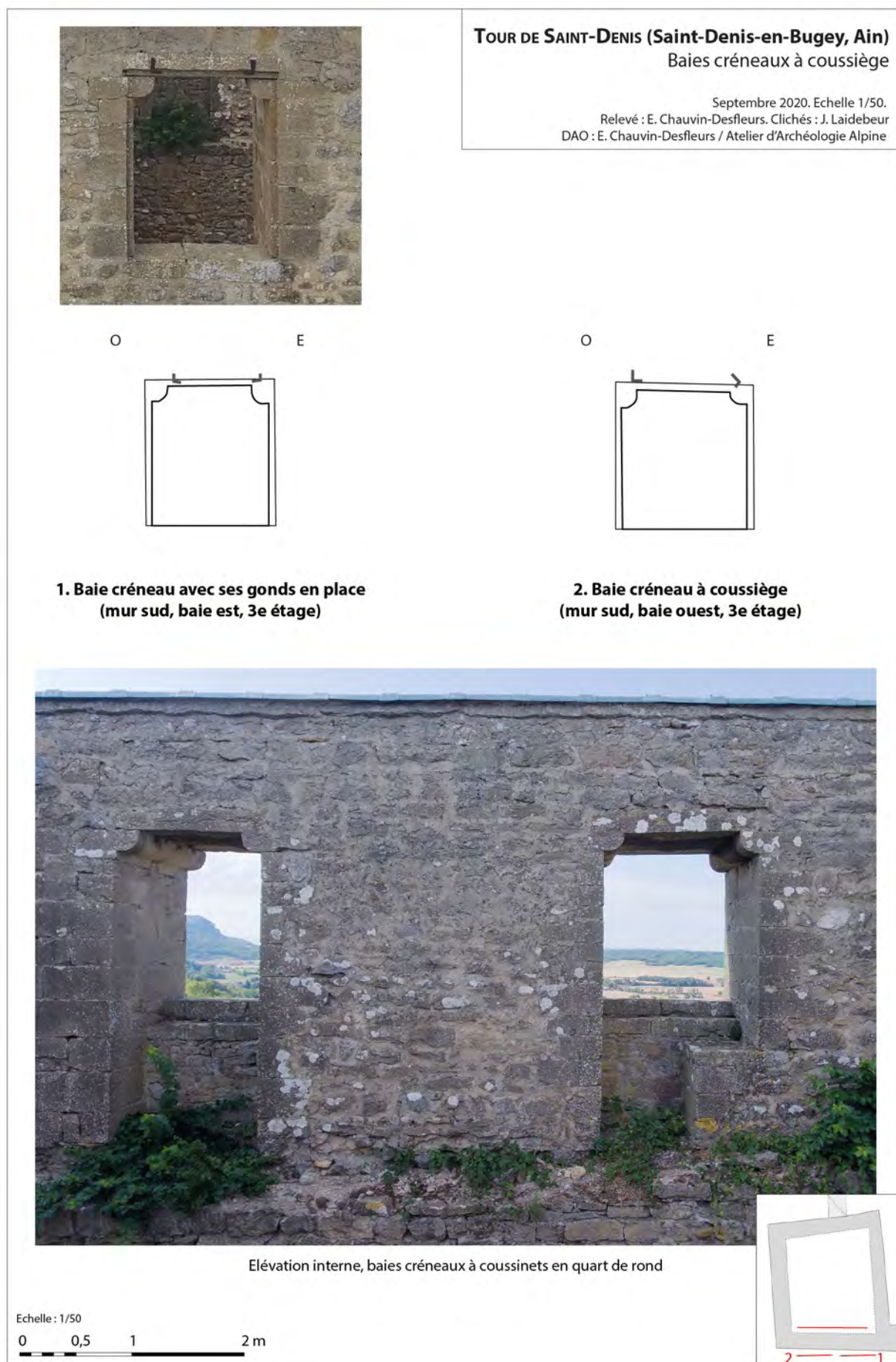


Fig. 30 : Tour de Saint-Denis. Baies créneaux, relevé au 50e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

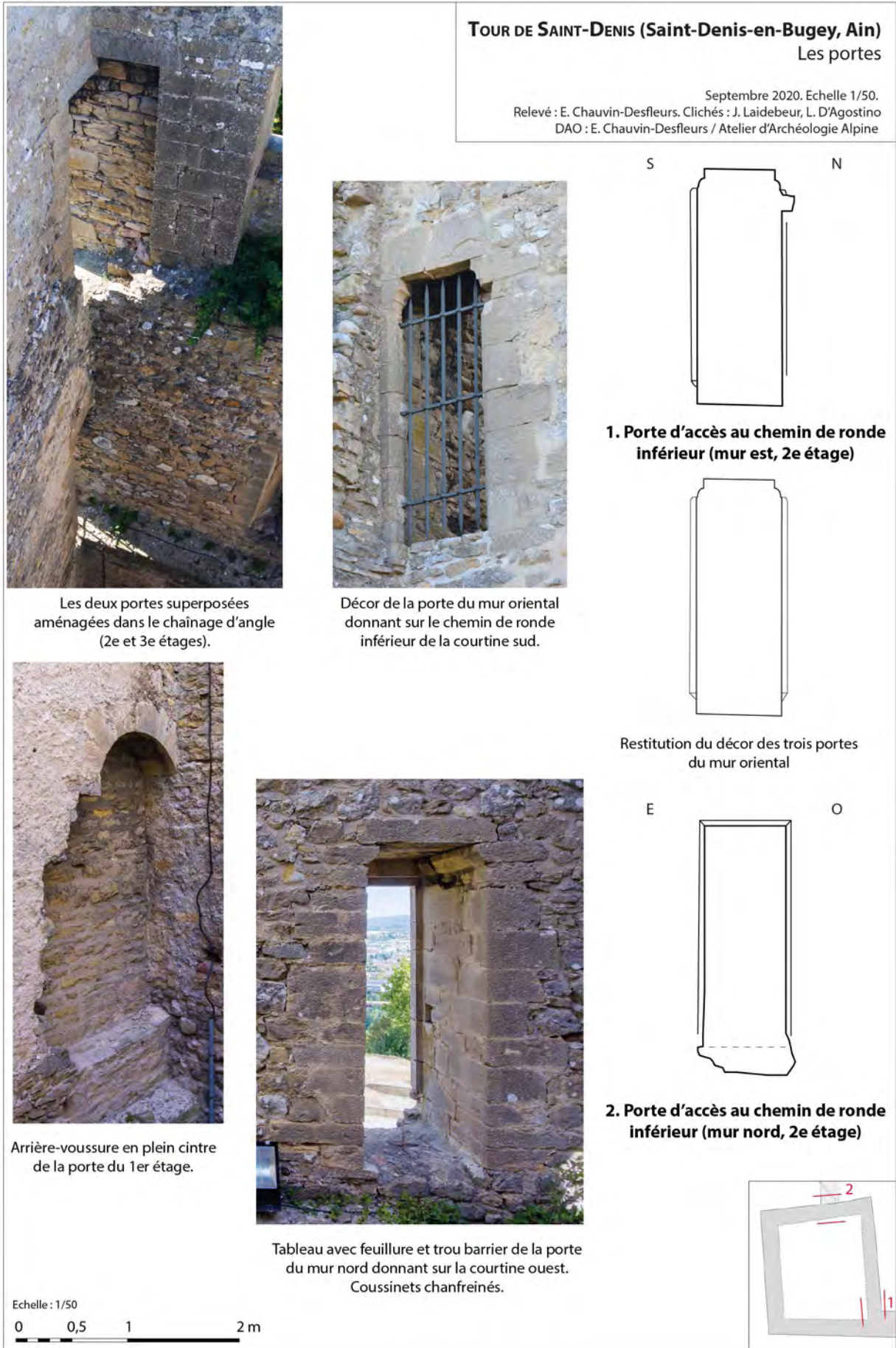


Fig. 31 : Tour de Saint-Denis. Les portes de circulation, relevé au 50e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 32 : Tour de Saint-Denis. Proposition de restitution au 250e. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

du 1^{er} étage, aujourd'hui bouchée laisse apparaître un arc clavé en plein-cintre, pris dans le parement du mur sud, qui suggère que le passage possédait une arrière-voissure. Le piédroit nord a totalement disparu. Enfin, la porte aménagée dans le mur nord qui dessert le premier niveau de chemin de ronde n'a conservé que son chanfrein de 4 cm, son linteau a été changé et les bases des piédroits sont détériorées. Le passage non ébrasé est couvert de dalles plates soutenues par des coussinets chanfreinés. Les tableaux sont en belle pierres de taille, la feuillure ainsi que le trou barrier sont conservés dans le tableau oriental.

5. CONCLUSION

Evelyne Chauvin-Desfleurs et Laurent D'Agostino

À partir de l'architecture actuelle et en fonction des éléments conservés, il est possible de proposer une restitution du système de défense et des circulations au niveau de la tour et des courtines adjacentes (fig. 32). Les ressauts des étages et les trous d'ancrage au rez-de-chaussée dans les élévations internes de la tour nous indiquent clairement les différents niveaux de plancher. Les seuils des portes visibles dans les élévations externes nous informent sur les niveaux de circulation sur les courtines. De manière générale, la tour était organisée avec un rez-de-chaussée aveugle accessible depuis le 1^{er} étage probablement par une trémie, de deux étages résidentiels et d'un dernier étage défensif. L'accès au 1^{er} étage de la tour se faisait par la porte aujourd'hui bouchée, aménagée à la jonction avec la courtine sud. Son seuil se situe à une altitude de 335 m NGF, soit 2,75 m au-dessus du niveau de sol actuel de la cour. Cette altitude serait à comparer à celle de l'alignement des trous d'ancrage des solives conservés dans le mur ouest. Cette porte était probablement desservie par une échelle placée contre l'élévation qui pouvait être retirée le cas échéant. Les portes se fermaient toutes de l'intérieur (feuillures et gonds visibles) avec une grosse barre en bois dont les trous barrier subsistent. La baie géminée et les jours devaient être dotés de volets intérieurs en bois. La défense du jour situé au 1^{er} étage en dehors de l'enceinte était renforcée par une grille. Des latrines n'ont pas été identifiées dans la tour ; soit les restaurations ont masqué leur présence (peu probable au vu de leur impact), soit les latrines étaient situées sur les murs de courtines. La circulation dans les étages de la tour se faisait vraisemblablement par le biais de trémies et d'échelles, puisque aucune trace d'arrachement ni d'ancrage d'un escalier n'est visible sur les élévations internes.

Au second étage, deux portes desservaient un chemin de ronde situé à environ 339,70 m. Sur la courtine sud le niveau du chemin de ronde est marqué par la réduction de l'épaisseur du mur et devait être équipé d'un plancher de circulation en saillie sur la cour puisque la largeur de 0,75 m disponible dans l'épaisseur du mur semble trop restreinte pour pouvoir circuler. La largeur de 0,95 m pour le chemin de ronde de la courtine ouest paraît également faible, un plancher devait augmenter la surface de circulation. L'arrachement du parapet en partie haute à l'ouest de la porte s'interrompt à mi-hauteur, ce qui suggère la présence d'un créneau au droit de cette porte et donc d'un parapet crénelé permettant la défense du flanc occidental. Nous proposons des merlons de 1 m et des créneaux de 0,50 m de longueur et la hauteur du parapet autour de 0,90 m a été restituée en fonction du dernier bloc visible en saillie de la façade. Les restaurations au niveau de l'arrachement de la courtine nuisent à la lecture fine des maçonneries, toutefois l'absence de moellon en saillie sur une hauteur de 1,50 m juste en-dessous de la porte laisse envisager l'existence possible d'une fosse franchissable par le biais d'un petit pont-levis⁹⁶. Néanmoins, il n'existe pas de témoin de la présence de crapaudines au niveau du seuil ou de fixations métalliques et les photographies anciennes laissent entrevoir un arrachement aujourd'hui masqué par les restaurations. Ainsi, la courtine occidentale devait atteindre une dizaine de mètres par rapport au niveau sol actuel de la cour. Le chemin de ronde inférieur devait autoriser la

⁹⁶ Un système que l'on retrouve par exemple entre la tour maîtresse du château d'Annecy et les courtines adjacentes. Voir notice présentée dans le rapport du PCR de 2019, figure 7.

circulation tout autour de la cour via des pans de courtines changeant d'axe et dotés de structures défensives complémentaires en bois, des échiffes. Mais le compte de 1326 n'en donne ni le nombre, ni l'emplacement.

Les huit baies créneaux assuraient une défense optimale au dernier étage de la tour dans toutes les directions, y compris vers l'intérieur de la cour du château. Les tireurs installés dans les baies créneaux étaient protégés par des volets de bois, les mantelets. Une fois entrebâillés, ils permettaient de tirer et d'être protégé. Le système offrait différents degrés d'entrebâillure plus ou moins large avec une rotation horizontale autour des gonds fixés dans les linteaux. Quant à la couverture de l'édifice, la présence d'une toiture charpentée nous paraît la plus probable, principalement du fait de la présence des baies-créneaux et d'une corniche sommitale destinée à accueillir les sablières de la charpente, mais aussi du fait de l'absence de voûte qui aurait seule autorisé l'aménagement d'une plateforme défensive pouvant accueillir un engin⁹⁷.

La partie sud du site moins pentue et plus exposée aux assaillants était défendue par un mur d'enceinte plus haut surmonté d'un second chemin de ronde accessible depuis les combles de la tour. Son altitude de 343,85 m NGF correspond au niveau du seuil de la porte aménagée dans le mur oriental. L'absence d'arrachement d'un parapet et la présence d'un corbeau au niveau de la porte donnant sur la courtine sud laisse envisager la présence d'un hourd. Toutefois, aucun autre indice ne subsiste et la reprise du chaînage d'angle et du piédroit sud de la porte ont peut-être effacé les traces d'un éventuel parapet. Ainsi, le mur sud devait mesurer au minimum 11,50 m de hauteur par rapport au sol actuel de la cour et devait atteindre presque 19 m par rapport à la pente extérieure, hauteurs auxquelles s'ajoute le hourd. L'épaisseur et la hauteur plus importantes de cette courtine méridionale la caractérisent comme une sorte de mur bouclier renforçant la partie la plus vulnérable du site, où les pentes sont moins prononcées. Par ailleurs, il faut remarquer que le mur sud de la tour et la courtine, en plus d'être parfaitement contemporains l'un de l'autre, sont situés dans le même alignement. À l'ouest, la tour implantée en saillie permet de battre efficacement le flanc de la courtine, ce qui n'est pas le cas au sud. Ce flanquement partiel interroge, d'autant qu'une situation parfaitement similaire existe au château des Allymes à Ambérieu-en-Bugey. En outre, aucun dispositif sommital de type hourd n'existait dans la tour : aucun tir fichant n'était donc possible depuis une structure en encorbellement et les baies-créneaux ne permettaient de tirer que sur des assaillants situés à moyenne ou longue portée. Ces deux éléments témoignent d'une vulnérabilité étonnante sur le flanc sud de l'enceinte, peut-être corrigée par la présence d'un hourd en couronnement de la courtine sud, comme nous l'avons évoqué. Un tel hourd, contrairement à un simple parapet crénelé, permettait un tir fichant grâce à son encorbellement sur la courtine et contribuait donc à défendre le pied du mur en cas de tentative de sape ou d'échelade.

La tour de Saint-Denis et les vestiges de l'enceinte environnante permettent de caractériser une petite fortification secondaire, un fortin défensif érigé en plein conflit delphino-savoyard afin de renforcer les défenses de la frontière nord du Dauphiné dans les années 1320. La première bâtie est édifiée en pierre en un temps très court : les comptes attestent de l'aménagement principal entre 1323 et 1326, puis de constructions secondaires en pierre et en bois (aula, écurie, chaffal) entre 1332 et 1335. Contrairement aux sites de Luisandre et des Allymes, Saint-Denis semble ne jamais avoir été une bâtie de terre et de bois. Les premiers textes la qualifient de *bâtie*, plus rarement de *castrum*, mais elle n'était pas un centre de châtellenie à l'origine puisqu'il était rattaché au château de Saint-Sorlin. Le site ne se résume pourtant pas à une simple tour, une cour cernée de courtines étant bien mise en évidence par les traces archéologiques, malgré son état de conservation très partiel. À cet ensemble est associé un possible fossé barrant l'éperon rocheux à l'est, dont les textes laissent supposer que la contrescarpe pouvait être renforcée par une palissade de pieux. Pour les autres structures du site fortifié, les indices sont maigres et la lecture de la topographie actuelle apporte peu. Nous n'avons qu'une vision très lacunaire des bâtiments qui composaient cet ensemble plus vaste, dont la tour carrée constituait à la fois la plus forte défense et tout ou partie de la résidence. De plus amples recherches seraient nécessaires pour

97 Cette hypothèse envisagée dans un premier temps par Alain Kersuzan ne nous semble pas pouvoir être retenue ; Kersuzan 2015, p. 155.

identifier les autres bâtiments qui ont existé dans la cour, adossés aux courtines⁹⁸.

⁹⁸ Une prospection géophysique aiderait peut-être à cerner l'emprise du site et de bâtiments enfouis. La hauteur de la porte du premier étage par rapport au sol actuel semble indiquer que le rez-de-chaussée de la tour est situé au moins 1,50 à 2 m en dessous du sol actuel.

**Compte de la châtelainie de Saint-Denis
Perret de La Fontaine
A.D.I. 8 B 263**

vendredi 23 décembre 1323 - 25 août 1324

Monte Sancti Dyonisii per Perretum de Fonte

fol. 15 *verso*

Anno Domini M^o CCC^o XXIII^o die XXV^a augusti coram computatorum predictis computavit / Perretus de Fonte de hiis que habuit et recepit solvit et deliberavit ratione / castellanie Montis Sancti Dyonisii a die veneris ante nativitatem Domini preterita currente anno / Domini M^o CCC^o XXIII^o usque ad hanc diem.

Recepta denariorum

Primo pro XV ovibus et tribus mutonibus areptis ad portum de Loyes : C solidi

Item de compositionibus : CV solidi

Summa denariorum receptorum : V libre V solidi

de quibus

Deliberavit in expensis nuntiorum espiarum et aliis / expensis necessariis reddit particulas : XI libre VIII solidi X denarii

Item debebat sibi dominus de stabilita qua tenuerat / apud Chasecum reddit litteram : XLVII libras XII solidos

Item debebat sibi dominus de resta sui computi Aremorum : III^c LI libras VI solidos X denarios

Summa deliberationum predictarum : III^c X libre VIII solidi VIII denarii

et sic restat dominus debens dicto Perreto : III^c libras II solidos VIII denarios

de quibus

Deliberavit sibi dominus per manum Anthonii de Giroudo : C libras

Item deliberavit sibi per manum Rodulphi de Coponay : VIII^{xx} (lb)¹ X libras

et sic restat dominus debens dicto Perreto : VI^{xx} X libras II solidos VIII denarios

et est sibi satisfactum de suo salario castellanie montis Sancti Dyonisii / usque ad festum beati Iohannis proxime preteritum / quod salarium assendit a festo beati Iohannis proxime preteritum usque ad hanc diem : LX libre

et sic debet dominus dicto Perreto : IX^{xx} X libras II solidos VIII denarios

¹ biffé.

**Compte de la châteltenie de Saint-Denis
Perret de la Fontaine
A.D.I. 8 B 263**

vendredi 23 décembre 1323 - 25 août 1324

Mont Saint-Denis par Perret de la Fontaine

fol. 15 *verso*

L'année du Seigneur 1324, le 25 août en présence des susdits receveurs des comptes, Perret de La Fontaine a compté de tout ce qu'il a eu et reçu, soldé et payé pour la châteltenie du Mont Saint-Denis depuis le vendredi avant la nativité du seigneur dernier de l'année courante 1323¹ jusqu'au présent jour.

Recette des deniers

Premièrement : pour 15 brebis et 3 moutons menés au port de Loyes : 100 sous.

De même pour les compositions : 105 sous.

Total des deniers reçus : 5 livres, 5 sous.

desquels

Il a payé pour les dépenses des messagers et espions et autres dépenses nécessaires dont il rend les détails : 11 livres, 8 sous, 10 deniers.

De même, le seigneur lui devait pour la garnison qu'il avait tenu à Chasey dont il rend le reçu : 47 livres, 12 sous.

De même, le seigneur lui devait pour le restant de son compte des Allymes : 351 livres, 6 sous, 10 deniers.

Total des susdits paiements : 410 livres, 8 sous, 8 deniers.

et ainsi, le seigneur reste à devoir audit Perret : 400 livres, 2 sous, 8 deniers.

desquels

Le seigneur lui a payé par la main d'Antoine de La Giraudière : 100 livres.

de même, il lui a payé par la main de Rodolphe de Coponay : 90 livres.

et ainsi le seigneur reste à devoir audit Perret : 130 livres, 2 sous, 8 deniers.

et il lui est soldé pour son salaire à la châteltenie du Mont Saint-Denis jusqu'à la saint Jean dernièrement passée², lequel salaire est reconduit de la saint Jean dernièrement passée jusqu'au présent jour : 60 livres.

et ainsi le seigneur doit audit Perret : 190 livres, 2 sous, 8 deniers.

¹ le vendredi 23 décembre 1323.

² le vendredi 24 juin 1323.

**Compte de la châtelainie de Saint-Denis
Guillaume de La Tour
A.D.I. 8 B 264**

14 décembre 1326 - 2 novembre 1326¹

Monte Sancti Dyonisii per dominum Guillerum de Turre militem

fol. 13 *recto*

Anno Domini M^o CCC^o XXVI^o die II^a novembris computavit dominus Guillermus / de Turre castellanus Montis Sancti Dyonisii de hiis que habuit et recepit solvit et / deliberavit ratione castellanie predicte a die XIII^a decembris proxime preterita / currente anno Domini M^o CCC^o XXVI^o usque ad hanc diem presentem

Recepte frumenti

Primo recepit apud Lemens : II sesterios

Item apud Ambutris : II sesterios III bichetos

Item apud Lemens de servicio domini Martini Mezunini : XIII sesterios

Item a domino Guillermo de Rayno castellano Quiriaci : VIII sesterios

Summa receptorum frumenti : XXVI sesterii II bicheti venduntur

Siligo

Receptit a domino Guillermo de Rayno : IIII sesterios siliginis venduntur

Avene

Item recepit de messibus apud Ambutris : III bichetos

Item a dicto domino Guillermo de Rayno : IIII sesterios

Summa avene recepte : IIII sesterii III bicheti venduntur

Vinum

Item recepit a dicto domino Guillermo de Rayno : VIII asinatas venduntur

Galline

Receptit de galline census : X gallinas venduntur

fol. 13 *verso*

Recepte denariorum

Primo recepit de gardis de Lemens : XXX solidos

Item de serviciis de Lemens : XXI solidos

Item de taylliis : XVIII denarios

Item de gardis de Ambutris : XXX solidos

Item apud Ambutris de messibus : X solidos V denarios

Item de pedagio : XV solidos

Item de compositionibus : XLVIII solidos

Item recepit a domino Guillermo de Vareylles : XL libras

Item a domino Guillermo de Rayno : LV libras

Item a domino Montis Albani / pro X florenis : XII libras X solidos

Item pro XXVI sesteriis III bichetiis frumenti / venditur sesterium XXII solidis valent XXIX libras VIII solidos VII denarios

Item pro IIII sesteriis siliginis venditur / sesterium XIII solidis valent LVI solidos

Item pro IIII sesteriis III bichetis avene / venditur sesterium XI solidis valent (XL)² L solidos

Item pro VIII asinatis vini venditur / sommeria XX solidis valent VIII libras

Item pro gallinis venduntur V solidos

Summa denariorum receptorum : VII^{xx} XVII libre VI solidi II denarii

fol. 14 *recto*

¹ Il y a manifestement une erreur de date par le clerc qui a rédigé le compte.

² biffé.

Compte de la châtelainie de Saint-Denis
Guillaume de La Tour
A.D.I. 8 B 264

14 décembre 1326 - 2 novembre 1326

Mont de Saint-Denis par le seigneur chevalier Guillaume de La Tour

fol. 13 *recto*

L'année du Seigneur 1326, le 2 novembre, le seigneur Guillaume de La Tour, châtelain du Mont Saint-Denis a compté de tout ce qu'il a eu et reçu, soldé et payé pour la susdite depuis le 14 décembre dernier passé de l'année du Seigneur courante 1326 jusqu'au présent jour.

Recettes du froment

Premièrement : Il a reçu à Lément : 2 setiers.

De même à Ambutrix : 2 setiers, 3 bichets.

De même à Leyment pour le servis du seigneur Martin Mezunin : 14 setiers.

De même du seigneur Guillaume de Rhémoz, châtelain de Quirieu : 8 setiers.

Total des recettes du froment : 26 setiers, 2 bichets qui ont été vendus.

Seigle

Il a reçu du seigneur Guillaume de Rhémoz : 4 setiers de seigle qui ont été vendus

Avoine

De même il a reçu des récoltes à Ambutrix : 3 bichets.

De même dudit seigneur Guillaume de Rhémoz : 4 setiers.

Total de la recette de l'avoine : 4 setiers, 3 bichets qui ont été vendus

Vin

De même il a reçu dudit seigneur Guillaume de Rhémoz : 8 années qui ont été vendues

Poules

Il a reçu du cens des poules : 10 poules qui ont été vendues

fol. 13 *verso*

Recettes des deniers

Premièrement : il a reçu des gardes de Lément : 30 sous.

De même des servis de Lément : 21 sous.

De même des tailles : 18 deniers.

De même des gardes d'Ambutrix : 30 sous.

De même des récoltes à Ambutrix : 10 sous, 5 deniers.

De même du péage : 15 sous.

De même des compositions : 48 sous.

De même il a reçu du seigneur Guillaume de Vareilles : 40 livres.

De même du seigneur Guillaume de Rhémoz : 55 livres.

De même du seigneur de Mont Alban pour 10 florins : 12 livres, 10 sous.

De même pour 26 setiers 3 bichets de froment, le setier a été vendu pour 22 sous qui font : 29 livres, 8 sous, 7 deniers.

De même pour 4 setiers de seigle, le setier a été vendu pour 14 sous qui font : 56 sous.

De même pour 4 setiers, 3 bichets d'avoine, le setier vendu pour 11 sous qui font 50 sous.

De même pour 7 années de vin, le sommier vendu pour 20 sous qui font 8 livres.

De même pour les poules qui ont été vendues : 10 sous

Total des deniers reçus : 157 livres, 6 sous, 2 deniers.

fol. 14 *recto*

de quibus

deducuntur pro expensis edificiorum / reddit particulas

pro reficiendo palacio machinis / preparandis eschiffis faciendis/ canabo et coreis emptis : XIX libre XIII denarii

Item que deficiebant stabilite de precepto domini computat de certa clientum per diversa / tempora computato quolibet cliente : XII denariis valent XLIII libras VII solidos

Item pro suo salario unius anni finiti / die ultima augusti proxime preterita : III^C XL libre

Summa deliberationum predictarum : III^C III libre VIII solidi I denarium

et sic restat dominus debens dicto / castellano : II^C XLVI libras XXIII denarios

de quibus

deducuntur quos receperat / anno preterito de condempnationibus : CXV solidi

Item pro quartitatibus bladorum recepit a / dicto Guillermo de Rayno : VII libre XII denarii

fol. 14 *verso*

summa receptarum : XII libre XLII solidi

et sic debet dominus dicto castellano : II^C XXXIII libras V solidos XI denarios / currente monete

Item debet sibi dominus de resta sui computi precedentis : IIII^{XX} XII libras IX denarios currente pro / XXII denariis

Factum est arestum

desquels

sont déduites : pour les dépenses des édifices dont il rend les détails

pour la réfection des palissades, les mises en état des machines, les constructions des échiffes, les achats de chanvre et de cuir 19 livres, 13 deniers

De même, comme la garnison était insuffisante, sur ordre du seigneur, il compte des clients pour diverses périodes, comptant pour chaque client 12 deniers qui font 44 livres, 7 sous.

De même pour son salaire d'une année terminée le dernier jour d'août dernier passé, : 340 livres.

Total des susdits paiements : 403 livres, 8 sous, 1 denier.

et ainsi le seigneur reste à devoir audit châtelain : 246 livres, 23 deniers.

desquels

sont déduits ce qu'il avait reçu l'année passée pour les condamnations : 115 sous.

De même il a reçu dudit Guillaume de Rhémoz pour les quarterons des blés : 7 livres, 12 deniers.

fol. 14 *verso*

Total des recettes : 12 livres 42 sous.

et ainsi le seigneur doit audit châtelain : 233 livres, 5 sous, 11 deniers de monnaie courante.

De même le seigneur reste à lui devoir de son compte précédent : 92 livres, 9 deniers courants à 22 deniers.

Le compte est arrêté

Compte du baillage de La Tour-du-Pin
A.D.I. 8 B 265

1326-1328

fol. 11 *verso*

Sequitur de expensis factis frumenti per dictum tempus

Item quod solvit domino Guillermo de Turre bastardo pro salario suo montis Sancti Dyonisii : IIII sesterios frumenti

fol. 12 *verso*

Sequitur de expensis factis avene per dictum tempus

Item computat quod tradidit domino Guillermo bastardo de Turre pro salario suo montis Sancti Dyonisii : XX sesterios

fol. 17 *verso*

Expense stabilatarum et non computantur in hiis expensis Aremorum

Item computat quod ipse solvit Guillermo de Briordo de / Quiriaco pro stabilita quam ipse tenuit apud montem / Sancti Dyonisii computatis turonensium grosso pro duobus solidis et que sibi debebantur de tempore preterito et sic esse solutus : XX libras XVIII solidos

Reddit litteras sigillatas per eius

Item solvit Artaudo de Voysenco pro stabilita quam / tenuit apud Montem Sancti Dyonisii a die dominica ante festum / nativitatis beati Iohannis baptiste usque ad diem mercurii ante festum beati Luce evvangeliie M° CCC° XXVII° computatis turonensis pro II solidis et IIII denariis : XXXVII libras

Reddit litteras per Artaudus

fol. 18 *verso*

Item computat quod solvit Iohanneto Dandert de stabilita quam / tenuit apud Montem Sancti Dyonisii a die dominica ante festum nativitatis beati Iohannis baptiste currente anno quo supra usque ad die mercurii post festum beati Luce evvangelite computatis turonensis pro II solidis IIII denariis : XXXVII libras

fol. 28 *verso*

Item die martis post festum beati Anthonii fuit dictus baillivus apud / Laygnium pro facto Aremorum et montis Sancti Dyonisii et expendit / computatis turonensis pro II solidis VI denariis : XIII solidos

fol. 30 *recto*

Item XI^a die iulii mandavit dictus bayllivus totam terram Turris apud Laygniacum tam equites quam pedites pro eo quia Sabaudie habebant mandamentum suum apud Ambroniacum et Pontem Yndis et expendis computato turonensium pro II solidis II denariis : XIII libre

fol. 31 *recto*

Item die iovis ultima die mensis iulii venit dictus bayllivus cum / armis apud Laygnacum una cum domino Henrici Vetule et pluribus aliis pro / provisione mittenda in Aremis quia dicebatur quod Sabaudia debebat / venire ante Montem Sancti Dyonisii et ibidem steterunt pro predictis / usque ad diem sabbati in sero sequitem et expendit computatis turonensis / pro II solidis IIII denariis : CXII solidos IX denarios

fol. 33 *recto*

Item die mercurii et die sabbati ante carniprivium vetus fuit castellanus Montis / Sancti Dyonisii apud Quiriacum et ibidem presentus fuit et expendit pro se et roncino / suo predicte monete : III solidos VI denarios

Compte du baillage de La Tour-du-Pin
A.D.I. 8 B 265

1326 -1328

fol. 11 *verso*

Suivent les dépenses faites en froment durant ledit temps.

De même, ce qu'il a payé au seigneur Bâtard Guillaume de La Tour pour son salaire au mont de Saint-Denis : 4 setiers de froment.

fol. 12 *verso*

Suivent les dépenses faites en avoine durant ledit temps

De même, il compte ce qu'il a donné au seigneur Bâtard Guillaume de La Tour pour son salaire au mont de Saint-Denis : 20 setiers.

fol. 17 *verso*

Dépenses pour les garnisons, les dépenses pour les Allymes ne sont pas comptées ici.

De même, il compte ce qu'il a payé à Guillaume de Briord de Quirieu pour la garnison qu'il a tenu au Mont Saint-Denis et qui lui étaient précédemment dus, en comptant le gros tournois pour deux sous et ainsi lui est acquitté : 20 livres, 18 sous.

Dont il rend les lettres scellées par lui.

De même, il a payé à Artaud de Voysent pour la garnison qu'il a tenu au Mont Saint-Denis du dimanche avant la fête de la nativité de saint Jean le baptiste¹ jusqu'au mercredi avant la fête de saint Luc évangéliste 1327², le tournois compté pour deux sous et quatre deniers³ : 37 livres.

Dont il rend les lettres par Artaud

fol. 18 *verso*

De même, il compte ce qu'il a payé à Jeannin Drandert pour la garnison qu'il a tenu au mont de Saint-Denis du dimanche avant la fête de la nativité de saint Jean le baptiste de la courante année dite plus haut jusqu'au mercredi après la fête de saint Luc évangéliste, le gros tournois compté pour deux sous et quatre deniers : 37 livres.

fol. 28 *verso*

De même, le mardi après la fête de saint Antoine⁴, ledit bailli est allé à Lagnieu pour l'affaire des Allymes et du mont de Saint-Denis et, le tournois compté pour deux sous et six deniers, il a donné : 14 sous.

fol 30 *recto*

De même, le 11 juillet, ledit bailli a ordonné à toute la terre de La Tour, de venir à Lagnieu, tant les cavaliers que les piétons parce que les Savoyards avaient des groupements armés à Ambronay et Pont-d'Ain et il a payé, en comptant un tournois pour deux sous et deux deniers : 14 livres.

fol. 31 *recto*

De même, le jeudi, dernier jour du mois de juillet ledit bailli est venu en armes à Lagnieu accompagné du seigneur Henri Vétule et de plusieurs autres pour envoyer des renforts aux Allymes parce qu'il se disait que les Savoyards devaient venir devant le Mont Saint-Denis, et ils sont restés ici pour ce qui précède jusqu'au samedi soir suivant et, le tournois compté pour deux sous et quatre deniers, il a donné : 112 sous, 9 deniers.

fol. 33 *recto*

De même, le mercredi et le jeudi avant le carême vieux¹, le châtelain du Mont Saint-Denis est allé à Quirieu et y demeura et on lui donne pour lui et son roncín, dans la susdite monnaie : 4 sous, 6 deniers.

¹ Le dimanche 21 juin 1327.

² Le mercredi 14 octobre 1327.

³ C'est-à-dire 1 denier de gros tournois pour 2 deniers de viennois.

⁴ Le mardi 8 septembre 1327

Expense Montis Sancti Dyonisii

Et primo die veneris XVII^a mensis iulii solvit dictus bayllivus / domino Guillermo de Turre bastardo pro salario suo IIII florenos auri / computato quolibet pro XXIX solidis - Item et duos bacones habitis aripa² pretio / LXX solidorum quolibet turonensium pro II solidis II denariis - (Item XX^{ti} sesterii avene / quolibet sesterium pretio)³ - Item sex mutones computato quolibet pro X solidis computis turonensis / pro II solidis II denariis : XI libras VI solidos

Item XIII^a die mensis februarii Stephanus de Lueys codurarius / confitetur nomine suo et domini Guillermi bastardi fratris sui se habuisse / a dicto bayllivo pro salario ipsius domini Guillermi (X libras)⁴ computato turonensium / pro III solidis : X libras

Reddit litteram sigilatam per Denis

Item [XX^{ti} die mensis)⁵ XXVII^a die mensis februarii habuit dictus Stephanus / a dicto bayllivo pro dicto salario dicte monete : C solidos

Extat litteram sigilatam per Montem

Item die sabbati post penthecostem misit dictus bayllivus in dicto castro Montis Sancti / Dyonisii tres liberos de Voysenco una cum septem clientibus et steterunt / ibi per septem dies et habuerunt pro soudo per dictum tempus computato turonensium grosso / pro II solidis II denariis : VI libras XIII solidos VIII denarios

Item septimana sequenti dicto A La Grangi et Martino Serburesa / militibus qui steterunt ibidem per octo dies dicte monete : XXXIII solidos

Compte du chevalier Henri Vetule pour la châtellenie de Saint-Sorlin

novembre 1327 – mai 1328

A.D.I. 8 B 267

fol. 8 *verso*

Item pro munitione Montis Sancti Dyonisii et pro expensis unius cavalgate : CV solidos IIII denarios turonensium pro II solidis VII denariis

A.D.I. 8 B 267⁶

fol. 51 *recto*

Item Guillermo de Briordo pro una stabilita quam tenuit in Monte Sancti Dyonisii : IIII sesterios

fol. 52 *recto*

Item deliberavit pro stabilis Montis Sancti Dyonisii : III asinatas reddit particulas et litteram

fol. 73 *recto*

Item in ferro et canabo missis ad Montem Sancti Dyonisii reddit litteram bayllivi : XLV solidos computato turonense pro II solidis

¹ Les 18 et 19 février 1327.

² aripa : suscrit.

³ biffé.

⁴ biffé.

⁵ biffé.

⁶ Avant ces comptes il manque un cahier de 34 feuillets.

fol. 41 *recto*

Dépenses pour le Mont Saint-Denis

Premièrement, le vendredi 17 du mois de juillet, ledit bailli a payé au Bâtard Guillaume de La Tour, pour son salaire : 4 florins d'or, chacun comptés pour 21 sous - De même, pour deux jambons salés au prix de 70 sous, chaque tournois pour deux sous, deux deniers – (De même, 20 setiers d'avoine chaque setier au prix de)¹ – De même, six moutons, chacun comptés à 10 sous, les tournois comptés pour deux sous, deux deniers : 11 livres, 6 sous.

De même, au mois de février, le couturier Etienne de Loyes a reconnu en son nom et celui du seigneur Bâtard, Guillaume, son frère, avoir reçu de la part dudit bailli pour le salaire dudit seigneur Guillaume (10 livres)², un tournois compté pour trois sous : 10 livres.

Dont il rend les lettres scellées à Denis

De même, (le 20 du mois)³ le 27 du mois de février ledit Etienne a reçu dudit bailli pour ledit salaire dans cette monnaie : 10 sous.

Il montre la lettre scellée au Mont

De même, le samedi après la Pentecôte ledit bailli a envoyé, au château du Mont Saint-Denis, trois affranchis accompagnés par sept clients et ils sont restés ici durant sept jours et ont reçu en solde pour ce temps, en comptant un gros tournois pour deux sous et deux deniers : 6 livres, 14 sous, 8 deniers.

De même, la semaine suivante, au nommé La Grange et à Martin Serbures, chevaliers, qui sont restés ici durant huit jours, dans la même monnaie : 34 sous.

Compte du chevalier Henri Vetule pour la châtellenie de Saint-Sorlin

novembre 1327 – mai 1328

A.D.I. 8 B 267

fol. 8 *verso*

De même, pour la garnison du Mont Saint-Denis et pour les dépenses d'une chevauchée : 105 sous, 4 deniers, le tournois pour 2 sous, 7 deniers

A.D.I. 8 B 267⁴

fol. 51 *recto*

De même, à Guillaume de Briord pour une garnison qu'il a tenu au Mont Saint-Denis : 4 setiers.

fol. 52 *recto*

De même, il a payé pour les garnisons du Mont Saint-Denis : 3 années dont il rend les lettres et les détails.

fol. 73 *recto*

De même, pour le fer et le chanvre envoyés au Mont Saint-Denis dont il rend la lettre du bailli : 40 sous le tournois compté pour 2 sous.

¹ biffé.

² biffé.

³ biffé.

⁴ Avant ces comptes il manque un cahier de 34 feuillets.

Compte de Gui de Beynost bailli des terres de La Tour et grand cellerier des châtelles de Quirieu et de Crémieu

8 novembre 1327 - 4 mai 1328

A.D.I. 8 B 267

fol. 82 recto

expense stabilitarum et non computat in hiis expensas Aremorum

Item computat quod ipse solvit Guillermo de Briordo de Quiriaco pro stabilita quam ipse tenuit apud Montem Sancti Dyonisii computato turonense grosso pro duobus solidis et que sibi debebantur de tempo preterito et sic est solutus : XX libris XVIII solidis

Reddit litteram signatam per eum

Item solvit Artaudo de Voysenco pro stabilita quam tenuit ad Montem Sancti Dyonisii a die dominica ante festum nativitatis Iohannis baptiste usque ad diem mercurii ante festum beati Luce evangeliste M^o CCC^o XXVII^o computato turonense grosso pro II solidis IIII denariis : XXXVII libras

Reddit litteram per Artaudus

fol. 82 verso

item computat quod ipse solvit domino Hugoni domino de Versay pro stabilitis ibidem tenentis computato turonense pro II solidis et IIII denariis : X libras

reddit litteram per Versoy et computum

fol. 83 recto

Item computat quod solvit Iohanneto Dandert de stabilita quam tenuit apud Montem Sancti Dyonisii a die dominica ante festum nativitatis Iohannis baptiste currente anno quo supra usque ad diem mercurii post festum beati Luce evangeliste M^o CCC^o XXVII^o computato turonense pro II solidis IIII denariis : XXXVII libras

Reddit litteram signatam per Cochon

Reddit litteram signatam per Boverii

fol. 91 verso

Item die martis post festum beati Anthonii fuit dictus baillivus apud Laygniacum pro facto aremorum et Montis Sancti Dyonisii et expendit computatis turonense pro II solidis VI denariis : XIII solidos

Compte de Gui de Beynost bailli des terres de La Tour et grand cellerier des châtelainies de Quirieu et de Crémieu

8 novembre 1327 - 4 mai 1328

A.D.I. 8 B 267

fol. 82 recto

dépenses pour les garnisons, et il ne compte pas ici les dépenses des Allymes

De même, il compte ce qu'il a payé à Guillaume de Briord et de Quirieu pour la garnison qu'il a tenu au Mont Saint-Denis, en comptant un gros tournois pour deux sous, ce qui lui était dû par le passé et ainsi, il est acquitté de : 20 livres, 18 sous.

Il rend la lettre signée par lui.

De même, il a payé à Artaud de Voysent pour la garnison qu'il a tenu au Mont Saint-Denis du Dimanche avant la fête de la nativité de Jean le baptiste jusqu'au mercredi avant la fête de saint Luc évangéliste 1327, le gros tournois compté pour deux sous, 4 deniers : 37 livres.

Il rend la lettre d'Artaud.

fol. 82 verso

De même, il compte ce qu'il a payé à Hugues, le seigneur de Versoy, pour les garnisons tenues ici, le tournois compté pour deux sous et quatre deniers : 10 livres.

Il rend les lettres de Versoy

fol. 83 recto

De même, il compte ce qu'il a payé à Jeannin Dandert pour la garnison qu'il a tenu au Mont Saint-Denis du Dimanche avant la fête de la nativité de saint Jean le baptiste de l'année compete comme plus haut jusqu'aumercredi après la fête de saint Luc évangéliste 1327, le tournois compté pour deux sous, quatre deniers : 27 livres.

Il rend la lettre signée par Cochon

Il rend la lettre signée par Bouvier

fol. 91 verso

De même, le mardi après la fête de saint Antoine, ledit bailli fut à Lagnieu pour l'affaire des Allymes de du Mont Saint-Denis et il a payé en comptant le tournois pour deux sous, six deniers : 14 sous.

Compte de Gui de Richarme dit du Riou, bailli et châtelain

A.D.C.O. B 9602 (4^{ème} compte)

vendredi 3 avril 1355 - jeudi 7 janvier 1356

peau XIII

Primus

Computus eiusdem castellani de redditibus et exitibus castellanie Sancti Dyonisii quando obvenit domino de novo ex permutatione facta cum dalphino a tertia die inclusive mensis aprilis anno Domini M^o CCC^o LV^o usque ad diem qua finitur computus Sancti Germani superscriptus - Receptus ut supra

Frumentum

Idem reddit computum quod recepit in dicta castellania de redditu per annum in festo beati Michaelis anno M^o CCC^o LV^o ut in particulis infrascriptis

Apud Sanctum Dionissium

Et primo recepit a Petro Machirelli : II bichetas frumenti

Recepit a Iohanne de Amondaleno pro eodem : I bichetam frumenti

Recepit a Stephano filio quondam Iohannis Michaelis pro eodem : II bichetas et dimidiam bichetam frumenti

Recepit a Iohanne Silvestri pro eodem : IIII cupas frumenti

Recepit a Petro Polleti pro eodem : I bichetam frumenti

Recepit a Iohaneto de Ambroniaco pro eodem : I bichetam frumenti

Recepit a Iohaneto de Furno pro eodem : I bichet I bichetam frumenti

Recepit ab Humberto Albi pro eodem : I bichetam frumenti

Recepit a Guillermeta filia quondam Iohannis Albi pro eodem : I bichetam et dimidiam frumenti

Recepit a Iohanne Bergerii dicto Chandinet pro eodem : I bichet frumenti

Apud Leymenz

Recepit a Iohanne Garenii pro eodem : I bichetam comulam frumenti

Recepit a Iocerando Bergerii pro eodem : I bichetam comulam frumenti

Recepit a dompno Petro curato dicti loci : I bichetam frumenti

Recepit a Petro Bergeyronis pro eodem : I bichetam frumenti

Recepit ab eodem Petro pro eodem : I bichet frumenti

Recepit ab Humberto Rolandi pro eodem : I bichetam frumenti

Recepit a Petro Desoners pro eodem : I bichet dimidiam bichetam frumenti

Recepit a Stephano Vitonis pro eodem : I bichet dimidiam bichetam frumenti

Recepit a Iaquemeto et Gileto Rolandi fratribus pro eodem : VI bichet I bichetam frumenti

Apud Valles

Recepit a Iohanne Salamonis pro eodem : V bichetas I cupam frumenti

Recepit a dicto Billert pro eodem : I bichetam frumenti

Recepit a Petro Bettat pro eodem : I bichetam et quartam partem unius bichete frumenti

Recepit a Iohanne Fineti pro eodem : I bichetam et quartam partem unius bichete frumenti

Recepit a Iohannes de Romenas pro eodem : I bichetam frumenti

Recepit a Petro Gonra pro eodem : I bichet dimidiam bichetam frumenti

Recepit a Petro Arma pro eodem : II bichet dimidiam bichetam frumenti

Recepit a Stephano Fabri pro eodem : IIII cupas frumenti

Recepit a Guillermo de Varrilliis pro eodem : V bichet frumenti

Recepit a liberis Petri Canavesii pro eodem : II bichet frumenti

Recepit a dicto Martuellet pro eodem : II bichet I bichetam frumenti

Recepit a Petro de Villeta pro eodem : IIII cupas frumenti

Recepit ab Humberto de Cheissiaco pro eodem : I bichet dimidiam bichetam frumenti

Recepit a Francisco Bertheta pro eodem : I bichet dimidiam bichetam frumenti

Recepit a Iohanne Boluti pro eodem : I bichet dimidiam bichetam frumenti

Recepit a Perrono Sigonis pro eodem : II bichet frumenti

peau XIII

Compte de Gui Richarme dit du Riou
A.D.C.O. B 9602 (4^{ème} compte)
vendredi 3 avril 1355 - jeudi 7 janvier 1356

peau 13

Premièrement

Compte du même châtelain pour les recettes et dépenses de la châtelainie de Saint-Denis quand elle advint au seigneur par échange avec le dauphin du trois inclus du mois d'avril de l'année du Seigneur 1355 jusqu'au jour où s'est terminé le compte de Saint Germain écrit ci-dessus - Reçu comme plus haut.

Froment

Le même rend compte de ce qu'il a reçu dans ladite châtelainie en revenu annuel à saint Michel de l'année 1355 comme dans les détails inscrits ci-dessous.

A Saint-Denis

Et premièrement, il a reçu de Pierre Machirel : 2 bichettes de froment.

Il a reçu de Jean d'Amondalene pour la même chose : 1 bichette de froment.

Il a reçu de d'Etienne, fils de feu Jean Michel, pour la même chose : 2 bichettes et une demi-bichette de froment.

Il a reçu de Jean Silvestre pour la même chose : 4 coupes de froment.

Il a reçu de Pierre Pollet pour la même chose : 1 bichette de froment.

Il a reçu de Jeannet d'Ambronay pour la même chose : 1 bichette de froment.

Il a reçu de Jeannet du Four pour la même chose : 1 bichet, 1 bichette de froment.

Il a reçu d'Humbert Blanc pour la même chose : 1 bichette de froment.

Il a reçu de Guillemette fille de feu Jean Blanc pour la même chose : 1 bichette et demie de froment.

Il a reçu de Jean Berger dit Chandinet pour la même chose : 1 bichet de froment.

A Lément

Il a reçu de Jean Garen pour la même chose : 1 bichette commune de froment.

Il a reçu de Jocerand Berger pour la même chose : 1 bichette commune de froment

Il a reçu de Don Pierre, le curé dudit lieu : 1 bichette de froment.

Il a reçu de Pierre Bergeron pour la même chose : 1 bichette de froment.

Il a reçu du même Pierre pour la même chose : 1 bichet de froment.

Il a reçu d'Humbert Roland pour la même chose : 1 bichette de froment.

Il a reçu de Pierre des Oners pour la même chose : 1 bichet, 1 demi-bichette de froment.

Il a reçu d'Etienne Viton pour la même chose : 1 bichet, 1 demi-bichette de froment.

Il a reçu des frères Jaquemet et Gilet Roland pour la même chose : 6 bichets, 1 bichette de froment.

A Vaux

Il a reçu de Jean Salamont pour la même chose : 4 bichettes, 1 coupe de froment.

Il a reçu de du nommé Billert pour la même chose : 1 bichette de froment.

Il a reçu de Pierre Bettat pour la même chose : 1 bichette et le quart d'une bichette de froment.

Il a reçu de Jean Finet pour la même chose : 1 bichette, 1 quart d'une bichette de froment.

Il a reçu de Jean de Romenas pour la même chose : 1 bichette de froment.

Il a reçu de Pierre Gonra pour la même chose : 1 bichet, 1 demi-bichette de froment.

Il a reçu de Pierre Arma pour la même chose : 2 bichets, 1 demi-bichette de froment.

Il a reçu d'Etienne Fabri pour la même chose : 4 coupes de froment.

Il a reçu de Guillaume de Vareilles pour la même chose : 5 bichets de froment.

Il a reçu des enfants de Pierre Canaves pour la même chose : 2 bichets de froment.

Il a reçu du nommé Martuellet pour la même chose : 2 bichets, 1 bichettes de froment.

Il a reçu de Pierre de Villette pour la même chose : 1 bichet, 1 demi-bichette de froment.

Il a reçu d'Humbert de Cheysieu pour la même chose : 1 bichet, 1 demi-bichette de froment.

Il a reçu de François Berthet pour la même chose : 1 bichet, 1 demi-bichette de froment.

Il a reçu de Jean Bolut pour la même chose : 1 bichet, 1 demi-bichette de froment.

Il a reçu de Perrin Sigon pour la même chose : 2 bichets de froment.

peau 12

Summa computatis quatuor bichez pro uno sesterio duabus bichetes pro uno bicheto et tribus cupis pro una bicheta : XII sesterios I bichetam I cupam frumenti respondet in computo sequenti Sancti Germani

Siligo

De exitu molendini domini de Escuczait de quo dari solent duo sesteria siliginis nichil computat quia destructum est propter guerram

Avena

Idem reddit computum quod recepit in dicta castellania de redditu per annum in festo beati Michaelis anno CCC° LV° a personis infrascriptis

Et primo a Petro Mathuelli : I bichetam rasam avene

Recepit a dicto Motin pro eodem : I bichetam rasam avene

Recepit a Matheo Magonis pro eodem : II bichetas rasas avene

Recepit ab Aymaro Claran pro eodem : dimidiam bichetam rasam avene

Recepit a Stephano Boczolens pro eodem : dimidiam bichetam rasam avene

Summa : V bichete rase avene respondet in computo sequenti Sancti Germani

Vinum

Idem reddit computum quod recepit de exitu vinee domini in anno CCC° LV° et continet vinea circa centum fosseratas et plus : VI somatas vini

Summa : VI somate vini respondet in computo sequenti Sancti Germani

Denarii census

Apud Sanctum Dionisium

Idem reddit computum quod recepit in dicta castellania de redditu per annum ut in particulis infrascriptis in festo beati Andree anno CCC° LV°

Et primo a Petro Mathuelli et eius uxore : VI den. quorum decemseptem valent gros. tur.

Recepit a Iohanne de Mallis : XII den.

Recepit a Iohanne Berlionis pro eodem : XII den.

Recepit a Iohanne Renudi pro eodem : VI den.

Recepit a relicta Petri chafornerii pro eodem : VI den.

Recepit a Francisco de Prato : VI den.

Recepit a Petro et Iohanne de Furno fratribus pro eodem : I den.

Recepit a liberis Petri Anerci : XII den.

Recepit a Matheo Magnonis : XVIII den.

Recepit a Peroneto Michaelis pro eodem : VI den.

Recepit a Iohanne Silvestri : XII den.

Recepit a Petro Polleti pro eodem : II den.

Recepit a Petro de Viridario pro eodem : III den.

Recepit a Iohanne de Furno : VI den.

Recepit ab Hugone Boverii : II den.

Recepit a Benedicto Rollandi : VI den.

Recepit a Iohanna de Molis : XX den.

Recepit a Iaquemeto et Gilieto Rollandi fratribus : XII den.

Recepit a Iohanne Pignyer : III den.

Recepit a Stephano Morelli : II den.

Apud Valles

Recepit a Petro de Ruta : III den. ob.

Recepit ab Humberto de Ruta : III den. ob.

Recepit ab eodem Humberto : VI den.

Recepit a liberis Aymoneti de Ruta : III den. ob.

Recepit a Petro Pynati : VI den.

Recepit a Guillermeto de Ruta : X den.

Recepit a Ruffo de Betans : III den.

Recepit a relicta Iohannis de Bonograndi : III den.

Recepit a dicto Nachy : III den. III pict.

Recepit a dicto Prochart : II sol. III den.

Recepit a Iohanne Pynati : II den.

Total en comptant quatre bichets pour un setier, deux bichettes pour un bichet et trois coupes pour une bichette : 12 setiers, 1 bichette, 1 coupe de froment dont il répondra dans le compte suivant de Saint-Germain.

Seigle

Du produit du moulin du seigneur à Ascuczit duquel sont habituellement prévus de recevoir deux setiers de seigle il ne compte rien parce qu'il est détruit à cause de la guerre.

Avoine

Le même rend compte de ce qu'il a reçu dans ladite châtellenie en revenu annuel à la saint Michel de l'année 1355 des personnes inscrites ci-dessous.

Et premièrement de Pierre Mathuel : 1 bichette rase d'avoine.

Il a reçu du nommé Motin pour la même chose : 1 bichette rase d'avoine.

Il a reçu de Mathieu Magon pour la même chose : 2 bichettes rases d'avoine.

Il a reçu d'Aymar Claran pour la même chose : 1 demi-bichette rase d'avoine.

Il a reçu d'Etienne Boczolens pour la même chose : 1 demi-bichette rase d'avoine.

Total : 5 bichettes rases d'avoine il en répondra dans le compte suivant de Saint-Germain.

Vin

Le même rend compte de ce qu'il a reçu du revenu des vignes du seigneur pour l'année 1355 et les vignes contiennent environ cent fosserées et plus : 6 sommées de vin.

Total : 6 sommées de vin. il en répondra dans le compte suivant de Saint-Germain

Deniers du cens

A Saint-Denis

Le même rend compte de ce qu'il a reçu dans ladite châtellenie en revenu annuel selon les détails inscrits ci-dessous à la saint André de l'année 1355.

Et premièrement de Pierre Mathuel et son épouse : 6 deniers dont 17 valent un gros tournois.

Il a reçu de Jean de Malle : 12 deniers.

Il a reçu de Jean Berlion pour la même chose : 12 deniers.

Il a reçu de Jean Renaud pour la même chose : 6 deniers.

Il a reçu de la veuve de Pierre le chafournier pour la même chose : 6 deniers.

Il a reçu de François du pré pour la même chose : 6 deniers.

Il a reçu des frères Pierre et Jean du Four pour la même chose : 1 denier.

Il a reçu des enfants de Pierre Anerci : 12 deniers.

Il a reçu de Mathieu Silvestre : 18 deniers.

Il a reçu de Peronnet Michel pour la même chose : 6 deniers.

Il a reçu de Jean Silvestre : 12 deniers.

Il a reçu de Pierre Pollet pour la même chose : 2 deniers.

Il a reçu de Pierre du Verger pour la même chose : 4 deniers.

Il a reçu de Jean du Four : 6 deniers.

Il a reçu d'Hugues Bouvier : 2 deniers.

Il a reçu de Benoit Rollad : 6 deniers.

Il a reçu de Jeanne de Molis : 20 deniers.

Il a reçu des frères Jaquemet et Gilet Roland : 12 deniers.

Il a reçu de Jean Pignyer : 3 deniers.

Il a reçu d'Etienne Morel : 2 deniers.

A Vaux

Il a reçu de Pierre de La Route : 4 deniers obole.

Il a reçu d'Humbert de La Route : 4 deniers obole.

Il a reçu du même Humbert : 6 deniers.

Il a reçu des enfants d'Aymonet de La Route : 4 deniers obole.

Il a reçu de Pierre Pynat : 6 deniers.

Il a reçu de Guillemet de La Route : 10 deniers.

Il a reçu de Ruffo de Bettant : 3 deniers.

Il a reçu de la veuve de Jean de Bongrand : 2 deniers.

Il a reçu du nommé Nachy : 3 deniers, 3 pictes.

Il a reçu du nommé Prochart : 2 sous, 3 deniers.

Il a reçu de Jean Pynat : 2 deniers.

Recepit a dicto Bilert : XII den.
Recepit a Iohanne Fineti : XVI den.
Recepit a relictis Iohannis Gay : XVI den.
Recepit ab uxore Petri Vellardi : XVI den.
Recepit a Iohanne Grumelli : XX den.
Recepit a Petro Betat : II sol. VII den. III pict.
Recepit a Iohanne Fineti : XVI den.
Recepit a Ponceto Guarrerii : III den.
Recepit a dicto Griset : IIII den.
Recepit a Iohanne de Romenas : XIII den.
Recepit ab Aymarono Claran : VI den.
Recepit a Iohanne Pynati : VIII den.
Recepit a relictis Laurencii Sybueti : XI den. ob.
Recepit ab eadem : II sol. I den.
Recepit a Petro Grangerii : II den.
Recepit a Petro Borrelli : VI den.
Recepit ab eodem : V pog.
Recepit a Petro Gorra : XX den. ob.
Recepit a Petro Aymonis : VI den.
Recepit ab utrorum Charmini : VII den. ob.
Recepit a Iohanne Carruti : VII den.
Recepit a Iohanne Goyeti : XVI den.
Recepit a Stephano Fabri : XXI den. III pog.
Recepit a Petro Fabri : VII den. ob.
Recepit a Iohanne Fabri dicto Rachez : IX den.
Recepit a Iohanne Vebez : IIII den. ob.
Recepit ab heredibus Aymari de Monteferando : XII den.
Recepit a Iohanerio Morelli : ob.
Recepit ab Aymareto Crochondi : V pog.
Recepit a Petro Arrima et eius pererii : V sol.
Summa : XLIX sol. VI den. pict. vien. quorum XVII den. valent unum grossum turonensem

Banna concordata et condempnata

De bannis concordatis et condempnatis nichil ibidem per tempus de quo computat ut dicit

Pedagium

Idem reddit computum quod recepit de exitu pedagii Sancti Dionisii per manum Iohannis Pigneri leprosi per tempus de quo computat et in sequenti computo declarent quomodo levatur : VI den. gros. tur.

Summa : VI den. gros. tur.

Clame

Recepit de una clama que obvenit ibidem per dictum tempus : II den. gros. tur.

peau XIV

Summa : II den. gros. tur.

Deseissine (*si*)

Recepit de tribus deseissinis per dictum tempus : III sol. vien.

Summa : III sol. vien. ad XVII

Vide

In quodam computo reddito per dominum Aymonem de Palaviso militem et Sibuetum eius fratrem castellanos Sancti Dionysii incepto die XII^a februarii anno Domini M^o CCC^o LIII^o in qua non declarantur qua die finitur quem ostendit dictus castellanus est memorial quod infra describitur

Vide

De aliis receptis in computis precedentibus et castellanorum predecessorum contentis et exprisseris nichil computant quia tam propter remissiones factas per dominum burgensibus et incolis dicti loci mortalitatem quam guerras - Omnia alia vacant nisi que superius describuntur super quibus fuit inquisitum per Bosonetum Bernardi et Hugonem de Salletis commissarios ad hoc a domino deputatos et qui commissarii per eos inquisita et reperta dominis computorum dalphini auditoribus referre debuerunt

Il a reçu du nommé Bilert : 12 deniers.
Il a reçu de Jean Finet : 16 deniers.
Il a reçu de la veuve de Jean Gai : 16 deniers.
Il a reçu de Pierre Vellard : 16 deniers.
Il a reçu de Jean Grumel : 20 deniers.
Il a reçu de Pierre Betat : 2 sous, 7 deniers, 3 pictes.
Il a reçu de Poncet Guarrier : 3 deniers.
Il a reçu du nommé Griset : 4 deniers.
Il a reçu de Jean de Romenas : 14 deniers.
Il a reçu d'Aymar Claran : 6 deniers.
Il a reçu de Jean Pinat : 8 deniers.
Il a reçu de la veuve de Laurent Sybuet : 11 deniers obole.
Il a reçu de la même : 2 sous, 1 denier.
Il a reçu de Pierre Grangier : 2 deniers.
Il a reçu de Pierre Borrel : 6 deniers.
Il a reçu du même : 5 poges.
Il a reçu de Pierre Gorra : 20 deniers obole.
Il a reçu de Pierre Aymon : 6 deniers.
Il a reçu d'un des deux Charmin : 7 deniers obole.
Il a reçu de Jean Carruti : 7 deniers.
Il a reçu de Jean Goyet : 16 deniers.
Il a reçu d'Etienne Fabri : 7 deniers obole.
Il a reçu de Pierre Fabri : 7 deniers obole.
Il a reçu de Jean Fabri dit Rachez : 4 deniers obole.
Il a reçu de Jean Vebez : 4 deniers obole.
Il a reçu des héritiers d'Aymar de Montferrand : 12 deniers.
Il a reçu de Jean Morel : 1 obole.
Il a reçu d'Aymar Crochond : 5 poges.
Il a reçu de Pierre Arrima et de ses perriers : 5 sous.
Total : 49 sous, 6 deniers pictes de viennois dont 17 deniers valent un gros tournois.

Bans de concorde

Des bans de concordes et de condamnations rien ici, durant le temps que l'on compte, à ce qu'il dit.

Péage

Le même rend compte de ce qu'il a reçu du péage de Saint-Denis par la main du lépreux Jean Pigner pour le temps que l'on compte et il déclarera dans le compte suivant la manière de lever : 6 deniers de gros tournois.

Total : 6 deniers de gros tournois.

Plaintes

Il a reçu d'une plainte advenue ici, durant ledit temps : 2 deniers de gros tournois.

peau 14

Total : 2 deniers de gros tournois.

Consignations

Il a reçu de trois consignations durant ce temps : 3 sous de viennois.

Total : 3 sous de viennois à 16.

Voir

Dans un certain compte rendu par le seigneur chevalier Aymon de Palaviso et Sibuet son frère, châtelains de Saint-Denis, débuté le 12 février de l'année du Seigneur 1353 dans lequel ils n'ont pas déclaré quel jour il s'est terminé et que ledit châtelain a montré, se trouve un mémoire qui est inscrit plus bas.

Voir

Des autres recettes contenues et déclarées dans les comptes précédents des châtelains précédents rien n'est compté tant à cause des rémissions faites par le seigneur aux bourgeois et habitants dudit lieu que par la mortalité et les guerres. Toutes les autres manquent à l'exception de celles qui ont été décrites plus haut pour lesquelles il fut recherché par les commissaires Bosonet Bernard et Hugues de Sallet, députés ici vers le seigneur lesquels commissaires du seigneur devaient référer aux seigneurs auditeurs des comptes du

Summa totius recepte huius computi in pecunia : LII sol. VI den. vien. picta¹ quorum decemseptem den. valent unum gros. tur.
et : VIII den. gros. tur.

Summa totius recepte horum duorum computorum : LII sol. VI den. picta vien. ad XVII
XLIII lb. XI sol. VIII den. ob. vien. esc. ad XVI
et : XXXVII sol. VII den. gros. tur.

de quibus

Libravit ad expensas domini Roberti de Durat factas apud Sanctum Germanum die XXVII^a marcii cum eius militibus et domicellis familiaris et viginti tribus equis per litteram consilii domini de mandato cuius copiam reddit datam die XXV^a marcii anno CCC^o LV^o cum littera domini Iacobi Marescalci de testimonio : XLVI sol. VI den. fort. esc.

Molendinum

In ferro magno molendini domini de Varrilles actando tam pro ferro quam pro calibe et fabricatura et iuravit se tantum solvisse et omnes alias expensas infrascriptas propter quod alloquantur sibi de mandato magistrorum computorum : XII den. gros.

In emptione fuste bussii ad opus dicti molendini incluso portagio : XII den. gros. tur.

Libravit Iohanni de Rupta Petro Pecorelli et Aymone Budeti carpentatoribus vacantibus per tres dies ad refficiendum ruetos et tornuyrum dicti molendini et quedam alia opera ibidem fecerunt capientis quolibet duos denarios grossorum turonensium inclusis expensis : XVIII den. gros. tur.

Nuntii

Pluribus nuntiis mis[s]is ad loca diversa ut in particulis quas reddit : I sol. X den. gros. tur.

Exploratores

Libravit cuidam exploratori cui dabat decem florenos per annum et solvit sibi pro ultima solutione anni finiti quando finitus fuit suus computus precedens : V flor. par. pond.

Pluribus aliis exploratoribus quos habuit post dictum terminum ante pacem : II sol. gros. tur.

Opera vinee Sancti Dyonisii

In salario quadraginta sex hominum putantium vineam domini de Sancto Dyonisio continentis centum fosseratas et plus cuilibet quatuordecim denariis - Centum et duobus hominibus fondentibus ipsam vineam capientis ut supra inclusis decem solidis pro ipsa vinea mondanda et viginti solidis pro ipsa vindimianda et allocantur de mandato magistrorum : X lb. II sol. VIII den. vien. ad XVII

Custodia Sancti Dyonisii

Libravit in stipendiis Iohannis de Sorono Bastardi nobilis Iohannis Buerno et dicti Foillon clientum et dicti Buerno gaytie quadraginta duarum dierum finitorum die XV^a exclusive mensis maii anno CCC^o LV^o quibus steterunt apud Sanctum Dyonisium pro castro custodiendo et ipsos posuit ibidem de mandato domini Grandimontis ut per litteram ipsius domini Grandimontis de ordinatione ex parte domini quam reddit et per litteram publicam dictorum quatuor de testimonio quas reddit et allocantur sibi pro nobili sexdecim denarii pro quolibet alio cliente duodecim denarii et pro gaytia octo denarii viennensium excucellatorum : VIII lb. VIII sol. vien. esc.

Libravit Iohanni Chanta custodienti dictum castrum a dicta die XV^a mensis maii anno Domini Millesimo CCC^o LV^o inclusive usque ad X^{am} diem exclusive mensis ianuarii anno Domini M^o CCC^o LVI^o exclusive ad rationem duodecim denariorum viennensium excucellatorum per diem et ulterius non allocaretur sibi nisi ad rationem decem solidorum grossorum per annum nisi haberet aliud mandatum a domino videlicet pro ducentis et quadraginta diebus : XII lb. vien. esc.

Tribus ulnis pagni brunii coloris de pernis pro mensa magistrorum emptis a Francisco Teste : XVI sol. vien. esc.

Salarium

Libravit sibi ipsi capienti sex libras grossorum turonensium de salario pro se et officio bayllivie et pro octo clientibus quatuor gaytiis et uno bayeta quos secum tenere debuit in garnisone castri Sancti Germani et allocatur sibi dictum salarium pro sexdecim septimanis et tribus diebus finitis die II^a maii anno CCC^o LV^o ad rationem dicti salarii quia tunc fuit contramandatum : XXXVIII sol. IIII den. I quart gros.

¹ *picta* : suscrit.

dauphin les enquêtes et trouvailles faites par eux.

Total de toutes les recettes de ce compte en monnaie : 52 sous, 6 deniers de viennois, 1 picte dont 17 deniers valent un gros tournois.

et : 8 deniers de gros tournois.

Total des recettes des deux comptes : 52 sous, 6 deniers, 1 picte de viennois à 17.

43 livres, 8 sous de viennois à l'écu à 16.

et : 37 sous, 7 deniers de gros tournois

desquels

Il a payé les dépenses du seigneur Robert de Durat faites à Saint-Germain le 27 mars avec ses chevaliers et damoiseaux et familiers et vingt-trois chevaux selon la lettre d'ordre du conseil du seigneur dont il rend la copie datée du 25 mars de l'année 1355 avec la lettre d'attestation du seigneur Jacques Maréchal : 46 sous, 6 deniers fort à l'écu.

Moulin

Pour faire le grand fer du moulin du seigneur à Vareilles, tant pour le fer que pour l'acier et la fabrication et il a juré avoir payé cette somme et toutes les autres dépenses inscrites ci-dessous, aussi lui sont alloués sur ordre des maîtres des comptes : 12 deniers de gros.

Pour l'achat de bois de buis pour les travaux dudit moulin, inclus le transport : 12 deniers de gros.

Il a payé aux charpentiers Jean de Rupta, Pierre Pecorel et Aymon Budet, œuvrant pendant trois jours à refaire les rouets et les engrenages dudit moulin et d'autres travaux qu'ils ont faits ici, chacun prenant deux deniers de gros tournois, les dépenses incluses : 18 deniers de gros tournois.

Messagers

Pour plusieurs messagers envoyés en divers lieux selon les détails qu'il rend : 1 sous, 10 deniers de gros tournois.

Espions

Il a payé à certains espions à qui il a donné dix florins par an et il lui est payé pour ultime versement de l'année terminée quand s'est fini son compte précédent : 5 florins de petit poids.

Pour plusieurs autres espions qu'il a eu après ledit terme et avant la paix : 2 sous de gros tournois.

Travaux des vignes de Saint-Denis

Pour le salaire de quarante-six hommes qui ont taillé la vigne du seigneur à Saint-Denis contenant cent fossérées et davantage, chacun à quatorze deniers - Cent-deux hommes qui ont sarclé cette vigne prenant comme plus haut, inclus dix sous pour l'engraisser et vingt sous pour la vendanger et sont alloués sur ordre des maîtres : 10 livres, 2 sous, 8 deniers de viennois à 17.

Garde de Saint-Denis

Il a payé pour les gages de Jean de Soron, bâtard, du noble Jean Buerne et du nommé Foillon client et ledit Buerne guetteur pour quarante-deux jours terminés le 15 exclu du mois de mai de l'année 1355 lesquels sont restés à Saint-Denis pour garder le château et il les a installés sur ordre du seigneur de Grandmont, selon la lettre d'ordre du seigneur de Grandmont de la part du seigneur qu'il rend et selon la lettre publique d'attestation des quatre susdits qu'il rend et il lui est alloué pour le noble seize deniers, pour chacun des autres clients douze deniers et pour le guetteur huit deniers de viennois à l'écu : 8 livres, 8 sous de viennois à l'écu.

Il a payé à Jean Chanta, gardien dudit château dudit 15 du mois de mai de l'année du seigneur 1355 inclus jusqu'au 10 exclu du mois de janvier de l'année du Seigneur 1356 exclu à raison de douze deniers de viennois à l'écu par jour et ensuite cela ne lui fut pas alloué sauf à raison de dix sous de gros par année à moins qu'il ait un autre ordre du seigneur, c'est-à-dire pour deux cent quarante jours : 12 livres de viennois à l'écu.

Pour trois aulnes de drap brun de couleur blanche pour la table des maîtres, achetées à François Tête : 16 sous de viennois à l'écu.

Salaire

Il s'est payé à lui-même, prenant six livres de gros tournois pour salaire pour lui et son office au baillage et pour huit clients, quatre guetteurs et un sonneur de trompe qu'il doit tenir avec lui en garnison du château de Saint-Germain et il lui est alloué, ledit salaire pour seize semaines et trois jours terminés le 2 mai de l'année 1355, en raison dudit salaire qui fut alors ajourné : 38 sous, 4 deniers, 1 quart de gros.

Allocantur sibi capientis viginti quinque solidos pro¹ uno porterio et duobus gaytiis quos tenere debet apud Sanctum Germanum per litteram domini de ordinatione datam Belicii die II^a maii anno CCC^o LV^o

quam ostendit videlicet a dicta secunda die maii anno predicto usque ad decimam diem ianuarii anno CCC^o LVI^o exclusive videlicet pro triginta sex septimanis una die : XVII sol. III den. ob. gros. tur.

Remanentia computi precedentis

Alloquantur sibi qui sibi debebantur pro remanentia sui computi precedentis : VI^c VII flor. bon. pond. et : II den. gros. tur.

Summa expense salarii et librate cum remanentia computi precedentis : X lb. II sol. VIII den. vien. ad XVII

XXV lb. XVII sol. vien. esc. ad XVI

peau XV

LXIII sol. II den. III quars gros. tur. quorum duodecim den. valent flor. bon. pond.

V flor. par. pond. quolibet pro undecim den. ob. gros. tur.

et : VI^c VII flor. bon. pond.

et sic facto cambio monetarum modis superius declaratis et factis deductionibus hinc inde dicto baillivo et castellano debentur : VI^c XXIII flor. bon. pond.

et : I den. et sextus unius den. gros. tur. allocati sunt in computo sequenti²

et ipse debet blada et vinum ut supra

Item debentur sibi aliunde quod solvit pro domino Hugone de Boczocello militi quondam baillivo et castellano Sancti Germani ante ipsum de mandato domini de quibus habet litteram domini de mandato solvendi datam Chamberiacum die XIX^a iunii anno Domini Millesimo CCC^o LII^o ostensam in tertio computo precedenti et instrumentum dicti domini Hugonis de recepta quam et quod sibi retinet donec sibi allocentur et de quibus fit mentio in tribus computis precedentibus : VII^c III^{xx} flor. bon. pond.

et : III den. et sextus unius den. gros. tur.

Petit idem baillivus prout petiit in fine computi precedentis sibi suppleri pro stipendiis trium nobilium equitum cum armis quos tenuit in garnisione castri Sancti Germani per quatragesimum unum dies et quatuor aliorum³ nobilium equitum cum armis quos tenuit ibidem ut supra per viginti sex dies de quibus alloquantur sibi tres solidi viennensium quorum viginti denarii pro quolibet ipsorum per diem tantum et petit pro quolibet prout alias fuerunt sibi alloquati tres denarii grossorum per diem : XVII sol. III den. ob. gros. tur.

Item petit sibi alloquari pro stipendiis duorum nobilium peditum et duorum clientum quos tenuit in dicta garnisione per quinque septimanas ultra unum mensem sibi alloquatum in computo precedenti que non fuit sibi alloquata pro eo quod finito dicto mense non significavit domino sicut erat ordinatum per dominum utrum dictam garnisionem plus teneret vel nisi (lecture incertaine) : IX sol. VIII den. II tierz gros. tur. pro quolibet nobili unum denarium grossorum turonensium et pro quolibet cliente II tierz grossorum turonensium

Item petit sibi alloquari pro expensis suis quas fecit in recipienti castros Valle Buone et Sancti Saturnyni et de Chasey ut declaratur in papiru sua : XXIII sol. gros. tur. in quo papiro sibi sunt recensiones

Item petit sibi alloquari pro stipendiis Iohannis de Sutuno Bastardi nobilis⁴ Iohannis Buerno dicti Lo Soillons clientum et dicti Buerno gaytie pro quibus dominus dominus Grandimontis ordinavit sibi alloquari pro nobili unum denarium cum obolo grossorum pro cliente unum denarium grossi et pro gaytia duodecim denarium viennensium excucellatorum pro quibus non sunt sibi alloquati supra nisi pro nobili unus denarius grossi et pro cliente duodecim denarii viennensium et pro gaytia octo denarii viennensium pro quatragesimo duobus diebus : III sol. III den. ob. gros. tur.

Item petit sibi alloquari illud quod non est sibi alloquatum de salario suo ad rationem sex libris grossorum turonensium pro triginta sex septimanis una die ut supra inceptis die II^a maii anno CCC^o LV^o circa LXIII sol. gros. tur.

¹ *pro* : répété.

² *allocati sunt in computo sequenti* : une accolade réunit cette phrase aux deux sommes précédentes.

³ *aliorum* : répété.

⁴ *nobilis* : suscrit.

Lui sont alloués, prenant vingt-cinq sous pour un portier et deux guetteurs qu'il doit tenir à Saint-Germain selon la lettre d'ordre du seigneur donnée à Belley le 2 mai de l'année 1355 qu'il a montrée, à savoir du deuxième jour de mai de l'année susdite jusqu'au 10 janvier 1356 exclu, c'est-à-dire pour sept semaines et un jour. : 17 sous, 4 deniers obole de gros tournois.

Arriéré du compte précédent

Lui sont alloués ce qui lui était dû pour arriéré de son compte précédent : 607 florins de bon poids.
et : 2 deniers de gros tournois.

Total des dépenses, salaires et paiements avec l'arriéré du compte précédent. : 10 livres, 2 sous, 8 deniers de viennois à 17.

25 livres, 17 sous de viennois à l'écu à 16.

peau 15

63 sous, 2 deniers, 3 quarts d'un gros tournois dont 12 deniers valent un florin de bon poids.

5 florins de petit poids pour 11 deniers obole de gros tournois.

et : 607 florins de bon poids.

et ainsi fait le change des monnaies selon la manière déclarée ci-dessus et les déductions faites de part et d'autre, sont dus audit bailli et châtelain : 624 florins de bon poids

et : 1 denier et le sixième d'un denier de gros tournois qui sont alloués dans le compte suivant.

et celui-ci doit les blés et le vin comme plus haut.

De même lui sont dus par ailleurs ce qu'il a payé pour le seigneur à feu le seigneur chevalier Hugues de Boczocel bailli et châtelain de Saint-Germain avant lui, sur ordre du seigneur pour lesquels il a une lettre d'ordre de payer du seigneur, donnée à Chambéry le 19 juin de l'année du Seigneur 1352, montrée dans le troisième compte précédent et l'acte de recette dudit seigneur Hugues qu'il garde avec lui jusqu'à ce qu'ils lui soient alloués et desquels il a fait mention dans les trois comptes précédents : 780 florins de bon poids.
et : 3 deniers et le sixième d'un denier de gros tournois.

Le même bailli demande ce qu'il avait demandé à la fin de son compte précédent de lui augmenter les gages de trois nobles à cheval et en armes qu'il a tenus en garnison au château de Saint-Germain pendant quarante et un jours et de quatre autres nobles cavaliers en armes qu'il a tenus ici comme plus haut pendant vingt-six jours pour lesquels lui ont été alloués trois sous de viennois à vingt deniers par jour pour chacun d'eux pareillement et il demande pour chacun en plus de ce qui lui avait été alloué trois deniers de gros par jour : 17 sous, 3 deniers obole de gros tournois.

De même, il demande de lui allouer les gages de deux nobles à pied et deux clients qu'il a tenus dans ladite garnison pendant cinq semaines, en plus du mois qui lui a été alloué dans le compte précédent, et qui ne lui ont pas été alloués parce qu'à la fin dudit mois il n'avait pas été signifié par le seigneur outre que cela avait été ordonné par le seigneur s'il tiendrait ou pas ladite garnison en plus : 9 sous, 8 deniers, 2 tiers de gros tournois - Pour chaque noble, 1 denier de gros tournois et pour chaque client : 2 tiers d'un gros tournois.

De même, il demande de lui allouer les dépenses qu'il a faites pour la réception des châteaux de La Valbonne, Saint-Sorlin et Chazey comme elles sont déclarées dans ses papiers : 24 sous de gros tournois qui lui sont reconnus dans le papier.

De même, il demande de lui allouer les gages du noble bâtard Jean de Sutuno, du client Jean Buerne dit Le Soillon et du nommé Buerno, guetteur, lesquels le seigneur de Grandmont a ordonné de lui allouer un denier et une obole de gros pour le noble, un denier de gros pour le client et douze deniers de viennois à l'écu pour le guetteur lesquels ne lui sont pas alloués plus haut mis à part un denier de gros pour le noble, douze deniers de viennois pour le client et huit deniers de viennois pour le guetteur pour quarante-deux jours : 4 sous, 4 deniers obole de gros tournois.

De même, il demande de lui allouer aussi ce qui ne lui est pas alloué pour son salaire à raison de six livres de gros tournois pour trente-six semaines et un jour commencés, comme plus haut, le 2 mai de l'année 1355 environ : 64 sous de gros tournois.

Compte de Gui de Richarme pour la châtelainie de Saint-Denis

A.D.C.O. B 9602 (6^{ème} compte)

vendredi 8 janvier 1356 - mardi 14 juin 1356

peau XVIII

Computus eiusdem castellani de exitibus castellanie Sancti Dionisii prope Sanctum Germanum ab octava die inclusive mensis ianuarii anno Domini M^o CCC^o LVI^o usque ad XV^a diem exclusive mensis iunii anno eodem qua die expedivit castrum et castellaniam Armando venatori domini ordinato castellano ibidem ut dicit videlicet de viginti duabus septimanis et quatuor diebus - Receptus ut supra

Vide

Et videatur computus precedens quam subsequens recipietur

De redditibus bladorum et pecunie computabit dictus Armandus pro anno M^o CCC^o LVI^o ut dicit

Banna concordata

Idem reddit computum quod recepit a Petro Bettat de Vallibus pro verbis iniuriosis dictis cuidam vicino suo : X den. gros. tur.

Recepit a Iohanne Pignier de Choucrons Iohanne de Betans et Chaudineto ***peau XIX*** quia ceperunt de postibus alienis : XXI sol. vien. esc.

Recepit a Iacobo Rolandi quia secavit de herbis alterius : IIII den. gros. tur.

Recepit a quodam homine de Laigniaco qui accusavit iniuste boverium de Vallibus cepisse suam fustam : IIII den. gros. tur.

Recepit a Iohanne Garbayro pro verbis iniuriosis dictis A La Chabrieri : VI den. gros. tur.

Recepit a Iohanne (mot effacé) patre ipsius quia eius filiastra cepit in bursa alterius mulieris ultra eius voluntatem unum grossum turonensem : XX den. gros. tur.

Summa : XXI sol. vien. esc.

et : III sol. VIII den. gros. tur.

Laudes et vende

Idem reddit computum quod recepit a Petro de Furno pro terra empta a Perroneto Michaelis pretio octo solidorum sex denariorum grossorum turonensium : I sol. V den. gros. tur.

Recepit ab Hugone Davidis pro terra empta a Petro de Furno et Iohanne eius fratre pretio trium solidorum grossorum turonensium : VI den. gros. tur.

Recepit ab eodem pro terra empta a Petro Machirelli et Guillerma uxore Benedicti Rolandi pretio duorum solidorum grossorum turonensium : IIII den. gros. tur.

Recepit a Stephano de Risinant pro prato et nemore emptis a Iohanne Pigna Iohanne de Furno et Petro Guilletan pretio quinque solidorum quatuor denariorum grossorum turonensium : XI den. gros. tur.

Summa : III sol. II den. gros. tur.

Pedagium

Idem reddit computum quod recepit de exitu pedagii Sancti Dionisii per manum Iohannis Pignerii per tempus de quo computat et declaret castellanus post ipsum quomodo levatur : VI den. gros. tur.

Summa : VI den. gros. tur.

Vide

Clame

De clamis nichil recepit per tempus de quo computat ut dicit

Desayssine

Idem reddit computum quod recepit de tribus desayssinis obvenientibus ibidem per tempus de quo computat : III sol. vien. esc.

Summa : III sol. vien. esc.

Summa totius recepte huius computi

XXIII sol. vien. esc.

et : VII sol. IIII den. gros. tur.

Summa totius recepte horum duorum computorum

LI lb. I sol. I den. ob. vien. esc.

et : IIII lb. III sol. VIII den. II tierz gros. tur.

Compte de Gui de Richarme pour la châtelainie de Saint-Denis

A.D.C.O. B 9602 (6^{ème} compte)
vendredi 8 janvier 1356 - mardi 14 juin 1356

peau XVIII

Compte du même châtelain pour les dépenses de la châtelainie de Saint-Denis près de Saint-Germain du huit inclus du mois de janvier de l'année du seigneur 1356 jusqu'au 15 exclu du mois de juin de la même année, lequel jour il a livré le château et la châtelainie à Armand, le veneur du seigneur, nommé châtelain ici à ce qu'il dit, c'est-à-dire pour vingt-deux semaines et quatre jours - Reçu comme plus haut.

Voir

Et il faut voir le compte précédent autant que le suivant qui sera reçu.

Du revenu des blés et de la monnaie, ledit Armand comptera pour l'année 1356, à ce qu'il dit.

Bans de concorde

Le même rend compte de ce qu'il a reçu de Pierre Bettat de Vaud pour des propos injurieux dits à un de ses voisins : 10 deniers de gros tournois.

Il a reçu de Jean Pignier de Chausson, Jean de Betant et Chaudineto *peau 19* parce qu'ils ont pris les poteaux d'un autre : 21 sous de viennois à l'écu.

Il a reçu de Jacques Roland parce qu'il a coupé l'herbe d'un autre : 4 deniers de gros tournois.

Il a reçu d'un homme de Lagnieu qui a injustement accusé un bouvier de Vaud d'avoir pris son bois : 4 deniers de gros tournois.

Il a reçu de Jean Garbayre pour des propos injurieux dits à La Chabière : 6 deniers de gros tournois.

Il a reçu de Jean [...] son père parce que sa belle-fille a pris un gros tournois dans la bourse d'une autre femme contre sa volonté : 20 deniers de gros tournois.

Total : 21 sous de viennois à l'écu.

et : 3 sous, 8 deniers de gros tournois.

Lods et ventes

Le même rend compte de ce qu'il a reçu de Pierre du Four pour une terre achetée à Perronet Michel, au prix de huit sous, six deniers de gros tournois : 1 sou, 5 deniers de gros tournois.

Il a reçu de Hugues David pour une terre achetée à Pierre du Four et Jean son frère, au prix de trois sous de gros tournois : 6 deniers de gros tournois.

Il a reçu du même pour une terre achetée à Pierre Michel et Guillemette, épouse de benoit Roland, au prix de deux sous de gros tournois : 4 deniers de gros tournois.

Il a reçu d'Etienne de Resinand pour un pré et un bois achetés à Jean Pignat, Jean du Four et Pierre Guilletan, au prix de cinq sous, quatre deniers de gros tournois : 11 deniers de gros tournois.

Total : 3 sous, 2 deniers de gros tournois.

Péage

Le même rend compte de ce qu'il a reçu du produit du péage de Saint-Denis par la main de Jean Pignier durant le temps que l'on compte et le châtelain après lui déclarera la manière dont il est levé : 6 deniers de gros tournois.

Total : 6 deniers de gros tournois.

Voir

Plaintes

Des plaintes, rien durant le temps que l'on compte, à ce qu'il dit.

Consignations

Le même rend compte de ce qu'il a reçu de trois consignations advenues ici, durant le temps que l'on compte : 3 sous de viennois à l'écu.

Total : 3 sous de viennois à l'écu.

Total de toutes les recettes de ce compte

24 sous de viennois à l'écu.

et : 7 sous, 4 deniers de gros tournois.

Total de toutes les recettes de ces deux comptes

51 livres, 1 sou, 1 denier obole de viennois à l'écu.

et : 4 livres, 3 sous, 8 deniers, 2 tiers d'un gros tournois.

de quibus

Opera vinee Sancti Dionisii

Libravit quinquaginta tribus hominibus putantibus vineam de Sancto Dionisio continentem centum fossoratas – Centum quinque hominibus fodantibus ipsam vineam capiente quolibet quatuordecim denarios viennensium : IX lb. III sol. III den. vien. esc.

Libravit dicto Bret et eius filio qui vacaverunt per quinque dies ad faciendum unam arborem de novo de nuce quia non fuit reperta de quercu in nemore domini ut dicit Quartellerius et pro aptando rota et rueto et ponendo in ipsa arbore capiente per diem quolibet ipsorum duos denarios grossorum turonensium et de reparatione ferrorum positorum in dicta arbore et rueto - In emptione viginti librarum ferri qualibet septem denariis viennensium excucellatorum inclusis octo denariis grossorum turonensium datis fabro qui ipsis implicavit : XI sol. VIII den. vien. esc.

et : II sol. III den. gros. tur.

Libravit in reparatione bochie furni domini de Sancto Germano de novo ut in particulis : XI den. gros. tur.

Persecutio latronis remisi per castellanum Crimiaci

Libravit in expensis dicti Quartellier pro quatuor vicibus et Francisco de Bellomonte vicecastellani pro dicto baillivo pro duabus vicibus quibus fuerunt apud Crimiacum persequendo quemdam latronem qui furatus fuerat iocalia uxore Hugone Bachet apud Sanctum Germanum inclusis duobus florenis traditis Thebaudo Boz locum tenens castellanie Crimiaci pro miniailia et expeditione ante quam ipsum expediri vellet ut dicit dictus Quartellerius et fuit fustigatus post modum per sententiam iudicis quia erat primus causa ut dicit : II sol. VI den. gros. tur.

et : II flor. parv. pond.

Nuntii

Pluribus et diversis nuntiis missis ad loca diversa per tempus de quo computat : II sol. III den. gros. tur.

Salarium

Libravit sibi ipsi capientis viginti quinque florenos pro uno porterio et duabus gaytiis quos tenere debet apud Sanctum Germanum ut in computo precedenti et allocatur sibi dictum salarium pro uno anno integro quindecim septimanis et una die de quibus supra computat : XXXII sol. III den. I quart. dim. quart. gros.

Remanentia computi precedentis

Allocantur sibi qui sibi debebantur pro remanentia sui computi precedentis de anno M^o CCC^o LV^o ut in fine ipsius computi : VI^C XXIII flor. bon. pond.

et : I den. et sextus unius den. gros. tur.

Custodia Sancti Dionisii

Libravit Iohanni Chanta custodienti castrum Sancti Dionisii a die decima mensis ianuarii inclusive anno Domini M^o CCC^o LVI^o usque ad diem XV^{am} exclusive mensis iunii anno eodem ad rationem decem solidorum¹ grossorum turonensium per annum ut in computo precedenti videlicet pro viginti duabus septimanis et duabus diebus : III sol. III den. ob. gros. tur.

Summa expense salarii et librare cum remanentia computi precedentis :

IX lb. XVI sol. vien. esc.

XLIII sol. X den. et XXIII pars unius den. gros. tur.

II flor. parv. pond.

et : VI^C XXIII flor. auri bon. pond.

et sic compu[ta]tis sexdecim solidis viennensium excucellatorum pro uno floreno boni ponderis - duodecim denariis grossorum turonensium pro uno floreno boni ponderis et uno floreno parvi ponderis pro undecim denariis cum obolo grossorum turonensium factis dedutionibus hinc inde dicto baillivo debentur : V^C XXXV flor. bon. pond.

et : V den. ob. et vicesima quarta pars unius den. gros. tur. alloquantur sibi in computo sequenti

Item debentur sibi aliunde quos solvit pro domino² domino Hugone *peau XX* de Boczocello quondam militi baillivo et castellano Sancti Germani ante ipsum de mandato domini de quibus habet

¹ *solidorum* : répété.

² *domino* : répété.

desquels

Travaux des vignes de Saint-Denis

Il a payé cinquante-trois hommes à nettoyer la vigne de Saint-Denis, contenant environ cent fosserées.

Cent cinq hommes à sarcler cette vigne, prenant chacun quatorze deniers de viennois : 9 livres, 4 deniers de viennois à l'écu.

Il a payé au nommé Le Bret et à son fils qui ont œuvré pendant cinq jours à faire un arbre neuf en noyer parce qu'il n'a pas été trouvé de chêne dans le bois du seigneur, à ce que dit Quartellier et pour adapter la roue et le rouet et installer en eux cet arbre, prenant chacun d'eux par jour deux deniers de gros tournois et pour la réparation des ferrures posées dans ledit arbre et le rouet - Pour l'achat de vingt livres de fer, chacune à sept deniers de viennois à l'écu, inclus huit deniers de gros tournois donnés au forgeron qui les a installées : 11 sous, 8 deniers de viennois à l'écu.

et : 2 sous, 4 deniers de gros tournois.

Il a payé pour la réparation à neuf de la gueule du four du seigneur à Saint-Germain, comme dans les détails : 11 deniers de gros tournois.

Poursuite d'un voleur, remis par le châtelain de Crémieu

Il a payé par quatre fois, les dépenses dudit Quartellier et par deux fois de François de Belmont, vice-châtelain pour ledit bailli, pour lesquelles ils ont été à Crémieu à poursuivre un certain voleur qui avait volé les bijoux de l'épouse de Hugues Bachet à Saint-Germain, inclus deux florins donnés à Thiebaud Boz, lieutenant de la châtelainie de Crémieu pour sa nourriture et l'expédition qu'il voulait faire avant, à ce que dit ledit Quartellier et il fut seulement fouetté ensuite par sentence du juge parce que c'était sa première faute, à ce qu'il dit : 2 sous, 6 deniers de gros tournois.

et : 2 florins de petit poids.

Messagers

Pour plusieurs et divers messagers envoyés en divers lieux durant le temps que l'on compte : 2 sous, 4 deniers de gros tournois.

Salaire

Il s'est payé à lui-même prenant vingt-cinq florins pour un portier et deux guettes qu'il doit tenir à saint-Germain, comme dans le compte précédent et ledit salaire lui est alloué pour l'année entière, quinze semaines et un jour que l'on compte plus haut : 32 sous, 3 deniers, le quart de la moitié d'un quart de gros.

Arriéré du compte précédent

Lui est alloué ce qui lui était dû en arriéré de son compte précédent pour l'année 1355, comme à la fin de ce compte : 624 florins de bon poids.

et : 1 denier et le sixième d'un denier de gros tournois.

Garde de Saint-Denis

Il a payé à Jean Chanta, gardien du château de Saint-Denis du dix du mois de janvier inclus de l'année du Seigneur 1356 jusqu'au 15 exclu du mois de juin de la même année, à raison de dix sous de gros tournois par an, comme dans le compte précédent, c'est-à-dire pour vingt-deux semaines et deux jours : 4 sous, 3 deniers obole de gros tournois.

Total des dépenses, salaires et paiements avec l'arriéré du compte précédent :

9 livres, 16 sous de viennois à l'écu.

44 sous, 10 deniers et 24 parts d'un denier de gros tournois.

2 florins de petit poids.

et : 624 florins d'or de bon poids.

et ainsi comptés seize sous de viennois à l'écu pour un florin de bon poids – douze deniers de gros tournois pour un florin de bon poids et un florin de petit poids pour onze deniers et demi de gros tournois, déductions faites de part et d'autres, sont dus audit bailli : 535 florins de bon poids.

et : 5 deniers obole et vingt-quatre parts d'un denier de gros tournois qui lui sont alloués dans le compte suivant.

De même lui sont dus, par ailleurs, ce qu'il a payé au seigneur à feu le seigneur Hugues *peau 20* de Boczocel, chevalier, bailli et châtelain de Saint-Germain avant lui, sur ordre du seigneur pour lequel il a une lettre d'ordre du seigneur de payer, donnée à Chambéry le 19 juin de l'année du Seigneur 1352,

litteram domini¹ de mandato solvendi datam Chamberiaco die XIX^a iunii anno Domini M^o CCC^o LI^o ostensam in quarto computo precedenti et instrumentum dicti domini Hugoni de recepta quam et quod sibi retinet donec sibi allocentur et de quibus fit mentio in quatuor computis precedentis : VII^c IIII^{xx} VII flor. bon. pond.
et : III den. et sextus unius den. gros. tur.

¹ *domini* : répété.

montrée dans le quatrième compte précédent et un acte de recette dudit seigneur Hugues lesquels il garde jusqu'à ce qu'on lui alloue et desquels il a fait mention dans les quatre comptes précédents : 787 florins de bon poids.
et : 3 deniers et le sixième d'un denier de gros tournois.

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE (73)



Conflans (Albertville, Savoie), le « Château Rouge ». Relevé par Charles Suisse en 1903, conservé à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine. Reproduction : Ville d'Albertville.

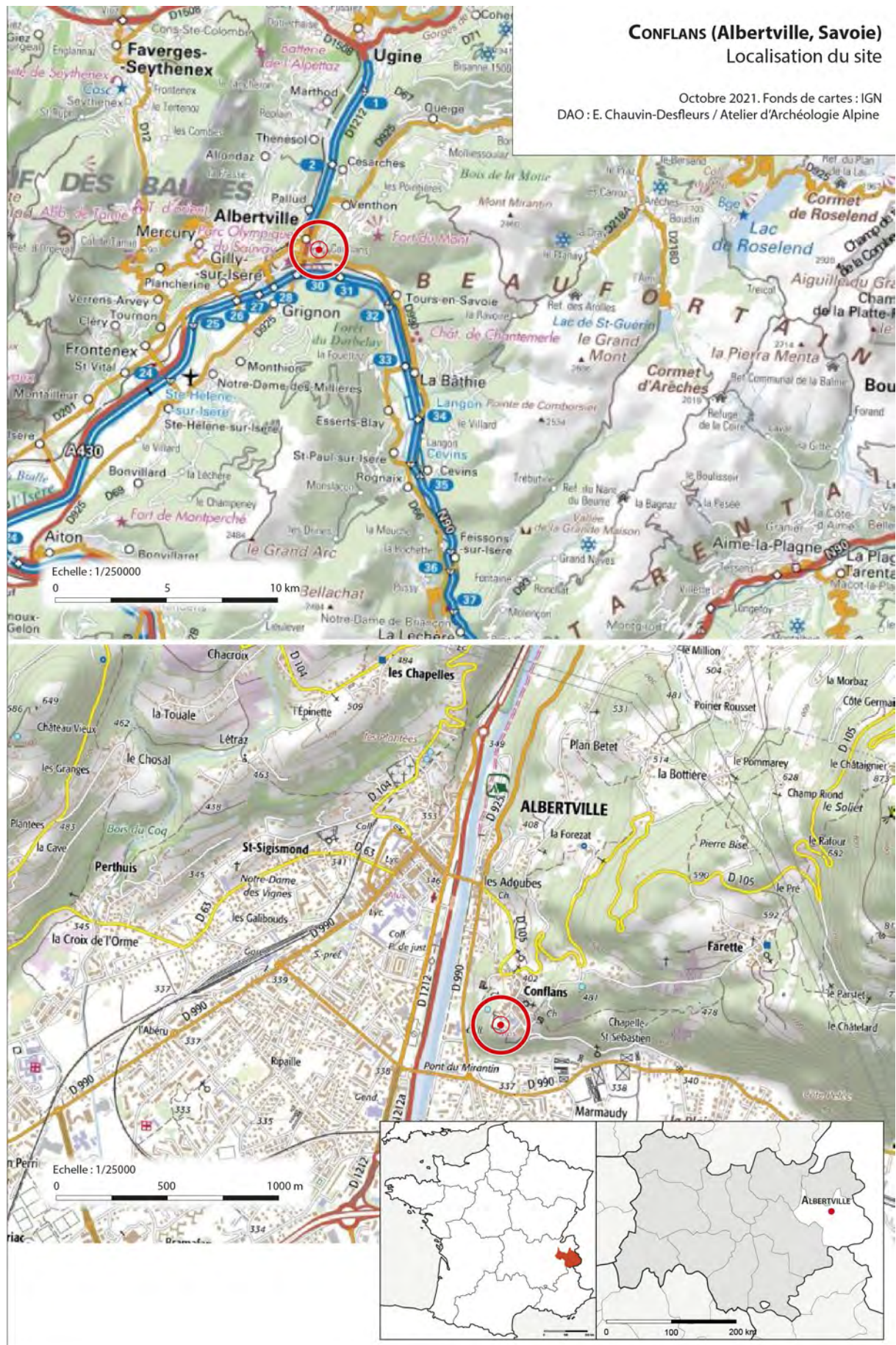


Fig. 1 : Cartes de localisation de Conflans . Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

CONFLANS (ALBERTVILLE, SAVOIE) : LES FORTIFICATIONS URBAINES ET LES MAISONS NOBLES

Evelyne Chauvin-Desfleurs, Laurent D'Agostino (Atelier d'Archéologie Alpine)

La ville médiévale de Conflans surplombant Albertville est un site touristique majeur de la Savoie, avec un riche patrimoine (**fig. 1 et 2**). Bien qu'ayant fait l'objet de recherches historiques, aucune approche archéologique d'ensemble appuyée sur une analyse du bâti conservé n'existe à notre connaissance. Historiens, architectes, érudits locaux et acteurs du Patrimoine ont pourtant montré un intérêt depuis le début du XXe siècle et de nombreux travaux de restauration ont touché une grande partie des édifices et des structures médiévales. Nous proposons une première approche en mettant à profit les investigations menées dans le cadre d'une étude d'archéologie préventive conduite en 2019/2020 lors de travaux de restauration de la tour dite « Sarrasine »¹. Cette étude de bâti, bien que limitée à la tour de la maison forte de la Cour, a toutefois permis de dresser un bilan des connaissances historiques de Conflans en tentant de clarifier les nombreuses confusions des différents auteurs autour des termes de château, maisons fortes et maisons nobles. La documentation d'un travail entamé par Loïc Benoit dans le cadre de sa thèse de doctorat a également été exploitée².

Nous avons engagé en 2021 des observations et un premier recensement de la documentation iconographique pour évaluer le potentiel des vestiges conservés sur les fortifications et les édifices emblématiques de la ville et avons procédé à une première série de relevés de la porte Tarine et de ses ouvertures de tir. A ce stade notre approche restera bien évidemment partielle mais sera complétée par des travaux ultérieurs, nous l'espérons.

1. LOCALISATION

Département : Savoie

Commune : Albertville

Code INSEE : 73011

Lieu-dit ou adresse : Conflans

Coordonnées Lambert 93 : X : 964353 m / Y : 6513563 m / Z : 416,75 m NGF

2. LES DONNÉES HISTORIQUES

Laurent D'Agostino

Albertville est née de la réunion, voulue en 1835 par Charles-Albert, roi de Sardaigne, prince de Piémont et duc de Savoie, de deux anciennes localités médiévales : Conflans d'une part, siège de châtellenie au Moyen Âge, et l'Hôpital d'autre part, petit établissement secondaire rattaché à la commanderie de Chambéry fondé par les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et qui a donné lieu au développement d'un modeste village-rue le long de la route du val d'Arly³. Les deux localités

1 Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2021

2 Nous le remercions vivement de ces échanges de données et d'informations.

3 Lépine 1883 ; Pérouse 1915, p. 4 livre le texte de l'ordonnance royale de 1835 supprimant les communes de Conflans et de



Fig. 2 : Vue aérienne de Conflans dans son environnement. Cliché : J. Laidebeur.

étaient jusqu'à la fin du XVIIIe siècle séparées par les divagations de l'Arly et de l'Isère.

Au cœur des Alpes du nord, à la confluence entre le Val d'Arly et la vallée de l'Isère, au débouché de la Tarentaise, Conflans s'est développée sur une croupe grossièrement triangulaire à 400 m d'altitude et légèrement dégagée du reste du relief, à l'extrémité occidentale du massif du Beaufortin. Dominant le fond de la vallée d'environ 70 à 80 m, la ville bénéficiait d'une position hautement stratégique qui a fait d'elle l'une des clés de la traversée dans Alpes entre l'Italie et la France. Par la vallée de la Tarentaise et le col du Petit Saint-Bernard (2188 m), le principal itinéraire routier reliait Aoste, Turin et la plaine du Pô à Chambéry par la Combe de Savoie et à Grenoble par le Grésivaudan. Par le Val d'Arly, on pouvait également gagner Annecy et le Genevois par Ugine et Faverges, mais aussi la vallée du haut Rhône par la vallée de l'Arve et le col de La Forclaz (1526 m) à Chamonix⁴.

Les connaissances sur l'histoire de Conflans au Moyen Âge sont relativement confuses et les études scientifiques peu nombreuses. Hormis quelques articles dispersés au XIXe siècle⁵ et la notice généalogique écrite par Amédée de Foras⁶, il faut attendre 1925 pour voir la publication d'une première synthèse sur la ville et son histoire par Gabriel Pérouse⁷, puis l'inventaire du fonds d'archives de la commune⁸, ce qui permet d'avoir accès plus aisément à cette matière fondamentale pour la connaissance de la ville, du château et des maisons fortes. Depuis 1949, les *Cahiers du Vieux Conflans*, édités par les Amis du Vieux Conflans, offrent une collection d'articles puis d'ouvrages particulièrement utiles pour appréhender l'histoire de Conflans et d'Albertville⁹. Sur la châtellenie médiévale et le château de Conflans, l'étude la plus sérieuse et documentée scientifiquement est sans doute celle de Jean-François Uginet, qui a consacré en 1967 sa thèse de l'École des Chartes à *Conflans [...] et son mandement du XIIe au XVe siècle*¹⁰.

Conflans offre un exemple caractéristique de ces *castra* de montagne associant résidence seigneuriale fortifiée et enceinte urbaine, dans laquelle se multiplient les maisons nobles et fortes au cours du Moyen Âge. Nous avons tenté, à partir des études antérieures, d'en recomposer à grands traits le paysage, sans aborder toutefois tous les détails de la population mélangée et des familles qui se côtoyaient en ville. Parmi les traits majeurs qui ressortent, notons l'influence majeure de la royauté carolingienne sur la répartition des pouvoirs et la topographie urbaine qui transparaît à travers les rares textes du XIe et du XIIe siècle.

2.1 LES ORIGINES DE CONFLANS ET LES PREMIERS SIÈCLES DU MOYEN ÂGE

Bien que parfois identifiée avec la station romaine nommée *Ad Publicanos* représentée sur la Table de Peutinger¹¹, dont l'attribution est tout à fait sujette à caution et plus favorablement identifiée à Saint-Sigismond, Conflans n'a livré que de très rares vestiges antiques qui permettraient de conforter cette

l'Hopital au profit de la création d'Albert-Ville.

4 Sur les routes, voir Uginet 1967, p. 6-10.

5 Notamment Lépine 1883.

6 Foras 1878, vol. 2, p. 148-149.

7 Pérouse 1925. Archiviste de la Savoie au début du XXe siècle, son ouvrage est un livre de commande orienté vers une valorisation touristique des lieux. Il prend certaines libertés avec les appellations historiques des monuments de la ville, qu'il transforme de manière fantaisiste ; voir Maistre, Tritenne 20017, p. 9-10.

8 Pérouse 1915.

9 Nous remercions tout particulièrement les *Amis du Vieux Conflans*, ainsi que Chantal et Gilbert Maistre de nous avoir offert ces différents ouvrages qui ont grandement facilité notre étude.

10 Uginet 1967 ; Uginet 1966. Une copie, malheureusement incomplète car il manque les pièces justificatives placées en annexe, nous a été aimablement communiquée par le Service Patrimoine de la Ville d'Albertville. Le fonds documentaire des comptes de châtellenie de Conflans recouvre les années 1305-1514 (A.D. Savoie, SA 8864 à SA 9003) ; voir Duperray 1996. Les comptes du XIVe siècle sont consultables en ligne sur le site des Archives départementales.

11 Voir notamment Lépine 1883 ; Garin 1936 ; Hudry 1983 ; Barthélemy 2005. En dernier lieu, Henri Barthélemy a mis en évidence l'existence à Gilly d'une petite agglomération romaine bien constituée ; il remet en perspective la possible identification de cette station avec Saint-Sigismond, aujourd'hui quartier d'Albertville sur la rive nord de l'Arly.

hypothèse¹². Conflans apparaît pour la première fois dans les archives en 1015 dans un acte du cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne¹³, date à laquelle le roi de Bourgogne Rodolphe III donne à sa femme Hermengarde plusieurs biens et églises situés dans la vallée de l'Isère : Albigny le grand et son église Saint-Pierre (Saint-Pierre-d'Albigny), un autre Albigny et son église Saint-Jean (Saint-Jean-de-la-Porte?), Miolans, Conflans et son église Sainte-Marie (Albertville), et Châteauneuf sur l'Isère. Il n'est pas encore question d'une fortification, mais le lieu de Conflans est habité. Plusieurs historiens lisent dans cet acte l'influence du comte Humbert, conseiller de la reine Ermengarde et à l'origine de la Maison de Savoie. Dans le texte latin, toutes les propriétés données par le roi à sa femme sont désignées comme des « *cortes* ». Or ce terme, que l'on trouve plus fréquemment sous la forme « *curtis* », désigne dans son acception administrative carolingienne, au même titre que la *villa*, un domaine agricole dans son ensemble avec ses terres et ses bâtiments d'exploitation, dont la forme est encore aujourd'hui très imparfaitement connue par l'archéologie. Dans le cas qui nous intéresse, l'association de ce terme à la présence d'une église et de dépendances montre bien qu'il s'agit d'autre chose que d'un simple espace ouvert au milieu de bâtiments... On ignore tout de l'évolution de ce domaine royal, que la reine Ermengarde semble toutefois conserver dans ses propriétés jusqu'à sa mort en 1057.

En 1100, un acte est passé à Conflans, dans une maison située près de la porte du château, qui pourrait correspondre au site du Châtel¹⁴. Durant son règne, Rodolphe III a cherché à appuyer son pouvoir sur les évêques et les archevêques en leur octroyant des droits comtaux ; c'est le cas notamment des archevêques de Tarentaise, qui obtiennent en 996 toute la juridiction de la Tarentaise¹⁵. En 1132, ils contrôlent la rive droite de l'Arly lors de la fondation de l'abbaye de Tamié et probablement Conflans. En 1139, l'archevêque Pierre Ier achète au comte de Maurienne Amédée les dîmes de Conflans, Saint-Sigismond et La Pallud. En 1141-1142, il convoque un synode au château de Conflans (*castrum quod vocatur Conflans*). En 1172, il apparaît que l'archevêque détient une partie de ce château et de son église (*partem quam habes in castro de Conflans et ecclesiam ejusdem castri*). Jusqu'en 1226, cette part du château reste en possession des archevêques mais ils n'en tiennent pas la totalité¹⁶. De fait, il existe à cette période une forme de coseigneurie, c'est-à-dire un partage des droits seigneuriaux entre plusieurs personnes ou entités sur un même ensemble de terres, de droits et de bâtiments. L'église citée en 1132 dans ce *castrum* est sans doute celle déjà mentionnée dans la donation à Ermengarde et l'on peut raisonnablement envisager que le *castrum*, qui suppose une fortification, était dès le XI^e siècle associé à la *curtis* du roi Rodolphe III, qui en constituait le domaine agricole. En revanche, il est bien délicat de déterminer la forme de ce *castrum* et son emplacement dans la topographie de la ville actuelle, tout autant que ceux de la *curtis*, qui préfigurait peut-être l'emprise de l'habitat ultérieur...

2.2 UNE IMBRICATION DE SEIGNEURIES : CHÂTEAUX, BOURG ET MAISONS FORTES

À partir du milieu du XIII^e siècle, Conflans est le théâtre d'âpres luttes de pouvoir et de successions familiales qui rendent la compréhension de la formation et de la transmission des différentes seigneuries très complexe. Nous ne reprendrons pas ici tous les détails des études généalogiques d'Amédée de Foras et de François-Charles Uginet et n'en reprendrons que les grandes lignes. Le *Sommaire des fiefs* distingue deux seigneuries principales, l'une appelée Conflans ; l'autre appelée Châtel-sur-Conflans¹⁷. Ces deux seigneuries ont appartenu à deux branches de la famille de Conflans, qui apparaissent dans la documentation dès le milieu du XII^e siècle.

12 Favre 2013, p. 7-8.

13 Chevalier 1869, appendice, n° 43, p. 253 : « [...] *Conflenz cum ecclesia in honore sancte Marie consecrata et omnibus appendiciis* [...] ».

14 Uginet 1967, p. 16, note 3 : « *in domo que est juxta portam castelli* ».

15 Uginet 1967, p. 13 ; Roubert 1961.

16 Uginet 1967, p. 13-15.

17 Voir Pérouse 1915, p. 57-58. A.D. Savoie, C 1796.

2.2.1 Châtel-sur-Conflans et la branche aînée des Conflans-Duingt

Pour la plupart des auteurs, le fief de Châtel-sur-Conflans pourrait correspondre aux anciennes propriétés de l'archevêque de Tarentaise. S'agit-il pour autant de l'ancienne *curtis* royale ? Nous ne pouvons l'affirmer. Soixante ans après la dernière mention de biens appartenant à l'archevêque en 1226, il apparaît que deux familles appelées de Romestaing et de Roberti tiennent des fiefs de l'archevêque de Tarentaise à la fin du XIIIe siècle¹⁸. L'archevêque aurait ainsi donné ses propriétés directes en fief, délaissant Conflans au profit de la construction du château de Saint-Didier appelé aussi de Chantemerle, plus haut dans la Tarentaise¹⁹. Le retrait progressif de l'archevêque a conduit les Romestaing à s'en détacher progressivement et, en 1323, Jean de Romestaing reconnaît tenir du comte Edouard des biens à Conflans²⁰.

Par ailleurs, dès le milieu du XIIe siècle, la famille de Conflans occupe une place prépondérante. Ponce est l'un des premiers membres du lignage de Conflans que nous connaissons et il témoigne à de nombreux actes aux côtés du comte de Maurienne et de Savoie Humbert III à partir de 1150. Mais il tenait aussi des biens en fief de l'archevêque : en 1249 et 1251, dans une enquête réalisée sur les droits de l'archevêque de Tarentaise dans la vallée de Bozel, un témoin signale avoir vu Ponce de Conflans, son père Gonthier et son fils ou son frère Aymon, accompagnés de Raymond de Duingt et de Jacques de Conflans, prêter l'hommage à l'archevêque pour l'albergue de Conflans. Ce droit d'albergue, ou de gîte, est dû à l'archevêque lorsqu'il se déplace et doit donc être reçu et logé à Conflans chaque fois qu'il le souhaite. D'après François-Charles Uginet, la fille de Ponce, Anne, resta sa seule héritière et transmit ses biens à son mari Raymond de Duingt, qu'elle épousa en 1232. En 1254, dans un arbitrage donné par le comte, son fils, Jacques de Conflans-Duingt est confirmé dans la possession de la juridiction de la partie haute de la ville et de cette partie du *castrum* qui deviendra la seigneurie du Châtel-sur-Conflans²¹.

À la fin du XIVe siècle, la famille de Duingt, possessionnée notamment sur le versant nord des Bauges, possédait le fief du Châtel²² : Antoine de Duingt en reçoit l'investiture en 1392. En 1431, Gabriel de Duingt reconnaît tenir ce fief du duc de Savoie et, deux siècles plus tard, les derniers descendants étant éteints, le château et la seigneurie du Châtel sont vendus à François Rey en 1659-1660. En 1700, son descendant Albert-Eugène Favier du Noyer reconnaît encore tenir du duc de Savoie les ruines (masures) du château du Châtel ; ses propriétés s'étendent en majorité au nord de la ville de Conflans, entre Venthon et les Adoubes, près de l'emplacement du pont sur l'Arly.

De la même manière, plusieurs registres de 1561 dénombrent les habitants redevables de la gabelle du sel ; ces registres concernent d'une part la localité de « Châtel-sur-Conflans » et d'autre part le faubourg et la ville de Conflans²³. Le dénombrement rattache Châtel-sur-Conflans à la paroisse de Venthon, plus haut dans la vallée du Doron de Beaufort et non à la paroisse de Conflans. Selon tous les auteurs, au centre de la seigneurie de Châtel-sur-Conflans existait un château distinct de la ville et situé au-dessus d'elle. C'est ainsi que François-Charles Uginet décrit cette situation : « Sur l'avant-dernière bosse du Mirantin se trouvait le *castrum* primitif de Conflans, connu sous le nom de Châtel : c'est la position la plus retranchée [...]. Mais la bosse terminale, très surbaissée, était plus propice à l'implantation d'un véritable habitat. Elle était suffisamment protégée par ses accidents naturels et ne présentait pas de difficultés d'accès insurmontables. Un bourg va donc s'implanter un peu en arrière

18 Uginet 1967, p. 15 et p. 16, note 2 : en 1281, Pierre Romestaing prête hommage de la moitié de leurs biens situés dans le mandement de Conflans. En 1329, un acte est passé au château de Conflans, dans la maison (peut-être forte) qui avait appartenu à l'un de ses héritiers, Jean Romestaing (*in castro Conflati, in domo que fuit quondam Johannis Romestaing*). F.-C. Uginet interprète ces mentions comme celles de possessions archiépiscopales sur le Châtel, sans que les mentions dans les archives soient toujours claires. Nous présentons les mentions qu'il signale de la manière la plus neutre.

19 Uginet 1967, p. 17-18 ; Chantemerle, construit dans les années 1260, est situé sur la commune de La Bâthie.

20 Uginet 1967, p. 19.

21 Foras 1878, p. 148-152 ; Uginet 1967, p. 33-50. Ses descendants portent le nom de Conflans jusqu'au milieu du XIVe siècle, mais il s'agit bien d'un lignage de Conflans-Duingt, à partir du mariage d'Anne avec Raymond de Duingt.

22 Pérouse 1915, p. 58.

23 A.D. Savoie, SA 1884 et 1887.

de cette bosse, dans le creux, au pied du Châtel »²⁴. Cette fortification semblait occuper l'emplacement des batteries d'artillerie et d'un réservoir construits dans les années 1880 sur les hauteurs de Conflans, qui ont vraisemblablement fait disparaître les traces de l'ancien château. Il n'en reste aucun vestige connu sur le terrain à notre connaissance, mais des prospections permettraient peut-être de repérer des éléments conservés.

2.2.2 La métralie et la branche cadette des Conflans

Le comte de Maurienne possédait des biens dans les trois paroisses qui vont former la châtelainie de Conflans dès les années 1130, puisque Amédée III vend les dîmes qu'il possède à l'archevêque en 1139²⁵. Nous ignorons toutefois ce qu'il possédait exactement. Dès 1150, le comte semble s'appuyer sur la famille locale des Conflans : Ponce, que nous avons déjà évoqué, apparaît pour la première fois à cette date et occupe la charge de « *minister* », officier comtal appelé aussi le métral. Cette charge de métral correspond à l'attribution d'une partie du territoire seigneurial, appelée métralie, donnée en fief par le seigneur pour en tirer les revenus. Progressivement, cette charge devient une subdivision de la châtelainie. Ponce et ses descendants faisaient partie de l'entourage proche des premiers comtes de Savoie, témoignant à de nombreux actes, des donations, des arbitrages.

Aux côtés de Ponce de Conflans, les textes mentionnent dès 1173 Guiffred, qui était peut-être son frère. Ils tiennent ensemble une place importante à la cour du comte Humbert, puis de Thomas Ier. La descendance de Guiffred n'a laissé aucune trace dans la seigneurie du Châtel ; en revanche, ils ont tenu successivement un haut rang dans l'entourage des comtes et l'exercice de la métralie, jusqu'au début du XIVe siècle. En 1254, un arbitrage est donné par le comte de Piémont Thomas, en tant que tuteur du comte de Savoie Boniface alors âgé de dix ans, entre Humbert et Jacques de Conflans, dont le lien de parenté n'est pas connu²⁶. Dans cet acte, Humbert, qui porte le titre de métral et semble appartenir à la branche cadette de la famille, descendant de Guiffred, reconnaît tenir sa charge du comte de Savoie. La métralie s'exerce apparemment sur le bourg, tandis que Jacques, qui semble appartenir à la branche aînée de la famille descendant de Ponce, exerce quant à lui la juridiction sur le *castrum*, le Châtel.

Dans cet acte de 1254, puis à nouveau en 1288, les comtes de Savoie affirment leur mainmise sur la métralie détenue par Humbert de Conflans, qui exerce la juridiction sur le territoire de la ville²⁷. À partir de 1305, la branche cadette de la famille de Conflans doit tenir une comptabilité pour le comte dans l'exercice de la métralie²⁸. À cette période, la métralie recouvre bien la ville et le mandement de Conflans²⁹.

2.2.3 La châtelainie de Conflans et le château des comtes de Savoie

En 1319, le dernier métral Humbert de Conflans finit par céder la plupart de ses droits sur la métralie de Conflans à Amédée V. En 1317-1318, s'estimant lésé financièrement à cause du passage des marchands et de la tenue de foires à l'Hôpital, territoire sur lequel il n'avait pas la juridiction, Humbert et plusieurs autres conflarains s'étaient groupés contre les habitants de l'Hôpital et avaient provoqué des rixes. Le comte de Savoie dut intervenir contre Humbert, qui avait provoqué ces troubles³⁰. Le comte recouvre l'entière propriété directe de la métralie et constitue une châtelainie commune avec la Villeneuve de l'Hôpital ; immédiatement, il installe à sa tête le châtelain Jean de Foilet³¹. Le comte obtient notamment deux maisons fortes pour exercer sa juridiction : la première se

24 Uginet 1967, p. 11.

25 Uginet 1967, p. 13-15.

26 Foras 1878, p. 148-152 ; Uginet 1967, p. 20-24.

27 Voir Pérouse 1915, p. 57 ; Uginet 1967, p. 21

28 A.D. Savoie, SA 8864 à SA 8866.

29 A.D. Savoie, SA 8864 : « *villa et mandamentum de Conflatum* ».

30 Uginet 1967, p. 58-61.

31 A.D. Savoie, SA 8867, 1319-1320, peau 1 : « *Et primo computat de redditibus et exitibus mistralie conflati et de redditibus venditis*

trouvait à Conflans près de la porte de Savoie, au nord de la ville et était composée d'un logis adossé à une tour dite « Nasine » ; la seconde maison forte était appelée de La Croix et se trouvait sur le territoire de Saint-Sigismond³². Située au niveau du chemin de la Petite-Roche³³, cette maison dite « de La Pierre », dont il ne subsistait que des ruines dans les années 1930, a été érigée en centre de la nouvelle châtelainie comtale et un châtelain installé dès l'été 1319. Dès 1319-1320, il fait réaliser des travaux de rénovation sur les bâtiments acquis : une tour de 4 niveaux de planchers et une salle (*aula*) située sous la tour, peut-être distincte d'une maison plane (*domus plana*) toute proche. Cet ensemble est appelé non pas château mais « *domus domini* », la maison du seigneur ; quant à la tour, elle est dénommée « *turris de petra apud Conflatum* », la « tour de la pierre » ou « tour de la roche » à Conflans »³⁴ (fig. 7). Une résidence fortifiée appartenant au comte de Savoie existe donc bien dès cette date à Conflans, mais, bien que siège de la châtelainie et dotée d'une tour, elle n'est pas encore qualifiée de château, mais de maison. Le comte possède en outre dans la ville de Conflans trois bâtiments commerciaux accueillant le marché (*macellus*, *mercerius* et *somerius*), ainsi qu'un moulin à deux meules dans la plaine. Il fallut attendre encore 1329 pour que la totalité de la métralie revienne en possession du comte de Savoie, car il restait quelques droits à la branche des Conflans qui tenaient la seigneurie du Châtel³⁵. À partir des années 1330 en revanche, la comptabilité comtale définit bien les possessions savoyardes comme les « *edificiis castri domini de Conflato* », les bâtiments du château de Conflans, distinct du Châtel³⁶.

En 1485, le duc de Savoie donne Conflans en fief à Hélène de Luxembourg, femme de Janus de Savoie. Ce dernier est alors comte apanagiste du Genevois ; en tant que prince héritier de la Maison de Savoie appelé à régner sur le duché, il bénéficie de domaines propres qui lui permettent d'expérimenter l'exercice du pouvoir. À partir de cette date, la comptabilité n'est plus conservée jusqu'en 1506. La terre de Conflans reste dans les biens de la lignée de Luxembourg jusqu'en 1619, date à laquelle Victor-Amédée de Savoie, prince du Piémont et héritier du duc Charles-Emmanuel I^{er}, la rachète. Deux ans plus tard seulement, le 15 juin 1621, pour contenter son vassal Nicolas de Watteville, Charles-Emmanuel érige Conflans en marquisat et le lui donne en fief pour le dédommager de la perte du marquisat de Versoix³⁷. À la mort du dernier héritier de cette branche des Watteville, en 1752, la ville revient dans le domaine du duc de Savoie³⁸. En 1773, les biens de la Maison de Savoie à Conflans sont érigés en Principauté et la juridiction donnée à l'archevêque de Tarentaise, tandis que l'ensemble des revenus restent au duché.

2.2.4 Maisons nobles, maisons fortes et habitat

Dans ce paysage urbain découpé en deux châtelainies à partir du premier quart du XIV^e siècle, le Châtel d'une part et le château comtal (la maison forte de la Pierre) situé dans la ville basse d'autre part, enclos dans une même enceinte fortifiée, plusieurs maisons fortes et maisons nobles ont en outre été édifiées par différents lignages ; nous reviendrons sur plusieurs d'entre elles. La branche cadette des Conflans a ainsi conservé, malgré la disgrâce d'Humbert, une maison forte nommée « de La

domino per Humbertum de Conflato domicellum olim mistralem conflati pro domino » (Et premièrement, il a compté les revenus et dépenses de la métralie de Conflans et des revenus vendus au seigneur par Humbert de Conflans, damoiseau, autrefois métral de Conflans pour le seigneur).

32 Uginet 1967, p. 63.

33 Hudry 1983, p. 76.

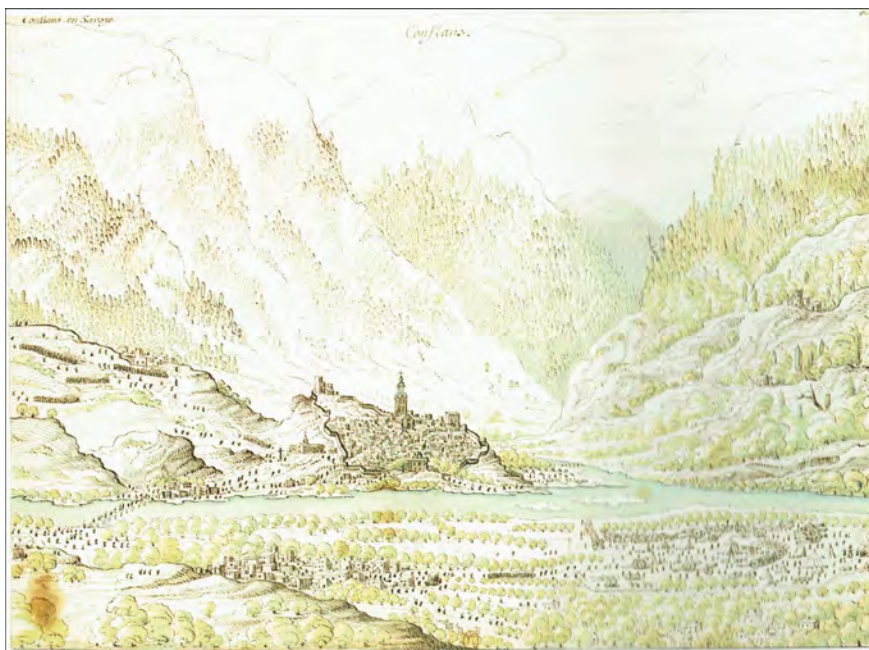
34 A.D. Savoie, SA 8867, peau 7 : « [...] *Domus domini. Idem librauit Girardo Charfoillet carpentatori pro quatuor solanis de novo factis de quercu in turri domini de petra apud conflatum expensis ipsius carpentatori excepto charreagio. Item pro dicta turri de novo et aula subtus turrim coperiendis expensis ipsius carpentatori exceptis tavaillone et clavine. Item pro salis existentibus iuxta turrim et iuxta unam in plana domo de fusta de novo domificandis tablandis et reficiendis. Item pro uno molendino de novo facto in molendino domini subtus conflatum ubi sunt duo molendina sub uno tecto. Item pro tectis macelli et mercerie et somerie conflati reparandis et retinendis quod minabantur ruynam [...]* » ; transcription L. Benoît.

35 Uginet 1967, p. 67.

36 A.D. Savoie, SA 8874, peaux 10, 19, 26, 34, 42 ; SA 8875, peau 11... Les comptes transcrits par Loïc Benoît permettent de recomposer la morphologie de cet ensemble, mais nous n'avons pas repris ces éléments, hors de notre propos.

37 A.D. Savoie, C 1818 ; Pérouse 1915, p. 58, avec transcription.

38 Pérouse 1915, p. 57 ; Hudry 1982, p. 42.



Dessin de la fin du XVIIe siècle (?) montrant la ville de Conflans depuis l'ouest (Claude Chastillon?)

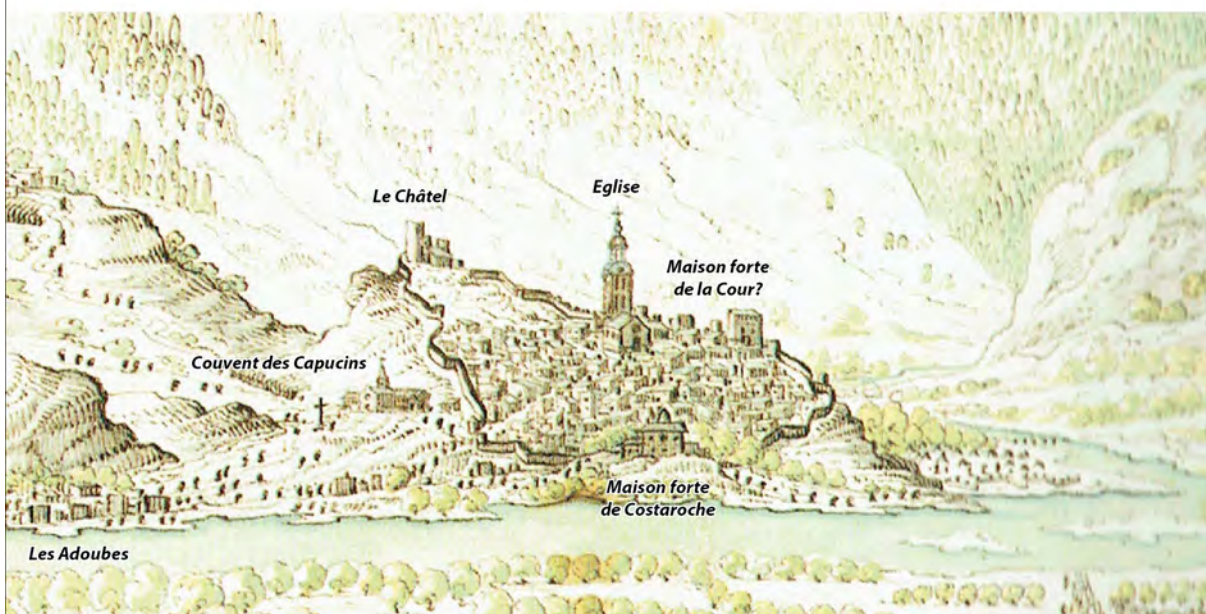


Fig. 3 : Les fortifications de Conflans d'après une gravure de la fin du XVIIe siècle (?). Doc. : L. D'Agostino.

Cour », dont subsiste une tour carrée appelée « sarrasine » depuis le début du XXe siècle. Une autre maison forte appelée « de Conflans » leur a appartenu, sur le côté occidental de la place de Conflans, aujourd'hui convertie en hôtel et méconnaissable.

À la fin du XIVe siècle, sont construits successivement un hôtel nobiliaire aujourd'hui connu comme la « Maison rouge » à cause de sa construction en briques, et la maison forte du Noyer, dite le « Château rouge » pour les mêmes raisons. Aux XVe et au XVIe siècles sont enfin ajoutées à cet ensemble la tour de Ramus, près de la porte de Savoie au nord de la ville, et la maison forte de Costaroché, dite de Manuel de Locatel, en dehors de l'enceinte urbaine.

Enfin, la population de Conflans a été très variable au cours des siècles³⁹ : 72 feux en 1333, 75 feux en 1335, pour atteindre un maximum de 84 feux (390 à 420 habitants) au XIVe siècle en 1356 ; ensuite, le nombre décline jusqu'à 25 feux seulement (85 à 125 habitants) en 1461. Un siècle plus tard, la gabelle du sel de 1561 recense 208 feux, soit entre 700 et 1000 habitants.

2.3 LES DONNÉES DE L'ICONOGRAPHIE

Il ressort de Conflans une géographie complexe des pouvoirs et des seigneuries, matérialisée par autant de châteaux ou maisons fortes, dont le statut juridique, les propriétaires et les fonctions évoluent au cours des siècles. La plupart des édifices évoqués sont peu connus et seule une multiplication des études archéologiques pourrait maintenant permettre d'approfondir les connaissances. L'iconographie offre quelques éléments de réflexion, même s'ils restent limités.

Une gravure de la fin du XVIIe ou du début du XVIIIe siècle, qui pourrait être de la main de Claude Chastillon⁴⁰, montre Conflans vu depuis le versant nord de la vallée de l'Arly (**fig. 3**) : une enceinte fortifiée est bien identifiable avec à droite une tour carrée massive près de la falaise (la tour sarrasine ?), au centre le clocher de l'église, une grosse maison dans la pente sous l'église (la maison forte de Costaroché, dite de Manuel de Locatel), et à gauche une tour accolée à un autre bâtiment plus bas, perchés sur une hauteur dominant la ville avant une dépression du terrain. Ce document conforte ainsi l'idée d'une fortification perchée au-dessus du bourg (le Châtel) et de résidences fortifiées secondaires dans l'enceinte urbaine, des maisons fortes, parmi lesquelles la maison de la Cour et sa tour.

Sur la mappe sarde, vers 1728, les constructions sont bel et bien limitées à l'intérieur de l'enceinte du bourg⁴¹. Une parcelle attire toutefois l'attention : à l'est de la ville se trouve un ensemble assez anguleux entouré d'un tracé épais hachuré (**fig. 4**). Inhabituelle sur les mappes, cette représentation correspond-elle à l'emplacement du Châtel ? Le dessin de Chastillon représente-t-il cette situation ? L'hypothèse ne peut pas être confirmée entièrement, mais elle est séduisante. Aujourd'hui, cet emplacement est occupé par des résidences privées et par les vestiges de batteries d'artillerie du XIXe siècle, bien visibles sur les photographies aériennes conservées à partir du début des années 1930⁴². D'après les différents auteurs, aucune trace bien nette d'une fortification ancienne n'y est visible à notre connaissance. Néanmoins, l'emprise de l'enceinte étendue, séparée de la ville actuelle par une zone vide de construction, et la roche qui portait l'extrémité nord-est du *castrum* sont encore observables sur les photographies aériennes.

39 Uginet 1967, résumé de la thèse, tableau p. 17.

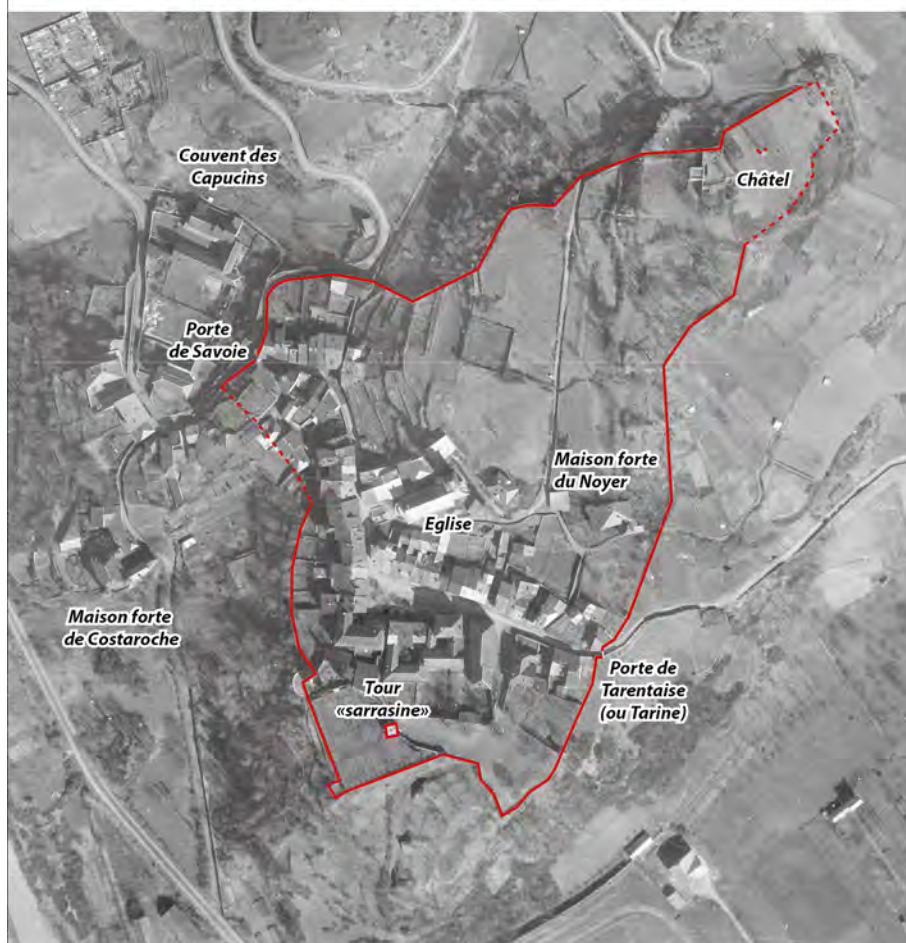
40 La gravure est datée par Chantal et Gilbert Maistre de la première moitié du XVIIIe siècle ; Maistre 1999, p. 34-35. Bien que son auteur ne soit pas identifié, elle évoque à notre sens le style des dessins de Claude Chastillon, tout à la fois par le trait général des paysages et des bâtiments, mais aussi par la graphie du « Conflans en Savoie » ou encore par la représentation de troupes en manœuvre et d'artillerie au premier plan du dessin. Ces formes sont récurrentes dans l'œuvre de Chastillon, qui a notamment dessiné dans ce secteur Chambéry, Miolans, Annecy et bien d'autres châteaux et villes fortes. Ce dessin pourrait donc à notre sens remonter à la fin du XVIIe siècle. Ce dessin a été publié à plusieurs reprises : voir notamment Favre 2013, p. 6.

41 A.D. Savoie, 2 NUM 1138.

42 Voir le Geoportail de l'IGN et le site dédié aux photographies aériennes : <https://remonterletemps.ign.fr/>



Conflans d'après la
mappe sarde en 1728
(A.D. Savoie, 2 NUM
1138)



Conflans d'après la
photographie aérienne
de 1949 (IGN)

Fig. 4 : Les traces de l'enceinte urbaine et des fortifications sur la mappe sarde (vers 1728) et sur une photographie aérienne de 1949. Doc. : L. D'Agostino.

3. BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Barthélemy 2005 : BARTHÉLEMY Henri, « Gilly, une agglomération gallo-romaine dans la Combe de Savoie », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 2005-2006, n°38-39, p. 37-44.

Baud, Schmitt 2019 : BAUD Anne, SCHMITT Anne, *La construction monumentale en Haute-Savoie du XIIIe au XVIIe siècle. De la carrière au bâti*, Lyon, 2019 [en ligne : <https://books.openedition.org/alpara/4612>]

Baud, Bernardi et alii 1996 : BAUD Anne, BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andreas, HUSSON Eric, LE BARRIERE Christian, PARRON Isabelle, REVEYRON Nicolas, TARDIEU Joëlle, *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon, 1996.

Berthier, Bornecque 2001 : BERTHIER Bruno, BORNECQUE Robert, *Pierres fortes de Savoie*, Montmélian, 2001.

Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2021 : CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne (dir.), D'AGOSTINO Laurent, Rapport final de fouille préventive, « Tour « sarrasine » de Conflans (Albertville, Savoie) », dactyl., Atelier d'Archéologie Alpine, 2021, 139 p.

Chevalier 1869 : CHEVALIER Ulysse, *Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne*, Lyon, 1869.

D'Agostino, Guffond et al. 2011 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, CHEVALIER Maud, et alii. *Rapport final d'opération de prospection thématique, Les sites castraux de la Haute-Savoie*, HADES / Service départemental d'Archéologie de la Haute-Savoie / DRAC Rhône-Alpes – SRA, 2011, vol. 2.

Dubourgeat, Maistre 2002 : DUBOURGEAT Jean-Pierre, MAISTRE Gilbert, *Une rivière, une ville : l'Arly à Albertville, Cahiers du Vieux Conflans*, n°163, 2002.

Duperray 1996 : DUPERRAY Andrée, *Inventaire-index des comptes de châtelainies et de subsides (conservés aux Archives départementales de la Savoie et de la Haute-Savoie). Série SA*, Chambéry, 1996.

Favre 2013 : FAVRE Caroline et Hubert, *L'église de Conflans, Cahiers du Vieux Conflans*, 2013.

Foras 1878 : Foras (de) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, vol. 2, Grenoble, 1878.

Garin 1932a : GARIN Joseph, *Conflans en Savoie, guide historique et archéologique*, Albertville, 1932.

Garin 1932b : GARIN Joseph, *Les Bernardines de Conflans-Albertville*, 1932.

Garin 1936 : GARIN Joseph, *La station romaine d'Ad Publicanos et la ville de l'Hôpital-Albertville*, Albertville, 1936.

Hudry 1962 : HUDRY Marius, « Ad Publicanos », *Cahiers du Vieux Conflans*, n°56, 1962.

Hudry 1982 : HUDRY Marius, *Histoire des communes savoyardes. T. IV : Albertville et son arrondissement*, Chambéry, 1982.

Hudry 1983 : HUDRY Marius, *Au fil des chemins et des rues... toponymie albertilloise*, Albertville, 1983.

Maistre 1999 : MAISTRE Chantal et Gilbert, *Conflans*, Montmélian, 1999.

Maistre, Tritenne 2007 : MAISTRE Chantal, TRITENNE Dominique, *Regards sur la ville, Cahiers du Vieux Conflans*, n°168, 2007.

Pérouse 1915 : PÉROUSE Gabriel, *Ville d'Albertville. Inventaire des archives anciennes (antérieures à 1793) des anciennes communes de Conflans et l'Hôpital*, Chambéry, 1915.

Pérouse 1925 : PÉROUSE Gabriel, *Conflans, une ville morte en Savoie*, Chambéry, 1925.

Poisson 2012 : POISSON Jean-Michel, « Recherches archéologiques sur le castrum de Montmayeur (Savoie), Espace et territoire au Moyen Âge. Hommages à B. Barrière, Ausonius (Mémoires 29), Fédération Aquitania (Supplément 28), Bordeaux, 2012, p. 369-384.

Randon 2015 : RANDON Cécile (dir.), avec la collaboration de D'AGOSTINO Laurent, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, HAUSARD Olivier, *Tour de Chambarlet, Saint-Michel-de-Maurienne, Savoie*, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), HADES, 2015.

Ripart 2008 : RIPART Laurent, « Du royaume aux principautés : Savoie-Dauphiné, Xe-XIe siècles », GUILLERÉ Christian, POISSON Jean-Michel, RIPART Laurent, DUCOURTHIAL Cyrille (dir.), *Le royaume de Bourgogne autour de l'an*



Grande-Place-de-Conflans et Maison Rouge.
Accès chemin de la poterne de Beaufort.

Vue aérienne de Conflans dans son écrin de verdure.



Les portes Tarine (haut) et de Savoie (bas).



Fig. 5 : Édifices emblématiques de Conflans. Clichés : J. Laidebeur, E. Chauvin-Desfleurs.

mil, Chambéry, 2008, p. 247-276.

Uginet 1967 : UGINET François-Charles, *Conflans en Savoie et son mandement du XIIe au XVe siècle*, thèse de l'École des Chartes, dactyl., s.l.n.d. [1967 ; A.D. Savoie, Bibliothèque, cote J340 ; Archives Nationales, Archives privées, Thèses de l'École des Chartes, AB XXVIII 427].

4. LA VILLE MÉDIÉVALE DE CONFLANS : LES VESTIGES ACTUELS

Evelyne Chauvin-Desfleurs

L'organisation spatiale de la ville médiévale de Conflans est encore aujourd'hui bien lisible dans le parcellaire. Le développement de la ville perchée sur un promontoire rocheux dominant l'Isère et l'Arly a été contraint par la topographie. Elle s'inscrit dans une forme sub triangulaire de 200 m de largeur approximativement au sud et d'environ 273 m de longueur entre les deux portes opposées des remparts. La partie sud, plus large, est d'avantage exploitée et la pointe du triangle en direction du nord occupe la pente. Lorsque nous comparons la mappe Sarde de 1728 et le cadastre actuel, il est intéressant de noter que le bâti a peu évolué et que les axes de circulation sont toujours identiques. Des remparts qui ceinturaient la ville, deux grandes portes sont conservées, l'une au nord, la porte de Savoie, et l'autre au sud-est, la porte Tarine⁴³.

L'îlot principal est organisé autour d'une place dite Grande-Place-de-Conflans qui accueillait le marché hebdomadaire et les foires annuelles. Représentants de l'importance commerciale de Conflans jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les derniers vestiges de halles couvertes à proximité de la Maison Rouge ont été détruits au XIXe siècle⁴⁴. La Maison Rouge qui abrite aujourd'hui le Musée est un magnifique édifice en brique d'inspiration italienne, édifiée à la fin du XIVe siècle (**fig. 5**).

Plus à l'ouest, l'Esplanade de la Grande-Roche est parfois considérée comme l'emplacement de la cour de justice de la métairie puis de la châellenie, et aurait donné son nom à la maison forte de La Cour. De forme également sub triangulaire la place domine le confluent et offre une vue dégagée sur la Combe de Savoie et le massif des Bauges. Sur la mappe Sarde, un ensemble de bâtiments formant un carré ouvert à l'est se dessine au nord de l'Esplanade de la Grande-Roche. De cette ensemble, ne subsiste aujourd'hui que la tour dite « Sarrasine » qui fait office de marqueur dans le paysage que l'on retrouve sur de nombreuses représentations iconographiques. Entouré de pentes abruptes, le site de la maison forte est entouré d'un écrin de verdure et domine la ville d'Albertville, située environ 75 m en contrebas. Au sud, un replat semble correspondre à l'emplacement d'un fossé aujourd'hui comblé qui se développe sous le mur d'enceinte sud de l'espace accueillant la tour⁴⁵.

Deux autres bâtiments font figure d'emblème au cœur de la ville, le Château Rouge qui domine la place au sud-est et une maison noble dite Tour de Ramus du côté de la porte de Savoie. Ces deux bâtiments ont été inscrits comme Monuments historiques en 1928 en même temps que la tour Sarrasine et les deux portes des remparts. Enfin, des éléments du Moyen Âge et du début de l'Époque moderne sont identifiables dans l'architecture des maisons⁴⁶ qui délimitent les rues et ruelles étroites aménagées dans les pentes. Le rocher taillé affleurant⁴⁷ et servant de fondation aux maçonneries

43 Les deux portes ont été inscrites à l'inventaire des Monuments historiques le 8 septembre 1928.

44 Hudry 1983, p. 63.

45 Au sud-ouest, des structures semi-enterrées abonnées (dont une salle voûtée servant d'abri) sont aménagées face au mur d'enceinte en bordure de l'emprise supposée du fossé. L'accès à cet zone est possible depuis l'Esplanade de la Grande-Roche, mais fermé au public. Il s'agit des batteries du système fortifié construit à partir de 1875 dont les alignements sont bien visibles sur les photographies aériennes de 1949. <http://www.albertvillefortifications.com/batteriedeconflan/>

46 De nombreuses façades sont enduites ou restaurées, mais des éléments particuliers comme la forme générale des ouvertures et leurs décors moulurés ou la présence de tourelles d'escalier en façade trahissent des constructions du Moyen Âge et du début de l'Époque moderne.

47 Le rocher affleurant au sol est visible par exemple dans la rue Gabriel Pérouse.

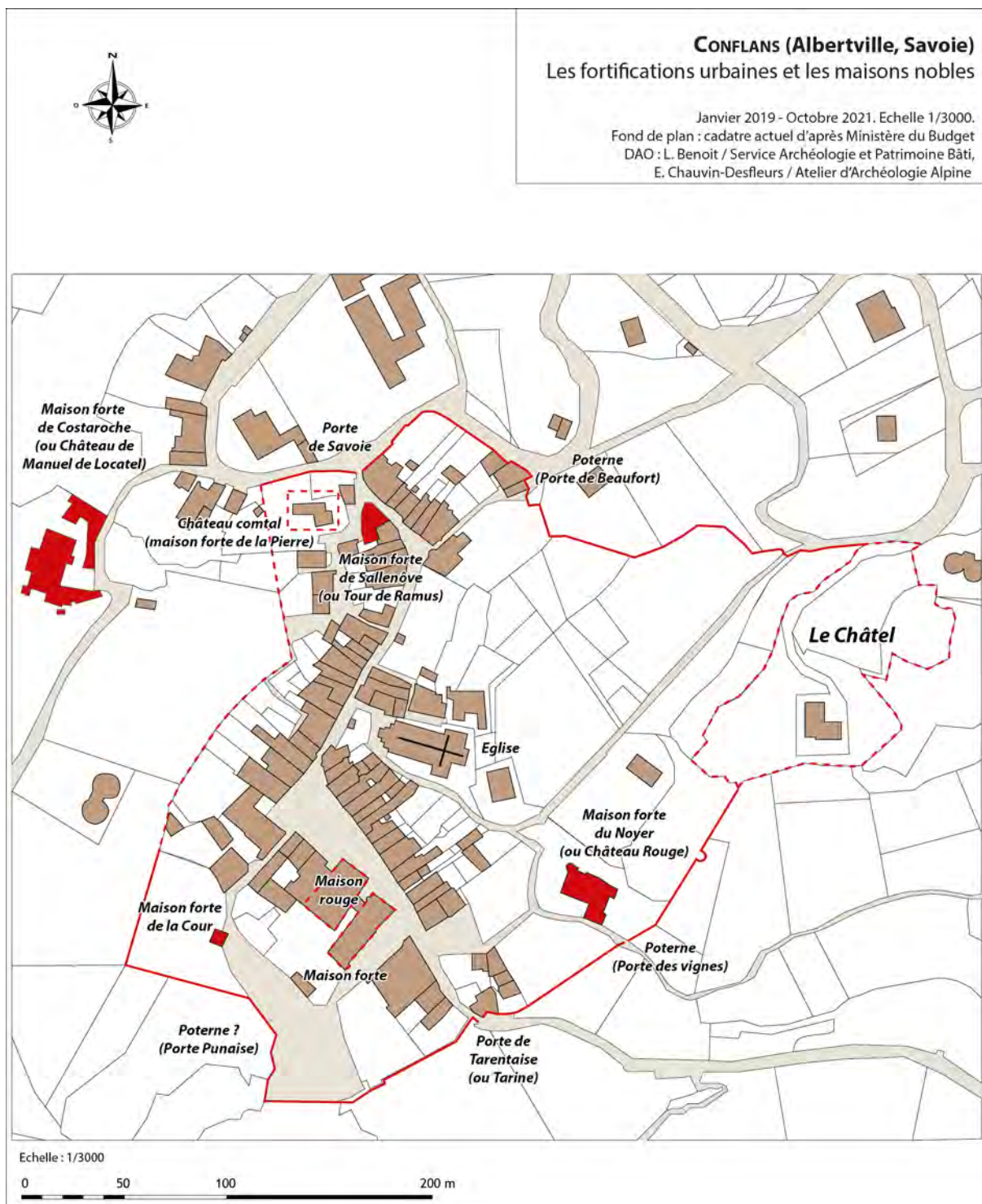


Fig. 6 : Emprises des fortifications sur le plan cadastral. DAO : L. Benoit, E. Chauvin-Desfleurs.

témoigne de l'adaptation des constructions au contexte géologique et à l'exploitation de la pierre locale, le schiste.

5. L'ENCEINTE URBAINE

5.1 LES DONNÉES HISTORIQUES

Laurent D'Agostino

Une grande partie de l'enceinte fortifiée du bourg, telle que nous en voyons les vestiges actuellement, est construite dans les années 1370-1380 à l'initiative des comtes de Savoie⁴⁸. A-t-elle remplacé une enceinte maçonnée plus ancienne ? Le bourg n'était-il pas enclos jusqu'à cette date ? Les textes nous laissent dans l'expectative. Le 18 décembre 1381, le comte Amédée VI de Savoie accorde aux habitants de la ville une partie des droits de gabelle sur le passage et la vente de marchandises à Conflans, afin de leur permettre de financer l'achèvement des fortifications. L'enceinte est donc déjà entamée, mais loin d'être achevée. Sept ans plus tard, en décembre 1388, ce privilège est prolongé pour encore trois années par Amédée VIII. Globalement, nous pouvons donc en déduire qu'une grande partie de l'enceinte urbaine est construite ou rénovée entre 1370-1375 et 1391.

En 1474, l'enceinte est cependant en mauvais état et partiellement effondrée : la duchesse Yolande accorde aux habitants une nouvelle concession des mêmes droits pour leur donner les moyens de réparer leur enceinte. D'autres travaux à l'enceinte urbaine ont lieu périodiquement : des archives les mentionnent en 1703, puis en 1747 et 1750, date à laquelle ont été effectuées des réparations à la muraille « *qui est sur la roche* » et « *qui soutient le terrain de la place publique dite la Roche* »⁴⁹.

5.2 LES VESTIGES DES FORTIFICATIONS URBAINES

Evelyne Chauvin-Desfleurs

Le tracé des remparts qui ceinturaient la ville se lit encore dans le parcellaire actuel. Des pans de courtines sont conservés, remaniés et/ou percés d'ouvertures pour ceux sur lesquels les habitations prennent appui (**fig. 6**). Les pans sud et sud-est ont fortement été perturbés par l'installation des batteries du système fortifié construit à partir de 1875 qui en reprend le tracé. Les portes de Savoie et Tarine, aménagées au nord et au sud-est desservait l'enceinte. Elles tiennent leur nom de leur localisation, l'une desservant la Combe de Savoie et l'autre la Tarentaise⁵⁰. Il est fait mention de trois poternes dans les textes : celle de Beaufort, celle des vignes et la Porte Punaise. Seule la porte dite « des vignes » située à côté de la maison forte du Noyer (château rouge) est conservée en élévation dans l'enceinte. Alors que l'emplacement de la porte de Beaufort est facilement déterminable à l'extrémité du chemin de la poterne au nord-est de la ville, la porte dite « Punaise » aurait été localisée vers l'esplanade de la Grande Roche⁵¹. Il est dit qu'elle tiendrait son nom du fait qu'elle servait de passage vers un dépotoir.

48 Pérouse 1915, p. 5 ; archives communales, AA 1.

49 Pérouse 1915, p. 5 ; archives communales, DD 20, n°3, 14 et 15.

50 Hudry 1983, p. 109.

51 Hudry 1983, p. 109.



Façade principale de la tour porte.



Carte postale début du XXe siècle (?).
Collection privée M&Mme Palloix.



Mur latéral avec son archère en sifflet, les indices des niveaux de plancher et les trous de boulin traversants.



Fig. 7 : Porte Tarine. Vues générales. Clichés : E. Chauvin-Desfleures.

Les remparts autour de la ville ont été impactés à partir du XVIe siècle et rien ne documente, à notre connaissance, leur état de conservation. Les maçonneries conservées sont en partie sur des parcelles privées et peu accessibles puisque construites dans les pentes boisées. Il serait nécessaire de procéder à une prospection de terrain pour identifier clairement les portions bien conservées, celles impactées par l'urbanisation et la mise en place du système défensif du XIXe siècle. Cela permettrait notamment de renseigner à quoi correspond la structure semi-circulaire visible sur la mappe sarde et dans le cadastre actuel au sud-est de la maison forte du Noyer (château rouge). S'agit-il d'une tourelle intégrée au système défensif du XIVe siècle ? Était-elle destinée à la surveillance de l'accès à la poterne dite des « vignes » et du vignoble ? Au sud-ouest, la porte Punaise localisée à proximité de l'esplanade de la Grande-Roche était-elle aménagée dans le pan de courtine ouest ou sud ? Est-il possible de clarifier le tracé des remparts au nord-ouest en limite de la rupture de pente ? Y-a-t-il des vestiges conservés dans l'emprise supposée du Châtel ? Des ouvertures de tir sont-elles conservées ou fossilisées dans les remparts comme celles qu'il est possible d'apprécier au niveau de la porte Tarine ? Documenter et analyser, ne serait-ce que de manière superficielle, les fortifications de Conflans permettrait d'élargir nos connaissances de cette ville médiévale et de son système défensif avant les inévitables dégradations, travaux de consolidations et de modification du bâti.

5.3 LA PORTE DE TARENTEISE

Inscrite depuis 1928 à l'inventaire des Monuments historiques, la porte Tarine telle que nous la voyons aujourd'hui correspond à un état de la fin du XIVe siècle, lors de travaux de fortifications de la ville entre 1375 et 1391⁵². Les textes indiquent qu'elle vient en remplacement d'une porte vieille déjà existante en 1319⁵³. Bien qu'ayant subi des consolidations, des modifications de ses ouvertures de tir et un rejointoiement complet au ciment de ses élévations, l'observation des maçonneries mise en regard avec l'iconographie permet de mettre en évidence plusieurs éléments caractéristiques.

La porte est aménagée dans le mur d'enceinte sud-est au débouché de la Montée Saint-Sébastien et donne directement accès à la Place de Conflans, l'ancienne zone de marché. Elle est mise en œuvre dans un mur de 7,30 à 7,50 m de longueur conservé sur 10,30 m de hauteur dont l'appareil en moellons bruts est principalement composé de schiste. Dans l'élévation principale, trois fentes de tirs en brique sont visibles ainsi que des alignements de trous de boulins qui devaient à l'origine tous être traversants. Les ouvertures du 1^{er} étage étaient accessibles depuis un niveau de plancher dont les alignements de trous de boulin sur les murs latéraux témoignent de son emplacement juste au-dessus de l'arrière-voussure de la porte. D'une largeur de 1,20 m à la base, l'épaisseur du mur se réduit à 1 m après le ressaut qui marque l'emplacement du second niveau de plancher (**fig. 7 et 8**).

Le mur de façade forme un retour au sud-ouest pour rejoindre le mur d'enceinte d'axe sud-ouest / nord-est (**fig. 9**). En dehors d'un bloc de granite en partie basse, le chaînage est exclusivement construit en brique. Ce mur en retour, dans lequel une archère en sifflet est conservée au 1^{er} étage, vient s'appuyer sur une maçonnerie préexistante qui forme une saillie avant la jonction avec la courtine sud-ouest / nord-est. Il s'agit d'une chaîne d'angle en granite rouge observable sur 12 assises, ce matériau que nous avons identifié dans les chaînages de la construction primitive de la tour Sarrasine, attribuée au XIIe siècle. Au sud-est le mur vient également s'appuyer contre un pan de courtine se développant sur un axe est / ouest dans lequel un crénelage semble fossilisé au-dessus des fenêtres. L'observation des maçonneries permet d'établir la chronologie relative des structures entre elles. Le massif de la porte Tarine, composé par deux murs dont la construction est marquée par l'usage de la brique, forme une tour qui vient s'insérer dans un espace vide au devant d'éléments préexistants. Ainsi, le mur de courtine est / ouest se prolongeait à l'ouest mais est totalement occulté aujourd'hui par la construction de la tour porte et du massif d'escalier (**fig. 10**). Dans le passage,

52 Uginet 1967, p. 123-124.

53 Uginet 1967, p. 123.

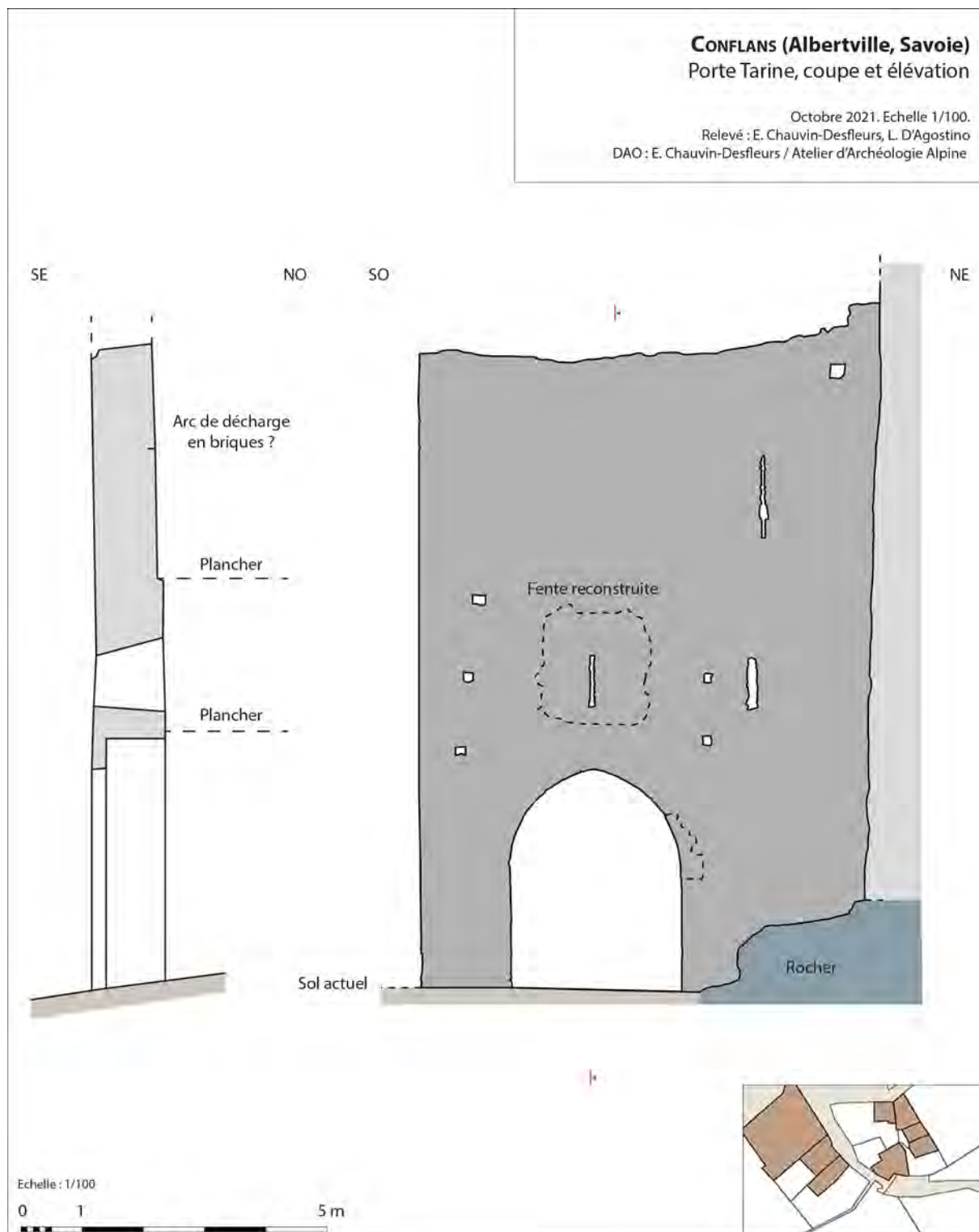


Fig. 8 : Porte Tarine. Relevé d'élévation et coupe. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

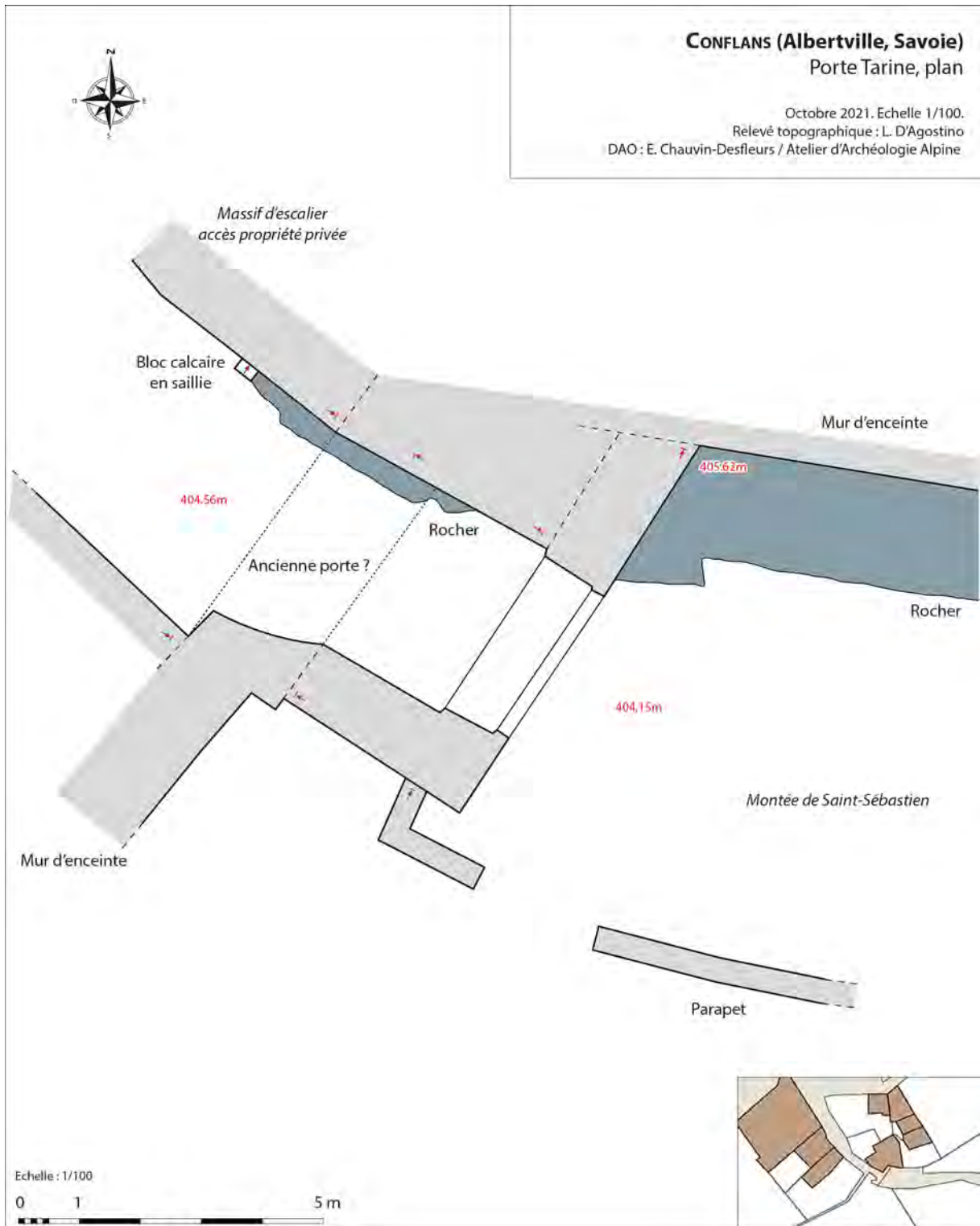


Fig. 9 : Porte Tarine. Relevé en plan. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.



Chaîne d'angle de la tour Sarrasine en granite rouge pour la partie basse.

Mur latéral de la tour porte qui vient s'appuyer sur un chaînage en granite rouge.



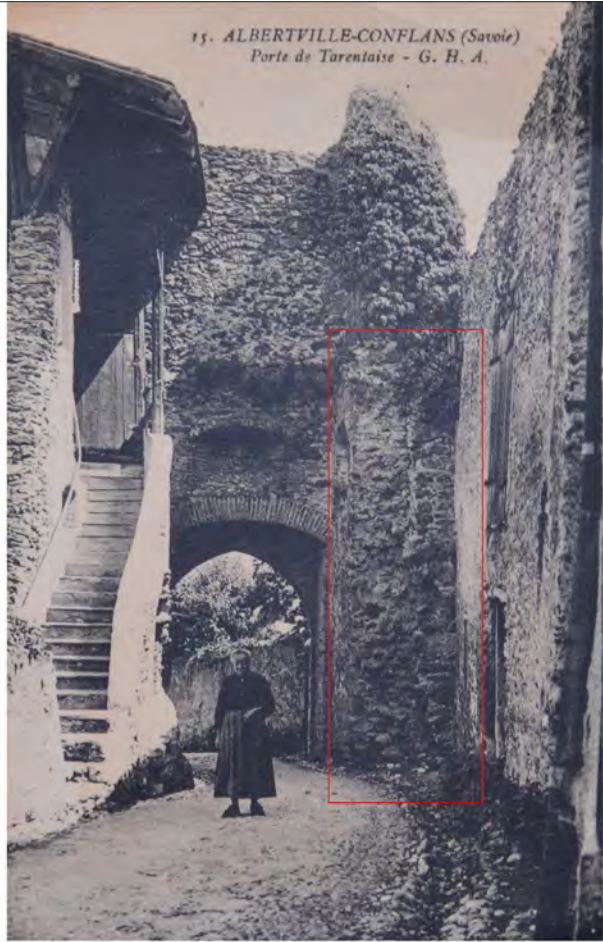
Mur principal de la tour porte qui vient s'appuyer sur l'enceinte d'orientation est / ouest. Vestiges d'un crénelage ?

Fig. 10 : Porte Tarine. Insertion de la tour porte dans un bâti existant. Clichés : J. Laidebeur, E. Chauvin-Desfleurs.



Consolidation de l'arrachement.

Châinage en granite rouge englobé dans des maçonneries plus tardives.



Chemisage d'une structure plus ancienne ?
Collection privée M&Mme Palloix.



Fig. 11 : Porte Tarine. Insertion de la tour porte dans un bâti existant. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.

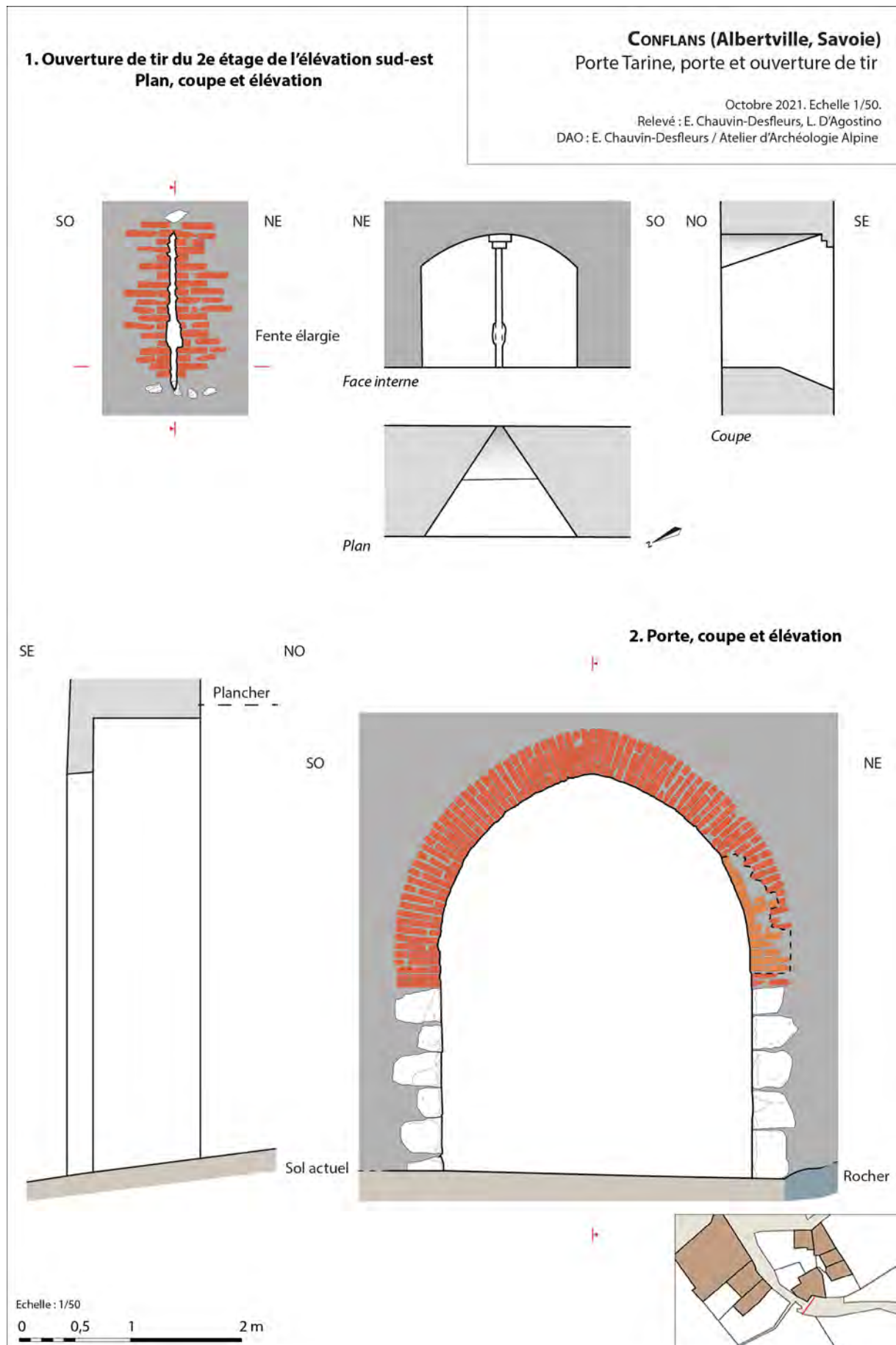


Fig. 12 : Porte Tarine. Relevé de détail de la porte et de l'archère en sifflet. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

l'extrémité du mur sud-ouest de la tour présente un arrachement au niveau du retour dans l'alignement du chaînage en granite identifié du côté opposé. Les joints très couvrant en ciment et la consolidation de l'arrachement nuisent à la lecture et ne permettent pas d'identifier clairement les zones de reprises. Toutefois, du côté opposé un coup de sabre marqué par quatre blocs de granite rouge mis en œuvre sur le rocher taillé indiquent à nouveau l'emplacement d'un chaînage d'angle aujourd'hui englobé dans les phases de réaménagement de cet espace (**fig. 11**). Ainsi, au vu de l'usage du granite identifié uniquement dans un édifice du XIIe siècle et des observations menées sur la chronologie des maçonneries, la préexistence d'une structure antérieure au XIVe siècle à cet emplacement est confirmée et il s'agit vraisemblablement d'une porte de l'enceinte primitive installée dans l'axe de la courtine sud-ouest / nord-est⁵⁴. Ces éléments sont notamment cohérents avec la mention dans les textes d'une porte plus ancienne que la porte du XIVe siècle aurait remplacé.

5.3.1 Porte de ville

La porte Tarine mesure 2,80 m de largeur et 3,60 m de hauteur sous la clé (**fig. 12, 13 et 14**). Ses piédroits de 1,70 m en calcaire blanc sont dénués de décors et dégradés par des frottements répétitifs. Ils sont surmontés d'un arc brisé formé de brique, disposées en alternance en carreau et en boutisse. Elles présentent des dimensions homogènes de 30 x 14 x 5 cm pour les mieux conservées. Une partie de l'arc au nord-est est reconstruite avec des briques récentes⁵⁵. En comparaison avec les cartes postales du début du siècle, le niveau de sol actuel n'a que très peu changé. Concernant le seuil, rien n'est observable. Le sol est recouvert de goudron du côté route et de pavés à l'intérieur de l'enceinte. Il est regrettable qu'aucun suivi archéologique n'ait été réalisé au moment des travaux menés depuis la place de Conflans jusqu'à la porte de la ville. En effet, les travaux de remise en état des réseaux d'eau et électriques de 2017 ont nécessité la réalisation de tranchées, c'est à cette occasion que le pavage a été entièrement refait. Des observations au moment des décaissements réalisés, notamment dans l'emprise de la porte auraient pu renseigner les niveaux de sol, le type de seuil et les aménagements du rocher.

Alors que le tableau est droit au nord-est, celui à l'opposé est légèrement ébrasé offrant une largeur maximale de 3 m dans le passage. Les tableaux sont formés principalement de brique mais des moellons bruts de schiste sont visibles entre le chaînage et la feuillure. Le feuillure assez dégradée mesure entre 8 et 10 cm. L'ensemble est fortement recouvert de ciment et les éléments liés au système de fermeture sont masqués. Le bouchage d'un trou barrier est perceptible (bien qu'un peu en retrait...) et trois gonds noyés dans le ciment sont présents. L'ensemble est surmonté d'une arrière-voissure surbaissée en brique sur laquelle une archère en sifflet est directement mise en œuvre. Au vu de l'emplacement des trous d'ancrage du plancher et de la position de l'ouverture de tir, l'arc de l'arrière-voissure devait être en partie masqué.

5.3.2 Archère en sifflet

La tour porte a conservé quatre archères en sifflet réparties sur deux étages, trois dans son élévation principale et une couvrant le flanc sud-ouest. La présence d'une cinquième archère est suggérée au second étage au-dessus de la porte par la présence d'un double arc en brique visible au nu du mur. Toutefois, du côté de l'élévation externe rien n'est visible aujourd'hui ni dans l'iconographie ancienne. Au vu de l'emplacement il pourrait seulement s'agir d'un arc de décharge.

Au premier étage, la fente de tir au sud-ouest est reconstruite comme l'évoque la reprise perceptible dans la maçonnerie et surtout l'iconographie. Du côté intérieur, son embrasure semble d'origine même si elle a été bouchée pendant une période. La fente de celle située au nord-est mesure 85 cm de hauteur et paraît avoir été élargie à 17 cm de large. Son ébrasement et son appui ne sont pas visibles

54 Un bloc de calcaire blanc en saillie du mur situé à 1,60 m plus au nord pourrait également être en lien avec l'ancienne porte.

55 Les passages répétés des véhicules et notamment des camions laissent inévitablement des traces...

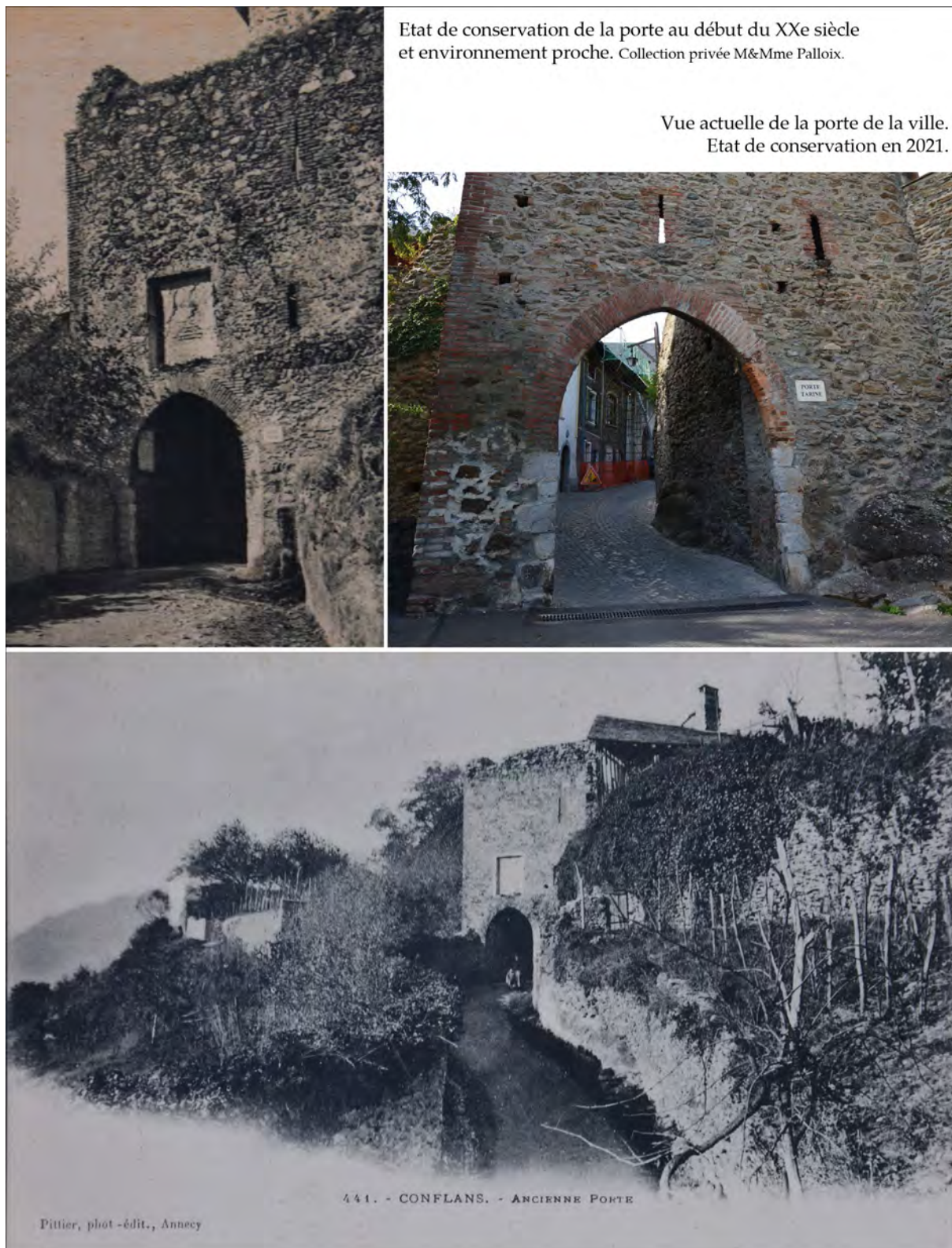
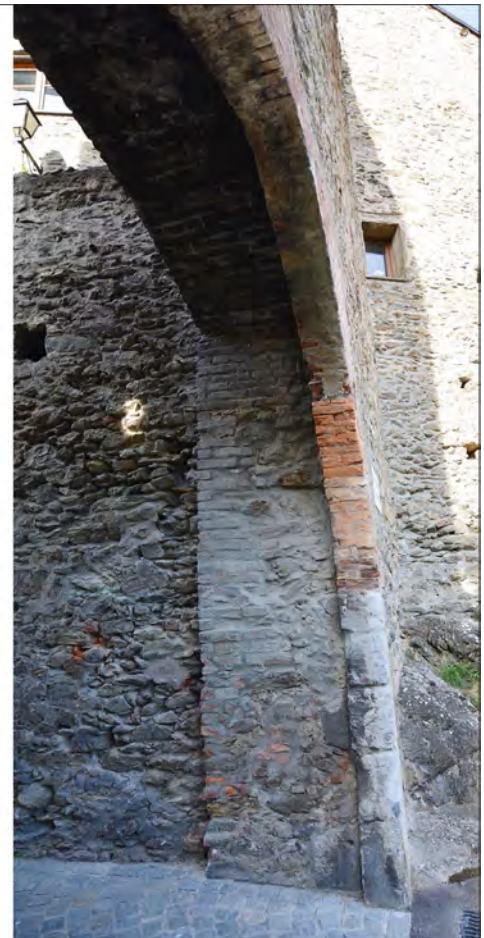


Fig. 13 : Porte Tarine. État de conservation. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Piédroit et tableau sud-ouest.



Piédroit et tableau nord-est.

Vue générale du passage et de la juxtaposition de l'arrière-voussure et de l'archère en sifflet.



Fig. 14 : Porte Tarine. Les tableaux et l'archère centrale. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 15 : Porte Tarine. L'archère en sifflet du 2e étage. Clichés : L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs.

en totalité, perturbés par un massif d'escalier. En revanche, la seule ouverture conservée au second étage semble dans son état quasi d'origine entièrement en brique rouge dont les dimensions sont les mêmes que celles utilisées pour la porte (30 x 14 x 5 cm). Des reprises des joints et un bouchage apparaissent du côté interne et un élargissement en partie basse de la fente de tir a été pratiqué, certainement pour son adaptation à une autre arme. Sa fente mesure 1,29 m de hauteur, 5 cm de largeur puis elle s'élargit à 13 cm sur une vingtaine de centimètres. Elle mesure 1,40 m au niveau de l'ébrasement interne voûté et est surmontée d'un double arc surbaissé en brique. Son appui horizontal présente une pente vers l'extérieur sur les 48 derniers centimètres pour autoriser les tirs fichants en pied de courtine. La hauteur de l'embrasement varie par conséquent entre 1,20 et 1,29 m (**fig. 12 et 15**). Elle était accessible depuis un niveau de plancher aménagé sur un ressaut maçonné⁵⁶.

Plus large que haute, la physionomie et les dimensions correspondent à une archère en sifflet plutôt destinée à l'usage de l'arbalète. L'élargissement de sa fente suggère une adaptation à l'usage de l'arquebuse à l'extrême fin du XVe siècle ou le courant du XVIe siècle. L'emplacement des trous d'ancrage du plancher du 1^{er} étage, très proche de l'appui des ouvertures, implique un tir à genou ou un tir fichant debout (**fig. 8**).

5.4 LA POTERNE : PORTE DES VIGNES

Evelyne Chauvin-Desfleurs

La seule poterne conservée en élévation dans l'enceinte est située à proximité de la maison forte du Noyer (château rouge), dans la continuité de la rue Abbé Marius Hudry dans le chemin des vignes. Aujourd'hui, elle dessert un petit sentier ménagé dans les pentes boisées mais devait vraisemblablement desservir un vignoble dont serait issue sa dénomination. D'après les textes, au XIIIe siècle, une grande partie du territoire de la châtellenie était occupée par des vignes. À Conflans, le fermage des vignes était évalué à 5 sous forts mais la totalité des pieds n'était pas gardée⁵⁷. Aujourd'hui encore des parcelles occupées par la vigne sont visibles sur les hauteurs de Conflans.

Envahie par le lierre, la poterne est discrète dans le paysage. Comme la porte Tarine, elle est surmontée d'un arc brisé et d'une arrière-voûture en brique. Ses tableaux et sa feuillure sont conservés mais l'arc a visiblement été bûché au nord-est pour augmenter la hauteur du passage (**fig. 16**). Nos observations ont été très limitées, nous souhaiterions les étendre en 2022 et procéder au relevé en plan, coupe et élévation de la porte afin de la documenter correctement.

6. LES RÉSIDENCES SEIGNEURIALES

6.1 LA MAISON FORTE DE LA COUR ET LA TOUR DITE « SARRASINE »

6.1.1 Les données historiques

Laurent D'Agostino

⁵⁶ L'accès aux deux archères situées en haut d'un massif d'escalier nous a aimablement été autorisé par les propriétaires de la parcelle n° 85, M. et Mme Palloix, qui nous ont également mis à disposition leur collection privée de cartes postales anciennes de la porte Tarine. Nous les en remercions vivement.

⁵⁷ Uginet 1967, p. 164-165.



Fig. 16 : Poterne. La poterne des vignes. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.

La seigneurie et la maison forte de la Cour

Selon les différents auteurs, la branche de la famille de Conflans qui exerçait la charge de la métralie aux XIIe et XIIIe siècles était installée sur les hauteurs de la ville, dans une maison forte appelée de La Cour (*de Curria*)⁵⁸. Elle aurait tiré son nom de la fonction judiciaire de la métralie, qui était représentée par une cour de justice qui se tenait dans un bâtiment spécifique, la banche de justice⁵⁹. Cette seigneurie et peut-être la maison forte qui servait de résidence à ses détenteurs, trouve ses origines dans les années 1170, avec Guiffred de Conflans et ses descendants, que nous avons mentionnés. Les textes ne précisent pas les origines de cette maison forte et aucun détail de son organisation ou de son architecture ne nous sont connus. Seule apparaît lors de la vente de la métralie en 1319 la mention de la chapelle de la maison de La Cour⁶⁰. Désavoué par Amédée V, Humbert de Conflans obtient néanmoins du comte de Savoie une série de terrains situés dans la partie ouest de la ville, attenants à sa maison forte, ainsi qu'une maison et un jardin donnant sur le marché.

Les descendants directs d'Humbert conservent cette maison forte pendant un siècle. La lignée masculine éteinte, Marie, héritière des Conflans et des Chevron, dame de la Cour, de Feissons, de Grignon et Neveau, Dame de Villette et d'Outrechaie, épousa Bertrand de Duingt, seigneur de Val d'Isère vers 1424⁶¹. La maison de la Cour resta sans doute en bon état jusqu'à la fin du XVe siècle, puisque l'héritier de Bertrand, Pierre de Duingt, fonda des messes dans sa chapelle. La seigneurie de La Cour resta dans cette famille jusqu'au XVIIIe siècle mais, ne servant plus de résidence, elle tomba peu à peu en ruines.

La fondation du couvent des Bernardines à partir des anciennes maisons fortes des Conflans

Fondée à l'initiative de François de Sales, la congrégation des Bernardines a été formée par un petit groupe de religieuses issues du couvent cistercien de Sainte-Catherine, au-dessus d'Annecy. En 1632, un premier petit groupe de religieuses s'installe à Conflans, dans une autre maison forte d'une branche cadette des Conflans située près de la place⁶² ; en 1714, elles agrandissent leur couvent par l'achat de la Maison Rouge, puis des ruines de la maison forte de La Cour, achetées en 1759 aux derniers descendants de Bertrand de Duingt⁶³. Les ruines de la maison de la Cour sont démolies, à l'exception de la tour carrée qui subsiste aujourd'hui, tandis qu'un jardin est aménagé sur l'emprise de l'ancienne maison forte. Un tunnel est percé entre le jardin et le couvent pour permettre aux sœurs de communiquer entre les deux sans sortir du couvent.

Après la Révolution

Après la Révolution, les biens des Bernardines sont vendus comme biens nationaux à une famille de notables de la ville, les Bompard. Le clocher de l'église étant en ruine depuis 1793-1794, il est décidé en 1805, pour des raisons d'économie, de prendre les pierres et le sable à « *la tour de la verdizère si devant*

58 Depuis les écrits de Gabriel Pérouse, la tour « sarrasine » porte cette appellation sans aucun fondement historique : le premier, péremptoire, Pérouse écrit « que la Tour est une construction du XIe s. et qu'on peut la dire sarrasine, bâtie en souvenir des Sarrasins et pour les arrêter, s'ils étaient revenus »... Comme l'indiquent Chantal Maistre et Dominique Tritenne, Gabriel Pérouse a bel et bien « inventé » cette dénomination. Sur l'identification de cette provenance, voir Maistre, Tritenne 2007, p. 9-10.

59 Uginet 1967, p. 51-57.

60 Uginet 1967, p. 61 et 63-66.

61 Foras 1878, t.2, p. 290 ; Uginet 1967, p. 71-72.

62 Uginet 1967, p. 72-76. Selon Joseph Garin, l'archevêque de Tarentaise, Benoît-Théophile de Chevron-Villette, les appuya en achetant en 1646 les restes d'une maison forte appartenant à une autre branche des Conflans, mise en vente par les derniers héritiers de la famille de Conflans. Connu aussi sous le nom de « château de Conflans », cet édifice a appartenu et a peut-être été construit par le fils cadet d'Humbert, Amédée de Conflans. En effet, à la mort d'Humbert son fils aîné Jean conserva la maison de La Cour, dont il prêta hommage en 1329. Une partie du domaine fut partagée avec son frère Amédée qui s'installa dans une partie du domaine à proximité immédiate de la maison de la Cour ; François-Charles Uginet et Joseph Garin localisent cet ensemble près de la rue montant à la place de La Roche.

63 Garin 1932a, p. 82-84. Les sources qui étayent ces dates ne sont pas indiquées par l'auteur. Voir aussi Uginet 1967, p. 72 ; Pérouse 1915, p. 5 ; archives communales, DD 20, n°19.



Fig. 17 : Tour sarrasine. La maison forte de la Cour sur la mappe sarde (vers 1728). Doc. : L. D'Agostino.

aux dames religieuses, du démolissement déjà fait de ladite tour desdites dames »⁶⁴ : la tour de l'ancienne maison de la Cour, toujours appelée « de la Val d'Isère » a donc déjà été partiellement démolie et ses gravats, restés sur place, sont utilisés pour la reconstruction du clocher. En 1813, le clos « de la Val d'Isère » est racheté par la famille Perrier de La Bâthie, qui possède une demeure voisine. En 1924, le jardin et la tour deviennent propriété de l'Hospice de Conflans qui utilisent cet espace comme jardin potager⁶⁵. À partir de 1875, Conflans est réaménagé pour participer à la création d'un verrou fortifié, selon la conception de Séré de Rivières. Au sud de l'enceinte de l'ancienne maison de la Cour, des abris pour hommes et munitions sont construits dans ce qui pourrait correspondre à d'anciens fossés ; à l'est de la ville, sur les premières hauteurs, à l'emplacement supposé de l'ancien Châtel, des batteries d'artillerie et un réservoir sont également aménagés⁶⁶.

À la fin de la seconde guerre mondiale, la municipalité réclame en décembre 1945 à la Direction des monuments historiques la restauration de la tour, endommagée en 1944⁶⁷. Des planchers béton et une dalle sommitale sont construits, ainsi que la sirène de la ville, bien visible à partir des photographies aériennes de 1949. En 1979, le clos est converti en jardin public par la municipalité de Conflans.

La maison forte de la Cour sur la mappe sarde

À l'emplacement du jardin qui entoure aujourd'hui la tour « sarrasine », la mappe sarde dressée vers 1730 offre une lecture très nette d'un grand ensemble de plan carré organisé autour d'une cour centrale (**fig. 17**). L'emplacement de la tour est bien identifiable, même si elle est englobée dans un édifice plus vaste, peut-être un corps de logis accolé à la tour. La plateforme occupée de nos jours par le jardin public a la même forme générale que la grande cour (parcelle 994) qui se développe à partir de la tour qui en occupe l'angle sud. Des bâtiments occupent trois côtés de cette cour, le côté oriental restant libre de constructions, à part la tour « sarrasine ». Au moins deux autres angles à l'ouest et au nord, peut-être aussi à l'est, montrent des excroissances carrées qui pourraient correspondre à autant de tours. En périphérie de cet ensemble, une parcelle allongée bordant les côté ouest et sud pourrait représenter l'emplacement de fossés, ce qui est encore suggéré par la topographie actuelle.

6.1.2 La tour « Sarrasine »

Evelyne Chauvin-Desfleurs

Inscrite aux Monuments historiques en 1928, la tour Sarrasine est le seul vestige conservé en élévation de la maison forte de la Cour. Bien conservée et peu remaniée au cours du temps, elle a fait l'objet d'une étude d'archéologie préventive entre 2019 et 2020 avant des travaux de restauration⁶⁸.

Dans son état actuel, la tour de plan carré mesure de 6,40 à 6,50 m de côté et ses élévations sont conservées sur 11,50 à 12,65 m de hauteur. Aujourd'hui isolée de toutes structures, elle constitue une pièce remarquable du paysage dans le jardin public ceinturé de murs. Dans son état actuel, la tour depuis l'extérieur semble constituée de 3 niveaux (R+0, R+1 et R+2) et d'un toit terrasse accueillant la sirène de la ville. L'intérieur de la tour est quasi vide avec seulement un local technique, des échelles et une plateforme métalliques qui permettent d'accéder au toit terrasse. Alors que la partie basse de la tour est relativement préservée, la partie haute est intégralement recouverte d'une couche de béton (aspect projeté) qui n'autorise aucune lecture des structures et des maçonneries. L'arrachement d'une dalle en béton armé est observable au niveau du ressaut et du seuil de la porte POR 10 (R+2). Il semble que cette partie de la tour ait été réoccupée au cours du XXe siècle. Les élévations externes ont été

64 Favre 2013, p. 36-67 ; Archives municipales d'Albertville, M2-10C.

65 Maistre, Tritenne 2007, p. 13-14.

66 Hudry 1983, p. 110-111

67 Délibération du Conseil municipal du 10 décembre 1945.

68 Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2021.



Fig. 18 : Tour Sarrasine. Vues d'ensemble de la tour en 2019. Clichés : J. Laidebeur

préservées. La tour a conservé son aspect primitif du XIIe siècle malgré le percement d'ouvertures à la Renaissance et quelques reprises à partir de l'époque moderne. Elle est mise en œuvre avec un appareil composé de moellons bruts de schiste à assises relativement bien réglées compte tenu des différentes dimensions des modules utilisés et par des chaînages en granite rouge pour les parties basses puis en tuf à partir du 2^e niveau (**fig. 18 à 20**).

6.1.3 La construction primitive (XIIe s.)

Par ses caractéristiques architecturales, notamment sa porte et son jour en pierres de taille de tuf surmontés d'arcs en plein cintre, cette tour peut être attribuée à un large XIIe siècle. Aujourd'hui, de son état primitif nous parviennent un rez-de-chaussée aveugle d'au moins 5 m de hauteur et un premier étage accessible par une porte desservie par une échelle et un balcon. Avec des hauteurs d'étage d'environ 5 m, cette tour devait à l'origine mesurer au minimum 20 m de hauteur. La surface utile interne est limitée et aucun élément de confort n'a pu être observé, toutefois cela n'exclut pas la possibilité que la tour ait pu être dotée d'une cheminée ou de latrines dans les étages disparus.

La construction témoigne d'une volonté d'utiliser les matériaux disponibles sur place, avec bien entendu l'exploitation du rocher local. Les parements et le blocage des murs sont formés de moellons bruts ou ébauchés de schiste. L'usage du granite dans les chaînes d'angle témoigne d'un effort particulier car bien qu'il s'agisse d'un bloc erratique déposé par le glacier dans la vallée, la taille et l'acheminement des pierres sur le site perché représente un labeur. L'usage du tuf dans les constructions des XIIe et XIIIe siècles pour les éléments architecturaux particuliers (piédroits, arcs et arrière-voussures des ouvertures, voûtes, structures en encorbellement) et les chaînages est fréquent, que ce soit dans les édifices castraux ou religieux⁶⁹.

Les caractéristiques de la tour de Conflans, son isolement par rapport à d'autres structures, sa surface interne limitée, l'étroitesse de ses ouvertures et l'absence d'élément de confort tendent à indiquer qu'il ne s'agissait pas d'une tour à vocation d'habitation mais plutôt d'un beffroi au rôle défensif (**fig. 21**). En ce sens, elle se rapproche de la tour maîtresse de Villard-Sallet étudiée entre 1992 et 1998⁷⁰. Même si la tour Montmayeur d'Aime⁷¹ fait partie d'un ensemble avec un logis accolé et une petite tour ronde, les approches archéologiques du bâti de ces trois tours carrées du territoire savoyard ont mis en évidence de nombreuses similitudes, tant dans l'usage des matériaux et leur mise en œuvre que dans les proportions générales et l'organisation interne. Les auteurs s'accordent pour attribuer la construction primitive de ces tours au XIIe siècle, datation corrélée pour la tour d'Aime par des datations en laboratoire⁷².

6.1.3.1 Porte et accès

La porte POR 10 aujourd'hui transformée en fenêtre et située au second étage (R+2) de la tour dans le mur ouest M 1, correspond à l'unique porte de la construction primitive. Surmontée d'un arc en plein cintre, ses claveaux et son encadrement sont en pierres de taille de tuf calcaire (**fig. 22 et 23**). Assez étroite, la porte mesure 0,77 m de largeur pour une hauteur de 1,90 m. Elle est dénuée de décor, mais possède une feuillure de 4 cm. Un trou d'ancrage de 9 cm de profondeur est observable sur le piédroit nord⁷³. Plus bas collé à la feuillure dans le piédroit nord, un trou circulaire de 3,5 cm de diamètre est

69 Quelques exemples en Haute-Savoie : porte en plein cintre de la tour de Langin (74), arrière-voussure d'une archère de la tour de Faverges (74) dans D'Agostino, Guffond et al. 2011. Tour ronde en tuf du château de Montrottier (74), porte romane du logis de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74), chevet roman de l'église de Viuz-Faverges (74) dans Baud, Schmitt 2019, figures 16, 117 et 148.

70 Le site a été étudié dans le cadre de fouilles archéologiques programmées sous la direction de J.M. Poisson. Les études ont précédé des travaux de restauration et de mise en valeur du site. Poisson 2012, p. 369-384.

71 La tour a fait l'objet d'une brève étude archéologique en 1998 par I. Parron-Kontis, à l'occasion de travaux de restauration.

72 Datation radiocarbone (1045 cal AD-1280 cal AD) par Archéoloabs (ref.ARC95/R1316C) d'un boulin en résineux prélevé en 1994. Baud, Bernardi et alii 1996, p.33.

73 Dimensions : l. 4 à 10 cm, h. 4 à 7 cm, prof. 3 à 9 cm.

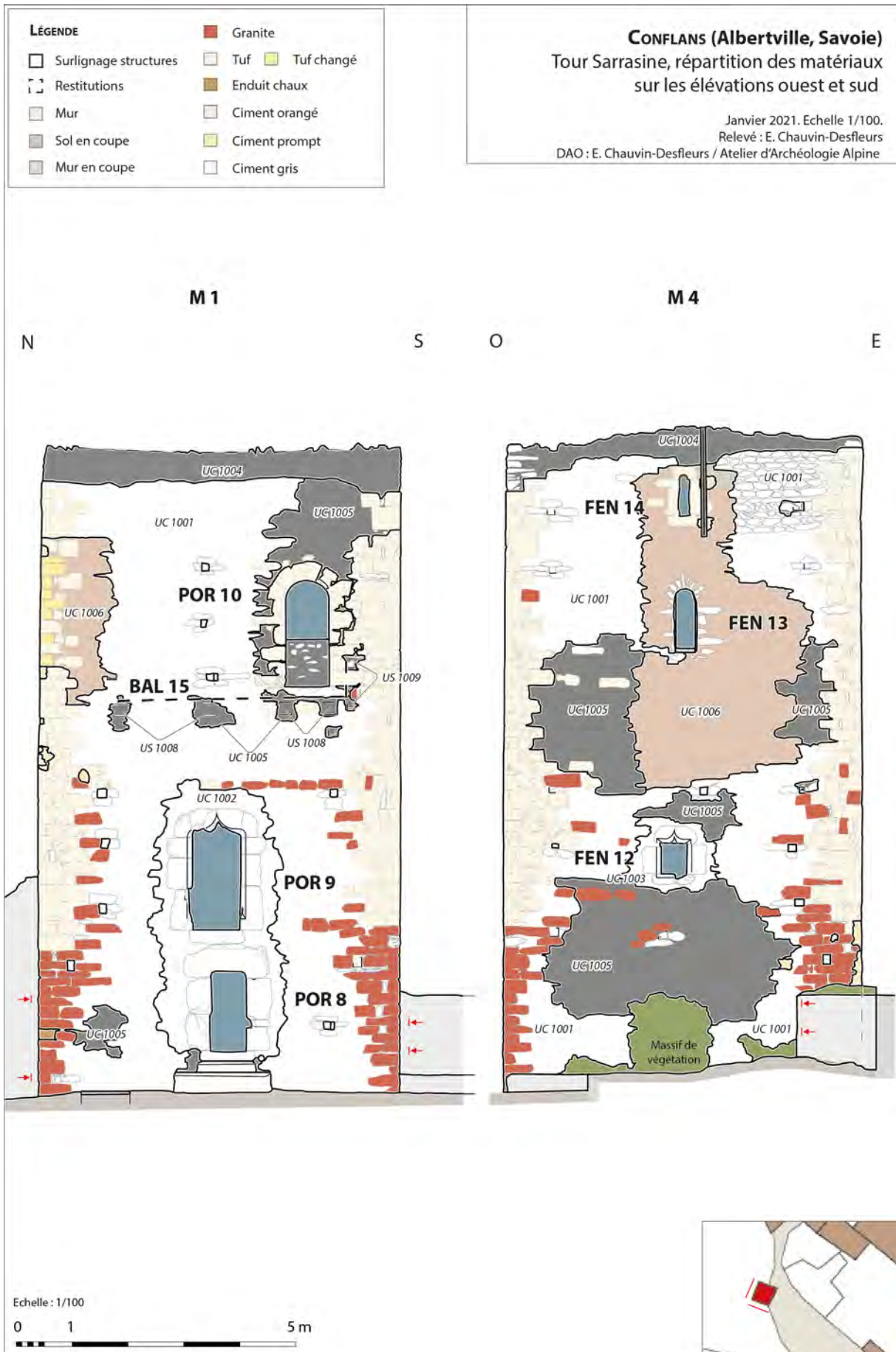


Fig. 19 : Tour Sarrasine. Relevé d'élévations, répartition des matériaux. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

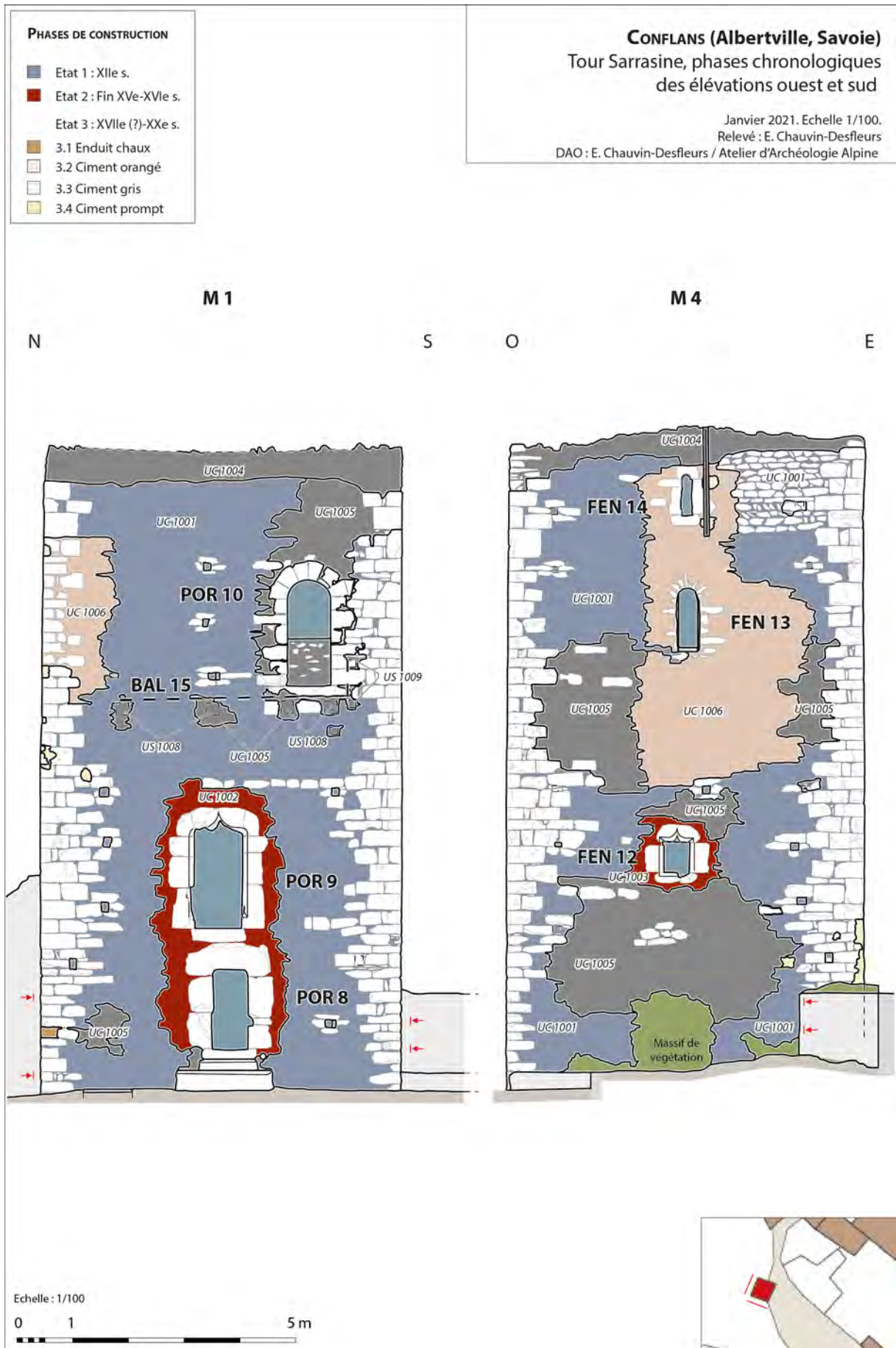


Fig. 20 : Tour Sarrasine. Relevé d'élévations, phasage chronologique. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.



Tour de Montmayeur, Villard-Sallet (73).

Claveaux en tuf de l'arc en plein cintre. Porte d'accès à l'étage de la tour de Montmayeur, Villard-Sallet (73).

Tour de Montmayeur, Aime (73).



Fig. 21 : Tour Sarrasine. Tours carrées savoyardes à vocation défensive. Clichés : L. D'Agostino.



Claveaux en tuf de l'arc en plein cintre. Reprise des joints et consolidations au ciment.



Trou d'ancrage lié à la modification du système de fermeture.



Vue d'ensemble de la porte transformée en fenêtre.

Vue d'ensemble du piédroit sud en tuf et du niveau de seuil. Reprise des joints et consolidations au ciment.

Fig. 22 : Tour Sarrasine. La porte primitive d'accès à la tour. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.

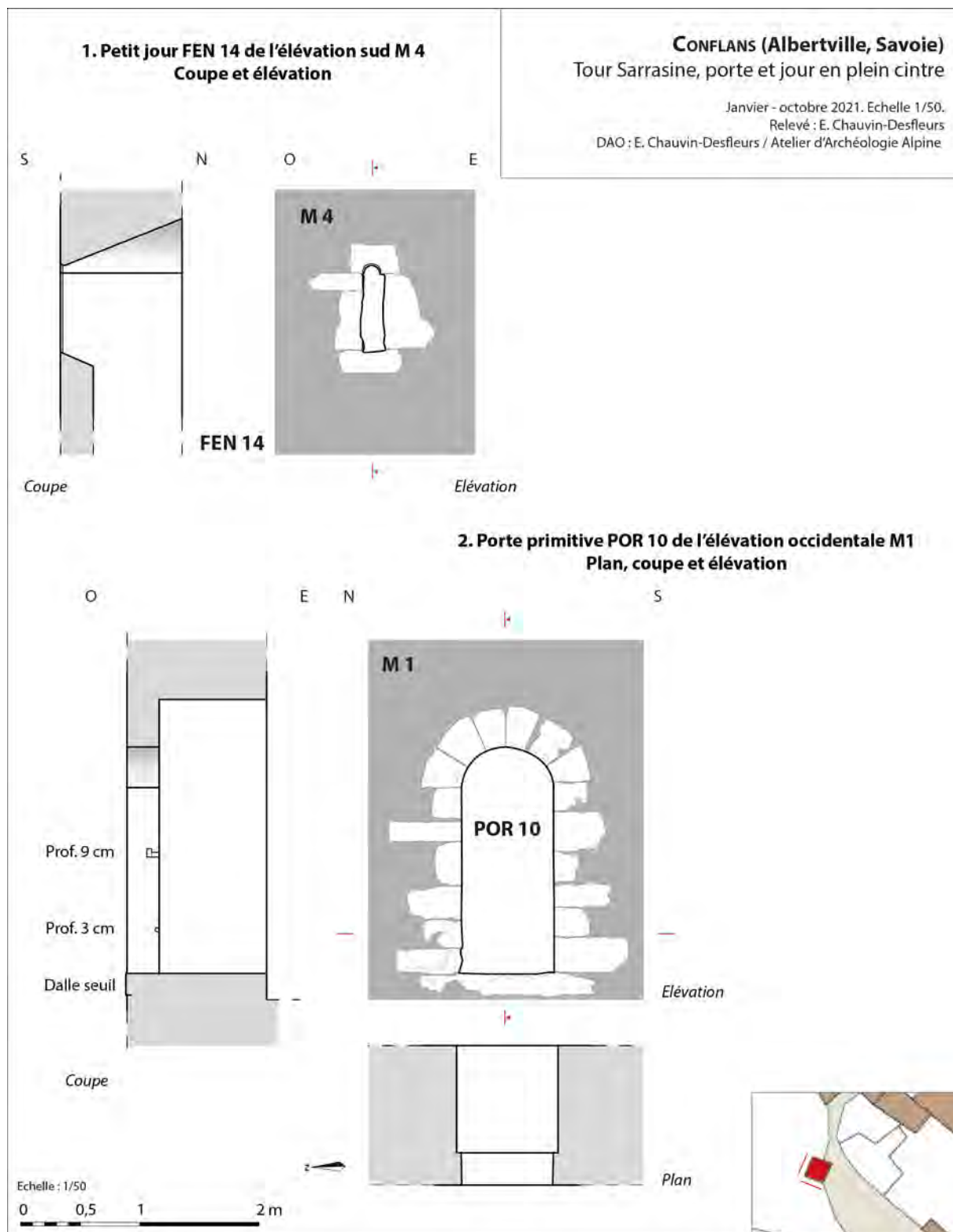


Fig. 23 : Tour Sarrasine. Relevé de la porte et du jour du premier état. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

peu visible car bouché au ciment lors de la transformation de la porte en fenêtre. Ces deux trous sont vraisemblablement liés à la modification du système de fermeture de la porte par l'extérieur. Nous avons pu observer quelques éléments à distance de son aménagement interne, les tableaux de 1,20 m de longueur⁷⁴ ne sont pas ébrasés et elle possède un arrière-couvrement horizontal. Le tableau nord en pierres de taille de tuf se distingue mais le reste de l'ouverture est recouvert de béton.

Le seuil de la porte, situé à 7,25 m au-dessus du sol actuel, est formé par une grande dalle de schiste dégradée, sous laquelle sont visibles des bouchages dans la maçonnerie se développant vers le nord. Un alignement horizontal de quatre trous de poutre est bien identifiable une assise en dessous du seuil (US 1008). Les trous et les lacunes du parement sont bouchés au ciment (UC 1005) mais l'emprise de poutres est perceptible. L'écartement des poutres (entraxe horizontal) est de 0,75 m sous la porte puis de 1,40 et 1,65 m vers le nord. Sous la porte les trous étaient séparés par de gros modules dont deux de tuf bien conservés. Ces trous étaient destinés à accueillir des poutres d'une section d'environ 22 cm. Un autre alignement de deux trous de poutre (US 1009), cette fois vertical a été identifié au sud de la porte POR 10. Les trous sont également bouchés au ciment (UC 1005) mais leur emprise est perceptible. Ils étaient destinés à accueillir des poutres d'une section d'environ 13 à 14 cm.

Les quatre poutres de l'alignement horizontal étaient destinées à soutenir un plancher de circulation à une altitude minimale de 424 m qui desservait la porte d'accès à la tour. Les deux poutres alignées verticalement et distantes de 0,70 m correspondent à l'ancrage d'un garde-corps. Ainsi, un balcon en bois BAL 15 était aménagé en façade du mur ouest M 1, destiné à desservir la porte POR 10 du premier étage de la tour. Aujourd'hui disparu, son emplacement nous parvient grâce à ces alignements de trous de poutre perceptibles dans les bouchages au ciment (UC 1005). Par conséquent, il est possible de restituer les dimensions de ce balcon en bois avec une longueur minimale de 4,15 m et un garde-corps d'au moins 0,90 à 1 m. Il devait probablement être accessible par le biais d'une échelle placée au nord qu'il était possible de retirer en cas d'attaque pour condamner l'accès à la tour (fig. 24).

6.1.3.2 Baie

Une petite baie FEN 11 de 0,36 à 0,42 m de largeur et de 1,04 m de hauteur est aménagée dans le mur nord M 2. Aujourd'hui située au second étage de la tour (R+2), ce niveau correspondait au premier étage de la construction primitive. Cette ouverture est surmontée d'un arc en plein cintre et de piédroits formés de moellons bruts de schiste (et rares gneiss) (fig. 25). La construction est identique à celle de la baie FEN 13 placée en vis-à-vis. Son appui est formé d'une dalle de schiste inclinée vers l'extérieur scellée pendant une phase de restauration au ciment autour de l'ouverture (UC 1005). La feuillure n'est pas clairement observable à cause de l'huissierie mais mesure au moins 4 cm. Cette baie est la seule ouverture accessible actuellement depuis l'intérieur de la tour via une plateforme métallique. L'ensemble étant recouvert d'un béton projeté, seul un ébrasement interne a pu être identifié. Toutefois, des lacunes de béton sur les arêtes de l'ébrasement permettent d'envisager que les piédroits internes étaient en pierre de taille de tuf, mais un piquetage serait nécessaire pour confirmer ce point. Dans le mur opposé (mur sud M 4), l'autre baie FEN 13 présente des dimensions similaires avec une largeur de 0,34 à 0,40 m et une hauteur de 1,08 m. Le mode de construction est identique (arc en plein cintre et piédroits formés de moellons bruts de schiste et de gneiss). Dans le piédroit oriental, deux moellons ébauchés en calcaire ont été insérés lors de travaux de restauration (UC 1006) assez étendus qui touchent la partie centrale du mur en intégrant l'étroite ouverture située plus haut.

6.1.3.3 Jour

Un petit jour FEN 14 se situe au dessus de la baie FEN 13 avec son appui espacé de seulement 1,30 m par rapport à l'ouverture inférieure. Le jour mesure 0,18 m de largeur pour 0,72 m de hauteur. Son

74 Nous avons pu prendre une mesure depuis l'extérieur au travers des huisseries.



Fig. 24 : Tour Sarrasine. Proposition de restitution du système d'accès. Cliché : J. Laidebeur, DAO : E. Chauvin-Desfleurs.



Piédroits et claveaux en schiste de la baie FEN 13 (M 4). Restauration au ciment et insertion de modules en calcaire (UC 1006).

Piédroits et claveaux en schiste de la baie FEN 11 (M 2). Restauration des joints au ciment gris (UC 1005).



Ebrasement interne de la baie FEN 11 (M 2). Enduit béton couvrant une construction en tuf ?

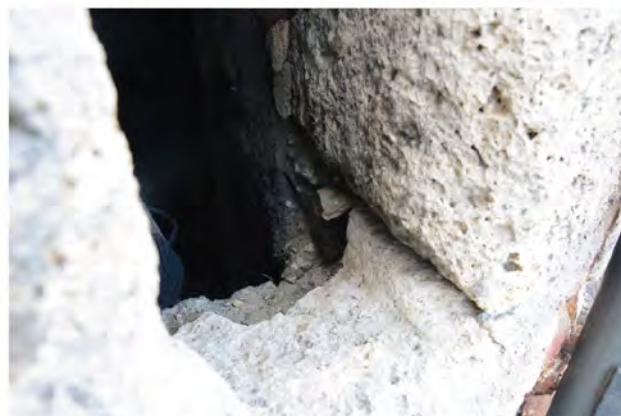


Fig. 25 : Tour Sarrasine. Les baies du premier état. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.



Détail : arc chanfreiné.

Encadrement en tuf du jour FEN 14.



Détail : appui avec taille spécifique et moellon de schiste bûché.

Premier étage primitif de la tour. Ressaut sous le seuil de la porte (POR 10) et superposition des deux ouvertures (FEN 13 et FEN 14).

Fig. 26 : Tour Sarrasine. Le jour en tuf du premier état. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.

encadrement en pierres de taille de tuf est assez dégradé, mais un décor chanfreiné latéral de 3 cm et de 2,5 cm sur l'arc est conservé. C'est un jour à ébrasement interne avec des tableaux de 1,28 m longueur. L'intérieur est totalement recouvert de béton, aucune feuillure n'a été vue. La mise en œuvre de l'arrière-voissure et des tableaux n'est pas observable. La partie haute de l'arrière-voissure est aujourd'hui prise dans la dalle béton du toit terrasse, ce qui suggère que l'ancrage du plancher du deuxième étage primitif se situait plus haut, créant ainsi un étage d'au moins 4,50 m (**fig. 23 et 26**). L'appui incliné vers l'intérieur de la tour est formé d'une pierre de taille en tuf présentant un angle droit taillé à l'est. L'absence de blocs de tuf dans le tableau à cet endroit associé à la présence d'un bloc de schiste bûché au droit du mur suggèrent un trou d'ancrage bouché. Ces trois éléments associés au fait que le jour ne correspond pas aux niveaux de plancher de la tour laissent envisager qu'il puisse s'agir d'un jour haut potentiellement accessible depuis une échelle, le trou d'ancrage pouvant correspondre à l'aménagement d'une structure (petit plancher) dans l'ébrasement. A l'intérieur, la baie FEN 13 ne possède pas d'arrière-voissure comme son homologue du mur opposé (FEN 11). Les deux ouvertures superposées FEN 13 et FEN 14 sont aménagées dans un seul et même grand ébrasement. Il est difficile d'interpréter cet aménagement particulier puisque les maçonneries sont intégralement recouvertes de béton, ainsi il n'est pas possible de définir si l'arrière-voissure de la baie inférieure a été démontée ou si elle n'a jamais existé. Cette configuration est étrange puisque cela crée un renforcement dans l'épaisseur du mur qui s'étend sur toute la hauteur de l'étage, créant ainsi une zone de fragilité sur environ 4,30 m de haut.

6.1.4 Les transformations de la Renaissance (fin XVe-XVIe s.)

Le second état observé à la tour Sarrasine correspond à une phase de réaménagement du rez-de-chaussée. L'espace est divisé en deux avec la mise en place d'un niveau de plancher intermédiaire ancré dans les murs, le percement de deux portes et d'une fenêtre permettent la circulation et l'éclairage. Les ouvertures sont caractérisées par l'usage d'un calcaire blanc, dur (type urgonien?) et surmontées d'arcs en accolade ; celui de la porte, presque infléchi, trahit une construction assez tardive de la toute fin du Moyen Âge ou du début de l'Époque moderne. Bien que les décors soient finement sculptés, les défauts d'assemblages visibles sur les encadrements des ouvertures, le décalage des portes, ainsi que la dalle de seuil de la porte du R+1 non adaptée, dénoncent un manque de soin. L'hypothèse d'éléments en remploi ne peut être exclue, au regard de la mise en œuvre de la petite fenêtre carrée dont le piédroit ouest est trop court et les chanfreins non alignés du côté opposé. Les modifications apportées à la maçonnerie sont réalisées avec un mortier de tuileau rouge et s'accompagnent de la mise en place d'un enduit lissé dur appliqué en couche épaisse qui recouvrait les tableaux et arrière-voissures des ouvertures mais également les murs. Cet enduit de couleur rose à rouge (selon le taux d'humidité et l'exposition) correspond à un greya (*gria, grillaz, griaz*), un enduit utilisé dans les constructions savoyardes à base de gypse blanc ou rose, dont les affleurements sont nombreux dans les Alpes⁷⁵. Ces enduits se retrouvent assez fréquemment sur les élévations intérieures, mais également à l'extérieur (**fig. 27**). À la tour Montmayeur d'Aime, l'enduit est même conservé dans les ébrasements externes des ouvertures et débordant sur la maçonnerie des élévations de la tour d'escalier reliant la tour et le logis. Il est intéressant de noter qu'autour de la fenêtre en calcaire blanc surmontée d'un arc en accolade, un mortier de tuileau rouge est visible sur la zone de reprise de la maçonnerie. Il s'agit ici d'un percement lié à un second état de la tour, avec la division du premier étage en deux espaces et la mise en place d'un plancher ancré dans les murs. Le lien entre ces transformations et la pose d'un enduit de greya a été établi⁷⁶. En outre, des prélèvements dendrochronologiques ont permis de dater cette phase de travaux de 1510-1511⁷⁷. Les tours d'Aime et de Conflans ont toutes les deux fait l'objet de travaux de réaménagement de l'espace en vue d'une occupation des lieux à la fin du Moyen Âge ou du début de l'Époque moderne.

⁷⁵ Randon 2015, p. 80.

⁷⁶ Berthier, Bornecque 2001, p. 145-147.

⁷⁷ Ces datations ont été réalisées lors d'une intervention de Joëlle Tardieu en 1984 ; Baud, Bernardi et alii, 1996, p. 133. Nous n'avons pas eu accès au rapport d'analyse, ce qui ne permet pas de localiser précisément ces prélèvements.



Alignement trous d'ancrage d'un plancher en bois, mortier de tuileau et greya. Tour Sarrasine de Conflans.

Fenêtre en calcaire blanc percée dans la construction d'origine, mortier de tuileau. Tour de Montmayeur, Aime (73).



Greya dans une archère. Tour de Chambarlet, Saint-Michel-de-Maurienne (73).



Greya sur l'élévation extérieure de la tour d'escalier. Tour de Montmayeur, Aime (73).



Fig. 27 : Tour Sarrasine. L'utilisation de l'enduit de greya et du mortier de tuileau à la Renaissance. Clichés : C. Randon, E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.

6.1.4.1 Porte

Au rez-de-chaussée (R+0), dans le mur ouest M 1 a été aménagée une porte POR 8, de 0,62 m de largeur et de 1,44 m de hauteur. Surmontée d'un arc surbaissé, son encadrement est en pierres de taille en calcaire blanc, dénué de décor. Des traces de taille au ciseau sont visibles sur les arêtes et à la broche sur la face dressée (fig. 28 et 29). Un trou d'ancrage⁷⁸ taillé dans un module en partie haute du piédroit sud est identifiable. En partie basse, le trou n'est plus visible car la pierre est dégradée mais un fragment de pièce de métal est en place. Il semble que deux types de fermeture aient coexisté pour cette porte. Une fermeture du côté intérieur indiquée par la présence d'une feuillure périphérique de 4 cm et à l'extérieur signalée par les trous d'ancrage qui pourraient correspondre à une grille ou un gond. La porte est aménagée dans l'épaisseur du mur de 1,60 m, les tableaux et les piédroits internes sont formés par le blocage, aucune autre pierre de taille n'est mise en œuvre. L'arrière-voissure est formée de moellons longs en schiste noyés dans un mortier orange à gros gravillons et gros nodules de terre cuite architecturale⁷⁹. Les traces du coffrage sont conservées sur la longueur et un léger ébrasement de l'arrière-voissure est perceptible, passant de 0,75 m à la jonction du linteau à 0,95 m de largeur au nu du parement interne. Les joints de surface du tableau sud laissent apparaître un mortier de tuileau à granulométrie fine⁸⁰ et une grande plaque épaisse d'enduit lissé de couleur rouge, sans doute un greya réalisé à base de gypse. Bien que l'ouverture soit restreinte sur la hauteur (1,44 m), le niveau du seuil formé par une pierre de taille (fracturée) en calcaire blanc correspond au niveau de sol actuel à l'intérieur de la tour.

La porte POR 9 aménagée juste au dessus de la porte POR 8 était destinée à desservir le nouvel étage (R+1). Plus grande avec une largeur de 0,85 m et une hauteur de 1,74 m, elle est légèrement décalée au nord. En pierres de taille de calcaire blanc, ses piédroits sont ornés d'un large chanfrein (13 cm) et le linteau est décoré d'un arc en accolade presque infléchi (fig. 30). La feuillure mesure 4 cm. Le piédroit sud se termine par un congé pyramidal de 20 cm de hauteur. Au nord, la pierre est dégradée et seul un trou d'ancrage de forme rectangulaire⁸¹ est conservé. La taille est plus soignée que la porte du rez-de-chaussée, des traces de ciseau sur les arêtes sont visible ainsi que de la gradine sur les piédroits. La pierre de seuil avec des traces de broche repose directement sur le linteau de la porte inférieure. Du côté intérieur, il n'y a pas d'ébrasement, les tableaux sont recouverts d'un enduit lissé rouge (enduit de greya) dont des lacunes laissent entrevoir les moellons du blocage du mur. Comme la porte du dessous, les tableaux sont laissés bruts puisque destinés à être enduits. L'arrière-voissure est entièrement recouverte par l'enduit lissé rouge qui semble assez épais.

6.1.4.2 Fenêtre à accolade

Une petite fenêtre FEN 12 presque carrée de 0,45 m de largeur et de 0,54 m de hauteur aménagée dans le mur sud M 4 (fig. 29 et 31). Son encadrement est aussi en pierres de taille de calcaire blanc, elle est ornée d'un arc en accolade. Ses piédroits et son appui sont chanfreinés et son linteau est surmonté d'un arc en accolade infléchi. Le chanfrein du piédroit oriental n'est pas ajusté avec celui du linteau. Des défauts d'assemblage et de taille sont visibles, notamment avec un bloc en molasse verte inséré entre le linteau et le piédroit ouest. Des restes d'un badigeon jaune sont conservés sur le linteau et à l'intérieur l'ébrasement et l'arrière-voissure sont recouverts du même enduit lissé rouge (greya) que celui observé pour les portes. Plusieurs trous d'ancrage de grille de tailles et de formes différentes⁸² suggèrent soit l'usage de deux grilles au cours du temps, soit le remploi de l'encadrement de fenêtre ce qui est cohérent avec les défauts d'assemblage observés.

78 Dimensions : l. 6 cm, h. 2 cm, prof. 13 cm.

79 Les termes « terre cuite architecturale » seront abrégés en TCA dans le reste des descriptions.

80 Un prélèvement de mortier (P 1 dans UC 1002) a été réalisé dans le tableau sud de la porte POR 8.

81 Dimensions : l. 2 cm, h. 6 cm, prof. 3,5 cm.

82 Piédroit est 5 trous alignés (3 ronds de 3 cm de diamètre, 2 carrés de 2,5 cm). Piédroit ouest 3 conservés. Prof. 2,5 cm. Linteau 3 partiellement conservé dont 1 rond.



Détails de la porte du R+0 POR 8 : pièce de métal, traces de taille et trou d'ancrage.

Arrière-voussure et tableaux de la porte avec de l'enduit lissé rouge (enduit de greya).

Vue générale des deux portes POR 8 et POR 9 percées dans le mur ouest M 1.



Fig. 28 : Tour Sarrasine. La porte d'accès actuel du second état. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.

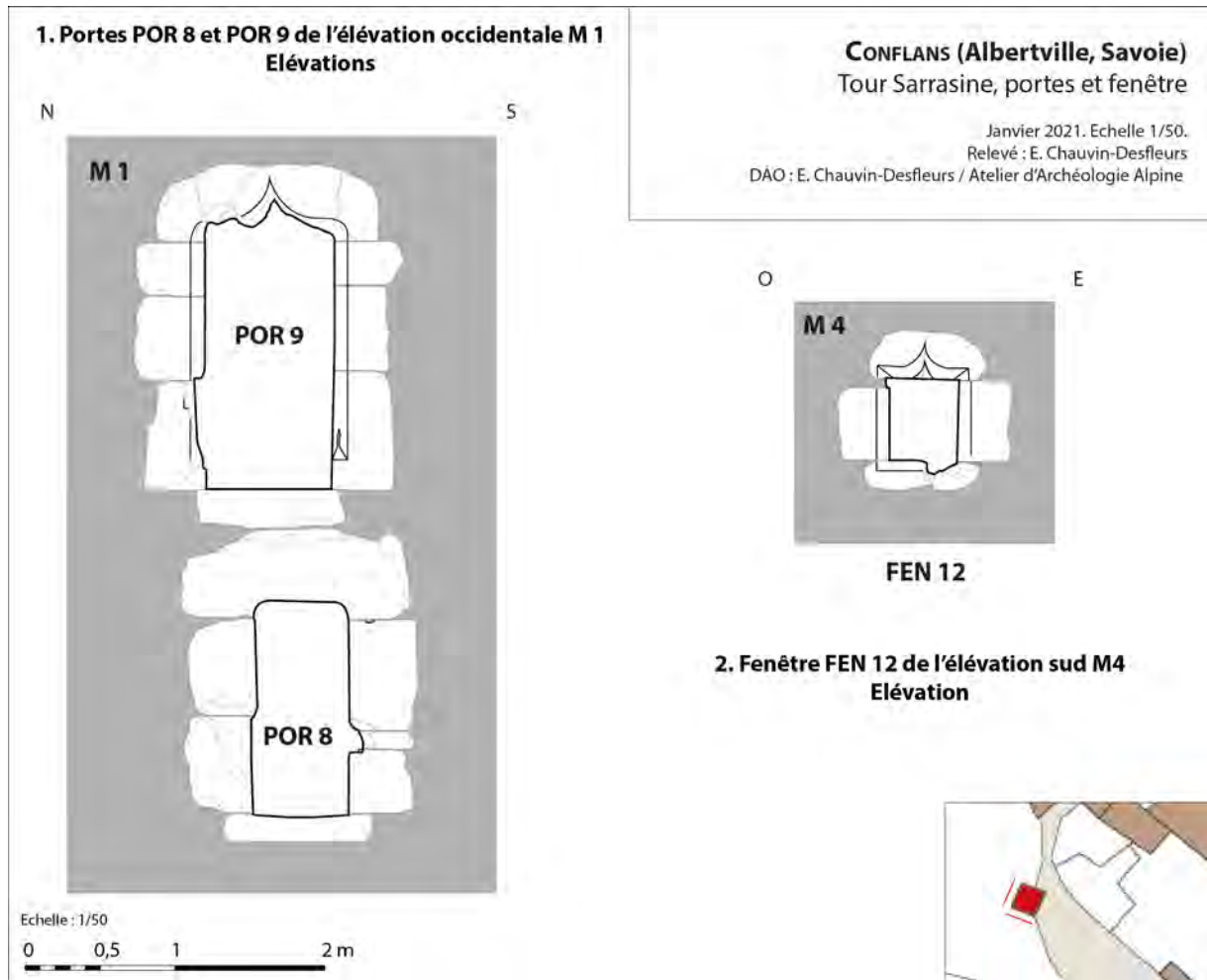


Fig. 29 : Tour Sarrasine. Relevé des portes et de la fenêtre du second état. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

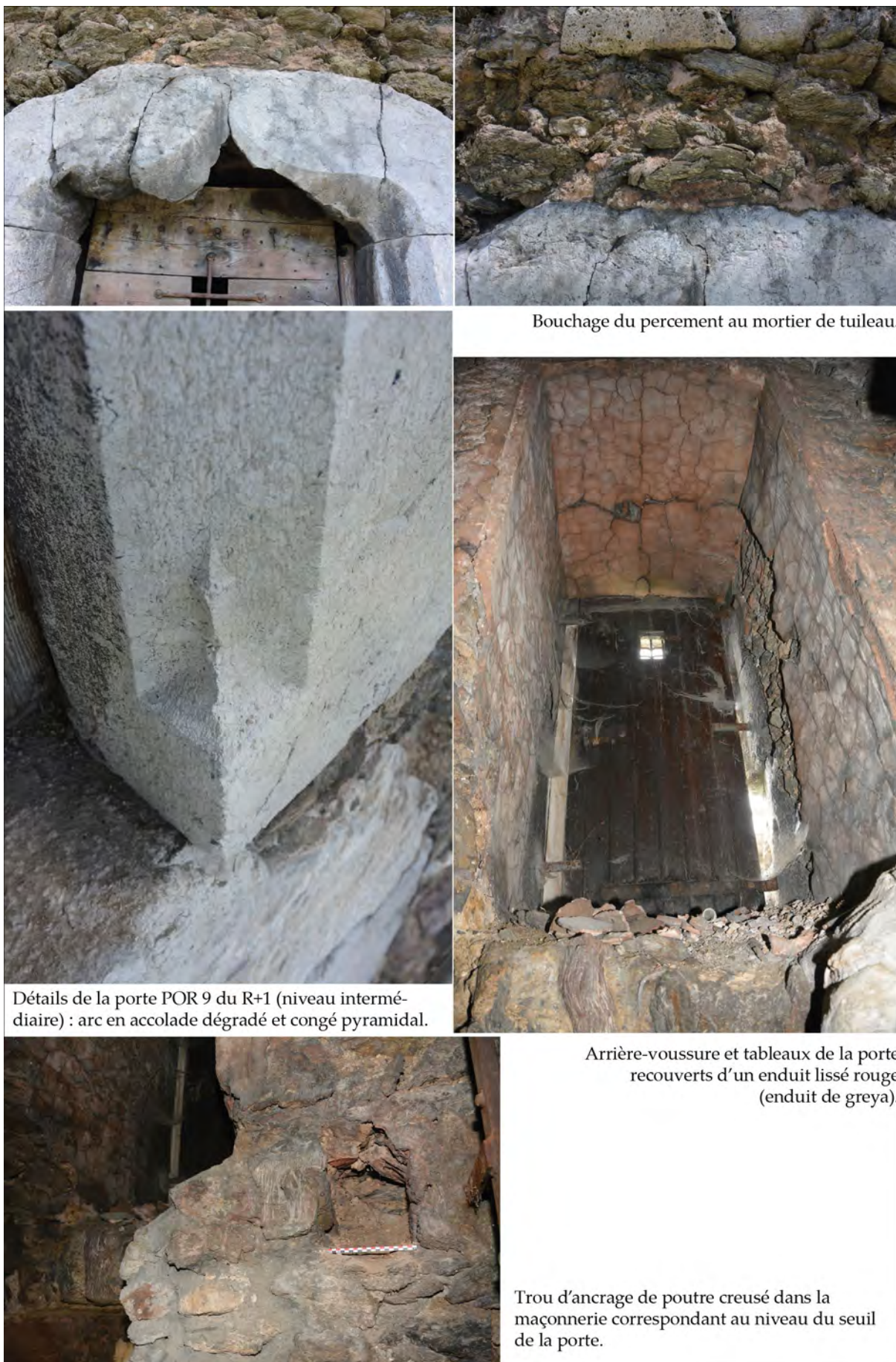
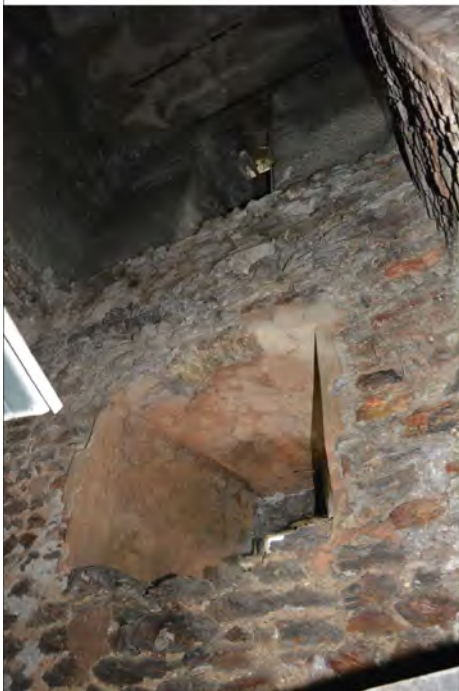


Fig. 30 : Tour Sarrasine. La porte en accolade du second état. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.



Vue générale de la fenêtre FEN 12 du mur sud M 4.



Détail : arc en accolade et traces d'un badigeon jaune.



Ebrasement interne recouvert d'un enduit lissé rose à rouge (enduit de greya).



Trous d'ancrage de grille dans les piédroits, l'appui et le linteau.

Fig. 31 : Tour Sarrasine. La fenêtre en accolade du second état. Clichés : J. Laidebeur, E. Chauvin-Desfleurs.



Relevé lié au projet d'extension du Musée (1977-1978)
J. G. Mortamet. Ville d'Albertville.

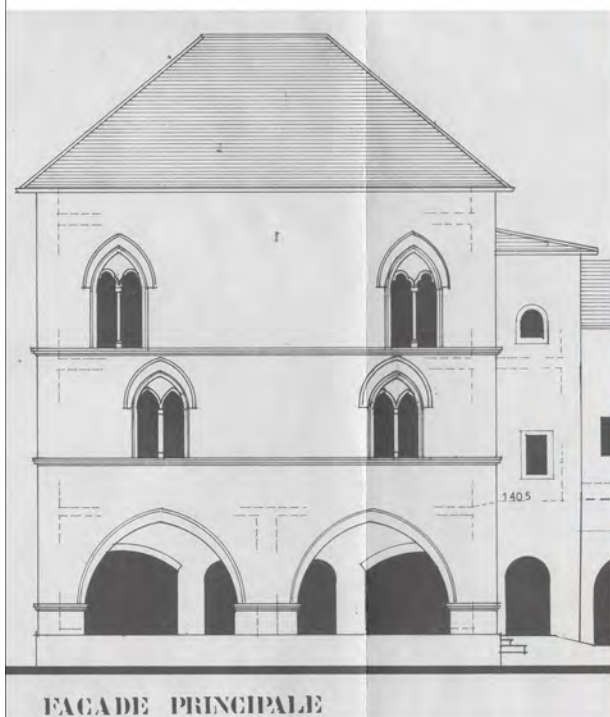


Fig. 32 : Maison Rouge. Vues générales depuis la place. Clichés : L. D'Agostino.

6.2 LA MAISON ROUGE

Evelyne Chauvin-Desfleurs

Aussi dénommée Petit-Palais et classée aux Monuments historiques en 1904, la Maison Rouge est une remarquable demeure d'inspiration italienne édifée à la fin du XIVe siècle. D'abord maison noble, elle fut occupée par les Bernardines jusqu'en 1793 puis successivement utilisée comme caserne, pensionnat de Jeunes de Filles, bâtiment administratif, hospice et Musée⁸³. Totalement construite en brique, trois de ses façades sont visibles depuis la Place de Conflans. Au rez-de-chaussée sous une série d'arcatures en arcs brisés, deux boutiques sont construites en symétrie avec chacune leur porte d'accès et leur grande ouverture surmontée d'un arc en anse de panier. Au premier étage de grandes baies géminées surmontent une corniche puis celles du second étage de la façade principales sont en plus trilobées et agrémentées de colonnes en marbre blanc. L'ensemble est très fin avec des bases à griffes et des chapiteaux à motifs végétaux stylisés. L'architecture globale du bâtiment est très soignée avec une hiérarchisation des niveaux soulignés par des moulures, des corniches, des cordons et des frises de denticules (**fig. 32 et 33**). Cet édifice en bon état de conservation constitue un témoignage plutôt rare de l'influence italienne dans l'architecture des maisons nobles savoyardes de cette époque. Une riche documentation nous a été mise à disposition par le Service Culture / Patrimoine⁸⁴, qui permet de retracer l'évolution du bâti et d'appréhender les parties restaurées. En effet, de nombreux plans et relevés d'élévation existent avec notamment des relevés réalisés par l'architecte Charles Suisse et datés de 1903, avec des détails des ouvertures qui nous intéressent. Ainsi, nous envisageons dans le cadre de ces recherches d'exploiter la documentation disponible et de procéder aux relevés complémentaires de ces ouvertures bien particulières pour l'année 2022.

6.2.1 Baie géminée

Relevé et description à faire (**fig. 34**)

6.2.2 Baie géminée trilobée

Relevé et description à faire (**fig. 35**)

6.2.3 Jour trilobé

Relevé et description à faire (**fig. 36**)

6.2.4 Porte et arc de boutique

Relevé et description à faire (**fig. 37**)

6.2.5 Porte

Relevé et description à faire (**fig. 38**)

⁸³ Hudry 1983, p. 107.

⁸⁴ Nos remerciements sont adressés à l'ensemble du service et plus particulièrement à Laurence Millers, Laure Hilpert et Carole Dénarié pour leur disponibilité et leur accueil.



Fig. 33 : Maison Rouge. Relevés de décors de 1903. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.



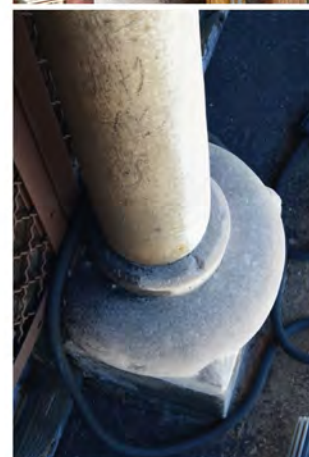
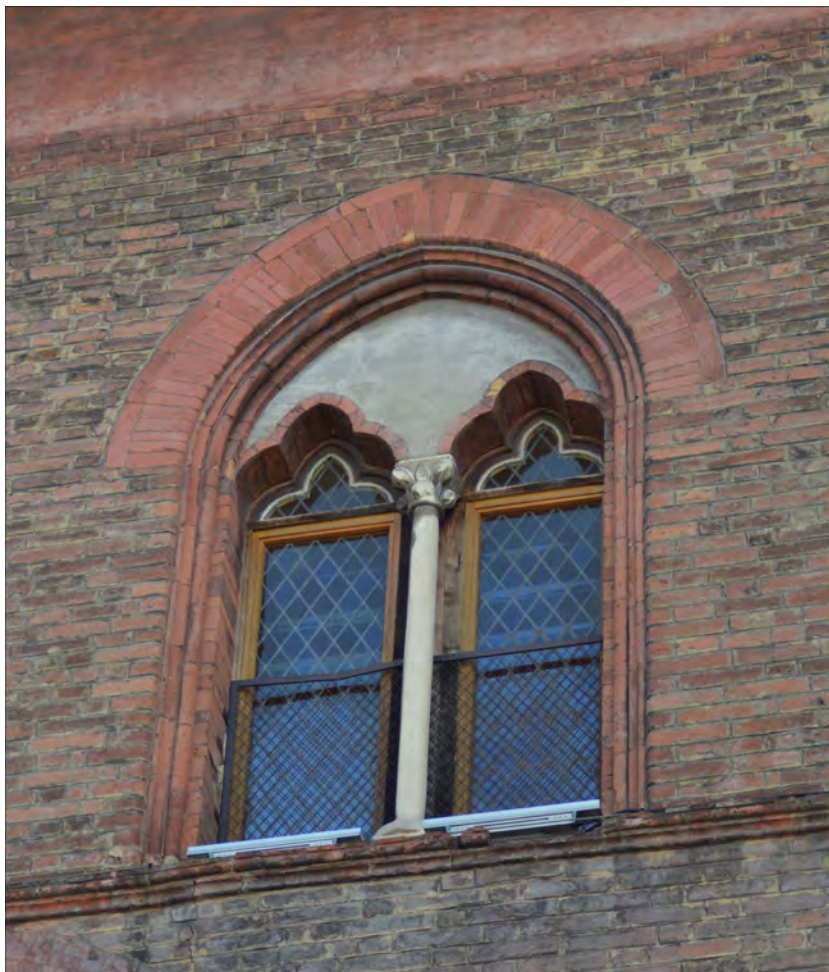
Baie géminée du 1er étage.



Baie géminée avec colonne en marbre
du 2e étage.



Fig. 34 : Maison Rouge. Les baies géminées. Clichés : L. D'Agostino.



Baie gémée trilobée avec colonne en marbre.

Fig. 35 : Maison Rouge. Les baies gémées trilobées. Clichés : L. D'Agostino.



Fig. 36 : Maison Rouge. Le jour trilobé. Cliché : L. D'Agostino.



Boutiques aménagées en symétrie.

Porte et arc de boutique.



Fig. 37 : Maison Rouge. Les boutiques. Clichés : L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs.

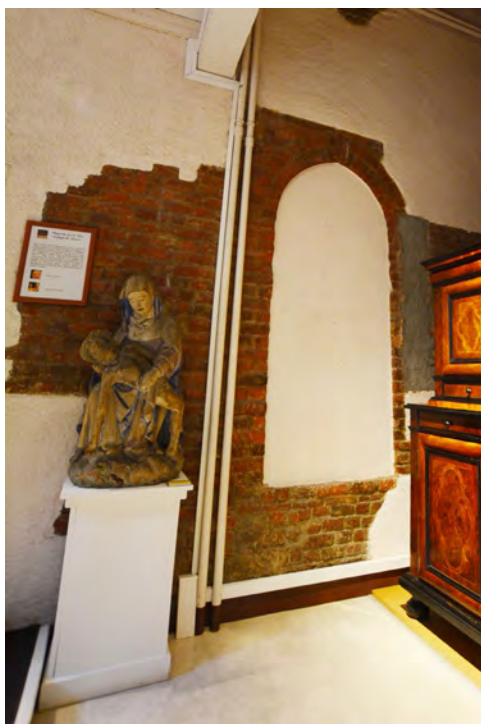


Fig. 38 : Maison Rouge. Une ancienne porte aujourd'hui bouchée. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 39 : Château Rouge. Vues générales, état de conservation. Clichés : J. Laidebeur, E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 40 : Château Rouge. Relevé de 1903 conservé à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine. Reproduction : Ville d'Albertville.

6.3 LA MAISON FORTE DU NOYER

Evelyne Chauvin-Desfleurs

Aussi dénommée Château rouge et inscrite aux Monuments historiques en 1928, la maison forte du Noyer est un bâtiment en brique d'environ 300 m² avec une tourelle circulaire et une imposante tour carrée⁸⁵. Elle aurait été construit à la fin du XIVe siècle par André de Belletruche, trésorier des comtes de Savoie Amédée VI (le comte Vert) et Amédée VII (le comte Rouge)⁸⁶. Elle présente une architecture et des décors d'inspiration italienne assez proche de celle mise en œuvre dans la Maison Rouge. L'édifice encore en élévation au début du XXe siècle s'est fortement dégradé par la suite, notamment après la destruction de sa toiture lors d'un ouragan en 1969. Acquis par la Ville d'Albertville en 1973, le château a fait l'objet de nombreux travaux de consolidation et de reconstruction entre 1984 et 2004⁸⁷.

Malgré les désordres, le bâtiment a conservé certains de ses décors, comme des séries de baies moulurées sur la façade nord-ouest ou des bandes lombardes sur la façade sud-ouest. Bien que l'édifice présente un intérêt, notamment en comparaison avec la Maison Rouge, l'ensemble en très mauvais état de conservation et très remanié nécessiterait un travail important de recherche dans l'iconographie et une analyse du bâti approfondie afin d'identifier clairement les éléments d'origine et ceux modifiés. Le bâtiment étant dépourvu de niveaux de plancher, l'accès aux ouvertures n'est pas possible dans des conditions de sécurité satisfaisante. En l'état, nous pouvons au mieux proposer une couverture photographique d'état des lieux et un travail de rassemblement de la documentation existante (**fig. 39 et 40**). L'accès à la parcelle permettrait également d'observer le mur de courtine conservé sur au moins 29 m de longueur et d'établir si des éléments de défense sont présents.

7. CONCLUSION

Evelyne Chauvin-Desfleurs

De nombreux édifices médiévaux sont conservés à Conflans, plus ou moins remaniés au cours du temps. Qu'ils soient du registre de la fortification, de la résidence seigneuriale ou encore de l'architecture civile, ils présentent à la fois des éléments typiques qui se retrouvent dans d'autres lieux et des particularités comme l'usage de la brique. Ces structures constituent un patrimoine fragile dont les traces du passé s'effacent peu à peu avec le temps et les inévitables travaux nécessaires à la vie et au développement du tourisme. La mise en regard des données iconographiques, historiques et architecturales enrichie d'une analyse archéologique du bâti et de relevés complémentaires offrirait une meilleure connaissance de la ville et des éléments de comparaison.

Du point de vue de la chrono-typologie des formes architecturales, Conflans offre un ensemble assez varié, allant des structures de fortification (porte de ville, arbalétrières, poterne) aux baies décorées des résidences urbaines nobiliaires. Ces ensembles ont soit été déjà étudiés et relevés, soit restent à étudier en détail, mais ils couvrent un large spectre chronologique, du XIIe siècle à la Renaissance, en passant par un riche corpus de la seconde moitié du XIVe siècle qui témoigne avec force des influences transalpines qui ont marqué le comté de Savoie.

85 Parcelle n°83.

86 Hudry 1983, p. 90.

87 L'édifice est actuellement en vente par la ville d'Albertville. Le dossier de vente signale qu'une étude architecturale a été commandée en 1996. Il ne nous a pas encore été possible de consulter ce document.



Fig. 1 : Château de Chambéry. Plan général du site au 1/1000. Doc. : Conseil départemental de la Savoie ; DAO : L. D'agostino.

CHÂTEAU DE CHAMBÉRY (CHAMBÉRY, SAVOIE)

Evelyne Chauvin-Desfleur, Laurent D'Agostino (Atelier d'Archéologie Alpine)

La présente notice n'est encore qu'une ébauche. Le château de Chambéry possède plusieurs édifices où sont conservés de beaux exemples d'architecture militaire et seigneuriale, mais les études archéologiques restent rares et, dans le cas de plusieurs bâtiments, font défaut. Nous entamons ici un travail qui devra être prolongé au cours des années à venir.

1. LOCALISATION

Département : Savoie

Commune : Chambéry

Code INSEE : 73065

Lieu-dit ou adresse : Château des ducs de Savoie, Place du Château. 73000 Chambéry

Coordonnées Lambert 93 : X : 927554 / Y : 6500345 / Z : 282

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 HISTORIOGRAPHIE

Le château de Chambéry a fait l'objet de publications relativement nombreuses depuis le XIXe siècle. Les principaux travaux anciens ont brossé un portrait global de la capitale des comtes puis des ducs de Savoie¹. Depuis les années 1970, Bernard Demotz², puis Christian Guilleré³ ont approfondi les recherches en développant la transcription et l'analyse des sources, en particulier les comptes de châtelainie⁴. Parallèlement, les travaux de Réjane Brondy ont largement éclairé l'histoire sociale et économique de la ville⁵. La plus récente synthèse consacrée au château, publiée sous la direction de Christian Guilleré et André Palluel-Guillard en 2011⁶, a fait le point sur les origines de l'occupation du site et son évolution jusqu'à nos jours. Ces ouvrages, souvent à destination du grand public, ne sont pas toujours étayés d'un appareil de notes suffisant pour identifier aisément l'origine des mentions ou les datations proposées. L'essentiel des archives du château de Chambéry reste à ce jour inédit⁷.

1 Revel 1856-1858 ; Chapperon 1863 ; Pérouse 1918 ; Lannoy de Bissy 1928 ; Perret 1965 ; Duparc 1980 ; Filliard 1974 et Filliard 1983.

2 Demotz 1981 ; Demotz 1982 ; Demotz 1987 ; Demotz 2000.

3 Guilleré, Gaulin 199 ; Guilleré 2010a ; Guilleré 2010b.

4 Archives départementales de Savoie, Série SA 7669-7865 (204 cotes sur la période 1270-1585) ; 90 rouleaux numérisés en ligne aux archives (SA7669/SA7858 – 1270/1535 numérisation discontinuée). Voir aussi les Archives d'État de Turin ; inventaire dans Raffaelli 1999-2009 (inédit).

5 Brondy 1974 ; Brondy 1976 ; Brondy 1988.

6 Guilleré, Palluel-Guillard 2011. Il est à regretter que cet ouvrage, très documenté, n'ait pas été doté de l'appareil de notes scientifiques qui aurait permis aux auteurs de citer l'origine et les cotes des documents qu'ils mentionnent.

7 Voir notamment les études inédites réalisées à l'Université de Savoie : Griot 1999, Laperrière 1992, Léchenet 1994, Leuheutre 1999 et Lestien 1946.

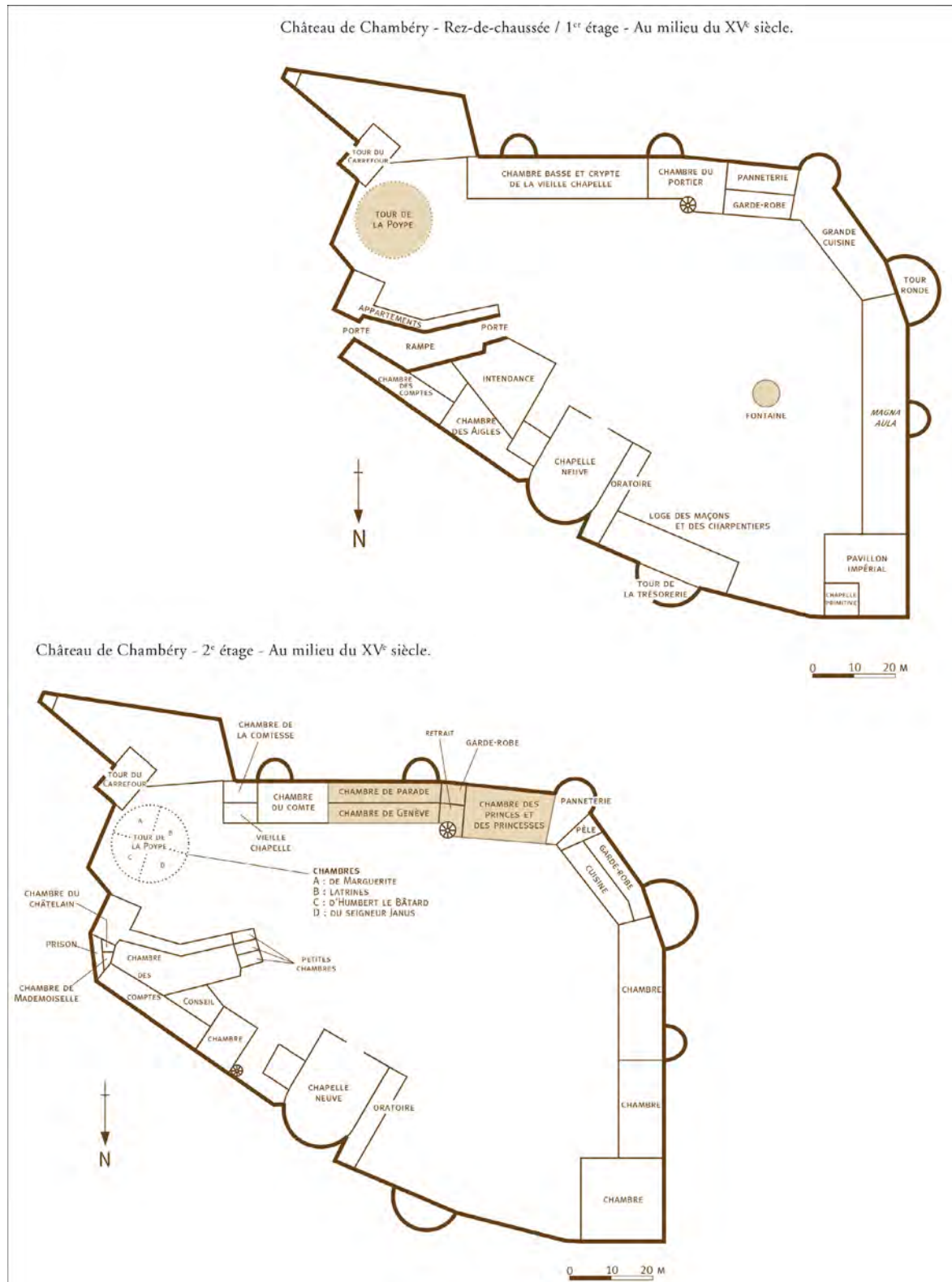


Fig. 2 : Château de Chambéry. Plans du château médiéval au XV^e siècle d'après les archives. Doc. : Christian Guilleré. Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 58 et 60.

Sur le plan archéologique, quelques interventions ont été menées au gré des travaux, notamment depuis le début des années 2000 et le développement de l'archéologie préventive. Elles ont concerné avant toute chose la salle des comptes en 2008⁸, où se trouve aujourd'hui la salle d'exposition dans l'aile nord-est du château, et la Sainte-Chapelle en 2011⁹. Dans la cour, seul un sondage sous forme d'un suivi de travaux a été réalisé en 2002¹⁰. En 2016, afin de mieux connaître la partie nord-ouest du site, une étude de bâti a été consacrée aux Salles basses du Vieux Pavillon¹¹.

Les mentions les plus anciennes du château de Chambéry remontent à 1057, date à laquelle existent un *castrum* et un bourg appartenant à un lignage local, dont le membre le plus connu est un nommé Berlion qui vend en 1232 tout ce qu'il possédait dans la ville de Chambéry au comte Thomas I^{er}. Jouissant d'une position stratégique à la jonction des routes de Lyon, Genève, Turin par le Mont-Cenis et Grenoble, Chambéry n'est pourtant guère l'objet d'attention et le château est vendu au seigneur de La Rochette par Philippe I^{er}. Pourtant, en 1295, Amédée V rachète le château et tous ses droits à François de La Rochette, un de ses vassaux, et entame un long processus de réaménagement pour en faire à la fois une place forte et une des principales résidences comtales puis duciales jusqu'en 1563, date du déménagement définitif de la capitale du Duché à Turin¹². Chambéry reste néanmoins l'une des importantes résidences de la Maison de Savoie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, avant de devenir le siège de la Préfecture de Savoie et d'une partie des services du Département. Deux incendies en 1743 et 1798 détruisent une grande partie du château, notamment les ailes sud et ouest qui accueillent les appartements royaux et princiers.

Le site occupe un promontoire dominant la ville de Chambéry dans son angle sud-ouest (**fig. 1**). Son emprise atteint 150 m de longueur est/ouest pour une largeur nord-sud allant de 60 m à l'est à 110 m à l'ouest, soit environ 1,3 ha. Du château médiéval (**fig. 2**) subsistent aujourd'hui la Tour des Archives au sud-est, probablement située à proximité ou à l'emplacement de la Poype ou motte primitive du château ; les bâtiments d'entrée au nord-est (chambre des comptes, corps de garde, double porte) ; en enfilade sur le front nord se trouvent la Sainte-Chapelle, la Tour Trésorerie et de vastes caves voûtées dénommées les Salles basses du Vieux Pavillon ; englobée dans les bâtiments de la Préfecture bâtis au XIXe siècle subsiste une grosse tour semi-circulaire qui flanquait la courtine ouest, nommée Tour « mi-ronde » (**fig. 3**).

3. BIBLIOGRAPHIE

Brondy 1976 : BRONDY Réjane, « La construction des fortifications de Chambéry aux XIVe et XVe siècles, les conditions de travail des ouvriers », *Congrès des sociétés savantes de Savoie : Métiers et Industrie en Savoie, Mémoires de l'Académie salésienne*, t. LXXXVI, 1976, p. 65-80.

Brondy 1988 : BRONDY Réjane, *Chambéry, histoire d'une capitale*, Lyon et Paris, 1988.

Chapperon 1863 : CHAPPERON Théophile, *Chambéry à la fin du XIVe siècle*, Paris, 1863.

Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2016 : CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, D'AGOSTINO Laurent, *Château des ducs de Savoie (Chambéry, Savoie). Les Salles basses du Vieux Pavillon*, Atelier d'Archéologie Alpine, 2016.

Demotz 1987 : DEMOTZ Bernard, « L'État et le château au Moyen Âge : l'exemple savoyard », *Journal des Savants*, 1987, vol. 1, p. 27-64.

Demotz 2000 : DEMOTZ Bernard, *Le comté de Savoie du XI^e au XV^e siècle. Pouvoir, château et État au Moyen Âge*, Genève, 2000.

Devillechaise 2011 : DEVILLECHAISE Aurélie, RFO de fouille préventive : « *Chambéry, Château des ducs de Savoie - La*

8 Jolly 2008.

9 Devillechaise 2011.

10 Ferber, Franc et alii 2002.

11 Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2016.

12 Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 8-9.



La ville et le château de Chambéry vus par Etienne Martellange en janvier 1618 (extrait).



Détail des bâtiments du château

Fig. 3 : Château de Chambéry. La ville et le château par Etienne Martellange, 1618. Doc. : Conservation du Patrimoine de Savoie ; DAO : L. D'Agostino.

Sainte-Chapelle, Savoie, Rhône-Alpes », dactyl., Archeodunum, 2011.

Duparc 1980 : DUPARC Pierre, « La naissance d'une capitale, Chambéry aux XIIe et XIIIe siècles », B.H.P., 1980, p. 39-70.

Ferber, Franc et alii 2002 : FERBER Emmanuel, FRANC Odile, RIGAUD Pierre, avec la collaboration de FEUILLET Marie-Pierre, *Château de Chambéry, Sondages archéologiques (cour du château et talus du parc du Vieux-Pavillon), rapport d'évaluation*, dactyl., INRAP, 2002.

Filliard 1974 : FILLIARD Jeannine, *Le château de Chambéry, 1798-1914*, Chambéry : Centre Universitaire de Savoie, T.E.R d'Histoire, dactyl., octobre 1974.

Filliard 1983 : FILLIARD Jeanine, « Le château de Chambéry au XIXe siècle », *Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, vol. 88, 1983.

Gillio 1946 : GILLIO J., « Chambéry, ses conditions géographiques et son développement », *Revue de Géographie Alpine*, t. XXIV, 1946, fasc. I et II.

Griot 1999 : GRIOT Dominique, *Le château de Chambéry au XVe siècle d'après les comptes de châtellenie (1400-1450)* », mémoire de maîtrise sous la dir. de Christian GUILLERÉ, Université de Savoie, dactyl., 1999.

Guilleré 2010a : GUILLERÉ Christian, «Le château de Chambéry et la Maison de Savoie (XIII-XIVe siècles), dans *Mélanges François Bertrand*, Chambéry, 2010, vol. 2, p. 29-47.

Guilleré 2010b : GUILLERÉ Christian, «Dernières recherches sur les comptes de châtellenies savoyards», *Mélanges en l'honneur d'Albert Rigaudière*, Paris, Presses de l'université Panthéon Sorbonne, 2010, p. 333-360.

Guilleré 2011 : GUILLERÉ Christian, «Les finances princières et la montagne : l'exemple de la Maison de Savoie (XIII-XIVe siècles)», dans *La montagne: pouvoirs et conflits de l'Antiquité au XXIe siècle*, Chambéry, 2011, (Coll. LLS, Sociétés, Religions, Politiques, n° 18), p. 83-110.

Guilleré, Gaulin 1992 : GUILLERÉ Christian, GAULIN Jean-Louis, « Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtellenies savoyards », dans *Etudes Savoisiennes*, 1, Chambéry, 1992, p. 51-108.

Guilleré, Palluel-Guillard 2011 : GUILLERÉ Christian, PALLUEL-GUILLARD André et alii, *Le château des ducs de Savoie. 10 siècles d'histoire*, Chambéry, 2011.

Isler 2006 : ISLER François, *Le château des Ducs de Savoie. Chambéry (1295-1860)*, Evian-les-Bains, 2006.

Jolly 2008 : JOLLY Virginie, RFO de fouille préventive : « *Chambéry, Château des Ducs de Savoie* », dactyl., Archeodunum, 2008 [sur la Chambre des Comptes]

Lannoy de Bissy 1928 : LANNOY DE BISSY Cdt François Regnault de, *Le château de Chambéry*, syndicat d'initiative de la Savoie Chambéry, Chambéry, 1928.

Laperrière 1992 : LAPERRIÈRE N., *Les comptes de la trésorerie générale d'Amédée V de 1308 à 1314*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Christian GUILLERÉ, Université de Savoie, dactyl., 1992.

Léchenet 1994 : LÉCHENET Catherine, *Le château de Chambéry au XIVe siècle d'après les comptes de châtellenie (1297-1400)*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Christian GUILLERÉ, Université de Savoie, dactyl., 1994.

Leguay 2003 : LEGUAY Jean-Pierre, « Urbanisme et ordres mendiants : l'exemple de la Savoie et de Genève (XIIIe-début XVIe siècle) », *Religion et mentalités au Moyen Âge : Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin* [en ligne]. Rennes, 2003 (généré le 10 novembre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/19803>>. ISBN : 9782753526013. DOI : 10.4000/books.pur.19803.

Leuheutre 1999 : LEUHEUTRE Marie-Caroline, *Le château de Chambéry du XVIIe siècle à nos jours, site défensif ou site d'apparat ?*, mémoire de maîtrise sous la dir. de M. VERGÉ-FRANCHESCHI, Université de Savoie, dactyl., 1999.

Lestien 1946 : LESTIEN Thérèse, *La Sainte-Chapelle du château de Chambéry et les anciennes chapelles de ce château*, Diplôme d'Etudes Supérieures, Faculté de Grenoble, dactyl., 1946.

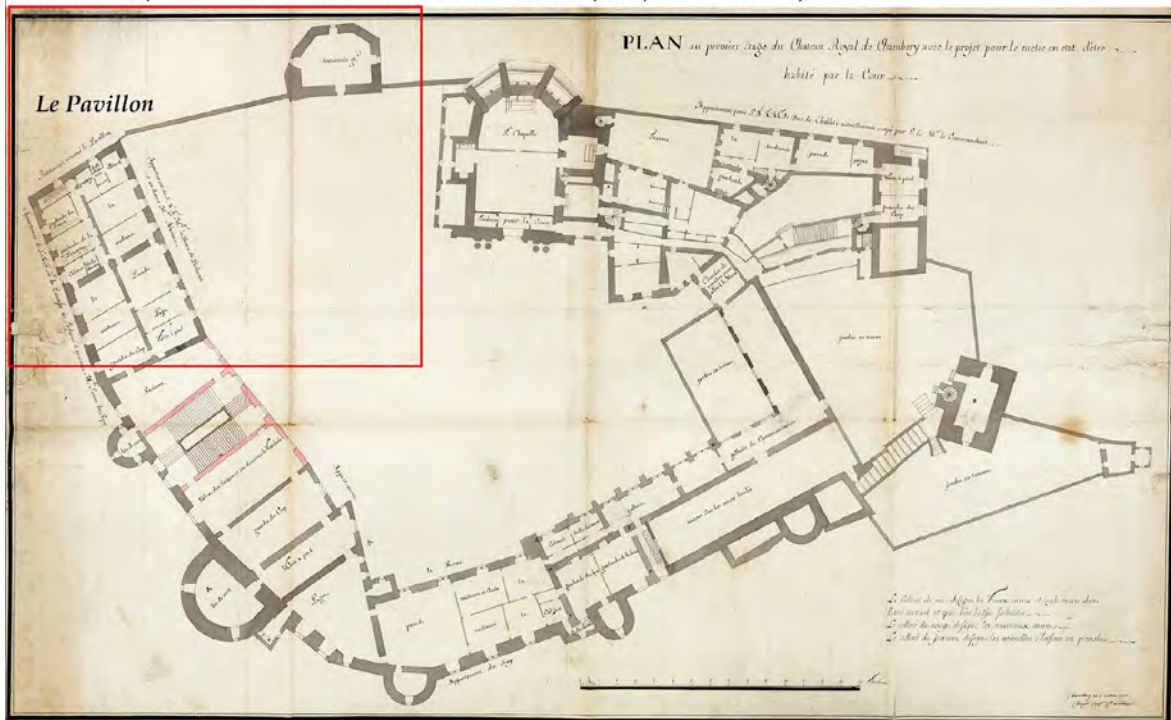
Pérouse 1918 : PÉROUSE Gabriel, « Le château de Chambéry depuis Victor-Amédée II : description, histoire anecdotique », *Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, vol. 58, 1918, p. 211-417.

Pérouse 1954-1955 : PÉROUSE Gabriel, « Misère et splendeur de la Sainte-Chapelle du Château de Chambéry », *Revue de Savoie*, 1954-1955, p. 105-107.

Perret 1965 : PERRET André, « Le château et la Sainte-Chapelle de Chambéry », *Congrès archéologique de France*,



Plan de 1775, état des lieux du château au rez-de-chaussée (ASTo, n. 004 - 002916)



Plan de 1775, projet d'aménagement du premier étage du château (ASTo, n. 004 - 002920)

Fig. 4 : Château de Chambéry. Plan d'état des lieux et projet d'aménagement du château en 1775. Doc. : ASTo, Pallazi Reali, n. 004-002916 et n. 004-002920.

Savoie, Paris, 1965, p. 9-20.

Perrin 1890 : PERRIN André, « Les comtes de Savoie et la ville de Chambéry face aux Grandes Compagnies, 1357-1392 », *Mémoires de l'Académie salésienne*, 4^e série, t. III, 1890, p. LXXVII-LXXXVI .

Perrin 1890 : PERRIN André, « Les Hospitaliers et la commanderie de Saint-Antoine de Chambéry », *Mémoire de l'Académie salésienne*, 4^e série, t. II, 1890, p. 117-256.

Perrin 1902 : PERRIN André, « Note sur la découverte du tombeau de Philiberte de Savoie, Duchesse de Nemours, dans la chapelle du château de Chambéry (au cours des restaurations de celle-ci) », *L'Académie de Savoie*, vol. 9, 1902.

Raffaelli 1999-2009 (inédit) : RAFFAELLI Philippe, *Le château de Chambéry, documents et sources archivistiques. Base documentaire, projet de valorisation du château des ducs de Savoie 2003-2005* (le document est daté en fin de texte de 2005 à 2007), (dactyl.).

Revel 1856-1858 : REVEL J.-L., « Communication sur la démolition d'une tour du château de Chambéry », *Mémoires et Documents de la Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie*, vol. 1-2, 1856-1858, t. I, p. XXIV.

4. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

Nous aborderons successivement les baies du début du XIV^e siècle conservées dans les Salles basses du Vieux Pavillon et la Tour Trésorerie. Cette dernière n'a fait l'objet d'aucune étude archéologique à ce jour, mais elle pose un certain nombre de questions sur l'adaptation du château de Chambéry à l'artillerie à poudre, notamment au regard de son niveau inférieur appelé « batteries basses », qui abrite une série de canonnières exceptionnelle dans la région bien qu'elle soit encore mal datée. À ce titre, une étude spécifique, encore partielle mais amenée à être développée dans les années à venir, est consacrée à cet édifice.

4.1 LES SALLES BASSES DU VIEUX PAVILLON

Dénoté « Vieux Pavillon » dans les archives du XVIII^e siècle et bien localisé sur les plans de cette période (**fig. 4 à 6**), l'édifice auquel appartenaient ou sous lequel se trouvaient les Salles basses est en réalité mal identifié dans les archives médiévales. Une mention en 1365 du passage de l'empereur Charles IV à Chambéry sous le règne d'Amédée VI a donné lieu à l'appellation d'une « chambre de l'Empereur » ou « chambre impériale »¹³. L'identification du Pavillon dans la comptabilité est problématique et ne relève que d'interprétations reposant sur des preuves dont la localisation spatiale est souvent douteuse. Le plan publié par Bernard Demotz en 1987¹⁴ signale ainsi à cet emplacement le « pavillon de l'Empereur » et celui publié par Christian Guilleré en 2011¹⁵ le « Pavillon impérial » et la « chapelle primitive » (**fig. 2**). L'aile nord du château, la Sainte-Chapelle et le Vieux Pavillon sont touchés le 4 décembre 1532 par un incendie dont la portée exacte n'est pas connue.

Au XVI^e et au XVII^e siècle, le Vieux Pavillon est affecté à un usage résidentiel pour les gouverneurs de Savoie et les lieutenants généraux ; en mauvais état, des travaux sont menés dans l'édifice en 1726, puis il héberge le bureau des mesurateurs de la Mappede en 1728 avant d'être affecté au logement d'Anne-Victoire de Savoie-Soissons. Un nouvel incendie en 1743 affecte les appartements royaux situés au sud. L'aile sud est rebâtie, à proximité de la tour mi-ronde. Le Pavillon est rénové entièrement à partir de 1775 et agrandi vers le sud ; un escalier monumental est bâti à partir de 1775 à l'arrière de la tour des Poudres qui occupait le milieu du front ouest, entre l'aile sud et le Vieux

13 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 24.

14 Demotz 1987, p. 63.

15 Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 58 et 60.

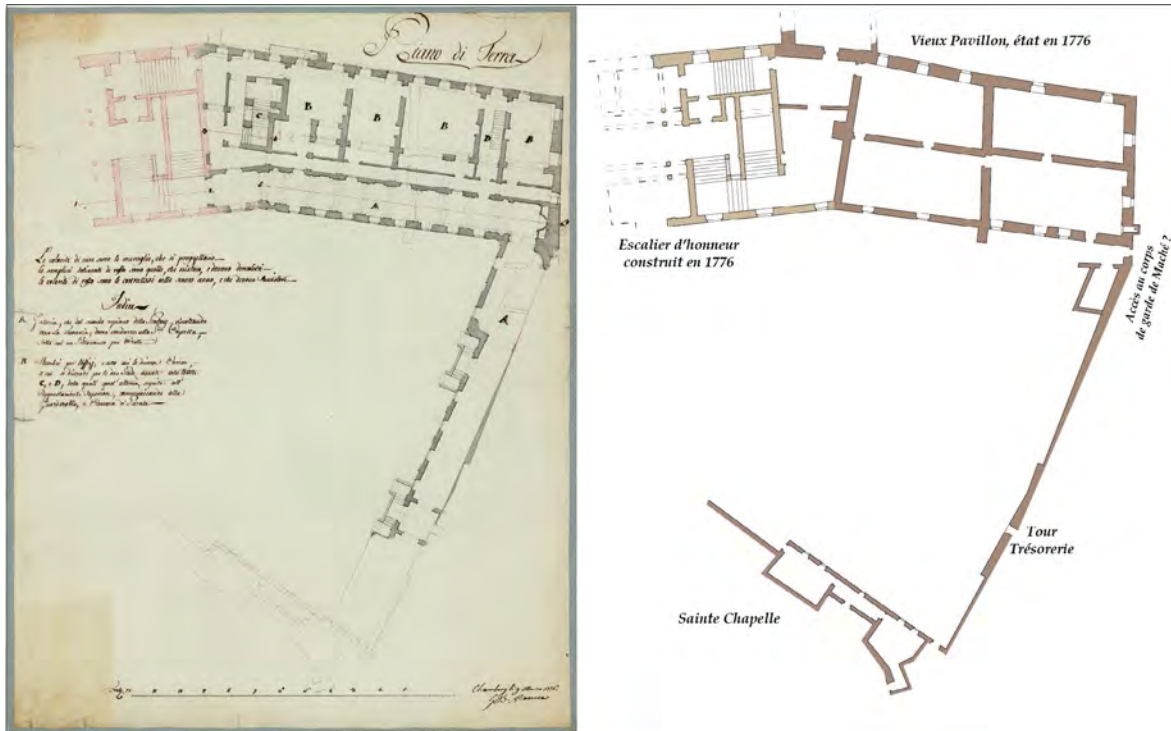


Fig. 5 : Château de Chambéry. Plan restitué du Vieux Pavillon dans son état de 1775, d'après le projet d'aménagement. Doc. : ASTo, Pallazi Reali, n. 014-002924 ; DAO : L. D'Agostino.

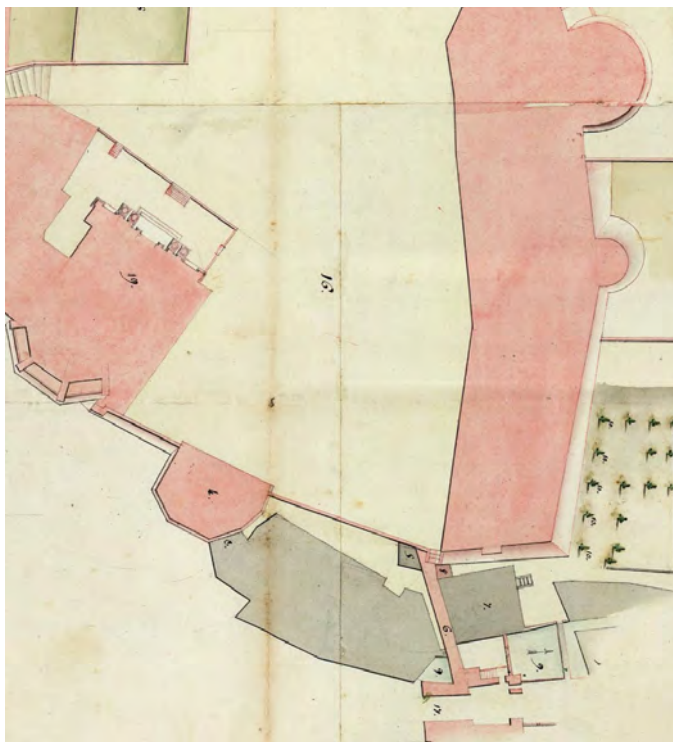


Fig. 6 : Château de Chambéry. Extrait de plan du Château, dernier quart du XVIIIe siècle. Doc. : ASTo, Pallazi Reali, n. 014-002927.



Fig. 8 : Château de Chambéry. Emplacement de l'escalier d'accès des Salles basses, le long de la courtine nord du château. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

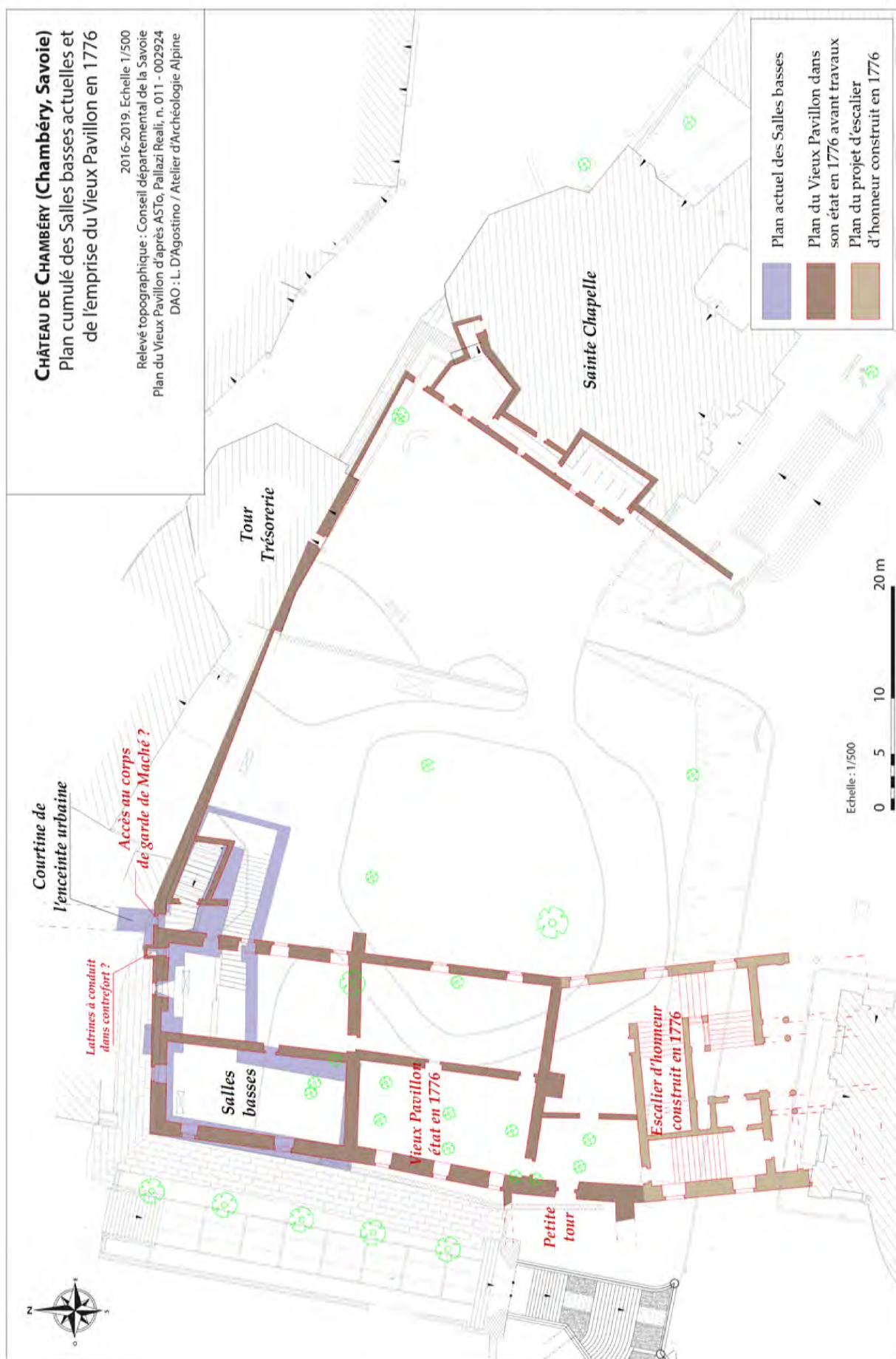


Fig. 7 : Château de Chambéry. Plan cumulé des Salles basses actuelles et de l'emprise du Vieux Pavillon en 1776. Doc. : Conseil départemental de la Savoie et ASTo, Pallazi Reali, n. 014-002924 ; DAO : L. D'agostino.



Plan d'état des lieux de 1882

Extrait du plan de 1882 au niveau des Salles basses du Vieux Pavillon et de la Tour Trésorerie

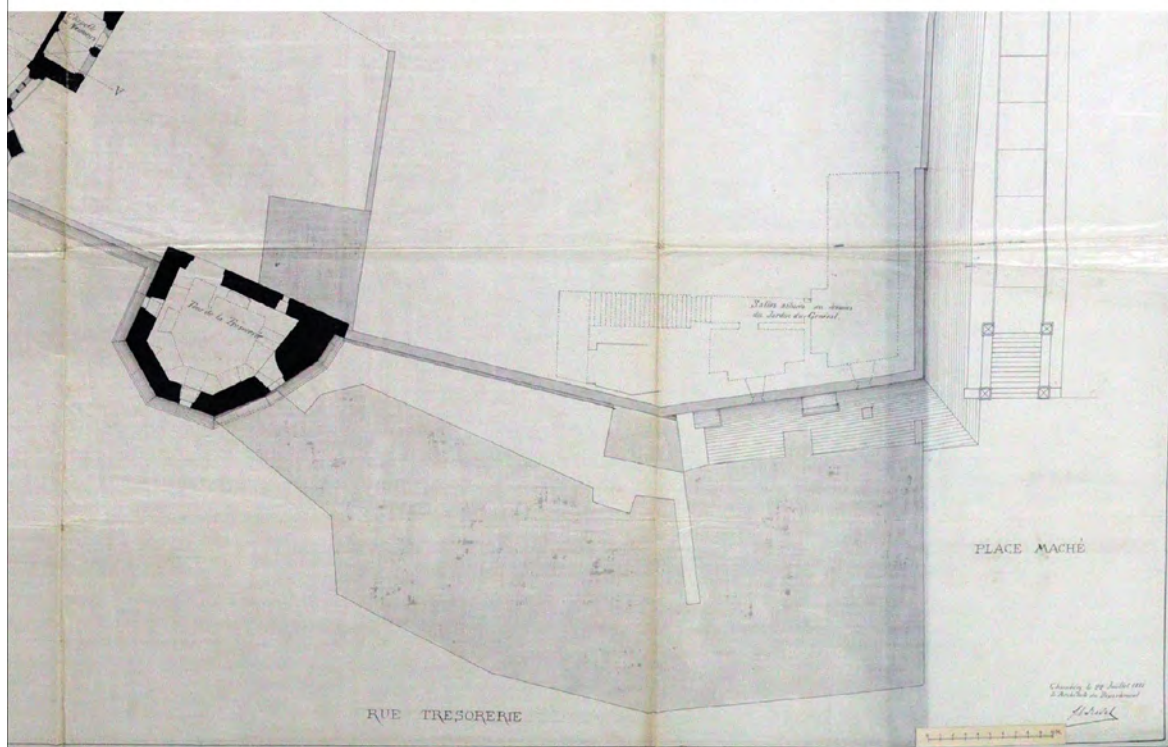


Fig. 9 : Château de Chambéry. Plan du château et des Salles basses en 1882. Doc. : Médiathèque du patrimoine, n° 28793.

Pavillon¹⁶ (fig. 7). À la Révolution française, à partir de 1792, le château devient Bien national et siège de l'administration du Département du Mont-Blanc ; le Vieux Pavillon semble utilisé pour les séances de la Commission d'administration provisoire des Allobroges (octobre 1792 – mars 1793) puis pour les assemblées départementales du Mont-Blanc, le Conseil général et le Directoire du Mont-Blanc¹⁷. En 1798, un incendie prend naissance dans l'aile ouest et se répand « depuis le Pavillon jusqu'aux Grands Appartements » au pied de la grosse tour ronde¹⁸. Les bâtiments de l'aile ouest, ruinés, ne seront jamais reconstruits. Les vestiges sont déblayés et les Salles basses semblent louées comme caves en 1804¹⁹. L'accès est comblé à une date indéterminé, avant d'être réouvert en 1935²⁰.

De nos jours, l'emplacement du Vieux Pavillon n'est plus perceptible dans la cour du château de Chambéry. Une butte partiellement gazonnée occupe la plus grande partie de l'angle nord-ouest de la cour ; une esplanade gravillonnée et plane forme le sol actuel au-dessus de l'emplacement des Salles basses (fig. 1 et 8). Les Salles basses sont composées d'un escalier d'accès à deux volées droites et palier intermédiaire, de deux grandes salles voûtées disposées en L le long des anciennes courtines nord et ouest, et d'une petite cave voûtée en deuxième sous-sol au niveau de l'angle nord-ouest du château. Le plan actuel est identique à celui visible sur un plan de 1882 (fig. 9). Une vue de la même année montre le dispositif architectural de la façade nord encore conservé mais en partie masqué par l'extension du bâti jusqu'à la Tour Trésorerie (fig. 10).

La salle orientale présente le plan d'un parallélogramme dont l'orientation suit celle des courtines du château et mesure 7,30 m de longueur est/ouest et 5,60 de largeur nord/sud. Elle est voûtée en berceau dans la longueur et sa hauteur actuelle sous voûte est de 5,90 m en moyenne (fig. 11 et 12). Une volée droite d'escalier permet de descendre depuis la porte d'accès dont le palier est situé à l'altitude de 278,80 m NGF, contre 277,40 m pour le sol actuel de la salle orientale, soit 1,40 m plus bas (fig. 13). À l'ouest, une grande arcade surbaissée reposant sur deux pilastres engagés dans les murs latéraux assure la circulation avec la salle occidentale, tandis que deux baies superposées sont aménagées dans le mur nord ; la première à lancette sous deux grands arcs appareillés superposés, la seconde au-dessus en pénétration dans la voûte (fig. 14). Depuis la salle orientale, la grande arcade ouest permet d'accéder à la salle occidentale, qui présente un plan en parallélogramme d'orientation nord/sud de 15,25 m de longueur par 5,70 m de largeur. Son sol actuel en terre battue varie autour des altitudes 277,35 m à 277,40 m, comme la salle orientale. La salle est voûtée en berceau longitudinal et sa hauteur atteint 6,30 m. Elle est éclairée d'une seule baie en lancette ouverte dans le mur nord (fig. 15).

Les observations réalisées en 2016 permettent de préciser largement la chronologie relative de l'aménagement des Salles basses, ainsi que leur relation aux courtines adjacentes du château²¹. Cinq états successifs peuvent être restitués, même si certains points restent obscurs ou mal étayés (fig. 11 et 16). La première phase de construction identifiée est observée dans la salle occidentale et correspond aux courtines nord et ouest. Cet *État 1*, caractérisé par l'alternance d'une assise épaisse en gros blocs et moellons de calcaire et deux à quatre assises plus fines de blocs de calcaire et de tuf, est observable sur tout le parement du mur ouest sur 15 m de longueur nord/sud, l'angle nord-ouest et une partie du mur nord de la salle occidentale sur 5,50 m de longueur est/ouest ; il est antérieur au début du XIVe siècle, mais sa datation ne peut être plus précise pour l'instant.

Le deuxième état identifié (*État 2.1*) est marqué par une vaste campagne de construction qui a donné aux Salles basses une grande partie de leur architecture actuelle, marqué par l'emploi à l'extérieur du moyen appareil de calcaire blanc soigneusement dressé. Dans les comptes de châtelainie apparaissent, dès 1315-1316 et en même temps que les travaux de la grande salle, plusieurs mentions d'une « crotta », qui désigne une salle voûtée ou une cave, dont l'importance doit être suffisante pour qu'elle soit toujours désignée par ce nom. À cette période sont réalisées en même temps les fondations des piliers

16 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 71.

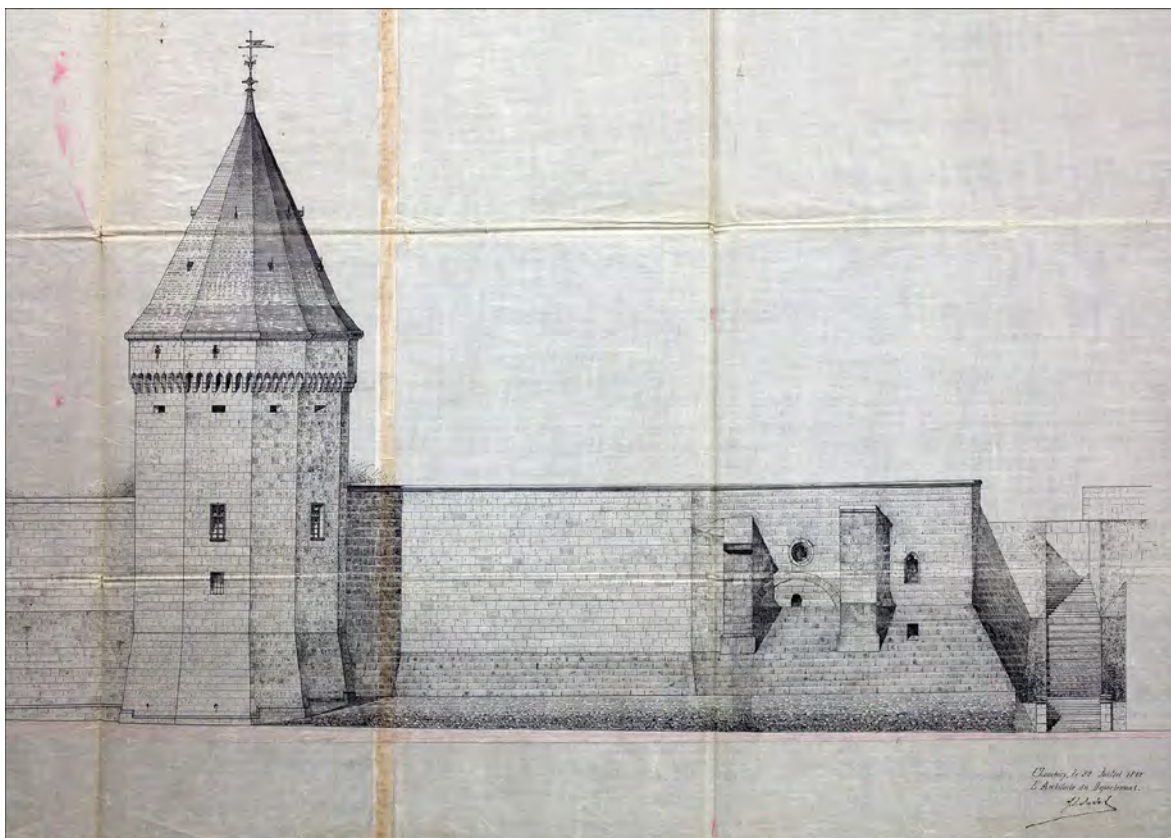
17 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 73.

18 Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 135.

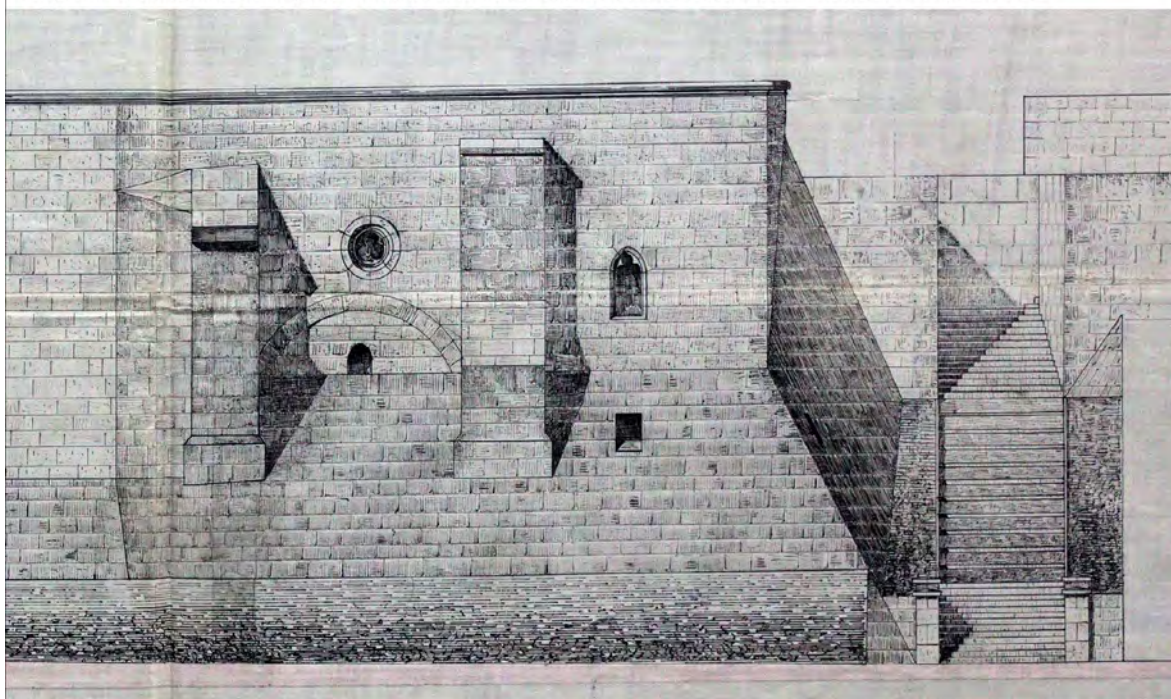
19 Panneau de communication des Salles basses ; la source n'a pas été déterminée.

20 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 131.

21 Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2016, p. 53-67.



Projet de restauration des façades nord du château, détail au niveau de la tour Trésorerie et des Salles basses



Détail de l'élévation au droit des Salles basses du Vieux Pavillon

Fig. 10 : Château de Chambéry. Élévation nord du château en 1882. Médiathèque du Patrimoine.

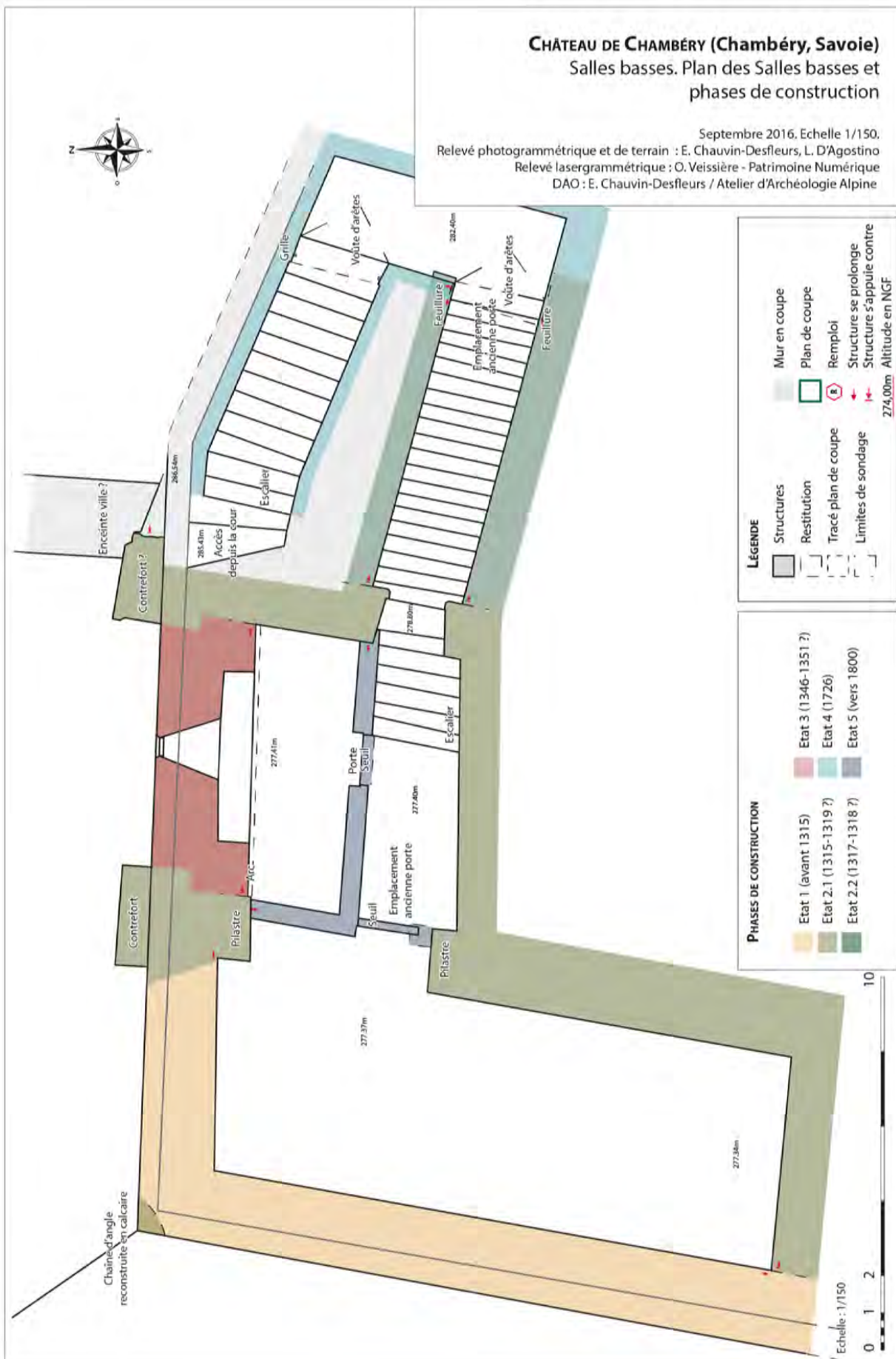


Fig. 11 : Château de Chambéry. Plan des Salles basses et phases de construction au 1/150. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 12 : Château de Chambéry. Vue générale de la salle orientale depuis la porte d'entrée. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 13 : Château de Chambéry. Volée inférieure de l'escalier d'accès aux Salles basses. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 15 : Château de Chambéry. La salle occidentale vue du sud et sa baie en lancette. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 14 : Château de Chambéry. Baies superposées du mur nord de la salle orientale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

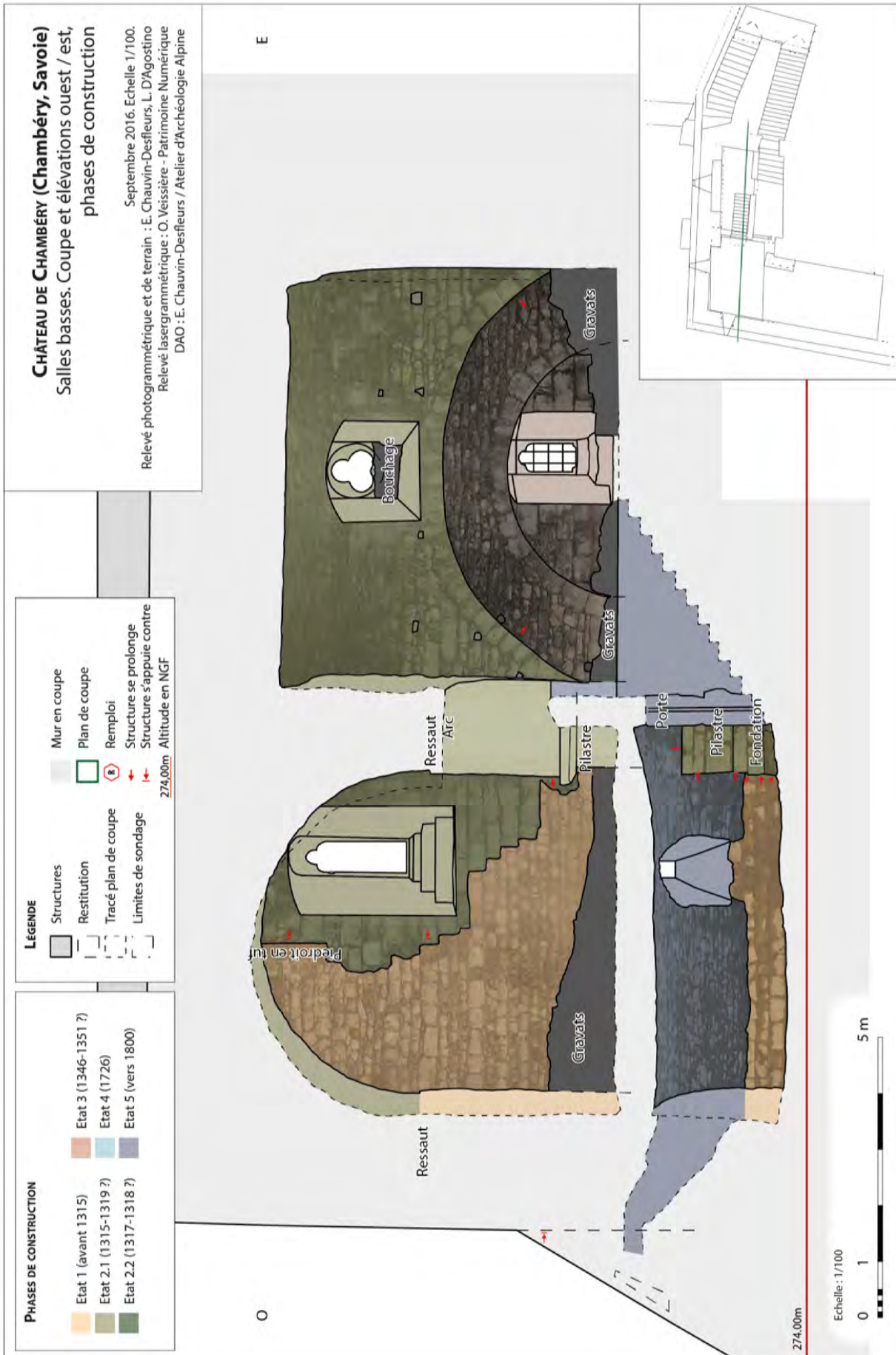


Fig. 16 : Château de Chambéry. Coupe et élévations ouest/est des Salles basses et phases de construction au 1/100. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 17 : Château de Chambéry. Oculus trilobé à l'extrados de la grande arcade nord de la salle orientale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 18 : Château de Chambéry. Oculus trilobé et grande arcade nord de la salle orientale sur le parement nord de la courtine. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

de la grande salle (*magna sala*) et les fondations de la « Crote »²². L'année suivante, 2159 journées de maçons sont payées pour des travaux à la grande salle, mais aussi pour « faire un mur du côté de la ville [donc au nord du château] jouxtant la « Crote » / salle voûtée, les piles et les fenêtres par lesquelles la salle voûtée est éclairée ; ce même mur est édifié sur un mur antérieur du côté de l'entrée de ladite salle voûtée jusqu'aux voussures des portes d'entrée de la dite salle voûtée et desdites fenêtres... »²³. Les travaux se poursuivent en 1317-1318 avec la construction (*Etat 2.2*), « d'un escalier de pierre bonne et ornée au ciseau, fait à neuf à partir de la porte de la « crote » sous la nouvelle chambre seigneuriale montant au-dessus jusqu'au niveau de terre de la cour du château d'une toise de largeur et d'un mur fait des deux côtés desdits escaliers et une voûte (*crota*) de pierres de bonne taille au ciseau et ornée faite au-dessus dudit escalier »²⁴. Les travaux semblent s'achever en 1319 et la cohérence entre les mentions d'archives, la localisation sur le front nord et les vestiges architecturaux conservés ne laissent que peu de doutes sur l'identification de cet édifice, même si sa fonction exacte reste méconnue.

Par la suite, plusieurs modifications interviennent et modifient le programme primitif. La grande arcade nord qui prenait place entre les contreforts est bouchée, sans que la cause de cette modification soit connue. Toujours est-il qu'un pan de maçonnerie et un deuxième arc plus petit est bâti en sous-œuvre dans l'emprise de la grande arcade nord, ménageant la niche dans laquelle prend place la baie inférieure (*Etat 3*). Une seule mention, qui doit être considérée avec circonspection, peut être rattachée à ces travaux : entre 1346 et 1351, sous le règne d'Amédée VI, des réparations sont entamées aux murs de courtines du château situés près de la salle basse (*crota* ou *cava*), qui menaçaient ruine²⁵. Doit-on la rattacher au bouchage de la grande arcade nord et à la construction de la baie inférieure de la salle orientale ? Le style de la baie ne contredit pas cette hypothèse, mais l'argument reste faible. Les glacis qui chemisent la base des murs extérieurs sont peut-être bâtis à la même période. En 1726 (*Etat 4*), l'accès aux batteries basses de la Tour Trésorerie est bouché par un important remblai, qui pourrait avoir affecté l'accès aux Salles basses du Vieux Pavillon, occasionnant la construction d'une deuxième volée d'escalier, qui figure sur le plan de 1775. Enfin, l'incendie de 1798 occasionne la disparition du Vieux Pavillon et les Salles basses sont louées au début du XIXe siècle comme caves ; c'est à cette période que semblent construits les murs de refend et la cave en deuxième sous-sol qui recoupe les Salles basses du XIVe siècle (*Etat 5*).

4.1.1 Oculus trilobé (1315-1319)

Une baie à ébrasement simple est aménagée sur l'extrados de la grande arcade nord de la salle orientale et pénètre dans la voûte par une arrière-voussure en berceau surbaissé (**fig. 17**). Sur le parement externe, la baie présente la forme d'un *oculus* trilobé de 1 m de diamètre. Le jour d'environ 0,75 m de largeur et de hauteur formé par le trilobe est obstrué en partie basse du côté interne. L'ébrasement externe est formé d'un premier chanfrein séparé par un replat d'un second chanfrein

22 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 13-14 ; « *libravat Johanni de Sancto Eugendo, pro 260 vaissellis calcis... pro pieysonibus pilorum magne sale et pieysonibus crotarum... 29 £ 6 s 8 d* » (AST/SR/16/TGS/n° 4/ 15 juillet 1315 au 30 septembre 1316).

23 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 14-15 : « *2159 lathomorum operantium in hedificiis castris Chamb. vid in faciendo murum a parte vi[[ll]e iuxta crotam, pilas et fenestras per quas illuminatur crota et ipsum murum levando unacum muro anteriori a parte introitus dicte crote usque ad voczuras hostiis introitus dicte crote et dictarum fenestrarum...* » (AST/SR/16/TGS/n° 5/ 1^{er} octobre 1316 au 9 juin 1317).

24 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 18 : « *in uno scalaro de ruppe bene et ornate ciso, faciendo de novo ab hostio crote subtu cameram novam domini ascendendo superius paulatine usque ad livellum terre platee castris, de 1 taysia rapinali in latum et muro faciendo ab utraque latere dicti scalaris et crota de lapidibus ruppis bene cisis et ornate facienda desuper ipsum scalarium datis in tachiam Guioneto Fabri, lathomo... 140 £ vien curs* » ; (AST/SR/16/TGS/n° 6/ 9 juin 1317 au 30 novembre 1318).

25 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 24-25 :

« En 1346-1351, des réparations ont lieu au mur du château près de la salle basse ou « crote » ; 200 vaissels de chaux sont employés pour maçonner la courtine effondrée à proximité de la cave [déjà] réparée du château ... Payé au dit Guillaume Vilard .. pour avoir commencer à piser et à reboucher le vieux mur qui faisait ventre et qui avait déjà commencé à se ruiner, le 2 juillet 1351 :

« *opera muri castris Chamb. prope crotam. Libravat pro emptione 200 vayss.calcis...pro muro curtinarum castris Chamb. dirrupto iuxta cavam refficiendo (2 d gross.) 34 s gr tur.*

« *Libr.dicto Guillermo Vilardi ...pro piesonibus incipiendis et muro veteri demorando qui ruinam minabatur et qui jam inceptus fuerat diruere...ut 2 julii 1351...50 £ vien esc, ...3 fl.bp* » (AST/SR/16/TGS/n° 13/06-08-1346 au 02-07-1349) ».

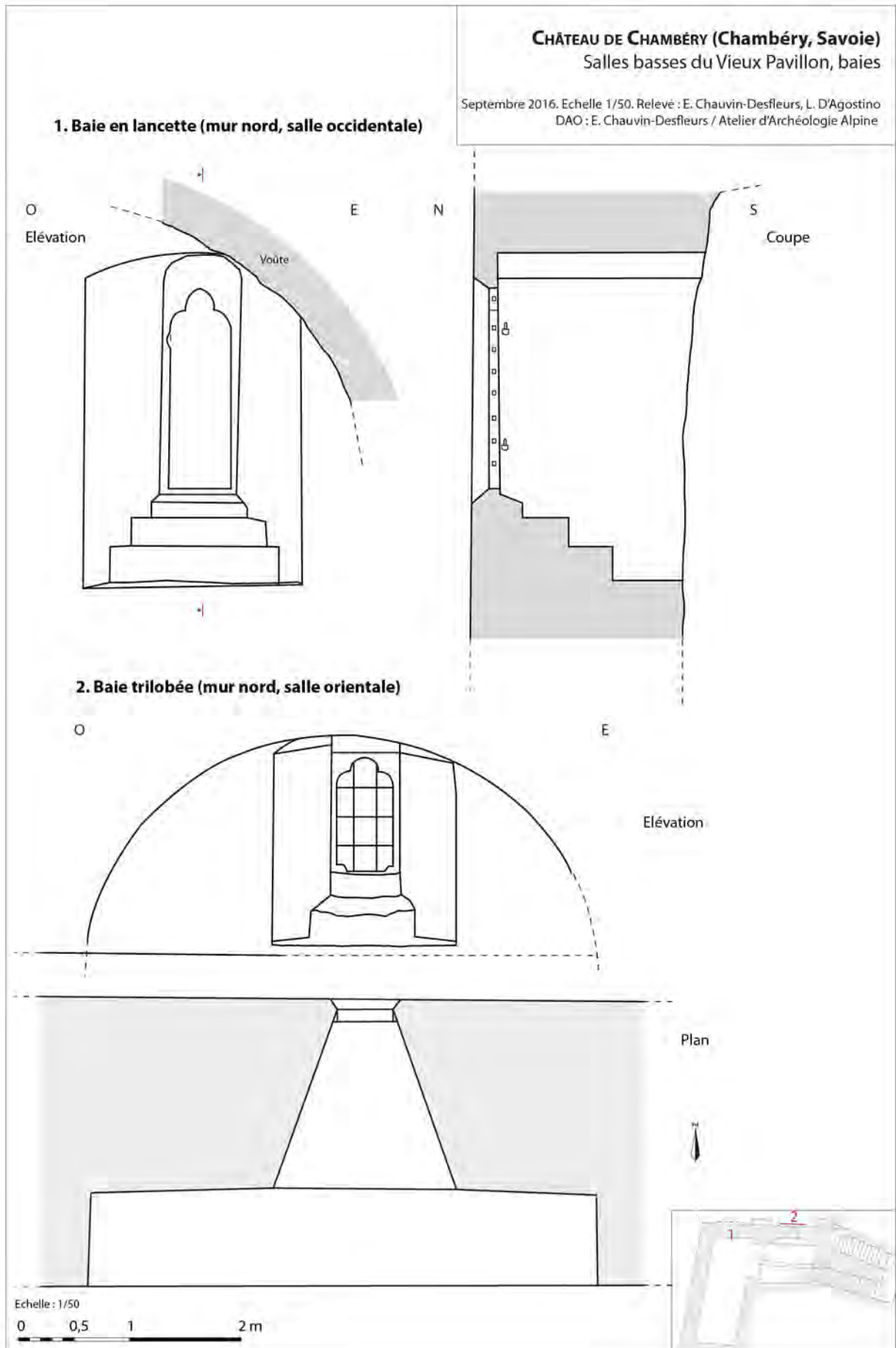


Fig. 19 : Château de Chambéry. Relevé des baies trilobées des Salles basses au 1/50. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

plus large sur tout le pourtour (**fig. 18**). La mise en œuvre est très soignée. L'encadrement est composé de pierres de taille en calcaire blanc taillé au pic, à la broche et au ciseau sur les arêtes. Le calcaire est identique au parement dans lequel il est aménagé. Certains modules des tableaux sont dégradés ainsi que les joints de mortier de chaux de l'arrière-voissure. De nombreuses traces de calcification sont dues aux infiltrations d'eau. L'accès est protégé par une grille à deux barreaux horizontaux et une barre verticale est en place.

4.1.2 Baie en lancette trilobée (1315-1319)

La baie en lancette de la salle occidentale est large de 0,73 m et haute de 2,39 m. Elle est à ébrasement simple avec une arrière-voissure en berceau surbaissé. La baie est couverte d'un trilobe légèrement brisé, tandis que son ébrasement externe présente un large chanfrein (**fig. 15, 19 et 20**). La feuillure interne mesure 8 cm de largeur. L'encadrement de la baie est composé de pierres de taille en calcaire blanc, matériau identique à celui du parement dans lequel elle est aménagée. La construction intégrée dans une reprise du parement est soignée. La présence de trous d'ancrage rectangulaires (3x4 cm) visibles sur le piédroit oriental et dans le lobe supérieur indique que la baie était équipée d'une grille d'au moins 6 barreaux horizontaux et 2 verticaux. Seuls deux gonds métalliques sont conservés dans le piédroit oriental ce qui suggère l'usage d'une fenêtre ou d'un volet interne à un seul vantail.

4.1.3 Baie trilobée (1346-1351 ?)

En partie inférieure du mur nord de la salle orientale, une importante maçonnerie soutenue par un second arc en plein cintre prend place en sous-œuvre à l'intérieur du grand arc. Son parement est en retrait d'environ 9 cm par rapport au premier arc. L'arc inférieur ménage une niche large de 4,50 m et profonde de 0,90 m, dans laquelle est construite une baie à ébrasement simple et arrière-voissure surbaissée en calcaire blanc. Les pierres présentent des traces de taille au pic, à la broche et au ciseau sur les arêtes. Le jour est large de 0,50 m et haut de 1 m, couvert d'un arc trilobé chanfreiné sur l'extérieur (**fig. 19, 21 et 22**). Sur le parement externe, la partie basse de l'ouverture est masquée par le glacis qui vient s'appuyer contre le mur d'enceinte. L'accès est protégé par une grille à trois barreaux horizontaux et deux barres verticales.

4.2 LA TOUR TRÉSORERIE

La Tour Trésorerie est construite en saillie de la courtine nord du château à l'ouest de la Sainte-Chapelle. En grande partie observable en pied depuis la rue, sa partie ouest est aujourd'hui englobée dans le bâti et partiellement visible depuis une petite cour intérieure (**fig. 23 et 24**). Avec un plan heptagonal irrégulier, elle est formée de six pans d'élévation de longueurs différentes et accolée au mur d'enceinte (**fig. 25 et 26**). Elle est composée de trois niveaux dont un sous combles et mesure 25 m de hauteur hors toiture. Les élévations en grand appareil irrégulier de calcaire blanc, donnant à l'extérieur de l'enceinte, sont très bien conservées et semblent avoir subi très peu de changements depuis leur édification. Les murs sont en glacis depuis leur base jusqu'au second niveau (R+1). L'architecture est soulignée par un chanfrein marquant le premier niveau dont la hauteur s'adapte aux dénivellations du terrain. Les épaisseurs des murs se réduisent sur la hauteur de l'édifice. Elles varient entre 4,10 m en-dessous du chanfrein, 3,70 m au niveau des canonniers, 3,15 m au niveau de l'évent et passent à 1,50 m au second niveau (**fig. 27 et 28**). Au niveau des combles, la tour est couronnée par des mâchicoulis sur consoles de calcaire à trois ressauts et parapet en molasse.

4.2.1 La salle d'artillerie



Fig. 20 : Château de Chambéry. La baie en lancette de la salle occidentale vue du nord. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 21 : Château de Chambéry. Deuxième arcade en sous-œuvre de la grande arcade nord et baie trilobée. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 22 : Château de Chambéry. Maçonnerie et baie construites en sous-œuvre de la grande arcade sur le parement nord de la courtine. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 23 : Château de Chambéry. Vue sur la Tour Trésorerie depuis le sud-est. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 24 : Château de Chambéry. Vue sur la Tour Trésorerie depuis le nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino

Le rez-de-chaussée (R+0) semi-enterré est aujourd'hui accessible depuis la rue par une petite porte percée dans le mur sud-est et est occupé par une salle d'artillerie appelée « batteries basses ». L'espace central d'environ 30 m² présente un plan hexagonal de 6,45 m de longueur par 6 m maximum de largeur et dessert sept chambres de tir dont six canonnières de types différents sont en bon état de conservation (**fig. 29 et 30**). La construction est homogène avec un grand appareil irrégulier de calcaire blanc. L'ensemble est lié au mortier de chaux et des petites ardoises servent au réglage des assises et à l'ajustement des blocs au niveau des arcs et des arrières-voissures. L'espace central est couvert d'une voûte en berceau offrant 9,90 m de hauteur et est éclairé par les ouvertures de tir ainsi que par un évent aménagé en partie sommitale du mur nord-nord-est. La voûte, orientée sud-ouest/nord-est, a conservé de part et d'autre, deux assises après sa naissance, les quatre trous rectangulaires d'ancrage des cintres (l. 0,20 m ; h. 0,42 m) liés à sa construction. L'évent, de 0,95 m de largeur et de 1,40 m de hauteur en façade, présente un conduit oblique pour améliorer le tirage et assurer une meilleure performance de l'évacuation des fumées (**fig. 31 et 32**). L'évent était protégé par une grille dont les trous d'ancrage sont encore visibles ; elle possédait quatre barreaux verticaux et cinq barreaux horizontaux. Le sol actuel est formé d'une calade en galets (271,40 m NGF). A l'occasion d'un projet de liaison souterraine avec les Salles basses du Vieux Pavillon, dirigé par Edmond Broccard en 1967, un profond sondage a été réalisé depuis la cour du château (284,60 m) afin de dégager l'accès d'origine (**fig. 33 et 34**).

Un escalier à volée droite permettait la circulation entre la cour et la salle d'artillerie. Les documents disponibles concernant le sondage de 1967 dans la cour du château sont peu lisibles et l'absence de document écrit ne permettent pas de renseigner le dispositif complet. Y avait-il une seconde volée construite perpendiculairement pour absorber la dénivellation entre la partie sommitale de l'escalier visible à 273,70 m et l'ancien niveau de sol de la cour à environ 282,40 m²⁶ ? L'escalier est couvert d'une succession d'arrières-voissures délimitées par des arcs chanfreinés de 7 à 17 cm. La présence d'une feuillure de 7 cm et de gonds sur les tableaux attestent l'existence d'une porte à deux vantaux en partie basse de l'escalier qui permettait de s'enfermer dans la salle d'artillerie. Une seconde porte, présentant les mêmes caractéristiques, aménagée en partie sommitale de l'escalier permettait de condamner l'accès à la salle d'artillerie (**fig. 27, 32 et 35**). Un dispositif similaire à deux portes au sens de fermeture opposé a été identifié dans la première volée d'escalier des Salles basses du Vieux Pavillon en 2016 (**fig. 11**).

A proximité immédiate de l'escalier, les piédroits d'une cheminée aménagée à l'emplacement d'une niche sont conservés. La base des piédroits moulurés présente un décor prismatique. Le manteau de la cheminée est absent laissant visible les traces de son insertion dans le mur et l'arc chanfreiné de la chambre de tir de la canonnière CAN 1. L'insertion du piédroit opposé est aussi visible dans le glacis du mur sud-sud-ouest dans lequel est aménagé l'escalier. Les piédroits de la cheminée reposent sur la calade et le tableau oriental vient masquer la retombée de l'arc de la niche. La niche de 0,65 m de profondeur et de 1,60 m de largeur est aménagée dans l'épaisseur du mur. Elle est couverte d'un arc à décor de chanfrein (17 cm) et de voussoirs identiques à ceux mis en œuvre dans les chambres de tirs. Son fond en grand appareil irrégulier de calcaire blanc n'est pas conservé sur toute la hauteur. Un sondage a été réalisé en 1967 dans la partie supérieure, certainement pour vérifier qu'il ne s'agissait pas d'un passage bouché. L'absence de continuité des voussoirs et le blocage du mur bien visible indiquent qu'il s'agit d'une niche. Il pourrait s'agir d'un placard à poudre, transformé dans un second temps en cheminée (**fig. 36**).

L'espace central de la salle d'artillerie dessert sept chambres de tir dotées de deux types distincts de canonnières (**fig. 25, 29 et 30**). Quelques variantes présentent un plan légèrement différent adapté aux contraintes architecturales du lieu, à l'épaisseur des murs et à l'angle de tir souhaité. Les chambres de tir peuvent être qualifiées de casematées dans la mesure où elles sont toutes voûtées et protégées par une importante masse de maçonnerie et offrent en moyenne un espace compris entre 5 et 6 m². Le niveau de sol est plus bas que l'espace central d'une vingtaine de centimètre (271,20 m). Les orifices de tir bas se situent en dessous du niveau de la calade qui devait les obstruer en partie avant qu'elle ne

26 Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2016, p.31 à 33 et planche 2.

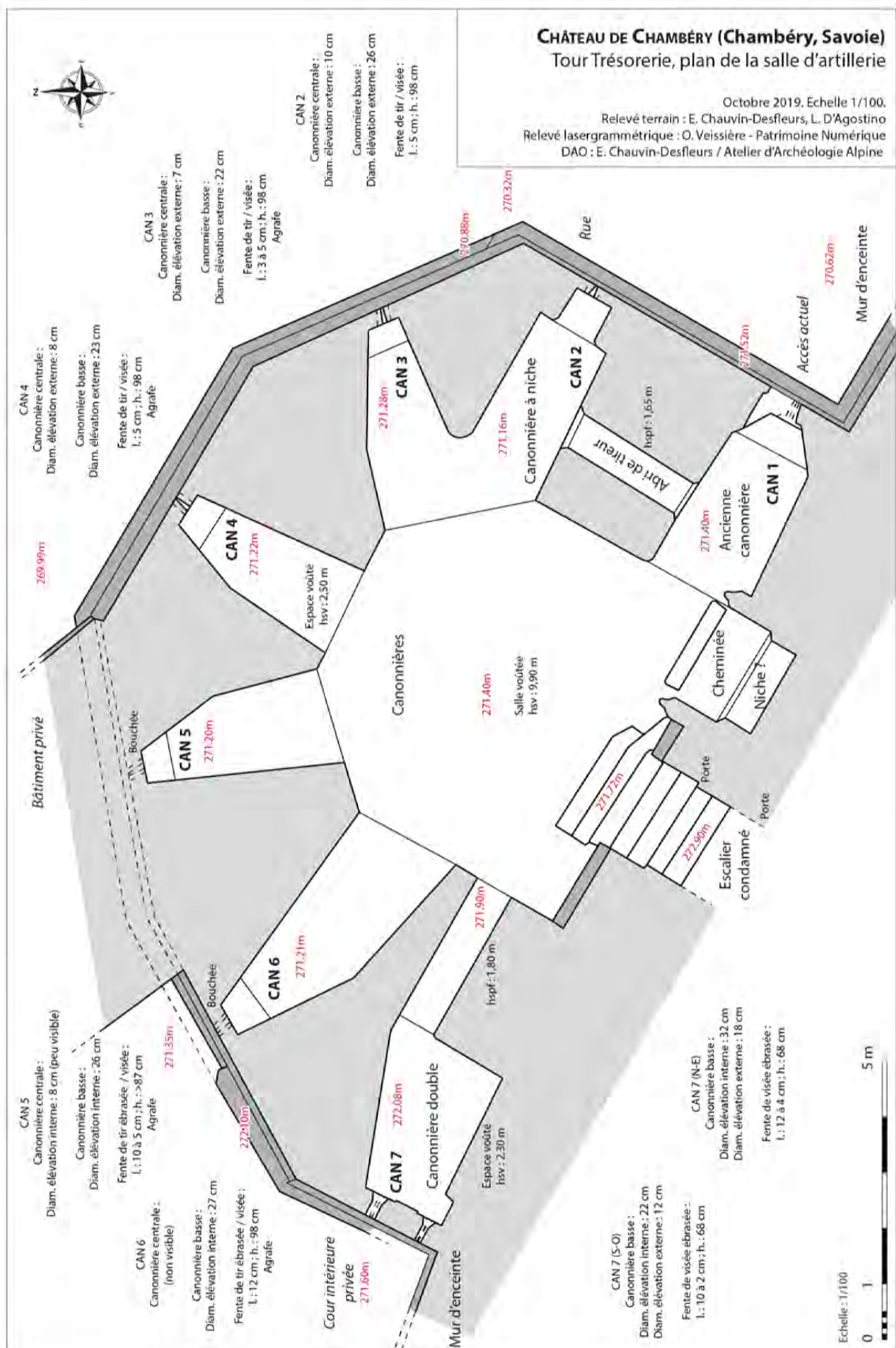


Fig. 25 : Château de Chambéry. Plan de la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie au 1/100. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

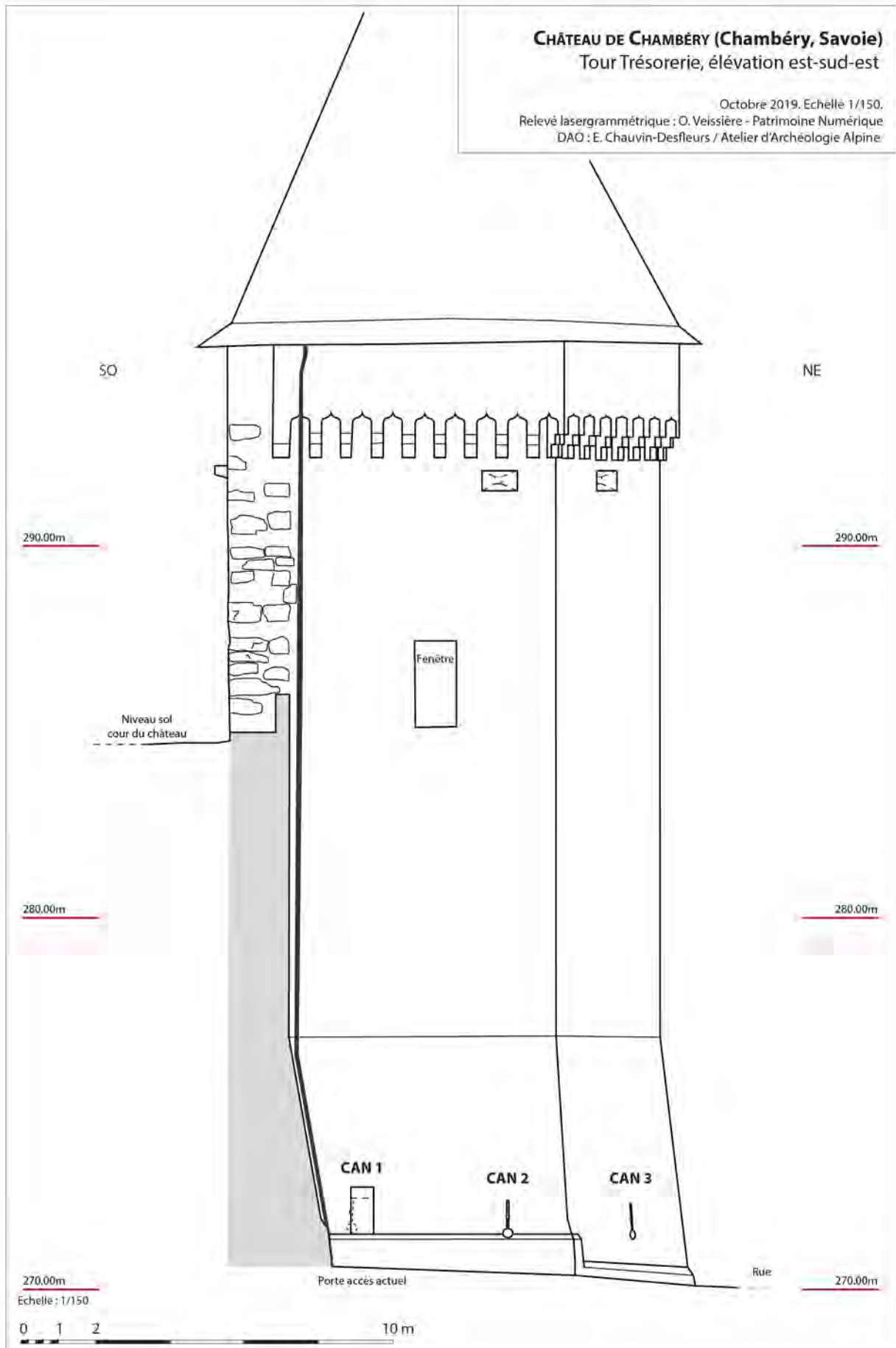


Fig. 26 : Château de Chambéry. Relevé de l'élévation est-sud-est de la Tour Trésorerie au 1/150. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

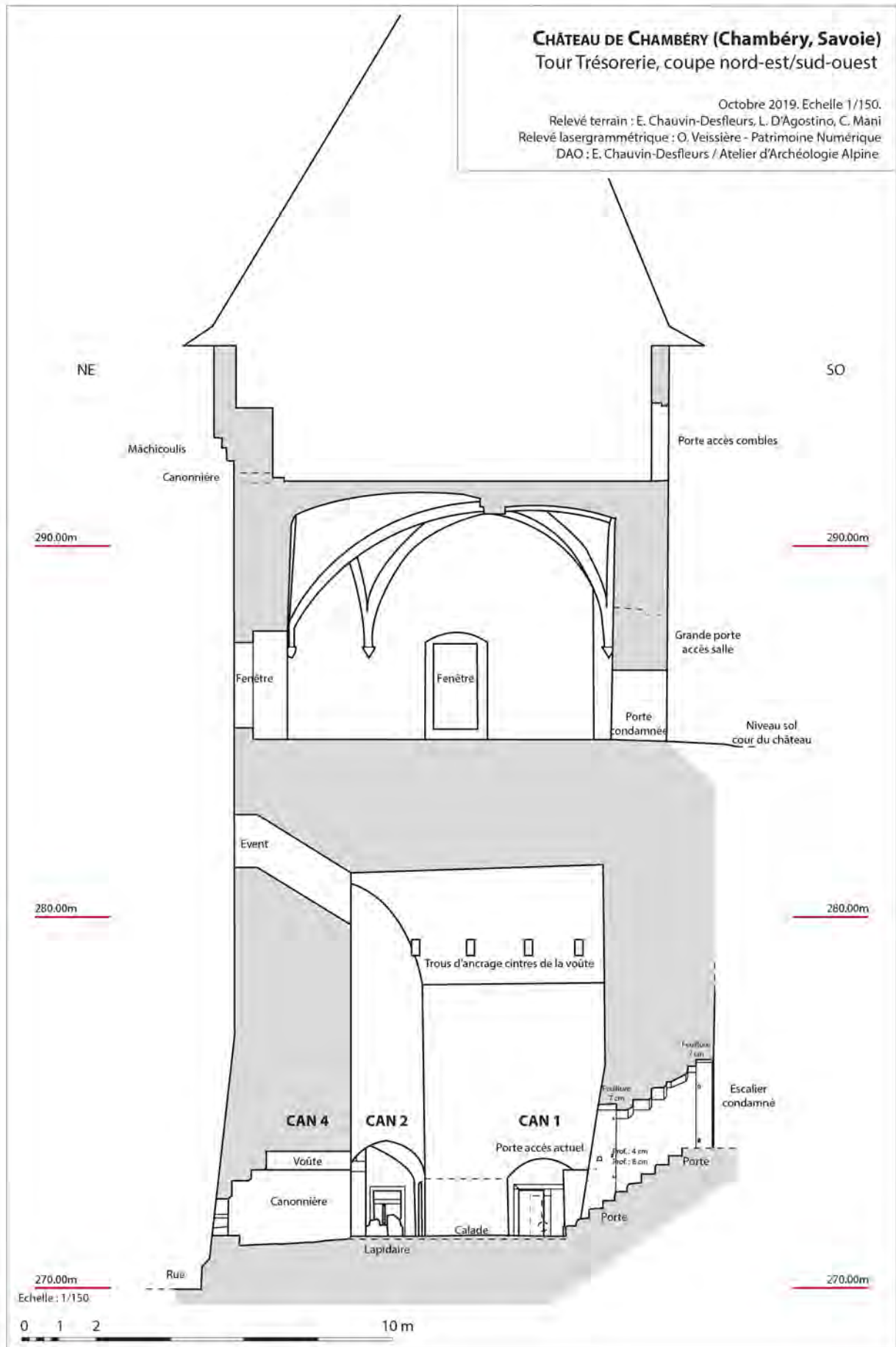


Fig. 27 : Château de Chambéry. Coupe nord-est/sud-ouest de la Tour Trésorerie au 1/150. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

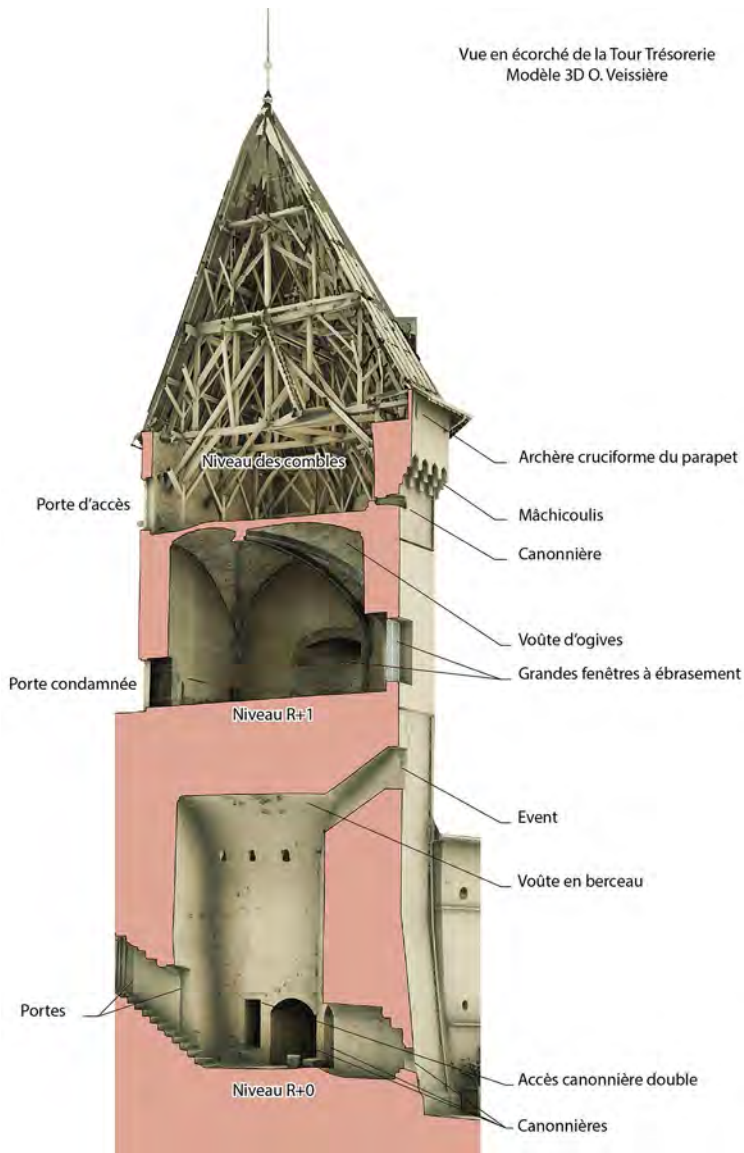


Fig. 28 : Château de Chambéry. Vue en écorché de la Tour Trésorerie. Modèle 3D : O. Veissière - Patrimoine Numérique. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

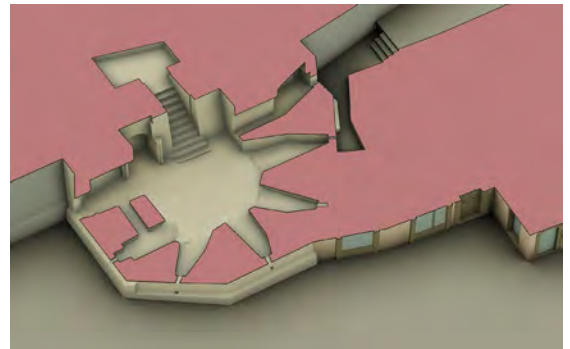


Fig. 29 : Château de Chambéry. Vue en perspective de la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie. Vue du plan des chambres de tir. Modèle 3D : O. Veissière - Patrimoine Numérique.



Fig. 30 : Château de Chambéry. Vue en perspective de la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie. Vue des volumes des chambres de tir. Modèle 3D : O. Veissière - Patrimoine Numérique.



Fig. 31 : Château de Chambéry. Espace central, chambres de tir et évent de la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie. Cliché : L. D'Agostino.

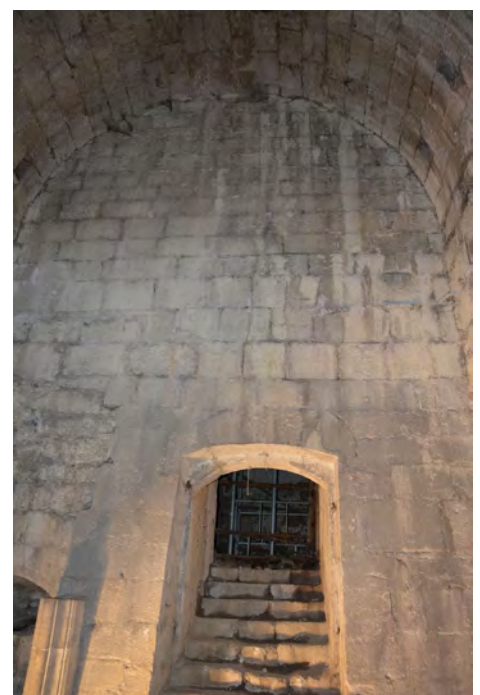
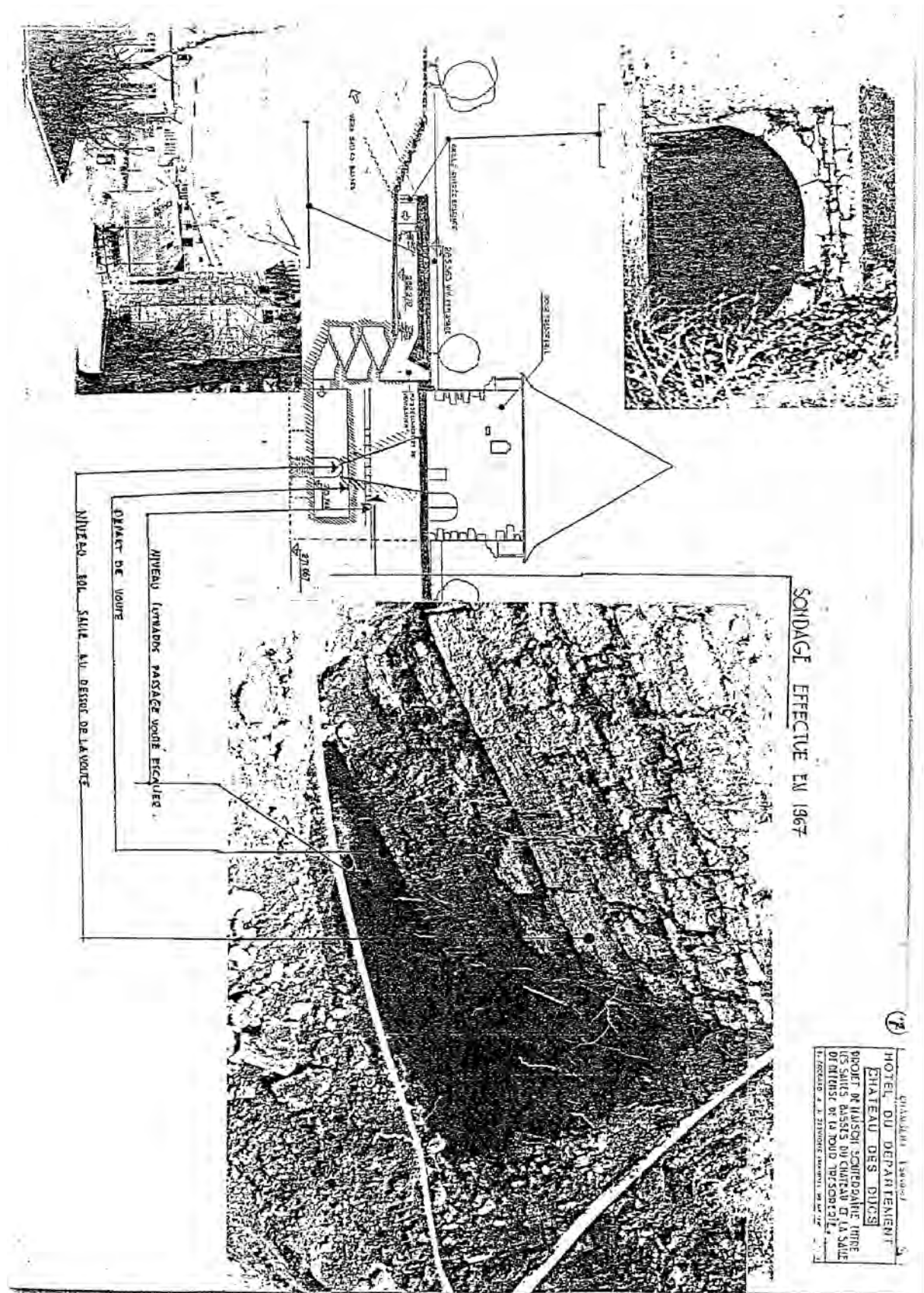
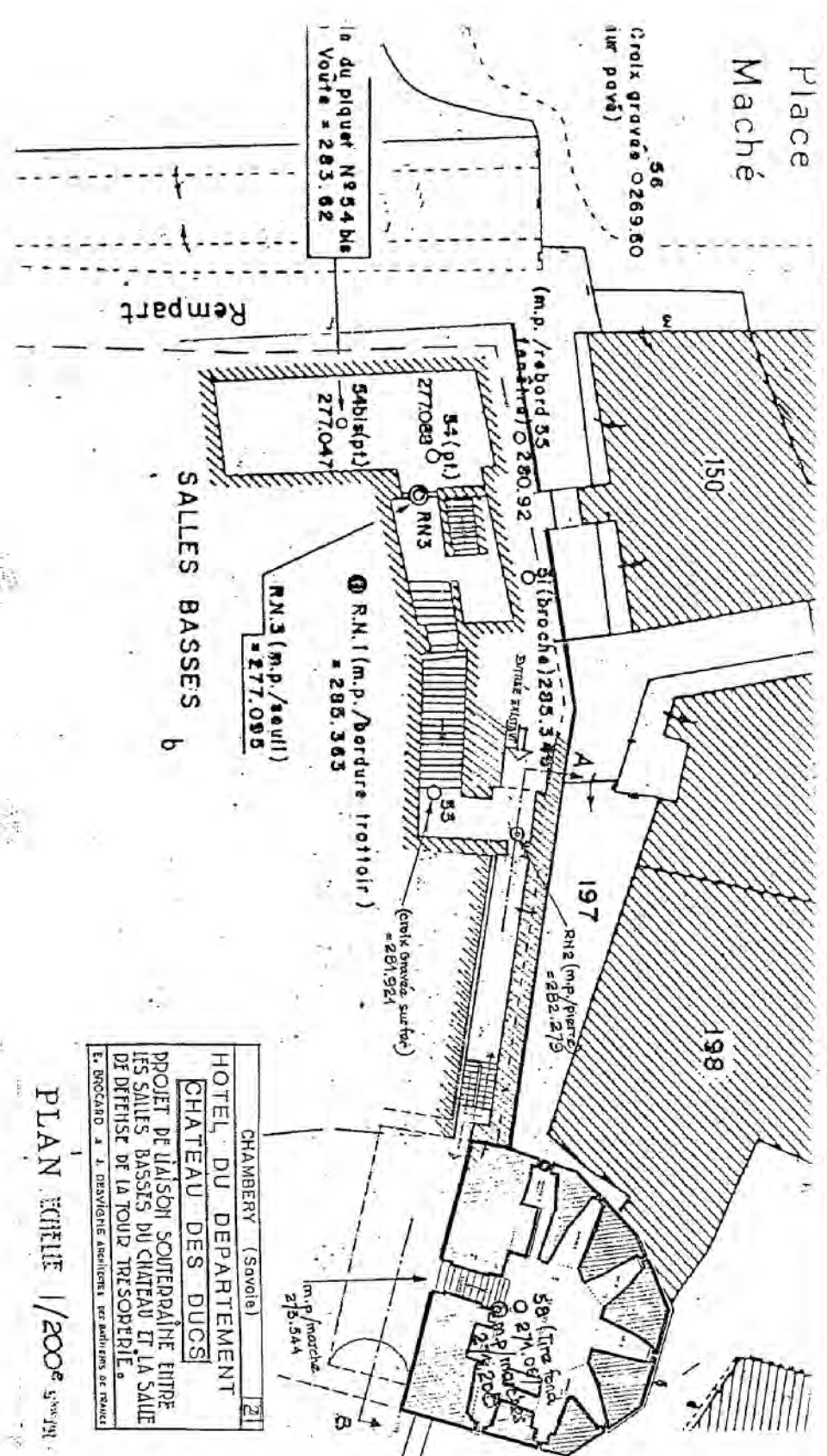


Fig. 32 : Château de Chambéry. Porte et escalier de l'ancien accès et voûte de l'espace central de la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie. Cliché : L. D'Agostino.



Projet de liaison souterraine entre les Salles basses du Vieux Pavillon et la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie. Présentation du projet sous forme de coupe avec des clichés photographiques. Vue du sondage réalisé en 1967.

Fig. 33 : Château de Chambéry. Projet de liaison des Salles basses et de la salle d'artillerie en 1967. Doc. : E. Brocard.



Projet de liaison souterraine entre les Salles basses du Vieux Pavillon et la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie.
Présentation du projet en plan au 1/200.

Fig. 34 : Château de Chambéry. Projet de liaison des Salles basses et de la salle d'artillerie en 1967. Doc. : E. Brocard.



Fig. 35 : Château de Chambéry. Succession d'arrières-voussures et arcs chanfreinés de l'escalier de la salle d'artillerie. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 36 : Château de Chambéry. Niche transformée en cheminée dans la salle d'artillerie. Cliché : L. D'Agostino.

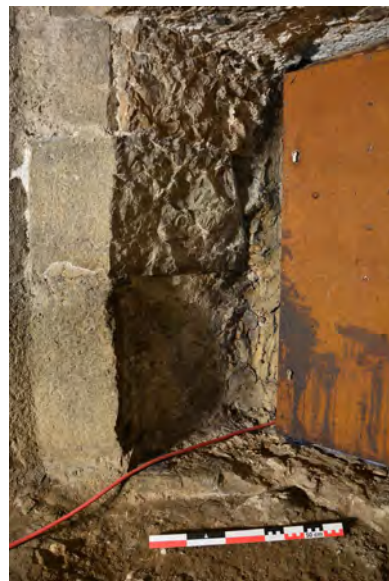


Fig. 37 : Château de Chambéry. Ancienne canonnière transformée en petite porte d'accès à la salle d'artillerie. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 38 : Château de Chambéry. Passage étroit aménagé entre deux chambres de tir de la salle d'artillerie. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 39 : Château de Chambéry. Vue intérieure de la canonnière CAN 2 de la salle d'artillerie. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 40 : Château de Chambéry. Canonnière à louche CAN 2 de la salle d'artillerie vue depuis la rue. Cliché : L. D'Agostino.

soit ôtée. Il semble que les sols des chambres de tirs aient été sondés lors des interventions de 1967, comme en témoigne le sondage resté ouvert en pied d'escalier qui permet d'observer la calade en coupe.

4.2.1.1 *Chambre de tir à canonnière double à louche*

Le flanc oriental est défendu par trois canonnières (CAN 1, CAN 2, CAN 3) dont deux sont conservées en intégralité. La première (CAN 1) a été transformée en petite porte d'accès après l'agrandissement de l'ouverture et le remplacement de certains blocs dans l'élévation externe. Des traces de bûchage et de disqureuse sont visibles au niveau de l'encadrement. La hauteur du linteau et l'emplacement de la bouche centrale dont une partie est encore visible sur le parement externe sont déterminés. Il est également possible d'appréhender la forme générale après avoir restitué le plan avec les éléments conservés au sol (**fig. 37**). Il s'agissait d'une canonnière à niche ébrasée, différente de sa voisine avec laquelle elle partage un étroit couloir que l'on pourrait interpréter comme un abri de tireur. Il se présente sous la forme d'un passage de 2,50 m de longueur et de 0,65 m de largeur aménagé dans l'épaisseur du mur. Non voûté, la hauteur sous plafond de 1,65 m est assez réduite (**fig. 38**). La seconde canonnière à niche simple est en bon état de conservation. Elle présente un décor chanfreiné sur son encadrement et sur les linteaux successifs. La canonnière à louche possède un orifice de tir central de 10 cm de diamètre et une bouche à feu basse de 26 cm de diamètre ébrasée à l'intérieur comme à l'extérieur. La fente de tir (qui pourrait être seulement une fente de visée) mesure 5 cm de largeur. La hauteur totale de l'ouverture de tir atteint 98 cm (**fig. 39 et 40**). Les chambres de tir CAN 2 et CAN 3 sont aménagées avec une arrière-voûture commune probablement en raison de leur proximité et des contraintes liées au changement d'orientation des pans de mur dans lesquelles elles sont construites (**fig. 41**). La troisième chambre est à ébrasement sans niche. La canonnière à louche présente des diamètres inférieurs avec un orifice de tir central de 8 cm et une bouche à feu basse de 23 cm, mais une hauteur totale identique de 98 cm. Une agrafe métallique est présente en dessous de l'orifice central dans la fente de tir (**fig. 42**). Ces modèles de canonnières sont donc adaptés à des calibres d'armes différents. La proximité de niveau de sol de la bouche basse suggère l'usage de canons posés au sol sur affût en bois. L'agrafe en fer située sous la bouche centrale suggère quant à elle l'emploi d'armes de petit calibre équipées d'un dispositif d'absorption du recul, comme la hacquebute à croc puis l'arquebuse à crochet.

Les flanc nord et nord-ouest qui donnaient sur la porte de Maché sont défendus par quatre canonnières dont une double (CAN 7), sur laquelle nous reviendrons. Les chambres de tir CAN 4, CAN 5 et CAN 6 sont identiques à celle précédemment décrite (CAN 3) et possèdent toutes une agrafe (**fig. 43**). Des variantes de l'ébrasement interne et de l'orientation de la fente de tir sont observées afin de couvrir au mieux la zone de défense souhaitée. Les diamètres des bouches à feu de CAN 4 sont d'un centimètre plus grand (**fig. 44**). Les canonnières CAN 5 et CAN 6 sont bouchées par l'extérieur en raison du bâti accolé et du changement du niveau de sol dans la cour intérieure. Les ébrasements internes des bouches à feu basses atteignent respectivement 26 et 27 cm. La largeur de la fente de tir à ébrasement interne de CAN 6 est plus large (12 cm).

Un premier type de chambre de tir est donc marqué par un plan légèrement ébrasé de 5 à 6 m² de surface, couvert d'une voûte segmentaire et terminé au niveau du parement extérieur par une étroiture dans laquelle est aménagée l'ouverture de tir. Celle-ci peut être située, selon les cas, dans une niche ébrasée ou dans une niche rectangulaire simple. Au contact avec le parement extérieur, la voûte se termine par deux à trois linteaux successifs qui couvrent l'ouverture de tir d'une série de redans chanfreinés. L'embrasure de tir proprement dite est formée par une fente haute de 98 cm au total et large de 3 à 5 cm, dont la fonction est sans doute plus d'aider à la visée que de tirer avec une arbalète, si l'on considère que la chambre est large en moyenne de 60 à 70 cm seulement au droit du parement. La plupart des fentes de visée sont de plus désaxées par rapport à la chambre, ce qui obligerait un arbalétrier à se tenir au plus près de l'embrasure, sans dégagement suffisant sur les côtés pour épauler et tirer. Deux bouches à feu rondes et ébrasées équipent systématiquement ces embrasures, permettant



Fig. 41 : Château de Chambéry. Canonnières à louche CAN 2 et CAN 3 de la salle d'artillerie. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 42 : Château de Chambéry. Canonnière à louche CAN 3 de la salle d'artillerie et son agrafe. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 43 : Château de Chambéry. Vue d'ensemble des accès aux canonnières défendant les flancs nord et nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino.



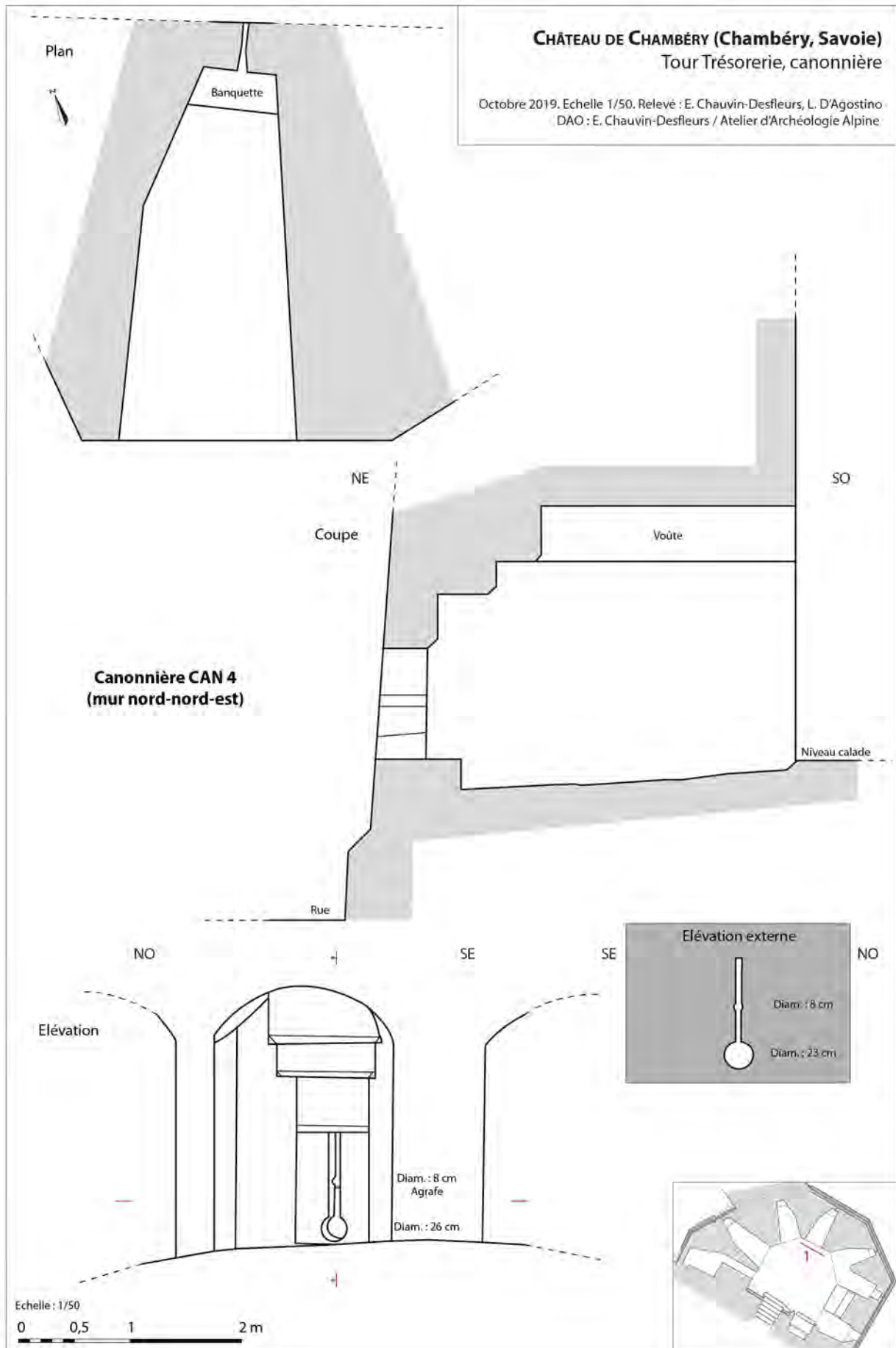


Fig. 44 : Château de Chambéry. Relevé en plan, coupe et élévations de la canonnière CAN 4 au 1/50. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 45 : Château de Chambéry. La canonnière double CAN 7 de la salle d'artillerie. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

l'usage de deux armes différentes. La première bouche, en bas de la fente de visée, présente un diamètre de 22 à 26 cm à l'ouverture, mais les plus grandes semblent usées ; l'ébrasement interne permettait d'orienter la pièce d'artillerie latéralement, mais aucun trou de poutre destiné à recevoir l'affût de la pièce et à absorber le recul n'est visible dans les tableaux latéraux de la chambre. Ces éléments suggèrent l'usage de pièces de diamètre inférieur à 22 cm posées sur affût en bois posé au sol, sans dispositif d'absorption du recul à part le poids de la pièce et son frottement au sol. Un sondage serait toutefois nécessaire pour vérifier l'absence de tout dispositif d'ancrage de la pièce. Des canons de type veuglaire ou couleuvrine pouvaient ainsi être employés ; la présence du grand évent suggère des dégagements importants de gaz de combustion compatibles avec les veuglaires ou pierriers à boîte. Le Musée de l'Armée possède par exemple différents exemplaires de veuglaires des XVe et XVIe siècles²⁷, dont l'un d'un diamètre de 24 cm correspondant à un calibre 62 mm (n° inv. 2012.0.588), l'autre de 17 cm de diamètre avec un calibre de 50 mm (n° inv. 836 I). La deuxième bouche à feu est située au milieu de la hauteur de la fente, avec un diamètre de 7 à 10 cm, la plus grande semblant là aussi usée ; ces bouches centrales sont systématiquement équipées d'une barre métallique servant à reposer l'arme et, dans le même temps, à renforcer la solidité de l'embrasement en cas d'impact. Elles étaient manifestement destinées soit à des bâtons de feu, soit plus vraisemblablement à des hacquebutes à croc ou à des arquebuses à crochet, armes portatives pouvant être épaulées sans affût ; un exemplaire de hacquebute à croc daté du deuxième ou troisième quart du XVe siècle est conservé au Musée de l'Armée ; d'un diamètre de 6,5 cm, elle possède un calibre de 26 mm (n° inv. 131 PO)²⁸ compatible avec les bouches à feu centrales de la Tour Trésorerie.

4.2.1.2 *Chambre de tir à deux canonnières à louche*

Enfin, la canonnière CAN 7 est unique dans la tour tant dans sa typologie que dans l'aménagement qui lui est dédié. La chambre de tir est accessible par un passage de 2,85 m de long et 0,80 m de largeur, non voûté de 1,80 m de hauteur. Le passage et la chambre sont surélevés (272 m) par rapport au niveau de sol de l'espace central, vraisemblablement pour s'adapter à la topographie du terrain autour de la tour qui présente un pendage nord-ouest/sud-est (**fig. 43**). Des trous de gond autour de l'encadrement du passage suggèrent qu'il puisse s'agir d'une chambre fermée, toutefois l'espace intérieur exigu et l'absence d'évent posent question dans un contexte d'utilisation des ouvertures de tir. Les trous de gond peuvent avoir été percés plus tardivement et liés à un autre usage de cet espace.

La canonnière est double avec deux louches de diamètres différents séparées par un bloc en légère saillie sur le parement interne (**fig. 45 et 46**). Le parement du mur de courtine a été bûché afin de permettre l'aménagement et l'usage de l'ouverture sud-ouest qui est de plus petite dimension. Le diamètre interne de la bouche à feu est de 22 cm et l'externe de 12 cm. La fente de visée à ébrasement interne passe de 10 à 2 cm et la hauteur totale se limite à 68 cm. L'ouverture de tir nord-est a un diamètre qui se réduit à l'extérieur passant de 32 à 18 cm. La fente de visée est assez proche dans sa largeur de 12 à 4 cm et la hauteur totale est identique. L'espace extrêmement restreint en largeur autour des orifices de tir devait limiter l'angle de tir de cette canonnière double et la fente semble seulement destinée à la visée, n'autorisant pas de mouvements latéraux.

Cette canonnière double était destinée à battre le flanc de la courtine du château par un tir d'enfilade. Elle pouvait peut-être être servie simultanément ou alternativement par deux armes de type couleuvrine ou veuglaire posées sur affût en bois au sol ; là encore, aucun ancrage de poutre n'est visible dans les parois latérales de la chambre de tir pour une poutre destinée à absorber le recul.

4.2.2 *L'étage de la tour*

L'accès au premier étage (R+1) de la tour se fait depuis la cour du château par le biais d'une grande

27 <https://basedescollections.musee-armee.fr/search/N-EXPLORE-1d4d66f3-43c7-43e3-b37a-eda4593d89df>

28 <https://basedescollections.musee-armee.fr/search/ca8d2864-3f9c-4d0b-a7fb-d6e4e23c5f09>

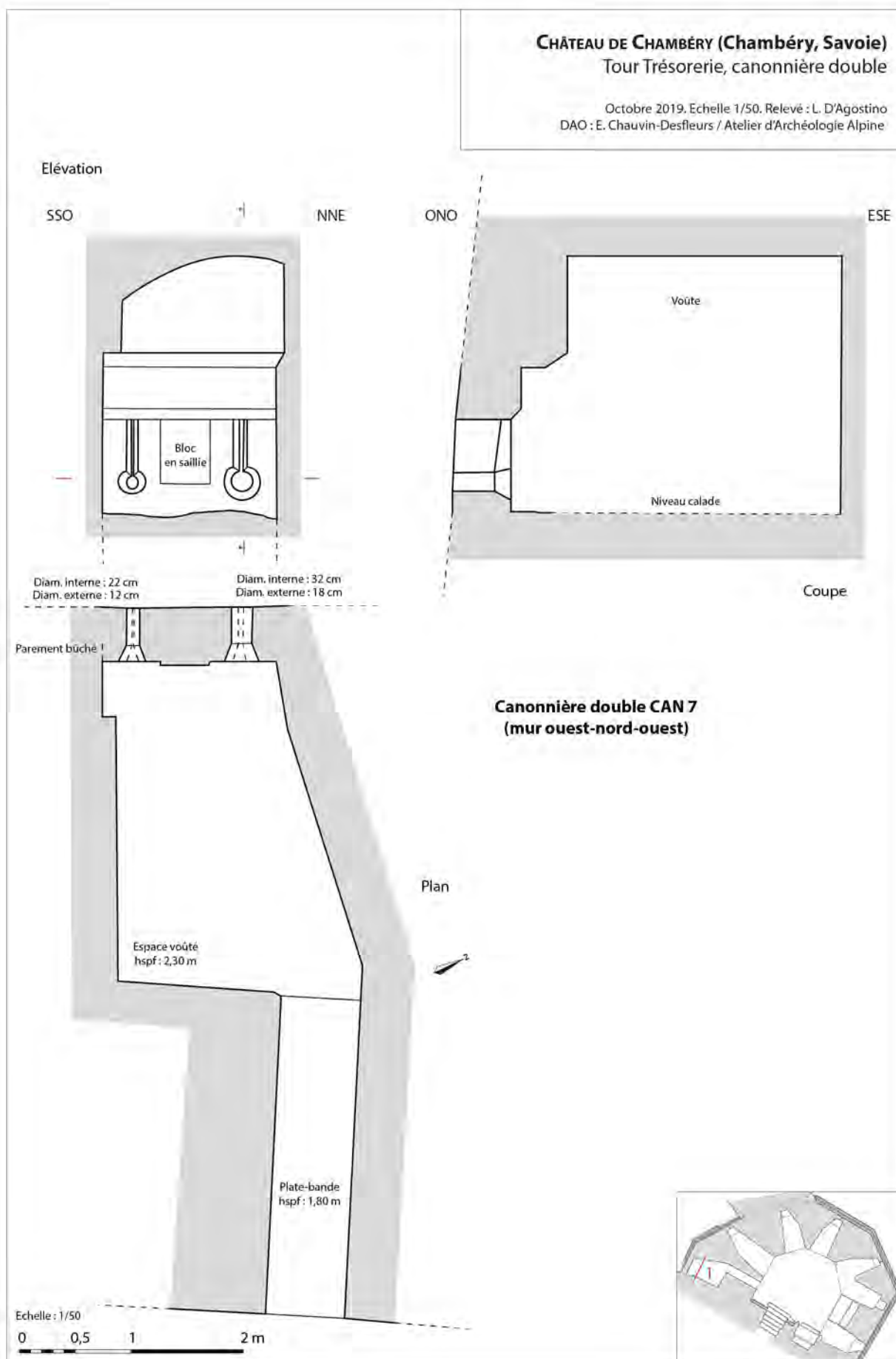


Fig. 46 : Château de Chambéry. Relevé en plan, coupe et élévation de la canonnière CAN 7 au 1/50. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

porte surmontée d'un arc surbaissé percée dans le mur sud-ouest. Une seconde porte à l'ouest, aujourd'hui condamnée, se situe dans l'alignement vertical de celle desservant les combles et présente des dimensions semblables. Cette porte située dans l'axe de la fenêtre du mur opposé est le seul accès visible sur le plan de 1775. La grande porte et une autre plus étroite²⁹ à l'extrémité ouest de la pièce apparaissent sur le plan d'état des lieux de 1882 (**fig. 47 et 9**). Le niveau est occupé par une salle d'environ 80 m² hors œuvre, éclairée par trois grandes fenêtres. Elle est couverte d'une voûte d'ogives en tuf à sept quartiers asymétriques (**fig. 48**). Les nervures en molasse retombent sur des culots en calcaire gris. Un calcaire identique est utilisé dans les ébrasements des fenêtres. Alors que l'intérieur ne laisse rien paraître hormis un bûchage partiel de l'ouverture du mur nord-ouest, les traces de percement sont clairement identifiables sur les élévations externes. Les fenêtres ont-elles été aménagées à l'emplacement d'ouvertures préexistantes ? A ce niveau de la tour apparaissent sur les modules de parement externe, de manière non systématique, des trous de préhension (**fig. 49**) suggérant l'usage d'une grue à pince métallique pour la construction.

4.2.3 Le niveau défensif supérieur

L'étage supérieur de la tour formait un niveau défensif dans les combles marqué par une série de consoles surmontées d'un parapet formant les mâchicoulis (**fig. 50**). Alors que les consoles sont en calcaire, le parapet est quant à lui formé de pierres de taille en molasse. De courtes archères cruciformes sont ménagées en partie haute. L'état de conservation du matériau suggère que le parapet a fait l'objet d'une restauration complète à une date indéterminée. Une porte aménagée dans le mur sud-ouest et accessible par une échelle depuis la cour autorise l'accès aux combles. En calcaire blanc, ses piédroits sont chanfreinés et terminés par des congés. Agrémentée de coussinets, elle est surmontée d'un linteau droit.

Le parement du mur sud-ouest à ce niveau diffère de la mise en œuvre générale de la tour (**fig. 47**). Malgré l'enduit très couvrant, des modules de tailles variées sont identifiables dont de nombreux en molasse alors que les autres élévations du niveau des combles revêtent un grand appareil exclusivement de calcaire (en dehors du parapet). L'épaisseur de 0,45 m identifiée seulement au niveau des combles suggère une reconstruction du parement ou un bouchage d'une partie ouverte à la gorge de la tour (**fig. 27 et 28**). La différence de mise en œuvre du parement avec le reste des élévations dont l'appareil est très soigné est flagrante. La présence d'un seul gros corbeau en calcaire à proximité de la porte tend également à indiquer des modifications apportées à cette portion du mur sud-ouest. Le système défensif est complété sur les élévations donnant à l'extérieur de l'enceinte par cinq canonnières dites « à la française », de forme rectangulaire de 95 cm de longueur et de 55 cm de hauteur, réparties sur les différents pans. Elles ont un ébrasement externe avec un orifice carré d'environ 18 cm dépourvu de fente de visée. Elles sont aménagées une assise sous les premières consoles des mâchicoulis (**fig. 24 et 26**). Il est envisageable que le niveau défensif sommital ait été ouvert à la gorge et accessible depuis le chemin de ronde du mur de courtine dont les arrachements sont visibles sur les côtés de la tour.

L'intérieur des combles n'a pas encore pu être visité, mais cela permettrait de compléter l'étude des canonnières à la française.

4.2.4 Existence d'une galerie souterraine ?

Des investigations plus poussées seraient bien entendu nécessaires, mais certains éléments identifiés à proximité de l'enceinte nord du château laissent envisager la possible existence d'une petite galerie d'escarpe souterraine ou d'une gaine aménagée dans l'épaisseur de la courtine. En effet, la présence d'une canonnière aménagée dans l'angle d'un contrefort de la courtine nord du château entre la Tour Trésorerie et la Sainte-Chapelle à environ 3 m de hauteur par rapport au niveau de sol de la rue

29 Avec les enduits couvrants sur les élévations internes et externes, cette porte bouchée n'est actuellement pas discernable.



Fig. 47 : Château de Chambéry. Portes d'accès aux étages de la Tour Trésorerie depuis la cour. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 48 : Château de Chambéry. Salle du premier étage de la Tour Trésorerie. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 49 : Château de Chambéry. Une fenêtre du premier étage de la Tour Trésorerie et les trous de préhension. Cliché : L. D'Agostino.

(270,62 m) suggère un espace libre à l'arrière du contrefort. Pourtant le niveau de sol de la cour se situe à plus d'une dizaine de mètres au-dessus. Ainsi, existe-t-il un autre espace souterrain comme les Salles basses du Vieux Pavillon ? Pourrait-il s'agir d'une petite galerie souterraine reliée au palier de la salle d'artillerie qui se trouve à une altitude de 273,70 m ? Des observations et des mesures précises seraient à mener sur cette canonnière dont la mise en œuvre est soignée. Elle est aménagée dans deux blocs de calcaire en saillie, taillés pour s'adapter à la fois au glacis et à l'angle du contrefort (**fig. 51**). Le diamètre de la bouche à feu et la largeur de la fente de visée paraissent très proches des dimensions des canonnières de la Tour Trésorerie (diamètre de 22 à 26 cm et largeur de 5 cm de la fente). Un débouchage de surface offrirait l'occasion de déterminer la forme et les dimensions exactes. Possède-t-elle une bouche à feu centrale de 8 cm de diamètre ? Le débouchage de surface permettrait également de vérifier s'il ne s'agit pas d'une canonnière leurre... hypothèse assez peu probable au vu de l'aménagement bien particulier dans des modules en saillie. À titre de comparaison, une galerie souterraine voûtée de soixante mètre de longueur munie d'archères et de canonnières est conservée en élévation au château de Miolans (Savoie). Elle vient renforcer la défense du châtelet d'entrée et de la rampe d'accès sur le flanc nord.

4.2.5 Les éléments de chronologie

La Tour Trésorerie n'a à ce jour pas fait l'objet de recherches spécifiques et pose des problèmes en termes de datation. Quand a-t-elle été édifée ? Résulte-t-elle d'une seule et même phase de construction ? Est-elle construite ex-nihilo ou vient-elle s'appuyer sur des structures préexistantes ? D'apparence homogène et intégrée dans un ensemble cohérent, l'observation attentive des maçonneries dévoile des éléments de chronologie relative à considérer.

L'appareil de la façade du mur sud-est présente un réglage d'assises parfait avec celui du mur d'enceinte. La jonction masquée par la gouttière et l'absence d'accessibilité aux parties hautes ne permettent pas de définir clairement si l'ensemble est chaîné mais le réglage des assises des parements est bien marqué jusqu'au niveau R+1. La construction du contrefort, plus à l'est, semble contemporaine de son intégration dans le glacis puisque des modules au dessus du chanfrein sont communs aux deux structures et qu'une canonnière est aménagée dans l'angle sud-est. A contrario, l'appareil du glacis vient s'appuyer contre le mur de chevet de la Sainte-Chapelle. La relation avec la partie haute du contrefort est plus difficile à établir sans observation plus fine. Ces éléments suggèrent que ce pan de courtine du château et la Tour Trésorerie ont été édifés après la Sainte-Chapelle dont la construction s'échelonne de 1408 à 1439³⁰. Cela tend à reconsidérer les suspicions d'une construction des années 1364-1370³¹ basées sur les travaux de mise en défense de la ville et du château par Bonne de Bourbon face à la présence de routiers et qui ne semblent pas en adéquation avec les caractéristiques de la salle d'artillerie de la tour. Il serait nécessaire d'observer les parements du côté opposé, à la jonction entre la tour et le pan d'enceinte nord-ouest, depuis la cour intérieure afin d'établir la relation existante entre les deux structures. Il serait notamment possible d'appréhender les éventuelles reprises du parement et de rapprocher ces éléments aux observations déjà menées sur les Salles basses du Vieux Pavillon en 2016. Le projet de restauration des façades nord du château en 1882 apporte une vision impossible à obtenir aujourd'hui avec le tissu urbain depuis la Tour Trésorerie jusqu'aux Salles basses du Vieux Pavillon (**fig. 10**). Notons sur ce relevé l'absence de chanfrein sur le pan de courtine à l'ouest alors qu'il est présent à l'est et qu'il s'adapte à la dénivellation du terrain sur la tour. A proximité du premier contrefort des Salles basses, un coup de sabre vertical est représenté. Par conséquent cet ensemble d'apparence homogène semble résulter de plusieurs phases d'aménagement du site qu'il serait nécessaire de définir sur le terrain et de rapprocher des mentions des archives.

Pour l'intérieur de la tour, la construction de la salle d'artillerie apporte des éléments de réflexion quant à sa chronologie. La voûte en berceau et le parement interne du mur nord-ouest viennent s'appuyer contre le mur et le glacis sud-ouest dans lesquels l'escalier et les portes d'accès sont

30 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 34-39. Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 63-67.

31 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 23-24.



Fig. 50 : Château de Chambéry. Partie sommitale de la Tour Trésorerie. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 51 : Château de Chambéry. Canonnière aménagée dans l'angle d'un contrefort vers la Sainte-Chapelle. Clichés : C. Mani et L. D'Agostino.

aménagés. Cela implique que ce pan de courtine et l'accès sont construits dans un premier temps puis, dans un second temps, la tour. L'ensemble de l'aménagement est homogène et soigné et seules quelques variantes sont visibles dans l'aspect de surface des pierres de taille certainement dues au matériau calcaire. La seule élévation traitée en blocs bruts et en galets se situe à l'intérieur de la chambre de tir de la canonnière double. S'agit-il d'un pan de mur antérieur ou d'une simplification de la mise en œuvre dans cet espace restreint et caché ? Dans l'espace principal, la cheminée semble contemporaine de l'aménagement de la calade et du bouchage des bouches à feu inférieures. Cet élément de confort et les modifications apportées à la salle semblent liés à un changement d'usage du lieu.

À quelle période de construction faut-il rattacher l'édification de la tour ? Les dates envisagées de 1364-1370 par la transcription des textes d'archives paraissent trop précoces pour le type d'artillerie utilisé. Christian Guilleré, sans envisager sa date de construction, signale des travaux de réfection de la toiture en 1429, date à laquelle la couverture d'essendoles serait remplacée par des lauzes³². Ces éléments sont contradictoires avec la chronologie relative et la première mention d'achat de bombardes et veuglaires pour la défense du château en 1439³³. Cette date est plus en adéquation avec l'architecture des batteries basses et les embrasures de tir adaptées à la fois à des armes posées sur affût et des armes portatives dont le développement s'échelonne dans la première moitié du XVe siècle. Ces contradictions sont-elles dues à des problèmes de carences des archives, d'interprétation des textes ou indiquent-elles la préexistence d'une tour qui aurait été englobée dans celle visible de nos jours³⁴ ?

5. CONCLUSION

La Tour Trésorerie du château de Chambéry offre un sujet d'étude intéressant avec notamment sa salle d'artillerie intégralement conservée et peu perturbée. Elle révèle plusieurs types de chambres de tir et d'ouvertures dont les caractéristiques sont liées à l'artillerie utilisée. Il en est de même avec le système défensif sommital pourvu de mâchicoulis et de canonnières à orifices rectangulaires. L'ensemble de ces éléments permettra de proposer un plan de feu à mettre en regard avec la configuration générale du site. D'ores et déjà les indices livrés par les observations de terrain et mis en perspective avec les éléments issus de l'étude des Salles basses du Vieux Pavillon offrent de nouvelles pistes de réflexion. Ne faudrait-il pas mener une analyse fine des maçonneries afin d'établir clairement les différentes phases de construction de cet ensemble qui cache sous une apparente homogénéité des éléments d'interprétation de sa chronologie ? L'épaisseur des murs en partie basse de la tour varie de 4,10 m à 6,60 m à l'ouest. C'est également dans cette zone, que la chambre de tir CAN 7 présente des particularités architecturales avec notamment le bûchage de mur d'enceinte. Ne serait-il pas envisageable que la tour soit reconstruite sur les vestiges d'une tour préexistante ? Cela expliquerait les incohérences entre les dates mentionnées dans les archives, les vestiges visibles et la chronologie relative.

Les travaux menés à ce jour restent relativement superficiels et des recherches plus approfondies seront menées afin de clarifier plusieurs points. Concernant la Tour Trésorerie, la période de construction devra être définie de manière précise, notamment en poursuivant l'étude de bâti de ce secteur et de la tour, mais aussi en recherchant des éléments à dater en laboratoire dans la mesure du

32 Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 52.

33 Raffaelli 1999-2009 (inédit), p. 24 : « L'équipement en artillerie de gros calibre plutôt placée dans les hauts n'est attesté au château de Chambéry qu'à partir de 1439. Le maître-bombardier Jean Sord dit de Nyons livre , à l'écuyer Jean de Lornay , une grande bombarde à deux chambres à munition de pierre de 28 £ contre 80 florins , une bombarde à deux chambres de 15 £ contre 40 florins , un veuglaire de 10 £ contre 30 florins , un veuglaire de 6 £; contre 15 florins , destinés à la défense du château (Dufour & Rabut , p 133-134) ».

34 D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017. Ce cas de figure a été notamment démontré pour la Tour du Trésor du château d'Annecy (Haute-Savoie).

possible. Les combles devront faire l'objet d'une visite et de relevés des embrasures à la française. Enfin, l'examen des comptes de châtelainie numérisés permettra peut-être de repérer des mentions plus probantes de la construction de cet édifice. La notice sera complétée à l'avancée des recherches.

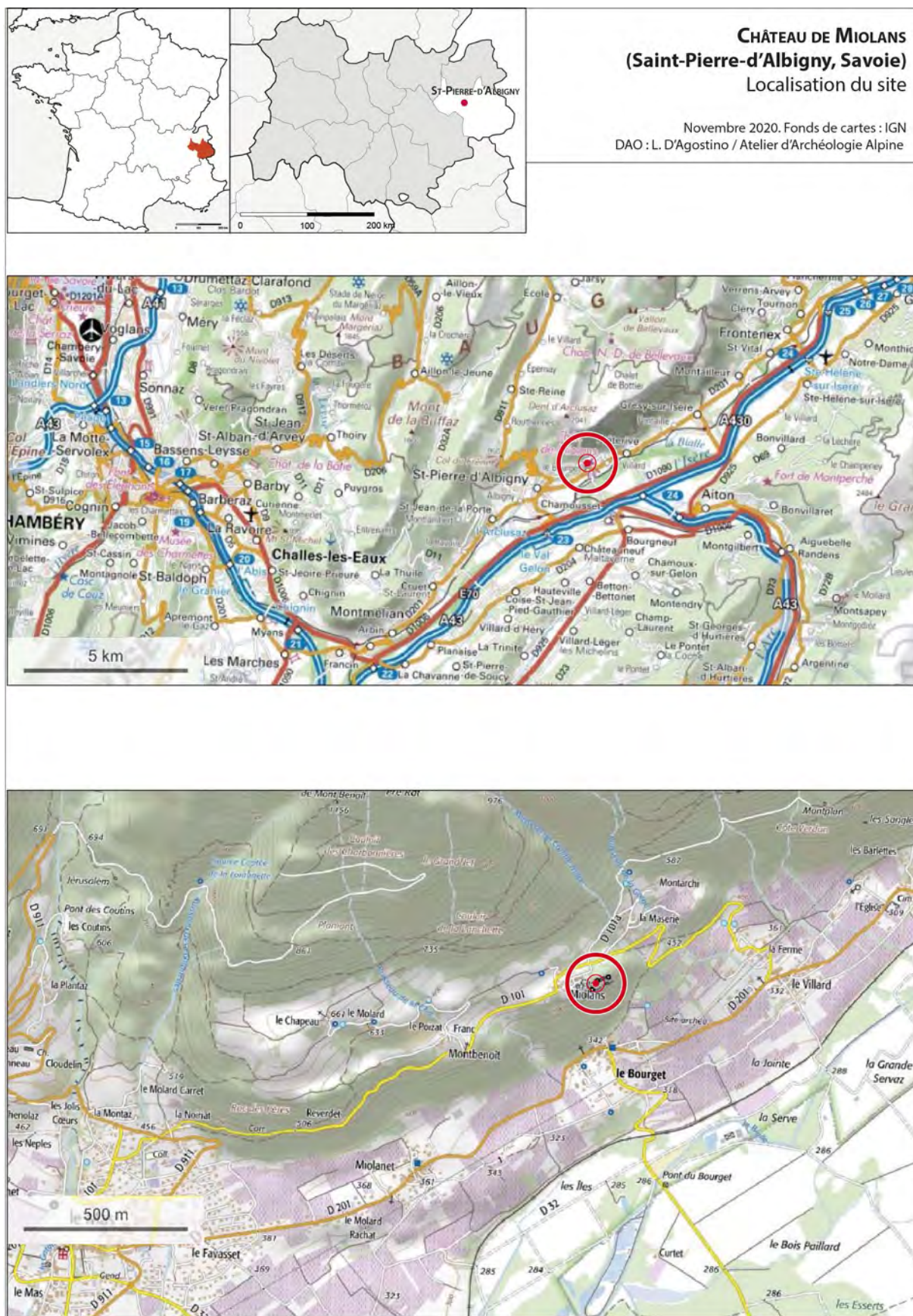


Fig. 1 : Château de Miolans. Localisation du site. Doc. : L. D'Agostino

CHÂTEAU DE MIOLANS (SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY, SAVOIE)

Laurent D'Agostino, Evelyne Chauvin-Desfleurs (Atelier d'Archéologie Alpine)

Le château de Miolans, sur la commune de Saint-Pierre d'Albigny (Savoie), est l'un des monuments phares de la Savoie médiévale. Installé sur un éperon rocheux au pied du massif des Bauges, il domine la Combe de Savoie entre Albertville et Chambéry depuis l'An Mil, à la jonction entre deux des principales voies venant d'Italie à travers les Alpes : celle du col du Mont-Cenis par la vallée de la Maurienne et celle du col du Petit Saint-Bernard par la vallée de la Tarentaise (**fig. 1**). L'architecture actuelle du château est en grande partie due aux travaux de fortification réalisés à partir du milieu du XVe siècle, qui témoignent d'une adaptation de l'ensemble du site à l'artillerie à poudre.

La réalisation de cette notice, encore provisoire, s'est appuyée sur un bilan documentaire assorti de nouveaux relevés sur le terrain (**fig. 2**). Une campagne de relevés photogrammétriques a été menée durant l'automne 2020 sur une partie importante de la rampe d'accès, en particulier le châtelet d'entrée et la courtine nord de la cour haute, sous laquelle se développe une galerie d'escarpe, mais aussi sur la tour maîtresse et le pont-levis qui défendait l'accès à la cour haute¹. Hormis ces relevés d'ensemble, des relevés de détail ont été réalisés sur un échantillon significatif d'ouvertures de tir en 2020 et 2022². Cette première approche, consacrée exclusivement aux aménagements défensifs, mériterait d'être poursuivie par une étude plus générale des portes, fenêtres et cheminées conservées dans le château au niveau de la cuisine et de la tour maîtresse.

1. LOCALISATION

Département : Savoie

Commune : Saint-Pierre-d'Albigny

Code INSEE : 73270

Lieu-dit ou adresse : Miolans

Coordonnées Lambert 93 : X : 948420 m / Y : 6502875 m / Z : 530 m NGF

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

Fief principal et résidence de la famille éponyme du XIe siècle à 1523, le château de Miolans est installé sur un éperon rocheux à 550 m d'altitude au pied du massif des Bauges (**fig. 3**). Dominé par la Dent d'Arclusaz (2041 m), il bénéficie d'une orientation est/ouest qui lui offre une position dominante sur l'ensemble de la Combe de Savoie, depuis Albertville jusqu'au Vercors (**fig. 4**). Son implantation constitue notamment un très efficace point de contrôle de la confluence entre les vallées de la Tarentaise et de la Maurienne, qui se rejoignent à Aiton. De là, la vallée de l'Isère mène d'une part à Chambéry puis à Lyon par Les Echelles et Mâcon par Belley et Bourg-en-Bresse ; d'autre part à Grenoble par le Grésivaudan, puis Valence et la vallée du Rhône. Avant d'être canalisé, le cours de

1 Les relevés photogrammétriques et topographiques associés ont été mis en œuvre par Evelyne Chauvin-Desfleurs et Laurent D'Agostino (*Atelier d'Archéologie Alpine*) en septembre et octobre 2020. La prise de vue photographique (3500 clichés environ) au moyen d'un drone a été assurée par Jocelyn Laidebeur (*Buttermilk*).

2 Les relevés réalisés n'ont pas tous été informatisés

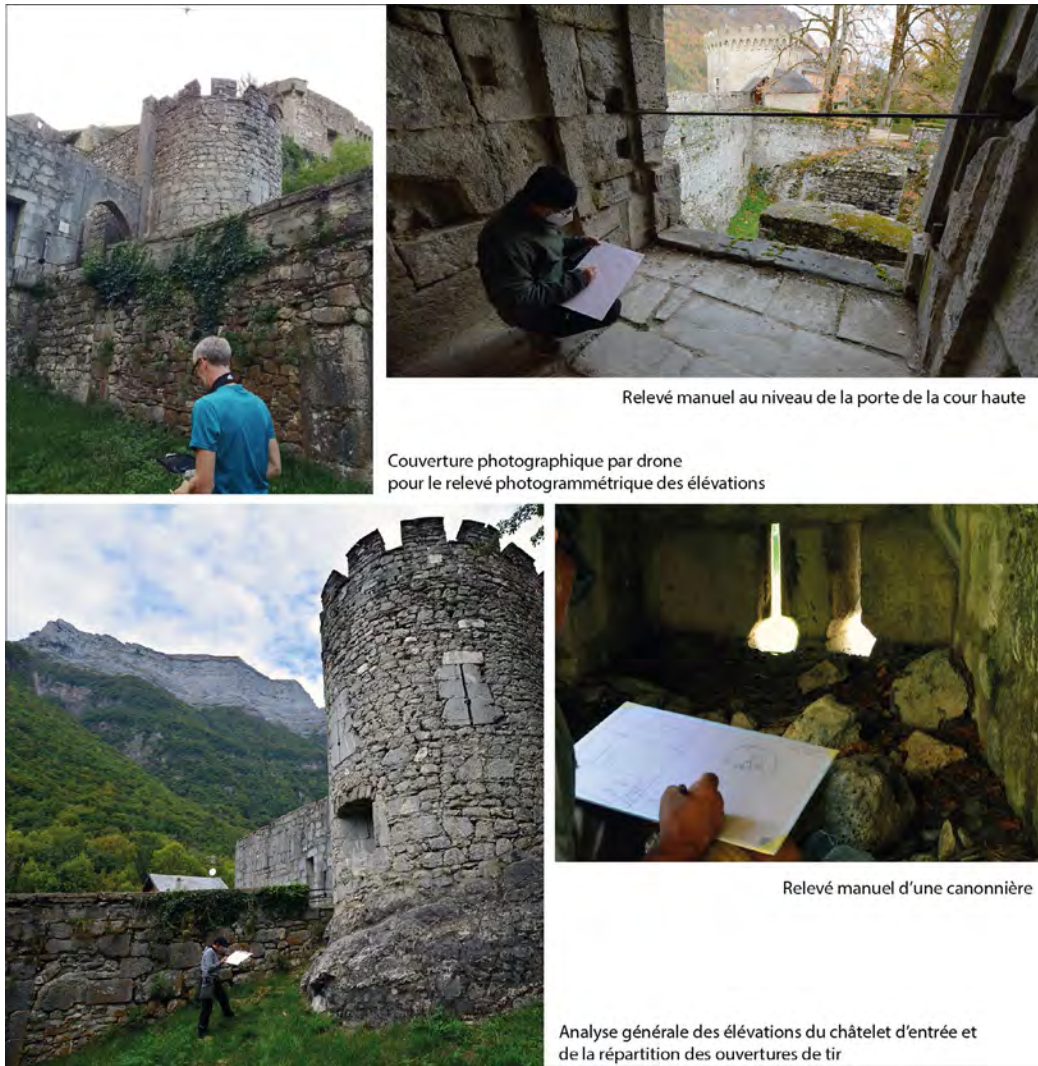


Fig. 2 :
Château de
Miolans. Re-
levé et étude
des structures.
Clichés : E.
Chauvin-Des-
fleurs et L.
D'Agostino



Fig. 3 : Château de Miolans. Le site de Miolans, au pied de l'Arclusaz. Cliché : J. Laidebeur

L'Isère serpentait au pied du château autour de 280 m d'altitude. Le site, rare exemple de fortification médiévale bien conservée en élévation dans ce secteur, jouit d'une certaine notoriété due non seulement à son architecture et à sa vue exceptionnelle sur le paysage mais aussi à sa fonction d'ancienne prison d'Etat du Duché de Savoie puis du Royaume de Piémont-Sardaigne du XVIe siècle à 1792. Quelques-uns des prisonniers qui ont connu ses geôles, le plus connu étant le marquis de Sade, ont contribué à sa lugubre réputation. En ruine à la fin du XIXe siècle, le château a été racheté par le préfet de Savoie Guiter en 1871 et certains bâtiments de la basse cour réhabilités pour les rendre habitables³. Aujourd'hui, le site est toujours propriété des descendants de cette famille, qui s'attachent à l'ouvrir au public⁴.

2.1 HISTORIOGRAPHIE ET TRAVAUX DE RESTAURATION

Plusieurs études historiques ont été consacrées au château de Miolans, ainsi que de plus rares études archéologiques. Nous ne listerons ci-dessous que les plus significatives et renverrons à l'abondante bibliographie constituée par Cédric Brunier⁵, qui a produit la plus récente synthèse sur l'histoire du château. La première lecture du monument et de son évolution nous a été donnée par Jules Formigé, Architecte en Chef des Monuments Historiques dans la première moitié du XXe siècle⁶. Bien que n'ayant pas exercé en Savoie, il était familier du château par ses liens de parenté avec la famille Guiter. En 1994, dans une étude préalable, Alain Tillier a listé sommairement les travaux réalisés par les différents architectes des Monuments historiques depuis les années 1960⁷ (**fig. 5**). Parallèlement, nous avons recherché les comptes-rendus les plus récents liés aux travaux de restauration de l'édifice, classé Monument historique depuis 1944⁸. Plusieurs campagnes de travaux ont en outre eu lieu entre 1996 et 2010 sous maîtrise d'œuvre d'Alain Tillier puis de Jean-François Grange-Chavanis, donnant lieu à la production d'un certain nombre de plans, coupes et relevés d'élévations⁹.

Toutefois, aucune étude archéologique du bâti n'a été réalisée pendant cette période, à l'exception d'un relevé de bâti de la courtine sud dressé par Ghislaine Macabéo en 1998 à la demande de Marie-Pierre Feuillet¹⁰. En dehors de cette opération très ponctuelle, les seules interventions archéologiques dont nous avons pu retrouver les archives ont été mises en œuvre entre 1996 et 1999 par Cyrille Ducourthial dans le cadre de son mémoire de maîtrise, puis de son DEA. Celui-ci a notamment pu mener à bien des sondages dans le secteur des salles dites « romaines » ; ses travaux ont permis de démontrer que ces salles appartenaient à la première phase documentée de l'occupation du site, dans le courant du XIIe siècle¹¹ et qu'elles étaient donc plutôt « romanes »...

En dehors du contexte historique, l'étude la plus aboutie de l'édifice est sans aucun doute celle produite par Christian Corvisier en 2006, à la demande la CRMH Rhône-Alpes¹². Son analyse d'historien de l'architecture offre une vision détaillée de l'évolution du site et de ses programmes architecturaux successifs, remettant parfois en question les propositions de datation de Cyrille Ducourthial. Malgré le bien-fondé de cette approche, l'analyse de Christian Corvisier reste toutefois très théorique et manque d'un appui ferme sur une documentation graphique détaillée qui amène

3 Berthier, Bornecque 2001, p. 138.

4 Nous remercions ici très chaleureusement M. Stéphane Dor, qui a aimablement accepté de nous accueillir à Miolans le temps de cette étude.

5 Brunier 2007.

6 Formigé 1951 ; Formigé 1960.

7 Tillier 1994, p. 12.

8 Nous remercions Michèle Calero et Jean-Philippe Sévilla, responsables du Centre de documentation de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle de Lyon, pour leur aide dans la recherche de ces documents.

9 Grange-Chavanis 2003 ; Grange-Chavanis 2006a ; Grange-Chavanis 2006b ; Tillier 1997 ; Tillier 2001 ; Tillier 2002 ; Tillier 2010.

10 Relevé présenté en annexe dans Ducourthial 1999a.

11 Ducourthial 1996 ; Ducourthial 1999a ; Ducourthial 1999b.

12 Corvisier 2006.



Vue vers l'est depuis la tour Saint-Pierre en direction d'Aiton : confluence entre la vallée de la Maurienne (Arc) à droite et la vallée de la Tarentaise à gauche



Vue vers le sud-ouest depuis la tour Saint-Pierre en direction de Montmélan : la Combe de Savoie (cours de l'Isère), encadrée par la chaîne de Belledonne / les Hurtières à gauche, le massif des Bauges à droite, le Vercors et le Grésivaudan au fond

Fig. 4 : Château de Miolans. La position de contrôle du château sur le « Val de Miolans » et la Combe de Savoie. Clichés : L. D'Agostino

toutes les preuves de ses raisonnements. De manière générale, la documentation archéologique reste indigente, aucun plan topographique détaillé n'ayant été réalisé depuis celui dressé par Jules Formigé au milieu du XXe siècle, repris par tous ses successeurs¹³. Quant aux relevés d'élévations, seul Cyrille Ducourthial en propose quelques-uns. L'état des connaissances est donc relativement fourni, mais une synthèse archéologique approfondie de ce monument emblématique reste encore à réaliser, même si les restaurations successives rendent cette tâche plus ardue aujourd'hui.

2.2 PRINCIPAUX JALONS HISTORIQUES

Bien que Jules Formigé ait voulu voir dans une partie des bâtiments conservés sur le site une origine romaine, aucune trace écrite ou archéologique de l'occupation du site n'existe avant le XIe siècle. Miolans (*Mediolanum*) apparaît en 1015 dans un acte du cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne¹⁴, date à laquelle le roi de Bourgogne Rodolphe III donne à sa femme Hermengarde plusieurs biens et églises situés dans la vallée de l'Isère : Albigny le grand et son église Saint-Pierre (Saint-Pierre-d'Albigny), un autre Albigny et son église Saint-Jean (Saint-Jean-de-la-Porte?), Miolans, Conflans et son église Sainte-Marie (Albertville), et Châteauneuf sur l'Isère. Il n'est pas encore question d'une fortification, mais le lieu de Miolans est habité. Plusieurs historiens lisent dans cet acte l'influence du comte Humbert, conseiller de la reine Hermengarde et à l'origine de la Maison de Savoie. Vers 1032, peu après la mort de son époux, le roi fait donation à Saint-André-le-Bas de Vienne de l'église Saint-Jean d'Albigny¹⁵ et, dans la seconde moitié du siècle, plusieurs personnages portant le nom de Miolans apparaissent dans les chartes. Gauthier (*Walterius de Miolano*) rend au monastère de Saint-André les biens de l'église Saint-Pierre (d'Albigny) qu'il avait usurpés¹⁶. Dans la même mouvance témoignant de la volonté de l'abbé de Saint-André-le-Bas de recouvrer des biens probablement issus de la donation du domaine royal mais usurpés par les premiers Miolans, Witfred (*Witfredus de Miolano*) remet au même monastère des biens dans la paroisse de Saint-Jean (d'Albigny) qu'il possédait « *justement ou injustement* »¹⁷. Le seul acte bien daté de cet ensemble, rédigé le 28 janvier 1083, fait état de la donation par Emond et sa femme Elisabeth, et de leurs fils Nantelme, Hugues, Pierre et Emond de biens pour la réception de leur autre fils Richard au monastère de Saint-André¹⁸. Parmi les biens donnés, « *la quarte partie de la chapelle située dans le château de Miolans et de la chapelle qui se trouve dans le bourg sous le château* » (Le Bourget ?), qu'il tenait en alleu. Le même Emond (*Emo de Miolano*) donne en outre à Saint-André la quarte partie de la dîme qu'il percevait sur la paroisse de Saint-Pierre, à côté de son château¹⁹ ; cet acte n'est pas daté formellement mais appartient à un ensemble de démarches associées à la réception de son fils à Saint-André.

S'il reste difficile de préciser les origines de la famille et du château de Miolans, le lignage semble étroitement lié à l'émergence de la famille comtale de Savoie et semble prendre une part importante à l'organisation politique et territoriale de ce secteur à la faveur de l'émiettement du pouvoir royal après la mort de Rodolphe III²⁰. Ses biens s'étendaient au XIIIe siècle sur le secteur appelé « le Val de Miolans », la vallée de l'Isère en contrebas du château de Grésy-sur-Isère à Cruet, mais aussi dans la vallée de la Maurienne, dans la vallée de Chambéry (Saint-Cassin, Saint-Jeoire, Chignin), dans les Bauges où les Miolans firent des donations au prieuré de Bellevaux et à la chartreuse d'Aillon. Ils

13 Les plans utilisés par Alain Tillier et Jean-François Grange-Chavanis sont tous une version redessinée du plan de Formigé. Ce plan présente un certain nombre d'erreurs ou de partis pris qui ne correspondent pas toujours au besoin d'une étude fine. Alain Tillier a néanmoins fait produire quelques coupes et élévations par un cabinet de géomètre en 1997.

14 Chevalier 1869, appendice, n° 43, p. 253.

15 Chevalier 1869, n° 224, p. 168.

16 Chevalier 1869, n° 225, p. 170.

17 Chevalier 1869, n° 225, p. 170.

18 Chevalier 1869, n° 230, p. 173 : « *III partem de capella que est in castro Mediolano et de capella que est in burgo sito sub eodem castro* ».

19 Chevalier 1869, n° 227, p. 171.

20 Ripart 2008.

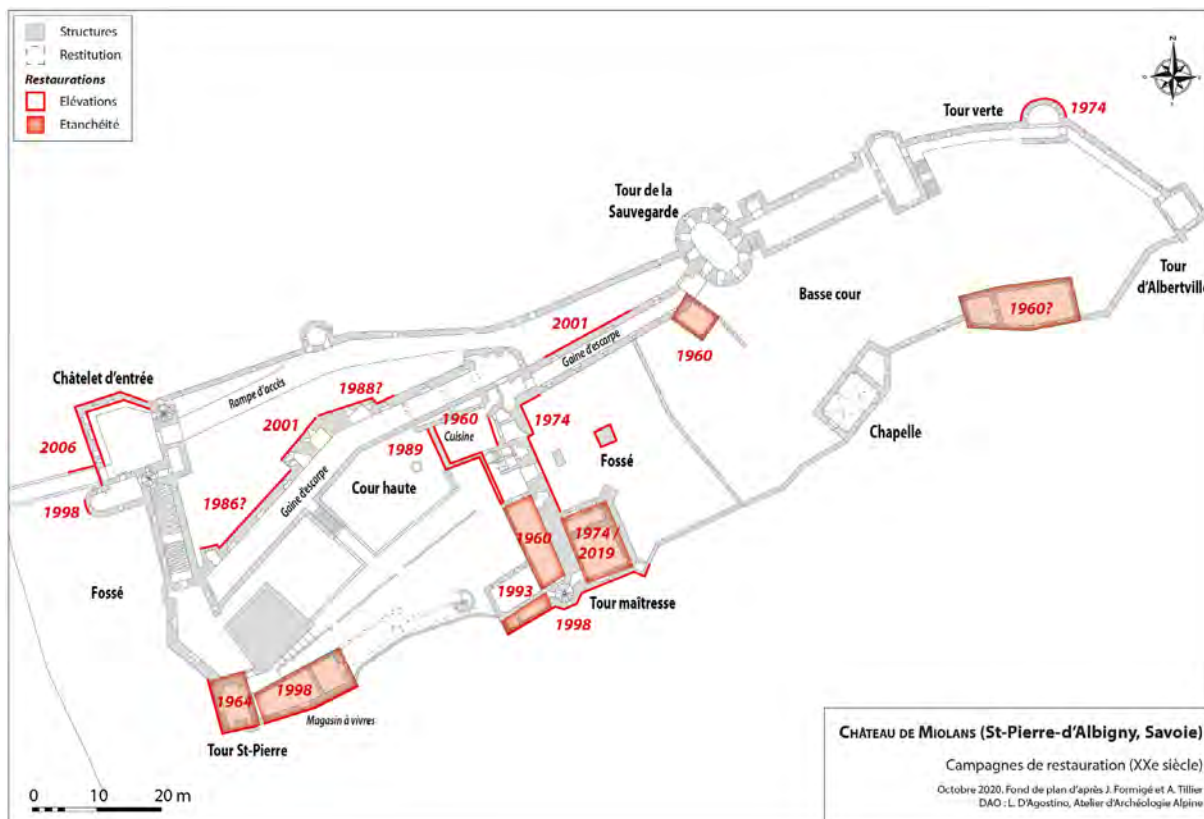


Fig. 5 : Château de Miolans. Plan de localisation des campagnes de restauration du XXe siècle. Doc. : L. D'Agostino



Fig. 6 : Château de Miolans. Le château vu du sud. Cliché : J. Laidebeur

possédaient en outre des biens en Dauphiné (Morestel...)²¹. Proches des comtes de Savoie auprès desquels ils étaient conseillers à la cour, la famille a compté également plusieurs membres dans les institutions religieuses : deux d'entre eux furent notamment évêques de Maurienne à la fin du XIIIe et au XIVe siècle.

La puissance financière des Miolans semble s'accroître considérablement à partir de la fin du XIVe siècle à la faveur du mariage de Jean de Miolans, seigneur de 1380 à 1420, avec Agnès de Roussillon, issue d'un lignage dauphinois possessionné en vallée du Rhône, entre Vienne et Albon, autour de Roussillon et d'Anjou. Leur fils Jacques devient seigneur de 1420 à 1440. Avec son frère Louis, ils reçoivent en 1429 une donation de leur tante maternelle Jordane de Roussillon ; celle-ci leur donne tous ses biens et les deux frères s'engagent en retour à porter le nom et les armes des Roussillon, ce qui est à l'origine du blason écartelé des Miolans/Roussillon que l'on peut observer en plusieurs endroits du château²².

Le fils de Jacques de Miolans et de Jeanne de la Chambre, Anthelme, né en 1432, accède à la tête de la seigneurie à la mort de son père en 1440. Sa mère exerce la tutelle jusqu'en 1452, puis Anthelme VIII entame une carrière politique étroitement liée à sa proximité avec les ducs de Savoie Louis Ier (1434-1465) et Amédée IX (1465-1472). Conseiller des ducs, chambellan et bailli, châtelain de Montmélian, il accède au rang de Maréchal de Savoie en 1478. Le duc lui accordait pour ses services une pension annuelle de 1300 florins, augmentée de 200 florins en 1473. Cette pension fut encore augmentée à 2000 florins sous les ducs Philibert Ier (1479-1482) et Charles Ier (1482-1490). En 1486, le duc Charles a confisqué tous les biens de Jacques de Montmayeur et en a rétrocédé une partie à Anthelme et sa femme, Gilberte de Polignac ; par cet acte, Anthelme gagnait les châteaux, terres et juridictions de Montmayeur, Villard-Sallet, Les Marches, Cusy, Entremont-le-Vieux, Silan, L'Estoile et Saint-Pierre-de-Soucy. Anthelme VIII fut également proche de la duchesse Yolande de France, régente à partir de 1469, et de son frère le dauphin Louis, avant son accession au trône de France (Louis XI). Le futur roi lui accordait un premier don de 3000 écus en 1455, puis une pension annuelle de 1000 livres tournois pour ses services comme conseiller. À partir de 1466, devenu roi, Louis XI augmenta cette pension à 1200 livres. Anthelme VIII a donc marqué son temps par son action politique dans l'entourage des princes de Savoie et de la famille royale de France. La grande reconstruction du château lui est attribuée, les diverses pensions et donations des ducs et du dauphin lui donnant l'aisance financière nécessaire. Il y a tout lieu de penser que son rang nécessitait aussi de moderniser le vieux château²³.

Anthelme meurt en 1489 et ses descendants profitent du rang acquis. Son fils Jacques II lui succède jusqu'en 1496, toujours dans la cour des princes. Il fut notamment gouverneur du Dauphiné de 1491 à 1496, chambellan du roi Charles VIII en 1494 et accède au titre de baron de Miolans. Le frère de Jacques II, Louis II (1496-1512), baron de Miolans et comte de Montmayeur, fut conseiller et chambellan du duc de Savoie Charles III et Maréchal de Savoie à partir de 1504. Il participa notamment à la première guerre d'Italie aux côtés de Charles VIII (1494-1497)²⁴. La lignée s'éteint avec Jacques III, seigneur de 1512 à 1523, date à laquelle il meurt en Italie sans héritier. Sa sœur, Claudine de Miolans hérite, mais son mariage avec Guillaume de Poitiers fait craindre au duc Charles III qu'une telle forteresse tombe entre des mains étrangères. Moyennant une compensation financière, le château de Miolans et ses dépendances furent donc cédés par Claudine au duc de Savoie cette même année 1523. Dans l'incapacité de s'acquitter de sa dette, le duc rétrocéda néanmoins le château à Claudine en 1531.

L'occupation de la Savoie par la France de 1536 à 1559 régla la situation et le château fut occupé comme forteresse royale²⁵. En 1559, il fut rétrocédé au duc Emmanuel-Philibert par François II. Dès 1564, il est utilisé comme prison et devient officiellement prison d'état du duché en 1694. Malgré les

21 Brunier 2007, p. 29-33.

22 Foras, *Armorial de Savoie*, t. IV, p. 38 et 54 ; Ducourthial 1996, p. 60 ; Corvisier 2006, p. 6. Sur le lignage des Miolans à la fin du Moyen Âge, nous renverrons à Brunier 2007, p. 35-41.

23 Foras, *Armorial de Savoie*, t. IV, p. 38 ; Dufour, Rabut 1879, n° XII et XIII ; Corvisier 2006, p. 7.

24 Foras, *Armorial de Savoie*, t. IV, p. 41 ; Dufour, Rabut 1879, n° XVI ; Corvisier 2006, p. 8.

25 Brunier 2007, p. 40-41.

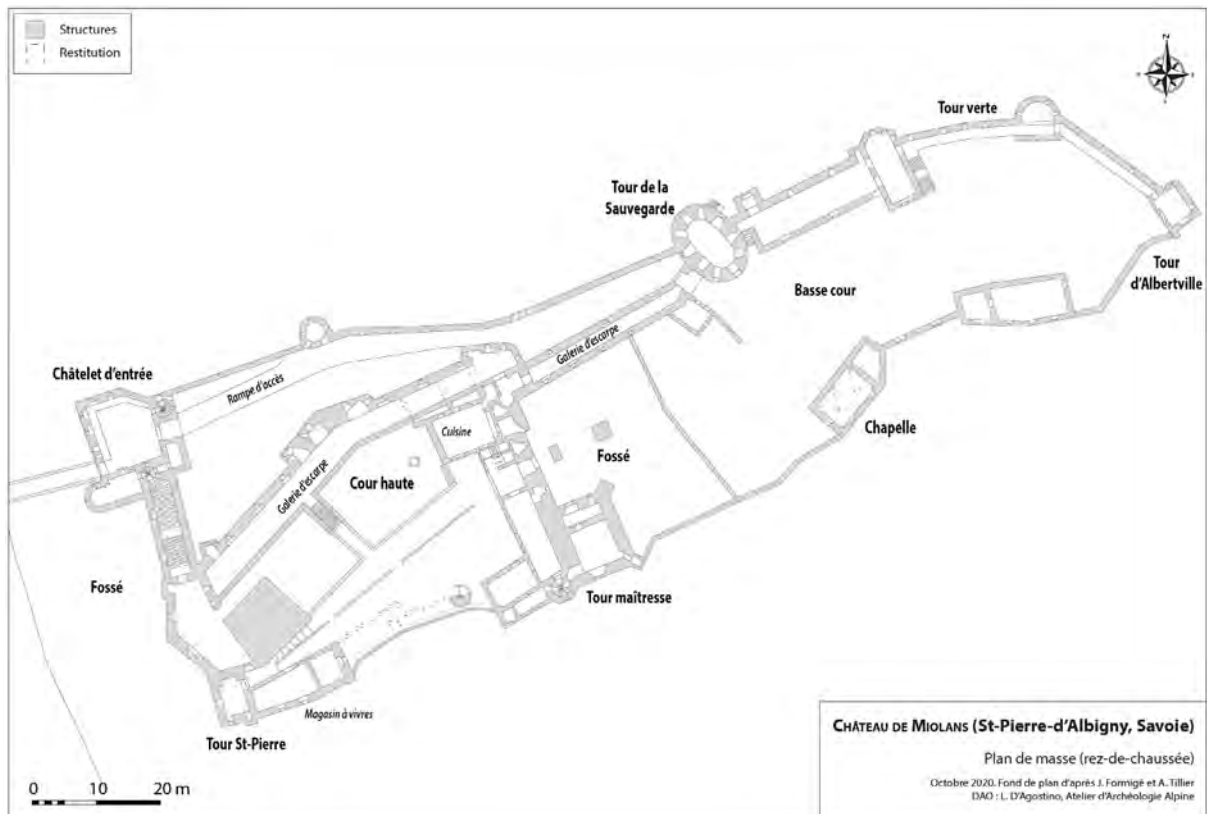


Fig. 7 : Château de Miolans. Plan général du site. Doc. : L. D'Agostino

considérables efforts de modernisation et d'adaptation du site à l'artillerie à poudre à la fin du XVe siècle, ses fortifications étaient en partie rendues caduques par la construction de plusieurs forts contrôlant les plaines du duché de part et d'autre des Alpes et remplaçant les vieux châteaux médiévaux : Montmélian en 1561, Turin en 1566, Bourg-en-Bresse et l'Annonciade (Rumilly) en 1569, Sainte-Catherine près de Genève en 1589, Fort-Barraux à l'entrée du Grésivaudan en 1597²⁶... Le château subit plusieurs sièges pendant cette période, dont l'impact sur les bâtiments est mal évalué, par Lesdiguières en 1600 et par les troupes de Louis XIV en 1690 et 1703. Aucun siège long n'est cependant relevé et les garnisons semblent à chaque fois s'être rendues sans trop combattre²⁷. Au milieu du XVIIIe siècle, la garnison savoyarde atteint une centaine d'hommes lors de l'invasion espagnole de 1742. La prison est remise en fonction en 1750, mais l'édifice n'est plus apte à servir de résidence. Pillé à la Révolution en 1792, le roi de Piémont-Sardaigne refuse sa reconstruction en 1815²⁸.

2.3 ORGANISATION DES BÂTIMENTS DU CHÂTEAU

Le château de Miolans est implanté sur une crête rocheuse longue d'environ 200 m et large de 26 à 35 m au maximum au niveau de la terrasse sommitale (**fig. 6**). D'orientation générale sud-ouest / nord-est, elle est bordée de falaises de plusieurs dizaines de mètres de hauteur puis de pentes raides sur toute sa face sud, ce qui constitue une protection très efficace sur près de cent mètres de dénivelé. Au nord, le site est en revanche bordé par un replat d'une centaine de mètres de largeur au pied de la falaise de l'Arclusaz, où se développe aujourd'hui le hameau de Miolans. Trois enceintes successives s'étagent sur le relief de cet éperon rocheux (**fig. 7**) : après un premier fossé qui barre le front sud-ouest, un châtelet d'entrée et une enceinte basse encadrent la rampe d'accès et la défendent ; la rampe, qui contourne la cour haute par le nord, mène à la basse cour, située à l'extrémité nord-est du site, très remaniée au XIXe siècle ; la cour haute, séparée de la basse cour par un deuxième fossé, se développe sur le point le plus haut, dans l'angle sud-ouest de la fortification. Aucun plan ancien n'existe, à part la carte sarde de 1732²⁹, qui livre une image de l'organisation des bâtiments et liste également leurs fonctions avant la ruine du site, lorsqu'il était utilisé comme fort de défense et prison (**fig. 8**).

Au sud-ouest, un fossé large de 20 m environ et profond de 10 à 15 m entaille la crête rocheuse et barre l'éperon occupé par le château (**fig. 9**). Au sud-est, il rejoint la falaise, tandis qu'au nord-ouest il vient mourir dans la légère pente qui sépare le château du hameau. La cour haute, qui domine le fossé sud-ouest, présente un plan grossièrement trapézoïdal (**fig. 10**). Longue de 65 m environ, elle est large de 26 m à son extrémité sud-ouest, où prennent place la tour Saint-Pierre, de plan rectangulaire de 8,60 m par 6,40 m et située à l'aplomb du fossé, les salles appelées le « magasin à vivres » et une sorte de boulevard d'artillerie pentagonal (**fig. 11**). La cour atteint 35 m de largeur au nord-est, où se trouvent la tour maîtresse carrée (le « donjon ») et des vestiges de bâtiments résidentiels (cuisine, « salle des gardes »). Au sud, les courtines sont aujourd'hui assez basses et ne servent plus que de parapet pour les visiteurs. En revanche, au nord, le système défensif est assez bien conservé avec une imposante galerie d'escarpe aménagée dans l'épaisseur du mur sous le chemin de ronde. Longue de 63 m et large de 6,70 m, elle jalonnée de deux ouvrages d'artillerie polygonaux formant des sortes de tours qui flanquent les courtines et défendent la rampe d'accès (**fig. 12**).

Au nord-est de la cour haute, un deuxième fossé est creusé dans le rocher calcaire. Exploitant sans doute une faille naturelle, il présente une largeur de 21 m au maximum et une profondeur de 5 à 10 m (**fig. 13**). Cependant, une partie est sans doute remplie par les gravats des édifices effondrés. Au sud, un simple parapet crénelé en grande partie reconstruit borde la falaise, tandis qu'au nord une deuxième galerie d'escarpe adaptée à l'artillerie à poudre, prolongeant celle de la cour haute, bat latéralement le fossé et le pont-levis. Deux piles maçonnées témoignent encore de ce système de pont

26 Berthier, Bornecque 2001, p. 137-138 et p. 166-176.

27 Brunier 2007, p. 51-54.

28 Berthier, Bornecque 2001, p. 138.

29 AD Savoie, Carte de Saint-Pierre-d'Albigny, C 4282 – 288 – 3.



Mappe sarde de Saint-Pierre-d'Albigny, 1732 (AD Savoie, C4282_288_3)



Le château de Miolans à la fin du XVIIe siècle par Nicolas de Fer, *Les forces de l'Europe*, 1691 (première édition).

R 1	Au ROY	Magasin de Poudre
R 2	Au ROY	Magasin
R 3	Au ROY	Tour
R 4	Au ROY	Jardin du premier fort
R 5	Au ROY	Prisons dessus le rempart
R 6	Au ROY	Tour et trois guerites au dessus du rempart
R 7	Au ROY	Chapelle
R 8	Au ROY	Citerne
R 9	Au ROY	Cour
RA	Au ROY	Fossé de la première entrée
RB	Au ROY	Pont et guérite de la première entrée du château
RC	Au ROY	Fossé et jardin
RD	Au ROY	Tour et premier corps de garde
RE	Au ROY	Ravine
RF	Au ROY	Rempart du fort avec le chemin de dessous couvert qui vient de la porte de fer
RG	Au ROY	Jardin
RH	Au ROY	Seconde porte du château avec le dessous
RJ	Au ROY	La tour majeure du sauvegarde par la porte de fer et autre tour de sauvegarde, le fort
RK	Au ROY	Jardin du gouverneur du bas fort
RL	Au ROY	Place et portion du quartier des soldats
RM	Au ROY	Quartier des soldats
RN	Au ROY	Maison de l'aumonier de Miolans
RO	Au ROY	Chappelle du Bas fort
RP	Au ROY	Jardin situé dans la grande place du bas fort
RQ	Au ROY	Jardin dans la grande place
RR	Au ROY	Quartier des soldats
RS	Au ROY	Corps de garde à la seconde porte
RT	Au ROY	La grande place du bas fort
RV	Au ROY	Fossé du donjon
RX	Au ROY	Quartier appartement du gouverneur avec son petit jardin
RY	Au ROY	Appartement de l'officier major
RZ	Au ROY	Grande place du donjon

AD73 _ Mappe sarde de St-Pierre-d'Albigny, 1732.
Indications notées sur les tabelles pour le château de Miolans

Fig. 8 : Château de Miolans. Organisation du site et identification des bâtiments en 1728. Doc. : L. D'Agostino



Fig. 9 : Château de Miolans. Le fossé ouest. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 10 : Château de Miolans. La cour haute vue depuis l'ouest. Cliché : J. Laidebeur



Fig. 11 : Château de Miolans. La tour Saint-Pierre et les bâtiments romans. Cliché : J. Laidebeur



Fig. 12 : Château de Miolans. La rampe d'accès et la courtine nord de la cour haute. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 13 : Château de Miolans. La tour maîtresse et le fossé oriental. Cliché : J. Laidebeur



Fig. 14 : Château de Miolans. La courtine est de la cour haute et le portail à pont-le-vis. Cliché : J. Laidebeur



Fig. 15 : Château de Miolans. Le château vu du sud-est et la basse cour. Cliché : J. Laidebeur

en bois composé d'une partie dormante d'environ 19 m de longueur et d'une partie mobile au droit de la porte de la cour haute, longue d'environ 4 m (**fig. 14**). La tour maîtresse rectangulaire de 13 m par 11,60 m de côté, cantonnée de trois gros contreforts biaises, occupe l'angle sud-ouest du fossé qu'elle contrôle.

La basse cour, longue de 90 m et large de 38,50 m au maximum, est sans doute la partie la plus remaniée au XIXe siècle (**fig. 15**). Au nord, la porte ouverte dans la courtine à l'extrémité de la gaine d'escarpe est cantonnée par une grosse tour d'artillerie ovale très transformée dans sa partie supérieure, la « tour de la Sauvegarde ». Elle est prolongée vers l'est par un grand logis rectangulaire adossé à la courtine, puis par une tour en fer à cheval, la « tour verte ». À l'extrémité de l'éperon, une petite tour carrée de 7 m par 6 m, la « tour d'Albertville » domine la plaine du côté de la Tarentaise. Au sud, un bâtiment rectangulaire et la chapelle se répartissent le long de la courtine, tandis que le centre de la cour est occupé par un jardin. Ce secteur, d'usage privé et résidentiel, est le moins bien documenté par les différentes études et relevés d'architectes.

Enfin, la troisième enceinte n'a d'autre vocation que de défendre l'accès au site, qui s'effectue par le nord. Grand triangle de 98 m de longueur, elle est large de 30 m environ au droit du fossé sud-est et de 3,50 m seulement au niveau de sa jonction avec la tour de la Sauvegarde. Aujourd'hui, le fossé est franchi à son point le plus faible par un pont maçonné et carrossable, dont nous verrons qu'il a remplacé un pont en bois composé là aussi d'une partie dormante et d'un pont-levis. Un châtelet d'entrée ou boulevard cantonné au sud par une tour semi-circulaire abrite deux portes successives placées en baïonnette (**fig. 16**). Entre le châtelet et la cour haute, une courtine large de 5,50 m abrite un escalier dans une gaine qui permettait la circulation entre le châtelet et le bastion situé au pied de la tour Saint-Pierre. À partir du châtelet, la rampe se développe en ligne presque droite jusqu'à la tour de la Sauvegarde (**fig. 17**). La courtine nord qui soutient la rampe a été considérablement remaniée et restaurée, mais elle est encore jalonnée à intervalle régulier d'ouvertures de tir battant le replat situé au nord du château. Une tour ronde est encore en partie conservée, et une seconde est suggérée par le plan de Jules Formigé mais aucun vestige visible ne permet de démontrer sa présence effective.

2.4 EVOLUTION GÉNÉRALE DU SITE

Nous nous appuyerons pour l'essentiel sur les observations et hypothèses d'évolution du site formulées par Cyrille Ducourthial et par Christian Corvisier. Seul ce dernier a proposé un phasage global du XIe au XVIIIe siècle³⁰ (**fig. 18**), que nous reprendrons en partie ici avec quelques modifications (**fig. 19**). Si l'approche générale est fondée, le raisonnement n'est malheureusement pas toujours appuyé sur analyse stratigraphique du bâti rigoureuse. La restitution de l'évolution du site reste assez théorique et certains raisonnements critiquables.

La partie la plus ancienne du site (*phase 1*), identifiée par Cyrille Ducourthial, correspond aux deux salles appelées le magasin à poudre et le magasin à vivres au XVIIIe siècles, dans l'angle sud-ouest de la cour haute contre la tour Saint-Pierre³¹. Cet édifice montre des parements en petit appareil à assises soigneusement réglées appuyé de contreforts sur sa face sud (**fig. 20**). Bien que dérasé et composé aujourd'hui d'un seul rez-de-chaussée, il s'agit vraisemblablement d'une salle à tour appartenant à l'extrême fin du XIe siècle ou au XIIe siècle. Un édifice daté approximativement du XIIIe siècle occuperait l'angle nord-est de la cour haute à l'emplacement des cuisines et correspondrait à une grande salle mentionnée en 1432. Elle est associée à cette date à des galeries de circulation en bois situées devant sa porte d'entrée côté sud et possédait un étage³². À proximité du château, dans la basse

30 Pour une synthèse, voir Corvisier 2006, p. 10 à 14.

31 Ducourthial 1996 et 1999a.

32 Christian Corvisier p. 7 et 10 traduit « *logia ante introitum magne aule* » par logis, ce qui est complètement inexact. Il s'agit bien de loges ou loggias que tous les comptes des châtelainies savoyardes signalent au bas Moyen Âge. En revanche, p. 18-19, il analyse avec plus de détails la situation de sa porte à coussinets et de ses baies partiellement conservées.



Fig. 16 : Château de Miolans. La rampe d'accès et le châtelet d'entrée. Cliché : J. Laidebeur

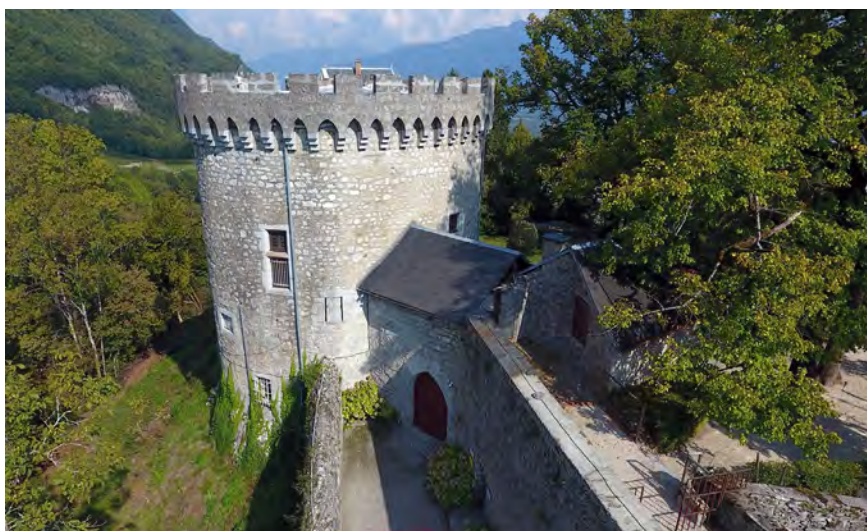


Fig. 17 : Château de Miolans. La tour de la Sauvegarde et la porte de la basse cour. Cliché : J. Laidebeur

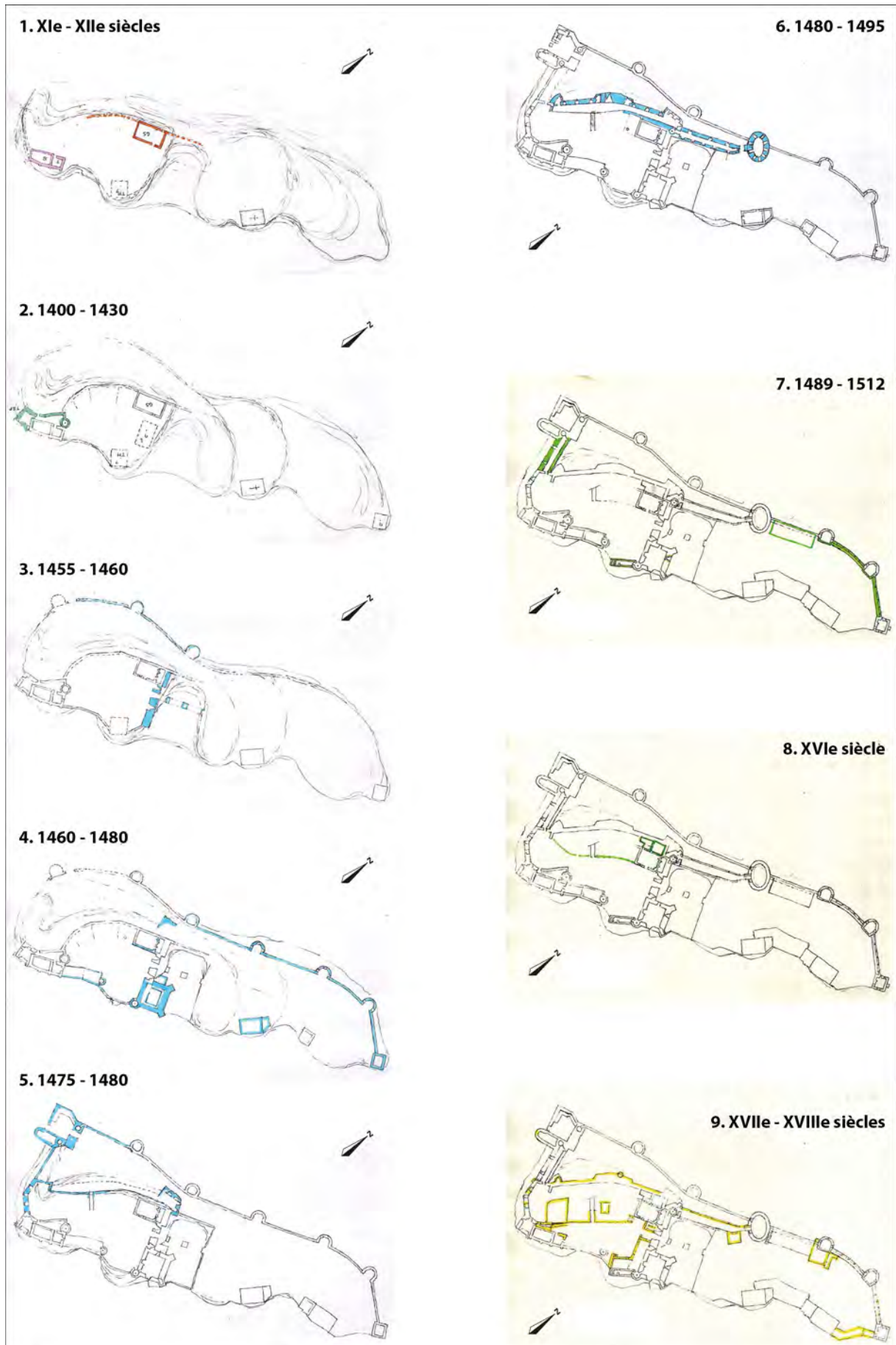


Fig. 18 : Château de Miolans. Les phases d'aménagement du site par C. Corvisier. Doc. : L. D'Agostino

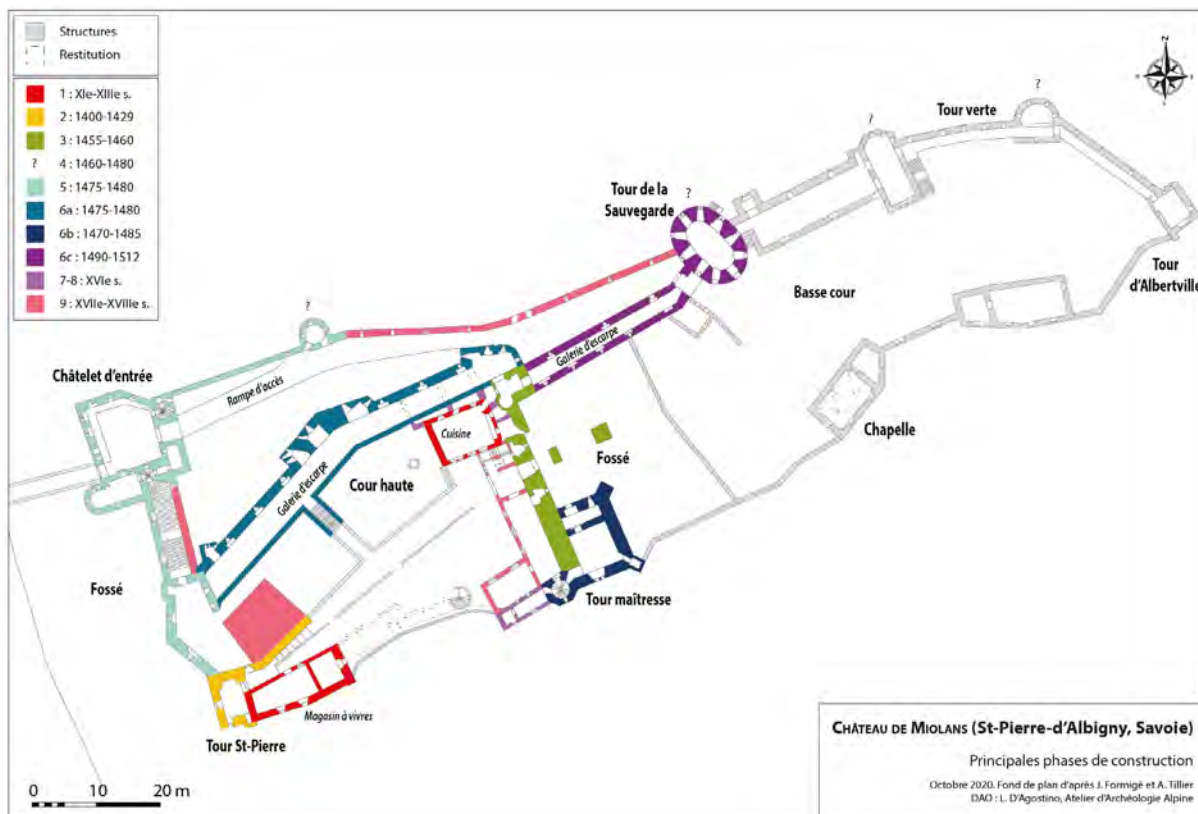


Fig. 19 : Château de Miolans. Principales phases de construction. Doc. : L. D'Agostino



Fig. 20 : Château de Miolans. Les salles romanes vues depuis le sud. Cliché : J. Laidebeur



Fig. 21 : Château de Miolans. Le boulevard ouest, sur l'escarpe du fossé. Cliché : J. Laidebeur

cour actuelle, se trouvait dès 1083 la chapelle castrale, qui servait d'église paroissiale en 1399³³. Jusqu'à cette date, le château proprement dit aurait été restreint à la seule cour haute (en 1399, la chapelle et église est dite *juxta castrum*) puis aurait ensuite été intégrée à l'enceinte (*ecclesia in castro Miolani*).

Une série de remaniements appartiendrait aux années 1430 (*phase 2*), notamment la construction de la tour Saint-Pierre (**fig. 11 et 21**), où se voient les armes des Miolans couronnées d'un lambel. Cet indice héraldique qui indique un personnage non placé à la tête de la seigneurie, pourrait suggérer la construction de cette tour par Jacques de Miolans du vivant de son père entre 1400 et 1420 ou par Louis de Miolans pendant la charge de son frère Jacques, entre 1420 et 1429. Après cette date, les deux frères ont pris l'engagement d'écarteler leurs armes de celles des Roussillon³⁴.

Une importante restructuration du site est attribuée à Anthelme VIII, qui pourrait l'avoir financée grâce aux libéralités du duc de Savoie et du dauphin Louis surtout à partir de 1455. Christian Corvisier propose de voir à partir de cette date plusieurs étapes successives dans la construction ou reconstruction des courtines nord et est, de l'enceinte de la basse cour et de la fortification de la rampe d'accès, mais nous ne pourrions pas le suivre dans toutes ses hypothèses. À la tête de la seigneurie pendant 47 ans, Anthelme a eu le temps et les moyens financiers d'engager de très importants travaux, peut-être achevés par ses fils Jacques II et Louis II après sa mort en 1489. À partir de 1512, la situation de la seigneurie, avec à sa tête le jeune Jacques III encore sous tutelle de sa mère en 1513 et décédé dix ans plus tard, ne permet plus d'envisager des travaux de grande ampleur. C'est dans cet intervalle de 60 ans que sont édifiés l'enceinte de la cour haute du côté nord et est, la tour maîtresse, la rampe d'accès et son châtelet, la tour de la Sauvegarde et une partie de l'enceinte de la basse cour. Le gros des travaux doit être réalisé durant la période 1455-1489, soit 34 années.

D'un point de vue architectural et archéologique, la reconstruction semble débiter au niveau de l'enceinte de la cour haute dans les années 1455-1460 (*phase 3*). La courtine orientale, épaisse de 3,30 m, vient séparer la cour haute de la basse cour (**fig. 14**). C'est probablement à ce moment de l'histoire du château que le grand fossé oriental est creusé ou agrandi, succédant à une dépression naturelle utilisée pour le premier château et fournissant par la même occasion les matériaux pour édifier les ouvrages de fortification. Le pont-levis et ses deux canonnières latérales prévues simultanément pour des pièces posées sur affût et pour des hacquebutes ou des arquebuses à crochet. À l'extrémité sud de cette courtine, on ne peut que supposer, sans preuve, l'existence d'une tour maîtresse antérieure au gros donjon actuel.

Christian Corvisier avance la construction d'une enceinte cantonnée de tours rondes tout le long du flanc nord du château pendant la période 1460-1480 (*phase 4*). Cette hypothèse ne repose que sur trop peu de faits à ce jour pour être complètement valide, bien qu'elle soit séduisante en imaginant une répartition régulière de cinq tours dont deux seulement seraient conservées dans leur état d'origine et une quatrième aurait été chemisée par la tour de la Sauvegarde. En revanche, la (re)construction de la tour maîtresse qu'il place dès cette phase, nous semble intervenir plus tardivement, nous y reviendrons. Hormis les fortifications, la grande salle semble reconstruite à partir des années 1460, avec de grandes croisées à coussièges³⁵. D'après les visites pastorales, la chapelle castrale a en outre été reconstruite peu avant 1470³⁶. La mention de reliques dans cette chapelle par les visites pastorales à partir de 1458, du bois de la croix et des épines de la sainte couronne du Christ supposées rapportées de Terre sainte par Jacques Ier de Miolans à l'occasion d'une ambassade, pourrait expliquer la volonté d'Anthelme VIII de leur donner un écrin plus digne que la chapelle en mauvais état décrite en 1399. Cependant, les travaux de l'enceinte de la basse cour sont-ils déjà entamés ? Rien ne permet de l'affirmer avec certitude.

À l'opposé de la cour haute, à son extrémité ouest, un ouvrage de défense avancé de forme pentagonale, qui préfigure la forme générale des bastions modernes, semble être le second ensemble édifié par Anthelme VIII (*phase 5*). Ce boulevard, terme assez générique qui caractérise tous les

33 Brunier 2007, p. 43-45.

34 Brunier 2007, p. 41 et Corvisier p. 7 et 10.

35 Corvisier 2006, p. 19.

36 Brunier 2007, p. 45-46.



Fig. 22 : Château de Miolans. Détail du boulevard ouest et position des canonnières successives. Cliché : J. Laidebeur



Fig. 23 : Château de Miolans. Le boulevard d'entrée depuis le pont actuel. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 24 : Château de Miolans. Grosse tour d'artillerie sur le front nord. Cliché : J. Laidebeur

ouvrages placés en avant de la fortification principale sans en être séparé par un fossé, ou « ouvrage bouclier »³⁷, est implanté au nord de la vieille salle à tour et de la tour Saint-Pierre et permet de contrôler le fossé et l'accès par l'ouest (**fig. 22**). Il est visiblement antérieur à la courtine nord actuelle, car la petite tour en amande (ou plutôt moineau) qui achève cette dernière à l'ouest semble venir s'appuyer contre ce boulevard ; une analyse plus fine de la chronologie relative serait nécessaire dans ce secteur. Le boulevard ouest semble donc venir en extension de la cour haute du XIIIe et du XIVe siècles, qui semble se terminer au niveau de son mur oriental. Avant sa construction, la tour Saint-Pierre devait donc se trouver en saillie sur l'enceinte, dominant le fossé ouest. Dans son premier état, le sol de ce boulevard est plus bas d'1,50 m à 2 m et a été remblayé à partir du XVIIe siècle, au moment de la transformation des ouvertures de tir. Les canonnières d'origine sont donc aujourd'hui enfouies et observables uniquement depuis l'extérieur. On compte trois canonnières en louche destinées uniquement aux veuglaires ou aux coulevrines, plus spécialisées que les canonnières de la courtine est : deux canonnières doubles sont placées dans les murs nord-ouest et sud-ouest, tandis qu'une canonnière simple est implantée dans l'angle entre les deux murs. La datation du boulevard pose encore question, même si Christian Corvisier propose une datation autour de 1475-1480, mais on pourra remarquer l'exacte similitude entre ces canonnières et celles du châtelet ou boulevard d'entrée. En revanche, on ne suivra pas son hypothèse de rattacher à cet ensemble le début d'exécution de la tour nord-est de la courtine nord, qui appartient au programme spécifique de cette courtine.

L'ouvrage d'entrée ou châtelet est conçu comme un ensemble cohérent et homogène de défense de l'accès avec deux portes successives (**fig. 23**). Il est composé d'un corps de bâtiment rectangulaire orienté nord/sud formant porterie qui barre le bas de la rampe et d'un boulevard d'artillerie sur l'escarpe du fossé, accessible par une porte à pont-levis protégée sur son flanc sud par une tour semi-circulaire. Doté d'embrasures de tir tout à fait similaires à celles du boulevard ouest de la cour haute, qui le domine, il semble appartenir à la même campagne d'aménagement, attribuée aux années 1475-1480.

La courtine nord, doublée d'une galerie d'escarpe casematée, est édiflée dans un troisième temps, suivant probablement de peu l'aménagement du boulevard ouest (*phase 6a*) (**fig. 24**). Elle offre à la fois quelques archères simples et une importante variété d'embrasures d'artillerie à poudre : canonnières simples, canonnières multiples, archères-canonnières à fente longue plongeante pour hacquebutes ou arquebuses. La variété des solutions utilisées témoigne de multiples essais par les constructeurs et sans doute d'un tâtonnement inhérent aux premières constructions adaptées à l'artillerie à poudre. De ce point de vue, les solutions techniques adoptées nous paraissent appartenir à une phase d'aménagement précoce. Plusieurs de ces embrasures de tir étant adaptées aux armes portatives avec lesquelles on peut tirer à genou arme à l'épaule, qui apparaissent autour de 1450, l'attribution de cet ensemble après les années 1455-1470 paraît vraisemblable. Pourtant, si l'on suit la chronologie proposée par Christian Corvisier, elle serait postérieure au boulevard ouest et appartiendrait au plus tôt à la période 1475-1480. La courtine nord est cantonnée par deux grosses tours et un possible moineau. À l'est, une sorte de « mur bouclier » vient doubler l'extrémité est de la grande salle et la protéger des tirs en cas de prise de la basse cour ; Au centre, un ouvrage pentagonal bat les flancs des courtines adjacentes et couvre l'accès. À l'ouest, un éperon en amande équipé de canonnières flanque lui aussi la courtine qui le sépare de la tour pentagonale (**fig. 25**) ; Christian Corvisier a proposé de l'identifier comme un moineau, ouvrage bas uniquement destiné au flanquement du pied de la courtine, qui se répand dans sa version maçonnée vers 1470 et a été surhaussé aux XVIIe/XVIIIe siècles³⁸. Aucun indice précis de la position de sa toiture primitive n'a été repéré par nos soins. Enfin, à cet ensemble, il faut ajouter la construction d'une porte à pont-levis au pied de la tour nord-est (**fig. 26**). Christian Corvisier envisage qu'elle n'a jamais été achevée et qu'elle a été abandonnée au profit de l'aménagement de la rampe et du châtelet ou boulevard d'entrée³⁹, se basant sur l'absence de traces de la porte sur la courtine nord de la rampe. Or, cette courtine a manifestement été remaniée plusieurs

37 Corvisier 2006, p. 46-48.

38 Corvisier 2006, p. 48-49.

39 Si Jules Formigé avait qualifié cette fortification d'entrée de châtelet, Christian Corvisier l'a identifié plus justement comme un boulevard, considéré comme ouvrage avancé d'artillerie en avant de la porte.



Fig. 25 : Château de Miolans. Petite tour ou moineau en éperon sur le front nord. Cliché : J. Laidebeur

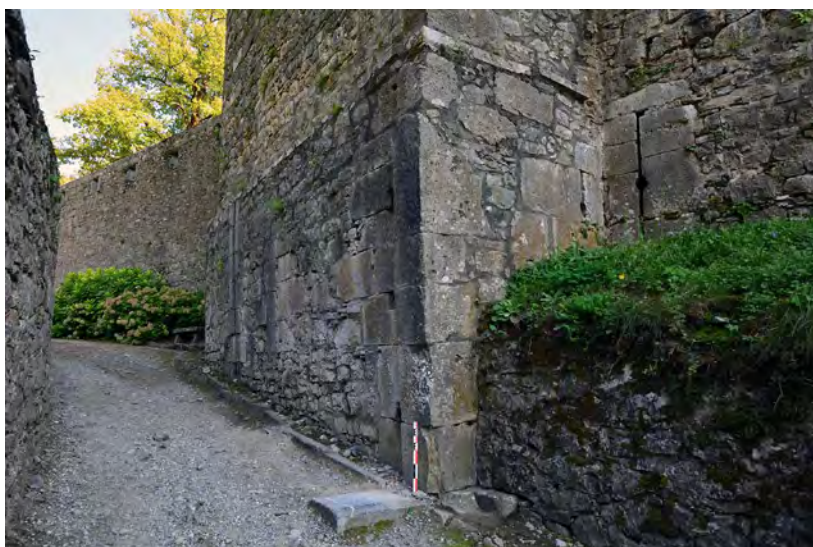


Fig. 26 : Château de Miolans. Vestiges d'une porte à pont-levis à mi hauteur de la rampe d'accès. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 27 : Château de Miolans. Les canonnières du mur nord de la tour maîtresse. Cliché : J. Laidebeur

fois et la tour qui surmonte actuellement les vestiges de cette porte pourrait être tardive. De notre point de vue, un examen rapide des élévations adjacentes suggère plutôt une imposante reconstruction de l'élévation de la tour nord-est à une date qui reste à définir, mais probablement tardive et peut-être liée aux sièges du XVIIe siècle. Nous noterons la présence de dalles de schiste, matériau presque absent des édifices de la fin du Moyen Âge à Miolans, à la fois dans la reconstruction de la courtine nord de la cour haute et dans celle de la courtine nord de la rampe, suggérant des travaux simultanés. Au-dessus du larmier qui correspond à cette reprise de construction, la présence d'un moellon de chaîne d'angle nord-ouest de la tour marqué d'une inscription épigraphique qui reste à déchiffrer mais révélant la date du 8 octobre 1613, quelques années après le siège de Lesdiguières en 1600, nous semble aller dans ce sens. Rien ne permet donc d'exclure que cette porte ait bien été achevée ; en revanche, elle a été détruite avant 1613 et l'ensemble de la tour au-dessus d'elle reconstruit à partir de cette date. Nous proposerons une analyse détaillée de cette courtine lors d'une prochaine campagne de recherche en 2021, en cherchant à préciser la chronologie relative et absolue de l'ensemble.

La construction de la tour maîtresse (**fig 13**) ne doit commencer que dans le dernier quart du XVe siècle (*phase 6b*), alors que les courtines de la cour haute sont déjà bien avancées, voire partiellement achevées. Elle peut avoir remplacé une tour plus ancienne, mais aucune preuve n'en a été recueillie. Toujours est-il qu'en partie basse la tour à gros contreforts biais vient s'adosser à la courtine orientale de la cour haute et lui est donc postérieure. Malgré les transformations dues à son usage pénitentiaire, cet édifice témoigne d'un soin particulier apporté aux aménagements de confort, de circulation et de défense. Il porte partout les armes écartelées des Miolans et des Roussillon. Surtout, il possède en partie basse des grosses canonnières de fond de fossé en louche, destinées à des pièces sur affût posé au sol, qui sont remplacées à partir du deuxième étage par des canonnières d'un type tout à fait différent : les hautes fentes de visée disparaissent et la position du tireur se déplace vers l'intérieur du mur. Ces canonnières à ébrasement externe sont destinées au tir debout au moyen de pièces épaulées ; elles affectent une forme de carré surmonté d'une courte mire de visée au nu du parement interne, puis s'évasent en ressauts successifs jusqu'au parement externe, permettant un large champ de tir horizontal (**fig. 27**). Au regard de la largeur importante de l'ébrasement offert au tir adverse, qui forme une sorte d'entonnoir, ce dispositif de ressauts successifs (la trémie) était destiné à dévier les boulets. Relativement atypiques, elles s'approchent des canonnières dites « à la française », dont l'emploi est généralisé par les maîtres d'œuvre des Flandres et de Louis XI, mais en différent. Les canonnières à la française se caractérisent en effet non seulement par une forme générale de rectangle horizontal, mais aussi par un double ébrasement, interne et externe, de part et d'autre de la bouche à feu proprement dite qui se trouve au milieu de l'épaisseur du mur⁴⁰. En revanche, la courtine orientale ne semble achevée qu'en même temps que la tour maîtresse, le système de couronnement défensif se complétant mutuellement avec des embrasures de tir parfaitement identiques et adaptées à une épaisseur de mur importante⁴¹. Ce changement de parti architectural et technique est-il lié à un changement de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre ? Ces embrasures appartiennent-elles aux années 1480-1485, comme un exemple similaire mais très éloigné à Dol-de-Bretagne le suggère⁴² ? Une autre hypothèse pourrait placer l'achèvement de la tour à l'extrême fin du XVe siècle, après le retour de Jacques II de la première guerre d'Italie où il accompagnait Charles VIII en 1497, pendant laquelle il aurait tiré leçon de l'efficacité de l'artillerie royale française⁴³ ? Les datations précises manquent pour être affirmatif sur ce point. Un autre élément conforte l'attribution de cet édifice au dernier quart du XVe siècle : un moineau occupe le fond du fossé à la jonction entre la tour et l'escarpe du fossé, à la base de la courtine orientale. Bien que détruit, la forme de ce moineau, ou caponnière, est encore bien perceptible par son arrachement dans le mur nord de la tour. Destinée à battre le fond du fossé, cette construction basse

40 Faucherre 2019, p. 69.

41 Selon C. Corvisier, les embrasures « à la française » auraient été repérées dans les étages du donjon et au sommet de la courtine nord, en même temps que l'achèvement du dernier niveau du donjon. Cette hypothèse de repècement ne résiste pas à un examen des maçonneries et, malgré les restaurations, les canonnières à ébrasement externe sont parfaitement contemporaines de la construction de la tour maîtresse.

42 Faucherre 2019, p. 74, fig. 55.

43 Contamine 1964.



Fig. 28 : Château de Miolans. Chemin de ronde et créneaux de fusillade au sommet de la courtine nord. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 29 : Château de Miolans. Guérite en tuf au sommet de la grosse tour d'artillerie nord. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 30 : Château de Miolans. Bâtiment construit au XVIIIe siècle contre la tour maîtresse. Cliché : L. D'Agostino

d'un seul niveau était couverte d'une épaisse voûte en pierre à l'extrados appareillé en glacis pour la rendre résistante aux tirs fichants de l'artillerie depuis le haut de la contrescarpe ; les arrachements dans le mur du donjon montrent bien que l'édifice était parfaitement chaîné avec elle et donc contemporain. Une porte prévue dès l'origine permettait la circulation entre la salle basse de la tour et le moineau. La présence d'une petite poterne, seul accès vers le fond du fossé, est possible mais pas attestée car elle aurait fragilisé la défense de la tour. Des moineaux en bois sont attestés à partir de 1461, mais les constructions en pierre ne se généralisent que dans les années 1470-1480⁴⁴. De notre point de vue, c'est bien autour de 1470 au plus tôt que débiterait donc la construction de la tour maîtresse, pour s'achever vers 1480-1485, là aussi au plus tôt.

Sur le front d'attaque occidental, des embrasures de tir à ébrasement externe identiques à celles de la tour maîtresse sont conservées dans la galerie d'escalier qui relie le châtelet d'entrée au boulevard pentagonal de la cour haute⁴⁵. Cette galerie défensive, masquée par une importante végétation, mériterait une étude plus détaillée, mais elle semble appartenir à la même période d'aménagement.

La tour de la Sauvegarde, de plan ovalaire, est intimement liée à la défense de la porte de la basse cour. La tour couvre en effet tout le haut du chemin d'accès et flanque la courtine dans laquelle est installée la porte. Elle est néanmoins visiblement postérieure à la tour nord-est de la cour haute et pourrait appartenir à la dernière phase d'aménagement de la fortification commanditée par Anthelme VIII (*phase 6c*), qu'il a peut-être laissée inachevée tant elle diffère du reste du programme architectural. À la même période appartient la construction de la deuxième galerie d'escarpe, qui sépare la rampe d'accès du fossé oriental. Ses fentes de tir simples au nord, à croisillon au sud signalent un usage pour des armes à feu portatives de faible diamètre, postérieures aux grosses hacquebutes primitives. De notre point de vue, elles appartiennent au plus tôt à l'extrême fin du XVe siècle ou au début du XVIe siècle, entre 1490 et 1512. L'hypothèse d'une construction par le duc de Savoie immédiatement postérieure à 1523 paraît peu plausible, puisque ce dernier avait déjà du mal à réunir les fonds nécessaires à honorer sa dette pour le rachat du château.

Au XVIe siècle, l'aménagement des prisons a dû entraîner des modifications et constructions dans les deux cours, sans que ces dernières ne soient bien cernées (*phases 7 et 8*). Le bâtiment inscrit dans la basse cour entre la tour de la Sauvegarde et la tour Verte, très remanié au XIXe siècle, pourrait appartenir à cette période, sans que cela soit assuré. Il en est de même de l'aménagement du chemin de ronde maçonné le long de la courtine nord-est de la basse cour, entre le bâtiment d'habitation nord et la tour d'Albertville. Enfin, ces ajouts de la Renaissance pourraient être complétés par la construction de salles à l'arrière de la grande salle au nord et par l'aménagement de latrines en batterie communicant avec la tour maîtresse le long de la courtine sud.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles (*phase 9*), d'importantes restaurations et réaménagements sont réalisés. Concernant les fortifications et notamment la courtine nord de la cour haute, nous avons indiqué d'importantes reconstructions autour de 1613, peu après le siège de 1600. D'autres appartiennent plus vraisemblablement au XVIIIe siècle, mais il reste à établir une chronologie fine dans ces reprises. Les chemins de ronde sont reconstruits entièrement sur le front nord avec l'aménagement de créneaux de fusillade et de trois guérites aux angles (**fig. 28 et 29**) : une bretèche en tuf sur la tour d'artillerie polygonale, une guérite triangulaire très mal conservée sur la tour en amande au dessus du châtelet d'entrée, une bretèche rectangulaire sur consoles dans l'angle nord-ouest du bastion d'artillerie occidentale. Les ouvrages de la fin du XVe siècle sont considérablement remodelés. Le boulevard occidental est remblayé et ses anciennes canonnières en louche sont remplacées par de grandes canonnières à ébrasement externe reperçées dans les maçonneries du XVe siècle. Parallèlement, une canonnière identique est percée dans la tour du châtelet dans l'axe du pont d'entrée et les canonnières basses de l'ouvrage sud du châtelet sont toutes retaillées pour élargir leur champ de tir. Enfin, les deux tiers supérieurs du mur nord de la rampe semblent rebâties à l'époque moderne : les embrasures de tir sont différentes de celles de la partie basse à partir de la tour ronde qui flanque cette courtine et tous les appuis mettent en œuvre du schiste, absent des parements de la fin du Moyen Âge. Cette

44 Salamagne 1992 ; Faucherre 2019, p. 127-131.

45 Corvisier 2006, p. 34-35.

reconstruction pourrait avoir fait disparaître toute trace de la porte établie à mi-hauteur de la rampe. Enfin, Christian Corvisier identifie le gros massif qui sert aujourd'hui de soubassement à l'escalier de la tour Saint-Pierre comme un cavalier d'artillerie construit au XVII^e siècle et destiné à stationner des pièces à longue portée, tournées vers l'ouest.

Dans la cour haute, l'adaptation du château seigneurial à sa fonction de prison et au casernement des troupes savoyardes s'exprime notamment avec la construction d'un bâtiment en L contre la tour maîtresse (fig. 30), au niveau de la « salle des gardes » qui s'appuie contre la courtine est de la cour haute (1729) ; il est agrandi jusqu'à la grande salle en intégrant un escalier droit (1730-1731)⁴⁶. Au sud-est de la cour, contre la tour maîtresse, un bâtiment accueillant des latrines en batterie remodèle la courtine médiévale sud.

3. BIBLIOGRAPHIE

- Berthier, Bornecque 2001** : BERTHIER Bruno, BORNECQUE Robert, *Pierres fortes de Savoie*, Montmélian, 2001.
- Brunier 2007** : BRUNIER Cédric, *Le château de Miolans, château fort et prison d'État*, 2007.
- Chevalier 1869** : CHEVALIER Ulysse, *Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne*, Lyon, 1869.
- Contamine 1964** : CONTAMINE Philippe, « L'artillerie royale française à la veille des guerres d'Italie », *Annales de Bretagne*, t. 71, n° 2, 1964, p. 221-261.
- Corvisier 2006** : CORVISIER Christian, *Château de Miolans, étude d'histoire architecturale, XIe-XIXe siècles*, Conservation Régionale des monuments historiques Rhône-Alpes, 2006 (dactyl.).
- Ducourthial 1996** : DUCOURTHIAL Cyrille, *Le château de Miolans (1014-1579)*, mémoire de maîtrise, Université Lyon II, 1995-1996.
- Ducourthial 1999a** : DUCOURTHIAL Cyrille, *Les salles romanes du château de Miolans (Miolans, Saint-Pierre-d'Albigny, Savoie). Rapport de l'opération de sondage dans le « magasin à vivres », 1998*, Université Lumière Lyon 2, 1999.
- Ducourthial 1999b** : DUCOURTHIAL Cyrille, « Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie). Le château de Miolans », *Archéologie médiévale*, t. 29, 1999, p. 346-347.
- Dufour, Rabut 1879** : DUFOUR A., RABUT F., *Miolans, prison d'État*, Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, t. XVIII, Chambéry, 1879.
- Faucherre 2019** : FAUCHERRE Nicolas, *Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI*, Chagny, 2019.
- Formigé 1951** : FORMIGÉ Jules, *Le château de Miolans*, Mémoires de l'Académie de Savoie, 5^{ème} série, t. XII, 1951.
- Formigé 1960** : FORMIGÉ Jules, *Le château de Miolans*, Les monuments historiques de la France n° 2-3, 1960, p. 135-139.
- Gex 1921** : GEX F., *Le Château de Miolans. Le site, l'histoire, les légendes*, Chambéry, 1921.
- Grange-Chavanis 2003** : GRANGE-CHAVANIS Jean-François, *Département de la Savoie, Commune de Saint-Pierre-d'Albigny. Château de Miolans. Restauration et consolidation de la courtine nord et du châtelet d'entrée. Projet architectural et technique*, 2003 (dactyl.).
- Grange-Chavanis 2006a** : GRANGE-CHAVANIS Jean-François, *Château de Miolans, étude préalable et de faisabilité*, Conservation Régionale des Monuments Historiques Rhône-Alpes, 2006 (dactyl.).
- Grange-Chavanis 2006b** : GRANGE-CHAVANIS Jean-François, *Département de la Savoie, Commune de Saint-Pierre-d'Albigny. Château de Miolans. Restauration et consolidation de la courtine nord et du châtelet d'entrée. Dossier des ouvrages exécutés*, 2006 (dactyl.).
- Mermet, Vignoud et alii 1991** : MERMET C., VIGNOUD B., BOUVET G., NAZ R., *Miolans, 2000 ans d'histoire*, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 1991.
- Naz 1965** : NAZ R., *Le château de Miolans dans la Combe de Savoie, XIe siècle-1792*, Chambéry, Société Savoisienne

46 Corvisier 2006, p. 21-24.

d'Histoire et d'Archéologie, 1965.

Naz 1958 : NAZ R., *Les Saintes Épines de Saint-Pierre-d'Albigny. La Paroisse de Miolans 1083-1793. Les Augustins de Saint-Pierre 1360-1793*, 1958.

Ripart 2008 : RIPART Laurent, « Du royaume aux principautés : Savoie-Dauphiné, Xe-XIe siècles », GUILLERÉ Christian, POISSON Jean-Michel, RIPART Laurent, DUCOURTHIAL Cyrille (dir.), *Le royaume de Bourgogne autour de l'an mil*, Chambéry, 2008, p. 247-276.

Salamagne 1992 : SALAMAGNE Alain, « À propos des moineaux du château de Hédé. Quelques remarques sur l'architecture militaire à la fin du XVe siècle et au début du suivant dans le nord-ouest de la France », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 69, 1992, p. 241-281.

Tillier 1994 : TILLIER Alain, *Département de la Savoie, Commune de Saint-Pierre-d'Albigny. Château de Miolans. Consolidation et mise hors d'eau. Etude préalable*, 1994 (dactyl.).

Tillier 1997 : TILLIER Alain, *Département de la Savoie, Commune de Saint-Pierre-d'Albigny. Château de Miolans, consolidation des maçonneries. Projet architectural et technique*, mars 1997 (dactyl.).

Tillier 2001 : TILLIER Alain, *Département de la Savoie, Commune de Saint-Pierre-d'Albigny. Château de Miolans, consolidation des maçonneries (donjon et salles romaines), tranche 2 - 2001. Dossier documentaire des ouvrages exécutés (DDOE)*, 2001 (dactyl.).

Tillier 2002 : TILLIER Alain, *Département de la Savoie, Commune de Saint-Pierre-d'Albigny. Château de Miolans, consolidation des maçonneries (donjon et salles romaines)*, 1998. Dossier documentaire des ouvrages exécutés (DDOE), 2002 (dactyl.).

Tillier 2010 : TILLIER Alain, *Département de la Savoie, Commune de Saint-Pierre-d'Albigny. Château de Miolans, restauration et aménagement du donjon et des salles attenantes, étude de diagnostic*, Conservation Régionale des Monuments Historiques Rhône-Alpes, 2010 (dactyl.).

4. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

Notre étude, centrée sur l'adaptation du système défensif à l'artillerie à poudre, est pour l'instant consacrée à trois secteurs du château : le châtelet d'entrée, la courtine est de la cour haute et la tour maîtresse. Des approfondissements seront possibles à l'avenir sur d'autres secteurs de la fortification ou sur les questions des organes de circulation et de confort (portes, fenêtres, cheminées), qui caractérisent bien les formes locales de l'architecture seigneuriale de la fin du Moyen Âge et du début du XVIe siècle. En particulier, la courtine nord de la cour haute et sa galerie d'escarpe ont fait l'objet d'un relevé photogrammétrique en 2020, mais il reste à mettre en forme et à exploiter en 2021 : les vestiges d'une troisième porte à pont-levis, dont l'achèvement n'est pas assuré, sont visibles en milieu de rampe, ainsi qu'une assez grande variété de canonnières qui témoigne des tâtonnements et expérimentations du maître d'œuvre. Par ailleurs, la deuxième galerie d'escarpe qui bat le fossé oriental présente une typologie d'ouvertures de tir assez différente du reste du site, avec des arquebusières à croisillon attribuables au début du XVIe siècle mais élaborées sur un modèle d'archères inauguré au XIIIe siècle ; elle fera l'objet elle aussi d'une étude détaillée en 2021.

4.1 LE CHÂTELET D'ENTRÉE (VERS 1460-1480)

Le châtelet d'entrée de Miolans forme la première défense du château et contrôle son accès en barrant l'escarpe du fossé ouest, large de 22 m en moyenne, mais de seulement 16 m et beaucoup moins profond à cet endroit (**fig. 31**). Le fossé est aujourd'hui franchi par un pont maçonné qui a remplacé un pont-levis en bois. La structure présente au total des dimensions de 17,50 m du nord au sud par 14,50 m d'est en ouest, soit 250 m² de surface au sol environ. Son plan est relativement complexe et abrite deux portes successives de part et d'autre d'un passage en baïonnette (**fig. 32**). Au sud, un



Fig. 31 : Château de Miolans. Le fossé, le pont et le châtelet ou boulevard nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino



Fig. 32 : Château de Miolans. Vue aérienne de l'ouvrage avancé d'entrée : porterie, boulevard et pont sur le fossé. Cliché : J. Laidebeur



Fig. 33 : Château de Miolans. La tour semi-circulaire défendant la première porte. Cliché : J. Laidebeur



Fig. 34 : Château de Miolans. La deuxième porte. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs

bâtiment de plan rectangulaire de 9,25 m de longueur par 5,40 m de largeur est terminé à l'ouest en forme de tour semi-circulaire. Dans le prolongement de cette tour, une courtine forme un angle droit en barrant l'escarpe du fossé à l'ouest et au nord sur 12,50 m par 11 m ; elle abrite la première porte à pont-levis et délimite une sorte de petite cour intérieure de 80 m², un boulevard d'artillerie (**fig. 33**). Enfin, à l'est, un deuxième bâtiment rectangulaire de 12,80 m par 4 m, sorte de porterie, barre le passage dans le sens nord/sud et abrite la deuxième porte à herse (**fig. 34**).

L'ensemble possédait plusieurs niveaux, mais seuls le rez-de-chaussée et une partie du premier étage sont aujourd'hui bien conservés. Le couronnement de l'édifice est ruiné et les restaurations successives ne permettent plus de définir avec certitude s'il existait ou non un deuxième étage et quelle était la nature du couronnement défensif. De multiples arrachements et irrégularités signalent les reconstructions successives. Des créneaux ont été restitués au XIXe siècle sur le corps de bâtiment sud, mais aucun ne semble d'origine et l'on s'attendrait à voir un tel châtelet équipé de mâchicoulis à la fin du XVe siècle. En revanche, la morphologie de l'ensemble et les éléments de circulation conservés permettent d'envisager que les deux bâtiments sud et est étaient sans aucun doute couverts d'une toiture, ce qui était peut-être aussi le cas des courtines ouest et nord, à moins qu'elles n'aient été conçues comme le pense C. Corvisier pour être à l'air libre. Deux escaliers en vis installés dans les deux corps de bâtiments permettaient de circuler entre le passage d'entrée et les étages défensifs. L'escalier sud permettait en outre de desservir, à partir du deuxième étage disparu, un escalier aménagé dans une galerie couverte partant vers le sud et reliant directement le châtelet d'entrée à la cour haute en longeant l'escarpe du fossé.

Le châtelet d'entrée montre une succession de systèmes défensifs élaborés qu'il faut franchir pour pénétrer dans l'enceinte du château, sous le feu de canonnières spécialisées et hiérarchisées verticalement. Deux portes se succèdent, la première défendue par un pont-levis à passage charretier et pont piétonnier avec guichet, la seconde barrée à chaque extrémité par un vantail en bois puis par une herse.

4.1.1 Porte à pont-levis

La première porte d'accès au château est aujourd'hui précédée d'un pont maçonné, mais celui-ci a remplacé le système primitif encore bien visible dans les élévations (**fig. 35**). Du côté sud du pont, trois piles en moyen appareil sont bien discernables, noyées dans une maçonnerie postérieure et espacées d'environ 3 à 5 m à l'entraxe. Si les premières piles recevaient selon toute vraisemblance un pont dormant en bois surplombant le fossé d'au moins 3 m, la dernière travée était couverte quant à elle par un pont-levis. Un espace de 2,70 m sépare la courtine ouest du châtelet de la troisième pile du pont et l'on peut estimer la longueur du tablier à environ 2,90 m.

Ce tablier reposait au droit de la courtine sur deux gros corbeaux en calcaire (**fig. 36 et 37**) dont la face supérieure était creusé de deux crapaudines aujourd'hui partiellement enfouies et retaillées à l'époque moderne pour en modifier le système (**fig. 38**). Les crapaudines présentent des dimensions de 30 cm de longueur et de 22 cm de largeur ; cette dernière mesure correspond peu ou prou au diamètre de l'axe de rotation du tablier et, probablement, à l'épaisseur approximative du tablier mobile du pont. La porte aménagée dans la courtine ouest du châtelet présente une feuillure extérieure de 11 cm de côté, qui ménage un espace de 2,35 m de largeur dans lequel se rabattait le tablier, condamnant le passage de la porte. La porte elle-même présente un profil d'arc brisé avec une largeur de 2,14 m et une hauteur de 3,14 m. La porte principale possédait deux vantaux dont l'obturation était assurée par une barre de bois de 15 cm de côté environ, qui s'engageait au sud dans une gaine profonde de 2,14 m. Ce système prévu dès l'origine était renforcé par une deuxième barre qui se bloquait grâce à une encoche de 15 cm de côté taillée dans le tableau sud.

Parallèlement à cette porte utilisable par des chevaux et des charrois, une porte piétonnière doublait l'accès (**fig. 39**), ce qui permettait de limiter l'accès principal. Le système n'est pas tout à fait complet, car la porte piétonnière n'est pas dans l'axe du pont actuel et une pile secondaire aujourd'hui disparue

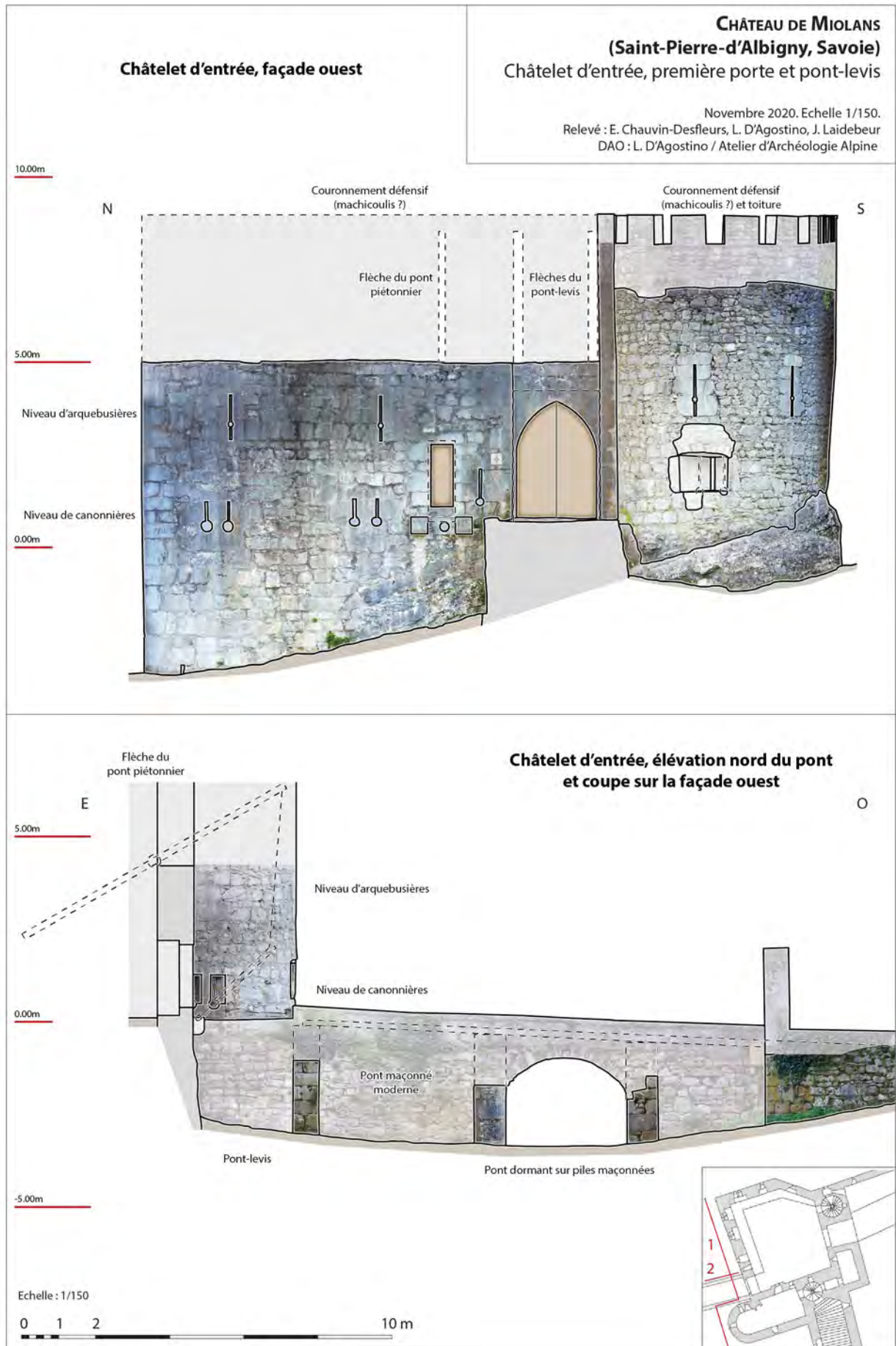


Fig. 35 : Château de Miolans. Châtelet d'entrée, première porte et pont-levis. Doc : L. D'Agostino



Fig. 36 : Château de Miolans. Châtelet d'entrée, porte à pont-levis. Elévation ouest. Doc : L. D'Agostino

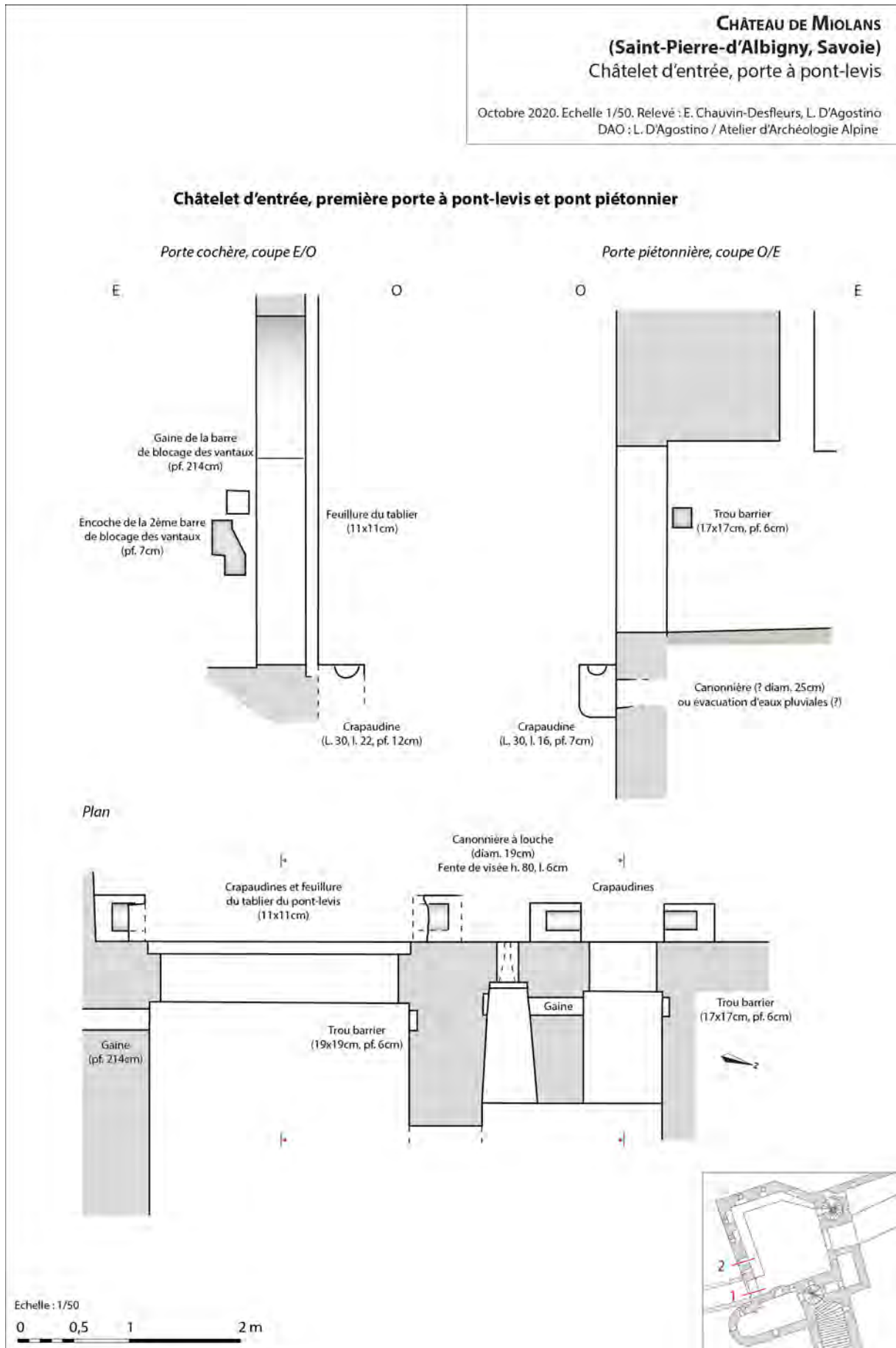


Fig. 37 : Château de Miolans. Châtelet d'entrée, porte à pont-levis. Plan et coupes. Doc : L. D'Agostino



Rainure de herse de la porte d'accès au bâtiment sud et reconstruction de la partie haute.



Encadrement de la porte charretière et feuillure du tablier du pont.



Encoches pour barres de fermeture de la porte.



Corbeau à crapaudine sud du pont-levis, recreusé à l'Epoque moderne pour en modifier le système.

Fig. 38 : Château de Miolans. Systèmes de fermeture et de défense de la première porte. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs



Guichet (porte piétonnière) à pont-levis et canonnères.



Face interne du guichet.

Corbeaux et crapaudines du pont piétonnier.



Fig. 39 : Château de Miolans. La porte piétonnière (ou guichet). Clichés : E. Chauvin-Desfleurs

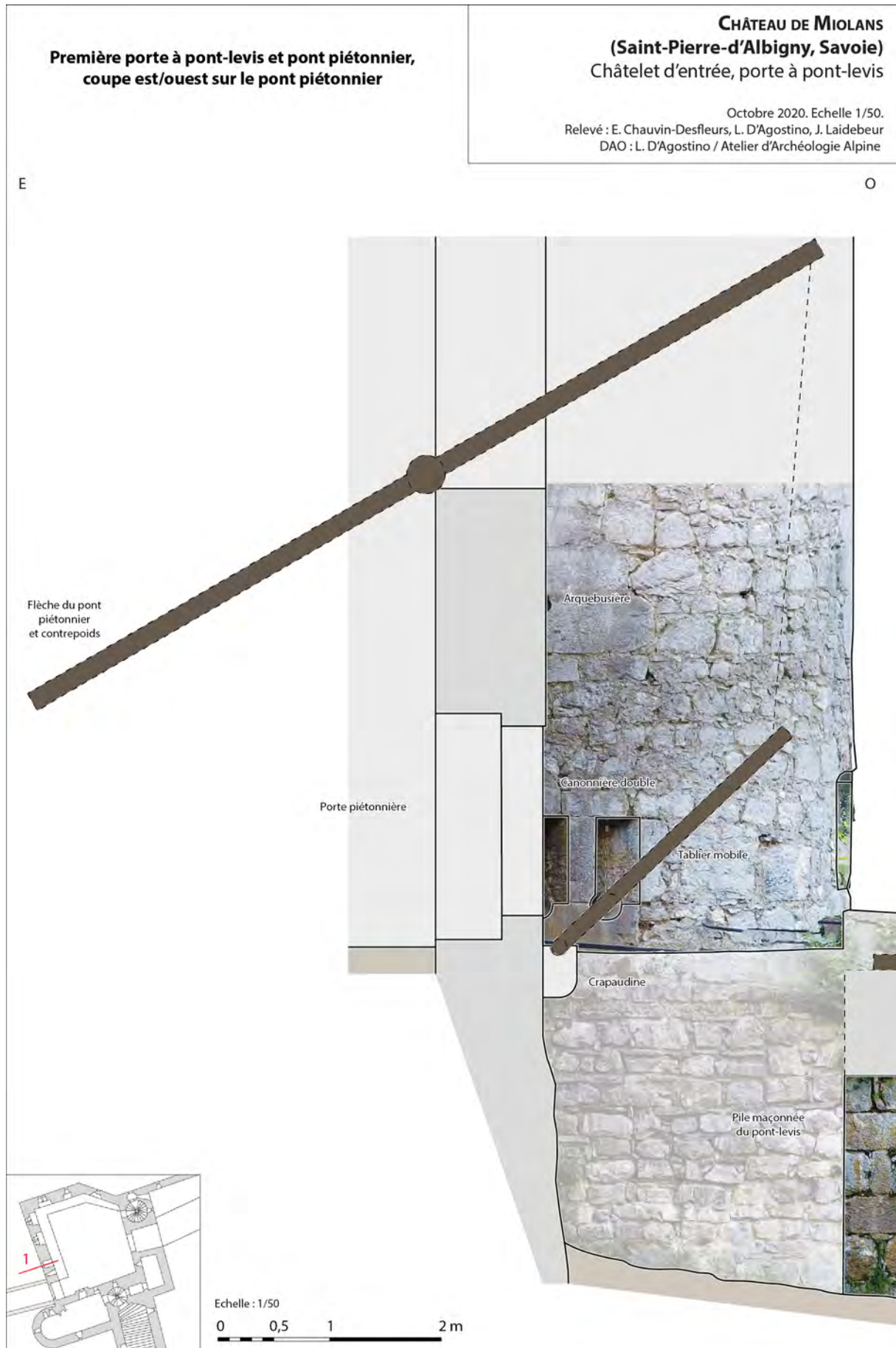


Fig. 40 : Château de Miolans. Châtelet d'entrée, porte à pont-levis. Coupe sur le pont piétonnier. Doc : L. D'Agostino

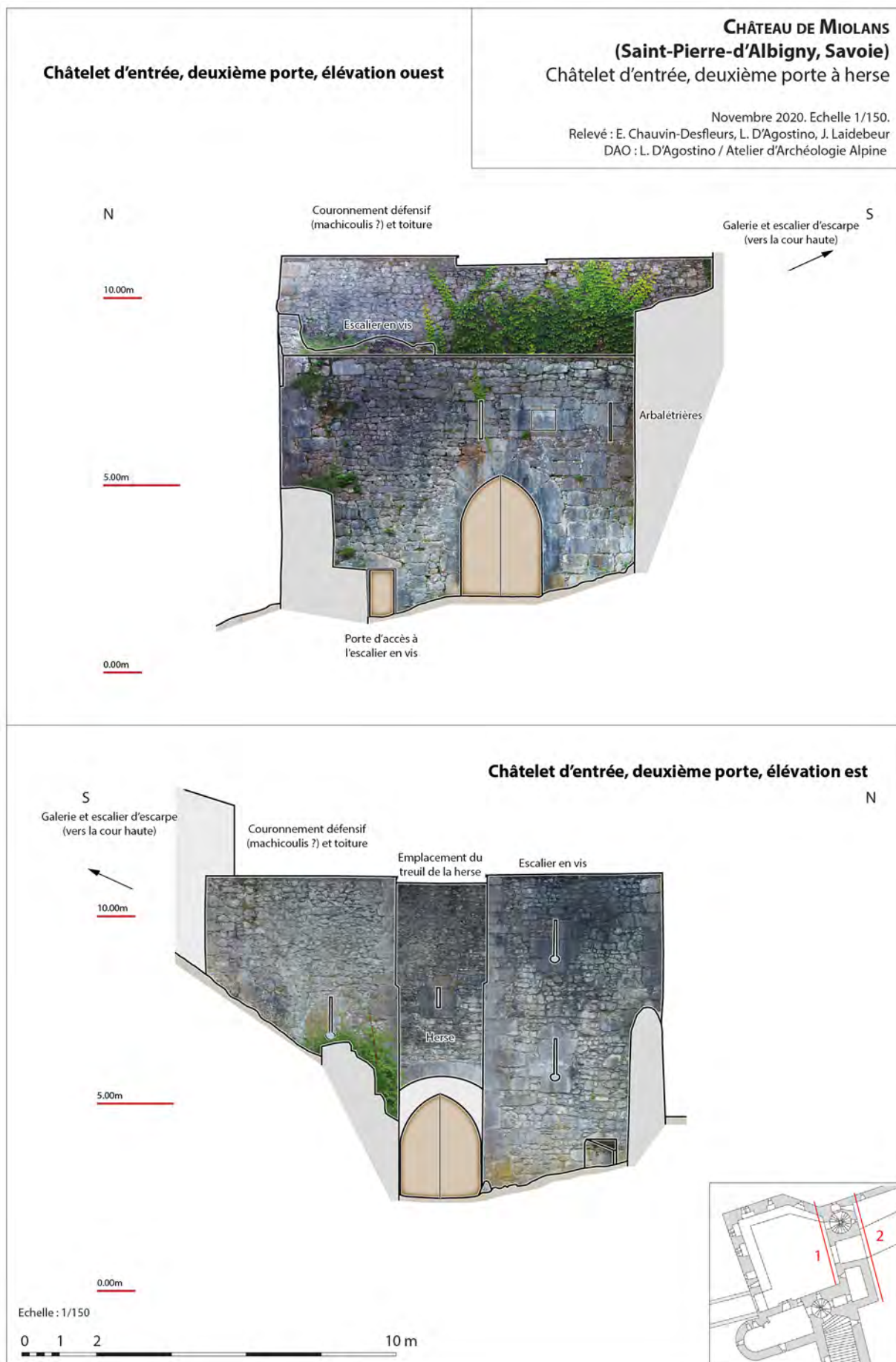


Fig. 41 : Château de Miolans. Châtelet d'entrée, deuxième porte à herse. Elévations générales. Doc : L. D'Agostino

devait recevoir le tablier du pont piétonnier. Il fallait donc emprunter une chicane pour utiliser ce pont. La porte piétonnière, large de 0,60 m et haute de 1,67 m seulement, ne permettait qu'à un seul homme de passer de front, et encore sans grande aisance. Un système identique de gros corbeaux de calcaire avec crapaudines de 16 cm de diamètre accueillait un tablier mobile. À l'intérieur, une barre de 17 cm de côté assurait la fermeture de la porte.

La défense immédiate de ces deux portes était assurée par une canonnière en louche insérée entre les deux portes. Dans la tour sud, une canonnière double et une arquebusière assuraient un flanquement latéral. Enfin, un orifice circulaire aujourd'hui bouché et situé sous le seuil de la porte piétonnière laisse supposer la mise en batterie permanente d'une bouche à feu probablement recouverte par un plancher et destinée uniquement à détruire la pile du pont piétonnier en cas d'assaut, rendant le petit pont-levis inutilisable. L'existence d'un dispositif comparable au niveau du pont principal est possible, mais indémontrable aujourd'hui.

Enfin, il reste difficile de définir avec exactitude le système de levage du pont, car la totalité de la partie supérieure du mur est ruinée. L'hypothèse la plus probable est celle de flèches dotées d'un contrepoids actionné à la main par une corde ou une chaîne (**fig. 40**). Toutefois, l'existence à l'étage d'un système de levage par treuil est possible, mais aucune preuve ne l'atteste.

4.1.2 Porte à herse

Une fois la première porte passée, une légère chicane donnait accès à une deuxième porte aménagée dans le bâtiment est du châtelet ou boulevard (**fig. 41 et 42**). Couvert d'un arc brisé, l'encadrement de la porte est haut d'au moins 3,20 m, le seuil d'origine n'étant pas connu, et large de 2,14 m. Le passage long de 4,05 m était fermé à l'ouest par deux vantaux en bois articulés sur 6 gros gonds de fer de 4,5 cm de diamètre (**fig. 43**). Les deux gonds centraux, de 3 cm de diamètre, étaient montés vers le bas, contrairement aux autres, de manière à empêcher toute possibilité de dégondage de la porte par un levier (**fig. 44**).

Après ce premier obstacle, une herse obturait l'arrière du passage. Seules les feuillures latérales de 12 cm de largeur sont conservées, donnant une épaisseur maximale d'environ 10 cm pour permettre un coulissage aisé. La disparition du couronnement défensif du bâtiment ne permet pas de connaître avec précision le système de levage, mais la présence d'un treuil au deuxième étage (disparu) de l'édifice est obligatoire pour soulever la herse, le premier étage ne possède pas suffisamment de place pour cela.

Entre la porte et la herse, pris dans une souricière, les éventuels assaillants étaient à la merci de cinq orifices circulaires de 12 cm de diamètre percés dans la voûte en berceau surbaissé, permettant un tir fichant depuis le premier étage du bâtiment. Cet étage défensif était en outre aménagé de deux fentes de tir verticales vers l'ouest, dans l'axe de la première porte, qui ne semblent bizarrement pas prévues pour le tir à l'arme à feu légère. Leur utilisation par des arbalètes semble en revanche tout à fait envisageable. Enfin, vers l'est, quatre canonnières en louche couvraient le début de la rampe d'accès à la cour haute.

Le bâtiment oriental du châtelet était donc conçu comme un élément de défense autonome permettant de se fortifier à l'étage et de battre à la fois la première porte, la deuxième porte et le début de la rampe.

4.1.3 Canonnière en louche simple

Autour de la première porte du boulevard, dans les courtines et dans le bâtiment sud, une série de 3 canonnières en louche simples et 4 canonnières en louche doubles, est aménagée au niveau du sol et bat le fossé et le pont-levis (**fig. 45**).

Dans le mur nord du châtelet, au ras du sol actuel, une canonnière en louche simple est observable

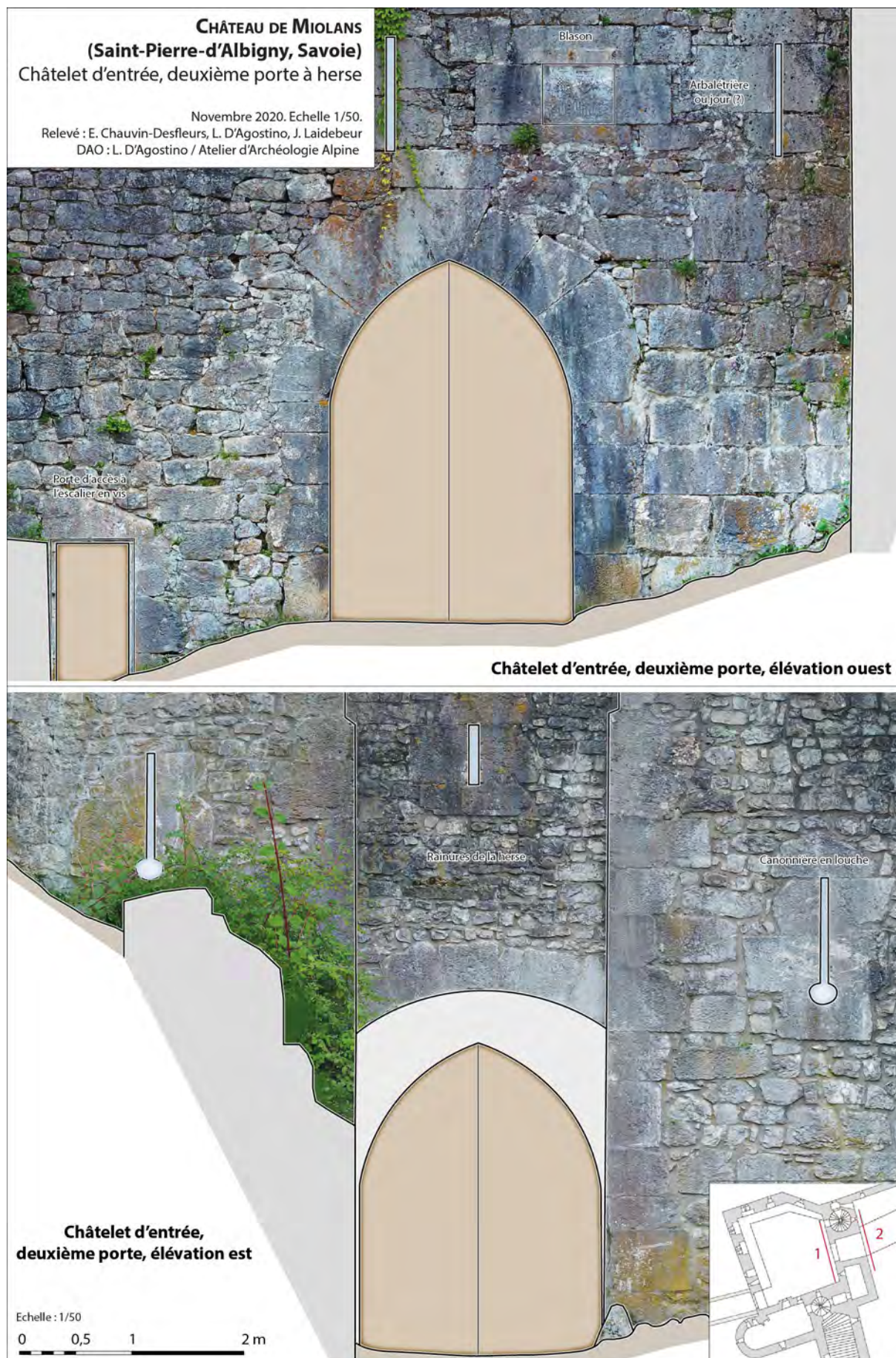


Fig. 42 : Château de Miolans. Châtelet d'entrée, deuxième porte à herse. Détails. Doc : L. D'Agostino

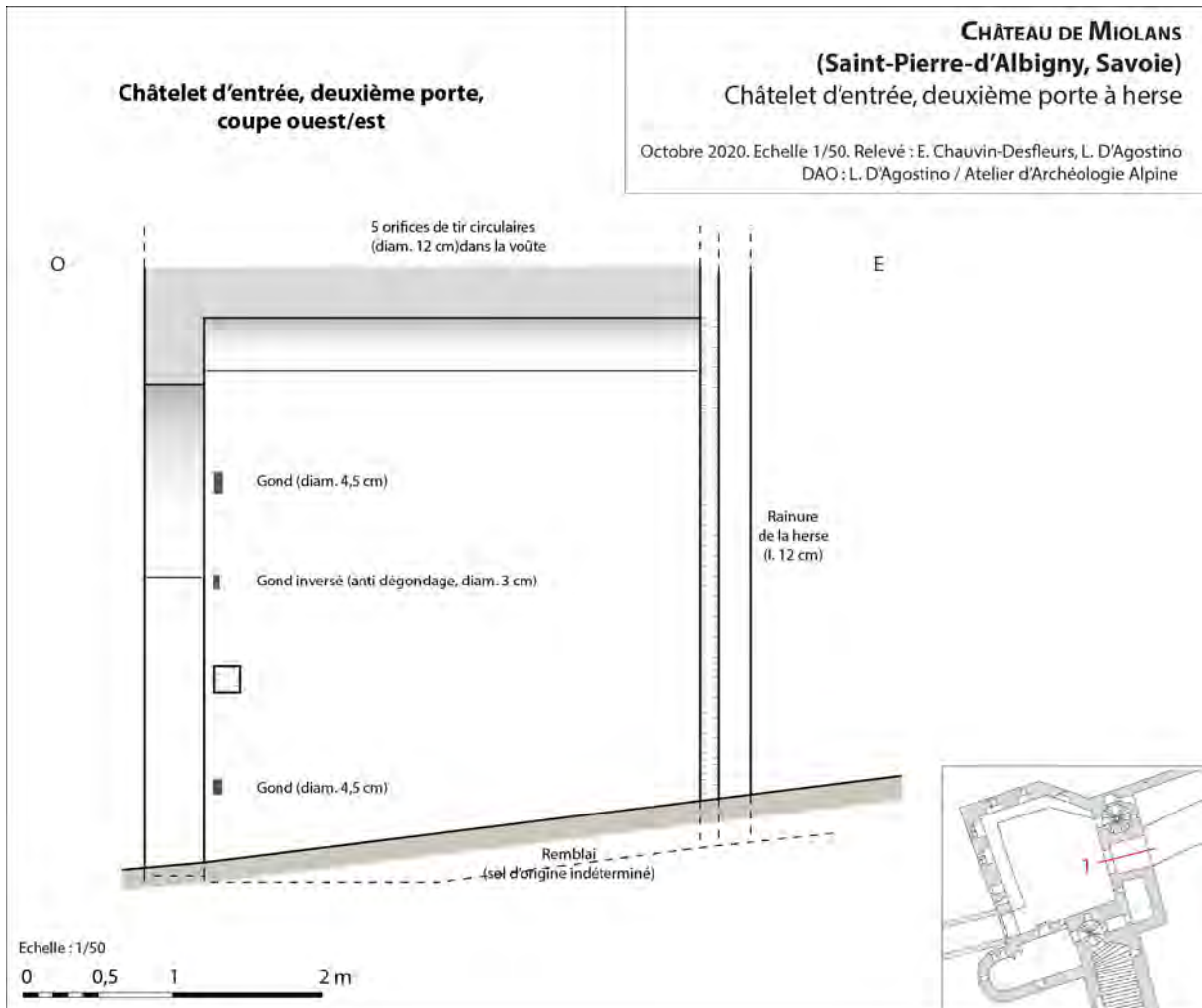


Fig. 43 : Château de Miolans. Châtelet d'entrée, deuxième porte à herse. Coupe. Doc : L. D'Agostino



Gond inférieur et gond médian inversé.



Cinq canonnières aménagées dans la voûte de la deuxième porte.



Blason à déterminer au-dessus de la deuxième porte : un maître d'oeuvre ?
L'inscription porte : « S IO(hannes) E MAG(iste)R ».

Rainure de la herse à l'arrière de la porte.



Fig. 44 : Château de Miolans. Système de fermeture et défenses de la deuxième porte. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs

Fig. 45 : Château de Miolans. Vue intérieure du boulevard nord-ouest. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs

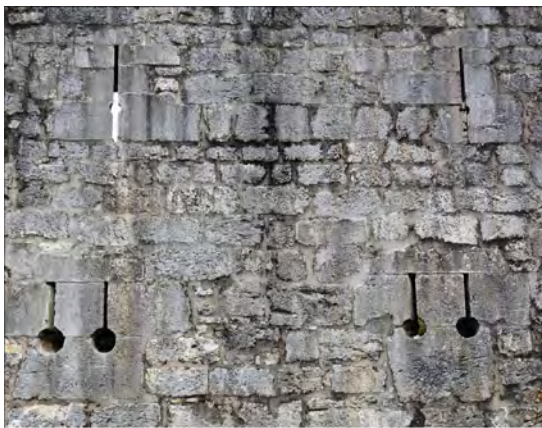
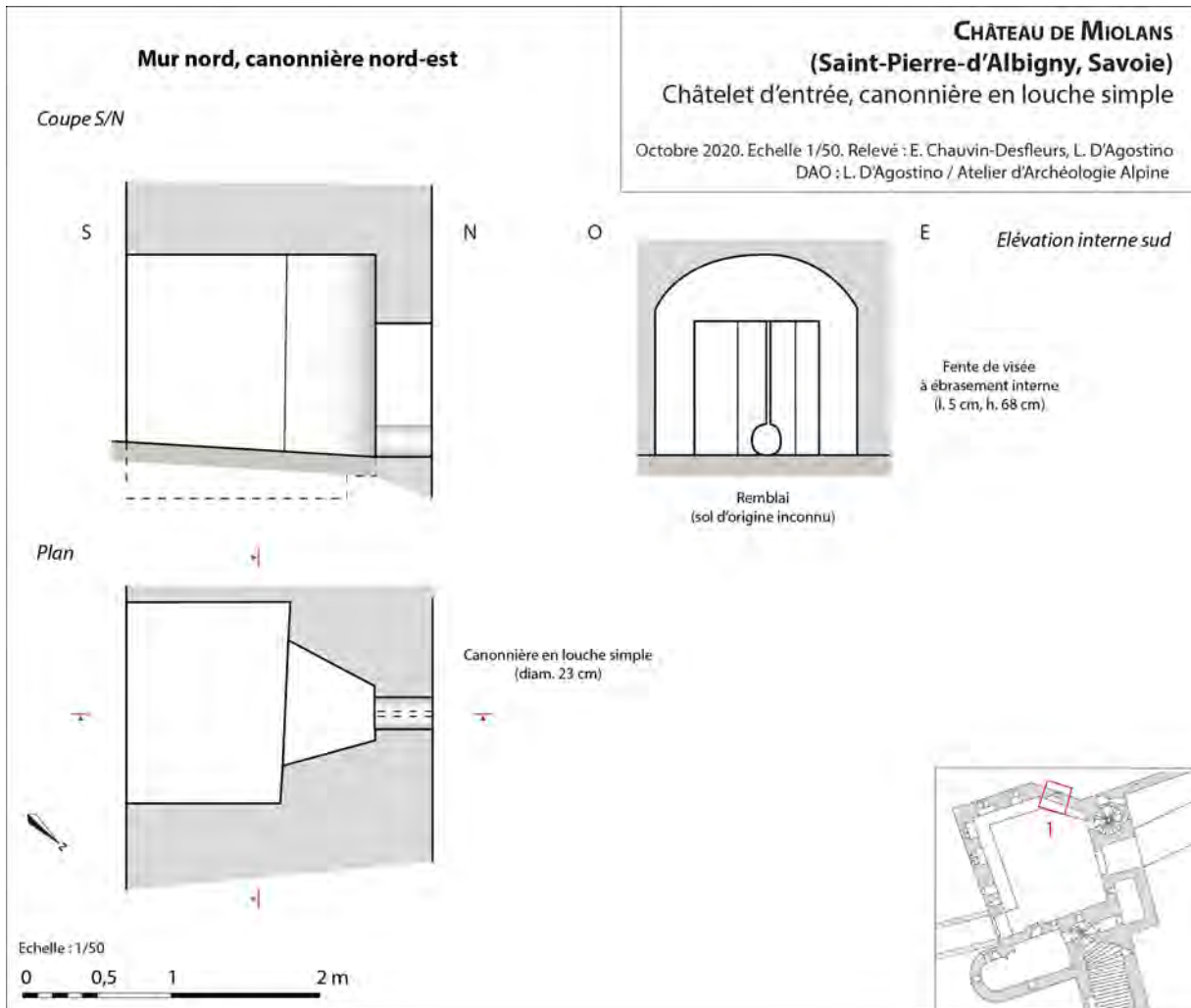


Fig. 46 : Château de Miolans. Châtelet d'entrée, canonnière en louche simple. Doc : L. D'Agostino

Canonnière double à axes divergents.

Vue extérieure des canonnières du mur ouest : canonnières en louche doubles en bas et arquebusières à l'étage.



Chambre de tir dans l'angle nord-ouest du boulevard : deux canonnières doubles sont desservies par la même casemate.



Niche d'arquebusière à l'étage, utilisable également par des arbalètes.

Fig. 47 : Château de Miolans. Détail des canonnières du châtelet. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs

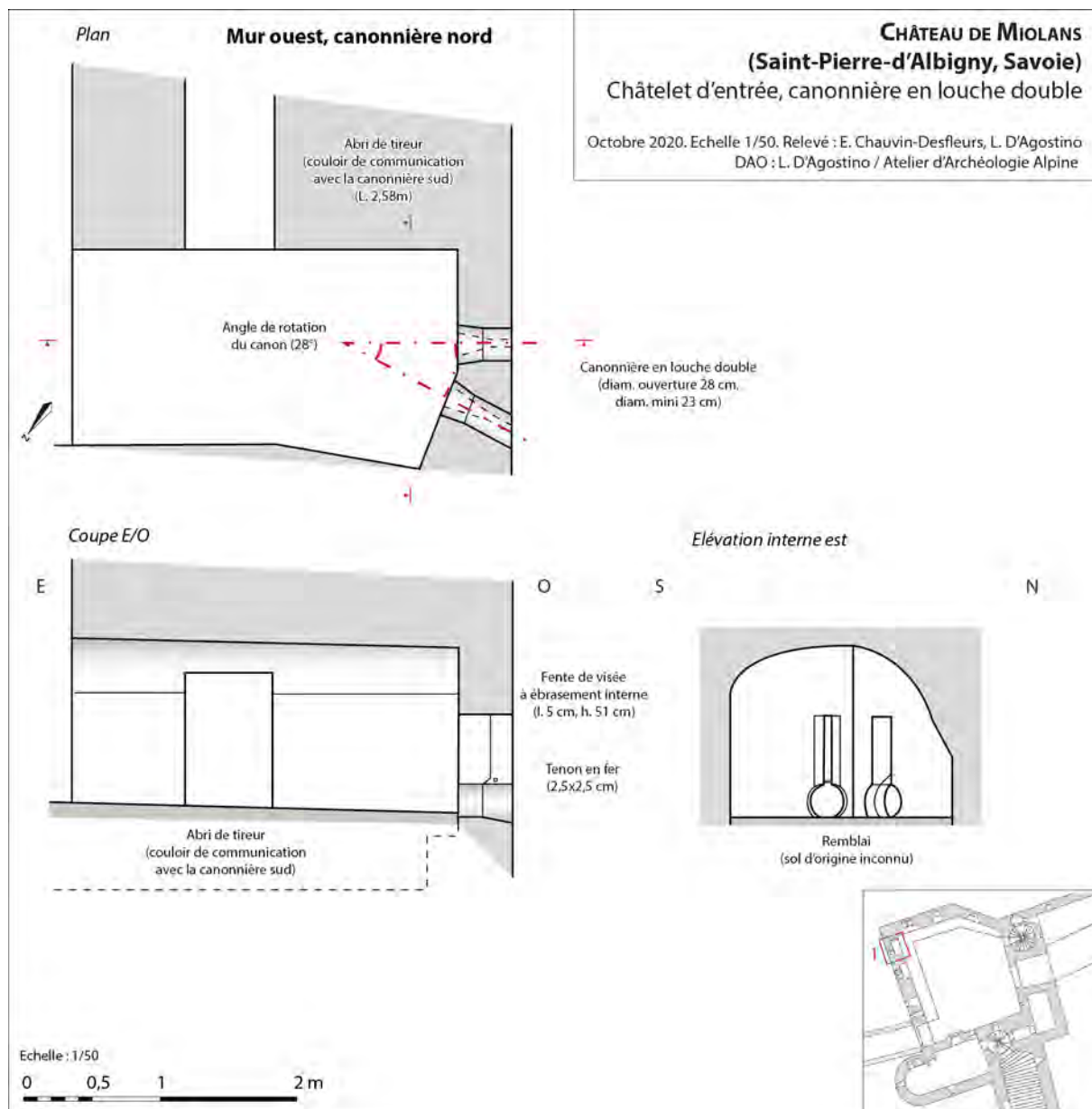


Fig. 48 : Château de Miolans. Châtelet d'entrée, canonnière en louche double. Doc : L. D'Agostino

(fig. 46). Aménagée dans la courtine de 2,10 m d'épaisseur à cet endroit, la chambre de tir est formée d'une niche rectangulaire large de 1,35 m, profonde de 1,07 m et haute au minimum de 1,35 m. Le sol d'origine est remblayé et n'est pas observable. La niche, voûtée en berceau surbaissé, précède un ébrasement triangulaire couvert d'un linteau droit et large de 0,84 m à l'ouverture, qui se termine au nu du mur par une fente de visée de 5 cm de largeur et 0,68 m de hauteur. La fente surmonte un conduit circulaire droit de 23 cm de diamètre.

4.1.4 Canonnière en louche double

Dans la courtine ouest du châtelet, épaisse d'environ 3,20 m à la base, les chambres de tir peuvent être qualifiées de casematées, dans le sens où elles sont couvertes de voûtes appareillées en berceau surbaissé qui offrent une protection, certes limitée, contre les boulets tirés en cloche par des bombardes (fig. 47). Actuellement, le sol est très remblayé et la hauteur sous voûte d'à peine 1,20 m ne reflète sans doute pas la hauteur d'origine. La chambre de tir nord-ouest, prise pour exemple ici, est globalement rectangulaire et présente une longueur de 2,80 m pour une largeur de 1,40 m (fig. 48). Elle s'élargit légèrement à l'approche du parement externe pour dégager la place pour accéder aux deux orifices de tir.

Les deux embrasures, en forme de louche, sont similaires avec un orifice circulaire de 23 cm de diamètre à la base, précédé d'un léger ébrasement interne allant jusqu'à 28 cm de diamètre et surmonté d'une fente de visée haute de 51 cm et large de 5 cm, elle aussi ébrasée vers l'intérieur. Une barre de fer de 2,5 cm de section est observable, soit en place, soit par la présence des trous de scellement, au-dessus de l'orifice de tir. Cette barre ne peut servir d'appui pour une arme portative, mais elle a sans doute pour fonction de solidariser les moellons de part et d'autre de la fente de visée en cas d'impact de boulet.

La présence de deux orifices de tir dans la même chambre n'est pas ici destinée à recevoir deux armes simultanément, mais permet uniquement à la même arme de tirer dans deux directions différentes. En effet, les deux ouvertures de tir présentent des orientations différentes : l'une est perpendiculaire au parement, tandis que l'autre est oblique, et le parement interne de l'allège forme un angle correspondant à l'orientation différente des deux canonnières. Ce dispositif permet une rotation de l'arme selon un angle de 28°, et suggère l'utilisation d'un canon fixé sur un affût en bois fixe posé au sol, mais possédant un système de rotation sur axe. Cet élément pourrait indiquer que ces canonnières doubles sont conçues pour être utilisées avec un canon que l'on peut charger par la culasse, du type veuglaire. Aucune encoche destinée à recevoir une poutre de cet affût n'est toutefois visible dans les joues de l'embrasure.

Les deux canonnières doubles du mur ouest du châtelet sont reliées par un couloir large de 0,65 m et long de 2,58 m. Cet étroit couloir permet aux tireurs de s'abriter du recul de l'arme ou de l'explosion accidentelle de la culasse ou encore, le cas échéant, à un seul tireur de desservir les deux canonnières.

Au niveau de la tour sud (fig. 49), les canonnières ont été retaillées pour élargir leur champ de tir, à l'origine très étroit, probablement pour permettre un tir au mousquet. De la même manière, la canonnière ouest de la tour semi-circulaire a été arrachée et agrandie pour lui donner un grand ébrasement externe, mais la base d'une bouche à feu subsiste encore et suggère la présence d'une canonnière double à cet endroit. Ces transformations pourraient appartenir au XVIIe ou au XVIIIe siècle.

4.1.5 Arquebusière

Le premier étage défensif du corps de bâtiment sud et des courtines ouest et nord est équipé de 9 fentes de tir présentant un élargissement circulaire au niveau du tiers inférieur de la fente. La présence systématique d'une barre de fer scellée dans les montants au moment de la construction à la base de la bouche à feu signale leur usage destiné préférentiellement à des hacquebutes à croc ou des arquebuses



Canonnière double retailée pour être élargie et permettre le tir au mousquet.



Arquebusière de la tour sud, avec barre d'appui sous l'orifice de tir. La cassure est-elle volontaire pour élargir le champ de tir ou est-elle due à l'utilisation ?



Canonnière (double ?) de la tour sud, éventrée par une canonnière à ébrasement externe de la fin du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

Partie conservée de l'orifice de tir primitif et de la fente de visée.



Fig. 49 : Château de Miolans. Détail des canonnières de la tour semi-circulaire du châletet. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs

à crochet. Le tireur utilisait la barre d'appui pour poser le croc de l'arme et limiter le recul.

Les arquebusières du châtelet d'entrée présentent toutes la même morphologie (**fig. 50**). Dans les courtines du premier étage, une niche rectangulaire large de 1,25 m et haute de 1,70 m est aménagée dans l'épaisseur du mur, qui avoisine 1,80 m à l'ouest. Couverte d'une arrière-voussure surbaissée, la niche est peu profonde (0,57 m) et précède un ébrasement triangulaire large de 0,80 m au maximum. L'ébrasement se termine au nu extérieur du mur par la fente de visée, large de 5 cm et haute de 1,20 m. Les fentes de visée des arquebusières de la tour sud sont légèrement plus hautes et atteignent 1,40 m pour une largeur équivalente de 5 cm.

L'orifice de tir, dont le profil cylindrique est soigneusement taillé dans l'embrasement sur une longueur de 16 cm, est situé à environ 0,45 m au-dessus de l'appui. Son diamètre moyen est de 13 cm et aucun chanfrein extérieur ni ébrasement interne ne permet véritablement d'orienter le tir sans buter sur les bords de la bouche. La seule manière de disposer d'une marge de manœuvre pour viser autrement que tout droit est d'utiliser une arme d'un diamètre inférieur à celui de l'orifice, de l'ordre de 80 mm environ. Ce type d'arme autorise des calibres autour de 20 à 30 mm. La barre d'appui située à la base de la bouche à feu n'est pas toujours conservée, mais sa présence est systématiquement signalée par les trous de scellement réalisés au moment de la taille et de la pose des piédroits. Ces barres mesurent 2 à 3 cm de côté.

Manifestement spécialisées et destinées spécifiquement à l'usage de la hacquebute ou de l'arquebuse et non d'autres armes sur affût, rien n'interdisait toutefois d'utiliser ces ouvertures de tir avec des arbalètes par exemple, puisqu'elles ne diffèrent des arbalétrières à niche des siècles précédents que par la présence de la bouche à feu circulaire. Accessibles par une sorte de chemin de ronde peu large aménagé dans l'épaisseur des courtines, elles nécessitaient en effet une certaine aisance du tireur et une arme suffisamment légère et maniable pour pouvoir circuler d'un poste de tir à un autre.

4.2 LA COURTINE EST DE LA COUR HAUTE (VERS 1455-1460, ACHÈVEMENT VERS 1480-1485)

La courtine orientale de la cour haute, dont l'épaisseur est voisine de 3,30 m, est bâtie au sommet d'une escarpe taillée dans le rocher calcaire (**fig. 51**). Le plissement du calcaire affecte une pente nord/sud assez marquée, dont la maçonnerie épouse la forme. La hauteur conservée de la courtine atteint 20 m depuis le fond du fossé au pied de la tour maîtresse, mais tout le couronnement sommital défensif et la toiture ont disparu. Le mur, encadré par le donjon au sud et une sorte de tour carrée terminant à l'est le bâtiment des cuisines, n'est observable que sur une longueur de 10 m. La construction de l'enceinte précède celle de la grosse tour rectangulaire de quelques années, comme en témoigne le mur nord de la tour qui semble venir s'appuyer contre la courtine⁴⁷.

Ce court pan de mur est malgré tout très stratégique dans l'organisation du site puisqu'il abritait la dernière porte d'accès à la cour haute, défendue par un système élaboré composé de plusieurs défenses successives. Séparant la basse cour de la cour haute, le fossé oriental du château mesure plus de 21 m de largeur, pour une profondeur de 6 à 12 m. Deux piles maçonnées témoignent encore de la présence du pont en bois qui permettait de le franchir. À son extrémité, la dernière travée était franchie par un pont-levis défendant la porte, flanqué par deux arquebusières / canonnières battant la contrescarpe du côté de la basse cour. Au-dessus de la porte, un niveau d'étage ou de chemin de ronde était en outre doté de deux canonnières à ébrasement externe orientées pour tirer sur le pont. Enfin, la contrescarpe et le pont étaient battus par les canonnières de la tour maîtresse elle-même, sur laquelle nous reviendrons.

4.2.1 Porte double à pont-levis

⁴⁷ En l'absence de documentation archéologique réunie au cours des travaux de restauration, il est devenu bien délicat de se prononcer sur la chronologie relative avec certitude...

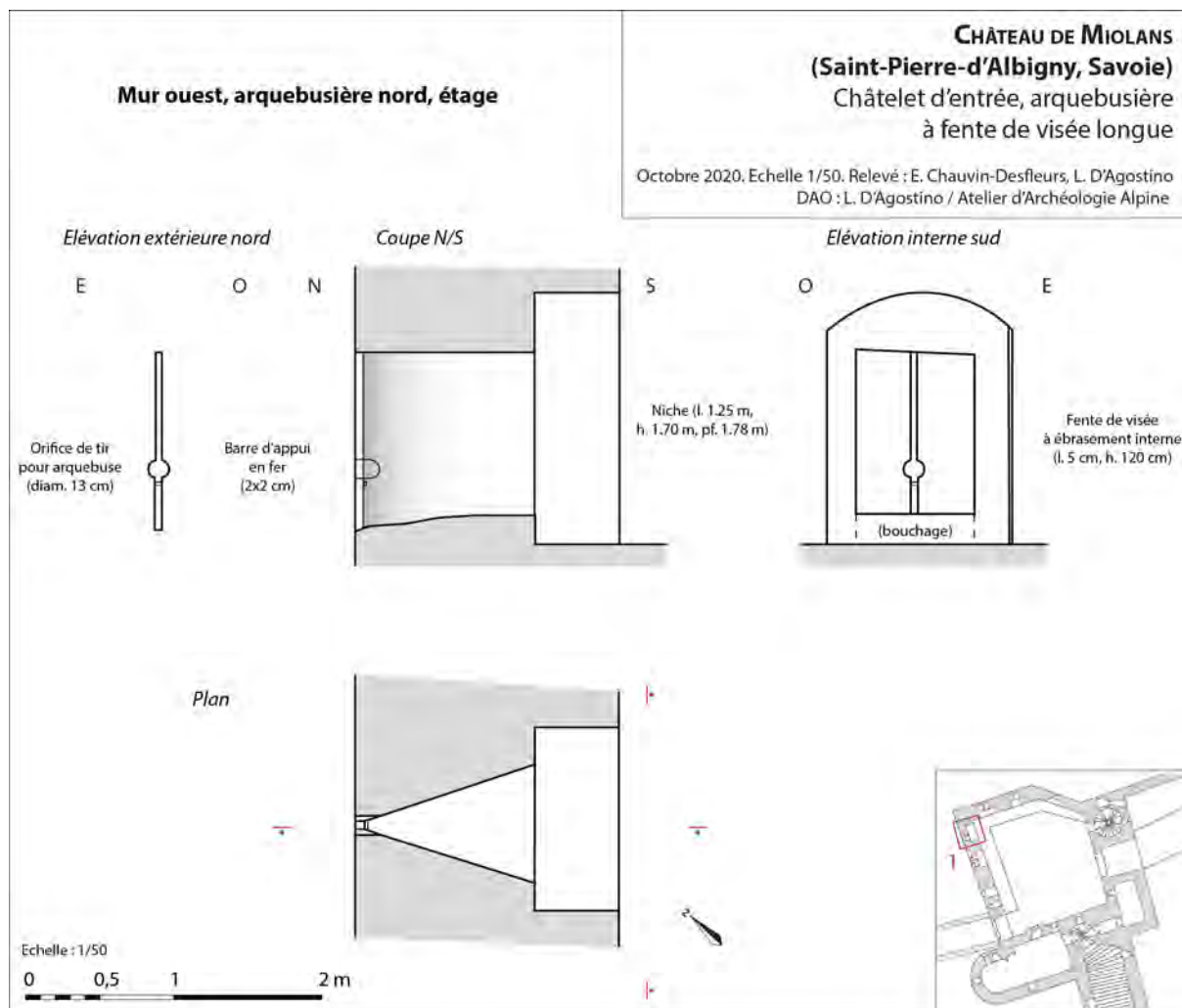


Fig. 50 : Château de Miolans. Châtelet d'entrée, arquebusière à fente de visée longue. Doc : L. D'Agostino



Fig. 51 : Château de Miolans. Cour haute, courtine est et pont-levis. Doc : L. D'Agostino

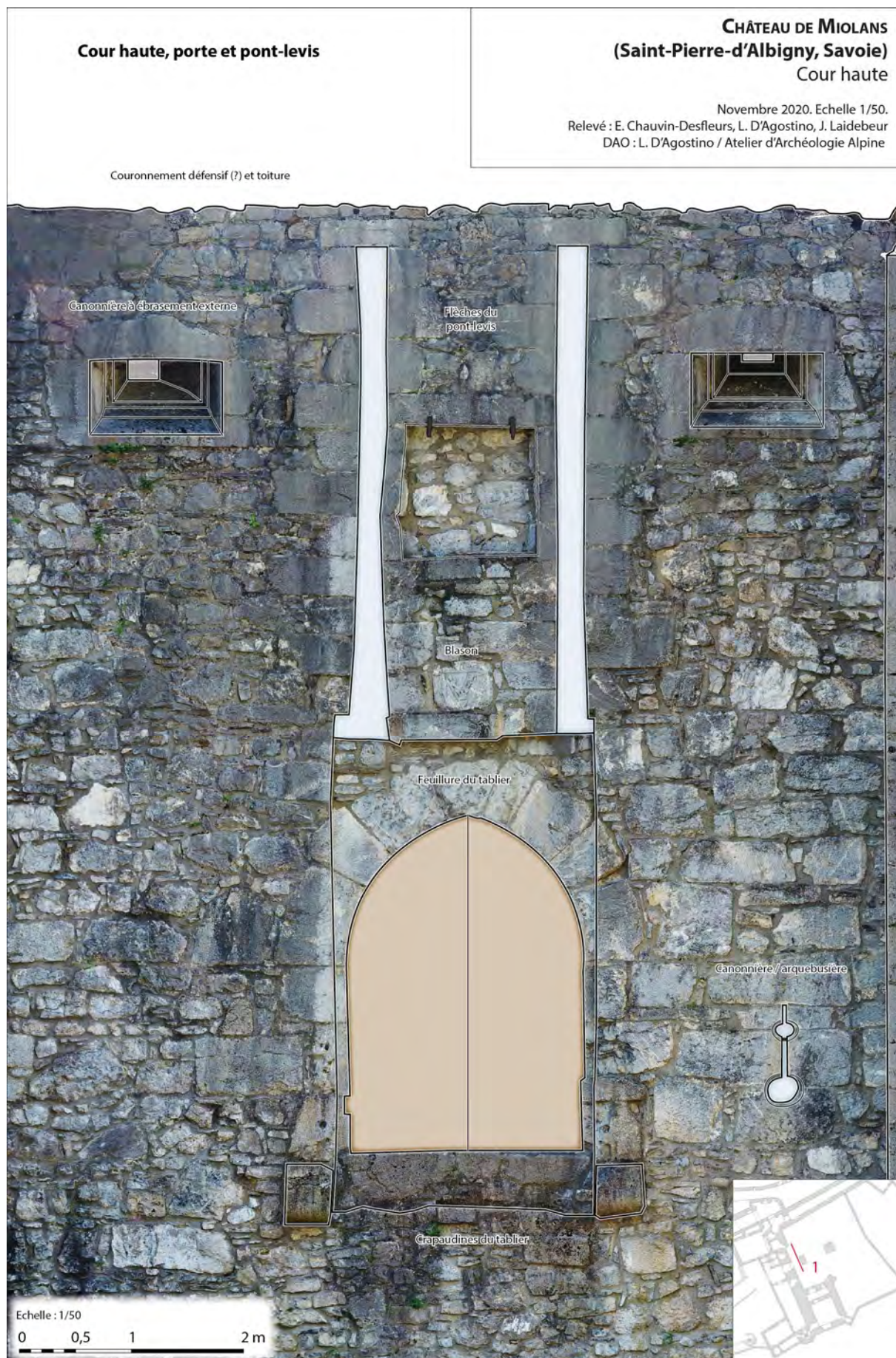


Fig. 52 : Château de Miolans. Cour haute, courtine est et pont-levis. Elevation est. Doc : L. D'Agostino

La porte de la cour haute était dotée de plusieurs éléments imbriqués formant un système de fermeture très élaboré (**fig. 52 et 53**). La feuillure entourant l'encadrement de la porte, profonde de 12 cm, donne des indications précises sur les dimensions du tablier du pont-levis, d'une largeur voisine de 2,25 m pour une longueur de 3,85 m environ. Comme au niveau du pont du châtelet, le tablier était articulé au moyen d'un axe en bois (probablement cerclé de fer) inséré dans deux crapaudines de 11 cm de profondeur creusées dans deux gros corbeaux de calcaire engagés à la base de la porte. Au-dessus de la porte, deux encoches de 22 cm de large et 4,30 m de hauteur recevaient les flèches du pont-levis.

L'encadrement de la porte, large de 2,09 m et haut de 2,97 m, affecte un couverture en arc brisé de gros claveaux de calcaire (**fig. 54**). À l'intérieur, sous l'arrière-vousure segmentaire, les gonds visibles sur chacun des tableaux au niveau d'une feuillure large de 6 cm signalent la présence de deux vantaux en bois épais de 6 cm environ. Cette première porte pouvait être bloquée par une barre de fermeture engagée dans un trou barrier de 16,5 cm de côté et profond de 2,71 m, dont la gaine pénètre dans la maçonnerie du côté sud. Une deuxième barre, engagée grâce une encoche biaise, a peut-être constitué une modification ultérieure à la construction initiale pour renforcer le système.

Une deuxième feuillure de 6 cm est visible en arrière de la première et délimite un ressaut de 1,30 m de hauteur dans l'arrière-vousure. Sous ce ressaut prenait place l'axe de rotation du pont, dont le système primitif a disparu ; seul un gros trou rectangulaire de 40x50 cm signale la position du moyeu ou celle de la crapaudine qui le recevait à 4,05 m au-dessus du sol actuel. Les flèches se relevaient à la verticale dans deux grandes encoches maçonnées dans l'épaisseur de la courtine. Le système de relevage du pont n'est pas connu avec exactitude, mais il s'agissait vraisemblablement d'un contrepoids fixé à l'extrémité des flèches à l'intérieur de la cour, que l'on pouvait actionner manuellement au moyen d'une corde ou d'une chaîne. Un système de poulie a pu exister à l'étage, mais nous n'avons pas eu accès à celui-ci. Les tableaux de la porte montrent une encoche carrée profonde de 16 cm au sud et une encoche biaise au nord dans lesquelles s'engageait une barre de bois qui bloquait les flèches du pont une fois levé. Par la même occasion, les flèches rabattues à la verticale contribuaient à bloquer les vantaux de la porte.

Une troisième feuillure de 6 cm, un ressaut d'arrière-vousure et des gonds imparfaitement conservés signalent enfin la présence d'une deuxième porte à deux vantaux à proximité du parement interne du mur. Cette porte, de près de 4,60 m de hauteur, pouvait être elle aussi bloquée par une barre de fermeture qui s'engageait au sud dans un trou barrier de 17 cm de côté et 2,80 m de profondeur.

Cet ensemble démontre que cette porte était obturée successivement par le pont-levis, par une porte en bois à deux vantaux (qui devait être fermée pour relever le pont), par les flèches du pont qui bloquaient les vantaux de la porte, et enfin par une deuxième porte à deux vantaux. Chacun de ces systèmes était verrouillé par une à deux barres de bois de 15 cm de côté environ. Une fois le pont relevé et les deux portes fermées, il fallait soit rouvrir chaque système l'un après l'autre en commençant par l'intérieur, soit le détruire entièrement.

4.2.2 Arquebusière / canonnrière

Le pont-levis est encadré de deux embrasures de tir construites pour être utilisées aussi bien avec des canonnrières sur affût qu'avec des armes portatives. Ces arquebusières / canonnrières, qui battent la contrescarpe du fossé, ont été relativement bien préservées malgré l'obturation partielle de leurs accès au moment de la construction du bâtiment de garde contre la courtine au XVIIe siècle. L'embrasure sud est la plus accessible aujourd'hui (**fig. 55 et 56**).

La chambre de tir casematée présente un plan complexe aménagé dans l'épaisseur de la courtine. Au nu du parement intérieur, une porte large de 1,58 m et haute de 1,86 m est couverte d'un arc surbaissé et encadrée d'une feuillure périphérique extérieure. Ce fait signale la possibilité de fermer la niche par des vantaux en bois lorsqu'elle était inutilisée, mettant la pièce d'artillerie à l'abri des intempéries. À l'intérieur, la niche couverte d'une voûte en berceau surbaissé s'élargit jusqu'à 2,50 m environ. Au sud,

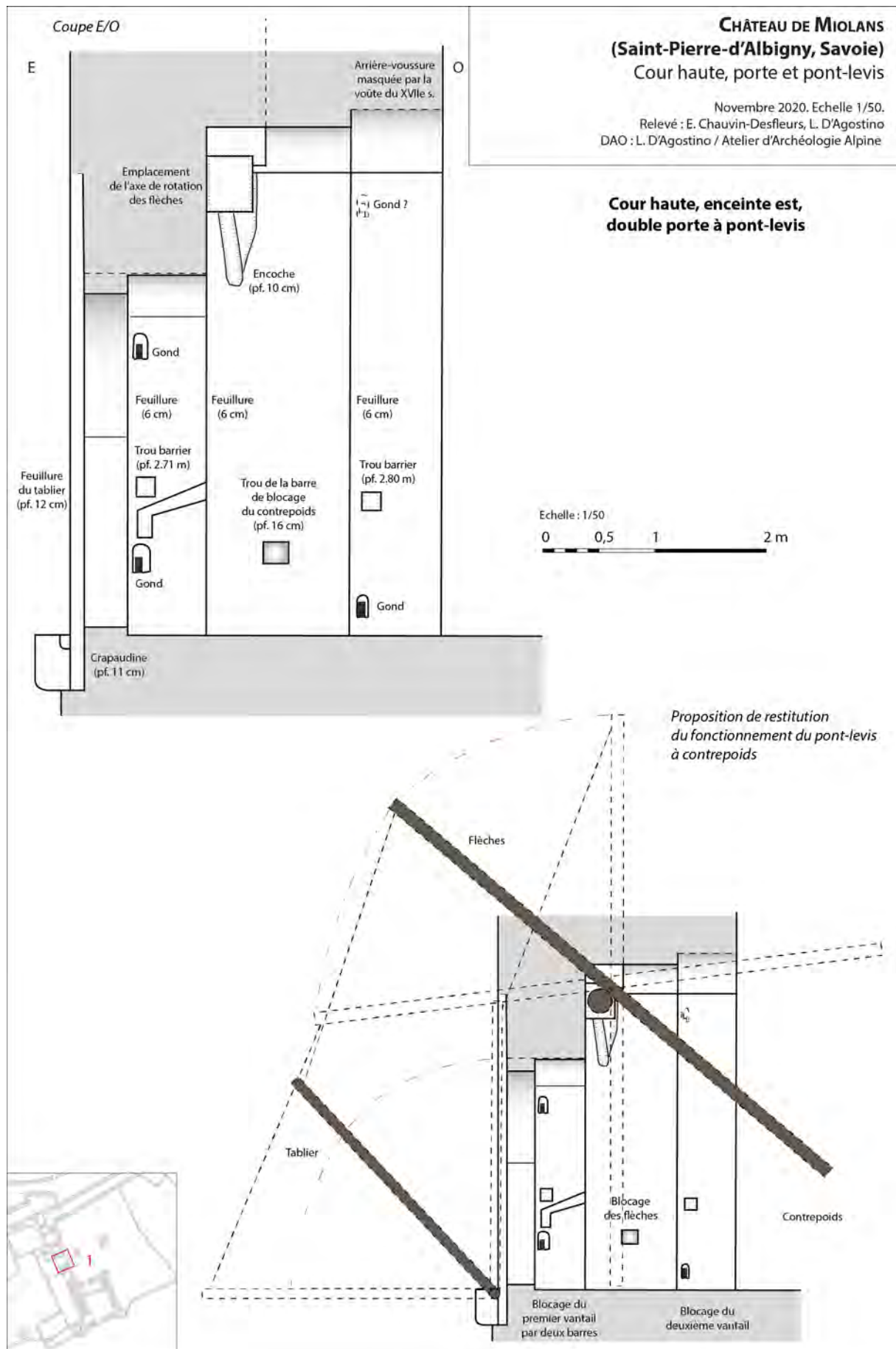


Fig. 53 : Château de Miolans. Cour haute, courtine est et pont-levis. Coupe et restitution. Doc : L. D'Agostino



Intérieur de la porte, avec voûte du XVIIIe siècle qui a bouché la partie haute.



Blason situé entre le passage des flèches à l'extérieur, à déterminer.



Passage des flèches, partiellement bouché.



Trou d'engagement de la crapaudine de l'axe des flèches, bouché.

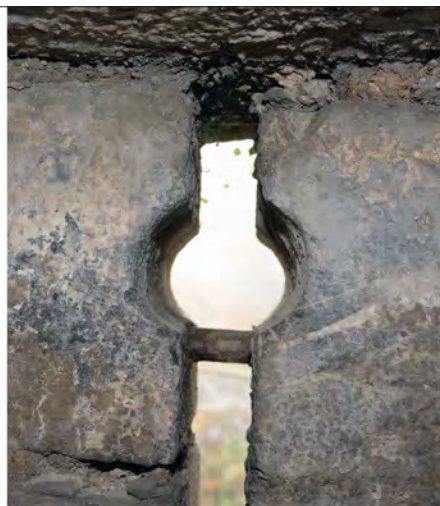


Tableau nord de la porte, avec les trois feuillures successives et l'encoche «en virgule» pour la barre de blocage des flèches.

Fig. 54 : Château de Miolans. Détails de la porte de la cour haute. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs



Chambre de tir casematée au sud du portail.



Orifice de tir et barre d'appui pour hacquebute ou arquebuse.



Face externe de l'embrasure de tir.

Placard à munitions dans le renforcement au sud de la niche. Le renforcement peut également servir d'abri rudimentaire pour le tireur.



Event pour les fumées aménagé dans la voûte à l'entrée de la niche ébrasée.



Fig. 55 : Château de Miolans. Cour haute, courtine est. Détails de l'arquebusière / canonnère sud. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs

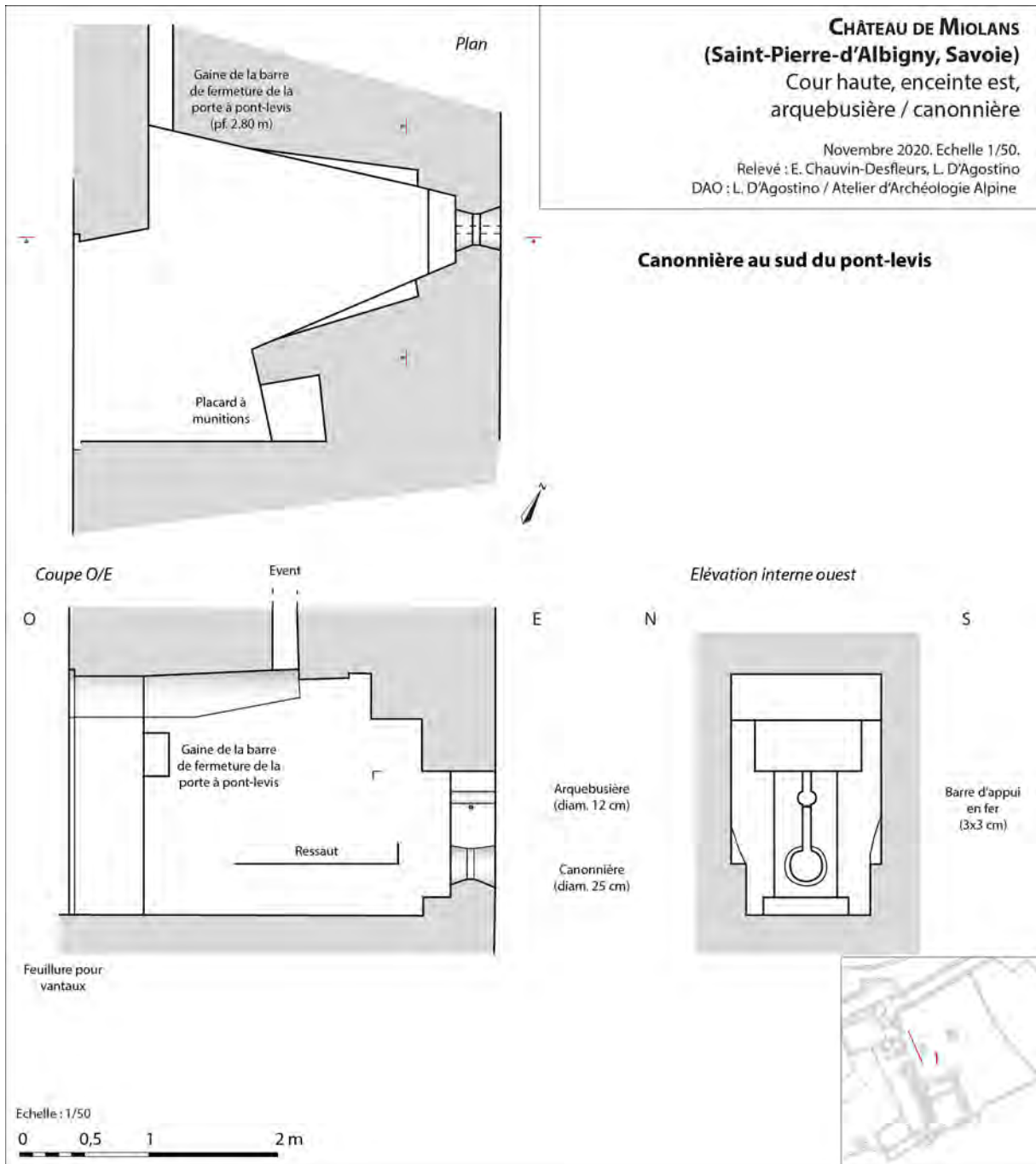


Fig. 56 : Château de Miolans. Cour haute, courtine est. Arquebusière / canonnière. Doc : L. D'Agostino

un renforcement pouvant servir d'abri rudimentaire pour le tireur abrite un petit placard à munitions de 44 cm de largeur et de profondeur. La largeur de la niche s'amenuise ensuite selon un plan triangulaire jusqu'à 0,50 m au niveau de l'embrasure de tir. À 0,95 m du parement externe, la hauteur s'abaisse par deux linteaux droits successifs qui remplacent la voûte. Un conduit vertical s'ouvre dans la voûte au-devant du premier de ces linteaux et servait d'évent pour les fumées.

La canonnière est formée d'un orifice circulaire de 25 cm de diamètre en partie basse à double ébrasement interne et externe. Une fente de visée de 0,58 m de hauteur la surmonte, dans laquelle est aménagée un deuxième orifice circulaire à mi-hauteur, d'un diamètre de 12 cm. Son usage est visiblement destiné aux hacquebutes à croc ou aux arquebuses à crochet, comme le signale la présence d'une barre d'appui en fer de 3 cm de côté, scellée à la base du conduit. La canonnière basse est quant à elle destinée aux veuglaires ou aux couleuvrines. L'utilisation d'un affût en bois fixe est suggérée par la présence de ressauts dans les joues de l'embrasure, mais cette hypothèse n'a rien d'assuré.

4.3 LA TOUR MAÎTRESSE (VERS 1470-1485)

La tour maîtresse est implantée à l'extrémité sud-ouest de la cour haute. Gros édifice rectangulaire en calcaire, édifié sur une faille en bordure de la falaise qui domine la vallée de l'Isère, son empiètement atteint 15,20 m de longueur sur 13,50 m de largeur au-dessus du glacis qui en conforte l'assise. Trois gros contreforts installés à l'oblique par rapport au corps de la tour cantonnent ses angles nord-est, sud-est et sud-ouest. Les deux contreforts carrés nord-est et sud-est abritent des latrines, tandis qu'un escalier en vis est installé dans le contrefort pentagonal au sud-ouest. Le corps de la tour est plus réduit et forme un rectangle de 13 m par 11,90 m, avec des murs de 3,30 m d'épaisseur à la base. Haute de 24 m hors combles, composée de six niveaux remodelés pour la transformer en prison, la tour affecte des caractéristiques originales qui la font différer du principe des tours médiévales. Loin d'être installée au point haut du site, elle est érigée à partir du fond du fossé et seule la moitié de sa hauteur émerge au niveau de la cour haute. En ce sens, bien que très ostentatoire du côté de la falaise au sud, elle est marquée par les prémices de la fortification de la Renaissance qui a tendance à s'enterrer au fond des fossés pour échapper autant que possible aux tirs de l'artillerie de siège (**fig. 57 et 58**).

Sur ses faces est et nord, la tour est aménagée de plusieurs canonnières qui témoignent de son adaptation dès l'origine à l'artillerie à poudre, avec un changement de parti manifeste dans la forme des canonnières en cours de construction. Le rez-de-chaussée, au fond du fossé, est aménagé de deux grosses canonnières en louche et d'un moineau ou caponnière malheureusement détruit, qui flanquait l'angle mort entre la tour et la courtine de la cour haute, sans doute lui aussi doté d'une ou plusieurs canonnières. À partir du deuxième étage apparaît une série de six canonnières à ébrasement externe, dont quatre en couronnement, qui introduisent un changement manifeste de méthode dans la construction des embrasures de tir. Destinées à couvrir le pont d'accès à la cour haute, elles autorisent un plus grand champ d'action horizontal.

4.3.1 Canonnière en louche de fond de fossé

Les deux canonnières situées au fond du fossé présentent une forme extérieure en louche observable ailleurs sur le site (**fig. 59**). La canonnière du mur est, que nous avons prise pour exemple⁴⁸, n'a pas conservé sa fente de visée intacte, que nous avons restituée d'après la canonnière nord. La chambre de tir, imposante, forme une niche rectangulaire de 2,40 m de profondeur, 1,93 m de largeur avec une hauteur sous la voûte en plein cintre de 2,40 m. Un très grand soin a été apporté de manière générale à la taille de la pierre pour ajuster au mieux la forme de l'embrasure à la morphologie de la pièce d'artillerie. La bouche, d'un diamètre de 25 cm, est légèrement évasée à l'intérieur et à l'extérieur et surmontée d'une fente de visée haute de 70 cm. Elle termine un ébrasement triangulaire d'1,10 m de

48 La canonnière nord, partiellement bouchée, posait des problèmes d'accessibilité.

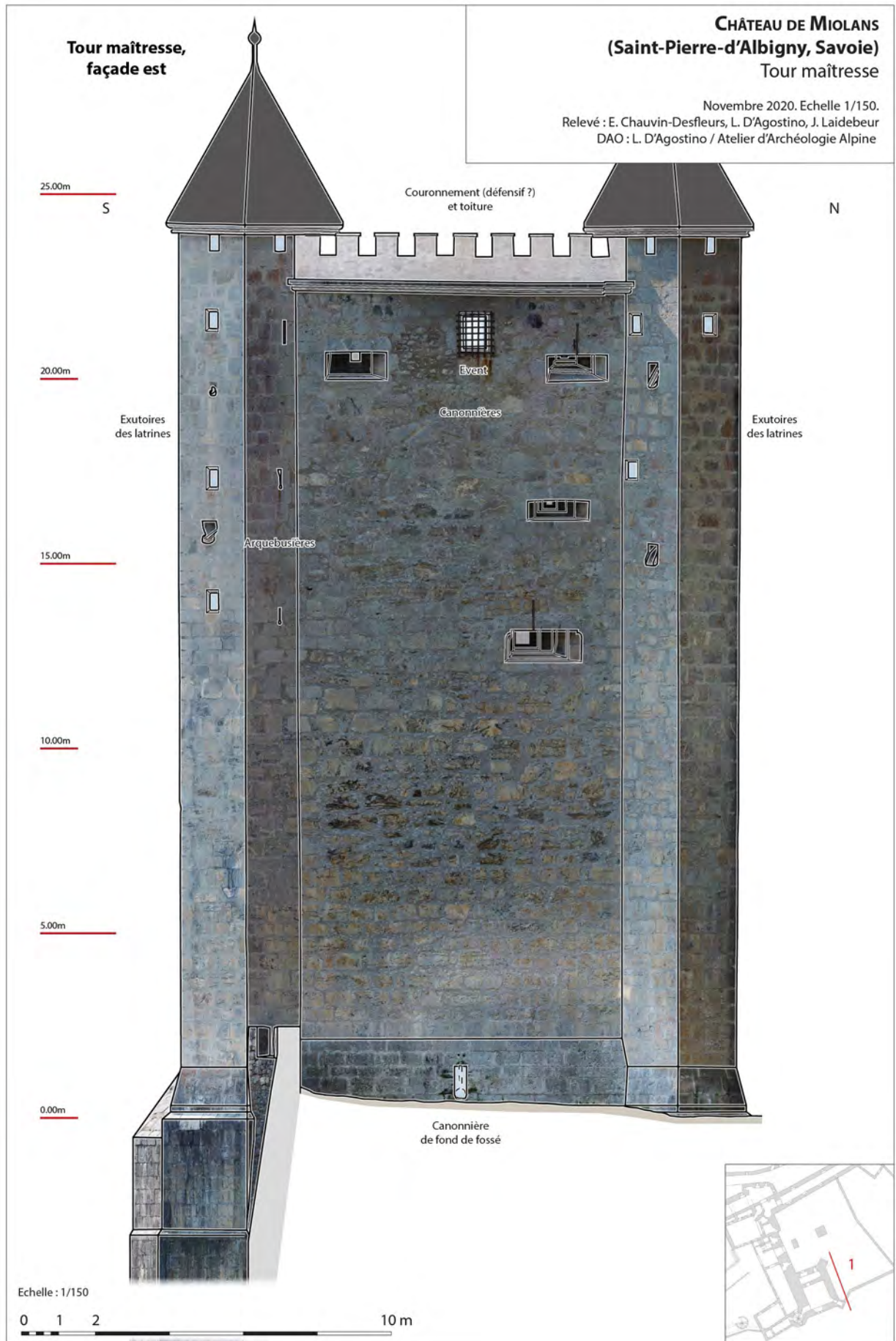


Fig. 57 : Château de Miolans. Tour maîtresse, façade est. Doc : L. D'Agostino

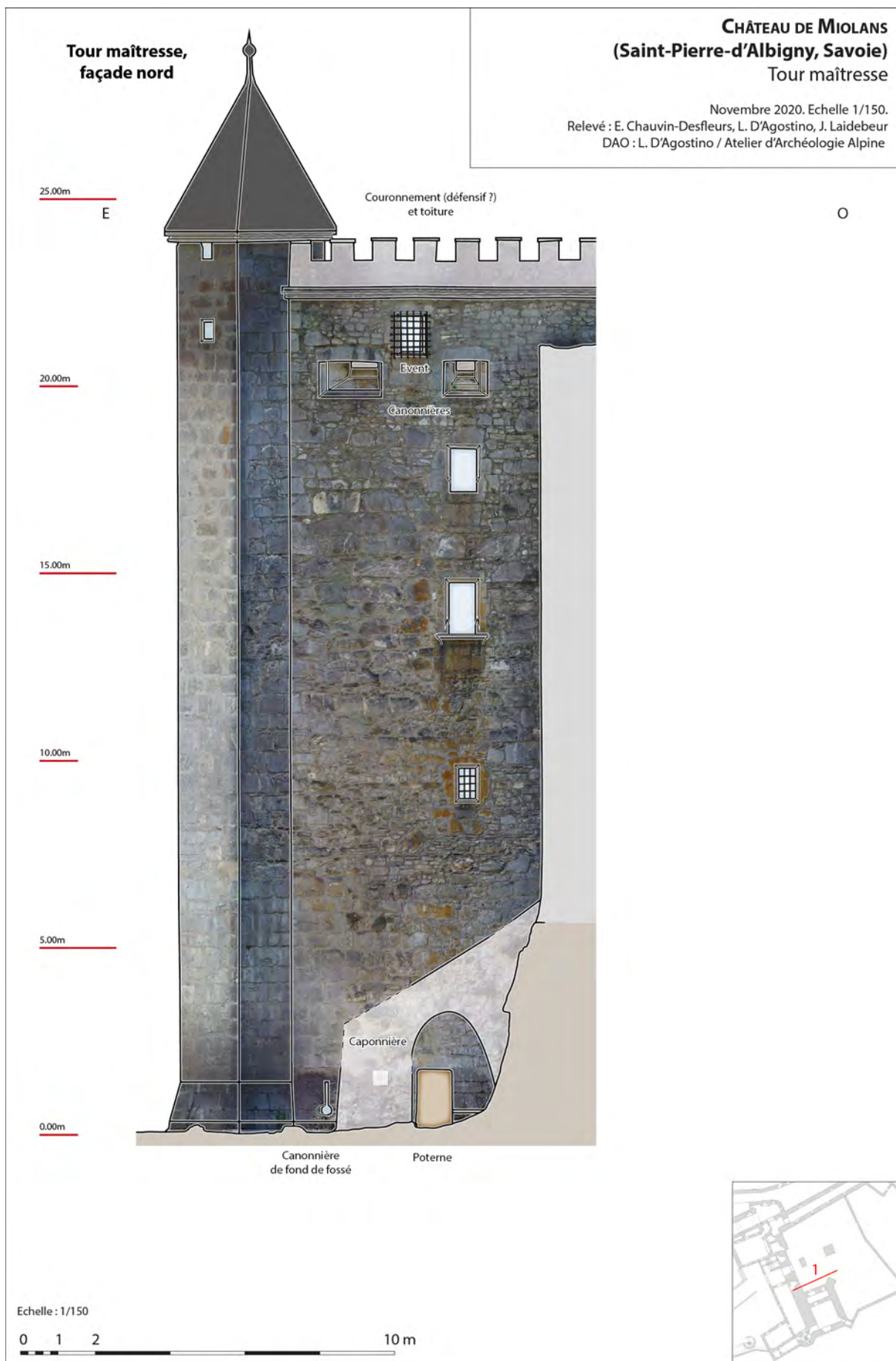


Fig. 58 : Château de Miolans. Tour maîtresse, façade nord. Doc : L. D'Agostino

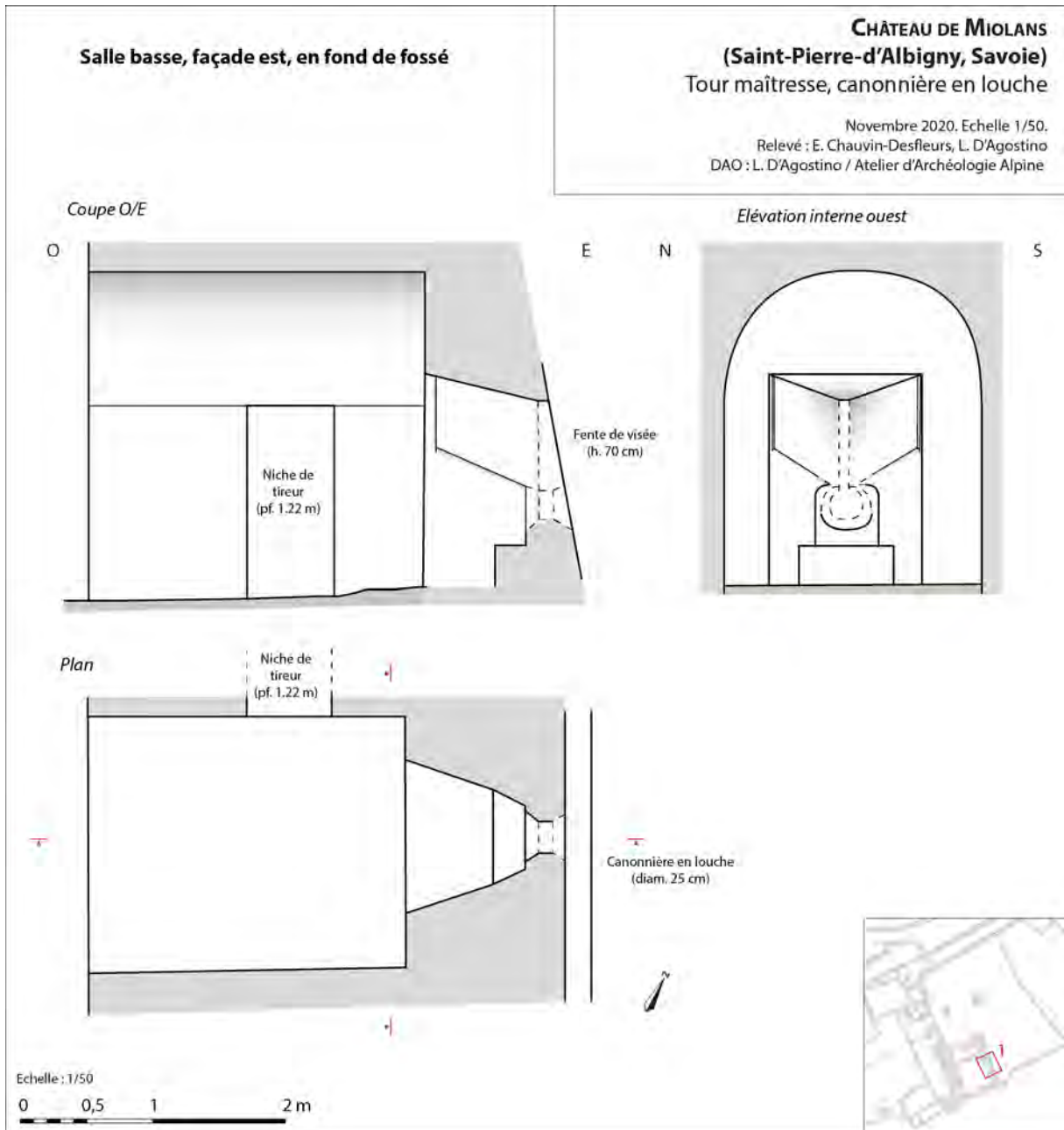


Fig. 59 : Château de Miolans. Tour maîtresse, canonnière en louche. Doc : L. D'Agostino

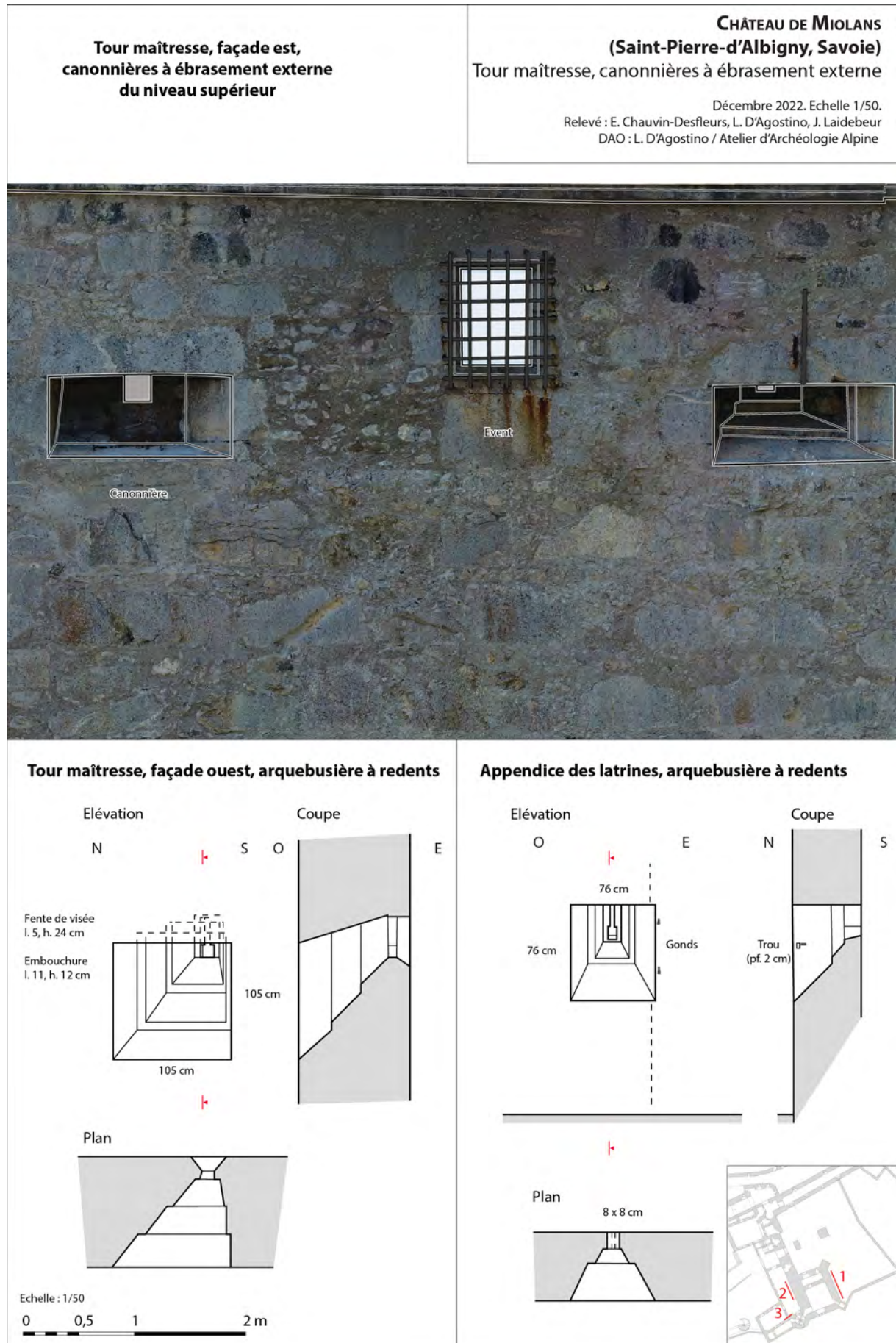


Fig. 60 : Château de Miolans. Tour maîtresse, canonnières à ébrasement externe. Doc : L. D'Agostino

profondeur, 1,15 m de largeur et 1,60 m de hauteur à l'ouverture. Sous l'orifice de tir, un ressaut de maçonnerie permettait de caler l'affût du canon, un veuglaire ou une couleuvrine. La hauteur de l'affût peut être restituée autour de 50 à 55 cm, ce qui pose ici la question de l'usage d'une couleuvrine sur affût à roues. Sur le côté nord de la chambre de tir, une étroite niche d'1,20 m de profondeur constitue un abri pour le tireur.

4.3.2 Canonnière à ébrasement externe

À ce stade de l'étude, il nous est difficile de caractériser complètement les canonnières à ébrasement externe, qui sont pour la plupart dans les hauts de la tour et aujourd'hui inaccessibles du fait de l'absence de planchers ou de la ruine des voûtes (fig. 60 et 61). Leurs dimensions sont toutes différentes et adaptées systématiquement à leur emplacement dans le mur et à leur objectif. De manière générale, elles adoptent sur le parement extérieur une gueule carrée ou rectangulaire de 1,20 m à 2,05 m de largeur pour une hauteur de 0,50 à 0,95 m. Le linteau est fréquemment cintré en léger segment d'arc pour former une décharge et amortir la masse de maçonnerie qui les couvre. À l'intérieur de l'ébrasement, l'appui et les joues s'amenuisent en deux à trois ressauts successifs, jusqu'à l'orifice de tir, aménagé au droit du parement interne, qui présente une forme carrée surmontée d'une courte mire de visée. L'orifice de tir n'a pas pu être mesuré à ce stade, mais il est de l'ordre d'une dizaine de centimètres et n'est destiné qu'à de petites pièces épaulées de type hacquebutes ou arquebuses. La plupart des embrasures s'évasent vers le bas pour permettre un tir plongeant sur le pont. Au niveau supérieur de la tour, qui semble n'avoir jamais été doté d'un autre couronnement défensif que celui-là, les deux canonnières de chaque face sont séparées par une fenêtre rectangulaire simple large de 0,58 m et haute de 0,94 m servant d'évent pour les fumées.

5. CONCLUSION

Le château de Miolans offre un cas particulièrement éclairant des évolutions en matière d'architecture civile et militaire à la charnière du Moyen Âge et de la Renaissance dans les Alpes du nord. Nous n'avons pu présenter ici qu'une partie de ce panorama, centré sur les aménagements défensifs. En 2022, nous nous sommes attachés à compléter cet inventaire de formes et de structures par l'examen des deux galeries de contrescarpe ; ayant privilégié le relevé sur le terrain au détriment de la mise au net des dessins, ces exemples n'ont pas pu être présentés ici mais ils le seront dans le cadre du prochain programme triennal. Nous tenterons également, autant que possible, de compléter la typologie des aménagements défensifs par la documentation des organes de circulation, d'éclairage et de confort.

D'ores et déjà, il ressort à partir des années 1455 et jusqu'en 1512 une mutation importante dans la défense du site, qui voit en deux générations l'introduction rapide mais non uniforme de plusieurs types d'embrasures de tir et de systèmes de défense adaptées à l'artillerie à poudre. C'est d'abord l'introduction de nouvelles formes d'édifices, à commencer par les deux défenses avancées que sont les boulevards à l'ouest de la cour haute et au niveau du châtelet d'entrée entièrement voués aux canons, même s'il n'est pas exclu qu'une bricole ou un vieux trébuchet aient encore pu prendre place dans le boulevard ouest, où ils avaient toute la place de manœuvrer. L'apparition de moineaux (ou caponnières) qui se tapissent en fond de fossé ou en pied de courtine fait également partie de ce mouvement, destiné à assurer un flanquement efficace des ouvrages de défense.

La défense des portes apparaît assez classique, mais ce qui frappe c'est la multiplication des systèmes de fermeture ou de défense au sein d'un même ouvrage. L'association classique du fossé à pont-levis, de la herse et des vantaux en bois se retrouve, mais en variant et en associant toujours les systèmes. À la différence de la porterie médiévale classique où elle se trouve fréquemment placée en position première, en avant des vantaux en bois, la herse opère un glissement vers l'arrière des portes où elle



Canonnière à ébrasement externe plongeant au cinquième étage de la tour maîtresse, dans le mur nord.



Canonnière à ébrasement externe orienté vers le nord (en direction du pont) au troisième étage de la tour maîtresse, dans le mur nord.



Canonnières à ébrasement externe plongeant et oblique au cinquième étage de la tour maîtresse, dans le mur ouest, couvrant l'entrée de la tour depuis la cour haute. Entre les deux canonnières, la fenêtre grillée servant d'évent pour les fumées.

Fig. 61 : Château de Miolans. Tour maîtresse, détails des canonnières à ébrasement externe. Clichés : J. Laidebeur et L. D'Agostino



Fig. 62 : Château de Miolans. Restitution du système de défense de l'entrée et plan de feu au début du XVI^e siècle. Doc : L. D'Agostino

visé à enfermer les assaillants dans le passage de la porte, les laissant à la merci des tirs des défenseurs, en enfilade ou fichant. La porte de la cour haute associe plusieurs barres de blocage des vantaux et des flèches du pont qui rendent le verrouillage complexe, ne pouvant se fermer ou s'ouvrir que dans un ordre précis depuis l'intérieur.

Quant aux embrasures de tir, si quelques archères ou arbalétrières subsistent aux côtés de celles destinées au canon, les différentes phases des travaux d'Anthelme VIII et probablement de ses fils font ressortir une évolution assez nette déjà largement observée dans le domaine français et les Flandres. Les maîtres d'œuvre délaissent progressivement les canonnières de gros calibre pour veuglaires et couleuvrines au profit d'embrasures plus étroites et ébrasées vers l'extérieur, destinées aux armes de petit calibre. Au niveau du châtelet et du boulevard d'entrée, dans les années 1460-1470, les grosses canonnières en louche de 23 à 25 cm de diamètre, correspondant à des calibres de 100 à 120 mm, coexistent avec les fentes de tir à orifice de 12 à 13 cm de diamètre décalé vers le centre et barre d'appui pour le croc des hacquebutes puis des arquebuses. Ces armes d'un calibre de 20 mm à 30 mm environ sont encore lourdes et peu maniables et le conduit long et étroit des embrasures ne permet guère de viser autrement que tout droit, attendant que quelqu'un passe dans le champ... Mais d'importantes mutations ont ensuite lieu en 20 ou 30 ans. Mieux adaptées à la défense, les premières canonnières à ébrasement externe et trémie, d'un type relativement différent des canonnières « à la française », apparaissent à Miolans au niveau de la tour maîtresse dans les années 1475-1480 au plus tôt. Au lieu de pénétrer dans une niche étroite et basse pour accéder au poste de tir à genou, les artilleurs peuvent se placer plus aisément au nu du parement intérieur du mur, changer de poste rapidement, voire se mettre à l'abri d'un tir. Par ailleurs, elles autorisent une plus grande variété d'orientation à l'horizontale de l'arme portée à l'épaule par un homme à genou ou debout. Leur multiplication sur les hauts de la tour maîtresse et sur la courtine orientale de la cour haute montre avec clarté qu'elles permettaient de couvrir aisément et avec peu d'hommes tout le pont d'accès à la cour. Et partout, sauf peut-être les embrasures du boulevard d'entrée et de la rampe qui tirent à l'extérieur du château, les canonnières sont conçues avant tout pour un tir à courte portée, excédant rarement 20 à 30 m.

Pour autant que l'on puisse en juger au regard de l'état de conservation des vestiges, dont les parties sommitales, cruciales pour la défense, sont absentes ou parfois très remaniées, le château de Miolans a fait l'objet d'un soin attentif à la modernisation de ses défenses dans la seconde moitié du XVe siècle. À la fin du siècle, le plan de feu est particulièrement abouti et couvre avec une apparente efficacité tout le cheminement complexe qui mène de la première porte à la cour haute. Les assaillants, pris sous des feux croisés, doivent franchir pas moins de quatre ou cinq portes successives, dont trois à pont-levis, pour pénétrer dans la cour haute (**fig. 62**). Toutefois, gardons-nous de minimiser les remaniements et les reconstructions postérieures à l'extinction de la lignée des Miolans ; les transformations de la fin du XVIe siècle et des XVIIe et XVIIIe siècles sont encore nombreuses, comme le montrent par exemple les reconstructions des chemins de ronde avec créneaux de fusillade notamment.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE (74)



Château d'Épagny (Epagny Metz-Tessy, Haute-Savoie). Vue aérienne des maçonneries et du pont en bois depuis le sud-est. Cliché : F. Giraud.

CHÂTEAU D'ANNECY (ANNECY, HAUTE-SAVOIE)

Laurent D'Agostino, Evelyne Chauvin-Desfleurs (Atelier d'Archéologie Alpine), Adrien Tourasse (Musée-Château d'Annecy)

1. LOCALISATION

Département : Haute-Savoie

Commune : Annecy

Code INSEE : 74005

Lieu-dit ou adresse : Musée-Château d'Annecy. Place du château. 74000 Annecy

Coordonnées Lambert 93 : X : 942323 m / Y : 6537897 m / Z : 476 m NGF

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

Construit à l'origine par les comtes de Genève, puis agrandi et transformé en résidence princière par les ducs de Savoie et la branche des Genevois-Nemours, le château d'Annecy a fait l'objet de nombreuses recherches historiques, puis archéologiques. Ces dernières ont pour la plupart accompagné les campagnes de travaux de restauration menées depuis les années 1950. Nous ne récapitulerons pas ici les sources d'archives disponibles pour l'étude du château d'Annecy, même si elles ne sont encore que partiellement exploitées ; pour un état des lieux récent, nous renverrons à l'inventaire donné par A. Bouvier et M. Goy¹, ainsi qu'aux travaux publiés par Pierre Lanternier sur les archives militaires de Vincennes².

Sur le plan archéologique, les travaux d'Elisabeth Sirot dans les années 1980 et au début des années 1990 ont renouvelé les connaissances en établissant les premiers relevés détaillés des élévations internes ou externes des bâtiments et une analyse de terrain complétant et dépassant l'étude des archives. La tour de la Reine, la grande salle, les tours Saint-Paul et Saint-Pierre, la tour et le logis Perrière font notamment l'objet de ses investigations. Ces études menées souvent en accompagnement de travaux d'aménagement³ ont nourri sa thèse, publiée en 1990⁴, et initié de plus amples recherches sur les résidences aristocratiques du Genevois et de la Savoie.

Il a fallu attendre 2008 et 2009 pour voir de nouvelles recherches⁵, sous la forme d'un diagnostic de Tommy Vicard puis d'une fouille archéologique préventive dirigée par Jacynth Crozier sur la place du château, située à l'ouest de la façade d'entrée. Cette fouille a mis au jour une partie des vestiges de la barbacane et du fossé qui protégeaient l'accès à la cour⁶. Dans la continuité de ces travaux, une étude

1 Bouvier, Goy et alii 2016, p. 153-174.

2 Lanternier 2015.

3 Sirot-Chalmin, Poisson 1991, étude consacrée à la tour et au logis Perrière.

4 Chalmin-Sirot 1990.

5 Sur le contexte, les problématiques et le déroulement des travaux, voir Kohler 2016.

6 Vicard 2008 ; Crozier et alii 2010. Ce secteur avait déjà été dégagé en partie en 1933 et relevé en plan, mais aucune description n'a été conservée ou retrouvée à ce jour ; copies de ce plan conservées dans les archives du Service cantonal d'archéologie de Genève (fonds Blondel) et au Musée-Château d'Annecy.

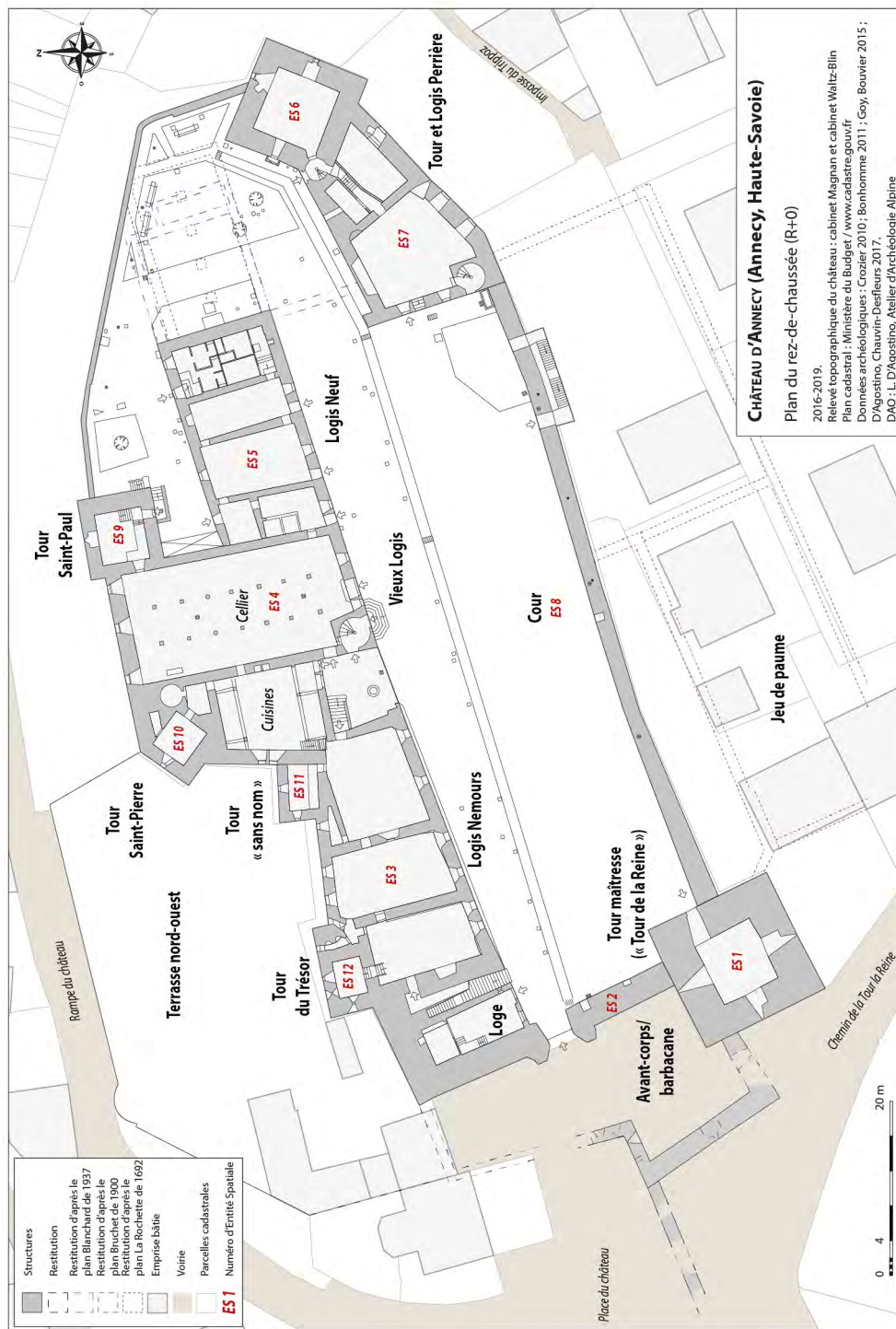


Fig. 1 : Château d'Anney. Plan général au rez-de-chaussée. Doc. : L. D'Agostino.

d'archéologie préventive a été engagée en 2010 sur la façade ouest et une partie de la courtine nord sous la conduite de Florian Bonhomme ; elle a permis de documenter partiellement la construction de la façade principale et la mise en place du chemin de ronde sur mâchicoulis⁷. En 2011, un bref état des lieux du site a été mené par nos soins dans le cadre d'un inventaire de sites castraux du département de la Haute-Savoie⁸. En 2015, le Musée-Château a commandé une synthèse documentaire pour faire le point sur les sources écrites et les étapes de construction du château, réalisée par Alégria Bouvier et Michel Goy⁹. Enfin, en 2016-2017, les travaux de restauration des façades nord du château, entre la Tour du Trésor et la Tour Saint-Pierre, ont fait l'objet par nos soins d'une étude archéologique préventive de bâti, qui a permis de documenter une partie du château jamais étudiée jusqu'à présent¹⁰. Plus ponctuellement, une étude documentaire réalisée en 2019 visait à proposer une synthèse des connaissances sur la Tour de la Reine, la courtine sud et l'angle nord-est de la cour ; elle a été l'occasion de revisiter la documentation écrite et archéologique¹¹. Enfin, le développement de la ville et du château d'Annecy font actuellement l'objet de la thèse de doctorat d'Adrien Tourasse¹².

2.1 PRINCIPAUX JALONS HISTORIQUES

Nous n'aborderons que très brièvement l'histoire des possesseurs du château d'Annecy, celle-ci étant déjà largement connue par les études antérieures¹³.

Le bourg neuf d'Annecy se développe au début du XIIIe siècle en marge des ruines de l'agglomération antique de Boutae¹⁴. Dès 1128, le bourg d'Annecy possède le droit de tenir un marché hebdomadaire le mardi et une foire annuelle à la Saint-André (30 novembre). En 1132, la chapelle Saint-Maurice qui était située au nord de l'actuelle place du château semble érigée en église paroissiale. L'autorité des comtes de Genève sur la cité épiscopale étant disputée tout au long du XIIIe siècle par l'évêque, ils sont contraints peu à peu d'abandonner leurs prérogatives et leur château de Genève. À Annecy, le bourg développé aux pieds du Semnoz sur les rives du Thiou est probablement dès son origine lié à une fortification, mais on ne trouve les traces du château des comtes de Genève qu'en 1219, à l'occasion du traité de Desingy, arbitrage porté par l'évêque de Vienne entre l'évêque de Genève et le comte de Genève¹⁵. En 1195, le comte Guillaume meurt dans sa maison forte de Novel à Annecy-le-Vieux¹⁶ ; doit-on pour autant supposer que le château d'Annecy-le-Neuf n'existe pas encore ? Les sources historiques manquent pour éclairer le processus de transfert du siège du pouvoir comtal de Genève à Annecy et le développement du château au XIIIe siècle.

Les comtes de Genève conservent Annecy dans leur lignée jusqu'au début du XVe siècle. En 1400, la famille comtale s'éteint et Odon de Villars vend le comté au comte de Savoie Amédée VIII en 1401¹⁷. Amédée VIII entame une importante rénovation du château qui s'échelonne jusque dans les années 1430¹⁸. Le comté de Genève et les baronnies de Beaufort et de Faucigny sont érigés par le duc de Savoie Charles III en apanage de Genevois en 1514 pour son frère cadet, dont Annecy reste la capitale jusqu'en 1659¹⁹.

Après cette date, la branche cadette des Savoie s'éteint et l'apanage revient dans le duché de Savoie. Le

7 Bonhomme 2011.

8 Projet européen AVER – des montagnes de châteaux. Pour une courte synthèse, voir D'Agostino, Chevalier et alii 2012..

9 Bouvier, Goy et alii 2016.

10 D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017.

11 Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2019.

12 Sous la direction d'Anne Baud, Université Lumière Lyon 3, en contrat CIFRE au sein du Musée-château d'Annecy.

13 Bruchet 1901 ; Duparc 1955 ; Chalmin-Sirot 1990 ; Perrillat 2006 ; Lanternier, Marin 2011.

14 Duparc 1973.

15 Lullin, Le Fort 1866, n°574.

16 Bruchet 1901, p. 6 ; Lullin, Le Fort 1866, n°460 et 493.

17 Sur l'histoire du comté de Genève, voir Duparc 1955.

18 Voir Bruchet 1901 et Chalmin-Sirot 1990.

19 Perrillat 2006.



Vue aérienne du château d'Annecy vu du sud en 1952. Cliché : Combier.



Vue aérienne du château d'Annecy vu du sud en 1952. Cliché : L. D'Agostino.



Tour de la Reine et courtine ouest. Cliché : L. D'Agostino.



Tour et Logis Perrière. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 2 : Château d'Annecy. Les principaux bâtiments conservés. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

château perd sa fonction résidentielle princière et devient une garnison pour les troupes savoyardes. Pris en 1690 par l'armée de Louis XIV, il est occupé par les troupes françaises jusqu'en 1696. Le château devient caserne jusqu'en 1947 et d'importants travaux sont menés pour accueillir les troupes²⁰. Il accueille ensuite les sans-logis d'Annecy jusqu'à un incendie en 1952 qui met en évidence sa vétusté et son insalubrité. Il est racheté par la ville d'Annecy en 1953, classé Monument historique en 1959 et progressivement transformé en musée.

2.2 ORGANISATION GÉNÉRALE DES BÂTIMENTS DU CHÂTEAU

Les bâtiments qui composent aujourd'hui le château résultent de plusieurs campagnes de construction attribuées entre les XIIIe et XVIe siècles, avec des remaniements jusqu'au XXe siècle²¹. L'ensemble est essentiellement formé par six tours et quatre imposants corps de logis, ceinturés de hautes courtines construites sur le substrat rocheux des calcaires du Semnoz (**fig. 1 et 2**).

Le château, enfermé dans les courtines conservées, mesure dans ses dimensions maximales 126 m de longueur est/ouest et 56 m de largeur nord/sud, soit une surface approximative de 6500 à 7000 m². L'accès principal se fait aujourd'hui par un grand portail situé dans l'enceinte ouest (ES 2, 1340-1344) à proximité immédiate de la tour maîtresse, nommée Tour de la Reine (ES 1, XIIIe - début XIVE siècle), qui se dresse dans l'angle sud-ouest de l'enceinte principale. À l'intérieur de l'enceinte, une grande cour polygonale de plus de 110 m de longueur (ES 8) est délimitée côté nord par trois grands corps de logis accolés : d'ouest en est, se succèdent le Logis Nemours (ES 3, 1533-1565), le Vieux Logis (ES 4, reconstruction vers 1430-1444) et le Logis Neuf (ES 5, 1562-1572). Au sud, la cour est délimitée par un long mur d'enceinte. Au nord-est un espace vide offre un panorama sur la ville et le lac et un grand ensemble architectural formé de la Tour et du Logis Perrière (ES 6 et 7, vers 1447 – vers 1483) occupe la partie sud-est. Au nord, surplombant la ville, quatre tours flanquent les bâtiments résidentiels : la Tour du Trésor (ES 12, fin XIIe-début XIIIe siècle, remaniée vers 1539) à l'arrière du Logis Nemours, la Tour « sans nom » (ES 11, seconde moitié du XVe siècle) à l'angle du Logis Nemours et de l'aile des cuisines, la Tour Saint-Pierre (ES 10, reconstruction 1430-1444) et la Tour Saint-Paul (ES 9, 1393-1394) à l'arrière des cuisines et du Vieux Logis.

Dans son extension maximale au début du XVIIe siècle²², plusieurs enceintes secondaires s'ajoutaient à l'enceinte principale : du côté sud, une terrasse longue de 75 m et large de 23 m accueillait un jardin et un jeu de paume (mentionné en 1551²³) ; au nord, une plateforme de 56 m de longueur est/ouest et 25 m de largeur maximum nord/sud, cernée de murs de terrasse, servait à l'artillerie côté ville, contrôlait la rampe montant au château et abritait également un petit jardin ; à l'ouest, l'entrée était défendue par un avant-corps polygonal d'environ 33 m de longueur nord/sud et 9 à 19 m de largeur est/ouest (vers 1541) précédé d'un fossé.

De nombreux travaux de restauration ont été entrepris à partir de 1953, date à laquelle le château est acquis par la ville. Classé aux Monuments historiques en 1959, il est ensuite transformé en Musée-Château et une grande partie est accessible aux visiteurs.

20 Sur tout ce processus, voir Lanternier 2016.

21 Les périodes de construction données ci-dessous résument les conclusions de notre rapport d'étude des façades nord, qui ont conduit à une révision de certaines datations ; D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017.

22 Le plan dressé par l'ingénieur français La Rochette en 1692 offre un état des lieux complet du château et de ses défenses avancées.

23 AD Savoie, SA 5681 : « pour achat de II dozaines de post... pour faire un toict à la cour du chasteau à jouer la paume » ; des travaux semblent engagés jusque dans les années 1560 ; Bruchet 1901 : « pour quartiers de pierre tant pour la tournelle sur le portal que jeu de paume » ; cités par Bouvier, Goy et alii 2016, p. 74.



La Tour de la Reine et la courtine occidentale vues depuis la cour du château, à l'est. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



La Tour de la Reine vue depuis le sud-ouest. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 3 : Château d'Annecy. La Tour de la Reine. Doc. : L. D'Agostino.

3. BIBLIOGRAPHIE

Allart, Dalmasso 2014 : ALLART Philippe, DALMASSO Bertille, *Restauration des toitures et du couronnement de la tour, Tour Saint-Pierre du Musée-Château, Annecy, Haute-Savoie. Avant-Projet Détaillé*, ALEP Architectes, Lyon, 2014.

Blanchard 1956 : BLANCHARD Raoul, « Naissance et développement d'Annecy », *Annesci*, t. 4, 1956.

Bonhomme 2011 : BONHOMME Florian, avec la collaboration de LIBOUTET Marion, *Musée-Château. Façades ouest et retour nord, étude archéologique du bâti (Annecy, Haute-Savoie)*. RFO de fouille préventive, 3 vol., Archeodunum, 2011.

Bouvier, Goy et alii 2016 : BOUVIER Alegria, GOY Michel, MACABEO Ghislaine, *Synthèse documentaire sur le musée-château d'Annecy*, INRAP Rhône-Alpes_Auvergne, 2016.

Bruchet 1899 : BRUCHET Max, « Trois inventaires du château d'Annecy (1393, 1549, 1585) », *Mémoires et documents publiés par la société Savoisienne d'histoire et d'archéologie*, Chambéry, 1899, p. 317-422.

Bruchet 1901 : BRUCHET Max, *Etude archéologique sur le château d'Annecy suivie des comptes de la construction et d'inventaires inédits*, Annecy, Abry, 1901.

Chalmin-Sirot 1990 : CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Le château d'Annecy*, Lyon, 1990.

Chalmin-Sirot 1988 : CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Contribution des sources écrites à l'étude du château : Annecy, résidence seigneuriale du XIVe siècle », *Cahiers d'Histoire*, t. XXXII, 1988, p. 15-41.

Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2019a : CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, D'AGOSTINO Laurent, *Annecy (74), Musée-Château. Etude documentaire et archéologique préalable. La Tour de la Reine, la courtine sud et les poternes*, Atelier d'Archéologie alpine, Commune nouvelle d'Annecy, 2019.

Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2019b : CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, D'AGOSTINO Laurent, *Annecy (74), Musée-Château. Etude documentaire et archéologique préalable. Projet d'ascenseur entre la Tour Saint-Paul, le Vieux Logis et le Logis Neuf*, Atelier d'Archéologie alpine, Commune nouvelle d'Annecy, 2019.

Crozier, Zyglér et alii 2010 : CROZIER Jacynth, avec la collaboration de ZIEGLER Laure, BENEZET Jérôme, *Fouille préventive de la Place du Château (Annecy, Haute-Savoie)*. RFO de fouille préventive, 2 vol., Acter Archéologie, 2010.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, *Annecy (74), Musée-Château. Façades nord : de la Tour du Trésor à la Tour Saint-Pierre*, R.F.O. de fouille préventive, 2 vol., EVEHA / DRAC Rhône-Alpes – SRA, 2017.

Dormoy 2013 : DORMOY Christian, *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant de la charpente de la Tour Saint-Pierre au château d'Annecy (74000)*, Archéolabs, 2013 [ARC13/R4041D/1].

Duparc 1942 : DUPARC Pierre, « Notes complémentaires sur le château d'Annecy », *Revue Savoisienne*, Annecy, 1942, p. 100-112.

Duparc 1955 : DUPARC Pierre, « Notes complémentaires sur le château d'Annecy (suite) », *Revue Savoisienne*, Annecy, 1955, p. 105-112.

Duparc 1973 : DUPARC Pierre, *Annecy, la formation d'une ville jusqu'au début du xvie siècle*, *Annesci*, 19, 1973.

Kohler 2016 : KOHLER Elodie, « Expertises d'architectes : vie contemporaine des châteaux à travers deux exemples haut-savoyards », *Les vies de châteaux. De la forteresse au monument. Catalogue de l'exposition du Musée-château d'Annecy (juin-septembre 2016)*, Annecy-Milan, 2016, p. 276-283.

Lanternier 2015 : LANTERNIER Pierre, « La caserne du château », *Annesci*, t. 50, 2015.

Lanternier, Marin 2011 : LANTERNIER Pierre, MARIN Sophie, *Pour la petite histoire... Du château-fort au musée, chronique d'un monument historique*, Annecy, Ville d'Annecy, 2011.

Ménabréa 1857 : MÉNABRÉA Léon, « Comptes de Mathilde de Boulogne relatifs au château d'Annecy », dans *Revue Savoisienne*, 1857.

Orcel, Dormoy 1989 : ORCEL Christian, DORMOY CHRISTIAN, *Analyse dendrochronologique de bois provenant du château d'Annecy (74)*, Archéolabs, 1989 [ARC8/R429D].

Perrault, Lambert 1997 : PERRAULT Christophe, LAMBERT Georges, *Etude dendrochronologique de bois provenant du*

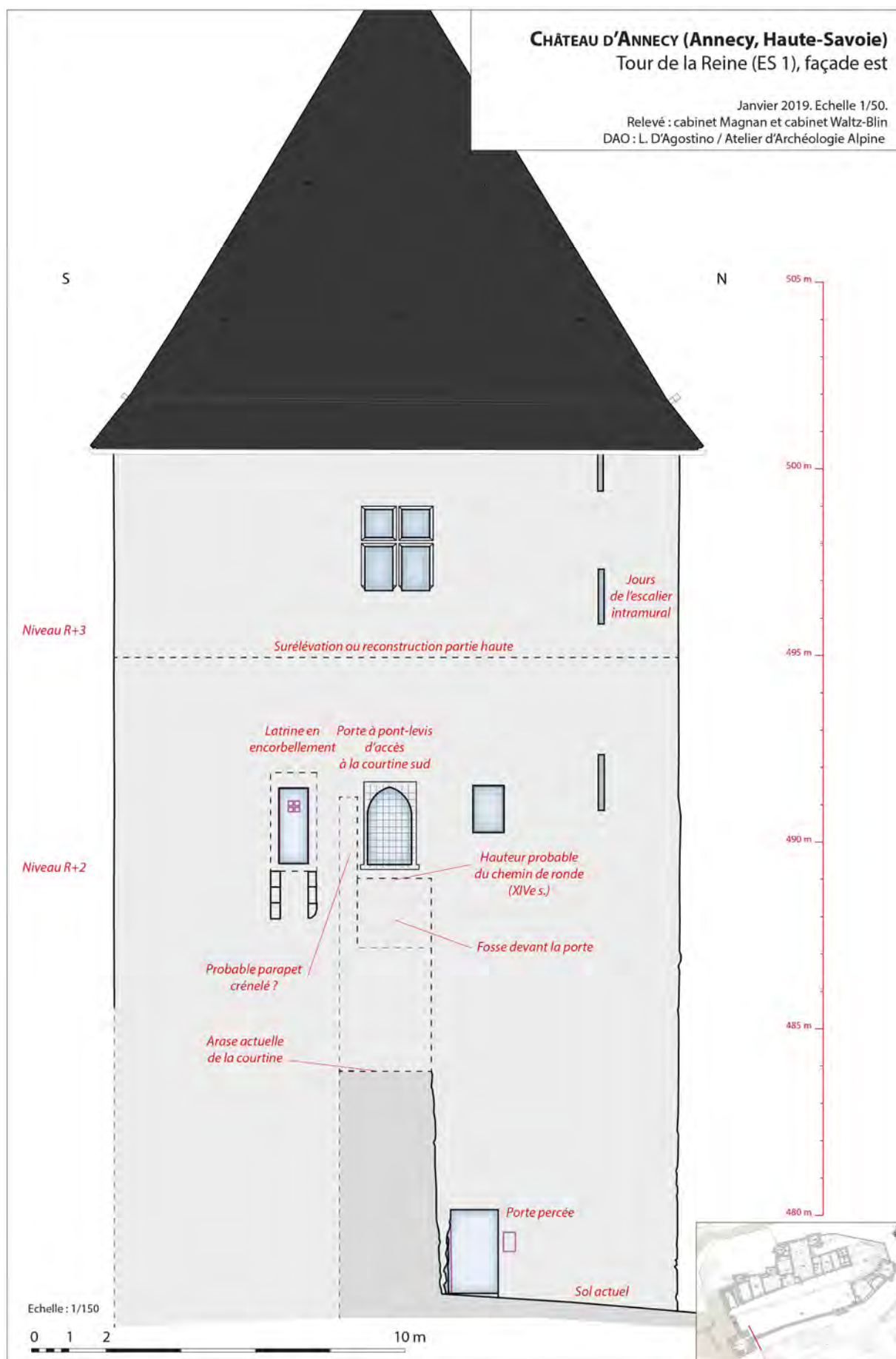


Fig. 4 : Château d'Annecy. La Tour de la Reine (ES 1), façade est. Doc. : L. D'Agostino.

Musée Château d'Annecy (74), Laboratoire de Chrono-Ecologie, UMR 6565, Besançon, 1997.

Perrillat 2006 : PERRILAT Laurent, *L'apanage de Genevois aux XVIe et XVIIe siècles. Pouvoirs, institutions, société*, Annecy, Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 112, 2006, 2 vol.

Sirot-Chalmin, Poisson 1991 : SIROT-CHALMIN Elisabeth, POISSON Jean-Michel, *Tour et Logis Perrière au château d'Annecy*, Centre Rhône-Alpes de Documentation sur le Château Médiéval, 1991.

Sirot-Chalmin 1983 : SIROT-CHALMIN Elisabeth, *Annecy, Tour de la Reine*, Rapport de fouille, 1983.

Vicard 2009 : VICARD Tommy, *Annecy (Haute-Savoie, Rhône-Alpes). Esplanade du château*, INRAP, 2009.

4. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

Nous présenterons successivement les aménagements de différents types présents dans chacun des bâtiments qui bénéficient de fourchettes de datation relativement bonnes, variant de quelques années à quelques décennies. Ce travail de compilation des études archéologiques menées depuis les années 1980 reste en partie à finaliser, soit à partir des relevés anciens (Tour de la Reine, Tour et Logis Perrière), soit en réalisant de nouveaux relevés complémentaires (Vieux Logis).

4.1 LA TOUR DE LA REINE (XIII^e S. – AVANT 1325)

La Tour de la Reine²⁴, que les archives appellent le plus souvent « tour maîtresse » (*major turris*) ou « grande tour » (*turris magna*), est le plus ancien bâtiment du château conservé en élévation, même si elle a subi des remaniements. La plus ancienne mention de la tour maîtresse du château intervient seulement à la fin du premier quart du XIV^e siècle, entre 1325 et 1327 ; elle est pourtant déjà ancienne puisqu'à cette date on refait à neuf la couverture du toit²⁵. Une phase d'aménagement se distingue parmi les mentions de la tour dans la comptabilité au cours du XIV^e siècle : en 1356-1357 la tour, alors appelée « grande tour blanche » fait l'objet d'aménagements destinés à la transformer en prison²⁶, à la suite de l'aménagement d'un atelier monétaire au sein du Palais de l'Ile où se trouvaient ces dernières. Les autres mentions concernent majoritairement des travaux de réfection de la toiture, en 1374-1375 par exemple²⁷, dernière année d'apparition du nom de « tour blanche ».

Il faut attendre 1757 pour trouver la première description de l'organisation interne de la tour²⁸. Le procès-verbal d'estimation des travaux à mener au château indique successivement « le rez-de-chaussée de la grande tour à droite en entrant dans le château duquel le plancher est presque tout détruit, il n'y a aucune entrée que par un trapon du second étage. [...] la chambre du premier étage de la tour de laquelle le plancher de dessous est presque tout défait et par ainsi inhabitable, elle n'a aucune entrée que par un trapon au 2^e étage duquel on y descend par une grande échelle à bras. [...] la chambre du 2^e étage de la grande tour, il y en a encore un autre au-dessus qui est en partie boisé, le tout en passable bon état où personne n'habite [...] ». À cette date, la Tour de la Reine était donc constituée de quatre niveaux successifs, tous planchéiés ; les deux premiers niveaux étaient dépourvus de porte et accessibles uniquement depuis le deuxième étage par une trappe et des échelles. Selon M. Bruchet, le percement de la porte du rez-de-chaussée n'aurait été pratiqué qu'en 1834²⁹.

24 Pour un bilan, voir Chalmin-Sirot 1990 et Chauvin-Desfleurs, D'Agostino 2019.

25 AD Haute-Savoie, SA 17031, folio 16, rubrique « *Opera castri* », 1^{er} paragraphe. « *Libravit in copertura de novo tecti majoris turris castri Annassiaci* ». Transcription dans Bruchet 1901, p. 61.

26 AD Haute-Savoie, SA 17051, folio 12 et 13, rubrique « *Opera castri* », 1^{er} paragraphe. « *De novo facta in magna turri castri alba in qua preysona que in predicta insula* ». Transcription partielle dans Duparc 1955, p. 112.

27 AD Haute-Savoie, SA 17088, folio 7, rubrique « *Opera castri* », 1^{er} paragraphe. « *Libravit in emptione duodecim milliarum scindulli empti pro tecto magne turris castri annassiaci* ».

28 AD Savoie, C100, registre de 1756-1757, cité par Bouvier, Goy et alii D-2016, p. 37-38.

29 Sirot-Chalmin D-1983, p. 13 ; Bruchet 1901, p. 34, note 3.

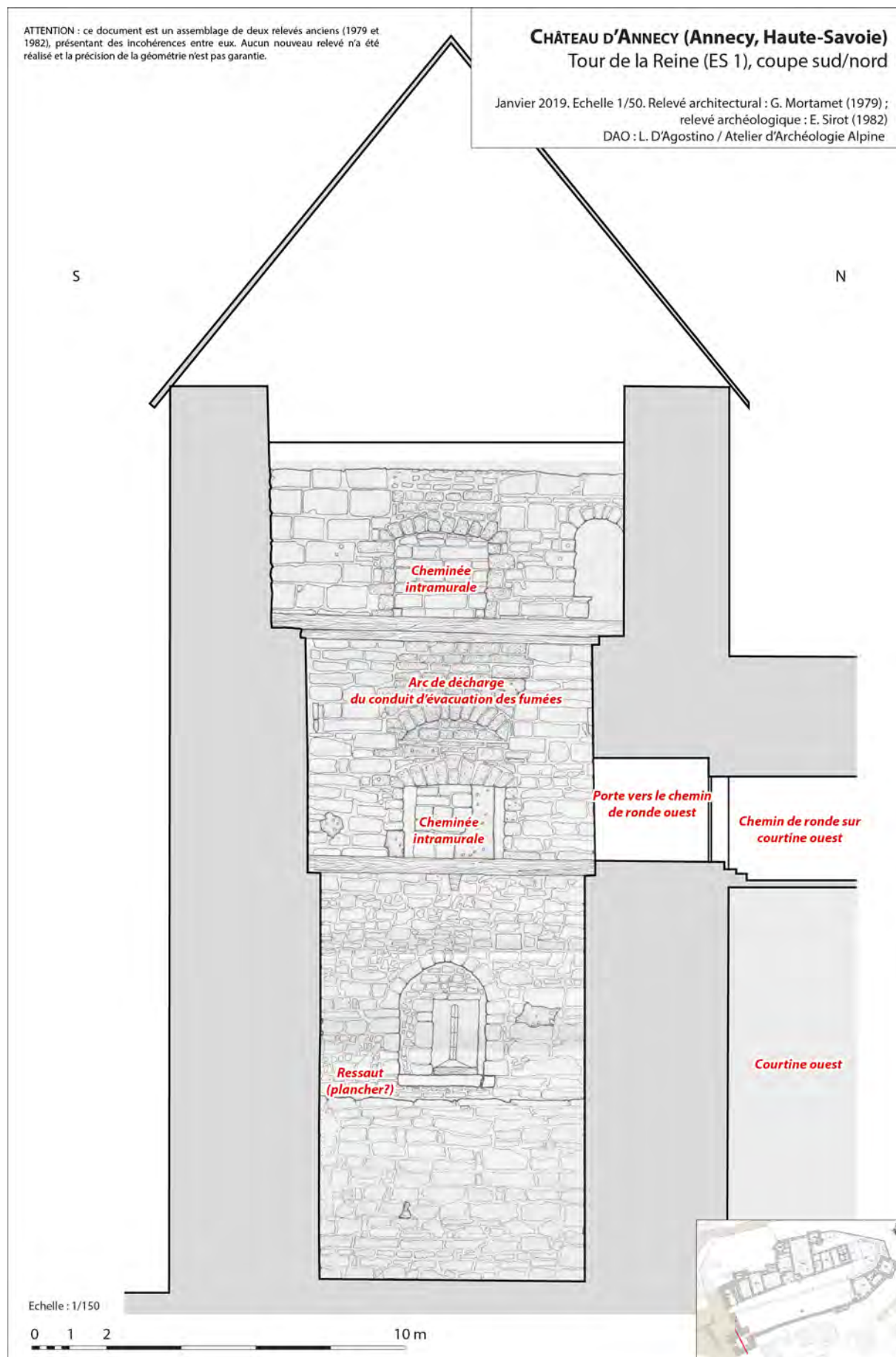


Fig. 5 : Château d'Annecy. Tour de la Reine (ES 1), coupe sud/nord. Doc. : L. D'Agostino.

La comparaison des données issues des sources d'archives et de la thèse d'Elisabeth Sirot-Chalmin tend à indiquer au moins deux périodes de construction de la tour à des fins différentes, avec une première phase attribuée à la fin du XIIIe – début du XIVe siècle à caractère défensif et l'autre fin XIVe – début XVe siècle à caractère résidentiel³⁰. La seconde phase d'aménagement ne se dégage pas de l'analyse de la comptabilité pour l'instant, mais des travaux importants ont lieu sur la charpente de la tour en 1404-1405. Dix-huit colonnes sont mises en place pour soutenir le toit de la « grande tour », une étape qui conclut probablement le réaménagement de cet espace. Les travaux semblent terminés en 1406-1407 puisque des chéneaux en sapin sont posés sur le toit de la « grande tour »³¹. Des remaniements sont réalisés plus tardivement à partir du XIXe siècle et surtout lors des restaurations des années 1970 et 1980. Les dossiers d'archives du Musée-Château³² signalent des travaux menés sur la Tour de la Reine en 1977, 1978, 1979 et la restauration globale de la tour en 1982 avec réfection des planchers et réouverture de deux anciennes portes bouchées sur la façade orientale³³. Elle est aujourd'hui dans l'état laissé après cette dernière tranche de travaux. Ces travaux ont été mis à profit par E. Sirot pour effectuer une analyse archéologique détaillée du bâti de la tour. Elle a également ouvert un sondage au sol dans l'angle nord-ouest pour observer la stratigraphie³⁴.

La Tour de la Reine (**fig. 3 et 4**) impose par son austérité et ses dimensions : un plan carré de 15 m de côté, 23 m de hauteur aujourd'hui et des murs de près de 4 m d'épaisseur, ce qui réduit les dimensions intérieures à environ 7 m de côté au rez-de-chaussée (soit 49 m² environ) (**fig. 5**). Le faitage de la toiture actuelle culmine à 36,75 m. Sa morphologie n'a pratiquement pas changé depuis le XIXe siècle, comme en témoigne l'iconographie ancienne, même si le bâti environnant la rend moins visible. Les façades ouest, nord et sud sont quasiment aveugles, avec seulement deux fenêtres dans les étages et trois archères en partie basse ; seule l'élévation orientale présente des ouvertures plus nombreuses avec cinq fenêtres et trois portes de périodes différentes. La tour est actuellement divisée en trois niveaux, qui ne correspondent que partiellement aux dispositions anciennes qui comportaient quatre niveaux. Les trois premiers niveaux appartiennent à l'architecture primitive de la tour et sont attribuables au XIIIe siècle ou au tout début du XIVe siècle et sont en tout cas antérieurs à 1325.

4.1.1 Archère à ébrasement simple (ou « en sifflet »)

Une première archère s'ouvre sur le mur nord environ 2 m au-dessus du sol actuel, la rendant aujourd'hui difficile d'accès (**fig. 6**). Elle présente un plan triangulaire à ébrasement simple large de 2,30 m à l'ouverture et une hauteur de 2,95 m sous l'arrière-voussure. La fente de tir, qui est couverte d'un léger arc en plein cintre délardé dans le linteau, mesure de 0,15 m de largeur et 1,70 m de hauteur (**fig. 7**). Elle était ainsi utilisable aussi bien avec un arc long qu'avec une arbalète. Sur le parement interne, les restaurations ont fait disparaître une partie des empoulements dans les murs périphériques, mais il est vraisemblable que cette archère était de plain pied ou presque avec le niveau de circulation d'origine du rez-de-chaussée ; deux arrachements visibles sous le niveau de l'archère peuvent toutefois correspondre à la position de deux poutres soutenant les solives d'un plancher. Ce plancher ménagerait ainsi un vide sanitaire d'environ 2 m de hauteur en partie basse de la tour.

4.1.2 Archère à niche

30 Bouvier, Goy et alii D-2016, p. 82-83.

31 AD Savoie, SA 10685, folio 18, rubrique « *Opera castri* », 2^{ème} paragraphe. « *In factura una canal fuste sapini posite in tecto magne turris* ».

32 Centre de documentation du Musée-Château. MCA CH A6, dossier restauration Corbet n° II.

33 Centre de documentation du Musée-Château. MCA CH A6. Tirage d'épreuve daté de 1958 de l'article de Georges Grandchamp, *La restauration du château d'Annecy*, Société des Amis du Vieil Annecy, 1959. Sur un cliché, la porte des latrines aménagée dans la tour maîtresse est bouchée en partie basse et la porte surplombant le mur de courtine est également en partie bouchée. Le mur oriental de la tour au second niveau présente ainsi un alignement de trois petites fenêtres rectangulaires.

34 Sirot-Chalmin 1983.



Hauteur actuelle du rez-de-chaussée, qui regroupe deux niveaux anciens superposés.

Archère de l'ancien rez-de-chaussée de la tour, sur plancher avec un probable vide sanitaire.



Archères du premier étage de la tour et ressaut de plancher.



Fig. 6 : Château d'Annecy. Archères de la Tour de la Reine (ES 1). Doc. : L. D'Agostino.

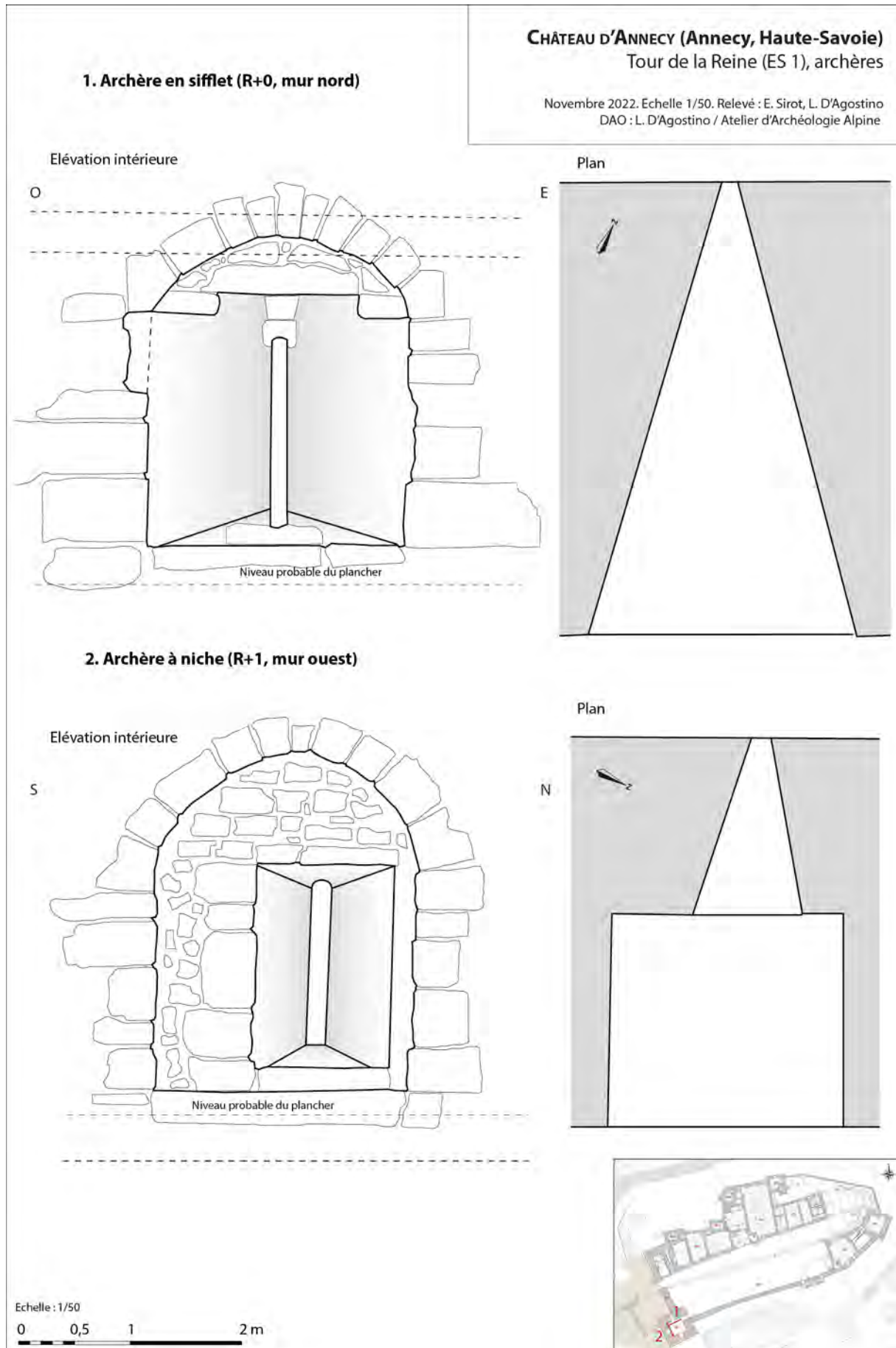


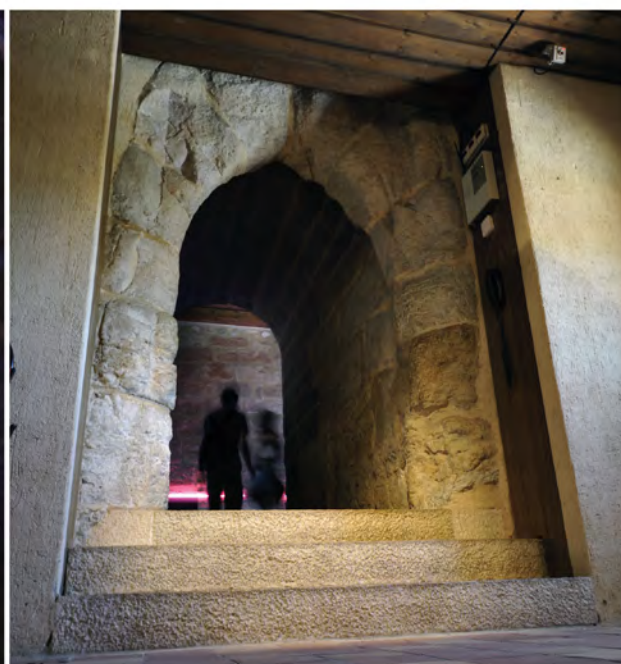
Fig. 7 : Château d'Annecy. Tour de la Reine (ES 1), relevés des archères. Doc. : L. D'Agostino.



Deuxième étage, murs ouest et nord : cheminée intramurale baie à coussièges et porte d'accès à la courtine ouest.



Couloir menant à la porte d'accès à la courtine ouest et porte de l'escalier en vis intramural.



Parement nord de la porte d'accès à la courtine ouest. La feuillure périphérique rectangulaire témoigne de l'existence à l'origine d'un petit pont-levis le tablier pouvait être relevé contre la porte pour isoler la tour.

Fig. 8 : Château d'Annecy. Aménagements du deuxième étage de la Tour de la Reine. Doc. : L. D'Agostino.

L'ancien premier étage de la tour est caractérisé par deux autres archères qui s'ouvrent dans les murs sud et ouest au-dessus de la première, à 5,40 m environ au-dessus du sol actuel. Leur morphologie est différente puisqu'il s'agit d'archères à niche larges de 2,30 m et hautes de 3,00 m environ, avec des fentes de tir à ébrasement triangulaire de 0,18 m de largeur et 1,50 m de hauteur. Les niches profondes d'environ 2 m permettaient à l'archer de se positionner dans l'épaisseur du mur et donc de viser les cibles potentielles avec plus d'aisance. Les fentes de tir sont excentrées sur la droite de l'archer qui pouvait donc, en se décalant sur sa gauche, bénéficier d'un abri pour esquiver un tir ennemi. Les deux types d'archères sont strictement contemporaines, comme en témoigne l'homogénéité de la construction sur les deux premiers niveaux de la tour.

4.1.3 Porte à pont-levis sur courtine

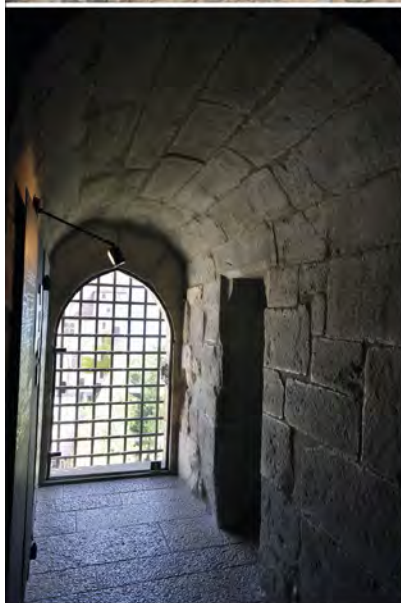
Deux portes au nord et à l'est témoignent des circulations anciennes de la tour avec les courtines adjacentes au nord et à l'est. Au nord, une porte donne aujourd'hui dans le chemin de ronde couvert qui couronne la courtine ouest (fig. 8). Son encadrement extérieur est construit en calcaire beige jaune et présente un arc brisé, ainsi qu'une feuillure périphérique rectangulaire sur le parement externe ; peu fréquent, ce type d'aménagement démontre que cette porte appartenait à un système défensif. En effet, la porte en pierre pouvait être fermée classiquement à l'intérieur par un vantail en bois ; mais la feuillure extérieure correspond à l'encastrement du tablier d'un petit pont-levis en bois qui pouvait être relevé pour renforcer la défense de la porte. Ce système permettait d'isoler la tour de la courtine adjacente : une fosse aménagée dans la maçonnerie de la courtine pouvait couper la circulation entre la courtine et la tour.

Dans le mur oriental est aménagée une deuxième porte menant à l'extérieur ; elle donnait autrefois accès au chemin de ronde de la courtine sud et présente un système tout à fait similaire à la porte nord (fig. 9 et 10). Couverte d'un arc brisé, elle montre une feuillure périphérique rectangulaire de 13 cm de largeur et 12 cm de profondeur sur tout le parement extérieur ; détail qui n'est plus visible sur la porte nord, un encastrement plus large est visible sous le seuil de la porte, avec deux cerclages de fer larges de 9 cm et de 20 cm de diamètre qui accueillait l'axe de rotation du tablier du petit pont-levis qui isolait la tour de la courtine sud. Le tablier du pont peut être restitué à 2,30 m de longueur et 1,40 m de largeur, avec une épaisseur de 12 cm. L'axe de rotation, encastré dans les sabots en fer à la base de la porte, mesurait environ 14 à 15 cm de diamètre. Aucune trace du dispositif de levage du pont n'a pu être observée. À l'intérieur de la gaine qui mène à cette porte, les traces du dispositif de fermeture de la porte sont en revanche observable. Un vantail en bois suspendu à deux gros gonds scellés dans le tableau sud fermait de manière général la porte, mais il était associé à une barre de fermeture. Les tableaux montrent deux encoches hautes 50 cm, larges de 10 cm et profondes de 8 cm ; celle du côté nord est évasée vers le haut, tandis que celle placée au sud est évasée vers le bas. Une barre de 8 à 9 cm de section était donc vraisemblablement fixée au vantail sur un axe et, en la faisant pivoter, venait se loger dans les deux encoches.

Ces deux portes tout à fait similaires constituent vraisemblablement les deux seuls accès primitifs de la Tour de la Reine ; situées en hauteur à environ 11,50 m au-dessus du sol actuel, elles n'étaient accessibles que par les courtines adjacentes. La tour pouvait donc être isolée complètement des courtines par deux petits pont-levis, dont les tabliers se relevaient contre le parement de la tour et s'encadraient autour dans les parements. En revanche, les deux courtines ne sont plus aujourd'hui dans leur état primitif, contemporain de la construction de la tour, ce qui nuit à la compréhension complète du système architectonique de ces portes. Les portes à pont-levis semblent avoir fonctionné simultanément avec des hourds en bois mentionnés en 1331-1332 et que les comptes nomment



Porte d'accès à l'étage de la tour et système de fixation métallique de la passerelle amovible desservant la courtine sud.



Couloir d'accès à la courtine sud.



Porte à coussinets donnant sur le couloir des latrines.



Porte donnant sur la courtine sud.

Fig. 9 : Château d'Annecy. Aménagements du deuxième étage de la Tour de la Reine. Doc. : L. D'Agostino.

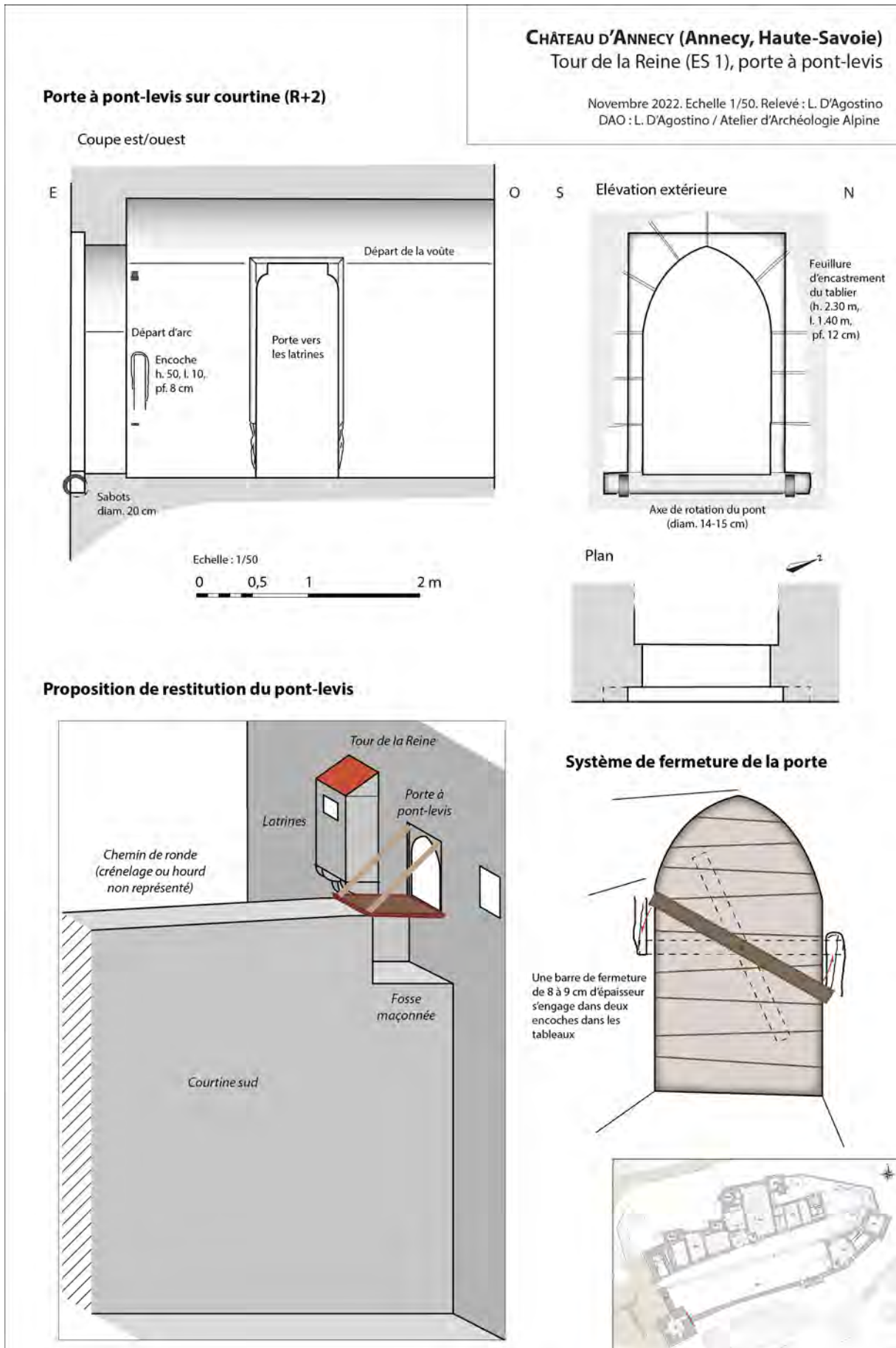


Fig. 10 : Château d'Annecy. Tour de la Reine (ES 1), porte à pont-levis. Doc. : L. D'Agostino.

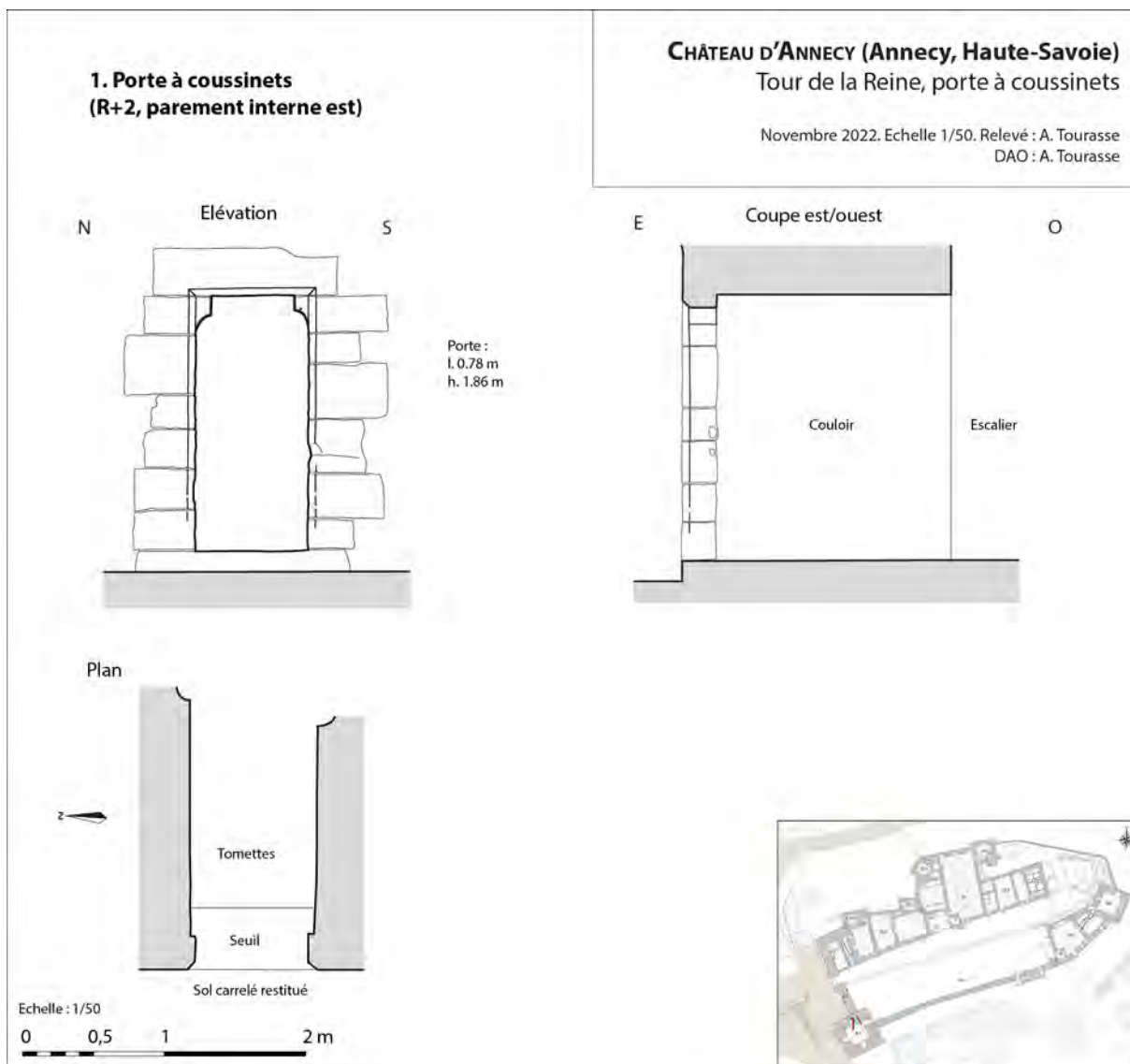


Fig. 11 : Château d'Annecy. Tour de la Reine (ES 1), porte à coussinets. Doc. : A. Tourasse.

« *coursières* »³⁵ renforcés ponctuellement par des échiffes³⁶. Puis, au moins sur la courtine occidentale du château, ces hourds ont été remplacés par un chemin de ronde sur mâchicoulis en pierre, édifié dans les années 1340 et rénové entièrement au XVIe siècle.

4.1.4 Porte à coussinets

La circulation entre les deux étages supérieurs de la Tour de la Reine est assurée par un escalier intramural desservi par une porte à coussinets située dans le parement est du couloir reliant la tour à la courtine ouest (**fig. 11**). Cet escalier, aux marches en molasse très dégradées, sert également d'accès aux deux archères de la façade est de la tour et à la charpente.

Le seuil de la porte, monolithique et assez dégradé, se situe 0,16 m au-dessus du niveau de circulation du sol actuel du couloir, et au niveau du sol de tommettes menant à l'escalier. L'ouverture se développe sur 1,86 m de hauteur et 0,78 m de largeur. Les piédroits de la porte sont construits en moellons de molasse de moyen appareil. Le chanfrein droit, qui décore la porte, est difficilement discernable sur les parties basses en raison de l'état de dégradation des blocs. Les coussinets, qui amortissent le linteau par un méplat vertical surmontant un cavet, sont finement taillés et bien conservés. Le coussinet nord présente une surface réduite marquée par des traces de taille en oblique, évoquant le marteau taillant. Le coussinet sud présente, sur sa face arrière, une fine ligne gravée pouvant être un tracé préparatoire, à 5 cm de l'arête du bloc. Le linteau, en molasse également, est inséré dans la voûte du couloir. Il porte sur sa face arrière des traces de bûchage au pic. Aucune trace d'une huisserie ancienne n'est visible, seul un trou bouché évoque la présence d'un système de fermeture.

Une porte identique dessert, dans l'épaisseur du mur oriental de la tour, le couloir d'accès aux latrines. Dans le Vieux Logis, une autre porte en molasse de facture identique est présente dans le mur de séparation avec le Logis Neuf.

4.1.5 Fenêtre simple à un coussiège

Relevé et description à faire d'après E. Siro

4.1.6 Fenêtre à croisée de meneau à deux coussièges

Relevé et description à faire d'après E. Siro

4.1.7 Cheminée intramurale à plate-bande appareillée

Au deuxième étage de la Tour de la Reine, sur le mur occidental, est aménagée une cheminée intramurale dénuée de tout encadrement ou hotte saillante. Elle est couverte d'un linteau droit en plate-bande appareillée reposant sur des piédroits en moyen appareil (**fig. 12**). L'ensemble est bâti en molasse, tout à la fois l'encadrement, le manteau et le conduit. La cheminée est large de 2,70 m et haute d'environ 1,70 m, tandis que l'âtre est profond d'environ 1,30 m. Le conduit est aménagé dans l'épaisseur du mur et n'est apparent sur le parement que par le traitement différent des matériaux. Un

35 AD Haute-Savoie, SA 17073, folio 7, rubrique « *Opera castri de fusteria* », ligne 10-14 : « *in emptione 4 miliarum cum dimidio scindulorum et 4 miliarum clavinarum et plurium tachiarum et aliorum clavellorum, 3 duodenarum lataram, 4 duod. postium et plurium aliarum peciarum fuste et cletarum pro corseriis* ». Transcription dans Bruchet 1901, p. 62. Ces achats pour les coursières ne comprennent notamment que la quantité assez réduite de 4500 essendoles et 4000 gros clous, 3 douzaines de lattes et 4 douzaines de poteaux et autres pièces de bois, suggérant qu'il ne s'agit que d'une réparation et non d'une construction à neuf.

36 AD Haute-Savoie, SA 17032, folio 7, rubrique « *Opera castri de fusteria* », ligne 4-6 : « *in factura de novo IV eschifarum supra curtinas castri et reparatione unius veteris ad deffensionem castri* », cité dans Bouvier, Goy et alii D-2016, p. 80 ; transcription partielle dans Bruchet 1901, p. 62.

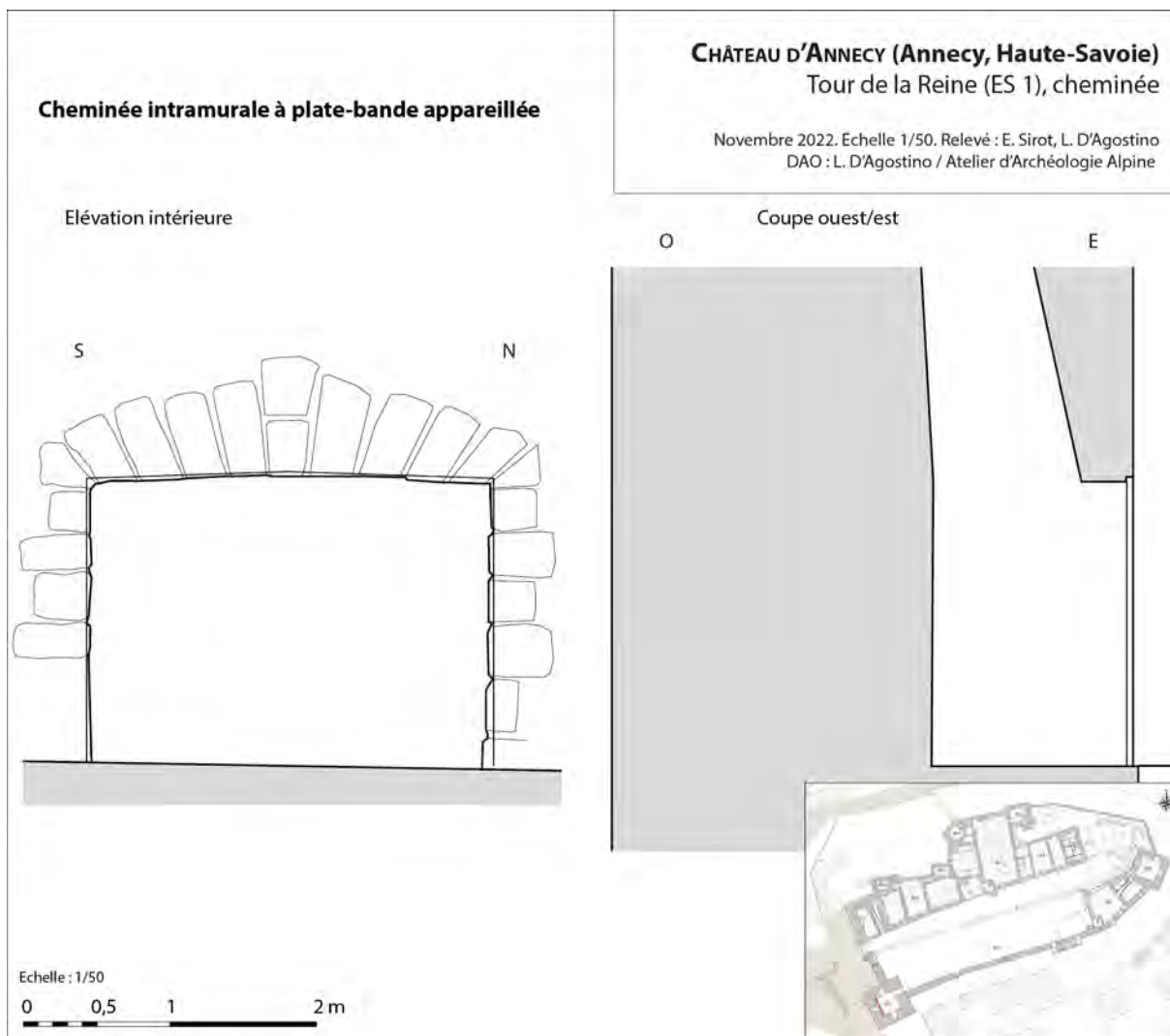


Fig. 12 : Château d'Annecy. Tour de la Reine (ES 1), cheminée intramurale. Doc. : L. D'Agostino.

grand arc de décharge appareillé permet d'alléger le poids du conduit et du mur sur le linteau. Une étroite feuillure de 5 cm encadrant la cheminée sur le linteau et les piédroits témoigne de la présence de vantaux en bois qui permettaient de fermer l'âtre lorsque la cheminée n'était pas utilisée.

4.2 LA MODERNISATION DE LA TOUR SAINT-PIERRE ET DU « VIEUX LOGIS » PAR AMÉDÉE VIII (1428 – 1440)

L'extinction de la lignée de la Maison de Genève et l'acquisition du comté par le comte de Savoie en 1401 entraîne d'importants travaux réalisés dès 1402. Amédée VIII lance une première campagne de restauration et de réparation du château dans le premier quart du XVe siècle, suivie de travaux plus importants entre 1428 et 1440, destinés à moderniser le château et à le rendre plus confortable avant de le confier en apanage à l'aîné de ses enfants. Il est encore difficile de distinguer précisément ces deux campagnes puisque nous disposons de deux sources différentes pour les appréhender : un compte de travaux de 1428-1440³⁷ et les comptes de châtelainie pour l'ensemble de la période³⁸. Les rubriques des « *opera castris* » présents dans les seconds se basent sur des documents à partir desquels la comptabilité est faite³⁹. Il semble donc légitime de penser qu'un ou plusieurs comptes de travaux couvrant la période 1402-1428 ne nous soient pas parvenus.

Le premier élément bien identifié dans ces travaux est la Tour Saint-Pierre (**fig. 13**), nommée Tour de la Pomme à cette période, qui occupe l'extrémité nord-est de la zone étudiée, à l'angle nord-ouest du Vieux Logis et de l'aile des cuisines (ES 4). Elle est d'abord signalée par un texte de 1340 qui mentionne une tour contiguë à la salle à côté du fourneau⁴⁰ ou « *grande tour près la chambre du seigneur* »⁴¹. Elle existe donc à cette date et est mentionnée lors de la construction de la tour du Miroir (aujourd'hui tour Saint-Paul), qui semble achevée en 1393-1394⁴². Pourtant, nous n'identifions aucun vestige conservé de cette première tour de la Pomme : de nombreux éléments coïncident entre les textes et le terrain pour envisager une reconstruction complète à partir de 1428, qui fait suite à des tentatives de réparation au début du siècle. La première mention indique en effet que la tour est refaite à neuf pour une majeure partie par Jean Bornel et Martin de Corcelles en « *pierres de roche* », c'est-à-dire en calcaire, « *taillées à la pointe du marteau* », probablement au marteau têté ou pic⁴³. Les travaux concernent le mur du côté de la cuisine (sud-ouest), « *refait du pied jusqu'au sommet* », le pan de mur situé du côté de la ville (nord-ouest) refait de même à neuf, ainsi que le parement du côté de la tour Saint-Paul et les « *bochets* » du sommet de la tour, c'est-à-dire les corbeaux de probables mâchicoulis. De plan approximativement carré, elle mesure 7,10 m de largeur sud-ouest/nord-est pour 7,30 m de longueur nord-ouest/sud-est et 23,75 m de hauteur sous toiture. La tour présente cinq niveaux utiles tous datables de cette période ; le dernier est occupé par un niveau défensif à mâchicoulis. Le façage actuel de la toiture à quatre pans,

37 AD Savoie, SA 5677. Compte des héritiers du noble Guillaume Polleri, maître des œuvres et travaux du château d'Annecy ordonnés par le pape Félix V, duc de Savoie. Registre, 220 folios. Ce document fait partie du dernier lot non consulté et doit faire l'objet d'une transcription complète en 2023. Transcription partielle dans Bruchet 1901, p. 45 ; transcription partielle dans Bouvier, Goy et alii D-2016, p. 49.

38 AD Savoie, cotes SA 10682 à SA 10727.

39 AD Savoie, SA 10682, folio 28, 1^{er} paragraphe. « *Et per notam testimoniale, de implicatione, visitacione, reparacione, quittance* ». De nombreuses mentions de ce type sont présentes dans l'ensemble de la comptabilité à partir de 1402.

40 AD Haute-Savoie, SA 17039 ; cité par Bouvier, Goy et alii D-2016, p. 77 ; transcription partielle dans Bruchet 1901.

41 AD Savoie, SA 5677 ; « *turris magna prope cameram domini* » ; transcription partielle dans Bruchet 1901, p. 45. Ce document, un compte des travaux, fait partie du dernier lot non consulté et doit faire l'objet d'une transcription complète en 2023.

42 Bouvier, Goy et alii D-2016, p. 78-79.

43 AD Savoie, SA 5677. Bruchet 1901, p. 45 et 84 : « *Libravit Joh. Bornelli et Martino de Corcellis, lathomis, pro factura turris de Pomo per eosdem de novo facte pro majori parte [...] et primo reperierunt totum pantum muri ejusdem turris a parte coquine fuisse de novo per ipsos lathomos totaliter factum et maczonatum a pede usque ad summitatem ejusdem ab extra de bonis lapidibus ruppis tallie ad pohentam martellorum et ab intra de bonis lapidibus dreytie ruppis ; item et alium pantum dicte turris pomi a parte ville reperierunt itaque et simili modo... fuisse de novo factum et maczonatum a pede usque ad summitatem ; item reperierunt fuisse factum et maczonatum de novo in ipsa turri in alio panto a parte turris speculi unum retort seu paramentum chantonate muri dicte turris ejusdem lapidis ruppis tallie ; ... deinde reperierunt ipsam turrim ab extra esse altitudinis usque ad summitatem arrasamenti bochetorum 9 teysiarum comitis... 330 flor. 9 den. gros ».*

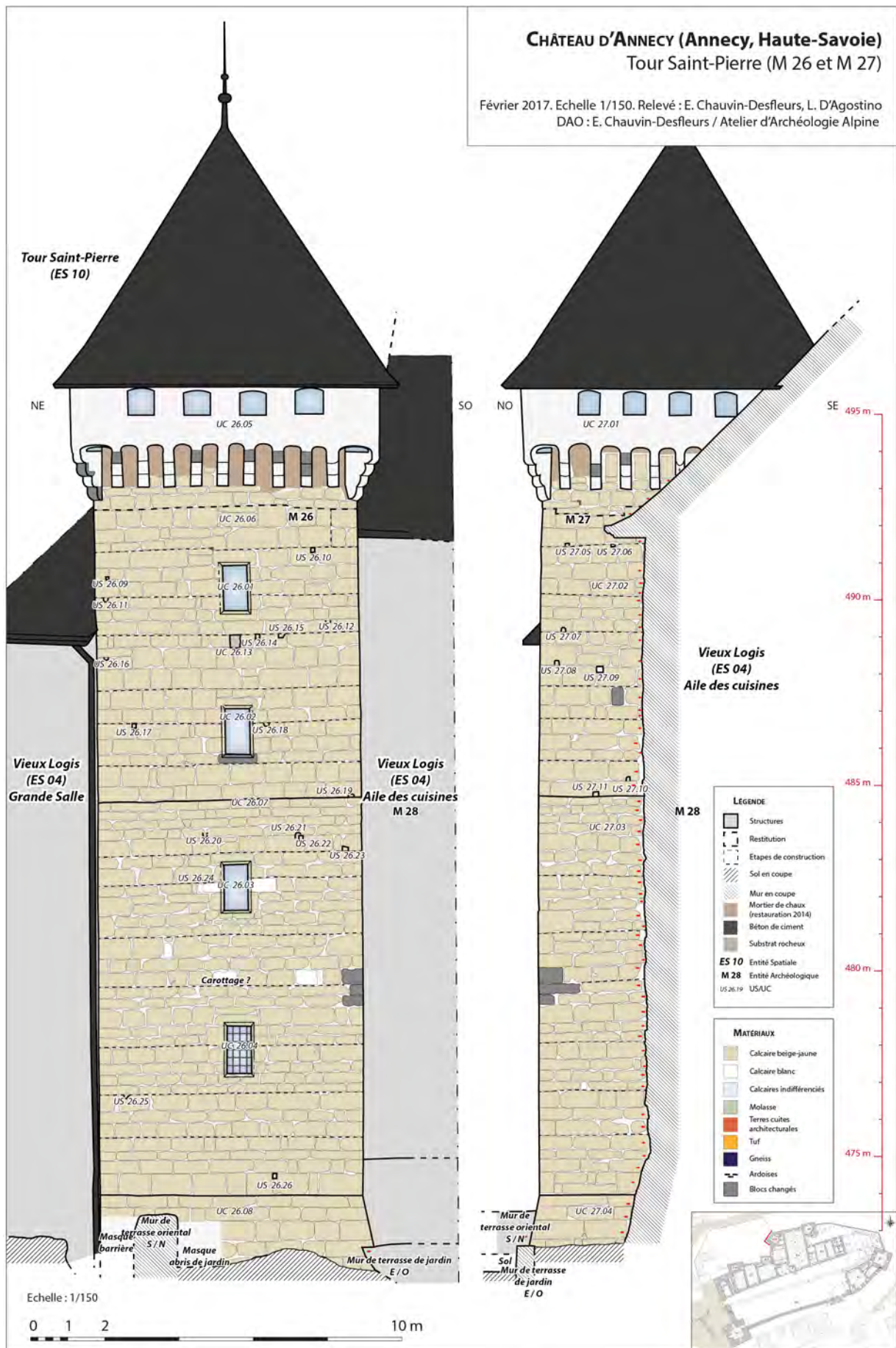


Fig. 13 : Château d'Annecy. Relevé archéologique des façades extérieures de la Tour Saint-Pierre. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 14 : Château d'Annecy. Relevé archéologique du mur ouest du Vieux Logis (Aile des Cuisines). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

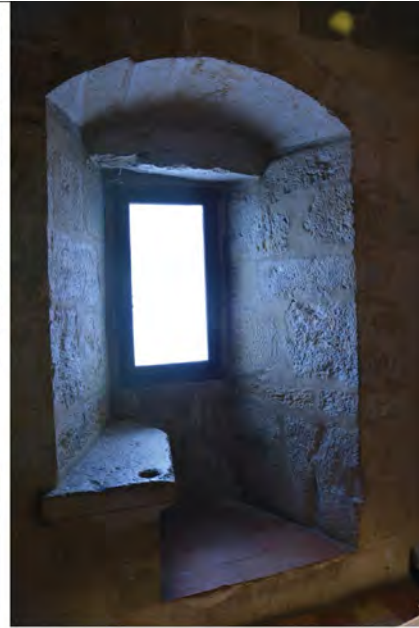


Fig. 15 : Château d'Annecy. Fenêtre du premier étage de la Tour Saint-Pierre (UC 26.03). Doc. : L. D'Agostino.

Baie à un coussiège et cupule pour un jeu de dé creusée dans le banc.

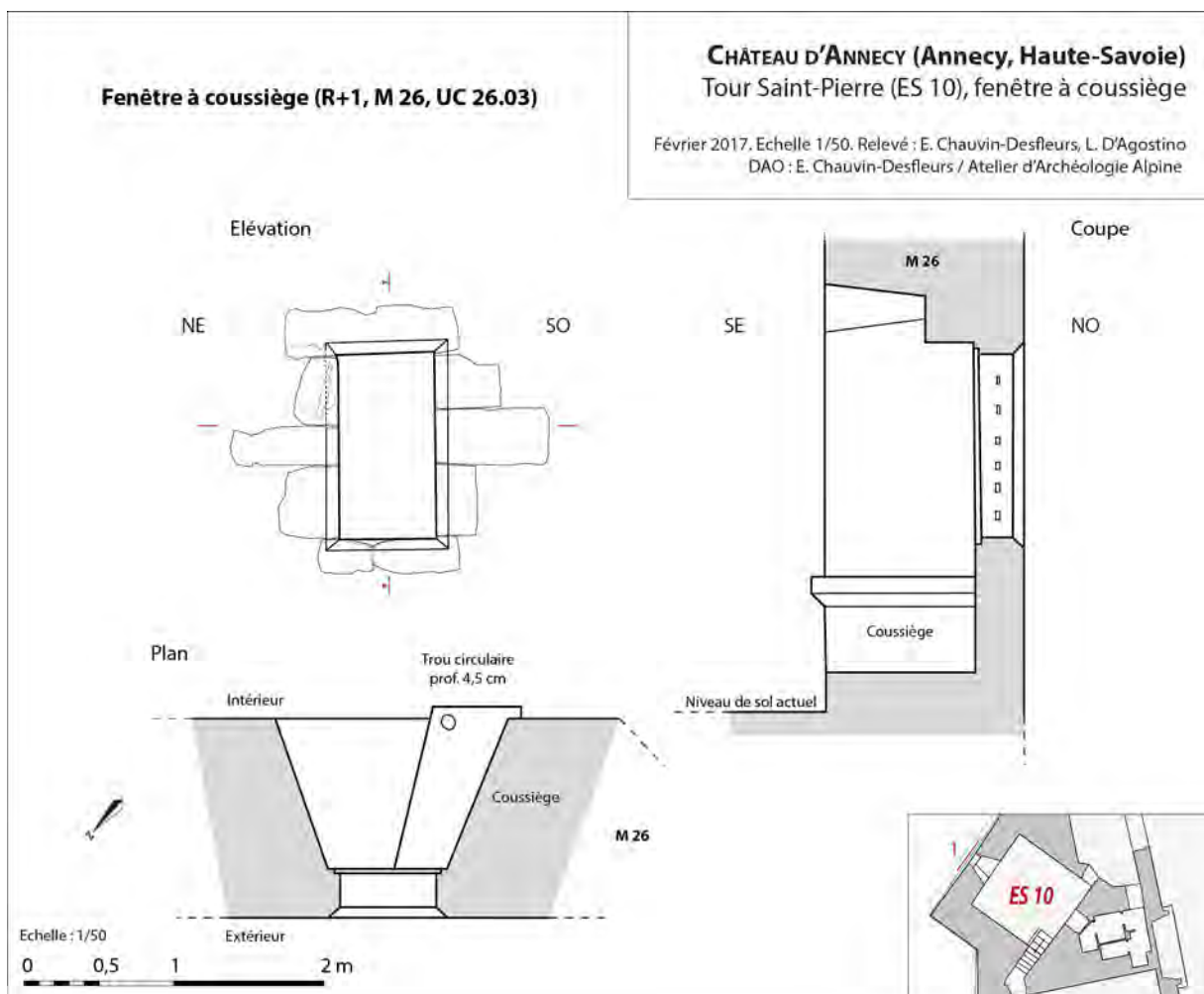


Fig. 16 : Château d'Annecy. Tour Saint-Pierre (ES 10), fenêtre à coussiège (UC 26.03). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

qui se développe sur 6,95 m de haut, culmine à 30,80 m de hauteur ; les bois de charpente sont datés par dendrochronologie de 1414⁴⁴. Très homogène dans sa construction, elle est éclairée par cinq « *fenêtres françaises* »⁴⁵ rectangulaires et dotées d'un coussiège dans l'embrasure, bien différenciées des « *fenêtres croisées* » bâties ailleurs à la même période.

Sur la face nord-ouest du Vieux Logis, les études archéologiques du bâti ont montré que la courtine du XIVe siècle est également transformée dans les années 1430 (**fig. 14**) : le chemin de ronde à mâchicoulis est détruit et une nouvelle chambre aménagée au-dessus des appartements comtaux, que l'on dote de grandes fenêtres à croisée de meneaux, tandis que la cuisine au rez-de-chaussée est elle aussi réaménagée, avec notamment le percement d'une baie géminée et d'un conduit d'évacuation des eaux usées.

Une étude de la façade sud du Vieux Logis, où toutes les ouvertures actuelles peuvent être datées de la même période 1428-1444, reste à faire, assortie de relevés de détail des baies. Ce travail pourra être envisagé dans la suite du PCR. À l'intérieur de l'édifice, plusieurs portes et cheminées appartiennent au même programme architectural ; aucun relevé n'en existe et ce travail reste à mener. Sur la façade extérieure, le portail d'entrée de l'ancien cellier (« salle des colonnes ») et la porte de l'escalier en vis donnant sur la cour complètent ce corpus.

4.2.1 Fenêtres « à la française » à un coussiège

Toutes les fenêtres des quatre premiers niveaux de la Tour Saint-Pierre sont identiques et présentent à l'extérieur une forme rectangulaire simple de 0,65 m de largeur pour 1,24 m de hauteur en moyenne ; l'encadrement est décoré d'un chanfrein de 0,11 m sur les quatre côtés (**fig. 15 et 16**). Elles sont décorées de chanfreins périphériques larges de 11 cm sur les quatre côtés et présentent des traces de taille au ciseau sur les arêtes des moellons. Aujourd'hui, seule la baie du premier niveau possède une grille qui n'est pas la grille d'origine, mais un remplacement d'époque moderne. En revanche, les fenêtres montrent encore les trous d'ancrage de grilles dans les piédroits, le linteau et l'appui⁴⁶.

À l'intérieur, ces baies présentent toutes un ébrasement simple large de 1,55 m au nu du mur avec du côté sud un coussiège à banc légèrement saillant et chanfreiné, permettant donc une vue sur la ville au nord. Les arrières-voitures sont surbaissées et la hauteur totale du dégagement atteint 2,60 m. Au premier étage de la tour (UC 26.04), le banc du coussiège est creusé d'une cupule circulaire profonde de 4,5 cm, probablement utilisée pour y déposer des dés de jeu. L'ensemble est construit en calcaire et aucune trace de l'insertion d'une huisserie ancienne n'est visible du fait de la présence des huisseries en bois actuelles.

4.2.2 Grande porte à arc brisé du cellier

L'*aula* du château du XVe siècle occupe la plus grande partie de la surface de ce que l'on nomme aujourd'hui le Vieux Logis. Elle est composée au rez-de-chaussée d'un vaste cellier dont le plafond repose sur 14 colonnes de calcaire, surmonté au premier étage par la grande salle. La porte du cellier, qui ouvre sur la cour au milieu de la façade méridionale du bâtiment, affecte d'imposantes dimensions, avec une largeur de 2,16 m pour une hauteur à la clé de 2,92 m (**fig. 17**). Construite en moellons soigneusement équarris de calcaire jaune, elle est décorée sur l'arête d'un cavet de 10 cm de côté terminé par un congé en demi-cœur. Le dispositif de fermeture de la porte et l'implantation des vantaux n'ont pas pu être observés.

44 AD Savoie, SA 5677. Abattage des chênes formant cet ensemble est daté par dendrochronologie de l'automne-hiver 1413-1414, tandis que divers remaniements et les chevrons en épicéa et sapin sont datés de 1829 et 1944 environ ; datation Archéolabs (réf. ARC 13/R4041D/1).

45 AD Savoie, SA 5677. Bruchet 1901, p. 85 : « *Libravit pro tachia... faciendi in dicta turri 5 fenestras franceyses de bonis lapidibus ruppis... videlicet 3 a parte ville, altera vero a parte turris speculi* ».

46 Pour les deux premiers niveaux, réservations de 4,5x4,5 cm et 1,5cm de profondeur sur la fenêtre UC 26.04, trois barreaux verticaux et six horizontaux sur la fenêtre UC 26.03.

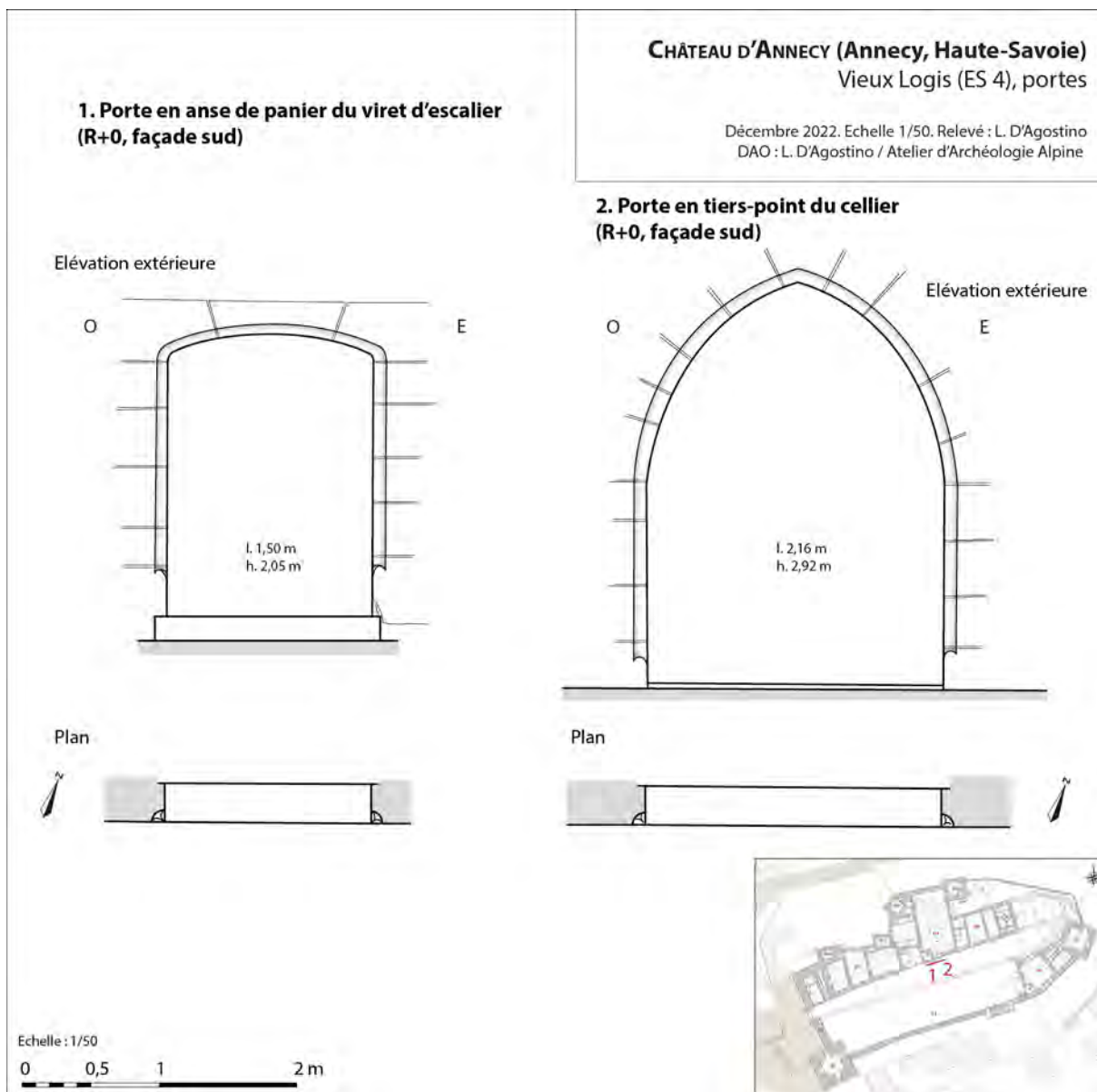


Fig. 17 : Château d'Annecy. Vieux Logis (ES 4), portes. Doc. : L. D'Agostino.

4.2.3 Porte à arc en anse de panier du viret d'escalier

Immédiatement à côté de la porte du cellier prend place une porte plus modeste mise en valeur par un perron d'escalier restauré. Elle dessert l'escalier en vis qui prend place dans un bâti maçonné situé dans l'angle sud-ouest de l'*aula*. Elle affecte une forme commune à plusieurs portes du Vieux Logis : Large de 1,50 m et haute de 2,05 m, bâtie en moellons de calcaire jaune soigneusement équarris, elle est couverte par une arc en anse de panier très surbaissé appareillé en tas de charge. L'arête extérieure est, comme la porte du cellier, délardée d'un cavet de 10 cm de côté terminé sur les piédroits par des congés en demi-cœur.

Les portes de la grande cuisine affectent le même type d'arc en anse de panier et quelques variantes existent pour des portes moins larges couvertes de linteaux monolithes, mais retombant toujours sur les piédroits par un court amorti en anse de panier et délardés de cavets sur les arêtes. Les congés en demi-cœur sont systématiquement utilisés dans cet édifice à la décoration sculptée sobre mais très homogène. À l'intérieur, les linteaux sont plus volontiers droits, mais cavets et congés restent de mise.

4.2.4 Fenêtre géminée

Au niveau du mur oriental de l'aile des cuisines et de la Chambre du comte, la courtine en molasse du XIVe siècle (M 28) est percée d'une fenêtre géminée (UC 28.06) donnant au rez-de-chaussée dans les anciennes cuisines (**fig. 18**). De forme rectangulaire, elle mesure 1,70 m de hauteur et 2,08 m de longueur totale avec deux ouvertures de 0,81 m. Elle est décorée de gorges (12 cm) sur le linteau et les piédroits et son appui est chanfreiné (12 cm). Chaque ouverture est protégée par quatre barreaux verticaux. Elle est mise en œuvre avec un mélange de calcaire beige-jaune et blanc et la reprise du parement est limitée à quelques petits blocs au niveau du piédroit nord et à quatre moellons de calcaire jaune / beige-jaune au-dessus du linteau. Le piédroit sud est en partie masqué par le mur de la Tour « sans nom » (M 29) et un enduit ciment recouvre largement le linteau. La baie géminée à trumeau et ébrasement simple présente deux arrière-voussures surbaissées en calcaire. Sous la baie est aménagé un arc surbaissé correspondant à un conduit d'évacuation des eaux de la cuisine⁴⁷.

Planche à faire d'après relevés 2017

4.2.5 Fenêtre à croisée de meneau

Le mur ouest de la chambre comtale (M 28) est percé « *du côté de Saint-Maurice* »⁴⁸, c'est-à-dire à l'ouest, d'une large croisée en calcaire beige jaune (UC 28.05), dénuée de coussiège. Elle est identique dans son décor aux baies de la façade sud du Vieux Logis et de la tourelle d'escalier desservant les étages dans l'angle sud-ouest de la grande salle, toutes construites lors des travaux de 1430-1444. Ses dimensions atteignent au total une hauteur de 2,55 m et de 1,77 m de longueur mais le piédroit sud est en parti masqué par le mur de la Tour sans nom (M 29) (**fig. 19 et 20**). Construites en pierres de taille de calcaire jaune et quelques-unes en calcaire beige-jaune, les quartiers supérieurs sont carrés (0,76 m) et les quartiers inférieurs mesurent 1,56 m de hauteur. Le linteau et les piédroits présentent un décor de gorges de 13 cm de largeur. Les pierres et les décors sont très dégradés, particulièrement sur le meneau dont il ne subsiste plus grand chose du moulage en ciment qui le recouvrait. Les gorges des piédroits sont terminées par des congés en 1/2 rond fendu d'une hauteur de 5 cm, seul celui au sud est lisible. Les décors de gorges et ce type de congé se retrouve sur certaines des ouvertures de la façade côté cour, notamment sur la porte d'accès au viret situé au centre de l'élévation. L'appui mouluré présente deux bandeaux plats séparés par une gorge. L'allège est formée par 2 grandes pierres de taille en calcaire jaune atteignant jusqu'à 1,49 m de longueur.

⁴⁷ Le conduit est bouché par un vantail qui n'a pas pu être retiré. Celui-ci n'a donc pas pu être observé.

⁴⁸ AD Savoie, SA 5677, folio 54 : « *pro factura unius fenestra croysiate magne facte in dicto muro camera dicti comitis Gebennarum a parte Sancti Maurici* ». Transcription dans Bouvier, Goy et alii D-2016, p. 65.



Fenêtre géminée (UC 28.06) donnant dans le hall d'accueil du Musée



Fenêtre géminée du côté intérieur

Fig. 18 : Château d'Annecy. Fenêtre géminée des cuisines (UC 28.06). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.



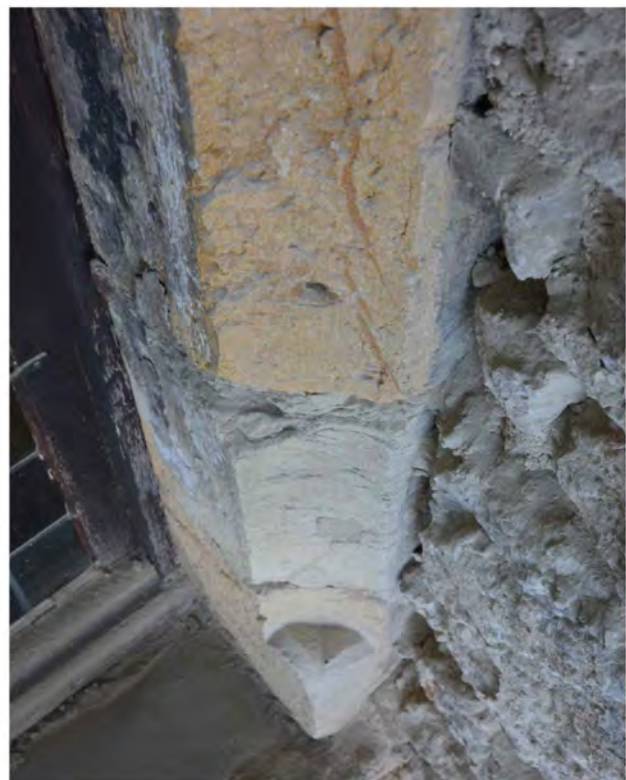
Fenêtre à croisée de meneau, décorée de gorges



Traverse à gorges et trou de fixation de grille



Appui mouluré



Piédroit sud à gorge et congé en demi-rond fendu

Fig. 19 : Château d'Annecy. Fenêtre à croisée de la chambre du comte, au premier étage du Vieux Logis (UC 28.05). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

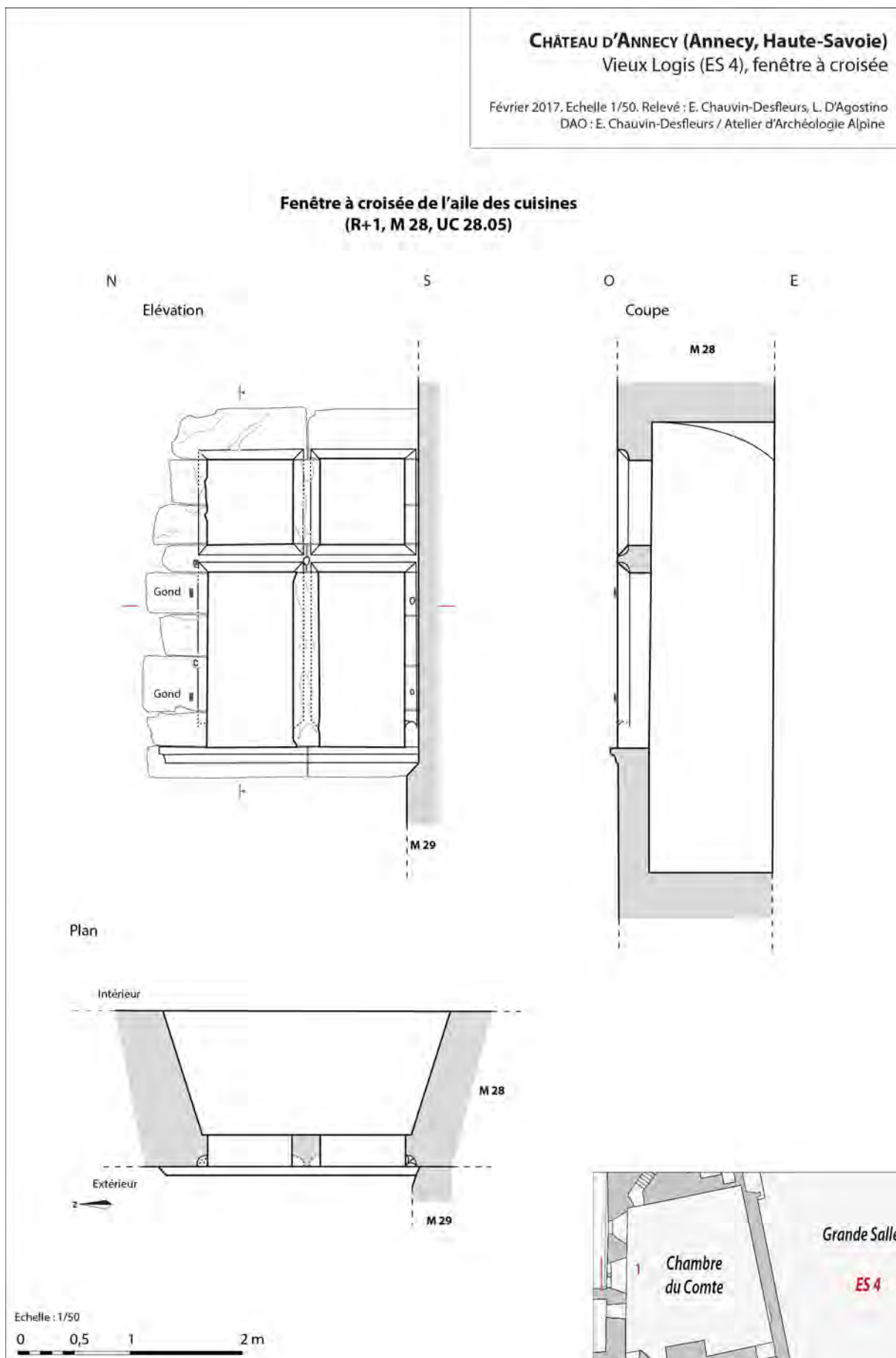


Fig. 20 : Château d'Annecy. Vieux Logis (ES 4), fenêtre à croisée (UC 28.05). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

Au niveau des grandes ouvertures, deux gonds en métal de 6 cm de hauteur sont conservés sur le piédroit nord. Du côté opposé deux trous d'ancrage bouchés sont visibles dans la gorge. Plusieurs trous d'ancrage d'une grille plus ancienne sont observables, un au centre de la croisée, un avec un reste de métal sur le piédroit nord et un perceptible dans un arrachement plus bas. Au sud, rien n'est visible, cela implique que la grille était présente avant la construction de la Tour sans nom dont le mur M 29 s'appuie sur le piédroit sud. Enfin, des traces d'un badigeon blanc recouvert d'une couche noire en surface sont conservées. Il est difficile d'identifier si la couleur noire provient d'un pigment, mais il semble plus probable qu'il s'agisse d'une coloration due à des fumées⁴⁹. L'ébrasement interne de 1,15 m de longueur est composé de pierres de taille en calcaire et l'arrière voussure qui atteint 4 m de hauteur semble être en molasse.

4.2.6 Mâchicoulis

La partie sommitale de la Tour Saint-Pierre est constituée d'un couronnement de mâchicoulis sur consoles et arcs de calcaire et d'une toiture en pavillon (**fig. 21**). Sous les consoles des mâchicoulis a pu être observée une légère différence de mise en œuvre des parements, marquée par des moellons plus petits et de fréquents ajustements dans le réglage des assises (UC 25.02 au nord-est, UC 26.05 au nord-ouest, UC 27.01 au sud-ouest), mais ces différences sont assez minimes. Elles sont insuffisantes pour envisager deux phases chronologiques distinctes à elles seules et permettent surtout d'observer les adaptations nécessaires à l'édification des mâchicoulis. Seule la partie inférieure des consoles a pu être observée, le hourdis du mâchicoulis ayant été restauré et enduit en 2014, à la suite d'une première restauration en 1973. À cette date, les photographies montrent un hourdis de briques formant à la fois le parapet et l'encadrement des baies créneaux, au nombre de quatre par face⁵⁰. Les consoles en calcaire à trois ressauts en quart-de-rond sont au nombre de 11 sur la face nord-ouest et 10 sur la face nord-est. Seules 6 sont observables au sud-ouest, les autres étant actuellement cachées dans les combles de l'aile des cuisines. En revanche, aucune console n'existe côté sud-est, donnant sur l'intérieur de l'emprise du château.

Les consoles en calcaire beige-jaune, identique à la roche utilisée pour le glacis et les parements, se développent sur une hauteur de 0,95 m environ, sauf dans les angles à quatre ressauts qui atteignent 1,34 m de hauteur. Quelques consoles ont été partiellement remplacées de manière discrète en 2014. Des linteaux monolithes de calcaire délardés d'arcs surbaissés rejoignent les consoles et supportent le hourdis. Celui-ci est quant à lui haut d'environ 1,80 m. Les mâchicoulis débordent de 0,50 m depuis le nu des murs, tandis que le hourdis de briques est épais de 0,35 m. Un ressaut de 0,25 m côté intérieur au sommet des murs permet un dégagement total pour un tir fichant de 0,60 m de largeur entre le parapet du mâchicoulis et le mur et de 0,45 m entre deux consoles.

À l'intérieur, la charpente a été restaurée, mais en conservant un maximum de pièces d'origine. L'étude donnée par le cabinet ALEP et la laboratoire Archéolabs signale une charpente à portique sur 8 poteaux de chêne (4 aux angles et 4 au milieu des côtés) assemblés à quatre sablières basses et quatre sablières hautes. Chaque poteau est assemblé par deux contrefiches aux sablières basses et deux aisseliers aux sablières hautes. Ce portique reçoit l'enrayure formée d'une ferme principale à entrain assemblé aux sablières hautes du portique et deux arbalétriers, ainsi que deux demi-fermes à angle droit (**fig. 22**). L'abattage des chênes formant cet ensemble est daté par dendrochronologie de l'automne-hiver 1413-1414, tandis que divers remaniements et les chevrons en épicéa et sapin sont datés de 1829 et 1944 environ⁵¹. La charpente actuelle de la tour est donc vraisemblablement mise en place dans une année assez proche de l'abattage des chênes.

49 Présence en contrebas de l'élévation d'un conduit UC 28.07 aménagé dans le mur.

50 Photothèque du Musée-Château.

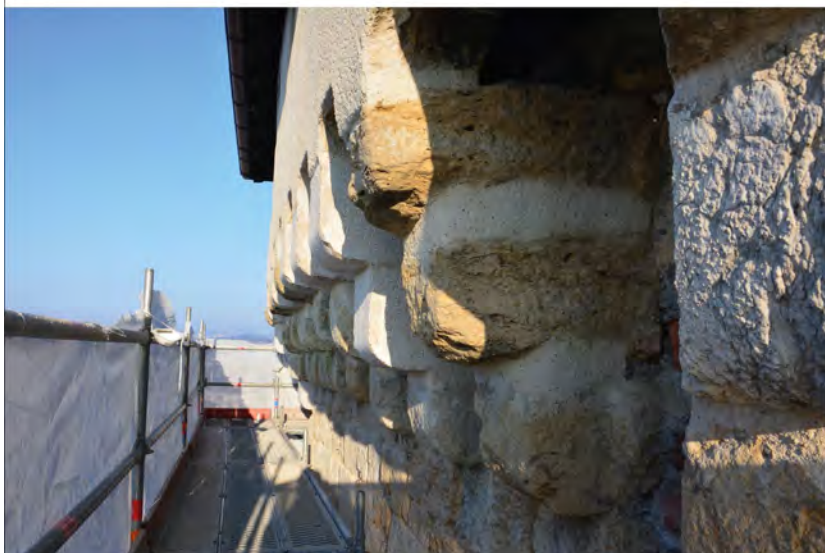
51 Allart, Dalmaso D-2014 et Archéolabs (réf. ARC 13/R4041D/1). Voir Kohler 2016.



Mâchicoulis et combles défensifs de la tour Saint-Pierre. Cliché : P. Fleury et L. D'Agostino



Hourdis de briques des mâchicoulis. Cliché : H. Avan, octobre 1972 (cote C72498, Photothèque du Musée-Château)



Consoles en quart-de-rond. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs



Fig. 21 : Château d'Annecy. Couronnement de mâchicoulis de la Tour Saint-Pierre (ES 10). Doc. : L. D'Agostino.

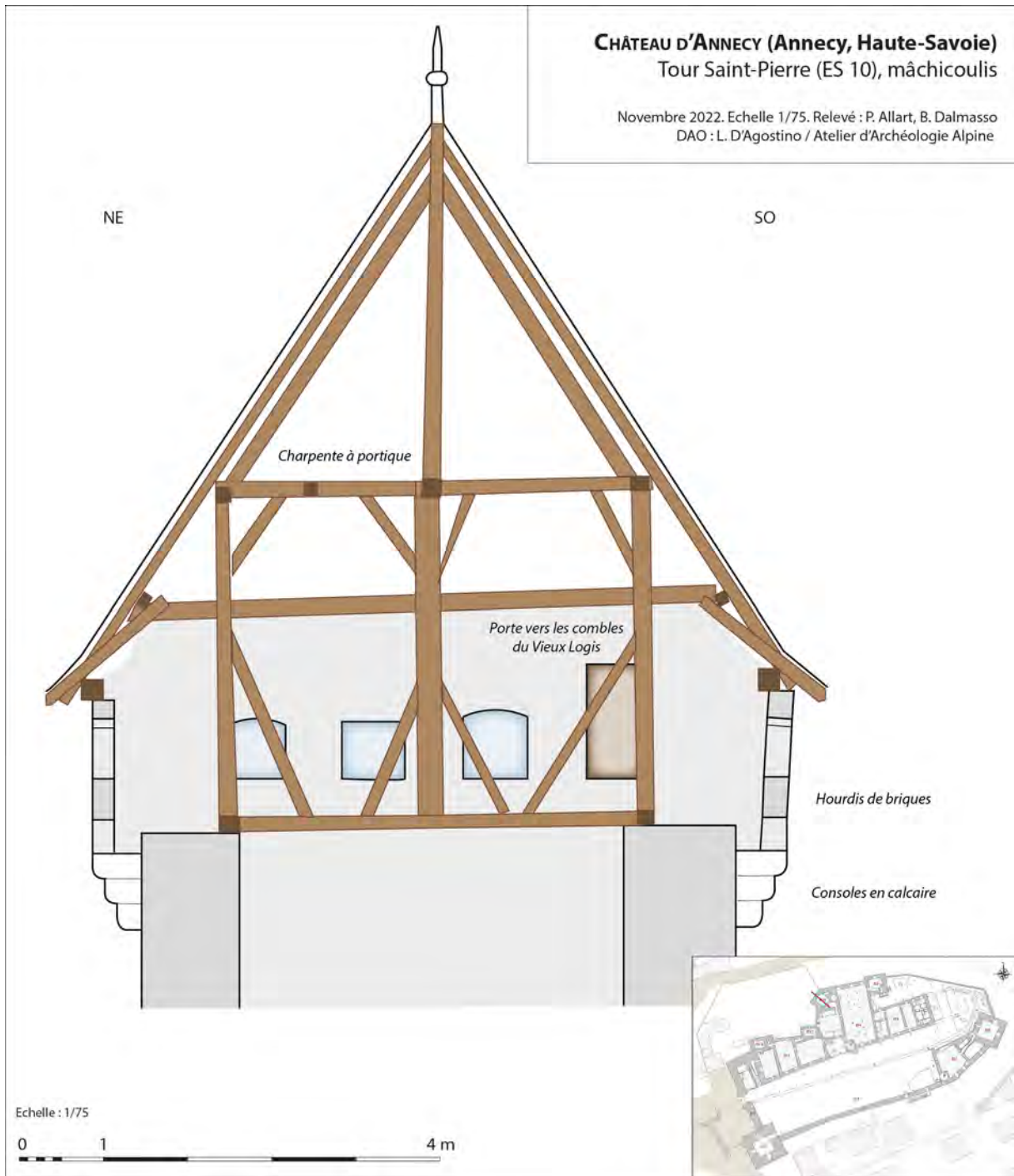


Fig. 22 : Château d'Annecy. Tour Saint-Pierre (ES 10), mâchicoulis. Doc. : L. D'Agostino.

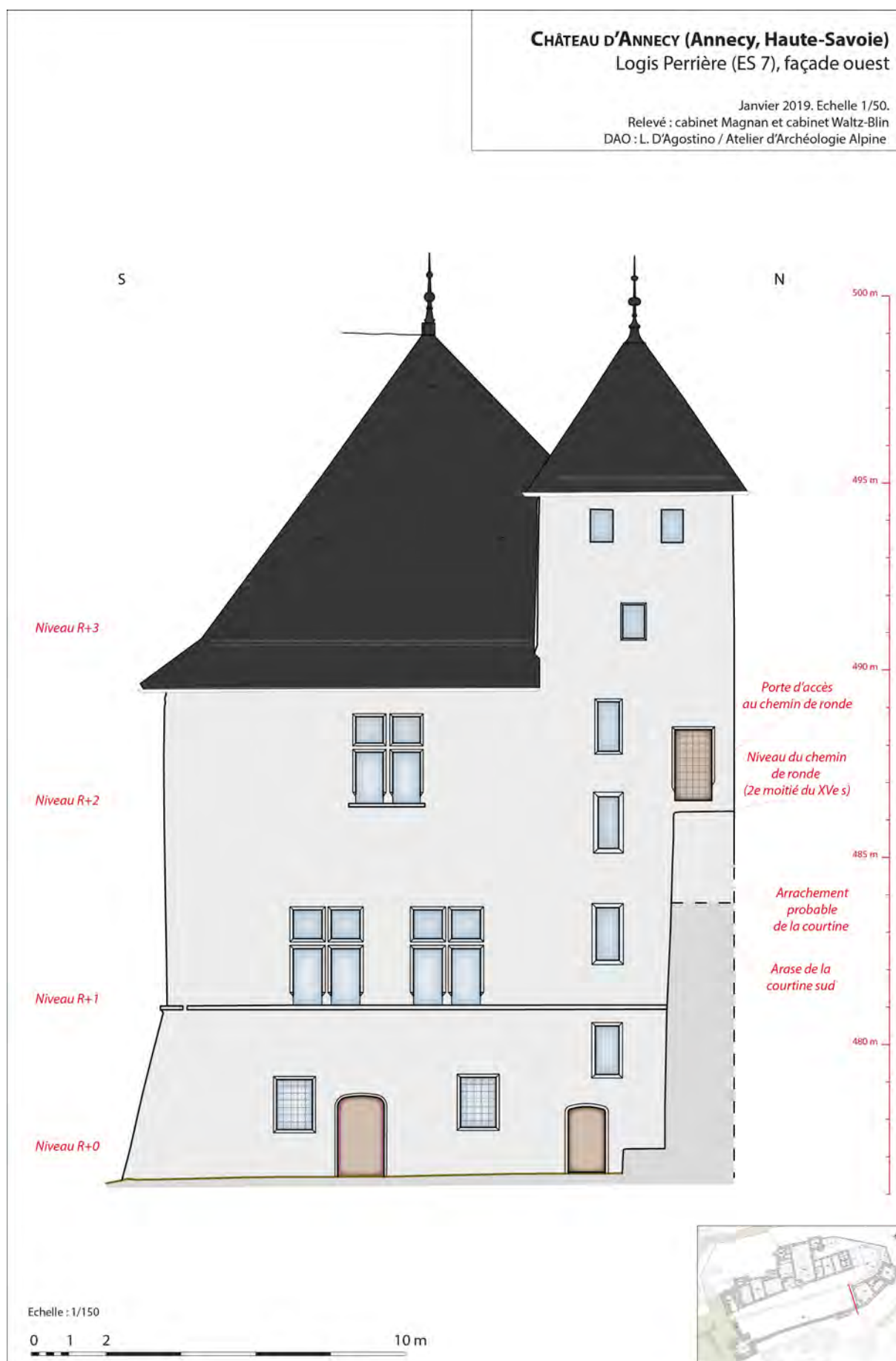


Fig. 23 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), façade occidentale du logis et tour d'escalier.
Doc. : L. D'Agostino.

4.3 LA TOUR ET LE LOGIS PERRIÈRE (1445 – 1483)

L'angle sud-est de l'emprise du château est formé par la Tour et le Logis Perrière (ES 6 et 7), construits au milieu du XV^e siècle⁵². Leur nom provient d'une carrière de pierre exploitée depuis au moins un ou deux siècles, exploitant des bancs de calcaire alternativement blanc et plus jaune dans les couches inférieures visibles impasse du Trippo⁵³. Un contrat de construction est passé entre 1445 et 1447 par Jean de Chavannes dit Jacquemar, maître des œuvres du château d'Annecy, à Pierre Chapuis pour achever la tour et le bâtiment adjacent, qui sont commencés mais n'ont pas encore atteint le premier étage⁵⁴. Des datations dendrochronologiques réalisées en 1989⁵⁵ sur les plafonds du logis Perrière ont livré plusieurs états successifs : les plus anciens sont identifiés au niveau du plafond du rez-de-chaussée de la partie ouest du logis et du deuxième étage de sa partie orientale, avec un abattage en 1482-1483 ; des remaniements interviennent ensuite dans les plafonds en 1685-1686, en 1760-1761 et en 1821. Au XVIII^e siècle, le Logis Perrière sert de logement au Gouverneur du château ; un important incendie se déclare le 28 décembre 1757 et ravage les planchers, les toitures et jusqu'aux mâchicoulis de la Tour Perrière⁵⁶.

De plan carré de 13 m de côté, la tour et ses murs sont de dimensions plus modestes que la tour maîtresse, cependant elle présente un étage de plus et un niveau de chemin de ronde dont la présence des mâchicoulis témoigne. L'ensemble formé par la tour et sa tourelle d'escalier à vis hors œuvre est très homogène (aspect accentué par l'enduit), avec un alignement vertical de fenêtres à croisée sur l'élévation nord-ouest de la tour et de petites fenêtres chanfreinées pour la tourelle. L'élévation nord-est, moins visible, qui n'a pas fait l'objet de restauration récente présente quant à elle des reprises de la maçonnerie et de grandes fissures sur la hauteur dans l'axe des fenêtres. Les ouvertures sont de plus petites dimensions et une porte est aménagée au premier étage. A l'intérieur les enduits interdisent toute lecture du parement, mais des éléments comme les coussièges sont visibles dans les étages. Le traitement des ébrasements de fenêtres est différent au rez-de-chaussée. Un escalier droit, mis au jour en 1937 par l'architecte Camille Blanchard⁵⁷, est aménagé dans l'épaisseur du mur de l'élévation nord-est. D'après les relevés réalisés, il relie la porte située au premier étage et dessert l'emplacement de deux archères-canonnières réouvertes à cette occasion, l'une sur la façade nord-est et la seconde sur la façade sud-est.

Le logis semble être venu s'accoler à la tour et sa tourelle d'escalier. Ses dimensions maximales atteignent 22 m de longueur et 15 m de largeur et il présente un plan polygonal. Venant englober l'angle ouest de la tour et de la tourelle d'escalier, son plan a probablement été contraint par la topographie du site ou des structures préexistantes. La circulation entre les trois niveaux du corps de logis est assurée par le biais d'une tour d'escalier à vis aménagée à la jonction avec la courtine (**fig. 23**). Les façades sont largement enduites mais un moyen appareil irrégulier apparaît sur certaines zones. Les matériaux utilisés sont le calcaire jaune et blanc pour les parements et les ouvertures. De même que pour les autres édifices du château, la molasse verte est employée pour le conduit de cheminée. Les grandes ouvertures sont à croisée en harmonie avec la tour voisine. L'espace intérieur présente la même répartition en deux grandes salles sur tous les niveaux. Des éléments de confort comme les cheminées ou les coussièges sont conservés, une pièce recèle encore des décors peints et des archères-

52 Pour l'analyse archéologique globale, voir l'étude d'Elisabeth Sirot et Jean-Michel Poisson : Sirot-Chalmin, Poisson 1991. Synthèse dans Bouvier, Goy et alii 2016, Fig. 46, p. 145.

53 Sur les carrières autour du château d'Annecy, voir notamment D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017, p. 85-88.

54 AD Savoie, SA 5678, transcrit partiellement dans Bruchet 1901, p. 89-90, pièce n°8.

55 Orcel, Dormoy 1989 (code laboratoire Archéolabs ARC8/R429D). Les prélèvements sont très mal localisés, sans aucun plan, et même le bâtiment n'est identifié sur le rapport que par une note manuscrite « Logis Perrière »... ce qui rend évidemment la compréhension de ces datations très malaisée aujourd'hui.

56 AD Savoie, CI02, p. 239, registre de 1758 ; transcription dans Bouvier, Goy et alii 2016, p. 40-42. Michel Goy indique que l'incendie se déclare le 28 décembre 1758, mais d'après le texte du registre daté de 1758, l'incendie s'est déclaré « le 28 décembre dernier » donc le 28 décembre 1757.

57 Un courrier adressé à Louis Blondel en 1949 par l'architecte C. Blanchard mentionne les découvertes de vestiges et les observations faites au cours de travaux réalisés sous sa direction entre 1933 et 1946. Quatre planches de relevés détaillés accompagnent ce courrier. L'ensemble est conservé dans le fonds Blondel au Service cantonal d'archéologie de Genève.

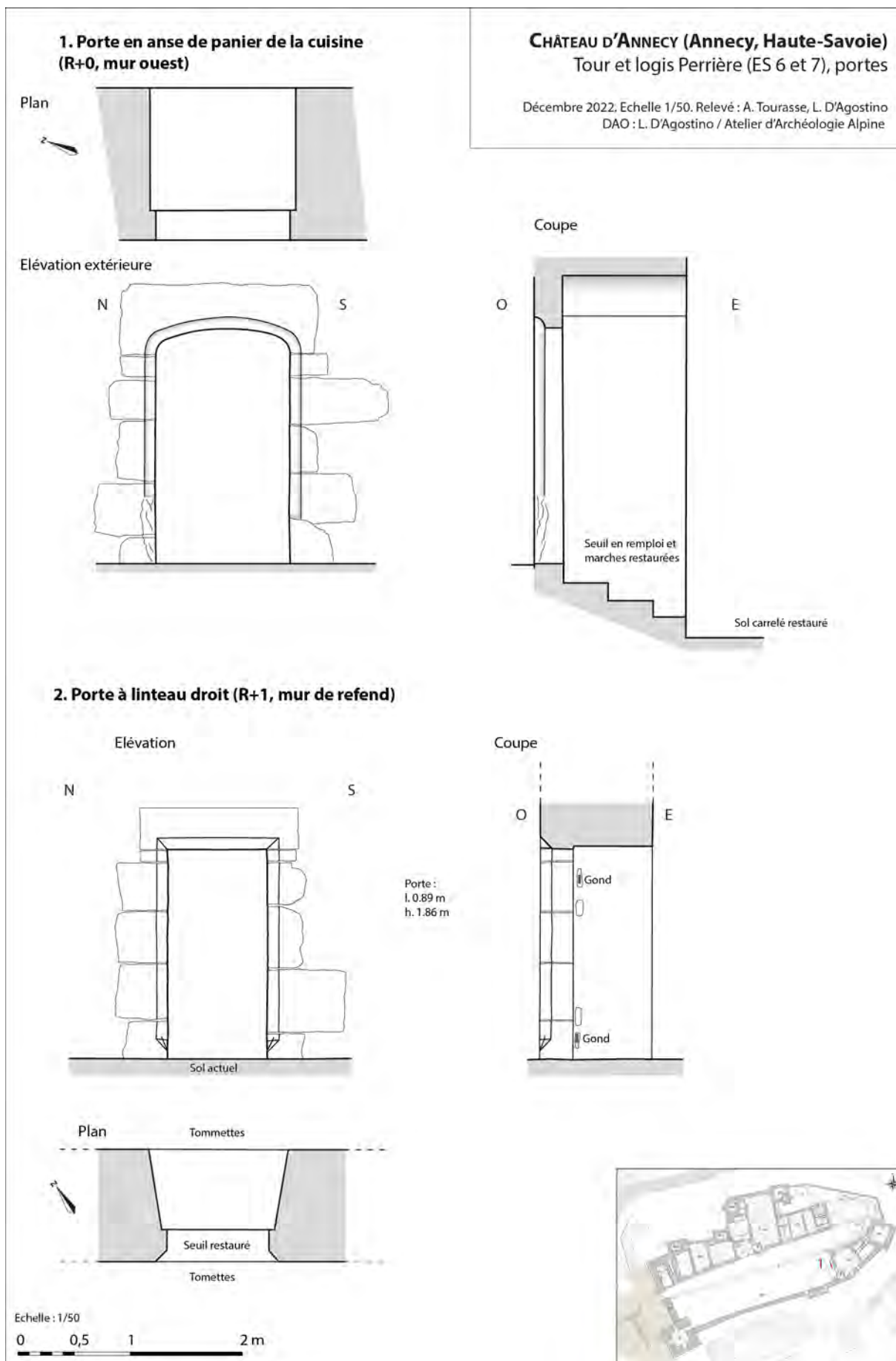


Fig. 24 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), portes. Doc. : A. Tourasse et L. D'Agostino.

canonnières témoignent du système de défense active adapté à l'artillerie à poudre.

4.3.1 Porte à linteau en anse de panier

Le Logis Perrière possède plusieurs portes donnant sur l'extérieur imitées de celles du Vieux Logis reconstruit par Amédée VIII. Toutes sont couvertes d'un linteau monolithe délardé d'un arc en anse de panier très plat retombant sur les piédroits. L'encadrement est décoré d'un cavet de 10 cm par 9 cm de côté dont les congés ont disparu du fait de l'usure des bases des piédroits. Sur la façade ouest, deux portes affectent cette forme : la première dessert l'escalier en vis sud-ouest et l'autre ouvre sur la cuisine. Cette dernière est un peu plus imposante, avec 1,19 m de largeur et 2,08 m de hauteur au sommet de l'arc (**fig. 24**). D'un point de vue technique, l'ensemble des moellons de calcaire urgonien blanc ou beige clair de l'encadrement ont fait l'objet d'une taille préparatoire au pic et à la broche, tandis que le dressage des faces et des décors est réalisé au marteau taillant et au ciseau sur les arêtes.

4.3.2 Les portes de desserte intérieure, morphologie et décors

À l'intérieur de la Tour et du Logis Perrière, les portes sont de facture assez simple, à encadrement rectangulaire dont les dimensions moyennes varient autour de 0,90 m de largeur et 1,85 m de hauteur. Les tableaux, droits ou légèrement ébrasés, sont couverts de dalles plates. Le plus souvent les portes sont décorées sur l'arête de simples chanfreins ou de cavets (**fig. 25 et 26**). Ces moulures d'encadrement sont généralement terminées par des congés de formes diverses, pyramidaux, en cœur ou en cuillère. Quelques-uns sont plus originaux comme les congés en cuillère ornés d'une sorte de croix en relief ; évoquent-ils de manière stylisée les armes des ducs de Savoie ?

4.3.3 Fenêtre à croisée de meneau

Relevé et description à faire

4.3.4 Archère-canonnière en louche à croisillon

Au rez-de-chaussée du Logis Perrière, une embrasure de tir est aménagée dans le mur sud de la grande cuisine. Il s'agit d'une archère-canonnière en louche à croisillon permettant le tir avec plusieurs armes (**fig. 27 et 28**). L'embrasure de plan triangulaire, aménagée dans un mur de 2 m d'épaisseur, est large de 1,60 m et haute de 1,94 m à l'ouverture. Elle s'ouvre sous des linteaux droits en calcaire s'abaissant en trois ressauts successifs. L'embouchure, aménagée sur le parement externe, est haute de 1 m et large de 4 cm. La canonnière circulaire d'un diamètre de 18 à 20 cm s'ouvre à la base de la fente de visée ; elle est adaptée à des armes posées sur affût en bois de type couleuvrine et la hauteur de l'affût peut-être restituée à environ 30 à 35 cm (**fig. 29**).

La fente qui surmonte la canonnière sert à la fois de mire de visée et de fente de tir. La présence d'un croisillon de 14 cm de largeur à mi hauteur de la fente permet d'élargir le champ de vision du tireur. Il faut noter l'absence de chanfrein vers l'extérieur, tout comme de barre d'appui sous le croisillon. Ces éléments ajoutés à la faible largeur de la fente (4 cm) signalent un usage prévu pour des arbalètes et non pour des arquebuses.

4.3.5 Archère-canonnière à évasement central

Outre cette unique canonnière à louche, trois archères-canonnières à évasement central sont conservées dans le logis et la tour Perrière. Deux sont conservées dans un escalier aménagé dans le mur nord-est de la tour au premier et au deuxième étage. La troisième, que nous avons prise pour



Fig. 25 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), porte de communication intérieure (R+2). Doc. : L. D'Agostino.



Fig. 26 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), congés décoratifs des portes. Doc. : L. D'Agostino et A. Tourasse.



Fig. 27 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), canonnières sur la façade sud. Doc. : L. D'Agostino.



Fig. 28 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), archère-canonnière à croisillon de la cuisine et évacuation d'eaux usées. Doc. : L. D'Agostino.

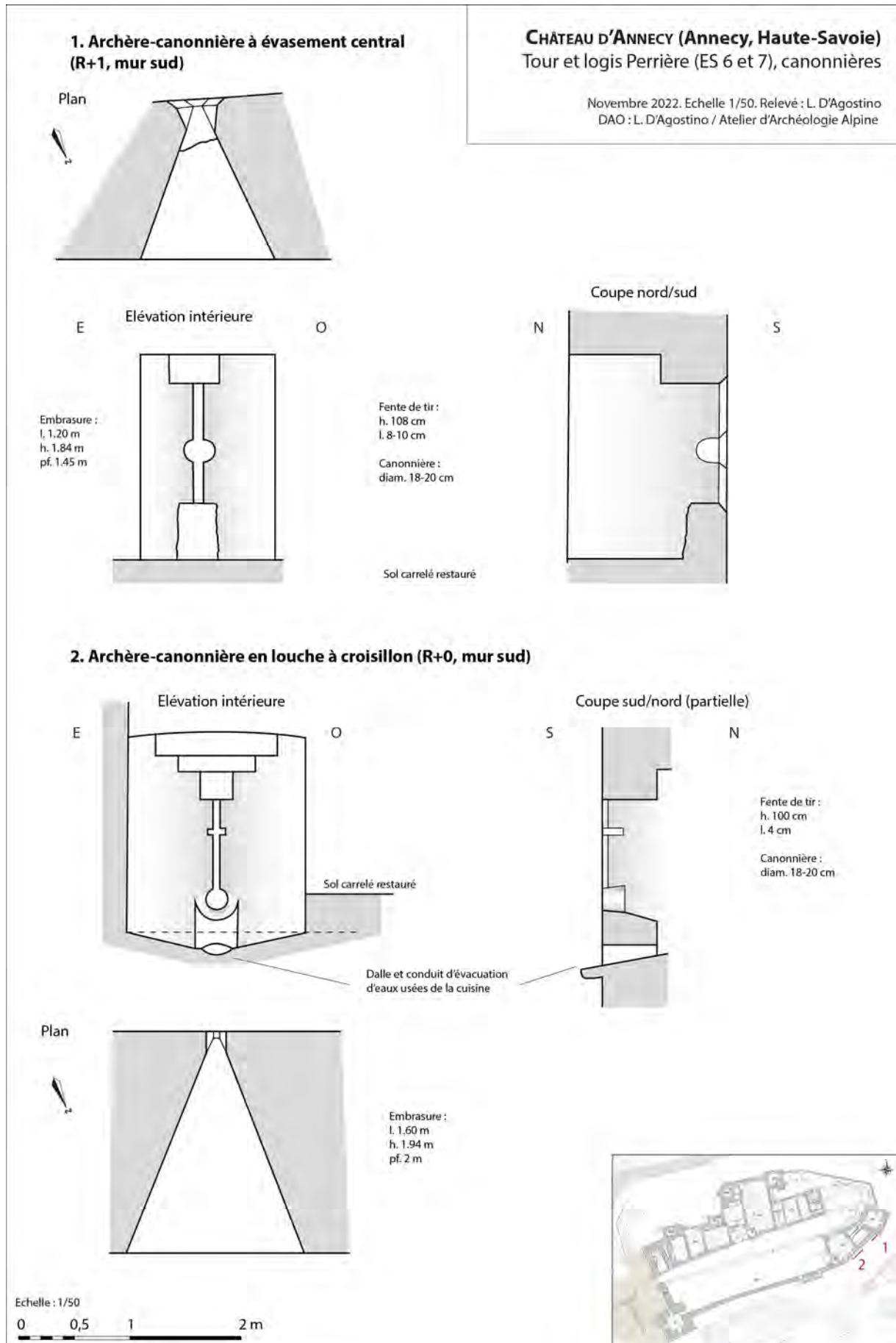


Fig. 29 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), canonnières. Doc. : L. D'Agostino.



Fig. 30 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), archère-canonnaire à évasement central du mur sud (R+1). Doc. : L. D'Agostino.



Fig. 31 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la cuisine, vue générale. Doc. : L. D'Agostino.

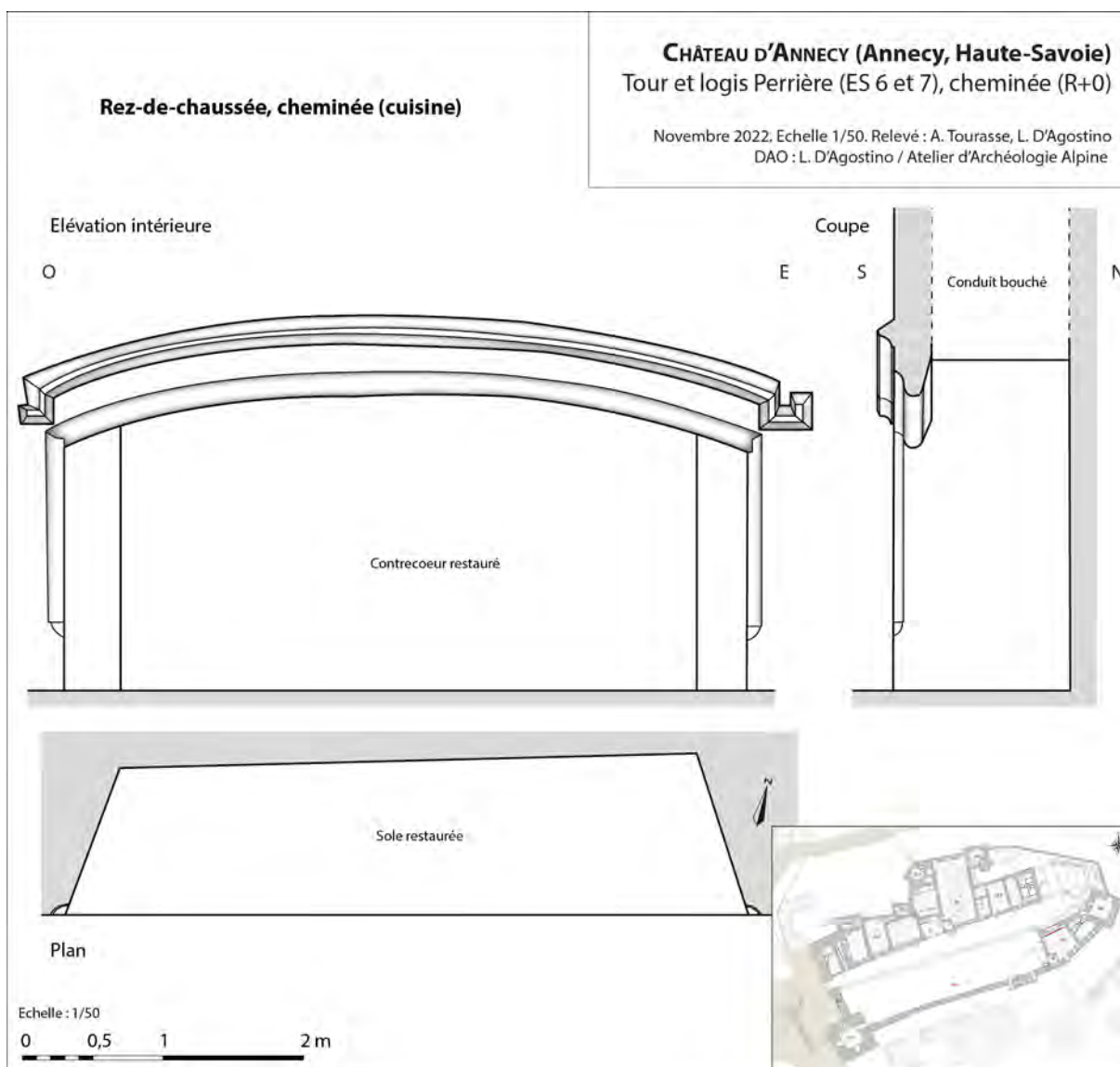


Fig. 32 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la cuisine. Doc. : A. Tourasse, L. D'Agostino.

exemple, est placée dans une gaine de circulation entre la tour et le logis, au premier étage sur le flanc sud du château (**fig. 30**).

L'embrasure de tir, aménagée dans un mur épais de 1,45 m, est de plan triangulaire à ébrasement simple. Elle est large de 1,20 m et haute de 1,84 m au nu du parement intérieur, tandis que la fente de tir s'ouvre sur le parement externe. Celle-ci surmonte une allège de 0,50 m de hauteur et est couverte par un fort linteau droit et un arrière-couvrement plat. La fente de tir et de visée, utilisable par une arbalète ou un arc, est haute de 108 cm et large de 8 à 10 cm. Elle s'élargit en son centre d'une bouche à feu circulaire de 18 à 20 cm de largeur qui s'évase vers l'extérieur par un large chanfrein. Ce dispositif, placé à près de 0,90 m au-dessus du sol est adapté à des armes portatives de type hacquebute ou arquebuse de fort diamètre et impose au tireur d'être à genou.

4.3.6 Cheminée intramurale de la cuisine

Au rez-de-chaussée du Logis Perrière, dans la salle ouest qui faisait visiblement office de cuisine, le mur nord est occupé par une large cheminée intramurale de 4,85 m de largeur et de 1,05 à 1,15 m de profondeur, couverte par un arc segmentaire appareillé en calcaire qui lui donne une ouverture de 1,72 m au niveau des piédroits et 2,11 m au maximum à la clé (**fig. 31 et 32**). La longue portée de l'arc a entraîné un affaissement de ce dernier autour de la clé. Un cordon d'archivolte saillant de 10 cm, alternant chanfrein, méplat et cavet, décore l'extrados de l'arc ; il se termine sur les côté par des crossettes dissymétriques. Sur les piédroits, des cavets terminés à leur base par des congés en cuillère sont déladés dans les arêtes, puis s'assemblent au niveau de l'arc selon un profil en doucine. D'une épaisseur de 26 cm à peine, l'arc dégage ainsi un imposant conduit d'évacuation des fumées de 0,95 m de profondeur. Sur le parement externe du logis, le contrecœur et conduit en molasse est très visible et s'étrécit en gagnant l'étage.

Aucun dispositif signalant la présence d'un four ou d'autres systèmes d'accrochage de crémaillère ne sont plus visibles du fait des restaurations. La sole a en outre été entièrement changée de même que plusieurs dalles du contrecœur.

4.3.7 Cheminées des salles ou des chambres

Étonnement, outre celle de la cuisine, il ne subsiste que deux cheminées d'apparat dans ce vaste ensemble qui compte 12 pièces pourtant toutes dotées de fenêtres à coussièges qui signalent sa fonction résidentielle marquée. Les deux cheminées de facture assez semblable sont toutes deux aménagées dans le mur de refend qui sépare les deux salles du deuxième étage du logis (**fig. 33**). Elles sont placées en quinconce et disposent chacune de leur conduit, ce qui limite l'épaisseur du mur.

Dans la salle ouest, la cheminée présente un âtre large de 3,30 m et profond de 0,62 m, mais le contrecœur dégagé par la saillie des piédroits n'est aménagé en retrait du parement du mur que de 24 cm (**fig. 34 et 35**). Sur les piédroits de plan globalement trapézoïdal sont dégagées des bases carrées dont les arêtes s'abaissent de chanfreins à congés en fleur de lys, puis d'un profil en cavet et d'un filet qui donnent naissance à des colonnes engagées de 18 cm de diamètre. Sur ces piédroits hauts de 1,88 m à l'origine repose le manteau composé d'une plate-bande appareillée en tas de charge au moyen de voussoirs à crossettes. Élégamment mouluré, le manteau alterne, selon un registre de 60 cm de hauteur, quart-de-rond, filet, cavet, plinthe, filet, cavet, filet et tore. L'ensemble déborde largement en porte-à-faux sur les côtés et sur l'avant des piédroits, formant une hotte de 4,70 m de largeur et 0,94 m de profondeur par rapport au nu du mur. Le conduit atteint quant à lui 0,94 m de profondeur, puis la hotte prend un profil pyramidal pour rejoindre le plafond, entièrement restauré au XVIIIe siècle puis au XXe siècle. Les piédroits et le manteau, entièrement en calcaire urgonien, présentent des traces de préparation au pic et à la broche, puis une finition soignée au marteau taillant et à la gradine. La sole ancienne a disparu et a été remplacée par des moellons neufs placés une dizaine de centimètres plus bas que le niveau médiéval.

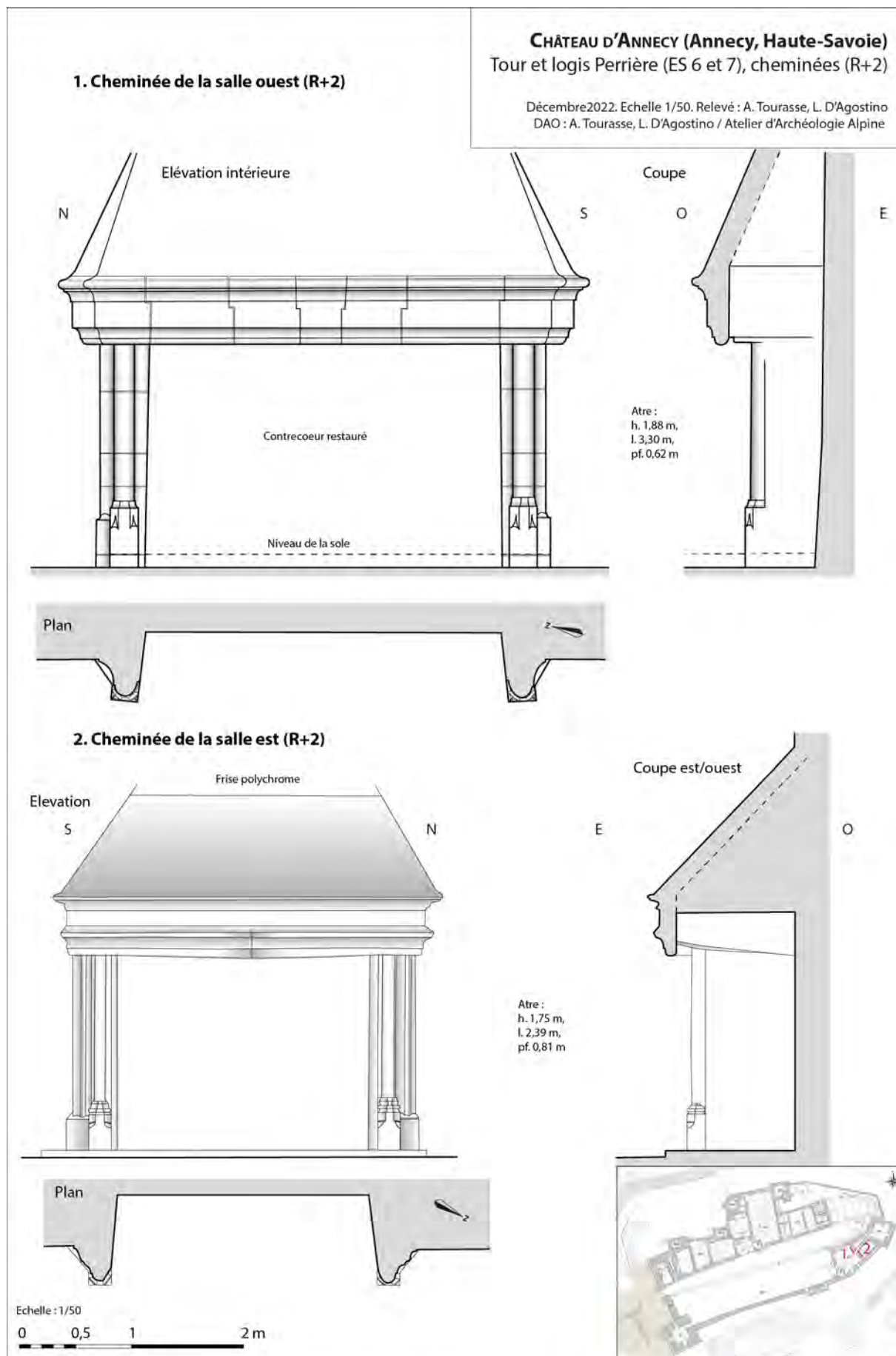


Fig. 33 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminées du logis (R+2). Doc. : A. Tourasse, L. D'Agostino.



Fig. 34 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la salle ouest (R+2). Doc. : L. D'Agostino.



Fig. 35 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la salle ouest (R+2), détail de la base du piédroit sud. Doc. : L. D'Agostino.



Fig. 36 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la salle est (R+2). Doc. : L. D'Agostino.

Fig. 37 : Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la salle est (R+2), détail de la base du piédroit sud.





Fig. 38 : Château d'Annecy. Relevé archéologique des façades extérieures de la Tour « sans nom » (ES 11).
Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

Dans la salle orientale, la cheminée est très similaire à la précédente dans sa structure et son mode de construction, bien que légèrement plus petite avec un âtre de 2,39 m de largeur, 1,75 m de hauteur sous le manteau, mais plus profond (0,81 m) (**fig. 36**). Le décor diffère lui aussi quelque peu, notamment du fait de modénatures prismatiques plus développées et des congés en cuillère (**fig. 37**) remplaçant les congés pyramidaux étirés. Deux tores à listel accentuent en outre le relief du manteau, ainsi que le profil général de celui-ci, qui dessine une légère étrave peu saillante. Les enduits et les peintures ne permettent pas d'estimer avec précision la morphologie des pierres de taille et leur assemblage.

4.4 LA TOUR « SANS NOM » (APRÈS 1444 – AVANT 1533)

Étrangement, s'il est un bâtiment qui n'est pas documenté par les textes au château d'Annecy, ou du moins dont le nom n'a pas été identifié dans les textes, c'est bien la Tour « sans nom », construite dans l'angle entre l'aile de la chambre du comte et l'aile des appartements princiers de la comtesse et des enfants. Pourtant, sa période de construction n'appartient pas aux siècles pour lesquels les textes sont absents et il faut sans doute attribuer cette lacune à une méconnaissance d'une partie de la documentation écrite qui reste inexploitée et inédite.

Ses dimensions sont relativement modestes, avec une hauteur ne dépassant pas les bâtiments adjacents de 17,60 m, une longueur nord/sud de 6,80 m et une largeur est/ouest de 4,30 m. La tour, totalement enduite avant l'étude de 2017, a révélé après le piquetage des murs un mode de construction mêlant pierres de taille et moellons bruts de calcaire qui se distingue des autres tours du château (**fig. 38**). Les murs nord et ouest sont homogènes avec quatre niveaux d'ouvertures chacun. L'ensemble de la construction appartient à un seul état d'édification hormis un léger rehaussement du mur ouest et quelques reprises du parement. La Tour « sans nom » est très nettement bâtie après les travaux de réaménagement de la chambre du comte, dont elle a condamné plusieurs baies construites avant 1444, et avant la construction du Logis Nemours. Il faut donc placer sa construction entre les années 1428-1447, date des travaux d'Amédée VIII, et 1533, date après laquelle débute de la construction du Logis Nemours. La tour communique à chaque étage avec l'aile des cuisines et avec la chambre du Comte, dont elle constitue une annexe avec ses fenêtres à coussièges et ses cheminées.

4.4.1 Archères-canonnières cruciformes

Au premier niveau de la tour, deux ouvertures de tir identiques sont aménagées (UC 29.04 et UC 30.05) (**fig. 39 et 40**). Elles sont composées de pierres de taille en calcaire blanc soigneusement assemblées. La partie supérieure est formée par une archère canonnière cruciforme de 6 cm de large et de 1,00 m de hauteur à ébrasement interne simple. Elle est chanfreinée sur le pourtour extérieur (8 à 10 cm) et dotée d'une canonnière de 13 cm de diamètre en partie basse. Sous la fente de tir supérieure est aménagée une canonnière basse de 18 cm de diamètre sans chanfrein. La canonnière basse du mur ouest (M 30) est légèrement oblique et orientée vers le nord-ouest. Celle du mur nord est curieusement placée puisque son axe de tir est orienté dans la Tour Saint-Pierre. Depuis l'intérieur du bâtiment, il est possible de descendre à ce niveau de la tour en passant par une trappe aménagée dans un parquet d'un local de stockage de matériel. Seule l'archère canonnière du mur nord présente un ébrasement des deux tableaux, puisque le tableau nord de celle aménagée dans le mur ouest est formé par le parement du mur en retour.

Les archères-canonnières du rez-de-chaussée de la Tour sans nom témoignent d'une architecture de transition entre l'armement médiéval, avec la fente de tir chanfreinée équipée d'un croisillon qui élargit le champ de vision et permet une utilisation avec une arbalète, et les deux bouches à feu destinées à des armes posées au sol sur affût. Ces deux bouches à feu sont de diamètres différents (18 cm et 13 cm), mais elles ne semblent pas utilisables pour des armes à feu portatives de type



Fig. 39 : Château d'Annecy. Archère-canonnrière du rez-de-chaussée de la Tour « sans nom » (UC 29.04). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

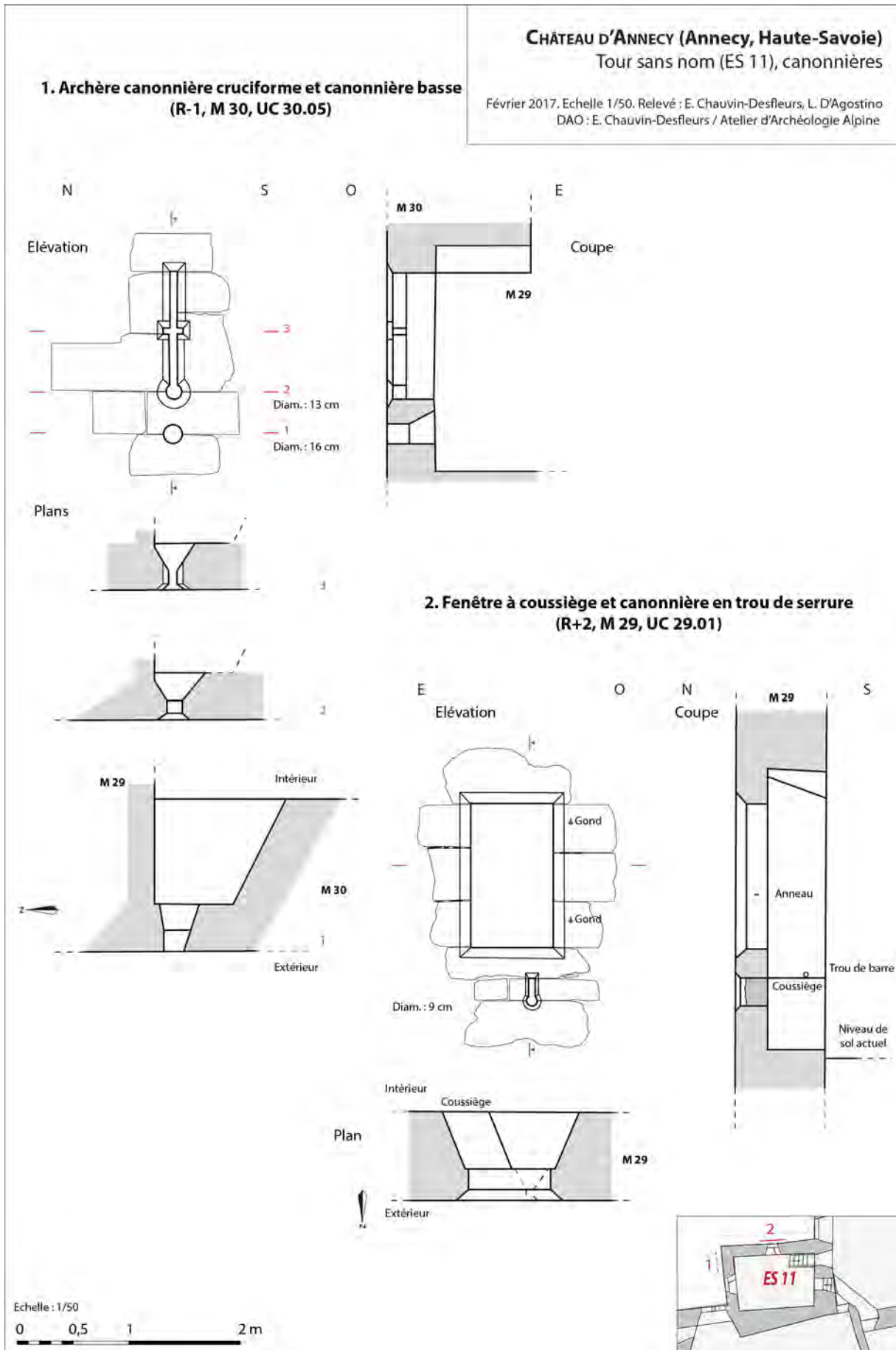


Fig. 40 : Château d'Annecy. Tour « sans nom » (ES 11), canonnières. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.



Fenêtres simples à coussièges

Porte avec arc en accolade et congés pyramidaux



Cheminée du mur sud et fenêtre à coussièges du mur ouest

Fig. 41 : Château d'Annecy. Aménagements du deuxième étage de la Tour « sans nom ». Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

hacquebute ou arquebuse. Les diamètres peuvent correspondre aussi bien à des veuglaires ou pierriers à boîte qu'à des petites coulevrines sur affût en bois. Aucun ancrage dans les tableaux latéraux des chambres de tir ou au sol n'a été observé pour accueillir une poutre destinée à absorber le recul de l'arme.

4.4.2 Fenêtres à deux coussièges

Les fenêtres du troisième niveau de la tour (UC 29.02 et UC 30.03) sont toutes deux rectangulaires, en calcaire blanc et décorées d'un chanfrein (13 cm et 14 cm) (**fig. 41 et 42**). Elles mesurent respectivement 0,73 m de large pour 1,30 m de hauteur et 0,89 m de large pour 1,31 m de hauteur. Les dimensions actuelles de la fenêtre UC 30.03 résultent d'une modification. En effet, l'appui a été changé et rehaussé (UC 30.10), mais la position de l'appui d'origine est visible par la mouluration des piédroits. L'ouverture d'origine mesurait 1,54 m de hauteur avant sa modification. Le fait que le moellon de l'appui mais également ceux situés sur l'assise inférieure ait été modifiés semble indiquer qu'avant d'être rétrécie l'ouverture avait été agrandie. L'ouverture pouvait donc atteindre une hauteur de 1,77 m entre l'allège et la partie haute, soit une hauteur suffisante pour être utilisée en porte. Cette porte apparaît d'ailleurs sur le plan de La Rochette de 1692. Comme pour les fenêtres du niveau inférieur plusieurs séries de trous d'ancrage dans les encadrements et en périphérie attestent la présence de grilles. L'ouverture du mur nord a conservé un anneau pour un axe de volet et celle du mur ouest présente la particularité de trous d'ancrage sur trois côtés seulement et une absence en périphérie du piédroit sud. Les deux ouvertures à ébrasement simple et à deux coussièges éclairent une salle servant d'annexe à la chambre du comte. L'ébrasement de 1,60 m de longueur n'est profond que de 0,45 m avec des assises de 0,40 m de large et de 0,45 m de hauteur. L'arrière voussure atteint une hauteur maximale de 2,30 m et l'ensemble est constitué de pierres de taille en calcaire.

4.4.3 Porte à linteau droit délardé d'un arc en accolade

Porte de communication entre la chambre du comte et la Tour sans nom. Relevé et description à faire (fig. 41)

4.4.4 Cheminée

Relevé et description à faire (fig. 41)

4.4.5 Fenêtre à un coussiège et canonnière « en trou de serrure »

Au quatrième et dernier niveau de la tour, les deux ouvertures similaires montrent une particularité peu courante d'un point de vue régional (UC 29.01 et UC 30.02). Il s'agit d'un modèle de fenêtre à coussiège et canonnière en trou de serrure (**fig. 40 et 43**). De forme rectangulaire en calcaire blanc, elles sont chanfreinées (13 cm) sur quatre côtés et sont de dimensions équivalentes avec une largeur de 0,73 m et une hauteur de 1,30 m. Des traces de laie et de ciseau sur les arêtes sont visibles sur les pierres de taille et quelques ardoises sont utilisées en calage. Des restes de badigeon blanc sont conservés sur les piédroits ainsi que des trous pour des anneaux en lien avec les gonds en métal situés à l'opposé. Sous l'appui de la fenêtre UC 29.01, dans son allège, une fente de tir en trou de serrure⁵⁸ est aménagée, avec une bouche à feu de 9 cm de diamètre. En raison de la présence du coussiège elle est excentrée vers l'ouest, celle du mur ouest vers le sud. Des traces de taille au ciseau sont visibles sur le chanfrein de 4 à 5 cm. Elles sont bouchées l'une au mortier, l'autre avec des tuiles et ne sont que peu détectables depuis l'intérieur de la tour en raison d'un enduit au mortier de chaux. Cet enduit bouche également un trou de barre au niveau de la canonnière dans l'ébrasement de chacune des fenêtres, environ 0,65 m au-dessus du sol : il s'agit probablement de l'emplacement de la barre de fer sur laquelle le tireur

58 Dimensions du trou de serrure : L. 0,06m ; H. 0,25m ; diam. 0,09m.

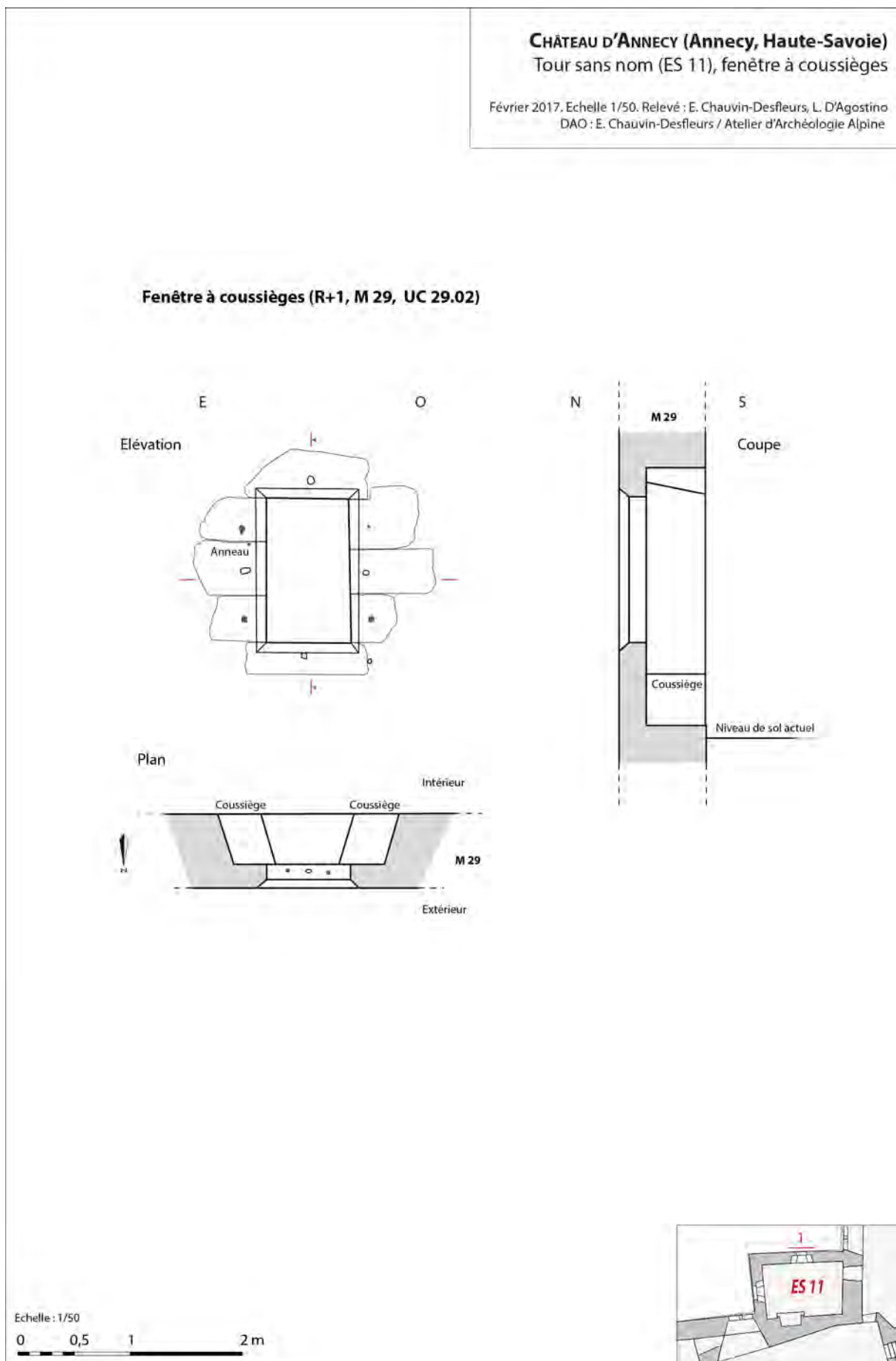


Fig. 42 : Château d'Annecy. Tour « sans nom » (ES 11), fenêtre à coussièges (UC 29.02). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.



Fenêtre à trou de serrure
UC 30.02 du mur ouest



Fenêtre UC 29.01 du mur nord



Emplacement trou de serrure et coussiège

Fig. 43 : Château d'Annecy. Fenêtres à canonniers en « trou de serrure » (UC 29.01 et UC 30.02) de la Tour « sans nom », au troisième étage. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

appuyait l'arquebuse et qui limitait le recul au moment du tir. Les deux fenêtres à ébrasement simple de 1,20 m et coussiège unique de 0,40 m de large et de 0,65 m de hauteur éclairent une pièce utilisée aujourd'hui en bureau. L'arrière voussure atteint une hauteur maximale de 2,55 m et l'ensemble est constitué de pierres de taille en calcaire blanc sur lesquelles des traces de taille à la laie et au ciseau sont visibles. Sur le tableau du côté opposé au coussiège, un trou barrier demi-circulaire⁵⁹ est situé à 1,36 m de hauteur par rapport au niveau de sol de l'encadrement de fenêtre.

Ces fenêtres-canonnières, qui n'offrent que peu de protection au tireur, sont prévues pour être utilisées prioritairement avec des armes à feu portatives, de type hacquebute à croc ou arquebuse à crochet, comme en témoignent les trous de la barre métallique destinée à appuyer l'arme et à absorber le recul au niveau du coussiège. La présence de cette barre rendait sans doute le coussiège en partie inutilisable ou inconfortable. Elle générait par ailleurs une forte inclinaison de l'arme vers le bas et impliquait donc un tir fichant sur le petit jardin situé au pied de la tour.

4.5 LE LOGIS NEMOURS ET LA TOUR DU TRÉSOR (1533 – 1565)

À partir des années 1530, la morphologie du château d'Annecy change considérablement par la volonté de Charlotte d'Orléans. Souhaitant adapter le vieux château à un confort plus moderne pour sa résidence et celle de son fils Jacques de Savoie-Nemours, mais aussi améliorer la défense du château dans le contexte troublé des guerres avec les protestants genevois, elle entame la construction d'un bâtiment neuf qui prendra le nom de Logis Nemours. Cette construction débute semble-t-il peu après la mort de son mari Philippe de Savoie en 1533. Un contrat de construction de 1538 place la reconstruction de la tour du Trésor à cette date et mentionne un « *aultre nouveau maisonnement* » qui correspond probablement au logis Nemours en cours de construction⁶⁰. Le millésime de 1539 sculpté sur la façade nord de la tour du Trésor, associé à un blason, marque sans doute une étape de la construction plus que son achèvement. Les archives tendent à confondre au milieu du XVIe siècle deux « édifices neufs » : le premier à l'ouest du Vieux Logis, près de la porte du château, correspond bien au Logis Nemours ; le second, appelé aujourd'hui Logis Neuf, est bâti par Jacques de Savoie-Nemours à partir de 1562 et achevé vers 1572⁶¹. Pourtant, entre 1563 et 1565, des travaux sont menés « *tant au nouveau edifice d'entre la grand sale et tour du trésor sur la Perrière [le Logis Neuf] que dans l'edifice neuf près la grand porte dudit chasteau [le Logis Nemours]* »⁶². Le Logis Nemours n'est donc pas achevé avant le milieu des années 1560. En 1562, les murs de refend du Nemours sont encore en construction ou en cours de modification de leurs dispositions antérieures, puisqu'il faut « *fere et parfaire [...] les murailles separant la sale d'avec la chambre et celle d'entre ladite chambre et l'arriere-chambre* », certaines portes et les cheminées, mais aussi « *l'esbrasement de la croysee de ladite sale regardant sur le petit jardin et sur la ville* » (côté nord). Malgré les difficultés d'interprétation des textes, même la façade sur cour semble encore en construction : en 1562, le duc rémunère des « *manouvriers qui ont osté la terre et les pierres des membres bas du nouveau edifice dudit chasteau entre la grande porte et le puys* »⁶³ ; en 1563, des carriers sont employés « *pour perrier le roch de la sale basse du nouveau bastiment près le puys* »⁶⁴ ; parallèlement, les travaux concernent une « *muraille tirant dès l'entrée du costé du puys tout le long de ladite sale et de la chambre du mylieu* », mur qui peut correspondre à la façade sur cour. Malgré son aspect extérieur aujourd'hui relativement homogène, il a fallu près de trente ans pour bâtir

59 Dimensions du trou barrier : L. 0,14m, H. 0,24m, prof. 0,06m.

60 Duparc 1942, pièce n°2, p. 112. Ce document, référencé selon le système turinois, correspond à une cote comprise entre SA18618 et SA18654 aux AD 74, et n'a pas encore été consulté.

61 Bruchet 1901, pièce n°11 : 13 avril 1562, contrat passé avec maître Casuaz pour la construction du logis neuf ; et pièce n°12, travaux au Logis Neuf. AD Savoie, SA 5681, travaux au Logis Neuf en 1571-1572.

62 Bruchet 1901, p. 91, pièce n°10.

63 Cette terre est répartie entre la plateforme près du Logis Neuf, lui aussi en construction, le fossé du boulevard, le grand jardin au sud et le petit jardin au nord. Bruchet 1901, p. 91, pièce n°10.

64 Ce qui induit que le sol de l'ancien logis médiéval a été décaissé et peut expliquer les aménagements observables aujourd'hui en hauteur et inadaptés au sol actuel, qui peuvent appartenir au logis médiéval remplacé par le Logis Nemours.



Canonnière UC 34.01



Canonnière UC 33.07



Fig. 45 : Château d'Annecy. Canonnières à la française de la Tour du Trésor, au rez-de-chaussée. Doc. : L. D'Agostino.

le Logis Nemours et notre connaissance archéologique de l'édifice manque à l'évidence de finesse pour appréhender les étapes de ce chantier.

Le bâtiment des appartements de la comtesse et des enfants, ainsi que la vieille Tour du Trésor des comtes de Genève, mentionnés dès le XIVe siècle et transformés au début du XVe siècle, sont complètement transformés et modernisés par la construction du Logis Nemours. Si les dispositifs intérieurs médiévaux sont très partiellement conservés, les deux édifices sont chemisés à l'extérieur par un nouveau parement très prestigieux en moyen appareil de calcaire urgonien blanc, aussi bien au nord qu'au sud. Le contrat de réparation de la Tour du Trésor mentionne la nécessité de « *réparer et dérocher ce qu'il sera de besoing à dérocher [...] chercher et découvrir la fondation jusques au roch et remonter ladite muraille jusques au dessus s'il est besoing* », la tour est ainsi reprise dans toute sa hauteur et dotée de fenêtres. L'architecture et les décors Renaissance rendent le château plus confortable et lumineux grâce à de grandes croisées éclairant le premier et le deuxième étage. Le millésime de 1539 gravé sur la Tour du Trésor semble indiquer que les élévations nord sont achevées en moins de six années, même si les travaux intérieurs durent encore 25 ans. À ce jour seule la façade nord a fait l'objet d'une étude archéologique détaillée (fig. 44).

4.5.1 Canonnières « à la française »

La salle du rez-de-chaussée de la Tour du Trésor présente deux canonnières à double ébrasement, dites « à la française », situées dans l'angle nord-ouest de la pièce et s'ouvrant sous le sommet du glacis extérieur (fig. 45 et 46). Les deux canonnières sont mentionnées dans le contrat de réparation de 1538, elles doivent être faites de « *quartiers de pierre dure*. » La première (UC 33.07) ouvre dans la façade nord (M33) : la bouche à feu carrée de 16 cm de côté est située au milieu de l'épaisseur du mur et précédée d'un ébrasement externe de 1,25 m de largeur et 0,46 m de hauteur et d'un ébrasement interne de 1,20 m de largeur et 0,48 m de hauteur.

La seconde canonnière (UC 34.01) est aménagée à la même hauteur sous le sommet du glacis dans le mur ouest (M34). Sa position à proximité de la courtine nord-ouest du château a sans doute conditionné son orientation : elle est en effet oblique et son angle de tir décalé de 13° vers le nord, ce qui lui permet de flanquer la courtine nord-ouest par un tir rasant, mais aussi de battre une partie de la ville en direction de la porte et du faubourg Saint-Claire. Hormis ce détail, elle est similaire à celle du mur nord : sa bouche à feu carrée de 0,20 m de côté est encadrée d'un double ébrasement large de 1,31 m et haut de 0,55 m.

Si les canonnières sont situées à 1,05 m de hauteur par rapport au sol actuel, il reste difficile d'estimer le niveau du sol d'origine sans plus de recherches, ce qui aurait précisé leur usage pour une arme portative ou posée sur affût ; leur morphologie suggère qu'elles ont pu être utilisées pour des couleuvrines, de diamètre relativement faible (inférieur à 16 cm) mais posées sur affût⁶⁵. Il faut noter cependant que la proximité des deux bouches à feu dans l'angle nord-ouest de la tour interdisait leur utilisation simultanée ; il est en effet impossible de placer deux pièces d'artillerie en batterie en même temps dans ces deux canonnières. De fait, si le niveau de sol ancien était proche du sol actuel, ces deux canonnières pouvaient tout à fait être utilisées plus volontiers avec une arquebuse plus maniable, qui pouvait mettre à profit aisément les deux embrasures de tir alternativement en fonction des besoins. Une fenêtre rectangulaire simple (UC 33.05) s'ouvre plus haut dans l'élévation et n'est pas accessible directement depuis le niveau actuel ; construite en calcaire blanc comme le parement environnant, décorée d'un chanfrein périphérique de 10 cm, elle est large de 0,44 m et haute de 0,88 m. Fermée par une grille de fer, elle avait sans doute vocation à servir d'évent pour les fumées dans cette salle basse d'artillerie.

4.5.2 Fenêtres-canonnières

65 Salamagne 1993 ; Martineau 2011.

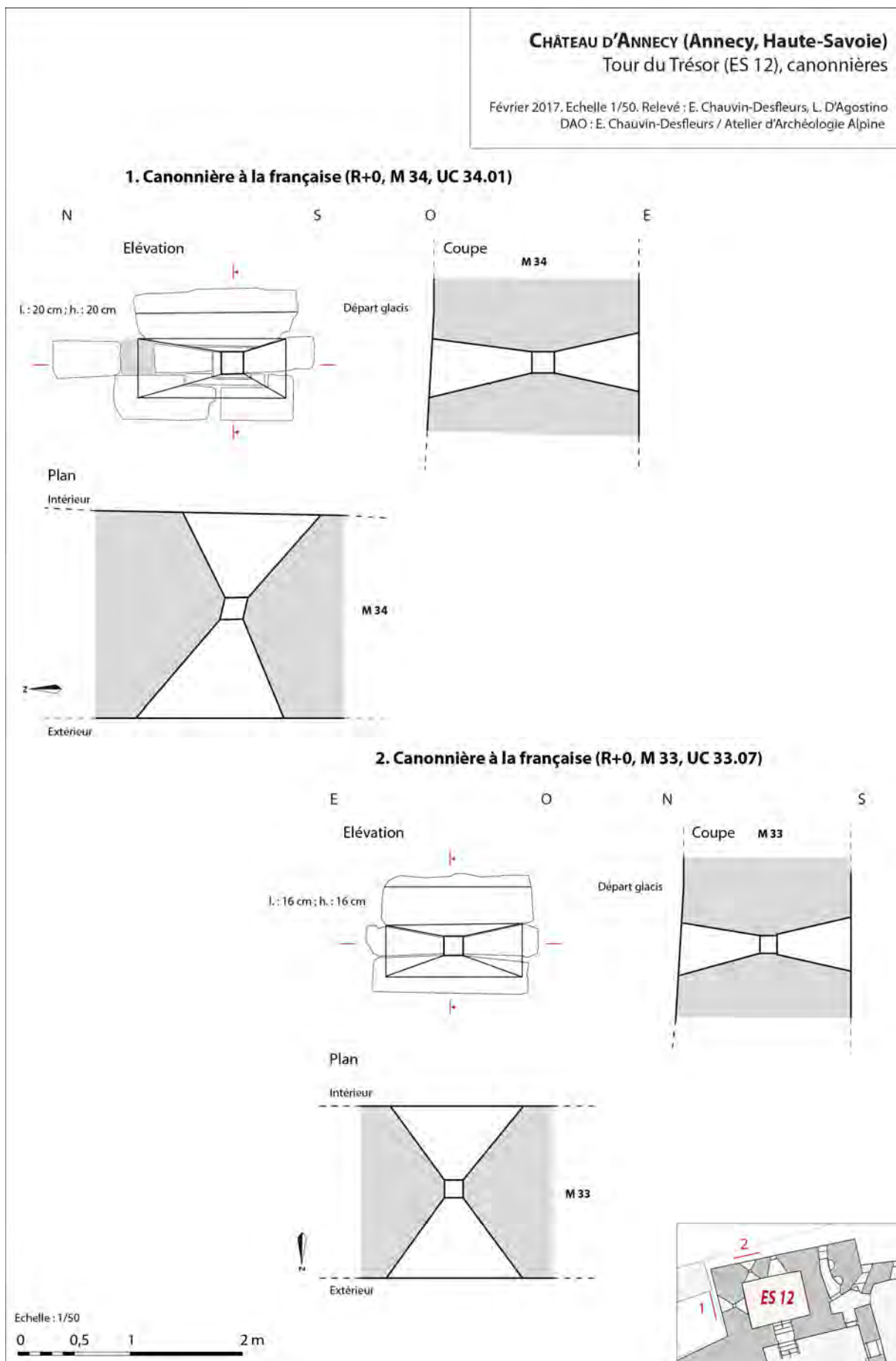


Fig. 46 : Château d'Annecy. Tour du Trésor (ES 12), canonnières. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

En partie basse du mur nord du Logis Nemours (M 31), l'extrémité ouest de la façade est occupée par une fenêtre simple rectangulaire (UC 31.08), haute de 0,83 m et large de 0,50 m, décorée d'un chanfrein périphérique de 11 cm, surmontant une canonnrière à double ébrasement (UC 31.09), dont le linteau est formé par l'appui de la fenêtre (**fig. 47 et 48**). Large de 0,71 m et haute de 0,33 m, cette canonnrière présente une bouche à feu d'un diamètre de 0,20 m probablement destinée à l'usage de la coulevrine. Du fait de la proximité de la canonnrière avec la Tour du Trésor, l'ébrasement est désaxé pour un tir en direction du nord-est. Les deux structures sont parfaitement contemporaines l'une de l'autre et bien liées au parement environnant, toutes deux en calcaire blanc, mais des outils différents ont été employés pour la taille : ciseau et boucharde pour la fenêtre, pic et broche pour la canonnrière, plus rustique. Actuellement, cette fenêtre à canonnrière est inaccessible depuis l'intérieur et les niveaux de circulation ont considérablement évolué. Le sol correspondant à la baie se trouvait en effet environ 2 m au-dessus du sol actuel.

Outre une fenêtre simple à l'est, cette façade présente au rez-de-chaussée deux fenêtres rectangulaires identiques (UC 31.06 à l'est et 31.07 à l'ouest) pour lesquelles on peut restituer une morphologie similaire. Largues de 1,03 m et hautes actuellement de 2,17 m, elles sont parfaitement liées à la maçonnerie environnante et décorées d'un chanfrein de 12 cm de largeur sur trois côtés (linteau et piédroits). Des traces de taille au ciseau et à la boucharde, première attestation de cet outil dans les bâtiments du château d'Annecy, sont visibles. En revanche, les chanfreins sont absents de la partie basse des piédroits et elles montrent toutes les deux à ce niveau des reprises en briques et enduit de ciment prompt (UC 31.17 et UC 31.18) sur une hauteur de deux assises pour la fenêtre orientale et sur une à deux assises pour la fenêtre occidentale. L'absence de chanfrein est visible également au niveau de leurs appuis, tous deux enduits au ciment prompt. Ces différents éléments suggèrent que les deux fenêtres ont été plus courtes, autour d'environ 1,32 m de hauteur. Une photographie de Médéric Mieusement, datant de 1882⁶⁶, constitue le plus ancien témoignage des façades nord du château d'Annecy ; constituée probablement en lien avec les travaux de l'architecte Charles Suisse, cette vue d'une qualité exceptionnelle offre une vue rare, même si elle est partielle, de l'arrière du Logis Nemours. On distingue assez nettement les baies actuelles, dont plusieurs sont bouchées : parmi celles du premier niveau, les deux grandes fenêtres UC 31.06 et UC 31.07 apparaissent clairement plus courtes et celle de gauche, à l'est, est bouchée. En revanche, sous chacune de ces ouvertures est visible une tache plus sombre centrée sur la largeur de la fenêtre, au niveau du joint entre les deux assises inférieures. De fait, même si les fenêtres UC 31.06 et UC 31.07 sont plus grandes, il est vraisemblable qu'elles aient aussi surmonté des canonnrières aujourd'hui disparues, comme le suggère la photographie de Médéric Mieusement.

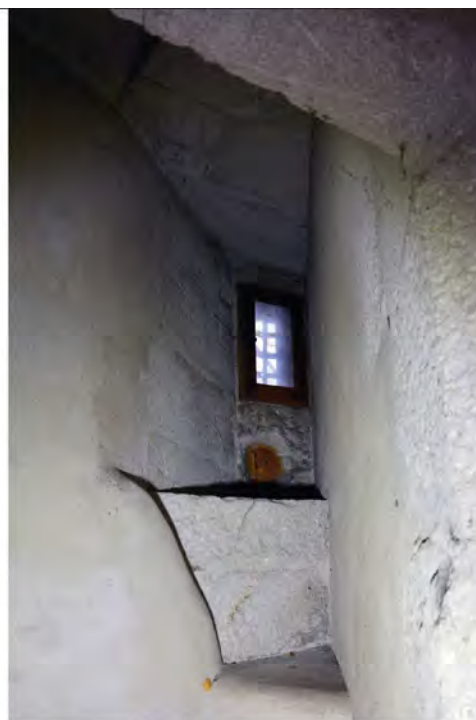
4.5.3 Fenêtres à croisée de meneau

Aux deux niveaux supérieurs à vocation résidentielle, le mur nord du Logis Nemours est aménagé de grandes croisées (**fig. 49 à 51**). Deux éclairent les deux salles du premier étage du logis, séparées par un des murs de refend. Les deux croisées sont très similaires dans leur structure : elles sont construites en calcaire blanc et décorées de chanfreins simples y compris sur le meneau et la traverse, terminés par des congés pyramidaux sur les piédroits extérieurs et de simples congés triangulaires sur le meneau. Elles sont façonnées au ciseau et à la boucharde dont les traces sont relativement bien visibles. On note l'absence de cordon d'appui et la différence de niveau entre les deux baies, la plus orientale (UC 31.03) étant légèrement plus basse sur le mur que la baie ouest (UC 31.04). En revanche, la baie ouest, avec 1,73 m de largeur et 2,43 m de hauteur, est plus petite que la baie orientale avec 1,71 m de largeur et 2,80 m de hauteur. À l'intérieur, les deux fenêtres présentent un ébrasement simple, qui mesure 3,85 m de largeur et 3,95 m de hauteur pour UC 31.03. La baie orientale montre en outre une arrière-voussure surbaissée à trois ressauts, ainsi qu'une rupture très nette entre le premier et le deuxième ressaut, accompagnée d'un coup de sabre dans le tableau oriental, qui correspond à l'ouest à l'alignement du parement interne de la façade nord actuelle, épaisse de 1,27 m à cet étage ; cette

66 Collection Médiathèque du Patrimoine, reproduction Musée d'Annecy.



Fenêtre canonnière (UC 31.08/31.09)



Embrasure oblique de la fenêtre canonnière (UC 31.08/31.09)



Fenêtres du rez-de-chaussée du Logis Nemours. Celle de droite est probablement une ancienne fenêtre canonnière agrandie par le bas.



Façade nord du Logis Nemours en 1882, avec les fenêtres canonnières du rez-de-chaussée. Cliché : Médéric Mieusement, Médiathèque du Patrimoine [15714MH140], copie Photothèque du Musée-Château.

Fig. 47 : Château d'Annecy. Fenêtres canonnières du Logis Nemours. Doc. : L. D'Agostino.

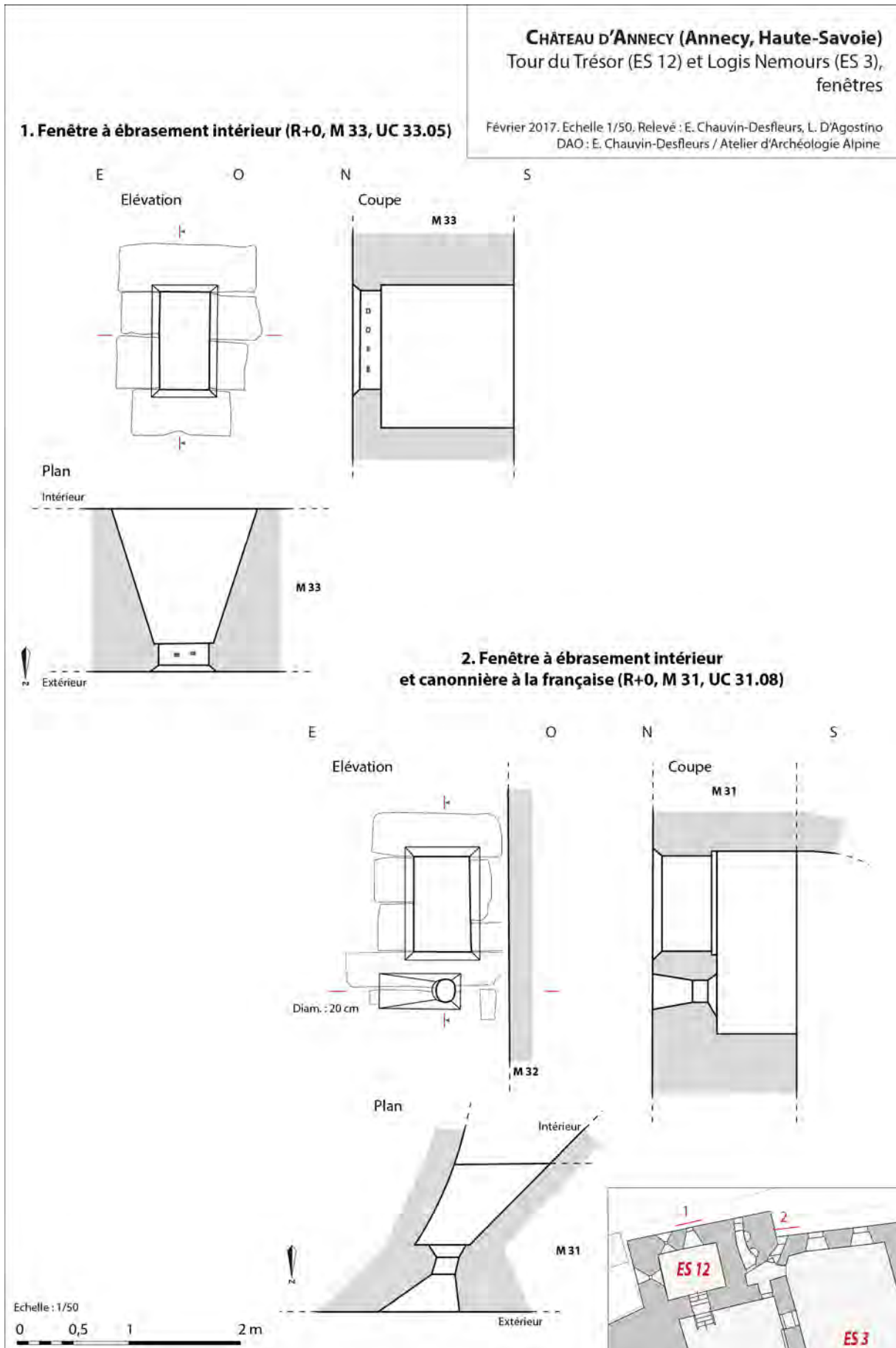


Fig. 48 : Château d'Annecy. Tour du Trésor (ES 12) et Logis Nemours (ES 3), fenêtres. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.



Fenêtre à croisée de meneau du deuxième étage.



Chanfrein et congé pyramidal



Moulure d'appui

Fig. 49 : Château d'Annecy. Fenêtre à croisée du deuxième étage du Logis Nemours. Doc. : L. D'Agostino.

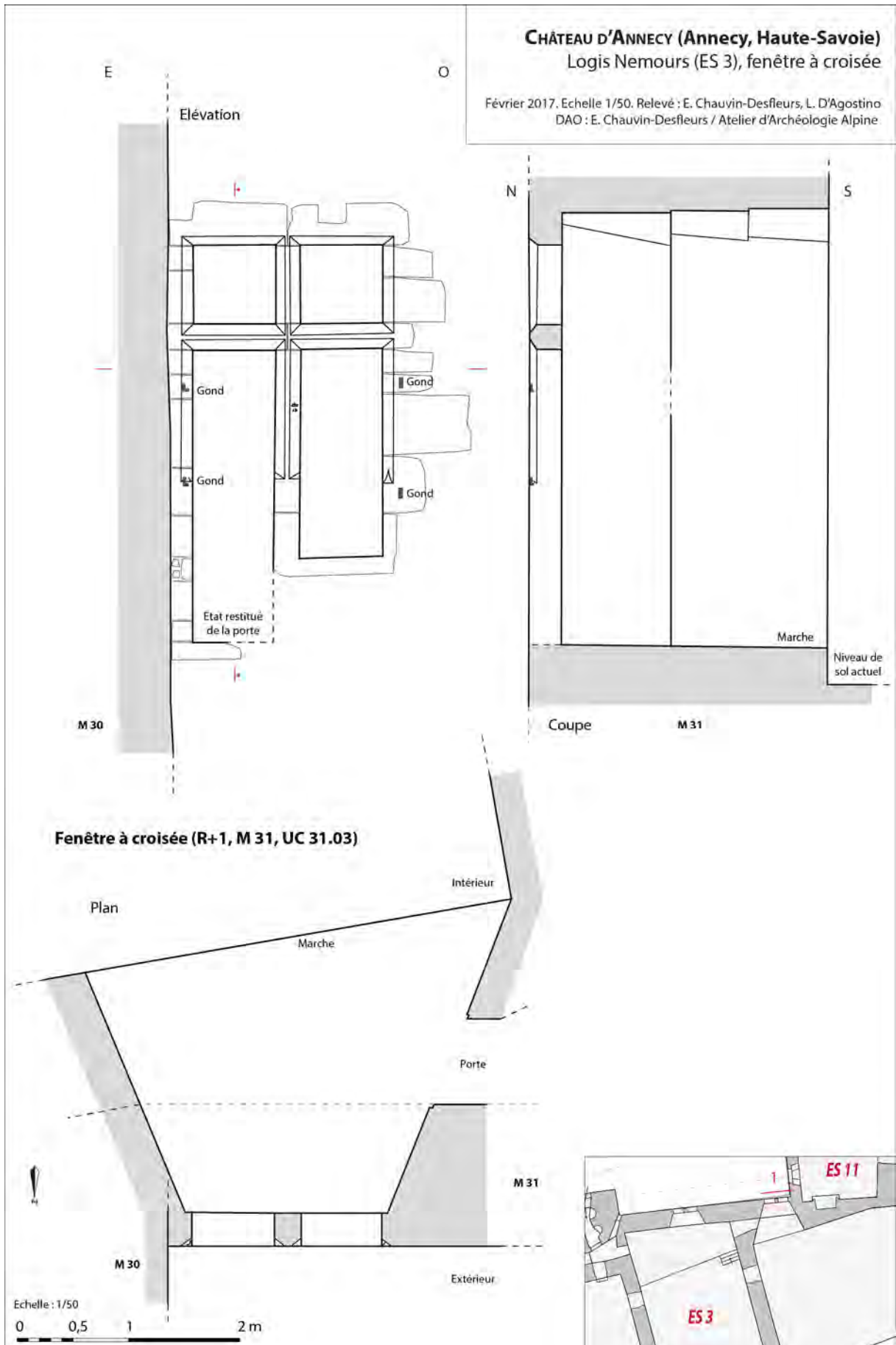


Fig. 50 : Château d'Annecy. Logis Nemours (ES 3), fenêtre à croisée du premier étage (UC 31.03). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

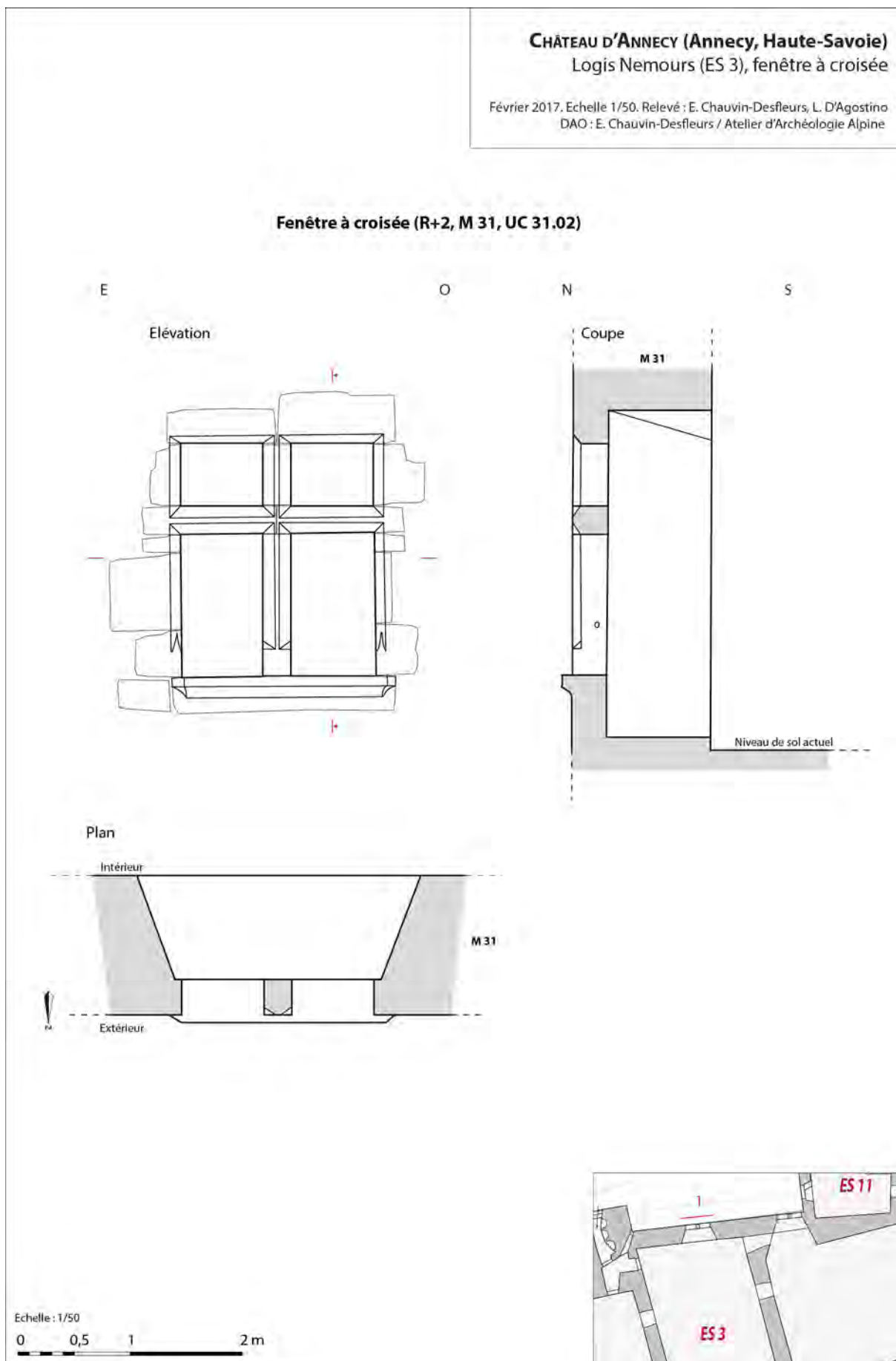


Fig. 51 : Château d'Annecy. Logis Nemours (ES 3), fenêtre à croisée du deuxième étage (UC 31.02). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

irrégularité témoigne du chemisage d'un mur antérieur.

Au troisième niveau, deux croisées (UC 31.01 à l'est et UC 31.02 à l'ouest) légèrement plus petites que celles du deuxième niveau sont elles aussi parfaitement liées au parement environnant et sont placées à la verticale des deux premières croisées. En calcaire blanc, taillées à la boucharde et au ciseau sur les arêtes, leurs dimensions atteignent 1,73 m de largeur et 2,10 m de hauteur. Les petites baies sont parfaitement similaires à celles des fenêtres UC 31.03 et UC 31.04, avec 0,74 m de largeur et 0,71 m de hauteur ; en revanche, les grandes baies sont moins élancées avec 0,71 m de largeur et 1,29 m de hauteur. Elles sont décorées sur les piédroits de congés pyramidaux de 0,20 m de hauteur pour la fenêtre orientale et 0,17 m de hauteur pour la fenêtre occidentale et sur le meneau de congés triangulaires simples. Contrairement aux autres fenêtres de cette façade, ces deux baies sont dotées d'un appui mouluré à méplat, gorge et liseré, signalant un soin croissant apporté aux décors architecturés en allant vers le haut. Les salles basses sont visiblement plus utilitaires et défensives, tandis que les deux étages ont une fonction résidentielle plus affirmée. Enfin, la fenêtre orientale (UC 31.01) est caractérisée à l'intérieur par une arrière-voissure surbaissée à trois ressauts et par un coup de sabre sur le tableau oriental ; celui-ci marque vraisemblablement, comme la fenêtre UC 31.03, le chemisage d'un mur antérieur par la façade nord actuelle du Logis Nemours et un désaxement de ce mur par rapport aux structures antérieures.

4.6 LA BARBACANE OUEST (VERS 1541)

Lors de fouilles archéologiques menées dans le cadre de travaux de réaménagement de la place du château en 2009, un ensemble de structures en lien avec la défense avancée de la porte du château a été mis au jour (**fig. 52**). L'analyse des maçonneries a permis d'identifier trois états successifs. Le premier correspond à une portion de l'enceinte urbaine, antérieure à la construction de la façade du château attribuée au XVe siècle⁶⁷. Le second état est attribué à la barbacane médiévale, dont les élévations étaient encore visibles avant leur démolition en 1907. Les éléments de datation font défaut, mais cette structure était appuyée sur la partie basse de la tour maîtresse et donc postérieure à sa construction. Enfin le troisième état correspond à une adaptation de la barbacane aux armes à feu dont témoignent une archère-canonnière à fente disjointe de l'orifice de tir conservée et une seconde suggérée par des traces et des relevés de 1937⁶⁸. En fonction des relations chronologiques des structures, de la typologie de l'archère et de l'emploi du calcaire blanc, cet état a été attribué à une période comprise entre la seconde moitié du XVe siècle et le XVIe siècle. Un blason sculpté aux armes des Genevois-Nemours avec le millésime de 1541 se trouvait encore au XIXe siècle au-dessus du portail de l'avant-corps ; il a été déposé et conservé au Palais de l'Île⁶⁹ et suggère une campagne de travaux attribuable à Charlotte d'Orléans-Longeville.

4.6.1 Archère-canonnière

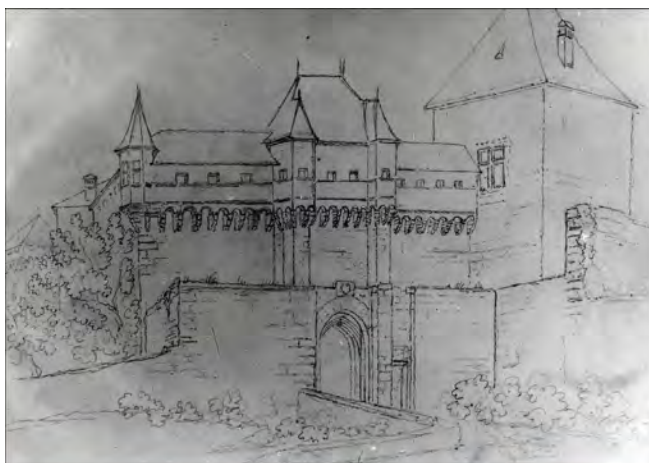
Le mur de la défense avancée n'est malheureusement pas conservé sur l'ensemble de sa hauteur, et la campagne de restauration des années 1930 a perturbé la lecture des assises supérieures. La partie conservée permet d'observer une archère-canonnière à double ébrasement, d'une largeur maximale d'1 m avec une fente disjointe de l'ouverture de tir⁷⁰. Celle-ci présente un ébrasement plus resserré de 0,33 m sur 0,45 m de hauteur et est formée par l'assemblage de deux blocs, taillés en demi-cercle et assemblés à l'aide d'un joint fin (**fig. 53**). Le diamètre de la bouche à feu est d'environ 0,22 m, légèrement supérieur à celui des canonnières de la tour du trésor et du logis Nemours. L'ouverture était probablement destinée à l'utilisation d'une couleuvrine ou d'un veuglaire posée sur affût, ce

67 Crozier D-2010, p.53-55.

68 Crozier D-2010, p.58-61.

69 Nous remercions Pierre Lanternier de nous avoir retracé le parcours de ce blason.

70 Vicard 2009, p. 14.



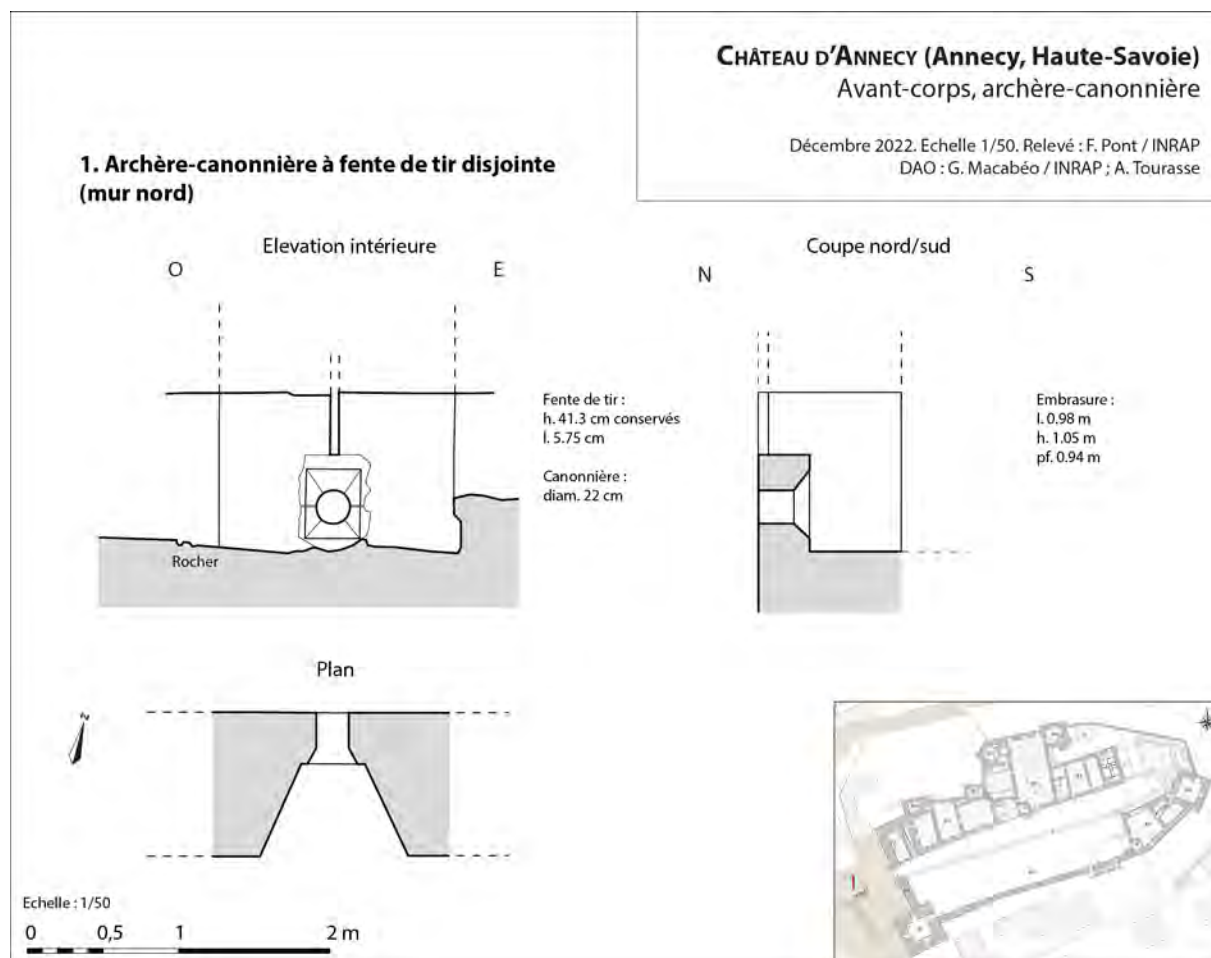
L'avant-corps défendant la porte à la fin du XIXe siècle (noter le blason représenté au-dessus de la clé de l'arc de la porte). Photothèque du Musée-Château.

Fig. 52 : Château d'Annecy. L'avant-corps du château et une de ses archères-canonnières. Doc. : L. D'Agostino.



Archère-canonnière de l'avant-corps ouest. Crozier 2010, vol. 3, p. 39 [base de données AVER - des montagnes de châteaux, n° 74010_01_IN_065]

Fig. 53 : Château d'Annecy. Avant-corps du château, archère-canonnière. Doc. : A. Tourasse.



dernier reposant sur le rocher taillé, et permettait de battre le fossé et la porte de l'enceinte. L'inventaire de l'artillerie de 1588 mentionne « *a la curtine du chasteau et pres la grand porte de l'entrée d'icelluy* » trois veuglaires, des « *petards à bandes de fert* » ainsi que des mousquets⁷¹. Un sol de circulation a été identifié au fond de ce fossé, à 473,00 m NGF environ, le centre de l'orifice de tir se trouvant environ un mètre plus haut.

5. CONCLUSION

Le château d'Annecy éclaire deux moments bien différents de l'évolution architecturale au cours du bas Moyen Âge et de la Renaissance. À travers la Tour de la Reine apparaissent, si l'on excepte le dernier étage manifestement postérieur au reste de la tour, les caractéristiques d'un édifice défensif de la seconde moitié du XIIIe siècle, à travers ses archères aux deux premiers niveaux et son dispositif de circulation avec les courtines adjacentes, marqué par deux portes à pont-levis. Mais c'est aussi une tour maîtresse à vocation résidentielle caractérisée par son étage noble à cheminée intramurale, ses latrines en encorbellement et ses baies à coussièges. Un important hiatus existe pour le XIVE siècle que nous ne reconnaissons que très mal dans les bâtiments actuels, du fait des incendies successifs qu'a connus le château. Les autres bâtiments renseignent en revanche une période continue entre 1430 et 1560, marquée par une évolution relativement peu marquée des grandes croisées à part dans leurs décors, mais aussi par l'introduction des aménagements liés à l'artillerie à poudre, bien prégnants à partir de 1450.

D'autres aménagements seraient à relever et à analyser, notamment les portes intérieures et les cheminées du Logis Nemours ou encore les structures de la Tour Saint-Paul, dont la construction est bien assurée en 1393-1394 par les comptes de châtellenie. Cette dernière offrirait un jalon supplémentaire sur le même site. Cette notice, encore largement imparfaite, sera complétée dans le cadre des prochaines campagnes du PCR.

5.1 LES BAIES ET LES AMÉNAGEMENTS DE CONFORT

Au stade actuel de cette recherche, il est encore délicat de proposer une véritable synthèse sur l'évolution et la typologie des baies et des aménagements de confort au château d'Annecy. Seuls quelques exemples ont été relevés et posent des jalons relativement bien datés, dans des fourchettes de quelques années à quelques décennies. Les données disponibles permettent en tout cas de caractériser trois programmes architecturaux successifs, celui du Vieux Logis rénové par Amédée VIII entre 1428 et 1444, celui de la Tour et du Logis Perrière entre 1445 et 1483, et celui du Logis Nemours dont la construction débute en 1533 mais n'est achevé que vers 1565.

La première remarque que l'on peut formuler est, pour toute la période représentée, la variété des baies employées dans un même programme architectural. Il n'est pas possible de caractériser une période par la présence ou l'absence de baies à coussièges ou encore par la présence ou l'absence de fenêtres croisées : les baies sont évidemment adaptées aux dimensions et à la vocation des pièces qu'elles éclairent. Le programme d'Amédée VIII met en œuvre aussi bien des petites fenêtres rectangulaires simples dans la Tour Saint-Pierre, qualifiées de « fenêtres françaises » et dotées d'un coussiège unique, que de grandes croisées sans coussiège dans la chambre du comte. S'y ajoutent des baies à vocation plus utilitaire comme la fenêtre géminée des cuisines. Une tendance est à la disparition des coussièges pour les grandes baies à meneau dès le milieu du XVe siècle, comme en témoignent à la fois la chambre du comte et le Logis Nemours. Parallèlement, les coussièges se maintiennent dans des espaces plus intimes, dans la Tour Saint-Pierre dans le deuxième quart du XVe

71 Bruchet 1901, pièce n°13, p. 95.



Fig. 54 : Peinture murale de la salle des gardes du château d'Issogne (Vallée d'Aoste, Italie), montrant un râtelier sur lequel sont disposées armes et armures. On distingue notamment deux arquebuses à crochet, une arbalète à tour et une arbalète et leurs accessoires.

siècle, mais aussi dans la petite salle annexe à la chambre du comte aménagée dans la Tour « sans nom » dans la seconde moitié du XVe siècle.

Une étude fine des variations des décors sera à mener, mais il ressort que les chanfreins et congés alternent sur les arêtes des baies tout au long de la période, sans discrimination possible. Il faut en revanche s'intéresser à la morphologie des congés, dont les formes sont plus caractéristiques et deviennent plus sophistiqués à mesure que l'on avance vers la fin du Moyen Âge : simples congés triangulaires à la Tour St-Pierre, demi-ronds fendus à la chambre du comte, puis congés pyramidaux de plus en plus étirés vers le haut à la fin du XVe siècle dans la Tour « sans nom » et au XVIe siècle au Logis Nemours.

5.2 LES SYSTÈMES DÉFENSIFS ET LES OUVERTURES DE TIR

5.2.1 Les archères/arbaletrières de la seconde moitié du XIIIe siècle

La Tour de la Reine conserve trois grandes archères de deux types différents mais appartenant à la même phase de construction, à ébrasement simple au rez-de-chaussée et à niche au premier étage. Une analyse comparative détaillée reste à mener.

5.2.2 L'adaptation à l'artillerie à poudre à partir de 1445

À partir du milieu du XVe siècle, les bâtiments du château d'Annecy témoignent d'une adaptation encore timide à l'artillerie à poudre. Pourtant, bombardes et veuglaires se diffusent depuis le milieu du XIVe siècle, mais il faut une lente évolution pour voir apparaître les adaptations architecturales à ces armes en Savoie et à Annecy. L'inventaire du château de 1393, certes lacunaire, ne contient d'ailleurs aucune arme à feu, seulement des arbalètes⁷². Tous les exemples observés au château d'Annecy, ou connus dans la ville appartiennent à la seconde moitié du XVe siècle et à la première moitié du XVIe siècle.

Ainsi en est-il des trois archères-canonnières, dont une cruciforme, du Logis et de la Tour Perrière. L'archère-canonnière cruciforme à louche du Logis Perrière, construit après 1445, est d'ailleurs assez proche des archères-canonnières cruciformes de la salle basse de la Tour « sans nom », datables de la seconde moitié du XVe siècle, si ce n'est que ces dernières sont plus élaborées avec leur chanfrein périphérique qui élargit l'angle de visée et de tir. Elles appartiennent toutes à un type qui permet l'utilisation de différentes armes : la bouche à feu inférieure, détachée de l'archère-canonnière proprement dite, est adaptée à des couleuvrines sur affût posé au sol, d'un diamètre inférieur à 18 cm ; de telles armes existent dès les années 1430. La bouche à feu de l'archère-canonnière supérieure est quant à elle adaptée à des armes de diamètre inférieur à 13 cm et peut être utilisée soit avec une petite couleuvrine sur affût plus haute, soit avec une arme portative de type bâton à feu, hacquebute à croc puis arquebuse à crochet telles qu'on en voit représentées dans la salle des gardes du château d'Issogne en Vallée d'Aoste (Italie) vers 1490 (fig. 54). Les archères-canonnières de l'avant-corps du château fouillé en 2009⁷³, que l'on peut dater des environs de 1541, avec leur bouche à feu circulaire dissociée d'une fente de tir ou de visée, ne marquent pas de réelle rupture avec les premières archères-canonnières de la Tour « sans nom », même si elles coexistent avec des canonnières à la française dont la technologie est très différente.

Les fenêtres à canonnière en trou de serrure du deuxième étage de la Tour « sans nom » sont elles aussi adaptées à des arquebuses à crochet : d'un diamètre inférieur à 9 cm, elles sont dotées au niveau

72 Bruchet 1899, p. 319-423. Des arquebuses et couleuvrines sont présentes dans les autres inventaires connus, de 1549, 1575 et 1585.

73 Crozier, Ziegler et alii 2010.

du tableau de la baie de trous destinés à recevoir la barre de métal qui retenait le crochet lors du tir et limitait ainsi le recul de l'arme. Plusieurs de ces arquebuses sont encore mentionnées dans l'inventaire de l'artillerie du château d'Annecy de 1575⁷⁴, dont deux à croc, mais les canonnières du château d'Annecy existent déjà depuis plusieurs décennies.

La défense de la ville, constituée d'une enceinte attestée depuis la seconde moitié du XIV^e siècle, de tours intra-urbaines, de canaux et de fossés semble également connaître une phase d'adaptation à l'artillerie à poudre dans le dernier quart du XV^e siècle. La prudence s'impose cependant vis-à-vis de cette évolution, car nous ne disposons pas de sources produites par l'administration communale avant 1475.

Le premier registre de délibérations conservé, couvrant la période 1475-1489, débute par les nombreuses dispositions liées à une campagne de restauration des enceintes. L'enceinte urbaine de la ville est relativement peu connue avant cette date, la mention la plus ancienne concerne des réparations en 1359-1360, et le registre mentionne une autre campagne de restauration qui a eu lieu sous le comte Pierre, en 1369-1370. En 1476, le projet concerne principalement la construction de corps de garde, *camerulae*, permettant la défense des portes. Le chantier, ordonné par le comte, est conséquent, avec un premier devis de 881 florins⁷⁵ et les bâtiments sont construits sur plusieurs années⁷⁶. Ces corps de garde semblent destinés à deux usages : permettre aux gardiens des portes de s'abriter pendant les gardes de nuit, et doter les portes de nouveaux aménagements de défense.

Après cette campagne de restauration, les syndics de la ville cherchent à développer les fortifications de la ville à moindre coût et incitent donc les bourgeois à doter leurs maisons d'aménagements défensifs. Ils autorisent par exemple la construction d'une maison par le chapitre Notre-Dame en 1490 à condition que celle-ci soit dotée d'archères et de canonnières⁷⁷. L'année suivante, le passage d'hommes d'armes transitant par le bassin annécien provoque une mise en défense de la ville et les syndics émettent une série de recommandations à destination des nobles de la ville qui doivent munir de canonnières les murs de leurs maisons : Jacques de la Rochette doit installer deux canonnières dans la tour de sa maison, vers le nord et vers l'ouest ; Jaques Exchaquet doit faire construire un mur muni de trois canonnières ; Eustache de Cran et Albert d'Ossens également ; le recteur de l'hospice doit munir de canonnières la poterne de l'hospice et celle de Notre-Dame-de-Liesse⁷⁸.

Nos connaissances de l'organisation de la défense et de l'armement sont assez limitées dans l'état des connaissances. La milice urbaine, composée en 1476 de vingt coulevriniers-arbalétriers, est dotée sur ordre du comte d'épées ; d'une armure complète composée d'une salade, d'un gorgerin, d'un plastron ; d'habits avec un bonnet, une veste, un hoqueton, des chausses et des souliers ainsi que d'un cheval pour un total de 96 florins⁷⁹. Le texte ne mentionne aucune arme de tir, ce qui laisse supposer que les miliciens devaient en être propriétaires, mais la poudre semble être à la charge de la ville puisque Laurent Mourard se voit remettre un baril de poudre⁸⁰. Cette milice semble perdurer jusqu'en 1538 au moins⁸¹. Nous disposons de moins de détail sur les dispositifs de défense fixe de la ville. L'artillerie et les armes sont à la charge de la deuxième dizainerie de la ville⁸², forme de circonscription territoriale ou fiscale. Pour l'instant, seule une mention d'achat d'armes a été identifiée, à la fin du XV^e siècle quand la ville projette de commander trois ou quatre douzaines d'haquebutes en fer⁸³ et l'artillerie de cette période n'est pas connue.

74 Bruchet 1901, pièce n° 13, p. 94-95.

75 AM Annecy, BB 11 1, 1476, folios 50r-50v. Cité dans Rayssac, Veyrat 1989.

76 AM Annecy, BB 11 1, 1479, folio 201r. Seuls les deux premiers corps de garde sont alors construits, le troisième est terminé l'année suivante et les deux derniers sont achevés avant 1491.

77 AM Annecy, BB 11 2, 1490, folios 85r-87v. « *canoneries fenestras quod et archerius* », folio 86r.

78 AM Annecy, BB 11 2, 1492, folios 269v-273v. « *duas bonas canonier* », « *duas canoneries supra muri* », folio 269v ; « *duas canoneries construendi et faciendi* », folio 270r.

79 AM Annecy, BB 11 1, 1476, folio 51r-53v. « *pro viginti collovrinierius et arbalestratorum* », folio 51r.

80 AM Annecy, BB 11 1, 1476, folio 52v.

81 AM Annecy, BB 11 6, 1538, folio 149v.

82 AM Annecy, BB 11 1, 1476, folios 67v-68v. « *Fiant tres decinarie. [...] In secunda decinaria quantum dominus noster comes Gebennesii requireret ville Annessiaci ad ejusdem armatam seu guerram aliquam.* »

83 AM Annecy, BB 11 2, 1492, folios 297v-298r. « *aquebus ferri.* »

5.2.3 La généralisation des canonnières « à la française » dans les années 1530

Le Logis Nemours et la Tour du Trésor présentent au moment de leur construction des baies relativement nombreuses, qui témoignent de deux usages bien différents : une fonction défensive au rez-de-chaussée, adaptée à l'artillerie à poudre de la Renaissance, illustrée par plusieurs canonnières ; une fonction résidentielle marquée par les larges croisées qui éclairent les étages et offrent une vue sur la ville. Aujourd'hui, trois canonnières à la française sont interprétables avec certitude. Le Logis Nemours est doté dès l'origine en façade nord d'une fenêtre rectangulaire à l'est (UC 31.05), et de trois fenêtres canonnières au centre (UC 31.06 et UC 31.07) et à l'ouest (UC 31.08/UC 31.09). Seule la fenêtre canonnière ouest a conservé sa morphologie initiale, avec une canonnière à la française aménagée sous l'appui, tandis que la fenêtre servait à la fois de dispositif de visée et d'évent pour les fumées. Les deux fenêtres centrales semblent avoir été d'une morphologie semblable : les canonnières ont aujourd'hui disparu car les fenêtres ont été agrandies par le bas, comme le montrent les reprises des piédroits (UC 31.17 et UC 31.18), ainsi que leur taille moins élancée et deux orifices sombres visibles sous les fenêtres sur une photographie de Médéric Mieusement en 1888, tout à fait similaire à celui correspondant à la canonnière ouest (UC 31.09).

Par ailleurs, M. Bruchet signale vers 1900 que « le Logis Nemours présente sur la paroi du ressaut N-O [la tour du Trésor], qui regarde la rampe du château, quatre embrasures de canon »⁸⁴. Nous ne pouvons pas confirmer cette assertion, à moins que Bruchet n'ait ajouté à la tour du Trésor les canonnières du Logis Nemours proprement dit, et encore arrive-t-on au nombre de cinq canonnières et non quatre. Sur la tour elle-même, deux canonnières à la française à double ébrasement s'ouvrent sur les faces ouest et nord au premier niveau (UC 34.01 et UC 33.07). Ces dernières sont légèrement différentes du principe adopté sur la façade nord du Nemours : aucune fenêtre ou évent n'était aménagé au-dessus du linteau de la canonnière, mais une fenêtre située dans la même salle sur le mur nord (UC 33.05) assurait la même fonction d'évacuation des fumées. Situées entre 7 et 8,5 m de hauteur depuis le sol extérieur, les fenêtres du premier niveau étaient protégées par des grilles de fer, plusieurs fois modifiées mais dont on observe systématiquement les traces sur les appuis, les linteaux et les piédroits des baies. Aucun mantelet ou volet extérieur ne défendait ces fenêtres ; tout au plus peut-on envisager la présence d'un vantail ou volet de bois intérieur pour renforcer la défense des fenêtres en cas de siège. Les canonnières du Logis Nemours et de la Tour du Trésor, bien que contemporaines les unes des autres, présentent de légères variations morphologiques : plus larges que hautes, à double ébrasement, elles sont toutes selon le plan « à la française » et dépourvues de fente verticale de visée, mais la canonnière ouest du Nemours a une bouche à feu circulaire de 20 cm de diamètre, tandis qu'elles sont carrées sur la tour, de 16 et 20 cm de côté. Cette variation mineure ne change pas leur fonction, adaptée uniquement à l'artillerie à poudre de petit diamètre⁸⁵, de l'ordre de 15 cm au maximum. Si des coulevrines sont envisageables, notre méconnaissance des niveaux de sols anciens ne permet pas toujours d'exclure leur utilisation avec des armes portatives (hacquebutes et arquebuses), comme le suggère la hauteur à laquelle sont placées actuellement les canonnières à la française de la Tour du Trésor.

Le Logis Nemours n'a jamais été considéré jusqu'à présent comme un édifice contribuant particulièrement à la défense du château d'Annecy. Pourtant, l'ensemble formé par les archères canonnières de la tour sans nom, les fenêtres-canonnières du Logis Nemours et les canonnières à la française de la tour du Trésor porte à sept le nombre des ouvertures de tir adaptées à l'artillerie à poudre dans ce secteur du château (**fig. 55**). Le plan tir du milieu du XVIe siècle montre en outre que ces bouches à feu couvraient presque la totalité de la surface de la terrasse nord-ouest où se trouvait le petit jardin (**fig. 56**). Seuls deux angles morts sont identifiables. Le flanquement de la courtine nord-ouest par la canonnière ouest de la tour du Trésor est insuffisant, mais le pied de la courtine est battu par les mâchicoulis du chemin de ronde. Au niveau de l'angle entre la tour sans nom et le Logis Nemours, la fenêtre UC 31.05 ne montre aucune adaptation à l'artillerie et génère donc un angle mort ;

84 Bruchet 1901, p. 55.

85 Salamagne 1993.

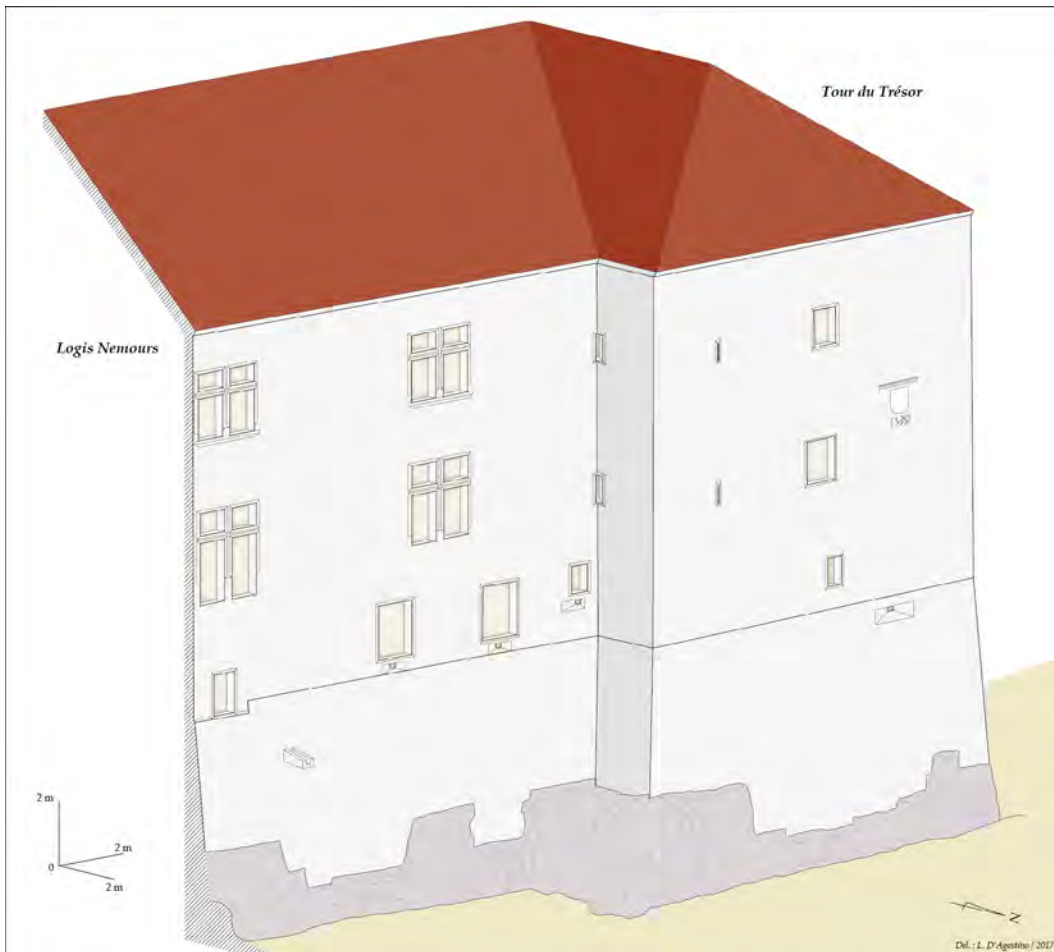


Fig. 55 : Château d'Annecy. Restitution axonométrique de la façade nord du Logis Nemours et de la Tour du Trésor, vers 1539. Doc. : L. D'Agostino.

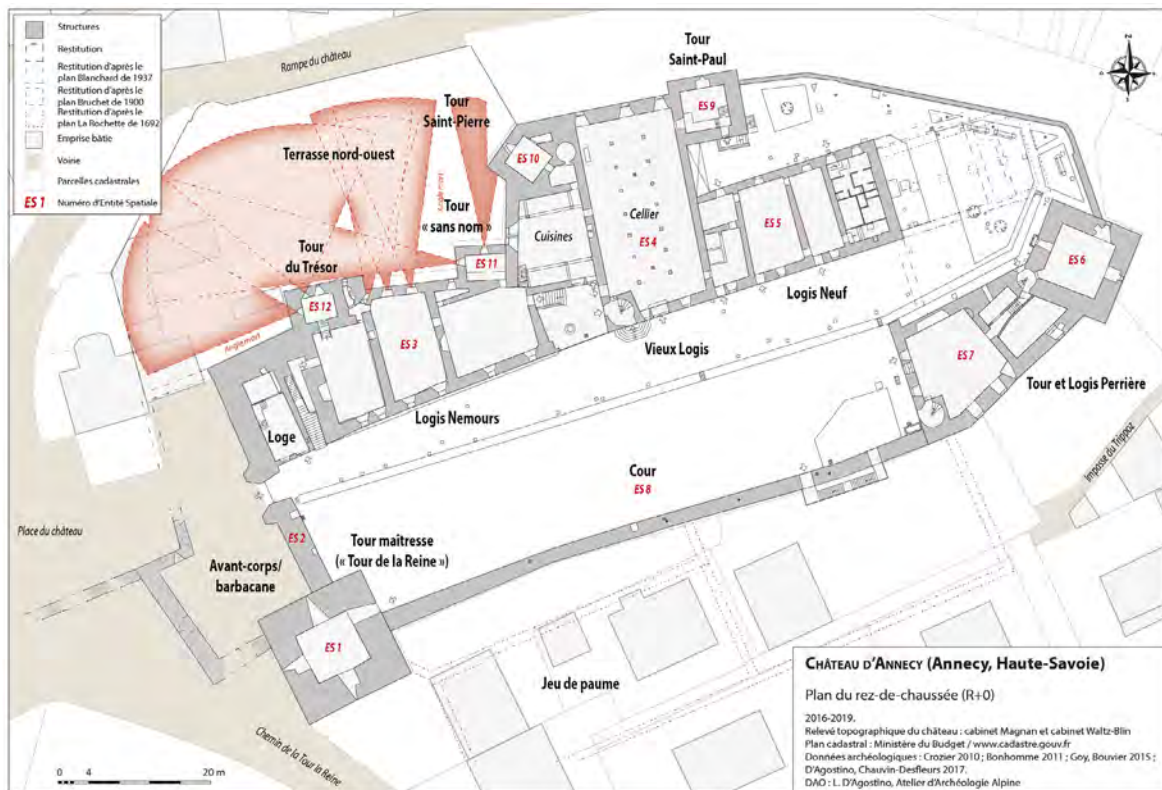


Fig. 56 : Château d'Annecy. Plan de tir des canonnières du rez-de-chaussée du château (angle nord-ouest). Doc. : L. D'Agostino.

malgré tout, même si elle n'a sans doute pas été utilisée avec des pièces sur affût et ne procurait qu'une médiocre protection au tireur, elle a malgré tout pu contribuer à la défense par l'usage d'arquebuses. En complément, la terrasse nord-ouest elle-même pouvait être utilisée pour placer des pièces d'artillerie. Si l'on ajoute à ces éléments le système défensif de l'avant-corps ouest, lui aussi protégé par un ensemble d'archères-canonnières, il apparaît que tout l'angle nord-ouest du château d'Annecy a connu une importante transformation de son système défensif à la fin du XVe siècle et dans la première moitié du XVIe siècle, imposé par la généralisation de l'artillerie à poudre.

Le même phénomène peut être observé dans la ville, où de nouvelles constructions de canonnières sont ordonnées au XVIe siècle par la comtesse Charlotte d'Orléans, en parallèle de la construction du logis Nemours. A côté de la porte Sainte-Claire, dans le parement ouest de l'ancien mur d'enceinte menant au château, se trouve aujourd'hui une ouverture dont la forme évoque une canonnière à la française, malheureusement inaccessible de l'intérieur. Il s'agit peut-être de celle qui est construite en 1536 par un certain Germanet⁸⁶. Les syndics ordonnent la même année la construction de quatre autres canonnières, situées à différents points de l'enceinte pour se prémunir d'une attaque. L'armement de la ville est insuffisant et les syndics font venir seize pièces d'artillerie, fauconneaux et couleuvrines, d'un château à proximité, prêtées par Amédée de Dérée⁸⁷. La demande est formulée le 6 juin 1536⁸⁸, les pièces sont mises en batterie le 10 juin⁸⁹ et elles sont réclamées par leur propriétaire le 2 juillet de la même année⁹⁰. A la suite de cet événement, les syndics achètent deux nouvelles pièces d'artillerie en 1537⁹¹ et un maître de l'artillerie est nommé⁹².

86 AM Annecy, BB 11 6, 1536, folio 5r. Cité dans Rayssac, Veyrat 1989.

87 La maison forte de Dhéré est située sur la commune de Duingt, sur la rive ouest du lac d'Annecy.

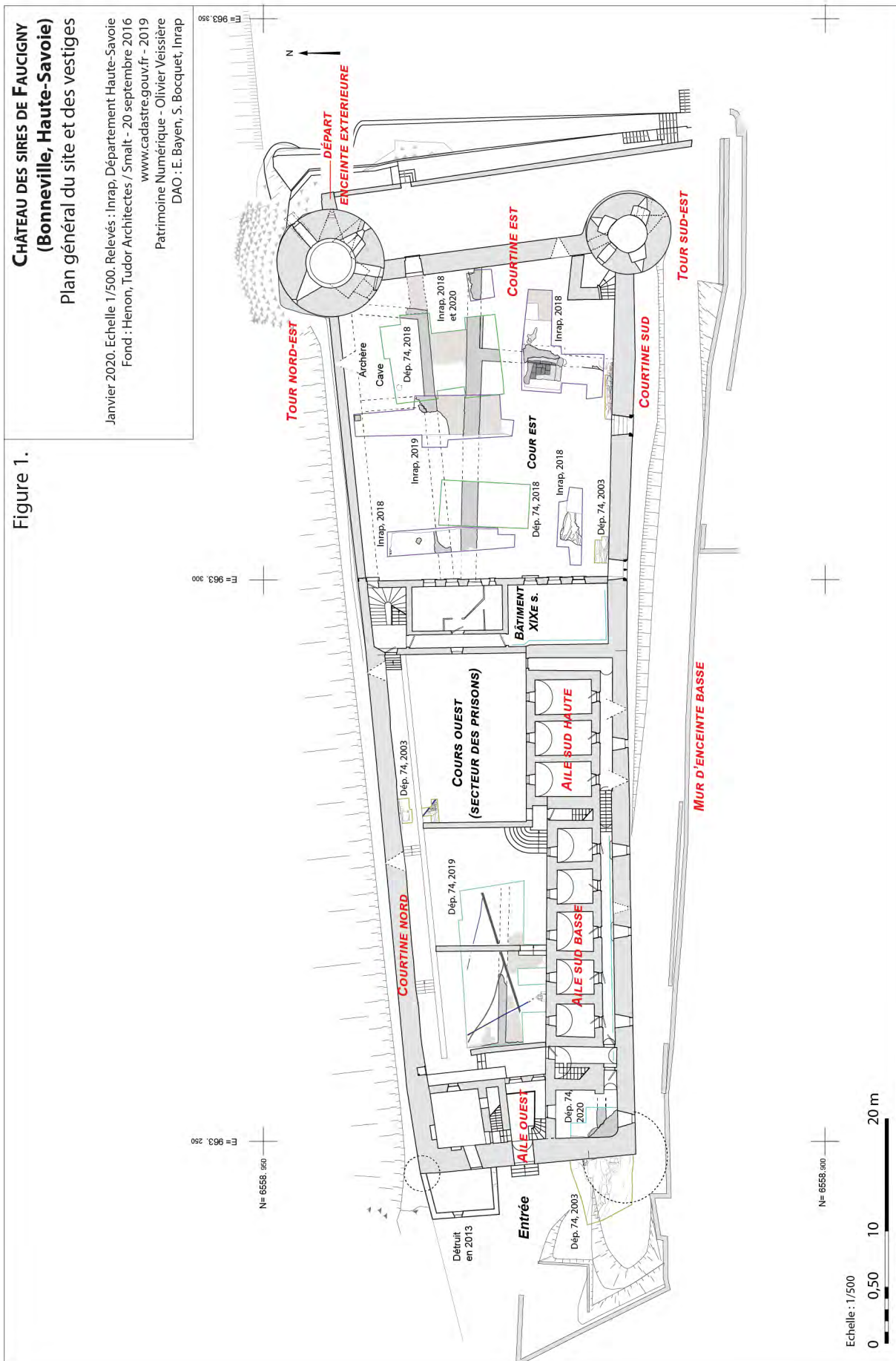
88 AM Annecy, BB 11 6, 1536, folio 12r.

89 AM Annecy, BB 11 6, 1536, folios 14v-15v.

90 AM Annecy, BB 11 6, folio 32v.

91 AM Annecy, BB 11 6, 1537, folio 64r.

92 AM Annecy, BB 11 6, 1537, folio 65r.



A actualiser en 2022

Fig. 1 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Plan général du site et des vestiges. Janvier 2020. Echelle 1/500. Relevés : Inrap, Département Haute-Savoie. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016 / www.cadastre.gouv.fr – 2019 / Patrimoine Numérique - Olivier Veissière. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

**CHÂTEAU DE BONNEVILLE (DIT DES SIREs DE FAUCIGNY)
(Bonneville, Haute-Savoie)**

Ébauche, 2021

Sylvie Bocquet (Inrap)

La présente notice est une ébauche. Plusieurs secteurs du site castral font l'objet d'interventions dans le cadre de l'archéologie préventive sédimentaire et du bâti jusqu'en 2022 (les bâtiments sud et ouest ; les abords est et sud) ; ils sont susceptibles de conserver des vestiges d'architecture militaire et seigneuriale. La notice sera complétée après finalisation de ces études.

[numérotation des figures à revoir selon ajouts des parties encore non traitées]

1. LOCALISATION

Département : Haute-Savoie

Commune : Bonneville

Code INSEE : 74042

Lieu-dit ou adresse : 32, place du Château, 74 130 Bonneville

Coordonnées Lambert 93 : X : 963 300 m / Y : 6 558 925 m / Z : 466 m NGF

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 PRÉSENTATION

Le site de Bonneville est localisé à un carrefour d'itinéraires terrestres qui permettent notamment de relier les cols alpins et le secteur lémanique. Sur la commune, les données archéologiques antérieures aux XII^e-XIII^e siècles restent rares, anciennes et mal localisées.

Le site castral, à 465-466 m d'altitude, occupe une éminence molassique, constituée par un faciès appelé « Grès de Bonneville » (g1B ou g2G), qui le préserve des débordements de l'Arve. Établi dans la seconde moitié du XIII^e siècle, tout comme le site urbain se développant au sud et en contrebas, le château permet le contrôle de la vallée de l'Arve durant le conflit delphino-savoyard et est le centre de la sirie de Faucigny au XIV^e siècle. À partir du XVI^e siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, il sert principalement de prison.

Le site du château se compose aujourd'hui de bâtiments mis en place ou transformés entre la seconde

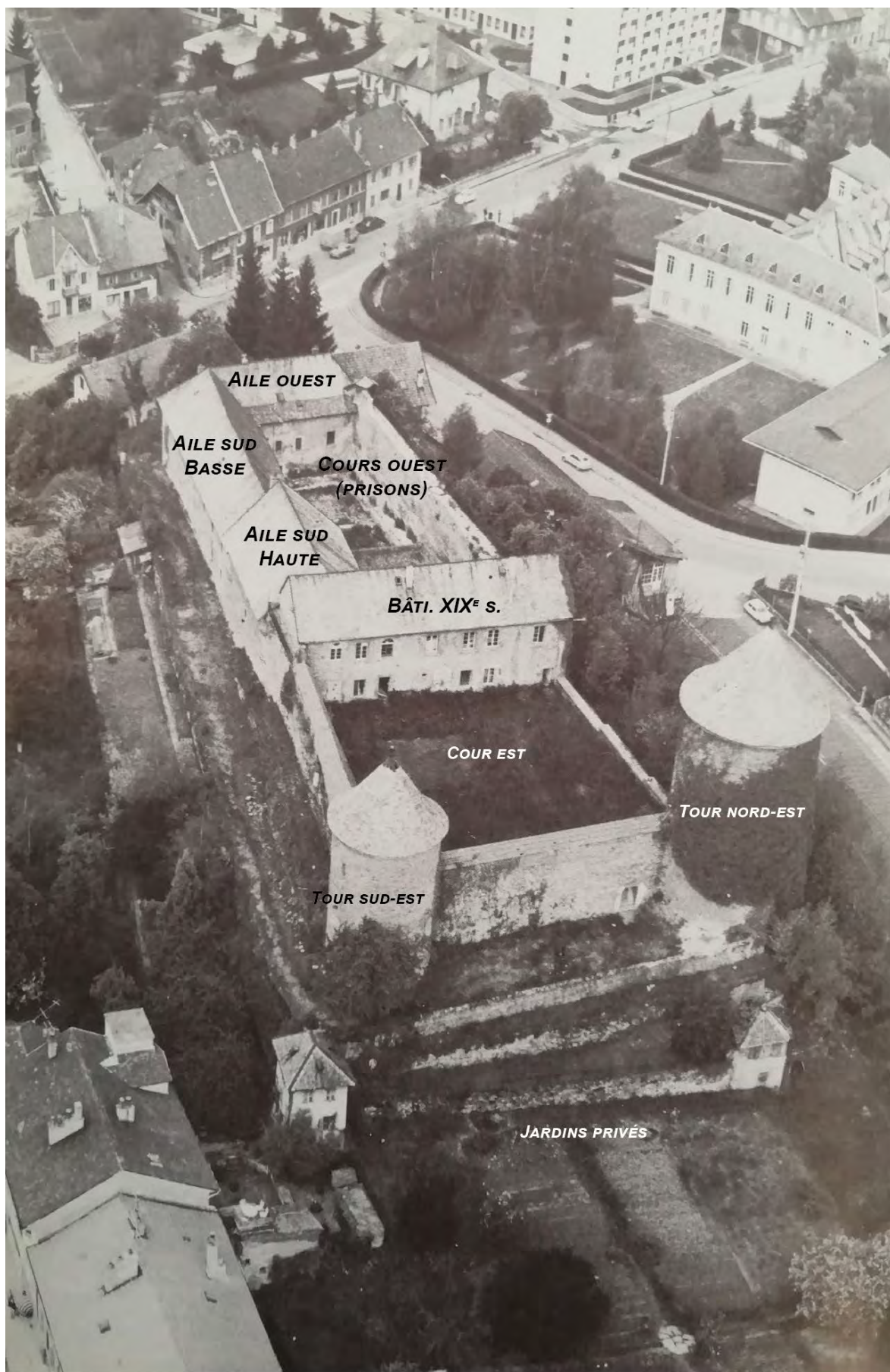


Fig. 2 : Vue du château dans le années 1980. D'apr. BAUD H., MARIOTTE J.-Y. - Histoire des communes savoyardes, Tome 2 : Le Faucigny, Roanne, Éditions Horvath, 1980, p. 49. DAO : S. Bocquet, Inrap

moitié du XIII^e siècle et le XIX^e siècle (**fig. 1 et 2**). Ils sont compris dans un plan légèrement trapézoïdal (82 m x 19,20 à 27,50 m) qui couvre l'emprise de la forteresse médiévale, d'après les données des fouilles menées depuis 2003. L'aile ouest d'entrée, avec une porte principale de la fin de l'Époque moderne à contemporaine, conserve une façade médiévale mais a été reconstruite entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle. De la même manière, les deux bâtiments (ailes sud basse et haute) adossés à la courtine médiévale sud ont été fortement réaménagés ou reconstruits aux XVII^e-XVIII^e siècles et au XIX^e siècle lorsqu'ils servaient de prisons. À l'est et au-delà d'un bâtiment transversal d'axe N-S, édifié dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les courtines sud et est ainsi que la tour sud-est et la grande tour nord-est témoignent du château de la seconde moitié du XIII^e siècle (**fig. 1 et 2**). Une troisième tour au sud-ouest et une échauguette ou un échiffe au nord-ouest, aujourd'hui disparus, sont connus par les textes du XIV^e siècle et par l'iconographie moderne et contemporaine ; ils sont désormais documentés par les fouilles récentes¹. À l'intérieur du périmètre défini par les tours et les courtines, les bâtiments médiévaux ont disparu, remplacés, à partir des XVII^e et XVIII^e siècles, par une cour à l'est et par les bâtiments carcéraux précités à l'ouest. Les logis médiévaux ont été abordés par les fouilles sédimentaires menées depuis 2018.

2.2 HISTORIOGRAPHIE

Le château de Bonneville a fait l'objet, principalement au cours du XX^e siècle, de diverses publications historiques qui se sont attachées à préciser le contexte politique de sa fondation et de celui du bourg. On mentionnera en particulier la publication sur les châteaux faucignerands de Lucien Guy, en 1929², puis la typologie des châteaux savoyards produite par l'archéologue et architecte suisse Louis Blondel en 1956³ ainsi que les recherches de Jean-Yves Mariotte⁴, alors directeur des Archives départementales de la Haute-Savoie, en 1980-1982. D'autres notices dans des ouvrages inventariant les sites castraux savoyards s'appuient sur ces données, en particulier sur les hypothèses de Louis Blondel⁵. À partir des années 2000, l'historien Matthieu de la Corbière⁶ mentionne régulièrement Bonneville dans ses travaux très documentés sur l'histoire et l'architecture urbaine et militaire savoyarde, en proposant une nouvelle analyse des textes et en reprenant pour partie les modèles de Louis Blondel. En 2005, l'édition par Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière des procès-verbaux que les enquêteurs delphinaux ont consacré en 1339 à la visite de la seigneurie de Faucigny offre une description détaillée du château, qui peut être mise en perspective avec des sites castraux proches⁷. Parallèlement, en 2004, dans sa synthèse relative aux « *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330)* », le suisse Daniel de Raemy intègre Bonneville dans sa typologie du château régulier géométrique dit « carré savoyard » de la seconde moitié du XIII^e siècle⁸. Il avance l'hypothèse pour le château médiéval de Bonneville d'un plan initial ramassé, estimé à environ 28 x 26 m. Les données archéologiques acquises depuis 2003 amènent aujourd'hui à écarter cette hypothèse. L'auteur attribue la construction à Pierre II de Savoie (vers 1260), suivant sur ce point Louis Blondel, bien qu'il concède que la tour nord-est et les proportions restreintes qu'il retient puissent évoquer des édifices castraux régionaux qui apparaissent vers 1290 et au début du XIV^e siècle.

En 2005, Christian Guilleré (Université de Savoie) transcrit et publie une partie des comptes de construction (*opera castri*) de la châtellenie de Bonneville, couvrant les années 1355 à 1400, des comptes

1 Bocquet, Talour 2003 ; D'Agostino 2016 ; Benoit 2018 à 2020 ; Bocquet 2019a à c et rapports en cours

2 Guy 1929

3 Blondel 1956

4 Mariotte 1982

5 Sirot-Chalmin 1986 ; Regat, Aubert 1994

6 De la Corbière 2002 ; Carrier, de la Corbière 2005 ; Coram-Mekkey, de la Corbière 2015

7 Carrier, de la Corbière 2005

8 De Raemy 2004, p.177-178

de travaux de 1385 (5 mars au 20 décembre) de Jean de Liège et la visite de chantier de ces travaux qui a lieu le 27 avril 1389⁹. D'autres comptes couvrant les années 1401 à 1508 sont dépouillés depuis 2019 par Loïc Benoit (UAPB, département de la Haute-Savoie)¹⁰. Enfin, en 2015, l'édition des procès-verbaux des inspections des châteaux du Faucigny, par Sandra Coram-Mekkey et Matthieu de la Corbière, fournit pour les années 1553, 1561, 1566 des données sur l'évolution des bâtiments médiévaux¹¹.

Sur le plan archéologique, la première intervention de terrain a lieu en 2003, sous notre direction, à l'occasion d'une étude préalable au projet de restauration du château. Cinq petits sondages sédimentaires (35 m²) sont ouverts afin d'estimer l'état de conservation des vestiges et la puissance stratigraphique du site¹² (**fig. 1**). Les investigations reprennent en 2013 et 2014, conséquemment à l'urgence de restaurer une portion qui s'est effondrée de la courtine nord. La fouille d'archéologie préventive du bâti est assurée par Laurent D'Agostino (Hadès)¹³. Les opérations d'archéologie préventive suivantes, toujours en lien avec la réhabilitation du site, se déroulent à partir de 2017 et jusqu'en 2022, sous notre responsabilité (Inrap). Elles concernent d'abord les tours médiévales nord-est et sud-est, la courtine est et une portion de la courtine sud¹⁴. Ces fouilles d'archéologie du bâti sont complétées par des surveillances de travaux et, en 2018, par un diagnostic sédimentaire couvrant l'emprise de la cour est¹⁵. La troisième campagne de restauration (2020-2022) associe deux fouilles qui portent sur la portion orientale encore non étudiée de la courtine nord, les abords du site à l'est et au sud, un mur d'enceinte basse sud, les façades extérieures des bâtiments carcéraux adossés à la courtine sud et de l'aile d'entrée ouest, les charpentes de ces bâtiments ainsi que sur des suivis de travaux, en tranchées, dans les cours est et ouest¹⁶.

Parallèlement, Loïc Benoit (UAPB, Département de la Haute-Savoie) effectue dans le cadre d'un programme de recherche triennal des fouilles ouvertes sur une partie de la cour est (2018)¹⁷, sur une partie de la cour ouest (2019)¹⁸, dans une pièce en rez-de-chaussée du bâtiment sud-ouest et sur les élévations intérieures des anciens bâtiments carcéraux (2020)¹⁹. Ses recherches sont l'occasion de poursuivre le recollement des sources d'archives pour les périodes moderne et contemporaine (en cours).

Ces multiples opérations permettent l'étude de la plupart des secteurs sédimentaires et bâtis du site et amènent à un renouvellement des connaissances sur le château de Bonneville.

Par ailleurs, Bonneville a été intégré, sous le pilotage du Département de la Haute-Savoie, au projet européen « AVER (Anciens Vestiges en Ruine) – Des montagnes de château » mené entre 2010 et 2012, alors alimenté par Laurent D'Agostino, qui a été relayé par le projet européen Interreg-Alcofra « PITER – Parcours des Patrimoines, de passages en châteaux » (2018-2020), auquel collabore Loïc Benoit.

2.3 REPÈRES HISTORIQUES

L'origine de Bonneville est associée au site de Toisinges (ou Tucinge) qui apparaît dans les textes en

9 Guilleré 2005 ; Archives Départementales de la Savoie, SA 5689, SA 12690/1 à 12727

10 Inédit, en cours

11 Déjà Devos 1995 ; Coram-Mekkey, de la Corbière 2015

12 Bocquet, Talour 2003

13 D'Agostino 2016

14 Bocquet 2019a et 2019c

15 Bocquet 2019a et 2019b

16 Bocquet, en cours

17 Benoit 2018

18 Benoit 2019

19 Benoit 2020

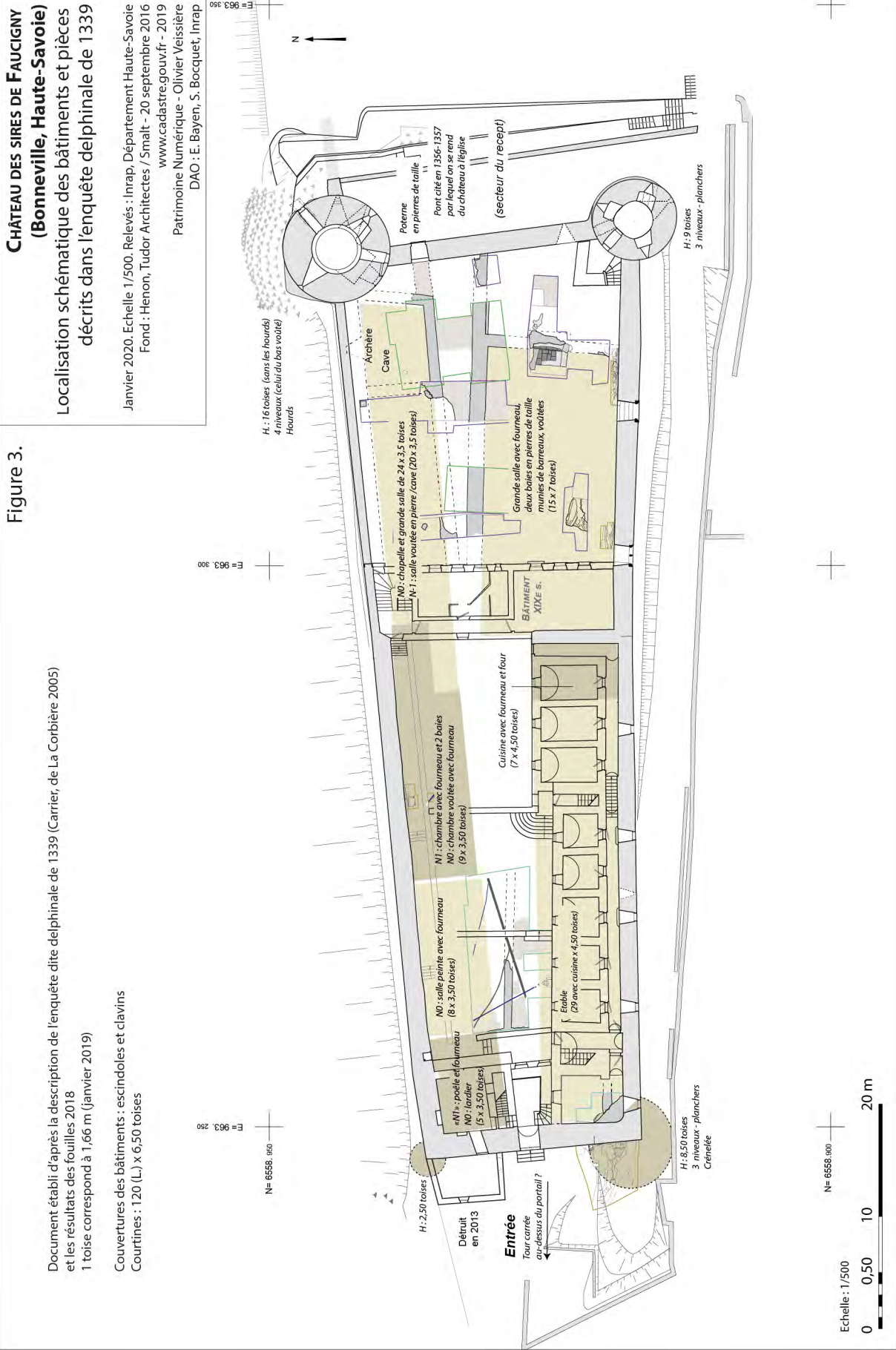


Fig. 3 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Localisation schématique des bâtiments et pièces décrits dans l'enquête delphinale de 1339. Janvier 2020. Échelle 1/500. Relevés : Inrap, Département Haute-Savoie. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016 / www.cadastre.gouv.fr – 2019 / Patrimoine Numérique - Olivier Veissière. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

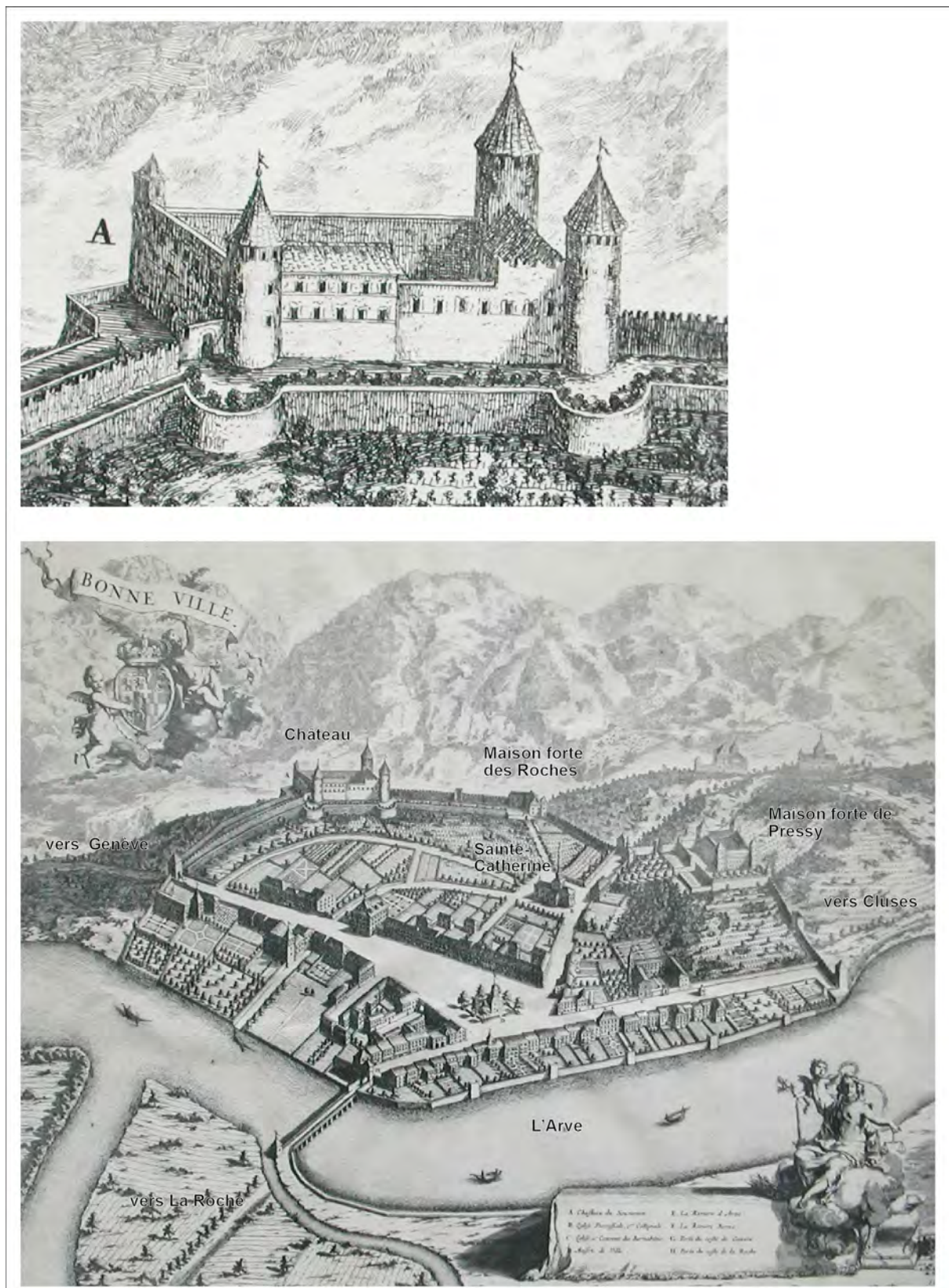


Fig. 4 : Vue de Bonneville publiée dans le *Theatrum Sabaudiae* (vers 1682), dessin de G. T. Borgonio, avec détail du château. Dépôt du Conseil Général de la Haute-Savoie, Bibliothèque du Grand Séminaire, Propriété de la Bourse des Pauvres Clercs du diocèse d'Annecy, RES. DAO : S. Bocquet, Inrap

1262. Aujourd'hui situé de l'autre côté de l'Arve, ce lieu-dit aurait alors pu s'étendre jusqu'au pied de la montagne du Môle²⁰. En 1251, le comte Pierre II de Savoie récupère le Faucigny laissé à sa femme Agnès par son beau-père Aimon II, au détriment d'une seconde fille, Béatrice, dame de Thoire et Villars. Pierre va fortifier les possessions de sa femme : Agnès de Faucigny déclare en 1262 que son époux a fait construire « à ses frais » le lieu de Toisinges. Des franchises sont accordées à la bourgade. Aux décès de Pierre et d'Agnès, en 1268, leur fille Béatrice, épouse puis veuve du Dauphin du Viennois, va se heurter aux revendications de sa tante Béatrice de Thoire et Villars pour la possession de différentes places parmi lesquelles Toisinges. Toisinges est alors, en 1269, désigné comme *castrum* et en 1270 comme *domus*²¹. L'issue de ces rivalités de succession est la restitution des places et châteaux, en 1271, par le comte Philippe I^{er} de Savoie à Béatrice de Faucigny²¹. D'après un texte postérieur, le nom de Bonneville (*Bona villa*) est donné en 1283 à la ville par Béatrice ; il remplace dans les textes après cette date celui de Toisinges²². La première mention de la ville sous le nom de Bonneville et la première mention du château datent de 1289²³.

La date de fondation du château est discutée par les historiens. Louis Blondel attribue la construction des tours actuellement conservées à Pierre II de Savoie²⁴. J.-Y. Mariotte considère pour sa part que le terme « *castrum* » des textes de 1269-1270 renvoie à un lieu fortifié, ici par des fossés, une palissade et trois « chaffauds », des tours en bois²⁵. Selon lui, il est peu vraisemblable que le rédacteur de l'acte du 28 février 1270, qui décrit les possessions remises à Philippe, ignore une fortification de pierre, même inachevée comme les tours de l'actuel château de Bonneville. Ce dernier ne devait donc pas exister en 1270 en tant que forteresse construite en pierre. Mariotte propose, par ailleurs, qu'au moins la partie orientale du château est construite vers 1290 puisqu'un « logis neuf » est mentionné en 1296.

Le château est décrit dans l'enquête delphinale de 1339 : il est « presque carré » avec trois tours, une tourelle, des bâtiments résidentiels et des communs²⁶ (**fig. 3**). Apparemment côté nord et d'est en ouest, sont mentionnés une « cave » ou « grotte voûtée » (découverte en 2018²⁷), avec à l'étage la chapelle et une grande salle, puis une chambre voûtée en pierre avec fourneau et au-dessus une autre chambre avec fourneau et deux baies. Viendraient ensuite une chambre peinte avec fourneau puis un « lardier » (garde-manger) avec à l'étage une chambre dotée d'un poêle et d'un fourneau. Côté sud, se succéderaient d'est en ouest une grande salle avec deux baies en pierre de taille voûtées et munies de gros barreaux ; il peut s'agir des fenêtres encore présentes dans la courtine sud. Cette salle communique par une porte en pierres de taille avec une cuisine équipée d'un four en pierre et d'un fourneau. À leur suite se trouve une étable. Les courtines possèdent des merlons (découverts en 2021²⁸). Les toitures sont couvertes d'« escindoles » (bardeau, tuile en bois). À l'est, une poterne mène à un « receipt [...] maçonné atteignant 70 toises de longueur (116,20 m) et 4 toises de hauteur (6,64 m). »²⁹.

Le château est relié à une enceinte urbaine, aujourd'hui disparue, pour laquelle l'enquête de 1339 signale l'existence de quatre portes dont trois sont des tours carrées³⁰. Des restitutions du tracé ont été tentées par plusieurs chercheurs à partir de la vue du *Theatrum Sabaudiae* de la fin du XVII^e siècle et de la mappe sarde des années 1730³¹ (**fig. 4 à 6**), mais seule une petite portion de l'ouvrage a été abordée à

20 Guy 1929 ; Blondel 1956 ; Mariotte 1982 ; Guichonnet 2007

21 De la Corbière 2002, p. 63-91

22 Mariotte 1982 ; Carrier, de la Corbière 2005, p. X-XI ; XVIII-XIX

23 Baud, Mariotte 1980, p. 35

24 Blondel 1956, p. 245-251

25 Mariotte 1982 : 111. Sur l'interprétation comme tours, voir notamment Kersuzan Alain, *Défendre la Bresse et le Bugey*, Lyon, 2005 et Kersuzan Alain, Poisson Jean-Michel, *Glossaire de la construction castrale et civile au Moyen Âge*, Ambérieu-en-Bugey, 2017.

26 Carrier, de Corbière 2005, p. 2-5

27 Benoit 2018

28 Bocquet, en cours

29 Carrier, de Corbière 2005, p. 2-5

30 Carrier, de la Corbière 2005, p. 7

31 Blondel 1956, p. 249

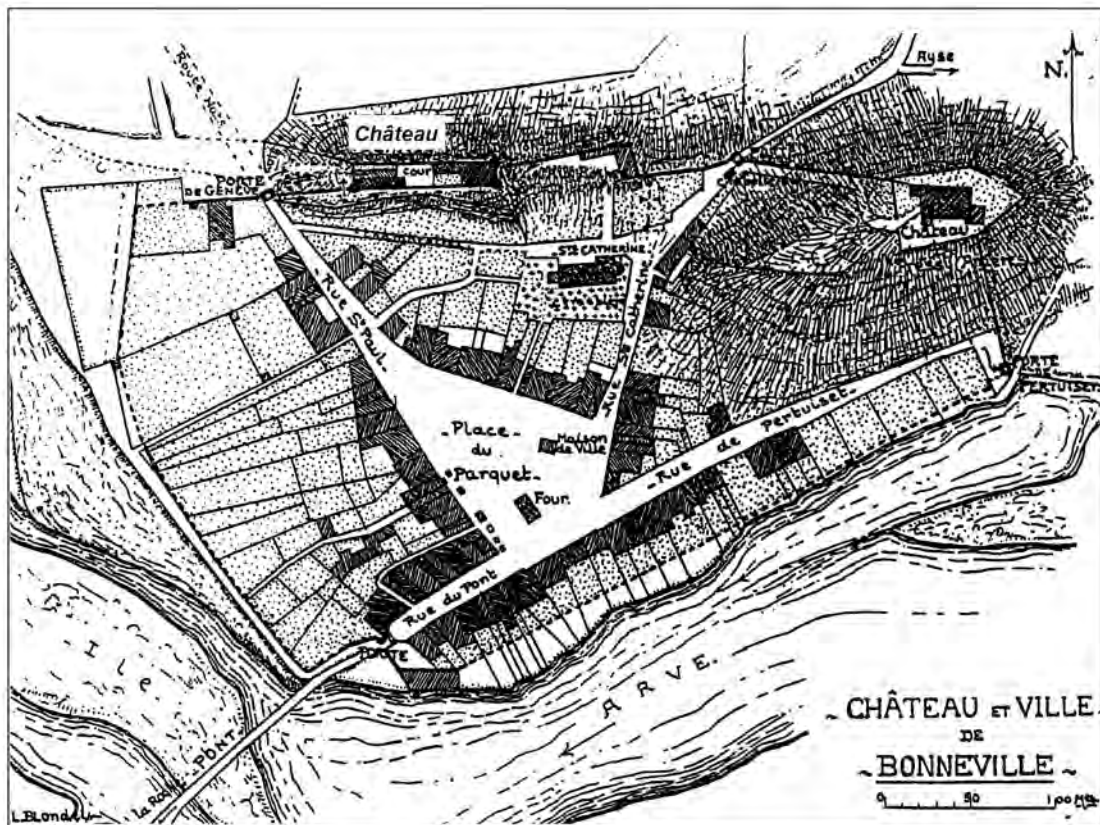
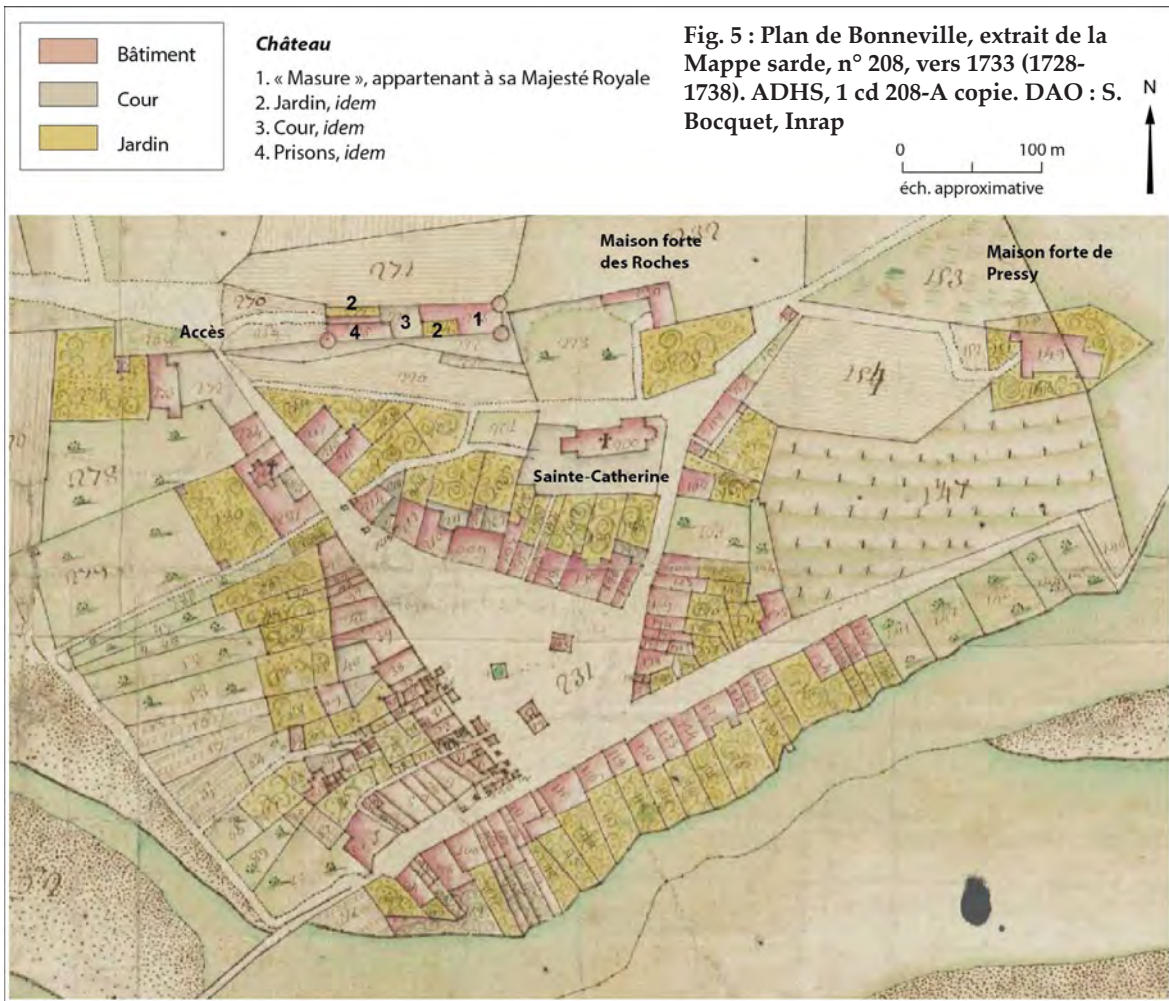


Fig. 6 : Plan du château et de la ville de Bonneville, proposé par Louis Blondel d'après la mappes sarde (Blondel 1956, p. 249). DAO : S. Bocquet, Inrap

l'occasion d'un diagnostic réalisé en 1992 par F. Raynaud en amont de travaux au lycée Guillaume Fichet, situé à 180 m à l'est du château. Dans ce secteur, l'enceinte succéderait à un bâtiment médiéval antérieur³².

Après le Traité de Paris (1355) et l'évolution du Faucigny en un bailliage du comté de Savoie, l'intérêt stratégique du château diminue, mais il demeure une résidence princière jusqu'au XV^e siècle et fait l'objet de divers travaux. Il sert ensuite principalement de prison, à partir du XVI^e siècle. La distribution des logis et des pièces du château, leurs fonctions ou les matériaux de construction sont pour cette période détaillés dans des documents comptables émis lors de travaux de construction et de réparation menés entre la seconde moitié du XIV^e siècle et le début du XVI^e siècle³³. En 1385, sont consignées de nouvelles constructions en bois dans le logis comtal (deux étages) et, au sud, « six chambres récemment construites à côté de la grande tour ancienne du côté de la ville » ainsi que le réaménagement des communs, la création d'une nouvelle chapelle et la construction d'un pont de bois menant du château à l'église, déjà mentionné en 1357-1358³⁴. Un incendie est connu vers 1392-1393 et semble entraîner des reconstructions bien que son ampleur et ses conséquences soient difficiles à évaluer³⁵.

Seules des réparations et des transformations secondaires interviennent ensuite jusqu'au XVI^e siècle³⁶. En 1553 et 1561, avant un incendie survenu en 1566, l'état général des bâtiments est jugé assez bon³⁷. Le château a alors principalement des fonctions carcérales, y compris pour les tours, et résidentielle pour le châtelain. Les enquêteurs n'étant pas mandatés pour évaluer l'efficacité militaire des bâtiments ou leur capacité à accueillir des garnisons, leurs commentaires ignorent ces sujets³⁸. D'importantes reconstructions et des réaménagements des prisons ont lieu au XVIII^e siècle³⁹ dans moitié ouest du château tandis que les bâtiments subsistants dans la moitié est sont progressivement désinvestis, ruinés puis disparaissent⁴⁰.

L'occupation contemporaine du site concerne principalement les bâtiments ouest, en tant que prisons royales des États de Savoie puis de l'État français à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle et jusqu'en 1933-1934 et durant la Seconde Guerre mondiale. Le site est ensuite successivement délaissé, occupé par des associations, consolidé en urgence par des bénévoles, puis racheté et fermé par la commune de Bonneville au début des années 1980. Les premiers travaux de restauration, sans surveillance archéologique, permettent la réfection des toitures et d'une partie des charpentes. Le château est inscrit en tant que monument historique depuis 1987.

2.4 SOURCES ICONOGRAPHIQUES ET PLANS

Le château de Bonneville apparaît sur des représentations modernes, dont la plus ancienne est la vue de la ville publiée dans le *Theatrum Sabaudiae* en 1682 d'après les dessins réalisés par de G.-T. Borgonio entre 1672 et 1675 : le château domine le bourg et est figuré flanqué de trois tours crénelées et couvertes, d'une échauguette et avec des bâtiments adossés aux courtines sud et est⁴¹ (**fig. 4**). La partie est de la courtine sud, en partie crénelée de merlons bifides, incohérents avec ce qui est connu de l'architecture militaire locale, apparaît rythmée par sept fenêtres sur un même niveau, un nombre sans

32 Raynaud, Fontanier 1992

33 Guilleré 2005 ; Benoit en cours

34 Guilleré 2005, p. 26-82 et 88

35 AD de la Savoie, SA 12722, peau 14 publiée par Guilleré 2005, p. 128

36 Benoit, en cours ; Bocquet, en cours

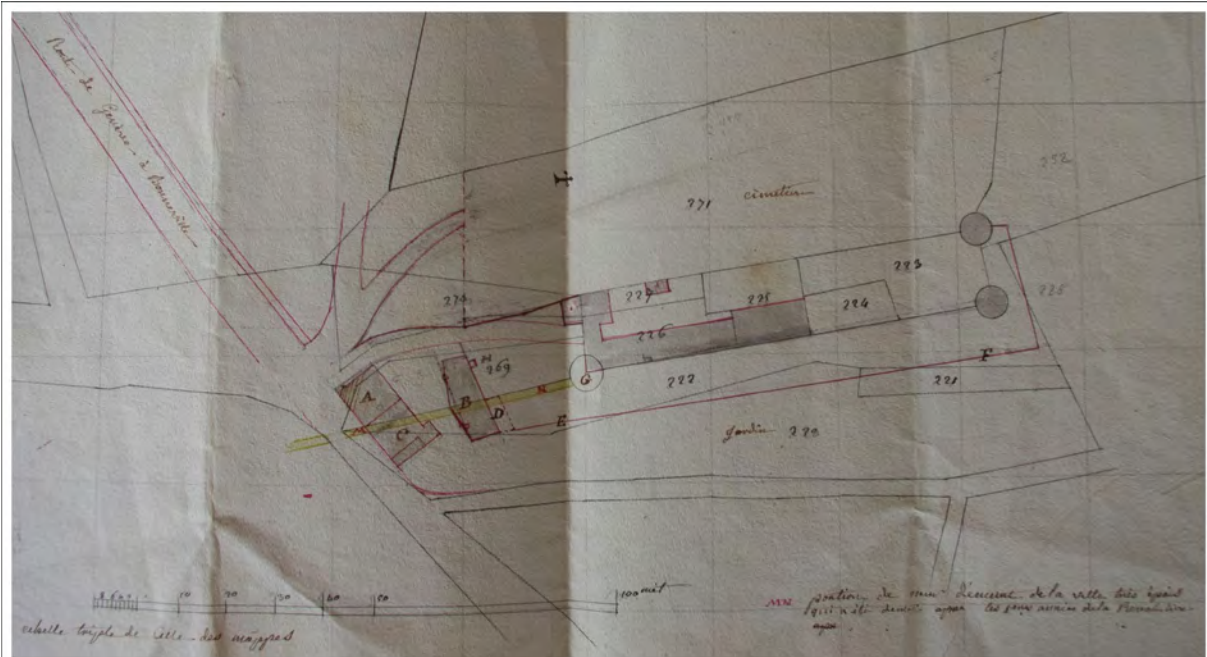
37 Coram-Mekkey, de la Corbière 2015, p. 40-43 et 126-131

38 Coram-Mekkey, de la Corbière 2015, p. XXIX-XXXII

39 Bocquet, en cours

40 Bocquet 2019b

41 Weigel 2000, p. 155



(réalisé à partir de la mappe sarde des années 1730)

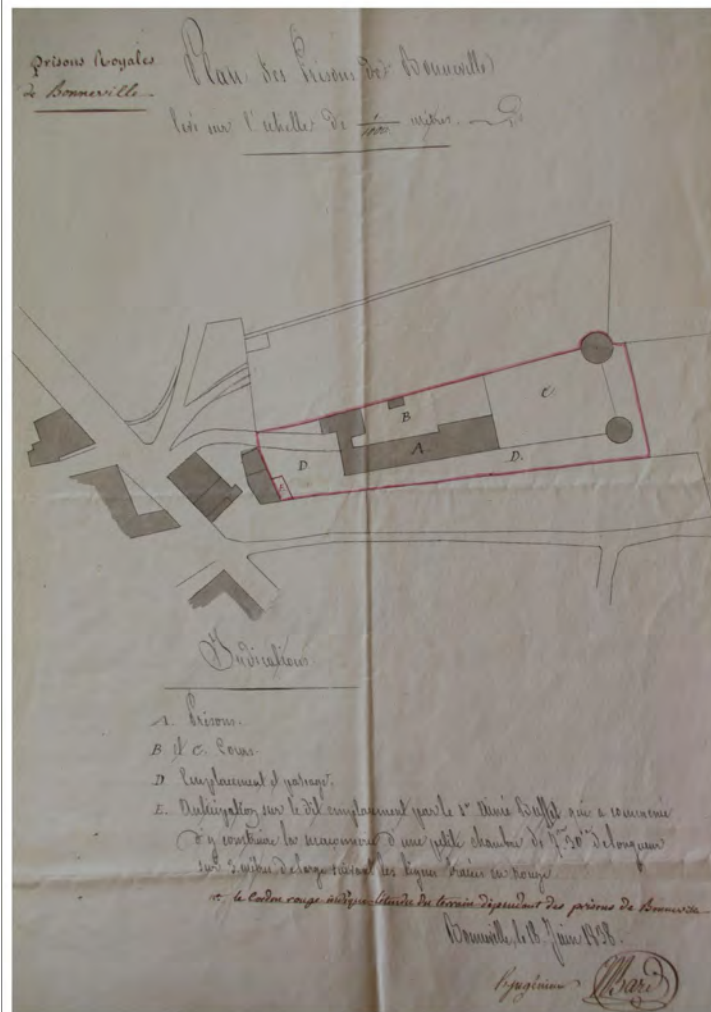


Fig. 7 : Plans du château de Bonneville et des prisons en 1838 (extraits). ADHS, 5 Fs 43. Clichés : L. Benoit, Département 74 ; DAO : S. Bocquet, Inrap

doute fantaisiste et non recoupé par l'archéologie. Le rempart urbain, dont on ignore l'état de conservation au XVII^e siècle, intègre, en plus des portes mentionnées en 1339, au moins deux constructions fortifiées aujourd'hui disparues : la maison forte de Pressy au sud-est du château et la maison forte du Rocher ou des Roches qui aurait occupé l'emplacement de l'actuelle église Sainte-Catherine à l'est du château⁴².

Sur la mappe sarde (vers 1728-1738), la disposition du bâti rappelle les descriptions faites aux XIV^e et XVI^e siècles (fig. 5). À l'est, certaines parties du château sont désormais en jardin, en cour ou qualifiées de « mesure ». La moitié ouest du site accueille les prisons⁴³. Pour le secteur du château, le tracé général de la mappe sarde est repris et rectifié jusqu'au début du XIX^e siècle⁴⁴. L'un de ces plans (n. d., 1838 ?) figure une portion de l'enceinte urbaine longue d'environ 53 m et légendée « portion du mur d'enceinte de la ville très épais qui a été démoli après les 1ères années de la Révolution » (fig. 7-en haut). Le mur rejoint la tour sud-ouest, figurée par un simple trait de contour (tour déjà disparue ?). D'après un autre plan daté de 1838, la ruine des logis médiévaux orientaux est achevée au plus tard à cette date ; la tour sud-ouest a alors bien disparu⁴⁵ (fig. 7). Seuls les bâtiments carcéraux ouest sont entretenus et agrandis, en particulier dans la seconde moitié du XIX^e siècle, tandis que les espaces orientaux, délimités par un mur puis un nouveau bâtiment d'axe N-S à partir du milieu du XIX^e siècle, sont transformés en cour et jardin⁴⁶ (fig. 8 à 10).

3. BIBLIOGRAPHIE

Baud, Mariotte 1980 : BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves - *Histoire des communes savoyardes, Tome 2 : Le Faucigny*, Roanne, Éditions Horvath, 1980, p. 9-50.

Benoit 2020 : BENOIT Loïc (dir.), *Château des sires de Faucigny : les prisons (Bonneville, Haute-Savoie)*. Rapport intermédiaire de fouille programmée triennale. Annecy : UAPB, Département de la Haute-Savoie, 2020, 454 p.

Benoit 2019 : BENOIT Loïc (dir.), *Château des sires de Faucigny : la cour des prisons (Bonneville, Haute-Savoie)*. Rapport intermédiaire de fouille programmée triennale. Annecy : UAPB, Département de la Haute-Savoie, 2019, 392 p.

Benoit 2018 : BENOIT Loïc (dir.), *Château des sires de Faucigny : la cour seigneuriale (Bonneville, Haute-Savoie)*, Rapport intermédiaire de fouille programmée triennale. Annecy : UAPB, Département de la Haute-Savoie, 2018, 335 p.

Blondel 1956 : BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, 7, (réédit. 1978), p. 245-251.

Bocquet 2019c : BOCQUET Sylvie (dir.), *Bonneville (Haute-Savoie), Château des sires de Faucigny, Réhabilitation des courtines est et sud et des tours du château des Sires de Faucigny*. Rapport de fouille. Bron : INRAP ARA, 2019, 366 p.

Bocquet 2019b : BOCQUET Sylvie (dir.), *Bonneville (Haute-Savoie), Château des sires de Faucigny, Cour est*. Rapport de diagnostic. Bron : INRAP ARA, 2019, 139 p.

Bocquet 2019a : BOCQUET Sylvie, « Le château des sires de Faucigny à Bonneville : nouvelles données archéologiques », in : *Carnet d'études. Approches croisées d'histoire et d'archéologie en Haute-Savoie*, Culture 74, n°24, 2019, p. 62-69.

Bocquet 2003 : BOCQUET Sylvie, « Bonneville, le château comtal », *Chroniques des découvertes archéologiques dans le département de la Haute-Savoie, La Revue Savoissienne*, 143^e année, Annecy, 2003, p. 77-82.

Bocquet, Talour 2003 : BOCQUET Sylvie, TALOUR Sébastien, *Bonneville (74), Château comtal. Étude préalable au*

42 Baud, Mariotte 1980, p. 50 ; Sirot-Chalmin 1986

43 AD de la Haute-Savoie (ADHS), 1Cd208-A. Original/Copie

44 ADHS, 5 Fs 43

45 ADHS, 5 Fs 43

46 ADHS, 4 N 27 ; ADHS, 5 Fs 43 ; ADHS, 3 P 3/2941 feuille n°4

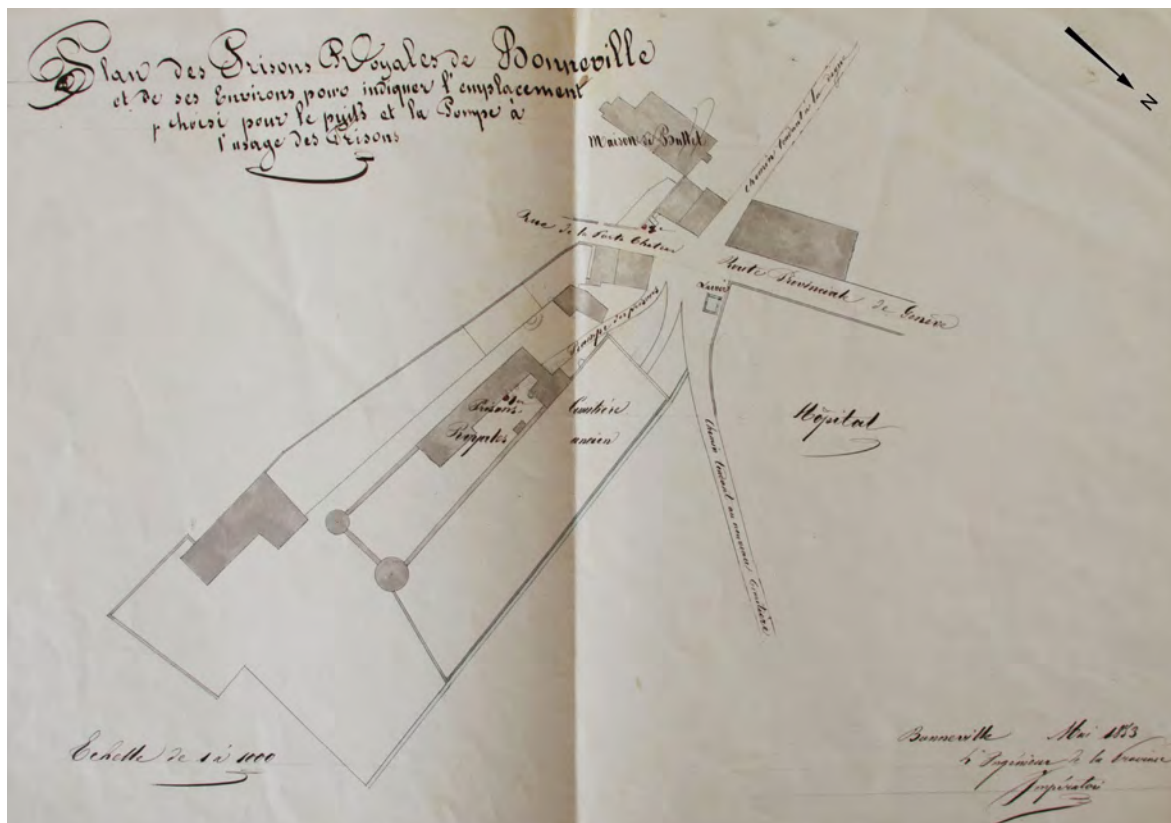
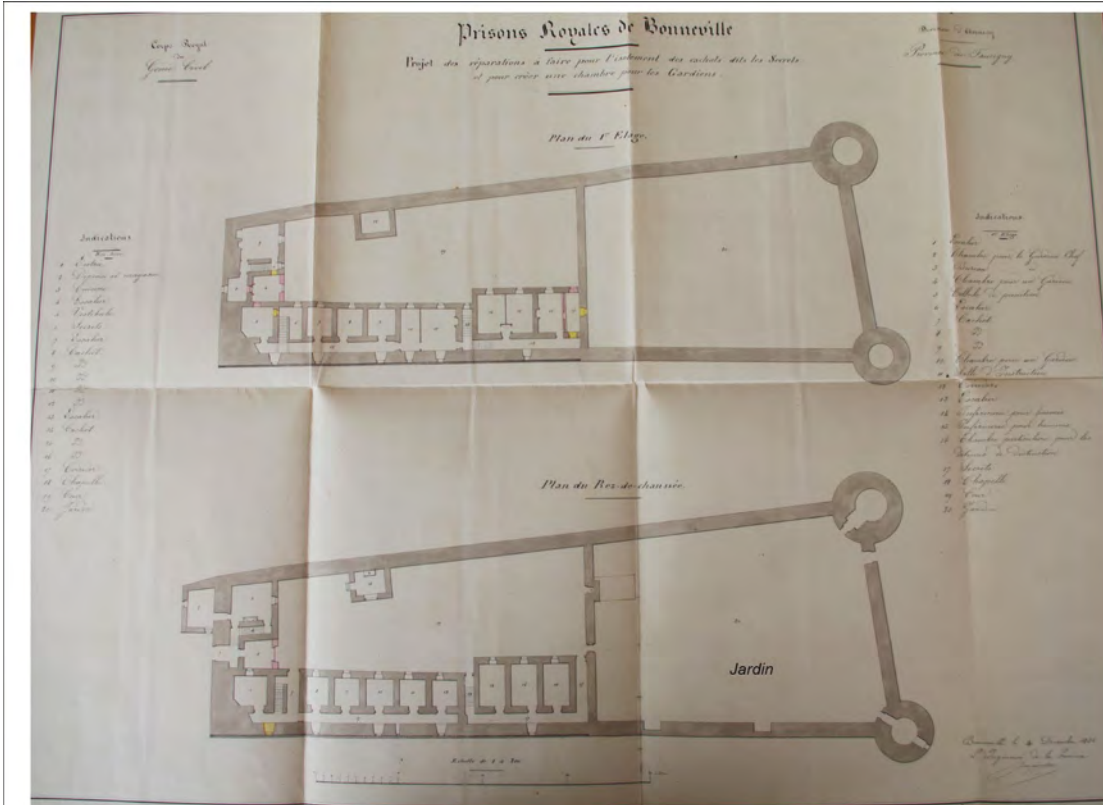


Fig. 8 : Plans du château de Bonneville et des prisons daté de mai 1853 (extrait). ADHS, 5 Fs 43. Cliché : L. Benoit, Département 74 ; DAO : S. Bocquet, Inrap



Daté du 4 décembre 1856

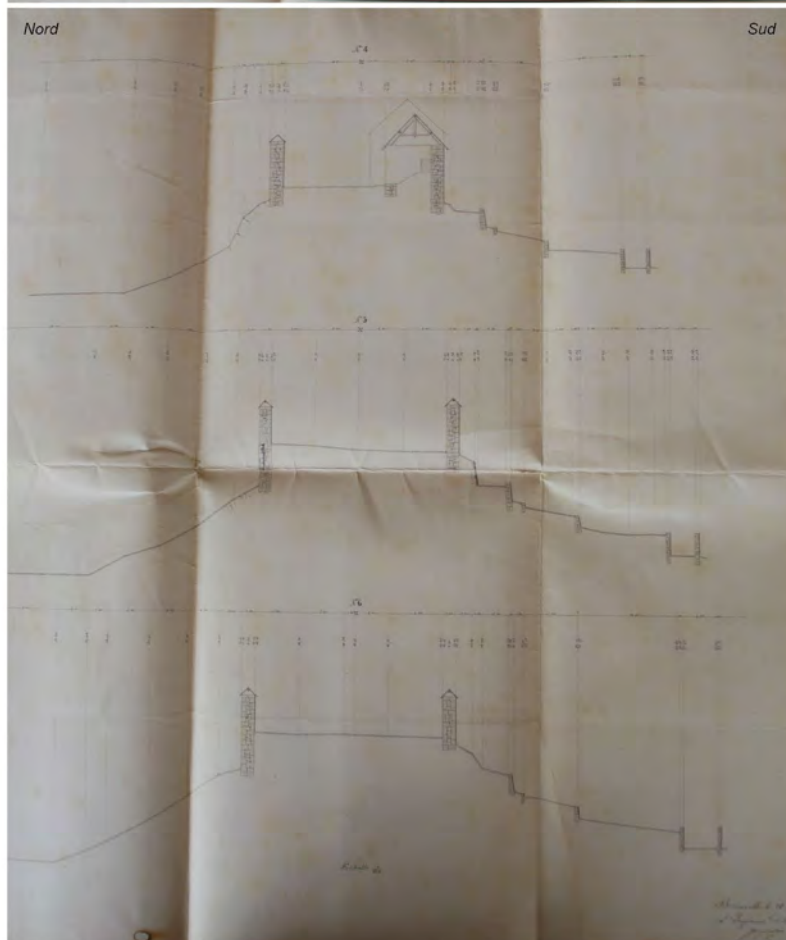


Fig. 9 : Plan du château de Bonneville et des prisons vers 1856 (extraits). ADHS, 5 Fs 43. Clichés : L. Benoit, département 74 ; DAO : S. Bocquet, Inrap

projet de restauration du château. Sondages archéologiques. Rapport de fouille. Annecy : ESPAHS, Service Départemental de l'Archéologie de la Haute-Savoie, 2003, 66 p. + fig.

Carrier, de la Corbière 2005 : CARRIER Nicolas, de la Corbière Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle. Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005, 401 p.

Coram-Mekkey, de la Corbière 2015 : CORAM-MEKKEY Sandra, de la CORBIÈRE Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XVI^e siècle. Inspections dans l'apanage de Genevois-Nemours de 1553 à 1572*, Annecy, Académie salésienne, 2015, 281 p.

D'Agostino 2016 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), *Bonneville (74), Château des Sires de Faucigny. Fouille archéologique préventive. Courtine nord*. Rapport de fouille. Hadès, 2016, 201 p.

De la Corbière 2002 : de la CORBIÈRE Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Études des principautés et de l'habitat fortifié (XIIe-XIVe siècle)*, Annecy, Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne, t. 107-108, 2002, 647 p.

De Raemy 2004 : de RAEMY Daniel, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, 2 vol., Lausanne, 2004, 865 p.

Devos 1995 : DEVOS Roger, « Les châteaux de l'apanage de Genevois, Faucigny et Beaufort au milieu du XVI^e siècle (1553-1566) », in : *Des pierres et des hommes, Hommage à Marcel Grandjean*, Bibliothèque historique vaudoise, 109, Lausanne, 1995, p. 245-254

Guichonnet 2007 : GUICHONNET Paul, *Notre Bonneville d'hier à aujourd'hui*, 3^e édition, Samoëns, Éditions La Tour, 2007 (1^{ère} édition : 1981), 221 p.

Guilleré 2005 : GUILLERÉ Christian (dir.), *Les comptes de la châtelainie de Bonneville. Registre des comptes de 1385. « Opera castri » de 1355 à 1400*, Samoëns, Éditions La Tour, 2005, 138 p.

Guy 1929 : GUY Lucien, *Les anciens châteaux du Faucigny*, Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 47, Annecy, 1929, p. 131-208.

Mariotte 1982 : MARIOTTE Jean-Yves, « Naissance de Bonneville », in : *Urbanisme et architecture en Savoie, Actes du 27^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie tenu à Thonon en 1978*, 1982, p. 109-114.

Raynaud, Fontanier 1992 : RAYNAUD Frédéric, FONTANIER Sophie, *Ville de Bonneville (Haute-Savoie), Lycée Guillaume Fichet*. Rapport de sondages archéologiques. Lyon : AFAN, 1992, 16 p.

Regat, Aubert 1994 : REGAT Christian, AUBERT François, *Châteaux de Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois, Saint-Gingolph*, Éditions Cabédita, 1994, 193 p.

Sirot-Chalmin 1986 : SIROT Élisabeth, « Bonneville », in : BROCARD-PLAUT Michèle, SIROT-CHALMIN Élisabeth, BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, 1^{ère} partie, Roanne, éd. Horvath, 1986, p. 113-114.

Weigel 2000 : WEIGEL Anne, *Le « Theatrum Sabaudiae ». Regards sur la Savoie du XVII^e siècle*, Mémoires et Documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, tome CII, 2000, p. 154-155.

4. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

Les éléments architecturaux sont présentés par espaces du site (courtines, tours, cour, bâtiment) et par fonction. Leurs datations reposent sur les conclusions des opérations archéologiques du bâti et sédimentaires réalisées depuis 2003, confrontées à des données archéométriques et aux sources d'archives disponibles. La majorité des éléments architecturaux et des vestiges médiévaux est localisée dans le tiers est du château, aux abords des deux tours (**fig. 1**). Ce secteur a peu évolué après la disparition des bâtiments résidentiels centraux, à partir des XVII^e et XVIII^e siècles ; sa reconversion en cour a vraisemblablement permis la conservation des tours et des courtines dans leur morphologie médiévale, exception faites des parties sommitales.

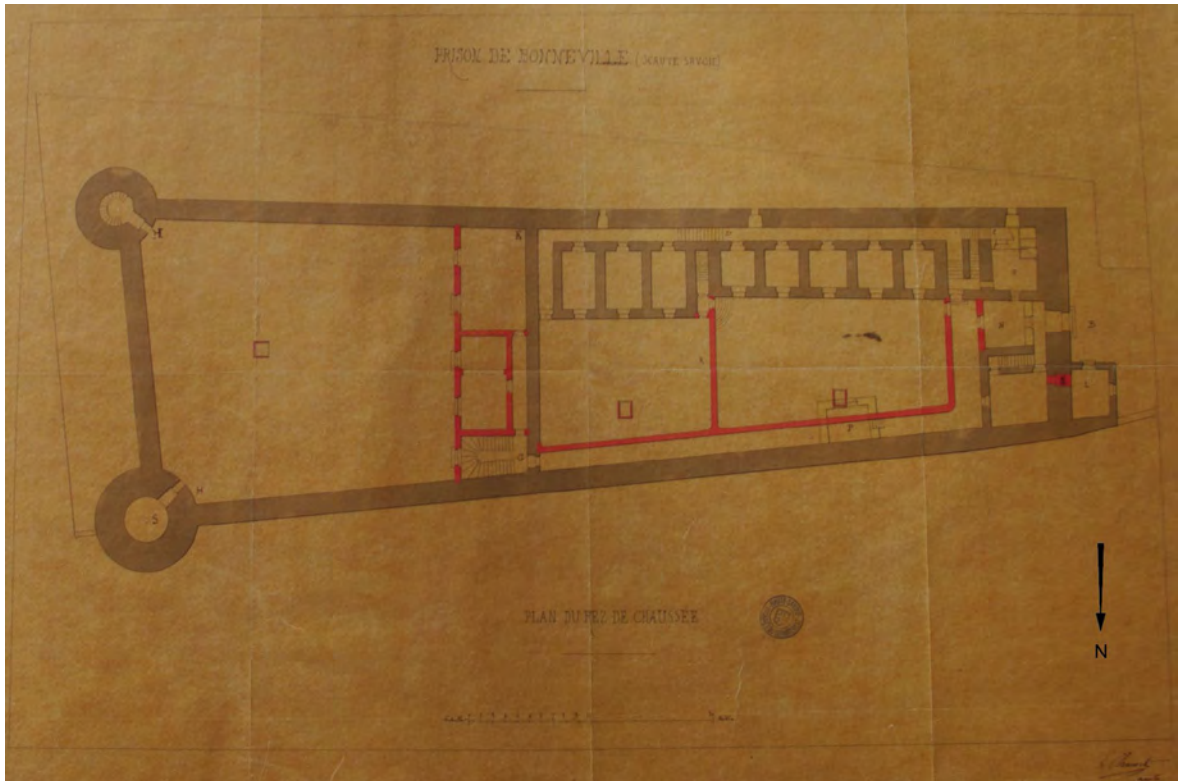


Fig. 10 : Plan du château de Bonneville et des prisons vers 1863 (entre 1856 et 1868). ADHS, 4 N 27 Cliché : L. Benoit, département 74 ; DAO : S. Bocquet, Inrap



Fig. 11 : Vue de la partie inférieure la courtine sud au contact de la tour sud-est, vers l'est. Cliché : S. Bocquet, Inrap

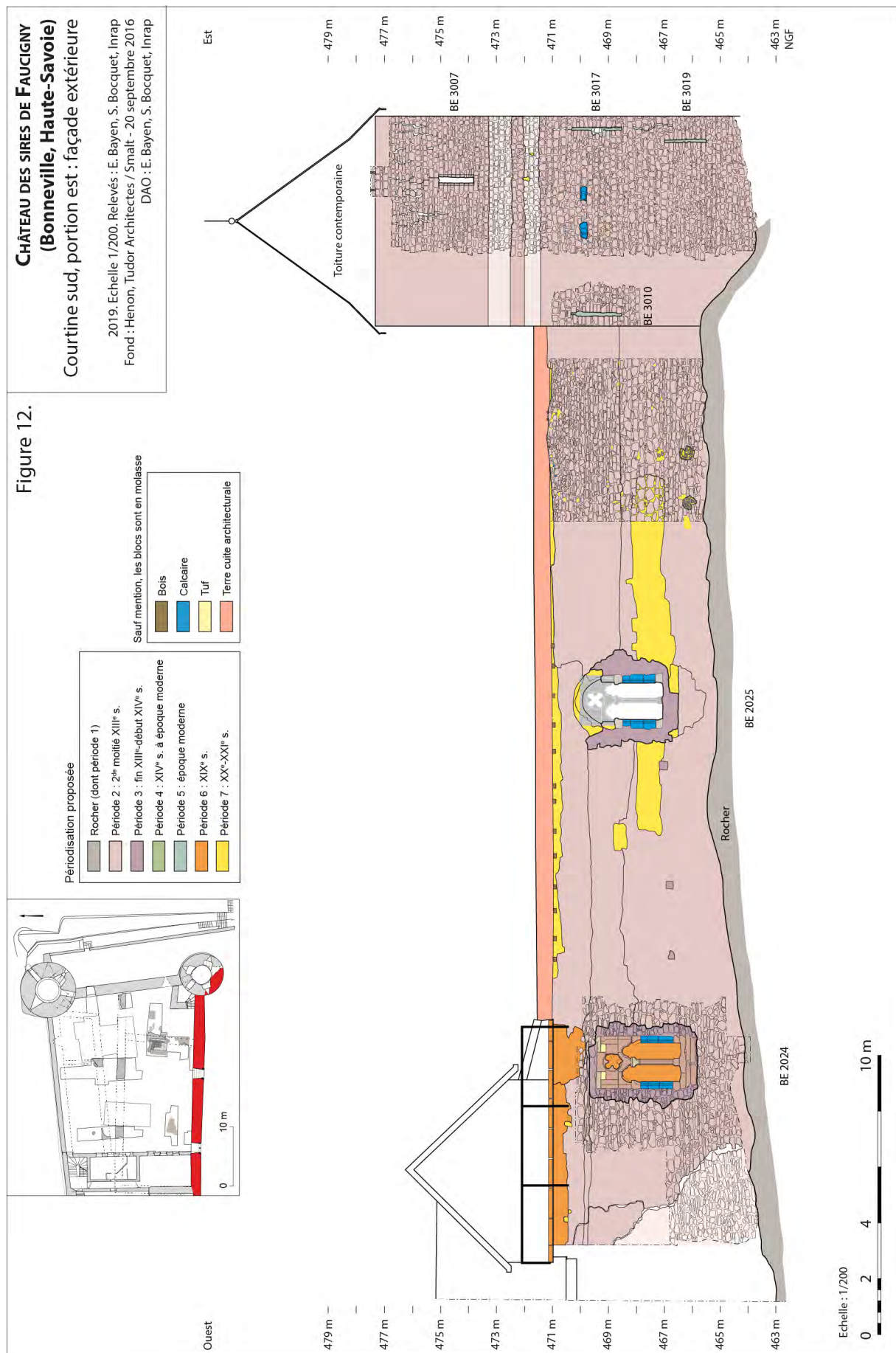


Fig. 12 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Courtine sud, portion est : façade extérieure. 2019. Échelle 1/200. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Relevés et DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap



Fig. 13 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Courtine sud, portion est : paroi intérieure. 2019. Échelle 1/200. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Relevés et DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Après une phase d'exploitation, dont il ne peut être précisé si elle est antérieure ou en lien avec le chantier de construction de la seconde moitié du XIII^e siècle, le socle molassique est mis en œuvre par les constructeurs de manière à intégrer la base des murs ou pour l'aménagement de sols. Toutes les maçonneries observées du château reposent directement sur le rocher, régulièrement par l'intermédiaire d'une couche de mortier grossier à graveleux qui assure la mise en place de la première assise, et suivent globalement ses dénivellations et la topographie générale du site inclinée d'est vers l'ouest. Les courtines sud et est et les deux tours, chaînées entre elles, sont élevées au moyen d'assises de gros moellons ou de blocs de molasse équarris, liés par un mortier de chaux chargé en graviers à caillouteux, le plus souvent gris, parfois beige (**fig. 11**). Les travaux commencent par l'édification de cette enveloppe à laquelle succède la mise en place des bâtiments centraux appuyés contre les courtines ; ces derniers ont été observés dans les sondages de la fouille programmée et du diagnostic réalisés en 2018 dans la cour est⁴⁷ (**fig. 1 et 17**). On retrouve ce mode opératoire au château d'Yverdon (canton suisse de Vaud) : les travaux débutent par l'édification des tours et des courtines, dont en 1261-1262 le gros-œuvre est en cours d'élevation, et l'équipe en charge de la construction de la tour nord doit réaliser aussi l'amorce des courtines adjacentes⁴⁸.

4.1 LA COURTINE SUD

(à compléter après la fouille 2021 pour le crénelage + figures)

Élevée en vis-à-vis du bourg, la courtine sud a une longueur de 74-75 m, avec une largeur de 1,70-1,80 m (**fig. 1**). Elle est relativement bien conservée dans sa partie centrale, où subsiste un crénelage sur une longueur de 13,70 m. Du rocher (462,05 m d'altitude au plus bas) au sommet des merlons (469,90 m), le mur a une hauteur de 7,85 m. De part et d'autre, les portions ouest (30,80 m de long) et est de la courtine (34 m) apparaissent en revanche dérasées. La partie occidentale a une hauteur conservée de 7,42 m (461,58 à 469 m d'altitude) tandis que la partie orientale subsiste sur une hauteur de 7,10 m (jusqu'à 471,10 m). Au contact de la tour sud-est, où sa base est enregistrée à 465,80 m et d'après des traces d'arrachement, la courtine sud pouvait atteindre environ 7,70 m de hauteur (473,70 m) voire environ 10 m (475,80 m), en suivant l'hypothèse de l'existence d'un parapet large de 0,80 m, associé à un chemin de ronde large, au total, de 1,10 à 1,20 m (**fig. 12 et 13**). Le sol de circulation de ce dernier se situerait vers 475 m d'altitude (à environ 9 m de la base du mur côté cour). Aucune donnée archéologique ne permet la restitution d'un crénelage ou de hourds dans ce secteur. D'après les sources écrites, des merlons sont cités pour le couronnement des courtines en 1339, dans l'enquête delphinale, sans localisation précise⁴⁹. Le compte de châtellenie de 1369-1370 apporte toutefois une donnée très intéressante pour la morphologie du sommet de la courtine sud. Un tailleur est payé pour réaliser et réparer « au haut du mur de la grande salle du château du côté de la ville le long dudit mur de ladite salle et dans l'épaisseur du mur, de la recouvrir avec de longues pierres [...] et sur ces pierres on a récupéré l'eau qui coule du toit de la salle, en sorte que, grâce à plusieurs corbeaux qui y étaient déjà, il sort d'un pied dudit mur, moyennant quelques barbicanes [*cabannis*] ou trous nécessaires dans ce mur et réalisés par lui sous les créneaux de ce mur ». Il est aussi payé pour « réparer et refaire lesdits créneaux et le dit mur au bas de cette salle du côté déjà dit à l'intérieur, en les réparant à neuf et en les enduisant avec de la chaux, du sable et tout ce qui est nécessaire »⁵⁰. La présence de créneaux antérieurs à 1369-1370 et qui pourraient correspondre au projet de construction de la seconde moitié du XIII^e siècle est confirmée. L'agencement du crénelage, de son sol et du toit du bâtiment comprenant la grande salle adossée à la courtine sud reste à préciser, car toute trace du dispositif a disparu.

47 Benoit 2018 ; Bocquet 2019b

48 De Raemy 2004, p. 42-43

49 Carrier, de la Corbière 2005, p. 7

50 Guilleré 2005, p. 104

4.1.1 Les structures défensives

4.1.1.1 Crénelage / Baies-créneaux

À faire (fouille 2020-2021) + figures à prévoir

4.1.1.2 Archères à fente simple

À faire (fouille 2020-2021) + figures à prévoir

4.1.2 Deux baies géminées à arcatures trilobées (fin XIII^e-début XIV^e siècle)

Deux fenêtres, distantes de 11,50 m, sont ouvertes dans la partie est de la courtine sud ; elles éclairent une vaste salle, délimitée grâce aux données issues des sondages réalisés en 2018 dans la cour est⁵¹ et identifiée à la *magna aula* du château (**fig. 12 et 13, 17**). Ces fenêtres sont apparemment similaires mais seule la baie ouest (BE 2024-2034), bien que bouchée, est assez bien conservée pour étayer une datation tandis que la baie est (BE 2025-2050) subsiste uniquement par sa partie inférieure et a été remaniée au cours du XX^e siècle⁵². Les deux fenêtres sont bâties dans des percements larges et irréguliers qui traversent la courtine édifiée dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

La fenêtre ouest est un ouvrage soigné et à caractère monumental (**fig. 14 et 15**). Deux états sont perceptibles.

Côté extérieur, visible depuis la ville, la fenêtre a une hauteur totale de 3,80 m pour une largeur totale de 1,90 m ; la largeur de l'ouverture entre les piédroits atteint 1,38 m. Le premier état correspond à une fenêtre construite au moyen de blocs taillés de molasses verte et rose. La base de la fenêtre est constituée par trois assises construite au moyen de longs blocs de molasse équarris à taillés, avec un appui très érodé (à 466,40-466,45 m). Il s'agit d'une baie géminée à remplage en tas de charge et à arcatures trilobées chanfreinées (conservant des traces de taille brettelée) que surmonte un oculus d'écoinçon quadrilobé chanfreiné (**fig. 15**). Le quadrilobe, en mauvais état de conservation, repose sur deux lobes. Les petites baies sont hautes de 2,06 m et larges de 0,60 m ; l'oculus offre une ouverture de 0,60 m de diamètre. Le couverture est composé de blocs assemblés en quinconce et équilibrés en bascule. Le meneau, de couleur tendant au rose, est à colonnette et monolithique jusqu'à sa base, laquelle est érodée. Il est coiffé par un chapiteau de couleur verte, en partie dégagé en 2017⁵³, et qui possède une face latérale droite à crochets ou à motifs feuillagés érodés avec une base en tore. Le revers du meneau et de son chapiteau sont plats. En revanche, les chapiteaux et les bases des piédroits, trop érodés, sont illisibles. Des feuillures ont été entraperçues côté nord, sous le blocage bouchant la baie, ainsi qu'un gond en fer.

51 Benoit 2018 ; Bocquet 2019b

52 Louis Blondel signale les deux fenêtres bouchées (1956, p. 248)

53 Bocquet 2019a et b

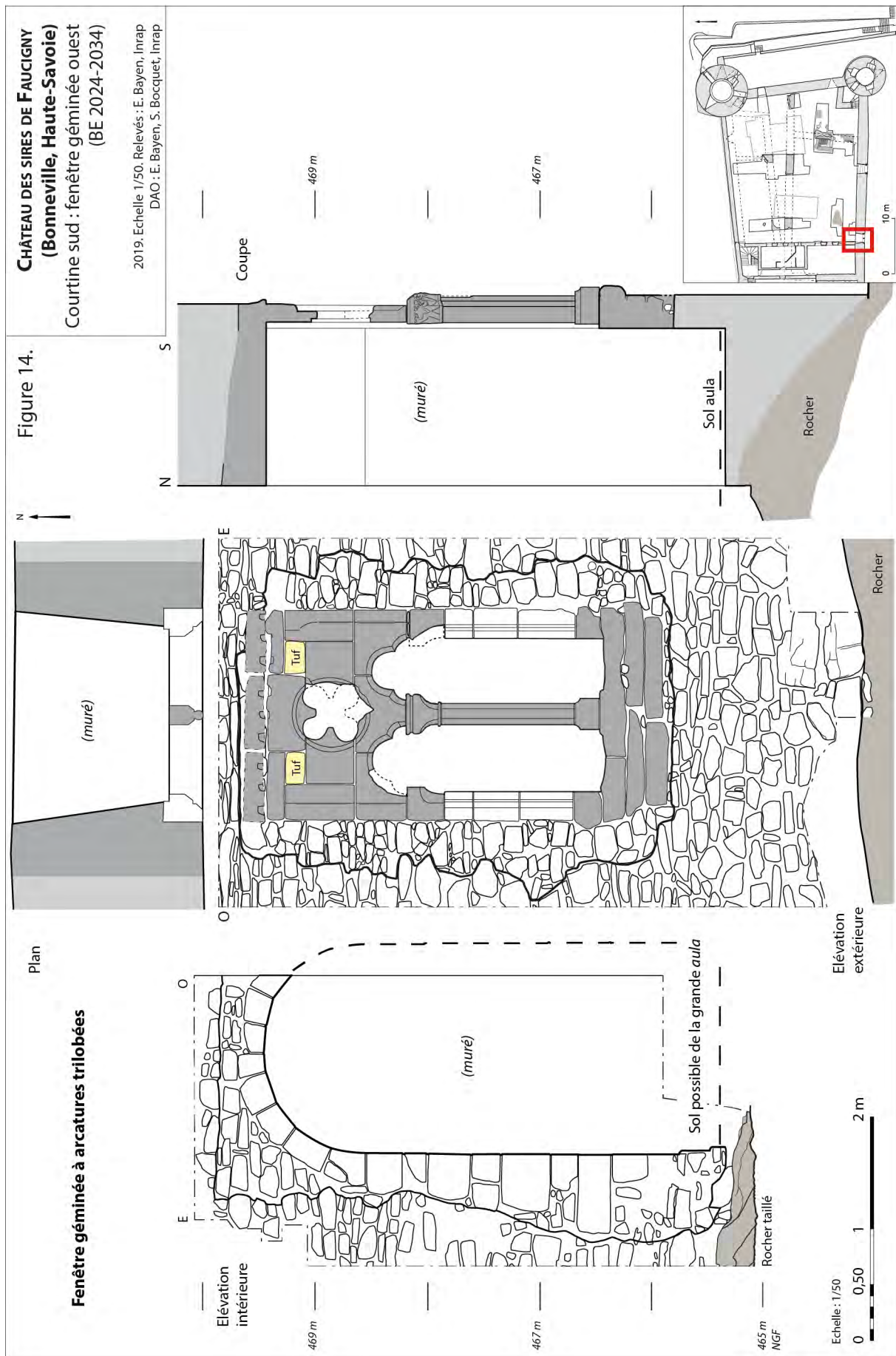


Fig. 14 : Château des sirs de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Courtine sud : fenêtre géminée ouest (BE 2024-2034). 2019. Échelle 1/50. Relevés et DAO : E. Bayen, Inrap



Oculus quadrilobé



0 2 m
Photogrammétrie : 3D Scan-Map, Grenoble



Meneau, en cours de dégagement



Chapiteau du meneau, face droite

Fig. 15 : Baie géminée à arcatures trilobées ouest : vue générale et détails. Clichés : S. Bocquet, Inrap



Fig. 16 : Baie ouest de la courtine sud, avec son arc refait au XXe siècle. Orthophotographies : 3D Scan-Map, Grenoble.

Au sommet du couverture, les blocs comportent huit petites encoches, conservées ou restituables, longues d'environ 0,12 m, hautes de 0,10 m et profondes de 0,05 m (**fig. 14**). Leur fonction n'est pas définie ; elles peuvent participer d'un dispositif en bois (?), couronnant et protégeant la fenêtre, peut-être une forme de larmier.

De part et d'autre de l'oculus, deux cavités rectangulaires (0,30 x 0,20 m) ont été bouchées postérieurement avec un bloc de tuf taillé (**fig. 14 et 15**). S'ils ajoutent au jeu des couleurs animant la baie, la fonction première de ces blocs est bien d'obturer une cavité antérieure, restée inexplicée.

Dans un second état, les piédroits, sans doute en molasse et fragilisés, ont été remplacés au moyen de blocs chanfreinés de calcaire blanc dur, un matériau qui se généralise dans les édifices savoyards à partir de la fin du XV^e-XVI^e siècle⁵⁴. Leurs chanfreins suivent ceux encore perceptibles des bases et chapiteaux en molasse des piédroits de la fenêtre initiale.

La fenêtre a été bouchée et en partie masquée au milieu du XIX^e siècle lors de la construction d'un bâtiment d'axe N-S. Par symétrie, la largeur de l'ouverture intérieure est estimée à 1,74 m ; sa hauteur sous intrados atteint 4 m (**fig. 14**). Le piédroit gauche visible est monté au moyen de blocs de molasse taillés soigneusement agencés et porte un arc en plein cintre constitué de blocs de molasse. Le sol de la baie peut être de plain-pied avec celui de la salle qu'elle éclaire, autour de 465,40 m d'altitude. Son allège pouvait être haute de 1 m environ. Aucune donnée ne permet la restitution de coussiège.

La fenêtre est (BE 2025-2050) est remaniée par des reprises en béton du XX^e siècle localisées au niveau de sa partie supérieure et de l'arc⁵⁵ (**fig. 16**). L'ouverture est large de 1,30 m (extérieur) à 1,95 m (intérieur), pour un ébrasement profond de 1,80 m. L'architecture de la baie initiale en molasse est très mal conservée, au mieux sur une hauteur de 2,22 m. Il en subsiste l'appui (à 467 m) marqué au centre par une excroissance qui correspond au départ du meneau, les bases et les chapiteaux, très érodés, des piédroits ainsi qu'une assise de blocs de molasse de la partie inférieure du couverture de la baie. En façade extérieure, comme pour la baie ouest, un deuxième état existe avec le remplacement d'une partie des piédroits antérieurs supposés en molasse, au moyen de blocs de calcaire blanc chanfreinés. Côté intérieur, seuls les piédroits de la baie sont conservés, sur une hauteur de 3,24 m. Ils se composent de blocs de molasse taillés, qui subsistent du premier état de la baie, et de blocs taillés de calcaire blanc dur, à liserés périmétriques, associés au deuxième état.

La base du piédroit est (465,90 m) se trouve à une quarantaine de centimètres au-dessus du niveau estimé du sol de la grande salle (*aula*), situé autour de 465,40 m⁵⁶ (**fig. 12 et 13**). Les seuils et appuis respectifs des deux grandes fenêtres présentent donc une différence de niveau de 0,50 à 0,60 m, qui peut être en lien avec la distribution de la pièce qu'elles éclairent et avec le positionnement à l'est d'un escalier encastré dans la courtine (*cf. infra*).

À propos des fenêtres et de leur datation

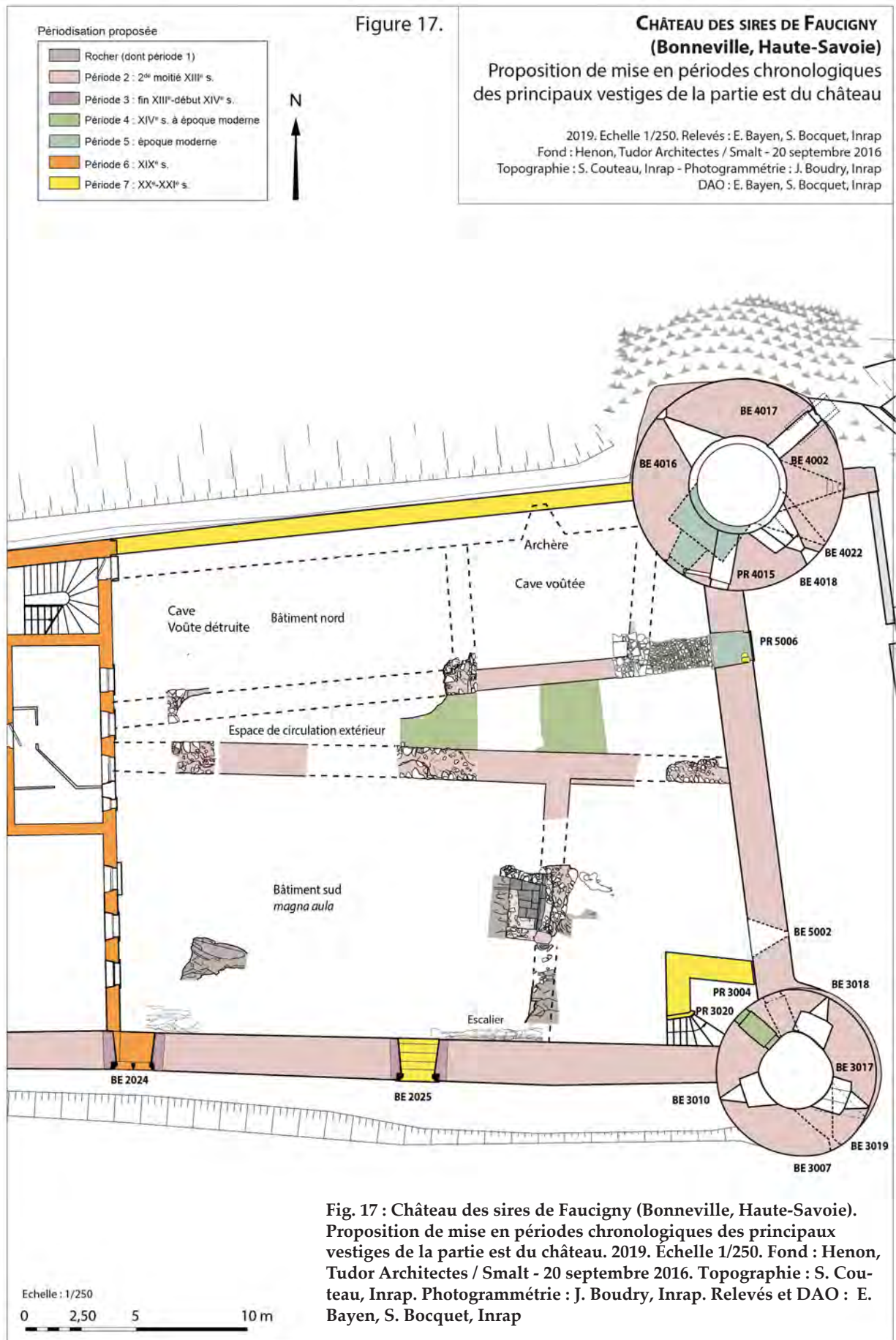
Les deux grandes fenêtres appartiennent à une pièce dont la surface est estimée à 290 m² et qui est identifiée à la *magna aula* du château (**fig. 3 et 17**). Elles sont insérées dans le mur sud dans une phase postérieure à la mise en place du gros-œuvre, ce qui soulève la question du projet original : ces baies remplacent-elles des ouvertures antérieures inconnues ou suggèrent-elles une interruption de chantier ou une modification du projet initial ?

En l'absence de matériau pouvant être soumis à des analyses archéométriques, la datation des fenêtres est abordée par des données d'ordre stylistique. La baie ouest de Bonneville s'inscrit dans un modèle

54 Des exceptions existent comme pour la façade romane de l'église du prieuré de Peillonnet construite en grand appareil de calcaire blanc, localisée à moins de 10 km au nord-ouest de Bonneville.

55 L'intrados de la voûte est à 469,90 m côté extérieur et à 469,96 m côté intérieur.

56 Bocquet, Talour 2003 ; Bocquet 2019c, p. 65-68



de fenêtre géminée à arcatures trilobées dont de multiples variantes sont connues dans l'architecture médiévale domestique, seigneuriale ou religieuse, sur le territoire national et régional⁵⁷. En territoire savoyard, on mentionnera des exemples similaires aux châteaux suisses de Grandson, de Glérolles ou de Champvent⁵⁸, à la maison forte de la Tour (disparue) à Chindrieux⁵⁹, à celles de Passy ou de Magland⁶⁰, ou encore au proche prieuré de Contamine-sur-Arve reconstruit à partir de 1295, dont le portail possède en outre des chapiteaux à crochets proches des motifs du chapiteau du meneau de la baie ouest. Les différents exemples se répartissent entre le dernier tiers du XIII^e siècle-début du XIV^e siècle et au plus tard vers les années 1330-1340. Par ailleurs, même si elle est équivoque, la mention de l'enquête delphinale de 1339 décrivant « une grande salle avec un fourneau, avec deux baies en pierres de taille, munies de gros barreaux, voûtées »⁶¹ peut évoquer ces deux fenêtres.

Ainsi, la confrontation des données archéologiques, des éléments de comparaisons stylistiques et des sources écrites incite à proposer une mise en place, au moins pour la baie ouest, vers la fin du XIII^e siècle-début du XIV^e siècle.

Les deux fenêtres en molasse apportent un éclairage méridional essentiel à l'usage et au confort de la grande salle, dont on ne connaît pas les ouvertures côté nord mais qui devaient pour leur part apporter moins de lumière et moins de chaleur étant donné la proximité du bâtiment nord (**fig. 13 et 17**). Concernant la fonctionnalité des baies, des précisions peuvent être apportées en dépit de la quasi inaccessibilité des embrasures de la fenêtre ouest. La présence de vitrages, fixes, reste difficile à percevoir : le remplage et l'oculus peuvent en constituer un indice mais les observations sont trop restreintes pour être catégorique. Une feuillure induit que la fermeture de la fenêtre est prévue, sans précision possible (une vitre, du tissu, un volet en bois ?). Un gond en fer scellé dans l'embrasure est également conservé sous un bloc de calcaire blanc inférieur du piédroit ; il implique la présence d'une fermeture ou d'un volet intérieur pour le second état au moins. Le compte de châtelainie de 1355-1356 mentionne l'achat de « huit planches de sapin pour refaire deux fenêtres de la grande salle du château ». Plus loin, est mentionné l'achat de 7 aunes de toile pour fermer trois fenêtres ou « O » [*oculus*] de la grande salle du château »⁶². Enfin, si le compte de travaux de 1385 mentionne des « verrières » pour la chapelle et les chambres de la famille comtale⁶³, les deux baies de la grande salle sud ne sont pas mentionnées à ce sujet.

4.2 LES BÂTIMENTS DE LA COUR EST

Les opérations sédimentaires apportent des données inédites sur l'organisation des espaces résidentiels médiévaux disparus mais recoupent peu d'éléments architecturaux caractéristiques. Dans l'emprise de l'actuelle cour est, sont ainsi reconnus deux bâtiments qui longent respectivement les courtines nord et sud, séparés par une allée, qui est dans un second temps pavée de galets, peut-être à

57 Pour le développement des exemples nous renvoyons au rapport de fouille : Bocquet 2019c, p. 114-116.

58 De Raemy 2004, p.151, 192-243

59 Brocard-Plaut É., Sirot-Chalmin É., Baud H., Mariotte J.-Y., *Châteaux et maisons fortes savoyards*, 1^{ère} partie, Roanne, Éditions Horvath, 1986, p. 191.

60 Chalmin-Sirot É. « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV^e-XV^e siècle) », in : *Aux marches du Palais ». Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques*, Actes du VIII^e Congrès international d'Archéologie Médiévale (Le Mans – Mayenne 9-11 septembre 1999) Caen : Société d'Archéologie Médiévale, 2001, p. 113-122. (Actes des congrès de la Société d'archéologie médiévale, 7) ; https://www.persee.fr/doc/acsam_0000-0000_2001_act_7_1_1181 ; Sirot É., *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales du milieu du XII^e s au début du XVI^e siècle*, Paris, Picard, (Collection Espaces médiévaux), 2007, p. 115-117.

61 Carrier, de la Corbière 2005, p. 5

62 Guilleré 2005, p. 83-84

63 Guilleré 2005, p. 44-45 ; 80



Fig. 18 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Cour est : cheminée, aila. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

la fin du XIV^e siècle, vers 1385 d'après un compte de travaux⁶⁴ (**fig. 17**). Une cave (7,60 x 5,50 x 4,50-5 m environ), apparemment équipée d'une archère, a été découverte sous le bâtiment nord⁶⁵. Le bâtiment sud comprend deux espaces dont une grande pièce ouest, déjà mentionnée, estimée de 290 m² (11,60 m de large et 19,60 m de long minimum à 25 m restitués). Elle est équipée d'une grande cheminée au centre du mur pignon oriental et est éclairée par les deux fenêtres visibles dans la courtine sud. Il s'agit très vraisemblablement de la *magna aula* mentionnée en 1339⁶⁶. Le niveau de sol de la pièce, de nature inconnue, a pu être estimé autour de 465,40-465,45 m d'altitude. D'après le texte de 1339, la hauteur de la salle ou du bâtiment serait de 10 m. Un escalier, en partie aménagé dans le rocher et encastré dans la courtine sud, conduit, après une porte (?), à un espace oriental (à ciel ouvert ?) de 95 m² et vers la tour sud-est⁶⁷.

4.2.1 Un élément de confort : une cheminée monumentale

La cheminée (M 45) est construite en partie contre le rocher et est liée au mur pignon est de la grande salle édifiée dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Elle est conservée sur une hauteur de 0,55 m (**fig. 17 et 18**). Deux assises de blocs de molasse taillés, soigneusement disposés de chant, forment le vestige du contrecœur, lequel présente un léger fruit et renvoie à la base du conduit de cheminée. Un bloc de calcaire blanc dur chanfreiné (0,32 x 0,30 x 0,44 m), dont la base n'est pas travaillée, ou est bûchée ou éclatée (initialement prismatique ?), constitue un vestige du piédroit nord de l'ouvrage. Le piédroit sud a disparu. Ce bloc a ensuite été en partie masqué par une maçonnerie postérieure qui rétrécit la cheminée (M 50). L'âtre du foyer (à 465,45 m) se compose de dalles en molasse épaisses de 0,12 m, soigneusement agencées pour former une surface de plan rectangulaire, de 2,20 m de longueur par 1,40 m de largeur (**fig. 18**). Ces dalles reposent sur un radier de blocs de molasse centimétriques à pluridécimétriques, bruts à dégrossis, noyés dans un mortier de chaux à petits graviers, qui forme un massif de plan rectangulaire (2,70 x 1,40 m), à la surface du rocher.

Le bloc en calcaire et son pendant sud restitué pourraient être devancés respectivement par deux murets, longs de 1,40 m et larges de 0,50 m, ou banquettes, qui encadreraient l'âtre de la cheminée, sur une hauteur inconnue (**fig. 18 à 20**). Le dispositif est trop incomplet pour être décrit ; un aménagement en matériaux composites ou destiné à soutenir le manteau ou la hotte de la cheminée (?) est aussi possible.

Dans une phase postérieure à situer entre la fin du Moyen Âge et l'Époque moderne, le foyer est diminué par la construction d'un muret de facture grossière (M 50), disposé en retour du contrecœur, long de 2,94 m, large de 0,50 m et conservé sur une hauteur de 0,64 m (**fig. 18 à 20**). Il confère à l'âtre un plan trapézoïdal. Un pendant sud a disparu. Il n'a pu être précisé si le rétrécissement du foyer a ou non entraîné une reconstruction plus importante de la cheminée. La mise en place du muret trahit des problèmes de gestion de l'évacuation des fumées de la cheminée primitive voire d'enfumage de la pièce. Des améliorations peuvent être apportées en encadrant le foyer non encastré ou partiellement encastré par des murs qui créent un ébrasement de part et d'autre de l'âtre et à l'aplomb du manteau.

4.3 LA COURTINE EST

La courtine orientale a une longueur moyenne de 18,50 m et une largeur de 1,70 m ; elle est conservée sur une hauteur de 7,50 m (jusqu'à 472,50 m d'altitude) (**fig. 1 et 21**). Sa base a été ponctuellement

64 Guilleré 2005, p. 56-57, 63, 76

65 Elle n'a pu être fouillée et est préservée en vue de futures investigations (Benoit 2018)

66 Carrier, de la Corbière 2005, p. 5 ; Bocquet 2019c, p. 196-197

67 Bocquet 2019c, p. 196-197



Fig. 19 : La cheminée de l'aula, rétrécie par l'ajout d'un mur, à la surface rubéfiée du rocher, vue vers l'est. Cliché : S. Bocquet, Inrap

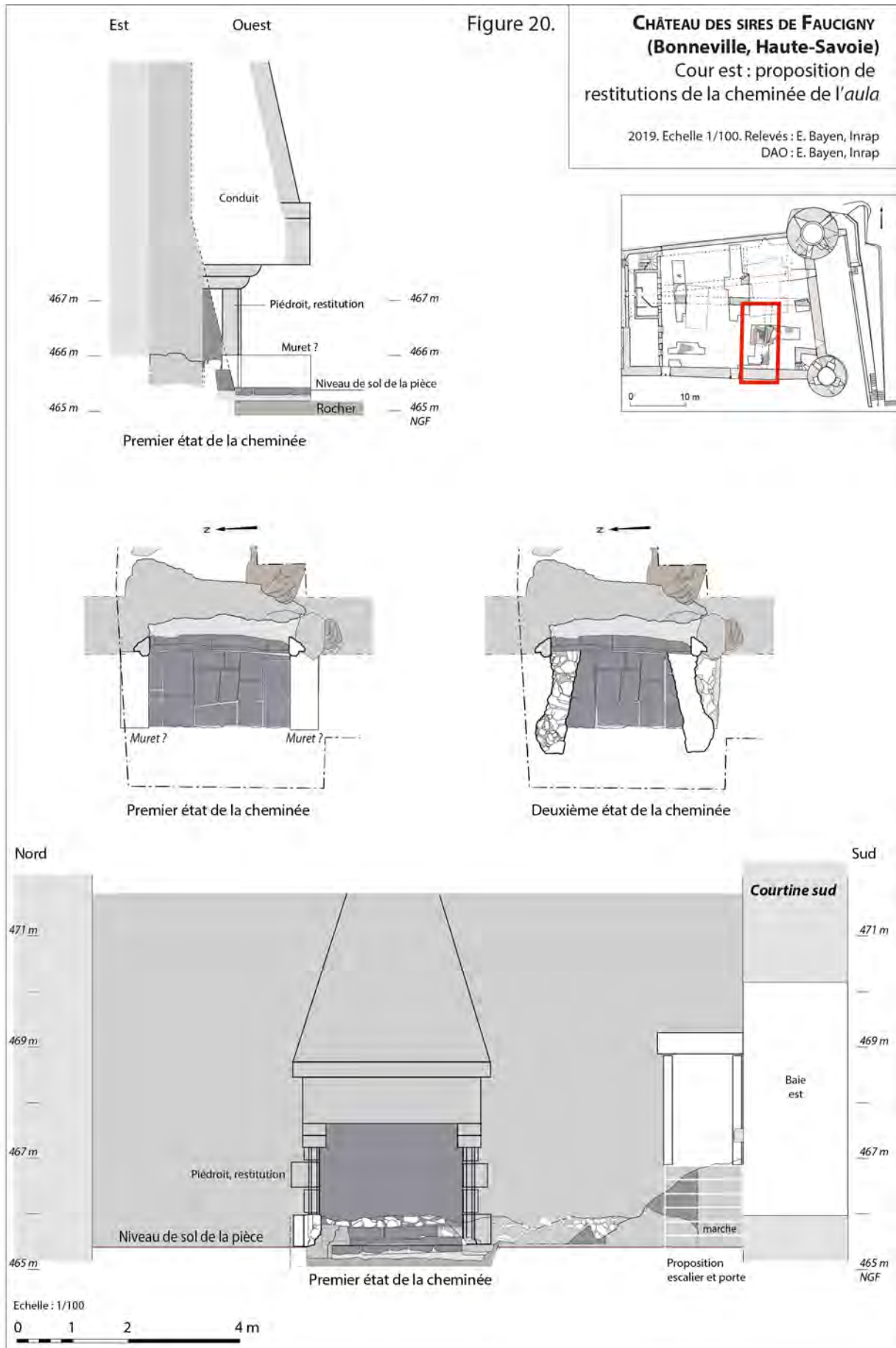


Fig. 20 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Cour est : proposition de restitution de la cheminée de l'aula. 2019. Échelle 1/100. Relevés et DAO : E. Bayen, Inrap



Fig. 21 : Vue des tours et de la courtine est depuis les abords nord-est et vers le sud-ouest (en haut), et depuis la cour est et vers le sud-est (en bas), le 3 mars 2017 (avant piquage et travaux). Clichés : S. Bocquet, Inrap

observée en 2020 (465 m). Il s'agit d'un ouvrage plutôt massif et cohérent, en dépit des reprises sommitales postérieures à la fin du Moyen Âge et de l'Époque contemporaine. Pour son état médiéval, la courtine doit être restituée sur une hauteur supplémentaire de 4,60 m (jusqu'à 477,20 m) au contact de la tour nord-est et sur une hauteur supplémentaire de 3 m (au minimum jusqu'à 473,75 m) au contact de la tour sud-est, où elle peut aussi atteindre le sommet du linteau de la porte en étage (PR 3004) (475,60 m) (**fig. 37**). Un parapet large de 0,50-0,60 m protégeant le chemin de ronde peut exister à l'est, d'après des traces d'arrachements, tandis qu'à l'ouest se pose la question de l'existence d'un départ de mur (un pan coupé ?) ou celle d'un ouvrage qui viendrait encadrer la porte en étage de la tour sud-est et pourrait, sans certitude, servir à un dispositif permettant une communication entre les chemins de ronde des courtines est et sud. Le sommet de la courtine peut présenter une inclinaison plus forte côté nord puis suivre un plan horizontal ou s'abaisser régulièrement vers le sud ; il ne subsiste aucune trace d'un couronnement ou d'un éventuel crénelage. D'après les données observées en fouille, la hauteur restituée de la courtine avoisine 12,20 m au nord et entre 8,50-8,75 m à 10,60 m au sud.

La courtine est et son chemin de ronde, outre la surveillance et la défense des abords du site, relie les deux tours orientales du château, lesquelles ne communiquent directement ni avec la courtine nord d'une part ni avec la courtine sud d'autre part. Les seuils des deux portes d'accès en étage connues et respectives de ces tours montrent une différence de niveau de 1,40 m, qui induit la présence d'un dispositif disparu, maçonné (?), contre la tour nord-est. Par ailleurs, l'accès au chemin de ronde, qui dans la seconde moitié du XIII^e siècle est le seul moyen connu pour entrer dans la tour nord-est voire dans la tour sud-est, est inconnu. Il pouvait se faire directement depuis la cour mais selon un dispositif qui nécessite de franchir 7 à 8 m de hauteur de mur, ou depuis l'un des bâtiments longeant respectivement les courtines nord et sud, par l'intermédiaire d'un escalier ou d'une galerie en bois. Il n'en subsiste aucune trace dans les élévations étudiées des tours et des courtines.

4.3.1 Un élément de défense : une archère à fente simple (bouchée)

Pour son état de la seconde moitié du XIII^e siècle, la courtine orientale possède par une archère (BE 5002) mise en place en même temps que le gros-œuvre (**fig. 13 et 21**). Elle a été murée à une date inconnue et sa réouverture n'est pas été prévue dans le projet de restauration du site. Côté extérieur, l'archère possède une fente simple, large de 0,12 m et haute de 1,60 m (468,54 m à 470,14 m). Elle est aménagée à 2,10 m de la tour sud-est. Côté intérieur, l'ouverture est définie par un contour rectangulaire au sommet cintré, large de 1,70 m, et haut de 2,74 m à 2,88 m (base à 468,36 m ou à 468,50 m ; sommet à 471,24 m). Ses plan et profil sont inconnus. L'archère se situe au même niveau que les archères à niche du niveau intermédiaire de la tour sud-est (BE 3010, BE 3017, BE 3018), avec une base commune aux environs de 468,50 m d'altitude.

Aucun niveau de sol ne lui est associé ou se perçoit dans le parement intérieur de la courtine, ni aucun ancrage pour une structure d'accès en bois ou maçonné. Dans ce secteur, le rocher se trouve au plus haut autour de 466,15 m⁶⁸, voire de 467 m contre la courtine sud. Un écart minimal d'environ 1,40 m à 2,24 m sépare donc cette surface rocheuse du seuil supposé de l'archère. Celle-ci s'inscrit dans un espace méconnu d'environ 95 m², dont la fonction reste à préciser mais qui comprend des activités militaires d'après sa localisation contiguë à la tour sud-est et la présence de l'archère (**fig. 17**).

4.3.2 Une baie : une poterne

Près de la tour nord-est, la poterne peut avoir au moins trois états (**fig. 17, 22 et 23**). Dans un premier état, l'existence d'une porte en molasse est supposée à partir de quelques claveaux parfaitement

68 Bocquet 2019c, p. 120-122 ; fig. 46

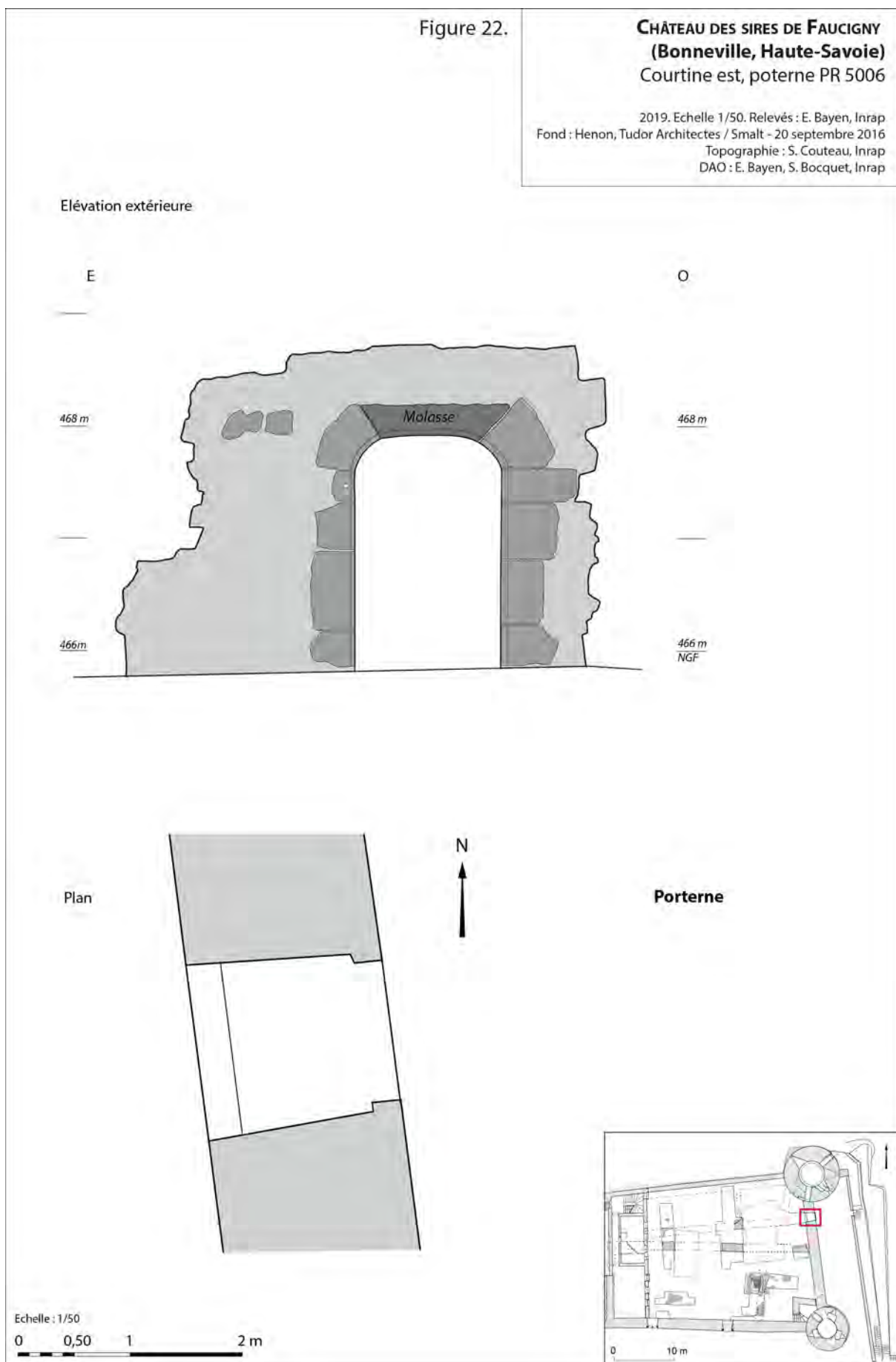


Fig. 22 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Courtine est, poterne PR 5006. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

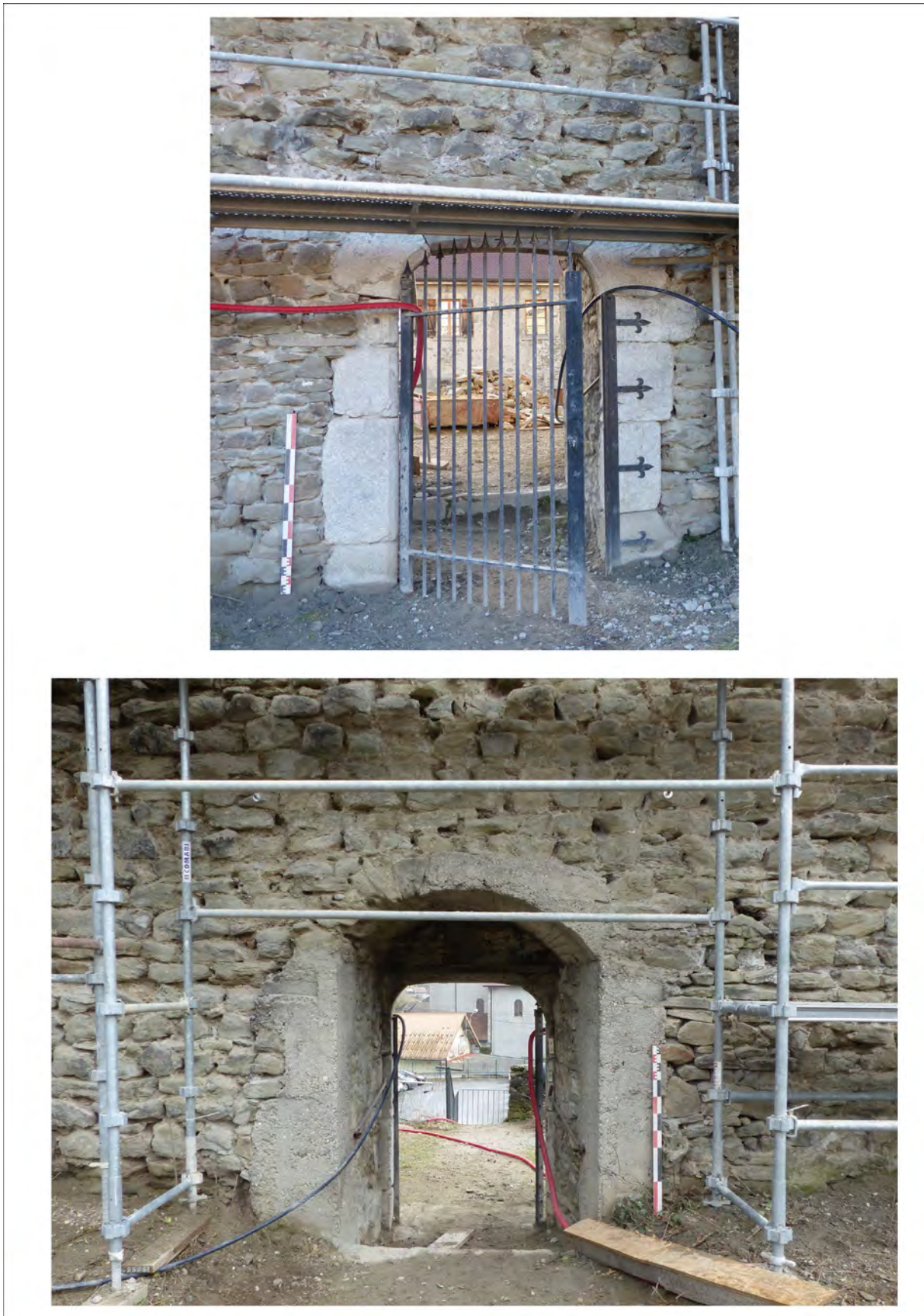


Fig. 23 : La poterne PR 5006 dans la courtine est, vue vers l'ouest (en haut) et vers l'est (en bas) où ses piédroits sont repris au béton XXe siècle. Clichés, 2019 : S. Bocquet

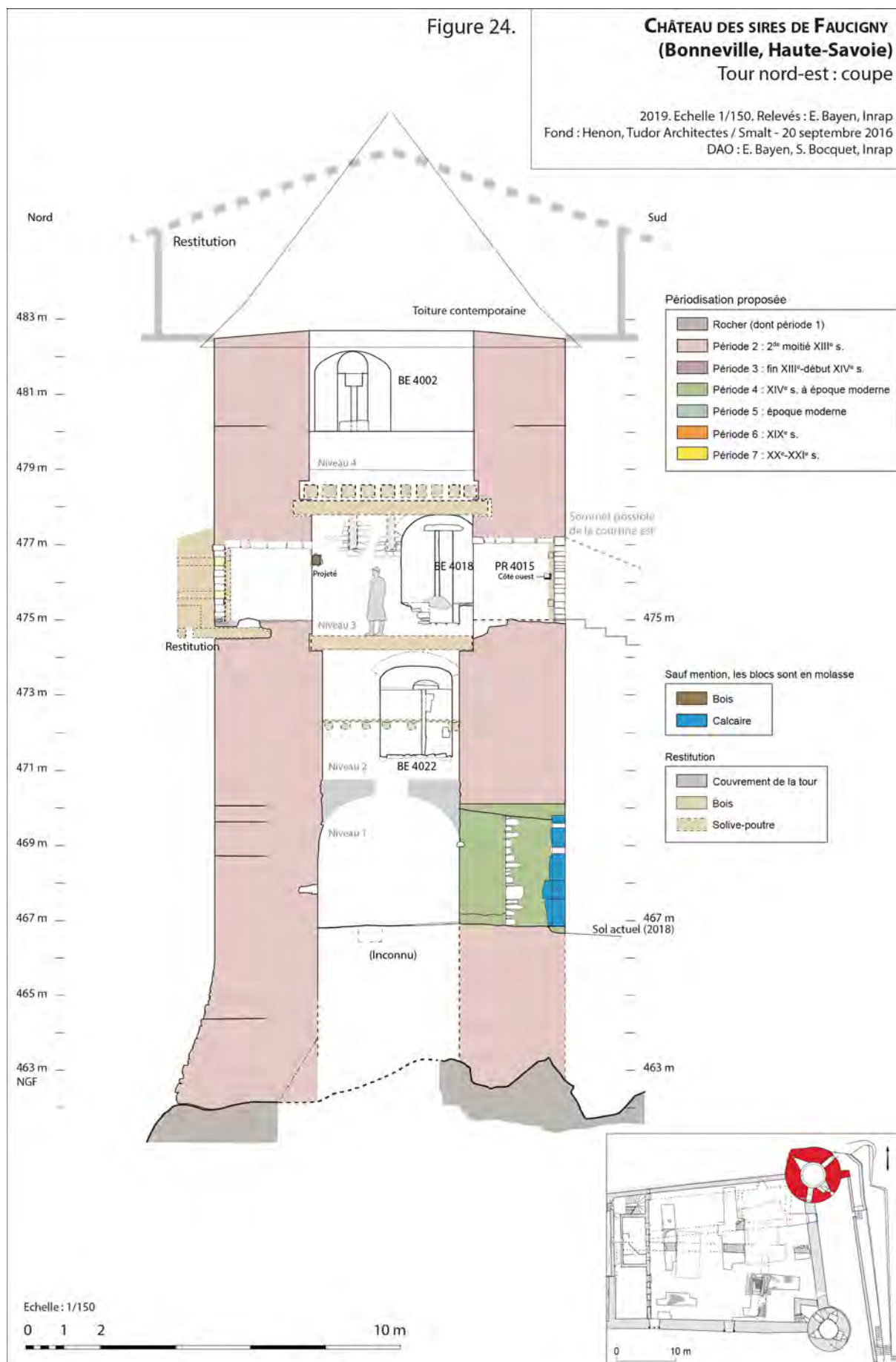


Fig. 24 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : coupe. 2019. Échelle 1/150. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

intégrés au parement de la seconde moitié du XIII^e siècle (arc en plein cintre ?) (**fig. 23**). Ses proportions sont inconnues.

Dans un deuxième temps, la porte est réaménagée à partir d'un large creusement irrégulier (**fig. 22**). Côté extérieur, l'ouverture est large de 1,25 m et haute de 2,08 m. Les piédroits, montés au moyen de blocs de calcaire blanc dur taillés et chanfreinés, portent un arc surbaissé ou en anse de panier en calcaire blanc. Les blocs sommitaux ont été remplacés par un bloc de molasse à une date inconnue. Côté intérieur, l'ouverture est large de 1,53 m et haute de 2,10 m. Les piédroits, l'arc et les embrasures ont été refaits au béton au XX^e siècle (troisième état). Le seuil, inconnu, se situe à partir 465,70 m d'altitude, niveau également attesté pour un sol en galets pavant la cour du château (fin du XIV^e siècle ?)⁶⁹. À partir de cette cote, la hauteur sous couverture de la porte est restituée autour de 2,60 m côté intérieur et de 2,10 m côté extérieur. D'après ses caractéristiques, la mise en place de la porte en calcaire peut intervenir à partir du XVI^e siècle.

Dès 1339, le texte de l'enquête delphinale indique qu'« *entre les deux grandes tours, il y a une poterne construite en pierres de taille* ». Elle est donc d'une certaine qualité d'exécution, sans que l'on puisse préciser la nature du matériau, lequel peut être de la molasse car le même qualificatif de « *pierres de taille* » est aussi utilisé dans ce texte pour décrire les deux baies, en molasse, de la grande salle⁷⁰. La même porte apparaît dans le compte de châellenie de l'année 1386-1387 pour l'achat d'une clé « *pour la poterne du château derrière la grande salle* »⁷¹. En 1533 et 1561, les inspecteurs du château passent par « *la porte tirant au jardin près de la grande tour dicte Noyre [la tour nord-est] avec deux esparres, une serrure, verroux et clefz et un loquet* »⁷².

4.4 LA GRANDE TOUR NORD-EST

La tour nord-est présente une grande homogénéité et a globalement conservé sa structure médiévale, à l'exception de la porte ouverte au rez-de-chaussée à partir de la fin de l'Époque moderne (**fig. 1, 21 et 24**). Les archères et les baies ont gardé leur morphologie primitive et n'ont pas été adaptées aux évolutions de l'artillerie. Cette tour correspond à la tour maîtresse du château, placée à l'opposé de l'entrée occidentale principale (**fig. 1**). Le fruit que sa base présente côté nord sur une hauteur de 3,80 m contribue à accentuer sa monumentalité, en plus du renfort apporté à l'assise de la maçonnerie.

La grande tour a une hauteur maximale conservée de 21 m côté nord escarpé et de 16,60 m côté cour où un sol pavé médiéval est connu vers 466,10 m (sommet de la tour : 482,70 m). La proportion de la partie sommitale disparue, que le texte de 1339 signale équipée de hourds, n'est pas documentée par l'archéologie. Le niveau du dérasement de la tour se situe en effet au sommet de l'extrados de l'archère du dernier niveau et en dessous du couverture de cette pièce. La tour a un diamètre de 9,40 m et possède des murs dont les largeurs varient de 2,80 m à 3 m pour les niveaux inférieurs 1 et 2, et de 2,50 m à 2,60 m pour les niveaux supérieurs 3 et 4. La tour médiévale comprend quatre niveaux identifiant chacun une pièce unique (**fig. 24**).

Le niveau inférieur (1) était un espace de 10,50 m² à 11 m², couvert par une voûte disparue ; sa hauteur est estimée à au moins 3,80 m, mais le sol est inconnu avant l'Époque moderne (une hauteur maximale de 5,80 m est possible, à partir du toit connu du rocher dans ce secteur). Ce couverture voûté peut participer du maintien et de la solidité de la base de la tour, voire protège du risque d'incendie cet espace aveugle dont le seul accès devait être percé dans la voûte et s'effectuait au moyen d'une échelle ou d'une corde. La tour étant hors-sol, son hygrométrie pouvait favoriser une fonction de stockage de

69 Bocquet 2019c, p. 176-178 et Bocquet, en cours

70 Carrier, de la Corbière 2005, p. 7

71 Guilleré 2005, p. 124

72 Coram-Mekkey, de la Corbière 2015, p. 42, 129-130

matériaux ou de denrées, de cellier. L'isolement facilement réalisable de la pièce peut aussi évoquer un usage en tant que cachot.

Le niveau 2, d'une surface de 10,60 m² et d'une hauteur estimée à 3,50 m, se caractérise par un confort sommaire et une unique archère de plan triangulaire et à fente simple étroite qui apporte néanmoins un éclairage (BE 4022)⁷³. La fonction de ce niveau est assurément militaire. Il a toutefois aussi pu servir de lieu d'emprisonnement car son isolement peut rapidement être assuré, entre la pièce sous-jacente aveugle et un couverture composé par un plancher encastré dans le mur et dont le passage peut être condamné par une trappe, éventuellement verrouillée.

Le troisième niveau, sur 14,52 m² et une hauteur estimée à 3,50 m, disposait d'un couverture en bois reconnu à partir des négatifs d'une dizaine de solives de forte section, encastrées dans la maçonnerie et reposant sur une poutre maîtresse transversale, elle-même soulagée par une armature en bois comprenant des jambes-de-force. Quatre baies sont installées dans cet espace dès la construction de la tour : une porte (PR 4015) donnant sur le chemin de ronde de la courtine est ; des latrines en encorbellement (BE 4017) ; deux archères ou baies (BE 4016 et BE 4018) dont une à coussiège. La disposition des ouvertures sur l'ensemble du périmètre de la tour, en direction de Faucigny, de Genève, de Cluses et au-dessus de la poterne est, ou visant la base de la tour pour les latrines en utilisant l'orifice du siège, ainsi que le confort néanmoins sommaire, malgré la présence des latrines et un éclairage certain, mais en revanche aucune possibilité avérée de fermeture des baies-archères, orientent vers une fonction militaire de cette pièce. A contrario, une fonction résidentielle, et plutôt temporaire à notre sens, si l'on retient les désagréments énoncés ci-dessus, peut aussi transparaître avec la présence des mêmes latrines, des coussièges et des ébrasements extérieurs des baies-archères que certains auteurs considèrent peu compatibles avec des fonctions strictement défensives et assimilent davantage à des fenêtres⁷⁴.

Le dernier niveau connu correspond à la partie supérieure conservée de la tour ; il est construit après une interruption ou une étape de chantier. La pièce de 14,52 m², haute d'au minimum 4,10 m, comporte une unique archère (BE 4002), qui donne à l'aplomb du départ du mur d'enceinte extérieure (fig. 1). Le couverture de la pièce est inconnu. D'après l'enquête delphinale de 1339, il pourrait être en bois car le rédacteur signale pour la grande tour « quatre planchers, celui du bas est formé d'une voûte en pierre et les trois autres sont garnis de grandes poutres en chêne »⁷⁵ (fig. 24). Toujours d'après cette source, la hauteur de la grande tour atteindrait 16 toises, sans les hourds, soit une hauteur estimée à 26,56 m avec une toise établie autour de 1,66 m⁷⁶. Ce quatrième « plancher » devait donner accès au couronnement disparu de la tour.

La surface cumulée des quatre niveaux connus de la tour s'élève à un peu plus de 50 m², ce qui représente une faible habitabilité⁷⁷. Percée d'archères et de fentes de tir qui se développent sur toute sa hauteur, la grande tour semble donc bien dévolue principalement à la défense. Sa position à l'angle nord-est du château, à l'endroit le plus escarpé du promontoire rocheux sur lequel ce dernier est élevé, contribue à accentuer sa monumentalité et son rôle de défense, au moins de manière symbolique. Le

73 Des gravures ornant les blocs des embrasures de l'archère, qu'elles soient l'œuvre d'un ou plusieurs factionnaires ou prisonniers, apportent un témoignage rare sur la vie seigneuriale des années 1320-1390 ou 1360-1390 (Étude de Nadège Gauré Fayolle). Elles ont été préservées car l'archère était murée jusqu'en 2018. Les textes comptables de la seconde moitié du XIV^e siècle indiquent des travaux, non localisés formellement, de réparation ou de bouchage des fenêtres de la tour qui sert occasionnellement de lieu de détention (Guilleré 2005, p. 84 ; 131).

74 Mesqui J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris, Picard (Grands manuels), tome 2 (De la défense à la résidence), 1993, p. 273-274 ; De Raemy 2004, p. 100-101

75 Carrier, de la Corbière 2005, p. 3

76 La confrontation des dimensions des pièces découvertes en 2018 dans la cour est et des descriptions de l'enquête de 1339 permet d'établir que la toise locale utilisée pour Bonneville est équivalente à 1,66 m (Bocquet 2019b, p. 65-66).

77 Dans son étude sur les donjons lyonnais du XII^e au XV^e siècle, par exemple, J.-O. Guilhot indique des surfaces habitables totales du donjon allant de 253 m² à 53 m², avec une moyenne de 23 m² environ par étage (« Recherches sur l'évolution de la fonction résidentielle du donjon en Lyonnais du XII^e au XV^e s. », in : POISSON (J.-M.) dir – *Le château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e s.)*. Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes. Actes du colloque de Lyon (avril 1989), Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française, 32, 1992, p. 63-72

seul accès à surveiller, pouvant être barré et connu pour la seconde moitié du XIII^e siècle, est la porte (PR 4015) donnant sur la courtine est (**fig. 24**). Sa conception est similaire à celle, moins bien conservée, de la tour sud-est (*cf. infra*), avec une ouverture légèrement axée vers l'intérieur du château, dans une disposition qui pourrait participer des contraintes de circulation entre les deux tours pour d'éventuels assaillants. À l'intérieur de la tour, les données archéologiques et architecturales collectées n'autorisent qu'à proposer des cheminements entre étages par des systèmes libres et mobiles de type échelle ou corde.

4.4.1 Les éléments de défenses

4.4.1.1 Archère simple à fente simple (niveau 2)

L'ouverture (BE 4022), dont les embrasures conservent les gravures médiévales précitées, s'inscrit parfaitement dans les parements intérieurs et extérieurs de la tour et a été mise en place en même temps que le gros-œuvre. Il s'agit d'une archère simple, avec un ébrasement profond de 3 m et long de 1,94 m (**fig. 24 et 25**). La fente est large de 0,06 à 0,10 m et haute, côté extérieur, de 1,83 m (entre 471,32 m et 473,15 m d'altitude). À l'intérieur, cette fente est réduite et a une hauteur de 1,64 m (entre 472,51 m et 473,15 m). La hauteur entre le seuil de l'archère (471,40 m) et l'intrados de son couvrement atteint 2,30 m ; celle sous linteau de la fenêtre de tir est de 1,70 m. La baie est couverte par une voûte légèrement en canonnière plein-cintre dont l'arc soigné est constitué de blocs de molasse. La fenêtre de tir est couverte par des dalles de molasse formant un linteau profond de 0,92 m. Le seuil de l'archère s'apparente à un assemblage irrégulier de blocs de molasse bruts de différentes tailles, noyés dans du mortier de chaux. À l'origine, le sol de la baie pouvait être égalisé et enduit par une épaisse couche de mortier grossier, comme observé dans le tiers sud-est de la baie.

4.4.1.2 Archère ou baie à double ébrasement et fente simple (niveau 3)

La baie ou archère (BE 4016) est aménagée entre la porte d'accès en étage à la tour (PR 4015) et les latrines (BE 4017), et à l'opposé d'une quatrième baie (BE 4018) (**fig. 27**). Comme pour les trois autres ouvertures du niveau 3, sa mise en place correspond au montage des parements de la tour, avec des caractéristiques de construction identiques et des assises qui se suivent des parements aux embrasures des baies. Elle ouvre côté nord-ouest de la tour, à l'extérieur de l'emprise castrale et urbaine. Cette ouverture est à l'aplomb du secteur le plus bas observé pour les maçonneries de la tour (462,20 m) ; son seuil se trouve à 13,30 m au-dessus de ce point. Son mauvais état de conservation se manifeste côté extérieur par la disparition d'une partie des embrasures, du linteau et du seuil, et côté intérieur par celle de son sol et de l'extrémité nord de l'embrasement gauche (**fig. 28**). Les vestiges conservés suffisent toutefois pour décrire sa morphologie.

Cette baie s'apparente à une archère à double ébrasement et à fente simple, profond de 0,38 m et long de 0,75 m à l'extérieur, et profond de 2,20 m et long de 2 m à l'intérieur. Sa fente est large de 0,10 m et haute de 1,90 m (477,36 m et 475,46 m). Des fragments saillants de dalles de molasse conservés au contact des embrasures suggèrent un sol (vers 475,50 m) situé environ 0,90 m au-dessus de celui estimé de la pièce (à partir de 474,60 m). La question d'une marche longue de 0,80 m à 1 m, centrale et intégrée à la baie, se pose sans réponse définitive en raison de mauvais état de conservation du seuil. Un petit escalier en bois ou un plot pouvait aussi être disposé devant de la baie, dans la pièce.

Une voûte maçonnerie cintrée, faiblement inclinée vers la fente, couvre la baie, avec un arc constitué de blocs de molasse sommairement agencés (**fig. 28**). La fenêtre de tir possède une couverture de dalles de molasse et est large de 0,86 à 0,90 m. La hauteur sous intrados de la baie s'élève à 2,40 m (477,90 m

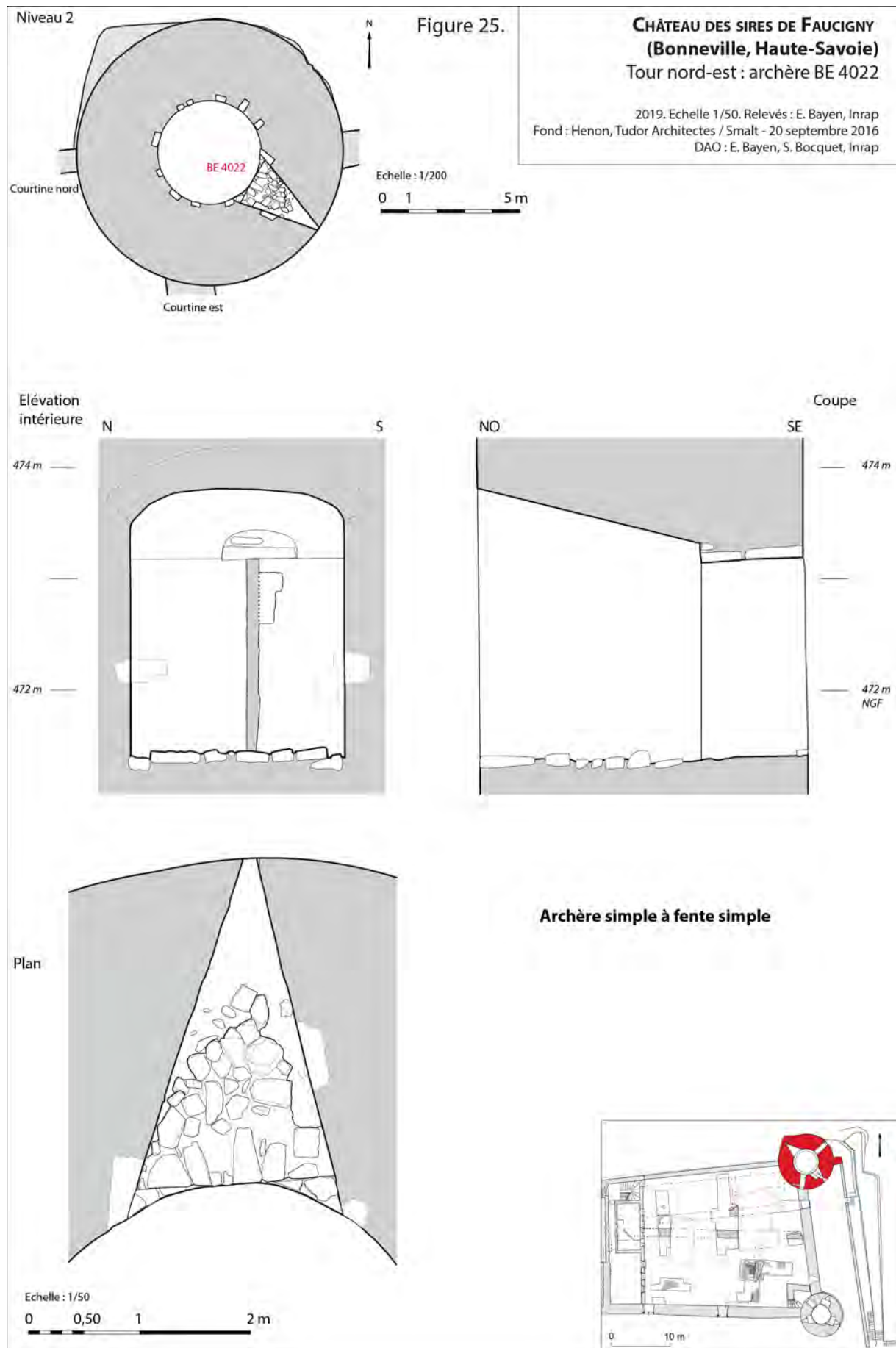


Fig. 25 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : archère BE 4022. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 26 : Tour nord-est : l'archère BE 4022 depuis l'extérieur (en haut, vue partielle de la fente) et côté intérieur (en bas). Clichés : S. Bocquet, Inrap



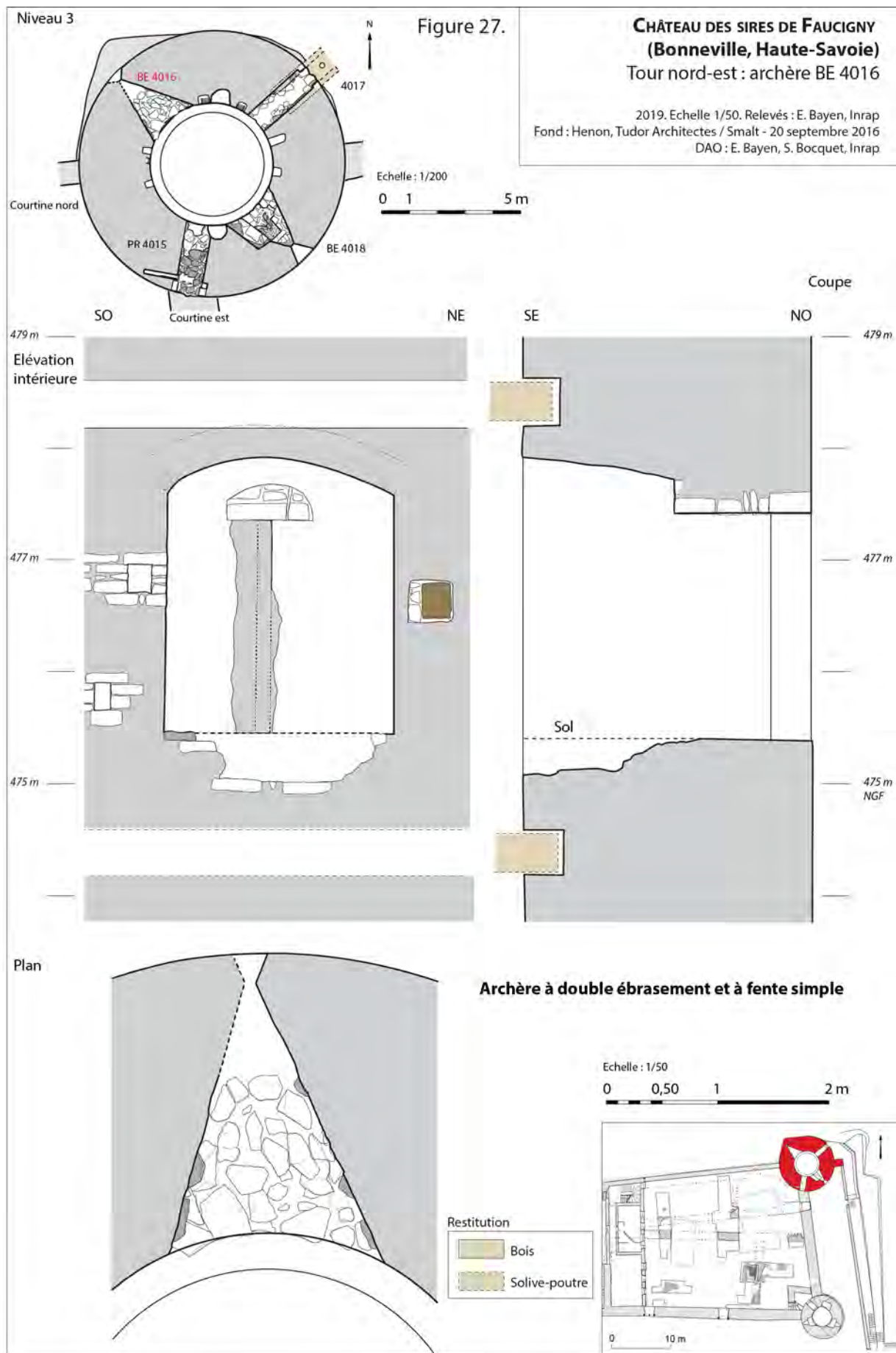


Fig. 27 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : archère BE 4016. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap



Fig. 28 : Tour nord-est : la voûte (en haut), l'embrasure droite vers le nord (en bas) et l'ébrasement extérieur vers le nord (à droite) de la baie BE 4016. Clichés : S. Bocquet, Inrap

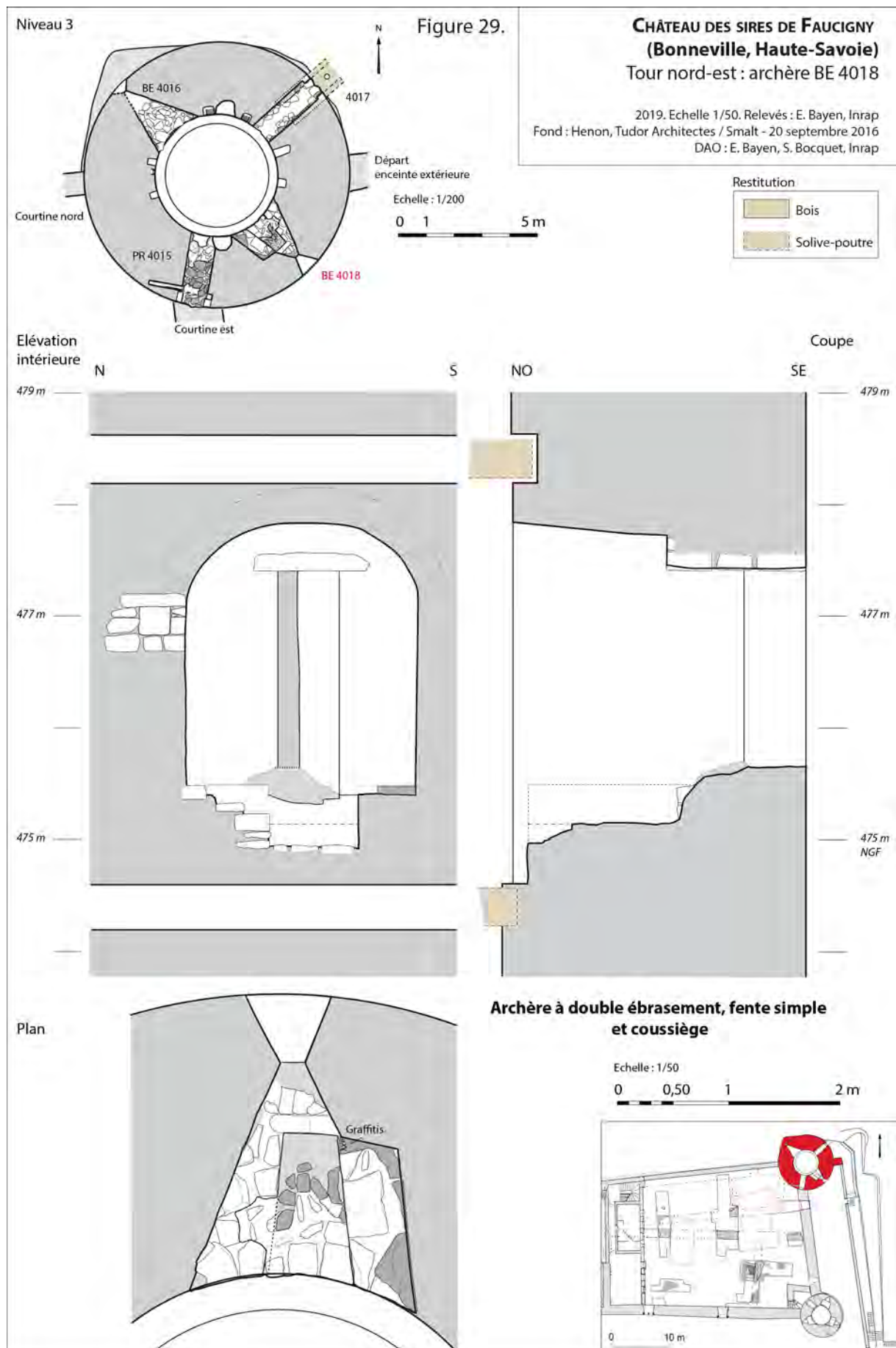


Fig. 29 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : archère BE 4018. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

et 475,46 à 475,50 m). La hauteur de la fenêtre de tir atteint 1,90 m sous le linteau. Cette hauteur offre au guetteur et/ou tireur une position confortable, laquelle est complétée par un champ de vision large grâce au double ébrasement, celui de l'extérieur étant de surcroît relativement ouvert. La présence éventuelle de coussiège(s) n'est pas reconnue.

Dans l'hypothèse d'une archère, la disposition de la fente de tir placée en retrait par rapport au mur extérieur permet d'augmenter le champ visuel et l'angle de tir possible, ainsi que l'apport de luminosité dans la pièce. Mais, elle expose davantage le tireur de l'archère. Selon J. Mesqui, cette forme d'archère à ébrasement externe ou évaselement, inhabituelle voire rare, pose la question d'une fonction militaire secondaire⁷⁸. D. de Raemy, pour l'espace savoyard suisse, mentionne trois exemples d'archères ou de baies équipées d'un ébrasement externe, datés de la première moitié du XIII^e siècle, à Romont et à Saint-Prex⁷⁹. Dans ces exemples également, la définition de la baie en tant qu'archère ou simple fenêtre reste ouverte. Pour le cas de la baie BE 4016, il est tout aussi difficile de trancher en raison de ce même ébrasement externe.

4.4.1.3 Archère ou baie à double ébrasement, fente simple et coussiège (niveau 3)

Face à la baie ou archère à double ébrasement BE 4016 décrite ci-dessus, une deuxième baie présente un double ébrasement et au moins un coussiège (BE 4018). Elle est orientée vers le sud-est et se trouve en partie à l'aplomb de l'archère du niveau 2. Elle ouvre à l'intérieur de l'emprise du site castral, délimitée au nord par un vestige de départ de mur subsistant de l'enceinte (**fig. 1 et 29**). La baie se trouve à environ 10 m du socle rocheux ou des sols médiévaux connus dans ce secteur (**fig. 24**).

Si l'extérieur de l'ouverture est bien conservé, l'intérieur montre de profondes perturbations (**fig. 30**). La baie possède un plan dissymétrique avec une ouverture large de 2,10 m et un double ébrasement, profond de 0,66 m et long de 0,70 m à 0,74 m à l'extérieur, et profond de 1,90 m et long de 2,10 m à l'intérieur. Sa fente, un peu dégradée, est large de 0,12 à 0,16 m et haute de 1,76 m (entre 475,62 m et 477,38 m). La base est rehaussée ou bouchée par du mortier de chaux sur une dizaine de centimètres de hauteur (**fig. 29**).

Au niveau de l'embrasement droite, un coussiège de plan rectangulaire (L. 1,40 x l. 0,54 x h. 0,40 m) est aménagé dans un retrait qui forme une niche. Ce coussiège se compose de quatre assises de moellons de molasse équarris à dressés que couvrent des dalles de molasse épaisses de 0,06 m, en partie disparues (**fig. 30**). Le sommet du coussiège (475,46 m) se trouve au même niveau que le sol de la baie BE 4016 opposée. L'embrasement gauche suit un plan triangulaire. Sa partie inférieure, mal conservée, atteste une maçonnerie saillante à l'intérieur de l'ébrasement. Cet aménagement a un plan trapézoïdal ; il se développe sur la longueur de l'ébrasement interne, soit environ 2 m, et est large de 0,28 m à 0,60 m. Son sommet se trouve au même niveau que celui du coussiège mais ne comporte aucune dalle. La baie est donc équipée d'un coussiège côté droit sous niche et d'un aménagement ou d'un second coussiège apparemment plus sommaire et en saillie contre l'embrasement gauche. Entre les deux se ménage un petit couloir large de 0,50 à 0,80 m, dont le sol, à 475,14 m, se compose de blocs de molasse bruts à équarris, noyés dans un mortier de chaux grossier.

Cette baie est couverte par une voussure plein-cintre, avec un arc construit en moellons de molasse irréguliers. Ce couvrement comprend vers l'extérieur un linteau composé de trois dalles de molasse, sur une longueur de 1,50 m, qui composent le couvrement de l'ébrasement externe. La baie est ainsi haute de 2,66 m entre l'intrados (477,80 m) et le sol du petit couloir. La hauteur sous le linteau s'élève à 1,90 m. L'ouverture de la fenêtre de tir est large de 0,50 m ou de 0,80 m en intégrant le prolongement de la banquette gauche. Enfin, d'après le niveau estimé du sol de la pièce (474,60 m), une marche d'une

78 Mesqui J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris, Picard (Grands manuels), tome 2 (De la défense à la résidence), 1993, p. 273-283

79 De Raemy 2004, p. 99-120



Fig. 30 : Tour nord-est : l'archère ou baie à coussiège BE 4018 vue de l'extérieur vers le nord (en haut à gauche) et de l'intérieur vers le sud-est et en plan (à droite). Clichés : S. Bocquet, Inrap

cinquantaine de centimètres maximum peut exister pour accéder au sol de la baie.

Comme la baie BE 4016, cette baie peut répondre aux fonctions d'une archère en raison de sa fente étroite. Elle ouvre d'ailleurs sur un secteur pouvant couvrir les abords de la poterne aménagée près de la tour nord-est. Son ébrasement externe gauche, du côté de la porte, apparaît du reste davantage ouvert que celui du côté droit⁸⁰. Pour autant, cet ébrasement externe suscite des interrogations quant à l'usage de la baie, a fortiori parce que la présence du ou des coussiège(s) contraint l'accessibilité et la mobilité du tireur, et lui ménage un espace étroit et peu commode. La fonction de fenêtre semble manifeste, bien qu'elle ait pu également servir, en cas de nécessité, à un usage militaire.

4.4.1.4 Archère simple à fente simple (niveau 4)

Au niveau 4, une unique archère a été mise en œuvre en même temps que le mur périphérique, large ici de 2,50 m. Elle est construite au moyen de blocs et de moellons de molasse équarris à ébauchés, de différentes longueurs (de 0,10 à 0,60 m), mêlés à des blocs centimétriques et décimétriques, qui forment des assises de hauteurs variables et comprises entre 0,06 et 0,28 m.

L'archère (BE 4002) est simple et de plan triangulaire (**fig. 31 et 32**). Elle possède une ouverture de 2,02 m et un ébrasement profond de 2,54 m. Sa fente est large de 0,10 à 0,14 m et haute de 1,46 m en façade (479,98 à 481,44 m). Entre les embrasures, la base de la fente se situe 0,25 m plus haut, en raison d'un petit bouchage qui correspond à une reprise de chantier observée pour les parements, laquelle qui a pu entraîner une modification et un rehaussement du sol de l'archère. Celui-ci se compose de plaques de molasse irrégulières, noyées dans un mortier de chaux grossier (**fig. 32**). À l'est, un moellon taillé (0,78 x 0,24 x 0,28 m) et des éléments de molasse composent une marche ou un seuil sur les 0,80 m de l'extrémité de l'ébrasement et réduisent la hauteur de la fenêtre de tir ; ils peuvent avoir été installés dans un second temps (**fig. 31 et 32**). Cette partie est couverte par un linteau droit. Le reste de l'archère est couvert par une voûte constituée de moellons de 0,06 à 0,10 m d'épaisseur, que lie un mortier de chaux gris grossier. L'arc plein-cintre de la voûte apparaît légèrement surbaissé : il a pu être repris et son extrémité droite a été reconstruite avec des briques et du béton au XX^e siècle.

La hauteur sous voûte de l'archère atteint au maximum 2,12 m sous l'arc ; puis, au niveau de la fenêtre de tir, avec la marche ou le seuil rehaussant son sol, elle se réduit à 1,26 m sous la première partie du linteau et à 0,90 m sous la seconde partie annonçant la fente. Ce rétrécissement correspond à la mise en place du linteau sans délimiter une niche à proprement parler.

L'accès au sol de l'archère impose une petite échelle ou un escalier, dont aucune trace d'ancrage n'est visible dans les parements et qui pouvait donc être mobile.

Si la hauteur sous voûte apporte un accès aisé et confortable, la partie est de l'archère sous linteau impose une position penchée et inconfortable au guetteur et/ou tireur. La profondeur de l'ébrasement ne permet pas une position du tireur depuis le sol de la pièce ; il n'a alors aucun champ visuel. Elle privilégie un tir vertical. On soulignera du reste que l'archère se trouve à l'aplomb d'un départ de mur conservé de l'enceinte castrale, sinon urbaine.

4.4.2 Une porte d'accès en étage à linteau droit et coussinets (niveau 3)

La seule porte d'accès à la grande tour (PR 4015) est située au troisième niveau ; elle communique avec la courtine est. De plan rectangulaire et dans l'épaisseur du mur périmétrique (2,50 m), cette porte offre un passage large de 0,84 m et haut de 2,06 m (intérieur) à 1,85 m (extérieur) (**fig. 33 et 34**). Bien que très dégradé, son seuil extérieur peut être restitué autour de 475,20 m d'altitude, c'est-à-dire à 9-

⁸⁰ D. de Raemy (2004, p. 117, fig. 262) pense que cette baie a été élargie à l'occasion d'une réfection récente du parement ; ce n'est pas le cas.

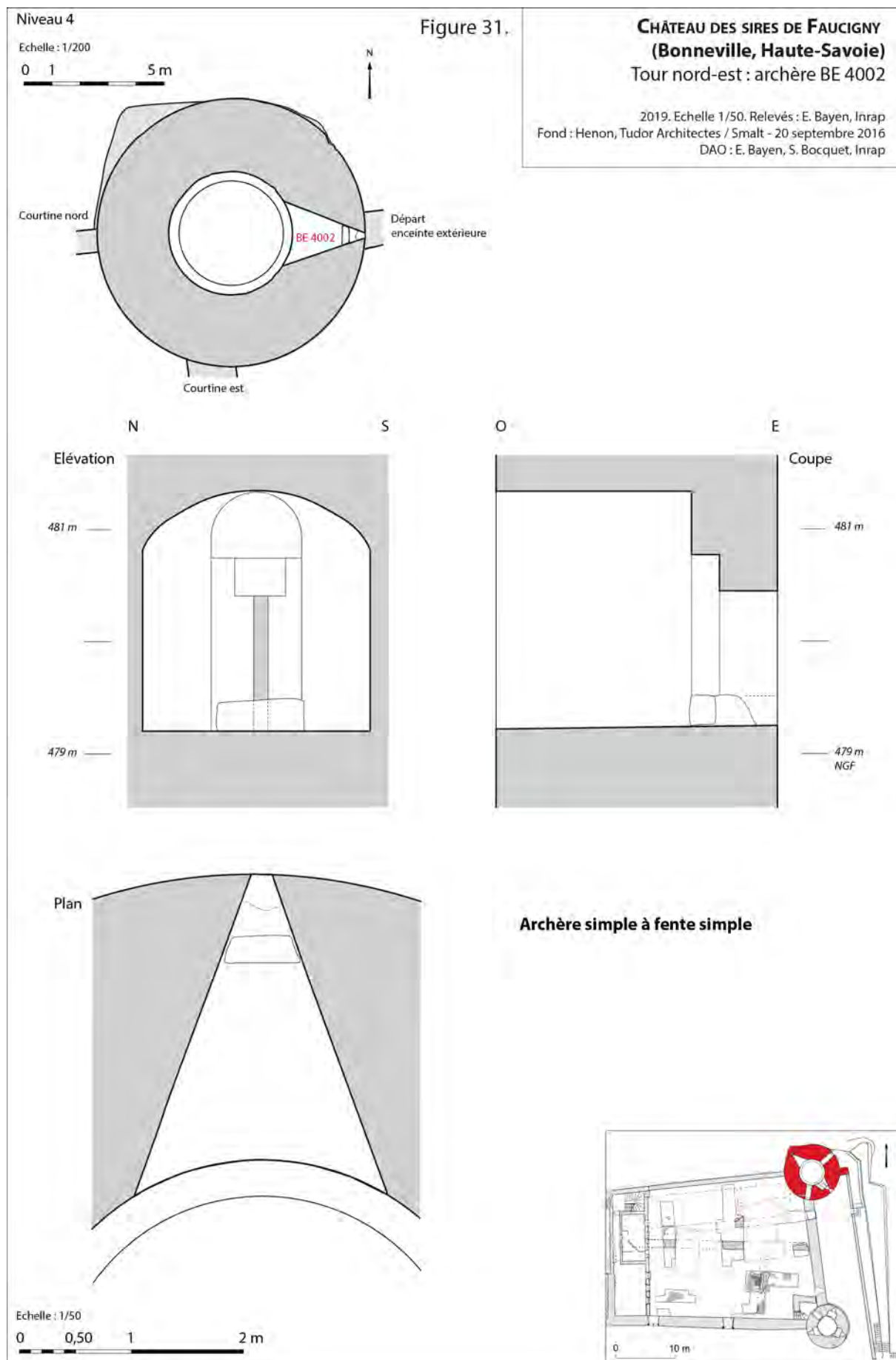


Fig. 31 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : archère BE 4002. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap



Fig. 32 : Tour nord-est : l'archère BE 4002 depuis l'extérieur (en haut à gauche) et côté intérieur (en haut et en bas à droite). Clichés : S. Bocquet, Inrap

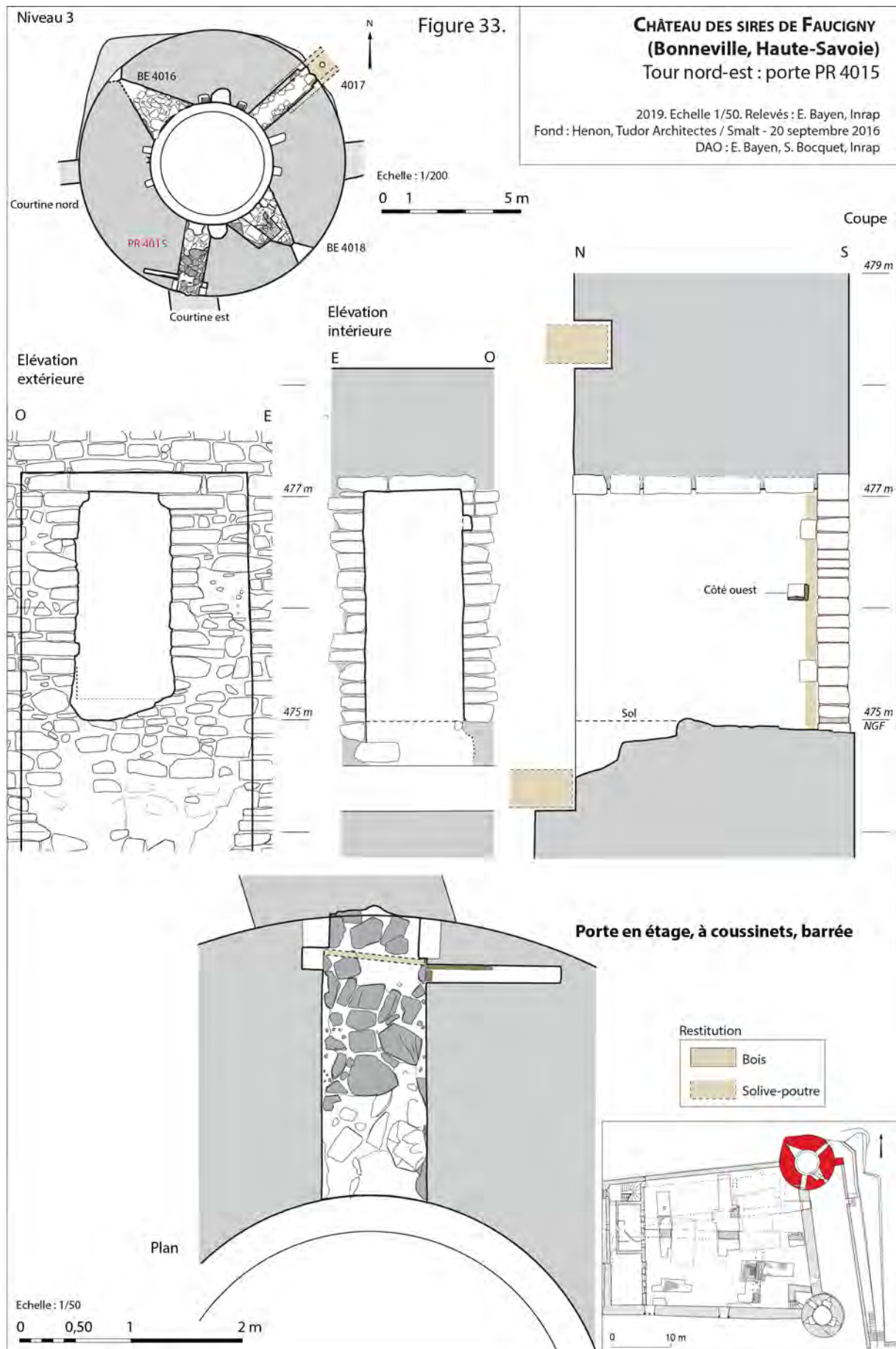


Fig. 33 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : porte PR 4015. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

9,50 m au-dessus du sol pavé médiéval de la cour (**fig. 24**).

Mise en place en même temps que les parements du gros-œuvre, la porte atteste des assises plutôt réglées, voire régulières, qui se suivent parfaitement côtés intérieur et extérieur. Ses embrasures viennent toutefois contre le parement extérieur de la tour. En façade, les piédroits sont soigneusement agencés, avec des joints fins, au moyen de blocs de molasse équarris à taillés, longs de 0,20 à 0,58 m et hauts de 0,06 à 0,12 m voire de 0,20 m pour quelques blocs plus importants. Des coussinets au profil érodé couronnent les piédroits. Le linteau extérieur est un bloc de molasse (1,54 x 0,32 x 0,18 m) tandis qu'à l'intérieur et à l'autre extrémité du couloir, il est formé par deux blocs de molasse longs de 0,46 m et de 0,80 m. Le couvrement du couloir se compose de dalles de molasse larges de 0,40 à 0,60 m, calées par de petits éléments de molasse. Son sol montre une surface sommairement aménagée au moyen de dalles irrégulières et de blocs de molasse de dimensions variées, noyés dans un liant de chaux grossier à cailloux (**fig. 34**).

Le système de fermeture de la porte en bois disparue est restituable grâce à une feuillure intérieure d'environ 0,06 m que complètent un trou de barre (0,20 x 0,16 x 1,20 m) réservé dans l'embrasure ouest et, dans l'embrasure est, deux petites cavités quadrangulaires (0,17 x 0,18 x 0,20 et 0,30 m), distantes de 1,08 m. Ces deux cavités peuvent correspondre à l'ancrage et à la fixation de la porte, peut-être au moyen de gonds disparus. Le trou de barre se trouve à un niveau médian. Il conserve deux pièces de bois⁸¹, solidement liées à la maçonnerie par un mortier de chaux, qui devaient servir, tel un coulisseau, à ajuster, à guider et à caler la barre, tout lui offrant une surface plane facilitant son déplacement.

Enfin, en façade, des traces d'arrachement observées de part et d'autre de l'ouverture et jusqu'au sommet du linteau de la porte suggèrent un encadrement maçonné disparu, venant en avancée de la porte sur la courtine est, sur une longueur inconnue. Ces traces peuvent témoigner d'un système de protection de la porte, et de couverture, au moins partielle, de la courtine à cet endroit (**fig. 34**).

4.4.3 Un élément de confort : les latrines (niveau 3)

Le niveau 3 possède des latrines en encorbellement (BE 4017), qui se trouvaient à l'extrémité d'un couloir aménagé dès l'origine dans l'épaisseur du mur de la tour (**fig. 35 et 36**). Construites en bois, ces latrines ont disparu. Les trous d'ancrages des poutres qui les soutenaient sont conservés et ont pour la plupart été bouchés après la disparition des bois par des blocs de tuf. Aucun bois ne subsiste.

Le couloir, de plan rectangulaire (L. 2,60 x l. 0,64 x h. 1,90 m), présente une morphologie similaire à celle de la porte lui faisant face (PR 4015). Les piédroits intérieurs sont montés au moyen de blocs de molasse (L. 0,20 à 0,48 m x h. 0,06 à 0,20 m), séparés par des joints réguliers et liés par un mortier de chaux grossier. Le linteau de l'ouverture intérieure est formé par un bloc de molasse équarri à taillé (1,17 x 0,25 x 0,18 m), tandis que le couvrement du couloir comprend cinq autres dalles de molasse dont la plus large mesure 0,50 m. Des vestiges de dalles de molasse épaisses de 0,05 m, apparemment planes voire taillées et observées sous et à la base des embrasures, témoignent du sol (vers 475 m) (**fig. 36**). Ces dalles dissimulaient deux négatifs (vides) qui correspondent à deux emplacements de pièces en bois disparues, distantes de 0,63 m et prises dans la maçonnerie. Les cavités sont longues de 1,50 m et de section quadrangulaire (l. 0,25 x h. 0,34 m). Les poutres fichées dans ces logements avaient donc une longueur minimale de 1,50 m.

En façade extérieure, les piédroits sont composés de blocs de molasse équarris, épais de 0,12 à 0,20 m et surmontés par deux coussinets érodés qui portent un linteau constitué par un bloc de molasse (0,66 x 0,30 x 0,18 m). Ces piédroits comprennent deux paires opposées de blocs de tuf quadrangulaires, qui bouchent d'anciennes cavités (0,26 x 0,22 x 0,28 m) associées à l'armature en bois des latrines. En

81 L'analyse d'une partie de la planche verticale révèle une pièce en épicea (Identification : P. Mille, Inrap), dont la datation par radiocarbone indique un *terminus post-quem* du milieu du XIII^e siècle (entre 1049 et 1256 cal AD - Beta-518302), à considérer avec prudence car la planchette, très maniable, peut provenir d'une pièce recyclée.



Fig. 34 : Tour nord-est : la porte PR 4015 avant travaux (2017) (en haut) et depuis l'intérieur et vers le sud (en bas à droite), avec détail du trou de barre de l'embrasure droite (en bas à gauche). Clichés : S. Bocquet, Inrap

façade, l'ouverture de la baie est large de 0,64 m et haute de 1,84 m environ (entre 475 m et 476,84 m sous linteau).

Un système de fermeture existe du côté de la façade et avant la partie débordant dans le vide, à partir d'une feuillure et deux cavités quadrangulaires aménagées dans l'embrasure nord (**fig. 36**). Les trous, distants de 0,90 m et de sections carrées (0,14 à 0,16 m x 0,20 m), servent à la fixation de la porte, laquelle s'ouvre bien entendu côté couloir. Aucune fermeture n'existe côté intérieur de la pièce.

Le lieu d'aisance se trouvait au-dessus du pied de la tour, avec un siège et un orifice supposés à 11 ou 12,50 m au-dessus de la base de cette dernière. La longueur de la construction dans le vide reste difficile à évaluer mais ne doit pas dépasser la longueur encastrée des poutres au risque de son effondrement (**fig. 35**). Le toit de cette architecture n'a pas été repéré dans les assises du parement extérieur, soit parce qu'il venait en appui contre le mur, soit parce que des blocs en molasse ont obturé ces cavités sans pouvoir être identifiés clairement.

Ce type de latrines reste simple au niveau de la mise en œuvre et entraîne un évidement et un affaiblissement moindres du mur. Il peut en outre offrir un espace de défense complémentaire et l'opportunité de se transformer en bretèche pour le tir vertical, ce qui toutefois en réduit dans ce cas l'usage sanitaire. Les latrines de la tour nord-est donnent à l'extérieur de l'enceinte castrale et s'évacuent donc hors de la place. Elles apportent un confort indéniable aux occupants ou aux gardes, ne serait-ce que du niveau 3 de la tour.

4.5 LA TOUR SUD-EST

La tour sud-est est une construction homogène de trois niveaux, conservée sur une hauteur maximale de 14,40 m (côté extérieur sud), jusqu'à 477,50 m d'altitude (**fig. 37**). Elle possède un diamètre de 7,40 à 7,50 m avec des murs épais de 1,90 à 2 m. L'accès au rez-de-chaussée actuel se fait depuis la cour est du château par une porte installée dans une phase postérieure à la mise en place du gros-œuvre (**fig. 1, 13 et 37**). Cette porte est devancée par un escalier d'Époque contemporaine.

Une pièce inférieure inconnue est supposée sous le niveau en rez-de-chaussée actuel et comporte au moins une archère ouvrant par une fente étroite (1,54 x 0,12 m) visible sur le parement extérieur de la tour, côté sud-est (BE 3019)⁸² (**fig. 37**). Sa surface pourrait atteindre 9 ou 10 m² et sa hauteur environ 2,80 m. La pièce pourrait être en partie aménagée dans le substrat molassique. Son couverture correspondrait au plancher en partie encastré et disparu de la pièce du niveau intermédiaire. Cette dernière, actuel rez-de-chaussée, de 9 à 10 m² et haute d'environ 4,90 m, possède trois archères à niche et à fente simple (BE 3010, BE 3017, BE 3018). Elle est couverte par une coupole hémisphérique, sans ouverture, montée au moyen d'assises composées de petits blocs de molasse équarris. Le mode d'accès aux pièces inférieure et intermédiaire pose problème car aucun passage n'est connu pour le niveau intermédiaire, à l'exception de la porte actuelle (PR 3020= PR 3027) mise en place dans une phase postérieure à la construction du mur périphérique et pour laquelle aucun état antérieur n'est repéré. Si un passage réservé dans le plancher de la pièce sous coupole peut permettre une circulation entre les niveaux inférieur et intermédiaire, l'accès à ces derniers depuis l'extérieur, aujourd'hui inconnu, pouvait-il s'effectuer depuis la cour (sous l'escalier d'Époque contemporaine ?) et avoir été en partie aménagé dans le rocher ?

La pièce du niveau supérieur atteint au moins 4 m de hauteur. Elle communique avec le chemin de ronde de la courtine est par la seule porte de la tour assurée pour la seconde moitié du XIII^e siècle (PR

82 D. de Raemy (2004, p. 408) pense que cette archère est surélevée par rapport aux lices, lesquelles sont toutefois méconnues. Elle serait un erreur de conception et aurait été bouchée immédiatement après sa réalisation. Nous considérons la possibilité d'un niveau inférieur inconnu mais seule une fouille future de ce niveau aujourd'hui comblé sous la grille constituant le sol restauré de la tour pourra apporter des réponses.

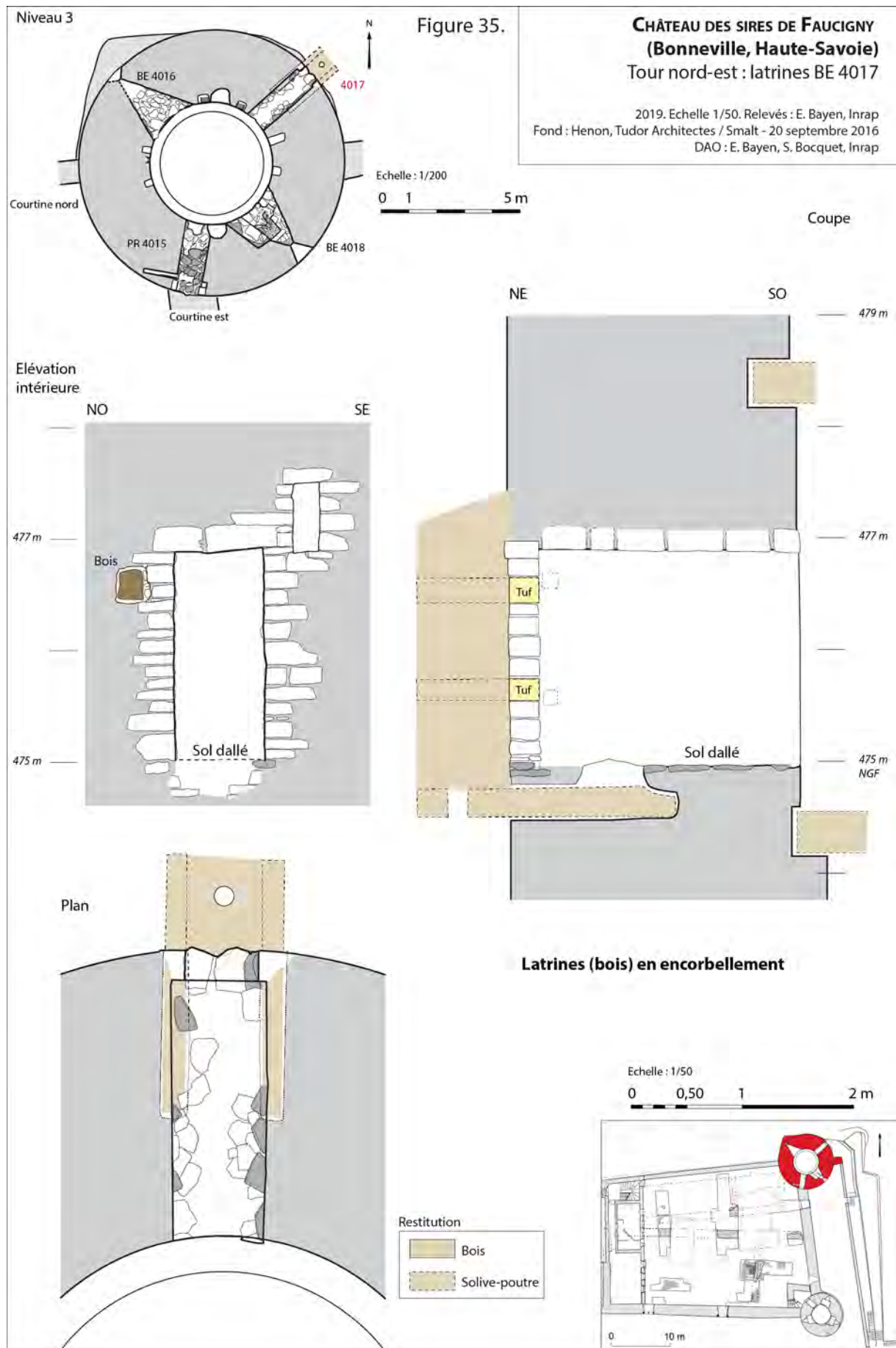


Fig. 35 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : latrines BE 4017. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

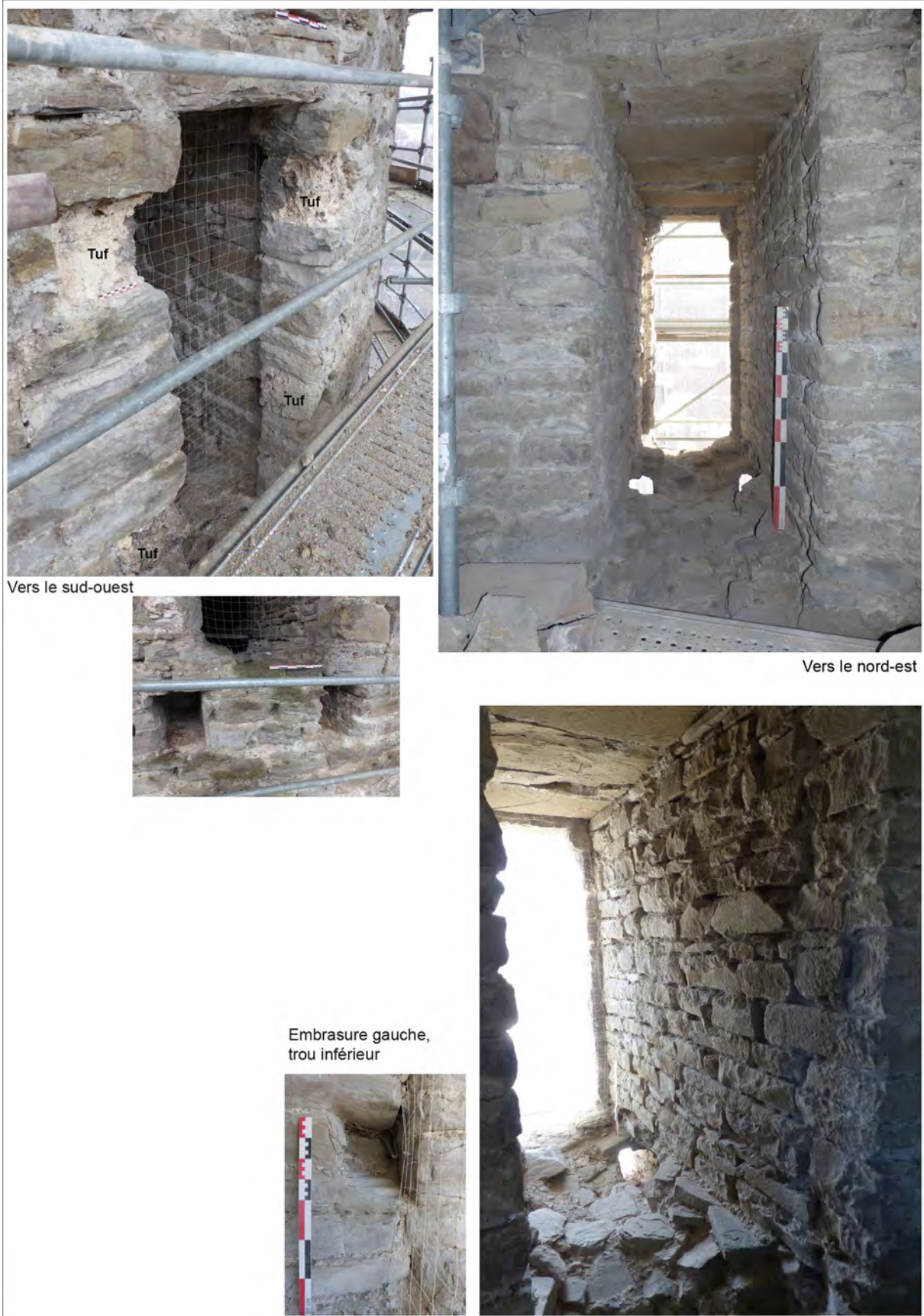


Fig. 36 : Tour nord-est : les latrines BE 4017 vues de l'extérieur (à gauche) et de l'intérieur (à droite). Clichés : S. Bocquet, Inrap

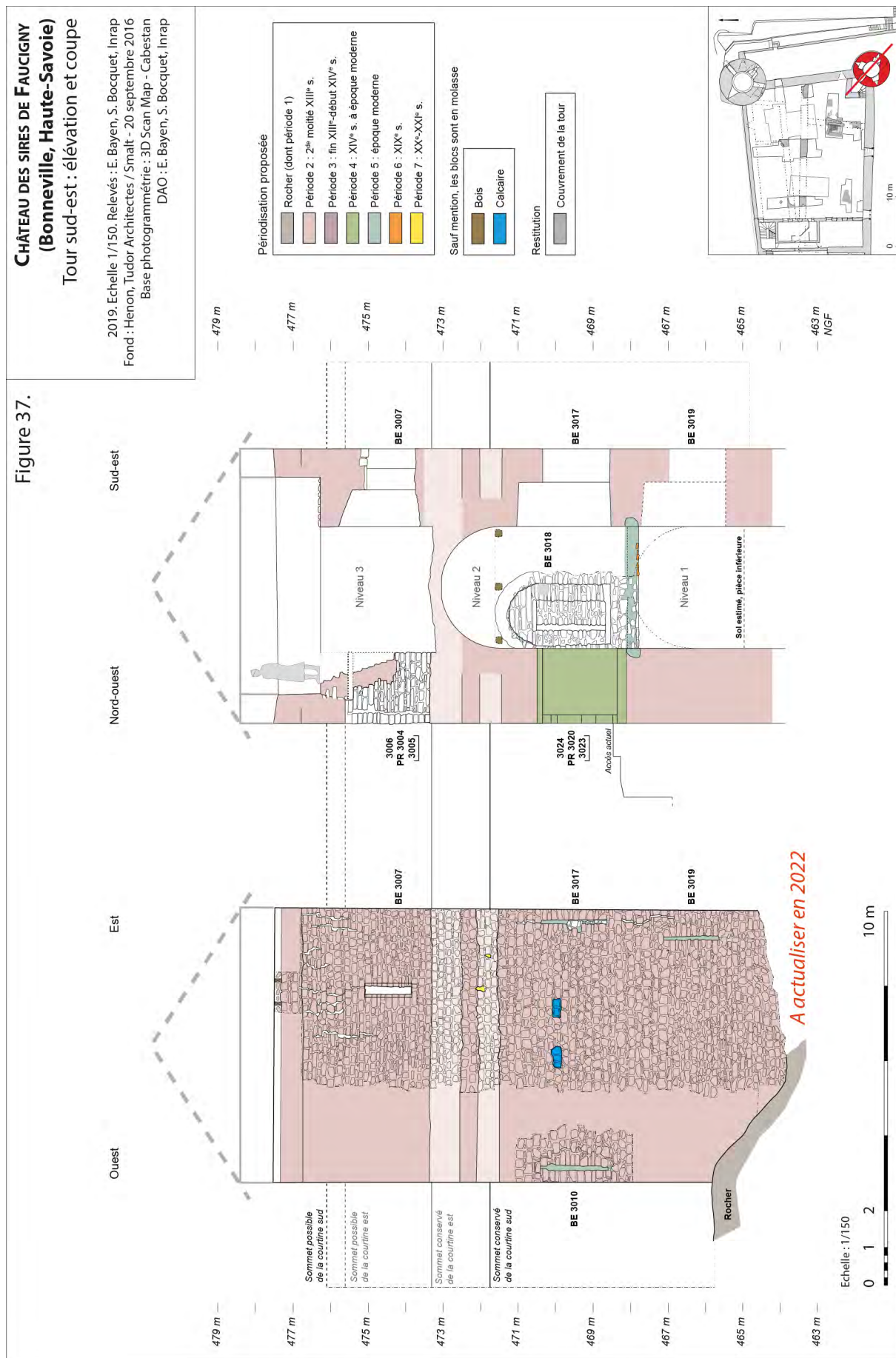


Fig. 37 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : élévation et coupe. 2019. Échelle 1/150. Relevés : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Base photogrammétrique : 3D Scan Map – Cabestan. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

3004). À l'opposé, une archère sous voussure à double ébrasement donne au sud-est (BE 3007). Un chemin de ronde large de 1,20 m et dallé sommairement rehausse la tour sur tout son périmètre ; son parapet large de 0,80 m et haut de 1,20 m minimum est aveugle. Le niveau d'arasement de la tour ne permet pas de restituer un crénelage, le couronnement primitif ou une toiture. D'après l'enquête delphinale de 1339, « dans le troisième angle du château », la « grande tour ronde » atteint 9 toises de hauteur, soit environ 14,94 m, c'est-à-dire une hauteur proche de son état actuel⁸³. Les proportions et les caractéristiques architecturales de cette tour orientent essentiellement vers un bâtiment défensif équipé d'archères disposées sur tout son périmètre et associées aux dispositifs disparus du couronnement.

4.5.1 Les éléments de défense

4.5.1.1 Archères à niche et simple fente (niveau intermédiaire)

Les trois archères à niche ouvertes dans le niveau médian de la tour sont synchrones entre-elles et de la mise en place du mur dans lequel elles sont aménagées. Ré-ouvertes en 2017, elles révèlent des plans, des profils et des caractéristiques de construction identiques. À l'extérieur, ces archères possèdent une fente simple, étroite et haute, délimitée par des moellons de molasse équarris à taillés, en moyenne hauts de 0,12 à 0,15 m. Sur le parement extérieur, les bases des fentes se situent à la même altitude (468,55 m). Ces fentes conservent leur morphologie originelle et n'ont pas été transformées en fonction de l'évolution de l'armement potentiellement utilisé. Leurs hauteurs atteignent 1,75 m (BE 3017), 1,80 m (BE 3010) et 1,85 m (BE 3018) tandis que leurs largeurs oscillent entre 0,10 m (BE 3010) et 0,12 m (BE 3017 et 3018).

L'archère BE 3010 a une hauteur sous niche de 2,65 m et une ouverture de 1,65 m (**fig. 38 et 41**). La profondeur de l'ébrasement est de 1 m ; la fenêtre de tir est large de 0,85 m pour une hauteur de 1,80 m. L'arc en plein-cintre de l'ouverture est formé par des claveaux de molasse. Le linteau de la fenêtre de tir est composé de deux blocs de molasse larges de 0,35 m et de 0,73 m et épais de 0,15 m.

À 8,15 m et couvrant les abords ESE de la tour, l'archère BE 3017 a une hauteur sous niche de 2,45 m et une ouverture de 1,60 m (**fig. 39 et 41**). La profondeur de l'ébrasement est de 1 m ; la fenêtre de tir est large de 0,90 m pour une hauteur de 1,75 m. Le linteau de la fenêtre de tir est composé de trois blocs de molasse, larges de 0,30 m et de 0,40 m, et épais de 0,10 m. Côté intérieur, un bloc de molasse long de 1,15 m compose le linteau.

Enfin, distante de 1,70 m, l'archère BE 3018 couvre les abords NNE de la tour, à proximité de la courtine est. Elle montre une hauteur sous niche de 2,74 m et une ouverture de 1,65 m (**fig. 40 et 41**). La profondeur de l'ébrasement atteint 1 m ; la fenêtre de tir est large de 0,95 m pour une hauteur de 1,85 m. Le linteau de la fenêtre de tir est formé par trois blocs de molasse larges de 0,23 m à 0,42 m et épais de 0,10 m. Brisé, le linteau intérieur est un bloc long de 1,15 m.

Les sols (468,50 m) sont constitués de dalles de molasse irrégulières, sommairement agencées et liées avec un mortier de chaux très grossier qui s'étend aux embrasures. Les voûtes conservent des négatifs du coffrage, avec des planches disposées longitudinalement, larges de 0,20 m et longues d'1 m environ (**fig. 41**).

Les archères à niche de la tour sud-est trouvent des comparaisons dans un modèle attesté à partir de la fin du XII^e siècle dans l'architecture de l'aire d'influence des Plantagenêt dont sont proches au XIII^e

83 Bocquet 2019b, p. 65-66. Carrier, de la Corbière 2005, p. 4-5

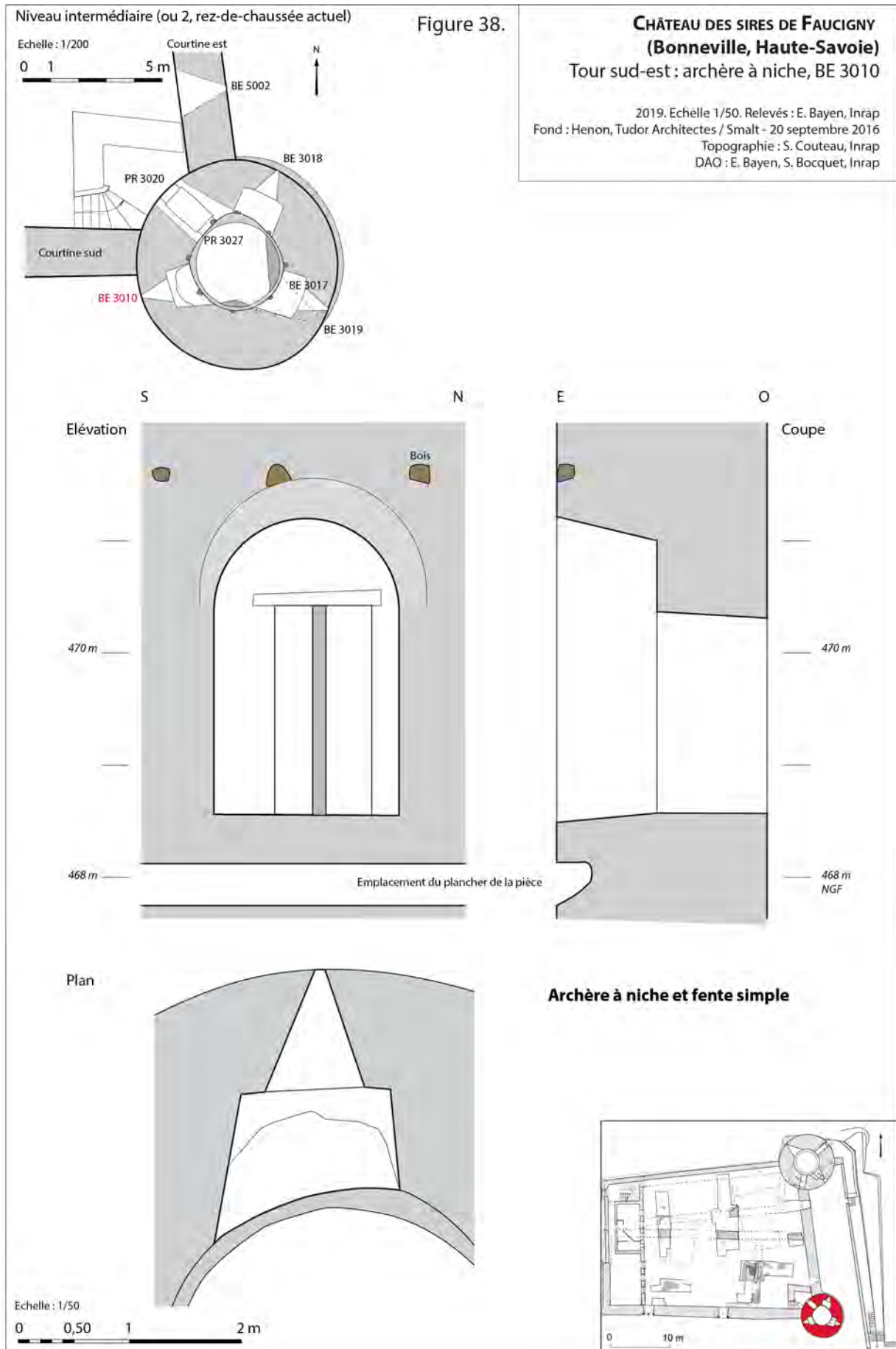


Fig. 38 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : archère à niche, BE 3010. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

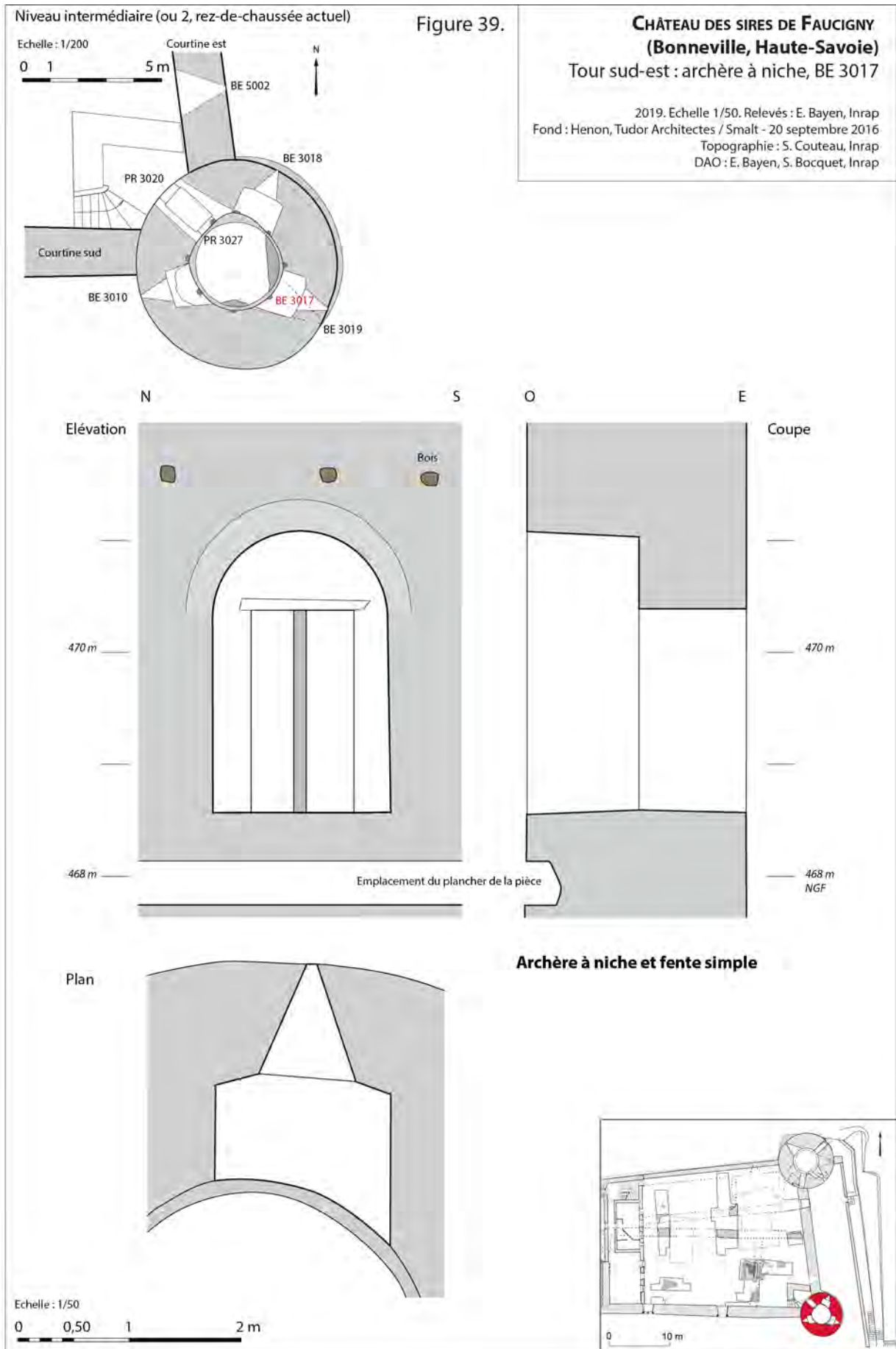


Fig. 39 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : archère à niche, BE 3017. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

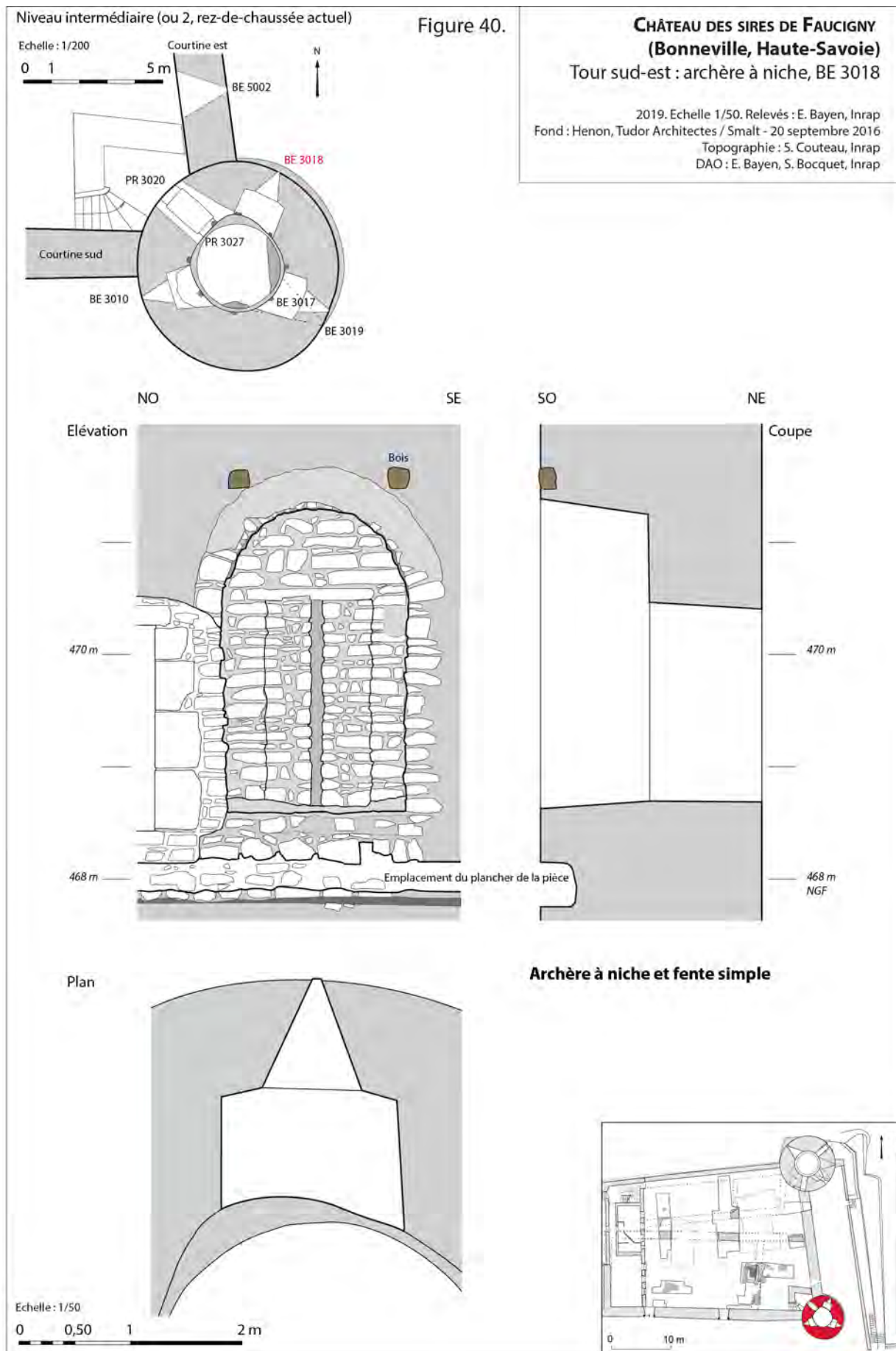


Fig. 40 : Château des sirs de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : archère à niche, BE 3018. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap



Fig. 41 : Tour sud-est : les archères du niveau intermédiaire BE 3010 vers le sud-ouest, BE 3018 vers le nord et BE 3017 vers le sud-est. Clichés : S. Bocquet, Inrap

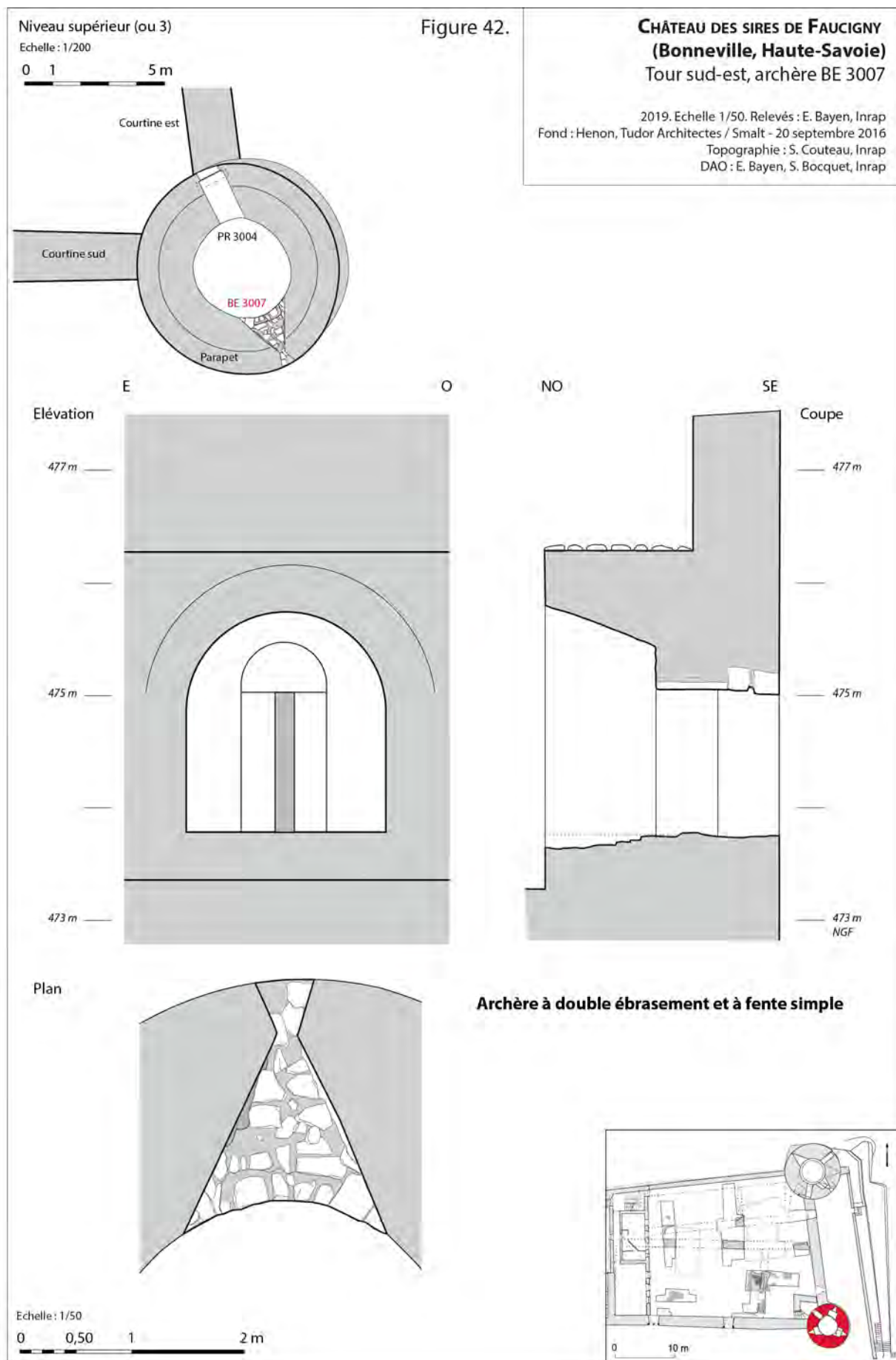


Fig. 42 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : archère BE 3007. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

siècle les comtes de Savoie⁸⁴. Pour l'aire d'influence savoyarde, D. de Raemy place les archères à ébrasement triangulaire et sous niche de plan rectangulaire autour de 1275 et jusqu'au début du XIV^e siècle⁸⁵. Les exemples de la tour sud-est sont similaires et pourraient nourrir l'hypothèse d'une construction à placer dans le dernier quart du XIII^e siècle, laquelle construction pourrait donc être plus tardive que la période proposée par L. Blondel (1956).

4.5.1.2 Archère à double ébrasement et à fente simple (niveau supérieur)

L'archère (BE 3007) à double ébrasement et à fente simple de l'étage est un aménagement synchrone de la construction du gros-œuvre de la tour (**fig. 37**). Le double ébrasement est profond de 0,50 m et long de 0,54 m à l'extérieur et profond de 1,50 m et long de 1,80 m à l'intérieur (**fig. 42**). La fente, large de 0,18 m, est haute de 1,30 m (base à 473,78 m d'altitude). La hauteur sous voûte atteint 2,06 m (entre 473,80 m et 475,76 m).

Les piédroits se fondent dans les assises du parement et des embrasures et se composent de moellons de molasse équarris, de dimensions variables (0,12 à 0,45 m, avec une épaisseur de 0,15 m en moyenne) (**fig. 43**). Des claveaux de molasse soigneusement agencés forment l'arc de la voûte, très ouverte et légèrement en canonnière. Comme pour la porte (PR 3004) du même étage ou celle de la tour nord-est (PR 3004), un petit espace existe entre les ébrasements extérieur et intérieur.

Le sol de l'archère (à 473,80 m) est aménagé au moyen de dalles de molasse dégrossies et irrégulières (env. 0,20 x 0,20 x 0,07 m). Il se situe à une cinquantaine de centimètres au-dessus du sol de la pièce, à l'instar de ce qui est observé pour les archères de la tour nord-est.

4.5.2 Les baies

4.5.2.1 Porte à linteau droit et coussinets

Pour la seconde moitié du XIII^e siècle, la seule porte confirmée pour la tour sud-est se situe à l'étage (PR 3004) ; elle communique avec la courtine est selon un axe légèrement incliné vers l'ouest (**fig. 37, 44 et 45**). Cette porte, entièrement en molasse, est construite en même temps que le mur périphérique dans lequel elle s'inscrit parfaitement. En façade, son seuil (autour de 473,60 m d'altitude) se trouve entre 6,50 et 7,50 m au-dessus du niveau d'apparition du rocher dans ce secteur de la cour (467 à 466,15 m)⁸⁶.

L'ouverture (h. 1,82 x l. 0,90 m) est définie par une pierre de seuil très mal conservée, des piédroits montés au moyen de blocs taillés (L. 0,30 à 0,50 x h. 0,08 à 0,24 m), solidarisés par un mortier de chaux grossier identique à celui du parement, et par un linteau (1,34 x 0,34 x 0,18 m) soutenu par des coussinets très abîmés. L'épaisseur de l'encadrement est d'environ 0,30 m. Les parements des embrasures du couloir aménagé dans le mur périphérique de la tour sont montés au moyen de blocs et de dalles de molasse épais en majorité de 0,12 à 0,15 m et comprennent des assises de réglage constituées par de plus petits modules (L. 0,10-0,12 m x h. 0,03 m). Bien que ces assises soient liées au parement intérieur de la tour, l'encadrement de la porte en est dissocié et distant de 0,03 à 0,06-0,08 m (**fig. 45**). Le sol du couloir, proche du niveau du sol de la pièce, s'apparente à un assemblage sommaire de dalles de molasse irrégulières, épaisses de 0,02 m (**fig. 45**). À l'exception du linteau en façade, le couvrement de la porte a disparu. La morphologie générale de la baie évoque toutefois la porte en

84 Mesqui J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris, Picard (Grands manuels), tome 2 (De la défense à la résidence), 1993, p. 251-272

85 De Raemy 2004, p. 110-119

86 Bocquet 2019b et Bocquet 2019c, p. 120-129



Fig. 43 : Tour sud-est : la baie BE 3007 du niveau supérieur vue vers le sud-est. Clichés : S. Bocquet, Inrap

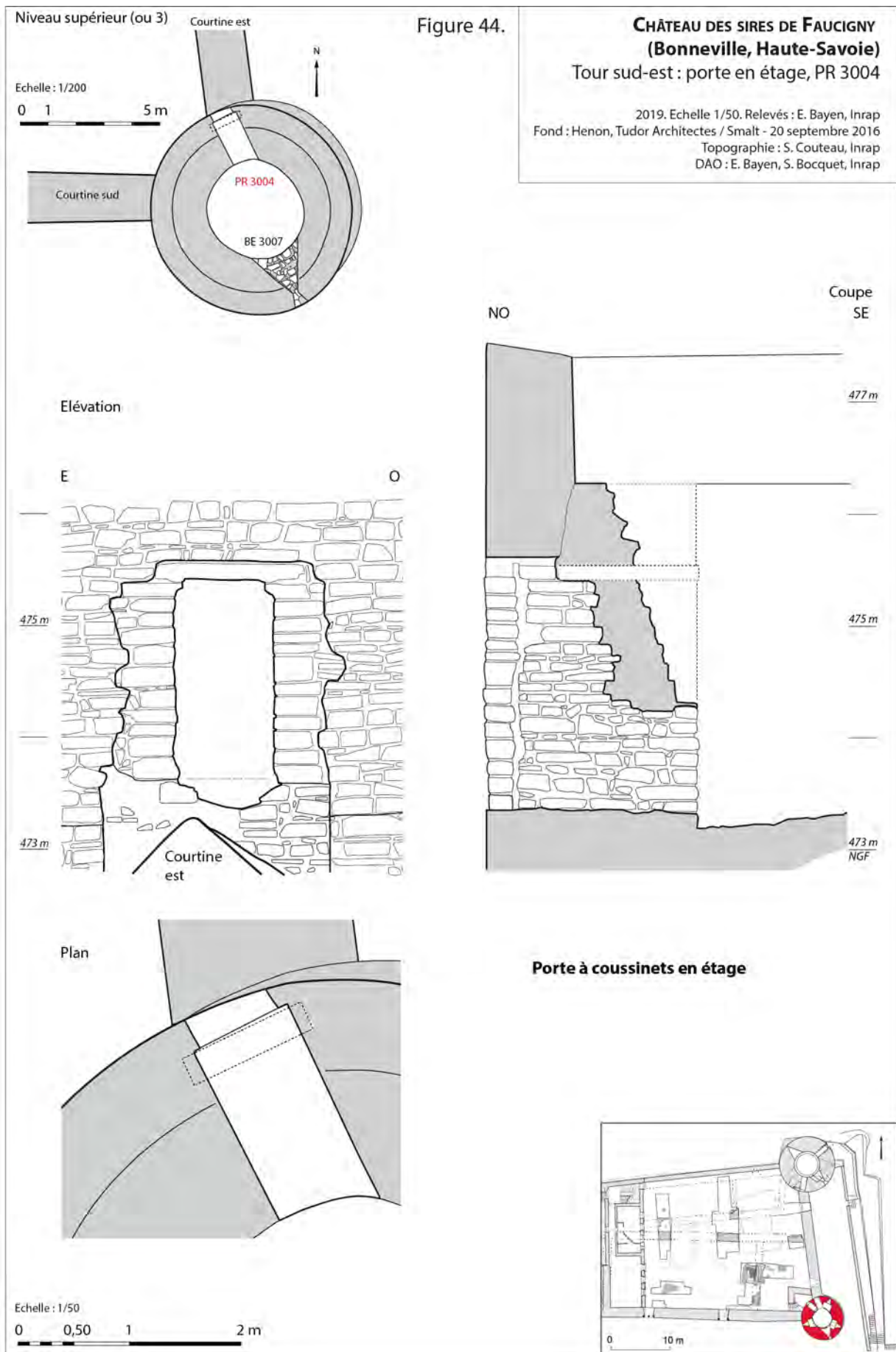


Fig. 44 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : porte en étage PR 3004. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap



Fig. 45 : Tour sud-est : la porte PR 3004 depuis l'extérieur vers le sud-est (à gauche) et vue de l'intérieur vers le nord-est (en haut à droite), avec détail sur le contact du piédroit et de l'embrasure est. Clichés : S. Bocquet, Inrap

étage PR 4015 de la tour nord-est, qui est couverte par des dalles de molasse. Le système de fermeture de la porte intègre deux cavités irrégulières (l. 0,10 à 0,14 m x h. environ 0,18 m) qui se distinguent en arrière de l'encadrement, à l'ouest et à l'est sans se faire face : celle de gauche se trouve à 1 m du sol du passage tandis que celle de droite est à 1,50 m. Ces cavités n'excèdent pas une trentaine de centimètres de profondeur.

4.5.2.2 Porte à arc déprimé du rez-de-chaussée (fin Moyen Âge-XVI^e siècle)

Dans une phase postérieure à la réalisation du gros-œuvre de la tour sud-est et des archères à niche, une porte (PR 3020-3027 : h. 1,84 x l. 0,74 m) est créée dans le niveau intermédiaire, côté nord-ouest (**fig. 37 et 46**). En façade, ses piédroits, sans ornements, soutiennent un arc déprimé (**fig. 47**). L'encadrement est réalisé au moyen de blocs de calcaire blanc dur, de moyen à grand appareil, soulignés par des liserés périmétriques et comportant des traces de boucharde. Les blocs du piédroit droit n'ont pas été dressés à l'intérieur de la ciselure périmétrique. Le seuil est un monolithe taillé de molasse (1,16 x 0,31 x 0,04 m minimum).

À l'autre extrémité du couloir aménagé dans le mur périphérique de la tour, la porte intérieure donnant sur la pièce (h. 1,78 x l. 0,72 m) possède un encadrement rectangulaire dont les piédroits sont aussi montés au moyen de blocs de calcaire blanc dur (le plus important mesure 0,45 x 0,51 x 0,31 m), à liserés périmétriques et marqués de traces de boucharde (**fig. 46**). Deux blocs de molasse taillés forment respectivement le linteau et le seuil (1,02 x 0,27 x 0,15 m et 1 x 0,37 x 0,15 m). Quatre autres dalles de molasse composent le couvrement du couloir. Son sol a disparu et a été remplacé par un sol en béton au XX^e siècle. Deux portes, en bois, également disparues, calées contre des feuillures, fermaient chacune des ouvertures mais leurs systèmes de fermeture ne peuvent être décrits en raison de profonds remaniements intervenus au XX^e siècle.

À l'extérieur, cette porte donne sur un secteur méconnu, limité à l'est par la grande salle sud du château et au nord par un mur d'axe O-E qui rejoint la courtine est (**fig. 1**). Cet espace couvre environ 95 m² et comprend l'archère (bouchée) de la courtine est⁸⁷. Le décapage des deux-tiers de sa surface, lors d'une surveillance de travaux menée en 2020, ne révèle que la présence du socle molassique, sans aménagement spécifique. Le seuil de la porte PR 3020-3027 se trouve entre 2,20 m et 1,32 m au-dessus du toit du rocher dans ce secteur (466,12 à 467 m) et implique, tout comme pour la proche archère de la courtine est, la nécessité d'un dispositif d'accès, lequel est inconnu.

D'après les données stratigraphiques et morphologiques, la mise en place de la porte peut intervenir à partir de la fin du Moyen Âge ou au XVI^e siècle. Si en 1553 les inspecteurs du château déplorent surtout l'état de la toiture, en 1561, ils précisent que « *en la petite tour du costé de l'église [la tour sud-est] est la prison avec deux portes doubles, la première avec deux esparres [penture], engons [gond], une serrure, ung verroux et clefz, une contre serrure avec son contre verroux et clefz. A l'aultre porte deux esparres, la serrure, verroux et clefz.* »⁸⁸ Cette description évoque fortement la porte en rez-de-chaussée. Le bouchage des archères à niche peut exister à cette date car malgré leur étroitesse, les fentes des archères, dans une molasse friable, représentent un point faible indéniable, même en cas de cachot pour la pièce. Le compte de châtelainie de 1397-1399 mentionne du reste déjà un règlement à Etienne Foura « qui réalisa deux portes de la petite tour et mura une archère de ladite tour »⁸⁹.

4.6 LA COURTINE NORD : ÉLÉMENTS DE DÉFENSE

87 Bocquet 2019b, p. 65-68 ; Bocquet 2019c, p. 197

88 Coram-Mekkey, de la Corbière 2015, p. 42 ; 129

89 Guilleré 2005, p. 131

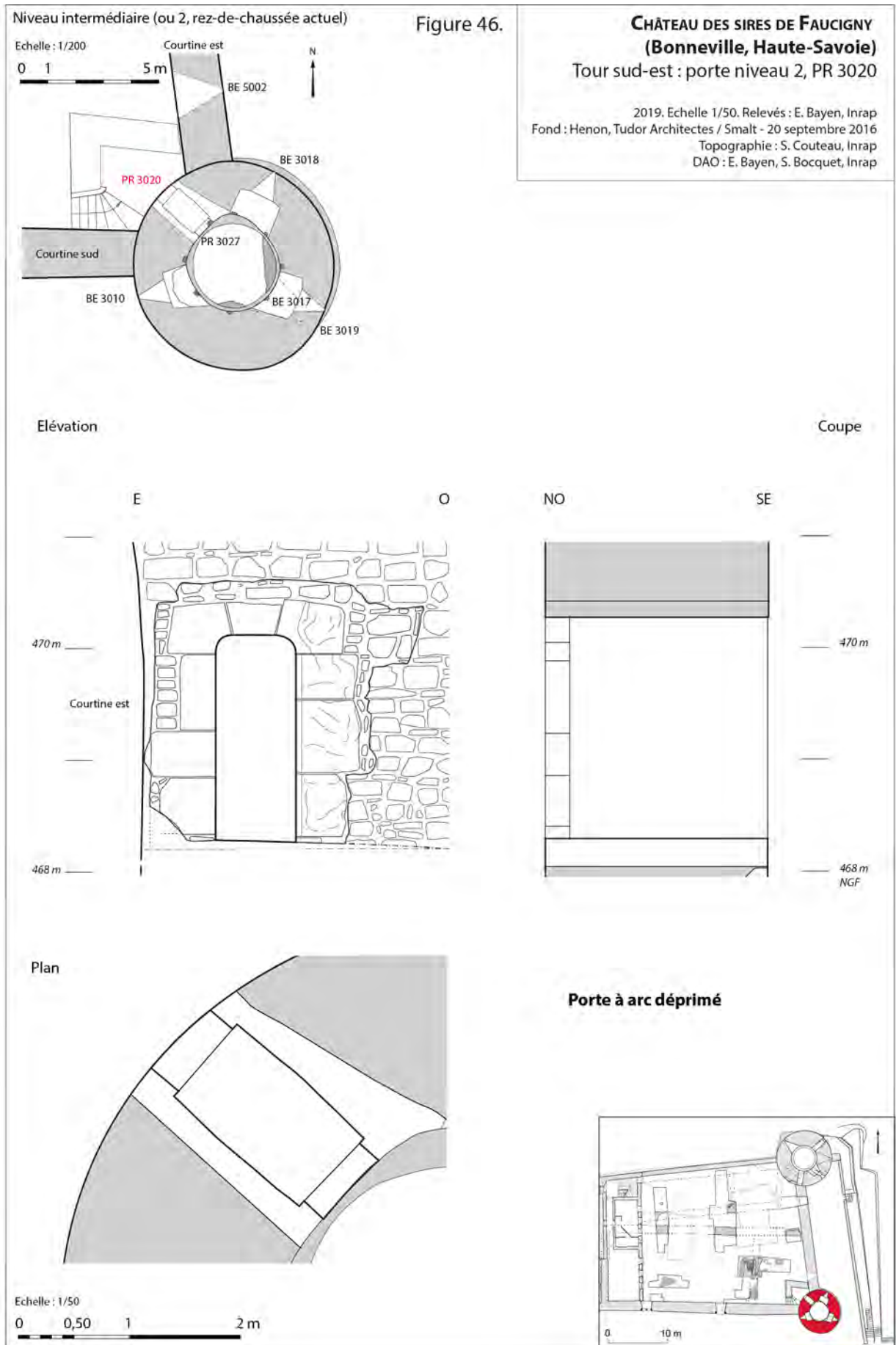


Fig. 46 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : porte niveau 2, PR 3020. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap



Fig. 47 : La porte PR 3020=3027 de la tour sud-est : à l'extérieur vers le sud-est (en haut) et à l'intérieur vers le nord-est (en bas). Clichés : S. Bocquet, Inrap

Texte à développer et figures à faire

La fouille d'archéologie préventive du bâti dirigée en 2013 par Laurent D'Agostino sur une longue portion de la courtine nord établit que le mur initial était haut de 6 à 8 m, avec, au moins sur une partie, un chemin de ronde crénelé. La courtine a ensuite été surélevée sur une hauteur de 1,40 m et un nouveau crénelage a été mis en place, à moins qu'elle comporte des différences de niveaux, comme au sud. Trois arrachements, ensuite bouchés, ont été identifiés comme les emplacements de consoles en encorbellement venant soutenir un échiffe en bois ou une échauguette d'angle en pierre »⁹⁰. Deux fentes d'archères ont été repérées. Les deux phases de constructions ont été estimées du dernier tiers du XIII^e siècle au plus tôt⁹¹, d'après le contexte historique.

4.6.1 Crénelage(s) opération en cours + figures à prévoir

4.6.2 Archères à fente simple (bouchées) et archère ouvrant dans la cave

Dont opération en cours + figures à prévoir

4.7 L'AILLE OUEST, ENTRÉE PRINCIPALE DU CHÂTEAU : DES ÉLÉMENTS DE DÉFENSE EN FILIGRANE

Texte à développer, opération en cours + figures à prévoir

4.7.1 Traces d'une échauguette ou d'un échiffe au nord

4.7.2 La tour sud-ouest disparue

5. CONCLUSION

(provisoire et à compléter)

Un point d'achoppement important reste la question de la datation du château en pierre, au plus tôt à l'initiative de Pierre II de Savoie au début des années 1260, selon L. Blondel (1956) et D. de Raemy (2004), ou de sa fille et héritière Béatrice de Faucigny vers 1280-1290, selon J.-Y. Mariotte (1982). Les résultats des opérations menées dans le cadre de l'archéologie préventive ou programmée depuis 2003, des critères morphologiques et typologiques des baies et des archères (archère à niche particulièrement), des datations par radiocarbone effectuées sur des bois en place prélevés dans la tour nord-est notamment et la confrontation avec les sources d'archives incitent à proposer la mise en place du château dans le dernier tiers du XIII^e siècle. On soulignera par ailleurs qu'aucune des archères repérées au niveau des courtines ou pour les tours ne présente de modification et

90 D'Agostino 2016, p. 78 ; fig. 50 ; planche 15

91 D'Agostino 2016, p. 82

d'adaptation à l'artillerie ; soit qu'elles n'ont plus d'utilité dans le cadre d'opérations de défense, devenues caduques après le rattachement du Faucigny à la Savoie au milieu du XIV^e siècle, soit que la nécessité de les transformer n'ait pas été ressentie.

D'autres zones du site ont été très remaniées par l'administration carcérale au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, comme les abords orientaux du château où aucun vestige médiéval ne subsiste dans les secteurs ouverts à la fouille en 2019 et 2020, en particulier ceux relatifs au pont mentionné au XIV^e siècle. D'autres secteurs, tels que les abords sud doivent encore faire l'objet de fouilles du bâti et sédimentaire (2021/2022).

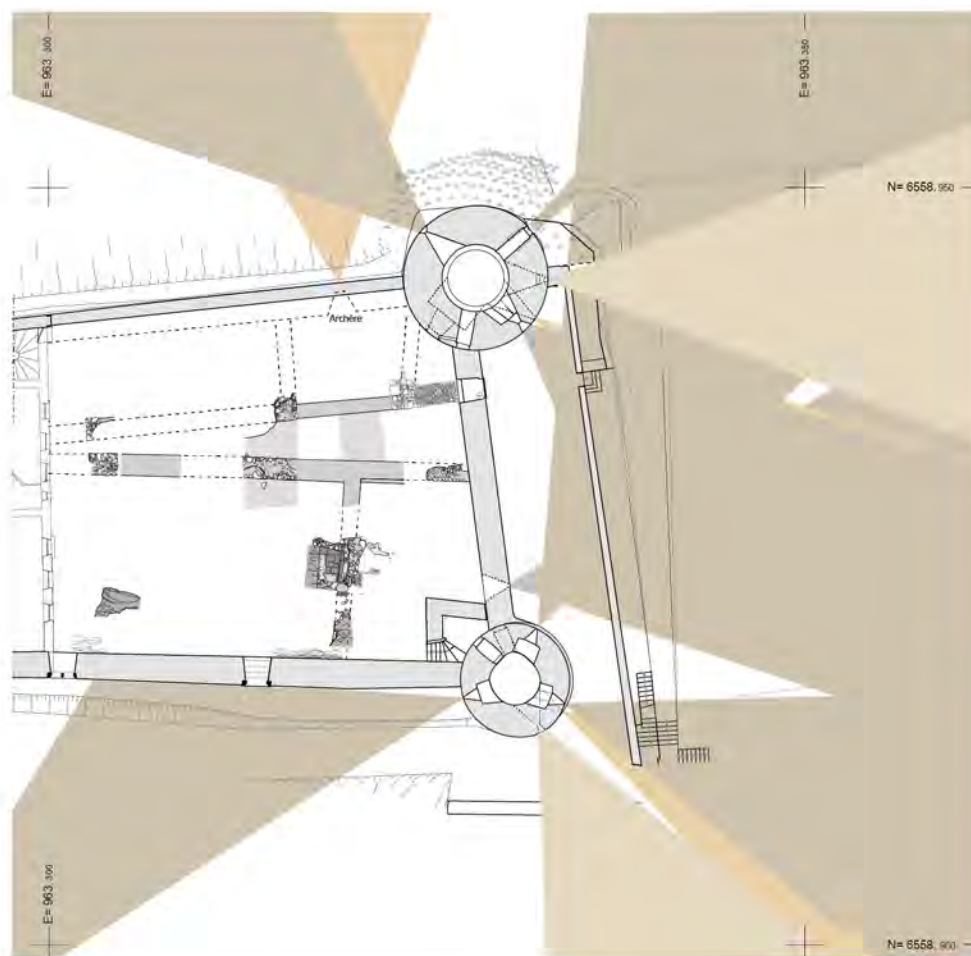
(fig. 48)

Figure 48.

**CHÂTEAU DES SIRES DE FAUCIGNY
(Bonneville, Haute-Savoie)**

Proposition de mise en défense de la partie est du château :
localisation des zones théoriques couvertes par les ouvertures de tir

2019. Echelle 1/500. Relevés : E. Bayen, Inrap
Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016
Topographie : S. Couteau, J. Boudry, Inrap
DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap



Zone théorique couverte par une ouverture de tir




-  du niveau supérieur
-  du niveau intermédiaire
-  du niveau inférieur

Fig. 48 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Proposition de mise en défense de la partie est du château : localisation des zones théoriques couvertes par les ouvertures de tir. 2019. Échelle 1/500. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, J. Boudry, Inrap. Relevés et DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Echelle : 1/500

0 5 10 20 m



Fig. 1 : Château de Regard, Clermont (74). Cartes de localisation du site . Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

CHÂTEAU DE REGARD (CLERMONT, HAUTE-SAVOIE)

Laurent D'Agostino, Evelyne Chauvin-Desfleurs (Atelier d'Archéologie Alpine)

Le bourg de Clermont en Genevois (Haute-Savoie), installé dans un écrin de verdure au cœur des collines de l'avant-pays savoyard, est marqué par un édifice monumental qui reste une exception dans cette région : la confortable résidence d'été d'inspiration Renaissance construite à la fin du XVIe siècle par un enfant du pays, Gallois Regard (**fig. 1 et 2**). La résidence est formée par un vaste palais organisé autour d'une cour centrale bordée de galeries d'agrément et de circulation.

Cette notice s'appuie sur les résultats d'une étude menée en 2010/2011¹. A la demande du Conseil départemental de la Haute-Savoie, un état des lieux archéologique du bâti du château, en relation avec le site du château médiéval et le développement du bourg au Moyen Âge et à l'Époque Moderne avait été dressé. L'étude avait pour objectif d'aborder sur le plan archéologique la chronologie de la construction du château et son évolution, les techniques et matériaux de construction mis en œuvre, ainsi que la relation entre les sources historiques et le monument. Notons que l'étude a été limitée du fait que seules des observations de surface étaient possibles (sans échafaudage) et ce après des campagnes de travaux de restauration. Ainsi, certaines interprétations restent hypothétiques et nécessiteraient des sondages dans les maçonneries pour être confirmées.

Les vestiges du château médiéval de Clermont, qui surplombent l'édifice Renaissance, ont été mis au jour, au cours de plusieurs campagnes de fouilles dirigées par Loïc Benoit (SAPB, Département de la Haute-Savoie) entre 2017 et 2022.

1. LOCALISATION

Département : Haute-Savoie

Commune : Clermont

Code INSEE : 74078

Lieu-dit ou adresse : Le bourg

Coordonnées Lambert 93 : X : 925150 m / Y : 6545615 m / Z : 669,15 m NGF

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

La commune de Clermont se situe à une trentaine de kilomètres au nord-ouest d'Annecy dans un environnement rural. Elle est implantée à proximité de la route reliant Genève et Seyssel et de celle menant à Chambéry. A la fin du Moyen Âge et à l'Époque moderne, il s'agissait d'un axe stratégique d'un point de vue géopolitique et le siège d'un péage peut-être à l'origine de l'implantation du bourg médiéval². Le château, installé sur un petit éperon molassique, domine légèrement le bourg.

Clermont en Genevois est dès le Moyen Âge le siège d'un important mandement centré autour du

1 D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2011.

2 D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2011, contexte historique du développement de Clermont de C. Guffond p. 30.

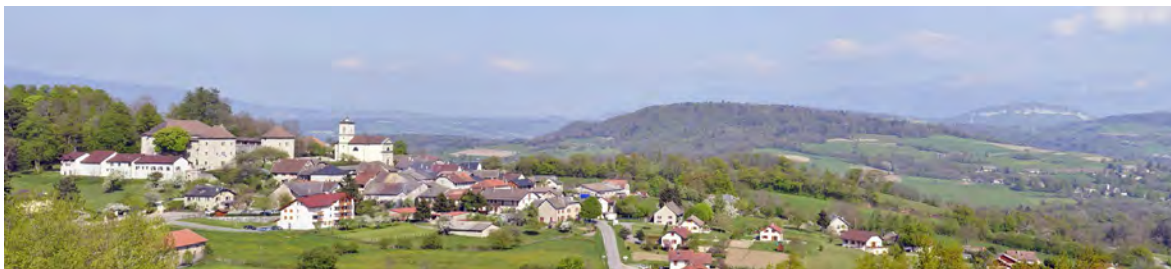


Fig. 2 : Château de Regard, Clermont (74). Vue générale du bourg de Clermont depuis le sud-ouest. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 3 : Château de Regard, Clermont (74). Façade de l'hôtel de Bagnorea, rue Sainte-Claire à Annecy. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 4 : Château de Regard, Clermont (74). Vue aérienne du château de Regard. Cliché : J. Laidebeur.

château dont les Comtes de Genève prennent possession en 1223. Après l'acquisition du Genevois par les ducs de Savoie en 1401, Clermont appartient à la Maison de Savoie. Au milieu du XVIe siècle, l'ancien château comtal est passablement délaissé et un compte-rendu de visite de 1553 signale l'état de délabrement avancé des bâtiments et de l'enceinte castrale. Il est démantelé en 1630 par les troupes de Louis XIII.

La famille Regard, lignage de notaires exerçant à Clermont dès le XIVe siècle³, reçut la charge de la châtellenie de Clermont à partir du XVe siècle. En 1511, Pierre Regard fut anobli par le duc de Savoie Charles III. Parmi ses fils, Gallois, né en 1512, connut une carrière ecclésiastique importante qui finit d'asseoir la notoriété des Regard dans la noblesse savoyarde⁴.

Après une charge presbytérale à Menthonnex-sous-Clermont qui marqua le début de sa carrière, Gallois Regard gagna successivement différentes charges en Savoie mais aussi en Italie et à Rome, qui lui permirent de développer son influence comme ses bénéficiaires. En 1563, la pape Pie IV le nomma évêque de Bagnorea en Italie centrale, même si Gallois Regard continuait de résider à Rome. En 1568 cependant, brouillé avec le pape Pie V, il quitta la cour romaine pour revenir en Savoie. Il entreprit d'acheter divers biens à Annecy et dans la région de Clermont, ce qui lui assurait des revenus confortables.

De retour en Savoie, Gallois Regard commandita la construction de deux édifices majeurs, exemples rares d'une architecture Renaissance dans ces contrées. À Annecy, l'Hôtel de Bagnorea (**fig. 3**) fut sa résidence principale au cœur de la cité, tandis qu'il fit bâtir pour sa résidence d'été un château de plaisance à Clermont (**fig. 4**), en contrebas du château médiéval. Ce nouvel édifice, bâti entre 1576 et 1580, est réputé avoir absorbé l'ancienne maison forte des Regard, située dans l'enceinte du plain-château⁵. Gallois Regard ne profitera que peu de sa résidence de villégiature puisqu'il décèdera en 1582.

Le château de Regard reste dans les possessions de la famille Regard jusqu'au XIXe siècle, puis passe à la famille Fortis avant d'être revendu à la famille Cottin. Converti en ferme, le château est longtemps resté à l'abandon. Le caractère exceptionnel de son architecture et son état de délabrement ont justifié son classement au titre des Monuments historiques en 1950. Il est acheté par le Conseil général de la Haute-Savoie en 1966 à la famille Gay. Des travaux de restauration sont entrepris et le château est progressivement ouvert à la visite et ses intérieurs dotés d'une collection de mobilier destinée à rendre plus attrayante la visite.

3. BIBLIOGRAPHIE

Chatillon 2009 : CHATILLON François (dir.), *Clermont-en-Genevois (Haute-Savoie), château. Audits architectural, accessibilité, sécurité*, dactyl., Cabinet Chatillon ACMH, 2009.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2011 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, *R.F.O. de prospection, Le château renaissance de Clermont (Clermont, Haute-Savoie)*, HADES / DRAC Rhône-Alpes – SRA, 2011, 3 vol.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2013 : D'AGOSTINO Laurent, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, « Le château de Regard à Clermont-en-Genevois : un renouvellement des connaissances par l'archéologie du bâti ». *Catalogue de l'exposition « Châtoscope, représentations multiples des châteaux de Haute-Savoie »*, Annecy, 2013, p.52-57.

Foras (De) 1863-1938 : FORAS (DE) E.-Amédée (Comte), *Armorial et Nobiliaire de l'Ancien Duché de Savoie*, 6 vol.,

3 Foras (de) 1910, vol. 5, p. 105-111. Le plus ancien membre connu de la famille Regard est Nicod, curé de Menthonnex, qui témoigne dans un acte du 3 juin 1395.

4 Au sujet des connaissances relatives à Gallois Regard et à sa biographie, nous renverrons au Nobiliaire du Comte de Foras, aux travaux détaillés de Christian Regat et à l'étude historique de Catherine Hermann : Foras (De) 1863-1938 ; Regat 2004 ; Hermann 2009.

5 Régat 2004, p. 17.

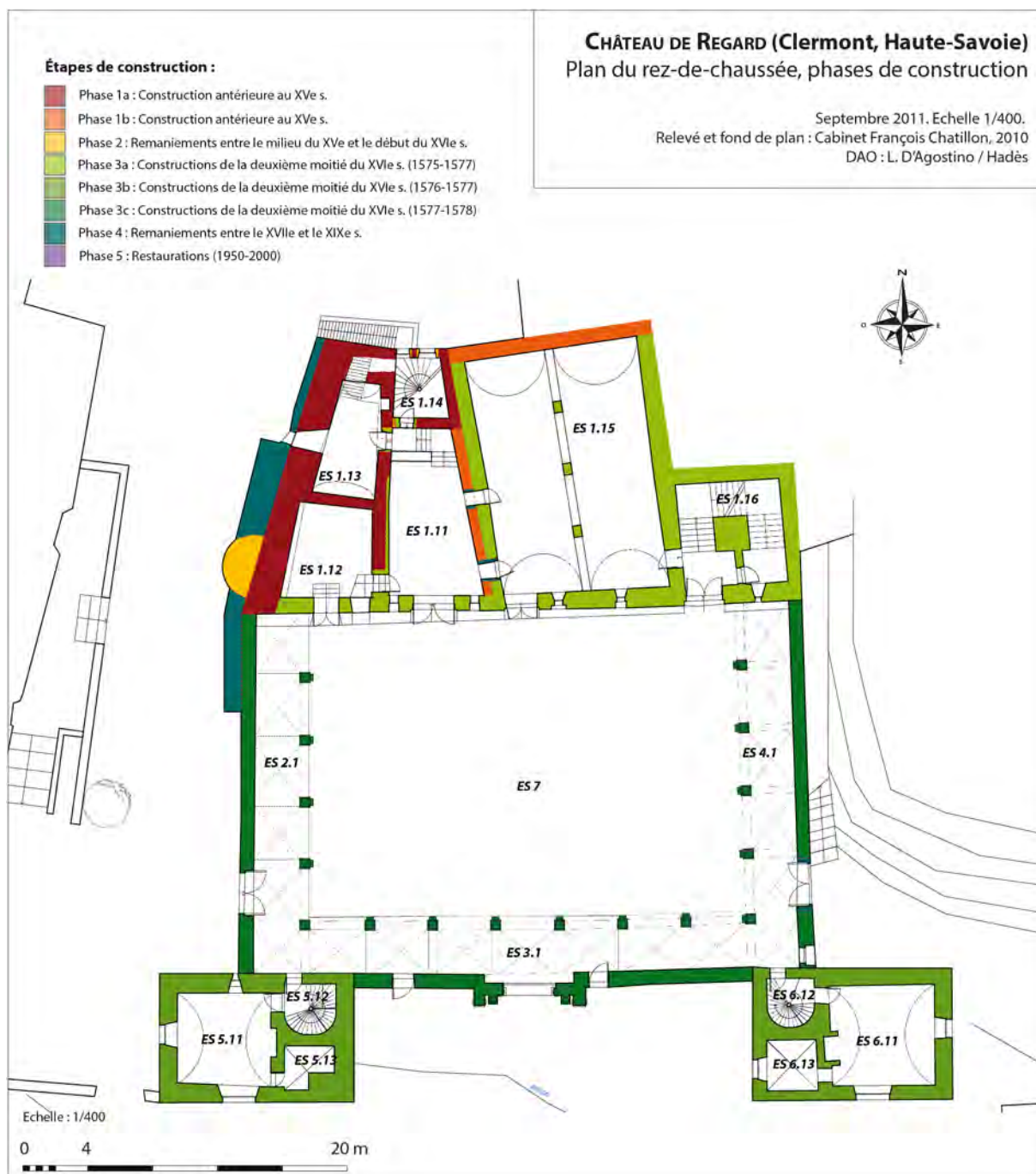


Fig. 5 : Château de Regard, Clermont (74). Plan avec phases de construction du rez-de-chaussée. DAO : L. D'Agostino.

1863-1938.

Granjean 1997 : GRANDJEAN Marcel, « Apports de la Renaissance italienne dans l'architecture régionale avant la Réforme (des nouveautés décoratives aux œuvres monumentales de Montluel et d'Annecy) », dans FOL Michel, SORREL Christian, VIALLET Hélène, *Chemins d'histoire alpine. Mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, 1997, p. 436-455.

Hermann 2009 : HERMANN Catherine, *État des sources analytique sur le château de Clermont, Gallois Regard et sa famille*, dactyl., 2009

Mélot 1965 : MELOT Michel, « Le château de Clermont », *Congrès archéologique de France, CXXIIIe session*, 1965, Savoie, p. 167-174.

Régat 2004 : REGAT Christian, *L'Hôtel de Bagnorea*, Annecy, 2004 (extrait des « Mélanges dédiés à la mémoire de Pierre Soudan », Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne, t. 109).

4. L'AMÉNAGEMENT DE LA RÉSIDENCE D'INSPIRATION ITALIENNE

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, les travaux engagés par Gallois Regard pour la construction de sa résidence d'été ont provoqué de considérables modifications à la topographie médiévale du bourg de Clermont et, surtout, du plain-château qui séparait le bourg du château comtal. L'analyse archéologique du bâti a permis d'identifier de nombreux indices de constructions antérieures partiellement conservées malgré les modifications apportées au cours des siècles et à la suite des restaurations mises en œuvre dans les années 1950 puis 1980-1990⁶.

De manière générale le château est formé au nord par un ensemble hétérogène de structures accolées les unes aux autres dont les plans sont contraints par la topographie. De différentes périodes de construction elles forment la partie correspondant au logis (ES 1). La disparition des décors peints donne à l'édifice un aspect austère qui est pourtant bien loin de la richesse des peintures murales à motifs végétaux et à figures grotesques qui ornaient les salles de vie. Au centre, une cour de 480 m² (ES 7) est délimitée par trois galeries qui se développent à l'ouest (ES 2), au sud (ES 3) et à l'est (ES 4). Les angles sud-ouest et sud-est sont occupés par deux grands pavillons rectangulaires (ES 5, ES 6). Ils encadrent de manière symétrique un portail sculpté à bossages, situé au milieu de la façade sud, formant l'accès principal depuis l'esplanade (fig. 5).

Ainsi, à partir d'un ensemble d'édifices préexistants et hétérogènes, les travaux commandés par Gallois Regard dans la seconde moitié du XVIe siècle ont abouti à la mise en place d'un ensemble monumental cohérent (fig. 6). Si le corps de logis conserve les traces d'édifices antérieurs (phases 1a, 1b et 2), la situation est bien différente pour les galeries et les pavillons édifiés au sud du logis. Dans un premier temps, le plan du corps de logis a été régularisé avec des adjonctions et la création d'un mur de façade (phase 3a). Dans un second temps deux pavillons ont été créés (phase 3b), enfin l'ensemble a été relié par des galeries de circulation couvertes sur trois niveaux (phase 3c).

4.1 LA CHRONOLOGIE DES TRAVAUX DE GALLOIS REGARD

En ce qui concerne la chronologie des travaux engagés par Gallois, nous ne pouvons que proposer des phases de construction très générales. Les dimensions de l'édifice, les enduits, les restaurations antérieures, enfin l'absence de sondage dans les élévations limitent les conclusions possibles.

À partir du noyau primitif de bâtiments construits avant le milieu du XVIe siècle, l'édification de la résidence débute par un réaménagement du parcellaire antérieur et sa régularisation au niveau du

6 Sur la question des restaurations, voir Chatillon 2009.



Fig. 6 : Château de Regard, Clermont (74). Façade sud du château de Regard. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 7 : Château de Regard, Clermont (74). Le logis et la cour à péristyle. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 8 : Château de Regard, Clermont (74). Cellier, détail des ouvertures de la façade sud. Cliché : L. D'Agostino.

corps de logis. La façade sud joue un rôle important dans ce processus de régularisation. Elle apparaît comme un masque des irrégularités intérieures de l'édifice et de son plan trapézoïdal contraint par la topographie du terrain, en pente du nord-est vers le sud-ouest, et par les édifices déjà en place. Bien que ces contraintes soient en partie visibles en façade par la répartition des ouvertures, plus rapprochées à l'ouest et plus également réparties à l'est, la façade témoigne d'un soin apporté à l'ordonnance des salles et à la symétrie des ouvertures. Les premiers travaux engagés par Gallois sur le logis semblent bien avancés dès l'année 1577, comme en témoigne la clé de voûte millésimée visible dans l'escalier d'honneur au premier étage.

Les indices recueillis au niveau de la liaison des galeries est et ouest avec le corps de logis indiquent que les murs extérieurs des galeries ont été construits dans le prolongement des façades est et ouest, probablement à mesure que l'on montait les façades. La construction de la façade sud du logis, des façades est et ouest, ainsi que des murs extérieurs des deux galeries semblent donc bien progresser ensemble au cours des travaux. Peu d'indices nous permettent de proposer une date de construction fiable pour ces galeries. En effet, seul un des piliers de la galerie orientale porte un millésime, gravé à environ 2 m de hauteur : 1578.

En revanche, les galeries viennent s'appuyer sur les deux pavillons construits dans les angles de la façade sud et leur sont donc postérieures. Les liaisons avec les parements des deux tours sont nettes et sans ambiguïté. C'est donc dans l'intervalle entre les travaux du corps de logis, partiellement achevés en 1577 au moins jusqu'au premier étage, et la construction des galeries, dont le premier niveau semble bâti dès 1578, qu'il faut placer les travaux d'édification des pavillons, soit dans le courant des années 1577-1578. Les deux pavillons semblent bâtis ensemble si l'on examine le soin apporté à la symétrie de leurs façades. Les niveaux de circulation des deux pavillons sont par ailleurs presque identiques, ce dont va souffrir la construction des galeries, notamment à l'est puisqu'on constate des différences de niveau très nettes en les seuils de portes des pavillons et les sols des galeries : il a fallu aménager des marches pour descendre de la galerie orientale et rejoindre les paliers de l'escalier du pavillon sud-est.

L'examen de la chronologie relative et des problèmes constructifs semble indiquer une progression du chantier par niveaux successifs. Les premiers travaux sur le corps de logis sont vraisemblablement suivis de près par l'édification des fondations des pavillons, tandis que, dans un troisième temps, les galeries viennent relier le logis et les pavillons niveau par niveau. Toutefois, il reste difficile en l'absence de textes et d'observations archéologiques plus approfondies de préciser davantage la datation des campagnes de travaux et l'avancement du chantier.

4.2 LE CORPS DE LOGIS (ES 1)

La partie la plus considérable des travaux a consisté en la régularisation du plan du corps de logis, pour aboutir à un édifice unique et homogène (**fig. 7**). D'une longueur totale de 35,70 m pour une largeur moyenne de 16,50 à 18,00 m, il couvre une surface au sol de 540 m² environ et trois niveaux sont conservés. Les travaux de Gallois ont donné au logis une surface habitable avoisinant les 1600 m², ce qui est assez considérable.

Partant du noyau primitif formé par un édifice trapézoïdal occupant l'angle nord-ouest, une tour d'escalier hors œuvre et la courtine nord du plain-château, les travaux semblent pour l'essentiel avoir concerné la façade sud de l'édifice, ainsi que l'aménagement des salles de la partie orientale du bâtiment et de l'escalier d'honneur. La disposition des pièces de l'édifice primitif en trapèze a été en grande partie respectée. Même si les enduits masquent l'essentiel de la surface des parements de la façade sud du logis, les ouvertures du rez-de-chaussée ne semblent pas avoir été percées dans une maçonnerie antérieure, ainsi que le montrent les parements intérieurs (**fig. 8**) et extérieurs. Afin de former un ensemble cohérent, les travaux du XVIe siècle ont avant toute chose consisté à régulariser



Fig. 9 : Château de Regard, Clermont (74). Vue générale du cellier à deux vaisseaux voûtés en berceau surbaissé. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 10 : Château de Regard, Clermont (74). Grande salle au premier étage du logis. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

l'apparence de l'édifice en construisant une façade neuve au sud. Cette dernière ouvre sur la cour par quatre larges portes couvertes d'arcs surbaissés au rez-de-chaussée, tandis que les étages sont éclairés par huit grandes fenêtres sans meneau ni traverse à décor de fascas, nouveauté dans la Savoie du XVIe siècle. Toutefois, cette façade manque de la régularité, de la symétrie et des décors caractéristiques des palais italiens de la Renaissance, il faut le souligner. Elle reste dépouillée et nue, là où la Renaissance tend à marquer les verticales de pilastres ; en outre, la répartition des baies est asymétrique, comme en témoignent les fenêtres doubles à l'ouest et simples à l'est, trahissant les contraintes induites par les édifices antérieurs.

La partie orientale du logis, dont le soubassement est en grande partie taillé dans le substrat molassique, est marquée par de vastes salles, à commencer par le rez-de-chaussée occupé par une salle (ES 1.15) à deux vaisseaux voûtés en berceau surbaissé retombant au centre de la pièce sur une rangée de trois piles carrées (**fig. 9**). Cette vaste cave ou ce cellier semble à l'origine uniquement accessible depuis le sud par son grand portail et depuis l'est par l'escalier d'honneur. Une trémie aménagée dans la voûte de la travée ouest, aujourd'hui bouchée, devait communiquer avec l'actuelle cuisine. Dans les étages, deux grandes salles occupaient 165 m² (**fig. 10**).

A l'est, l'escalier d'honneur, de plan carré, distribue les étages et s'ouvre dans l'angle sud-est du logis, distribuant par la même occasion les différents niveaux de la galerie orientale ; nouveauté pour la région, que Gallois emploie aussi dans son hôtel de Bagnorea à Annecy, les volées droites tournant autour d'un imposant noyau carré ont remplacé le traditionnel escalier à vis. Chaque volée est couverte d'une voûte en berceau rampant, tandis que les paliers sont couverts de voûtes sur croisée d'ogives surbaissée. Au premier étage, la clé d'une des voûtes décorée d'une torsade et portant le millésime 1577 nous offre l'un des rares éléments de datation (**fig. 11**).

Enfin, une dernière salle occupe l'angle nord-est de l'édifice (ES 1.37), mais seulement au deuxième étage, car elle repose directement sur la molasse. Cette salle permet de donner au logis un plan rectangulaire assez régulier (**fig. 12**).

4.3 LES PAVILLONS (ES 5 ET ES 6)

Les deux pavillons en forme de tours qui occupent les angles sud-est et sud-ouest de la résidence de Gallois Regard sont des édifices très homogènes (**fig. 13**), du moins autant que les observations permettent d'en juger. De plan rectangulaire, ces pavillons affectent des dimensions d'environ 12 m est-ouest par 8 m nord-sud, soit une emprise au sol de 96 m², et trois niveaux habitables.

Les élévations extérieures, dénuées d'enduits, livrent des parements très uniformes (**fig. 14**) : les chaînes d'angles, en gros moellons soigneusement équarris de grès molassique gris-vert, sont assemblées en besace (alternance des faces courtes et longues des moellons sur le parement), tandis que le nu des murs montre des petits moellons ébauchés ou grossièrement équarris disposés en assises réglées. Seules les bases des tours sont légèrement différentes dans leur mode de construction, puisqu'elles sont renforcées sur leurs quatre faces par un glacis en moyen appareil irrégulier destiné à renforcer l'assise au sol des édifices. Aucune rupture n'est visible dans les parements extérieurs des tours, de sorte que celles-ci semblent avoir été édifiées en une seule et unique phase de construction, si l'on excepte quelques pierres neuves en calcaire bien identifiables par leur taille très sèche. La seule irrégularité apparente est visible sous les ouvertures, où l'on observe des séries de gros moellons soigneusement équarris qui forment les allèges des fenêtres.

À l'intérieur, les deux tours sont parfaitement symétriques : à chaque étage, on retrouve le noyau de l'escalier à vis dans l'angle orienté vers la cour intérieure (au nord-est pour la tour sud-ouest, au nord-ouest pour la tour sud-est), une grande salle de 35 m² environ et un cabinet de 9 m² situé au sud de l'escalier. Seules les salles des rez-de-chaussée et les cabinets sont voûtés d'arêtes ou en berceau, tandis que tous les autres niveaux sont dotés de planchers. La distribution des pièces s'organise à partir des

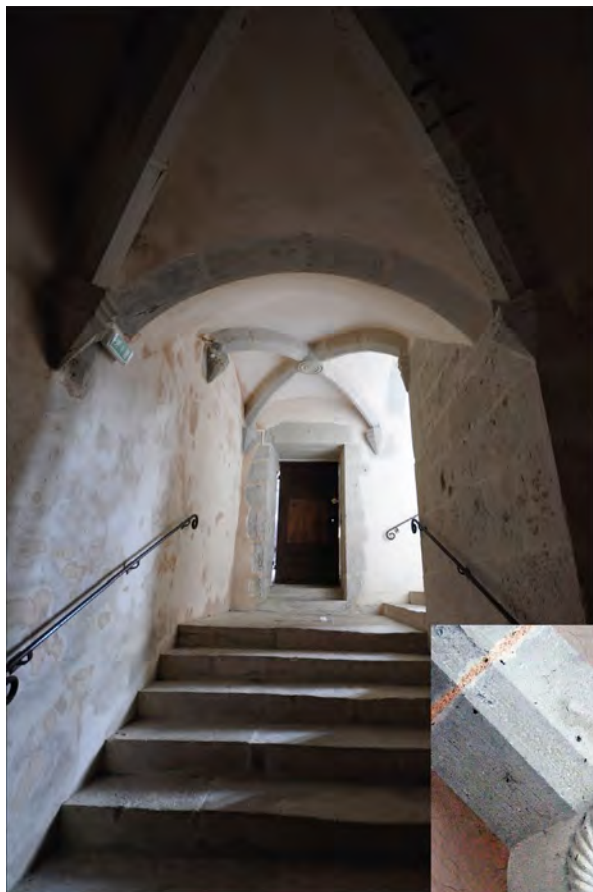


Fig. 11 : Château de Regard, Clermont (74). Escalier d'honneur du logis et clé de voûte portant le millésime 1577. Clichés : L. D'Agostino.

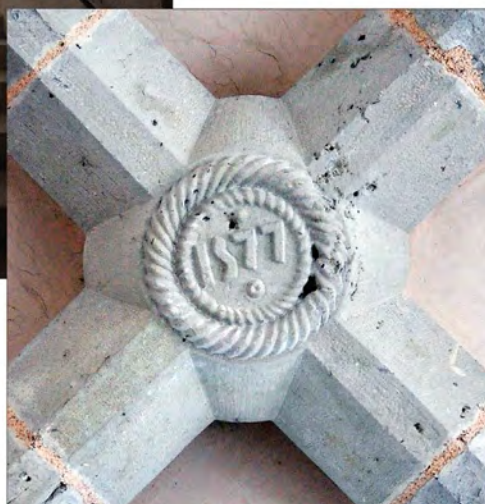


Fig. 12 : Château de Regard, Clermont (74). Plan avec phases de construction du second étage, salle (ES 1.37). DAO : L. D'Agostino.

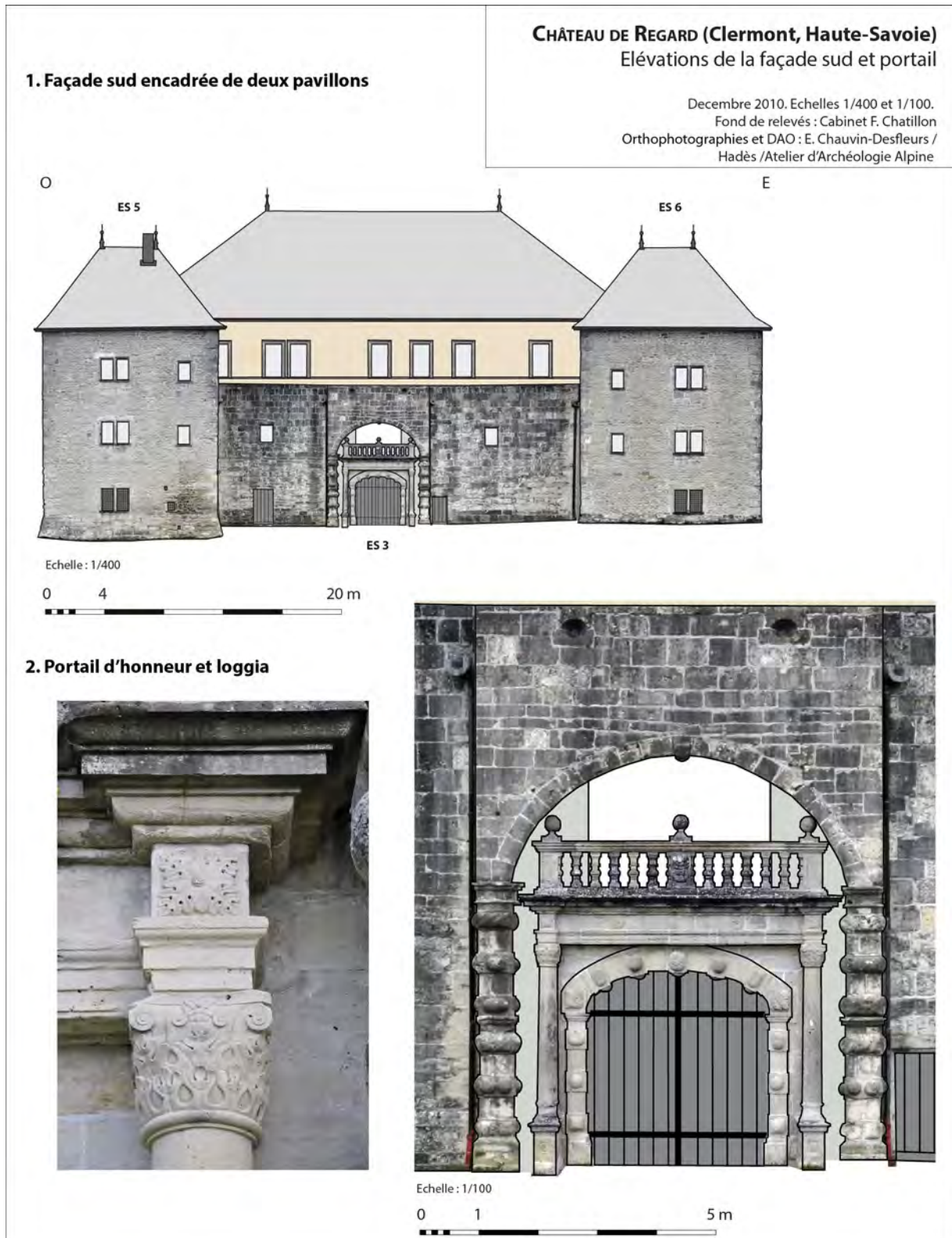


Fig. 13 : Château de Regard, Clermont (74). Relevés d'élévation de la façade sud et du portail. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 14 : Château de Regard, Clermont (74). Le pavillon sud-ouest (ES 5), façade sud. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Escalier à vis et base prismatique identiques dans les deux pavillons

Fig. 15 : Château de Regard, Clermont (74). Pavillon sud-ouest (ES 5), escalier à vis. Pavillon sud-est (ES 6), base prismatique de la vis d'escalier. Clichés : L. D'Agostino.

escaliers en vis, donnant à chaque niveau à la fois accès aux galeries vers le nord et aux grandes salles des pavillons (fig. 15). Les ouvertures sont là aussi très homogènes. Hormis les deux portes des rez-de-chaussée ouvrant sur les galeries est et ouest, décorées de fascies à l'image des fenêtres de la façade sud du corps de logis, toutes les autres ouvertures sont décorées de doucines. Les fenêtres alternent des baies doubles à meneau et des baies simples (fig. 16 et 17). Seul un petit jour situé au rez-de-chaussée de la façade sud du pavillon sud-ouest (ES 5) diffère quelque peu avec un linteau décoré d'un arc en accolade (fig. 18).

4.4 LES GALERIES (ES 2, ES 3 ET ES 4)

Trois galeries s'organisent autour de la cour centrale du château, dont elles occupent les côtés ouest (ES 2), sud (ES 3) et est (ES 4). Ces trois ensembles, bien que fortement restaurés dans les années 1950-1960 du fait de leur état de délabrement avancé, conservent une allure générale proche de celle qu'elles possédaient au moment de leur construction, à l'exception peut-être de la galerie sud (fig. 19). Il faut noter que toutes les voûtes des galeries ont été rebâties avec un chaînage en ciment, de même que les sols. Les arcs ont en outre été repris en grande partie, avec l'installation de tirants et de griffes métalliques destinés à rigidifier l'édifice.

Dans la construction de Gallois Regard, les galeries ont un rôle fonctionnel très simple et limité puisqu'elles servent uniquement de système de circulation entre le corps de logis et les pavillons de la façade sud (galeries est et ouest) ou entre les pavillons eux-mêmes (galerie sud) (fig. 20). Dans cet édifice, les galeries ne se trouvent pas en façade des bâtiments et ne desservent aucune pièce ; elles sont de simples espaces de circulation et d'agrément. Toutes possèdent trois niveaux superposés, correspondant aux élévations des pavillons et du logis.

Depuis l'extérieur du château, les façades des galeries ne se distinguent en rien du reste de l'édifice, en grande partie aveugles. Des portails desservent les rez-de-chaussée et ouvrent sur la cour et quelques ouvertures sont visibles. La façade sud, encadrée par les deux pavillons, est elle-même très austère, mis à part le portail monumental qui s'ouvre au centre sur la cour et la loggia qui offre un balcon sur la campagne depuis le premier étage de la galerie.

En revanche, sur la cour (fig. 21 et 22), les galeries sont uniquement portées par des colonnes montant de fond sur les trois niveaux d'élévation, s'affinant à mesure qu'elles prennent de la hauteur, tandis que chaque niveau est marqué par des balustrades et les voûtes d'arêtes couvrant chaque travée entre les colonnes. De plan cruciforme à leur base, les piles sont, au dessus du piédestal, cantonnées de demi-colonnes engagées et coiffées au niveau de la retombée des arcs surbaissés du rez-de-chaussée, par un pseudo chapiteau imitant maladroitement les volutes d'un chapiteau ionique au moyen de deux demi-cercles. Au-dessus, un nouveau piédestal cubique prend place à la liaison des arcs et supporte une demi-colonne engagée dans le nu du mur puis sur un nouveau pilier carré, montant jusqu'à la retombée des arcs du premier niveau de la galerie. À ce niveau, un cordon mouluré situé au niveau du sol puis la main-courante de la balustrade courent horizontalement sur toute la longueur des galeries et baguent les colonnes. Une demi-sphère engagée, semblable à celles du portail, couronne ensuite les colonnes au niveau de la retombée des arcs. Les angles des piles et les claveaux des arcs sont tous décorés de doucines qui allègent l'aspect massif de l'ensemble. Au deuxième étage, la balustrade soutien des colonnettes tronconiques surmontées de simples tailloirs, imitant le style toscan, sur lesquelles reposent les charpentes des galeries est et ouest⁷. Seule la galerie sud est dépourvue de colonnettes et de toiture. Cependant, la morphologie du site et de sa cour tend à indiquer qu'elle était également couverte⁸.

7 Ces charpentes ont été entièrement remplacées.

8 Une trace d'arrachement au niveau de la chaîne d'angle nord-est du pavillon sud-ouest peut correspondre à l'ancrage de la toiture de cette galerie, sans toutefois beaucoup de certitudes...



Fig. 16 : Château de Regard, Clermont (74). Baie double à doucines du rez-de-chaussée du pavillon sud-ouest. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 17 : Château de Regard, Clermont (74). Baie à doucine. Cliché : L. D'Agostino.



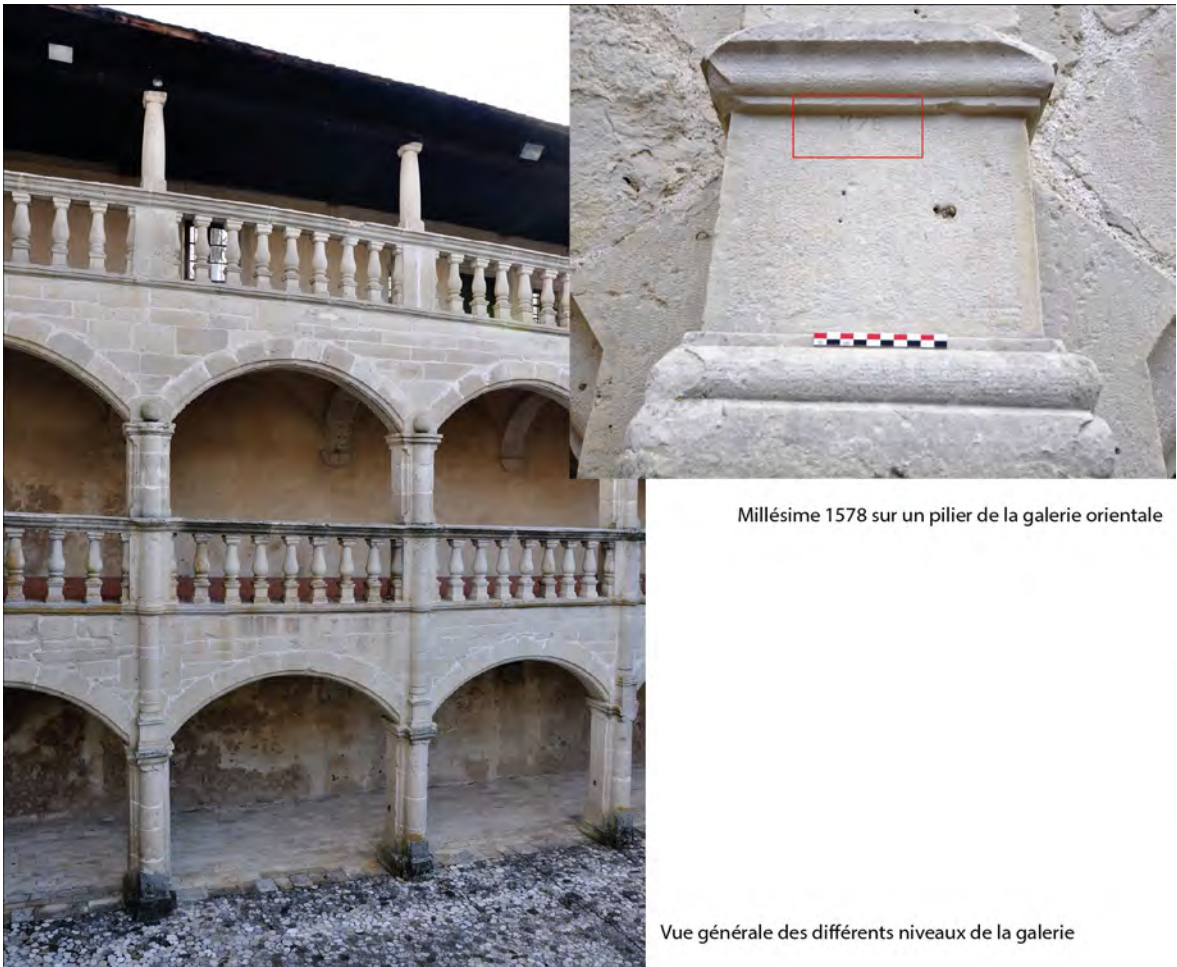
Fig. 18 : Château de Regard, Clermont (74). Baie à doucine et linteau à arc en accolade au rez-de-chaussée du pavillon sud-ouest. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 19 : Château de Regard, Clermont (74). Galerie sud. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 20 : Château de Regard, Clermont (74). Premier étage des galeries sud et ouest. Cliché : L. D'Agostino.



Millésime 1578 sur un pilier de la galerie orientale

Vue générale des différents niveaux de la galerie

Fig. 21 : Château de Regard, Clermont (74). Ordonnance des colonnes de la galerie orientale et millésime 1578. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.

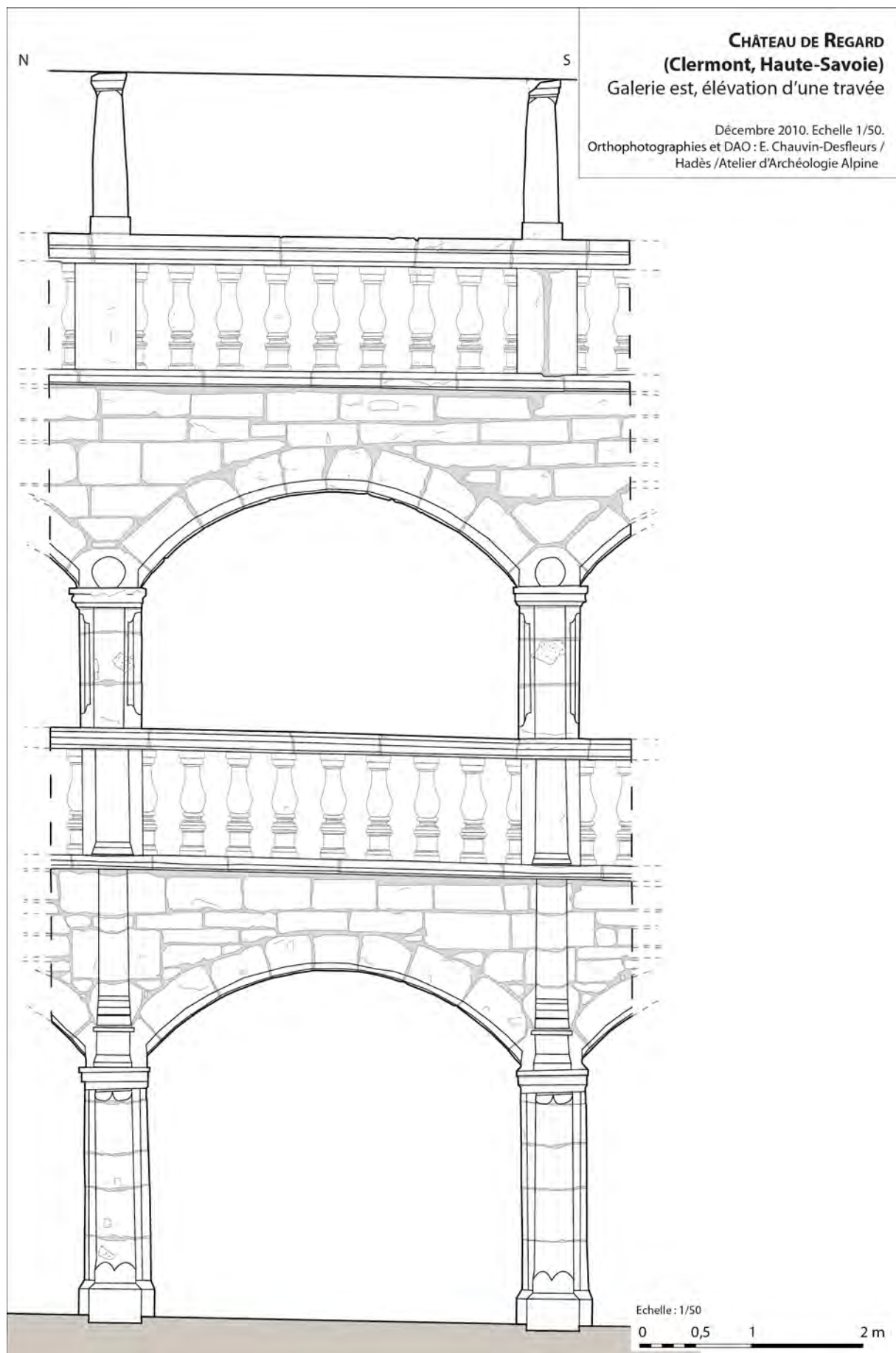


Fig. 22 : Château de Regard, Clermont (74). Relevé d'élévation de la galerie orientale. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

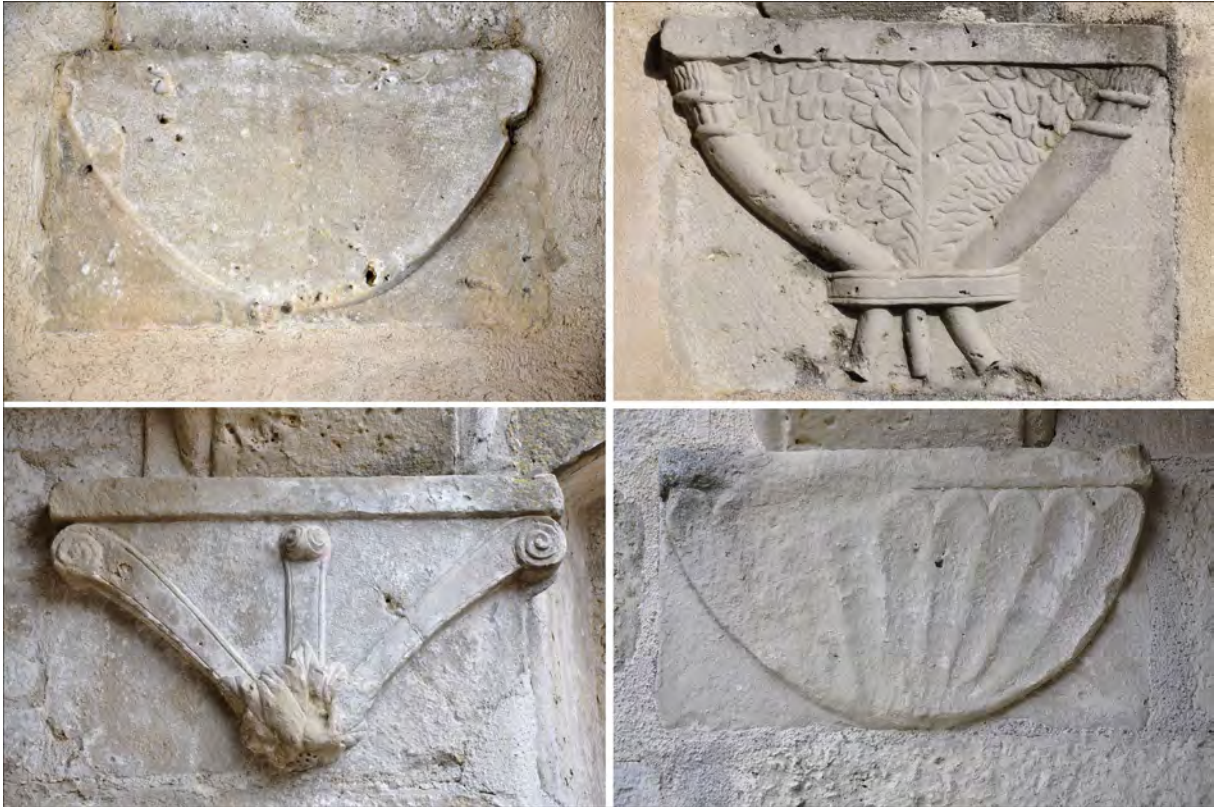


Fig. 23 : Château de Regard, Clermont (74). Différents culots des galeries. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.

Chaque travée est séparée par un arc doubleau ; les voûtes ont pour la plupart été rebâties. Sur les murs périphériques, les voûtes d'arêtes et les doubleaux retombent sur des culots tous différents, allant du simple culot en corbeille à peine saillant et peu décoré à des culots sculptés de motifs végétaux plus ou moins détaillés (**fig. 23**).

5. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

5.1 LES FENÊTRES À DÉCOR DE FASCES

La façade sud du logis est pourvue de huit grandes fenêtres par étages. Leur disposition dans l'élévation étant contrainte par les édifices antérieurs, elles ne sont pas réparties de manière symétrique mais sont tout de même alignées verticalement. Chaque série est disposée sur un long cordon mouluré avec une doucine, qui fait office d'appui sous les fenêtres et court sur toute la longueur de la façade. Le cordon du premier étage marque l'extrémité du glacis du rez-de-chaussée. Les fenêtres de forme rectangulaire ont des dimensions identiques, larges de 1,10 m et 2,16 m de haut. Sans meneau ni traverse le décor de fascès est formé d'une doucine et de trois réglets. Du côté interne, l'arrière-voussure, l'ébrasement et l'allège sont formés de pierres de taille en grès molassique gris-vert de grandes dimensions. Un modèle très proche taillé dans un calcaire blanc est mis en œuvre dans la résidence principale de Gallois Regard, l'Hôtel de Bagnorea à Annecy. Ces fenêtres constituent une nouveauté dans la Savoie du XVI^e siècle (**fig. 24**).

5.2 LES PORTES À ARCS SURBAISSÉS

Au rez-de-chaussée, la façade sud du corps de logis est dotée de quatre larges portes couvertes d'arcs surbaissés. Elles ont toutes des proportions différentes adaptées aux espaces qu'elles desservent (cave, salle/vestibule, cellier et escalier d'honneur), dont les pierres sont taillées dans un grès molassique clair (**fig. 7**). A l'ouest, la plus petite porte donnant sur une cave est dénuée de décor. Les deux portails les plus larges desservent une salle (actuel vestibule ES 1.11), dont la fonction d'origine n'a pas pu être déterminée, et l'escalier d'honneur. Les décors en doucines des piédroits se prolongent sur les arcs en anse de panier. En retrait et protégés des intempéries par le glacis, certains modules ont conservé des traces de taille à la gradine grain d'orge. Le portail donnant dans la salle ES 1.11 mesure 1,80 m de largeur pour une hauteur de 2,16 m et n'a pas d'ébrasement du côté interne. Il est encadré de manière symétrique par deux petites fenêtres rectangulaires décorées de doucines (**fig. 25 et 26**).

5.3 LES BAIES DOUBLES À MENEAU

La plupart des fenêtres qui éclairent les deux pavillons (ES 5 et ES 6) sont des baies simples décorées de doucines (**fig. 17**). Toutefois les façades sud, celles qui encadrent le portail d'honneur de la galerie, présentent des baies doubles à meneau qui éclairent les pièces principales. Elles se retrouvent sur les trois niveaux, alignées verticalement, et sont également décorées de doucines (**fig. 13, 14 et 16**). Les deux ouvertures de 0,80 m de large et de 1,40 m de hauteur sont séparées par un meneau de 0,24 m de



Fig. 24 : Château de Regard, Clermont (74). Relevé d'une fenêtre à fascies. DAO : E. Chauvin-Desfleurs. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.



Fig. 25 : Château de Regard, Clermont (74). Porte de l'escalier d'honneur. Clichés : L. D'Agostino.

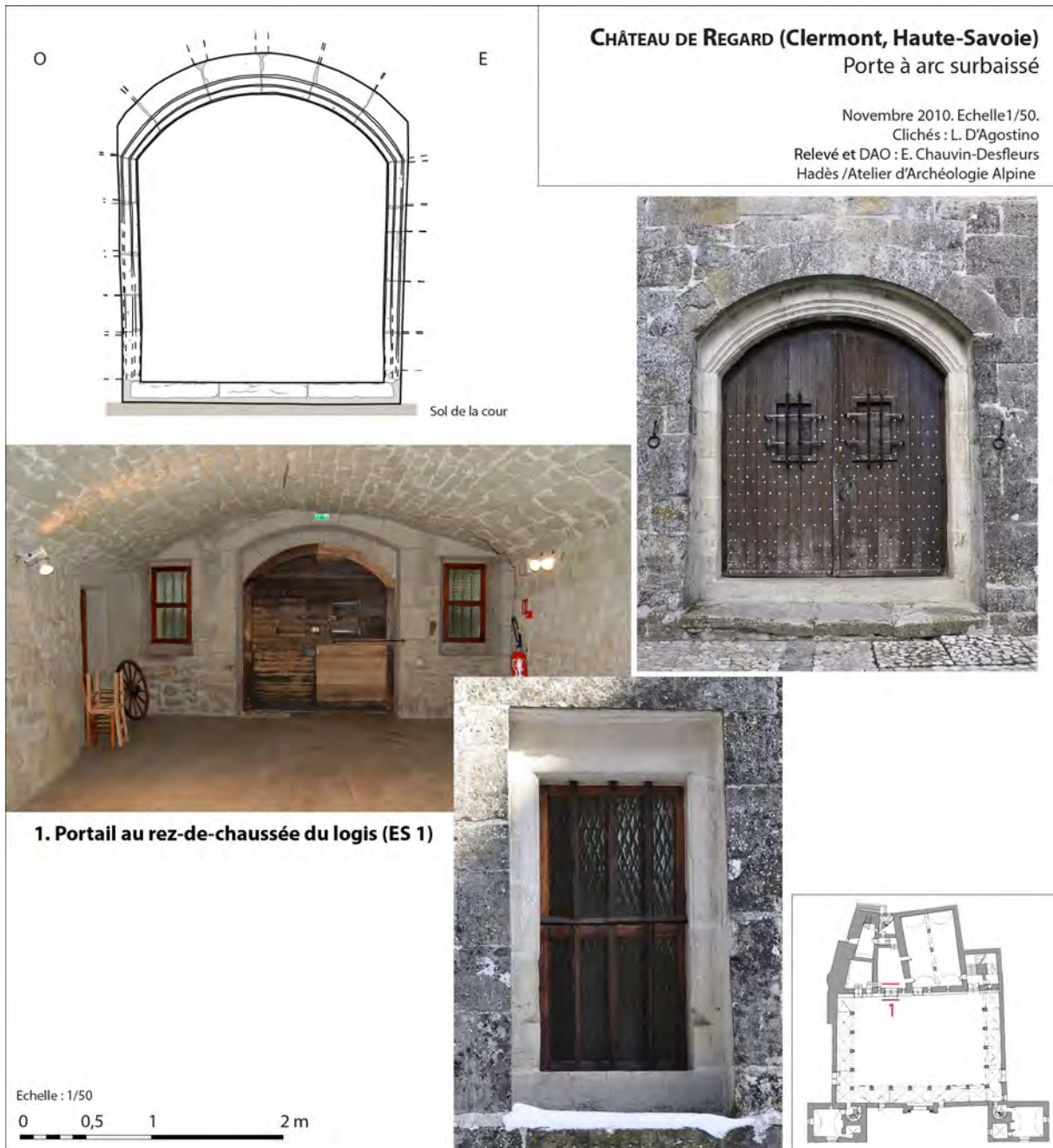


Fig. 26 : Château de Regard, Clermont (74). Porte à arc surbaissé. DAO : E. Chauvin-Desfleurs. Clichés : L. D'Agostino.



Fig. 27 : Château de Regard, Clermont (74). Baie à doucine, traces de taille à la gradine grain d'orge et arêtes dressées au ciseau. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 28 : Château de Regard, Clermont (74). Baie simple à doucine, arrière-voussure, ébrasement et allège. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 29 : Château de Regard, Clermont (74). Baie double à meneau, arrière-voussure et ébrasement interne. Cliché : L. D'Agostino.

largeur. Les moellons en grès molassique clair présentent des traces de taille à la gradine grain d'orge (**fig. 27 et 30**). Sous l'appui mouluré, des gros modules forment les allèges des fenêtres. Il s'agit là d'un système de construction destiné à former des allèges fines mais résistantes sous le niveau de l'appui des baies. Ce même système est employé sous les fenêtres simples des pavillons et sous celles à fascas du corps de logis (**fig. 28**). Du côté interne, l'arrière-voussure en arc surbaissé et les ébrasements sont soigneusement taillés dans de gros modules (**fig. 29**).

5.4 LE JOUR À ARC EN ACCOLADE

Une ouverture contraste dans la mise en œuvre du pavillon ouest (ES 5), au rez-de-chaussée de la façade sud. Il s'agit d'un petit jour surmonté d'un linteau décoré d'un arc en accolade dont l'appui mouluré est identique aux autres baies de cet édifice (**fig. 18 et 30**). D'abord soupçonné d'être un remploi d'une construction antérieure, la présence de la mouluration en doucine, y compris au niveau du linteau, et les traces de taille à la gradine grain d'orge signalent bien une construction de la fin du XVIe siècle, encore emprunte de tradition gothique. Cette inspiration gothique se retrouve également dans la moulure prismatique des bases des vis d'escalier des deux pavillons (**fig. 15**). De forme presque carrée, 0,60 m de large pour 0,50 m de haut, son large ébrasement interne augmente sa largeur à 1,30 m. L'état de conservation n'est pas homogène, avec le module du piédroit occidental assez dégradé.

5.5 LES PORTES À FASCES

Afin d'harmoniser les décors avec le corps de logis, les portes du rez-de-chaussée desservant les pavillons depuis les galeries est et ouest sont traitées à fascas. De plus petites dimensions que les fenêtres du logis, la porte du pavillon occidental (ES 5) donnant sur l'escalier à vis (ES 5.12) depuis la galerie, mesure 0,96 m de largeur pour une hauteur de 1,98 m. Le décor de fascas diffère de celui des fenêtres avec la taille de deux doucines séparées de trois réglats (**fig. 31 et 32**).

5.6 LES PORTES À DOUCINE

Alors que les portes menant aux escaliers à vis depuis le rez-de-chaussée des galeries sont à fascas, l'ensemble des autres ouvertures et portes des pavillons sont homogènes, ornées de doucines. La porte du pavillon occidental (ES 5) donnant accès à l'escalier depuis le premier étage de la galerie mesure 0,92 m de largeur et 1,80 m de hauteur (**fig. 32 et 33**). Sur cette porte en moellons de grès molassique clair, un défaut d'assemblage est visible entre le piédroit ouest et le linteau. Il n'est pas possible de définir clairement s'il s'agit d'une approximation dans la mise en œuvre, d'une contrainte architecturale ou d'une erreur lors de la taille du linteau. Toutefois, au cours de l'étude du château Renaissance, plusieurs incohérences et erreurs dans la mise en œuvre ont été mises en évidence... suggérant d'une part, les limites d'un ou des tailleurs de pierre et d'autre part, un manque de moyens financiers pour y remédier.

5.7 LE PORTAIL D'HONNEUR ET LA LOGGIA

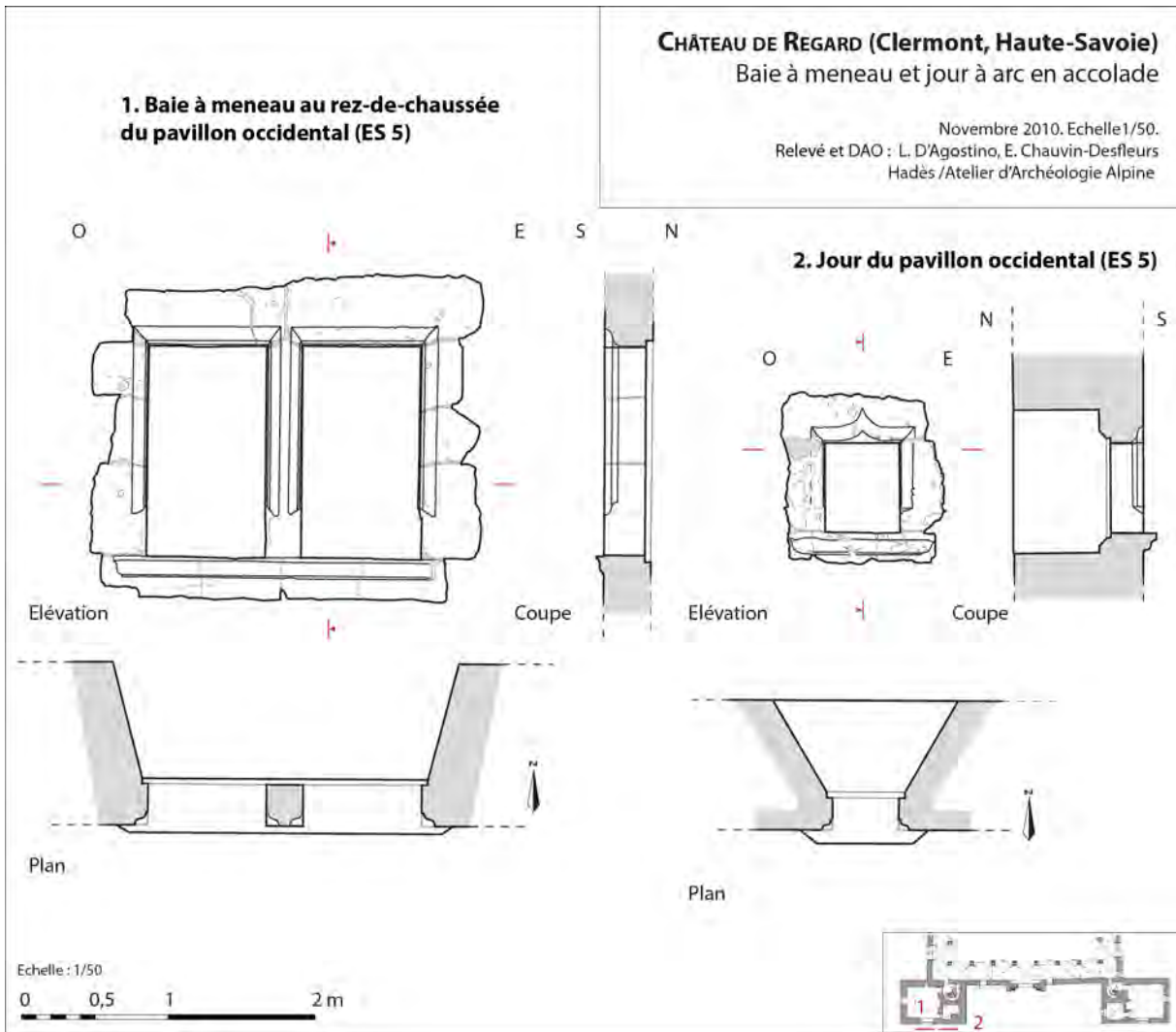


Fig. 30 : Château de Regard, Clermont (74). Relevé d'ouvertures du pavillon occidental. Relevé et DAO : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.



Fig. 31 : Château de Regard, Clermont (74). Porte à fascies au rez-de-chaussée du pavillon occidental. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

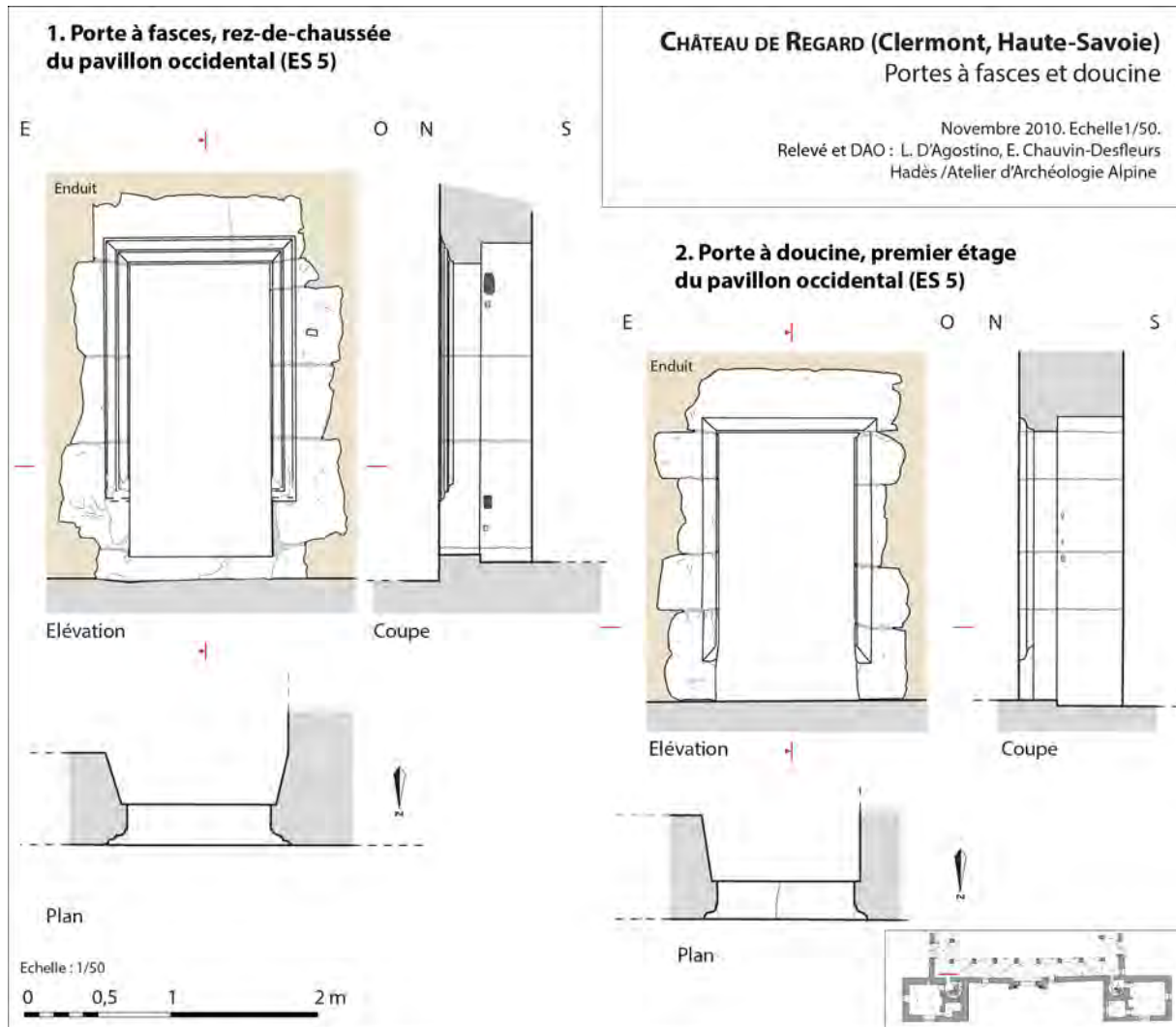


Fig. 32 : Château de Regard, Clermont (74). Relevé de portes à fascies et à doucine du pavillon occidental. Relevé et DAO : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.



Fig. 33 : Château de Regard, Clermont (74). Porte à doucine au premier étage du pavillon occidental. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 34 : Château de Regard, Clermont (74). Portail d'honneur de la façade sud. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.



Fig. 35 : Château de Regard, Clermont (74). Pilastres bagués à bossages et colonne inspirée du style composite du portail d'honneur. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 36 : Château de Regard, Clermont (74). Arc surbaissé bagué à bossages, entablement à fleurons et balustrade de la loggia. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 37 : Château de Regard, Clermont (74). Corbeille de fruits, symbole d'abondance, et sphère sur piédestal pyramidal au niveau de la balustrade de la loggia. Cliché : L. D'Agostino.



Au centre de la galerie sud s'ouvrent l'un au-dessus de l'autre le portail d'honneur et une loggia offrant un balcon sur le paysage. Le portail est la partie de l'édifice la plus caractéristique de la Renaissance. Un large avant-porche peu saillant, aux piédroits formés de pilastres bagués à bossages soutenant un arc légèrement surbaissé, précède le portail proprement dit. En dehors d'un blason décoré de ce qui paraît être une palmette, l'arc est dénué d'ornementation. Les pilastres quant à eux présentent une alternance de décors au niveau des bagues avec des bossages en demi-sphère plus ou moins allongés, des bossages rectangulaires à rubans ou encore des bossages à pointes de diamant.

Le portail est formé de deux pilastres bagués à bossages et d'un arc surbaissé portant le même décor. Les décors des bossages sont dans le même registre que ce de l'avant-porche, avec une adaptation de la taille en fonction du support. Deux colonnes sur piédestaux cubiques et à chapiteaux à feuillages encadrent le portail. Les chapiteaux, inspirés de l'ordre ionique, portent l'entablement décoré de fleurons (ou rosaces) sur lequel repose la balustrade de la loggia, qui s'ouvre sous l'arc de l'avant-porche. Pour créer une harmonie, des fleurons sont également taillés en partie basse, sur les piédestaux. Aux extrémités et au centre de la balustrade, des sphères ornent l'appui, tandis qu'une corbeille de fruits sculptée en haut-relief met en valeur son pilier central (fig. 13, 34 à 37).

Le portail en lui-même mesure 3 m de largeur et 3,30 m de hauteur. La partie sommitale de l'arc de l'avant-porche atteint 6,90 m, ce qui offre une fenêtre sur le paysage de 3 m de large et de 2,25 m de haut derrière la balustrade.

6. CONCLUSION

Bien qu'adaptée à des édifices antérieurs, la construction du château Renaissance a bénéficié d'un soin important. Les rappels des décors sont destinés à apporter une harmonie entre les différents bâtiments, comme les portes à fascies et à doucines des pavillons, donnant sur les galeries latérales, qui créent une homogénéité avec le corps de logis. La façade sud, encadrée de deux pavillons en forme de tours carrées, est directement inspirée des villas de la Renaissance toscane ou romaine construites par Palladio ou Serlio. Néanmoins, si les galeries offrent des points de vue sur le paysage, l'ordonnement des espaces autour d'une cour centrale et les systèmes de circulation par des galeries couvertes sont plus proches des palais urbains que des villas rurales ouvertes sur la campagne, choix architectural qui est clairement associé au contexte villageois dans lequel s'inscrit le « château » de Regard.

Malgré quelques maladresses dans la mise en œuvre et une certaine rusticité, l'entreprise architecturale de Gallois Regard apparaît pleine d'audace en cette fin du XVIe siècle troublée par les guerres de la Réforme. Le château reflète une construction alliant conservatisme et innovation, une architecture médiévale savoyarde aux inspirations renaissantes italiennes. La carrière ecclésiastique de Gallois en Italie aura certainement marqué son esprit et son goût des réalisations novatrices des architectes de la Renaissance italienne qui, depuis Brunelleschi, Alberti et Bramante, rénovent les villes de la Toscane, de la Vénétie et du Latium et peuplent les campagnes de villas, faisant sortir l'architecture du Moyen Âge et réinterprétant les vestiges antiques.

Résidence de villégiature, mais aussi véritable palais villageois, le château de Regard reste dans le nord des Alpes l'un des plus vifs témoignages monumentaux de l'ascension sociale de cette nouvelle aristocratie de robe qui accède à la fin du Moyen Âge aux responsabilités par le biais de charges ministérielles – le notariat – puis ecclésiastiques. Le site offre d'un point de vue de la chrono-typologie des formes architecturales de la fin du XVIe siècle, un mélange atypique alliant persistance des décors et innovations techniques et esthétiques.

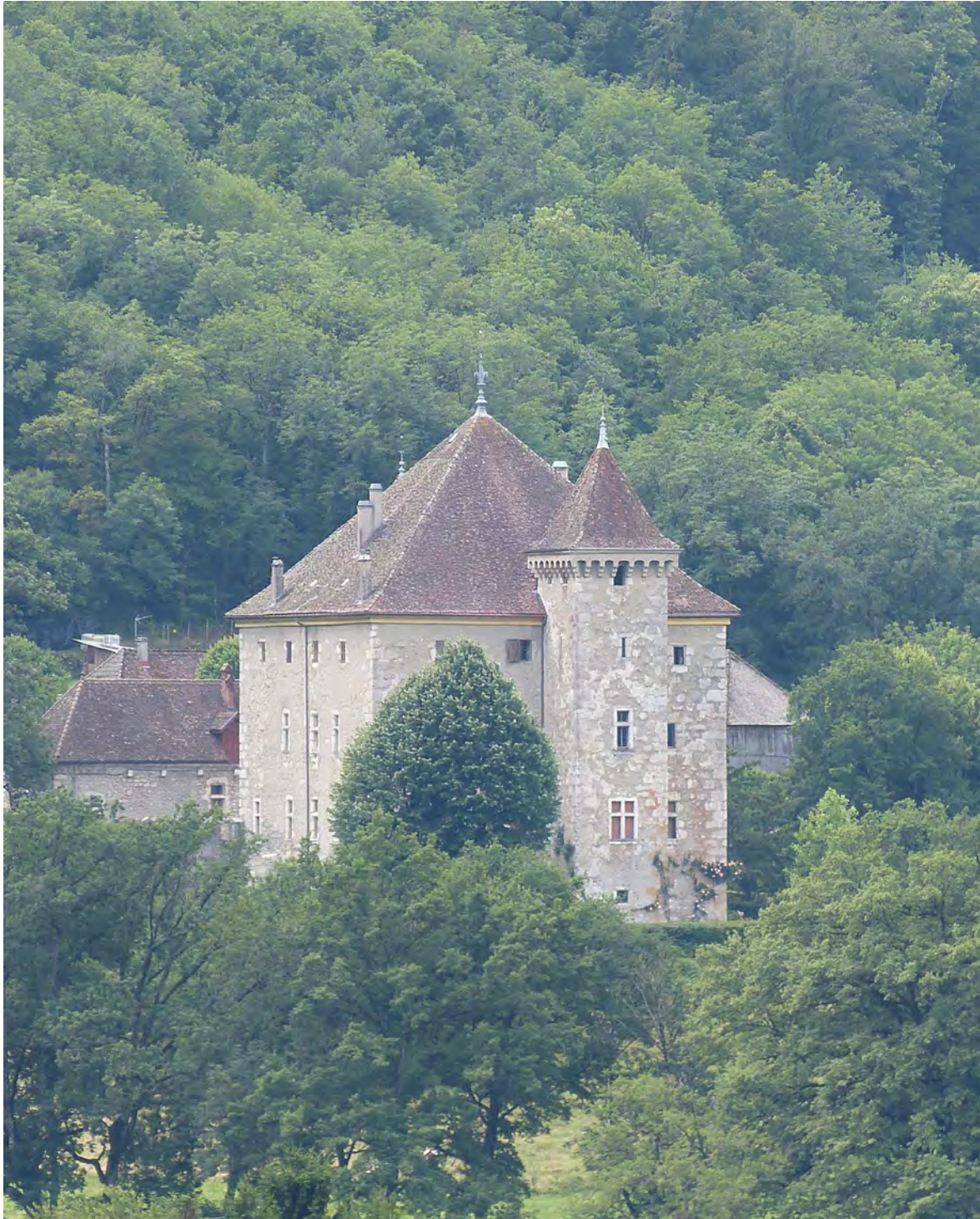


Fig. 1 : Château de Dhéré. Vue générale du site. Cliché : S. Mahfoudi, UAPB.

NOTICE SUR LE CHÂTEAU DE DHÉRÉ (DUINGT, HAUTE-SAVOIE)

Loïc Benoit (SAPB) d'après le travail de V. Levert

1. LOCALISATION

Département : Haute-Savoie

Commune : Duingt

Code INSEE : 74108

Lieu-dit ou adresse : Château de Dhéré, route d'Entrevernes, 74410 Duingt.

Coordonnées Lambert 93 : X : 948203.12 / Y : 6529933.90 / Z : 477.04 m

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

Localisé sur les pentes de la montagne d'Entrevernes à une altitude d'environ 470 m, le château Dhéré, ou d'Héré, domine le lac d'Annecy ainsi que le village de Duingt situé en contrebas. Le site se trouve à 12 km au sud de la ville d'Annecy (**fig. 1**).

2.1 HISTORIOGRAPHIE

Comme pour la majorité des sites castraux hauts savoyards, il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour voir apparaître les premiers travaux s'intéressant au château de Dhéré. Toutefois, bien qu'il soit présent dans l'étude de J.-M Lavanchy¹, cette dernière est avant tout centrée sur le village de Duingt dont Dhéré ne représente qu'un maillon, et un édifice seigneurial secondaire. Il faut ensuite attendre un demi-siècle pour qu'une nouvelle monographie sur le village apparaisse². En parallèle, alors qu'il travaille sur les différents châteaux de l'ancien diocèse de Genève, Louis Blondel, n'accorde qu'un petit paragraphe à Duingt, alors qu'au moins trois fortifications sont présentes sur son territoire.

La deuxième moitié du XX^e siècle et le début des années 2000 sont plus prospères en travaux renseignant sur le château de Dhéré. La dernière en date, réalisée par V. Levert en 2005³, est associée à une volonté de classement de l'édifice et propose un bilan architectural. Néanmoins, nous ne comptons à ce jour aucune étude archéologique du bâti sur l'ensemble du château.

2.2 JALONS HISTORIQUES

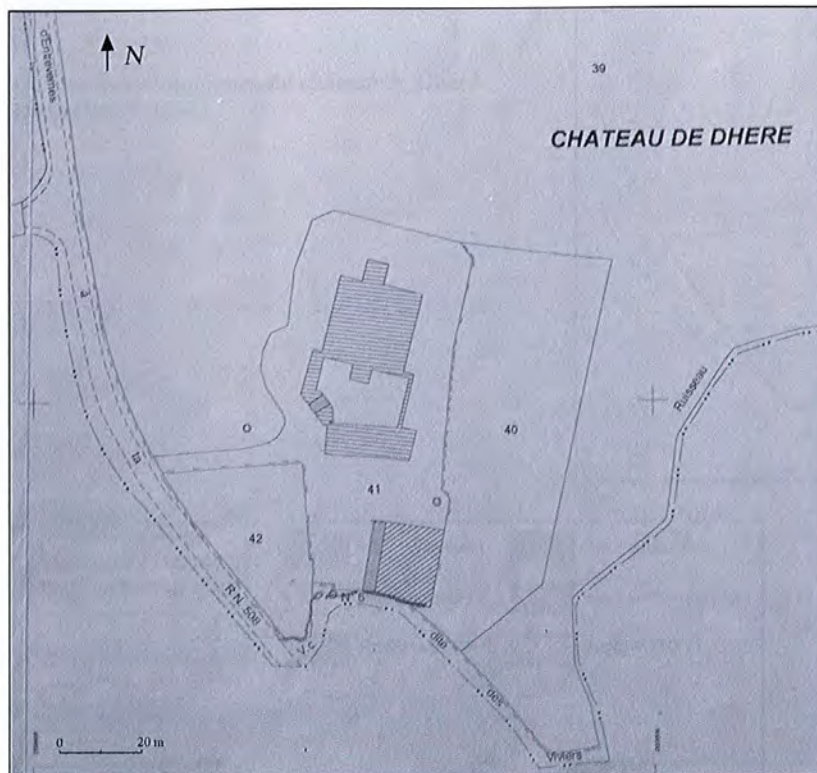
Si la bâtisse actuelle semble avoir été construite entre la deuxième moitié du XV^e siècle et le tout début du XVI^e siècle, la famille Dérée est connue dès 1350, mais n'apparaît pas encore comme noble⁴. Si nous

1 Lavanchy 1884.

2 Perron 1957.

3 Levert 2005.

4 Foras 1863, p.263 ; Levert 2005, p.5-6.



A- Extrait du cadastre de la commune de Duingt 2002
Echelle 1/1000 réduite

Les parties hachurées correspondent aux structures couvertes.

B- Extrait de la Mappede Sarde de 1738

Archives départementales de la Haute-Savoie

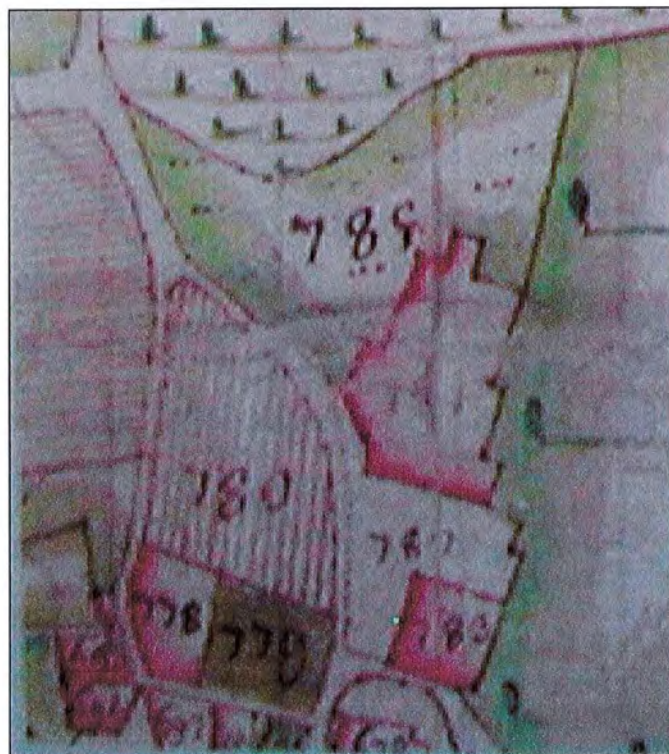


Fig. 2 : Château de Dhéré. Cadastre actuel et mappede Sarde (ADHS) de Dhéré. Clichés : V. Levert.

ne savons pas avec certitude s'ils possédaient une maison forte à cette période, l'étude menée par V. Levert⁵ semble convenir de vestiges antérieurs à la demeure des XV^e /XVI^e siècles.

La première mention du château de Dhéré remonte à 1472 où Louis de Dérée certifie tenir de son père, Bertrand de Dérée, « le château avec ses courtines, places et autres droits »⁶. C'est à cette période que cette famille arbore pour la première fois le titre de seigneur, synonyme d'une ascension sociale. Bertrand de Dérée, premier seigneur de Dérée, accumule de nombreux titres prestigieux jusqu'à sa mort en 1488 faisant de sa famille, une clef importante de l'administration savoyarde⁷. Louis suit la même ascension que son père puisque, s'il est docteur ès-droit en 1497, il apparaît comme premier président de Savoie de 1514 à 1530 ainsi que comme seigneur du château de Seytheney à Faverges en plus de Dhéré⁸. Ce même Louis paraît être à l'origine des grandes modifications du site fortifié, et ce dès 1476 comme l'attestent les datations dendrochronologiques de plusieurs plafonds de l'édifice⁹. Ces modifications semblent s'accompagner d'une fortification plus importante du bâtiment. Il faut dire que le territoire est instable du fait du déclin de l'autorité ducal à la fin du XV^e siècle et de la menace d'invasion par la France¹⁰. La famille de Dérée s'éteint dans le courant du XVI^e siècle avec Philippe, décédé sans héritier en 1546.

Le château passe alors dans les mains des Chevron-Villette par alliance, qui conservera la propriété du lieu jusqu'en 1648¹¹. Après cette date, c'est la famille de Sales qui le récupère. Elle achètera en 1698 les autres châteaux de Duingt¹². Le château de Dhéré semble alors délaissé.

Le site survit à la Révolution française, peut être grâce à sa vocation agricole et est vendu en 1796 comme bien national à Jean Berthet¹³. Ce dernier le revend en 1839 au baron Scipion Ruphy qui ne s'intéressera guère à la demeure¹⁴. Par alliance, Dhéré passe de la famille Ruphy à Francisque Frerejean, avocat lyonnais¹⁵. Il décide de faire rénover la bâtisse dès 1872 et confie le projet à Louis Sainte-Marie Perrin, architecte lyonnais à l'origine des décors internes de la basilique de Fourvière. Au final, les travaux n'ont principalement impacté que l'intérieur du site castral de sorte à le rendre habitable au goût de son propriétaire. Le château est aujourd'hui toujours en possession de cette famille qui n'a entrepris que des travaux mineurs sur le bâtiment.

2.3 ORGANISATION GÉNÉRAL DU SITE

Les différents bâtiments composant le château de Dhéré résultent de campagnes de construction, assez resserrées, attribuées aux XV^e et XVI^e siècles pour leur grande majorité¹⁶. Des remaniements courent jusqu'à nos jours du fait que la bâtisse est toujours occupée. Cet ensemble est installé à 800 m des rives du lac d'Annecy, en surplomb sur les contreforts de la montagne d'Entrevernes.

Le château se compose d'un corps de logis principal (2^e moitié XV^e siècle) quadrangulaire d'environ 450 m². Mesurant 20 m de côté, il s'élève sur 4 niveaux (17 m). Deux petites tours flanquent ses façades septentrionale et méridionale. Au sud du logis se développent deux pans de courtines formant barbacane (fin XIV^e – 1^{ère} moitié XV^e siècle). Ces deux sections d'enceintes s'étendent depuis les angles sud-est et sud-ouest et forment une cour à l'avant du logis. Une tour porte est présente sur le tronçon occidental. Un logis secondaire (1^{ère} moitié du XVI^e siècle) est installé sur la courtine sud. De plan rectangulaire, il occupe une surface au sol d'environ 150 m² sur deux niveaux. Enfin, plusieurs

5 Levert 2005.

6 *Idem*, p.6.

7 Foras 1863, p.265 ; Lavanchy 1884, p. 194 ; Levert 2005, p.5-6.

8 Foras 1863, p.265 ; Lavanchy 1884, p.195.

9 Dormoy 2005 ; Levert 2005, p.7-8.

10 Demotz ; Levert 2005, p.8.

11 Foras 1863, p.265 ; Lavanchy 1884, p.196-198.

12 D'Agostino *et alii* R-2019, p.377-387.

13 Levert 2005, p.10.

14 *Idem*.

15 Levert 2005, p.11.

16 Ces datations résultent des conclusions de l'étude de V. Levert.



Fig. 3 : Château de Dhéré. Plan général du château et états archéologiques. DAO : V. Levert.

dépendances, dont une grange, une extension du logis secondaire et un édifice indéterminé (2^e moitié du XVI^e siècle) viennent compléter les bâtiments du château¹⁷ (figs. 2 et 3). Une deuxième courtine reliant ces nouveaux bâtiments semble avoir également existé et serait contemporaine de ces derniers. Les travaux postérieurs au XVI^e siècle paraissent avoir été mineurs sur les extérieurs et se sont concentrés sur les pièces à vivre du site au gré des différents propriétaires¹⁸.

3. BIBLIOGRAPHIE

Benoit 2021 : BENOIT Loïc, *Maison forte des Rubins : Elévations intérieures* (Sallanches, Haute-Savoie), RFO de suivi de travaux, UAPB, 2021.

Chatelain 1995 : CHATELAIN A., *Châteaux forts, Images de pierre des guerres médiévales*, coll. Patrimoine vivant, 5^e ed, Paris, 1995.

D'Agostino et alii 2019 : D'AGOSTINO Laurent, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, CHEVALIER Maud, GUFFOND Christophe, avec la collaboration de BENOIT Loïc, BRUNET Julien, LAIDEBEUR Jocelyn, LAISSUS Denis, LE RENARD Cynthia et la participation de GOUFFRY-LAFON Maud, LEMAITRE Eva, MAHFOUDI Samir et NETTER Anne, *Sites castraux de la Haute-Savoie (Arrondissements d'Annecy et de Bonneville)*, RFO de prospection, HADES, UAPB, 3 vol., 2019.

Demotz : DEMOTZ Bernard, *Rapport sur le château d'Héré (Duingt, Haute-Savoie)*, Notes.

Détraz 1992 : DETRAZ G., « Réflexions à propos de la naissance du village de Duingt » dans *La Revue Savoisiennne*, Académie Florimontane, Annecy, 1992, p.69-76.

Dormoy 2005 : DORMOY C., *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant de plafonds du château d'Héré à Duingt (74410)*, Archéolabs, réf : ARC 05/R3323D, 2005.

Elter, Faucherre 2018 : ELTER René, FAUCHERRE Nicolas, *Fortification et artillerie en Europe autour de 1500*, PUN, Nancy, 2018.

Frerejean 2004 : FREREJEAN A., *Demande d'extension de l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques*, mise à jour du 8 octobre 2004.

Lavanchy 1884 : LAVANCHY J.-M., « Les châteaux de Duin » dans *Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne*, T.7, Annecy, 1884, p.89-204.

Levert 2005 : LEVERT V., *Demande d'extension de l'inscription du château de Dhéré à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques*, avec l'aide du Département de la Haute-Savoie, ESPAHS, 2005.

Messner 2016 : MESSNER Maxime, *Les ouvertures de tir pour armes à feu dans les châteaux de Franche-Comté (1350-1700), utilisations, formes, fonction*, Mémoire de Master sous la direction de J-J. Schwien, Université de Strasbourg, 2016.

Mouillebouche 2002 : MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du Nord du XIIIe au XVIe siècle*, 2002.

Perron 1957 : PERRON F., *Duingt à travers l'histoire*, Archives Départementales de la Haute-Savoie, BR 4038.

Sirot 1990 : SIROT Élisabeth, *Le château d'Annecy*, PUL, Lyon, 1990.

Sirot 2007 : SIROT Élisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XIIe au début du XVIe siècle.*, Espaces Médiévaux, Collection Piccard, Paris, 2007.

¹⁷ La disposition est encore bien lisible sur la mappe Sarde.

¹⁸ Levert 2005.

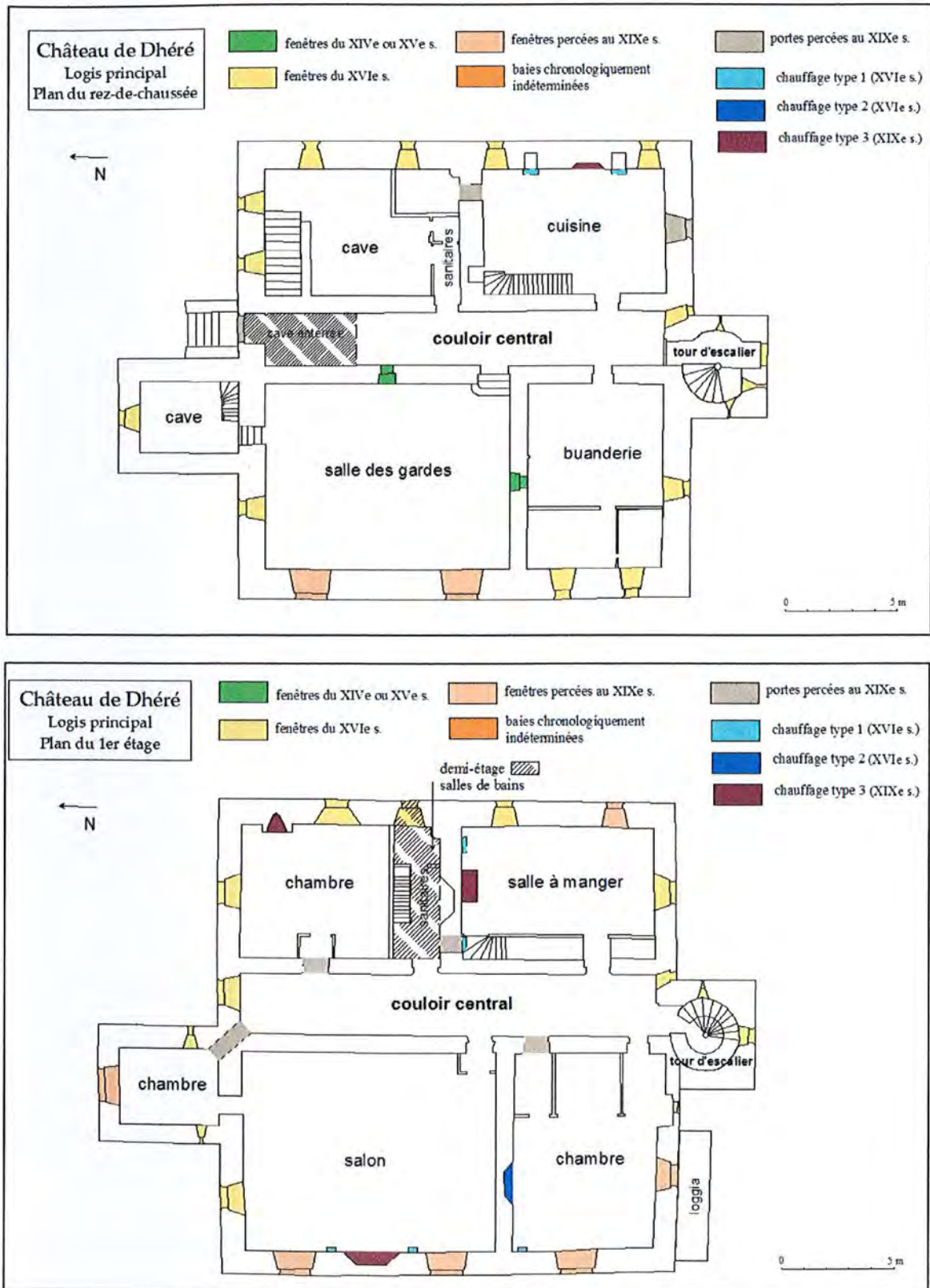


Fig. 4 : Château de Dhéré. Plans du rdc et du 1er étage du logis principal. DAO : V. Levert.

4. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

Seront présentés dans cette partie les aménagements bénéficiant d'une fourchette chronologique assez bonne ne dépassant pas le siècle. Des compléments d'études seraient bien entendu nécessaires sur le site de Dhéré afin d'affiner, mais de premiers éléments méritent que l'on s'attarde dessus.

4.1 LE LOGIS PRINCIPAL

Si la famille Dérée est connue dès le XIV^e siècle, il faut attendre, comme nous l'avons vu, 1472 pour voir la première mention du château par Louis de Dérée qui assure tenir le château de son père Bertrand, née dans la première moitié du XV^e siècle¹⁹. Si ces éléments semblent bien faire état d'une construction antérieure à 1472, les datations dendrochronologiques réalisées sur l'ensemble des plafonds en 2005 attestent d'une mise en place des différentes poutres entre 1476 et 1500²⁰. Pour V. Levert, cette datation postérieure à la première mention ainsi que l'homogénéité du bâtiment confirment une reconstruction majeure du site entre la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle. Aussi, la demeure tel que nous l'observons serait issue d'un deuxième état de construction. Si cela est plausible, l'absence d'étude de bâti approfondie incite à garder une certaine prudence.

Les façades extérieures n'ont pas subi de grands bouleversements liés aux travaux du XIX^e siècle²¹, a contrario des intérieurs qui ont été dotés de nombreux décors.

Ce bâtiment, carré et flanqué de deux tours à mâchicoulis, est très homogène et fait penser aux maisons-tour décrites par E. Sirot dans ses travaux sur les maisons fortes²². Tous les étages de l'édifice reprennent la même structuration avec deux murs de refend parallèles, d'axe nord-sud, délimitant un couloir central tandis que chaque moitié est dotée d'un mur de refend est-ouest permettant la création de plusieurs salles. De ce procédé, nous comptons quatre pièces par étage, couloir exclu (**figs. 4 et 5**). Pour V. Levert cette homogénéité structurelle est « nécessairement originelle » et tend à prouver que le bâtiment actuellement observable date de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle²³. Aussi, ce dernier ne correspondrait pas au château mentionné en 1472.

4.1.1 Les fenêtres

Les observations réalisées en 2005 ont permis la mise en exergue de deux états dans les ouvertures présentes sur le logis²⁴. Un lot important de fenêtres « dites » du XVI^e siècle est avancé. Toutefois, nous n'avons que peu de mesures et aucun relevé de ces ouvrages. Les baies sont toutes rectangulaires, mais de dimensions variables. Nous retrouvons des fenêtres à traverse surmontées de linteau droit plein ou mouluré. Concernant l'aménagement interne, tous les cas de figure sont présents : sans coussièges, avec une ou deux coussièges. Les baies sont largement ouvertes sur l'extérieur (0.95 m de large pour environ 2 m de haut) et témoignent de l'importance de la lumière dans la construction. Ces ouvertures, dont certaines sont dotées de linteau à accolade, de chanfreins droits et de congés en biseau, sont en place (**fig. 6**). La présence de ces modénatures associée aux datations citées précédemment tend à prouver une mise en œuvre de la toute fin du XV^e ou plus certainement du XVI^e siècle.

De nombreuses ouvertures ont été percées au XIX^e siècle et reprennent le style initial de la bâtisse.

19 Foras 1867, vol.2, p.265.

20 Dormoy 2005, p.3 ; Levert 2005, p.7.

21 Mis à part un rejointoyage de certaines parties.

22 Levert 2005, p.19 ; Sirot 2007.

23 Période liée aux datations évoquées en amont.

24 Levert 2005.

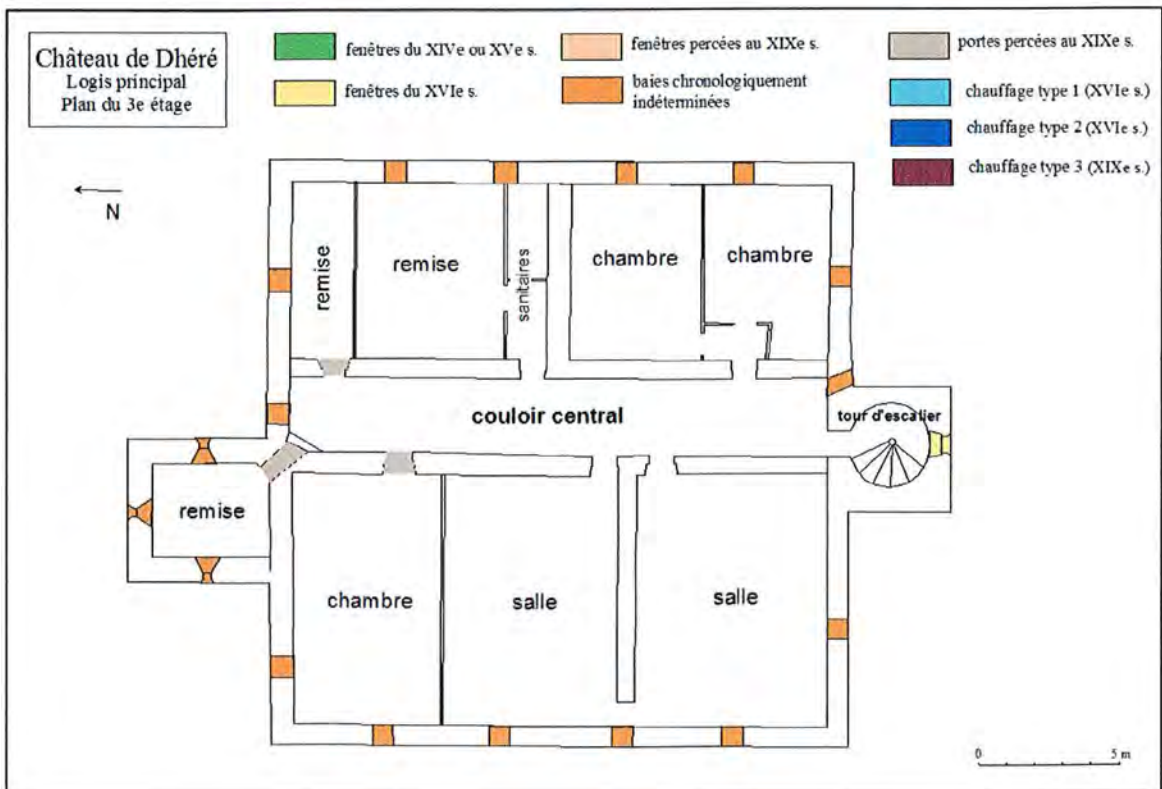
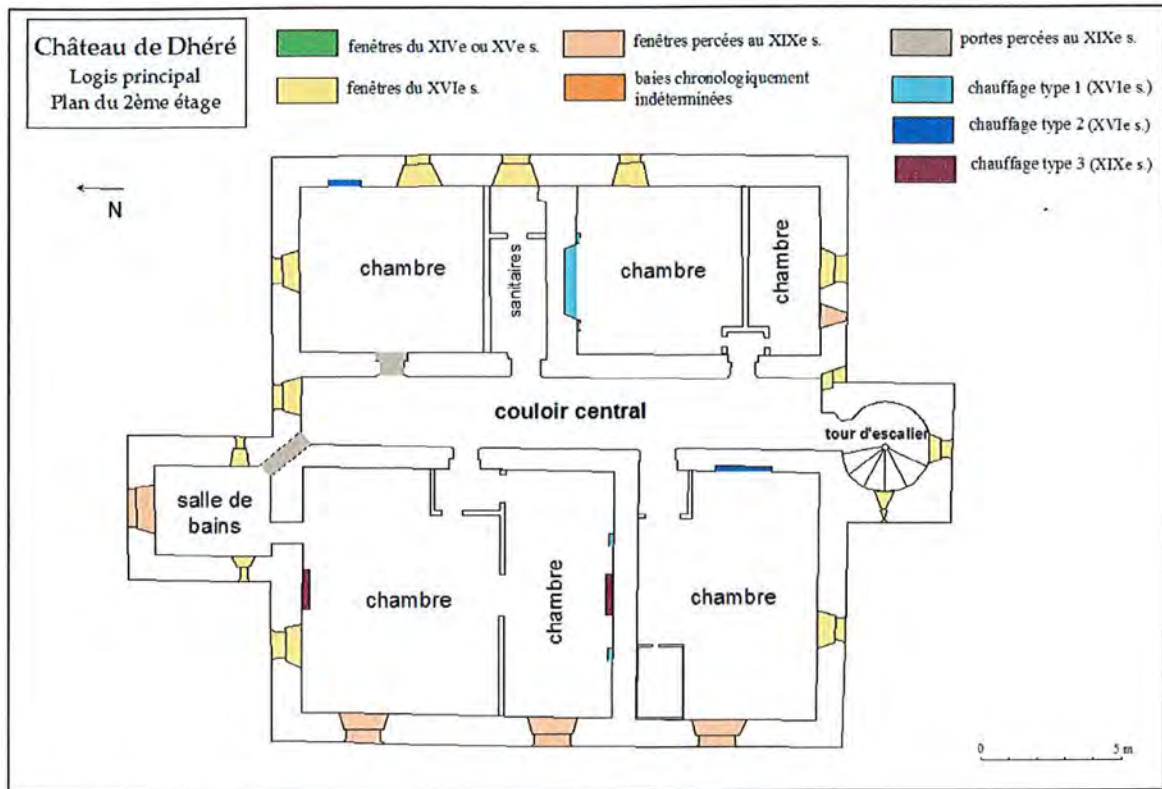


Fig. 5 : Château de Dhéré. Plans des 2e et 3e étages du logis principal. DAO : V. Levert.



Fenêtre rectangulaire à traverse surmontée d'un linteau à accolade (XVI^e s.)



Fenêtre rectangulaire à traverse et sa canotière « à la française » sous tablette (XVI^e s.)

Fig. 6 : Château de Dhéré. Exemples de fenêtres du corps de logis principal. Clichés : V. Levert.



C- Aquarelle de P. DUNANT

Vue de la tour-porte du château de Dhéré depuis le Sud-Ouest, 15 x 22 cm (extrait de Bexon (A.), *Annecy et le Bourget, Lacs romantiques peints et dessinés par Prosper Dunant (1790-1878)*, ed. Itinera Alpina, Annecy, 1998)



D- Aquarelle de P. DUNANT, 1823

Vue du château de Dhéré depuis l'Ouest, 14,8 x 22,2 cm (extrait de Bexon (A.), *Annecy et le Bourget, Lacs romantiques peints et dessinés par Prosper Dunant (1790-1878)*, ed. Itinera Alpina, Annecy, 1998)

Fig. 7 : Château de Dhéré. Deux aquarelles de P. Dunant (XIXe siècle) représentant le château de Dhéré.

Aussi, nous observons des fenêtres à croisées qui ne sont pas d'origine. Malgré un travail de mise en œuvre assez fin, adoptant même une finition à la boucharde, l'aspect scié des blocs ainsi que les représentations du château de Dhéré datant de cette période ont permis d'identifier les nouvelles structures²⁵ (fig. 7).

4.1.2 Les cheminées

Plusieurs cheminées semblent également attribuables au XVI^e siècle. La première présente un linteau en pierre porté par deux consoles moulurées à gorge, et est flanquée de deux bougeoirs/tablettes en pierre (fig. 8). Ce type de structures a été observé dans la maison forte de Loches à Magland et celles des Rubins à Sallanches (figs. 9 et 10). Toutes deux datent vraisemblablement de la même période²⁶.

Le deuxième type correspond à une cheminée moulurée de tores et de doucines aussi bien sur le linteau que sur les piédroits en forme de colonnettes (fig. 7). Ce type de structure a déjà été observé au sein du château d'Annecy dans le Logis Perrière dont la datation est estimée au XVI^e siècle²⁷ (fig. 11).

4.1.3 Les éléments de défenses (fin XV^e – première moitié XVI^e siècle ?)

Quinze ouvertures de tirs se répartissent sur les façades et tours du logis principal. Parmi celles-ci, cinq types de structures ont été référencés par l'auteur²⁸ (fig. 12).

Quatre baies sont localisées au rez-de-chaussée des tours nord et sud. Elles correspondent à des archères-canonnières à bouche inférieure. Dotées de chanfreins, d'embrasures de faible largeur et globalement de plus petites dimensions que les ouvrages analogues observables dans la barbacane, l'auteur les situe entre les XV^e et XVI^e siècles²⁹.

Quatre nouvelles fenêtres de tir sont présentes aux premiers étages des deux tours susmentionnées. Il s'agit ici d'archères-canonnières à bouche centrale. De dimensions et mise en œuvre similaires aux précédentes, l'auteur les attribue également aux XV^e-XVI^e siècles.

Deux archères simples à chanfrein extérieur sont localisées au deuxième étage de la tour nord. L'auteur ne précise pas les dimensions de ces ouvrages. Toutefois, la présence de ce chanfrein sur la face externe de la structure semble indiquer une construction tardive, peut-être attribuable au XVI^e siècle³⁰.

La façade orientale du logis est dotée de trois canonnières rectangulaires dites « à la française ». Celles-ci sont mises en place sous les appuis de trois fenêtres à traverse. Nous ne retrouvons pas de pendant sur les autres façades exposées, mais les modifications du XIX^e siècle ont peut-être masqué ces ouvrages. Ce type d'ouverture de tir est caractéristique de l'extrême fin du XV^e siècle et plus régulièrement du XVI^e siècle³¹.

Enfin, deux canonnières sont associées à une fenêtre à meneau et croisillon installée au XIX^e siècle. Ces deux fenêtres n'ont donc pour rôle que la décoration et l'imitation des baies existantes.

25 *Idem.*

26 Benoit 2021 ; Sirot 2007.

27 Levert 2005, p.22 ; Sirot 1990.

28 Levert 2005, p.26.

29 V. Levert dans son état des lieux ne donne pas les dimensions de ces ouvertures se référant seulement à celles de la barbacane.

L'une de ces dernières ayant été relevée, nous pouvons dire que celles du logis mesurent moins de 0.70 m de large au niveau de l'embrasure et moins de 1.46 m de hauteur.

30 Il s'agit ici plus d'un ressenti que d'une thèse issue de données comparatives. Les archères plus anciennes repérées sur le territoire haut savoyard ne présentent pas ce type de mise en œuvre (ex : Bonneville, Allinges, Saint-Michel-du-Lac, etc.).

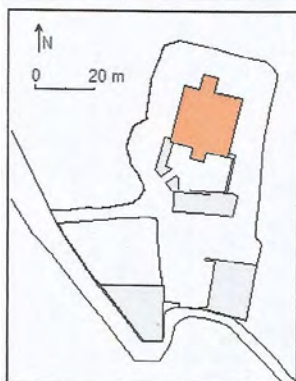
31 Levert 2005, p.26.



Cheminée TYPE 1
Cheminée sur consoles moulurées
flanquée de tablettes.
Chambre Sud-Est du deuxième étage
(XVI^e s.)



Cheminée TYPE 2
Cheminée moulurée avec moulure en
tore et en doucine.
Cambre Nord-Est du deuxième étage
(XVI^e s.)



Cheminée TYPE 3
Cheminée néogothique.
Salon du premier étage
(XIX^e s.)



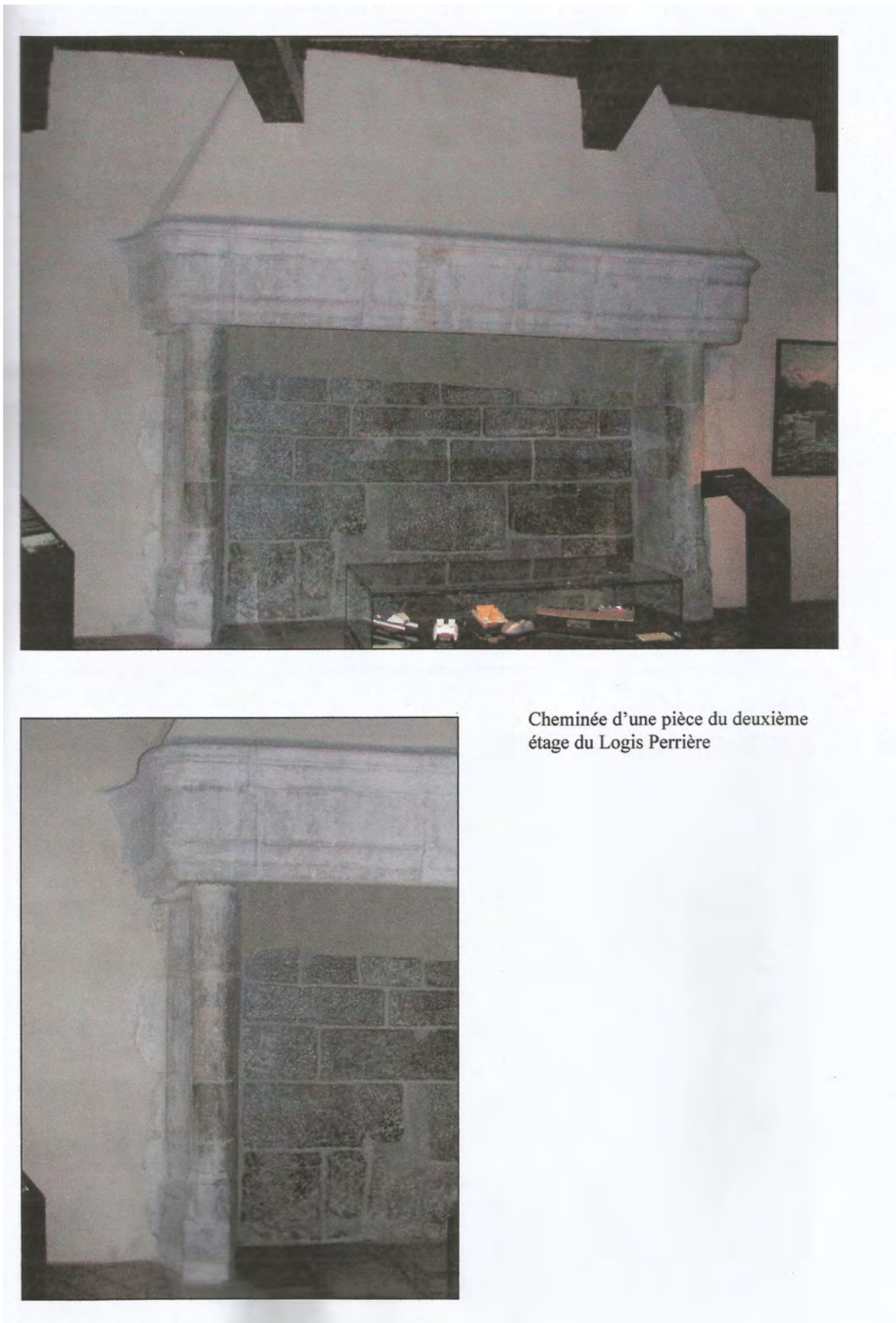
Fig. 8 : Château de Dhéré. Typologie des cheminées du logis principal. Clichés : V. Levert.



Fig. 9 : Château de Dhéré. Cheminée de la maison forte des Rubins à Sallanches. Cliché : L. Benoit.



Fig. 10 : Château de Dhéré. Cheminée de la maison forte de Loche à Magland. Cliché : L. Benoit.



Cheminée d'une pièce du deuxième étage du Logis Perrière

Fig. 11 : Château de Dhéré. Cheminée située dans le logis Perrière du château d'Annecy. Clichés : V. Levert.



Archère-canonnière à trou inférieur située sur le parement Ouest de la tour Sud (rez-de-chaussée).



Archère-canonnière à trou central située sur le parement Ouest de la tour Sud (1^{er} étage).



Archère simple située sur le parement Est de la tour Nord (2^{ème} étage).



Canonnière « à la française » située sur le parement Est (1^{er} étage).



Canonniers décoratives du XIX^e siècle situés sur le parement Ouest (2^{ème} étage).

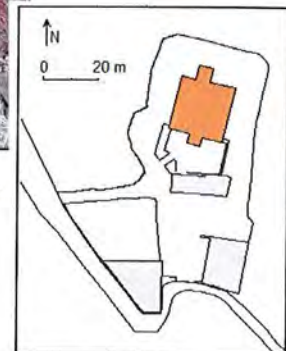


Fig. 12 : Château de Dhéré. Typologie des ouvertures de tir du logis principal. Clichés : V. Levert.

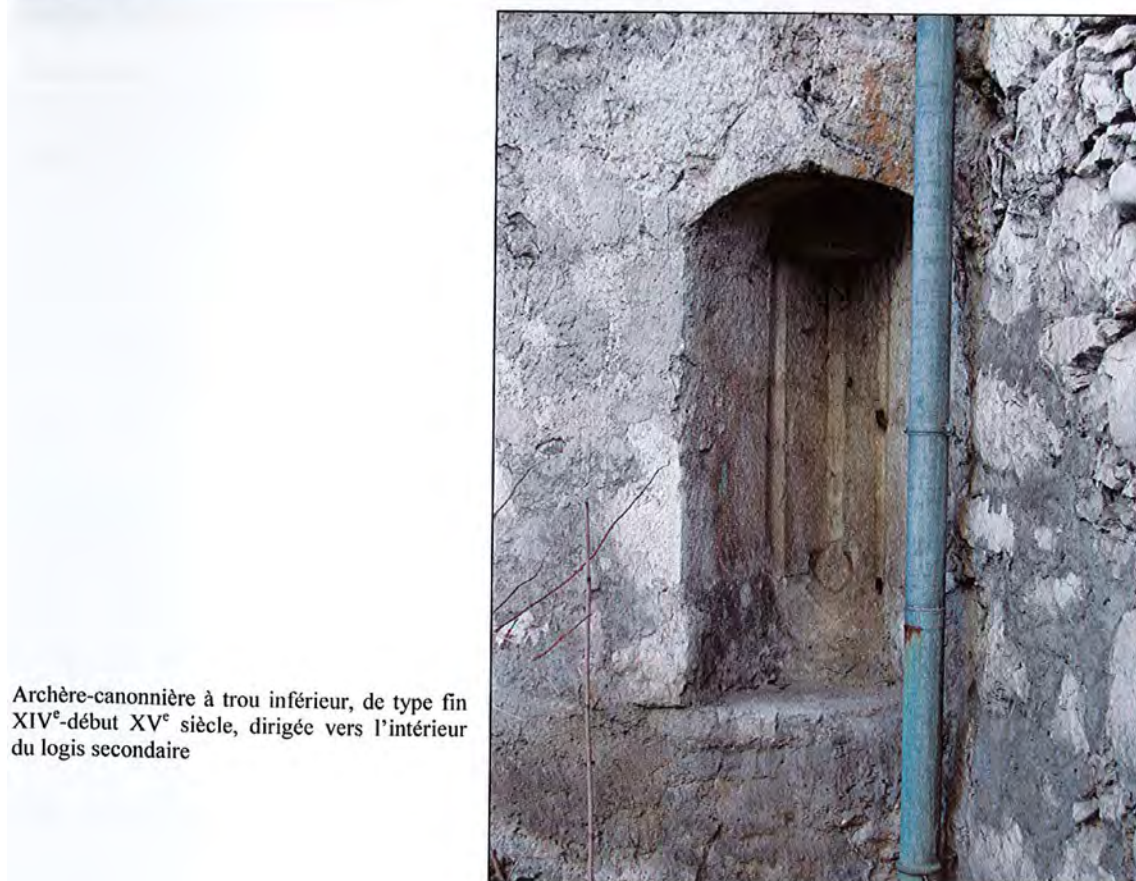


Fig. 13 : Château de Dhéré. Courtine sud de la barbacane. Clichés : V. Levert.

4.2 LA BARBACANE

La barbacane constitue la défense avancée du château de Dhéré. Se développant au sud du site, elle se compose de trois tronçons de murs formant défense. Une tour porte est construite à la jonction entre les pans ouest et sud tandis que la courtine sud a été doublée ultérieurement par le second logis (**fig. 13**). Les enceintes orientales et occidentales effectuent à leur extrémité nord un léger retour pour venir se plaquer contre le logis principal. Si cela semble plaider pour la postériorité de cet ensemble, V. Levert³² pense qu'il pourrait s'agir d'un vestige du premier état, tout du moins dans ses parties basses. En effet, nous dénombrons au moins sept ouvertures de tirs dont la typologie pose question. Concernant la tour porte, peu d'informations nous sont parvenues. Non chaînée à la courtine, elle semble avoir été installée a posteriori, peut-être au moment des travaux du XVI^e siècle.

4.2.1 Les ouvertures de tirs (1^{ère} moitié XV^e ?)

Les sept ouvertures de tir se répartissent comme suivant : 3 dans la courtine ouest, 1 au sud et 3 au sein de la maçonnerie orientale. Il s'agit d'archères-canonnières à bouche inférieure simple (**figs. 14 et 15**). V. Levert, en s'appuyant sur les travaux alors publiés, propose une datation de ces ouvertures entre la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle³³. Toutefois, les récentes études semblent plus modérées et orientent ces archères-canonnières simples vers la première moitié du XV^e siècle au plus tôt³⁴. Toujours est-il que les parties basses de la barbacane paraissent effectivement plus anciennes que le logis principal. Les structures étant, a priori, de facture identique, une seule d'entre elles a été relevée lors de l'étude de 2005. La baie est construite en pierre de taille grise et présente une fente de tir de 0.94 m de hauteur pour environ 0.04 m de largeur. Cette dernière aboutie à une bouche à feu, d'un diamètre de 0.13 m, dont l'aspect circulaire est très irrégulier, l'arrondie étant essentiellement donnée par l'ébrasement extérieur (**figs. 14 et 15**). L'intérieur de l'ouverture présente un ébrasement simple à arc légèrement surbaissé. L'embrasement mesure 0.70 m de large pour une hauteur maximale de 1.46 m.

4.3 LE LOGIS SUD

Le logis sud correspond aujourd'hui à un bâtiment trapézoïdal d'environ 200 m². Il se compose de deux ensembles distincts.

4.3.1.1 Le premier ensemble (1500 – 1546 ?)

Le premier est un bâtiment rectangulaire adossé à la courtine sud du XV^e siècle, il lui est donc postérieur comme le prouve la canonnière présente dans le mur nord et dont l'ouverture de tir donne à l'intérieur de l'édifice. De même, l'accès au premier étage est surmonté du blason de la famille Dérée. Cette dernière s'éteignant en 1546, il semble que le bâtiment soit construit avant. De même, comme nous le verrons plusieurs fenêtres à linteau en accolade, modénature caractéristique du XVI^e siècle, sont présentes sur cette partie. Le premier ensemble pourrait donc être bâti entre l'extrême fin du XV^e siècle et 1546³⁵.

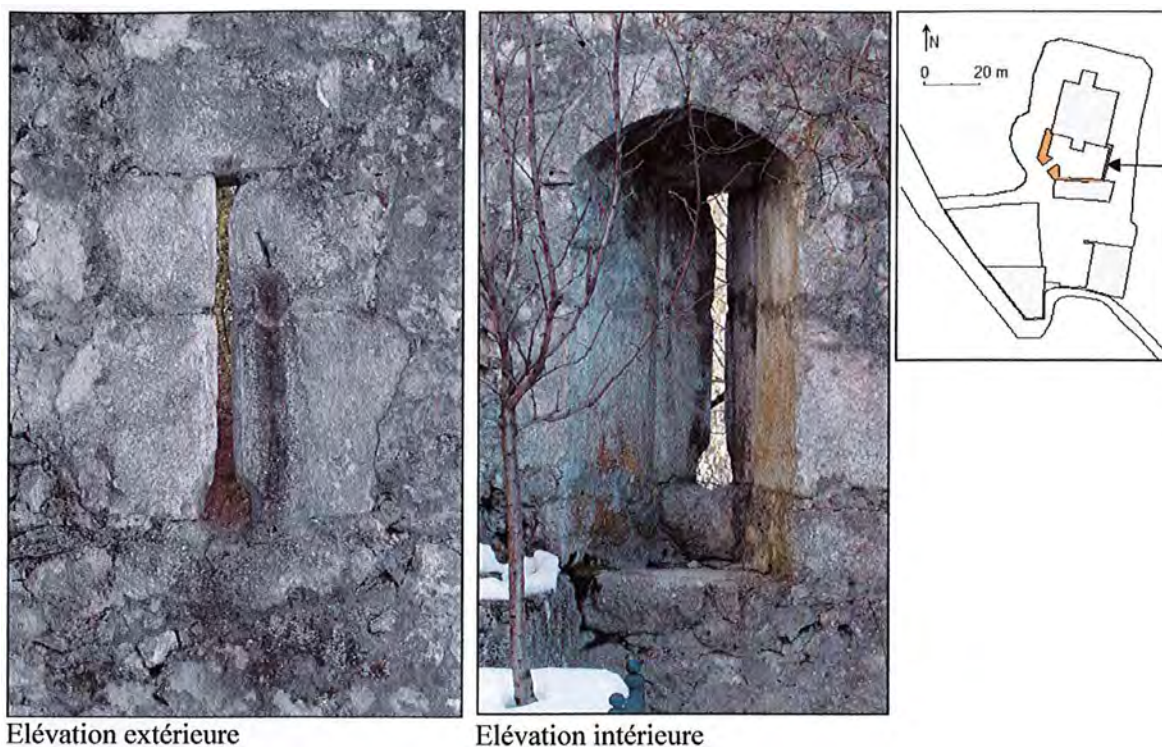
Les fenêtres

32 Levert 2005, p.16-17.

33 *Idem* ; Chatelain 1995, p.98 ; Mouillebouche 2002, p.206-207

34 Elter, Faucherre 2018 ; Messner 2016.

35 Levert 2005.



Elévation extérieure Elévation intérieure
 Fig. 14 : Château de Dhéré. Archère-canonnière de la barbacane. Cliché : V. Levert.

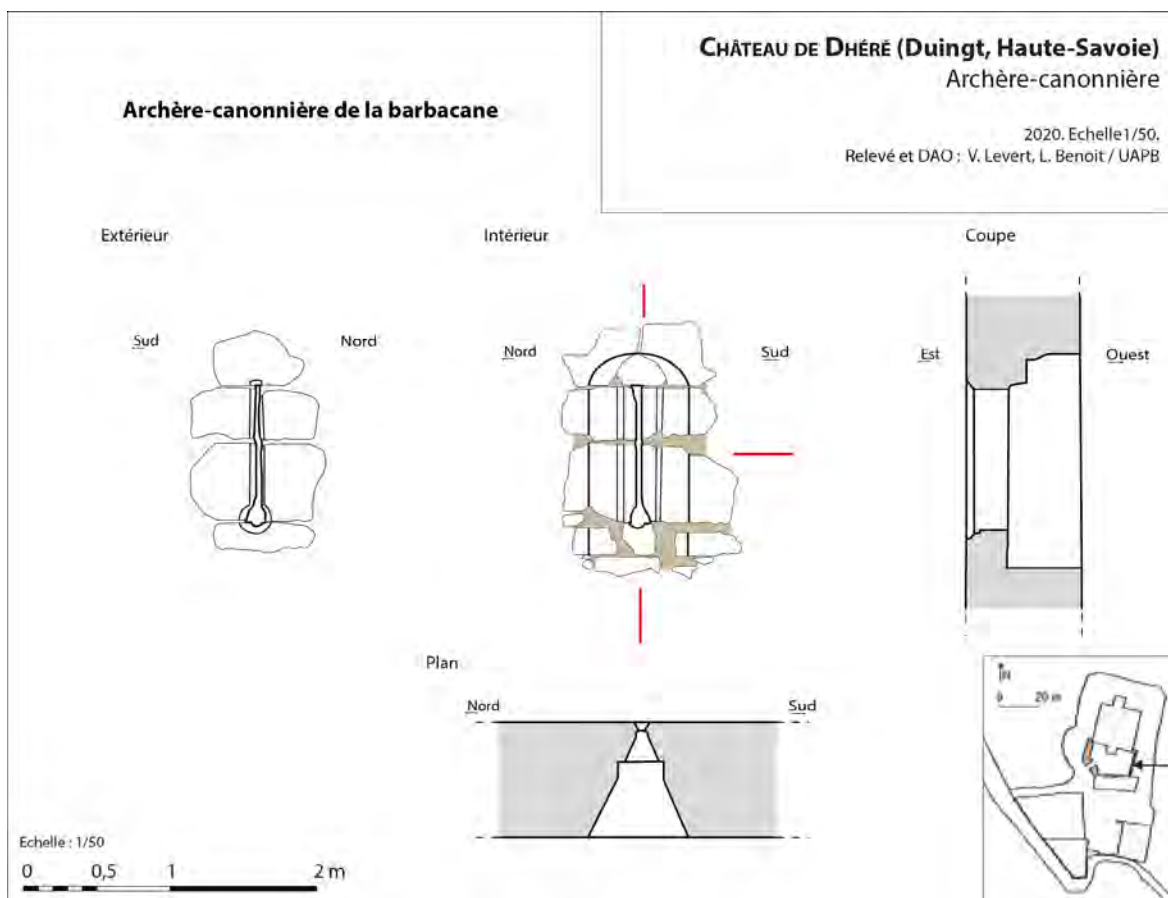
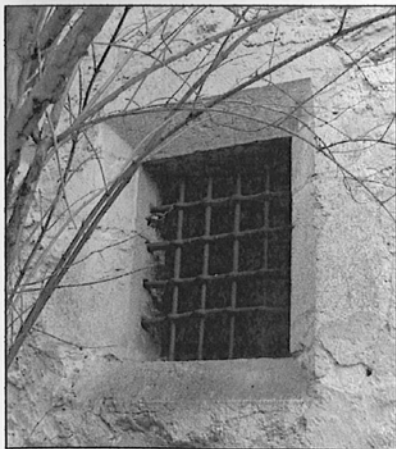


Fig. 15 : Château de Dhéré. Relevés d'une ouverture de tir de la barbacane. Echelle : 1/50. DAO : V. Levert et L. Benoit.



C- L'éclairage du logis secondaire
Cliché : V. Levert, mars 2005



Fenêtre unitaire rectangulaire à large chanfrein (façade Nord)



Fenêtre unitaire rectangulaire à chanfrein concave et tablette (façade Ouest)



Fenêtre à traverse surmontée d'une accolade (façade Nord)

Fig. 16 : Château de Dhéré. Typologie des fenêtres du logis sud. Clichés : V. Levert.

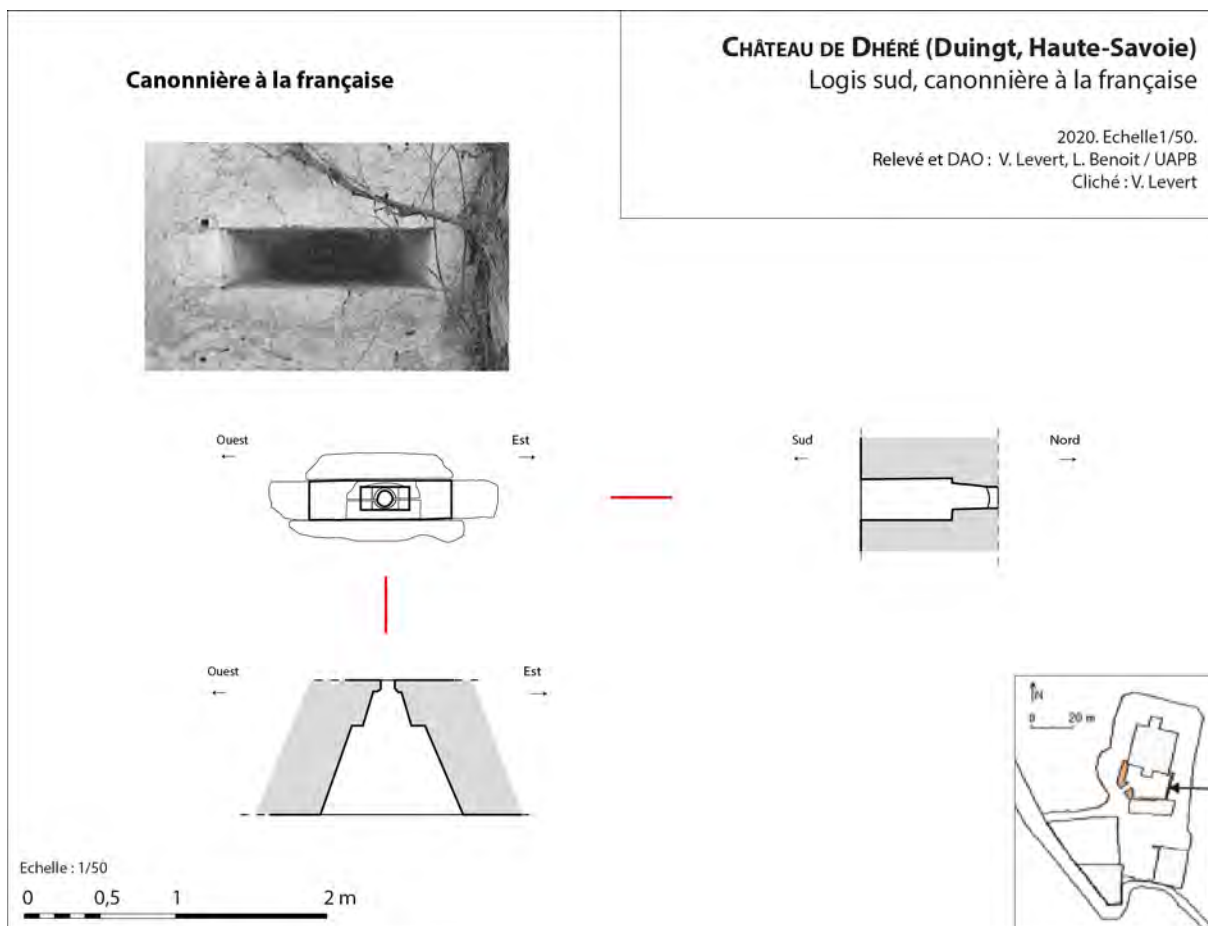


Fig. 17 : Château de Dhéré. Relevés d'une ouverture de tir du logis sud. Echelle : 1/50. DAO : V. Levert et L. Benoit.

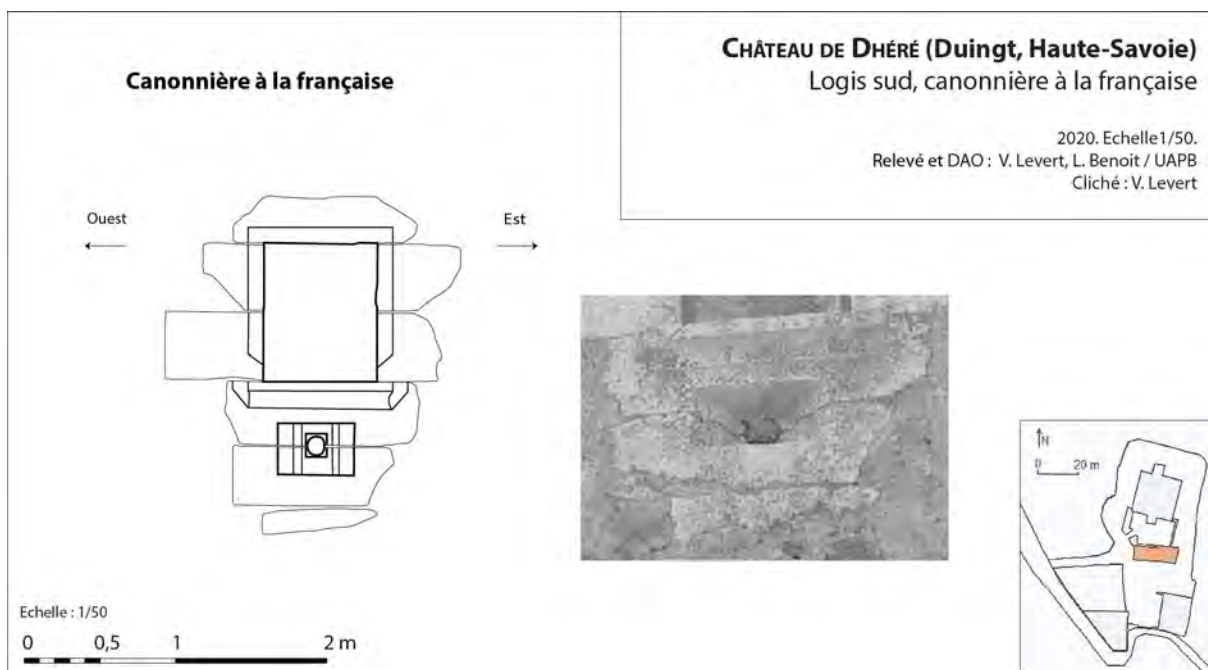


Fig. 18 : Château de Dhéré. Relevés d'une ouverture de tir du logis sud. Echelle : 1/50. DAO : V. Levert et L. Benoit.

Une grande disparité de typologies de fenêtres peut être observée sur ce bâtiment. Nous retrouvons des baies unitaires carrées ou rectangulaires ainsi que deux fenêtres à traverses. Ces deux dernières sont surmontées par un linteau à accolade. Concernant le reste des spécimens, les décors suivent deux tendances. Certaines présentent un large chanfrein plat amorti par un congé en biseau tandis que d'autres ont un chanfrein concave ou à cavet (**fig. 16**). L'auteur ne semble pas faire de distinction chronologique de ces décors³⁶. Nonobstant, ses observations étant réalisées en surface il conviendrait de se pencher sur cette distinction, les chanfreins concaves nous paraissant plus tardifs³⁷.

Les éléments de défense

Le logis méridional est percé de onze ouvertures de tir ce qui représente un nombre conséquent de structures de ce type si l'on compare Dhéré à d'autres résidences nobles³⁸. Aucune archère-canonnière n'a été identifiée, les onze ouvertures correspondant à des canonnières simples. Parmi cet ensemble, trois variantes ont été observées par V. Levert³⁹ (**figs. 17 et 18**).

Six sont des canonnières « à la française » à ébrasement droit. Non associés à la présence d'une fenêtre, elles présentent une ouverture extérieure d'environ 1m.

Trois autres correspondent à des canonnières « à la française » à ébrasements à ressauts. Elles sont moins longues que les précédentes, mais présentent une hauteur légèrement supérieure. Elles sont systématiquement installées sous l'appui d'une fenêtre quadrangulaire à cavet.

Enfin, une canonnière « à la française » à ébrasements à ressauts se distingue du groupe précédent par des dimensions bien plus importantes. Mesurant 1.30 de long pour 0.70 m de large, elle est installée sous une baie unitaire sans tablette.

Disposées sur tout le pourtour du logis sud, à l'exception du côté donnant sur le logis principal, cette organisation des ouvertures de tirs semble plaider en faveur de la postériorité du logis sud.

4.3.1.2 Le deuxième ensemble (1546 – fin XVI^e ?)

Le deuxième bâtiment est une extension du premier. Cette dernière est désaxée par rapport à l'édifice d'origine et déborde largement de la courtine. Pour V. Levert, cet agrandissement est postérieur à 1546⁴⁰.

L'intégralité des ouvertures reprend la stylistique du premier ensemble, ne permettant pas d'affiner la chronologie aujourd'hui. Seule une cheminée monumentale se distingue au sein du bâtiment.

Cette structure de chauffe est installée au rez-de-chaussée de la partie désaxée du logis sud et pourrait dater d'après 1546. Il s'agit d'une cheminée de type « chauffant au large », c'est-à-dire qui occupe tout un pan de mur en prenant appui sur les maçonneries latérales (**fig. 19**). Peu aperçues au sein de l'habitat noble, quelques maisons fortes hautes savoyardes en présentent des exemplaires proches⁴¹. La structure s'étend sur 6 m de long pour une largeur de hotte d'environ 2 m. Le contre-cœur est percé de trois fours dont les bouches oscillent entre 1.20 et 2 m. Cette installation semble pouvoir déterminer une fonction domestique à cet espace.

36 *Idem*, p.30.

37 Cette distinction a été observée sur la maison forte de Loches à Magland. L'étude en cours permettra peut-être de préciser cette chronologie.

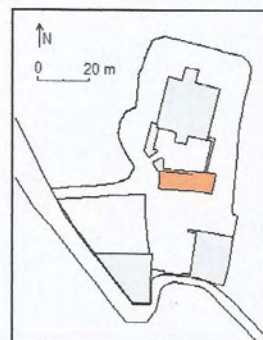
38 À titre d'exemple, la maison forte des Rubins à Sallanches ne présente que cinq archères-canonnières sur l'ensemble de ses maçonneries. Benoit 2020.

39 Levert 2005, p.31.

40 Levert 2005.

41 Levert 2005 : Sallenôves, Savigny et Pesse à Annecy-le-Vieux.

La cheminée monumentale du rez-de-chaussée
Clichés : V. Levert, mars 2005



Arc surbaissé, biseauté et finement taillé de la cheminée (XVI^e siècle)

Vue du four central et du four Sud de la cheminée

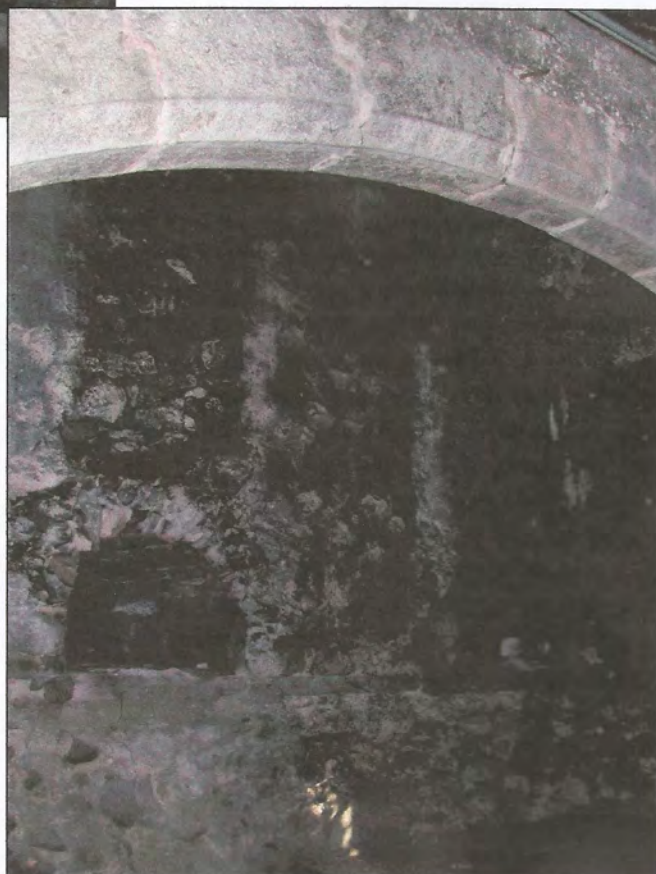


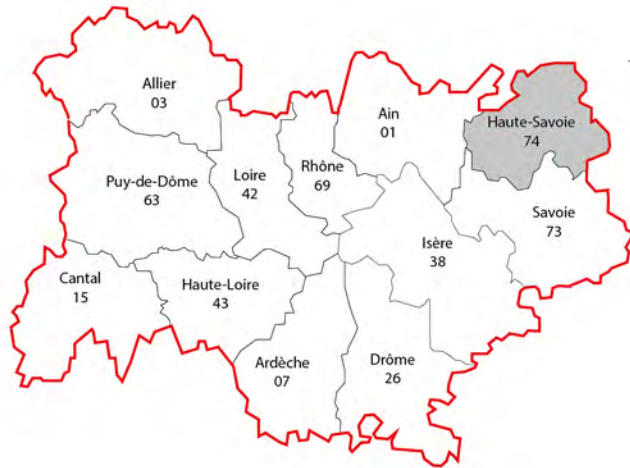
Fig. 19 : Château de Dhéré. Cheminée située au rez-de-chaussée de l'extension du logis sud. Clichés : V. Levert.

5. CONCLUSION

Le château de Dhéré offre un sujet d'étude intéressant dans la mesure où l'ensemble paraît avoir été édifié dans un laps de temps assez court et sans avoir été trop modifié par la suite. Plusieurs types d'aménagements sont présents, chacun avec des caractéristiques bien spécifiques. Malheureusement, le travail ayant servi à la rédaction de cette notice est, du fait de sa nature, incomplet au niveau du bâti. Il serait pertinent de pouvoir approfondir ce cas notamment par la réalisation systématique de relevés des structures architecturales, et ce à des fins comparatives.

Les maisons fortes de Loches (Magland) et des Rubins (Sallanches) présentent de nombreuses similitudes avec Dhéré que ce soit au niveau des éléments défensifs ou au niveau de la mise en œuvre des fenêtres. Il faudra revenir sur la maison forte de Dhéré, une fois que les deux autres auront pu faire l'objet d'un développement plus complet.

La question des piédroits chanfreinés droits ou à cavets est ici très intéressante, car nous pressentons une rupture à ce niveau dans le courant des XV^e - XVI^e siècles.



1/250 000 : 0 10km

Fig. 1 : Château d'Épagny. Localisation d'Épagny Metz-Tessy (Haute-Savoie) en Auvergne-Rhône Alpes et du site 22 13 104 à l'échelle 1 : 250 000. Source : Géoportail ; auteur : J. Javelle.

CHÂTEAU D'ÉPAGNY OU DE LA MONNAIE (ÉPAGNY METZ-TESSY, HAUTE-SAVOIE)

Agata Poirot, Laurent D'Agostino, Émilien Bouticourt

Le site du Château se situe dans la commune d'Épagny Metz-Tessy à environ 5 km au nord-ouest d'Annecy, dans la plaine d'Épagny, au sein des anciens marais (**fig. 1**). La fouille de 2 880 m², a été réalisée en 2018 sous la responsabilité d'Agata Poirot, en amont de l'aménagement de logements par la société SNC Les Lucioles SOGIMM/EDIFIM¹.

1. LOCALISATION

Département : Haute-Savoie

Commune : Épagny Metz-Tessy

Code INSEE : 74 112

Lieu-dit : Le Château

Coordonnées Lambert 93 : X : 1939068 / Y : 5197934 / Z moyenne : 454,20 m NGF

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Le secteur de la fouille correspond à l'extrémité nord-ouest du Massif des Bauges, plus précisément au sillon molassique péri-alpin qui sépare les Alpes du Jura. Le site est localisé au centre de la commune, au sud-ouest du lieu-dit le Nage, dans la grande plaine qui constitue les anciens marais d'Épagny. Ces derniers sont nés durant les dernières glaciations avec le creusement du lac d'Annecy qui a repoussé sur les bords du sillon d'importantes moraines. Ces dépôts glaciaires ont provoqué la création de lacs au moment du retrait des glaciers, puis de zones humides et marécageuses. Épagny est ainsi situé au cœur de ce complexe de terrains plats et marécageux d'anciens dépôts lacustres qui caractérisent le nord-ouest du bassin d'Annecy (**fig. 2**).

2.2 CONTEXTE HISTORIQUE

Laurent D'Agostino

Le château d'Épagny est mentionné dans les sources écrites seulement à partir du XIV^e siècle². Il

1 Poirot et alii 2022.

2 Nous remercions particulièrement pour leur participation ou leur aide dans cette recherche M. Dominique Bouverat (chercheur associé au LARHRA / UMR 5190), ainsi que Mme Hélène Maurin, M. Julien Coppier (Archives départementales de la Haute-Savoie) et Priscille Chapuis (Service Régional de l'Archéologie – DRAC Auvergne Rhône-Alpes).

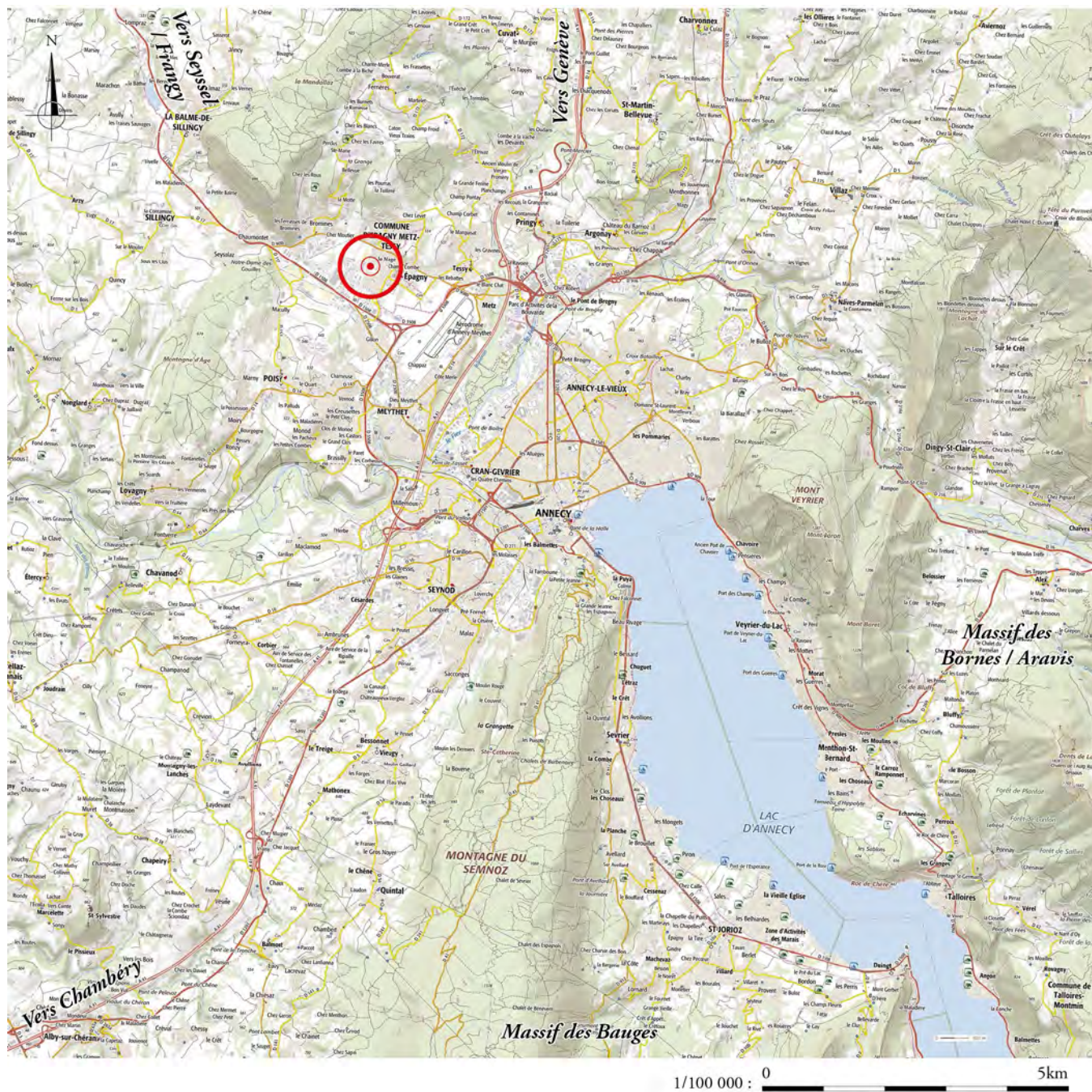


Fig. 2 : Château d'Épagny. Localisation du château d'Épagny dans le bassin d'Annecy à l'échelle 1 : 25 000, Source : Géoportail ; auteur : L. D'Agostino.

appartient alors à la famille de Pontverre, l'une des plus puissantes du Genevois et du Chablais, et qui est déjà établie sur Épagny en 1248, comme en témoigne l'acte de fondation de la chapelle Saint-Georges de Lovagny par Jean de Pontverre³. Cet acte, qui est le premier à mentionner la localité d'Épagny (« *Espagnia* ») atteste aussi l'importance de cette famille en ce lieu et dans les localités environnantes. La première mention du château date de 1336, lorsque Girard de Pontverre signe un acte dans sa « maison » d'Épagny⁴. Toutefois, en 1320, Guillaume III de Genève a concédé aux Pontverre les justices hautes, moyennes et basses sur les hommes d'Épagny et le château existait probablement déjà⁵. En 1343, une seconde mention évoque « le château d'Épagny » lors d'une vente scellée par Guigues de Pontverre, chevalier⁶. En 1410, un acte est signé « dans la maison d'Épagny » par Jean fils d'Hugonin de Pontverre, en son nom et ceux de ses frères Girard et François⁷. Marguerite, femme d'Aymon de Sion, après la mort de son frère Jean de Pontverre, prend possession du château d'Épagny et le 14 décembre 1433, elle prête hommage au duc Amédée VIII de Savoie et reconnaît tenir de lui ce château : « *En fief lige, noble, paternel et ancien... la maison forte d'Épagny avec ses édifices, fossés, entrées, sorties et autres droits en dépendant...* »⁸. Marguerite décède sans enfant, et la propriété passe à la famille de Viry, autre puissante famille noble du Genevois. En 1445, sont mentionnés « le château et fossés d'Épagny » à l'occasion d'un partage entre les frères Guillaume et Jean de Viry⁹, comme en 1463, lors de l'investiture de Guillaume et Aimon de Viry¹⁰. Dans les textes suivants les deux qualificatifs : « château » et « maison forte » sont généralement employés ensemble, entretenant la confusion entre ces deux termes, comme en 1500 où la seigneurie d'Épagny est décrite en tant que « *le château soit maison forte d'Epagni avec ses édifices, fossés et autres droits en dépendans* »¹¹.

Tout au long des XVI^e et XVII^e siècles, l'histoire du château se caractérise par une série de partages, de procès, de ventes entre divers protagonistes. On retrouve la seigneurie d'Épagny aux mains de Pierre de Montluel, seigneur de Châteaufort et baron de Sallenove, de Christophe d'Angeville, de David Sibois, seigneur de Savoiroux, ainsi que de Jacques Pelard. En 1615, le site est « *à présent réduit en ruine* » comme en 1700, où le château est à nouveau décrit à l'état de « *masures* », c'est-à-dire de ruines¹². À la fin du XVIII^e siècle, dans l'espace interne du château apparaissent les cultures du chanvre. À cette époque, les seigneurs d'Épagny ont depuis longtemps déménagé au lieu-dit Chez Monsieur d'Épagny, situé à 200 mètres au nord de l'église, qui comprenait vers 1730 deux maisons avec grange, une grange seule, un jardin, un puits et deux vastes cours. Toutefois, si depuis le XVII^e siècle au moins le château d'Épagny n'existe plus en tant qu'édifice, il constitue encore pleinement l'assise du fief noble au même titre que les droits de justice ou les rentes. En 1734, les actes notariés rappellent les attributs symboliques de la fortification : « *Le château soit maison forte d'Epagni avec ses édifices, fossés, entrées, sorties, droits, appartenances et dependances* »¹³.

3 Bouverat 2016, p. 44 citant un acte conservé dans les archives du presbytère d'Epagny.

4 Foras 1900, t. 4, p. 455.

5 Foras 1900, t. 4, p. 455. AD Haute-Savoie, 117 J, lot 362, pièce 15. Un inventaire des biens de noble François Pelard, seigneur d'Épagny au milieu du XVIII^e siècle, signale ce document comme un acte de transaction passé entre « *Monseigneur le prince Guillaume comte de Genevois et vénérable Messire Guichard de Pontverre seigneur d'Épagny* » ; AD Haute-Savoie, 6 C 144, tabellion d'Annecy, 1745-2, f^o 343.

6 AD Haute-Savoie, 117 J 352, n^o 2 ; cité par Foras 1900, p. 454.

7 Archives Viry, n^o 79.

8 AD Haute-Savoie, I C e 1, f^o 383.

9 Archives Viry, n^o 1591. Le 29 novembre 1445, « *nobles et puissants messires Amédée, chevalier, Guillaume et Jean de Viry, frères, procèdent au partage du château d'Epagny et de la maison de Pontverre, de Cruseilles, qu'ils possèdent indivis. Guillaume prendra pour lui le tiers revenant audit Jean dans le château et fossés d'Epagny et Jean aura la part revenant audit Guillaume dans la maison de Pontverre. En outre, ledit chevalier abandonne à son frère Jean sa propre part dans ladite maison de Pontverre, et ledit Jean promet par serment de dédommager ledit chevalier suivant ce que déciderons noble et puissant Amédée de Viry, seigneur dudit lieu, messire Guillaume de Lornay et Mermet de Grières* ».

10 AD Haute-Savoie, I C e 1, fol. 387 : « *Investiture accordée en faveur de nobles Guillaume et Aimon de Viri oncle et neveu pour la part qui leur compete du château d'Epagni et des droits feudaux en dépendans* », 12 novembre 1463.

11 AD Haute-Savoie, I C e 1, fol. 388 v^o.

12 AD Haute-Savoie, I C e 1, fol. 388 v^o ; fol. 390, « *Les mesures du château, soit maison forte d'Epagni situés dans les mares d'Epagni au mandement d'Anneci avec une pièce de pré marest y adjacente d'environ seytorées 50 suivant les confins y exprimés* » ; acte du 8 novembre 1700.

13 AD Haute-Savoie, I C e 1, fol. 391.



Fig. 3 : Château d'Épagny. Emplacement du château d'Épagny sur les cartes anciennes à l'échelle 1 : 2 000. Sources : A.D. Haute-Savoie et Geoportail ; auteur : L. D'Agostino.

Il est important de noter que, dès 1320, les textes confirment le statut de la bâtisse en tant que château, puisque lui était attachée l'« omnimode juridiction », soit les justices hautes, moyennes et basses sur les hommes qui en dépendaient.

À la fin du XVIIIe siècle, une courte description est donnée dans un manuscrit du docteur Despine, cité par Eloi Serand : « *Ce château [...] était de forme carrée, environné de murs et de larges fossés toujours remplis d'eau. Au milieu, est une espèce de cour, qui, il y a quelques années fut labourée pour chenevière. En creusant, on entendit un bruit sourd comme sur une voûte, on n'alla pas plus bas et on ne put découvrir ce qu'était cette espèce de cave qui était en-dessous* »¹⁴. En 1855, Eloi Serand témoigne de sa propre lecture du site, plus précise : « *Aujourd'hui ces ruines n'offrent plus qu'un grand quadrilatère recouvert de broussailles et de gazon ayant un mètre de hauteur sur environ vingt-cinq à trente de côté* »¹⁵. Ces deux témoignages sont purement et simplement recopiés *in extenso* par Lecoy de la Marche en 1863¹⁶. Le témoignage de l'abbé Gonthier en 1894 n'est guère plus détaillé : « *500 m au nord-ouest de l'église d'Épagny, on remarque, au milieu des prés humides, un quadrilatère de 25 à 30 mètres de côté, légèrement plus élevé que le terrain avoisinant et couvert d'un gazon plus fin. C'est là que s'élevait jadis le château d'Épagny, maison forte détruite depuis plusieurs siècles* »¹⁷.

La documentation iconographique ne complète guère les textes. Aucun plan ancien n'est conservé et ne livre une image de la fortification, même en ruines. Le plus ancien document iconographique connu est la mappe sarde, premier cadastre de Savoie ; celle d'Épagny est levée au début des années 1730¹⁸. Le site n'apparaît pas clairement dans la morphologie du parcellaire et il faut se référer à une mention manuscrite visiblement postérieure à la réalisation de la mappe : quelques indications ponctuelles commentent la copie de 1732 et indiquent l'emplacement d'un « *mas de la Monnaie* » sur la parcelle 678. Jean Pelard, dans les tabelles associées à la mappe, reconnaît tenir 4 parcelles « *au marais de la monoye* »¹⁹. Enclave dans l'angle nord-est d'un très grand pâturage (parcelle 678), la parcelle 679 présente à l'emplacement du site archéologique une forme carrée qui n'est guère évocatrice ; dénommée « *broussailles* », elle semble néanmoins inculte, tout comme la parcelle 681 décrite comme une « *teppe* », défini par Charles Marteaux comme un « *sol herbeux en friche, de nul produit* »²⁰ ; pourtant une petite parcelle rectangulaire (680) est bien cultivée en champ sur le côté sud de la parcelle 679. Le cadastre français, réalisé en 1865²¹, montre de nombreuses modifications du parcellaire et notamment la disparition de la grande parcelle 678 de 1732. En revanche, une parcelle grossièrement quarrée (256) occupe le même emplacement que la parcelle 679 de 1732. Elle est à proximité du canal de la Monnaie, qui draine le marais du nord vers le sud, mais surtout elle est entourée au nord et à l'est d'une parcelle en forme de L qui l'entoure (255). Cette forme de parcelles disparaît ensuite du cadastre, mais une anomalie est encore assez visible sur les photographies aériennes de l'IGN²². La campagne de 1951 montre ainsi une forme sombre en périphérie de l'ancienne parcelle 256 de 1865. Un traitement photogrammétrique de ces clichés a permis de mettre en évidence l'emplacement d'une plateforme rectangulaire entourée d'une petite dépression correspondant aux anciens fossés du château (**fig. 3**). Ces deux anomalies correspondent parfaitement à l'emplacement des parcelles 678 de 1732 et 256/255 de 1865. L'examen de la photographie aérienne permet de restituer un plan approximatif avec une plateforme sommitale d'environ 36 m de largeur nord-est/sud-ouest et d'environ 45 m de longueur sud-est/nord-ouest ; un tracé curviligne pourrait évoquer une tour ronde dans l'angle sud-est, tandis qu'une tache plus sombre correspond peut-être à une autre tour dans l'angle nord-ouest. Le fossé pourrait quant à lui atteindre une largeur d'environ 15 m d'après la dépression topographique et le tracé des parcelles anciennes. Ces données doivent

14 Serand 1855, p. 138, note 1. Il signale que ce manuscrit est déposé « à la bibliothèque savoisiennne » ; Académie Florimontane, C.-H.-A. Despine, *Antiquités et inscriptions*, manuscrit, sans date, vers 1802, n° 640.

15 Serand 1855, p. 138, note 1.

16 Lecoy de la Marche 1863, p. 10.

17 Gonthier 1894 ; cité dans Bouverat 2016, p. 56.

18 AD Haute-Savoie, 1 C d 248, copie de 1732.

19 AD Haute-Savoie, 1 C d 1369.

20 Marteaux 1918, p. 151.

21 AD Haute-Savoie, 3 P 3 / 4405 (tableau d'assemblage) et 4409 (section B, feuille 2).

22 Voir [geoportail.gouv.fr](https://remonterletemps.ign.fr/) et surtout <https://remonterletemps.ign.fr/>.



Fig. 4 : Château d'Épagny. Orthophotographie du site en fin d'opération et localisation des ensembles maçonnés.
Cliché : F. Giraud.

cependant être considérées avec circonspection, les mesures sur ce type de document et à cette échelle (entre 1/5000 et 1/2000) étant particulièrement imprécises.

2.3 LES VESTIGES

Agata Poirot

La fouille a permis de dégager le flanc oriental d'un château médiéval tombé en ruine avant le XVIII^e siècle et presque complètement oublié à notre époque, une douve de 16 m de large en moyenne, ainsi qu'un pont en bois (**fig. 4**, **fig. 5**). Grâce au contexte hydromorphe dans lequel s'est déroulée la fouille, plus de 500 pièces de bois²³ ont été mises au jour, ainsi que d'autres objets en matériaux périssables tels que trois couteaux avec des manches en bois et de multiples morceaux de cuir, dont 47 appartenant à des chaussures²⁴.

La topographie des vestiges a mis en évidence la surélévation artificielle d'au moins 1,70 m sur laquelle le château avait été bâti. Les vestiges maçonnés comprenaient une courtine, une défense avancée placée en son centre et deux tours situées à chacune de ses extrémités (**fig. 6**). Les tours présentaient deux architectures dissemblables : la première, en saillie, était de forme circulaire et la seconde, quadrangulaire, constituait l'angle interne de l'enceinte. En face de la défense avancée, les restes très bien conservés d'un pont en bois (**fig. 7**) comportaient trois piles, toujours debout, ainsi qu'une partie du tablier et de son parapet tous les deux effondrés.

Les différents éléments de mobiliers recueillis, ainsi que les analyses dendrochronologique et radiocarbone²⁵, permettent d'établir une chronologie de construction et de fonctionnement de ce château et de les situer entre la fin du XII^e, voire le XIII^e et la fin du XV^e siècle.

Le château a été implanté en situation isolée, distant de plus d'un kilomètre du centre paroissial et de tout habitat, au milieu d'un marais (**fig. 8**). Il s'agissait d'un petit fief seigneurial destiné à renforcer le contrôle d'un lieu stratégique, en l'occurrence la plaine d'Épagny et plus particulièrement la route d'Annecy située à quelques centaines de mètres au sud du site et qui, en dehors des périodes de guerre, n'était vraisemblablement tenu que par un ou deux chevaliers²⁶. Ce type d'occupation est confirmé par l'analyse pollinique²⁷ qui démontre une fréquentation fluctuante des lieux où les périodes d'activité réduite sont entrecoupées par d'autres plus intenses. La découverte de plusieurs chaussures en cuir d'enfant, dont une de bébé, laisse supposer que ce(s) chevalier(s) vivai(en)t sur place avec leur(s) famille(s). La qualité des mobiliers mis au jour, notamment ceux en cuir et en verre²⁸, témoignent d'une vie relativement aisée.

3. BIBLIOGRAPHIE

Aviler 1755 : AVILER (D') A.-C., *Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique et des arts qui en dépendent*, Paris, C.-A. Jombert, 1755.

Baud, Schmitt 2019 : BAUD A., SCHMITT A., *La construction monumentale en Haute-Savoie du XII^e au XVII^e siècle*,

23 Les études xylogologique et dendrochronologique des bois gorgés d'eau ont été réalisées par François Blondel, ARTEHIS, UMR 6928.

24 La stabilisation et l'étude du mobilier en cuir ont été réalisées par Céline Bonnot-Diconne, 2CRC, Moirans (Isère).

25 POZNAN RADIOCARBON LABORATORY, Université de Poznan, Pologne.

26 Cette situation est comparable à celle des châteaux situés en périphérie des fiefs dont la fonction était surtout destinée à assurer la présence de quelques hommes d'armes en période de paix : Kersuzan 2015, pp. 150-151.

27 Analyse palynologique a été réalisée par Jacqueline Argant, A.R.P.A., Université C. Bernard Lyon 1.

28 Étude du verre a été réalisée par Aline Colombier-Gougouzian.



Fig. 5 : Château d'Épagny. Plan général des structures découvertes à l'échelle 1 : 400 ; auteurs : J. Javelle, C. Tournier.

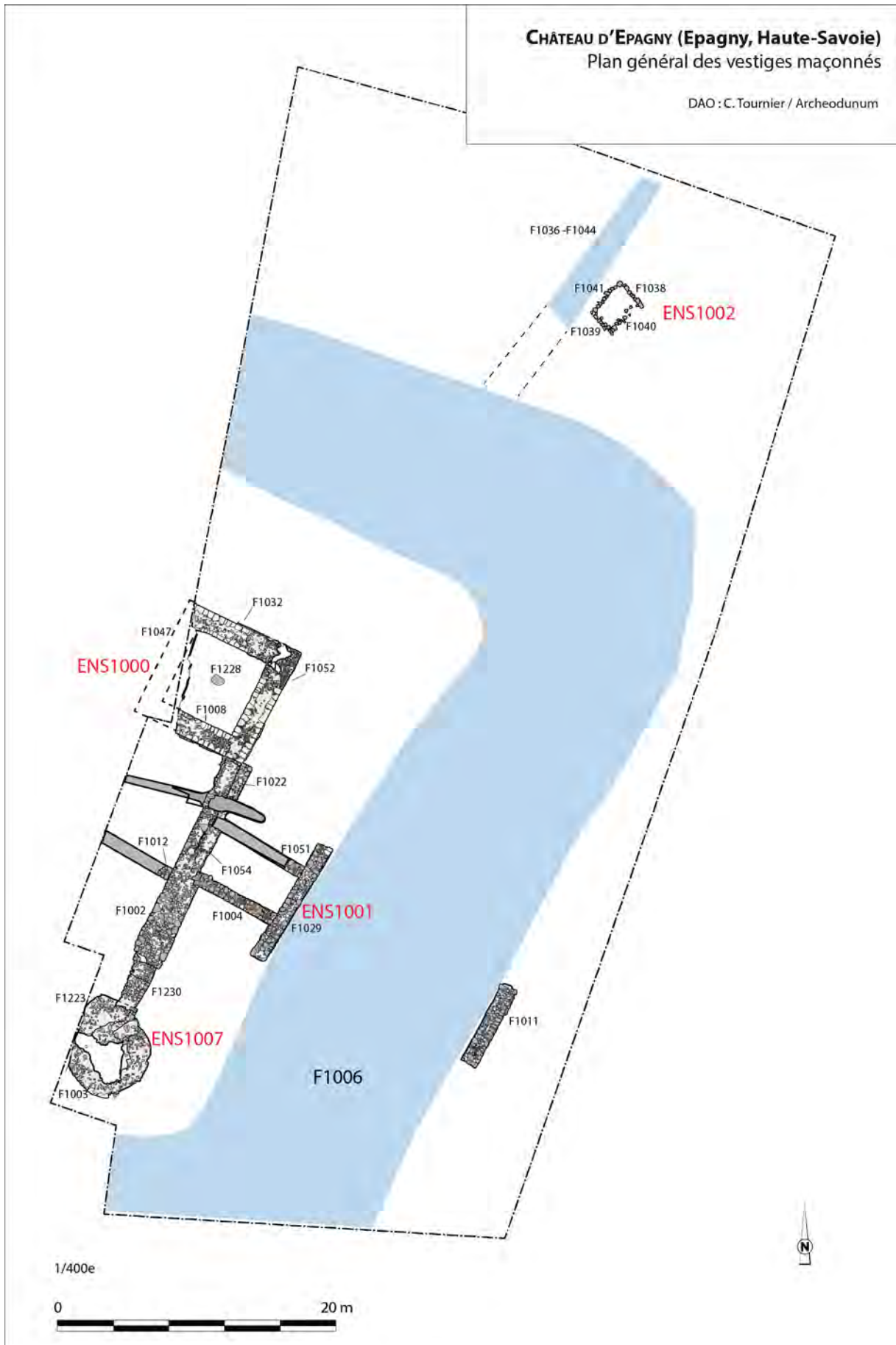


Fig. 6 : Château d'Épagny. Plan général des vestiges maçonnés à l'échelle 1 : 400 ; auteur : C. Tournier.



Fig. 7 : Château d'Épagny. Vue aérienne des maçonneries et du pont en bois depuis le sud-est. Cliché : F. Giraud.



Fig. 8 : Château d'Épagny. Emplacement du château d'Épagny sur les cartes anciennes à l'échelle 1 : 5 000. Sources : A.D. Haute-Savoie et Geoportail ; auteur : L. D'Agostino.

DARA 48, Alpara, Lyon, 2019.

Blondel 1956 : BLONDEL L., *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

Boisseuil 1992 : BOISSEUIL D., « Le pont sur la Loire à la fin du Moyen-Âge », Tours : Laboratoire d'archéologie urbaine, 1992, p. 5-93.

Bouverat 2016 : BOUVERAT D., *Histoire d'Épagny*, Epagny, 1996 ; réédition revue et augmentée en 2016.

Cattin 1997 : CATTIN P., « Billiat et sa région (Ain) d'après les comptes de châtelainie », *Cahiers René de Lucinge*, vol. 32, 1997, 352 p.

Chalmin-Sirot 2003 : CHALMIN-SIROT E., « Les Lieux de résidences de la petite aristocratie en territoire genevois du XII^e au XVI^e siècle », *Archéologie Médiévale*, XXXIII, 2003, p. 115-137.

Chalmin-Sirot 2001 : CHALMIN-SIROT E., « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV^e-XV^e s.) », dans *Aux Marches du palais*. Actes du VII^e congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 2001, p. 113-122.

Chalmin-Sirot 1998 : CHALMIN-SIROT E., *Résidence Seigneuriale au Moyen Âge, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, coll. Travaux et documents, PUL, Lyon, 1998.

Chapelot 1978 : CHAPELOT O., « Un pont médiéval à Boiscommun, lieu-dit "Les Meneaux" », *Revue archéologique du Loiret*, n° 4, Fédération archéologique du Loiret, 1978, p. 37-43.

Compagnons 1980 : Compagnons passants charpentiers du devoir, « Le glossaire du charpentier », *La Charpente et la Construction en bois*, vol. 2 (1), Paris, Librairie du compagnonnage, coll. « Encyclopédie des métiers », 1980, p. 17-86.

Épaud 2007 : ÉPAUD F., *De la charpente romane à la charpente gothique : évolution des techniques et des structures de charpenterie aux XII^e-XIII^e siècles*, Publications du CRAHM, Caen, 2007, 613 p.

Foras 1900 : FORAS (DE) A., *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, vol. 4, Grenoble, 1900.

Gailleton 1997 : GAILLETON P., *Le château de Fallavier, mémoire d'un village en Dauphiné*.

Gaime 2011 : GAIME S., CHEVAGNES, Allier, Auvergne. *Le Tronçais, « motte, maison forte, pont-levis et forge », les caractéristiques d'un site castral bourbonnais*, Rapport final d'opération, INRAP, 2 vol.

Gaime et al. 2011 : GAIME S., GAUTHIER F., MILLE P., GUYOT S., DUNIKOWSKI C., LEFEVRE J.-C., « Un site castral bourbonnais au début de la guerre de Cent Ans : le Tronçais à Chevagnes (Allier) », *Archéologie médiévale*, XLI, p. 77-122.

Gerner 1995 : GERNER M., *Les Assemblages des ossatures et charpentes en bois*, Eyrolles, 1995, 180 p.

Gonthier 1894 : GONTHIER J.-F., « Notes sur Epagny », *Académie salésienne*, 1894.

Jossier 1881 : JOSSIER S., *Dictionnaire des ouvriers du bâtiment*, Paris, Librairie générale de l'architecture et des travaux publics, 1881, 450 p.

Kersuzan 2015 : KERSUZAN A., *Châteaux et fortifications au Moyen-âge dans l'Ain des montagnes*, Collection Patrimoines des Pays de l'Ain, Bourg-en-Bresse, 2005.

Lecoy de la Marche 1863 : LECOY DE LA MARCHE A., « Exécution du testament d'Amédée III, comte de Genevois, en 1371 [l'église Notre-Dame d'Annecy, la monnaie des comtes de Genevois] », extrait de *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, juillet-août 1863.

Marteaux 1918 : MARTEAUX C., « Sur le sens et l'étymologie de quelques noms de lieux savoyards », *Revue de géographie alpine*, 1918, p. 137-151.

Payraud 2009 : PAYRAUD N., *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie du milieu du XIII^e siècle à la fin de XV^e siècle*, Thèse de doctorat de l'EHESS, Lyon, 2009.

Pérouse de Montclos 1972 : PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Principes d'analyse scientifique, architecture et vocabulaire*, Paris, Imprimerie nationale, Inventaire Général, 1972 (rééd. 1989), 622 p.

Poirot et al. 2022 : POIROT A. (dir.), D'AGOSTINO L., ARGANT J., BLONDEL F., BONNOT-DICONNE C., BOUTICOURT E., BOUVERAT D., CHAVOT C., COLLOMB C., COLLOMBET J., COLOMBIER-GOUGOUZIAN A., FLOTTES L., FOUCRAS S., GARY M., GÉREZ J., JAVELLE J., LEBLÉ G., LORPHELIN A., *Epagny Metz-Tessy, Le Château. Rue des Lucioles : château du bas*

Moyen Âge et son pont de bois, RFO de fouille préventive, Archeodunum, 2022.

Raynaud 1992 : RAYNAUD F., *Le château et la seigneurie du Vuache : Haute-Savoie (74)*, Dara, Lyon, 1992.

Rigold 1975 : RIGOLD S. E., « Structural Aspects of Medieval Timber Bridges », *Medieval Archaeology*, XIX, 1975, p. 48-91.

Ruffieux et al. 2015 : RUFFIEUX P., GENQUAND D., ALIQUOT J., « Un pont médiéval et le forum de Nyon en pièces détachées à Carouge », *Archéologie genevoise 2012-2013*, Gollion : INFOLIO, coll. *Patrimoine architecture, Série archéologie n°2*, 2015, p. 18-38.

Serand 1855 : SERAND E., « Note iconographique sur les monnaies des comtes du Genevois frappées à Annecy », *Revue savoisienne*, vol. 1, 1855, p. 132-140.

4. LE CHÂTEAU ET SON PHASAGE : ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Agata Poirot

Entre le XIII^e siècle et l'Époque contemporaine, plusieurs phases d'occupation ont été identifiées sur le site mais l'essentiel de sa fréquentation remonte à l'époque du bas Moyen Âge, entre le XIII^e et le XIV^e siècle.

La première occupation concerne les niveaux anthropiques avant la mise en œuvre des constructions maçonnées mais la fouille n'a pas permis de déterminer s'il s'agit des phases d'occupation antérieures ou à des résidus liés aux différentes étapes de travaux de la construction du château. Il s'agit de niveaux, qui ne ressemblent pas à des sols à proprement parlé, mais s'apparentent plutôt à des niveaux de circulation et qui sont scellés par des remblais et une couche d'incendie. Cette dernière pourrait résulter d'un accident, qui aurait pu se produire durant les travaux de construction du château maçonné, voire être à l'origine de son édification, mais elle pourrait aussi être consécutive à une intervention volontaire, provoqué dans un but de stabilisation des remblais avant la mise en œuvre des maçonneries. Selon la datation au radiocarbone, cet incendie se serait produit entre les années 1217 et 1282. Cependant, cette fourchette chronologique se voit réduite à l'année 1268 au plus tard, par le biais de la chronologie relative et de l'étude dendrochronologique, 1268 étant l'année à laquelle débute la construction du pont en bois (*cf. Infra*).

4.1 CHÂTEAU MAÇONNÉ

La construction du château dans la zone fouillée comprend deux états subdivisés en plusieurs phases (**fig. 9**).

4.1.1 La tour carrée (état 1)

Le premier état identifié correspond à la construction de la tour carrée (ENS1000) qui apparaît *a priori* comme un édifice isolé. La construction de la tour carrée est entreprise alors que les premiers remblais de la plate-forme, ont déjà été mis en place. En revanche, l'absence de relation entre la tour carrée et la couche d'incendie, n'exclut pas l'hypothèse que l'incendie ait pu avoir lieu avant ou pendant sa construction.

C'est un édifice de 9 m de côté, dont l'espace interne peut être estimé entre 25 m² et 30 m². Les semelles de fondation qui peuvent former un débord compris entre 5 cm et 15 cm, reposent sur un lit de galets installés directement sur l'argile (**fig. 10**, **fig. 11**). Les murs d'environ 1,5 m d'épaisseur (F1032, F1008,

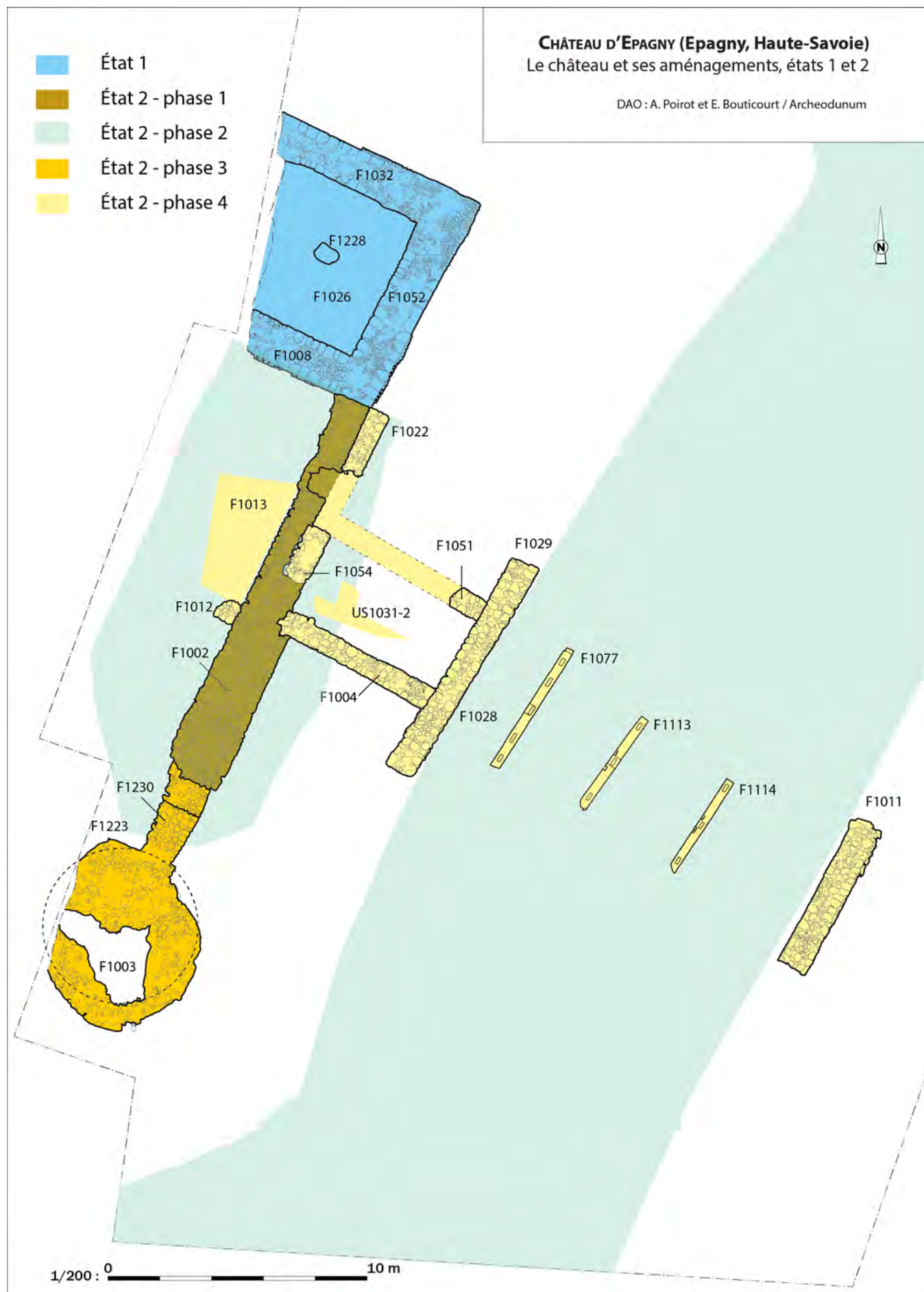


Fig. 9 : Château d'Épagny. Synthèse : château et ses aménagements, états 1 et 2. Échelle 1 : 200 ; auteurs : A. Poirot et E. Boutiqueourt.

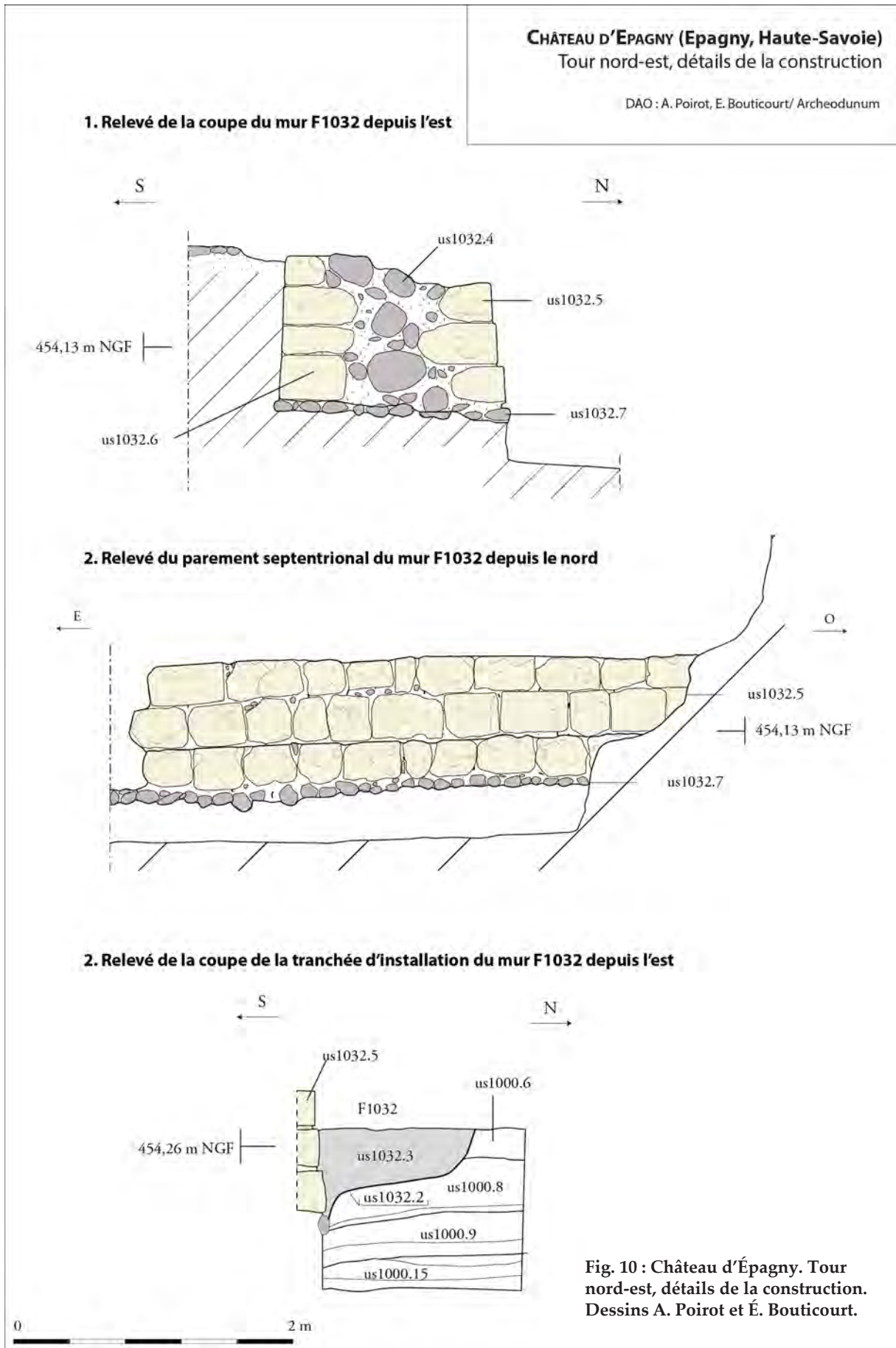


Fig. 10 : Château d'Épagny. Tour nord-est, détails de la construction. Dessins A. Poirot et É. Bouticourt.



<- Mur F1008 (premier plan) et F1052 en plan (A).



Photographie du mur F1052 en vue oblique (B).



<- Mur F1052 (premier plan) et F1002 (C).



Niveaux d'installation du sol F1026 et du support de pilier F1228 (D).

Fig. 11 : Château d'Épagny. Détails des structures. Clichés : Équipe de fouille.

F1052), qui sont en réalité des fondations, car édifiés dans une tranchée, sont formés de deux parements et d'un blocage. Les parements sont réalisés en pierres de taille de tuf, de 30 à 55 cm de long et dont la hauteur des assises est comprise entre 25 cm et 30 cm. Le blocage est composé de galets de taille très variable et d'éclats de tuf, le tout versé dans un bain de mortier. L'intérieur de la tour conserve un des rares niveaux d'occupation identifiés sur le site (**fig. 11D**). Il s'agit d'une couche de préparation de sol (F1026) qui est composée d'un radier en galets liés au mortier et qui, par endroits, est recouverte d'une chape de mortier lissé. Posée directement sur ce niveau au centre de l'espace, une dalle de calcaire de 85 cm de long (F1228), a servi vraisemblablement de support pour un pilier. Son altitude supérieure, située aux alentours de 455,30 m NGF pourrait correspondre au niveau de circulation originel de la pièce.

À l'intérieur de la tour, un niveau de démolition (F1025) a livré de nombreux fragments de terres cuites architecturales, dont certaines vernissées, qui proviennent en majeure partie de la toiture, ainsi qu'un meneau de fenêtre de 85 cm de hauteur pour une largeur et une profondeur de 20 cm (**fig. 12**). En Haute-Savoie, l'usage de ces différents éléments architecturaux est attesté à partir du XIII^e siècle, mais plutôt à partir du XIV^e siècle pour les tuiles²⁹. Toutefois, rien ne permet d'affirmer que le toit était en tuiles dès la construction de la tour, car leur présence peut résulter des travaux de réfection du toit intervenus ultérieurement comme au château de Vuache à Vulbens³⁰ (Haute-Savoie, *cf. Infra*). En outre, dans ce même niveau de démolition, a été mis au jour un denier de l'évêché de Genève, dont la datation oscille entre la fin du premier quart du XII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle³¹.

4.1.2 La courtine, la tour ronde et la défense avancée (état 2)

Le deuxième état de construction est constitué de quatre phases distinctes et comprend la courtine (F1002), la tour ronde (ENS1007), la défense avancée (ENS1001) et le pont en bois (ENS1006).

En premier lieu, la courtine (F1002) est érigée sur 15,90 m de long environ (état 2 - phase 1). Sa section septentrionale est une maçonnerie d'environ 8 m de long et d'1 m de large, grossièrement alignée sur la tour carrée (**fig. 6, fig. 11C**). Il s'agit d'un mur à double parement, constitué de galets aux modules divers, mais à assises régulières de 15 à 30 cm de haut et d'un blocage composé de galets de taille variable versés dans un bain de mortier entre les parements. La section méridionale diffère à plusieurs égards. Tout d'abord, cette portion est deux fois plus large ; puis, sa mise en œuvre est moins soignée avec les modules de galets qui sont très variés et de ce fait ne forment pas d'assises régulières ; enfin, les joints sont larges avec un mortier débordant sur l'appareil. En revanche, le blocage, quant à lui, est le même avec des galets dans un lit de mortier. Le parement occidental de la courtine et uniquement celui-là, présente un fruit d'une trentaine de centimètres sur une hauteur de 1,25 m. Cet agencement témoigne habituellement de la présence d'une tranchée de fondation ; or, ici, la fondation de la courtine a été construite sans creusement avant d'être remblayée.

La construction de la courtine, n'a pas pu débuter avant l'année 1217, qui est le *terminus post quem* de l'incendie sur les résidus de laquelle elle a été édifiée. Toutefois, si la construction de la courtine ne peut pas être antérieure à l'année 1217, elle a pu être réalisée beaucoup plus tard, y compris jusque dans les années soixante du XIII^e siècle.

Le remblaiement de la fondation de la courtine constitue la seconde phase de l'état 2 du château (état 2 – phase 2), puisque la fondation de la courtine a été édifiée en élévation pour être enfouie *a posteriori*. Il permet une surélévation de la plate-forme d'au moins 1,3 m du côté intérieur du château sur 1,7 m observés au total (**fig. 13**). Il est vraisemblable que cette surélévation coïncide avec le creusement de la douve (F1006) qui a débuté certainement avant. Un fossé large d'environ 16 m et profond au minimum de 2,65 m, a forcément généré lors de sa réalisation d'importants volumes de terre, terre qui a pu

29 Les terres cuites architecturales (TCA) ont été étudiées par Clément Chavot et le mobilier lapidaire a été étudié par Auriane Lorphelin.

30 Raynaud 1992, p. 92.

31 Le mobilier numismatique a été étudié par Julien Collombet.



Fig. 12 : Château d'Épagny. Me-
neau ; auteure A. Lorphelin.

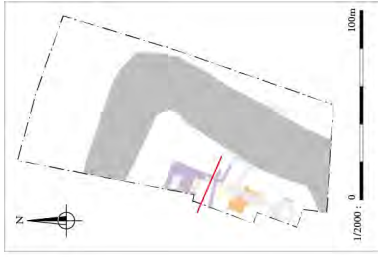
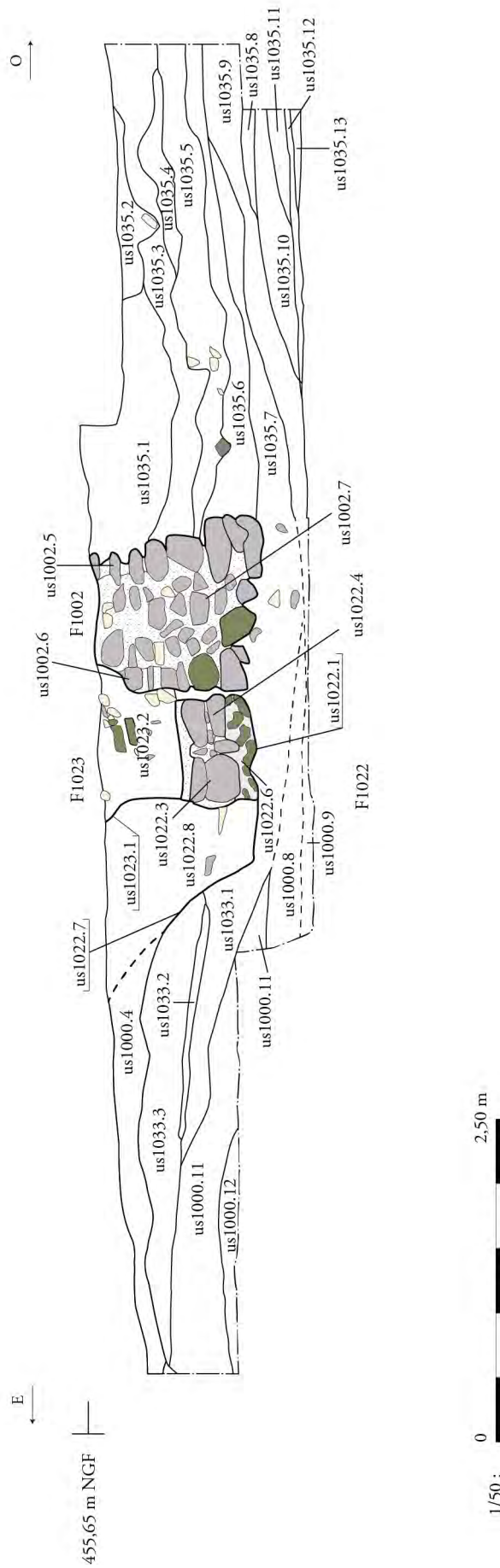


Fig. 13 : Château d'Épagny. Relevé de la coupe d'axe est/ouest au niveau de la limite septentrionale de la courtine. Échelle 1 : 50 ; auteur : C. Tournier.

Terrain naturel : us1000.8, 9, 11 et 12, us.1035.13
 Niveaux anthropiques avant la mise en place de la courtine : us1035.7 à 12 et us1033.1
 Remblaiement de la courtine : us1035.1 à 6 et 1033.2 et 3
 Courtine : F1002 et F1022 et sa tranchée de récupération F1023



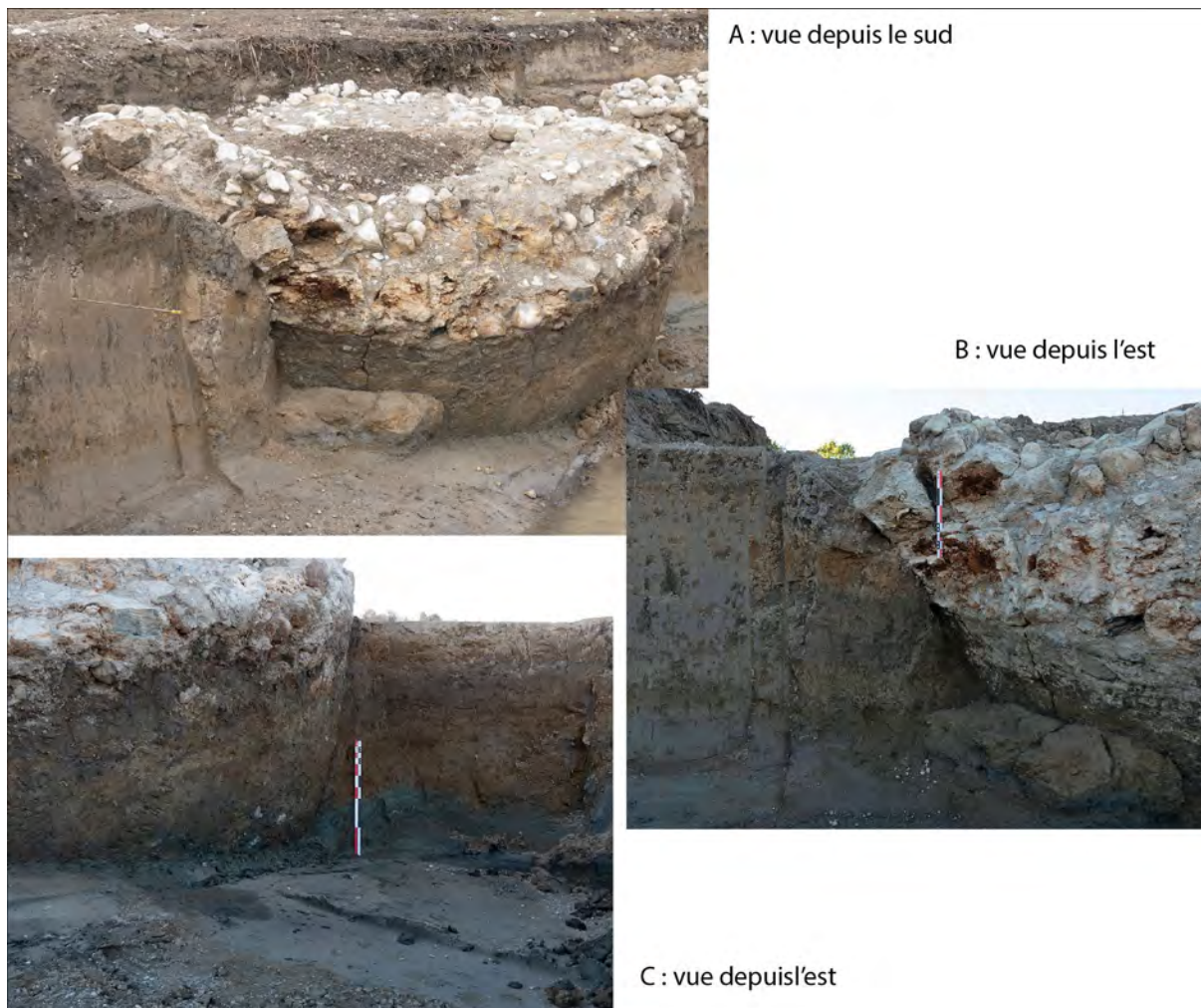


Fig. 14 : Château d'Épagny. Photographies de la tour ENS 1007 depuis le sud (A) et l'est (B et C). Clichés : Équipe de fouille.

servir à l'édification de cette plate-forme. Toutefois, d'après les observations effectuées sur la fouille, cette plate-forme à elle seule ne pouvait pas suffire à utiliser l'ensemble des terres extraites. En effet, le volume du tronçon oriental de la douve, qui est de 60 m de long environ dans sa partie centrale, pourrait être évalué à environ 2200 m³. Dans une hypothèse où le site serait établi sur un carré d'environ 50 m de long, avec un tel volume, son rehaussement représenterait 3,50 m environ, c'est-à-dire deux fois plus que ce qui a été observé sur la fouille. Cependant, il ne s'agit ici que d'un calcul théorique en raison du peu de surface explorée à l'intérieur du château et d'un côté seulement de la douve.

Dans un troisième temps (état 2 - phase 3), deux murs (F1230 et F1223) ainsi que la tour ronde (F1003 - ENS1007, **fig. 6**) ont été construits dans le prolongement de la courtine. Le mur F1230 est construit alors que les remblais de la seconde phase sont déjà en place, comme en témoigne sa tranchée de fondation. En revanche, l'antériorité ou la postériorité de la construction de la tour ronde à la mise en place de ses remblais n'ont pas pu être déterminées. Par ailleurs, l'arasement des maçonneries et le versement de la tour (*cf. Infra*) ne permettent pas d'affirmer la contemporanéité du mur F1230 et de la tour F1003. De fait, soit le mur F1230 pourrait servir de jonction entre la courtine et la tour déjà édifiée, soit, inversement, il pourrait avoir été construit antérieurement à cette dernière. Quant au retour de la courtine F1223, il est, selon toute vraisemblance, construit en même temps que la tour ronde puisque ces deux maçonneries semblent avoir été élaborées simultanément.

La tour ronde est une construction homogène d'un diamètre d'environ 7 m, bien différente de la tour carrée (**fig. 6**, **fig. 14**). La maçonnerie mesure jusqu'à 2 m d'épaisseur, avec un parement extérieur sous forme d'un appareil en galets mélangés à des blocs de tuf et d'un blocage composé de galets de taille très variable et d'éclats de tuf, le tout versé dans un bain de mortier de chaux blanc, très compact et pauvre en sable. Néanmoins, un nombre important de pierres de tuf dans le comblement de la douve au pied de la tour et quelques autres encore en contact avec cette dernière, permettent d'avancer l'hypothèse d'un possible habillage de pierres de taille en tuf dans sa partie construite en élévation.

Son niveau de fondation est situé à 452,10 m NGF, c'est-à-dire à 1,3 m plus bas que celui de la tour carrée. Ce soubassement profond n'a pas empêché son basculement qui a entraîné une brèche dans sa structure. Les reprises au sein des fondations de la tour et sur sa jonction avec la courtine, semblent indiquer que ce phénomène est intervenu très tôt et a entraîné rapidement des travaux de réparation.

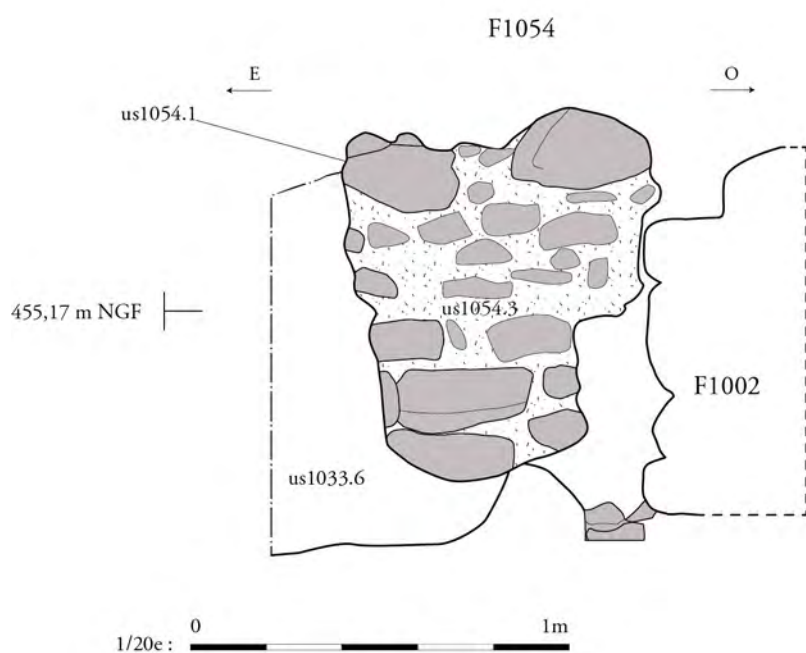
La phase suivante de construction du château (état 2 - phase 4) concerne l'aménagement d'une défense avancée (ENS1001) fonctionnant avec le pont en bois (ENS1006). À cet égard, la courtine (F1002) est chemisée par deux murs (F1054 et F1022) au niveau du retrait d'1 m observé dans sa partie septentrionale (**fig. 6**, **fig. 13**, **fig. 15**). Ce chemisage a été réalisé seulement après que les remblais eurent été mis en place. Dans un même temps, trois autres murs (F1051, F1004 et F1029) ont été construits et forment une avancée entre le château et la douve (F1006), de 3 m de large sur 6,80 m de long pour une surface interne de 20,50 m² environ. Les murs perpendiculaires à la courtine, sont fondés en escalier avec un dénivelé d'1,40 m environ (**fig. 16**). L'espace situé entre ces murs conserve un niveau de circulation qui suit ce même pendage. Le mur F1029 ferme cet espace et fait office de culée occidentale du pont, alors que sur le versant opposé de la douve, le mur F1011 sert de culée orientale. Ces deux murs sont fondés très profondément, à 451,77 m NGF pour F1029 et à 452,91 m NGF pour F1011 (**fig. 17**). Hormis une semelle de fondation faite de galets sans liant pour les murs F1051 et F1004 et la présence de pierres de taille en tuf dans l'extrémité du mur F1029, l'ensemble de ces maçonneries sont érigées de la même façon que la courtine, mais sur une largeur moindre car elle ne dépasse pas 1 m. Ainsi, les parements sont réalisés avec des galets, et le blocage est en matériaux composites.

À l'intérieur du château, la maçonnerie F1012 s'appuie contre la courtine F1002 et l'étude de son mortier³² semble placer sa construction simultanément avec celle de la culée F1029. Le mur F1012

32 Les mortiers ont été étudiés par Camille Collomb.



A



B



Fig. 15 : Château d'Épagny. Photographie générale du mur F1002 et de ses chemisages F1022 et F1054 depuis le nord-est (A). Relevé en coupe du mur F1054. Échelle 1 : 20. Photographie en coupe de l'extrémité nord du mur F1054. Clichés : Équipe de fouille.



Fig. 16 : Château d'Épagny. Photographie du mur F1004 fondé en escalier. Cliché : Équipe de fouille.

A



B



C



Fig. 17 : Château d'Épagny. Photographie du parement oriental de la culée occidentale F1029 du pont ENS1006 (A). Photographie du parement occidental de la culée orientale F1011 (B). Photographie du parement oriental de la culée F1011 (C). Clichés : Équipe de fouille.



Fig. 18 : Château d'Épagny. Vue 3D du pont et de deux culées maçonnées. Auteur : Quentin Rochet.



Fig. 19 : Château d'Épagny. Vue générale du pont et des maçonneries depuis le sud-est. Cliché : Équipe de fouille.

borde le niveau de préparation de sol (F1013), de 4,5 m de large, qui est parfaitement centré sur la porterie et pourrait correspondre à un second aménagement d'un sas lié à l'accès. Il culmine à 455,65 m NGF, c'est-à-dire 35 cm plus haut que le niveau de préparation de sol comparable, observé dans la tour carrée (cf. *Supra*).

4.2 LE PONT EN BOIS

La construction du château, du moins dans la zone fouillée, s'achève avec l'édification du pont en bois (état 2 - phase 4). Ce dernier reposait sur deux culées maçonnées (**fig. 6**, **fig. 9**), situées de part et d'autre de la douve et sur trois piles en bois, composée chacune de trois poteaux fixés dans une sablière (**fig. 18**). La largeur du pont peut être estimée grâce à la longueur des sablières qui sont de 4,20 m, alors que sa longueur est déterminée par l'espacement entre les deux culées qui est de 15,75 m.

Les travaux ont débuté en 1268 et se sont vraisemblablement poursuivis durant l'année suivante. La date de 1268 a pu être déterminée grâce à l'analyse dendrochronologique des cernes de croissance de trois sablières (F1077, F1113, F1114) découvertes à leur emplacement initial.

Sur les 478 bois extraits de la douve à l'emplacement du pont (**fig. 19**) on dénombre des pièces d'architecture (sablières, poteaux, planches, chevrons etc.) qui présentent différents types d'assemblage (à tenon/mortaise qui peuvent être renforcés de cheville, en queue d'aronde, à dévêtissement latéral, par clin etc. cf. *Infra*), ainsi que de nombreux bardeaux et des éléments de clayonnage. Une seule pièce d'architecture non datée était munie d'éléments métalliques (10 pointes ou fragments de clous). Parmi les dix essences de bois employées, le chêne, le saule, l'épicéa et le sapin ont été utilisés en quantité conséquente alors que le hêtre, le noyer, l'aulne, le peuplier, le pin sylvestre et le genévrier ont une utilisation plutôt anecdotique. Le chêne (167 pièces) a été utilisé pour les éléments porteurs, le tablier et les bardeaux. Le saule (161 pièces) a servi exclusivement à la confection du clayonnage d'un éventuel parapet (**fig. 20**, **fig. 21**). Sur 94 pièces d'épicéa, 91 sont des bardeaux et quant au sapin (37 pièces), il a été principalement utilisé en tant que planches. Il est à noter que si les bardeaux en chêne ont servi à couvrir le(s) toit(s) du château et/ou du pont, ceux en épicéa ont été acheminés sur le site postérieurement et n'ont jamais été mis en place.

Parmi ces 478 pièces de bois, seulement 16 datent de 1268, la même année que les trois sablières découvertes à leur emplacement initial (**fig. 9**). Tous les autres éléments datés appartiennent probablement à un second état du pont, celui de sa reconstruction et/ou de son entretien, réalisé(s) avec des bois de réemplois, datés entre le XII^e et le XV^e siècle, sans que l'on en connaisse la provenance (état 3).

S'il manque son assemblage d'origine, son organisation est restituable grâce aux sablières qui déterminent l'emplacement de ses piles. Ainsi, le pont est divisé en quatre travées³³ délimitées par les trois piles en bois et les deux culées maçonnées situées aux deux extrémités (F1001 et F1029). Les longueurs de ces travées sont inégales. La travée orientale est la plus longue et mesure 4,90 m. Les travées centrales ont toutes les deux la même dimension, de 3,55 m de long. Enfin, la travée la plus courte est celle située au pied du château. Elle ne mesure, en effet, que 2,45 m, c'est-à-dire moitié moins que celle située sur le côté opposé du fossé. En outre, la sablière F1077 qui délimite cette dernière travée mesure 1,20 m de plus que les deux autres et bénéficie en sus de deux mortaises supplémentaires de taille légèrement plus grande. Les extrémités de cette sablière se trouvent au droit des deux murs F1004 et F1051 qui sont perpendiculaires à la culée ouest (F1029), et les mortaises qui la bordent s'alignent parfaitement avec le parement extérieur de ces deux murs. Cette disposition suggère que les poteaux bordiers de cette sablière pouvaient fonctionner avec cette construction maçonnée qui se développe jusqu'à la courtine et qu'ils ont pu servir à l'installation d'un système de grand portique destiné à supporter les balanciers d'un pont-levis.

33 Travée n. f. Travée de pont est une portion du tablier de bois comprise entre deux (...) piles. Jossier 1881, p. 415.



Fig. 20 : Château d'Épagny. Les vestiges d'un éventuel parapet, vue depuis le sud. Cliché : Équipe de fouille.



Fig. 21 : Château d'Épagny. Détail d'une section de clayonnage. Cliché : Équipe de fouille.

Les travaux de l'édification du pont ont été effectués dans une douve qui n'était pas approvisionnée en eau. L'étude des comblements met en exergue une succession de périodes d'eau stagnante, mais relativement claire, s'enrichissant de matières organiques au travers d'un cycle de fonctionnement saisonnier³⁴.

La réfection du pont (état 3) reprend le schéma structurel originel, puisqu'il s'intègre dans les éléments préexistants qui sont les sablières restées en place. Du point de vue de la mise en œuvre (mode d'exécution, taille des pièces et essences utilisées), cet état présente un assemblage hétéroclite, voire incompatible avec ses besoins architectoniques. C'est notamment le cas pour certains choix d'essences parmi les dix recensées et l'ajustage vulnérable des poteaux dans les sablières.

En conséquence, cet état comporte vraisemblablement plusieurs phases de réparation et/ou de reconstruction, mais elles sont impossibles à identifier telles quelles. Toutefois, sa dernière mise œuvre importante peut être datée de la toute fin du XIV^e siècle ou du début du XV^e siècle, grâce au poteau F1063 qui provient d'un arbre dont l'abattage a été daté de l'année 1399. Quant au *terminus ante quem* de cet état du pont, il peut être estimé à l'année 1458 au moins, par la datation d'une planche (F1106), accréditant l'hypothèse que le pont était encore en cours d'utilisation à cette période.

Durant cet état, les comblements de la douve témoignent d'une nouvelle phase de son fonctionnement qui correspond à un raccordement à un système alluvial. Ce dernier se manifeste d'une part par des dépôts troubles et d'autre part par les actions érosives de certains remplissages. Les dépôts troubles suggèrent un apport sédimentaire extérieur, alors que les actions érosives, matérialisées par des contours ondulants, résultent de crues plus ou moins puissantes.

Deux aménagements, un fossé (F1036=F1044) et une petite construction (ENS1002), auraient pu participer à ce fonctionnement particulier de la douve (**fig. 6**). Les comblements similaires de la douve et de ce fossé, qui confluent avec cette dernière, témoignent de leur fonctionnement contemporain. De plus, ce fossé très large, car il devait à l'origine dépasser 2,5 m, présente un fort pendage évoluant en direction de la douve. Alignée sur ce fossé, à quelques mètres au nord de la douve, se situe une petite construction sur solins de galets, de 4,70 m² de surface hors d'œuvre. L'exécution de ce petit bâtiment est très peu soignée, et la nature de ses fondations trahit une élévation en matériaux périssables (bois et terre). Son emplacement et sa disposition font penser à un aménagement lié à l'entretien du fossé F1036=F1044, voire une installation servant au contrôle d'approvisionnement de la douve en eau.

4.3 OCCUPATION APRÈS L'ABANDON DU CHÂTEAU

Selon les sources écrites, tout au long des XVI^e et XVII^e siècles, l'histoire du château se caractérise par une série de partages, de procès, de ventes entre divers protagonistes. En 1615, le site est « *à présent réduit en ruine* » comme en 1700, où le château est à nouveau décrit à l'état de « *asures* », c'est-à-dire de ruines³⁵. Cette destruction est matérialisée dans la douve par le biais des couches d'effondrement (US1003.8, US1006.91 et US1029.6). La couche de démolition (F1025) mise au jour dans la tour carrée pourrait dater de cette même époque.

Entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle la douve est encore remplie d'eau³⁶. Son scellement final intervient donc après le milieu du XIX^e siècle, et pour les fossés, les drains, ainsi que les fosses, tous mis au jour dans les niveaux sommitaux de la douve, il s'agit donc de vestiges relativement récents (**fig. 5**). Il en est vraisemblablement de même pour les murs spoliés (tranchées de récupération F1007, F1009, F1010, F1028) puisqu'au milieu du XIX^e siècle, les ruines du château sont encore conservées sur 1 m de haut³⁷.

34 Les observations géomorphologiques nécessaires à la bonne compréhension de la stratigraphie ont été effectuées par Geoffrey Leblé.

35 L'étude de Laurent D'Agostino.

36 Serand 1855, p. 138, note 1.

37 *Ibid.*

Enfin, les vestiges les plus récents correspondent à la fouille sauvage du milieu du siècle dernier (F1005). Elle tire son origine d'une billevésée selon laquelle un atelier monétaire existait au sein de la fortification et qui aurait conduit à nommer le château d'Épagny « le château de la Monnaie ». Alimentée, puis démentie dans le courant du XIX^e siècle, cette légende perdura cependant jusqu'à nos jours.

5. MODÈLE ARCHITECTURAL DU CHÂTEAU D'ÉPAGNY

Agata Poirot

En mettant en relation les données dendrochronologiques avec la datation au carbone et la chronologie relative, il apparaît que le château d'Épagny (états 1 et 2) est érigé durant le XIII^e siècle et achevé à la fin des années 1260. Or, sa construction intervient dans une période d'édification très féconde que l'on observe sur les territoires genevois et savoyard, et qui est liée à la politique comtale visant à faciliter l'entrée en vassalité des anciens alleutiers. Ces nouveaux seigneurs, qui possèdent généralement plusieurs résidences où ils séjournent selon les périodes de l'année, détiennent la justice haute et basse sur l'ensemble du fief³⁸. De fait, les années 1200 à 1350 voient émerger un grand nombre de nouveaux châteaux. Le rythme de construction est particulièrement soutenu entre les années 1249 et 1276, avant même le début de la guerre delphino-savoyarde, avec autant de châteaux construits pendant ce laps de temps qu'au cours des 92 années précédentes³⁹.

D'après les photographies de l'IGN, l'enceinte est de forme quadrangulaire. En effet, une anomalie assez visible sur les photographies aériennes de l'IGN de 1951 fait ressortir, après le traitement photogrammétrique de ces clichés, la présence d'une plate-forme rectangulaire entourée d'une petite dépression correspondant aux anciens fossés du château (**fig. 3 et 8**). Le plan restitué révèle une plate-forme d'environ 36 m de largeur nord-est/sud-ouest et d'environ 45 m de longueur sud-est/nord-ouest. La largeur observée sur les clichés correspond au tracé des maçonneries fouillées, entre l'extrémité septentrionale de la tour carrée et l'extrémité méridionale de la tour ronde. En revanche, la plate-forme est beaucoup plus grande, puisqu'elle atteint presque 50 m de large dans les limites de l'emprise de la fouille. Si, le même ratio est appliqué sur sa longueur, on obtient un espace clos de murs d'environ 36 m sur 45 m, pour une plate-forme d'environ 50 m sur 60 m, avec des surfaces approximatives respectivement de 1600 m² et de 3200 m². Cette plate-forme est le résultat d'une surélévation artificielle d'au moins 1,70 m par rapport aux niveaux naturels. Cette hauteur est caractéristique du modèle savoyard dont les plates-formes supportant le bâti sont assez peu surélevées, d'une hauteur parfois inférieure à 1 m⁴⁰. Cette plate-forme est ceinte par une douve de plan quadrangulaire aux angles arrondis, dont 102,50 m de long ont été observés sur la fouille. Là encore, il s'agit d'une forme assez courante dans le comté de Genève, du moins pour l'édification des fossés qui ceignent les maisons fortes⁴¹. En revanche, la largeur, dont le transect le plus étroit situé au nord mesure 14,50 m, mais atteint 17 m du côté méridional, semble plus conséquente qu'habituellement car dans la région, elle dépasse rarement 10 m.

Ces photographies révèlent aussi la présence de la tour ronde dans l'angle sud-est, cette même tour qui a été mise au jour lors de l'opération archéologique (ENS1007), alors que la tour carrée (ENS1000) n'est pas identifiable sur le cliché. *A contrario*, une deuxième tour ronde, pouvait se situer dans l'angle nord-ouest.

Le plan du château d'Épagny peut être rapproché de plusieurs édifices régionaux, et notamment de

38 Chalmin-Sirot 2003, p. 122.

39 Payraud 2009, p. 378.

40 Chalmin-Sirot 1998, p. 129.

41 *Ibid.*

ceux qui répondent au modèle dit « le carré savoyard », caractéristique de la seconde moitié du XIII^e siècle. Il s'agit d'une seule cour, carrée ou rectangulaire, flanquée de quatre tours d'angles, souvent circulaires. Lorsqu'il n'y a que deux tours, l'une est généralement circulaire et l'autre carrée ou barlong. Plusieurs exemples de plans partiellement comparables au château d'Épagny peuvent être cités comme celui du château du Châtelet du Crédoz, situé à une trentaine de kilomètres d'Épagny (commune de Pers-Jussy, Haute-Savoie). Construit vers 1260, sur un promontoire rocheux, ses tours ronde et carrée, situées aux angles opposés de la même façade, ont des dimensions similaires à celles du château d'Épagny⁴².

4.4 COMPOSANTES ARCHITECTURALES

4.4.1 Tour quadrangulaire

Des éléments architecturaux découverts dans la tour carrée, tels que des fragments de tuiles vernissés et un meneau, ainsi que la préparation de sol pour un éventuel plancher en pierres ou en carrelage, pourraient indiquer qu'il s'agissait d'un espace particulier, comme une grande tour ou tour maîtresse qui est l'expression symbolique du pouvoir⁴³. Ce type de tour est assez proche de la tour de flanquement de l'enceinte, hormis qu'elle est généralement plus grande et plus haute. Toutes les grandes tours font partie de l'enceinte. Les dimensions dépendent de l'ancienneté de la construction et de la puissance que l'on veut donner au château. Ainsi, la grande tour du château de Saint-Rambert (Ain), est un carré de seulement 7,50 m de côté⁴⁴. Le donjon du château de l'île à Genève (Suisse), construit au XIII^e siècle, mesure, quant à lui, 8,70 sur 8,65 m⁴⁵, dimensions en tout point comparables à celles de la tour carrée du château d'Épagny.

Les grandes tours possèdent quatre à cinq niveaux. Les étages reposent sur des poutres et des planchers, mais dans l'Ain, quatre châteaux au moins possèdent un ou deux étages posés sur une voûte d'arêtes⁴⁶. Un autre exemple est la tour carrée de deux étages, située dans l'angle interne du château de Sallenôves (Haute-Savoie), encore en élévation en 1864, et qui possédait au rez-de-chaussée un pilier central, d'où rayonnaient les croisées d'ogives. La construction de cette dernière tour a été avancée pour le XVI^e siècle⁴⁷. Cette configuration avec un pilier central pourrait expliquer la présence de cette grosse pierre centrale observée à Épagny. Toutefois, dans notre cas, étant donné qu'il s'agit d'une pièce située au rez-de-chaussée, pièce généralement aveugle et utilisée en tant que cave ou prison au XIII^e siècle⁴⁸, il est probable que cette pierre servait tout simplement d'embase pour recevoir un pilier qui supportait une poutre maîtresse pour l'étage supérieur.

4.4.2 Tour ronde

Dans le diocèse de Genève, si la forme circulaire des donjons apparaît au XIII^e siècle, elle se généralise au XIV^e siècle⁴⁹. Majoritairement, les tours circulaires ne sont pas isolées mais font partie de l'enceinte principale. En sus, pour les châteaux des plaines, le donjon circulaire occupe un des angles du quadrilatère⁵⁰. Toutefois, il est important de remarquer que ces considérations concernent le donjon, l'édifice essentiel d'un château, alors qu'à Épagny, la tour ronde est une tour de flanquement qui

42 Blondel 1956, pp. 267-272.

43 Dans ce type de tour, la plupart du temps, le sol est couvert de terre et de mousse, à l'exception de quelques rares exemples, comme à Pont-d'Ain, où le carrelage est posé à partir de 1339, Kersuzan 2015, p. 267.

44 Kersuzan 2015, pp. 260-263.

45 Blondel 1956, p. 32.

46 Kersuzan 2015, p. 264.

47 Blondel 1956, p. 196.

48 Kersuzan 2015, pp. 266-267.

49 Blondel 1956, p. 22 et 23.

50 Blondel 1956, p. 17 et 18.

déborde sur le parement extérieur de la courtine pour permettre une meilleure défense⁵¹.

4.4.3 La porterie

Les portes d'enceintes ont des formes variées. Il peut s'agir d'un couloir aménagé dans l'épaisseur de l'enceinte ou d'une construction avancée qui s'étend en avant de l'ouverture dans la courtine. Ces portes, qui constituent une faiblesse de la défense, sont plus ou moins sophistiquées avec les systèmes de tours-portes ou de sas flanqués parfois de plusieurs tours. Toutefois, à Épagny, le système est beaucoup plus simple, car il s'agit d'un simple couloir qui, en tenant compte de la faible épaisseur des murs latéraux, ne devait supporter qu'une simple voûte en bois ou même rien du tout. La réponse à cette architecture se trouve potentiellement dans l'iconographie médiévale, et en particulier dans celle de l'Armorial de Revel⁵². En effet, plusieurs des châteaux du Forez, qui sont représentés dans cet ouvrage du XV^e siècle⁵³, sont munis d'une avancée maçonnée sans toiture, à partir de laquelle se développe un pont-levis en bois qui protège la porte ménagée dans la courtine.

La grande porte n'est guère plus large que l'empattement d'un chariot, ce qui donnerait un espace d'environ 3 m⁵⁴. C'est la largeur observée à Épagny, pour un couloir d'environ 6,80 m de long. Au château d'Allymes (Ain), bâti au début du XIV^e siècle, une construction de 3 m sur 4 m, située entre le pont-levis et la porte, fait office de sas⁵⁵. Au château de Vuache, un petit bâtiment rectangulaire située au centre de la courtine et appuyé contre cette dernière pourrait correspondre à la porte dont la construction est mentionnée en 1327. Il mesure 4,60 m sur 7 m, et ses murs ont une épaisseur d'environ 1,40 m. Il fait face à un pont, dont une pile en pierre a été repérée pendant la fouille. Ce pont, qui serait composé d'arches maçonnées et d'un tablier en bois, est également mentionné dans les comptes de l'année 1326⁵⁶.

4.5 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION MIS EN ŒUVRE

L'utilisation de pierres de taille en tuf dans la construction des murs, comme c'est le cas pour la tour carrée, n'est pas un cas isolé sur le plateau savoyard, la tour ronde du château de Montrottier (Haute-Savoie), datée elle aussi du XIII^e siècle, en est un exemple. Il en est de même quant à la mise en œuvre d'un parement extérieur en pierres de taille habillant un blocage de pierre : le cas possible pour la tour ronde, comme dans le château de La Roche (Haute-Savoie) avec son donjon circulaire, construit également dans la seconde moitié du XIII^e siècle et revêtu de pierres de taille, ainsi que dans celui de Vuache à Vulbens (Haute-Savoie), où une des tours rondes présente un parement extérieur fait de gros blocs de calcaire qui s'appuie sur un blocage de galets⁵⁷.

Les galets, présents en abondance dans les moraines glaciaires, sont largement utilisés en tout-venant dans les murs ou en fondations⁵⁸.

La molasse est une roche appréciée car elle est légère et facile à tailler, permettant de réaliser des éléments architecturaux sculptés. Elle est notamment employée dans l'encadrement des baies⁵⁹. Les baies géminées, par leur nature décorative, sont utilisées en priorité dans les pièces solennelles, *aula* ou

51 Kersuzan 2015, p. 226.

52 Bibliothèque nationale de France. « Registre d'armes » ou armorial d'Auvergne, dédié par le hérault Guillaume Revel au roi Charles VII. (Bnf, fr. 22297).

53 C'est notamment le cas des châteaux de Feurs, de Bussy-Albieux, de Marclopt, de Pannissières, de La Fouillouse, de Saint-Bonnet-le-Château, de Sury-le-Comtal, de Champdieu, situés dans le département de la Loire.

54 Kersuzan 2015, pp. 251-253.

55 Kersuzan 2015, pp. 256-257, 376.

56 Raynaud 1992, p. 75.

57 Raynaud 1992, p. 79.

58 Baud, Schmitt 2019, p. 40.

59 Baud, Schmitt 2019, p. 32 et 50.

chapelle. Elles apparaissent dès le début du XIII^e siècle dans les châteaux savoyards de Chillon, Grandson ou Bonneville, et dès le XIV^e siècle dans la maison de la petite noblesse⁶⁰.

La toiture est le plus souvent en bardeaux, à l'exemple du donjon d'Hermance dans le canton de Genève (Suisse), pour lequel ce type de couverture est attesté en 1338⁶¹, mais il arrive que les tours maîtresses soient couvertes de tuiles comme à Saint-Rambert⁶². Ces deux matériaux peuvent être utilisés conjointement et à la même époque. Ainsi, dans le château de Fallavier sur la commune de Saint-Quentin-Fallavier (Isère), l'ensemble est couvert de tuiles en 1369, alors qu'à la même époque, le donjon du château de Chillon (Suisse), dispose d'un toit conique recouvert de bardeaux⁶³. Au château de Vuache, la toiture des bâtiments, fréquemment restaurée, est souvent citée dans les comptes du XIV^e s., la couverture des tours étant faites de tavaillons (terme régional désignant des bardeaux), le toit de la « *magne aule* » est, en 1329, réparé avec des tuiles neuves, des tuiles anciennes et des tavaillons, puis finalement entièrement refait en tuiles en 1341. Les éléments de terre cuite retrouvés dans les couches de démolition de l'édifice appartiennent probablement à un état tardif de la construction, en particulier les tuiles émaillées connues en Bourgogne et en Forez à partir du milieu du XV^e siècle⁶⁴.

6. RESTITUTION DU PONT D'ÉPAGNY À PARTIR DES TRACES ARCHÉOLOGIQUES

Émilien Bouticourt

Les vestiges les plus significatifs appartenant à l'architecture du premier pont sont les trois sablières des piles et les deux culées maçonnées. Ces éléments fournissent des indices clés pour rétablir la disposition d'origine des différents supports du tablier.

6.1 LES ÉLÉMENTS STRUCTURELS

6.1.1 Deux culées en pierres et trois piles en bois

Ainsi, les deux culées (F1029 et F1011) retrouvées en fouille se présentent sous la forme de deux massifs de maçonnerie parallèles implantés selon un axe nord-sud de chaque côté du fossé. Séparées de près de 15,75 m, elles étaient destinées à recevoir et épauler le tablier à chaque extrémité du pont. Bien que sans relation stratigraphique, les deux ouvrages présentent une maçonnerie similaire formée d'un appareil irrégulier constitué principalement de galets de grosseur variable et de quelques blocs de tuf. L'irrégularité des modules de pierre a nécessité l'usage d'une charge importante de mortier riche en gravier, mais aussi l'emploi de cailloux de calage. Si ces ouvrages ont fonctionné ensemble, ils présentent en revanche une morphologie différente liée d'une part à la topographie du site et d'autre part à leur position sur les bords du fossé. La culée est, sur la partie extérieure du fossé (contrescarpe), mesure 6,30 m de long par 1 m de large, pour une hauteur maximale de 1,46 m (entre 454,37 et 452,91 m NGF). La seconde culée (F1029), implantée sur le versant intérieur du fossé (escarpe), côté château, est tout aussi large (1 m). Elle est, en revanche, plus imposante avec une longueur de 9 m pour une hauteur de 2,98 m (entre 454,75 et 451,77 m NGF).

60 Chalmin-Sirot 2001, p. 116.

61 Blondel 1956, p. 308.

62 Kersuzan 2015, p. 269.

63 Gailleton 1997, p. 39.

64 Raynaud 1992, p. 92.

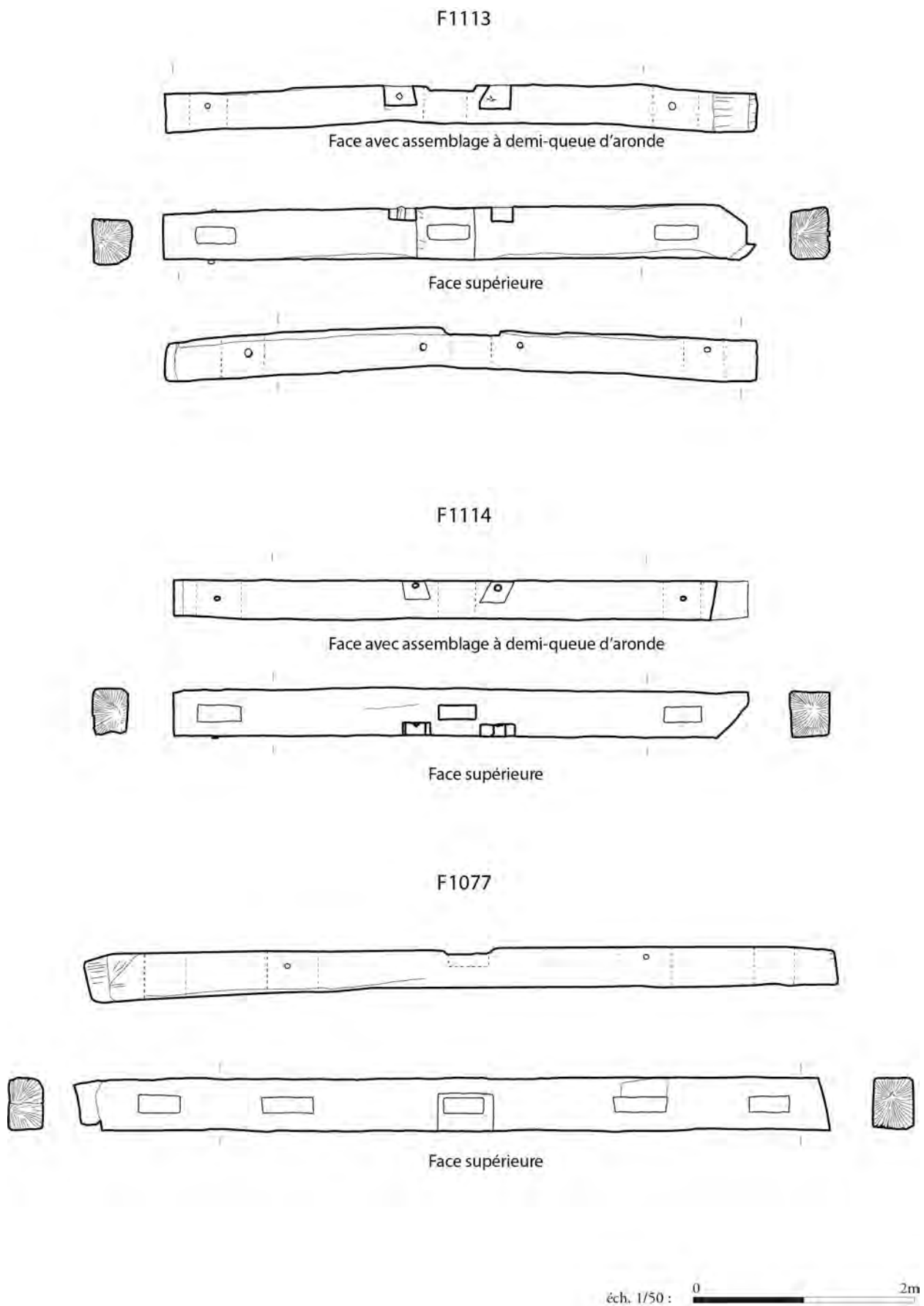


Fig. 22 : Château d'Épagny. Les sablières de 1268 (F1113, F1114, F1077). Échelle 1 : 50. Dessin : F. Blondel.

Les sablières basses des piles sont les autres éléments d'architecture appartenant au premier pont (F1113, F1114, F1077) (**fig. 9**, **fig. 22**). Elles ont été retrouvées en place au fond du fossé. Elles sont disposées parallèlement aux deux culées sur un sol relativement plat dont le niveau varie d'environ 45 cm entre le point le plus haut et le point le plus bas (451,75 m NGF et 451,29 m NGF). Elles subdivisent la distance qui sépare les culées (env. 15,75 m) en quatre travées. La travée située la plus à l'ouest (T1), côté courtine, est la plus étroite de toutes. Elle mesure 2,45 m de large, les deux suivantes mesurent 3,55 m, alors que la quatrième dépasse les 4,90 m. Elles définissaient les travées du pont d'Épagny. Ces sablières sont des bois de brin en chêne. Les traces relevées en about (F1113, F1114) indiquent un abatage des arbres à la hache avec une tête droite et étroite, tandis que celles sur leurs faces révèlent un équarrissage avec une hache pourvue d'un tranchant courbe et plus développé. Les petites incisions repérées perpendiculairement au fil du bois sont les vestiges des entailles en V réalisées pour faciliter le détachement des dosses par portion au moment de l'équarrissage (**fig. 23**).

Les sablières ont une section de 28 cm ($\pm 2,5$ cm) de haut par 35,5 cm de large (± 3 cm). Les deux situées à l'est mesurent 4,20 m de long (F1113, F1114) alors que celle du côté opposé, vers le château, est bien plus grande ; elle atteint 5,40 m. Outre leur longueur identique, les deux sablières est présentent les mêmes types d'assemblage répartis de façon identique. Elles comprennent chacune sur leur face supérieure trois larges mortaises avec une ouverture de 30 cm par 12 cm de côté en moyenne et traversant entièrement la pièce de bois de plus de 28 cm de haut. Les traces repérées sur les joues des mortaises attestent que leur creusement a été réalisé avec un ciseau de type bédane⁶⁵. Les trous de cheville répartis sur les faces des sablières indiquent que seuls les tenons-mortaises placés aux extrémités étaient bloqués par chevillage. Le dispositif d'assemblage comprenait également deux fixations à dévêtissement latéral ; des demi-queues d'aronde chevillées, placées de part et d'autre de la mortaise médiane. Ici, l'entaille de cet assemblage ouvert en parement a été exécuté à la hache. Les incisions de la tranche de la lame sont encore parfaitement visibles. La sablière plus à l'ouest (F1077) ne comprend pas d'assemblage en queue d'aronde, mais elle est, en revanche, pourvue de deux mortaises supplémentaires, soit cinq au total, réparties régulièrement sur toute la longueur de la pièce. Sur cette sablière, les mortaises sont également traversantes et de grandes dimensions, de 34 cm par 12 cm de côté. Une exception toutefois, la mortaise médiane est profonde de seulement 9 cm. Elle pourrait avoir été creusée après coup pour renforcer la structure, on y reviendra. Sur les cinq mortaises, seules les deux intermédiaires indiquent que leur assemblage était bloqué par chevillage.

À suivre le tracé des assemblages, il est possible de retrouver la forme précise des piles. Commençons par les deux du côté est (F1113, F1114). À l'évidence, les trois mortaises aménagées dans les sablières recevaient les tenons de trois poteaux (**fig. 24**). D'après les dimensions des mortaises des sablières et les traces d'appui, les poteaux d'origine avaient une section d'environ 40 cm par 35 cm. Les deux assemblages à queue d'aronde complétaient le dispositif. Ils recevaient des pièces de bois inclinées, des écharpes⁶⁶, qui permettaient d'étrésillonner⁶⁷ la structure de la pile. Assemblées latéralement entre la sablière basse et la sablière haute, elles contribuaient au renfort de la structure et à éviter sa déformation. Par symétrie, la forme de la sablière haute qui venait se placer au sommet des trois poteaux et des deux pièces obliques est simple à restituer. Elle comprenait les mêmes assemblages que la sablière basse pour recevoir les pièces partant du fond.

La troisième sablière (F1077) se singularise des deux autres par sa longueur et ses cinq mortaises (**fig. 25**). Les deux mortaises intermédiaires correspondent à la position des poteaux latéraux comme pour les deux autres culées. Celle située au centre apparaît appartenir à un renfort ajouté a posteriori, en raison de la faible profondeur de la mortaise et l'absence de chevillage. La sablière haute retrouvée sur place (F1068) et datée de 1268, mais réemployée et recoupée à ses extrémités lors de la reconstruction du pont, ne présente pas de mortaise axiale (**fig. 26**). Cet indice supplémentaire renforce l'idée que la mortaise axiale était un étaieement postérieur à la construction du pont sans

65 Bédane n. m. Sorte de ciseau à lame étroite et très épaisse : « le bédane sert à creuser les mortaises (...) ». LES COMPAGNONS 1980 p. 28.

66 Écharpe n. f. Pièce placée dans la diagonale d'un ouvrage pour le rendre indéformable. LES COMPAGNONS 1980 p. 46.

67 Étrésillonner v. Soutenir, étayer avec des étrésillons. Jossier 1881, p. 122.

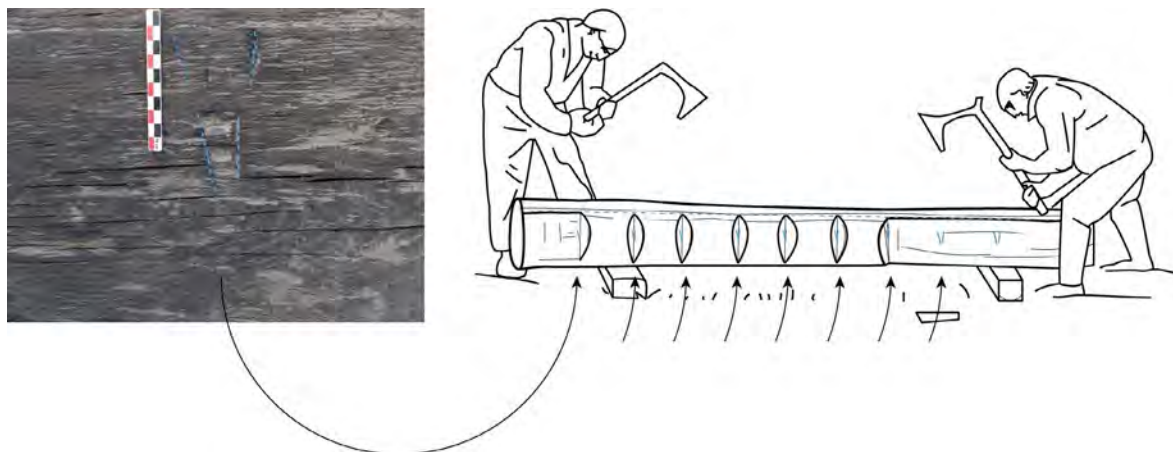


Fig. 23 : Château d'Épagny. Trace de fond d'entaille en V réalisée en amont de l'équarrissage. Auteur : É. Bouticourt.

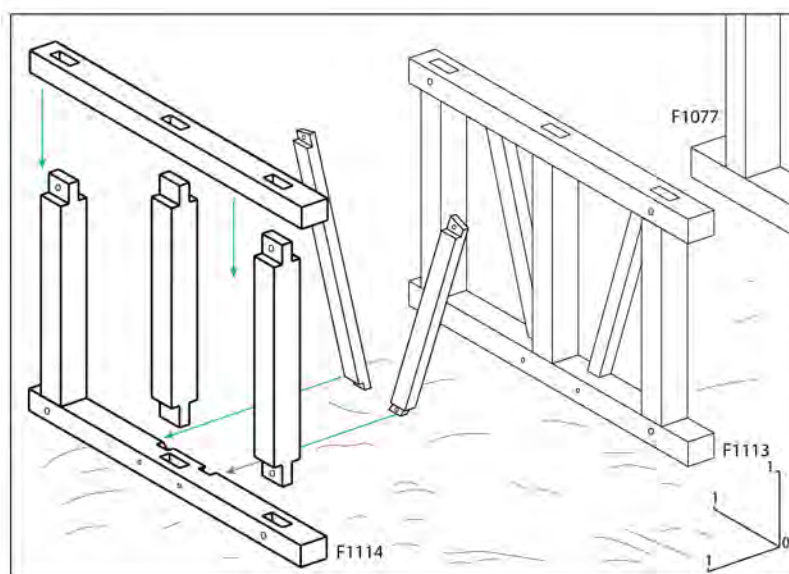
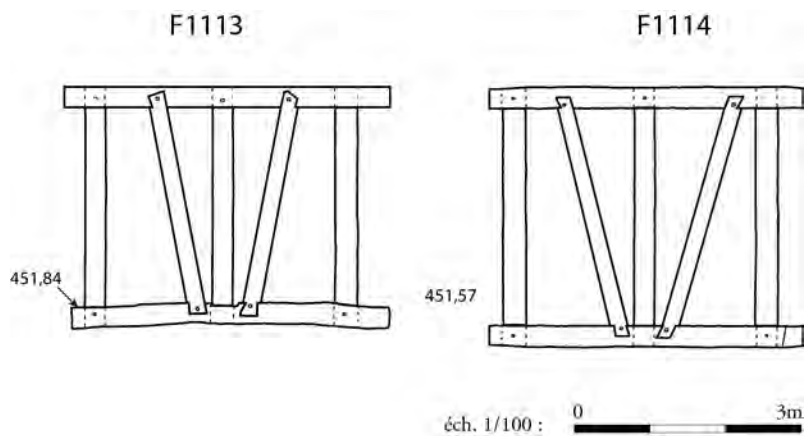


Fig. 24 : Château d'Épagny. Restitution des piles F1113 et F1114. Vues en élévation et axonométrique. Échelle 1 : 100. Auteur : É. Bouticourt.

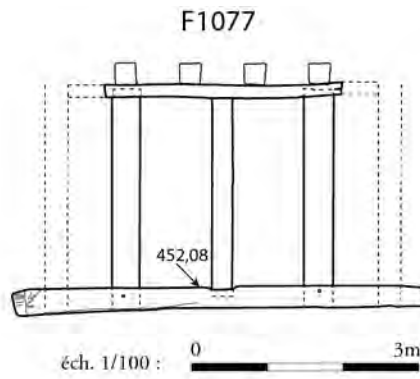
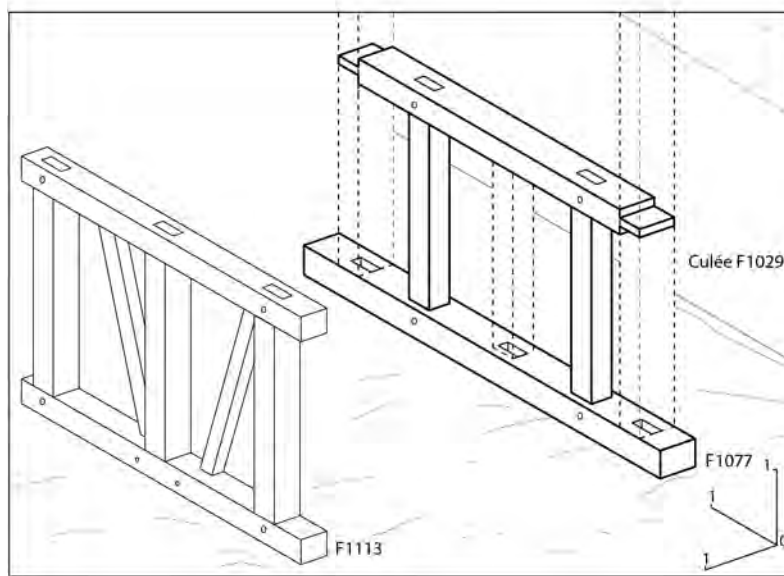


Fig. 25 : Château d'Épagny. Restitution des piles F1077. Vues en élévation et axonométrique. Échelle 1 : 100. Auteur : É. Bouticourt.



F1068

Fig. 26 : Château d'Épagny. Sablière haute de 1268 (F1068). Échelle 1 : 50. Dessin : F. Blondel.

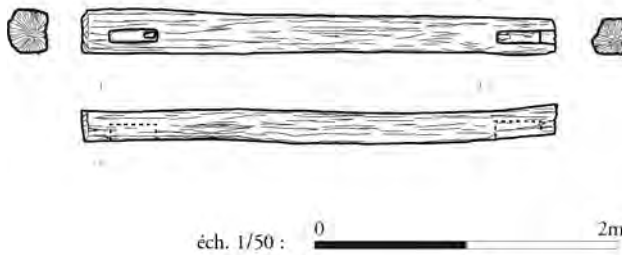


Fig. 27 : Château d'Épagny. Lignage et piquage. Mortaise de la sablière F1114. Cliché : F. Blondel.



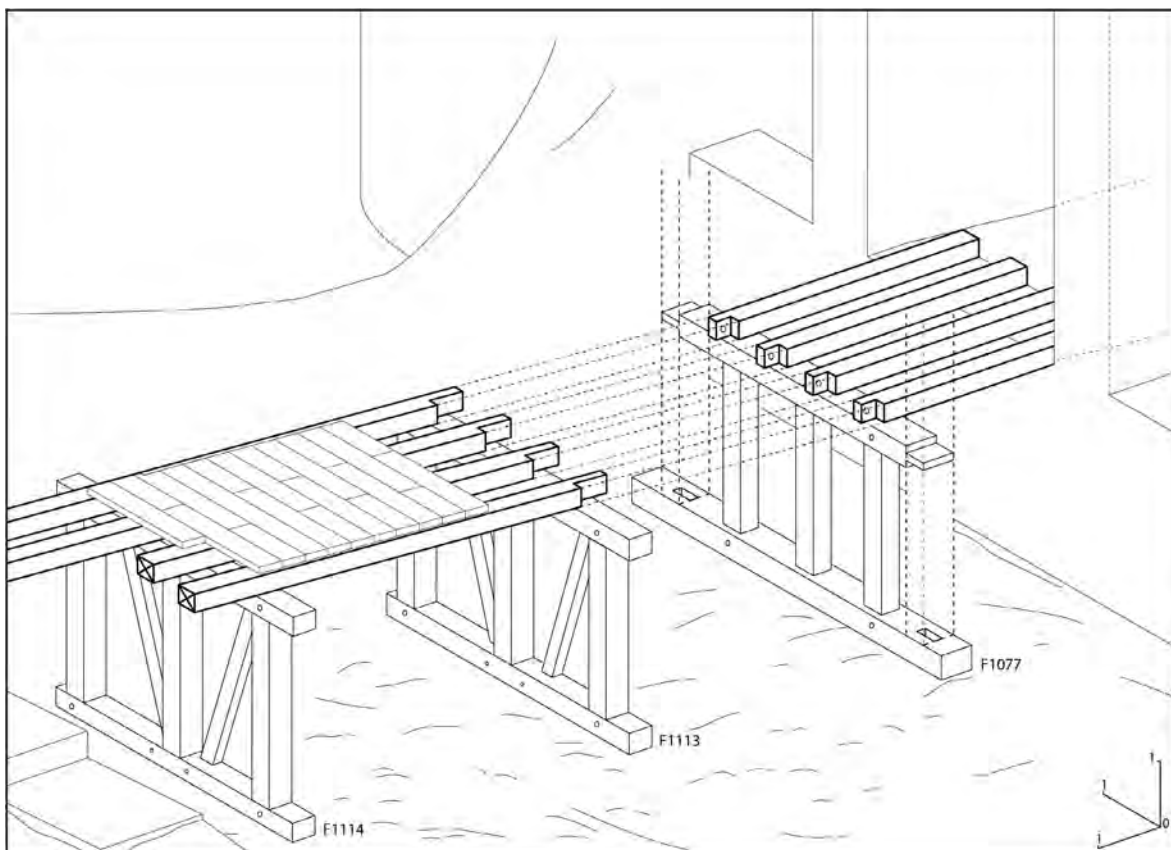


Fig. 28 : Château d'Épagny. Restitution du tablier et de l'aire de planches. Vue axométrique. Échelle 1 : 100. Auteur : É. Bouticourt.

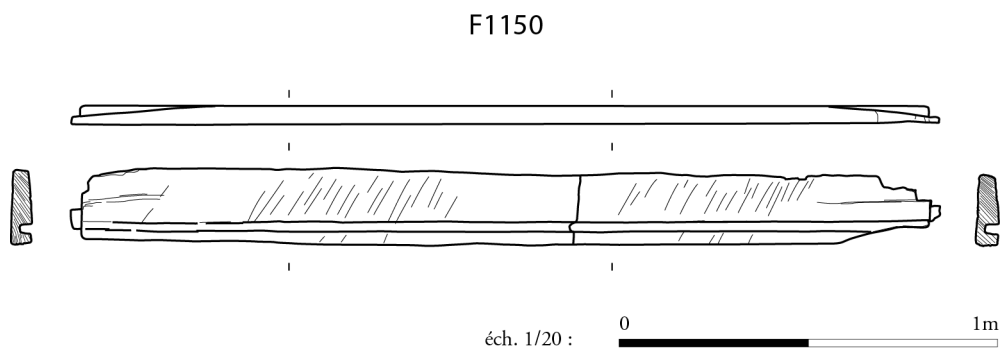


Fig. 29 : Château d'Épagny. Plinthe. Vue de face, de dessus et en coupe. Échelle 1 : 20. Dessin : F. Blondel.

qu'on soit en mesure de préciser la période où fut ajouté ce poteau. Il se peut toutefois que ce soit en cours de chantier dans le but de renforcer la structure jugée insuffisamment résistante. Quoi qu'il en soit, deux ou trois poteaux soutenaient, comme pour les deux autres piles, une sablière haute.

Ils disposaient de puissants tenons traversant les sablières. Leur fixation était assurée par des chevilles de forte section, plus de 3 cm de diamètre, dont certaines ont été retrouvées fracturées au droit des trous. Les poteaux du premier état du pont ont été conçus de façon soignée (**fig. 27**). Les traces de piquage⁶⁸ et de lignage⁶⁹ relevées sur les sablières attestent que les assemblages ont été reportés sur chaque face pour être parfaitement taillés, ajustés sans aucun jeu. En cela, ils étaient différents des neuf poteaux mis en œuvre lors de la reconstruction du pont au XIV^e siècle (1399) réalisés avec des bois de réemploi. Ces poteaux présentent en effet tous des tenons courts, sous-dimensionnés et sans trou pour chevillage par rapport aux tenons-mortaises d'origine.

Si le tracé régulateur des piles du premier pont se met en place, comprenant des sablières réunies par des poteaux et des écharpes, il manque à cette restitution de connaître la hauteur de ces supports recevant le tablier. Celle-ci peut cependant être estimée à partir de l'arase de l'élévation de la culée maçonnée ouest (F1029) et des niveaux de sols (F1013 et F1031-2) retrouvés à l'arrière de celle-ci et de la courtine (**fig. 9**). Les niveaux de ces vestiges archéologiques correspondent en altitude (entre 454,75 m et 455,65 m NGF) et paraissent avoir fonctionné de concert. Ainsi, on peut estimer que la pile la plus à l'est se développait sur environ 3,46 m de haut, celle placée au centre sur 3,20 m, et celle située la plus proche de la courtine s'élevait sur 3 m. L'écart entre ces hauteurs s'explique par le fait que les constructeurs du pont ont dû rattraper le léger pendage du fond du fossé afin d'aligner les sablières hautes pour porter à plat le tablier. La longueur des deux piles identiques (celle à l'est et celle au centre) correspondait évidemment à celle des sablières (F1113 et F1114) retrouvées au fond du fossé, soit 4,20 m. La sablière ouest, bien plus longue que les deux précédentes (5,40 m), indique que la pile à laquelle elle appartenait avait un empattement plus important. Et ses mortaises en about indiquent qu'elle comprenait deux poteaux supplémentaires en about. La spécificité de cette pile laisse supposer la présence d'un aménagement particulier. Un tablier mobile (pont-levis) a certainement été mis en œuvre au niveau de la travée T2 du pont. Avant d'aborder plus loin cette réalisation, les piles dressées sur le sol du fossé demeuraient instables lors du montage⁷⁰ du pont jusqu'à la mise en œuvre du tablier, ou du moins de ses principales pièces de structure. Elles ont été assemblées *in situ*, les cales de bois retrouvées sous les sablières indiquent que les culées n'ont pas été immergées déjà construite dans un fossé en eau, mais assemblée sur place avant son remplissage. Comme elles ne posaient que sur leurs sablières larges de 35 cm ± 3 cm, elles pouvaient verser à tout moment. Les cales retrouvées en place sous les sablières participaient (F1219) à leur stabilisation. Des perches ont pu être plantées provisoirement dans le sol et placées obliquement contre les piles pour en assurer la stabilité en attendant la mise en œuvre de pièces de raidissement, comme les longerons⁷¹ du tablier. Une fois les piles dressées, c'est sans doute par cette étape que les charpentiers ont poursuivi leur ouvrage.

6.1.2 Le tablier

Aucune pièce porteuse appartenant à la structure du tablier n'a été retrouvée en fouille ou identifiée comme telle. Cependant, même en l'absence de vestige, il va de soi que les trois piles et les deux culées étaient destinées à porter plusieurs fortes pièces de bois horizontales (**fig. 28**). Ces dernières, appelées longerons, étaient inévitablement placées dans la longueur du pont pour soutenir le sol du tablier.

68 Piquage n. m. Opération qui consiste à matérialiser sur les bois l'emplacement des assemblages par un instrument métallique ou un crayon (F. Épaul).

69 Lignage n. m. Opération qui consiste à tracer une ou des lignes d'assemblage sur les faces d'une pièce de bois afin de positionner correctement les assemblages selon un axe commun (F. Épaul). Le tracé se fait au cordeau. Les lignes servent de repère pour tailler ou scier les pièces de charpente.

70 Montage n. m. En charpenterie et en menuiserie, monter c'est assembler des ouvrages préparés, et les poser en place. D'Aviler 1755, p. 238.

71 Longerons n. m. Forte pièce horizontale dans la longueur d'un pont en charpente, soutenant le tablier. Pérouse de Montclos 1972, p. 522.

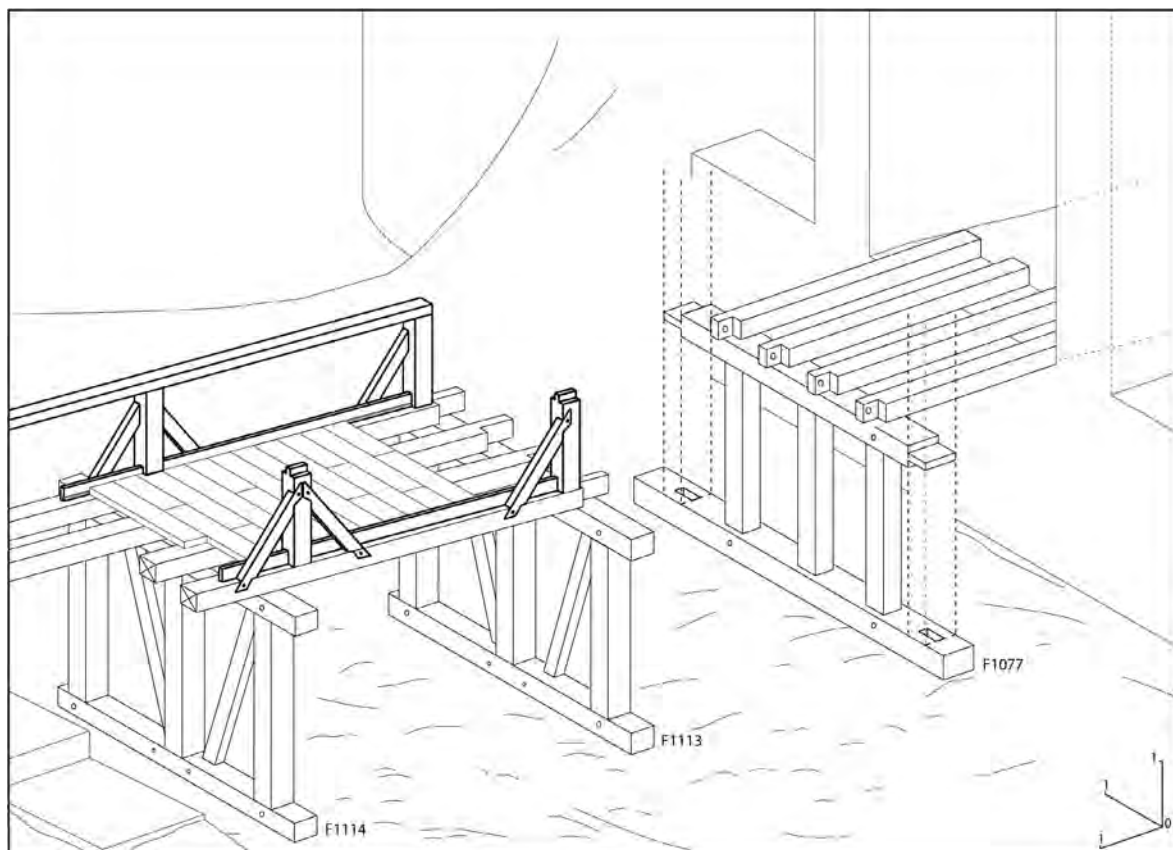


Fig. 30 : Château d'Épagny. Restitution des plinthes et du garde-corps du tablier. Vue axonométrique. Échelle 1 : 100. Auteur : É. Bouticourt.

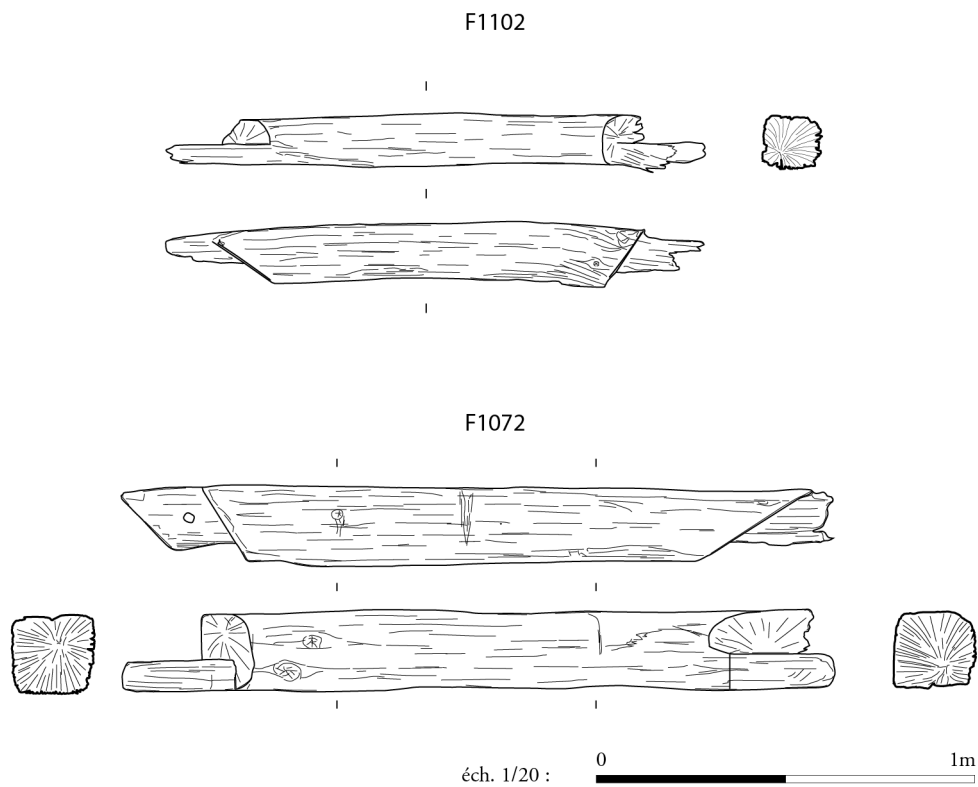


Fig. 31 : Château d'Épagny. Liens avec assemblage à demi-queue d'aronde (non-datés). Échelle 1 : 20. Dessin : F. Blondel.

L'alignement des trois piles offrait une surface d'appui de 4,20 m de large maximum d'après les deux plus étroites (F1113, F1114). La logique veut que les longerons ne se trouvaient pas placés complètement aux extrémités des piles, mais à l'aplomb des poteaux et des décharges afin de répartir au mieux les charges des parties supérieures. Le tablier portait sur les trois piles et les deux culées sur environ 2,80 m de large. Sur cet appui, il se composait d'au moins quatre cours de longerons afin de lui assurer suffisamment de résilience pour supporter le plancher et le trafic lié à la circulation. La portée à franchir entre les travées, 2,45 m (T1), 3,55 m (T2 et 3) et 4,90 m (T4), permet d'estimer que les longerons avaient une section au moins égale à la section des poteaux, environ 40 cm de côté. Ils servaient de support aux planches fixées perpendiculairement afin de constituer une aire de circulation. Les planches retrouvées dans la ruine du pont, datées de 1268, proviennent peut-être du sol du tablier (F1097, F1218, F1148). Toutefois, leur état fragmentaire et le fait qu'elles ont sans doute été réutilisées plusieurs fois depuis leur premier usage ne permettent pas de l'assurer.

Si la restitution du tablier se base essentiellement sur des logiques de construction échafaudées à partir des sablières retrouvées en place, la planche (F1150), datée 1268, fournit de précieux indices pour en apprendre davantage sur la forme du premier pont. Cette planche étroite, avec des traces de sciage de son débitage, mesure 2,29 m de long par 19,5 cm de haut en moyenne et 5,5 cm d'épaisseur (**fig. 29**). Elle présente sur toute sa longueur une rainure de 2,5 cm de haut et de 3 cm de profondeur, et des tenons sont aménagés à chacune de ses extrémités avec un amortissement en sifflet. Cette pièce de bois possède toutes les caractéristiques d'une plinthe. Ses tenons en about indiquent qu'elle était tenonnée entre deux autres pièces du pont, sans doute dans les montants d'un garde-corps en limite longitudinale du tablier (**fig. 30**). On constate, en effet, que sa longueur (2,29 m) correspond à la distance de la travée de 2,45 m du pont situé la plus à l'est de l'ouvrage. L'écart entre les deux dimensions est égal à l'emprise des deux poteaux dans laquelle la plinthe était tenonnée. Cette dernière était placée de chant avec sa feuillure tournée vers l'intérieur du pont, de telle façon que les planches du tablier, épaisses de 3 cm, puissent être enchâssées dedans. Des plinthes étaient ainsi disposées entre chaque travée du pont. Elles servaient à empêcher la chute d'objets depuis le tablier vers le fossé. Un tel dispositif fonctionne nécessairement avec un garde-corps⁷². Un garde-corps qui se composait ainsi de plinthes tenonnées dans des poteaux eux-mêmes tenonnés dans les longerons. À l'évidence, les poteaux étaient reliés entre eux par une main courante formant une protection devant le vide et raidissant l'ouvrage. D'autres pièces pouvaient compléter la stabilité du garde-corps. Il semble opportun de replacer les deux bois architecturaux qui n'ont pas pu être datés (F1072 et F1102) (**fig. 30 et 31**). Ces derniers présentent des caractéristiques qui laissent entendre qu'ils ont pu provenir du premier état du pont, tant les autres pièces de la reconstruction apparaissent très ordinaires. En effet, taillées dans du bois de chêne comme les autres pièces du pont de 1268, elles présentent des assemblages à dévêtissement latéral à chacune de leurs extrémités. Ce mode d'assemblage est du même type que celui des décharges qui se joignaient obliquement dans les sablières. Ces liens⁷³ munis en about de deux mi-bois en demi-queue d'aronde⁷⁴ pouvaient en effet être placés dans l'angle droit que formaient les poteaux du garde-corps et les longerons. L'avantage de ce type d'assemblage permet d'assembler la pièce en applique par le côté ce qui facilite le montage par rapport au tenon-mortaise. Le garde-corps se développait donc de part et d'autre du tablier. Il était inévitablement discontinu au droit de la travée mobile si l'on retient l'hypothèse annoncée plus haut que le pont d'Épagny était muni d'un tablier mobile formant un pont-levis.

72 Système systématiquement représenté dans l'iconographie médiévale des ponts en bois et retrouvé en fouille sous la forme de petits murs en clayonnage comme à Boiscommun : voir Chapelot 1978, p. 37-43.

73 Lien n. m. Petite pièce droite ou courbe placée obliquement dans l'angle de deux autres pièces pour affermir cet angle par triangulation. Pérouse de Montclos 1972, p. 143.

74 Queue d'aronde, d'hyronde, d'hyrondelle n. f. C'est une manière de tailler le bois ou de limer le fer, en l'élargissant par le bout, pour l'emboîter, le joindre, ou l'appliquer en œuvre, et en faire des assemblages. d'Aviler 1755 p. 314. Certains assemblages de charpente, notamment ceux à dévêtissement latéral, se caractérisent par des formes en demi-queue d'aronde ou de queue d'aronde asymétrique. Gerner 1995, p. 108-115.

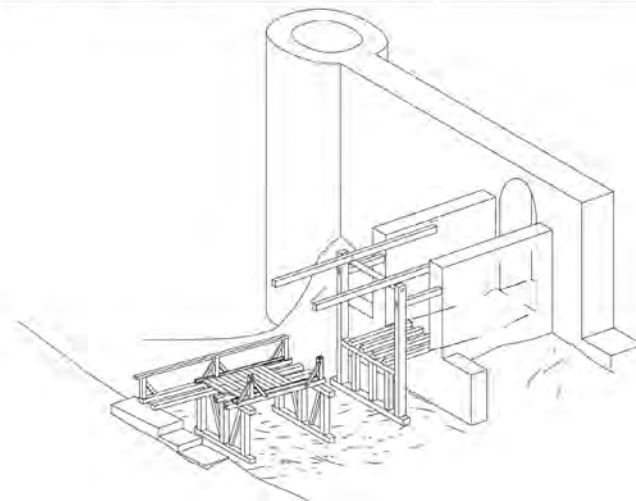
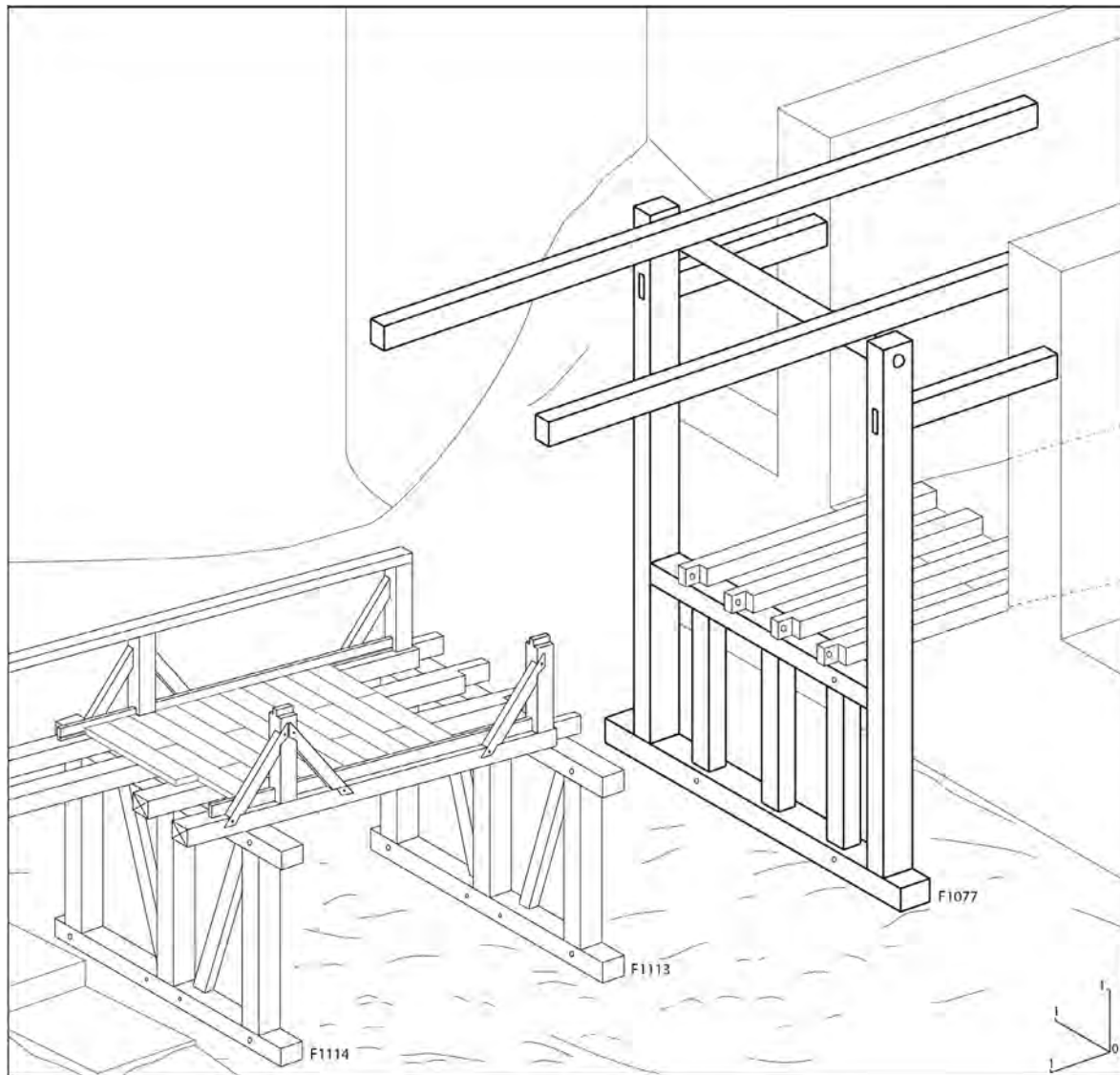


Fig. 32 : Château d'Épagny. Restitution du pont-levis. Vue axométrique. Échelle 1 : 100. Auteur : É. Boutin-court.

6.2 LE PONT-LEVIS

Le plan d'ensemble des vestiges (**fig. 6, fig. 32, fig. 33**) du premier pont montre que la sablière ouest (F1077) dépasse largement de l'alignement des deux autres, mais qu'elle se trouve au droit des deux murs (F1004 et F1051) qui se développent perpendiculairement à l'arrière de la culée ouest (F1029) sur environ 6,80 m jusqu'à la courtine. Les mortaises en about de cette sablière s'alignent parfaitement avec le parement extérieur des deux murs. Cette disposition suggère que les poteaux qui étaient fixés aux deux extrémités de cette sablière pouvaient fonctionner avec le corps de bâtiment qui se situait à l'avant de la courtine (état 2 - phase 4). Ces deux poteaux bordiers (pylônes) ont pu servir à l'installation d'un système de grand portique destiné à supporter les balanciers d'un pont-levis. Outre les vestiges retrouvés, cette hypothèse se fonde aussi sur l'iconographie médiévale, et en particulier celle de l'Armorial de Revel⁷⁵ (**fig. 34**). Les châteaux du Forez représentés dans cet ouvrage du XV^e siècle possèdent de nombreux exemples d'architecture avancée maçonnée, à partir de laquelle se développe un pont-levis en bois qui protège la porte ménagée dans la courtine. Cette documentation croisée avec les données issues de la fouille indique que cette avancée était relativement simple, sans toiture. Elle servait à soutenir les deux balanciers et le dispositif de contrepoids nécessaire à relever le pont-levis. À partir des données archéologiques, on suppose que la partie mobile du tablier se trouvait au niveau de la seconde travée, large de 3,55 m. Les poteaux en about de la grande sablière avaient pour fonction de porter les balanciers au-delà de la culée en pierre et de la première travée trop étroite, 2,45 m de large, pour former un véritable obstacle.

6.3 CONCLUSION

L'étude des quelques pièces de bois architecturales bien datées donnent une idée assez précise du pont en bois d'Épagny installé après le creusement du fossé. Le système de pile retenu par les constructeurs est une solution adaptée pour installer un pont dans un fossé à fond plat et sur un substrat relativement mou. Facile à élever, la structure des piles était assez rigide pour supporter la charge d'un tablier et la circulation, même sans être contreventé par un autre dispositif que les longerons. À l'inverse, interrompre le tablier par une partie mobile au niveau de la deuxième travée constituait une faiblesse dans l'architecture du pont étant donné que les piles n'étaient plus solidaires entre elles. C'est peut-être cette erreur de conception qui a causé la ruine du pont d'Épagny et a nécessité sa reconstruction sur les sablières maintenue en place. Le problème aurait été évité si les constructeurs du pont avaient opté pour des supports auto-stables installés sur des sablières fonctionnant dans deux directions, comme celles retrouvées dans les douves de plusieurs châteaux anglais⁷⁶.

Le système sur piles d'Épagny s'oppose au système sur pieux découvert à Chevagnes⁷⁷ dans l'Allier et souvent représenté dans l'iconographie médiévale comme le pont-levis du château de Poitiers des *Très riches heures du Duc de Berry*⁷⁸ ou dans la *Chronique illustrée de Tschachtlan*⁷⁹ pour ne citer que ces exemples. Le système à piles posées à même le sol par l'intermédiaire d'une sablière basse reste une solution technique qui, à notre connaissance, n'a pas été mise en évidence en France en dehors du site d'Épagny. Il apparaît difficile à identifier dans l'iconographie médiévale. De nombreuses découvertes ont, en revanche, été faites en Angleterre. Dès 1975, la publication de S. E. Rigold, alors inspecteur des Monuments Historiques, propose une synthèse de plus de quarante structures de ponts en bois retrouvées dans les douves des châteaux anglais. L'auteur les classe en trois catégories. Sur cet

75 Bibliothèque nationale de France. « Registre d'armes » ou armorial d'Auvergne, dédié par le héraut Guillaume Revel au roi Charles VII. (Bnf, fr. 22297).

76 Rigold 1975, p. 59.

77 Gaime 2011, 2 vol. Citons aussi le pont médiéval à Boiscommun étudié par Chapelot 1978, p. 37-43 et celui de Nyon, Ruffieux *et al.* 2015.

78 Musée Condé, Bibliothèque, Chantilly. Ms. 65. fol 7. Mois de juillet.

79 Bibliothèque centrale de Zurich, Ms A 120 fol 32.

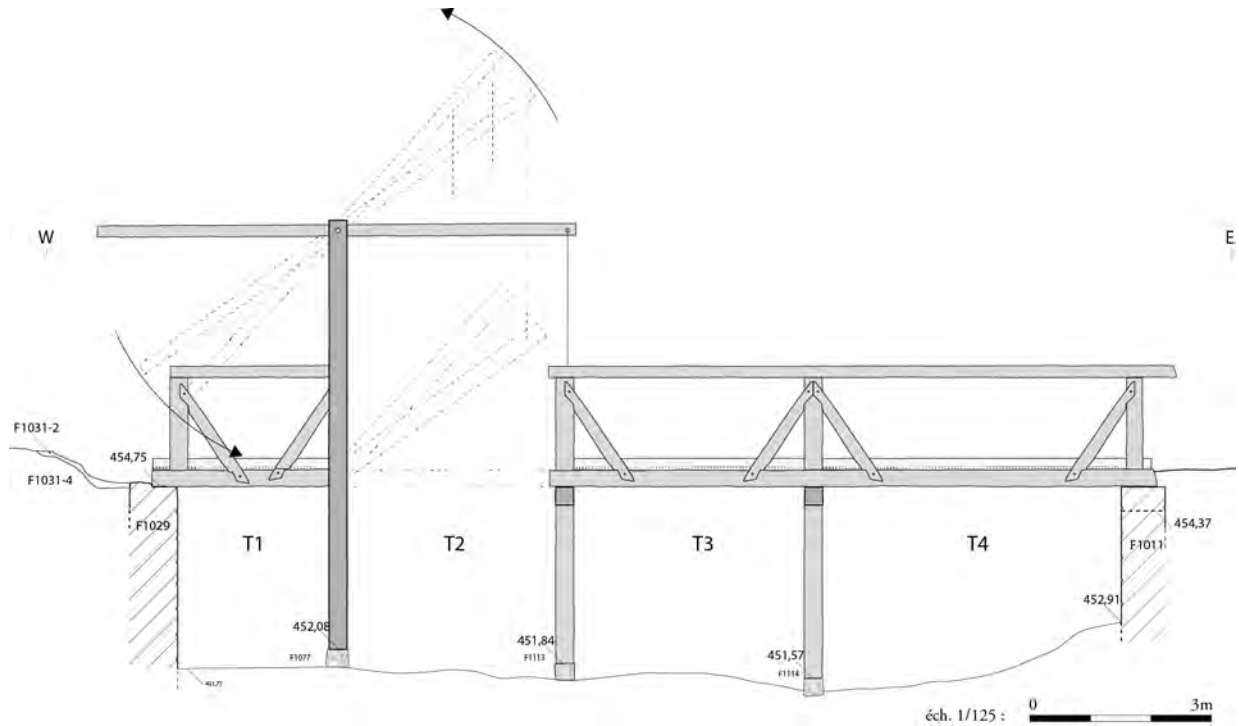


Fig. 33 : Château d'Épagny. Restitution de la travée mobile du pont-levis. Échelle 1 : 125. Auteur : É. Bouticourt.

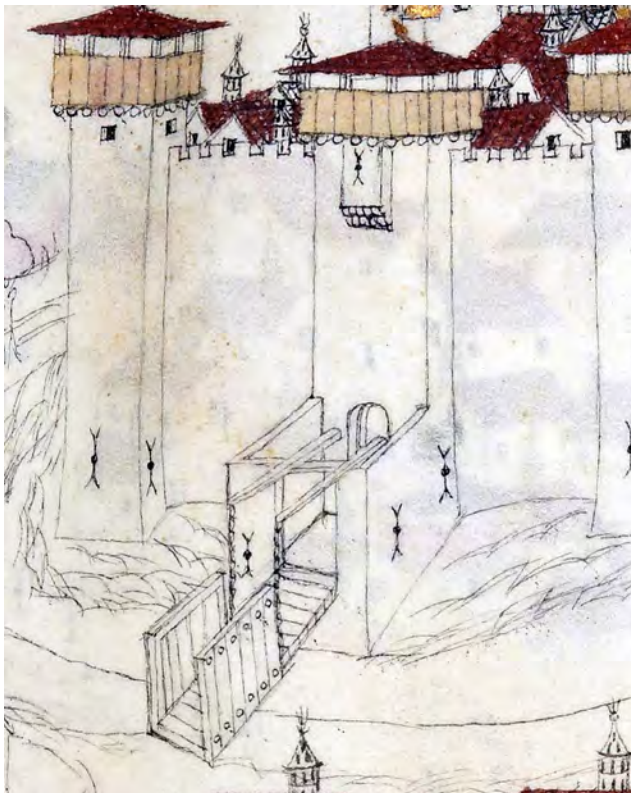


Fig. 34 : Château d'Épagny. Pont-levis et avant corps du château de Fontanès. Détail de la vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 457) : le chatiau de Fontenees.

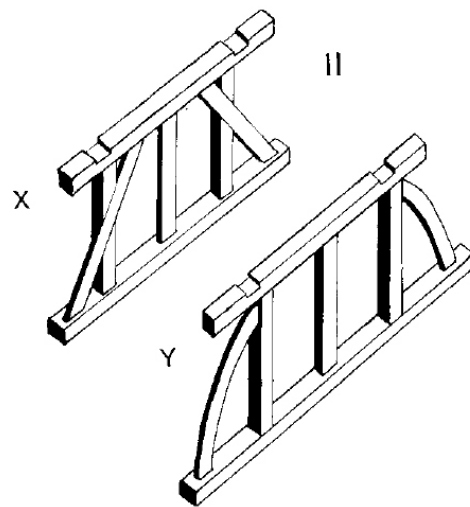


Fig. 35 : Château d'Épagny. Trestles rising from transverse sole-plates. S.E. Rigold, 1975, fig. 17, p. 57.

ensemble, vingt-huit appartiennent à la catégorie des *trestles rising from transverse sole-plates (type 2)*⁸⁰, des portiques ou tréteaux montés sur des sablières transversales (**fig. 35**). Ce type de support est celui qui a été le plus retrouvé dans les fossés des fortifications anglaises, fournissant une typologie de la fin du XI^e siècle à la fin du XVI^e siècle⁸¹. Il est très similaire aux culées mises en œuvre à Épagny en 1268. Citons à titre d'exemple les *trestles rising from transverse sole-plates* du château d'Eynsford dans le Kent, long de 17 m, avec des culées en pierre subdivisées en cinq travées par des piles en bois, l'ouvrage conservant plusieurs phases 1140, 1160, 1270. Les vestiges des piles du château de Caerlaverock, au sud de la ville de Dumfries dans le sud-ouest de l'Écosse, long de 30 m, conserve quatre phases de travaux entre 1290 et 1593. Son premier état comprenait cinq travées avec quatre supports de type 2. Les ponts d'outre-manche retrouvés en fouille et présentés par S. E. Rigold témoignent, pour la plupart, d'états de reconstruction et d'entretien. On l'a vu, celui d'Épagny ne fait pas exception. Pour sa reconstruction, les pièces de charpente sont des bois en situation de réemploi, sans doute prélevés à proximité de l'ouvrage sur d'autres bâtiments et retaillés pour s'assembler aux sablières conservées lors de ces nouveaux travaux. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit de rebâtir à l'économie, et à la lecture des pièces changées, les artisans du nouveau pont n'étaient pas des hommes de l'art. Les tenons des poteaux réinstallés dans les mortaises des trois sablières de 1268 ne sont ni ajustés ni chevillés. Ces poteaux appartiennent à des chênes abattus entre 1123 (F1062) et 1399 (F1063). Cette dernière datation donne probablement un *terminus post quem* pour dater les travaux de reconstruction du pont. Il est surprenant que lors de ces travaux, il n'ait pas été fait davantage usage des bois du premier du pont. Même si celui-ci était en ruine, un plus grand nombre de pièces de structure auraient pu être récupérées. Il faut reconnaître que les ponts en bois font majoritairement l'objet d'entretien constant et d'un renouvellement régulier de leurs pièces de charpentes. Par exemple, à Tours au XIV^e siècle, l'île située entre les deux ponts servait de lieu d'approvisionnement pour les planches réservées à l'entretien du tablier⁸². Plus près d'Épagny, à Pont-d'Ain, les comptes de Châtellenie du XIV^e siècle mentionnent également des travaux réguliers, mais aussi que certains sont réalisés à la suite de la ruine partielle ou complète de ponts, notamment après des inondations⁸³. Les travaux de réparation des ouvrages lorsqu'ils sont en usage expliquent peut-être la perte de nombreuses pièces. Il faut probablement aussi envisager un état d'abandon assez long du pont d'Épagny avant sa reconstruction, le pourrissement des pièces de bois les aurait rendus inutilisables, sauf les sablières protégées, car elles étaient complètement immergées. Les autres pièces au contact de l'air se seraient dégradées, les rendant inutilisables.

80 En complément : le type 1 est un système sur pieux (pilotis) avec une partie enfouie et l'autre hors-œuvre pour porter le tablier, le type 3 est beaucoup plus élaboré, reposant sur des sablières croisées ou en un carré de manière à être auto-stable.

81 Rigold 1975, p. 57.

82 Boisseuil 1992, pp. 21-22.

83 Billiat et sa région (Ain) d'après les comptes de châtellenie, Cahiers René de Lucinge, éditions des textes latins et traduction française par P. Cattin 1997, p. 41, 59 et 94.



Fig. 1 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). La haute vallée de l'Arve entre Servoz et les Houches. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 2 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Détail du promontoire qui portait le château, dominant le cours de l'Arve. Cliché : L. D'Agostino.

CHÂTEAU DE SAINT-MICHEL-DU-LAC (LES HOUCHES, HAUTE-SAVOIE)

Loïc Benoit (SAPB), Laurent D'Agostino, Evelyne Chauvin-Desfleurs (Atelier d'Archéologie Alpine)

Bénéficiant d'une position stratégique contrôlant l'accès à la vallée de Chamonix, le château de Saint-Michel-du-Lac occupe le sommet d'une crête culminant à 886 m d'altitude, dominant d'une cinquantaine de mètres le cours de l'Arve (**fig. 1 et 2**). Bien que ruiné, la lecture de l'organisation spatiale et architecturale du site est toujours possible. Louis Blondel en faisait une description dans les années cinquante assez proche de la vision que nous en avons aujourd'hui. Cette notice est basée sur les données liées aux prospections menées sur les châteaux de la Haute-Savoie dans le cadre du projet européen *AVER - des montagnes de châteaux* entre 2010 et 2012¹.

Propriété de la commune des Houches, le château se trouve sur l'itinéraire d'un chemin de randonnée et a fait l'objet d'une valorisation et de quelques travaux de sécurisation sobres au début des années 2000². Malgré tout, les vestiges sont soumis à une forte érosion due à l'exposition permanente aux intempéries, qui plus est dans un secteur de montagne soumis à un fort enneigement et à une longue période hivernale.

1. LOCALISATION

Département : Haute-Savoie

Commune : Les Houches

Code INSEE : 74143

Lieu-dit ou adresse : Communal du Lac

Coordonnées Lambert 93 : X : 991917 m / Y : 6542656 m / Z : 886 m NGF

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

Le site de Saint-Michel-du-Lac situé sur la commune des Houches est implanté le long de l'Arve en contexte montagnard dominé au sud-ouest par le col de la Forclaz, au nord-est par les gorges de la Diosaz et à l'est par la Pointe de Lapaz (**fig. 3**). La fortification est construite sur un promontoire isolé culminant à 886 m d'altitude au centre de la vallée de l'Arve et juste avant l'entrée de la combe de Chamonix. Elle domine le fond de la vallée et offre un point de contrôle sur toute la circulation qui l'emprunte³. Au Moyen Âge le château dépendait du village de Servoz, une commune située plus au nord⁴, et il dominait un lac aujourd'hui asséché mais en partie visible dans l'iconographie du début du XIXe siècle, notamment dans les œuvres de Samuel Birmann⁵. Ces lithographies et gravures reflètent

1 D'Agostino et *alii* D-2019, vol. 2, p. 503-522.

2 Une barrière de protection contre la chute et un panneau de communication ont été posés. Quelques consolidations des maçonneries relativement discrètes ont été réalisées.

3 Baud, Mariotte 1981, p. 207 ; Blondel 1956, p. 282.

4 Baud, Mariotte 1981, p. 207.

5 Peintre romantique suisse, originaire de Bâle, qui séjourne dans la vallée, à Servoz en 1823 puis publie en 1826 « Souvenirs de la vallée de Chamonix ». Source Association des Amis du Vieux Chamonix.

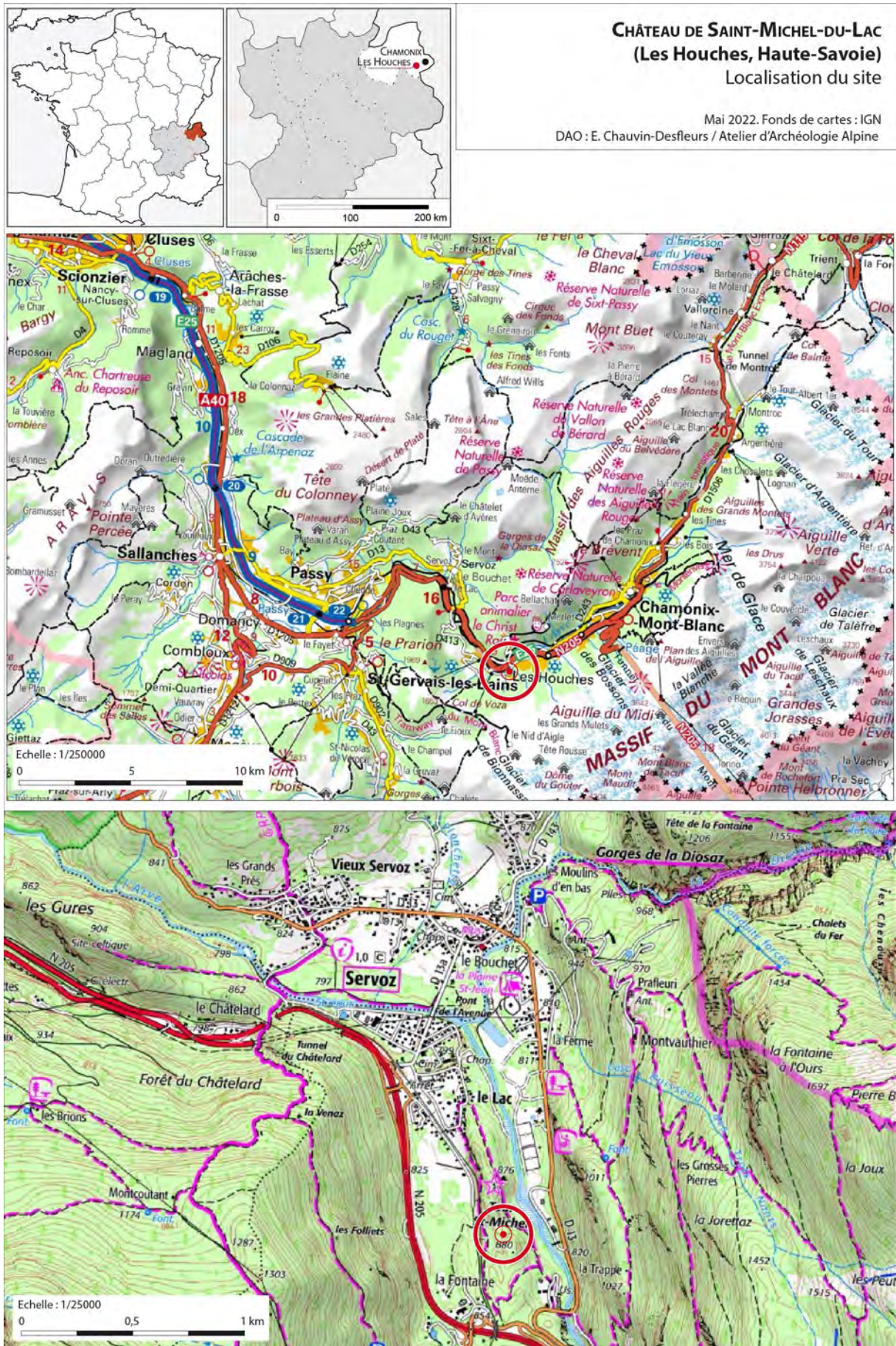


Fig. 3 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Cartes de localisation du site. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs, source IGN.

bien le contexte paysager et la crête d'implantation du château, toutefois certains auteurs s'autorisent des libertés dans la représentation des vestiges (fig. 4).

Le site du château de Saint-Michel-du-Lac semble dépendre au XIe siècle du comte de Genève tandis que le village de Servoz relève de Montjoie⁶. Néanmoins, dès 1090, le comte de Genève fait don de la vallée de Chamonix aux bénédictins de Saint-Michel-de-la-Cluse. Le site du château, ou tout du moins son emplacement, dépend alors du prieur de Chamonix. Dès la fin du XIIIe siècle, le site relève de l'autorité faucignerande suite à un accord avec le prieur⁷. La forteresse se situe au sud de l'enclave genevoise de Charousse et verrouille l'entrée de la haute vallée de l'Arve. Son emplacement est au centre d'un carrefour routier important desservant au sud l'accès à la Tarentaise via le col du Bonhomme, au nord l'accès à la vallée du Giffre et à l'est l'accès via Chamonix au Valais. Aussi son implantation est un atout stratégique de grande ampleur. En plus de cela, le château servait aussi de point de contrôle sur un pont traversant l'Arve⁸.

Le rôle de cette fortification semble avoir été avant tout défensif car d'un point de vue économique peu de choses nous sont parvenues sur son rôle. En effet, d'abord sous l'autorité de la châtellenie de Montjoie, le château ne deviendra chef-lieu d'un mandement indépendant qu'en 1339. De même, les revenus du château sont estimés à 50 florins au XIVE siècle ce qui est très peu⁹. Enfin le site semble avoir vite perdu en intérêt et en utilité après la paix de 1355.

3. BIBLIOGRAPHIE

Baud, Mariotte 1981 : BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois, 3vol.,Roanne, Horvath, 1981.

Blondel 1956 : BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève. Mémoires et Documents* publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

Carrier, Corbière 2005 : CARRIER Nicolas, CORBIÈRE (de la) Matthieu, *Entre Genève et Mont-blanc au XIVE siècle, Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.

Corbière 2002 : CORBIÈRE (de la) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.

D'Agostino et alii D-2009 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, NAVETAT Mylène, *La maison forte du Châtelet (commune de Saint-Gervais-les-Bains, Haute-Savoie)*. Rapport final d'opération archéologique (2 vol.), Service départemental d'archéologie de la Haute-Savoie, 2009.

D'Agostino et alii D-2019 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, CHEVALIER Maud, avec la collaboration de BENOIT Loïc, LAIDEBEUR Jocelyn, LAISSUS Denis, LE RENARD Cynthia, *Les sites castraux de la Haute-Savoie (arrondissements d'Annecy et de Bonneville)*, (3 vol.), SDAHs - Hadès, 2019.

Lullin, Le Fort 1866 : LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

Orsat 1894 : ORSAT Marcel, « Monographie de Servoz » dans *Mémoires et documents de l'Académie Salésienne*, Tome 17, 1894, p. 139-195.

6 Orsat 1894, p. 153.

7 Baud, Mariotte 1981, p. 207 ; Blondel 1956, p. 282.

8 Blondel 1956, p. 282.

9 Baud, Mariotte 1981, p. 207 ; Blondel 1956, p. 282.



La représentation du château semble idéalisée et ne correspond pas aux vestiges visibles.

« Vue du Montblanc du côté de Servoz » de BIRMANN Samuel, 1826.
Collection Départementale 74, Conservatoire d'Art et Histoire - Fonds Payot, cote : 977.I.1.0241

La représentation du château semble plus proche de la réalité.



« VUE DU MONT-BLANC PRISE A SERVOS »

« Vue du Mont Blanc prise à Servos » de VILLENEUVE.
Collection Départementale 74, Conservatoire d'Art et Histoire - Fonds Payot

Fig. 4 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Le paysage et le château dans l'iconographie. Collection départementale 74, fonds Payot.

4. LE CHÂTEAU : DONNÉES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

4.1 LE CHÂTEAU DANS LES TEXTES

Il faut attendre le XIIIe siècle pour voir apparaître pour la première fois dans la documentation le lieu qui accueillera le château de Saint-Michel-du-Lac. Durant la seconde moitié du XIIIe siècle, le prieuré de Chamonix est sous protection faucignerande. Aussi, apprenons-nous qu'en 1288 Servoz devait un muid de froment à Chamonix et que c'est la châtelainie de Montjoie qui était chargée de régler cette dette. Dès 1273, Richard de Vilette, prieur de Chamonix, s'assure de la protection de Béatrice de Savoie-Faucigny, par une lettre de garde et de protection écrite par cette dernière. Seize années plus tard, en 1289, le prieur cède un molard à Béatrice en échange de sa protection¹⁰. C'est sur ce molard que la dame de Faucigny fait bâtir la forteresse de Saint-Michel¹¹. La garde du site est confiée au châtelain de Montjoie qui dirige alors la châtelainie de Montjoie et Saint-Michel-du-Lac.

Toutefois, cette situation pose quelques problèmes au début du XIVe siècle dans la mesure où le châtelain n'est que gardien à Saint-Michel et n'a donc aucune autorité sur les terres¹². En 1319, le dauphin Hugues reconnaît à nouveau que le château est dépendant du prieur de Chamonix¹³. Le château est finalement érigé en châtelainie dans la première moitié du XIVe siècle. Nous n'avons pas de date précise de cette fondation mais nous savons qu'en 1339, Saint-Michel-du-Lac est déjà une châtelainie. Cette dernière compte par ailleurs 101 feux soit environ 454 personnes, ce qui en fait la plus petite châtelainie du Faucigny. En 1355, la châtelainie devient savoyarde¹⁴. Celle-ci est alors inféodée aux Chissé qui en deviennent châtelains. Enfin, en 1435, Humbert de Chissé, châtelain de Saint-Michel-du-Lac, rétrocède le château au prieur de Chamonix¹⁵. La documentation après cette période est inexistante à notre connaissance.

Peu de sources nous sont parvenues concernant les structures de cette fortification, toutefois une description assez précise existe dans l'enquête delphinale de 1339¹⁶ et restitue son état de conservation. Aussi savons-nous qu'il a été édifié sur un molard rocheux et qu'il ne peut, d'après le rapporteur, être encerclé dans la mesure où d'un côté coule l'Arve et de l'autre se trouve la route vers Chamonix et le diocèse de Sion. D'après l'enquête, le château est composé d'une tour ronde desservie par un escalier et d'une enceinte à laquelle on accède par un portail en pierres de taille, à côté duquel se trouvent un chaffal (une tour en bois) et un cetour (un cellier). Le texte signale la présence de courtines en avant du portail mais est plus confus au sujet de murs de braies¹⁷.

10 Lullin, Le Fort 1866, p. 267 ; Orsat 1894, p. 156

11 *Idem* ; Blondel 1956, p. 282.

12 Baud, Mariotte 1981, p. 207.

13 Blondel 1956, p. 28 ; Orsat 1894, p. 155.

14 Carrier, Corbière 2005, p. 115 ; Corbière 2002, p. 15 et 195.

15 Blondel 1956, p. 283.

16 Carrier, Corbière 2005, citant les archives vaticanes, coll. 259, fol. 262, p. 115 (traduction) :

« [fol. 262] En 1339, fut transmise la présente information aux susdits seigneurs, de la manière et sous la forme décrite ailleurs, au sujet des droits, appartenances et dépendances de ce château de Saint-Michel, par le susdit procureur delphinal.

[description du château]

Et premièrement ce château, ou donjon, est situé sur un haut molard rocheux. Ce château ne peut être encerclé. Et, d'un côté, coule une rivière appelée l'Arve et, de l'autre, il y a un chemin à côté dudit molard par lequel on va à Chamonix et le diocèse de Sion. Et il atteint 35 toises de longueur sur deux côtés, 7 toises de largeur. Et le mur à côté des braies a 1 toise de largeur et 5 toises de hauteur. Et il y a dans ledit château une tour ronde qui atteint 7 toises de hauteur et 19 toises de largeur dans sa circonférence. Et le mur a 6 pieds d'épaisseur ; et 1,5 toise de largeur à côté du premier solivage. Et il y a dans ledit château à côté dudit portail un chaffal et un cetour. Et le portail dudit château est en pierres de taille et le mur dudit château atteint 5 toises de hauteur. Et devant ledit château, devant ledit portail, il y a des murs de courtine qui atteignent 24 toises de longueur. Et il y a dans ledit château un mur à côté de l'escalier de la tour, qui atteint 4 toises de longueur et 1,5 toise de hauteur. Et le mur a 3,5 pieds d'épaisseur ».

17 Corbière 2002, p. 298.



Fig. 5 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Vue aérienne des ruines du château. Cliché : L. D'Agostino.

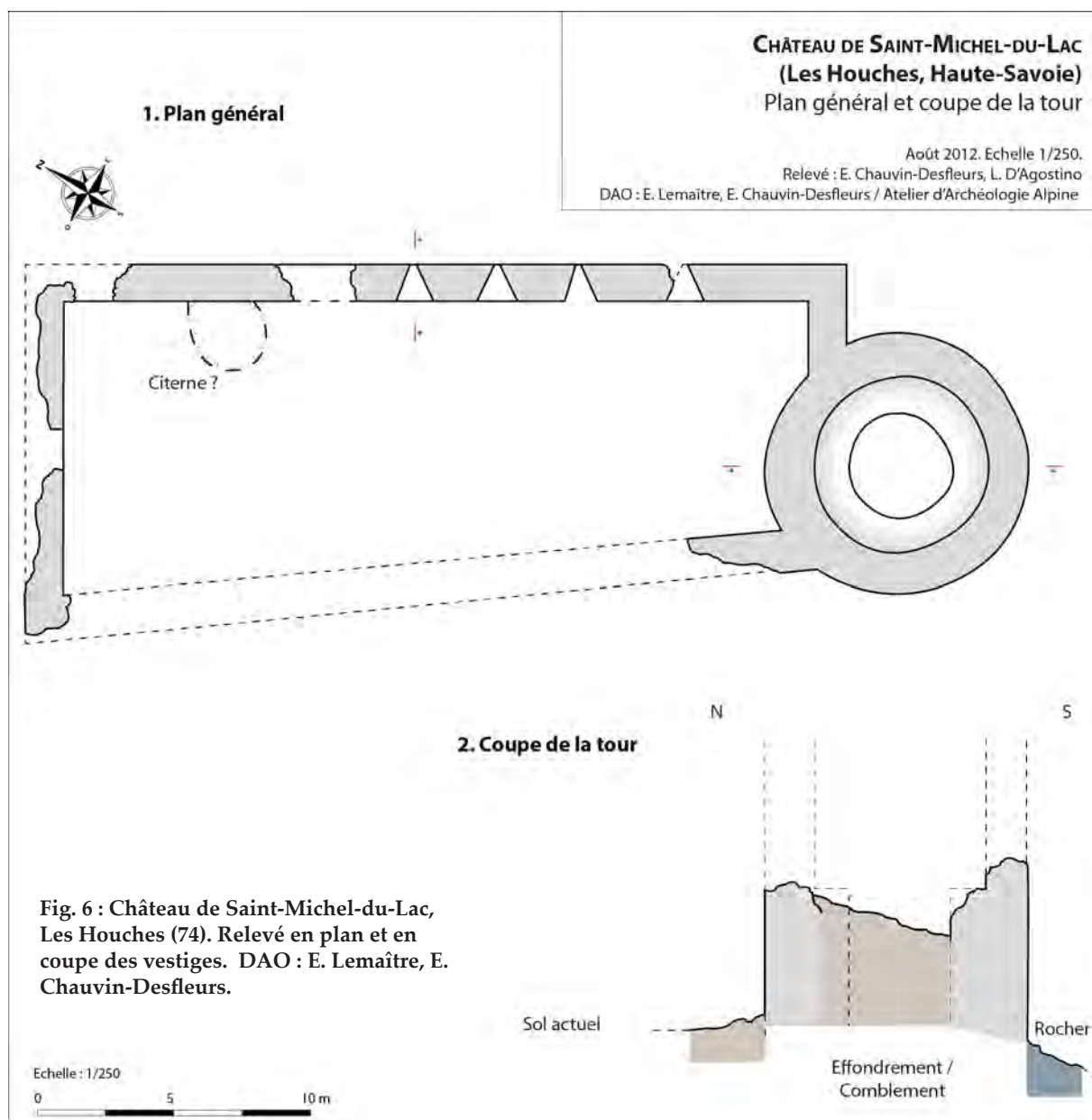


Fig. 6 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Relevé en plan et en coupe des vestiges. DAO : E. Lemaître, E. Chauvin-Desfleurs.

4.2 LES VESTIGES CONSERVÉS

Le site est escarpé et ne semble avoir donné lieu qu'à des aménagements relativement réduits¹⁸ : deux édifices contigus et bâtis simultanément, comme le montre leur mur commun, occupent une étroite plateforme d'orientation nord/sud au sommet de la crête sur une longueur totale de 36,60 m (fig. 5).

Le premier ensemble bâti au nord affecte un plan légèrement trapézoïdal de 30 m de longueur pour une largeur de 13,60 m au nord et 11,30 m au sud (fig. 6). Ce plan irrégulier est probablement dû à la morphologie du rocher sur lequel il est bâti. Les murs ouest et nord sont les moins bien conservés et ne se signalent à la surface du sol que par un léger bourrelet, tandis que les deux autres murs sont bien visibles malgré leur état de ruine (fig. 7). Les murs sont épais de 1,40 m et les dimensions dans l'œuvre du bâtiment atteignent 27,50 m de longueur par 8,40 m à 10,70 m de largeur en moyenne, soit une surface utile de 262 m² environ. Dans la moitié sud du mur oriental, quatre archères à ébrasement simple sont encore partiellement conservées ; au nord, le mur est arasé sous leur niveau d'apparition, ce qui laisse envisager qu'il existait peut-être à l'origine sept archères réparties sur la longueur du mur oriental et, éventuellement, autant à l'ouest mais ce point ne peut pas être vérifié. L'accès à cet ensemble n'est plus visible, même si le chemin débouche actuellement au niveau du mur nord, au milieu duquel une brèche est observable, peut-être à l'emplacement d'une ancienne porte, mais sans aucune certitude en l'absence de fouille. Aucune trace de cloisonnement interne n'est visible au niveau du sol actuel de cet édifice.

À l'extrémité sud de ce premier ensemble bâti se trouve une tour ronde d'environ 9,50 m de diamètre, conservée sur 4 à 6 m de hauteur, dont la partie nord est partiellement engagée dans le bâtiment rectangulaire (fig. 6, 8 et 9). Un ressaut bien marqué est encore visible à l'intérieur de la tour, signalant l'existence probable d'un plancher à environ 4 m au-dessus du niveau d'apparition du rocher. À l'intérieur, le bâtiment est comblé de gravats, mais l'épaisseur du mur peut être estimée à environ 3 m au rez-de-chaussée aveugle, probablement à vocation de cul de basse fosse ou de vide sanitaire, et à 1,80 m à partir du premier étage. Le diamètre utile de l'édifice n'est donc que de 3,50 m au rez-de-chaussée, soit 9,6 m², et 5,90 m au premier étage, soit 27 m². Aucune trace d'ouverture n'est plus visible, mais l'accès à la tour devait avoir lieu directement au premier ou au deuxième étage. L'ensemble de la construction emploie des blocs de gneiss bruts ou grossièrement équarris disposés en assises réglées avec quelques pierres de calage entre les assises.

Il serait nécessaire de prospecter plus en détail l'environnement du site, mais les repérages réalisés n'ont pas permis d'identifier d'autres vestiges rattachés au château, ni enceinte, ni annexes utilitaires.

5. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

Très ruiné, les seuls éléments architecturaux caractéristiques visibles aujourd'hui sont les archères à ébrasement simple. De futures fouilles permettront peut-être de mettre au jour les bases du portail en pierres de taille dont l'enquête delphinale fait mention.

5.1 LES ARCHÈRES À ÉBRASEMENT SIMPLE

Sur les quatre archères à ébrasement simple partiellement conservées, une seule montre encore sa

¹⁸ Un état des lieux sommaire avait été réalisé en 2008 à l'occasion de la fouille de la maison forte du Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains ; D'Agostino et alii D-2009, p. 211-213. La nouvelle visite de 2011 a permis de relever un plan sommaire ainsi que quelques détails architecturaux (archères).



Fig. 7 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). État actuel du corps principal du château en direction du sud. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 8 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Vue du mur oriental et de la tour ronde. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 9 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). État de conservation de la tour ronde. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 10 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Vestiges des archères du mur oriental. Cliché : L. D'Agostino.

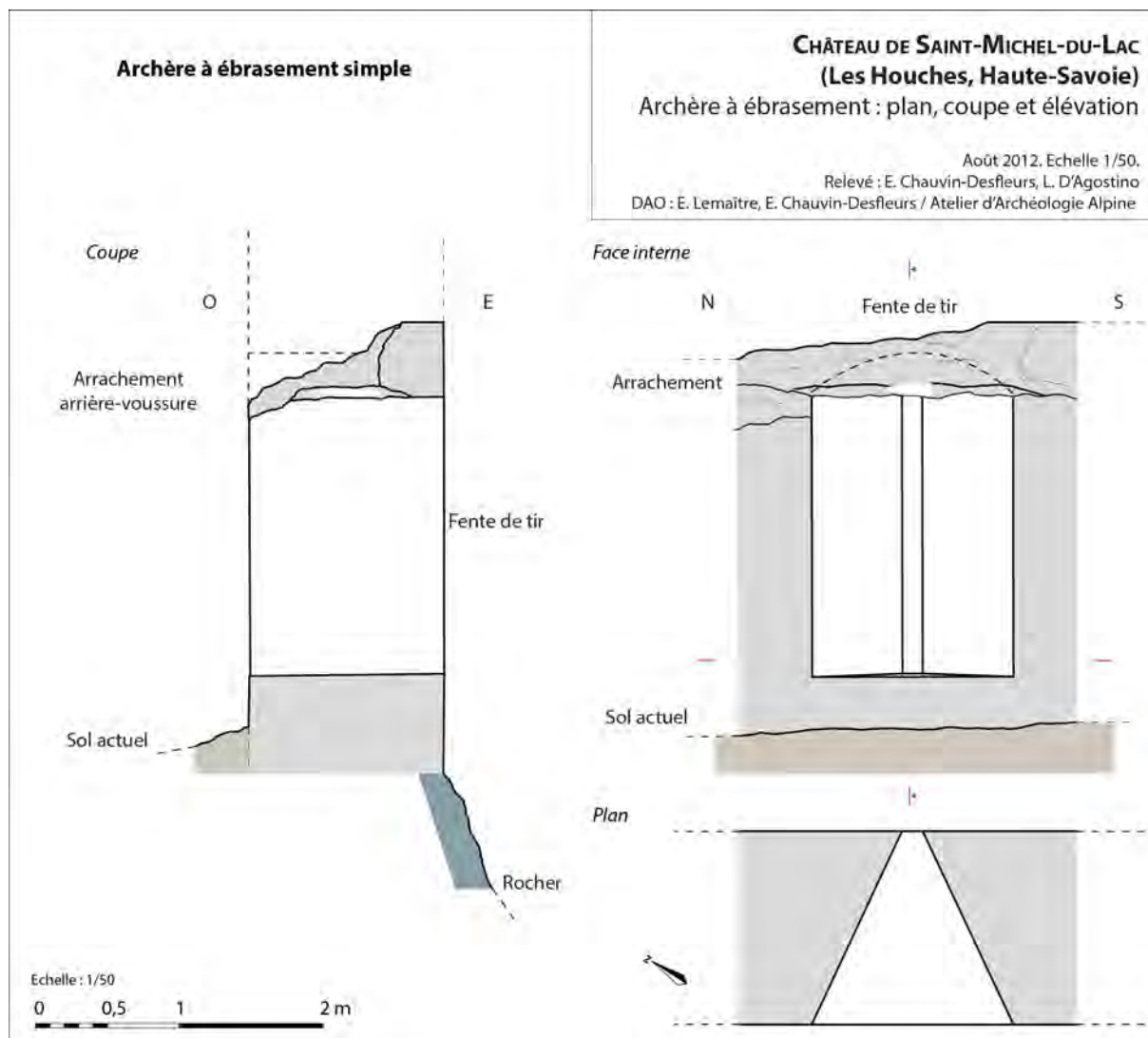


Fig. 11 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Détail d'une archère à ébrasement simple. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 12 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Fentes de tir en moellons bruts visibles depuis la pente. Cliché : L. D'Agostino.



Fig. 13 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Relevé d'une archère à ébrasement simple. DAO : E. Lemaître, E. Chauvin-Desfleurs.



hauteur initiale (fig. 10 à 13). De dimensions légèrement différentes, elles mesurent entre 1,26 m et 1,40 m de largeur sur le parement interne pour une hauteur de 2,24 m sous l'arrière-voussure. La morphologie de cette dernière n'est pas clairement observable. Elle a pu être constituée aussi bien d'une voûte segmentaire que de dalles plates. Les fentes de tir verticales mesurent quant à elles 0,14 à 0,20 m de largeur pour une hauteur de 1,93 m ; elles ne sont dotées d'aucun système de tir en plongée et sont écartées à l'entraxe de 3 m en moyenne et jusqu'à 4,10 m pour les deux archères sud. L'ensemble de la construction est mis en œuvre avec des moellons bruts ou ébauchés de gneiss et de schiste liés au mortier de chaux, avec des assises grossièrement réglées de 0,15 à 0,25 m de hauteur.

6. CONCLUSION

Les deux bâtiments observables évoquent plus une position de contrôle, simple fortin destiné à abriter une garde relativement réduite, qu'un ensemble résidentiel servant de centre de châtelainie, situation suggérée également par l'acquisition de cette position par Béatrice de Faucigny en 1289 et la construction supposée d'un fort à la suite de cette acquisition. Pourtant Saint-Michel-du-Lac est bien le centre d'un mandement jusqu'en 1355, date de son rattachement à celui de Monjoie¹⁹, ce qui suppose une infrastructure minimum susceptible de permettre sa gestion. Si les archères et la morphologie de la tour peuvent tout à fait correspondre à cette fin du XIIIe siècle, aucun élément de datation précis ne permet de le confirmer mais peut-être les éventuelles fouilles à venir en fourniront-elles. La position de la tour, en direction de l'amont de la vallée de l'Arve, semble bien indiquer que l'édifice avait pour vocation de défendre l'entrée de la terre de Faucigny, sur l'itinéraire venant de Martigny par le col de la Forclaz et Chamonix. Quoi qu'il en soit, le site semble abandonné précocement et présente un dispositif architectural peu représenté sur le territoire étudié, évoquant peut-être une salle à tour, sans que la tour puisse réellement être logeable du fait de son étroitesse mais avec un bâtiment résidentiel surdimensionné. En effet, les dimensions relativement imposantes de la partie rectangulaire posent la question de sa fonction : s'agit-il d'un bâtiment résidentiel, de type logis avec un rez-de-chaussée défensif percé d'archères, auquel cas sa surface utile est plus vaste que la plupart des logis connus localement pour les XIIe et XIIIe siècles et très proche des grandes aula princières de la même période ? Ou bien s'agit-il des murs périphériques de la cour du château, à l'inverse relativement étroite avec ses 260 m² de surface, auquel cas plusieurs bâtiments auraient pu prendre appui le long de ses courtines ? Seules des investigations plus poussées au sol permettront de répondre à cette question.

19 Blondel 1956, p. 282-284.



Fig. 1 : Château de Buffavent (Lully, 74). Localisation du site. Doc. : L. D'Agostino (Hadès)



Fig. 2 : Château de Buffavent (Lully, 74). Localisation du site dans le Chablais français et localisation des sites fortifiés situés à proximité immédiate. Doc. : M. Caillet (Hadès)

CHÂTEAU DE BUFFAVENT (LULLY, HAUTE-SAVOIE)

Marie Caillet (Hadès)

Construit en plusieurs temps, le château de Buffavent se caractérise par un corps de logis central de plan trapézoïdal cantonné de quatre tours rondes dans ses angles. Son caractère fortifié et quasi symétrique résulte d'un vaste programme de construction englobant des bâtiments plus anciens. Cet édifice présente de grandes similitudes architecturales avec les maisons fortes de la région, bien qu'aucune mention ne le qualifie comme tel. Du fait de la faiblesse des datations absolues, les propositions de datation reposent surtout sur des comparaisons typo-chronologiques avec d'autres édifices régionaux (baies et ouvertures de tir, plan de l'édifice). En effet, les mentions textuelles ne permettent pas de trancher avec certitude quant à la datation de tous les bâtiments composant l'édifice.

1. LOCALISATION

Département : Haute-Savoie

Commune : Lully

Code INSEE : 74156

Lieu-dit ou adresse : Château de Buffavent

Coordonnées Lambert 93 : X : 962 190 m / Y : 6 582 155 m / Z : 530 m

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

Établi dans le Chablais, en rive sud du lac Léman, le château de Buffavent est situé au sud d'une petite éminence, le mont de Boisy (**fig. 1**). Il s'élève dans une zone de plaine à 530 m d'altitude, au nord-ouest et en contrebas du bourg actuel de Lully (Haute-Savoie). Implanté au bord d'une terrasse naturelle, il domine un vallon où coule le ruisseau de la Gorge, affluent du Lac Léman. Elle est toutefois tournée vers l'est, en direction d'un axe de communication longeant à distance ce lac alpin et reliant Genève et Annecy à Thonon-les-Bains. Probablement ancien, celui-ci est jalonné de plusieurs châteaux (Langin à Bons-en-Chablais, château des Allinges), et demeures médiévales à l'allure fortifiée (Avully à Brenthonne) avec lequel Lully présente des similitudes architecturales (**fig. 2**). Un second itinéraire, établi plus près de la rive, est également ponctué de quelques édifices fortifiés (châteaux de Coudrée à Sciez et Douvaine). convoité, ce secteur de plaine était morcelé au bas Moyen Âge et relevait à la fois les comtés de Genève, de Savoie et de la seigneurie de Faucigny. Le traité de Paris signé en 1355 met un terme au conflit delphino-savoyard (le Faucigny était alors sous la protection du Dauphin et donc du roi de France) et le Chablais dans sa totalité est finalement intégré au comté de Savoie, élevé au rang de duché en 1416.



Fig. 3 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale du château depuis le sud. Cliché. : A. Mauveaux, Hadès



Fig. 4 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale du château depuis le nord. Cliché. : A. Mauveaux, Hadès

2.1 HISTORIOGRAPHIE

Suite à l'acquisition du château de Buffavent en 2013, les nouveaux propriétaires projettent alors de rénover en profondeur ce vaste édifice. Une étude documentaire et archéologique préalable sur ce château est alors commandité à la société Hadès. Outre l'identification des mentions et l'analyse de la documentation disponible, Avril Mauveaux propose alors un plan phasé hypothétique de cette résidence en s'appuyant sur la datation des baies et ouvertures de tir notamment¹.

Par la suite, la réalisation des travaux donne lieu à une prescription de fouilles préventives, réalisée cette fois-ci par Marie Caillet² (Hadès). L'objectif de cette intervention résidait dans la documentation des maçonneries impactées et mises au jour et, le cas échéant, dans la vérification des hypothèses d'évolution du bâti formulées par Avril Mauveaux. Pour ce faire et à cette occasion, des observations ont également été menées sur les ouvertures de tir très bien conservées et présentes en grand nombre sur les façades de cet édifice.

2.2 APPORT DE LA DOCUMENTATION

Les mentions explicites du «château de Buffavent» sont tardives et remontent au XVe siècle. La première réside dans le testament de Louis de Langin, daté du 12 février 1463, dans lequel il formule le souhait de léguer son «château de Buffavent» à deux de ses fils Etienne et Guigues³. Un second acte daté du 1er juillet 1473 relate la ratification par Jean de Rovorée, coseigneur de Saint-Triphon et de la vallée des Ormonts, de l'hommage prêté en son nom par Etienne de Langin, seigneur de Buffavent, son procureur, au duc Philibert II de Savoie. La famille Langin ne semble détenir la terre de Buffavent que depuis quelques décennies seulement, car Amédée VIII de Savoie l'inféode à Oddon de Langin, père de Louis⁴. Ce geste peut être mis en relation avec le fait qu'un seigneur de Langin ait accompagné l'armée d'Amédée VIII de Savoie pour libérer Chypre d'une invasion par le sultan d'Égypte, à la demande du roi de l'île en 1426⁵.

Avant le XVe siècle, quelques mentions d'une famille de Lully peuvent être relevées dans le *Regeste genevois* entre 1120 et 1308. Le statut de cette lignée est assurément noble puisque l'un d'entre eux est chevalier, les autres sont damoiseaux⁶. Elle détient des possessions sur le mandement d'un village homonyme, Lully, situé en rive nord du lac Léman. Toutefois, une charte datée de 1278 laisse supposer que cette famille dispose également de biens situés à proximité du château de Buffavent. En effet, dans ce texte, Aimon de Lully, damoiseau, conteste en faveur de son frère, Rodolphe, le droit que l'abbaye d'Aulps, située en Chablais, a le droit de construire un muret sur une terre située sous la Grange de Rovorée, située en rive sud du lac⁷. Toutefois, en l'état actuel de la recherche, il est difficile de déterminer si cette famille de Lully est détentrice des bâtiments à l'origine du château de Buffavent.

A l'époque moderne, les biens (encore détenus par les de Langin) auraient été confisqués momentanément par les Bernois dans l'intervalle 1536-1559, en raison de l'appartenance de la famille à la religion catholique⁸.

Les archives modernes livrent essentiellement des informations sur la gestion du domaine au travers des contrats d'affermage. La Mappede sarde apporte quelques renseignements sur les abords de la

1 Mauveaux, D'Agostino 2013.

2 Caillet, Mauveaux 2014.

3 A.D. Haute-Savoie, 43 J 209.

4 A.D. Haute-Savoie, 43 J 208.

5 Lullin, Le Fort 1866 ; Trosset 1921, p. 31.

6 Lullin, Le Fort 1866, chartes n° 1001, 1147.

7 Lullin, Le Fort 1866, n° 1147.

8 Trosset 1921, p. 38.

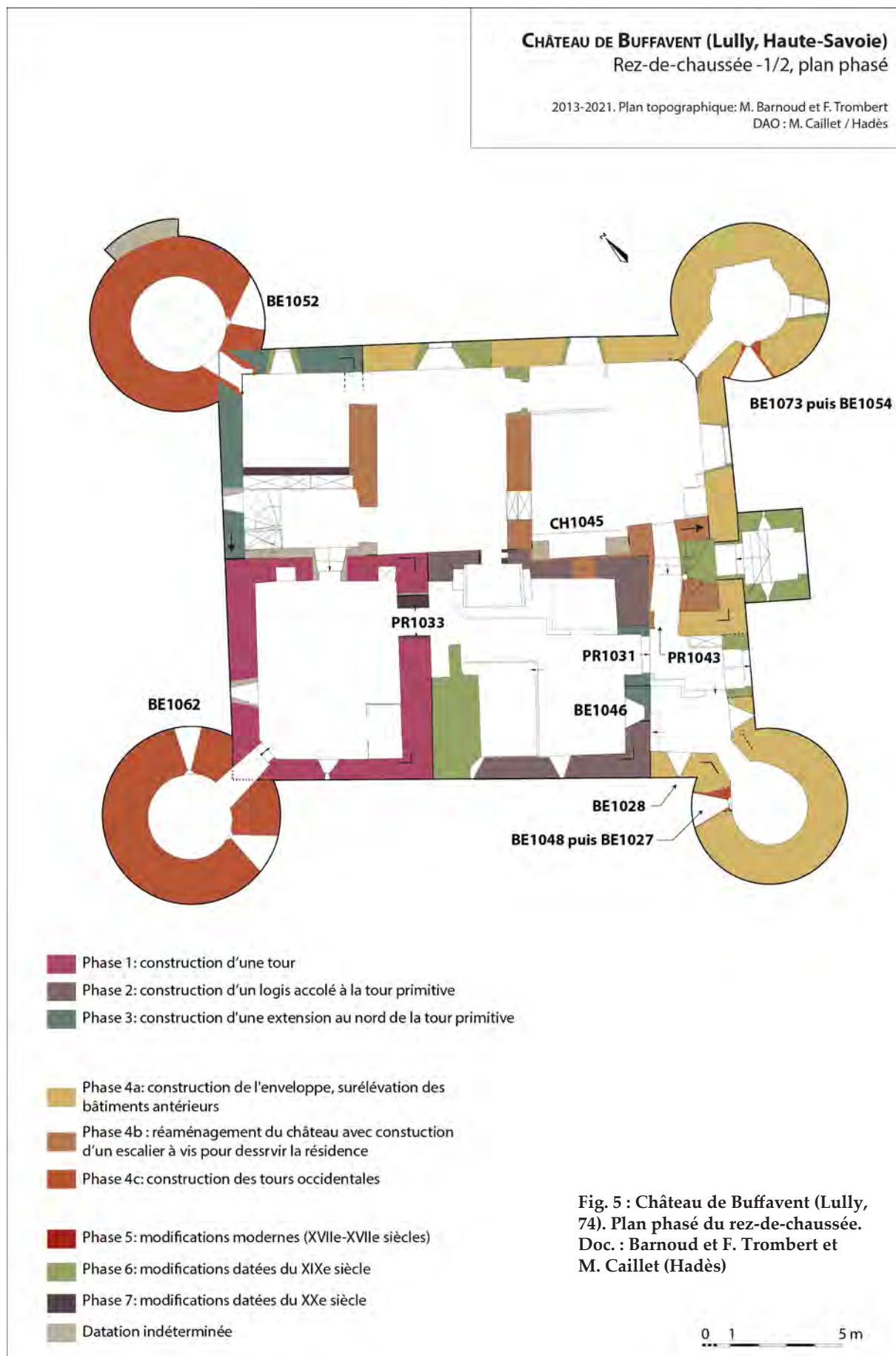


Fig. 5 : Château de Buffavent (Lully, 74). Plan phasé du rez-de-chaussée. Doc. : Barnoud et F. Trombert et M. Caillet (Hadès)

propriété, constituée de prés, marais (à proximité du ruisseau), terres, pasquiers, « teppe » (terres en friche), vignes, curtils, vergers et bois. Le cours d'eau était également aménagé pour mouvoir un moulin et un battoir.

Enfin, le château de Buffavent connaît d'importantes restaurations et reconstructions au XIXe siècle dans un style néo-gothique. Aisément reconnaissables sur le terrain, ces modifications sont par ailleurs documentées par des devis et prix-fait conservés aux archives départementales de la Haute-Savoie⁹.

2.3 PRÉSENTATION ARCHITECTURALE ET CHRONOLOGIQUE DE L'ÉDIFICE

Cet édifice compact et à l'allure homogène mesure 18,60 m de long par 15,80 m de large maximum pour 19 m de haut (fig. 3 et 4). Il est constitué d'un corps central de plan trapézoïdal (15,5 m x 18,5 m) aux quatre angles cantonnés de tours circulaires couvertes de toits coniques (5,50 m à 6,30 m de diamètre hors œuvre). Au centre, le bâti se développe sur quatre niveaux, quand les tours comptent un niveau supplémentaire. À l'exception de ces dernières, les ouvertures ont presque toutes été modifiées à la période moderne, certaines à plusieurs reprises. Les baies carrées des combles et quelques-unes localisées au niveau des tours sont les seules à avoir été conservées dans leur état d'origine. Les ouvertures à vocation résidentielle côtoient celles à vocation défensive sur toute la hauteur des façades.

L'édifice a connu sept phases de transformation dont quatre correspondent aux différentes et principales étapes de construction. Celles-ci sont datées entre les XIIIe et XVe siècles, d'après la typochronologie et les résultats des datations radiocarbone (fig. 5)

Les deux premières phases interviennent à peu de temps d'intervalle compte tenu du mode de construction similaire ; à savoir une maçonnerie peu assisée et un recours exclusif à des blocs de gneiss à peine retouchés. L'aménagement du site débute par la construction d'une tour de plan presque carré (8 m x 7,20 m) établie en bord de terrasse, sur un point où le substrat est légèrement plus élevé (phase 1). Elle est aujourd'hui conservée sur deux niveaux. Elle était probablement accessible à l'étage dont un piédroit de porte a été mis au jour sur le mur est. Les murs se caractérisent par une épaisseur notable (entre 0,80 m et 1 m de large) et définissent un espace intérieur de 32 m² environ. L'angle nord-est de la tour présente un élargissement à la base à la manière d'un glacis et permet de lui assurer une meilleure assise.

Probablement peu après, cette tour se voit complétée à l'est par une construction de 8,20 m de côté, conservée sur deux niveaux (phase 2). Légèrement plus vaste (46,8 m²), elle est mise en communication avec le bâtiment primitif au moyen de deux portes percées dans le mur sud de la tour (dont, probablement, PR 1033). Au rez-de-chaussée semi-enterré, cette construction est pourvue au sud de deux petites ouvertures dont l'encadrement extérieur en grès est vertical. Comme pour la construction primitive, les reprises successives des ouvertures de l'étage n'ont pas permis de détecter l'existence de baies originelles conservées.

La construction de ces bâtiments à peu de temps d'intervalle trouve un écho avec le duo tour-logis très fréquent au Moyen Âge central comme au château d'Ollon dans le Canton de Vaud (10 m x 8m pour la tour)¹⁰ ou celui à l'origine de la maison forte du Châtelet de Saint-Gervais-les-Bains, dans des dimensions plus imposantes toutefois (11 m x 8,85 m pour la tour). Celle-ci est associée à un grand logis occupé dès les XIIIe-XIVe siècles¹¹. Aussi, à Buffavent, un charbon provenant d'un remblai mis en œuvre lors de l'aménagement du bâti de la phase 3 (cf. infra) a livré l'intervalle chronologique 1160 à 1260 à 95% de possibilité¹². Cette datation atteste donc d'une occupation entre le milieu du XIIe et le

9 A.D. Haute-Savoie, 43 J 280, 43 J 586.

10 Feilh 2006, p. 12.

11 D'Agostino 2009.

12 Datation réalisée par le laboratoire Beta Analytic, réf. : Beta-368204.



Fig. 6 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale de la porte d'entrée (reprise au XIXe siècle) et de l'archère-canonnière BE1030. Cliché. : A. Mauveaux, Hadès



Fig. 7 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale de la tour sud-est et de la fenêtre de l'étage contrôlant l'entrée. Cliché. : M. Caillet, Hadès



Fig. 8 : Château de Buffavent (Lully, 74). Baie du 2eme étage depuis l'intérieur. Cliché. : M. Caillet, Hadès



Fig. 9 : Château de Buffavent (Lully, 74). Baie du 2eme étage depuis l'extérieur. Cliché. : A. Mauveaux, Hadès



Fig. 10 : Château de Buffavent (Lully, 74). Baie du RDC +1/2r étage ouverte dans le mur sud du logis, en reprise du mur d'origine. Cliché et DAO : M. Caillet, Hadès



Fig. 11 : Château de Buffavent (Lully, 74). Plafond de l'étage du logis. Cliché. : M. Caillet, Hadès

milieu du XIIIe siècle sur le site aux phases 1 et 2.

Par la suite, l'ensemble est agrandi par la construction d'un bâtiment rectangulaire (7,50 m x 4,50 m d'une surface utile de 25,6 m²) et pourvu d'un seul niveau (phase 3). Ce dernier est établi dans le prolongement du bâtiment primitif, vers l'est. Construit sur un point bas, son élévation s'est accompagnée d'un remblaiement du secteur. Le mode de clôture au sud n'a pas été repéré. Il n'est donc pas exclu qu'il ne s'agisse que d'un simple appentis délimité par des maçonneries à l'ouest et au nord. Lors de cette phase, intervient probablement la création d'une ouverture de tir (BE1046) en rez-de-chaussée et dans le mur est du logis (phase 2). Celle-ci est associée à une première porte, remplacée par une seconde de grandes dimensions (PR1031).

Le chantier le plus conséquent intervient à la fin de la période médiévale (phase 4). Le site change de physionomie et se trouve désormais doté de nombreuses ouvertures de tir adaptées aux armes à feu. Leur forme et leur localisation répondent à une stratégie de défense du site même si l'étude des maçonneries a permis d'identifier plusieurs étapes dans ce chantier de construction. Toutefois et pour l'heure, le temps écoulé entre chacune est difficile à estimer en l'absence d'une typo-chronologie affinée des ouvertures de tir. La première étape (phase 4a) réside dans le prolongement des façades nord et sud en direction de l'est de manière à agrandir le complexe et définir un plan presque rectangulaire de l'édifice. L'infléchissement de la façade sud en direction du nord-ouest reste toutefois difficile à expliquer. À l'angle des façades nouvellement construites, s'élèvent deux tours initialement équipées d'archères-canonnières de type 1 sur les deux niveaux inférieurs et de canonnières de type 2 aux 1^{er} et 2^{eme} étages. Dans un sondage pratiqué à l'angle des murs de façade nord et est et au niveau de la porte d'accès à la porte de la tour est, un charbon prélevé au contact de la maçonnerie. Sa datation radiocarbone a livré deux intervalles : 1320 et 1340 et 1400-1430 à 95%. Le second présente une probabilité plus haute que le premier (établie à 68%)¹³. Cette dernière fourchette chronologique peut donc être associée à la construction de ces maçonneries ou appartient au remblai disposé en appui contre celle-ci lors de l'aménagement de cet espace. Dans tous les cas, la construction de ces murs de façade ne peut intervenir avant 1400-1430. Aménagée à l'extrémité sud de la façade est nouvellement édifiée, l'entrée originelle est défendue par une ouverture de tir en rez-de-chaussée située à proximité d'une plus petite à l'étage et une troisième au niveau de la tour sud-ouest toute proche (**fig. 6 et 7**). Cet accès est positionné dans l'axe de celui créé lors de la phase précédente (PR1031). Le prolongement de la façade sud est pourvu d'une ouverture de tir (BE1028). Lors de cette campagne, les murs des phases précédentes sont rehaussés de manière à doter le corps central de deux niveaux supplémentaires. Le dernier est couronné d'une corniche en tuf et éclairé de baies-crèneaux carrées réalisées dans le même matériau. Leur distribution régulière a pour effet d'harmoniser les façades. Des trous de boulins associés à cette campagne de construction sont encore perceptibles sur la façade ouest et sont organisés selon des alignements horizontaux. Les ouvertures originelles du deuxième étage ont été entièrement modifiées à l'exception peut-être d'une baie à croisée et coussièges ouverte sur le deuxième étage de la façade sud (**fig. 8 et 9**). La création de celle-ci peut être attribuée à cette campagne en raison de l'emploi du grès pour en réaliser l'encadrement. Sa création a peut-être été motivée par celle d'une seconde établie à l'aplomb de la première et au niveau inférieur, en percement du mur sud du bâtiment de la seconde phase (logis ; **fig. 10**).

Par la suite, interviennent la construction des murs de séparation dans les espaces nouvellement définis ainsi que la création d'un escalier en vis desservant les étages. Celui-ci est accessible depuis les pièces en rez-de-cour et en rez-de-jardin (phase 4 b). Lors de ce chantier sont aménagées les cheminées qui agrémentent les pièces de la moitié nord de l'édifice (CH1045 et CH2050, cf. infra 4.1). C'est peut-être aussi lors de cette phase ou plus tardivement que l'ancien logis de la phase 2 est couvert d'un plafond dont la section imposante des poutres pourvues de moulures pourrait indiquer une mise en œuvre entre le XVe et le XVIIe siècle (**fig. 11**). La présence d'un chevêtre au niveau du mur nord de la pièce (mur sud de la tour) démontre qu'une cheminée monumentale (en grande partie détruite) s'y élevait autrefois.

13 Datation réalisée par le laboratoire Beta Analytic, réf. : Beta-368203.

Peu après, deux tours sont créées dans les angles nord et ouest du corps central (phase 4 c). Leur niveau inférieur est équipé de canonniers de type 1 (BE1052, BE1062, BE1063 et BE1066). En conséquence, les archères-canonniers des tours est et sud ont été reprises pour être transformées en canonniers selon le même modèle (BE1054 et BE 1027). Cette modification correspond probablement à une adaptation liée au perfectionnement des armes à feu. Au RDC +1/2, la tour nord conservée est pourvue d'archères-canonniers de type 2 (BE2067, BE2041, BE2066, infra. 4.3). Au niveau supérieur (1er^e étage), la tour nord est pourvue de deux canonniers de type 2 orientés sur les façades contiguës à l'image de la tour sud (BE3043, BE3044, BE3030, BE3028). De manière complémentaire, on retrouve le même système de défense au niveau supérieur (3^{ème} étage) mais affecté aux deux autres tours (BE4052, BE4053). Cet indice plaide en faveur d'un projet initial et cohérent mis en œuvre en plusieurs étapes. Le dernier niveau est ouvert de baies disposées en alternance avec de petites archères selon un modèle identique

Quelques sites régionaux présentent des similitudes avec Buffavent sur le plan architectural comme la présence d'un plan quadrangulaire ou rectangulaire cantonnées de tours rondes dans les angles et pourvues de canonniers (Cursinges et Coudrée à Sciez) mais dont les dimensions du site excèdent celui de Buffavent (35 m de côté pour Cursinges, 45x34 m pour Coudrée). Dans ces deux cas, les bâtiments s'organisant autour d'une cour centrale. Les maisons fortes de Hautetour et de la Comtesse sont localisées sur la commune de Saint-Gervais-les-bains présentent des plans similaires aux états 4a et 4b de Buffavent, à savoir un corps de logis cantonné de deux tours selon des dimensions assez proches : 24x19,5 m pour le corps central de Hautetour et 15x11 m pour celui de la Comtesse. Dans le premier cas, la construction interviendrait dans le dernier quart du XIVE siècle¹⁴ et dans le second cas entre 1448 et 1575¹⁵.

Les modifications intervenues aux périodes modernes résident dans la modification de certaines ouvertures et aménagements de confort (cheminées ou poêle). Les modifications intervenues au XIXe siècle, probablement après un manque d'entretien du bâti à la fin du XVIIIe siècle, se concrétisent pour l'essentiel par la reprise des ouvertures de la façade principale (est), la construction d'un édicule en avant de la porte d'entrée nouvellement créée et la reconstruction de la tour sud-est en quasi-totalité.

3. BIBLIOGRAPHIE

Caillet, Mauveaux 2013 : CAILLET Marie (dir.), avec la participation de MAUVEAUX Avril, *Château de Buffavent (Lully, Haute-Savoie)*, rapport de fouille archéologique préventive, 2 vol., Hadès, 2014.

Crouy-Chanel 2011 : CROUY-CHANEL (de) Emmanuel, « La première décennie de la coulevrine », dans *Artillerie et fortification, 1200-1600*, FAUCHERRE Nicolas dir., PROUTEAU Nicolas, CROUY-CHANEL (de) Emmanuel, Rennes, 2011, p. 93-104.

D'Agostino 2009 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, NAVETAT Mylène, *La maison forte du Châtelet (commune de Saint-Gervais-les-Bains, Haute-Savoie)*. RFO d'opération programmée, 2 vol., CG Haute-Savoie, 2009.

D'Agostino et al. 2011 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, CHEVALIER Maud, avec la collaboration de GOUVRY-LAFON Maud, LAIDEBEUR Jocelyn, NIÉLOUD Sébastien, *Les sites castraux de la Haute-Savoie (arrondissements de Saint-Julien-en-Genevois et de Thonon-les-Bains)*. rapport de prospection thématique, 3 vol., Hadès / SDAHs, 2011.

Feihl 2006 : FEILH Olivier, *Château de Hautetour, Saint-Gervais-les-Bains*. Rapport de diagnostic, 2 vol., Archeodunum, 2006.

Glauser 2008 : GLAUSER Daniel, « Répartition chronologique des modénatures d'encadrements et évolution des

14 D'Agostino et al. 2011.

15 Feihl 2006.



Fig. 12 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale de la cheminée CH1045. Cliché. : M. Caillet, Hadès



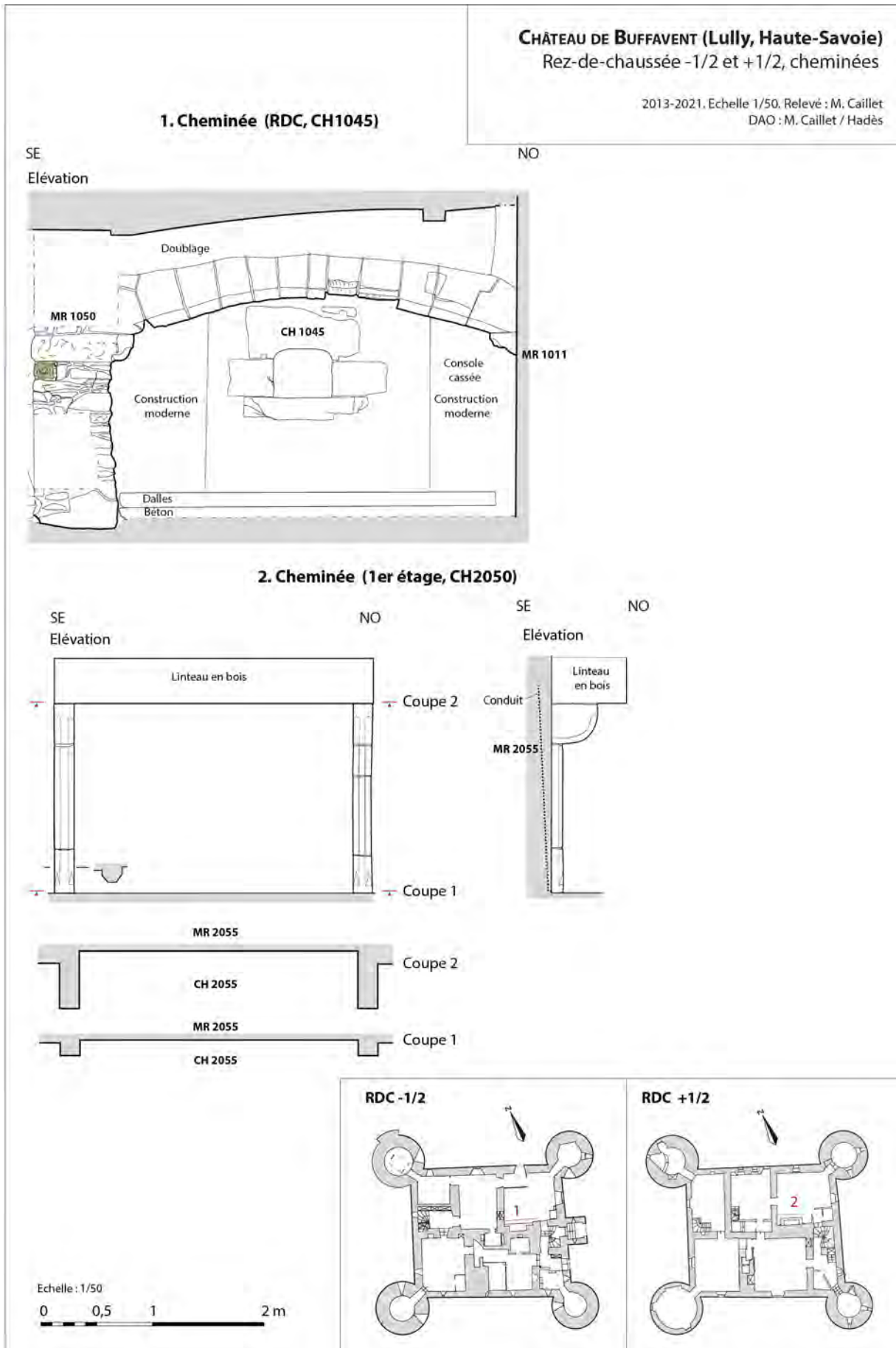
Fig. 13 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale du pied-droit est de la cheminée CH1045. Cliché. : M. Caillet, Hadès



Fig. 14 : Château de Buffavent (Lully, 74). Détail du culot est de la cheminée CH1045. Cliché. : M. Caillet, Hadès



Fig. 15 : Château de Buffavent (Lully, 74). Détail du culot est de la cheminée CH1045. Cliché. : M. Caillet, Hadès



formes de cartouches dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel (Suisse) », *In Situ* [En ligne], 9 | 2008, mis en ligne le 18 avril 2012.

Lullin, Le Fort 1866 : LULLIN P., LE FORT C., *Regeste genevois ou répertoire chronologique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Genève, 1866.

Macherat, Guffond 2019, MACHERAT Sylvain et GUFFOND Christophe, « L'artillerie médiévale dans l'arc lémanique aux XIII^e et XIV^e siècles ». Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne, tome LXXIV. 2019, p. 69-106.

Mauveaux, D'Agostino 2013 : MAUVEAUX Avril, avec la participation de D'AGOSTINO Laurent, *Château de Buffavent (Lully, Haute-Savoie). Etude documentaire et étude archéologique préalable*, Hadès, 2013.

Salamagne 1993 : SALAMAGNE Alain, « À propos de l'adaptation de la fortification à l'artillerie vers les années 1400 : quelques remarques sur les problèmes de vocabulaire, de typologie et de méthode », *Revue du Nord*, tome 75, n°303, Octobre-décembre 1993. p. 809-846.

Salamagne 2005 : SALAMAGNE Alain, « Le canon et la fortification, 1380-1430 ». *Du métier des armes à la vie de cour, de la forteresse au château de séjour : XIV^e-XVI^e siècles*, CAUCHIES Jean-Marie et GUISET Jacqueline, 2005, p. 18-35.

Trosset 1921 : TROSSET Claude-François, *Fessy et Lully*, Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, n°41, Annecy, 1921.

4. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

Les éléments architecturaux caractéristiques de cet édifice résident à la fois dans les aménagements de confort et ceux relatifs à la mise en défense du site. Ces derniers, les plus nombreux, répondent à une logique défensive et livrent quelques jalons chronologiques sur la phase 4 de ce site.

4.1 LES AMÉNAGEMENTS DE CONFORT : CHEMINÉES

Deux cheminées sont conservées et localisées dans la moitié nord de l'édifice. La première (CH1045), et probablement aussi la seconde (CH1050), datent de la phase 4b.

La cheminée monumentale (CH1045) équipe une pièce en rez-de-chaussée (**fig. 12 à 16**). L'étude archéologique a montré qu'elle est aménagée en placage sur le mur nord du corps de logis (phase 2). Son aménagement intervient lors de la construction d'un mur de refend délimitant à l'est l'escalier et d'un autre, perpendiculaire au mur de façade nord (phase 4 b). Ses piédroits sont maçonnés et probablement plaqués contre le mur du logis, démaigri au centre pour accueillir le foyer. Au sommet des piédroits, des culots taillés en quart de rond sont ornés de deux chanfreins plats. Ces derniers reçoivent la charge de l'arc segmentaire de la hotte dont l'intrados est également délimité par deux chanfreins. L'ensemble ainsi défini mesure 3,60 m de long pour 2,05 m de haut. Le contre-cœur accueille l'ouverture d'un four dont la gueule rectangulaire est taillée dans des blocs de grès et couverte d'un arc surbaissé. Le bloc inférieur forme un léger ressaut de manière à y faire reposer les plats et mets avant de les enfourner. La chambre de chauffe a toutefois disparu. La relation de contemporanéité entre le four et l'aménagement de la cheminée n'a pu être vérifiée. L'âtre a été ensuite réduit de part et d'autre par la construction d'importantes consoles, peut-être pour assurer l'étalement du conduit. La forme de la hotte n'est pas rare pour la fin du Moyen Âge à l'image de la cheminée de la cuisine de la maison forte de Revel-Tourdan (Isère) datée du XV^e siècle. Aussi, la forme des culots associée au recours aux chanfreins comme élément de décoration peut permettre à terme d'affiner la datation.

À l'étage et à l'aplomb de la précédente, une seconde cheminée (CH1050) a été reconnue (**fig. 16 à 20**). Il n'a toutefois pas été possible de vérifier les relations stratigraphiques avec son contexte architectural.



Fig. 17 : Château de Buffavent (Lully, 74). Cheminée de l'étage CH2050. Cliché : O. Hausard, Hadès



Fig. 18 : Château de Buffavent (Lully, 74). Cheminée de l'étage CH2050, détail du jambage nord-ouest. Cliché : M. Caillet, Hadès



Fig. 19 : Château de Buffavent (Lully, 74). Cheminée de l'étage CH2050, détail de la base du jambage sud-est. Cliché : M. Caillet, Hadès



Fig. 20 : Château de Buffavent (Lully, 74). Cheminée de l'étage CH2050, détail du corbeau ouest. Cliché : M. Caillet, Hadès

Cet ensemble mesure 2,85 m de long et 1,70 m de haut. Seuls les jambages surmontés de corbeaux au profil en quart de rond semblent avoir été conservés. Ces derniers sont probablement engagés dans un contremur adossé à celui du mur est du logis (phase 2) comprenant le conduit de la cheminée de la cuisine, décrite précédemment, et dont le prolongement sud clôt l'escalier en vis, à l'est. Les jambages sont constitués de trois blocs de grès fin gris taillés et ornés de deux chanfreins dont la naissance en partie basse est ornée d'un congé pyramidal. En partie supérieure, les chanfreins se prolongent sur les corbeaux et se terminent en accolade. Ces derniers supportent un manteau mouluré dont la datation n'a pu être réalisée dans le cadre de l'opération. Le caractère contemporain de cette poutre vis-à-vis des jambages n'est pas assuré, la pièce ayant fait l'objet d'une restauration en profondeur et de style néo-gothique dans le courant du XIXe siècle. Le recours au chanfrein comme élément de décoration n'est pas sans rappeler celui de la cheminée du niveau inférieur. Un décor à congé pyramidal similaire a, par ailleurs, été inventorié par Daniel Glauser dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel (Suisse) mais l'auteur ne propose pas de datation dans son article¹⁶.

4.2 LES BAIES

Les fenêtres du château ont quasiment toutes fait l'objet d'un remaniement, à l'exception de celles des tours. Leur encadrement en grès très tendre est toutefois très altéré (**fig. 21 et 22**). De manière générale, la datation des fenêtres est parfois difficile à préciser, souvent en raison de leur médiocre état de conservation pour les états anciens. Aussi, la relation de contemporanéité de l'encadrement vis-à-vis de la maçonnerie dans laquelle elles prennent place n'a pas toujours pu être vérifié. Seules les portes presque entièrement conservées et ayant pu faire l'objet d'une étude sont présentées ici.

En rez-de-chaussée, une porte (PR1033) mettait probablement en communication la tour primitive avec le logis de la phase 2. Sa construction interviendrait donc au plus tard avant la fin du XIVe siècle. En partie détruite et peu accessible, il n'a pas été possible de vérifier la relation stratigraphique entre l'encadrement et le mur. Le seul piédroit conservé est constitué de quatre blocs de grès taillés surmontés d'un coussinet en quart-de-rond ne présentant aucun décor. Le seuil, conservé mais fracturé et perturbé, présentait une dépression à son extrémité permettant de restituer l'emplacement de son piédroit ouest disparu (**fig. 23 et 24**). Elle devait donc mesurer 1,69 m de haut pour 1 m de large.

En rez-de-chaussée, la porte établie dans le mur sud du logis (phase 2) mesure 1,80 m de haut et 1,26 m de large. Conservée en totalité (PR1031), elle est pourvue de deux vantaux et défendue par une ouverture de tir (BE1046, **fig. 25 à 27**). Son aménagement est réalisé probablement postérieurement à cette dernière (BE1046), laquelle correspond déjà probablement à une reprise une ouverture originelle (phase 3). L'encadrement de la porte comprend deux piédroits constitués de trois blocs taillés. Le linteau est particulièrement massif et supporté par deux coussinets. Taillés en quart de rond, ils correspondent à la partie supérieure des blocs localisés au sommet des piédroits. L'ébrasement est couvert d'une grande dalle supportée par des montants maçonnés. Un piédroit seulement est pourvu d'un logement pour une barre de fermeture d'1,40 m de longueur soit la largeur dans l'œuvre de cette baie. Le fait que la face orientale du piédroit nord ait été réutilisé pour aménager une seconde porte (PR1043) datée de la phase 4 autorise à associer la porte PR1031 à la phase 3.

Contiguë à la précédente, la porte PR1043 est aménagée dans un mur de refend limitant l'entrée originelle du château et l'escalier en vis (**fig. 24, 28 et 29**). Elle mesure 1,98 m de haut pour 1 m de large. Cet accès est donc celui emprunté à l'époque par les visiteurs pour accéder à « l'étage noble ». Ainsi, contrairement à la porte PR1031, un intérêt a été porté à la décoration de son encadrement. Le piédroit de la porte voisine servant de piédroit nord à la porte PR1043, un coussinet a été inséré à son sommet pour supporter linteau de la porte PR1043. Ce dernier, comme le piédroit sud, sont ornés d'un chanfrein continu et de section arrondie. Dans l'ouverture, les deux coussinets présentent un profil

¹⁶ Glauser 2008.



Fig. 21 : Château de Buffavent (Lully, 74). Baie du 2ème étage de la tour orientale. Cliché : M. Caillet, Hadès



Fig. 22 : Château de Buffavent (Lully, 74). Détail de la baie du 2ème étage de la tour orientale. Cliché : M. Caillet, Hadès



Fig. 23 : Château de Buffavent (Lully, 74). Porte PR1033 du rez-de-chaussée de la phase 2. Cliché : M. Caillet, Hadès

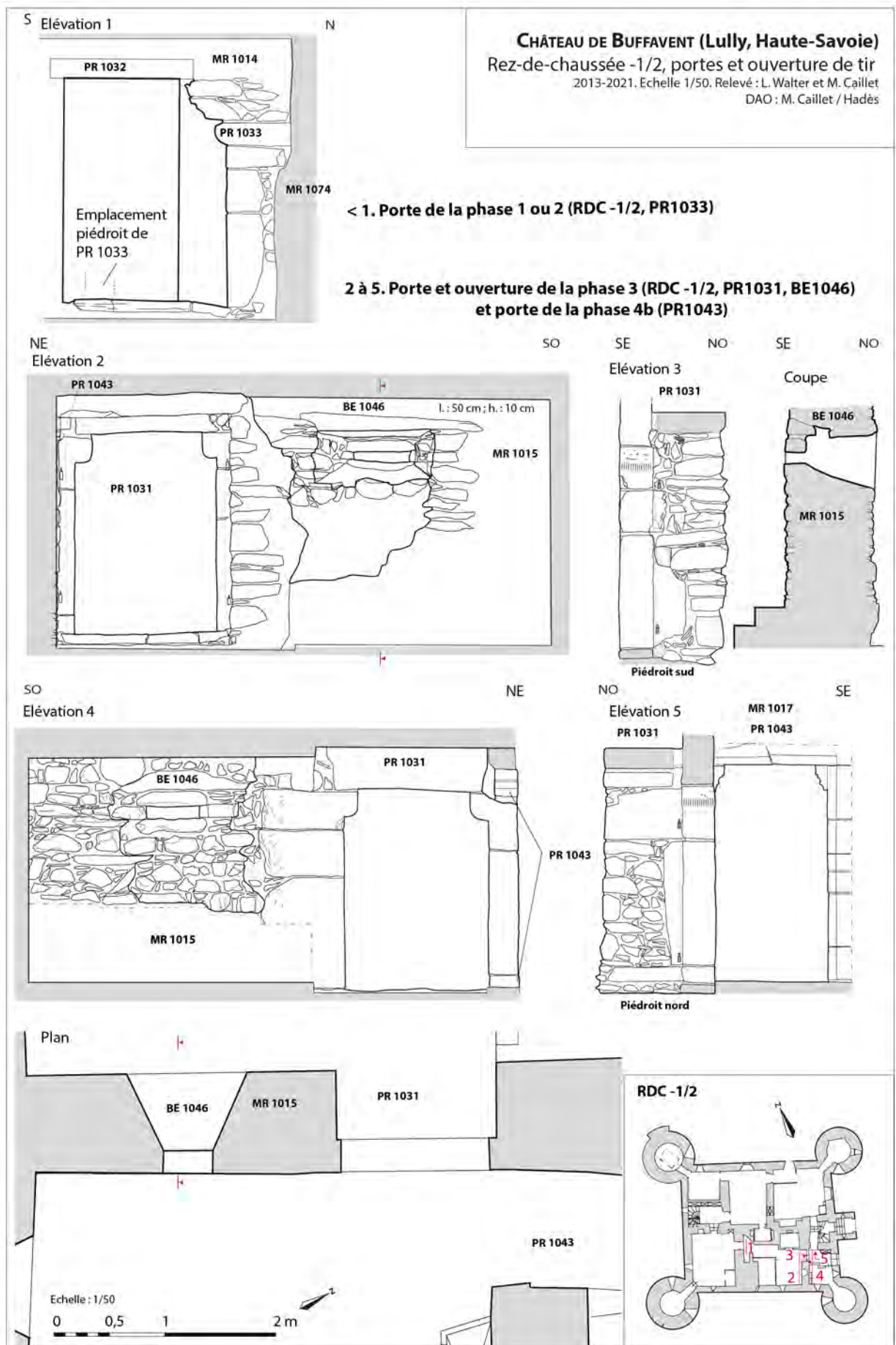


Fig. 24 : Château de Buffavent (Lully, 74). Relevé des portes PR1033 et PR1031 et de l'ouverture de tir BE1046. Doc : M. Caillet, Hadès



Fig. 25 : Château de Buffavent (Lully, 74). Porte PR1031 depuis l'intérieur du logis de la phase 2. Cliché : M. Caillet



Fig. 26 : Château de Buffavent (Lully, 74). Ouverture de tir BE1046 depuis l'intérieur du logis de la phase 2. Cliché : M. Caillet



Fig. 27 : Château de Buffavent (Lully, 74). Porte PR1031 et ouverture de tir BE1046 depuis l'extérieur du logis de la phase 2. Cliché : M. Caillet



Fig. 28 : Château de Buffavent (Lully, 74). Porte PR1043. Cliché : M. Caillet

Fig. 29 : Château de Buffavent (Lully, 74). Porte PR1043, détail de la moulure du dernier bloc du piedroit est. Cliché : M. Caillet



mouluré constitué d'une succession de deux cavets. Ce décor présente des similitudes avec la maison forte du Rosey localisées à Etrembrières, au sud-est de Genève. L'escalier est localisé dans une tour construite dans la deuxième moitié du XVe siècle ou dans la première moitié du XVIe siècle. L'escalier prend place au sein d'un ensemble bâti organisé autour d'une cour centrale dont les murs périmétraux sont cantonnés de tours rondes toutefois dépourvues d'ouvertures de tir.

4.3 LES STRUCTURES DÉFENSIVES (OUVERTURES DE TIR)

Les embrasures de tir sont très bien conservées et généralement peu modifiées. Outre leur nombre très conséquent au château de Buffavent, leur typologie est variée et semble refléter une variation dans le type d'armement employé comme dans la manière de l'utiliser (tir rasant ou pour défendre les façades depuis les étages). La répartition de ces ouvertures de tir répond à une stratégie de défense active. Dans l'état des connaissances, elles semblent surtout réservées aux tours (**fig. 30 et 31**)¹⁷. Pour respecter l'ordre chronologique, on présentera en premier lieu l'ouverture de tir située à proximité de la porte PR1031 dont la mise en place appartient à la phase 3.

4.3.1 L'ouverture de tir atypique BE1046

L'ouverture de tir BE1046 correspond à une modification intervenue en phase 3 sur le mur est du logis (phase 2 ; **fig. 24, 26 et 27**). La reprise est localisée en partie inférieure de la baie et laisse supposer que la couverture de l'ébrasement (intérieur) ainsi que le piédroit sud de ce dernier appartenaient à une baie d'origine, probablement un jour similaire à ceux du mur sud, réduit en partie inférieure. La moitié nord de l'ébrasement ainsi que l'encadrement ont, quant à eux, été modifiés de manière à aménager une ouverture peu haute et très large. L'ébrasement actuel mesure 1,10 m de largeur pour 0,60 m de hauteur tandis que l'ouverture proprement dite est de 0,50x0,10 m. Établie à 1,50 m du sol, cette configuration permettait de défendre la porte située à proximité par une arme portative utilisée debout. Son utilisation mixte par une arbalète peut expliquer cette forme atypique.

4.3.2 Les archères-canonnières

Les premières ouvertures de tir aménagées en phase 4 sont des archères-canonnières de type 1¹⁸. Ces dernières sont localisées en rez-de-chaussée sur le corps central et l'était aussi au niveau des tours orientales, remplacées par la suite par des canonnières de type 1. Les ouvertures en façade sont pratiquées dans des blocs de grès parfois tendre (**fig. 32 à 34**). L'ouverture BE1028 est typique de ces ouvertures mais aussi la mieux conservée. L'ouverture extérieure se présente sous la forme d'une fente verticale de 0,70 m de haut pour 0,06 m de large, terminée en partie basse par une ouverture circulaire et jointive de 0,14 m de diamètre. En façade comme à l'intérieur, l'orifice est limité par un chanfrein. L'embasement interne est maçonné et couvert de dalles et mesure 1,12 m de haut pour 1 m de large et 0,72 m de profondeur. Son appui maçonné est établi à 0,60 m du sol intérieur.

Les archères de type 2 sont mises en place à l'étage de la tour nord-ouest (phase 4c) et devaient l'être aussi au niveau de la tour sud-ouest, reconstruite au XIXe siècle (**fig. 34 à 36**). Contrairement aux précédentes, la fente verticale est cruciforme, à la manière d'un viseur, complétée d'une canonnière placée en-dessous. Ces deux éléments sont taillés dans les mêmes blocs d'encadrement mais ne sont

17 Il n'est pas exclu que les façades du corps de bâtiment en soient pourvues mais celles-ci étaient enduites au moment de l'étude.

18 Le vocabulaire employé pour désigner les ouvertures de tir sont celles utilisées par Alain Salamagne (Salamagne 1993) et par Jean-Marie Pérouse de Montclos dans le manuel d'architecture publié par les Editions du patrimoine du Centre des Monuments historiques. La création de type d'ouverture répond à une nécessité pour différencier des ouvertures de formes différentes mais répondant toutes deux à la définition d'archère-canonnière ou de canonnière.



Fig. 30 : Château de Buffavent (Lully, 74). La tour nord et ses ouvertures. Cliché : M. Caillet



Fig. 31 : Château de Buffavent (Lully, 74). La tour est et ses ouvertures. Cliché : M. Caillet



Fig. 32 : Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-cannonnière BE1028 de type 1 depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet



Fig. 33 : Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-cannonnière BE1028 de type 1 depuis l'extérieur. Cliché : M. Caillet



Fig. 35 : Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-canonnière de type 2 BE2041 de type 2 depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet



Fig. 36 : Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-canonnière BE2067 de type 2 depuis l'extérieur. Cliché : M. Caillet



Fig. 37 : Château de Buffavent (Lully, 74). Canonnière de type 1 BE1052 (tour nord), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet



Fig. 38 : Château de Buffavent (Lully, 74). Canonnière de type 1 BE1062 (tour ouest), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet

Fig. 39 : Château de Buffavent (Lully, 74). Canonnière de type 1 BE1052 (tour nord), depuis l'extérieur. Cliché : A. Mauveaux



pas jointifs. Le recours au gneiss a été préféré à celui du grès, employé pour les ouvertures de type 1, car probablement plus résistant à la chaleur comme aussi probablement aux vibrations. Enfin, contrairement à celle de type 1, l'ébrasement interne ne présente pas d'appui et se développe depuis le sol.

4.3.3 Les canonnières à ébrasement horizontal

Les canonnières simples de type 1, à ébrasement externe, équipent originellement le rez-de-chaussée des tours nord et ouest. Elles sont au nombre de trois pour la tour ouest et d'une (comme les autres) pour la tour nord. Le gneiss est ici préféré pour les encadrements. L'ébrasement des canonnières de type 1 est inversé par rapport aux autres ouvertures de tir, car l'ouverture est plus grande en façade que du côté interne. À titre d'exemple, la canonnière de la tour nord (BE1052) mesure 1,64 m de large pour 0,40 m de haut tandis que son encadrement intérieur mesure 0,14 m de côté, associé à un chanfrein sur le pourtour. Ce dernier se présente sous la forme d'une ouverture carrée, surmontée d'un arc de décharge. L'ouverture est positionnée entre 1,30 et 1,40 m de haut par rapport au sol de la pièce et donc adapté au tir debout. L'encadrement extérieur est très large et peu haut de manière à réaliser des tirs rasants. Ce type d'ouverture a été préféré aux archères-canonnières de type 1 et celles des tours orientales du rez-de-chaussée ont été modifiées dans ce sens et selon les mêmes modalités (**fig. 32, 37 à 41**).

Les canonnières de type 2, à ébrasement interne, sont localisées aux 2^{ème} et 3^{ème} étages et positionnées dans les tours, à proximité des façades contiguës ; dans les tours sud-est et nord-ouest pour le 1^{er} étage et nord-est et probablement sud-ouest pour le 2^{ème} étage (**fig. 42 à 45**). L'ébrasement est inversé ici par rapport aux canonnières de type 1. L'ouverture de tir BE3028 localisée dans la tour sud a été étudiée plus particulièrement. L'ouverture en façade se résume à un petit orifice carré de 0,16 m de large pour 0,12 m de haut. L'ébrasement interne est suffisamment large et haut pour orienter l'arme et ainsi protéger la façade à hauteur de l'ouverture et légèrement en-dessous. Celui-ci mesure 0,64 m de hauteur et de largeur. L'ouverture est placée ici aussi assez haute par rapport au sol (entre 1,20 et 1,30 m de haut) pour permettre un tir debout. Celles de la tour nord, construite dans un second temps, sont toutefois plus basses et présentent une configuration surprenante, car l'ébrasement de plan courbe, long et étroit rend difficile le maniement d'une longue arme à feu, la personne étant obligée, dans tous les cas, de s'allonger pour tirer (**fig. 42**).

4.3.4 Les défenses sommitales

Au sommet des tours, des baies-créneaux carrées alternent avec de petites archères (**fig. 45 et 46**). Au nombre de quatre (tour sud) ou cinq (tour nord et sud), les baies ne présentent pas d'ébrasement et une feuillure à mi-distance des deux encadrements. En façade, au moins trois baies de la tour sud sont équipées au niveau de leur linteau d'une barre métallique ou, au moins, de crochets pour la soutenir. Ces éléments pourraient correspondre à un axe associé à un volet ou mantelet pourvu d'une ouverture de tir qui pouvait être abaissé en cas d'attaque.

Les baies-créneau du corps central (trois sur chaque face) également placées au sommet de la construction couronnée par une corniche de tuf ont également pu remplir ce rôle présentent des similitudes avec celles des tours.

En position sommitale, ces ouvertures étaient peut-être davantage réservées à la défendre les abords du château et à la surveillance (**fig. 45 et 46**).

4.3.5 Couverture de tir et question de l'armement utilisé

Ces ouvertures de tir sont disposées au sein de la construction de manière à se compléter et défendre le site de manière efficiente en tenant compte de la topographie, les façades les plus exposées étant les



Fig. 40 : Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-canonnière de type 1 BE1048 remplacée par la canonnière de type 1 BE1027 (tour sud), depuis l'intérieur. Cliché : M.Caillet



Fig. 41 : Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-canonnière de type 1 BE1073 remplacée par la canonnière de type 1 BE1054 (tour sud), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet



Fig. 42 : Château de Buffavent (Lully, 74). Canonnière de type 2 BE3044 (tour nord, 1er étage), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet



Fig. 43 : Château de Buffavent (Lully, 74). Canonnière de type 2 BE3028 (sud, 1er étage), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet



Fig. 44 : Château de Buffavent (Lully, 74). Canonnière de type 2 BE3028 (sud, 1er étage), depuis l'extérieur. Cliché : M. Caillet

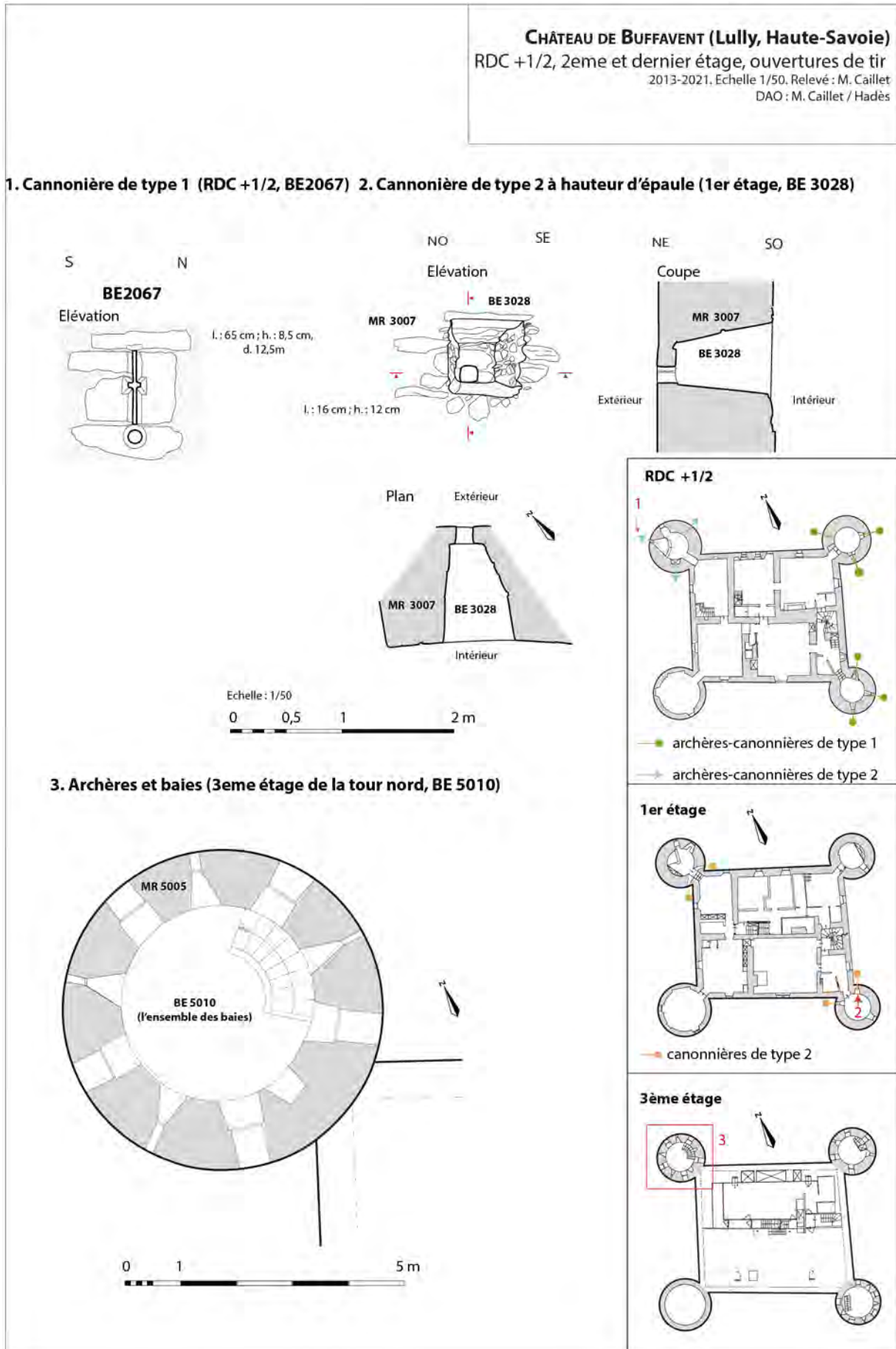


Fig. 45 : Château de Buffavent (Lully, 74). Relevé des ouvertures de tir du RDC +1/2, du 1er étage et dernier niveau des tours. Doc : M. Caillet



Fig. 46 : Château de Buffavent (Lully, 74). Baie et ouvertures de tir du dernier niveau de la tour nord. Cliché : M. Caillet

zones planes accessibles depuis l'axe traversant le Chablais (fig. 47). Les baies des 1^{er} et 2^{eme} étages des tours sont pourvues de barreaux pour les plus anciennes et les mieux conservées. Celle-ci avoisinent les ouvertures de tir. Leur présence peut ainsi interroger car elles créent une faille dans le système défensif mais il est tout à fait possible qu'elles soient pourvues de volets intérieurs épais pour les occulter en cas de siège. La présence d'un orifice circulaire et bouché dans l'une des façades du corps principal peut laisser supposer que l'allège de certaines baies soit pourvue de canonnières à l'image de celle positionnée au-dessus de la porte d'accès originelle. En plus d'être pourvue de barreaux, cette dernière est, en effet équipée d'une petite canonnière associée à une petite fente de visée en partie supérieure.

Les plans de tir proposés sont sans doute à revoir en fonction de la réelle maniabilité des armes de l'époque, leur fiabilité et le recours éventuel aux armes mécaniques (arbalètes). Cette arme était visiblement employée, car l'inventaire après décès de 1572 en mentionne trois. Remisées dans l'arrière-chambre (non localisée), elles côtoient lits, oules de métal, vieux harnais...¹⁹.

Alain Salamagne démontre dans un article que l'architecture n'est adaptée à l'usage des premières armes à feu (bombardes) qu'à la fin du XIVe siècle voire au début du XVe siècle²⁰. Par ailleurs, l'analyse des documents comptables réalisés par Emmanuel de Crouy-Chanel offre un éclairage intéressant sur la diffusion et l'utilisation de la couleuvrine dans le second quart du XVe siècle, dans la moitié nord de la France et des pays limitrophes. Son usage se développerait très vite, en quelques années seulement et aux alentours de 1430, et selon des formes assez diversifiées (petites, moyennes à grandes couleuvrines). De calibre moyen ou faible, le plus petit format serait de 15-17 mm. Selon l'auteur, l'usage de la couleuvrine traduit aussi une rupture technologique, des innovations (nouveau type de poudre, mode de chargement...) s'associent à des techniques éprouvées (plommée et canon de fonte de métal). Très efficaces, pour les plus petites, leur utilisation ne requiert qu'une personne. Aussi, elles peuvent être précises mais utilisables sur une courte distance et pouvaient s'avérer meurtrières dans une guerre statique ou de siège. Bon marché (plus que l'arc et l'une des premières armes à feu, le veuglaire), son maniement ne nécessiterait pas une formation très longue. Même si celle-ci est à peine plus chère que l'arbalète, elle est en revanche moins puissante surtout face aux arbalètes en acier, raison pour laquelle celles-ci restent utilisées pendant tout le XVe siècle au côté de la couleuvrine²¹. Cette analyse autorise à supposer que cette arme ait pu être utilisée à Buffavent car légère, maniable et utilisée par une seule personne dans un contexte de siège. En effet, cette nouvelle arme se révélerait sans doute très efficace face à une petite troupe de soldats ou routiers, en attente d'une aide extérieure.

4.3.6 Datations

Les châteaux de Cursinges et de Coudrée à Sciez sont équipés de canonnières similaires aux canonnières simples, identiques à celles mise en œuvre dans les tours de la phase 4c (canonnières de type 1). Toutefois, dans le premier cas, la datation comme la question de leur insertion dans la maçonnerie du mur périphérique n'a pu être établie. Dans le second cas, la mise en défense du site de Cursinges interviendrait à la fin du XVe siècle ou au début du XVIe siècle.

Les archères-canonnières de type 1 ont été reconnues aux châteaux de Sciez et à Saint-Gervais (Hautetour et de la Comtesse)²². Dans le premier cas, en l'absence d'étude approfondie, aucune datation ne peut être avancée. Dans le second cas, les tours de la maison forte de Hautetour sont équipées d'archères-canonnières de type 1 pour lesquelles la fourchette 1448-1575 est avancée²³. Dans le troisième, les bâtiments de la maison de la Comtesse seraient élevés dans le dernier quart du XIVe siècle. Aussi, dans le mur d'une tourelle d'escalier, une archère-canonnière de type 1 en

19 A.D. Haute-Savoie, 46 J 207.

20 Salamagne 2005, p. 31.

21 Crouy-Chanel 2011.

22 D'Agostino et al. 2011.

23 Feihl 2006.

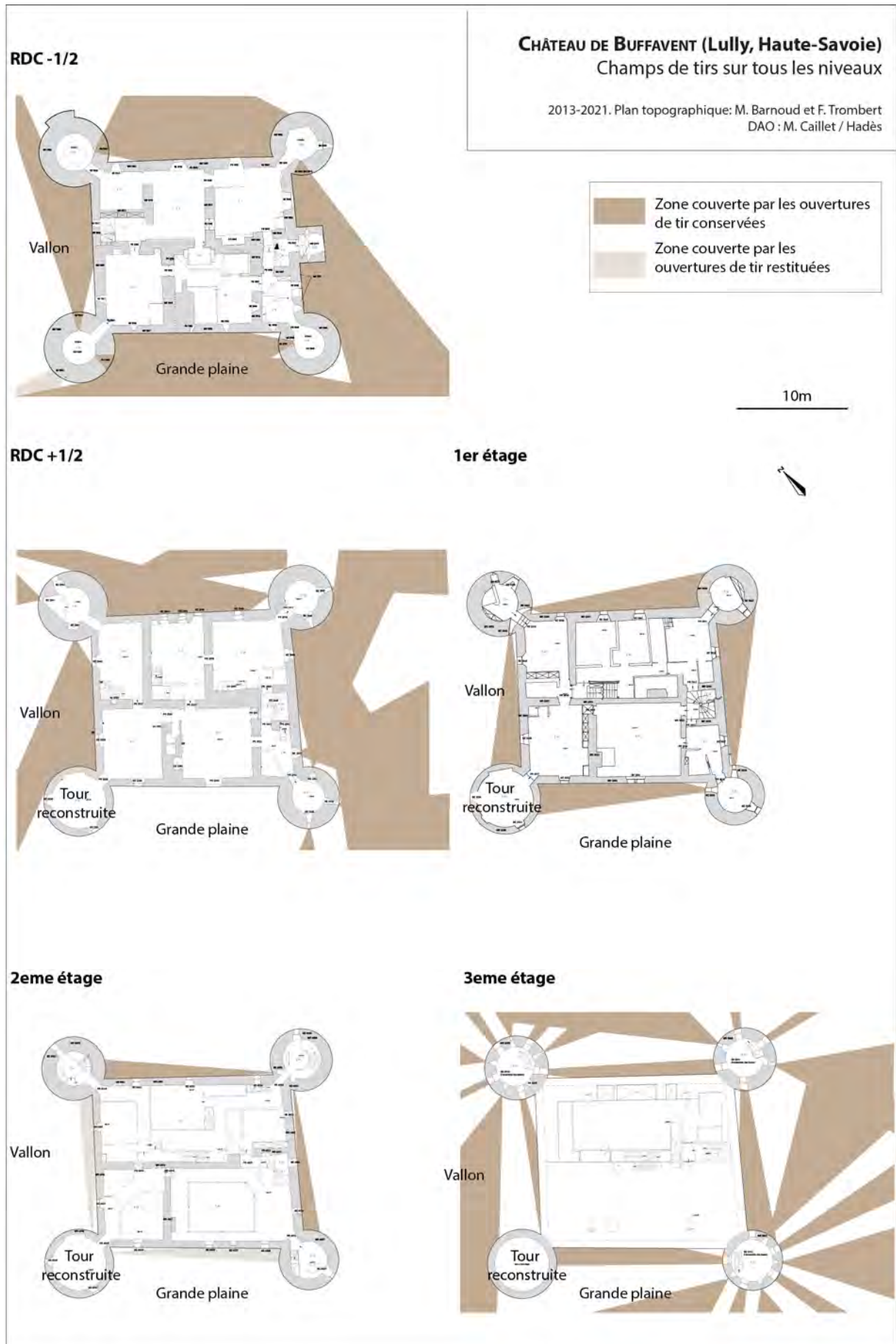


Fig. 47 : Château de Buffavent (Lully, 74). Champs de tir de la totalité des niveaux de l'édifice. Cliché : M. Caillet

protège l'accès. Le millésime 1578 indiqué au linteau de la porte (si celui-ci correspond bien à sa datation) démontre de ce type d'ouverture perdue dans la seconde moitié du XVIe siècle²⁴. Ces indications sont plus tardives que la date obtenue à Buffavent par datation radiocarbone sur le charbon associé aux fondations de la phase 4, à savoir entre 1400 et 1430, intervalle chronologique après lequel doit être placé ce chantier de construction.

5. CONCLUSION

L'opération du château de Lully qui consistait à l'origine en un suivi de travaux a permis d'affiner le scénario d'évolution du site proposé par Avril Mauveaux, sans toutefois permettre de proposer des datations précises des phases 1 à 3. Une datation radiocarbone permet toutefois d'indiquer d'une occupation entre 1160 et 1220. En effet, la relative absence d'archives de ce site ne permet pas, en l'état, d'affiner les datations de cet édifice et son statut social et juridique demeure pour l'heure inconnu. La datation de la phase 4 est toutefois rendue possible grâce à la typo-chronologie des ouvertures de tir pour armes à feu. L'étude du site doit être poursuivie car, sur le système de défensif, plusieurs points restent à être éclaircis comme la présence ou non de fossés, et celles d'ouvertures de tir dans les étages du corps central et leur répartition.

Contrairement à la plupart des maisons fortes où les dispositifs défensifs sont pour l'essentiels réduits voire inopérants et symboliques, les plans de tir du château de Buffavent montrent que le site dispose d'une défense active pensée depuis dès l'origine de la construction de la phase 4, de manière globale et complémentaire au sein d'un même niveau et d'un niveau à l'autre (**fig. 47**). Chaque ouverture de tir est orientée de manière à défendre chacune une façade et une zone de replat en avant de la façade sud. Elles avoisinent des baies plus ouvertes mais protégées pour certaines de barreaux.

Ces différents indices peuvent interroger quant au contexte social et politique de la construction cette résidence alors que le Chablais fait partie intégrante du comté de Savoie depuis le traité de Paris de 1355. S'agit-il d'une maison forte, d'une petite garnison ? Dans leur article, Sylvain Macherat et Christophe Guffond ont montré que, malgré ce contexte politique et donc militaire au XVe siècle, que l'on pourrait croire apaisé, quelques machines de jet mécaniques continuent à être entretenues par le duc de Savoie aux côtés des armes à poudre qui se multiplient²⁵. Sans doute, une étude historique et géopolitique sur le Chablais dans la première moitié du XVe siècle permettrait d'en saisir les enjeux.

Pour l'heure, l'usage très répandu de la couleuvrine à partir de 1430 peut laisser supposer qu'elle fut utilisée comme arme de siège au château de Buffavent. Aussi, il n'est pas exclu que son système de défense ait pu être conçu en fonction de l'usage d'une petite ou couleuvrine moyenne. Elle trouve ainsi un écho avec un charbon daté entre 1400-1430, antérieur ou contemporain de la construction. Aussi cette datation trouve un écho avec les mentions textuelles, la terre et le château de Buffavent étant fréquemment mentionnés à partir du milieu du XVe siècle soit vingt ans plus tard. Une recherche menée sur les sources comptables du duché de Savoie centrée sur l'achat de ces nouvelles armes à feu permettrait sans doute d'affiner localement la chronologie de leur diffusion et donc la typo-chronologie des ouvertures de tir et indirectement de ces édifices fortifiés.

24 D'Agostino et al. 2011.

25 Macherat, Guffond 2019, p. 101.



Fig. 1 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Vue générale de la maison forte depuis le sud-est. Cliché : L. Benoit.

MAISON FORTE DE LA FRASSE (SALLANCHES, HAUTE-SAVOIE)

Loïc Benoit (SAPB)

1. LOCALISATION

Département : Haute-Savoie

Commune : Sallanches

Code INSEE : 74256

Lieu-dit ou adresse : Saint-Joseph Sud – la Frasse

Coordonnées Lambert 93 : X : 980784.46 / Y : 6544036.51 / Z : 579.67 m

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 SITUATION PHYSIQUE

Le château princier de Sallanches, dit de la Motte, se trouve sur le territoire de la ville de Cordon. Cette dernière partage sa frontière avec l'agglomération de Sallanches au nord-est et fait donc partie du massif alpin. Le château domine la commune de Sallanches située à 600 m de là¹. Il se développe sur un promontoire à 670 m d'altitude, et correspond au lieu-dit «le château »². Ce tertre est localisé entre les gorges et défilés escarpés creusés au nord par le torrent de la Sallanches et au sud par ceux de la Frasse et la Croix. Cette surélévation est séparée du reste de la montagne par, d'un côté un ravin à pic dominant la commune de Sallanches et de l'autre côté une entaille consécutive à une route moderne menant à Cordon³.

Située au sein de la ville de Sallanches, dans la haute vallée de l'Arve, la maison forte de la Frasse intègre les derniers vestiges bâtis médiévaux présents au sein de la ville. En effet, de grands incendies ayant détruit la ville à plusieurs reprises entre les XVI^e et XIX^e siècles, les édifices anciens sont rares à avoir été conservés. Le site se trouve au nord de la ville et cohabite avec la maison forte de Disonche se trouvant de l'autre côté de la rue. Il domine l'église paroissiale à environ 580 m d'altitude⁴ (**fig. 1**).

2.2 BRÈVE HISTORIOGRAPHIE

La maison forte de la Frasse, du fait de son statut de fortification secondaire et privée, n'a pas bénéficié d'autant d'engouement que les sites castraux comtaux hauts savoyards. Aussi, elle ne profitait, jusqu'en 2021, d'aucune étude spécifiquement dédiée. Néanmoins, elle apparaît régulièrement dans les travaux centrés sur Sallanches, chef-lieu de la châtellenie éponyme et bourg dans lequel est installée la maison forte.

¹ Blondel 1956, p. 289.

² Baud, Mariotte 1981, p. 507 ; Blondel 1956, p. 289.

³ *Idem*.

⁴ Benoit 2020.



Fig. 2 : Maison forte de la Frasse localisée sur le Theatrum Sabaudiae (Bibliothèque du Grand Séminaire – Annecy) et sur la mappe Sarde (ADHS – 1 CD 0014).

Dès 1956, Louis Blondel⁵, dans sa notice sur Sallanches, accorde plusieurs pages sur les différentes fortifications présentes au sein du bourg historique. Un petit paragraphe est alors dédié à La Frasse qui est décrite comme édifice tardif. En 1974, James Pierre publie un ouvrage monographique sur Sallanches⁶. Il réunit dans ce dernier un certain nombre de pièces documentaires et se penche également sur les différents châteaux liés à la commune. Sept ans plus tard, Henri Baud et Jean-Yves Mariotte écrivent une longue notice sur Sallanches, son histoire et ses monuments dans *l'Histoire des communes savoyardes*⁷. Toutefois, les parties dédiées aux maisons fortes sont assez maigres.

Au début des années 2000, dans le cadre de sa thèse de doctorat, Nicolas Payraud s'intéresse plus intensément à la châtelainie de Sallanches, cette dernière étant au cœur de son corpus d'étude⁸. De nouvelles données viennent alors compléter nos connaissances sur ce lieu et ses différentes composantes. Entre 2010 et 2012, Sallanches fait l'objet d'une notice dans le cadre du projet européen A.V.E.R – des montagnes de châteaux, mais les maisons fortes ne sont pas abordées. Enfin, une opération archéologique réalisée en 2019 sur la maison forte des Rubins, édifice voisin du château de la Frasse, a permis de remettre en exergue l'intérêt de ces édifices secondaires⁹.

2.3 JALONS HISTORIQUES

Si le château de Sallanches se trouve hors les murs et qu'a priori le bourg n'était pas fortifié¹⁰, ce dernier n'est toutefois pas dépourvu de défenses comme l'atteste le nombre de maisons fortes présentes. Nous comptons au sein du mandement de Sallanches pas moins d'une vingtaine de maisons fortes en 1339¹¹. Parmi celles-ci, six sont attestées, de manière certaine, au sein ou à proximité du bourg au XVII^e siècle par le *Theatrum Sabaudiae*. Dans les années 1730, elles sont également représentées sur le cadastre Sarde (**fig. 2**).

Communément admise comme une construction du début du XVII^e siècle, du fait de la présence du chronogramme « 1603 » au-dessus de la porte principale, les origines du bâtiment sont assez floues et il faut s'intéresser aux différents propriétaires pour essayer d'obtenir des indices historiques¹².

Dans l'enquête épiscopale de 1339, nous relevons effectivement le passage suivant : « *Liberi Francissi de Fracia : habet fortalitium* / Les enfants de François de La Frasse : ont une maison fortifiée¹³ ». Cette source ne localise pas le bâtiment, si ce n'est que le paragraphe concerne la noblesse vivant dans le mandement même de Sallanches. Toutefois, l'existence d'une maison forte de la Frasse dès le XIV^e siècle mérite d'être questionnée. Cette famille de la Frasse est impliquée à Sallanches dès la fin du XIII^e siècle où un certain Jean de la Frasse est témoin dans cette ville. Ces témoignages des seigneurs de La Frasse continuent en 1310, 1358, et encore bien plus tard. Ils apparaissent aussi en débiteurs du Chapitre de la collégiale de Sallanches en 1352 et 1405¹⁴. En 1357, la famille détient trois moulins à Sallanches¹⁵. Au début du siècle suivant, une chapelle est fondée en leur nom au sein de l'église paroissiale tandis que Pierre de la Frasse est vice-châtelain de Sallanches en 1416¹⁶. Cette lignée s'éteint à la fin du XVI^e siècle. La dernière héritière, Adrienne de la Frasse apporte les biens de sa famille aux Grosset qu'elle épouse. Toutefois, nous ne savons pas si la maison forte est incluse dans ces biens, car

⁵ Blondel 1956.

⁶ Pierre 1974.

⁷ Baud, Mariotte 1981, p. 555-9.

⁸ Payraud 2009.

⁹ Benoit 2020.

¹⁰ Payraud 2009, p. 286.

¹¹ Blondel 1956, p. 285-294 ; Archipat 2014, p. 11.

¹² Benoit 2022, p. 40-43.

¹³ Carrier, Corbière 2005, p. 92-93.

¹⁴ Foras 1893, p. 18.

¹⁵ Payraud 2009, p. 283 – ADS SA 14181/1.

¹⁶ *Ibidem*.

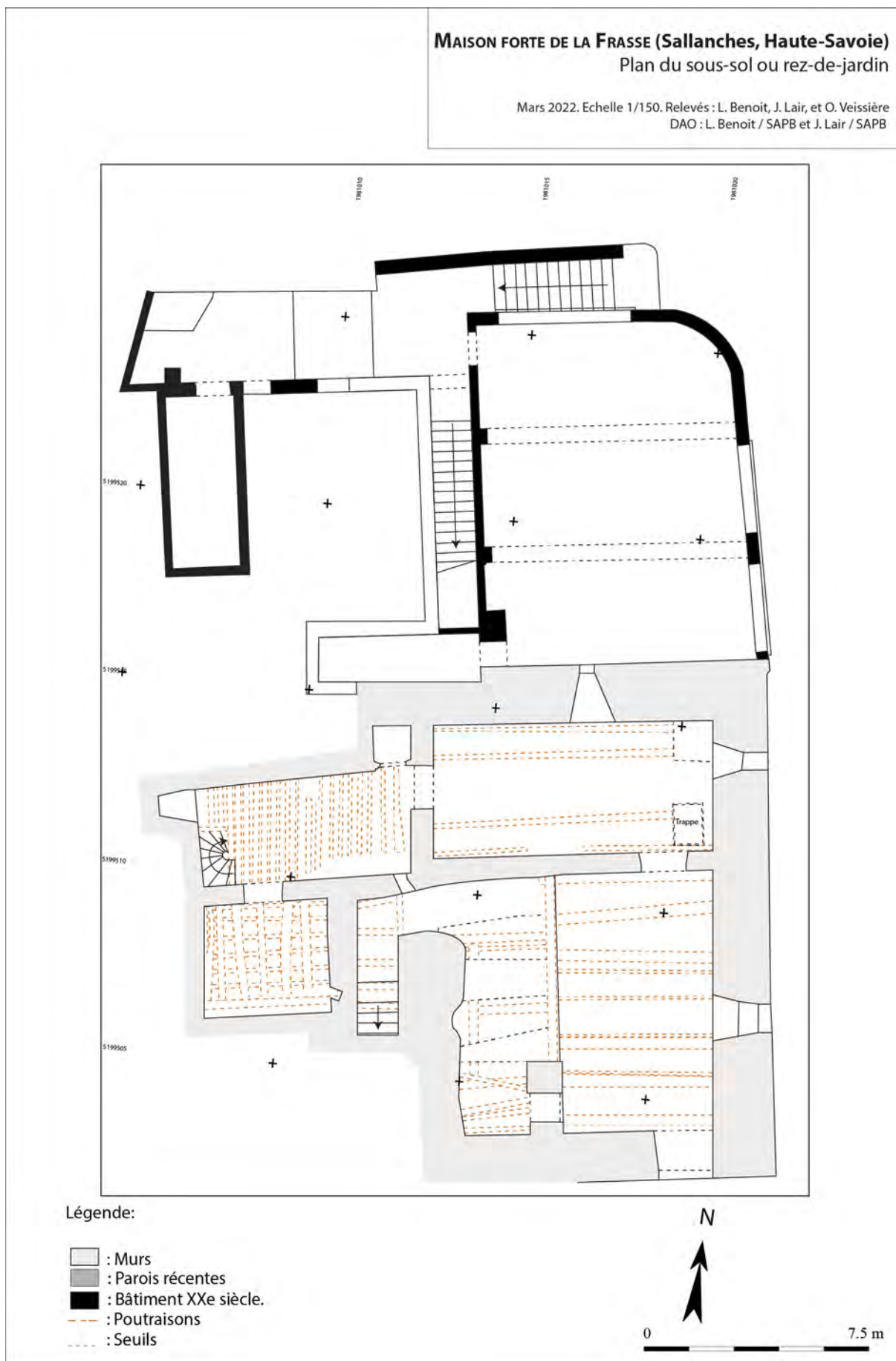


Fig. 3 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Plan du sous-sol ou rez-de-jardin. Echelle : 1/150. DAO : L. Benoit.

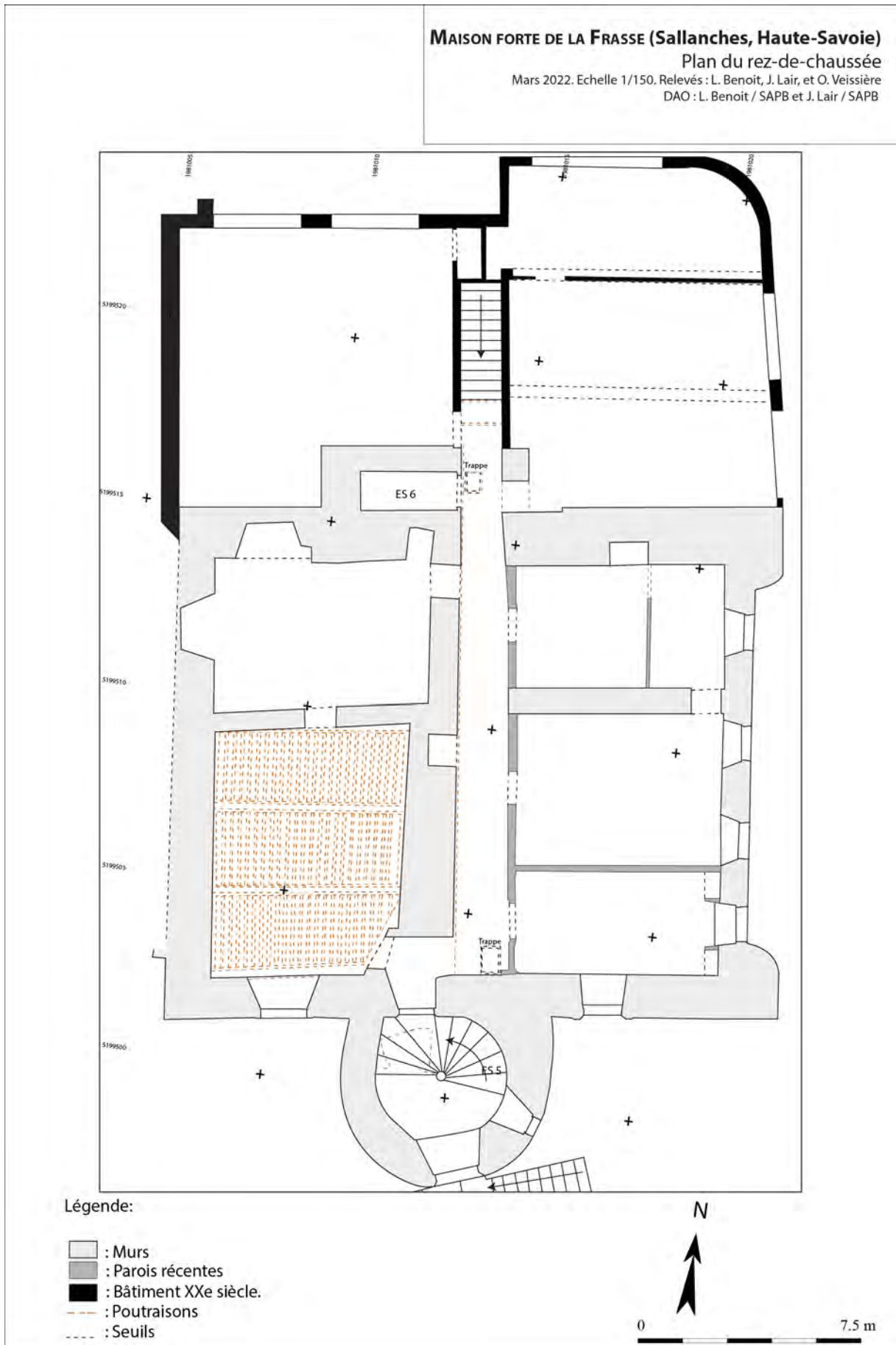


Fig. 4 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Plan du rez-de-chaussée de la maison forte, repris aux étages supérieurs. Echelle : 1/150. DAO : L. Benoit.



Fig. 5 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Façade sud du bâtiment. Cliché : L. Benoit.



Fig. 6 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Vue générale de la façade est de la maison forte. Cliché : L. Benoit.

elle n'est jamais citée. À partir du début du XVII^e siècle, nous suivons différents propriétaires nobles de la maison forte avant son acquisition en 1829 par M. le Curé Revel qui transforme le bâtiment en école¹⁷. Cette nouvelle fonction perdure jusqu'en 2012 où l'édifice est racheté par la commune.

Des datations effectuées sur différentes pièces de bois retrouvées lors des sondages archéologiques (*cf. infra*) confirment une mise en place du bâtiment dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Toutefois, aucun vestige imputable à 1339 n'a été mis en exergue lors de cette opération.

2.4 ORGANISATION GÉNÉRALE DES BÂTIMENTS DU CHÂTEAU

La maison forte de la Frasse se trouve à l'extrémité nord-ouest du bourg historique de Sallanches. Faisant face à la maison forte de Disonche, elle surveille la route menant à la Tour de Servoz à l'ouest et rejoignant également l'Arve par le nord. Construite sur un replat légèrement en contrebas de la route actuelle, la bâtisse culmine à 580 m NGF environ (**fig. 1**). De forme quadrangulaire, le bâtiment s'est vu adjoindre une extension dans la seconde moitié du XX^e siècle. Les flancs nord et est sont occupés par des bâtiments construits entre la fin du XIX^e siècle et la seconde moitié du XX^e siècle en lien avec la vocation scolaire de l'édifice. Ils accueillent aujourd'hui pour partie le musée des pompiers de Sallanches.

La maison forte se compose d'un corps de logis accompagné par une tour d'escalier circulaire et une probable tourelle quadrangulaire formant deux sous-ensembles bâtis.

2.4.1 Le logis

Le corps de logis adopte un plan quadrangulaire de 15,7 x 13,8 m de côté selon un axe nord-sud. Il se développe sur une cave, trois niveaux d'habitation et un espace de combles pour une hauteur au faitage d'environ 19,6 m. Le niveau de cave, correspondant plutôt à un rez-de-jardin, ne paraît pas occuper la totalité de la surface de l'édifice. La moitié orientale est scindée en deux par un refend est-ouest délimitant deux pièces distinctes. Celle au sud, presque carré, mesure 6,6 x 6,9 m et est aveugle à l'ouest. La pièce nord, de plan barlong mesure 7,5 x 3,6 m et donne accès à deux autres pièces, plus petites, en enfilades du côté ouest. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont divisés en deux par une maçonnerie d'axe nord-sud centrée sur les deux tours formant deux grands espaces de plan barlongs de 11 m de long pour 5,5 à 7 m de large. Ces espaces ont pu accueillir des murs de refends, cette fois d'axe est-ouest, venant recouper les salles existantes créant une petite pièce au nord et un espace plus grand au sud. Plusieurs cloisons légères viennent recouper les pièces maçonnées en de multiples sous-espaces. Enfin, le 2^e étage est difficilement caractérisable tant les cloisons modernes masquent les états anciens. Toutefois, les poutres supérieures, encore bien observables, permettent de restituer une division nord-sud similaire à celle observée aux étages inférieurs (**fig. 3 et 4**).

La façade méridionale est en partie masquée par la tour escalier. Elle est percée de neuf ouvertures comprenant huit baies simples réparties entre le rez-de-chaussée et les combles ainsi qu'une porte donnant accès aux caves. De même, une porte est présente à chacun des étages permettant la transition entre l'escalier et le logis (**fig. 5**).

La façade orientale voit ses chaînes d'angle nord et sud marquées par des excroissances difficilement caractérisables. Le niveau 0 est ouvert de trois baies, dont deux en forme de fentes. Les différents niveaux supérieurs suivent une rythmique bien identifiable, chaque étage étant doté de quatre fenêtres simples, toutes superposées les unes aux autres. Les ouvertures nord et sud du rez-de-chaussée correspondent à d'anciennes portes, aujourd'hui bouchées, et donnent accès à la balustrade longeant le bâtiment (**fig. 6**).

La façade septentrionale est masquée dans un premier temps par la potentielle tourelle nord (ES 6)

¹⁷ Benoit 2022, p. 40-43.



Fig. 7 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Vue générale de la façade nord. Cliché : L. Benoit.



Fig. 8 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Détail de la façade orientale. Extrait d'orthophotographie, sans échelle. Cliché : O. Veissière.



Fig. 9 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Face extérieure de la baie ogivale septentrionale. Clichés : L. Benoit.



Fig. 10 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Face interne de la baie ogivale septentrionale. Clichés : L. Benoit.

puis par l'extension contemporaine liée à l'école technique. Cette dernière masque les deux premiers niveaux depuis l'extérieur. Cinq baies simples rythment la façade : une au premier étage, une au deuxième étage et trois dans les combles. Une ouverture est présente au rez-de-chaussée et permet d'accéder à l'extension de l'école (**fig. 7**).

Enfin, la façade ouest est percée de sept ouvertures. Au rez-de-chaussée se trouve une unique porte, aujourd'hui bouchée. Six baies simples sont présentes sur les niveaux supérieurs, deux au premier et quatre au deuxième étage (**fig. 1**).

Au vu de la documentation disponible, nous n'avons pas d'information sur la fonction des différentes pièces de ce bâtiment.

2.4.2 La tour d'escalier sud

La tour d'escalier prend place sur la façade méridionale de la maison forte et domine le bourg. Elle adopte un plan circulaire irrégulier légèrement tronconique. Le diamètre inférieur atteint 5,6 m pour 4,70 m en partie supérieure. Maçonnée sur presque toute sa hauteur, la partie sommitale se présente sous la forme d'une structure en pans de bois octogonale large de 4,14 m. La tour occupe le centre du mur sud du corps de logis principal sur une hauteur d'environ 26 m. L'édifice possède quatre niveaux d'escalier maçonné menant jusqu'aux combles du logis. Un cinquième niveau d'escalier est matérialisé par une structure en bois et dessert le sommet de la tour. Ce dernier, de plan octogonal, correspond aujourd'hui à une petite pièce dotée de quatre fenêtres. Elle présente un plafond pourvu d'une trappe d'accès aux combles (**fig. 1 et 6**).

L'ensemble des ouvertures se situe sur la moitié sud de la tour. Nous dénombrons neuf ouvertures de natures variées auxquelles s'ajoutent les quatre fenêtres sommitales déjà évoquées et sur lesquelles nous ne reviendrons pas. Au niveau du rez-de-chaussée, nous retrouvons la porte d'entrée actuelle de la résidence ainsi que deux archères-canonnières et une baie simple. Cinq fenêtres supplémentaires se répartissent aux différents étages de sorte à éclairer la cage d'escalier. Le dernier étage possède une baie particulière associée à deux consoles en pierre saillantes au sud. L'ouverture interne ainsi que la présence de ces deux blocs de pierre tendent à nous faire voir dans cette ouverture une ancienne porte menant à une structure en encorbellement, probablement la bretèche représentée sur le *Theatrum Sabaudiae* défendant la porte de l'escalier (**fig. 1, 2 et 5**). Notons que l'ensemble des structures rythmant la tour escalier correspond à celles ayant le moins subi de modifications structurelles (**fig. 1 et 6**).

2.4.3 La tour d'angle sud-ouest

Située à l'arrière de la maison forte sur sa façade nord, la potentielle tourelle occupe le centre de la façade du bâtiment principale. De plan quadrangulaire, elle mesure 5,5 x 1,7 m de côté pour un peu plus de 10 m d'élévation estimée (sa partie basse est masquée par l'extension) (**fig. 7**). Présente dès le rez-de-chaussée, la structure s'élève jusqu'au deuxième étage et possède donc trois niveaux distincts. L'étage inférieur est percé pour la mise en place d'un accès à l'extension de l'école tandis que les niveaux supérieurs sont aujourd'hui occupés par les sanitaires. Deux baies quadrangulaires sont associées aux étages et sont visibles depuis l'extérieur sur la façade nord. Les côtés est et ouest sont dénués d'ouvertures. L'édifice possède un décroché sur le dernier étage venant réduire la largeur de la construction à 3,5 m. Aucun indice d'un niveau supérieur n'est observable.

Les dimensions très réduites de la structure ne laissent pas la possibilité d'un aménagement interne destiné à la vie quotidienne. Toutefois, une tour dédiée aux latrines est tout à fait envisageable.

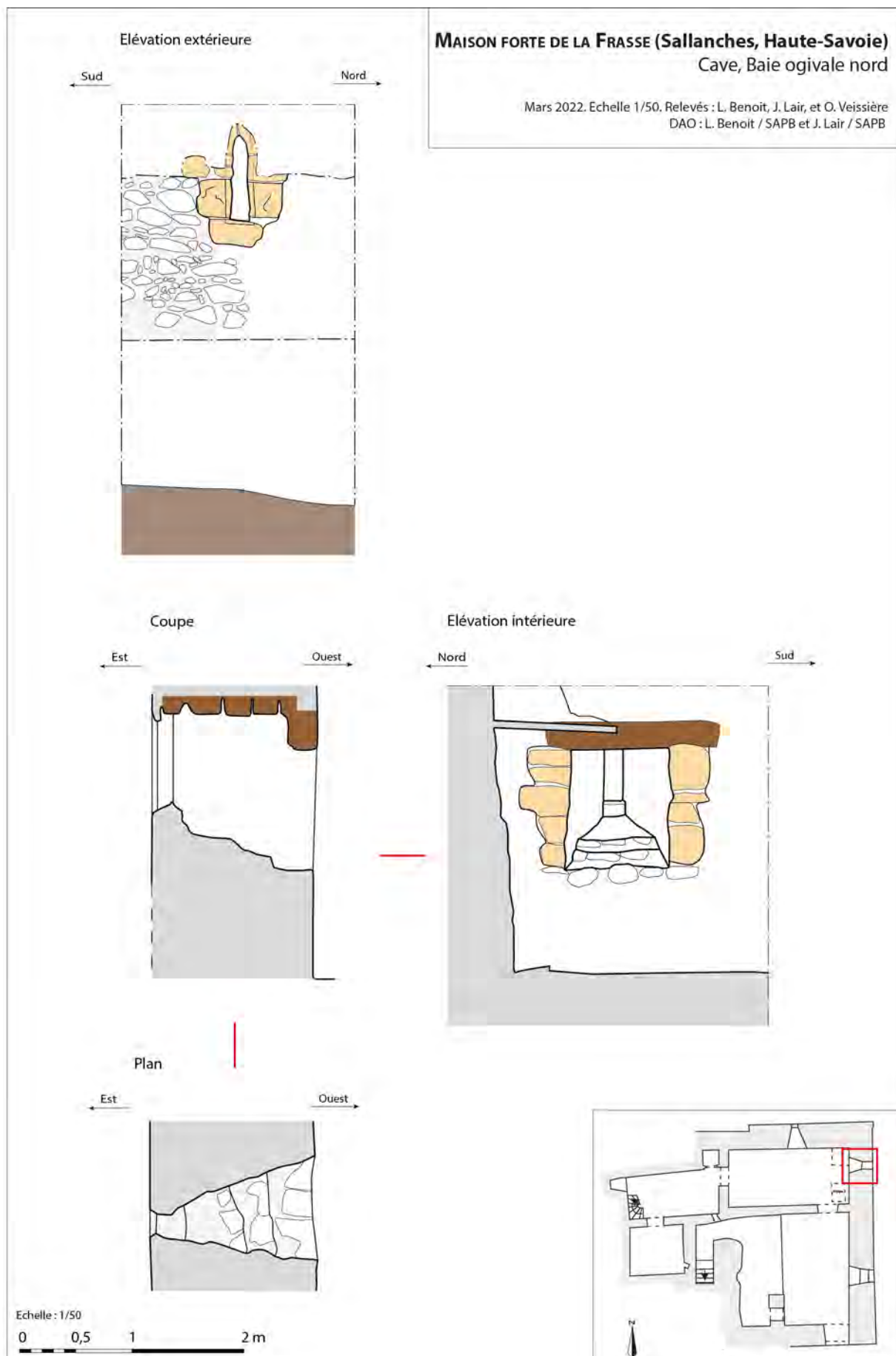


Fig. 11 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Relevés de la baie ogivale septentrionale. Echelle : 1/50.
DAO : L. Benoit et J. Lair.

3. BIBLIOGRAPHIE

Archipat 2014 : Cabinet Archipat, *Château des Rubins - diagnostic patrimonial*, Lyon, 2014.

Baud, Mariotte 1981 : BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 vol., Roanne, Horvath, 1981.

Benoit 2020 : BENOIT Loïc, *Maison forte des Rubins : Élévations intérieures (Sallanches, Haute-Savoie)*, RFO de suivi de travaux, UAPB, 2020.

Benoit 2022 : BENOIT Loïc, *Maison forte de la Frasse*, RFO de sondages, SAPB, 2022.

Blondel 1956 : BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

Bouticourt 2018 : BOUTICOURT Emilien, avec la collaboration de LANTERNIER Pierre et COLLOMB Camille, *Annecy (Haute-Savoie) – Palais de l'Isle : Élévations extérieures et charpentes*, RFO de fouille préventive, Archeodunum, 2018.

Briand 2018 : BRIAND Fabien avec la collaboration de COLLOMB Camille, ROCHET Quentin, GARY Magali, POLINSKI Alexandre, *Estivareilles (Loire) – Maison forte de Marandière*, RFO de fouille préventive, Archeodunum, 2018.

Corbiere 2002 : CORBIÈRE (de la) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.

D'Agostino et alii 2019 : D'AGOSTINO Laurent, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, CHEVALIER Maud, GUFFOND Christophe, avec la collaboration de BENOIT Loïc, BRUNET Julien, LAIDEBEUR Jocelyn, LAISSUS Denis, LE RENARD Cynthia et la participation de GOUVRY-LAFFON Maud, LEMAÎTRE Eva, MAHFOUHI Samir et NETTER Anne, *Sites castraux de la Haute-Savoie (Arrondissements d'Annecy et de Bonneville)*, RFO de prospection, HADES, UAPB, 3 vol., 2019.

Foras 1863 à 1910 : FORAS (De) Amédée, MARESCAL (De) François, VIRY (De) Pierre, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, E. Allier, 1910.

Payraud 2009 : PAYRAUD Nicolas, *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie : du milieu du XIIIe siècle à la fin du XVe siècle*, Thèse de doctorat réalisé sous la direction de E. Hubert, Université Lumière Lyon 2, 2009.

Pierre 1974 : PIERRE James, *Histoire de Sallanches, St-Roch et Cordon*, éd. du Messager, 1974.

Sirot 2007 : SIROT Élisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XIIe au début du XVIe siècle.*, Espaces Médiévaux, Picard, Paris, 2007.

4. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

Les différents sondages archéologiques, ainsi que les datations dendrochronologiques, réalisés au sein de la maison forte de la Frasse permettent la mise en évidence de plusieurs éléments architecturaux bien datés et bien conservés. Parmi ces derniers, nous comptons deux baies ogivales simples situées dans la cave ainsi que deux archères-canonnières bordant la porte d'entrée actuelle.

4.1 LES BAIES OGIVALES (APRÈS 1386)

Trois baies rythment le niveau inférieur du mur gouttereau oriental (**fig. 8**). Si la structure la plus au sud ne possède plus son encadrement d'origine des suites d'un agrandissement tardif, les deux autres ouvertures sont complètes et s'inscrivent parfaitement dans la maçonnerie principale.

Construites en pierres de taille de tuf, elles prennent, sur le parement extérieur, la forme de fentes à double ébrasement se terminant par un arc en ogive (**fig. 9 à 11**). De dimensions similaires, les



Fig. 12 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Baie ogivale centrale. Clichés : L. Benoit.



Fig. 13 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Baie sud du mur oriental au niveau du sous-sol. Cliché : L. Benoit.



ouvertures mesurent 0,76 m de haut pour 0,16 m de large. Les pierres de tuf sont liées par un mortier de chaux blanc/beige assez fin et semblable à celui observé sur les chaînes d'angle.

Au sein de la cave, nous pouvons observer le versant intérieur de ces structures. La baie septentrionale est la plus lisible. Surmontée de linteaux en bois, la structure présente deux piédroits construits en pierre de taille de tuf se prolongeant dans les tableaux de l'ouverture. Ces derniers forment un ébrasement simple aboutissant à la fente ogivale donnant à l'extérieur. L'ouverture interne mesure 0,90 x 1,04 m (**fig. 9 à 11**). L'ensemble de la structure est contemporain du parement principal du mur. La baie centrale était bouchée, à notre arrivée, de part et d'autre du refend est-ouest venant également boucher en partie la baie (**fig. 12**). La moitié méridionale de la baie a été débouchée et nous observons une ouverture aux caractéristiques similaires à celle observée plus au nord. Les linteaux en bois sont également préservés ici. Enfin, la baie située au sud conserve deux piédroits en pierre de taille de tuf ainsi que plusieurs linteaux en bois. Néanmoins, les tableaux de l'ouverture ainsi que son appui ont été agrandis et consolidés (**fig. 13**). Aussi, ces perturbations paraissent correspondre à l'agrandissement observé sur le parement extérieur.

Des datations dendrochronologiques ont été effectuées sur l'ensemble des linteaux en bois des trois structures. Les résultats donnent des dates d'abattage comprises entre 1364 et 1386 permettant ainsi d'estimer la mise en place de ces baies en 1386 au plus tôt¹⁸.

4.2 LES ARCHÈRES-CANONNIÈRES (1603 ?)

Les deux archères-canonnières se situent au rez-de-chaussée de la tour d'escalier méridionale et flanquent, de part et d'autre, la porte d'entrée de la résidence noble. Vraisemblablement conservées dans leur intégralité sans reprise particulière, elles arborent un plan et une mise en œuvre légèrement différents (**fig. 14 et 15**).

Sur le parement extérieur, ces dernières présentent une fente de tir haute de 0,44 m et large de 0,04 m en partie supérieure. La partie basse se termine par une bouche à feu en forme de sabot d'environ 0,10 x 0,10 m. L'appui de ces structures est formé par de longues pierres parcourant le pourtour de la tour tandis que les côtés et le sommet sont matérialisés par un unique bloc de calcaire chacun.

À l'intérieur de la tour, la fenêtre de tir sud-est est large de 0,76 m et possède une hauteur initiale de 0,82 m aboutissant à une fente de tir de 0,48 m. le linteau de la structure est formé par un prolongement du tableau oriental de la porte d'entrée. Disposée à 0,80 m du sol actuel, l'orientation de la structure change au niveau de la fente de tir ne permettant pas un usage complet de cette défense.

L'archère-canonnière sud-ouest, plus petite, est plus régulière dans sa conception. L'ouverture interne est large de 0,66 m pour une hauteur de 0,92 m. A contrario de son homologue orientale, le linteau est ici formé par un bloc de pierre dédié. La fente de tir à son extrémité est de mêmes dimensions que la structure voisine. Située à 0,86 m du sol actuel, l'orientation de l'archère-canonnière est rectiligne permettant ainsi un usage optimal de la structure défensive.

Nous n'avons pas trouvé d'éléments organiques permettant la réalisation d'une datation radiocarbone. Toutefois, la porte est surmontée d'un bloc de pierre comprenant le chronogramme « 1603 ». Cet élément est en place et ne provient pas d'une réinsertion ultérieure. Aussi, il paraît vraisemblable d'attribuer la construction de ces deux structures à cette période.

4.3 LA PORTE D'ENTRÉE DE LA TOUR D'ESCALIER (1603 ?)

La porte d'entrée de la tour d'escalier sud, principal accès du bâtiment élitare, est surmontée d'un

¹⁸ CEDRE – Sallanches (74), maison forte de la Frasse – septembre 2021.

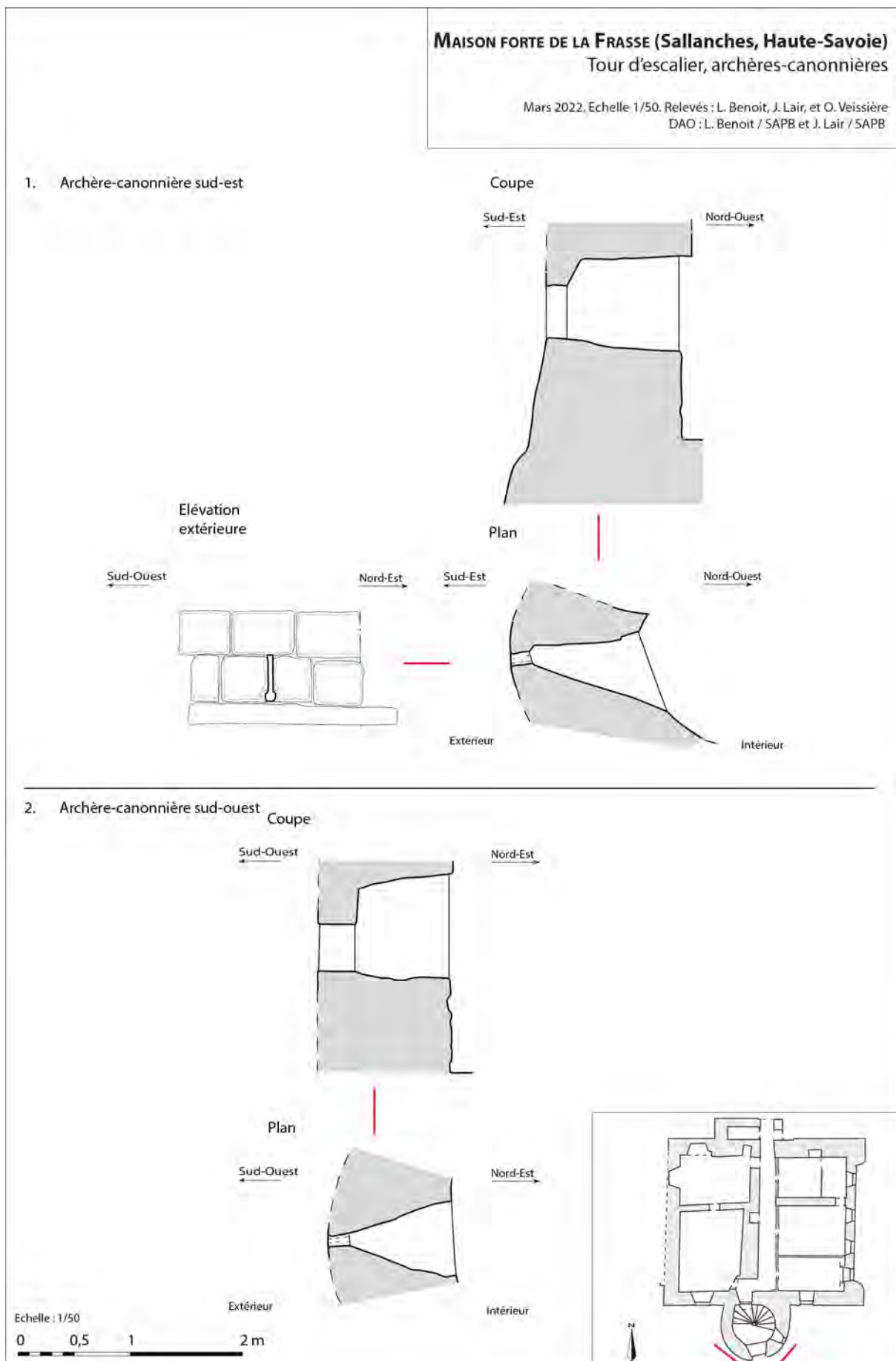


Fig. 14 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Relevés des archères-canonnières. Echelle : 1/50. DAO : L. Benoit et J. Lair.



Fig. 15 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Vues des archères-canonnières. Clichés : L. Benoit.



Fig. 16 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Porte d'entrée de la tour d'escalier. Clichés : L. Benoit et J. Lair.

chronogramme indiquant la date de 1603, nous permettant de supposer la mise en place de cette partie de l'édifice au début du XVII^e siècle (**fig. 16 et 17**). La date est surmontée de la devise latine « *Spes mea Deus* »

Construite en pierre de taille de calcaire, l'encadrement de l'ouverture est large de 1.15 m pour 1.95 m de hauteur et 0.30 m de profondeur. A l'arrière se développe un grand ébrasement, également réalisé en pierres de taille (actuellement peintes), profond d'environ 1 m pour une largeur maximum atteignant 1.75 m. Cette ébrasement est en lien direct avec l'archère-canonnière sud-est (*cf. supra*). L'encadrement arbore, côté extérieur, une moulure périphérique à double cavets se terminant par des congés à motifs cruciformes. Le linteau présente une moulure en accolade simple et rectiligne. Des traces de broche, de ciseau et de boucharde sont présentes sur la face extérieure.

4.4 AUTRES

Plusieurs autres ouvertures – des portes et une fenêtre – au caractère ancien ont été observées au sein de la maison forte de la Frasse. Toutefois, le cadre de l'opération archéologique n'a pas permis leurs relevés et nous n'avons pas d'éléments datant avec précision ces éléments. Néanmoins, leurs linteaux respectifs présentent une moulure en accolade, motif n'apparaissant pas avant l'extrême fin du XV^e siècle, et plus particulièrement au XVI^e siècle, au sein de l'ancien diocèse de Genève.

Les portes se situent toutes à la jonction entre la tour d'escalier sud et le logis et permettent la distribution des étages. Au vu de leur synchronisation avec les paliers de l'escalier, il est tentant d'y voir des ouvrages du début du XVII^e siècle, période de mise en place de la tour.

La fenêtre se trouve, quant à elle, à l'extrémité nord du mur gouttereau ouest, au premier étage. L'étude archéologique situe la mise en place de la structure dans le second état de construction soit entre le XV^e et le XVI^e siècle. Toutefois, plusieurs réfections entourent la structure et sa mise en œuvre globale n'est pas observable du fait de l'enduit présent sur les maçonneries.

5. CONCLUSION

La maison forte de la Frasse n'a pu être que très partiellement abordée dans le cadre de cette étude. Néanmoins, elle offre d'ores et déjà un fort potentiel archéologique. En effet, si l'édifice a toujours été considéré comme construit au début du XVII^e siècle, les sondages et les datations réalisés ont permis de vieillir le bâtiment de plusieurs siècles et d'attester son existence durant la seconde moitié du XIV^e siècle, en faisant l'un des édifices médiévaux encore en élévation au sein de la ville de Sallanches.

Malgré la méthodologie employée (des sondages partiels), plusieurs éléments très bien datés permettent d'alimenter la typo-chronologie des éléments architecturés dans les édifices élitaires médiévaux alpins. Notons également que la maison forte regorge encore probablement de structures masquées par les enduits récents et qu'il ne nous a pas été permis d'observer.

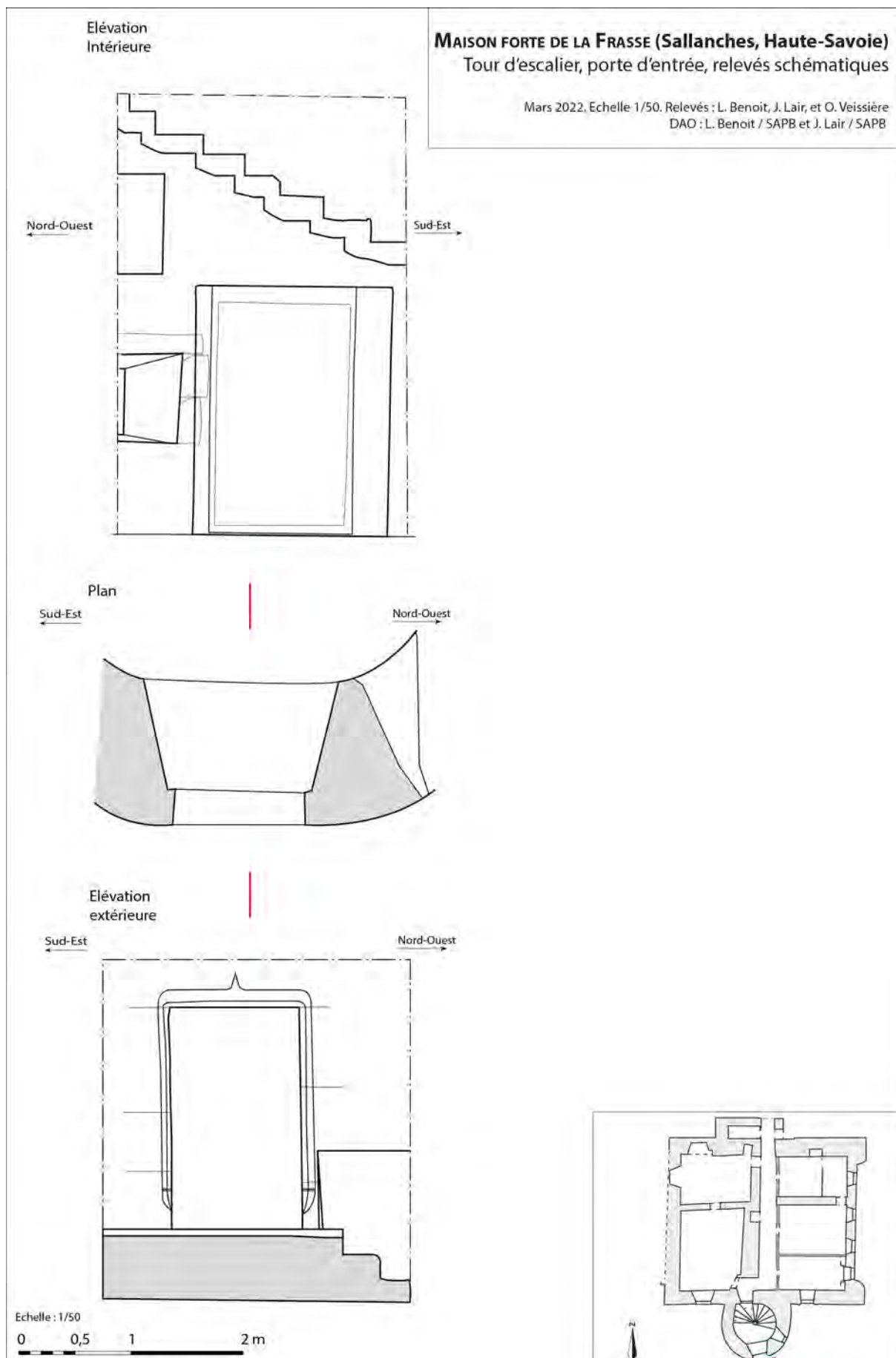


Fig. 17 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Relevés simplifiés de la porte d'entrée de la tour sud. Echelle : 1/50. DAO : L. Benoit.



Fig. 1 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Vue générale de la maison forte. Clichés : L. Benoit.

MAISON FORTE DES RUBINS (SALLANCHES, HAUTE-SAVOIE)

Loïc Benoit (SAPB)

1. LOCALISATION

Département : Haute-Savoie

Commune : Sallanches

Code INSEE : 74256

Lieu-dit ou adresse : Château des Rubins

Coordonnées Lambert 93 : X : 980742.39 / Y : 6543756.81 / Z : 573.23 m

2. BREF ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 SITUATION PHYSIQUE

Le château comtal de Sallanches, aussi dit de la Motte, fait partie aujourd'hui du territoire de la ville de Cordon. Cette dernière partage sa frontière avec l'agglomération de Sallanches au nord-est et fait donc partie du massif alpin. Le site du château se situe en bordure de commune et domine Sallanches située à 600 m de là¹. La fortification se développe sur un promontoire culminant à 670 m d'altitude et portant, aujourd'hui encore, la dénomination « château »². Ce tertre est localisé entre les gorges et défilés escarpés creusés au nord par le torrent de la Sallanches et au sud par ceux de la Frasse et la Croix. Cette surélévation est séparée du reste de la montagne par, d'un côté un ravin à pic dominant la commune de Sallanches et de l'autre côté une entaille consécutive à une route moderne menant à Cordon³.

Située au cœur de la commune de Sallanches, dans la haute vallée de l'Arve, la maison forte des Rubins fait partie des rares vestiges bâtis médiévaux qui ont subsisté aux grands incendies ayant ravagé l'ancien chef-lieu de mandement entre les XVI^e et XIX^e siècles. La demeure se trouve en léger retrait de la ville, le long de la rivière Sallanches au sud-ouest à environ 575 m d'altitude⁴ (**fig. 1**).

2.2 BRÈVE HISTORIOGRAPHIE

Le château, ou plutôt la maison forte, des Rubins n'avait jusqu'en 2019⁵, fait l'objet d'aucune observation archéologique. L'histoire de la bâtisse avait été brièvement abordée par James Pierre en 1974 avant d'être reprise dans le dictionnaire des communes d'Henry Baud et Jean-Yves Mariotte⁶.

1 Blondel 1956, p.289.

2 Baud, Mariotte 1981, p.507 ; Blondel 1956, p.289.

3 *Idem.*

4 Benoit 2020.

5 Benoit 2020.

6 Baud, Mariotte 1981 ; Pierre 1974.



Fig. 2 : Maison forte des Rubins localisée sur le Theatrum Sabaudiae (Bibliothèque du Grand Séminaire – An-necy) et sur la mappe Sarde (ADHS – 1 CD 0014).

Enfin, quelques observations topographiques et architecturales ainsi qu'un gros complément historique ont été réalisés par Nicolas Payraud en 2009 dans le cadre de sa thèse de doctorat qui incluait Sallanches dans son corpus⁷. En 2014, le bilan architectural réalisé par le cabinet Archipat a permis de dresser plusieurs plans ainsi que d'établir un état des lieux du bâtiment d'après les éléments visibles en surface⁸. Pour autant le bâtiment présente de nombreuses structures qui sont autant d'éléments qui pourraient participer à la typo-chronologie des éléments architecturés envisagée dans le cadre de ce projet de recherche⁹.

2.3 JALONS HISTORIQUES

Si le château de Sallanches se trouve hors les murs et qu'à priori le bourg n'était pas fortifié¹⁰, ce dernier n'est toutefois pas dépourvu de défenses comme l'atteste le nombre de maisons fortes présentes. Nous comptons au sein du mandement de Sallanches pas moins d'une vingtaine de maisons fortes en 1339¹¹. Parmi celles-ci, six sont attestées, de manière certaine, au sein ou à proximité du bourg au XVII^e siècle par le *Theatrum Sabaudiae*. Dans les années 1730, elles sont également représentées sur le cadastre sarde (**fig. 2**).

Le site des Rubins apparaît dans la documentation à la fin du XIV^e siècle dans la comptabilité de la châtelainie sallancharde¹². Il y est dit d'une maison « *domus site Sallanchie versus los Rubins* ». Une famille de Rubins est cependant présente dès 1363, où un certain *Durando Rubini* achète une maison à Jean de Lucinge, chevalier¹³. Si nous ne sommes pas certains de la relation entre les deux mentions, toujours est-il que nous pourrions envisager une existence de ladite maison au minimum au milieu du XIV^e siècle. Toutefois, nous sommes en droit de nous demander si la bâtisse est déjà « forte » à ce moment dans la mesure où le terme *fortalitiu* n'apparaît à aucun moment. De même, ni la famille de Rubins ou celle de Lucinge ne semble posséder de maison forte dans le mandement en 1339¹⁴. Ajoutons que la famille de Rubins ne semble être qualifiée de noble que tardivement avec Noble Durand Rubins qui teste en 1520¹⁵. Aussi, l'acquisition de ce titre ne semble pas remonter avant la deuxième moitié du XV^e siècle posant alors la question d'une fortification tardive de la bâtisse. Toujours est-il qu'en 1563, la maison forte des Rubins est acquise par la famille de Loche, nobles bien implantés dans la haute vallée de l'Arve¹⁶. La demeure reste propriété de cette famille jusqu'en 1754, où elle sera acquise par le chapitre de Sallanches des nobles Philibert de Chasseys et Georgine de Menthon de Choulex avec l'argent des fondations des Nobles de Loche des Tours¹⁷. La maison forte est sans doute rapidement transformée en habitations, car en 1840, alors qu'elle est épargnée par l'incendie de Sallanches, trois personnes âgées y vivent lui valant le surnom de « chattes grises »¹⁸.

En 1978, la demeure est rachetée par la commune de Sallanches qui y installe le *Centre de la Nature Montagnarde*¹⁹. En 1997 sera adjoint un nouveau corps de bâtiment afin de renforcer le musée.

7 Payraud 2009.

8 Archipat 2014.

9 Oury *et alii* 2019.

10 Payraud 2009, p.286.

11 Blondel 1956, p.285-294 ; Archipat 2014, p.11.

12 Payraud 2009, p.282 ; ADS SA 14220.

13 Idem ; ADS SA 14188 : « *Recepit a Durando Rubini pro casili domus infra villam Salanchie per eum empto a Iohanne de Lucinge, milite, tuctori liberorum quondam Patri Martini [...]* »

14 Carrier, Corbiere 2005, p.93-95.

15 Foras 1910, p.288.

16 Baud, Mariotte 1981, p.498 ; Blondel 1956, p.288 ; Pierre 1974, p.162. Ils possèdent plusieurs maisons fortes dans les environs dont une à Magland qui porte directement leur nom.

17 Idem.

18 Archipat 2014 ; Payraud 2009.

19 Idem.



Fig. 3 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Plan du rez-de-chaussée. Echelle : 1/150. DAO : L. Benoit.

2.4 ORGANISATION GÉNÉRALE DES BÂTIMENTS DU CHÂTEAU

Le château ou la maison forte des Rubins, localisé en légère périphérie de la ville de Sallanches, se dresse sur un petit promontoire rocheux issu des contreforts alpins. Le site est de forme quadrangulaire et s'est vu adjoindre en 1997 un bâtiment récent, en béton brut²⁰, abritant la première version du *Centre de la Nature Montagnarde*. L'ensemble domine une petite route longeant la rive nord de la Sallanches. Le côté occidental, aujourd'hui bordé de maisons privées, était autrefois adossé à une légère proéminence qui isolait le monument. Enfin, les côtés nord et est ouvrent sur la ville. La maison forte se compose d'un corps de logis accompagné par deux tours quadrangulaires formant deux sous-ensembles bâtis.

2.4.1 Le logis

Le corps de logis adopte un plan presque carré de 15 x 14,25 m de côté. Il se développe sur quatre niveaux d'habitation (12,75 m de hauteur en moyenne) et un espace de comble. Combles et rez-de-chaussée exceptés, l'intérieur du logis est divisé en deux par une maçonnerie d'axe est-ouest formant deux pièces principales de plan barlong de 12,5 x 5,20 m. Ces espaces ont pu accueillir d'autres maçonneries, cette fois d'axe nord-sud, venant recouper les pièces existantes. Le rez-de-chaussée est quant à lui composé de quatre pièces rectangulaires, dont deux de 5,20 x 4,40 m et deux de 6,85 x 5,37 m (**fig. 3 et 4**).

La façade septentrionale se compose de dix ouvertures réparties comme suit : une archère-canonnière et trois fenêtres simples au rez-de-chaussée puis deux baies simples par étage (**fig. 5**).

La façade orientale est en partie masquée par la tour d'escalier. Elle comprend douze ouvertures, dont deux baies simples et deux archères-canonnnières, au rez-de-chaussée, deux baies simples au premier étage, deux fenêtres à meneaux et croisées au deuxième étage, une baie simple et une à meneau au troisième étage, ainsi que deux potentiels créneaux bouchés au niveau des combles (**fig. 1**).

La façade sud présente une chaîne d'angle occidentale masquée par la tour sud-ouest. Huit ouvertures de natures variées rythment l'élévation. Une grande porte en ciment est percée dans la maçonnerie au rez-de-chaussée. Le premier étage présente deux baies simples de même que l'étage suivant. Le troisième étage se compose quant à lui de trois ouvertures simples (**fig. 6**).

Enfin, la façade occidentale est marquée dans son quart sud par la présence de la tour sud-ouest masquant la maçonnerie. De même, le rez-de-chaussée est ici masqué par le substrat naturel sur lequel s'est installée la maison forte. Huit ouvertures sont présentes en élévation : deux ouvertures et une porte au premier, une baie simple et une porte au deuxième étage et deux baies simples et une porte au troisième étage (**fig. 7**).

Au vu de la documentation disponible, nous n'avons pas d'informations sur la fonction des différentes pièces de ce bâtiment. Seule la pièce nord-ouest du premier étage semble avoir eu une vocation de pièce forte au vu du volet métallique blindé présent à sa seule fenêtre.

2.4.2 La tour d'escalier orientale

La tour d'escalier est située sur la façade orientale de la maison forte, et donne donc sur la ville (**fig. 1 et 5**). De plan rectangulaire, elle mesure 4,62 x 3,20 m à sa base et 4,62 x 4,62 m à son sommet où elle repose sur le mur gouttereau oriental. Elle occupe le centre du mur est du corps de logis principal sur une hauteur d'environ 19 m. La structure présente six niveaux d'escalier et un niveau de comble. Les niveaux cinq et six, saillant sur le gouttereau oriental, présentent chacun une petite pièce quadrangulaire incluse dans l'espace de la tour. De même, une tourelle d'escalier hélicoïdale permet l'accès à ces deux pièces depuis les combles du corps de logis principal. Au cinquième niveau, il s'agit d'un oratoire ou d'une petite chapelle privative présentant une voûte à croisée d'ogives ainsi que des

20 Archipat 2014, p. 36.

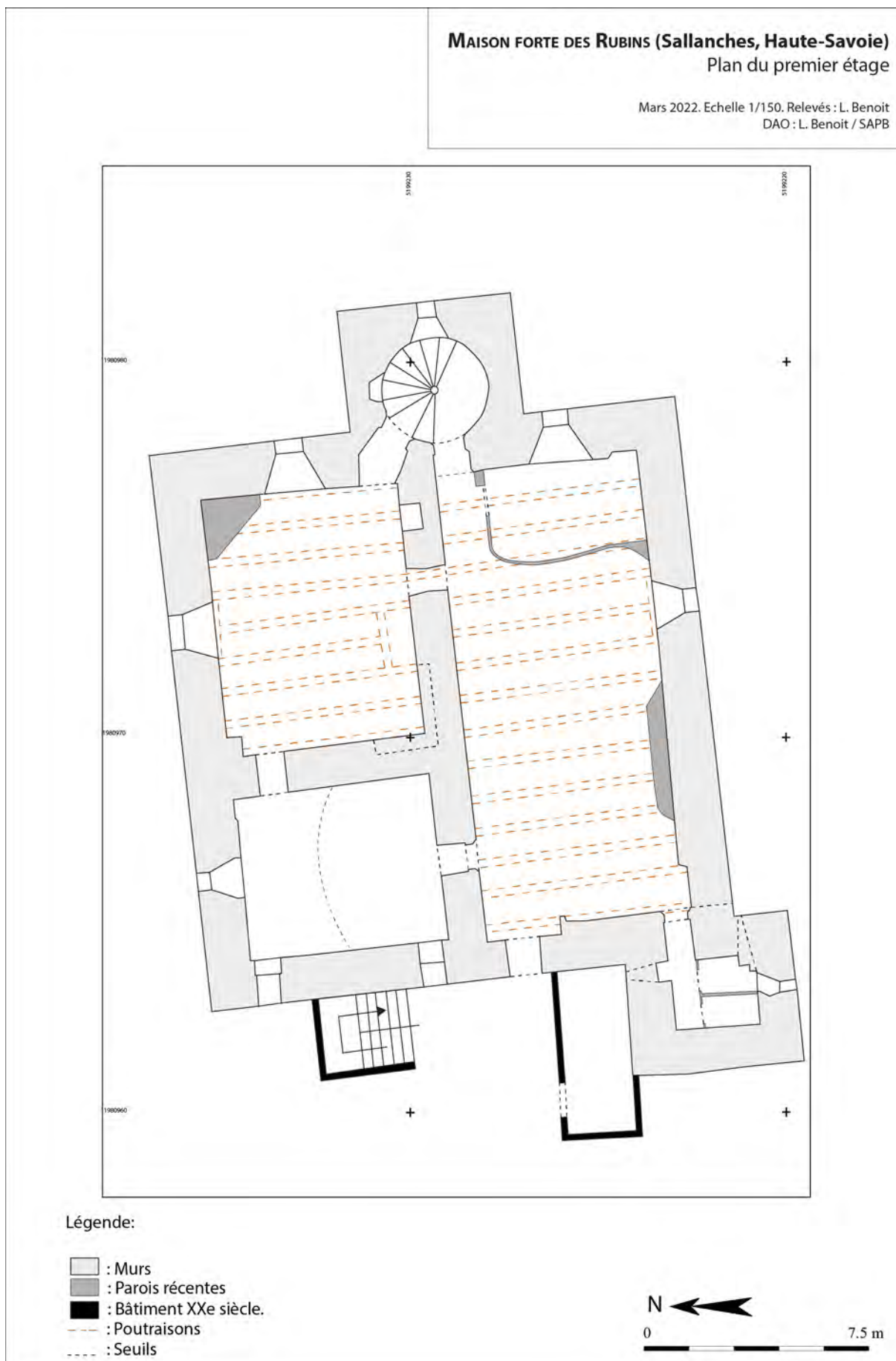


Fig. 4 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Plan du premier étage de la maison forte, repris aux étages supérieurs. Echelle : 1/150. DAO : L. Benoit.



**Fig. 5 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74).
Vue de la façade nord.
Cliché : L. Benoit.**



**Fig. 6 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74).
Détail de la façade sud de
la maison forte. Cliché : L.
Benoit.**



**Fig. 7 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74).
Extrait de la façade occi-
dentale. Cliché : L. Benoit.**

décors peints importants sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir. À l'étage du dessus, la pièce n'a pas de vocation particulière à notre connaissance, mais présente également une voûte à croisée d'ogives. Enfin, le niveau de comble présente une construction composée de merlons et de créneaux associés à une structure saillante sur le mur sud. Cette dernière est observable par le biais de deux consoles encore présentes en extérieur ainsi qu'une ouverture bouchée au sein de la tour.

La façade septentrionale de la tour d'escalier se compose d'une archère-canonnière au rez-de-chaussée, d'une baie simple au sixième étage et de deux ouvertures dans les combles.

La façade orientale possède le plus grand nombre d'ouvertures. Tous les étages, à l'exception du cinquième, possèdent une baie simple. Les combles présentent trois ouvertures assimilables au crénelage de la tour.

La face sud comprend une baie simple aux cinquième et sixième étages tandis que les combles sont marqués par deux créneaux et une ouverture associée à deux consoles.

Enfin, le côté ouest n'est distinguable qu'au-dessus de la charpente du logis principal et comporte deux petites ouvertures donnant dans l'escalier hélicoïdal.

2.4.3 La tour d'angle sud-ouest

La tour d'angle sud-ouest occupe pleinement un angle du corps de logis principal. En retrait, elle domine la rivière de la Sallanches et l'actuelle route qui passe au pied de la maison forte. De plan presque carré, elle mesure 4,48 x 4,41 m de côté pour presque 10 m en élévation. Aujourd'hui seulement trois niveaux sont observables, mais un quatrième devait exister d'après les arrachements visibles et la destruction sommitale observable (fig. 6). Le rez-de-chaussée n'a pu être investigué, car pleinement en travaux. Si l'accès à ce dernier s'effectue aujourd'hui par une porte extérieure en béton, il ne devait, à l'origine pas avoir d'accès externe à ce niveau. Le reste des étages n'est par ailleurs accessible que par l'intérieur du corps de logis.

La façade sud est marquée, au rez-de-chaussée, par la porte moderne dont nous venons de parler, ainsi que par une baie simple au deuxième étage. L'angle sud-ouest de la façade est renforcé par un léger contrefort de 1,25 x 0,50 m.

La face occidentale ne présente aucune ouverture alors qu'au nord nous distinguons une archère-canonnière au premier étage. Une seconde ouverture de tir est disposée à la même hauteur sur le tronçon de façade orientale en saillie par rapport au logis.

3. BIBLIOGRAPHIE

Archipat 2014 : Cabinet Archipat, *Château des Rubins - diagnostic patrimonial*, Lyon, 2014.

Baud, Mariotte 1981 : BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 vol., Roanne, Horvath, 1981.

Benoit 2020 : BENOIT Loïc, *Maison forte des Rubins : Élévations intérieures (Sallanches, Haute-Savoie)*, RFO de suivi de travaux, UAPB, 2020.

Blondel 1956 : BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

Bouticourt 2018 : BOUTICOURT Emilien, avec la collaboration de LANTERNIER Pierre et COLLOMB Camille, *Annecy (Haute-Savoie) – Palais de l'Isle : Élévations extérieures et charpentes*, RFO de fouille préventive, Archeodunum, 2018.

Briand 2018 : BRIAND Fabien avec la collaboration de COLLOMB Camille, ROCHET Quentin, GARY Magali, POLINSKI Alexandre, *Estivareilles (Loire) – Maison forte de Marandière*, RFO de fouille préventive, Archeodunum, 2018.

Corbiere 2002 : CORBIÈRE (de la) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.

D'Agostino et alii 2019 : D'AGOSTINO Laurent, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, CHEVALIER Maud,

GUFFOND Christophe, avec la collaboration de BENOIT Loïc, BRUNET Julien, LAIDEBEUR Jocelyn, LAISSUS Denis, LE RENARD Cynthia et la participation de GOUVRY-LAFFON Maud, LEMAÎTRE Eva, MAHFOUHI Samir et NETTER Anne, *Sites castraux de la Haute-Savoie (Arrondissements d'Annecy et de Bonneville)*, RFO de prospection, HADES, UAPB, 3 vol., 2019.

Foras 1863 à 1910 : FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, E. Allier, 1910.

Payraud 2009 : PAYRAUD Nicolas, *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie : du milieu du XIIIe siècle à la fin du XVIe siècle*, Thèse de doctorat réalisé sous la direction de E. Hubert, Université Lumière Lyon 2, 2009.

Pierre 1974 : PIERRE James, *Histoire de Sallanches, St-Roch et Cordon*, éd. du Messager, 1974.

Siroton 2007 : SIROT Élisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XIIIe au début du XVIe siècle.*, Espaces Médiévaux, Picard, Paris, 2007.

4. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX CARACTÉRISTIQUES

L'étude de l'ensemble des intérieurs de la maison forte des Rubins, réalisée dans un contexte de sauvetage urgent, a permis la compréhension générale de la construction du bâtiment. Néanmoins, les moyens affectés à l'opération n'ont pas permis de multiplier outre mesure les campagnes de datation radiocarbone ou dendrochronologique. Ainsi, si de nombreux éléments sont encore visibles, tous ne peuvent être présentés dans le cadre du présent exercice typo-chronologique.

Parmi les éléments les mieux datés, nous comptons plusieurs archères-canonnières, une fenêtre ainsi que deux cheminées.

4.1 LES ARCHÈRES-CANONNIÈRES (APRÈS 1482-1483)

L'actuel rez-de-chaussée du logis de la maison forte des Rubins comporte trois archères-canonnières orientées systématiquement en direction du nord ou de l'est, seuls flancs accessibles de la bâtisse au Moyen Âge. Ces ouvrages présentent une mise en œuvre similaire avec un intérieur construit en moellon et une face externe composée de quatre à cinq pierres de taille de calcaire noir. Insérées dans des maçonneries attribuables au XIV^e siècle, ces structures datent du second état de construction du bâtiment, période sise entre 1482 et la fin du XVI^e siècle.

Les deux fenêtres de tirs situées dans l'angle nord-est du logis présentent des dimensions très proches. La niche a une hauteur comprise entre 1,10 et 1,18 m pour une largeur d'environ 0,60 m (**fig. 8**). La fente de tir est, quant à elle, large de 0,05 m pour une hauteur avoisinant les 0,80 m. La partie basse de la fente se termine par une bouche à feu bien circulaire. Notons que l'appui de la fente comprend à lui seul un demi-cercle de la bouche à feu.

L'archère canonnière sud du mur oriental est un peu plus particulière, car construite sous une baie (**fig. 8**). D'une largeur de 1,13 m elle est plus basse, 0,65 m, du fait de la baie supérieure. La mise en œuvre reste toutefois similaire à celle précédemment décrite.

Une dernière structure de tir complète le rez-de-chaussée. Elle est installée dans le mur nord de la tour d'escalier. Large de 1,05 m pour 0,80 m de hauteur, la fente est légèrement désaxée du fait de la présence de la niche d'une tour d'escalier à vis.

Deux autres archères-canonnières sont présentes dans la tour sud-ouest au premier étage (le rez-de-chaussée de la tour est aveugle). Ces deux éléments sont également orientés en direction du nord et de l'est. Malheureusement, du fait des travaux en cours et d'une cage d'escalier neuve construite contre le mur pignon ouest, nous n'avons pu nous approcher pleinement de ces ouvertures (**fig. 9**). Les niches

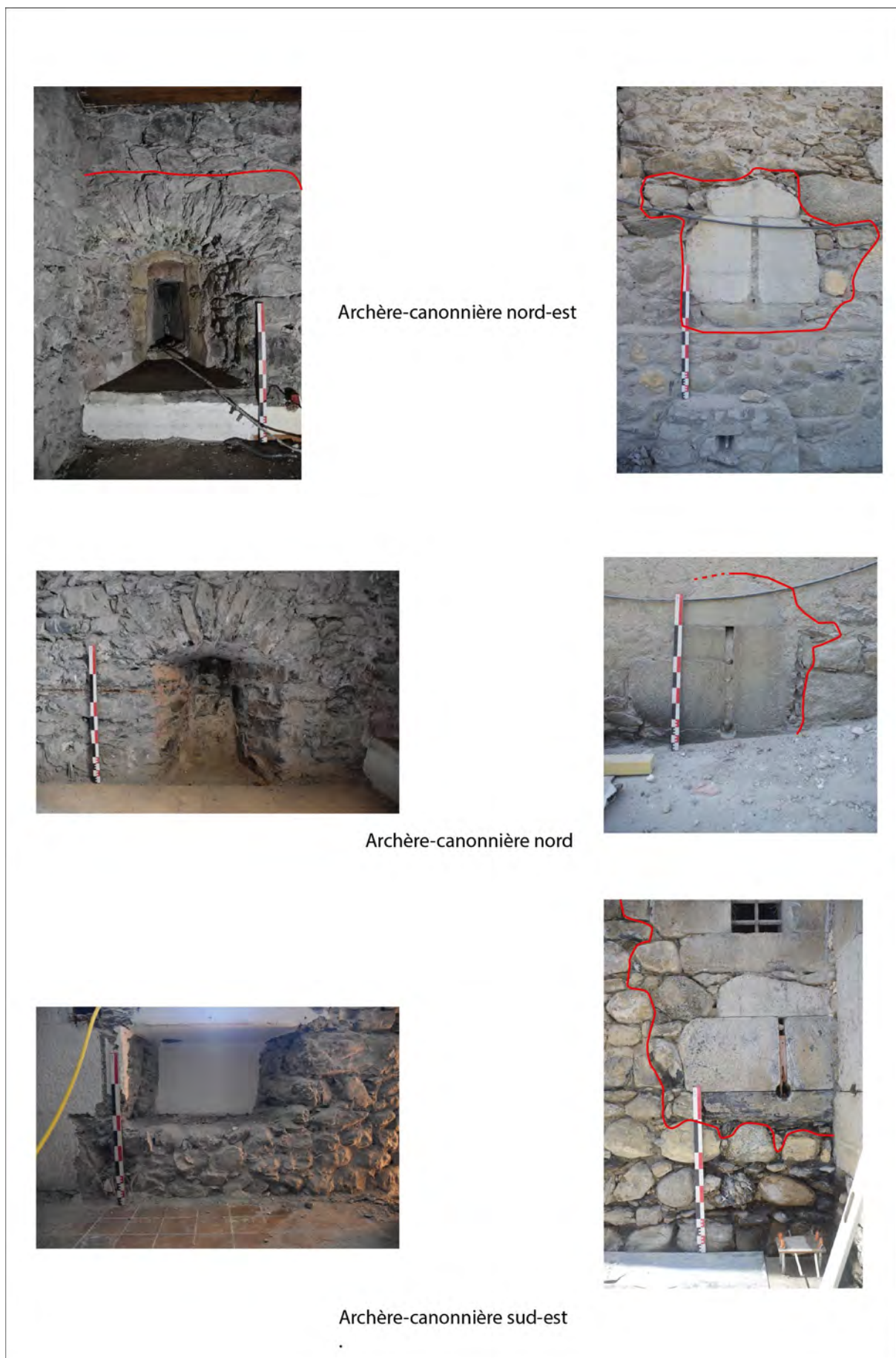


Fig. 8 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Archères-canonniers du rez-de-chaussée. Clichés : L. Benoit.

Archère-canonnière est de la tour sud-ouest.



Archère-canonnière nord de la tour sud-ouest.



Fig. 9 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Archères-canonnières de la tour sud-ouest. Clichés : L. Benoit.

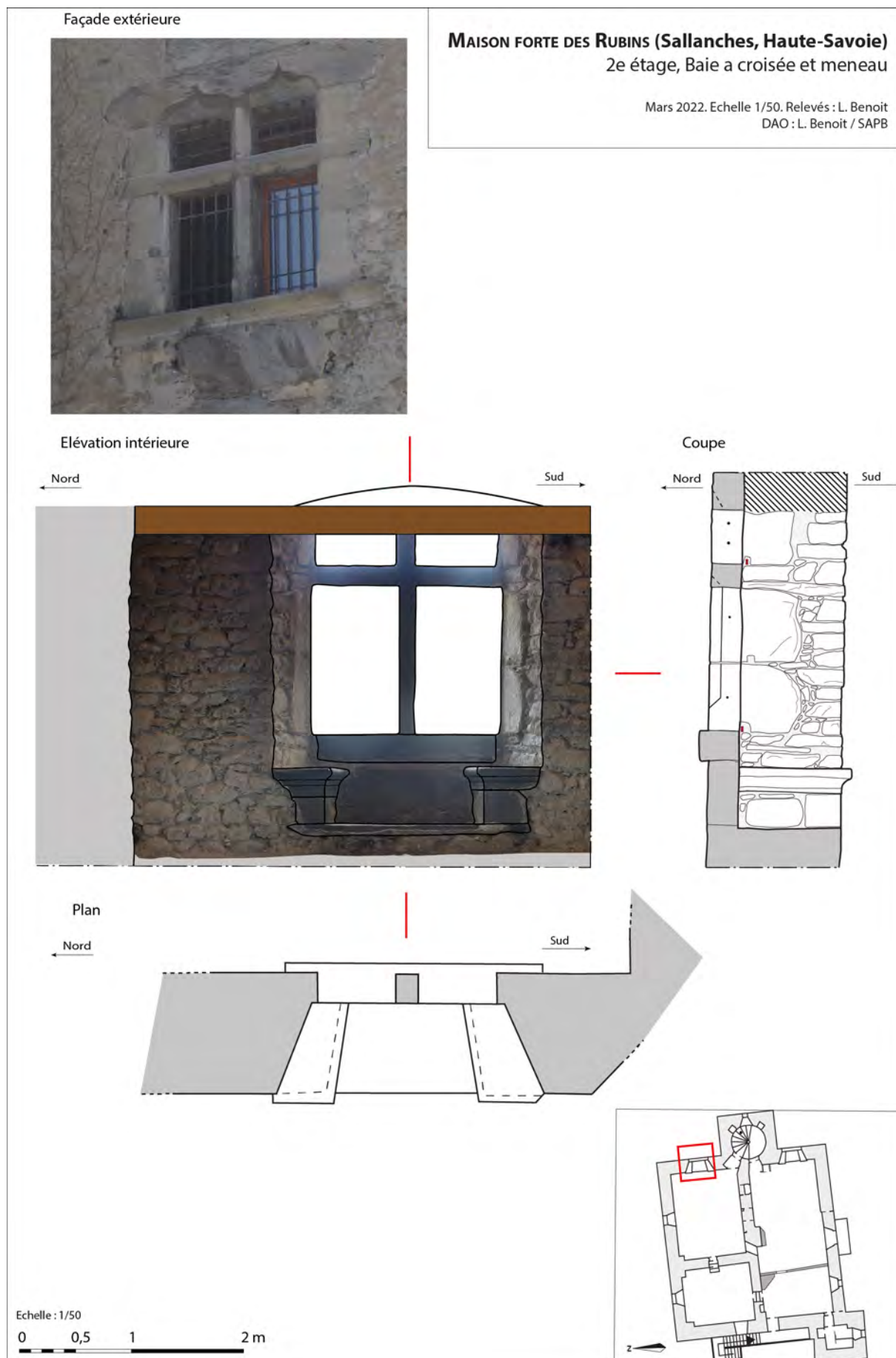


Fig. 10 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Relevés de la baie nord-est – 2e étage. Echelle : 1/50. DAO : L. Benoit.

observables sans décroûtage présentaient une ouverture d'environ 0,61 x 0,90 m, tandis que la fente extérieure était matérialisée par des pierres de taille de calcaire noir.

L'ensemble de ces structures est installé après la mise en place des nouveaux niveaux de sol datés par dendrochronologie de 1482-1483²¹.

4.2 UNE FENÊTRE À MENEAU ET COUSSIÈGES (APRÈS 1482-1483)

Datée de la même période que les archères-canonnières (1482-XVI^e siècle), la fenêtre à meneau et croisillons nord du mur oriental du logis au second étage, est l'un des exemples de ce type de structure les mieux conservés au sein de la maison forte (**fig. 10**). La baie est insérée dans une ouverture préexistante dont seul le premier ébrasement en moellons de calcaire nous est parvenu. Elle comporte deux coussièges monolithes mesurant 0,56 x 0,52 m (L x H). La fenêtre est large de 2,39 m à son ébrasement maximum pour 1,70 m au plus resserré et occupe la totalité de l'épaisseur de la maçonnerie soit une profondeur de 1,20 m. Sa hauteur est comprise entre 2,5 m et 3,05 m selon si l'on mesure depuis le sol ou le haut des coussièges (**fig. 10**).

L'encadrement, réalisé en pierre calcaire noire, présente les traces d'un ancien barreaudage et conserve plusieurs gonds en fer, probablement associés à des volets en bois aujourd'hui disparus. Des ciselures périphériques et des traces de broches sont observables sur les différentes pierres de taille tandis que le linteau est orné d'un motif en accolade qui n'apparaît pas avant l'extrême fin du XV^e siècle, avant de devenir commun au siècle suivant. La présence de ce motif associé aux datations des niveaux de sols permet de confirmer la datation de cette structure.

4.3 LES CHEMINÉES (1482-1483)

Les deux cheminées conservées au sein de la maison forte sont visiblement mise en place en même temps que les plafonds datés de 1482-1483.

La première se situe dans l'unique pièce doté d'un plafond en bois au rez-de-chaussée. Elle prend place au sein du mur de refend est-ouest, dans lequel elle est insérée. Deux vestiges d'un linteau en bois coupé sont conservés. Néanmoins, ce dernier n'est pas en place. La structure mesure 3 m de long pour une profondeur de 0,25 m au niveau des piédroits et une hauteur de 1,68 m entre la hotte et le niveau de sol (**fig. 11**). Au centre de l'âtre se trouve une taque formée par un bloc de pierre monolithe mesurant 1,20 x 1 m. Les piédroits de la structure sont construits en calcaire noir de Sixt et présentent une moulure en quart de rond au niveau de l'âtre. De même, le piédroit oriental montre une base à congé sculpté dont seule la partie supérieure est visible. Constitués chacun de trois pierres de taille, ils sont surmontés d'une console moulurée supportant un linteau en bois aujourd'hui disparu. Les consoles possèdent un profil à gorges et présentent des polylobes sur les angles extérieurs (**fig. 11**).

La deuxième cheminée se trouve dans la pièce méridionale du premier étage. Elle est également insérée dans le mur de refend est-ouest venant scinder en deux ce niveau. Mesurant 2,93 m de long pour une hauteur de 2,80 m, les traces de son insertion dans le mur de refend sont visibles autour des piédroits et du manteau de la structure (**fig. 12**). La structure présente un manteau enduit associé à un linteau en bois mouluré où figure l'inscription « IHS ». Elle reprend les mêmes modénatures que les consoles observées sur la cheminée du rez-de-chaussée. A contrario, bien qu'également en pierre de taille de calcaire noir, les piédroits sont différents et présentent deux cavets aboutissant à une base moulurée comprenant chacune deux congés pyramidaux (**fig. 13**). La construction initiale est observable sur la moitié orientale de la structure et se compose de blocs calcaires régulièrement

21 Benoit 2020 ; CEDRE – Sallanches (74), Maison forte des Rubins.



Fig. 11 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Relevé de l'élévation de la cheminée du rez-de-chaussée et détails des piédroits. Clichés et DAO : L. Benoit.



Fig. 12 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Elévation et coupe de la cheminée du premier étage. Echelle : 1/50. DAO : L. Benoit.



Fig. 13 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Détails de la cheminée. Clichés : L. Benoit.

disposés. Au sol se trouve, en guise de plaque foyère, une taque en remploi où est inscrit le millésime "1565" ainsi qu'une inscription non déchiffrée.

Le linteau en bois ne semble pas être lié aux consoles dans la mesure où sa largeur ne correspond pas à celle des consoles. Il pourrait donc s'agir d'une réfection. Le contrecœur est également modifié à deux reprises avec l'installation d'une nouvelle taque en 1634 (chronogramme inscrit sur la taque) puis l'insertion d'un four à pain au XIX^e siècle (**fig. 14**).

5. CONCLUSION

La maison forte des Rubins présente une structure datée, pour la majeure partie, de la seconde moitié du XIV^e siècle. Toutefois, elle subit à la fin du XV^e siècle et au début du siècle suivant d'importantes modifications esthétiques et fonctionnelles, le tout vraisemblablement en lien avec l'obtention d'un titre de noblesse par la famille Rubins. Ces modifications, bien datée grâce à plusieurs analyses dendrochronologiques et radiocarbone, permettent d'alimenter de manière précise le référentiel typochronologique que nous essayons de mettre en place dans le cadre de ce Programme Collectif de Recherche.

Notons toutefois que la nature de l'opération archéologique, à savoir un sauvetage nécessité par l'urgence, n'a pas permis l'obtention de relevés exhaustif des structures architecturés les mieux datées. Ces derniers pourront être partiellement complétés d'ici la publication.



Bouche du four installée dans la cheminée CHE 1041.

Vue générale des vestiges de la voûte du four.



Détail de la voûte du four.

Fig. 14 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Détails du four installé dans la cheminée du premier étage. Clichés : L. Benoit.

LISTE DES FIGURES

Introduction :

Fig. 1 : Château de Vachères (Montclar-sur-Gervanne, Drôme).

Fig. 2 : Château de Thol (Neuville-sur-Ain, Ain).

Fig. 3 : Enceinte villageoise d'Yvoire (Haute-Savoie).

Fig. 4 : Maison forte de Dingy (Passy, Haute-Savoie).

Fig. 5 : Château de La Bâthie (Savoie).

Tour de Saint-Denis (Saint-Denis-en-Bugey, Ain) :

Fig. 1 : Localisation de la tour de Saint-Denis-en-Bugey. Doc. : L. D'Agostino.

Fig. 2 : Tour de Saint-Denis. Le site qui domine Saint-Denis-en Bugey. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 3 : Le réseau castral de la plaine de l'Ain en 1324. Doc. : A. Kersuzan.

Fig. 4 : Tour de Saint-Denis. Le site qui domine Ambérieu-en-Bugey et les gorges de l'Albarine. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 5 : Tour de Saint-Denis. Implantation par rapport aux sites castraux de Saint-Germain, des Allymes et de Luisandre. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 6 : Tour de Saint-Denis. Angle sud-est de la tour et départ de la courtine sud. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 7 : Tour de Saint-Denis. Angle sud-est de la tour en 1910. Doc. : AD Ain, 5 Fi 345-10.

Fig. 8 : Tour de Saint-Denis. Angle sud-ouest de la tour depuis les pentes. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 9 : Tour de Saint-Denis. Angle nord-est de la tour, prises de vues au drone. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 10 : Tour de Saint-Denis. Plan topographique au 500e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 11 : Tour de Saint-Denis. Élévation nord de la tour, relevé au 100e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 12 : Tour de Saint-Denis. Élévation est de la tour, relevé au 100e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 13 : Tour de Saint-Denis. Élévation sud de la tour, relevé au 100e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 14 : Tour de Saint-Denis. Élévation ouest de la tour, relevé au 100e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 15 : Tour de Saint-Denis. Le site en 1909 vu depuis le nord-ouest. Source : 5 Fi 345-20 Archives de l'Ain.

Fig. 16 : Tour de Saint-Denis. Le site au début du XXe siècle vu depuis l'est. Doc. : AD Ain, 5 Fi 4-3 .

Fig. 17 : Tour de Saint-Denis. Topographie du site au début du XXe siècle vu depuis le sud-est. Doc. : AD Ain, 5 Fi 345-13.

Fig. 18 : Tour de Saint-Denis. Comparaison de vues aériennes anciennes. Clichés : IGN ; Source : <https://remonterletemps.ign.fr/> ; Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 19 : Tour de Saint-Denis. Etat de conservation de la tour au début du XXe siècle. Doc. : AD Ain, 5 Fi 345-11.

Fig. 20 : Tour de Saint-Denis. Vue nadirale de la tour. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 21 : Tour de Saint-Denis. RDC, porte actuelle et reprises des maçonneries. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 22 : Tour de Saint-Denis. RDC, trous d'ancrage du plancher du 1^{er} étage. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 23 : Tour de Saint-Denis. 1^{er} étage, piédroit de la porte bouchée permettant l'accès à la tour. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 24 : Tour de Saint-Denis. 1^{er} et 2^e étage, vestiges de deux cheminées superposées. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 25 : Tour de Saint-Denis. 1^{er} étage, porte et jour à coussiège des murs est et nord. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 26 : Tour de Saint-Denis. 1^{er} étage, baie géminée à deux coussièges et ressaut. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 27 : Tour de Saint-Denis. 2^e étage, porte, baies créneaux et ressaut. Cliché : J. Laidebeur.

Fig. 28 : Tour de Saint-Denis. Jours à coussiège et placard, relevé au 50e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 29 : Tour de Saint-Denis. Jours à coussiège et placard, relevé au 50e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 30 : Tour de Saint-Denis. Baies créneaux, relevé au 50e. DAO. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 31 : Tour de Saint-Denis. Les portes de circulation, relevé au 50e. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 32 : Tour de Saint-Denis. Proposition de restitution au 250e. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

Château de Chambéry (Chambéry, Savoie) :

Fig. 1 : Château de Chambéry. Plan général du site au 1/1000. Doc. : Conseil départemental de la Savoie ; DAO : L. D'agostino.

Fig. 2 : Château de Chambéry. Plans du château médiéval au XVe siècle d'après les archives. Doc. : Christian Guilleré. Guilleré, Palluel-Guillard 2011, p. 58 et 60.

Fig. 3 : Château de Chambéry. La ville et le château par Etienne Martellange, 1618. Doc. : Conservation du Patrimoine de Savoie ; DAO : L. D'agostino.

Fig. 4 : Château de Chambéry. Plan d'état des lieux et projet d'aménagement du château en 1775. Doc. : ASTo, Pallazi Reali, n. 004-002916 et n. 004-002920.

Fig. 5 : Château de Chambéry. Plan restitué du Vieux Pavillon dans son état de 1775, d'après le projet d'aménagement. Doc. : ASTo, Pallazi Reali, n. 014-002924 ; DAO : L. D'agostino.

Fig. 6 : Château de Chambéry. Extrait de plan du Château, dernier quart du XVIIIe siècle. Doc. : ASTo, Pallazi Reali, n. 014-002927.

Fig. 7 : Château de Chambéry. Plan cumulé des Salles basses actuelles et de l'emprise du Vieux Pavillon en 1776. Doc. : Conseil départemental de la Savoie et ASTo, Pallazi Reali, n. 014-002924 ; DAO : L. D'agostino.

Fig. 8 : Château de Chambéry. Emplacement de l'escalier d'accès des Salles basses, le long de la courtine nord du château. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 9 : Château de Chambéry. Plan du château et des Salles basses en 1882. Doc. : Médiathèque du patrimoine, n° 28793.

Fig. 10 : Château de Chambéry. Élévation nord du château en 1882. Médiathèque du Patrimoine.

Fig. 11 : Château de Chambéry. Plan des Salles basses et phases de construction au 1/150. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 12 : Château de Chambéry. Vue générale de la salle orientale depuis la porte d'entrée. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 13 : Château de Chambéry. Volée inférieure de l'escalier d'accès aux Salles basses. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 14 : Château de Chambéry. Baies superposées du mur nord de la salle orientale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 15 : Château de Chambéry. La salle occidentale vue du sud et sa baie en lancette. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 16 : Château de Chambéry. Coupe et élévations ouest/est des Salles basses et phases de construction au 1/100. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 17 : Château de Chambéry. *Oculus* trilobé à l'extrados de la grande arcade nord de la salle orientale. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 18 : Château de Chambéry. *Oculus* trilobé et grande arcade nord de la salle orientale sur le parement nord de la courtine. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 19 : Château de Chambéry. Relevé des baies trilobées des Salles basses au 1/50. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 20 : Château de Chambéry. La baie en lancette de la salle occidentale vue du nord. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 21 : Château de Chambéry. Deuxième arcade en sous-œuvre de la grande arcade nord et baie trilobée. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 22 : Château de Chambéry. Maçonnerie et baie construites en sous-œuvre de la grande arcade sur le parement nord de la courtine. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 23 : Château de Chambéry. Vue sur la Tour Trésorerie depuis le sud-est. Cliché : L. D'agostino

Fig. 24 : Château de Chambéry. Vue sur la Tour Trésorerie depuis le nord-ouest. Cliché : L. D'agostino

- Fig. 25 :** Château de Chambéry. Plan de la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie au 1/100. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 26 :** Château de Chambéry. Relevé de l'élévation est-sud-est de la Tour Trésorerie au 1/150. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 27 :** Château de Chambéry. Coupe nord-est/sud-ouest de la Tour Trésorerie au 1/150. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 28 :** Château de Chambéry. Vue en écorché de la Tour Trésorerie. Modèle 3D : O. Veissière - Patrimoine Numérique. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 29 :** Château de Chambéry. Vue en perspective de la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie. Vue du plan des chambres de tir. Modèle 3D : O. Veissière - Patrimoine Numérique.
- Fig. 30 :** Château de Chambéry. Vue en perspective de la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie. Vue des volumes des chambres de tir. Modèle 3D : O. Veissière - Patrimoine Numérique.
- Fig. 31 :** Château de Chambéry. Espace central, chambres de tir et évent de la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 32 :** Château de Chambéry. Porte et escalier de l'ancien accès et voûte de l'espace central de la salle d'artillerie de la Tour Trésorerie. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 33 :** Château de Chambéry. Projet de liaison des Salles basses et de la salle d'artillerie en 1967. Doc. : E. Brocard.
- Fig. 34 :** Château de Chambéry. Projet de liaison des Salles basses et de la salle d'artillerie en 1967. Doc. : E. Brocard.
- Fig. 35 :** Château de Chambéry. Succession d'arrières-voitures et arcs chanfreinés de l'escalier de la salle d'artillerie. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 36 :** Château de Chambéry. Niche transformée en cheminée dans la salle d'artillerie. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 37 :** Château de Chambéry. Ancienne canonnière transformée en petite porte d'accès à la salle d'artillerie. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 38 :** Château de Chambéry. Passage étroit aménagé entre deux chambres de tir de la salle d'artillerie. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 39 :** Château de Chambéry. Vue intérieure de la canonnière CAN 2 de la salle d'artillerie. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 40 :** Château de Chambéry. Canonnière à louche CAN 2 de la salle d'artillerie vue depuis la rue. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 41 :** Château de Chambéry. Canonnières à louche CAN 2 et CAN 3 de la salle d'artillerie. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 42 :** Château de Chambéry. Canonnière à louche CAN 3 de la salle d'artillerie et son agrafe. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 43 :** Château de Chambéry. Vue d'ensemble des accès aux canonnières défendant les flancs nord et nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 44 :** Château de Chambéry. Relevé en plan, coupe et élévations de la canonnière CAN 4 au 1/50. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 45 :** Château de Chambéry. La canonnière double CAN 7 de la salle d'artillerie. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 46 :** Château de Chambéry. Relevé en plan, coupe et élévation de la canonnière CAN 7 au 1/50. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 47 :** Château de Chambéry. Portes d'accès aux étages de la Tour Trésorerie depuis la cour. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 48 :** Château de Chambéry. Salle du premier étage de la Tour Trésorerie. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 49 :** Château de Chambéry. Une fenêtre du premier étage de la Tour Trésorerie et les trous de préhension. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 50 :** Château de Chambéry. Partie sommitale de la Tour Trésorerie. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 51 :** Château de Chambéry. Canonnière aménagée dans l'angle d'un contrefort vers la Sainte-Chapelle. Clichés : C. Mani et L. D'Agostino.

Conflans (Albertville, Savoie). Les fortifications urbaines et les maisons fortes :

- Fig. 1 :** Cartes de localisation de Conflans . Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 2 :** Vue aérienne de Conflans dans son environnement. Cliché : J. Laidebeur.
- Fig. 3 :** Les fortifications de Conflans d'après une gravure de la fin du XVIIe siècle (?). Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 4 :** Les traces de l'enceinte urbaine et des fortifications sur la mappe sarde (vers 1728) et sur une photographie aérienne de 1949. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 5 :** Édifices emblématiques de Conflans. Clichés : J. Laidebeur, E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 6 :** Emprises des fortifications sur le plan cadastral. DAO : L. Benoit, E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 7 :** Porte Tarine. Vues générales. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 8 :** Porte Tarine. Relevé d'élévation et coupe. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 9 :** Porte Tarine. Relevé en plan. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 10 :** Porte Tarine. Insertion de la tour porte dans un bâti existant. Clichés : J. Laidebeur, E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 11 :** Porte Tarine. Insertion de la tour porte dans un bâti existant. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 12 :** Porte Tarine. Relevé de détail de la porte et de l'archère en sifflet. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 13 :** Porte Tarine. État de conservation. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 14 :** Porte Tarine. Les tableaux et l'archère centrale. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 15 :** Porte Tarine. L'archère en sifflet du 2^e étage. Clichés : L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 16 :** Poterne. La poterne des vignes. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 17 :** Tour sarrasine. La maison forte de la Cour sur la mappe sarde (vers 1728). Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 18 :** Tour Sarrasine. Vues d'ensemble de la tour en 2019. Clichés : J. Laidebeur
- Fig. 19 :** Tour Sarrasine. Relevé d'élévations, répartition des matériaux. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 20 :** Tour Sarrasine. Relevé d'élévations, phasage chronologique. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 21 :** Tour Sarrasine. Tours carrées savoyardes à vocation défensive. Clichés : L. D'Agostino.
- Fig. 22 :** Tour Sarrasine. La porte primitive d'accès à la tour. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 23 :** Tour Sarrasine. Relevé de la porte et du jour du premier état. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 24 :** Tour Sarrasine. Proposition de restitution du système d'accès. Cliché : J. Laidebeur, DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 25 :** Tour Sarrasine. Les baies du premier état. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 26 :** Tour Sarrasine. Le jour en tuf du premier état. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 27 :** Tour Sarrasine. L'utilisation de l'enduit de greya et du mortier de tuileau à la Renaissance. Clichés : C. Randon, E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.
- Fig. 28 :** Tour Sarrasine. La porte d'accès actuel du second état. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 29 :** Tour Sarrasine. Relevé des portes et de la fenêtre du second état. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 30 :** Tour Sarrasine. La porte en accolade du second état. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 31 :** Tour Sarrasine. La fenêtre en accolade du second état. Clichés : J. Laidebeur, E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 32 :** Maison Rouge. Vues générales depuis la place. Clichés : L. D'Agostino.
- Fig. 33 :** Maison Rouge. Relevés de décors de 1903. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 34 :** Maison Rouge. Les baies géminées. Clichés : L. D'Agostino.
- Fig. 35 :** Maison Rouge. Les baies géminées trilobées. Clichés : L. D'Agostino.
- Fig. 36 :** Maison Rouge. Le jour trilobé. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 37 :** Maison Rouge. Les boutiques. Clichés : L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 38 :** Maison Rouge. Une ancienne porte aujourd'hui bouchée. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 39 :** Château Rouge. Vues générales, état de conservation. Clichés : J. Laidebeur, E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 40 :** Château Rouge. Relevé de 1903 conservé à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine. Reproduction : Ville d'Albertville.

Château de Miolans (Saint-Pierre-d'Albigny, Savoie) :

- Fig. 1 :** Château de Miolans. Localisation du site. Doc. : L. D'Agostino
- Fig. 2 :** Château de Miolans. Relevé et étude des structures. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino
- Fig. 3 :** Château de Miolans. Le site de Miolans, au pied de l'Arclusaz. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 4 :** Château de Miolans. La position de contrôle du château sur le « Val de Miolans » et la Combe de Savoie. Clichés : L. D'Agostino
- Fig. 5 :** Château de Miolans. Plan de localisation des campagnes de restauration du XXe siècle. Doc. : L. D'Agostino
- Fig. 6 :** Château de Miolans. Le château vu du sud. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 7 :** Château de Miolans. Plan général du site. Doc. : L. D'Agostino
- Fig. 8 :** Château de Miolans. Organisation du site et identification des bâtiments en 1728. Doc. : L. D'Agostino
- Fig. 9 :** Château de Miolans. Le fossé ouest. Cliché : L. D'Agostino
- Fig. 10 :** Château de Miolans. La cour haute vue depuis l'ouest. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 11 :** Château de Miolans. La tour Saint-Pierre et les bâtiments romans. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 12 :** Château de Miolans. La rampe d'accès et la courtine nord de la cour haute. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 13 :** Château de Miolans. La tour maîtresse et le fossé oriental. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 14 :** Château de Miolans. La courtine est de la cour haute et le portail à pont-levis. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 15 :** Château de Miolans. Le château vu du sud-est et la basse cour. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 16 :** Château de Miolans. La rampe d'accès et le châtelet d'entrée. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 17 :** Château de Miolans. La tour de la Sauvegarde et la porte de la basse cour. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 18 :** Château de Miolans. Les phases d'aménagement du site par C. Corvisier. Doc. : L. D'Agostino
- Fig. 19 :** Château de Miolans. Principales phases de construction. Doc. : L. D'Agostino
- Fig. 20 :** Château de Miolans. Les salles romanes vues depuis le sud. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 21 :** Château de Miolans. Le boulevard ouest, sur l'escarpe du fossé. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 22 :** Château de Miolans. Détail du boulevard ouest et position des canonnières successives. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 23 :** Château de Miolans. Le boulevard d'entrée depuis le pont actuel. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 24 :** Château de Miolans. Grosse tour d'artillerie sur le front nord. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 25 :** Château de Miolans. Petite tour ou moineau en éperon sur le front nord. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 26 :** Château de Miolans. Vestiges d'une porte à pont-levis à mi hauteur de la rampe d'accès. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 27 :** Château de Miolans. Les canonnières du mur nord de la tour maîtresse. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 28 :** Château de Miolans. Chemin de ronde et créneaux de fusillade au sommet de la courtine nord. Cliché : L. D'Agostino
- Fig. 29 :** Château de Miolans. Guérite en tuf au sommet de la grosse tour d'artillerie nord. Cliché : L. D'Agostino
- Fig. 30 :** Château de Miolans. Bâtiment construit au XVIIIe siècle contre la tour maîtresse. Cliché : L. D'Agostino
- Fig. 31 :** Château de Miolans. Le fossé, le pont et le châtelet ou boulevard nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino
- Fig. 32 :** Château de Miolans. Vue aérienne de l'ouvrage avancé d'entrée : porterie, boulevard et pont sur le fossé. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 33 :** Château de Miolans. La tour semi-circulaire défendant la première porte. Cliché : J. Laidebeur
- Fig. 34 :** Château de Miolans. La deuxième porte. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 35 :** Château de Miolans. Châtelet d'entrée, première porte et pont-levis. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 36 :** Château de Miolans. Châtelet d'entrée, porte à pont-levis. Elévation ouest. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 37 :** Château de Miolans. Châtelet d'entrée, porte à pont-levis. Plan et coupes. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 38 :** Château de Miolans. Systèmes de fermeture et de défense de la première porte. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 39 :** Château de Miolans. La porte piétonnière (ou guichet). Clichés : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 40 :** Château de Miolans. Châtelet d'entrée, porte à pont-levis. Coupe sur le pont piétonnier. Doc : L. D'Agostino

- Fig. 41 :** Château de Miolans. Châtelet d'entrée, deuxième porte à herse. Elévations générales. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 42 :** Château de Miolans. Châtelet d'entrée, deuxième porte à herse. Détails. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 43 :** Château de Miolans. Châtelet d'entrée, deuxième porte à herse. Coupe. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 44 :** Château de Miolans. Système de fermeture et défenses de la deuxième porte. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 45 :** Château de Miolans. Vue intérieure du boulevard nord-ouest. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 46 :** Château de Miolans. Châtelet d'entrée, canonnière en louche simple. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 47 :** Château de Miolans. Détail des canonnières du châtelet. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 48 :** Château de Miolans. Châtelet d'entrée, canonnière en louche double. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 49 :** Château de Miolans. Détail des canonnières de la tour semi-circulaire du châtelet. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 50 :** Château de Miolans. Châtelet d'entrée, arquebuserie à fente de visée longue. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 51 :** Château de Miolans. Cour haute, courtine est et pont-levis. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 52 :** Château de Miolans. Cour haute, courtine est et pont-levis. Elevation est. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 53 :** Château de Miolans. Cour haute, courtine est et pont-levis. Coupe et restitution. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 54 :** Château de Miolans. Détails de la porte de la cour haute. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 55 :** Château de Miolans. Cour haute, courtine est. Détails de l'arquebuserie / canonnière sud. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs
- Fig. 56 :** Château de Miolans. Cour haute, courtine est. Arquebuserie / canonnière. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 57 :** Château de Miolans. Tour maîtresse, façade est. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 58 :** Château de Miolans. Tour maîtresse, façade nord. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 59 :** Château de Miolans. Tour maîtresse, canonnière en louche. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 60 :** Château de Miolans. Tour maîtresse, canonnières à ébrasement externe. Doc : L. D'Agostino
- Fig. 61 :** Château de Miolans. Tour maîtresse, détails des canonnières à ébrasement externe. Clichés : J. Laidebeur et L. D'Agostino
- Fig. 62 :** Château de Miolans. Restitution du système de défense de l'entrée et plan de feu au début du XVI^e siècle. Doc : L. D'Agostino

Château d'Annecy (Annecy, Haute-Savoie) :

- Fig. 1 :** Château d'Annecy. Plan général au rez-de-chaussée. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 2 :** Château d'Annecy. Les principaux bâtiments conservés. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 3 :** Château d'Annecy. La Tour de la Reine. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 4 :** Château d'Annecy. La Tour de la Reine (ES 1), façade est. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 5 :** Château d'Annecy. Tour de la Reine (ES 1), coupe sud/nord. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 6 :** Château d'Annecy. Archères de la Tour de la Reine (ES 1). Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 7 :** Château d'Annecy. Tour de la Reine (ES 1), relevés des archères. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 8 :** Château d'Annecy. Aménagements du deuxième étage de la Tour de la Reine. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 9 :** Château d'Annecy. Aménagements du deuxième étage de la Tour de la Reine. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 10 :** Château d'Annecy. Tour de la Reine (ES 1), porte à pont-levis. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 11 :** Château d'Annecy. Tour de la Reine (ES 1), porte à coussinets. Doc. : A. Tourasse.
- Fig. 12 :** Château d'Annecy. Tour de la Reine (ES 1), cheminée intramurale. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 13 :** Château d'Annecy. Relevé archéologique des façades extérieures de la Tour Saint-Pierre. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 14 :** Château d'Annecy. Relevé archéologique du mur ouest du Vieux Logis (Aile des Cuisines). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 15 :** Château d'Annecy. Fenêtre du premier étage de la Tour Saint-Pierre (UC 26.03). Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 16 :** Château d'Annecy. Tour Saint-Pierre (ES 10), fenêtre à coussiège (UC 26.03). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 17 :** Château d'Annecy. Vieux Logis (ES 4), portes. Doc. : L. D'Agostino.

- Fig. 18 :** Château d'Annecy. Fenêtre géminée des cuisines (UC 28.06). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 19 :** Château d'Annecy. Fenêtre à croisée de la chambre du comte, au premier étage du Vieux Logis (UC 28.05). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 20 :** Château d'Annecy. Vieux Logis (ES 4), fenêtre à croisée (UC 28.05). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 21 :** Château d'Annecy. Couronnement de mâchicoulis de la Tour Saint-Pierre (ES 10). Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 22 :** Château d'Annecy. Tour Saint-Pierre (ES 10), mâchicoulis. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 23 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), façade occidentale du logis et tour d'escalier. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 24 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), portes. Doc. : A. Tourasse et L. D'Agostino.
- Fig. 25 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), porte de communication intérieure (R+2). Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 26 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), congés décoratifs des portes. Doc. : L. D'Agostino et A. Tourasse.
- Fig. 27 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), canonnières sur la façade sud. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 28 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), archère-canonnière à croisillon de la cuisine et évacuation d'eaux usées. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 29 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), canonnières. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 30 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), archère-canonnière à évaseement central du mur sud (R+1). Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 31 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la cuisine, vue générale. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 32 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la cuisine. Doc. : A. Tourasse, L. D'Agostino.
- Fig. 33 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminées du logis (R+2). Doc. : A. Tourasse, L. D'Agostino.
- Fig. 34 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la salle ouest (R+2). Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 35 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la salle ouest (R+2), détail de la base du piédroit sud. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 36 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la salle est (R+2). Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 37 :** Château d'Annecy. Tour et Logis Perrière (ES 6 et 7), cheminée de la salle est (R+2), détail de la base du piédroit sud. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 38 :** Château d'Annecy. Relevé archéologique des façades extérieures de la Tour « sans nom » (ES 11). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 39 :** Château d'Annecy. Archère-canonnière du rez-de-chaussée de la Tour « sans nom » (UC 29.04). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 40 :** Château d'Annecy. Tour « sans nom » (ES 11), canonnières. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 41 :** Château d'Annecy. Aménagements du deuxième étage de la Tour « sans nom ». Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 42 :** Château d'Annecy. Tour « sans nom » (ES 11), fenêtre à coussièges (UC 29.02). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 43 :** Château d'Annecy. Fenêtres à canonnière en « trou de serrure » (UC 29.01 et UC 30.02) de la Tour « sans nom », au troisième étage. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 44 :** Château d'Annecy. Relevé archéologique de la façade nord du Logis Nemours (ES 03) et de la Tour du Trésor (ES 12). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 45 :** Château d'Annecy. Canonnières à la française de la Tour du Trésor, au rez-de-chaussée. Doc. : L. D'Agostino.
- Fig. 46 :** Château d'Annecy. Tour du Trésor (ES 12), canonnières. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 47 :** Château d'Annecy. Fenêtres canonnières du Logis Nemours. Doc. : L. D'Agostino.

Fig. 48 : Château d'Annecy. Tour du Trésor (ES 12) et Logis Nemours (ES 3), fenêtres. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 49 : Château d'Annecy. Fenêtre à croisée du deuxième étage du Logis Nemours. Doc. : L. D'Agostino.

Fig. 50 : Château d'Annecy. Logis Nemours (ES 3), fenêtre à croisée du premier étage (UC 31.03). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 51 : Château d'Annecy. Logis Nemours (ES 3), fenêtre à croisée du deuxième étage (UC 31.02). Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 52 : Château d'Annecy. L'avant-corps du château et une de ses archères-canonnières. Doc. : L. D'Agostino.

Fig. 53 : Château d'Annecy. Avant-corps du château, archère-canonnière. Doc. : A. Tourasse.

Fig. 54 : Peinture murale de la salle des gardes du château d'Issogne (Vallée d'Aoste, Italie), montrant un râtelier sur lequel sont disposées armes et armures. On distingue notamment deux arquebuses à crochet, une arbalète à tour et une arbalète et leurs accessoires.

Fig. 55 : Château d'Annecy. Restitution axonométrique de la façade nord du Logis Nemours et de la Tour du Trésor, vers 1539. Doc. : L. D'Agostino.

Fig. 56 : Château d'Annecy. Plan de tir des canonnières du rez-de-chaussée du château (angle nord-ouest). Doc. : L. D'Agostino.

Château de Bonneville (Bonneville, Haute-Savoie) :

Fig. 1 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Plan général du site et des vestiges. Janvier 2020. Échelle 1/500. Relevés : Inrap, Département Haute-Savoie. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016 / www.cadastre.gouv.fr – 2019 / Patrimoine Numérique - Olivier Veissière. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 2 : Vue du château dans les années 1980. D'apr. BAUD H., MARIOTTE J.-Y. - Histoire des communes savoyardes, Tome 2 : Le Faucigny, Roanne, Éditions Horvath, 1980, p. 49. DAO : S. Bocquet, Inrap

Fig. 3 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Localisation schématique des bâtiments et pièces décrits dans l'enquête delphinale de 1339. Janvier 2020. Échelle 1/500. Relevés : Inrap, Département Haute-Savoie. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016 / www.cadastre.gouv.fr – 2019 / Patrimoine Numérique - Olivier Veissière. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 4 : Vue de Bonneville publiée dans le *Theatrum Sabaudiae* (vers 1682), dessin de G. T. Borgonio, avec détail du château. Dépôt du Conseil Général de la Haute-Savoie, Bibliothèque du Grand Séminaire, Propriété de la Bourse des Pauvres Clercs du diocèse d'Annecy, RES. DAO : S. Bocquet, Inrap

Fig. 5 : Plan de Bonneville, extrait de la Mappede sarde, n° 208, vers 1733 (1728-1738). ADHS, 1 cd 208-A copie. DAO : S. Bocquet, Inrap

Fig. 6 : Plan du château et de la ville de Bonneville, proposé par Louis Blondel d'après la mappe sarde (Blondel 1956, p. 249). DAO : S. Bocquet, Inrap

Fig. 7 : Plans du château de Bonneville et des prisons en 1838 (extraits). ADHS, 5 Fs 43. Clichés : L. Benoit, Département 74 ; DAO : S. Bocquet, Inrap

Fig. 8 : Plans du château de Bonneville et des prisons daté de mai 1853 (extrait). ADHS, 5 Fs 43. Cliché : L. Benoit, Département 74 ; DAO : S. Bocquet, Inrap

Fig. 9 : Plan du château de Bonneville et des prisons vers 1856 (extraits). ADHS, 5 Fs 43. Clichés : L. Benoit, département 74 ; DAO : S. Bocquet, Inrap

Fig. 10 : Plan du château de Bonneville et des prisons vers 1863 (entre 1856 et 1868). ADHS, 4 N 27 Cliché : L. Benoit, département 74 ; DAO : S. Bocquet, Inrap

Fig. 11 : Vue de la partie inférieure la courtine sud au contact de la tour sud-est, vers l'est. Cliché : S. Bocquet, Inrap

Fig. 12 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Courtine sud, portion est : façade extérieure. 2019. Échelle 1/200. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Relevés et DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

- Fig. 13 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Courtine sud, portion est : paroi intérieure. 2019. Échelle 1/200. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Relevés et DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap
- Fig. 14 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Courtine sud : fenêtre géminée ouest (BE 2024-2034). 2019. Échelle 1/50. Relevés et DAO : E. Bayen, Inrap
- Fig. 15 :** Baie géminée à arcatures trilobées ouest : vue générale et détails. Clichés : S. Bocquet, Inrap
- Fig. 16 :** Baie ouest de la courtine sud, avec son arc refait au XX^e siècle. Orthophotographies : 3D Scan-Map, Grenoble.
- Fig. 17 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Proposition de mise en périodes chronologiques des principaux vestiges de la partie est du château. 2019. Échelle 1/250. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. Photogrammétrie : J. Boudry, Inrap. Relevés et DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap
- Fig. 18 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Cour est : cheminée, *aula*. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap
- Fig. 19 :** La cheminée de l'*aula*, rétrécie par l'ajout d'un mur, à la surface rubéfiée du rocher, vue vers l'est. Cliché : S. Bocquet, Inrap
- Fig. 20 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Cour est : proposition de restitution de la cheminée de l'*aula*. 2019. Échelle 1/100. Relevés et DAO : E. Bayen, Inrap
- Fig. 21 :** Vue des tours et de la courtine est depuis les abords nord-est et vers le sud-ouest (en haut), et depuis la cour est et vers le sud-est (en bas), le 3 mars 2017 (avant piquage et travaux). Clichés : S. Bocquet, Inrap
- Fig. 22 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Courtine est, poterne PR 5006. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap
- Fig. 23 :** La poterne PR 5006 dans la courtine est, vue vers l'ouest (en haut) et vers l'est (en bas) où ses piédroits sont repris au béton XX^e siècle. Clichés, 2019 : S. Bocquet
- Fig. 24 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : coupe. 2019. Échelle 1/150. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap
- Fig. 25 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : archère BE 4022. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap
- Fig. 26 :** Tour nord-est : l'archère BE 4022 depuis l'extérieur (en haut, vue partielle de la fente) et côté intérieur (en bas). Clichés : S. Bocquet, Inrap
- Fig. 27 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : archère BE 4016. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap
- Fig. 28 :** Tour nord-est : la voûte (en haut), l'embrasure droite vers le nord (en bas) et l'ébrasement extérieur vers le nord (à droite) de la baie BE 4016. Clichés : S. Bocquet, Inrap
- Fig. 29 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : archère BE 4018. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap
- Fig. 30 :** Tour nord-est : l'archère ou baie à coussiège BE 4018 vue de l'extérieur vers le nord (en haut à gauche) et de l'intérieur vers le sud-est et en plan (à droite). Clichés : S. Bocquet, Inrap
- Fig. 31 :** Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : archère BE 4002. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap
- Fig. 32 :** Tour nord-est : l'archère BE 4002 depuis l'extérieur (en haut à gauche) et côté intérieur (en haut et en bas à droite). Clichés : S. Bocquet, Inrap

Fig. 33 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : porte PR 4015. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 34 : Tour nord-est : la porte PR 4015 avant travaux (2017) (en haut) et depuis l'intérieur et vers le sud (en bas à droite), avec détail du trou de barre de l'embrasement droite (en bas à gauche). Clichés : S. Bocquet, Inrap

Fig. 35 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour nord-est : latrines BE 4017. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 36 : Tour nord-est : les latrines BE 4017 vues de l'extérieur (à gauche) et de l'intérieur (à droite). Clichés : S. Bocquet, Inrap

Fig. 37 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : élévation et coupe. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Base photogrammétrique : 3D Scan Map – Cabestan. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 38 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : archère à niche, BE 3010. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 39 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : archère à niche, BE 3017. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 40 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : archère à niche, BE 3018. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 41 : Tour sud-est : les archères du niveau intermédiaire BE 3010 vers le sud-ouest, BE 3018 vers le nord et BE 3017 vers le sud-est. Clichés : S. Bocquet, Inrap

Fig. 42 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : archère BE 3007. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 43 : Tour sud-est : la baie BE 3007 du niveau supérieur vue vers le sud-est. Clichés : S. Bocquet, Inrap

Fig. 44 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : porte en étage PR 3004. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 45 : Tour sud-est : la porte PR 3004 depuis l'extérieur vers le sud-est (à gauche) et vue de l'intérieur vers le nord-est (en haut à droite), avec détail sur le contact du piédroit et de l'embrasement est. Clichés : S. Bocquet, Inrap

Fig. 46 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Tour sud-est : porte niveau 2, PR 3020. 2019. Échelle 1/50. Relevés : E. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, Inrap. DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Fig. 47 : La porte PR 3020=3027 de la tour sud-est : à l'extérieur vers le sud-est (en haut) et à l'intérieur vers le nord-est (en bas). Clichés : S. Bocquet, Inrap

Fig. 48 : Château des sires de Faucigny (Bonneville, Haute-Savoie). Proposition de mise en défense de la partie est du château : localisation des zones théoriques couvertes par les ouvertures de tir. 2019. Échelle 1/500. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016. Topographie : S. Couteau, J. Boudry, Inrap. Relevés et DAO : E. Bayen, S. Bocquet, Inrap

Château de regard (Clermont-en-Genevois, Haute-Savoie) :

Fig. 1 : Château de Regard, Clermont (74). Cartes de localisation du site . Doc. : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 2 : Château de Regard, Clermont (74). Vue générale du bourg de Clermont depuis le sud-ouest. Cliché : L. D'Agostino.

- Fig. 3 :** Château de Regard, Clermont (74). Façade de l'hôtel de Bagnorea, rue Sainte-Claire à Annecy. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 4 :** Château de Regard, Clermont (74). Vue aérienne du château de Regard. Cliché : J. Laidebeur.
- Fig. 5 :** Château de Regard, Clermont (74). Plan avec phases de construction du rez-de-chaussée. DAO : L. D'Agostino.
- Fig. 6 :** Château de Regard, Clermont (74). Façade sud du château de Regard. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 7 :** Château de Regard, Clermont (74). Le logis et la cour à péristyle. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 8 :** Château de Regard, Clermont (74). Cellier, détail des ouvertures de la façade sud. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 9 :** Château de Regard, Clermont (74). Vue générale du cellier à deux vaisseaux voûtés en berceau surbaissé. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 10 :** Château de Regard, Clermont (74). Grande salle au premier étage du logis. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 11 :** Château de Regard, Clermont (74). Escalier d'honneur du logis et clé de voûte portant le millésime 1577. Clichés : L. D'Agostino.
- Fig. 12 :** Château de Regard, Clermont (74). Plan avec phases de construction du second étage, salle (ES 1.37). DAO : L. D'Agostino.
- Fig. 13 :** Château de Regard, Clermont (74). Relevés d'élévation de la façade sud et du portail. DAO : E. Chauvin-Desfleurs. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 14 :** Château de Regard, Clermont (74). Le pavillon sud-ouest (ES 5), façade sud. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 15 :** Château de Regard, Clermont (74). Pavillon sud-ouest (ES 5), escalier à vis. Pavillon sud-est (ES 6), base prismatique de la vis d'escalier. Clichés : L. D'Agostino.
- Fig. 16 :** Château de Regard, Clermont (74). Baie double à doucines du rez-de-chaussée du pavillon sud-ouest. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 17 :** Château de Regard, Clermont (74). Baie à doucine. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 18 :** Château de Regard, Clermont (74). Baie à doucine et linteau à arc en accolade au rez-de-chaussée du pavillon sud-ouest. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 19 :** Château de Regard, Clermont (74). Galerie sud. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 20 :** Château de Regard, Clermont (74). Premier étage des galeries sud et ouest. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 21 :** Château de Regard, Clermont (74). Ordonnance des colonnes de la galerie orientale et millésime 1578. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.
- Fig. 22 :** Château de Regard, Clermont (74). Relevé d'élévation de la galerie orientale. DAO : E. Chauvin-Desfleurs.
- Fig. 23 :** Château de Regard, Clermont (74). Différents culots des galeries. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.
- Fig. 24 :** Château de Regard, Clermont (74). Relevé d'une fenêtre à fascies. DAO : E. Chauvin-Desfleurs. Clichés : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.
- Fig. 25 :** Château de Regard, Clermont (74). Porte de l'escalier d'honneur. Clichés : L. D'Agostino.
- Fig. 26 :** Château de Regard, Clermont (74). Porte à arc surbaissé. DAO : E. Chauvin-Desfleurs. Clichés : L. D'Agostino.
- Fig. 27 :** Château de Regard, Clermont (74). Baie à doucine, traces de taille à la gradine grain d'orge et arêtes dressées au ciseau. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 28 :** Château de Regard, Clermont (74). Baie simple à doucine, arrière-voussure, ébrasement et allège. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 29 :** Château de Regard, Clermont (74). Baie double à meneau, arrière-voussure et ébrasement interne. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 30 :** Château de Regard, Clermont (74). Relevé d'ouvertures du pavillon occidental. Relevé et DAO : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.
- Fig. 31 :** Château de Regard, Clermont (74). Porte à fascies au rez-de-chaussée du pavillon occidental. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 32 : Château de Regard, Clermont (74). Relevé de portes à fascies et à doucine du pavillon occidental. Relevé et DAO : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino.

Fig. 33 : Château de Regard, Clermont (74). Porte à doucine au premier étage du pavillon occidental. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 34 : Château de Regard, Clermont (74). Portail d'honneur de la façade sud. Cliché : E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 35 : Château de Regard, Clermont (74). Pilastres bagués à bossages et colonne inspirée du style composite du portail d'honneur. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 36 : Château de Regard, Clermont (74). Arc surbaissé bagué à bossages, entablement à fleurons et balustrade de la loggia. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 37 : Château de Regard, Clermont (74). Corbeille de fruits, symbole d'abondance, et sphère sur piédestal pyramidal au niveau de la balustrade de la loggia. Cliché : L. D'Agostino.

Château de Dhéré (Duingt, Haute-Savoie) :

Fig. 1 : Château de Dhéré. Vue générale du site. Cliché : S. Mahfoudi, UAPB.

Fig. 2 : Château de Dhéré. Cadastre actuel et mappe Sarde (ADHS) de Dhéré. Clichés : V. Levert.

Fig. 3 : Château de Dhéré. Plan général du château et états archéologiques. DAO : V. Levert.

Fig. 4 : Château de Dhéré. Plans du rdc et du 1^{er} étage du logis principal. DAO : V. Levert.

Fig. 5 : Château de Dhéré. Plans des 2^e et 3^e étages du logis principal. DAO : V. Levert.

Fig. 6 : Château de Dhéré. Exemples de fenêtres du corps de logis principal. Clichés : V. Levert.

Fig. 7 : Château de Dhéré. Deux aquarelles de P. Dunant (XIX^e siècle) représentant le château de Dhéré.

Fig. 8 : Château de Dhéré. Typologie des cheminées du logis principal. Clichés : V. Levert.

Fig. 9 : Château de Dhéré. Cheminée de la maison forte des Rubins à Sallanches. Cliché : L. Benoit.

Fig. 10 : Château de Dhéré. Cheminée de la maison forte de Loche à Magland. Cliché : L. Benoit.

Fig. 11 : Château de Dhéré. Cheminée située dans le logis Perrière du château d'Annecy. Clichés : V. Levert.

Fig. 12 : Château de Dhéré. Typologie des ouvertures de tir du logis principal. Clichés : V. Levert.

Fig. 13 : Château de Dhéré. Courtine sud de la barbacane. Clichés : V. Levert.

Fig. 14 : Château de Dhéré. Archère-canonnière de la barbacane. Cliché : V. Levert.

Fig. 15 : Château de Dhéré. Relevés d'une ouverture de tir de la barbacane. Echelle : 1/50. DAO : V. Levert et L. Benoit.

Fig. 16 : Château de Dhéré. Typologie des fenêtres du logis sud. Clichés : V. Levert.

Fig. 17 : Château de Dhéré. Relevés d'une ouverture de tir du logis sud. Echelle : 1/50. DAO : V. Levert et L. Benoit.

Fig. 18 : Château de Dhéré. Relevés d'une ouverture de tir du logis sud. Echelle : 1/50. DAO : V. Levert et L. Benoit.

Fig. 19 : Château de Dhéré. Cheminée située au rez-de-chaussée de l'extension du logis sud. Clichés : V. Levert.

Château d'Épagny ou de la Monnaie (Epagny Metz-Tessy, Haute-Savoie) :

Fig. 1 : Château d'Épagny. Localisation d'Épagny Metz-Tessy (Haute-Savoie) en Auvergne-Rhône Alpes et du site 22 13 104 à l'échelle 1 : 250 000. Source : Géoportail ; auteur : J. Javelle.

Fig. 2 : Château d'Épagny. Localisation du château d'Épagny dans le bassin d'Annecy à l'échelle 1 : 25 000, Source : Géoportail ; auteur : L. D'Agostino.

Fig. 3 : Château d'Épagny. Emplacement du château d'Épagny sur les cartes anciennes à l'échelle 1 : 2 000. Sources : A.D. Haute-Savoie et Geoportail ; auteur : L. D'Agostino.

Fig. 4 : Château d'Épagny. Orthophotographie du site en fin d'opération et localisation des ensembles maçonnés. Cliché : F. Giraud.

Fig. 5 : Château d'Épagny. Plan général des structures découvertes à l'échelle 1 : 400 ; auteurs : J. Javelle, C. Tournier.

- Fig. 6 :** Château d'Épagny. Plan général des vestiges maçonnés à l'échelle 1 : 400 ; auteur : C. Tournier.
- Fig. 7 :** Château d'Épagny. Vue aérienne des maçonneries et du pont en bois depuis le sud-est. Cliché : F. Giraud.
- Fig. 8 :** Château d'Épagny. Emplacement du château d'Épagny sur les cartes anciennes à l'échelle 1 : 5 000. Sources : A.D. Haute-Savoie et Geoportail ; auteur : L. D'Agostino.
- Fig. 9 :** Château d'Épagny. Synthèse : château et ses aménagements, états 1 et 2. Échelle 1 : 200 ; auteurs : A. Poirot et É. Bouticourt.
- Fig. 10 :** Château d'Épagny. Tour nord-est, détails de la construction. Dessins A. Poirot et É. Bouticourt.
- Fig. 11 :** Château d'Épagny. Détails des structures. Clichés : Équipe de fouille.
- Fig. 12 :** Château d'Épagny. Meneau ; auteure A. Lorphelin.
- Fig. 13 :** Château d'Épagny. Relevé de la coupe d'axe est/ouest au niveau de la limite septentrionale de la courtine. Échelle 1 : 50 ; auteur : C. Tournier.
- Fig. 14 :** Château d'Épagny. Photographies de la tour ENS 1007 depuis le sud (A) et l'est (B et C). Clichés : Équipe de fouille.
- Fig. 15 :** Château d'Épagny. Photographie générale du mur F1002 et de ses chemisages F1022 et F1054 depuis le nord-est (A). Relevé en coupe du mur F1054. Échelle 1 : 20. Photographie en coupe de l'extrémité nord du mur F1054. Clichés : Équipe de fouille.
- Fig. 16 :** Château d'Épagny. Photographie du mur F1004 fondé en escalier. Cliché : Équipe de fouille.
- Fig. 17 :** Château d'Épagny. Photographie du parement oriental de la culée occidentale F1029 du pont ENS1006 (A). Photographie du parement occidental de la culée orientale F1011 (B). Photographie du parement oriental de la culée F1011 (C). Clichés : Équipe de fouille.
- Fig. 18 :** Château d'Épagny. Vue 3D du pont et de deux culées maçonnées. Auteur : Quentin Rochet.
- Fig. 19 :** Château d'Épagny. Vue générale du pont et des maçonneries depuis le sud-est. Cliché : Équipe de fouille.
- Fig. 20 :** Château d'Épagny. Les vestiges d'un éventuel parapet, vue depuis le sud. Cliché : Équipe de fouille.
- Fig. 21 :** Château d'Épagny. Détail d'une section de clayonnage. Cliché : Équipe de fouille.
- Fig. 22 :** Château d'Épagny. Les sablières de 1268 (F1113, F1114, F1077). Échelle 1 : 50. Dessin : F. Blondel.
- Fig. 23 :** Château d'Épagny. Trace de fond d'entaille en V réalisée en amont de l'équarrissage. Auteur : É. Bouticourt.
- Fig. 24 :** Château d'Épagny. Restitution des piles F1113 et F1114. Vues en élévation et axonométrique. Échelle 1 : 100. Auteur : É. Bouticourt.
- Fig. 25 :** Château d'Épagny. Restitution des piles F1077. Vues en élévation et axonométrique. Échelle 1 : 100. Auteur : É. Bouticourt.
- Fig. 26 :** Château d'Épagny. Sablière haute de 1268 (F1068). Échelle 1 : 50. Dessin : F. Blondel.
- Fig. 27 :** Château d'Épagny. Lignage et piquage. Mortaise de la sablière F1114. Cliché : F. Blondel.
- Fig. 28 :** Château d'Épagny. Restitution du tablier et de l'aire de planches. Vue axonométrique. Échelle 1 : 100. Auteur : É. Bouticourt.
- Fig. 29 :** Château d'Épagny. Plinthe. Vue de face, de dessus et en coupe. Échelle 1 : 20. Dessin : F. Blondel.
- Fig. 30 :** Château d'Épagny. Restitution des plinthes et du garde-corps du tablier. Vue axonométrique. Échelle 1 : 100. Auteur : É. Bouticourt.
- Fig. 31 :** Château d'Épagny. Liens avec assemblage à demi-queue d'aronde (non-datés). Échelle 1 : 20. Dessin : F. Blondel.
- Fig. 32 :** Château d'Épagny. Restitution du pont-levis. Vue axonométrique. Échelle 1 : 100. Auteur : É. Bouticourt.
- Fig. 33 :** Château d'Épagny. Restitution de la travée mobile du pont-levis. Échelle 1 : 125. Auteur : É. Bouticourt.
- Fig. 34 :** Château d'Épagny. Pont-levis et avant corps du château de Fontanès. Détail de la vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 457) : *le chatiau de Fontenees*.
- Fig. 35 :** Château d'Épagny. *Trestles rising from transverse sole-plates*. S.E. Rigold, 1975, fig. 17, p. 57.

Château de Saint-Michel-du-Lac (Les Houches, Haute-Savoie) :

- Fig. 1 :** Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). La haute vallée de l'Arve entre Servoz et les Houches. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 2 :** Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Détail du promontoire qui portait le château, dominant le cours de l'Arve. Cliché : L. D'Agostino.
- Fig. 3 :** Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Cartes de localisation du site. Doc. : E. Chauvin-Desfleurs, source IGN.

Fig. 4 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Le paysage et le château dans l'iconographie. Collection départementale 74, fonds Payot.

Fig. 5 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Vue aérienne des ruines du château. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 6 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Relevé en plan et en coupe des vestiges. DAO : E. Lemaître, E. Chauvin-Desfleurs.

Fig. 7 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). État actuel du corps principal du château en direction du sud. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 8 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Vue du mur oriental et de la tour ronde. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 9 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). État de conservation de la tour ronde. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 10 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Vestiges des archères du mur oriental. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 11 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Détail d'une archère à ébrasement simple. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 12 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Fentes de tir en moellons bruts visibles depuis la pente. Cliché : L. D'Agostino.

Fig. 13 : Château de Saint-Michel-du-Lac, Les Houches (74). Relevé d'une archère à ébrasement simple. DAO : E. Lemaître, E. Chauvin-Desfleurs.

Château de Buffavent (Lully, Haute-Savoie) :

Fig. 1 : Château de Buffavent (Lully, 74). Localisation du site. Doc. : L. D'Agostino (Hadès)

Fig. 2 : Château de Buffavent (Lully, 74). Localisation du site dans le Chablais français et localisation des sites fortifiés situés à proximité immédiate. Doc. : M. Caillet (Hadès)

Fig. 3 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale du château depuis le sud. Cliché : A. Mauveaux, Hadès

Fig. 4 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale du château depuis le nord. Cliché : A. Mauveaux, Hadès

Fig. 5 : Château de Buffavent (Lully, 74). Plan phasé du rez-de-chaussée. Doc. : Barnoud et F. Trombert et M. Caillet (Hadès)

Fig. 6 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale de la porte d'entrée (reprise au XIXe siècle) et de l'archère-canonnière BE1030. Cliché : A. Mauveaux, Hadès

Fig. 7 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale de la tour sud-est et de la fenêtre de l'étage contrôlant l'entrée. Cliché : M. Caillet, Hadès

Fig. 8 : Château de Buffavent (Lully, 74). Baie du 2^{ème} étage depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet, Hadès

Fig. 9 : Château de Buffavent (Lully, 74). Baie du 2^{ème} étage depuis l'extérieur. Cliché : A. Mauveaux, Hadès

Fig. 10 : Château de Buffavent (Lully, 74). Baie du RDC +1/2^e étage ouverte dans le mur sud du logis, en reprise du mur d'origine. Cliché et DAO : M. Caillet, Hadès

Fig. 11 : Château de Buffavent (Lully, 74). Plafond de l'étage du logis. Cliché : M. Caillet, Hadès

Fig. 12 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale de la cheminée CH1045. Cliché : M. Caillet, Hadès

Fig. 13 : Château de Buffavent (Lully, 74). Vue générale du piedroit est de la cheminée CH1045. Cliché : M. Caillet, Hadès

Fig. 14 : Château de Buffavent (Lully, 74). Détail du culot est de la cheminée CH1045. Cliché : M. Caillet, Hadès

Fig. 15 : Château de Buffavent (Lully, 74). Détail du culot est de la cheminée CH1045. Cliché : M. Caillet, Hadès

Fig. 16 : Château de Buffavent (Lully, 74). Relevé des cheminées CH1045 et CH2050. Doc : M. Caillet, Hadès

Fig. 17 : Château de Buffavent (Lully, 74). Cheminée de l'étage CH2050. Cliché : O. Hausard, Hadès

Fig. 18 : Château de Buffavent (Lully, 74). Cheminée de l'étage CH2050, détail du jambage nord-ouest. Cliché : M. Caillet, Hadès

- Fig. 19 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Cheminée de l'étage CH2050, détail de la base du jambage sud-est. Cliché : M. Caillet, Hadès
- Fig. 20 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Cheminée de l'étage CH2050, détail du corbeau ouest. Cliché : M. Caillet, Hadès
- Fig. 21 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Baie du 2^{ème} étage de la tour orientale. Cliché : M. Caillet, Hadès
- Fig. 22 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Détail de la baie du 2^{ème} étage de la tour orientale. Cliché : M. Caillet, Hadès
- Fig. 23 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Porte PR1033 du rez-de-chaussée de la phase 2. Cliché : M. Caillet, Hadès
- Fig. 24 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Relevé des portes PR1033 et PR1031 et de l'ouverture de tir BE1046. Doc : M. Caillet, Hadès
- Fig. 25 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Porte PR1031 depuis l'intérieur du logis de la phase 2. Cliché : M. Caillet
- Fig. 26 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Ouverture de tir BE1046 depuis l'intérieur du logis de la phase 2. Cliché : M. Caillet
- Fig. 27 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Porte PR1031 et ouverture de tir BE1046 depuis l'extérieur du logis de la phase 2. Cliché : M. Caillet
- Fig. 28 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Porte PR1043. Cliché : M. Caillet
- Fig. 29 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Porte PR1043, détail de la moulure du dernier bloc du piédroit est. Cliché : M. Caillet
- Fig. 30 :** Château de Buffavent (Lully, 74). La tour nord et ses ouvertures. Cliché : M. Caillet
- Fig. 31 :** Château de Buffavent (Lully, 74). La tour est et ses ouvertures. Cliché : M. Caillet
- Fig. 32 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-cannonnière BE1028 de type 1 depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 33 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-cannonnière BE1028 de type 1 depuis l'extérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 34 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Relevé des ouvertures de tir du niveau RDC -1/2. Doc. : M. Caillet
- Fig. 35 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-cannonnière de type 2 BE2041 de type 2 depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 36 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-cannonnière BE2067 de type 2 depuis l'extérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 37 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Cannonnière de type 1 BE1052 (tour nord), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 38 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Cannonnière de type 1 BE1062 (tour ouest), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 39 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Cannonnière de type 1 BE1052 (tour nord), depuis l'extérieur. Cliché : A. Mauveaux
- Fig. 40 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-cannonnière de type 1 BE1048 remplacée par la cannonnière de type 1 BE1027 (tour sud), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 41 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Archère-cannonnière de type 1 BE1073 remplacée par la cannonnière de type 1 BE1054 (tour sud), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 42 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Cannonnière de type 2 BE3044 (tour nord, 1^{er} étage), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 43 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Cannonnière de type 2 BE3028 (sud, 1^{er} étage), depuis l'intérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 44 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Cannonnière de type 2 BE3028 (sud, 1^{er} étage), depuis l'extérieur. Cliché : M. Caillet
- Fig. 45 :** Château de Buffavent (Lully, 74). Relevé des ouvertures de tir du RDC +1/2, du 1^{er} étage et dernier niveau des tours. Doc : M. Caillet

Fig. 46 : Château de Buffavent (Lully, 74). Baie et ouvertures de tir du dernier niveau de la tour nord. Cliché : M. Caillet

Fig. 47 : Château de Buffavent (Lully, 74). Champs de tir de la totalité des niveaux de l'édifice. Cliché : M. Caillet

Maison forte de La Frasse (Sallanches, Haute-Savoie) :

Fig. 1 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Vue générale de la maison forte depuis le sud-est. Cliché : L. Benoit.

Fig. 2 : Maison forte de la Frasse localisée sur le *Theatrum Sabaudiae* (Bibliothèque du Grand Séminaire – Annecy) et sur la mappe Sarde (ADHS – 1 CD 0014).

Fig. 3 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Plan du sous-sol ou rez-de-jardin. Echelle : 1/150. DAO : L. Benoit.

Fig. 4 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Plan du rez-de-chaussée de la maison forte, repris aux étages supérieurs. Echelle : 1/150. DAO : L. Benoit.

Fig. 5 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Façade sud du bâtiment. Cliché : L. Benoit.

Fig. 6 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Vue générale de la façade est de la maison forte. Cliché : L. Benoit.

Fig. 7 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Vue générale de la façade nord. Cliché : L. Benoit.

Fig. 8 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Détail de la façade orientale. Extrait d'orthophotographie, sans échelle. Cliché : O. Veissière.

Fig. 9 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Face extérieure de la baie ogivale septentrionale. Clichés : L. Benoit.

Fig. 10 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Face interne de la baie ogivale septentrionale. Clichés : L. Benoit.

Fig. 11 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Relevés de la baie ogivale septentrionale. Echelle : 1/50. DAO : L. Benoit et J. Lair.

Fig. 12 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Baie ogivale centrale. Clichés : L. Benoit.

Fig. 13 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Baie sud du mur oriental au niveau du sous-sol. Cliché : L. Benoit.

Fig. 14 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Relevés des archères-canonnières. Echelle : 1/50. DAO : L. Benoit et J. Lair.

Fig. 15 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Vues des archères-canonnières. Clichés : L. Benoit.

Fig. 16 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Porte d'entrée de la tour d'escalier. Clichés : L. Benoit et J. Lair.

Fig. 17 : Maison forte de La Frasse (Sallanches, 74). Relevés simplifiés de la porte d'entrée de la tour sud. Echelle : 1/50. DAO : L. Benoit.

Maison forte des Rubins (Sallanches, Haute-Savoie) :

Fig. 1 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Vue générale de la maison forte. Clichés : L. Benoit.

Fig. 2 : Maison forte des Rubins localisée sur le *Theatrum Sabaudiae* (Bibliothèque du Grand Séminaire – Annecy) et sur la mappe Sarde (ADHS – 1 CD 0014).

Fig. 3 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Plan du rez-de-chaussée. Echelle : 1/150. DAO : L. Benoit.

Fig. 4 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Plan du premier étage de la maison forte, repris aux étages supérieurs. Echelle : 1/150. DAO : L. Benoit.

Fig. 5 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Vue de la façade nord. Cliché : L. Benoit.

Fig. 6 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Détail de la façade sud de la maison forte. Cliché : L. Benoit.

Fig. 7 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Extrait de la façade occidentale. Cliché : L. Benoit.

Fig. 8 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Archères-canonnières du rez-de-chaussée. Clichés : L. Benoit.

Fig. 9 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Archères-canonnières de la tour sud-ouest. Clichés : L. Benoit.

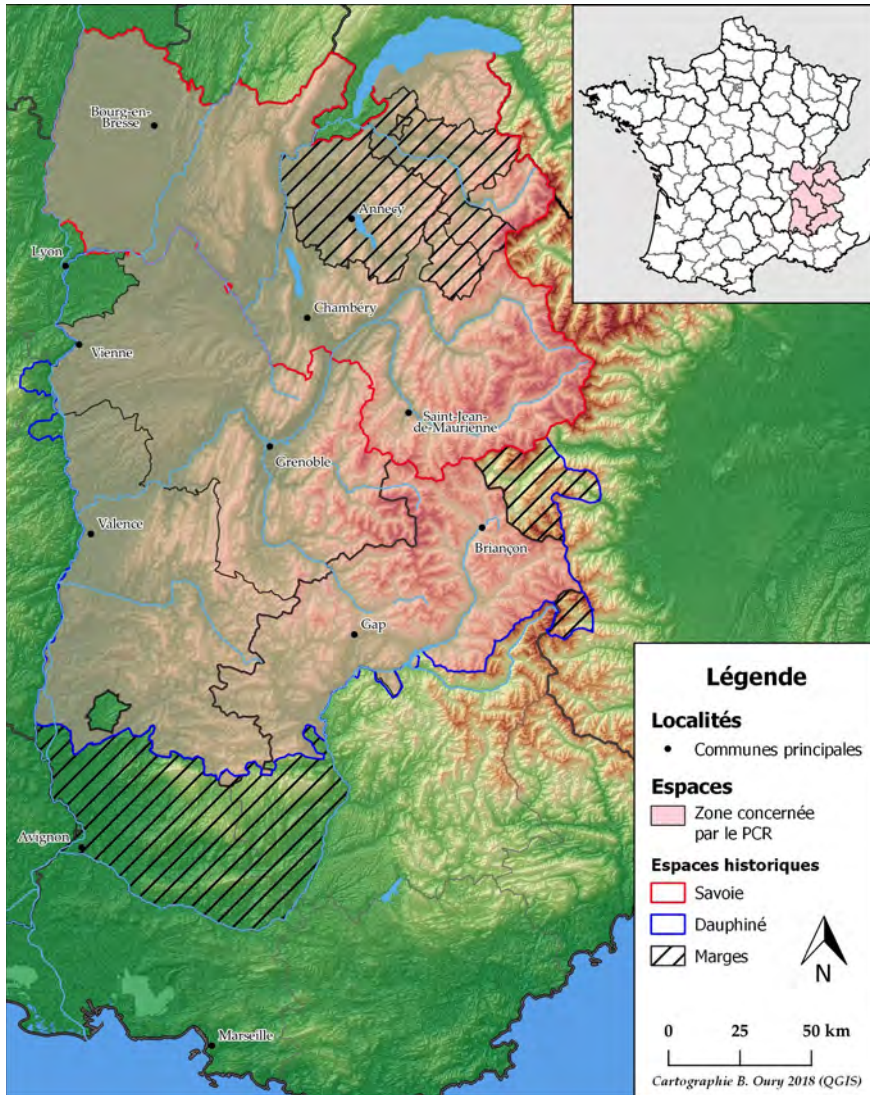
Fig. 10 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Relevés de la baie nord-est – 2^e étage. Echelle : 1/50. DAO : L. Benoit.

Fig. 11 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Relevé de l'élévation de la cheminée du rez-de-chaussée et détails des piédroits. Clichés et DAO : L. Benoit.

Fig. 12 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Elévation et coupe de la cheminée du premier étage. Echelle : 1/50. DAO : L. Benoit.

Fig. 13 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Détails de la cheminée. Clichés : L. Benoit.

Fig. 14 : Maison forte des Rubins (Sallanches, 74). Détails du four installé dans la cheminée du premier étage. Clichés : L. Benoit.



Créé en 2019, le *Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge »* regroupe des personnes d'horizons divers, entre jeunes chercheurs doctorants ou docteurs et archéologues, historiens, acteurs de la conservation du patrimoine ou de l'archéologie préventive. Il a pour objectif de dynamiser la recherche en castellologie alpine et de rassembler des données récoltées souvent revisitées afin de les confronter et de permettre de réaliser une synthèse sur les connaissances des édifices de montagne. L'aire géographique concernée pour ce premier programme triennal de recherche correspond aux anciennes principautés de Savoie et de Dauphiné, ainsi que de leurs marges directes (notamment le Faucigny).

Trois axes de recherches spécifiques ont été constitués :

- 1 / Les ouvrages fortifiés de hauteur entre Antiquité tardive et l'an mille précédant l'apparition des mottes et le phénomène castral du second Moyen Âge.
- 2 / Définition et caractérisation des structures fortifiées
- 3 / Élaboration de référentiels chrono-typologiques des formes architecturales employées dans l'architecture élitaires et dans les fortifications